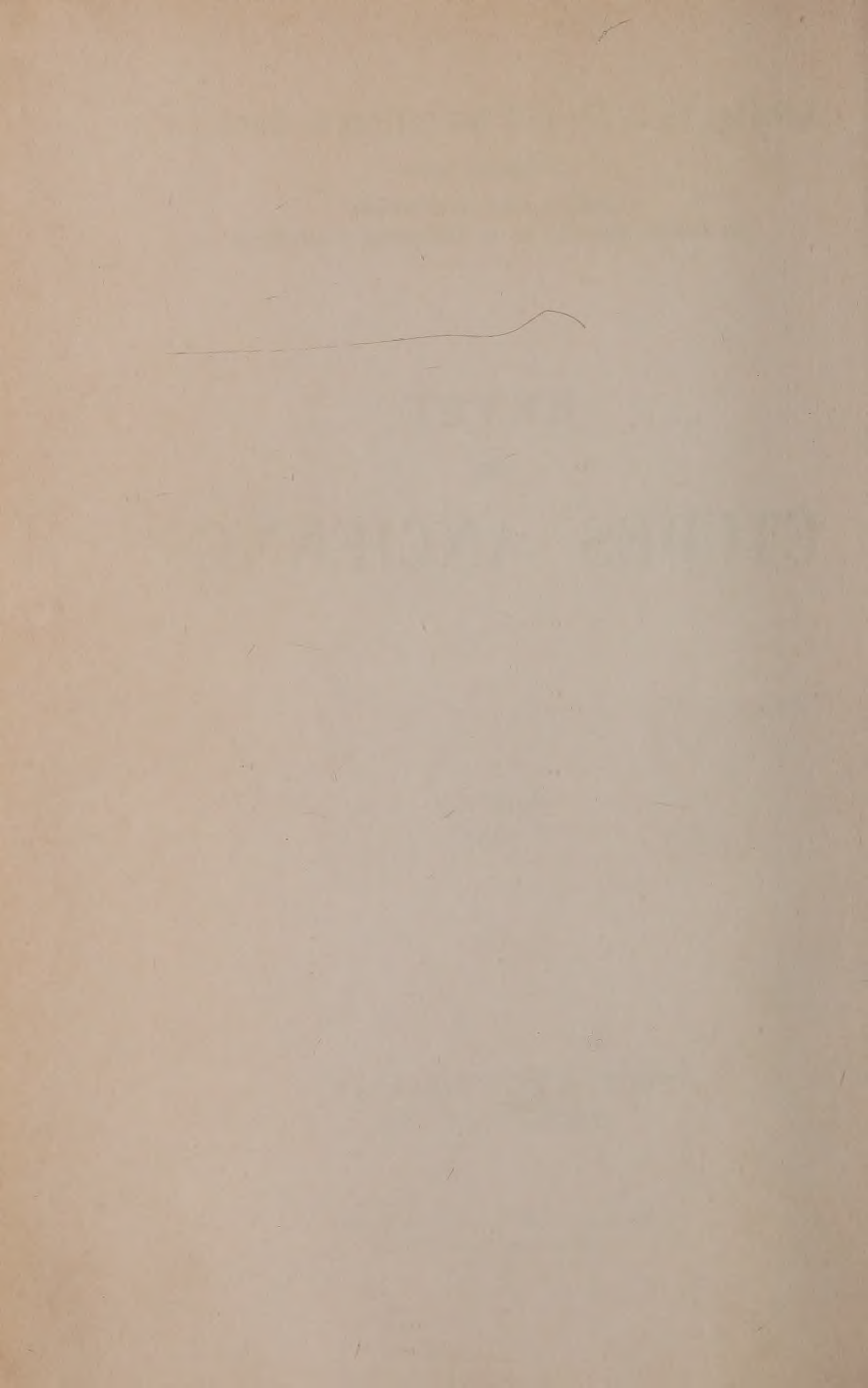
Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux
QUATRIÈME SÉRIE
Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 63
1961

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967



LE SENS DE ΤΥΠΟΣ

J'ai montré que le mot τύπος, dans les comptes d'Épidaure relatifs à la construction du temple d'Asclépios, désignait non pas des « moules, gabarits creux[1] » ou des « modèles[2] » des statues de frontons, comme on le soutenait habituellement, mais des « bas-reliefs[3] », et plus précisément des métopes sculptées sur l'entablement du pronaos[4], les métopes extérieures du péristyle restant muettes, conformément aux habitudes des architectes péloponnésiens. Cette signification de τύπος, « bas-relief », a été méconnue dans un certain nombre de textes où il importe de la rétablir.

Mot issu de la même racine que τύπτω, un τύπος est d'abord l'empreinte en creux (imprimée) ou en saillie (repoussée) que laisse la « frappe » d'une matrice, l'emblème figuré sur cette matrice et que la frappe reproduira[5]. Ainsi appelle-t-on τύπος le coin monétaire et le *type* imprimé par le coin sur le flan de métal, le cachet de bois qui sert à timbrer, sur l'argile fraîche, les amphores ou les tuiles, le *fer à marquer* en relief, assujetti à l'extrémité d'un καυτήρ pour imprimer à chaud une marque sur un animal, un esclave, un criminel[6]. Le τύπος est aussi le moule creux utilisé par le coroplathe et l'épreuve d'argile qui sortira de ce moule, le relief obtenu « au repoussé » sur une feuille de métal. Par un travail d'analogie aisément compréhensible, la signification du mot s'élargit jusqu'à englober les reliefs de toutes sortes, même quand ils n'ont pas été

1. C. Blümel, *J. D. A. I.*, *AA*, 54, 1940, col. 302-313.

2. Lippold, *J. D. A. I.* 40, 1925, p. 206-209 (*Glotta* 17, 1929, p. 265) ; Ch. Picard, *Manuel*, t. III, p. 325-327, et note 3, p. 325 (bibliographie).

3. *Sic* Liddell-Scott-Jones, *s. v.* ; Crome, *Die Skulpturen des Asklepiostempels von Epidauros*, p. 16-18.

4. G. Roux, *Sur quelques termes d'architecture*, *B. C. H.* 80, 1956, p. 518-521. Le problème a été étudié par P. G. Leoncini, *Contributo all'interpretazione dei typoi di Timotheos*, *Aevum* 30, 1956, p. 20-29, dans un article dont je n'ai pu avoir connaissance. D'après le résumé donné dans *Bull. épigr.*, *R. É. G.*, 1959, nº 159, l'auteur aboutit à la même conclusion.

5. Blümner, *Technologie*, t. II, p. 169-171. Cf. les exemples cités dans Bailly, Liddell-Scott-Jones et dans Daremberg et Saglio, *Dict. Ant.*, par Th. Homolle, *s. v.* Donarium, p. 375, note 162 ; Ed. Will, *Le relief cultuel gréco-romain*, p. 48-50.

6. P. Perdrizet, *La miraculeuse histoire de Pandare et d'Échédore, suivie de recherches sur la marque dans l'Antiquité*, *Archiv für Rel. Wiss.* 14, 1911, p. 60-73 ; A. K. Orlandos, Τὰ ὑλικὰ δόμης τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων, p. 113, note 5.

obtenus par « frappe » ou par « impression » : un relief *ciselé* sur métal ou *sculpté* sur ivoire, pierre ou bois, sera lui aussi un τύπος. Il faut bien insister sur ce point : dans le langage de la plastique, le τύπος est toujours un *relief*, soit positif (en saillie sur le fond du tableau), soit négatif (travaillé en creux comme un moule), mais toujours nettement opposé à la peinture sur une surface *plane* et à la statuaire en *ronde bosse*. Ce n'est jamais un « modèle », au sens de maquette, d'objet à reproduire, à imiter[1]. En raison de l'emploi étendu que l'art grec fait du bas-relief dans tous les domaines, décor d'architecture, orfèvrerie, sculpture votive et sculpture funéraire, la mention d'un τύπος dans un texte épigraphique (les inventaires de sanctuaires en particulier) ou littéraire (spécialement Hérodote et Pausanias)[2] s'applique presque toujours à un bas-relief « positif », au sens banal du terme : figure de faible épaisseur détachée en saillie sur un plan. Les traductions du mot par « tableau peint, représentation figurée par le dessin[3] » ou « figure en ronde bosse[4] » proposées parfois doivent être éliminées, dans tous les exemples allégués, au profit de la seule traduction exacte : bas-relief.

*
* *

1) Euripide, *Troyennes*, vers 1071-1076.

Φροῦδαί σοι θυσίαι χορῶν τ'
1072 εὔφημοι κέλαδοι κατ' ὄρ-
φναν τε παννυχίδες θεῶν,
1074 χρυσέων τε ξοάνων τύποι
Φρυγῶν τε ζάθεοι σελᾶ-
1076 ναι συνδώδεκα πλήθει.

1. Τύπος signifie parfois « modèle » au sens moral du terme (cf. exemples cités dans Liddell-Scott-Jones, *s. v.* § IX). Même en ce cas, l'image n'est point celle d'une maquette, d'un paradigme à *imiter*, mais d'un *moule* auquel on doit se *conformer*. Le mot français *moule* peut d'ailleurs avoir cette acception de « modèle », encore qu'elle soit un peu « vieillie » :

« ... nous qui formons nos ouvrages
aux moules si parfaits de ces grands personnages »,

écrit Mathurin Régnier.

2. Exemples réunis dans Lippold, *J. D. A. I.* 40, 1925, p. 206-207 ; Guillon, *Rev. Phil.*, 1936, p. 217 sqq.

3. Lippold, *ibid.*, p. 207.

4. Liddell-Scott-Jones, *s. v.* § V. De même, Blümner, *Technologie*, t. II, p. 169, déclare : « sonst ist aber im guten Griechisch und auch später noch der gewöhnliche Ausdruck für das Relief τύπος » ; après quoi, p. 169, note 4, il fait une exception pour le vers d'Euripide et un passage d'Hérodote : « Aber auch allgemein, von plastichen Kunstwerken überhaupt, wird τύπος gebraucht, Herod. II, 86 ; Eur. Troad. 1074. »

Selon Lippold, le vers 1074 désignerait des tableaux plutôt que des reliefs. Blumenthal comprend : « die Statue, als Ausguss einer Hohlform ». Liddell-Scott-Jones commentent, *s. v.* V, « periphrase for χρύσεα ξόανα ». Dans la collection des Universités de France, L. Parmentier traduit : « Plus de statues sculptées dans le bois et l'or. » Pourtant, le sens du mot se dégage clairement du contexte : les τύποι sont ici, normalement, des bas-reliefs.

En effet, les Troyennes, au moment d'être embarquées pour l'exil sur les nefs achéennes, déplorent encore une fois le destin de leur patrie, que n'a point défendue la protection de Zeus. Mais, au sein de leur désespoir, elles goûtent comme la consolation d'une revanche à la pensée que le dieu sera puni de son lâche abandon : il sera privé désormais des honneurs que lui décernait la piété troyenne :

Finis, pour toi, les sacrifices,
les concerts louangeurs des chœurs,
les fêtes nocturnes des dieux
dans les ténèbres, et les tablettes
à l'emblème des statues d'or,
les « lunes » sacrées de Phrygie
que l'on offrait toujours par douze.

Il est bien évident que les τύποι font partie de ces offrandes populaires que les dieux ne recevront plus, au même titre que les douzaines de galettes phrygiennes en forme de lunes. Il s'agit donc très certainement de ces plaquettes votives à reliefs, d'argile, de pierre, de bois, d'ivoire ou de métal, que les anciens consacraient si couramment dans les sanctuaires [1]. Le sens le plus banal de τύπος est ici aussi le plus satisfaisant. Les τύποι χρυσέων ξοάνων, ce sont les tablettes votives figurant *en relief* la statue cultuelle, le *xoanon* doré de la divinité.

*
* *

2) Euripide, *Hypsipylé*, fragment 764 :

Ἰδοῦ πρὸς αἰθέρ' ἐξαμιλλούσας κόρας
γραπτούς τ' ἐν ἀετοῖσι πρόσβλεψον τύπους.

1. Cf. Daremberg et Saglio, *Dict. Ant.*, *s. v.* Donarium (Th. Homolle), p. 375 et note 162. Homolle cite une inscription latine de Norique (*C. I. L.*, III, t. 2, n° 4806) mentionnant la consécration d'une phiale d'argent et d'*embl(emata) Noreiae aurea*, des reliefs en or de Noréia, *i. e.* représentant la ville personnifiée. Cf. *e. g.*, dans *I. G.* II², 839, *ll.* 30 sqq., la mention des τύποι envoyés à la fonte pour faire un nouvel *anathema*, et la liste des τύποι consacrés au héros médecin.

« Vois dans leur course vers le ciel rivaliser les jeunes filles, et regarde, dans les frontons, les bas-reliefs enluminés[1]. » Si Lippold a proposé de traduire τύπους dans ce passage par tableau peint, c'est moins sans doute à cause de γραπτούς, qui s'applique très bien au « coloriage » d'une statue ou d'un relief[2], que dans la crainte d'un anachronisme : à l'époque d'Euripide, le décor normal d'un tympan n'est plus constitué par des bas-reliefs ; les frontons se peuplent de statues en ronde bosse, et c'est pourquoi Liddell-Scott-Jones citent ce vers à l'appui de la traduction « carved-figures, images », et non « figures worked in relief ».

Pourtant, tout l'intérêt de ces deux vers provient justement du fait que, dans une description aussi sommaire, le poète a tenu à préciser ce détail : il y avait dans les frontons des *reliefs* rehaussés de couleur. La tragédie d'*Hypsipylé* se déroulait à Némée ; le décor, comme dans *Andromaque*, était double, composé d'un palais, celui du roi Thoas, et d'un temple, le temple de Zeus. C'est la conclusion que me paraît imposer la mention de *frontons sculptés*. Pour un Grec du ve siècle, ils évoquent immédiatement l'idée de temple, ainsi qu'il apparaît par un passage d'Aristophane (*Oiseaux*, v. 1109-1110) :

Εἶτα πρὸς τούτοισιν ὥσπερ ἐν ἱεροῖς οἰκήσετε
τὰς γὰρ ὑμῶν οἰκίας ἐρέψομεν πρὸς αἰετόν.

« Et puis, en plus, vous habiterez comme en des temples, car vos maisons, nous les coifferons d'un toit en forme d'αἰετός » (avec un calembour sur αἰετός, aigle et fronton). Or, dans le bois sacré de

1. Ce fragment d'*Hypsipylé* (Nauck², 764) est connu par une citation de Galien, livre XVIII, 1, p. 519 (Kühn), illustrant une explication d'ἀέτωμα, ou ἀετός, au sens architectural du terme. Le texte en est altéré :

Vers 1, κόραι : κόραις (Musgrave), κόρας (Hermann). Le vers se comprendrait alors : « Vois, lève les yeux vers le ciel (*contende oculis*). » Mais cette expression ajouterait, sans grand profit, à ἰδοῦ et πρόσβλεψον, une troisième fois l'idée de « regarder ». Je me demande s'il n'y aurait pas lieu de corriger ici ἐξαμίλλησαι en ἐξαμιλλούσας, les κόραι désignant non pas les prunelles, mais les « jeunes filles », les acrotères des frontons, qu'Hypsipylé montre au jeune Opheltès, παιδὶ... νεαρῷ (H. von Arnim, *Suppl. Euripideum*, p. 49, v. 15) pour l'amuser. Comparer Pindare (*Fragm.* 12, v. 8-9), à propos des acrotères du troisième temple d'Apollon à Delphes : χρύσεαι δ' ἓξ ὑπὲρ ἀετοῦ | ἄειδον κηληδόνες, « et d'or, sur le fronton, chantaient six enchanteuses ».

Vers 2, γραπτοὺς οἷσι πρόσβλεπον τύπους : ἐν αἰετοῖσι Valckenaer ; τ' ἐν αἰετοῖσι πρόσβλεψον, Nauck.

2. Cf. Platon, *Rép.*, 420 c : Ὥσπερ ἂν εἰ ἡμᾶς ἀνδρίαντα γράφοντας προσελθών τις..., « si quelqu'un venait à nous tandis que nous nous occupons à colorier une statue » ; Philostrate, *Epistulae*, 22 : γραφὴ παρειῶν, « l'action de se farder les joues », en parlant d'une femme ; *Anthologie palatine*, 7, 730 : γραπτὸς ἔπεστι τύπος, « un relief enluminé surmonte (la sépulture) ».

Zeus, l'on voyait encore, au temps d'Euripide, le temple archaïque en pôros que vint remplacer, au IVe siècle, le temple dont les trois colonnes dominent aujourd'hui le vignoble d'Iraklion. Nous ne connaissons plus, de ce précurseur, que les rares vestiges incorporés dans les substructions du temple qui lui a succédé[1]. Autant qu'on puisse en juger, en particulier d'après les canaux de bardage en U creusés sur les joints des blocs, le premier temple aurait pu être construit dès la fin du VIIe siècle ou dans la première moitié du VIe siècle. Faut-il nous étonner dès lors qu'un temple contemporain, en gros, de l'Artémision de Corcyre, des temples prépersiques d'Athènes, ait présenté dans ses frontons des reliefs rehaussés de vives couleurs, analogues à ceux que nous admirons aujourd'hui au musée de l'Acropole[2]? Les figures d'acrotères, ces jeunes filles « rivalisant » dans une sorte de course vers le ciel, évoquent bien les *Victoires* ailées familières à l'art archaïque, *Nikés* mouvementées dont le vol ressemble à une course. Comme les reliefs des frontons, elles sentent leur vieux temps[3].

On trouve parfois dans la tragédie grecque de rapides esquisses d'un décor réel : ainsi le bois sacré du héros *Colonos* est évoqué par Sophocle au début d'*Œdipe à Colone*, ou encore la plaine argienne, vue de Mycènes, dans les premiers vers d'*Électre*. Euripide peint le chœur des jeunes servantes de Créuse s'attardant à contempler les sculptures du temple des Alcméonides, à Delphes, devant lequel se déroulait la tragédie d'*Ion*[4]. En évoquant, dans ces deux vers d'*Hypsipylé*, avec une concision qui n'exclut pas le pittoresque, un édifice archaïque tel qu'on ne devait plus en trouver beaucoup dans Athènes après le passage de l'armée perse, le poète a très probablement voulu donner comme un croquis d'un sanctuaire précis : le temple de Zeus à Némée, décor du drame. En ce cas, il nous apporterait un précieux témoignage sur l'ornementation sculptée de l'un des grands temples panhelléniques de la Grèce archaïque[5].

1. C. Blegen, *A. J. A.* 42, 1927, p. 423 et 427 (G. Roux, *Pausanias en Corinthie*, collection des Annales de l'Université de Lyon, 1958, p. 175).

2. E. Lapalus, *Le fronton sculpté en Grèce*, p. 79-125, 244 sqq. Contre la traduction proposée par Lippold, je relève dans l'ouvrage d'E. Lapalus (p. 75-77) que l'on ne connaît pas en Grèce de grand temple dont les frontons aient été décorés de peintures sur fond plat.

3. Ces *Nikés* connurent une grande faveur à l'époque archaïque ; cf. Ch. Picard, *Manuel*, t. I, p. 359-370, en particulier p. 366.

4. Euripide, *Ion*, vers 102 sqq. On se reportera au commentaire de J. Bousquet, dans *B. C. H.* 80, 1956, p. 573-576.

5. Plusieurs tragédies d'Euripide ont pour décor la façade d'un temple : *Ion* (temple de Delphes) ; *Héraclides* (temple de Marathon) ; *Suppliantes* (temple de Déméter à Éleusis) ; *Iphigénie en Tauride* (temple d'Artémis) ; *Hypsipylé* (temple de Némée) ; *Andromaque* (Thétidion).

*
* *

3) Hérodote, II, 86 : οἱ προσήκοντες ποιεῦνται ξύλινον τύπον ἀνθρωποειδέα, ποιησάμενοι δὲ ἐσεργνύουσι τὸν νεκρόν : (chez les Égyptiens) « les membres de la famille font façonner un étui de bois sculpté en forme humaine ; après quoi, ils enferment le mort dedans ». Le contour du cercueil égyptien silhouette le corps du défunt et le couvercle reproduit en *bas-relief* son effigie. Il évoque pour un Grec l'image d'une sorte de moule de coroplathe. Ph. Legrand traduit excellemment par « étui ».

4) Hérodote, III, 88 : Πρῶτον μέν νυν τύπον ποιησάμενος λίθινον ἔστησε · ζῷον δέ οἱ ἐνῆν ἀνὴρ ἱππεύς : « le premier acte (de Darius) fut de faire exécuter et ériger un bas-relief en pierre où était représenté un cavalier[1] ».

Il n'y a pas lieu d'insister sur ces deux passages d'Hérodote : il s'agit très précisément de bas-reliefs et non, vaguement, de « figures sculptées ».

*
* *

5) Isocrate, *Évagoras*, IX, 74 : τοὺς μὲν τύπους ἀναγκαῖον παρὰ τούτοις εἶναι μόνοις παρ' οἷς ἂν σταθῶσιν, τοὺς δὲ λόγους ἐξενεχθῆναι οἷόν τ' ἐστιν εἰς τὴν Ἑλλάδα : « les stèles sculptées doivent nécessairement rester sous les yeux de ceux-là seuls chez qui elles se dressent, tandis que les discours peuvent être emportés à travers la Grèce ». Isocrate, sur le déclin de sa vie, songe que le plus beau μνημεῖον qu'un homme puisse laisser après lui, le plus efficace aussi pour survivre dans la mémoire d'un grand nombre d'hommes, c'est une œuvre littéraire comme l'éloge qu'il vient de composer en l'honneur d'Évagoras. Publiée, elle bénéficie d'une vaste diffusion dans un public cosmopolite, tandis que les stèles funéraires, plantées, inamovibles, sont connues des seuls voyageurs que le hasard amène à passer près d'elles. De plus, l'œuvre littéraire, instrument de culture, de formation intellectuelle, agira sur la postérité qui s'efforcera d'en imiter la perfection, alors que nul ne songe à prendre pour modèle de son corps les « œuvres sculptées et peintes », πεπλασμένοις τε καὶ γεγραμμένοις, qui reproduisent l'apparence physique d'autrui.

1. Traduction Ph. Legrand, collection des Universités de France. Cf. la note du traducteur, p. 138, note 1.

Isocrate fait une comparaison très sophistiquée entre deux moyens de se survivre : d'une part le moyen noble, celui qu'il prône, l'œuvre littéraire ; d'autre part, le moyen le plus commun, que ses contemporains choisissaient souvent en Attique pour laisser une trace de leur passage en ce monde : le τύπος, la stèle funéraire sculptée reproduisant l'εἰκών, le portrait du défunt accompagné parfois des membres de sa famille. Quant aux participes πεπλασμένοις τε καὶ γεγραμμένοις, je crois qu'ils désignent, plutôt que des stèles *à la fois* sculptées et peintes, deux catégories de monuments funéraires : la stèle à relief sculpté et la stèle plane décorée d'un tableau peint, qu'Isocrate ajoute aux τύποι dont il parlait précédemment.

*
* *

6) Polybe, IX, 10, 12 : ἐνδοξοτέραν ποιεῖν τὴν σφετέραν πατρίδα μὴ γραφαῖς καὶ τύποις, ἀλλὰ σεμνότητι καὶ μεγαλοψυχείᾳ κοσμοῦντας αὐτήν : « grandir la renommée de leur patrie en l'ornant non point de tableaux et de reliefs, mais de prestige et de grandeur d'âme ».

Bailly, Liddell-Scott-Jones, imaginant une sorte d'antithèse entre γραφαί et τύποι, traduisent le second terme par *statues*. Mais je ne vois aucune raison qui empêche de donner ici à τύπος son sens habituel de relief.

Le texte de Polybe a trait aux pillages qui suivirent la prise de Syracuse par les Romains en 212 avant J.-C. Nous ne trouvons ni dans Polybe, ni dans Cicéron[1], ni dans Tite-Live[2], le détail des œuvres d'art emportées à Rome par Marcellus et ses soldats. Nous savons seulement qu'une partie d'entre elles servit à orner le temple de l'*Honneur* et de la *Vertu*. Cependant, un passage du *De Signis* (LV, 122), relatant un autre pillage fameux commis au détriment des Syracusains, nous permet de deviner à quelle sorte d'objets songeait Polybe lorsqu'il rapprochait dans sa phrase les termes γραφαί et τύποι. Verrès, nous dit Cicéron, dépouilla le temple d'Athéna, dans Ortygie, des *tableaux* de chevalet et des grands panneaux peints qui habillaient les murs. Il arracha, en outre, les *appliques* précieuses de la grande porte, un très beau *gorgonéion* de bronze en particulier[3]. Ayant ainsi enlevé des γραφαί

1. Cicéron, *De Signis*, LIV, 120-121.
2. Tite-Live, *Histoires*, XXV, 23-31.
3. La porte du temple d'Apollon Pythéen, à Argos, était recouverte de λοπίδες, terme

et des τύποι, il en fit usage pour orner sa propre maison : « hic ornamenta Minervae Virginis in meretriciam domum transtulit ».

Le texte de Polybe évoque à mon sens quelque déprédation de cette espèce. Peut-être l'historien songeait-il à un fait précis, peut-être avait-il vu à Rome quels genres d'ornements enlevés à Syracuse par Marcellus, tableaux, reliefs d'appliques, ou simplement reliefs votifs précieux, avaient servi de parure au temple de l'*Honneur* et de la *Vertu.* Le verbe κοσμεῖν a certes un sens très large, et je n'aurai garde d'insister sur ce point ; pourtant, dans son sens premier il convient de préférence aux parures que l'on *revêt* : habits, armes de protection telles que cuirasse et jambières, bijoux. De ce point de vue, des tableaux et des reliefs d'appliques (τύποι) complètent plus heureusement que ne le feraient des statues la comparaison implicite de la patrie, parée de gloire et de grandeur d'âme[1], avec un temple aux murailles revêtues de dépouilles ennemies.

*
* *

7) *Délos, inventaire des hiéropes, ID* 442 B, 172.

Dressant l'inventaire de l'Ἀνδρίων οἶκος, les hiéropes déliens mentionnent un τύπον ξύλινον κεραμίδων τῶν ἐπὶ τὸν Κερατῶνα, « un *typos* en bois des tuiles du Kératôn ».

Plusieurs explications ont été proposées : le *typos* serait soit un modèle[2], soit un tampon, une marque en bois pour timbrer les tuiles[3], soit encore une sorte d'étalon « positif » sur lequel on aurait pu vérifier les dimensions des moules « négatifs » utilisés pour la fabrication de tuiles nouvelles[4]. Ces trois interprétations sont plau-

que J. Pouilloux a clairement expliqué (*R. É. A.* 60, 1958, p. 60-61) en le rapprochant de divers textes déliens : il s'agit de feuilles de métal qui pouvaient être travaillées et ornées de reliefs. Dans un inventaire de Délos, cité par J. Pouilloux, les mêmes objets sont décrits une première fois (*ID* 1443 *C*, 132) : δαδία ἀργυρᾶ δέκα ἐννέα σὺν τῇ λεπίδι, et une seconde fois (*ID* 1444 *B*, a, 12) : δαδία ἀργυρᾶ μικρὰ δέκα ἐννέα ὧν ὁλκὴ σὺν τῷ τύπῳ... κτλ. Λεπίς (ou λοπίς) est remplacé par τύπος : la « plaquette de métal » portait donc un « relief », un *embléma.*

1. L'expression κοσμεῖν τὴν πατρίδα se retrouve dans un certain nombre de décrets honorifiques (L. Robert, *Études anatoliennes*, p. 349, note 1) ; Polybe reprend cette formule de chancellerie et obtient un effet de style en remplaçant par deux mots abstraits (gloire et grandeur d'âme) les compléments concrets qui la suivent habituellement : πολλοῖς καὶ μεγάλοις ἔργοις, ἔργοις περικαλλεστάτοις, etc.

2. *B. C. H.* VI, 1882, p. 48, l. 172 (*D. A.*, *s. v.* Tegula, note 6).

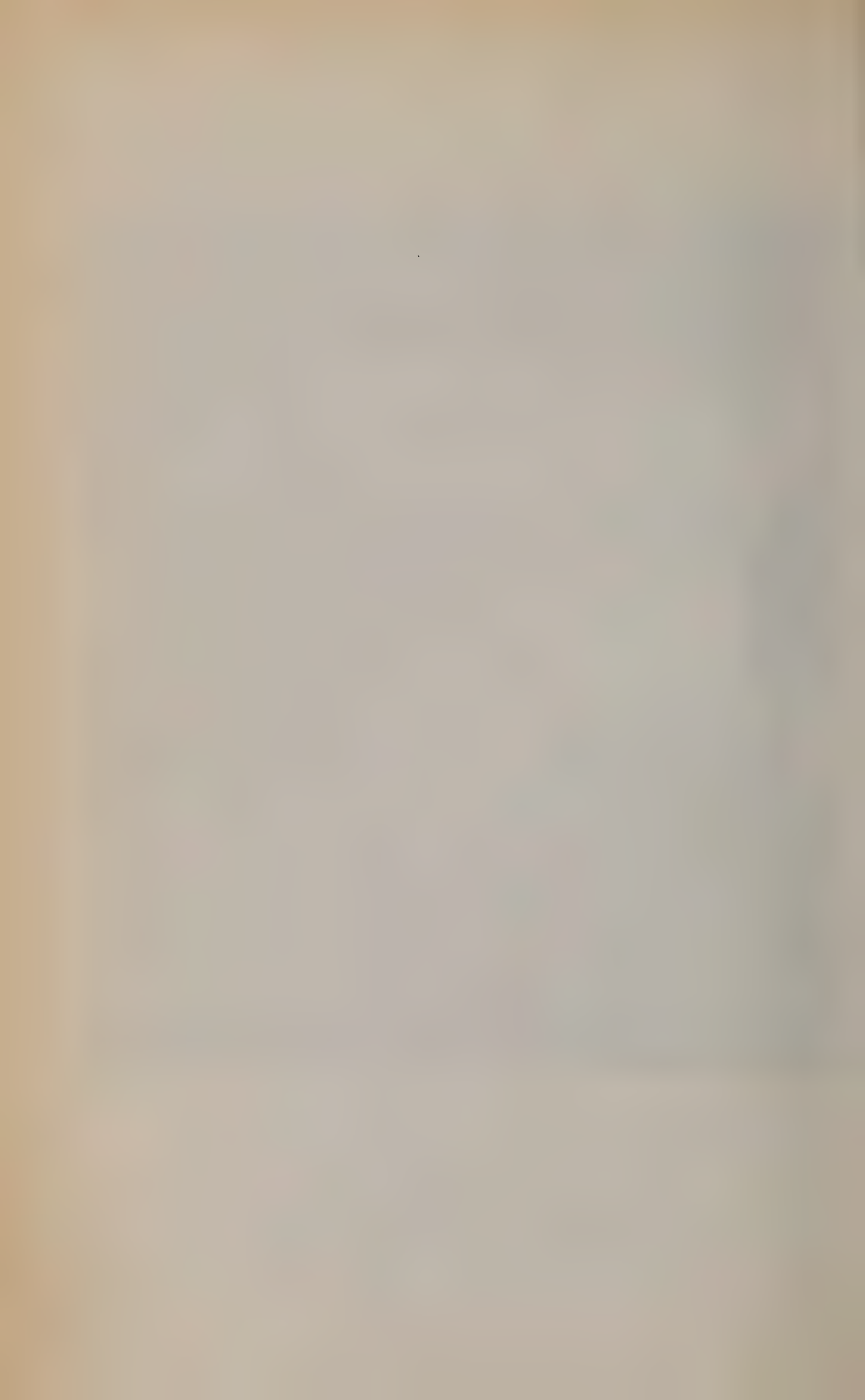
3. A. K. Orlandos, Τὰ ὑλικὰ δόμης τῶν ἀρχαίων Ἑλλήνων, p. 113, note 5 ; Wace, *Excavations at Sparta*, 1906, the stamped tiles, p. 344, note 3.

4. V. Grace, *The die used for amphora stamps, Hesperia* 4, 1935, p. 427, note 4 : « The



Cliché de l'Ecole américaine

Τύπος κεραμίδων EN MARBRE, DÉCOUVERT SUR L'AGORA D'ATHÈNES



sibles et conformes au sens premier du mot τύπος. Mais elles supposent évidemment, du moins les deux dernières, que les tuiles du Kératôn étaient de terre cuite.

Le Kératôn, qui abritait l'*autel des cornes*, a été identifié par R. Vallois[1] : c'est un temple en marbre, d'ordre ionique, prostyle *in antis*, œuvre athénienne d'une technique raffinée ; il s'élevait au sud-ouest de l'Artémision, tourné vers la terrasse d'Apollon, parallèlement à la façade de l'*Hiéropoion* et de l'*Andriôn Oikos*. Aucune de ses tuiles n'a pu être reconnue ; mais, en raison de sa beauté, de son importance, il est peu probable que cet édifice ait eu, à Délos, dans une région où l'industrie du marbre était florissante, une toiture en tuiles de terre cuite. Il y a donc toutes chances pour que notre τύπος délien en bois ait eu quelque rapport avec des tuiles de marbre ; en ce cas, la traduction « moule », « matrice », doit être exclue. Il ne peut s'agir non plus d'un « modèle », d'une « maquette » en bois : le terme technique serait alors παράδειγμα, non τύπος.

Deux τύποι κεραμίδων, sinon de bois comme à Délos, du moins — et heureusement pour nous — en marbre, ont été retrouvés sur les agoras d'Athènes (pl. I) et d'Assos[2]. Leur forme est celle d'une stèle plane sur laquelle se détachent, *en relief*, sculptées en vraie grandeur, les images d'une tuile et son couvre-joint. C'est ainsi que nous devons nous représenter le τύπος délien : un relief, de bois, figurant deux tuiles complémentaires ; d'où le singulier τύπον et le pluriel κεραμίδων.

Dans ce cas, bien entendu, le τύπος joue, si l'on veut, le rôle d'un *modèle ;* je dirai plutôt d'un *étalon*, non pas d'une *maquette* (παράδειγμα)[3]. Des maquettes reproduiraient exactement, dans tous les détails, en ronde bosse, des tuiles véritables, indépendantes, et de ce fait susceptibles d'être égarées, dépareillées, confondues avec d'autres. Attenantes à un panneau, elles ne courent plus ce danger.

item in this case is more likely to have been a model from which new moulds could always be made, so that the size would remain standard. » Cf. aussi *Hesperia*, suppl. VIII, p. 178, note 12. Miss V. Grace a bien voulu donner son approbation à ma propre interprétation, d'ailleurs très voisine de la sienne.

1. R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos*, t. I, p. 30-33, 131, 152-153, 167, 415-422. Bien qu'elle ait été contestée (Ch. Picard, *Journal des Savants*, 1946, p. 60-66), cette identification me paraît assurée.

2. G. P. Stevens, *A tile-standard in the agora of ancient Athens*, *Hesperia* 19, 1950, p. 174-188, en particulier p. 187, fig. 10, et pl. 82. Je dois la photographie reproduite ici à l'amabilité de l'École américaine, que je suis heureux de remercier.

3. Cf. *I. G.* II², 807 b : παράδειγμα τῶν κεραμίδων τῶν ἐπὶ τὴν σκευοθήκην.

On peut se reporter à elles pour contrôler des dimensions, vérifier la conformité au modèle imposé des produits livrés par les artisans. On remarquera, enfin, qu'un tel relief-étalon est à sa place dans un bâtiment du sanctuaire d'Apollon, voisin du Kératôn, tandis qu'un « moule » ou un « tampon » eussent rendu plus de services dans l'atelier du κεραμεύς.

Georges ROUX.

SUR UN PASSAGE D'ANDOCIDE

(*Paix*, 27)

Au § 27 de son discours *Sur la paix avec les Lacédémoniens*, Andocide déclare : Σκεψώμεθα δὴ καὶ τοὺς Ἀργείων λόγους. Κελεύουσι γὰρ ἡμᾶς κοινῇ μετὰ σφῶν καὶ μετὰ Κορινθίων πολεμεῖν, αὐτοὶ δ' ἰδίᾳ εἰρήνην ποιησάμενοι τὴν χώραν οὐ παρέχουσιν ἐμπολεμεῖν. Καὶ μετὰ μὲν πάντων τῶν συμμάχων τὴν εἰρήνην ποιουμένους οὐκ ἐῶσιν ἡμᾶς οὐδὲν πιστεύειν Λακεδαιμονίοις· ἃ δὲ πρὸς τούτους μόνους ἐκεῖνοι συνέθεντο, ταῦτα δ' οὐδεπώποτ' αὐτούς φασι παραβῆναι. Πατρίαν τε εἰρήνην ὀνομάζοντες ᾗ χρῶνται, τοῖς [δὲ] ἄλλοις Ἕλλησιν οὐκ ἐῶσι πατρίαν γενέσθαι τὴν εἰρήνην· ἐκ γὰρ τοῦ πολέμου χρονισθέντος Κόρινθον ἑλεῖν προσδοκῶσι...

De ce texte, G. Dalmeyda donne la traduction suivante dans l'édition des Belles-Lettres : « Voyons maintenant ce que disent les Argiens. Ils nous invitent à combattre de concert avec eux et avec les Corinthiens ; mais ils ont fait, quant à eux, une paix particulière qui écarte les hostilités de leur territoire. Et si nous faisons la paix d'accord avec les alliés ils ne veulent pas que nous ayons la moindre confiance en les Lacédémoniens ; et par contre, les traités qu'ils ont conclus avec eux à deux parties n'ont jamais été violés. La paix héréditaire, c'est le nom qu'ils donnent à celle dont ils jouissent, mais ils ne veulent pas que les autres Grecs s'assurent, eux aussi, une paix héréditaire ; car si la guerre se prolonge, ils comptent s'emparer de Corinthe. »

Il n'y a pas de correction importante à apporter à cette traduction. Je relève toutefois quelques nuances du texte qui ont disparu dans la version française ; le grec dit : si nous faisons la paix d'accord avec *tous* les alliés ; et pour la dernière phrase : paix héréditaire (sans article), c'est le nom qu'ils donnent à celle dont ils jouissent ; mais ils ne veulent pas que, pour les autres Grecs aussi, *la paix devienne héréditaire.*

Mon propos est d'étudier la valeur historique de ce texte en le confrontant avec ce que nous savons par ailleurs des événements, des situations et des traités qui peuvent contribuer à en préciser le sens et la portée.

On peut maintenant considérer la chronologie de la guerre de Corinthe comme assez bien établie. Le discours d'Andocide a été prononcé au début de l'année 391 av. J.-C.[1]. A ce moment, la guerre de Corinthe dure déjà depuis près de quatre ans. Or, au cours des quatre campagnes des années 395, 394, 393 et 392, le territoire d'Argos est demeuré à l'abri de l'invasion. La paix particulière (ἰδίᾳ εἰρήνη) qui écarte les hostilités du territoire d'Argos est donc une réalité au moment où parle Andocide.

Quelle est la nature de cette paix particulière à laquelle les Argiens donnent le nom de « paix héréditaire » (πατρία εἰρήνη)?

L'adjectif « particulier » peut en français prêter à confusion ; Andocide emploie le datif ἰδίᾳ, à valeur adverbiale ; cette paix particulière est une paix conclue en particulier, entre deux parties seulement, par opposition à une paix générale, commune à tous, la κοινὴ εἰρήνη. L'orateur complète d'ailleurs sa pensée en précisant que les traités conclus par les Argiens à deux parties, seuls à seuls, avec les Lacédémoniens, n'ont jamais été violés, et il les oppose à une paix faite d'accord avec tous les alliés.

Dans une note explicative, G. Dalmeyda exprime l'avis qu'Andocide désigne par ces termes d'ἰδία εἰρήνη ou πατρία εἰρήνη ce que de son côté Xénophon appelle le « prétexte des mois sacrés[2] », que les Argiens invoquaient au moment où les Lacédémoniens se disposaient à envahir leur territoire. En effet, le mois Karneios pendant lequel on célébrait la grande fête dorienne des Karneia était un mois sacré (ἱερομηνία) pendant lequel les hostilités étaient suspendues. Les Argiens, selon ce que dit Xénophon, n'hésitaient pas à en déplacer la date pour arrêter les envahisseurs.

Le rapprochement fait par Dalmeyda ne me paraît pas juste, car la fête des Karneia n'est pas particulière à Lacédémone et Argos ; la trêve du mois sacré est valable pour tous les Doriens au moins et ne peut mériter la qualification d'ἰδία εἰρήνη. Néanmoins, nous devons examiner de plus près comment Xénophon décrit le mécanisme du « prétexte des mois sacrés ».

Nous sommes en 387 ; le roi de Sparte Agésipolis décide de ne pas tenir compte de la trêve sacrée invoquée injustement[2] par les Argiens. Le procédé était considéré à cette date comme habituel : « les Argiens envoyèrent, comme c'était leur habitude (ὥσπερ εἰώ-

1. Voir en dernier lieu S. Accame, *Ricerche intorno alla guerra corinzia* (1951), p. 111-130.
2. Xen., *Hell.*, IV, vii, 2, et V, i, 29 : ἡ τῶν μηνῶν ὑποφορά.
3. Xen., *Hell.*, IV, vii, 2 : σπονδὰς ἀδίκως ὑποφερομένας.

θεσαν), deux hérauts, la couronne au front, qui invoquèrent la trêve[1] ». A quels précédents Xénophon fait-il allusion en employant la formule : comme ils le faisaient d'habitude?

Les Argiens n'avaient pas invoqué de trêve sacrée lorsque, quelques années auparavant, l'autre roi de Sparte, Agésilas, avait dirigé son armée sur le territoire d'Argos qu'il avait envahi et pillé. Nous pouvons dater avec une exactitude relative cette expédition d'Agésilas contre Argos en comparant le discours *Sur la paix* d'Andocide et les *Helléniques* de Xénophon. Celui-ci écrit : « Alors, les Lacédémoniens qui s'étaient rendu compte que les Argiens, tout en récoltant les fruits de leur terre, voyaient cette guerre avec plaisir, font une expédition contre eux. Agésilas les conduisait[2]... » Si nous rapprochons de ce texte les expressions d'Andocide (« vous avez ici les Argiens et les Corinthiens prêts à vous montrer que la guerre est préférable » ; « l'appel que nous adressent les Argiens » ; « ils nous invitent à combattre de concert avec eux » ; « si les Lacédémoniens marchent sur Argos[3] »), nous devons admettre que les deux sources se complètent. L'assemblée du peuple athénien a dû choisir[4] entre la poursuite de la guerre aux côtés des alliés d'Athènes, dont les plus ardents étaient les Argiens, et la paix proposée par les Lacédémoniens. Les propositions de paix ont été rejetées et l'appel des Argiens entendu (février 391) : on envoie les peltastes d'Iphicrate en expédition contre Phlious et l'Arcadie ; le port de Corinthe sur le golfe de Corinthe, le Léchaion, est réoccupé et les Longs-Murs de Corinthe reconstruits avec l'aide des soldats, des maçons et des menuisiers athéniens (de mars à mai 391 approximativement)[5].

C'est alors (mai-juin 391) qu'est décidée à Lacédémone l'expédition d'Agésilas contre Argos. Or les Argiens, qui devraient chercher par tous les moyens possibles à écarter l'invasion de leur territoire ne mettent pas en avant le « prétexte des mois sacrés ». Donc l'habitude qu'ils ont prise lorsque Agésipolis se présente aux frontières de l'Argolide quatre ans plus tard ne peut l'avoir été que dans l'intervalle : c'est en 390, 389 et 388 que les Argiens ont employé ce procédé efficace pour arrêter les envahisseurs. Les Spartiates témoignaient d'un très grand respect pour la fête do-

1. Xen., *Hell.*, IV, vii, 3, édition Les Belles-Lettres, traduction J. Hatzfeld.
2. Xen., *Hell.*, IV, iv, 19, traduction J. Hatzfeld.
3. Andoc., *Paix*, 41, 24, 27, 26.
4. Andoc., *Paix*, 41 : tout cela dépend de vous, Athéniens, choisissez ce qui vous plaira.
5. Xen., *Hell.*, IV, iv, 15-18.

rienne des Karneia qu'ils célébraient eux-mêmes avec éclat en août-septembre. Sans aucun doute Agésilas, dont la piété nous est connue[1], aurait respecté cette trêve sacrée si elle avait été invoquée. Avant de se résoudre à ne plus en tenir compte, en 387, Agésipolis alla demander au préalable l'autorisation d'agir ainsi aux oracles d'Olympie et de Delphes qui la lui accordèrent[2].

Deux raisons peuvent expliquer le fait qu'à la fin du printemps 391 les Argiens n'ont pas invoqué la trêve sacrée. La première, c'est qu'ils se fiaient encore à l'ἰδία εἰρήνη, la πατρία εἰρήνη selon leur propre terminologie, qui mettait le territoire argien à l'abri de l'invasion. Nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut en penser. La seconde, c'est que la possibilité de déplacer à leur gré la trêve sacrée des Karneia ne leur était pas encore venue à l'esprit.

Dans son commentaire du récit de Xénophon, J. Hatzfeld fait une grave confusion. Il prétend que les Argiens avaient déjà employé cette tactique et utilisé ce procédé en 419 et il renvoie à Thucydide, V, 54. Or, il n'y a rien de semblable dans ce chapitre de Thucydide. Voici le texte : (οἱ Λακεδαιμόνιοι) ἀπῆλθον ἐπ' οἴκου καὶ τοῖς ξυμμάχοις περιήγγειλαν μετὰ τὸν μέλλοντα (Καρνεῖος δ' ἦν μήν, ἱερομηνία Δωριεῦσι) παρασκευάζεσθαι, ὡς στρατευσομένους : (les Lacédémoniens) rentrèrent chez eux, et prévinrent partout leurs alliés de se tenir prêts pour une expédition aussitôt après le mois suivant (c'était le mois Karneios, mois de trêve sacrée pour les Doriens). Ἀργεῖοι δ' ἀναχωρησάντων αὐτῶν τοῦ πρὸ τοῦ Καρνείου μηνὸς ἐξελθόντες τετράδι φθίνοντος, καὶ ἄγοντες τὴν ἡμέραν ταύτην πάντα τὸν χρόνον, ἐσέβαλον ἐς τὴν Ἐπιδαυρίαν καὶ ἐδῄουν[3]. Je traduis avec Zevort : « Dès que les Lacédémoniens furent rentrés chez eux, les Argiens se mirent en marche le quatrième jour avant le commencement du mois Karneios et, considérant ce jour comme tout le temps, ils envahirent le territoire d'Épidaure et le ravagèrent. » Il n'est pas question ici de déplacer la trêve sacrée ; simplement, s'étant mis en marche quatre jours avant le début de cette trêve, les Argiens estiment qu'ils sont en règle, car le jour de leur entrée en campagne n'étant pas un jour de trêve communique ce caractère à tout le reste de l'expédition. On peut tout au plus conclure de ce texte que les Argiens connaissaient l'art de s'accommoder des interdits religieux, ce qui ne nous apprend rien de plus que Xénophon, mais n'a rien de

1. Cf. Xen., *Agés.*, chap. III.
2. Xen., *Hell.*, IV, VII, 2.
3. Pour Thucydide, je cite le texte de l'édition d'Oxford, d'Henry Stuart Jones (1953).

commun avec le déplacement de la date normale du mois Karneios auquel les Argiens procèdent en 387.

C'est par suite de leur cruelle expérience de 391, qui vit le ravage de leurs récoltes et le pillage de leurs campagnes, que les Argiens ont imaginé une manière commode et facile de se mettre à l'abri de l'invasion en déplaçant la trêve à leur gré, selon la date des tentatives d'expéditions lacédémoniennes dirigées contre leur territoire. Le procédé ne pouvait être longtemps efficace ; en dépit de leur piété, après avoir été bernés pendant trois ans, les Spartiates se préoccupèrent de tourner la difficulté, et c'est très aisément qu'Agésipolis obtint en 387 l'accord des oracles d'Olympie et de Delphes pour qu'il ne fût plus tenu compte d'une trêve injustement invoquée.

Tout concourt donc à établir que le « prétexte des mois sacrés » n'a rien à voir avec la πατρία εἰρήνη dont parle Andocide. Mais, si cette paix héréditaire existait vraiment entre Sparte et Argos, pourquoi, tout à coup, les Lacédémoniens ne l'ont-ils plus respectée au printemps de 391?

Je pense que ce changement d'attitude doit se lier à l'échec des pourparlers de Sparte du début de l'hiver 392-391 et au rejet des propositions de paix lacédémoniennes par l'assemblée du peuple athénien en février-mars 391.

Nous trouvons certains indices dans le discours même d'Andocide. L'orateur pose au § 26 du discours *Sur la Paix avec les Lacédémoniens* la question suivante : « Si les Lacédémoniens marchent sur (εἰς) Argos, lui porterons-nous secours ou non[1]? » Puisqu'il n'y a pas eu d'offensive directe contre le territoire d'Argos au cours des quatre années précédentes de la guerre, pour qu'on envisage maintenant l'éventualité d'une expédition dirigée directement contre Argos, c'est qu'un fait nouveau est intervenu, modifiant du tout au tout la situation et pouvant mettre en cause la validité de la précieuse πατρία εἰρήνη qui préservait le territoire argien. Ce fait nouveau ne peut être que la menace formulée, au cours des négociations de Sparte, par les responsables de la politique lacédémonienne, de considérer la πατρία εἰρήνη qui les liait aux Argiens comme rompue par le refus de ceux-ci de souscrire à leurs propositions de paix. Les ambassadeurs athéniens ont pris cette menace

1. ἰόντων δὲ Λακεδαιμονίων εἰς Ἄργος πότερον βοηθήσομεν αὐτοῖς (aux Argiens) ἢ οὔ;

très au sérieux puisque Andocide, qui est l'un d'entre eux[1], en fait état. Les Argiens de leur côté n'y ont vu qu'une raison de plus d'intensifier la guerre ; cette menace ne les a pas fait changer d'avis : ils ne veulent pas renoncer aux avantages de la paix particulière qui écarte les hostilités de leur territoire pour participer à un règlement général dont ils voient seulement qu'il va les empêcher de s'emparer de Corinthe[2]. En outre, ils savent que les traités qu'ils ont conclus avec les Lacédémoniens en tête à tête (à deux parties) n'ont jamais été violés. Ils pensent que cette fois encore la tradition sera respectée ; c'est pourquoi ils attendent avec sérénité la suite des événements et sont complètement pris au dépourvu par l'attaque d'Agésilas.

Andocide utilisa en vain tous les arguments possibles pour faire valoir les avantages de la paix et les inconvénients de la guerre, y compris parmi ces derniers la nécessité d'aider les Argiens si Argos était l'objet d'une attaque directe de la part des Lacédémoniens. Le peuple athénien préféra poursuivre les hostilités et même accroître son effort de guerre.

Les Lacédémoniens attribuèrent une partie de la responsabilité de cette prise de position à l'intransigeance des Argiens et décidèrent de passer de la menace aux actes et de lancer une expédition sur le territoire d'Argos au moment même où pourtant la tournure prise par les événements dans la région de l'isthme de Corinthe rendait nécessaire un prompt redressement de la situation militaire sur ce théâtre d'opérations. Agésilas ne s'attarda pas en territoire argien et, après l'avoir pillé dans toute son étendue[3], il gagna Corinthe où il s'empara des murs reconstruits par les Athéniens. Tout se passait comme si les Lacédémoniens voulaient, en faisant sentir directement les maux de la guerre aux Argiens chez eux, les punir d'avoir fait obstacle à la paix, mais aussi marquer que c'en était fini de la πατρία εἰρήνη qui existait précédemment entre Sparte et Argos. En refusant d'étendre aux autres Grecs le bénéfice de cet état de paix héréditaire, les Argiens avaient perdu le privilège de tenir la guerre éloignée de leur propre territoire.

Qu'entendaient donc Andocide et les Argiens par cette πατρία

1. Philochoros *ap.* Didymos, col. VII, l. 24-27 (édition Diels et Schubart, p. 14).

2. Dans la suite de la guerre les Argiens réalisèrent leur dessein et ne renoncèrent à Corinthe que devant la menace d'une intervention militaire des Lacédémoniens en exécution de la paix d'Antalcidas en 386 : cf. Xen., *Hell.*, V, I, 35.

3. Xen., *Hell.*, IV, IV, 19 : πᾶσαν αὐτῶν τὴν χώραν.

εἰρήνη qui paraît avoir été au centre des préoccupations des négociateurs de l'hiver 392-391?

Notons tout d'abord que l'adjectif πατρία ne peut s'appliquer qu'à une εἰρήνη suffisamment ancienne pour mériter cette qualification d'héréditaire. Remarquons ensuite d'une part qu'εἰρήνη ne signifie pas forcément dans cette expression traité de paix, mais plutôt état de paix[1], et d'autre part que, dans la mesure où nous verrons cet état de paix sanctionné par des traités, il s'agira de traités à deux parties entre Argos et Sparte, comme le texte d'Andocide lui-même nous invite à le comprendre.

Il est exact que, pendant presque tout le ve siècle av. J.-C., un état de paix qui mettait le territoire argien à l'abri d'une invasion lacédémonienne a régné entre Sparte et Argos.

C'est dans les premières années du siècle[2] qu'après sa victoire décisive à Sepeia près de Tirynthe le roi de Sparte Cléoménès parcourut les campagnes d'Argos. Ensuite, on voit bien les Argiens alliés aux Tégéates, aux Athéniens, et en guerre contre Sparte ; les hoplites argiens et les hoplites lacédémoniens se rencontrent face à face sur les champs de bataille en Arcadie, en Béotie, mais non sur le territoire d'Argos ou sur celui de Lacédémone pourtant limitrophes. Une telle situation se prolongeant pendant plusieurs générations pouvait passer à juste titre pour un état de paix héréditaire, une πατρία εἰρήνη.

Cependant, quand les Argiens, réalisant par la violence le synœcisme de l'Argolide, eurent réduit en esclavage la population de Mycènes, alliée des Lacédémoniens, ceux-ci intervinrent. Le territoire argien fut directement attaqué, mais l'armée lacédémonienne d'invasion fut arrêtée à Oinoé, sur la route d'Argos à Mantinée, par les Argiens qu'était venu renforcer un contingent de troupes athéniennes[3]. On ne doit pas exclure que la présence de ces forces étrangères sur le territoire d'Argos ait pu justifier, de la part des Lacédémoniens, un changement d'attitude qui équivalait à une rupture de la πατρία εἰρήνη. Les Argiens vainqueurs ne tentèrent pas d'envahir le territoire lacédémonien et l'on revint à l'état de fait antérieur.

1. Ce fut le sens habituel du mot εἰρήνη jusqu'à la fin du ve siècle : cf. Bruno Keil, ΕΙΡΗΝΗ, *Ber. der sächs. Akad.*, LXVIII (1916), fasc. 4.

2. N. G. L. Hammond dans sa récente *History of Greece* (1959), p. 196, donne seulement comme précision chronologique pour dater la bataille de Sepeia : *vers 495 av. J.-C.*

3. Cf. H. Bengtson, *Griechische Geschichte* (1950), p. 193 : selon cet historien, la bataille daterait de « 460? »; Paus. I, 15, 1, et X, 10, 4, avec le commentaire de Hitzig-Blümmer, *ad loc.* ; E. Bourguet, *R. É. G.*, XXXII (1919), p. 41-61.

En 451, un traité conclu entre Argiens et Lacédémoniens vient sanctionner cet état de fait et lui donner un fondement juridique. Cet instrument diplomatique est le premier que nous connaissions de ces traités conclus à deux parties entre Sparte et Argos évoqués par Andocide. Les termes exacts de cette paix de trente ans ne nous ont pas été conservés, mais nous pouvons déduire de ce que nous lisons dans Thucydide (V, 41) que les Argiens avaient reconnu plus ou moins tacitement aux Lacédémoniens la possession de la Cynurie, annexée au territoire laconien depuis 546 av. J.-C.[1]. Nous savons en tout cas que cette paix de trente ans, au contraire des traités contemporains entre Sparte et Athènes, fut scrupuleusement respectée jusqu'à son terme en 421 et justifia parfaitement la remarque des Argiens, rapportée par Andocide, selon laquelle les traités conclus à deux parties entre Argos et Lacédémone n'ont, en 391, jamais encore été violés.

Thucydide, au livre V de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, narre en détail le déroulement des pourparlers engagés en 420 entre Argiens et Lacédémoniens pour le renouvellement de la paix. Au cours des négociations du début de l'été 420, les Lacédémoniens refusent de soumettre la question de la possession de la Cynurie à l'arbitrage d'une cité ou d'un particulier, mais ils se déclarent prêts à traiter aux mêmes termes que précédemment, c'est-à-dire en 451[2]. Finalement les conditions suivantes sont adoptées : « pour le moment (ἐν τῷ παρόντι) on ferait une trêve de cinquante ans, pendant laquelle il serait permis aux deux peuples de se provoquer au combat pour la possession de cette terre (la Cynurie ou Thyréatide) comme cela avait eu lieu jadis, lorsque chacun des deux partis s'était attribué la victoire, mais il fallait pour cet effet qu'il n'y eût ni peste ni guerre ni à Lacédémone ni à Argos, et *la poursuite ne devait pas s'étendre au delà des frontières de ces deux peuples*[3] ». Les négociations n'aboutirent pas, mais la dernière stipulation est intéressante et doit être rapprochée de cette paix particulière qui, selon Andocide, écarte les hostilités du territoire des Argiens.

Du fait de la rupture des pourparlers, la πατρία εἰρήνη n'était plus valable, et le roi de Sparte, Agis, n'hésita pas à pénétrer à la tête de son armée dans la plaine d'Argos[4]. Il ne s'y livra pas de ba-

1. Hérod., I, 82 ; pour la date, cf. N. G. L. Hammond, *op. cit.*, p. 168.
2. Thuc., V, 41 : ὥσπερ πρότερον.
3. Thuc., V, 41, traduction Bétant.
4. Thuc., V, 59.

taille, deux des chefs argiens étant venus assurer le roi Agis que les Argiens étaient disposés à soumettre les différends à l'arbitrage et à conclure un traité de paix pour l'avenir[1]. Mais c'est seulement après leur défaite à Mantinée et devant la menace d'une invasion de leur territoire, au début de l'automne 418, que les Argiens acceptèrent les ouvertures de paix des Lacédémoniens.

Thucydide nous a conservé le texte des propositions de paix et du traité de paix et d'alliance entre Sparte et Argos qui en fut le résultat. Au centre des propositions de paix nous trouvons la clause suivante : τὰς δὲ πόλιας τὰς ἐν Πελοποννάσῳ καὶ μικρὰς καὶ μεγάλας αὐτονόμως ἦμεν πάσας καττὰ πάτρια[2] : « les cités du Péloponnèse, petites et grandes, seront toutes autonomes, conformément aux coutumes ancestrales ». Le texte du traité définitif porte : ... ταὶ δὲ ἄλλαι πόλιες ταὶ ἐν Πελοποννάσῳ κοινανεόντων τᾶν σπονδᾶν καὶ τᾶς ξυμμαχίας, αὐτόνομοι καὶ αὐτοπόλιες τᾶν αὐτῶν ἔχοντες καττὰ πάτρια δίκας διδόντες τὰς ἴσας καὶ ὁμοίας[3] : « les autres cités du Péloponnèse [autres que Sparte et Argos] (ce traité de paix et d'alliance *étant commun* à toutes) seront autonomes et libres, conservant leur territoire et étant jugées sur le pied d'égalité, conformément aux coutumes ancestrales ». La paix et l'alliance étaient conclues pour cinquante ans ; le texte du traité contenait en trois endroits la formule καττὰ πάτρια « conformément aux usages ancestraux », et l'état de paix qui en résultait méritait incontestablement le nom de πατρία εἰρήνη, état de paix héréditaire, état de paix conforme aux usages ancestraux.

Cet instrument diplomatique présentait pourtant dans l'histoire des relations entre Argos et Lacédémone un caractère de nouveauté indéniable. Le fait majeur, c'était que ce traité, primitivement conçu comme un traité à deux parties entre Sparte et Argos, était proclamé commun à toutes les cités du Péloponnèse. Aussi affirmait-il des principes généraux, acceptables et valables pour toutes ces cités : τᾶν αὐτῶν (χώραν) ἔχοντες : la garantie à chaque cité de son territoire ; δίκας διδόντες τὰς ἴσας καὶ ὁμοίας : l'égalité judiciaire (il s'agit de justice internationale[4]) entre tous les États à l'intérieur du Péloponnèse, enfin, et surtout, la clause d'autonomie

1. Thuc., ibid. : ἑτοίμους γὰρ εἶναι Ἀργείους δίκας δοῦναι καὶ δέξασθαι ἴσας καὶ ὁμοίας... καὶ τὸ λοιπὸν εἰρήνην ἄγειν σπονδὰς ποιησαμένους.
2. Thuc., V, 77, 5.
3. Thuc., V, 79, 1.
4. Nombreux sont les passages de l'œuvre de Thucydide où δίκας διδόναι a ce sens : ainsi Thuc. I, 28, 2 ; I, 140 ; I, 145 ; IV, 118, 6 ; V, 59, 5 ; VII, 18, 3, etc...

de toutes les cités, petites et grandes, qui entraînait toutes les autres.

La paix était complétée par une alliance qui faisait des Lacédémoniens et des Argiens les gardiens, les patrons, les προστάται de la paix et qui leur donnait l'hégémonie à deux sur le Péloponnèse. Cette alliance était ouverte aux autres cités péloponnésiennes, et cela était logique et nécessaire, en ce sens surtout qu'elle impliquait au premier chef un engagement réciproque de non-agression, complémentaire de l'adhésion à la paix ; cet engagement de non-agression était la conséquence directe de la garantie du territoire de chaque cité et de la proclamation de son autonomie. Aux yeux des Grecs, un tel engagement réciproque de non-agression était le complément indispensable de tout traité de paix si l'on voulait que celui-ci ne fût pas une simple suspension d'armes ; ce pacte de non-agression était seul, à leur sens, créateur d'un véritable état de paix.

Les événements de l'année 417 av. J.-C. rendirent ce traité inopérant ; mais il est certain que, lorsque les relations entre Argiens et Lacédémoniens redevinrent normales, c'est-à-dire pacifiques[1], c'est sur les principes conformes aux coutumes ancestrales, tels que les avait définis le traité de l'automne 418, que s'établit un *modus vivendi*. Nous trouvons dans Plutarque un écho des tractations qui eurent lieu à ce moment-là : au cours des discussions relatives au tracé des frontières entre les territoires de Sparte et d'Argos, Lysandre mit fin aux réclamations des Argiens en montrant son épée et en déclarant : « Quand on a cela pour soi, on est le plus éloquent en matière de délimitation de frontières[2] ! » En dépit de l'arrogance de Lysandre, on revint à l'état de paix héréditaire, la πατρία εἰρήνη, qui était encore en vigueur en 392/391 puisque, aux prises depuis 395 sur le territoire de Corinthe, Lacédémoniens et Argiens s'étaient abstenus de s'attaquer à leurs territoires respectifs.

Il est maintenant évident que, si les Spartiates purent considérer que le refus des Argiens d'adhérer à leurs propositions de paix

1. C'est au cours de l'été 414 pour la dernière fois au cours de la guerre du Péloponnèse que les Lacédémoniens ravagent le territoire d'Argos (Thuc. VI, 105) en réplique à un raid argien sur le territoire contesté de la Thyréatide (Thuc. VI, 95), et en 412 que les Argiens participent (à Milet) aux opérations des Athéniens (Thuc. VIII, 25 et 28) pour la dernière fois au cours de cette même guerre.

2. Plut., *Lys.*, XXII : δείξας τὴν μάχαιραν « Ὁ ταύτης » ἔφη « κρατῶν βέλτιστα περὶ ὅρων διαλέγεται ».

de l'hiver 392/391 équivalait de leur part à une renonciation pure et simple aux avantages de la πατρία εἰρήνη, c'est que l'esprit de ces propositions était conforme aux principes de cette πατρία εἰρήνη.

Ce que nous en dit Andocide confirme ce point de vue. En effet, d'après lui, ces propositions de paix comportaient la garantie à chacune des cités grecques de son propre territoire (Andoc., *Paix*, 19 : τὴν ἑαυτῶν (χώραν) ἔχοντες), l'autonomie pour toutes les cités (Andoc., *Paix*, 14 : τὰς γὰρ πόλεις αὐτονόμους αἱ συνθῆκαι ποιοῦσιν), et la jouissance en commun de la mer (Andoc., *Paix*, 19 : τὴν θάλατταν κοινήν). Les deux premières clauses (la troisième étant inutile dans les limites du Péloponnèse) reproduisent très exactement les propositions de paix lacédémoniennes de l'automne 418 dont Thucydide nous a transmis le texte. Ne perdons pas de vue qu'Andocide rend compte de pourparlers préliminaires et que nous ne pouvons présumer ce qu'aurait été le texte définitif. Celui du traité de 418 (Thuc. V, 79) développait à partir de la position de principes que constituait le texte des ouvertures de paix (Thuc. V, 77) les modalités d'application qui résultaient pour les relations entre les États de la presqu'île péloponnésienne de la proclamation solennelle de l'autonomie de toutes les cités, petites et grandes, du Péloponnèse. Il en eût sans doute été de même à l'échelle de la Grèce entière si les ouvertures de paix lacédémoniennes de l'hiver 392/391 avaient été acceptées. Et l'on comprend mieux dans ce contexte l'exclamation d'Andocide : « ils (les Argiens) ne veulent pas que, pour les autres Grecs aussi, la paix devienne héréditaire ! » (*Paix*, 27).

Dans l'analyse qu'il fait du traité argivo-spartiate de 418/417, G. Ténékidès[1] écrit qu'on retrouve dans cet instrument diplomatique les cinq principes fondamentaux sur lesquels repose toute communauté internationale fondée sur le double postulat de l'indépendance des États et de leur soumission à un minimum de règles communes : règles traditionnelles (τὰ πάτρια) ayant leur origine dans un passé lointain (ou supposé tel) ; indépendance (αὐτόνομοι καὶ αὐτοπόλιες) ; égalité (τὰς ἴσας καὶ ὁμοίας) ; intégrité territoriale des cités (τᾶν αὑτῶν ἔχοντες) ; enfin justice internationale pour résoudre les différends entre États (δίκαι).

On peut en déduire que, dans l'esprit de ses auteurs, le traité de 418/417 constituait une sorte de charte des relations interna-

1. G. Ténékidès, *La notion juridique d'indépendance et la tradition hellénique* (Athènes, 1954), p. 18-19.

tionales à l'intérieur du Péloponnèse. Victorieux à Mantinée, ayant prouvé à tous qu'ils n'avaient rien perdu de leur valeur militaire traditionnelle, les Spartiates avaient suffisamment repris confiance en leur propre puissance pour se permettre la modération. Aux Péloponnésiens qui reconnaissaient de nouveau leur hégémonie, les Lacédémoniens, traitant avec les Argiens, rappelaient les principes ancestraux qui devaient leur donner à tous l'avantage de χρῆναι πατρίᾳ εἰρήνῃ, selon l'expression d'Andocide, de bénéficier d'un état de paix héréditaire.

Sparte donnait cet exemple de modération dans le triomphe au moment même où les Athéniens se préparaient à montrer, aux dépens des Méliens, jusqu'à quels excès peut se porter l'impérialisme quand une petite et une grande cité sont seule à seule face à face.

C'était certes une modération calculée que celle des Lacédémoniens après Mantinée. Il reste que le traité de l'automne 418 n'était pas l'expression pure et simple d'un rapport temporaire de forces, mais l'affirmation et la mise en pratique des principes fondamentaux qui résultaient des traditions helléniques en matière de relations entre États. D'ailleurs, l'indépendance qu'il définissait n'était pas une indépendance absolue. Avant toute proclamation de cette indépendance par un acte constituant d'autrui[1] — d'une autre cité ou d'une puissance étrangère au monde des cités grecques — il s'agit d'ἐλευθερία ; le terme αὐτονομία traduit à la fois cette indépendance et sa limitation dans le cadre d'une société organisée des États helléniques, en 418 celle des États péloponnésiens, et il est difficile de le séparer des notions de symmachie et d'hégémonie. Dans le cas du Péloponnèse de 418/417, il est certain que le traité donne un fondement juridique à l'hégémonie de Sparte sur cette partie de la Grèce et réaffirme les principes qui régissent les rapports des Lacédémoniens et de leurs σύμμαχοι péloponnésiens. Argos obtient toutefois, dans les textes tout au moins, une position privilégiée de puissance hégémonique associée.

En 392/391, les Argiens réclament en leur faveur une mesure analogue et moins théorique : la reconnaissance de leur mainmise sur Corinthe. Mais cette démarche était incompatible avec la proclamation de l'autonomie des cités, fondement juridique des propositions lacédémoniennes en 392 comme en 418. Cette autonomie des cités était la pierre angulaire sur laquelle devait s'édifier la

1. Cf. E. Bikerman, *Autonomia — Sur un passage de Thucydide* (I, 144,2), dans *Revue internationale des droits de l'Antiquité*, 3e série, t. V (1958), p. 330 ss.

nouvelle organisation panhellénique de la paix, alors que l'indépendance originelle ou ἐλευθερία, née avec le concept même de πόλις, avait été de tout temps la source des conflits locaux qui n'avaient cessé de déchirer le monde hellénique, entraînant de proche en proche des conflagrations générales : la guerre de Corinthe elle-même n'était-elle pas sortie, en 395, d'une querelle locale entre Locriens et Phocidiens? Dès le ve siècle, la reconnaissance par les grandes cités de l'autonomie des petites était apparue aux hommes d'État de l'époque comme susceptible de constituer un obstacle efficace aux méfaits de l'impérialisme, générateur lui aussi de troubles et de guerres [1].

Ceci nous permet de parvenir à une meilleure compréhension de la position des Argiens au début de 391 : de la charte de 418, ils n'ont retenu, sous le nom de πατρία εἰρήνη, que la clause de non-agression, celle qui met leur territoire à l'abri de l'invasion, mais ils ne veulent absolument pas d'une paix générale qui, étendant au bénéfice de toutes les cités cette clause de non-agression, n'écarte l'invasion du territoire des Argiens que si eux-mêmes s'abstiennent d'attaquer celui des autres. D'où l'opposition, parfaitement justifiée, établie par Andocide entre l'ἰδία εἰρήνη, la paix particulière, la paix égoïste, que les Argiens appellent la paix héréditaire, et celle-là seule qui mériterait à bon droit ce nom, la πατρία εἰρήνη pour tous les Grecs, celle qui est très exactement dans sa dénomination le contraire de l'ἰδία εἰρήνη, la κοινὴ εἰρήνη πᾶσι τοῖς Ἕλλησι : Andoc., *Paix*, 17 : νυνὶ πᾶσι τοῖς Ἕλλησι κοινὴν εἰρήνην... πράττετε καὶ μετέχειν ἅπασι πάντων ἐξουσίαν ποιεῖτε : « aujourd'hui c'est à tous les Grecs que vous préparez une paix générale : vous leur donnez part à tous de tous les avantages [2] » ; et *Paix*, 34 : εἰρήνης δὲ πέρι πρεσβεύοντας κοινῆς τοῖς Ἕλλησι, ἐφ' οἷς ὅρκοι τε ὀμοσθήσονται στῆλαί τε σταθήσονται γεγραμμέναι : « quand on va négocier une paix commune à tous les Grecs, les clauses qui feront l'objet de la prestation des serments et de l'érection des stèles inscrites ». Autre opposition entre ces deux sortes de paix : l'ἰδία εἰρήνη est conclue à deux parties (Andoc., *Paix*, 27), la κοινὴ εἰρήνη engage tous les Grecs (Andoc., *Paix*, 17, 34).

Pour ceux que nous pouvons considérer comme les traditionalistes de Sparte (dénomination purement conventionnelle, mais qui permet de les opposer par exemple à Lysandre), la victoire de

1. Thuc., I, 139, 3 ss.
2. Édition Les Belles-Lettres, traduction G. Dalmeyda.

404 devait signifier l'extension à toute la Grèce des règles qui, définies par le texte du traité argivo-spartiate de 418-417, régissaient les rapports entre les cités péloponnésiennes. Le Péloponnèse, sous la direction des Lacédémoniens, se proposait comme modèle à l'ensemble de la Grèce. La médiation du roi Pausanias en 403 entre les oligarques et les démocrates athéniens témoigne de tendances qui ne semblent pas étrangères aux tenants de cette tradition.

C'est dans cette ligne traditionnelle que le traité de 418/417 entre Lacédémone et Argos, ouvert à toutes les cités du Péloponnèse et valable pour toutes, pouvait apparaître, à ceux qui inspiraient les propositions de paix de 392/391, littéralement comme une κοινὴ εἰρήνη τοῖς Πελοποννησίοις. Il suffisait d'en étendre et d'en adapter les dispositions à l'ensemble de l'Hellade pour créer cette communauté des États helléniques fondée sur l'autonomie des cités qui aurait pour conséquence la pacification générale effective de la Grèce. Le texte de 418 manifestait déjà cette tendance, puisqu'il affirmait que ce traité de paix et d'alliance était commun à toutes les cités péloponnésiennes et qu'il prévoyait la possibilité de faire participer aux avantages du traité les « alliés des Lacédémoniens en dehors du Péloponnèse[1] ».

Naturellement, en raison de l'extension en 392/391 de la paix à tous les Grecs, le pacte de non-agression inséparable du traité de paix deviendrait *ipso facto* un pacte général de non-agression entre tous les États helléniques. La clause τὴν αὑτῶν ἔχοντες complétée par l'engagement réciproque de non-agression souscrit par toutes les cités devait entraîner en bonne logique la stabilisation des frontières de tous les États grecs, frontières qui devenaient intangibles. La guerre indirecte que les Argiens avaient si souvent pratiquée sous le couvert de l'ἰδία εἰρήνη, qui mettait seulement le territoire de Lacédémone et celui d'Argos à l'abri des invasions et des pillages, ne serait plus possible. En outre, la reconnaissance de l'autonomie de toutes les cités éliminait, au moins en théorie, les dangers d'intervention d'un État dans les affaires intérieures des autres et devait consolider l'installation de la Grèce dans la paix. Il y a là l'ébauche de l'organisation que Philippe de Macédoine après sa victoire imposa à la Grèce deux générations plus tard.

Ce qui était fâcheux pour les Lacédémoniens, c'est qu'ils n'avaient pas fait de telles propositions après leur triomphe sur

1. Thuc., V, 79, 2.

les Athéniens en 404 ; l'opinion grecque tout entière avait alors salué la chute d'Athènes comme l'aube de la liberté de la Grèce[1], mais elle avait dû rapidement déchanter : l'impérialisme spartiate se révéla aussi insupportable que l'impérialisme athénien. Unifiée sous l'hégémonie de Sparte, la Grèce l'était aussi dans la crainte, et les Péloponnésiens eux-mêmes devaient faire l'apprentissage de la soumission à une autorité dominatrice qui faisait bon marché des principes solennellement proclamés en 418.

La modération d'un Pausanias et l'appui que ce roi avait reçu en 403 de trois éphores sur cinq attestaient qu'il existait à Lacédémone des hommes et un courant d'opinion opposés à ce déchaînement de l'impérialisme. Mais la voix des modérés fut de moins en moins perceptible et Pausanias lui-même dut finalement s'exiler[2]. Il fallut les revers de la guerre et en particulier la défaite navale de Cnide en août 394, il fallut l'échec de la conférence de Sardes en 393/392 pour que la politique lacédémonienne renouât avec ses traditions de modération. Mais il était trop tard. Compte tenu de ce que les Spartiates avaient révélé d'eux-mêmes douze ans auparavant dans l'enivrement de leur triomphe, leurs interlocuteurs demeuraient sceptiques en les entendant rappeler solennellement les principes traditionnels de la vie internationale hellénique. Ils voyaient dans la reconnaissance de l'autonomie des cités la volonté lacédémonienne d'empêcher des groupements puissants de se constituer en face de Sparte, dans la garantie territoriale proposée une mesure d'opportunité destinée à entraver leurs propres ambitions, par exemple à empêcher les Argiens de s'emparer de Corinthe, dans la proclamation de la jouissance en commun de la mer (τὴν θάλατταν κοινήν, Andoc., *Paix*, 19), c'est-à-dire pratiquement de la liberté des mers, après la bataille de Cnide, une dérision. Les démocrates argiens rappelaient aussi, pour détourner leurs alliés athéniens de traiter, que quelques semaines après la paix de 418/417, la démocratie avait été renversée à Argos et remplacée « par une oligarchie dévouée aux Lacédémoniens[3] ».

Les fâcheux souvenirs laissés par les méfaits de l'impérialisme spartiate étaient trop vivants pour que l'éloquence d'Andocide pût suffire à faire tomber les préventions. C'est en vain que les dirigeants de la politique lacédémonienne avaient pris le parti, en

1. Xen., *Hell.*, II, II, 23.
2. Xen., *Hell.*, III, V, 25.
3. Thuc., V, 81.

392/391, de parler un nouveau langage qui n'était pour eux, au vrai, qu'un retour à leurs traditions : les Grecs n'avaient plus confiance en eux.

Ainsi le texte d'Andocide s'est révélé d'une grande richesse. Il décrit une situation historique réelle que l'orateur a fort bien définie. En dépit du rejet par les Athéniens du plan lacédémonien d'organisation de la paix et quelles que fussent les arrière-pensées que ce plan pouvait dissimuler, le problème demeurait posé en 391 dans les termes employés par Andocide, termes qui, pour l'essentiel, me paraissent valables. Pour que la Grèce des cités fût assurée de survivre dans la liberté, il fallait mettre fin à l'anarchie hellénique, il fallait que *pour tous les Grecs la paix devienne héréditaire* (Andoc., *Paix*, 27).

Sylvain PAYRAU.

UN TÉMOIGNAGE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LES BULLETINS CÉSARIENS

Lorsque, dans les derniers jours de juillet 52/702 au plus tard, Vercingétorix eut renvoyé les débris de sa cavalerie et abandonné son camp extérieur [1], César décida de modifier le système de blocus enserrant Alésia. On délaissa la *munitio* esquissée peu auparavant [2] ; il fut arrêté que l'on établirait, plus près de l'*oppidum*, un fossé à bords droits, de 20 pieds (6 mètres) de large [3], et que le retranchement de base serait construit à 400 pieds (120 mètres) de cette défense avancée [4]. Ces mesures étaient naturelles [5]. César

1. *B. G.*, VII, 71. Sur les conséquences de cette décision, cf. Jacques Harmand, *Qui fut Vercingétorix?* (*Ogam*, n° 37, février 1955), p. 5-6.

2. *B. G.*, VII, 68, 3 ; 69, 6. Les manuscrits diffèrent quant à l'indication de sa longueur : l'ensemble de la classe β et la première main du *Parisinus*, dans la classe α, donnent *X milia passuum*, les autres éléments de la première classe *XI milia*. Cf. L. A. Constans, éd. du *De Bello Gallico* (Paris, Les Belles-Lettres, 1947), II, p. 261. On attribue trop souvent ces chiffres à la contrevallation définitive ; cf. en dernier lieu le R. P. Noché, *Ogam*, n°s 56-57, avril-juin 1958, p. 107, n. 3.

Les fouilles du Second Empire permettraient de reconstituer une ligne accrochée à mi-pente des coteaux. La bibliothèque du Musée des Antiquités nationales possède, sous le n° 24 de son inventaire, un recueil manuscrit inédit comprenant trente-cinq plans au 1/2.500e, 1/2.000e, 1/500e, un plan d'ensemble au 1/10.000e et plusieurs centaines de figurations de points de fouille au 1/100e, représentant l'ensemble des travaux d'Alise-Sainte-Reine, d'avril 1861 à août 1862. Il a été offert au Musée par la Commission de la Topographie des Gaules. Je l'ai fait connaître à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 25 mars 1960 et à la Société nationale des Antiquaires de France le 30 mars 1960. Il sera cité *infra* comme *Plans de la Commission.* Ce recueil est spécialement riche en informations sur les éléments regardés comme appartenant à la contrevallation primitive, découverts au-dessus du vallon du Rabutin et sur les collines de Flavigny et de Bussy ; cf. les plans n°s 14-16, 20-21, 24-26, 29, 31-36. Cf. aussi V. Pernet, *Pro Alesia*, 1907, n° 10, avril, p. 158 ; n° 16, octobre, p. 249 ; n°s 17-18, novembre-décembre, p. 279-280 ; les plans de *Pro Alesia*, n°s 59-60, mai 1911-juin 1914, pl. CXX ; J. Carcopino, *Histoire romaine*, coll. Glotz, t. II, 2, 3e éd., Paris, 1943, pl., après la p. 824 ; A. Colombet, *A la recherche d'Alésia. Alaise ou Alise?* (Dijon et Pontarlier, 1952), pl. III. Cf. *infra*, p. 41, n. 1.

3. *B. G.*, VII, 72, 1.

4. *B. G.*, VII, 72, 2 : *Reliquas omnes munitiones ab ea fossa pedes quadringentos reduxit.* Il n'y a de discordance entre les manuscrits ni sur le substantif *pes* (toutefois la classe β donne *pedibus*) ni sur le chiffre (cf. Constans, *op. cit.*, II, p. 263).

5. « ... pour des ouvrages considérables... l'économie est une question de premier ordre. Par suite les solutions adoptées par les ingénieurs de tous les temps ont toujours été celles qui satisfont aux données du problème avec le moins de dépense possible » (A. de Rochas d'Aiglun, *Principes de la fortification antique...*, Paris, 1881, p. 11-12).

n'avait conçu ses travaux primitifs qu'en fonction des cantonnements celtes hors de l'*oppidum* ; les investissements réalisés par lui semblent avoir été, normalement, à court rayon. Ainsi, en 49/705, devant Corfinium et Brundisium[1], en des cas où il ne s'agit cependant, comme à Alésia, que d'*obsessio*, non de la préparation d'une *oppugnatio* avec artillerie[2].

Mais les découvertes alisiennes du Second Empire ne correspondent pas aux indications du *De Bello Gallico*. Dans la plaine des Laumes, unique secteur où se rencontre le fossé de 20 pieds[3], la contrevallation, *sensu stricto*, a été retrouvée aux distances suivantes de cet obstacle initial : 900 mètres, à l'est du camp I ; 600 mètres sur l'axe de la voie romaine du nord-ouest ; 500 mètres sur l'axe de la voie romaine du sud-ouest ; 200 mètres à l'extrême sud[4].

* * *

Cette discordance entre le texte césarien et les résultats des fouilles fut, dès les années 1860, l'un des principaux arguments de l'opposition à l'identification d'Alise-Sainte-Reine et d'Alésia[5].

1. Pour Corfinium, *B. C.*, I, 16, 3 : *Caesar... ad oppidum constitit juxtaque murum castra posuit.* Sur ce camp va se greffer la contrevallation de I, 18, 6 ; le *complexus* sera si proche de la ville, au moins localement, que l'on pourra se parler de l'enceinte à la *munitio* (cf. I, 22, 1). D'après les recherches de Stoffel sur le terrain (cf. *Histoire de Jules César. Guerre civile*, Paris, 1887, t. I, p. 240-243, *Atlas*, pl. 2) dont les résultats sont d'ailleurs partiellement conjecturaux, la distance moyenne entre la muraille et le blocus était de 400 mètres.

Pour Brundisium : *B. C.*, I, 25-28. D'après Stoffel, *op. cit.*, t. I, p. 249, *Atlas*, pl. 3, l'écartement entre la contrevallation césarienne et le front de terre aurait été de 300 à 550 mètres.

Il y a, à Alésia, 1.000 mètres entre la pointe ouest du plateau du mont Auxois et le fossé de 20 pieds ; mais la force et la longueur des pentes justifient largement un tel dispositif.

2. Je ne ferai pas état, ici, des travaux contre Marseille (*B. C.*, II, 1-2, 8-16) qui relèvent de ce dernier type. Il est regrettable que les contrevallations établies devant Vellaunodunum des Sénons (*B. G.*, VII, 11, 1) et Thapsus (*B. Afr.*, LXXIX, 1 ; LXXX, 2) n'aient pas été retrouvées.

3. Cf. *infra*, p. 35, n. 2.

4. Cf. le plan dans Napoléon III, *Histoire de Jules César*, éd. in-8°, Paris, Plon, 1865-1866, *Atlas*, pl. 25 (édition différente de celle, in-folio, de l'Imprimerie impériale, des mêmes dates, avec pagination autre, planches en couleur et intégrées au texte) ; ce plan est reproduit dans A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, t. I, Paris, 1931, après la p. 216. Sauf pour la contrevallation primitive (cf. *supra*, p. 31, n. 2) et en réservant les questions abordées p. 38, n. 4, et p. 41, n. 3, c'est le seul document imprimé auquel il convienne de se reporter, au moins pour les travaux romains reconnus.

Sur les conditions de découverte du fossé de 20 pieds, cf. la lettre de Stoffel à Saulcy, du 25 novembre 1864, accompagnée d'un croquis et publiée par S. Reinach in *R. A.*, janvier-juin 1907, p. 332.

5. Peut-être la protestation la mieux construite est-elle celle d'un tenant d'Izernore, dans l'Ain, F. Butavand, *La vérité sur Alésia* (Paris-Limoges-Nancy, 1933), p. 8-10, 19. Mais, depuis quatre-vingt-dix ans, personne n'attaque l'œuvre des fouilleurs de l'empereur

Par suite, ceux qu'avaient convaincu les travaux de la Commission des Gaules, puis de Stoffel, entreprirent de concilier *B. G.*, VII, 72, 2, avec les témoignages archéologiques.

C'est ainsi que l'on a essayé de soutenir à tout prix la réalité de l'espacement 400 pieds, dans le cadre de ces témoignages ; et ce fut le cas de W. C. Compton[1].

On s'est demandé si la distance ne devait pas être mesurée entre le fossé de 20 pieds et des travaux différents de ceux que décrit *B. G.*, VII, 72, 3-4[2]. Mais VII, 72, ne mentionne que deux lignes : l'avant-fossé rectangulaire, la contrevallation proprement dite[3].

Napoléon III n'a pas su sortir d'indécision. En un endroit de son *César*, il dit « quatre cents pieds » ; en un autre, il adopte la correction qui, après lui, fera fortune : « 400 pas[4] ».

Celle-ci est admise par von Kampen comme une restitution qui va de soi[5], vu l'écartement des lignes retrouvées. « 400 pas (592 mètres) », dit E. Desjardins[6]. Pour C. Jullian, l'archéologie « justifie la conjecture souvent proposée, *passus* au lieu de *pedes*... conjecture justifiée par le τρία στάδια de la version grecque des Commentaires[7] ». En conséquence, M. A. Grenier n'hésitera pas à écrire que la donnée archéologique « correspond bien aux 400 pas donnés par plusieurs manuscrits[8] ». Finalement, le R. P. Noché déclare : « L'hypothèse 400 pas n'a rien d'absurde... Elle est d'autant plus plausible que César donne toujours les distances tant soit peu notables en pas et réserve les pieds aux ouvrages faits de main d'homme. Ainsi, à maintenir la leçon 400 pieds, on aurait un

sans brandir l'équivoque des 400 pieds. En dernier lieu, cf. A. Delacroix et P. Jeandot, *La bataille d'Alésia. Les retranchements d'Alise-Sainte-Reine*, dans *La République de Franche-Comté*, 2 octobre 1951.

1. *At either end the 20 feet ditch is no more than 400 feet in front of the other fortifications*, écrit-il dans *Caesar's Seventh Campaign in Gaul* (Londres, 1889), p. 105, phrase citée par T. Rice Holmes, *Caesar's Conquest of Gaul* (2e éd., Oxford, 1911), p. 808, qui, lui-même (*Ibid.* et p. 172), situe la contrevallation proprement dite *about four hundred yards* (365 mètres environ) *behind the ends* (du fossé de 20 pieds)... *but bending outwards*.

2. En dernier lieu, A. Colombet, *op. cit.*, p. 42 et pl. 2, fig. 2.

3. La dissociation, imaginée par le R. P. Noché, *op. cit.*, p. 111-113 ; *La bataille d'Alésia* (Moulins, 1949), p. 13-15, du double fossé et de l'*agger* de la *munitio* ne changerait rien à la chose. Cette restitution est d'ailleurs vraisemblablement irrecevable en elle-même.

4. T. II, p. 303, 319.

5. *Quindecim ad Caesaris de B. G. Comm. Tabulae*, Gotha, s. d., XIII.

6. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, t. II : *La conquête* (Paris, 1878), p. 699.

7. *Histoire de la Gaule*, III : *La conquête romaine et les premières invasions germaniques* (Paris, 1920), p. 510, n. 4.

8. *Op. cit.*, t. I, p. 216. Cf. *supra*, p. 31, n. 4. *Passus* n'est qu'une *emendatio* de Guischardt, *Mémoires militaires sur les Grecs et les Romains* (La Haye, 1758), I, p. 233.

exemple absolument insolite d'emploi de ce mot appliqué à une distance notable. Cette considération suffit à elle seule[1]. »

On a également cherché une conciliation de *pes* et de *passus*. M. J. Carcopino s'est représenté « une longueur variable qui n'était ni inférieure à 400 pieds (120 mètres) ni supérieure à 400 pas (600 mètres)[2] ».

Il est même arrivé à tels érudits de ne plus se retrouver dans les différences de supputations. Ce fut, semble-t-il, le cas de Schulten[3].

* * *

Mais la correction *passus* est-elle recevable? Que dit le contexte du *Corpus Caesarianum*? Sans doute *B. C.*, I, 41, 3, indique-t-il 400 pas entre le camp de César et le camp afranien d'Ilerda; *B. C.*, I, 43, I, environ 300 pas pour l'écartement entre Ilerda et le camp d'Afranius; alors que *B. C.*, I, 82, 4 donne *pedum milibus duobus*, lorsqu'il s'agit de l'espace entre les camps ennemis, à la veille de la capitulation du Sicoris. César semblerait ainsi employer indifféremment *passus* et *pes* pour des mesures d'ordre tout à fait comparable. Mais, dans tous ces cas, il ne s'agit que d'aires extérieures à des ensembles de travaux. Au contraire, calculant les éléments de ceux-ci, *B. G.* comme *B. C.* emploient toujours le mot « pied », jusqu'à concurrence de quatre ou cinq mille mètres; ainsi pour l'*agger* d'Avaricum[4], l'éloignement des deux faces du dispositif césarien, au sud du blocus de Dyrrachium[5], la contrevallation romaine contre les Atuatuques[6] et celle des Éburons et Nerviens contre Q. Cicéron[7]. Cette règle ne s'applique donc pas, évidemment, aux *munitiones* hors série, aux circuits fortifiés exceptionnels[8]. Mais, comme l'a remarqué F. Butavand, « les Ro-

1. *Les travaux de siège de César devant Alésia, XX*e *Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes*, 23-26 juin 1949, publication de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, p. 49; cf. *Ogam, loc. cit.*, p. 109.

2. *Op. cit.*, p. 828. M. Carcopino a depuis lors pratiquement admis la thèse *passus* : cf. *Alésia et les ruses de César* (Paris, 1958), p. 60-62, 66, n. 79.

3. *Caesar legt den Schutzgraben 400 Schritt = 120 m.* (sic) *vor die eigentliche Linie* : cf. *Numantia, Die Ergebnisse der Ausgraben, 1905-1912*, t. III : *Die Lager des Scipio* (Munich, 1927), p. 26.

4. *B. G.*, VII, 24, 1 : *pedes CCCXXX.*

5. *B. C.*, III, 63, 1 : *intermisso spatio pedum DC.*

6. *B. G.*, II, 30, 2 : *pedum in circuitu XV milium.* On notera toutefois que les manuscrits de la classe β donnent : $\overline{p}$ *XII*, cf. Constans, *op. cit.*, I, p. 68.

7. *B. G.*, V, 42, 4 : *milium pedum XV.*

8. Interdiction des passages du Rhône aux Helvètes (*B. G.*, I, 8, 1); *munitio* primitive (cf. *supra*, p. 31, n. 2) et circonvallation (*B. G.*, VII, 74, 1) d'Alésia, contrevallations de Dyrrachium (*B. C.*, III, 44, 3; 63, 4).

mains avaient des mesures itinéraires, le mille et le pas, pour les distances à parcourir, chemins ou lignes, et ils avaient des mesures usuelles pour les dimensions des ouvrages et des travaux[1] ».

En dernière analyse le mot *pes*, seul, convient à *B. G.*, VII, 72, 2.

On a vu plus haut, d'ailleurs, quelles étaient les habitudes de César en matière de blocus. Et, surtout, en se référant au croquis (fig. 1), on s'apercevra que la position 400 pieds, indiquée en traits



FIG. 1. — ALÉSIA. PROJET ET RÉALISATION DE LA CONTREVALLATION DÉFINITIVE

AA : Fossé de 20 pieds.
BBB : Localisation approximative de la section non réalisée du plan primitif (position 400 pieds).
C...C : Contrevallation retrouvée.
Le caractère surajouté de la contrevallation définitive, aux Laumes, est évident.

discontinus à l'est des Laumes, s'insère dans un tout homogène.

La conjugaison du fossé de 20 pieds et des deux rivières détermine un circuit défensif à 570 mètres en moyenne du plateau d'Alésia[2]. De même la combinaison de la contrevallation, telle qu'elle existe, parallèlement à l'Oze et à l'Ozerain et au travers

1. *Op. cit.*, p. 9.

2. Il est difficile de savoir si cette première ligne se fermait à l'est. Suivant le plan donné dans *Pro Alesia*, n°s 59-60, MM. Carcopino et Colombet, *op. cit.*, plans cités, restituent en fossé de 20 pieds la partie centrale du fossé marqué Q R par Napoléon III et considéré par lui comme une défense gauloise. Pernet n'indiquait là (*Pro Alesia*, n°s 37-38, juillet-août 1909, p. 556) qu' « un fossé triangulaire... de 2 mètres de profondeur » ; les *Plans de la Commission*, n°s 17-18 révèlent un ouvrage d'une profondeur toujours inférieure à 2 mètres, dont la largeur n'excède jamais 3^{m}30 et qui est, en profil, tantôt triangulaire, tantôt à fond plat ou en double rainure, avec bords évasés. Il faut, de toute façon, admettre que, si ce fossé existait en 52 avant notre ère, il constituait pour les Romains, quelle que soit son origine, une protection avancée.

du Pennevelle, avec la position 400 pieds théorique de l'ouest, inscrit sur le terrain un second circuit, à 850 mètres en moyenne de la rupture de pente délimitant l'*oppidum*. Le *reduxit* de *B. G.*, VII, 72, 2, est entièrement justifié, si l'on compare avec les travaux primitifs de VII, 69, 6-7 ; soit que l'on mesure ces derniers sur les lignes de mi-pente, ce qui donne une distance moyenne de 1.300 mètres à partir de l'enceinte d'Alésia, soit qu'on se base sur la ligne des camps, ce qui porte cette distance à 2 kilomètres.

Jullian, dans la même note[1] où il admettait pratiquement la correction *passus*, avait d'abord donné une explication intéressante de la position 400 pieds : « Cette distance, 120 mètres, correspond, je crois, à la portée des machines dont disposait César. » On est tenté de se rallier à ce point de vue.

Le *De Bello Civili* paraît en fournir une justification. Durant le blocus de Dyrrachium, en 48/706, on voit Pompée disposer son armée en avant du retranchement, de façon que l'artillerie armant celui-ci protège l'ensemble du dispositif[2]. Or les restitutions de Stoffel, qui comptent parmi les mieux fondées, donnent aux ordres de bataille classiques du temps de César une profondeur d'un peu moins de 400 pieds[3].

Sans doute l'époque romaine a-t-elle connu des machines dont la portée excédait 120 mètres[4]. Mais l'artillerie de César, en Gaule chevelue, paraît, d'après le témoignage de *B. G.*, n'avoir comporté qu'un matériel relativement léger, sans lithoboles[5]. Il est d'ailleurs possible que les capacités extrêmes des engins césariens aient dépassé 400 pieds ; peut-être l'objectif visé était-il, non seulement l'ennemi franchissant la ligne avancée, mais encore les embouteil-

1. *Supra*, p. 33, n. 7 ; cf. également Id., *Ibid.*, p. 512.

2. *B. C.*, III, 55 (56), 2 : *Pro castris... ut tertia acies vallum contingeret, omnis quidem instructus exercitus telis ex vallo abiectis protegi posset.* Il ne peut évidemment s'agir que des *tela* de machines.

3. *Op. cit.*, *Atlas*, pl. 8, 14 *bis*, 17 *bis*.

4. Le maximum paraît être représenté par ces engins qui, lors du siège de Jérusalem par Titus, auraient lancé des pierres à deux ou trois stades, c'est-à-dire 400 à 500 mètres (Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, V, 6, 18 ; cf. Stoffel, *op. cit.*, t. I, p. 302 ; S. Toy, *A History of Fortification*, Londres, 1955, p. 51). On se reportera à l'article *Tormenta* dans Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, spécialement p. 366 et 371, pour les expériences de Napoléon III à Saint-Germain-en-Laye et de Schramm à la Saalburg.

5. Les « boulets » de pierre trouvés en assez grande quantité autour d'Alésia (cf. Pernet, *Pro Alesia*, nº 10, avril 1907, p. 158 ; nºˢ 31-32, janvier-février 1909, p. 473-475), dont le Musée des Antiquités nationales possède un certain nombre d'exemplaires (cf. S. Reinach, *Catalogue illustré du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye*, t. II, Paris, 1921, p. 125), me semblent devoir être considérés comme des projectiles à main (cf. *B. C.*, III, 63, 7). Sur les projectiles de machines, cf. *B. G.*, VII, 25, 2 ; 81, 6 ; VIII, 14, 5 ; 41, 6.

lages des vagues d'assaut provoqués, fatalement, par cet obstacle, sur son côté extérieur.

Une telle adaptation d'un ouvrage à une capacité de tir ne serait probablement pas unique dans les travaux d'Alésia. L'analyse de *B. G.*, VII, 73, 2-9, me semble permettre de restituer la zone des pièges, telle qu'elle y est décrite, à son maximum sans aucun doute, avec une largeur de 25 à 30 mètres. Et les expériences balistiques faites sur l'ordre de Napoléon III, en utilisant des traits semblables aux *pila* retrouvés dans les fossés d'Alésia, donnent à ces armes une portée de 30 mètres [1].

On remarquera enfin que l'intervalle 400 pieds, loin de présenter un caractère d'insuffisance, était sans doute d'une importance anormale par rapport aux habitudes du temps. Philon de Byzance (IIe siècle avant notre ère), dont César a très probablement connu l'œuvre, donne le conseil suivant dans le *Traité de fortification* de son *Encyclopédie mécanique* [2] : « Dans toutes les fortifications il ne faut pas creuser moins de trois fossés. Le premier doit être à un plèthre (100 pieds) du rempart, le second à quarante coudées (60 pieds) de celui-ci [3], le troisième à la même distance du second », soit un rayon de 220 pieds seulement. Augmentant ce rayon de 80 %, César réalisait donc vraisemblablement ce qui était alors à ses yeux un plan-limite, mais lui permettait d'établir, on l'a vu, un ensemble très cohérent.

Et pourtant, l'archéologie démontre qu'il ne s'en est pas tenu là. Quelles furent les raisons du dernier avatar de la contrevallation occidentale?

* * *

L'étude des fortifications de campagne, à travers les âges, ne révèle guère que deux motifs de déplacement des positions retranchées, une pression trop forte de l'adversaire ou l'inadaptation au terrain.

Même avec une large interprétation des sorties celtes mentionnées par *B. G.*, VII, 73, 1, il ne semble pas que le premier mobile soit à retenir ici. On a vu plus haut que la position 400 pieds re-

1. Cf. Verchère de Reffye, *Les armes d'Alise*, Paris, 1864, p. 10-11.
2. P. 44 de la traduction Graux-Rochas, dans Rochas, *op. cit.* On notera que Philon dit par ailleurs (Rochas, p. 41) qu'il faut fortifier un camp comme une ville, lorsqu'on s'attend à y être assiégé; sur Philon, en dernier lieu, Toy, *op. cit.*, p. 30-31.
3. Ce mot désigne évidemment le premier fossé.

présentait originellement un tout, enserrant l'oppidum à une distance à peu près constante. Or le secteur de l'ouest, entre les rivières, a seul varié ; dans les vallées l'obstacle de base est demeuré à l'écartement prévu des avant-défenses, représentées pour ces zones par les cours d'eau. Chose remarquable, la portion artificielle de ces avant-défenses, le fossé de 20 pieds, n'a pas suivi le recul de la contrevallation proprement dite, du moins ne s'est aucunement modelée à 120 mètres de distance sur l'état définitif de cette dernière. Tout cela milite contre une influence déterminante de l'ennemi sur la transformation du plan césarien ; car une telle contrainte se serait fait sentir au delà du secteur des Laumes et, dans celui-ci, plus profondément.

Il faut donc se tourner vers le second motif, l'obstacle du sol ; il paraîtrait donner assez facilement la clef de l'énigme.

Le mont Auxois pousse très loin vers l'ouest sa limite absolue. La *planities* décrite par *B. G.*, VII, 69, 3, ne commence réellement que sur le méridien le plus occidental du camp K de Napoléon III. L'aire déterminée aujourd'hui par la voie ferrée Les Laumes-Avallon, la route des Laumes à Darcey et l'Ozerain est occupée, quasi intégralement, par un terrain déclive outrepassant même légèrement le chemin de fer, qui présente un « passage en dessous... au croisement du chemin vicinal d'Alise à Venarey[1] ». Cet « épaulement de terrain[2] », ces « pentes allongées qui de ce côté forment la base de la montagne[3] » ne fourniraient-ils pas l'explication de la divergence entre *B. G.*, VII, 72, 2, et les résultats archéologiques?

En effet, pour un observateur placé sur les hauteurs du nord ou du sud-est, la topographie « des Laumes » tend à s'uniformiser[4]

1. J. Fornerot, *Les fossés de César remis au jour dans la plaine des Laumes, Pro Alesia*, nos 22-23, avril-mai 1908, p. 343. L'érosion a sculpté ce dos d'âne, intermédiaire entre le mont Auxois et les Laumes, dans l'assise calcairo-marneuse du lias moyen, socle de toute la région. Le passage en dessous l'entaille. Entre le chemin d'Alise à Venarey et la route les Laumes-Darcey existe un placage d'éboulis, superposé à un dépôt d'alluvions anciennes. La limite vraie de la *planities* se situe là où le lias disparaît sous les alluvions modernes apportées par les rivières, cf. la carte géologique de France au 1/80.000e feuille Dijon.

2. Fornerot, *op. cit.*, *loc. cit.*

3. Duc d'Aumale, *Alésia, Étude sur la septième campagne de César en Gaule* (Paris, 1859), p. 209.

4. La cartographie d'Alésia rend très imparfaitement, d'habitude, les nuances topographiques de cette zone ; seule la nouvelle carte d'état-major au 1 : 25.000e Montbard no 5-6, tirage de mai 1956, donne un relief exact ; mais, généralement, les cartes archéologiques sont erronées. Le plan de Napoléon III, *op. cit.*, suivi par l'édition classique Benoist-Dosson du *B. G.* (Paris, 1899), p. 463, par Rice Holmes, *op. cit.*, plan après la p. 168, par l'édition critique de L. A. Constans citée *supra*, II, plan *in fine*, arrête la pente sur le méridien du fossé oriental du camp K, à mi-distance à peu près de la position 400 pieds et du chemin de fer ; encore ne le figure-t-il que dans la partie centrale du quadrilatère voie ferrée-route du nord-Ozerain défini plus haut. Le plan de Constans, *Guide illustré des*

Ne faudrait-il pas envisager que César et ses *praefecti fabrum* aient établi le plan de resserrement des travaux en se postant soit vers la rupture de pente au nord-ouest du camp A, soit vers le rebord sud du Réa, peut-être vers ces deux points successivement ; n'obtenant ainsi qu'une vision imparfaite de l'interfluve Oze-Ozerain?

Le contexte général du *Corpus Caesarianum* n'infirme en aucune façon l'hypothèse d'un tel empirisme [1] ; elle paraît spécialement vraisemblable si l'on songe à l'absence d'esprit mathématique, au sens moderne du mot, d'une œuvre théorique comme le *Traité* de Philon de Byzance, déjà invoqué.

Il est donc admissible que les choses se déroulèrent de la façon suivante. On avait tablé sur une prolongation de la *planities* jusqu'à environ 300 pieds à l'ouest de l'avant-fossé. Une fois les hommes au travail, l'inconvénient intrinsèque du tracé 400 pieds apparut automatiquement : la pente, à 120 mètres à l'ouest du fossé de 20 pieds, demeurait telle qu'il serait impossible d'établir l'*agger ac vallum XII pedum* (3m60), de *B. G.*, VII, 72, 4, à angle droit avec le sol extérieur. L'angle aigu qui se dessinerait, en réalité, favoriserait le tir de l'ennemi et peut-être, même, annihilerait totalement la position défensive romaine. Il est un point du système d'Alésia, le camp mentionné par *B. G.*, VII, 83, 2-3 [2], où une telle situation n'avait pu être évitée. César marque nettement combien la chose était regrettable ; il ne pouvait, de toute évidence, en admettre la répétition dans le secteur essentiel de l'ouest.

Campagnes de César en Gaule (Paris, 1929), p. 97, ne pousse pas les hachures au delà du site de la position 400 pieds-centre ; ceux de *Pro Alesia*, nos 59-60, pl. CXX, du général Jordan, *César et Attila en Gaule, trois énigmes historiques* (Paris, 1947), croquis no 4, de M. A. Colombet, *op. cit.*, pl. III, les limitent au bord oriental du fossé de 20 pieds ; celui de M. Carcopino, *Histoire romaine*, II, 2, après la p. 824, ne les trace pas au delà du méridien Moulin de Bèze-« *castellum* 6 » de Napoléon III, de sorte que le fossé de 20 pieds est figuré complètement en terrain plat. Il en est de même dans la récente traduction allemande du *De Bello Gallico* par V. Stegemann (Brême, s. d.), carte 11 après la p. 288 ; dans *Westermanns Atlas zur Weltgeschichte, Teil I : Vorzeit und Altertum* (Berlin, 1956), p. 29, carton V ; chez le R. P. Noché, *Ogam*, nos 56-57, p. 106, fig. 1. Quant au croquis de G. Veith, *Geschichte der Feldzüge C. Julius Caesars* (Vienne, 1906), Beilage 17, il fausse l'image des rapports entre relief et travaux.

1. Cf. notamment *B. C.*, III, 43 et sq. ; *B. Afr.*, XXXVIII, 2 ; LI, 1.

2. C'est, me semble-t-il, le camp G de Napoléon III. Pratiquement les plans archéologiques mentionnés *supra*, p. 38, n. 4, ne rendent pas compte de son assiette réelle, sauf ceux de Benoist-Dosson, de l'*Atlas* Westermann et, dans une certaine mesure, de *Pro Alesia*, nos 59-60. Par contre le plan-relief du Musée des Antiquités nationales, Salle XIII, disparu en 1958 (cf. R. Lantier, *R. A.*, 1958, octobre-décembre, p. 178), commentait efficacement *B. G.*, VII, 83, 2-3, et ses suites : tout le front occidental et la moitié au moins de l'aire castrale se trouvent sur une pente fortement inclinée. Exécuter un nivellement comparatif du camp G et de la position 400 pieds serait intéressant. Le « camp D » de la restitution classique paraît exclu du seul fait de l'incontestable occupation romaine du Rea (cf. *infra*).

Il est bon de noter que, si nous avons des indications de longueur pour le blocus primitif et la circonvallation[1], il n'en existe aucune pour la contrevallation. On se demandera si, dès le moment où fut envisagée la position 400 pieds, il n'y eut pas discussion, parmi les cadres, sur les possibilités de sa réalisation et si le blanc de VII, 72, quant au périmètre de la *munitio*, ne résulte pas, dans une certaine mesure, de cette incertitude.

Je viens de définir l'ouest des travaux comme un secteur essentiel. Lorsque l'on analyse, segment par segment, le *complexus* d'Alésia, tout révèle l'attention spéciale accordée par le proconsul aux Laumes et à leurs dépendances, directes ou indirectes. Il prévit, sans conteste, dès le premier instant, que la lourde structure de l'armée de secours obligerait celle-ci à préférer l'attaque des fronts de plaine et que, par suite, les gens de l'*oppidum* se trouveraient incités à porter leurs efforts dans les mêmes directions. Ce n'est pas une exagération que de délimiter, absolument pour la circonvallation, relativement pour la contrevallation, deux portions contrastées dans le blocus d'Alésia ; elles se balancent de part et d'autre d'un axe oblique que, sur les bases du Second Empire, on mènera du *castellum* 18, au nord, à l'intervalle entre les camps A et B, au sud ; la force des réalisations, à l'ouest de cet axe, s'oppose de façon frappante à la médiocrité des défenses des fronts orientaux.

Ainsi ne faut-il pas s'étonner que César ait utilisé, au maximum, les leçons de l'erreur des 400 pieds. D'ailleurs, la contrevallation retrouvée a une longueur de 11.900 mètres, il semble qu'avec le tracé primitivement envisagé elle en aurait eu 11.250 ; l'augmentation reste dans des limites modérées.

Ceci posé, les principes d'établissement de la ligne définitive sont parfaitement compréhensibles. On s'est appliqué 1) à la maintenir absolument en terrain plat, 2) à la dessiner en fonction du bord extrême du dos d'âne des Laumes-est. Ces deux traits constituent la plus certaine de ses oppositions avec le projet originel ; car, étant donné l'inflexion du fossé de 20 pieds, il est permis de penser que la position 400 pieds aurait présenté une courbe du même type que son avant-défense. Outre cette volonté de tenir compte, absolument, du modelé du sol, il doit y avoir, dans le V très frappant inscrit par la contrevallation des Laumes, des intentions balistiques ; il crée, en effet, à sa pointe, un cul-de-sac[2].

1. *B. G.*, VII, 69, 6 ; 74, 1. Cf. *supra*, p. 31, n. 2.

2. Ce dispositif angulaire s'oppose nettement au front aplati du secteur parallèle de la

Et tout ceci paraît être, en même temps, la conséquence d'installations préexistantes ; car l'obstacle de base, rejeté de l'épaulement de l'est, s'est finalement stabilisé, selon toute vraisemblance, en fonction aussi de la ligne des camps H, I et K, lesquels doivent remonter aux premiers jours du blocus et ont constitué, réellement, le patron du modèle définitif. Eux-mêmes, d'ailleurs, n'étaient probablement point des créations *ex nihilo*. A mon sens, et pour n'en rien dire de plus ici, il n'est peut-être pas un seul des camps de César, autour d'Alésia, qui ne soit à l'origine une enceinte de ferme ou de parc à bétail gaulois, renforcée, plus ou moins graduellement, par les travailleurs romains, mais sans modification des tracés primitifs[1].

La transformation du front interne occidental pourrait avoir eu diverses répercussions. Les rapports de la contrevallation et de la circonvallation ont dû spécialement s'en ressentir. Avec la position 400 pieds, il ne fallait pas songer à l'écartement de 330 pieds maximum entre les lignes qui semble avoir été la règle dans tous les secteurs de plaine et de vallée et y permettait un inter-appui facile ; ou bien on était dans l'obligation, soit d'abandonner les camps des Laumes, soit de les laisser en l'air[2]. Le déplacement de l'obstacle de base intérieur conciliait ici les contraires.

D'un autre point de vue, les deux tracés, une fois établis aux abords orientaux des camps H, I, K, se sont trouvés prendre le mont Rea par le travers. Ceci, également, doit avoir eu ses avantages. En effet, dessinons la position 400 pieds et supposons le double front disposé de part et d'autre d'une voie de rocade conçue selon les proportions définitives. Nous voyons alors la circonvallation décrire un angle rentrant vers l'ouest-sud-ouest de ce que Napoléon III appelle, à tort ou à raison, le camp D. Car il est impensable que César n'ait pas occupé *toute la partie du Rea au sud de l'étranglement séparant la combe de Ménétreux du vallon de Grésigny*[3]. De sorte qu'avec le plan primitif il eût existé un isthme res-

circonvallation. Cf. les *Plans de la Commission*, nos 4, 6, 7, 28, et le plan d'ensemble des Laumes, non numéroté, daté du 25 juillet 1861.

1. L'imprécision des indications de Pernet sur les vestiges du premier blocus retrouvés (?) aux Laumes (cf. *Pro Alesia*, no 10, avril 1907, p. 158 ; nos 17-18, novembre-décembre 1907, p. 280) ne permet pas, actuellement, de dire si la contrevallation définitive a coïncidé, dans la plaine, avec les travaux primitifs. Peut-être faudrait-il penser à certaines données des *Plans de la Commission*. Cf. le no 6 et le plan, non numéroté, du 25 juillet 1861 pour les fouilles 28, 31, 33, 34, 37-39, les nos 28, 30, 32 pour les fouilles 198-202, 207-208, 207 *bis*-208 *bis*.

2. C'est ce qui arrivera au camp G (cf. *supra*, p. 39, n. 2). Mais il se trouvait dans un secteur qui ne risquait pas de supporter le choc initial de l'ennemi.

3. L'esprit du reste des travaux qui est d'occuper nettement la crête militaire interdit

serré, d'environ un kilomètre de large, entre les Laumes, le vallon du Rabutin, le mont Auxois et le Rea. Il eût été possible aux forces gauloises du dedans et du dehors de faire converger là trois attaques topographiquement rapprochées, chose inconcevable partout ailleurs. Au contraire, le tracé définitif présente, vers les Laumes et la vallée de la Brenne, entre le Rea et le camp I, un front régulier qui fait disparaître ce défaut de la cuirasse romaine.

Enfin il faut envisager une influence du changement de plan sur le dispositif d'inondation des fossés de la contrevallation des Laumes. *B. G.*, VII, 72, 3, limite formellement le remplissage à un seul d'entre eux. Mais les fouilles du Second Empire ont démontré que les deux *fossae* présentent également la trace du séjour de l'eau[1]. Il y a donc à nouveau discordance entre *B. G.*, VII, 72, et les données archéologiques. Supposera-t-on que l'un des fossés, demeuré à sec à l'époque du blocus, fut plus tard envahi par les crues? Et faut-il considérer la dissymétrie indiquée dans la note ci-dessus comme justifiant ce point de vue? Ou bien, là encore, la réalisation, finalement, différa-t-elle du projet? On a vu que le plan initial de VII, 72, représentait une distension par rapport au schéma théorique d'investissement de Philon de Byzance. Or ce dernier conseille de laisser, entre les deux fossés les plus proches du retranchement, un écartement de 60 pieds (18 mètres). On peut supposer, étant donné l'interprétation générale des normes par César, que, primitivement, cet intervalle était au moins égal à la donnée philonienne. Mais les fouilles ont révélé, entre les *fossae* couplées, une fausse berme dont la largeur n'excède pas cinq

déjà d'envisager le problème d'une autre façon ; E. Cavaignac (*Carnets de la Sabretache*, 3e série, n° 291, octobre 1924, figure p. 504) s'en était rendu compte. Et surtout l'on ne saurait aller contre le témoignage formel de *B. G.*, VII, 80, 2 sur les Laumes : *Erat ex omnibus castris quae summum undique iugum tenebant despectus.* Les tracés du plan de Napoléon III dans l'angle rive droite du Rabutin-rive droite de l'Oze sont toutefois en majeure partie irrecevables ; du moins les *Plans de la Commission* justifient-ils par le détail les lignes escaladant le front sud du Rea (nos 14, 15, 16, 19, 20) et aiguillent peut-être ainsi vers la solution du problème. Dans son ouvrage cité *supra*, p. 58-59 et croquis n° 4, le général Jordan a perçu l'absurdité du Rea napoléonien. Il semble malheureusement que sa reconstitution remplace un non-sens par d'autres. Mais elle est moins inadmissible que celle du R. P. Noché concluant à l'absence de fortifications sur cette colline (cf. *Ogam*, *loc. cit.*, p. 106, fig. 1).

1. Cf. Pernet, *Pro Alesia*, n° 10, avril 1907, p. 157 ; aussi Fornerot, *op. cit.*, p. 343. On remarquera que, sur le plan de Napoléon III, si le fossé oriental est quasi jointif à l'Ozerain, le fossé occidental, lui, s'arrête à une centaine de mètres au nord de cette rivière. Le cours de l'Ozerain a varié à travers les siècles (Pernet, *Pro Alesia*, n° 11, mai 1907, p. 175 ; nos 37-38, juillet-août 1909, p. 558) et l'on peut admettre, à titre d'hypothèse de travail, que ce dessin de la ligne interne s'explique par un ancien coude du thalweg, au nord-est du camp K.

mètres[1]. Est-il permis de se risquer à restituer ainsi la genèse des faits? Prévu d'abord à un seul exemplaire, à une distance relativement importante de la *fossa* la plus voisine, le fossé inondé aurait été réalisé en double, avec quasi-contiguïté, lorsque la contrevallation fut assise sur la *planities*, au sens strict du mot. Il est possible, d'ailleurs, que les mots *interiorem campestribus ac demissis locis* de VII, 72, 3, révèlent quelque chose des hésitations et discussions des cadres, envisagées précédemment[2].

* * *

Donc César décrit un système de travaux qui ne fut pas exécuté. Il suffit de constater le désaccord entre *B. G.*, VII, 72, 2, et le terrain pour être obligé d'admettre que le paragraphe fut écrit avant la mise en train de la contrevallation, et pour reconnaître par là même au livre VII ou bien la nature d'un journal ou bien celle de bulletins.

S'agit-il d'un journal? Pourquoi, dans ce cas, a-t-on conservé des données inexactes lors de la publication? Et un journal ne mentionnerait-il pas, à sa date, la transformation du blocus? Pensera-t-on que le proconsul n'a pas voulu instruire son lecteur de l'erreur d'appréciation initiale? Il faut alors se demander, de nouveau, pourquoi les chiffres réels n'ont pas pris la place des chiffres prévus. On remarquera que l'inexactitude de *B. G.*, VII, 72, 2, n'avait, pour César, aucun intérêt de propagande, ce texte minimisant l'importance de l'œuvre accomplie.

Reste donc l'hypothèse bulletins[3]. Il semble, étant donné les faits étudiés ici, qu'il convienne de pousser au maximum dans

1. Cf. les *Plans de la Commission*, n°s 4, 7, 8, 10, 28, 30.

2. Quant à l'alimentation en eau des fossés, on notera que le n° 12 des *Plans de la Commission* joint à la coupe de la fouille 67 le commentaire suivant : « à l'extrémité nord des deux fossés parallèles on trouve un talus en courbe ayant son inclinaison du côté de la rivière de l'Oze. La régularité de la courbe et de l'inclinaison de ce talus donnent à penser qu'il a été fait de main d'homme » ; (cf. aussi Fornerot, *op. cit.*, p. 343). Le n° 5 des mêmes *Plans* donne une planimétrie précise des lignes des Laumes qui descendent de 51^{m}60 vers l'Ozerain jusqu'à 47^{m}97 au nord du chemin d'Alise à Venarey, puis remontent à 49^{m}46 vers l'Oze.

3. Une telle conception trouve entre autres ses précédents, avec des modalités de restitution variables, chez Roget de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, III (Paris, 1868), p. 158 ; G. A. Hecker, *Quaestiones de Commentariis de Bello Gallico* (Groningue, 1888) ; O. T. Schulz, *Klio*, XI, 1911, p. 48, 49, 63 ; S. Reinach, *Revue de Philologie*, XXXIX, 1915, p. 29-49 ; M. Radin, *Classical Philology*, XIII, 3, juillet 1918, p. 283-300 ; L. Halkin, *Mélanges Paul Thomas*, Bruges, 1930, p. 407-416 ; K. Barwick, *Philologus*, Suppl. Bd. XXXI, 2, 1938, p. 213-216 ; J. Carcopino, *Histoire romaine*, II, 2, p. 734, note, 762, 859, note ; A. Aymard, *Rome et son Empire* (Paris, 1954), p. 228-229.

cette voie. Il s'agissait, originellement, de bulletins à parutions rapprochées, beaucoup plus rapprochées même que ne l'ont conçu certains tenants de la rédaction multiple. Et l'on peut sans crainte affirmer, comme base de travail, que *B. G.*, VII, ne représente pas, à cet égard, une exception[1].

Le passage à l'analyse duquel je me suis attaché donne certaines indications utiles sur les conditions de réalisation. On constate par exemple que la hâte pouvait présider à l'expédition. A peine le fossé de 20 pieds était-il entamé et déjà les courriers partaient.

De même, *B. G.*, VII, 72, aide à comprendre les méthodes explicatives du proconsul. La peinture du système de blocus n'est pas exacte ; il ne paraît pas avoir jamais été question d'étendre à tout le périmètre de la contrevallation l'avant-fossé artificiel et le fossé double. Cherchera-t-on là un témoignage d'improbité intellectuelle, par exagération volontaire? Il suffit d'essayer un *portrait* des travaux d'Alésia, tels qu'ils ont été retrouvés. On perçoit alors à quel point, sans les procédés de simplification utilisés par César, la description eût été soit interminable soit incompréhensible. C'est constamment la caractéristique du *De Bello Gallico* et du *De Bello Civili*, en gros comme en détail, de viser à rendre clairement des données complexes ; ceci pour le public sans doute le plus large possible, le marchand du *vicus Tuscus* comme le *duumvir* municipal, la femme du monde type Sempronia comme le *villicus* transpadan[2].

Jacques HARMAND.

1. En 56/698, dans l'*oratio* cicéronienne *De provinciis consularibus*, IX, 22, les mots *litteris, fama, nuntiis* pourraient être, directement ou non, en rapport avec les bulletins césariens. Pour la dernière partie de la campagne de 52/702, on est en droit de considérer comme certain un clivage entre *B. G.*, VII, 72, et VII, 73 ; comme vraisemblable, le fait que VII, 75-89, forme un tout ; VII, 90 représentant un bulletin isolé et son paragraphe 8, ainsi d'ailleurs que les deux autres paragraphes de *B. G.* relatifs aux *supplicationes* (II, 35, 4 ; IV, 38, 5) étant peut-être une addition (cf. Halkin, *op. cit.*, p. 416).

2. Sur Sempronia, cf. Salluste, *Catilina*, 25. — J'insiste sur ces repères sociaux. Cf. Halkin, *op. cit.*, p. 413, parlant du « tribunal de l'opinion publique » ; aussi Radin, *op. cit.*, p. 283 : *reports made... to the Roman people, whom, no doubt, Caesar would regard as his real mandators.* — Il y eut sans doute, également, un public gaulois : cf. J. Harmand, *op. cit.*, p. 9, n. 20 ; p. 13, n. 27.

CYBÈLE ET LA DÉESSE SYRIENNE :

A PROPOS D'UN RELIEF DU MUSÉE DE VIENNE (ISÈRE)

Le relief (pl. II) sur lequel nous voudrions revenir, après d'autres [1], n'est pas seulement l'un des plus instructifs que nous possédions sur la liturgie métroaque : il jette un jour curieux sur l'intégration partielle des cultes syriens dans la religion de Cybèle, à Vienne et peut-être, d'une façon plus générale, dans la vallée du Rhône.

Découvert en 1940 à l'est et au pied de ce qu'on est convenu d'appeler le portique du forum [2], il a d'abord été interprété comme représentant l'institution à Vienne d'un flaminat *Juventutis* de l'augurat (d'où la présence, à gauche, sous l'oiseau, d'un bâton recourbé défini alors comme *lituus*) ou même du pontificat « sous le patronage de Caius et Lucius César [3] ». Le relief remonterait donc à l'époque d'Auguste, ce qui permettrait d'avancer de plus d'un siècle l'organisation en Gaule, sous l'égide impériale, des confréries de *Juvenes* [4].

M. Ch. Picard [5], enquêtant sur les traces viennoises du culte d'Attis, a relevé sans peine les éléments métroaques de la représentation : la flûte droite, dont les notes aiguës contrastaient avec le son grave de l'αὐλὸς θρηνητικός [6], le bonnet phrygien à fanons,

1. P. Wuilleumier, *Bulletin des Musées de France*, XI, 3 (1946), p. 29 sq. ; Id., *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1946, p. 145 ; Id., *Association lyonnaise de recherches archéologiques*, 1946, p. 2 sqq., et *C. R. A. I.*, 1946, p. 192 sqq. ; Ch. Picard, *R. A.*, 1946, II, p. 159-162, et 1955, I, p. 59-62 ; R. Lantier, Complément au *Recueil général* d'Espérandieu, XII (suite), Paris, 1947, p. 35, nº 8014 (pl. XLIII) ; E. Will, *La sculpture romaine au Musée lapidaire de Vienne*, Vienne, 1952, p. 58, nº 115 (pl. VIII).

2. P. Wuilleumier, *loc. cit.*, etc. Nous nous sommes fait confirmer et préciser le lieu de la trouvaille par M. J. Ruf, conservateur du Musée de Vienne.

3. *Association lyonnaise de recherches archéologiques*, 1946, p. 6.

4. *Ibid.*

5. *R. A.*, 1946, II, p. 61. Cf. *C. R. A. I.*, 1955, p. 231.

6. H. Graillot, *Le culte de Cybèle, Mère des dieux, à Rome et dans l'Empire romain*, Paris, 1912, p. 256. Ces deux modèles de flûtes figurent sur un relief bien connu du Musée du Capitole, à Rome (F. Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*[4], Paris, 1929, pl. II, 1 ; C. Pietrangeli, *Musei Capitolini, I monumenti dei culti orientali*, Rome, 1951, p. 20, nº 29, et tav. II).

qu'on retrouve sur l'autel de Périgueux[1], le *pedum* d'Attis, enfin, qui n'a rien d'une crosse augurale[2].

Il semble néanmoins qu'on ne l'ait pas regardée d'assez près, car l'auteur du dernier catalogue[3] donne du relief une description difficilement acceptable, pour peu qu'on la confronte avec les détails visibles de la sculpture.

1) Le premier officiant, à gauche, se penche en étendant le bras droit — vraisemblablement vers un autel ou un *thymiaterion*, comme l'archigalle de l'Isola Sacra[4] (pl. III, 1). Il s'agit d'un sacrifice non sanglant, de fruits plus spécialement, à en juger du moins par le contenu de l'objet que le prêtre tient dans la main gauche. Les formes globulaires ou allongées qu'on distingue encore, malgré la cassure, rappellent l'offrande que le prêtre du Musée Capitolin[5] et l'archigalle de l'Isola Sacra portent également dans la main gauche (il est vrai que sur le relief de Porto, datable de la Tétrarchie[6], les fruits sont grossièrement et uniformément stylisés, tandis que les formes variées de ceux qui remplissent la coupe du galle capitolin permettent peut-être d'imaginer plus fidèlement l'offrande du prêtre viennois).

Il s'agit essentiellement de pommes, semble-t-il — en tout cas de fruits arrondis (μῆλα) — sur les trois reliefs. Or nous savons par l'empereur Julien[7] que les τῶν δένδρων μῆλα avaient — du moins pour les derniers adorateurs d'Attis, mais des spéculations de ce genre ont dû être exploitées avant le déclin du paganisme — une signification symbolique et mystique : durant les périodes de pénitence (ἁγιστεῖαι), on s'abstenait d'en manger, les considérant, dit Julien, comme des fruits « sacrés, aussi précieux que l'or, images des récompenses ineffables et télestiques, vraiment dignes d'être honorés et vénérés en raison de leurs archétypes » (*sc.* les pommes

1. Espérandieu, *Recueil...*, II, nº 1267.

2. Outre que la tige du *lituus* s'infléchit légèrement avant la crosse, dont l'enroulement en spirale n'est pas comparable à la simple courbe formée par le *pedum*, le bâton augural ne figure jamais renversé, mais dans la position même où le prêtre le tient pour délimiter un *templum*.

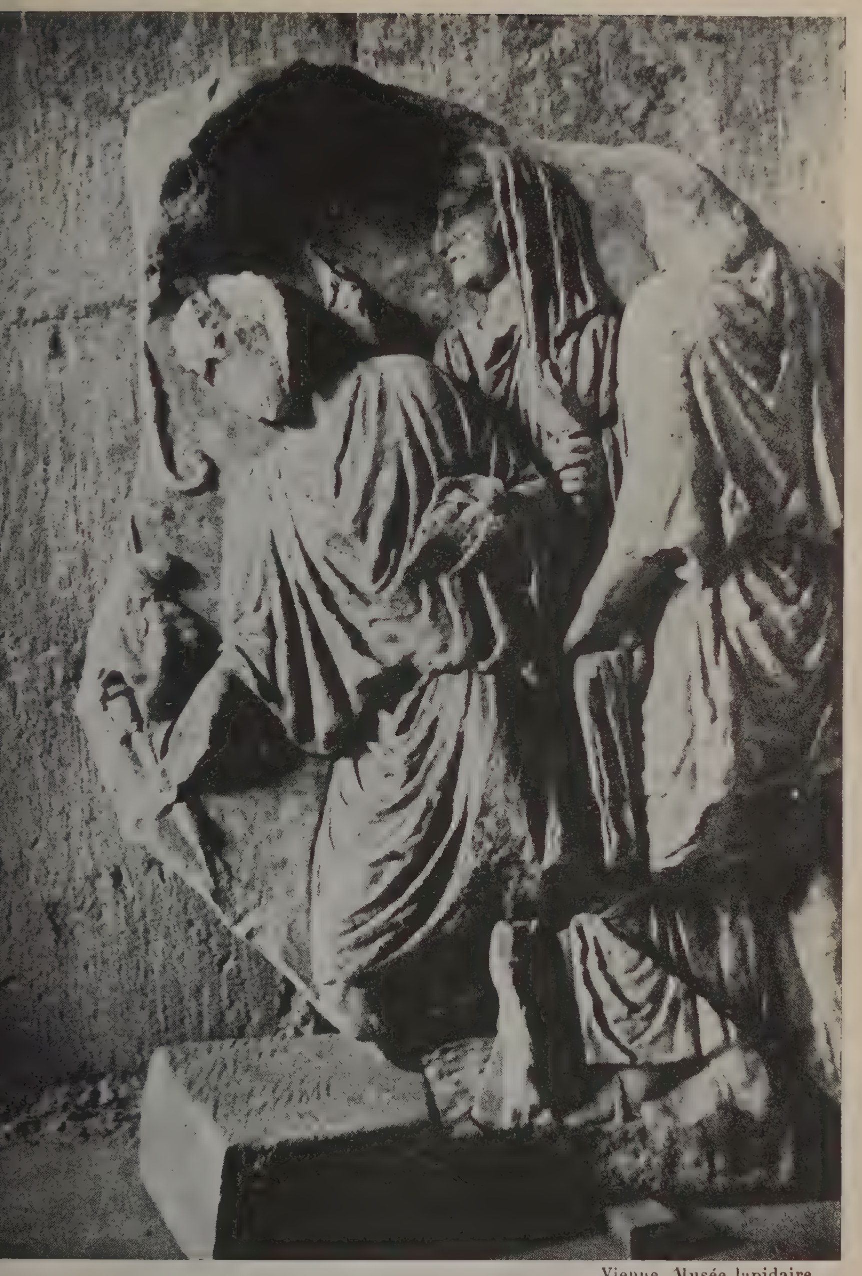
3. E. Will, *loc. cit.*

4. G. Calza, dans *Notiz. d. Scavi*, 1931, p. 513 sqq., et fig. 4, p. 515, et *Historia*, VI (1932), p. 221 sqq. ; Id., *La Necropoli del Porto di Roma nell'Isola Sacra*, Rome, 1940, p. 210.

5. C. Pietrangeli, *loc. cit.*

6. Cf. H.-P. L'Orange-A. von Gerkan, *Der Spätantike Bildschmuck des Konstantinsbogens*, Berlin, 1939, p. 209.

7. *Or.*, V, p. 176 a Hertlein : τῶν δένδρων μῆλα μὲν ὡς ἱερὰ καὶ χρυσᾶ καὶ ἀρρήτων ἄθλων καὶ τελεστικῶν εἰκόνας καταφθείρειν οὐκ ἐπέτρεψε καὶ καταναλίσκειν, ἄξιά γε ὄντα τῶν ἀρχετύπων χάριν τοῦ σέβεσθαι τε καὶ θεραπεύεσθαι... κτλ... Cf. H. Hepding, *Attis, Seine Mythen und sein Kult*, *R. G. V. V.*, I (Giessen, 1903), p. 203.



Vienne, Musée lapidaire

Relief métroaque



des Hespérides qui font partie des *symbola* de l'initiation orphico-dionysiaque) [1].

Le contenant est aujourd'hui gravement mutilé, mais pas assez pour autoriser l'hypothèse d'une cassette ou d'un coquillage [2]. Une sorte de tressage est encore visible à l'intérieur et les sillons incisés obliquement sur les bords de l'objet font ressortir de légers bourrelets qui évoquent invinciblement un ouvrage de vannerie : c'est de toute évidence une corbeille [3].

L'identification est indirectement confirmée par un autre détail dont l'interprétation doit également être révisée. Le second officiant, à droite (qui semble, au vrai, n'être qu'un servant), laisse pendre de sa main gauche une sorte de serviette. A quoi servait-elle? On pourrait songer aux *velamina* dont on habillait le pin sacré [4] : ils rappelaient aux initiés soit l'étoffe dans laquelle Cybèle avait enveloppé le membre d'Attis [5], soit les *lanae molliores* (bandelettes ou vêtement de laine?) que Ia aurait jetées autour du corps meurtri de son fiancé [6]. Auquel cas la scène du relief se passerait après la résurrection du dieu — c'est-à-dire du pin débarrassé de son linceul. En fait, nous n'avons, que je sache, conservé aucune représentation relative à ce rite. Quelles particularités offrait l'aspect de ces étoffes sacrées? Faute de parallèles, nous ne pouvons affirmer que le servant de droite tient le linceul d'Attis. En revanche, l'image de la corbeille à offrandes recouverte d'une serviette figure assez clairement sur toute une série de représentations cultuelles pour qu'il ne soit pas permis d'hésiter. Sans parler du *liknon* dionysiaque, généralement voilé sur les sarcophages à scènes de thiase [7], de cortège triomphal [8] ou d'initiation [9], il suffit de com-

1. Clem. Alex., *Protr.*, II, 18 ; Arn., *Adv. Nat.*, V, 19, p. 273, 19 Marchesi. Cf. Hepding, *op. cit.*, p. 204.

2. Ch. Picard, *R. A.*, 1946, II, p. 161 ; E. Will, *loc. cit.* Seul R. Lantier, *loc. cit.*, s'est demandé s'il ne s'agissait pas d'une corbeille.

3. La bordure de l'ouvrage forme, du côté où il touche la tunique de l'officiant, une faible ondulation qui n'est peut-être que le départ d'une anse.

4. Arn., *Adv. Nat.*, V, 7, p. 257, 4 sq. Marchesi.

5. *Ibid.*, p. 257, 2 Marchesi.

6. *Ibid.*, p. 257, 7 Marchesi, et V, 16, p. 269, 19 sqq. de la même édition. Cf. Graillot, *op. cit.*, p. 122 sq.

7. Par exemple sur un sarcophage aujourd'hui disparu du Palais Gentili-Boccapaduli, à Rome (Fr. Matz, *Verschollene bacchische Sarkophage*, *Arch. Anz.*, 1958, p. 141, Abb. 5).

8. Sarcophage du Musée des Conservateurs (A. L. Pietrogrande, dans *Bull. Commiss. Arch. Com. di Roma*, 1932, p. 177 sqq.), de Grottaferrata (*Ibid.*, p. 180, série A, n° 3), et beaucoup d'autres.

9. Entre autres, le panneau de la Villa Médicis (M. Cagiano de Azevedo, *Antichità di Villa Medici*, Rome, 1951, n° 55, tav. XXIX, 44) et le sarcophage des *Acceptii* au Musée Saint-Pierre de Lyon (*M. É. F. R.*, LXX, 1958, p. 252 sqq.).

parer ici un *quadretto* de la Villa Item, à Pompéi[1] et un fragment d'époque julio-claudienne qu'on peut voir au Musée des Conservateurs[2], pour comprendre la destination exacte de ce linge liturgique. Le *quadretto* représente un sacrifice à Priape : le dieu, figuré en prêtre dionysiaque, porte sur la tête une sorte de ciste large et aplatie, recouverte d'une étoffe et attachée au menton du cistophore par deux bandelettes. Plus instructif encore, le relief des Conservateurs, qui dut appartenir à un ensemble monumental important[3], nous montre un *minister* tenant des deux mains, sur la tête également, un *canistrum* du même type, mais plus large et moins profond : ici le voile, partiellement replié, laisse apparaître des fruits (pl. IV, 1). Clément d'Alexandrie[4] nous apprend que ces « cistes mystiques » contenaient, entre autres choses, des gâteaux phalliques, des fleurs, des fruits, et, lorsque l'apologète proclame qu'il faut dévoiler (ἀπογυμνῶσαι) le contenu prétendument sacré de ces corbeilles, on peut se demander s'il ne fait pas un jeu de mots sur ce rite du dévoilement qui met à nu la pauvreté décevante des symboles païens.

La serviette que tient le servant du relief viennois recouvrait donc très probablement, avant le sacrifice, la corbeille dont l'officiant de gauche offre le contenu. Ce linge sacré préserve de tout contact profane ou destructeur les fruits destinés aux dieux. On hésitera, dans ces conditions, à reconnaître là une *mantele*[5] ou *mantelium*[6] — autrement dit un essuie-main — comme celui que dans les *Fastes*[7] le flamine de Quirinus porte sur le bras droit à l'occasion d'un sacrifice à Robigo. La *mantele* dont parle Ovide est identifiable à celles qui figurent avec les instruments du culte officiel sur l'autel du *Genius Augusti* à Pompéi et sur une frise du

1. A. Maiuri, *La Villa dei Misteri*, Rome, 1947, p. 184 sq. et fig. 69. Cf. notre article à paraître dans *M. É. F. R.*, LXXII, 1960.

2. A. M. Colini, *I frammenti di architettura e di rilievi rinvenuti presso la chiesa di S. Maria in via Lata*, *Rend. della Pont. Accad. di Arch.*, XI (1935), p. 44 sq., et D. Mustilli, *Il Museo Mussolini*, Rome, 1939, p. 108, nº 11. On sait que M. R. Bloch (*L'* « *Ara Pietatis Augustae* », *M. É. F. R.*, LVI, 1939, p. 113 sqq.) a proposé de rattacher le fragment à l'ensemble sculptural de l'*Ara Pietatis*.

3. Cf. note précédente.

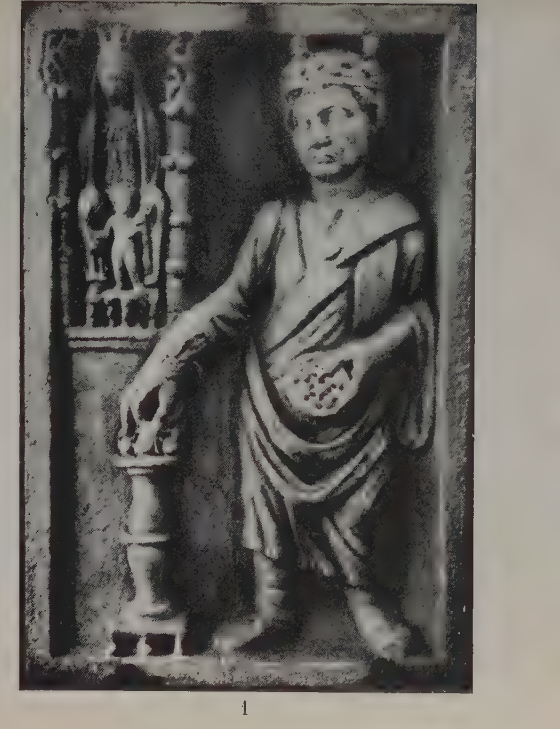
4. *Protr.*, II, 22, 4.

5. E. Will, *loc. cit.*

6. Cf. Isid., *Etym.*, XIX, 26, 6 : *Mantelia nunc pro operiendis mensis sunt; quae, ut nomen ipsud indicat, olim tergendis manibus praebebantur* ; *Thesaurus ling. lat.*, VIII, 3, p. 332, s. v. *Mantelium*.

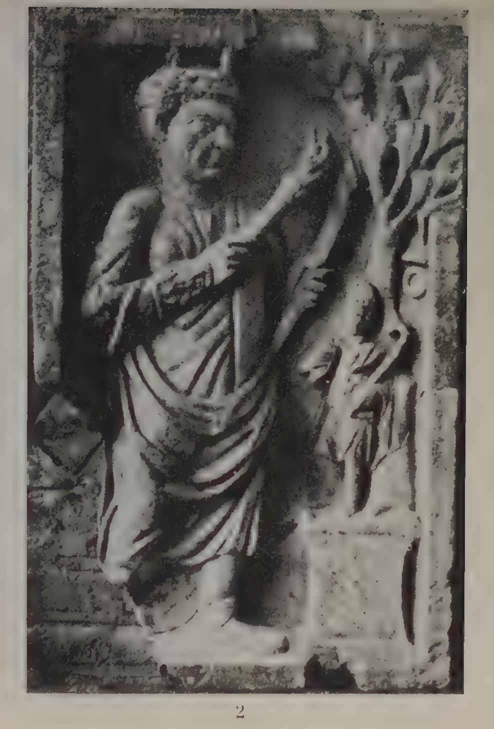
7. IV, 933 :

Dixerat : a dextra villis mantele solutis
cumque meri patera turis acerra fuit.



1

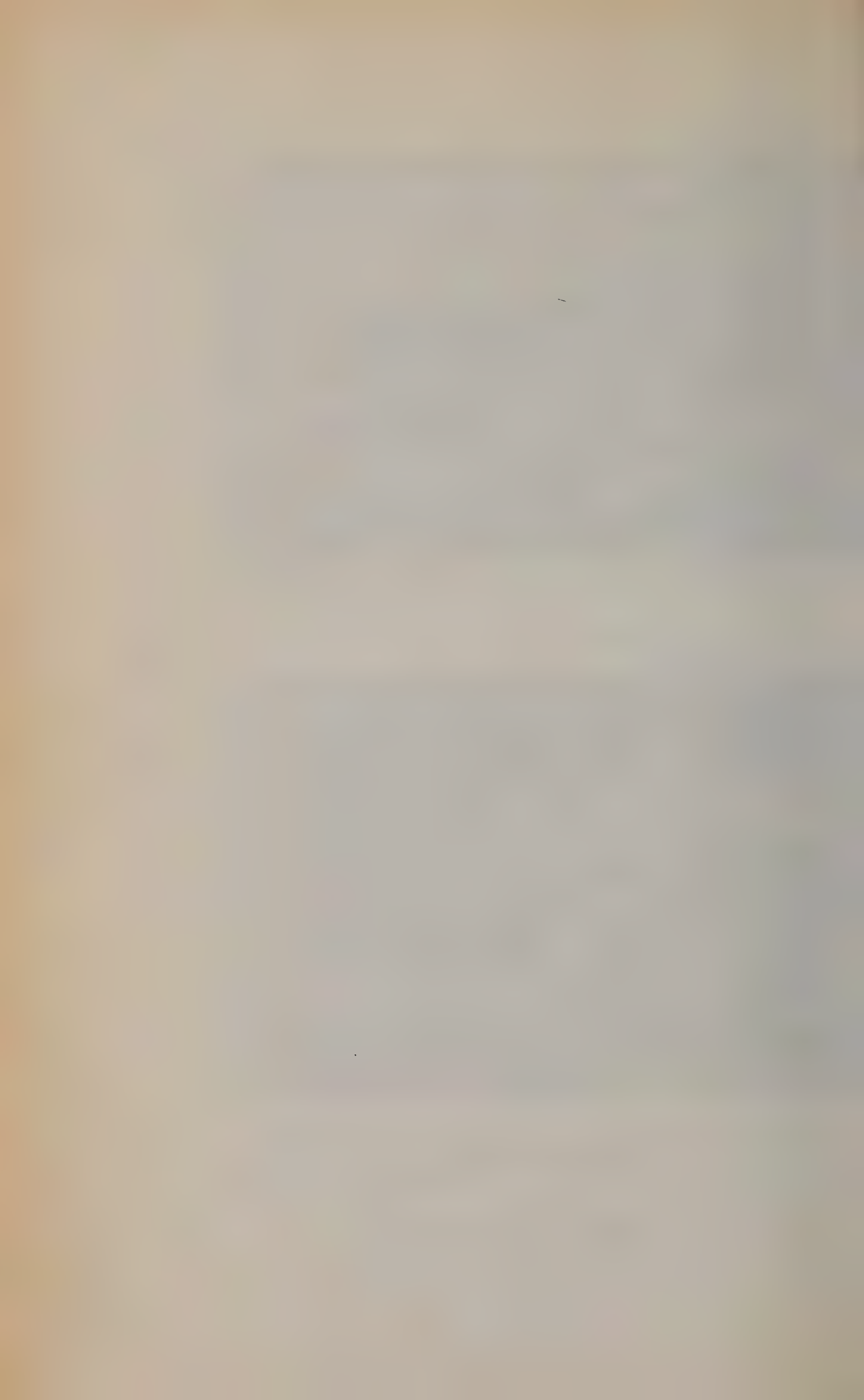
Sacrifice a Cybèle



2

Sacrifice a Attis

Porto, Isola Sacra (d'après L'Orange-Von Gerkan)



Musée Capitolin[1] : il s'agit d'une sorte de large écharpe à franges (*villis mantele solutis*, comme dit le poète), que l'officiant portait soit sur l'épaule ou même autour du cou, soit sur le bras — ce qui semble avoir été le cas le plus fréquent et le plus « liturgique[2] ». Le linge du relief viennois est uni et dépourvu de franges. Surtout, s'il s'agissait d'une *mantele* à proprement parler, le servant ne la laisserait pas pendre ainsi de la main gauche : c'est le sacrificateur qui la porterait sur le bras. Des usages rituels règlent le maniement et le port des objets les plus humbles.

2) On ne suit pas non plus l'auteur du catalogue dans la description de la femme voilée qui se profile au second plan, entre les deux officiants. Elle élèverait de la main droite une tige de pavots et des épis. Ici, comme dans le cas de la corbeille prise pour un gros coquillage[3], la comparaison du galle capitolin risque de s'être imposée assez fortement pour faire négliger les détails propres au relief de Vienne. Mais, si le premier tient effectivement trois branchettes de myrte et un pavot, on ne distingue sur le second aucune trace de pavot ou d'épis. La tige que serre la main droite de la femme voilée est striée longitudinalement, et le renflement visible à droite est non pas une boule de pavot, mais le pouce appuyé sur l'objet. Les stries sont interrompues de place en place par des ligatures. Or les bouquets de pavots ou d'épis ne figurent jamais attachés de la sorte. C'est très normalement le cas, en revanche, des torches antiques, formées de plusieurs baguettes liées ensemble[4]. Cette identification est assurée par la présence d'un fragment, qui n'est autre que la flamme, dans l'exact prolongement de l'objet mutilé.

Dans la religion d'Attis, le flambeau joue un rôle bien attesté, mais variable. On portait des torches lors de la procession du 22 mars qui marquait l'entrée solennelle du pin dans l'*Urbs* (*arbor intrat*)[5]. Des processions aux flambeaux[6] occupaient également la veillée du 24 au 25 mars et les mêmes flambeaux fêtaient la

1. H. Stuart Jones, *The sculptures of the Museo Capitolino*, p. 261, nº 100, et pl. 61.
2. Cf. G. Wilpert, dans *L'Arte*, II (1899), p. 18 sqq., et E. Pottier, dans Daremberg et Saglio, III, 3, p. 1581, s. v. *Mantele*.
3. La coupe du galle capitolin évoque en effet, par ses stries rayonnantes, une sorte de coquille Saint-Jacques. Cf. le plat suspendu au pin chargé d'emblèmes, sur la face postérieure de l'autel de L. Cornélius Scipio Orfitus, à la Villa Albani (W. Helbig, *Führer...*, 3ᵉ éd. (Leipzig, 1912-1913), II, p. 444, nº 1902).
4. Daremberg-Saglio, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, II, 2, p. 1026-1027, s. v. *Fax*.
5. Graillot, *op. cit.*, p. 123.
6. *Ibid.*, p. 131.

résurrection du dieu le jour des Hilaries[1]. Ils semblent aussi avoir tenu leur place dans l'initiation[2]. Au reste, la torche est un attribut normal de la Grande Mère[3] et d'Attis[4] : les mystes, que l'initiation avait justement pour but d'assimiler au dieu ressuscité, ont pu en tenir une à la manière de notre personnage. Mais il s'agit ici d'un sacrifice. Sur les reliefs bacchiques à scènes cultuelles, la torche signale le plus souvent un sacrifice nocturne à Dionysos Ancien[5] ou à Priape[6] : on voit alors l'un des *ministri*, satyre ou bacchante, lever le flambeau vers l'idole. Un relief métroaque (pl. III, 2)[7] qui fait pendant à celui dont j'ai fait état plus haut — et où Cybèle figure d'ailleurs entre deux énormes torches — atteste l'existence d'un usage rituel analogue dans la religion d'Attis[8] : l'archigalle tient deux flambeaux au-dessus de la statue cultuelle, vers le pin chargé de symboles et d'attributs sacrés. Or la femme voilée de notre relief élève précisément le sien en direction de l'arbre auquel on voit suspendus le *pedum*, le *pileus* et la flûte.

Elle participe donc directement au sacrifice et joue un rôle comparable à celui des *ministri* de Dionysos Ancien. Il s'agit très probablement ici, comme sur les sarcophages bacchiques, d'un sacrifice nocturne.

3) Si la main droite serre un flambeau, il est peu vraisemblable que la gauche tienne une « courte torche ».

Notons d'abord qu'il n'y a pas de « courtes torches ». Les torches des monuments figurés ont sinon un format standard[9], du moins une longueur moyenne qui dépasse largement celle du manche que nous voyons ici. Un motif décoratif endommagé marque l'extrémité supérieure de la tige, au-dessus de l'index refermé parallèlement aux autres doigts : une courte torche, tenue par le haut, les

1. Graillot, *op. cit.*, p. 132.

2. *Ibid.*, p. 184 ; Hepding, *op. cit.*, p. 166 et 203.

3. Graillot, *op. cit.*, p. 197 et *passim*. Sur le relief de Porto (cf. *supra*, p. 46, n. 4), l'idole de Cybèle se dresse entre deux flambeaux.

4. Hepding, *op. cit.*, p. 165 sq. Cf. les Attis dadophores de l'art funéraire.

5. Par exemple sur un panneau de la Villa Doria-Pamphili, à Rome (Matz-Duhn, *Die ant. Bildw. in Rom*, II, n° 2297).

6. Nous nous permettons de renvoyer à notre article *Priapea* (à paraître dans *M. É. F. R.*, LXXII, 1960).

7. *Supra*, p. 46, n. 4.

8. Cf. Firm. Mat., *De err. prof. rel.*, XXVII, 4 : *Arborem suam diabolus consecrans intempesta nocte arietem in caesae arboris facit radicibus immolari*. Un fragment, trouvé au théâtre de Vienne (J. Formigé, *Le théâtre romain de Vienne*, Vienne, 1950, p. 23 et fig. 21), et que M. Ch. Picard propose de grouper avec notre relief, représente un criophore tenant une coupe (*R. A.*, 1955, I, p. 60 et fig. 4).

9. Daremberg-Saglio, *loc. cit.*



Rome, Musée des Conservateurs

1. OFFICIANT PORTANT UNE CORBEILLE VOILÉE



Rome, Musée du Capitole

2. AUTEL DÉDIÉ A LA DÉESSE SYRIENNE REPRÉSENTÉE AVEC LE MIROIR



doigts immédiatement sous la flamme, serait un ustensile aussi dangereux qu'incommode.

D'autre part, au-dessus de ce motif, l'objet s'élargit en forme de disque plat. Malgré la mutilation qui n'en laisse plus apparaître qu'un dixième environ, on peut constater sans peine que la surface visible est lisse. Ce ne peut être qu'un miroir, dont le motif décoratif mentionné plus haut n'est autre que l'attache.

Si l'on met à part le cas très particulier des miroirs magiques [1], le *speculum* est plus connu comme attribut divin que comme instrument liturgique. C'est, en effet, l'un des *gestamina* les plus typiques de deux baalats syriennes, Atargatis (pl. IV, 2) [2] et *Juno Dolichena* [3]. Il faut exclure la seconde du débat, car la parèdre du baal de Dolichè figure habituellement debout sur une biche [4]. D'autre part, Atargatis est le plus souvent voilée [5], comme notre personnage, alors que Junon de Doliché peut n'être que diadémée [6]. Nous aurions donc avec le relief de Vienne une nouvelle image de celle que Grecs et Romains appelaient la Déesse Syrienne.

La représentation d'une divinité prenant part à une cérémonie ou même sacrifiant à une autre divinité n'est pas insolite [7], et les textes montrent qu'il ne s'agit pas là de fantaisies d'artistes. Les dieux eux-mêmes passaient pour avoir institué tel ou tel rite en l'honneur d'un autre dieu [8] et donné l'exemple de l'hommage cul-

1. Cf. F. Cumont, *Disques ou miroirs magiques de Tarente*, *R. A.*, 1917, I, p. 87 sqq. Sur l'usage magique du miroir dans l'initiation orphico-dionysiaque, cf. H. Jeanmaire, *Dionysos*, Paris, 1951, p. 388-389.

2. F. Cumont in Daremberg-Saglio, IV, 2, p. 1594, s. v. *Syria Dea*; Id., in *R. E.*, 4, col. 2243, s. v. *Dea Syria*; Id., *Les religions orientales...*, p. 96, fig. 6; S. M. Savage, *The cults of ancient Trastevere, Memoirs of the American Academy in Rome*, XVII (1940), p. 44; C. Pietrangeli, *op. cit.*, p. 11 et 14. Noter que, sur l'autel du Capitole (ici, pl. IV, 2), Atargatis tient le miroir dans la main gauche, comme la femme voilée du relief.

3. P. Merlat, *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*, Paris, 1951, n°s 50, p. 45, 184, p. 166, 185, p. 167, 190, p. 172, 206, p. 203, 242, p. 236, 244, p. 245, 301, p. 296 et *passim*. Il ne s'agit pas d'un attribut récent, dû par exemple aux images syncrétiques de l'Aphrodite gréco-romaine, puisque le miroir signale déjà la parèdre de Teshub sur les reliefs hittites (Merlat, *op. cit.*, p. 174 et 241, n. 3).

4. Merlat, *op. cit.*, p. 172, etc.; Pietrangeli, *op. cit.*, p. 34.

5. Sur les monnaies d'Abd-Hadad (R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, IV, § 3, *R. A.*, 1904, II, p. 240 sq.), de Gabala (*Ibid.*, p. 247), de Démétrius III de Syrie (*Ibid.*, p. 250), sur l'autel du Capitole (pl. IV, 2), sur un bas-relief trouvé à Homs (Dussaud, *Ibid.*, p. 249), où le vêtement d'Atargatis rappelle de très près celui qu'elle porte sur le monument de Vienne.

6. Ainsi sur le relief de *L. Apronius Helius* cité *supra* (Pietrangeli, *op. cit.*, p. 41, n° 27; Merlat, *op. cit.*, n° 184, p. 166), celui de la Villa Ludovisi (Merlat, *op. cit.*, n° 222, p. 211), etc...

7. B. Eckstein-Wolf, *Zur Darstellung spendender Götter*, *Röm. Mitt.*, 1952, p. 39 sqq.; E. Simon, *Opfernde Götter*, Berlin, 1953. *Contra*, M. P. Nilsson, *The Dionysiac mysteries of the Hellenistic and Roman age*, Lund, 1957, p. 102 sq.

8. Ainsi Janus en l'honneur de Saturne (Macr., *Sat.*, I, 7, 24) et des autres dieux (*Ibid.*, 9, 3).

tuel répété ensuite par les hommes [1]. Il semble que l'on ait imaginé plus volontiers cet échange de bons procédés entre divinités de la même famille : ainsi voit-on souvent sur les sarcophages Pan ou Dionysos sacrifier à Priape [2]. La femme voilée du relief peut fort bien représenter la Déesse Syrienne s'associant à l'office célébré pour Cybèle ou Attis. L'hypothèse, qu'appuie l'attribut du miroir, est d'autant plus vraisemblable que le culte d'Atargatis est très souvent lié, dès l'époque hellénistique, à celui de la Grande Mère [3]. Une inscription de Brindes [4] nous fait connaître un *sacerdos Matris Magnae et Syriae deae et sacrorum Isidis*. La Mère des dieux et la *Mater Syriae* sont honorées ailleurs d'une même dédicace [5]. M. E. Will a lui-même publié naguère une inscription thasienne qui associe la Grande Mère à la *Dea Syria* [6]. Il est douteux qu'à Délos on les ait identifiées [7] et il n'est même pas sûr que Cybèle ait été gratifiée d'un autel dans le temple des dieux syriens [8], mais il est certain que le plus souvent la Phrygienne donnait l'hospitalité à sa « sœur » [9]. Chez Apulée, les Galles mendiants de la *Dea Syria* profitent d'un hébergement dans le *metrôon* du lieu pour dérober sur les coussins de la Grande Mère un calice en or [10]. La Déesse Syrienne n'est, en effet, qu'un parent pauvre qui vit de la charité métroaque. Les prêtres de cette orientale, dont Apulée ne parle qu'avec mépris, n'avaient pas, malgré l'engouement passager de Néron [11], le prestige officiel des Galles d'Attis. Impuissante à se faire reconnaître en Occident, elle dut s'agréger à la *cohors* de

1. Ov., *Fast.*, III, 727 sqq., exalte Liber Pater comme l'initiateur des libations et des sacrifices à Jupiter.

2. H. Herter, *De Priapo*, *R. G. V. V.*, XXIII (Giessen, 1932), p. 262.

3. Graillot, *op. cit.*, p. 190-192, 315, etc. ; M. P. Nilsson, *Geschichte der griech. Religion*, II, Munich, 1950, p. 156.

4. *C. I. L.*, IX, 4137.

5. *C. I. L.*, VI, 30970.

6. *Nouvelle dédicace thasienne*, *B. C. H.*, LXIV-LXV (1940), p. 201-210.

7. Comme l'affirmait Graillot (*op. cit.*, p. 389, n. 1), à la suite d'Hauvette (*B. C. H.*, VI (1882), p. 502, n° 25). *Contra*, P. Roussel, *Délos, colonie athénienne*, Paris, 1916, p. 256.

8. Roussel, *op. cit.*, p. 256, n. 5 (une dédicace trouvée dans le temple des dieux syriens proviendrait en fait du metrôon).

9. Apul., *Met.*, IX, 10 : *Propter unicum caliculum quem deum mater sorori suae deae Syriae hospitale munus optulit*... etc. Sur les relations des adorateurs de la Déesse Syrienne avec la communauté métroaque du Pirée, cf. F. Poland, *Geschichte des griech. Vereinswesens*, Leipzig, 1909, p. 11 et 345.

10. *Met.*, IX, 9 : ... *aurem cantharum*... *quod simulatione solemnium, quae in operto factitaverant, ab ipsis pulvinaribus matris deum clanculo furati*... etc. Ce texte montre que les prêtres ambulants de la Déesse Syrienne pouvaient célébrer leurs « offices » dans les sanctuaires phrygiens et qu'en pareil cas les galles de la *Magna Mater* mettaient libéralement les lieux à leur disposition.

11. Suet., *Ner.*, 56.

sa protectrice. Les deux déesses avaient d'ailleurs trop d'affinités pour ne pas s'entendre[1].

Que la *Dea Syria* se soit fait une petite place à l'ombre du temple viennois de Cybèle, quoi de plus normal? Si l'on songe, surtout, à l'importance économique de l'élément syrien dans la région lyonnaise[2] et, plus généralement, dans la vallée du Rhône à l'époque impériale[3] : cette voie commerciale drainait avec les marchandises du Levant les fidèles d'Atargatis, et ces gros négociants à l'esprit avisé s'agrégeaient très vite au corps des notables dans les villes où ils faisaient leurs affaires[4].

On aimerait pouvoir dater, même très approximativement, un relief aussi important pour l'histoire du cosmopolitisme religieux dans la Gaule romaine. La souplesse très relative, ferme, mais conventionnelle du drapé ; la gravité un peu compassée des profils et des attitudes ; la facture soignée, sans maniérisme, du détail, mais déjà la forte ponctuation au trépan de l'angle interne de l'œil, bien visible sur le visage de la femme voilée, autorisent à situer l'exécution du relief dans la première moitié du second siècle ap. J.-C. au plus tôt. Il suffit de comparer le traitement des plis de vêtement sur un bas-relief de l'époque claudienne, comme l'*Ara Pietatis Augustae*[5] : le drapé y apparaît plus travaillé et plus complexe, les froissements beaucoup moins schématiques. Si l'on se reporte au relief de Vienne, on notera au contraire que, malgré une aisance de facture incontestable, les plis de la tunique sur la poitrine de l'officiant ou sur le dos du servant forment une série d'angles emboîtés parallèlement avec une rigueur quasi géométrique. On remarquera aussi la rigidité du linge tenu par le servant. L'un des fragments trouvés au théâtre, et que M. Ch. Picard pense devoir regrouper avec la scène du relief[6], présente les mêmes caractères : les rainures larges, profondes et raides du manteau rappellent très exactement les plis de la robe d'Atargatis. On

1. Graillot, *op. cit.*, p. 190-193. Cf., en particulier, Lucian., *De Syria Dea*, 15.

2. Nous connaissons, entre autres, un brodeur en or (*barbaricarius*), sévir augustal de la colonie (*C. I. L.*, XIII, 1945), un *negotiator* commerçant avec l'Aquitaine (*Ibid.*, 2448), un décurion (*Ibid.*, 1924), etc...

3. On sait qu'à Arles, les mariniers syriens détiennent une part notable de l'activité commerciale (Dessau, *I. L. S.*, n° 6987, cf. L. A. Constans, *Arles antique*, Paris, 1921, p. 210 sqq.). Sur l'immigration syrienne en Gaule, cf. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, V, Paris, 1920, p. 15, 17-18, 246 et 326, et F. Cumont, *op. cit.*, p. 99-100.

4. Cf. *supra*, n. 2.

5. R. Bloch, *L' « Ara Pietatis Augustae »*, pl. I et II.

6. *R. A.*, 1955, I, p. 61, fig. 5.

ne peut objecter que le relief est une œuvre provinciale[1] dont le style et la facture ne sauraient être comparés à celui de la sculpture romaine officielle. Il n'offre en fait aucune des particularités propres aux bas-reliefs de l'arc d'Orange et du mausolée de Saint-Rémy : ni fortes cernures ni effets relevant des procédés de l'art négatif. Le sculpteur n'est pas un provincial ou du moins — ce qui revient au même — il a été formé à bonne école, il connaît les méthodes éprouvées de l'art proprement romain et péninsulaire. Au reste, la sculpture claudienne ne se différencie pas sensiblement de la sculpture augustéenne : de l'*Ara Pacis* à l'*Ara Pietatis*, aucune évolution stylistique notable. Les reliefs flaviens de la Chancellerie[2] ne tranchent même pas si fortement sur la manière augustéenne, et il faut arriver à l'époque de Trajan pour trouver des éléments de comparaison avec notre relief[3]. Mais il pourrait bien appartenir à une période plus tardive, sans qu'on puisse, néanmoins, descendre au delà de l'époque sévérienne.

Quel que soit l'ensemble dont il ait fait partie[4], il confirme les indications rituelles des deux reliefs de Porto et nous offre peut-être une figuration unique de la Déesse Syrienne rendant hommage à Cybèle, une « grande sœur » qui avait réussi et dont le puissant patronage la préservait de toute hostilité.

Robert TURCAN.

1. Cf. J. J. Hatt, *Esquisse d'une histoire de la sculpture régionale de la Gaule romaine*, *R. É. A.*, LIX (1957), p. 76-107.

2. F. Magi, *I rilievi flavi del Palazzo della Cancelleria*, Rome, 1945, p. 162 : « Dal punto di vista complessivo osserviamo che il fregio B è decisamente nella tradizione del rilievo aulico giulio-claudio con un poco piu d'aria, se mai, sopra alle teste. »

3. Cf., en particulier, l'Arc de Bénévent dont G. A. S. Snijder a analysé la facture sculpturale dans une étude remarquable : *Der Trajansbogen in Benevent, Bemerkungen zur trajanischen und hadrianischen Skulptur*, *Jahrb. d. deut. arch. Inst.*, XLI (1926), p. 97 sqq. Voir aussi les indications sommaires, mais justes, de P. E. Arias, *La scultura romana*, 2e éd., Messine, 1943, p. 122, et les réserves de G. Hamberg, *Studies in Roman imperial art*, Copenhagen, 1945, p. 71 sqq. et 167-168.

4. Ch. Picard (*R. A.*, 1955, I, p. 61, n. 1) note que, contrairement à ce qu'on avait affirmé, le bord supérieur droit du relief n'est pas incliné : quadrangulaire, il ne peut avoir décoré une rampe ou un fronton.

D'AUCH AU MANS

Préparant un supplément au *C. I. L.*, XIII, pour la partie française des Trois Gaules, j'ai porté une attention particulière aux inscriptions récemment découvertes dans la Sarthe, aux environs du Mans[1].

En 1950, M. R. Lantier présentait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et publiait dans les *Comptes-rendus* une note de M. A. Bouton, vice-président de la Société historique et archéologique du Mans, relative à un autel gallo-romain recueilli dans la ferme d'Usage et revêtu de l'inscription suivante[2] :

NYMPHIS
AVGVSTIS
EVTYCHES
AVGG. NN
V.S.L.M.

Nymphis / Augustis / Eutyches, / Aug(*ustorum*) *n*(*ostrorum*) (*seruus*), / *u*(*otum*) *s*(*oluit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*).

Les auteurs crurent pouvoir y reconnaître un « pied d'estal » antique, signalé en 1764 dans les fondations de l'hôpital du Mans, et ils en conclurent que les Nymphes étaient vénérées dans le quartier du port gallo-romain.

Or, j'ai retrouvé cette dédicace au *C. I. L.*, XIII, parmi les inscriptions découvertes dans le Gers, aux environs d'Auch, avec trois notices successives : au n° 437, O. Hirschfeld la publiait sous la forme *Nymphis Aug*(*ustis*)..., d'après un article de Du Mège, qui affirmait l'avoir vue « près d'une fontaine abondante, sur la rive droite du Gers[3] » ; dans les *Addenda*, p. 519, il la reproduisait

1. Cet article a été présenté à la Société des Études latines le 12 décembre 1959 : cf. *R. É. L.*, 1959, p. 62. J'en ai disjoint le commentaire d'une statue et d'une dédicace recueillies à Poitiers, pour laisser à M. Fr. Eygun le soin de publier sa belle trouvaille.

2. A. Bouton, *Revue historique et archéologique du Maine*, XXX, 1950, p. 98-103, fig. ; A. Bouton et R. Lantier, *C. R. A. I.*, 1950, p. 264-265 ; P. Cordonnier-Detrie, *Gallia*, 1951, p. 98.

3. Du Mège, *Mémoires de l'Académie de Toulouse*, V, 4, 1860, p. 261-262.

sous la forme *Nymphis Augustis*..., d'après « un relevé adressé à Renier par l'abbé Canet »; au nº 11020, il la reprenait sous la même forme, en précisant qu'elle avait été trouvée « à Auch, sur la rive droite du Gers » et qu'on ne pouvait plus douter de l'authenticité.

L'identité des deux autels s'impose : au même texte s'ajoutent les mêmes reliefs latéraux, une patère et un vase. La provenance auscienne n'est pas moins assurée : plusieurs autels de la région portent aussi ces ornements [1] et des dédicaces semblables [2], alors que les uns et les autres sont inconnus dans la Sarthe.

Restait à expliquer le transfert. Alerté par mes soins, M. A. Boùton a mené l'enquête et appris qu'un ancien propriétaire de la ferme, le docteur I. Tilleux, avait été médecin-chef de l'asile d'aliénés d'Auch entre 1861 et 1864 [3]. Nul doute qu'il y ait acquis cet autel — qui sera sans doute rendu à sa cité d'origine.

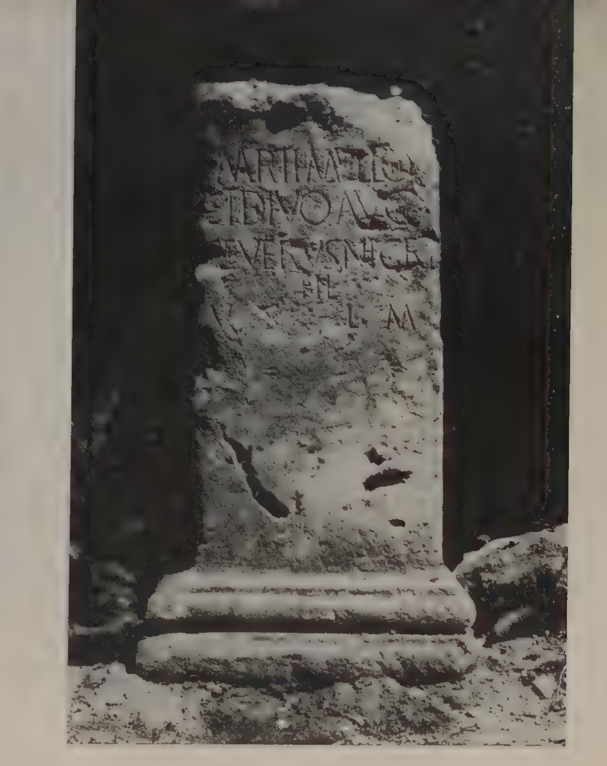
S'ils perdent cette dédicace, les *Aulerci Cenomani* viennent d'en gagner trois. En effet, M. A. Bouton a bien voulu me signaler la découverte toute récente de deux autels à Allonnes, dans le domaine de la Foresterie [4], où, grâce à l'aimable accueil de l'inventeur, M. P. Térouanne, et avec le précieux concours de M. H.-G. Pflaum, j'ai pu en rapprocher un troisième fragment, étroitement apparenté.

1) Le premier (pl. V, 1), de forme ronde, mesure 0m55 de diamètre sur 0m90 de hauteur et porte dans un cartouche rectangulaire l'inscription suivante :

AVG ET
MARTI MVLLONI
CRESCENS SERVOS
PVBLICVS L M

Aug(usto) et / Marti Mulloni / Crescens, seruos / publicus, / l(ibens) m(erito).

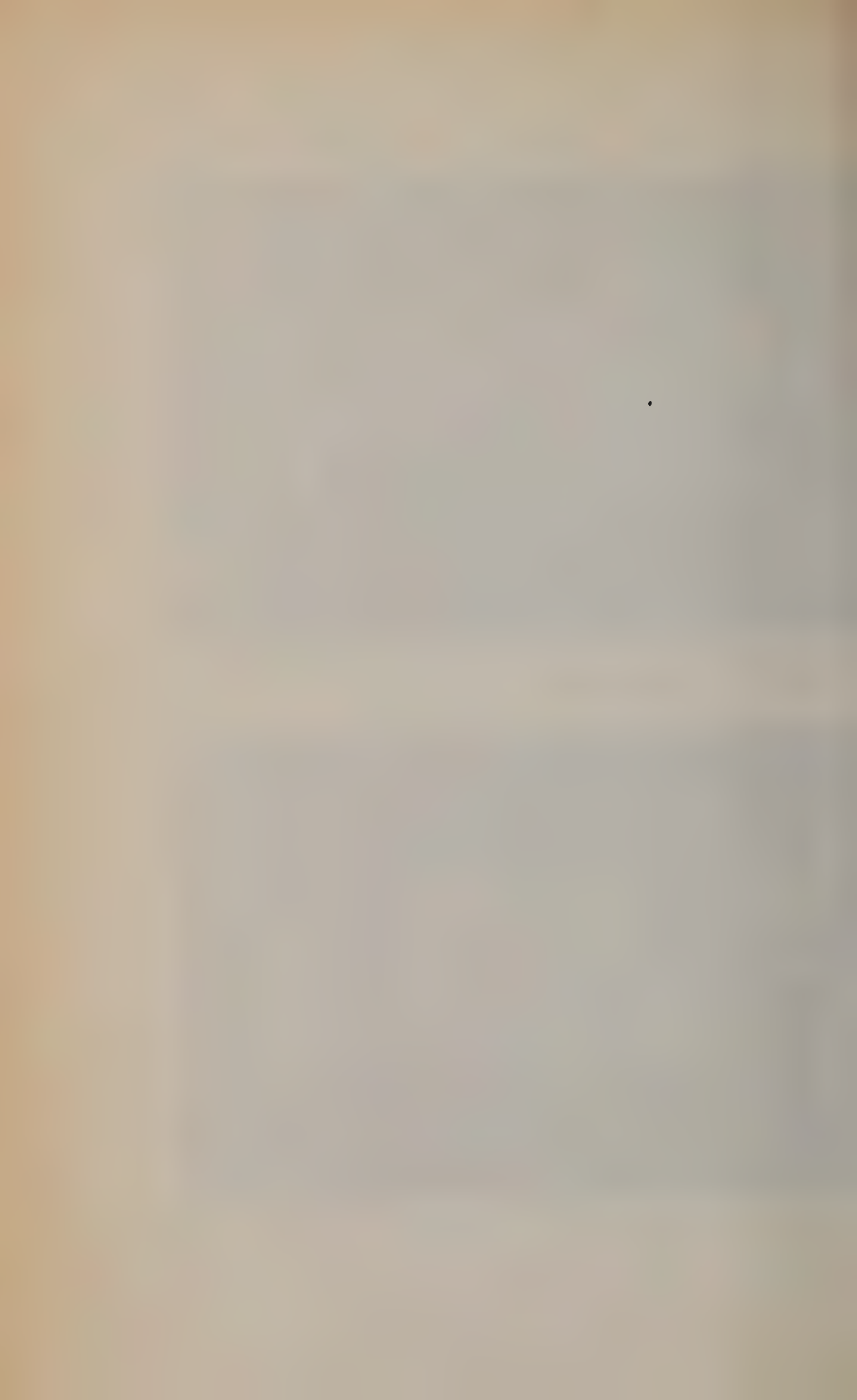
1. *C. I. L.*, XIII, 350, 358, 360.
2. *Ibid.*, 350, 358, 360, 390, 438.
3. Cf. A. Bouton, *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, nº 331, novembre 1959. M. M. Labrousse a bien voulu m'indiquer que J. F. Bladé, *Épigraphie antique de la Gascogne*, Bordeaux, 1885, p. 33-34, nº 32, déclare « ignorer ce qu'est devenu ce monument ».
4. Cf. P. Térouanne, *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, nº 329, juillet 1959; H. van Effenterre, *Gallia*, 1959, p. 335. Je les remercie tous deux d'avoir bien voulu m'autoriser à étudier ces inscriptions.





1. — Autel d'Allonnes dédié a Auguste et a Mars Mullo

2. — Autel d'Allonnes dédié a Mars Mullo et a Auguste divinisé



2) Sur le deuxième (pl. V, 2), rectangulaire, de 0m45 × 0m95 × 0m36, on lit :

MARTI MVLLONI (MA et ON liés)
ET DIVO AVG
SEVERVS NIGRI
FIL
V.S. L.M.

Marti Mulloni / et diuo Aug(usto) / Seuerus Nigri / fil(ius) / u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

3) Le fragment de tuffeau, qui mesure 0m33 × 0m19 × 0m38, porte, d'un côté, en relief, un homme debout tenant une haste, de l'autre, les lettres :

ET
M I MV
EXCDEI.C

[*Aug(usto)*] *et / M*[*art*]*i Mu*[*l(loni)*], */ ex c(onsilio)*[1] ou *c(onsulto)*[2] *dei, C... /...*

Ces trois dédicaces présentent un intérêt particulier.

Le culte de Mars Mullo est propre à la région, où il est attesté une fois à Craon (Mayenne), deux fois à Nantes et trois fois à Rennes[3]. Le surnom du dieu reste obscur. Il doit avoir un caractère celtique plutôt que romain, comme d'autres surnoms de Mars, d'autant plus que le nom de *Mullus* se retrouve dans une inscription de Bourbonne-les-Bains au libellé indigène : *Aug(usto) Boruoni C. Valent(inius) Censorinus Mulli f(ilius) ex uoto*[4]. A. Holder le mettait en rapports avec les mots latins *mulus*, *mulio*[5], et un patronage de Mars sur les muletiers pourrait trouver en Gaule des confirmations archéologiques[6]. Mais, comme l'a noté M. É. Thevenot[7], « cette interprétation est rejetée formellement par les lin-

1. Cf. Cicéron, *De Diu.*, I, 3 ; César, *B. G.*, I, 12 ; Valère-Maxime, I, 8, 10 ; Lucain, *Phars.*, IX, 552 ; Pétrone, *Sat.*, 101.
2. Cf. Virgile, *Én.*, VI, 151 ; Stace, *Théb.*, IV, 629 ; X, 770 ; Tacite, *Hist.*, II, 4 ; IV, 65.
3. *C. I. L.*, XIII, 3096, 3101, 3102, 3148, 3149, 3151 ; cf. R. Mowat, *B. S. A. F.*, 1896, p. 296-305.
4. *C. I. L.*, XIII, 5912.
5. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, II, p. 651.
6. Cf. É. Thevenot, *Sur les traces des Mars celtiques*, Bruges, 1955, *passim* ; P.-M. Duval, *Les dieux de la Gaule*, Paris, 1957, p. 71.
7. É. Thevenot, *op. cit.*, p. 130, n. 1.

guistes » : M. E. Bachellery a bien voulu m'écrire que « les noms celtiques insulaires irlandais *mūl*, gallois-breton *mul* sont des emprunts au latin et n'appuient pas l'hypothèse d'une forme gauloise synonyme », tandis que M. M. Lejeune me disait les incertitudes du celtique continental.

Quoi qu'il en soit, le culte de Mars Mullo est associé à celui de l'empereur, qui, vivant, le précède sur deux des dédicaces et, divinisé, le suit sur la troisième. On retrouve la mention initiale de l'empereur vivant (sans *et*) à Craon et sur une inscription de Nantes, alors que les autres ne sont consacrées qu'au dieu. Or, les termes *Augustus* et *diuus Augustus* désignent en général Auguste. De fait, la première dédicace doit remonter au début de l'Empire, d'après la forme de l'autel, l'aspect des lettres, la simplicité du texte et surtout la graphie *seruos*. Il peut en être de même pour les inscriptions de Craon et de Nantes, qui présentent un libellé indigène ou des noms celtiques. Par contre, celles de Rennes semblent descendre jusqu'à la dynastie des Sévères, car elles associent à Mars Mullo « la maison impériale » : *In honorem domus diuinae*. Ainsi, le culte du dieu s'échelonne sur près de deux siècles : il a dû naître à Allonnes, gagner rapidement Craon et Nantes, se prolonger à Rennes.

La fonction de *seruus publicus*, qui ne reparaît en Gaule qu'à Langres[1], était attachée notamment à un temple[2]. De fait, ces trois dédicaces prouvent l'existence à Allonnes, sur un éperon qui domine l'ancien confluent de la Sarthe et de l'Huisne, d'un sanctuaire celtique, puis gallo-romain, consacré à Mars, un *Fanum Martis*, analogue à celui des *Coriosolites*. Cette révélation est confirmée par les noms locaux de Tour aux Fées, bois de Marshain, lieu-dit les Muloteries, par le dégagement de murs bien parementés qui dessinent la forme d'une *cella*, par la découverte de plusieurs chapiteaux, statues et bas-reliefs, d'autres fragments épigraphiques en marbre, de divers objets et surtout de nombreuses monnaies gauloises et romaines[3].

Ainsi se trouve identifié un nouveau lieu sacré de la Gaule.

Pierre WUILLEUMIER.

1. *C. I. L.*, XIII, 5695-5696.
2. Cf. Tacite, *Hist.*, I, 43.
3. Cf. P. Cordonnier-Detrie, *Gallia*, 1954, p. 172 ; 1955, p. 166-167 ; 1957, p. 203-210 ; A. Grenier, *Ibid.*, 1957, p. 144-146.

UNE ÉMEUTE A ROME AU IVe SIÈCLE

AMMIEN MARCELLIN, XXVII, 3, 3-4 : ESSAI D'INTERPRÉTATION

Passant en revue l'activité des préfets de la Ville de 364 à 367, Ammien Marcellin écrit : « Longtemps avant ces événements Symmaque succéda à Apronien ; on doit le compter au nombre des modèles les plus remarquables de savoir et de modestie. Sous son administration la ville très sainte jouissait de la tranquillité et d'un ravitaillement plus abondant qu'à l'accoutumée. Elle s'enorgueillit d'un pont superbe et très solide qu'il fit construire à la grande joie des citoyens. Mais les événements firent apparaître leur ingratitude d'une manière éclatante. Quelques années plus tard en effet ils incendièrent la magnifique demeure qu'il possédait au Transtévère ; ils y avaient été poussés par les dires d'un vil plébéien qui, sans la moindre preuve et sans témoin, lui avait prêté ce mot : « Je préfère éteindre la chaux avec mon vin que de le « vendre au prix que l'on espère[1]. »

Ce texte nous rappelle des faits bien connus par ailleurs. Le personnage en question est Lucius Aurelius Avianus Symmachus Phosphorius, un homme nouveau du IVe siècle, puisque son père, consul en 330, est le premier membre de la famille que nous connaissions ; il est vrai que par la suite cette famille devait donner à Rome un certain nombre de grands administrateurs. Phosphorius lui-même, comme nous l'apprennent les inscriptions qui lui furent dédiées tant à Rome qu'à Constantinople, eut une carrière bien remplie : il fut *quindecemvir sacris faciundis*, préfet de l'anonne romaine, propréfet du prétoire pour Rome et les provinces voisines, préfet de la ville et consul, de plus il avait rempli de nombreuses légations au-

1. Ammien Marcellin, XXVII, 3, 3-4 : « *multo tamen antequam hoc contingeret, Symmachus Aproniano successit, inter praecipua nominandus exempla doctrinarum atque modestiae. Quo instante Urbs sacratissima otio copiisque abundantius solito fruebatur, et ambitioso ponte exsultat atque firmissimo quem condidit et magna ciuium laetitia dedicauit, ingratorum, ut res docuit apertissima, qui, consumptis aliquot annis, domum eius in Transtiberino tractu pulcherrimam incenderunt, ea re perciti, quod uilis quidam plebeius finxerat, illum dixisse sine indice ullo uel teste, libenter se uino proprio calcarias extincturum, quam id uenditurum pretiis quibus sperabatur.* »

près des empereurs de la part du Sénat par suite de son éloquence [1]. Autrement dit, il faisait partie de cette petite minorité de sénateurs qui, au témoignage d'Ammien Marcellin et de l'*Expositio totius mundi*, s'honorait de participer aux charges administratives [2].

Sa préfecture urbaine, dont il est fait mémoire ici, se situe en 364 et 365 et effectivement, comme nous le rappelle Ammien Marcellin, la principale tâche qui lui incomba fut la reconstruction du vieux pont d'Agrippa, déjà restauré une première fois par Antonin le Pieux. Cette reconstruction dura au delà du temps de sa préfecture, mais Symmaque reçut des Empereurs le privilège de la terminer sous sa responsabilité ; ce fut lui qui eut l'honneur de procéder à son inauguration solennelle sous le nom de pont Valentinien entre 365 et 367, ainsi que nous l'apprennent les inscriptions dédicatoires heureusement retrouvées : « *dedicandi operis honore delato iudicio principum maximorum L(ucio) Aurelio Avianio Symmacho uiro clarissimo ex praefectis urbis* [3]. »

Quant à l'émeute rapportée par Ammien Marcellin, nous la connaissons également par une allusion de saint Ambroise [4] et surtout par le témoignage de l'œuvre du fils de Phosphorius, l'illustre Quintus Aurelius Symmachus Eusebius, le préfet de la ville de 384, porte-parole du parti sénatorial païen lors de l'affaire de la Victoire, celui qui passait pour être le plus grand orateur de l'époque et eut l'honneur d'examiner le rhéteur Augustin, candidat à un poste de professeur à Milan [5]. A vrai dire, Symmaque ne parle nulle part des motifs ou du déroulement de l'émeute, mais uniquement de ses suites. Elle eut lieu alors que lui-même était proconsul d'Afrique, sans doute en 374 [6]. Devant la violence de l'émeute, Symmaque le père dut s'enfuir de la ville et vint se réfugier à la campagne dans l'une de ses propriétés. Abandonné par ses pairs, qui semblent n'avoir rien tenté pour le défendre face à la colère du peuple, le vieux Symmaque (il doit avoir près de soixante-dix ans) s'ennuyait dans son exil involontaire, loin de cette Rome ingrate qui était toute sa vie. Malgré tous les sarcasmes dont on a pu, non

1. *C. I. L.*, VI, 1698 ; cf. O. Seeck, *Symmachus n° 14*, P.-W., t. IV A, col. 1142-1144, et l'introduction de son édition des *Œuvres de Q. Symmachus*, *M. G. H.* (*Scriptores antiqui*), t. VI, Berlin, 1883.

2. Ammien Marcellin, XIV, 6 ; *Expositio*, 55.

3. *C. I. L.*, VI, 31402 ; cf. J. Le Gall, *Le Tibre, fleuve de Rome*, p. 295-301.

4. Ambroise, *Epistula* 40, 1.

5. Saint Augustin, *Confessions*, V, 13 ; cf. H.-I. Marrou, *Saint Augustin et la fin de la culture antique*, p. 1-2.

6. C'est à tort que J. Palanque, *Saint Ambroise et l'Empire romain*, p. 213, note 82, date l'émeute de 365.

sans raison il est malheureusement vrai, accabler ses prétentions littéraires, nous avouons qu'il nous émeut lorsqu'il écrit à son fils ses regrets de son inaction forcée et lorsque, pour s'occuper utilement, il écrit à l'intention des temps futurs les éloges, sous forme d'épigrammes, des grands administrateurs de l'époque constantinienne : Aradius Rufinus, préfet de la ville et préfet du prétoire, Valerius Proculus, proconsul d'Afrique et consul, Anicius Julianus et Petronius Probianus, les grands consuls de 322, enfin le mal connu Verinus, vicaire d'Afrique et vraisemblablement préfet de la ville en 323. Certes, les vers qu'il leur consacre ne sont beaux ni par la forme ni par le fonds, mais les motifs qui les inspirent méritent le respect, et, quoi qu'on en ait dit, leur envoi, malgré sa préciosité, nous touche profondément : « *nam quia nihil est, quod agam, et si nil agam, subit me malorum meorum misera recordatio, inueni, quod illis libellis, quos nuper dictaueram, possimus adiicere* » « comme il n'y a rien que je puisse faire, et que si je ne puis rien faire le souvenir misérable de mes malheurs s'empare de moi, j'ai trouvé que je pourrais ajouter à ces petits livres que j'avais récemment dictés [1] ».

Mais son exil ne dura pas : un revirement du peuple se fit en sa faveur, les meneurs furent à leur tour traqués par ceux-là mêmes qu'ils avaient entraînés [2] ; le Sénat, revenu de ses frayeurs — il n'a pas eu le beau rôle dans l'aventure — envoya une députation auprès de Symmaque le père pour lui demander de revenir, ce qu'il fit dès la fin de 375. Lorsqu'il vint réoccuper sa place à l'assemblée, le 1er janvier 376, il lui adressa un discours de remerciement d'une éloquence grave, comme il avait coutume de faire [3]. Bien plus, le 9 janvier, lors de la séance traditionnelle de désignation des préteurs et des consuls suffects [4], son fils prit la parole officiellement pour recommander la candidature à la préture du fils de l'un de ses amis, Trygetius (sans doute le futur disciple de saint Augustin et le comte des affaires privées de 443) [5]. Mais, s'éloignant de son sujet, il en profita pour adresser à son tour ses remerciements au Sénat, il dit entre autres : *sed hoc ordo amplissimus diu non tulit :*

1. Symmachus, *Epist.*, I, 2.
2. *Ibid.*, II, 38 : « *in bonam partem plebs nostra mutata est adeo ut iugiter seditiosorum poena poscatur et iam dederint insolentes* ».
3. *Ibid.*, I, 44 : « *egit pater senatui gratiam ea facundiae grauitate, qua notus est* ».
4. A. Chastagnol, *Observations sur le consulat suffect et la préture du Bas-Empire*, *R. H.*, 1958, t. CCXIX, p. 233, note 4.
5. Saint Augustin, *De beata uita*, *passim* ; *C. Th.*, XI, 20, 4 ; cf. W. Ensslin, *art. Trygetius*, nos 1, 2 et 3, P.-W., t. VII A, col. 711.

statim quasi ex longo, ut redire uellet, orastis — iussistis malui dicere, nam senatus, cum petit, uehementius praecipit » « mais le très grand ordre ne supporta pas longtemps (son exil) : aussitôt, comme s'il y avait longtemps qu'il était absent, vous le priâtes de bien vouloir revenir — je ferais mieux de dire vous lui ordonnâtes, car le Sénat, lorsqu'il demande, prescrit instamment [1] ». Ce qui n'était pas sans ironie, consciente ou inconsciente, compte tenu de l'attitude première de l'*ordo amplissimus.* Toujours est-il que celui-ci voulut en effacer la honte et pour ce faire demanda à l'Empereur le consulat pour Symmaque le père : d'où nouveaux discours de remerciement et du père et du fils [2]. Ce consulat pose d'ailleurs un problème : il ne se trouve mentionné sur aucune des listes consulaires que nous possédons, alors qu'il fut cependant accordé, puisqu'il est marqué sur l'inscription honorifique citée au début ; or, cette mention élimine toute possibilité d'un consulat suffect, d'autant que ce dernier se situe à l'époque du début de la carrière et n'est point toujours porté sur les cursus [3]. Seeck a résolu ce problème d'une manière satisfaisante pour l'esprit, bien que rien ne permette de considérer son hypothèse comme définitive : pour lui, si Symmaque le père a été nommé consul et n'a point géré sa charge, c'est parce qu'il était mort entre sa désignation et la date normale de l'entrée en charge des consuls de l'année. Il s'appuie, ce qui donne une très grande force à sa démonstration, sur les statues et les inscriptions honorifiques qui lui furent dédiées à Rome et à Constantinople sur l'ordre de l'Empereur en 377. Nous connaissons, en effet, pour ce même IVe siècle un autre exemple de pareilles dédicaces, tant par les inscriptions que par l'œuvre de Symmaque le fils. En 384, l'un des plus illustres représentants de la vieille société romaine, Vettius Agorius Praetextatus, préfet de la ville en 368 et alors préfet du prétoire pour l'Italie, l'homme chez qui sont censées se passer les Saturnales de Macrobe, venait de mourir peu après sa désignation comme consul pour l'année suivante ; aussitôt Symmaque le fils, alors préfet de la ville, écrivit à Théodose pour lui demander de réparer les coups du sort [4]. Cette réparation prit la forme de dédicaces de statues en l'honneur du défunt [5], dédicaces qu'il ne faut pas confondre avec son épitaphe, si célèbre par l'expression d'un amour conjugal et d'une piété

1. Symmachus, *Oratio* V.
2. Id., *Oratio* LV.
3. Cf. A. Chastagnol, *art. cité*, p. 231 sq.
4. Symmachus, *Relatio* XII.
5. *C. I. L.*, VI, 1777, 1778.

païenne exemplaires [1]. Cependant, l'argumentation de Seeck, si elle est en général acceptée, n'a pas convaincu tous les historiens, c'est ainsi que S. Dill, par exemple, considère, sans apporter, il est vrai, de preuves à l'appui de son affirmation, que Symmaque le père vivait encore en 382 [2].

Mais, si l'aventure de Symmaque le père est ainsi mise en lumière, le texte d'Ammien Marcellin n'en pose pas moins des questions intéressantes pour l'étude de la civilisation romaine au IVe siècle : ce sont celles qui découlent du bruit qui aurait été à l'origine de l'émeute, « je préfère éteindre la chaux avec mon vin que de le vendre au prix qu'on m'en demande ». Pourquoi éteindre la chaux avec du vin? Pourquoi ne pas vendre son vin au prix demandé?

Pour étrange qu'elle soit, la première de ces deux questions est la plus facile à résoudre. Si nous ouvrons le *de rustica* de l'agronome de cette époque, Palladius, par deux fois nous voyons traiter d'un revêtement appelé le malthe (*maltha*). Tout d'abord, il nous dit qu'on l'emploie pour enduire les parois des citernes et des viviers afin d'assurer leur étanchéité [3] ; puis, lorsqu'il en vient à la construction des bains, il nous en donne les diverses compositions suivant qu'il s'agisse du *caldarium* ou du *frigidarium*. Le malthe pour *caldarium* est composé de poix dure et de cire blanche à poids égaux, d'étoupe, de poix liquide (la moitié du poids total), de brique pilée et de fleur de chaux, le tout mélangé dans un mortier. Il en donne également d'autres recettes dans lesquelles entrent en ligne de compte la gomme arabique, du soufre, de l'huile, du sang de taureau, des figues et des coquilles d'huître [4]. Pour celle qui sert au revêtement du *frigidarium*, on doit utiliser du sang de bœuf, de la fleur de chaux et des scories de fer [5]. Pour si étranges qu'elles

1. *C. I. L.*, VI, 1789 = Dessau, 1259 ; cf. Boissier, *La fin du paganisme*, t. II, p. 263-265 ; de Labriolle, *La réaction païenne*, p. 349-351 ; Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 237-238.

2. S. Dill, *Roman society in the last century of the Western Empire*, p. 144 (réédition de la Meridian library, New-York, 1958).

3. Palladius, I, 17.

4. Id., I, 41, 1-3 : « *calidariae compositio talis est : picem duram, ceram albam ponderibus aequis, stupam, picis liquidae totius ponderis dimidiam partem, testam minutam, florem calcis, omnia simul mixta in pila contundes, et iuncturis curabis inserere. — Aliter : ammoniacum remissum, ficum, stupam, picem liquidam tundis pilo, et iuncturas oblinis. — Aliter : ammoniacum et sulfur utrumque resolutum line, uel infunde iuncturis. — Item picem duram, ceram albam et ammoniacum super remissum simul iuncturis adline, et cautere cuncta percurre. Item florem calcis cum oleo mixtum iuncturis illine, et caue ne mox aqua mittatur. — Aliter : sanguini taurino et oleo florem calcis admisce, et rimas coniunctionis obducito. Item ficum et picem duram, et ostrei testas siccas simul tundes. His omnibus iuncturas diligenter adlines* ».

5. Palladius, I, 41, 3 : « *Item malthae frigidariae, sanguinem bubulum, florem calcis, scoriam ferri, pilo uniuersa contundes, et ceroti instar efficies, et curabis adlinire.* »

soient, ces recettes sont anciennes et elles nous sont confirmées par Pline l'Ancien qui leur apporte un additif essentiel pour notre propos : « *maltha e calce fit recenti. Glaeba uino restinguitur, mox tunditur cum adipe suillo et fico, duplici lenimento, quae res omnium tenacissima et duritiam lapidis antecedens. Quod malthatur oleo perfricatur ante*[1] ». Si nous laissons de côté le mystérieux *duplici lenimento*, peu important pour la compréhension du texte, nous traduisons : « Le malthe est fait à partir de la chaux fraîche. La motte est éteinte avec du vin, aussitôt après elle est broyée avec de la graisse de porc et des figues. C'est l'enduit le plus résistant de tous et il surpasse la dureté de la pierre. La surface à recouvrir de malthe doit être, au préalable, frottée d'huile. » Ce dernier élément se retrouve chez Palladius qui écrit que l'on doit frotter avec du lard gras les surfaces à recouvrir[2], mais il a oublié ce qui, pour Pline, est l'une des caractéristiques essentielles de cette sorte de stuc, le fait que la chaux vive doive être éteinte avec du vin. Il était donc normal au IVe siècle d'accuser un grand seigneur possesseur de plusieurs *domus* d'utiliser son vin à la fabrication du malthe réclamé par l'entretien de ses bains, de ses viviers et des pièces d'eau de ses jardins ; ce n'était là qu'une exagération et non pas, comme nous serions tenté de le croire à la première lecture d'Ammien Marcellin, une absurdité.

Passons maintenant à l'examen de la seconde des questions que nous nous sommes posées. S. Mazzarino rapproche ce passage d'Ammien Marcellin d'un propos attribué par l'Histoire Auguste au préfet du prétoire d'Aurélien. L'Empereur ayant décidé de faire distribuer gratuitement au peuple de Rome du vin, en plus des distributions de pain, d'huile et de viande de porc, vin qui aurait été fourni par la mise en valeur des terres incultes de l'Italie du Nord, il en aurait été détourné par son préfet du prétoire qui lui aurait déclaré : « Si nous donnons du vin au peuple romain, il ne reste plus qu'à lui donner des poulets et des oies[3]. » Il y voit donc une preuve à l'appui de sa thèse concernant l'Histoire Auguste : l'opposition des *possessores* à l'économie annonaire caractéristique du ravitaillement de la ville et de l'armée[4]. C'étaient, en effet, les

1. Plin., *N. H.*, XXXVI, 181.
2. Palladius, I, 17, 1 : « *hoc pauimentum omni cura terendum est ad nitores, et lardo pingui decocto assidue perfricandum* ».
3. S. H. A., *Vita Aurel.*, 48 : « *si et uinum populo Romano damus, superest ut et pullos et anseres demus* » ; cf. S. Mazzarino, *Aspetti sociali del quarto secolo*, p. 381.
4. S. Mazzarino, *o. c.*, p. 69 sq.

grands propriétaires qui devaient fournir, comme nous l'apprennent les nombreuses lois du *Code Théodosien*, le ravitaillement de la capitale ; tout particulièrement les grands propriétaires d'Italie suburbicaire étaient astreints à la fourniture du vin dans la mesure où les difficultés de transport ne les autorisaient pas à se racheter par la livraison de lard ou plus simplement en monnaie [1]. Le vin qui arrivait à Rome donnait lieu à un commerce d'État par l'intermédiaire des services de l'*arca uinaria*, créé sans doute par Aurélien ; c'était ce commerce officiel qui fournissait aux distributions à bas prix. Mais il existait également un commerce libre, dont les prix, il est vrai, semblent avoir été contrôlés par les services du préfet de la ville. C'est ainsi que nous interprétons une loi adressée à ce même Symmaque pendant sa préfecture et qui ordonne une baisse autoritaire du quart sur les prix pratiqués *in foro rerum uenalium* [2]. Godefroy, dans son commentaire, rapproche cette loi de notre texte sans voir qu'elle est en totale contradiction avec lui ; en effet, l'émeute ne pourrait s'expliquer que si Symmaque avait refusé d'appliquer la décision impériale, refus qui aurait entraîné tout d'abord des sanctions de la part du pouvoir. De plus, vu ce que nous savons de la manière dont étaient prises les lois concernant l'administration de Rome, nous devons penser que c'est le préfet de la ville lui-même qui a fait sanctionner par les empereurs l'un de ses édits. Enfin, nous pouvons ajouter à ces objections qu'il serait assez étrange qu'un refus d'appliquer une loi en 365 ait entraîné une émeute dix ans plus tard. Mais devant la position de S. Mazzarino nous avons le droit de nous demander dans quelle mesure Symmaque était bien l'un de ces grands propriétaires, et là notre jugement doit être plus nuancé.

La fortune sénatoriale au IVe siècle était, comme aux époques précédentes, une fortune terrienne : il suffit de rappeler le texte fameux d'Olympiodore contre lequel nul ne s'est jamais élevé, texte dont la teneur nous a été conservée par Photius dans sa Bibliothèque : « Il dit que beaucoup de familles romaines tiraient

1. *C. Th.*, XIV, 4, 4.

2. *C. Th.*, XI, 2, 2 : « *sanximus quippe, ut per uini singulas qualitates detracta quarta pretiorum, quae habentur in foro rerum uenalium, eadem species a mercantibus comparetur* ». Cette loi est d'ordinaire considérée comme fixant les prix de l'*arca uinaria* aux trois quarts des prix du marché libre (cf. A. Chastagnol, *Un scandale du vin sous le Bas-Empire*, *Annales*, 1950, p. 170), cependant notre interprétation nous semble être celle de C. Pharr dans sa traduction du code : « We sanction that for the several qualities of wine there shall be a reduction of the fourth in the prices as they are current in the open market so that the same quality of wine shall be bought by the purchasers. »

annuellement de leurs propriétés un revenu d'environ 4.000 livres d'or, sans compter le blé, le vin et toutes les autres sortes de produits dont la vente rendait le tiers des rentrées en or. Pour les familles d'un rang immédiatement inférieur à celles-là, leur revenu était de 1.500 ou de 1.000 livres. Il rapporte que Probus, fils d'Olympius, qui exerça la préture au moment de l'usurpateur Jean, dépensa 1.200 livres d'or. L'orateur Symmaque, sénateur de condition modeste, avant que Rome fût prise, dépensa 2.000 livres durant la préture de son fils Symmaque. Maxime, un riche, usa 4.000 livres pour la préture du sien[1]. » Auparavant, il donne une description des *domus* sénatoriales à Rome : « Chacune comportait tout ce que pouvait contenir une petite cité : un hippodrome, des places publiques, des temples, des fontaines et plusieurs bâtiments de bains[2]. » Telle était peut-être la *domus* incendiée par les émeutiers, bien que toutes les *domus* n'aient pas répondu à cette description[3].

Considérons les renseignements de ces textes fameux comme certains, un fait saute aux yeux : les Symmaques, tout membres de l'aristocratie sénatoriale qu'ils fussent, ne passaient pas pour riches, puisque l'historien ne les place même pas dans la seconde catégorie. Or, il s'agit en l'occurrence de l'orateur et non de son père et il ne faut pas oublier que, s'il avait dû partager l'héritage paternel avec ses frères, plus vraisemblablement avec le seul de ses frères qui vivait encore à la mort de son père[4], il avait par contre reçu une partie des propriétés de son beau-père, Memmius Vitrasius Orfitus Honorius, deux fois préfet de la ville en 337 et 351-352, comme dot de sa femme. Nous pouvons nous faire une idée relative de sa fortune d'après sa correspondance, d'autant plus que Seeck y a relevé consciencieusement tout ce qui y a trait. Symmaque l'orateur possédait à Rome même trois *domus* et une à Capoue, dans l'Italie du Sud quinze maisons de campagne ou de villégiature, mais qui ne sont pas des propriétés d'exploitation, dont quatre maisons à Baules, Naples, Pouzzoles et Ostie, enfin

1. Photius, *Bibliothèque*, édition Henry (collection Budé), t. I, p. 185-186, qui traduit εἰς τρίτον par le triple au lieu du tiers.

2. *Ibid.*, p. 185, il est possible que Photius ait commis un contresens sur Hippodrome et y ait vu, comme son traducteur, des champs de course. Tous les éléments cités par Olympiodore appartiennent à l'art des jardins et sont bien connus ; cf. P. Grimal, *Les jardins romains à la fin de la République et aux deux premiers siècles de l'Empire*, 1943, p. 265-273 et 324-330.

3. L. Homo, *Rome impériale et l'urbanisme dans l'Antiquité*, 1951, p. 529-551, septième partie, chapitre I : Les *domus*.

4. Cf. le stemma établi par Seeck, introduction des *Œuvres de Symmaque*, p. XL.

quatre *praedia*, c'est-à-dire propriétés de rapport, deux en Italie, l'une dans le Samnium et l'autre en Apulie, une en Sicile et une en Maurétanie. Seeck, qui considérait que les Symmaques étaient très riches, *ditissimi*, estimait que ces quatre propriétés ne constituaient pas pour un sénateur du IVe siècle une source suffisante de richesse, aussi ajoute-t-il « *et nonnulla certe praeterea, quae ignota manserunt*[1] », mais c'est là une affirmation purement gratuite à laquelle rien ne nous permet de souscrire. En effet, cette grande richesse est fausse : non seulement Olympiodore la nie, mais l'œuvre de Symmaque elle-même nous affirme l'inverse. S'il a dépensé 2.000 livres d'or pour les jeux donnés en l'honneur de la préture de son fils en 401, il y était plus ou moins forcé[2] et ce ne fut pas sans mal. Il dut préparer l'affaire de longue date, mettant même en vente sa maison de Capoue, en 398, pour pouvoir y subvenir[3], et il est allé au-dessus de ses moyens, ce qui explique ses inquiétudes, longuement rappelées dans sa correspondance, lorsque les crocodiles qu'il s'était procurés se laissent mourir de faim ou lorsque les chevaux, dont on lui a d'ailleurs fait cadeau, périssent en cours de route. S'il se lamente tant, c'est certes parce qu'il craint de ne pouvoir faire honneur à la majesté de la ville éternelle, mais aussi parce que ces pertes sont lourdes à sa bourse et qu'il n'aura pas la possibilité de rentrer dans ses fonds ou d'obliger à son tour ses amis. De plus, ses propriétés ne semblent pas avoir été d'un bon rapport : celles de Maurétanie ne produisent presque rien par suite de l'incurie de son intendant qui, loin de l'œil du maître, laisse tout à l'abandon[4]; il en est de même pour celles de Sicile dont l'administrateur est un brouillon, *turbidus*[5]. Est-il plus heureux avec ses domaines d'Italie? Oui, semble-t-il, pour celui d'Apulie qui lui procure du blé[6]; non pour celui du Samnium dont les champs sont incultes et ne rapportent pas[7].

Tout cela nous montre que la situation de la famille n'était guère brillante et que, si les Symmaques ont joué un grand rôle dans la vie de Rome et au Sénat, ils le durent surtout à leur réputation de fins lettrés et d'orateurs, ce qui ne doit pas nous étonner quand on considère par exemple la carrière d'un Thémistius dans la partie

1. Seeck, *o. c.*, p. XLVI ; de même S. Dill, *o. c.*, p. 149-150.
2. Cf. A. Chastagnol, *Observations...*, p. 241.
3. Symmachus, *Epist.*, VI, 11.
4. *Ibid.*, VII, 66.
5. *Ibid.*, VI, 66.
6. *Ibid.*, VI, 12.
7. *Ibid.*, VI, 11.

orientale de l'Empire à cette même époque. Ils le durent aussi au fait que nous avons déjà signalé, c'est-à-dire leur amour de la chose publique, alors que cet amour était rare chez les plus riches de leur classe.

Dans ces conditions, nous pensons, contrairement à Mazzarino, que le passage d'Ammien ne peut être considéré comme une preuve de la mauvaise volonté de la classe sénatoriale vis-à-vis de la politique financière des empereurs : tout d'abord parce que les Symmaques ne devaient pas être de gros producteurs, ensuite parce qu'ils étaient trop attachés au service de la population romaine pour s'opposer à des mesures concernant son ravitaillement. C'est bien là ce que dit Ammien quand il affirme que, sous l'administration de Symmaque le père, la ville « jouit d'un ravitaillement plus abondant qu'à l'accoutumée » et que l'ingratitude du peuple en était d'autant plus grande.

N'y aurait-il pas alors un lien entre les activités édilitaires de Symmaque et le faux bruit qui déclencha le mécanisme habituel des émeutes dirigées contre les préfets de la ville au IVe siècle[1]? Ce faux bruit ne serait-il pas une conséquence des rapports que firent naître, entre le préfet de la ville et la corporation des chaufourniers, les constructions et les réparations entreprises sous sa haute direction?

Au *Code Théodosien* tout un titre est consacré aux *calcis coctores urbis Romae et Constantinopolis*, en fait il s'agit des chaufourniers et des voituriers, *uecturarii*, de Rome ; ceux de Constantinople ne sont représentés que par une courte loi de 419 sur l'emplacement des fours à chaux à l'intérieur de la nouvelle capitale[2], ce qui explique que le titre n'ait point été conservé au *Code Justinien*. Des quatre lois restantes, la dernière, de 382, n'a pas d'intérêt pour nous, puisqu'elle est bien postérieure aux événements qui nous concernent ; il n'en est pas de même des trois autres qui s'échelonnent de 359 à 365.

La première est adressée par Constance au préfet de la ville Orfitus, le futur beau-père de Symmaque l'orateur, et date du 25 mars 359 : « Toutes les propriétés qui ont commencé antérieurement à être tenues à la fourniture obligatoire de la chaux livreront une amphore de vin aux chaufourniers pour trois charretées de chaux.

1. Cf., par exemple, l'émeute contre Lampadius, successeur de Symmaque à la préfecture de la ville : Ammien Marcellin, XXVII, 3, 8-9.
2. *C. Th.*, XIV, 6, 5.

Les voituriers de leur côté recevront une amphore pour deux mille neuf cents livres de chaux. Bien plus Nous voulons que ce soient les terres elles-mêmes, et non les personnes, qui soient astreintes au titre de cette prestation. De même Nous ordonnons que les voituriers reçoivent 300 bœufs des quatre régions[1]. »

Cette loi contient donc deux parties que nous devons distinguer, bien qu'elles s'entremêlent dans le texte. L'une est en rapport avec l'évolution générale du IVe siècle qui transporte l'obligation des prestations des personnes aux biens, évolution que nous connaissons bien, par exemple pour les boulangers et les naviculaires[2] ; en effet, les personnes peuvent s'enfuir ou disparaître, mais non les biens. L'autre concerne les avantages concédés aux chaufourniers et à leurs voituriers. Godefroy, suivi par A. Chastagnol[3], considère qu'il s'agit là de la *merces*, c'est-à-dire du salaire, de ces corporations ; pour notre part, nous pensons que ce n'est pas un salaire, mais une prime, une sorte de prime de rendement comme nous dirions de nos jours, consistant en une distribution supplémentaire de vin faite gratuitement par les *obnoxii*. Nous devons remarquer que la distribution est faite, non pas aux membres des corporations pris individuellement comme traduit Pharr[4], mais aux corporations elles-mêmes, sans cela il serait impossible de comprendre ce qui a trait à la fourniture des bovins pour les transports. Si nous considérons le volume approximatif de chaux traité par les chaufourniers, tel que nous pouvons le déduire de la loi 3 que nous étudierons un peu plus loin, nous obtenons une fourniture d'au moins 2.500 charretées : à 3 charretées pour une amphore, nous avons une quantité de vin de 833 amphores, soit, une amphore valant un tout petit peu plus de 26 litres, environ 42 à 43 hectolitres pour les seuls *calcis coctores*. Il nous est impossible de calculer la prime des voituriers étant donné que nous ignorons le rapport qui existe entre le poids d'une charretée et cette unité de prime de 2.900 livres ; toutes les limitations de charge que nous connaissons concernent les transports effectués à l'aide de chevaux ou de mu-

1. *C. Th.*, XIV, 6, 1 : « *Ex omnibus praediis, quae iamdudum praestationi calcis coeperunt obnoxia adtineri, coctoribus calcis per ternas uehes singulae amphorae uini praebeantur ; uecturariis uero, amphora, per bina milia et nungenta pondo calcis. Quinetiam uolumus, non personas, sed ipsos fundos titulo huius praestationis adstringi. Vecturarios etiam ex quatuor regionibus trecentos boues praecipimus dari* ».

2. *C. Th.*, XIV, 3, 3 et 13 ; XIII, 6 : « *de praediis nauiculariorum* ».

3. A. Chastagnol, *Scandale*, p. 173-174.

4. C. Pharr : « to each limeburner for each three wagons of lime a single amphora ».

lets et non de bœufs[1]. Cette quantité de 42-43 hectolitres est peut-être trop faible pour représenter le salaire des membres de la corporation[2], sûrement trop forte pour représenter celui d'un seul individu ; de plus, s'il s'agissait d'un salaire, il faudrait que les bénéficiaires puissent revendre ce vin, or rien de tel n'apparaît dans nos sources à notre connaissance. Mais surtout ce qui nous amène à repousser l'idée que cette distribution est un salaire, c'est que la charge des chaufourniers vis-à-vis de l'État est un *munus*[3] : c'est-à-dire, comme écrit A. Piganiol, une corvée gratuite[4], un véritable impôt en nature. Le fait de s'en acquitter ne peut donner droit en aucune façon à un salaire, mais, tout au plus, à des privilèges.

Par contre, cette loi laisse supposer que l'Empereur, ou plus exactement la ville de Rome, avait eu besoin de demander à ces corporations quelque travail exceptionnel et que l'on avait voulu les en récompenser. Godefroy a supposé qu'il s'agissait de l'érection de l'obélisque au Grand Cirque, résultat de la célèbre visite de Constance à Rome en 357, érection qui eut lieu justement pendant la deuxième préfecture urbaine de Vitrasius Orfitus et qu'Ammien Marcellin nous a longuement racontée[5]. Mais rien n'est moins sûr, car l'on ne voit pas en quoi cette érection a pu amener un surcroît de travail considérable de la part des chaufourniers. Peu importe d'ailleurs de savoir quelle construction fut à l'origine de la loi, étant donné que les préfectures d'Orfitus ont été de périodes de construction ou de réparation intense et qu'elles furent à l'origine du scandale financier de l'*arca uinaria* étudié par A. Chastagnol.

Mais cette mesure était-elle une mesure définitive ou une mesure extraordinaire? La seconde loi concernant ces corporations nous semble apporter la réponse à cette question. Elle date de 364, du début du règne de Valentinien, et est adressée à notre Symmaque : « Notre discours a évidemment compris l'immunité de ceux que la cuisson de la chaux retient et celle des voituriers. Donc tous les avantages extraordinaires que les hommes de cette sorte ont tenus auparavant, par suite d'une coutume ancienne et bien enracinée,

1. *C. Th.*, VIII, 5, *passim.*

2. Nous rappelons à titre de comparaison que la journée de travail du chaufournier est fixée au début du siècle à 50 deniers (*Ed. Diocl.*, VII, 4). D'après les calculs que nous présentons plus loin, la quantité de vin ainsi déterminée permettrait, au prix du vin ordinaire, de payer une corporation d'environ 200 membres pour 350 journées de travail. Il nous faudrait donc admettre que tel était le nombre des *calcis coctores* et que tous recevaient le même salaire.

3. *C. Th.*, XIV, 6, 2 ; XI, 16, 15.

4. A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 342.

5. Ammien Marcellin, XXVII, 5.

doivent maintenant aussi leur appartenir, afin de soulager le travail de la charge publique qui leur incombe[1]. »

Cette loi n'est donc que l'ampliation à l'usage du préfet de la ville et de ses bureaux d'une mesure plus générale qui avait pris la forme d'un discours, d'une *oratio* des empereurs adressée et lue publiquement devant le Sénat. En fait, une bonne partie de ce discours nous a été conservée par le code, sous la forme de neuf lois adressées à ce même Symmaque et qui concernent toutes les corporations de la ville[2]. Par ce discours, les empereurs indiquaient les lignes générales de la politique qu'ils désiraient voir suivre à l'égard des corporations romaines. Il y a dans cet ensemble un autre texte qui se rapporte directement au problème que nous étudions au titre *de operibus publicis* : « Qu'aucun des *iudices* n'entreprenne à l'intérieur de Rome, la ville éternelle, de nouvelle construction, chaque fois que les décisions de Notre Sérénité feront défaut. Cependant nous donnons licence à tous de réparer les constructions qui sont dites tombées en ruines sans formes[3]. »

Ainsi, pour ce qui est des travaux publics à Rome, Valentinien interdit aux fonctionnaires et aux magistrats d'entreprendre toute nouvelle construction sans une autorisation formelle de sa part. Il s'agit évidemment de constructions entreprises aux frais de l'État ; celles faites à titre privé restent autorisées, à condition que celui qui les fait exécuter n'en profite pas pour détourner à son profit l'argent ou les matériaux de l'État. Cela est important, puisque ce fut là l'origine des deux scandales de l'époque en la matière : celui d'Orfitus qui avait entrepris pour l'État des constructions non autorisées et celui de Lampadius qui avait profité de sa charge pour s'emparer des matériaux nécessaires à ses entreprises[4]. Pour ce qui est de nos corporations, nous voyons que l'Empereur déclare leur maintenir l'immunité qu'elles détenaient, tout au

1. *C. Th.*, XIV, 6, 2 : « *Oratio nostra immunitatem eorum quos coctio calcis manet et uecturariorum est euidenter amplexa. Quaecumque igitur extraordinariorum prisca adque inueterata consuetudine huiusmodi sortis homines antea sunt adepti, nunc quoque, ad leniendum opus quod sustinent publici muneris, consequantur.* »

2. *C. Th.*, XIV, 2, 1 ; XIV, 3, 2. 3. 4. 5 et 6 ; XIV, 6, 2 ; XIV, 22, 1. unica ; XV, 1, 12. Cf. J. Sundwall, *De constitutionibus Theodosiani imperatoriis restituendis* (*Acta Acad. Aboensis*, 1922, III, 6), p. 21-22.

3. *C. Th.*, XV, 1, 11 : « *Intra urbem Romam aeternam nullus iudicum nouum opus informet, quoties Serenitatis Nostrae arbitria cessabunt. Ea tamen instaurandi, quae iam deformibus ruinis intercidisse dicuntur, uniuersis licentiam damus.* » Loi reprise par *C. J.*, XII, 8, 5, qui étend son champ d'action à Constantinople et spécifie, ce qui allait de soi au IVe siècle, « *nisi ex suis pecuniis huiusmodi opus construere uoluerit* ».

4. Pour l'affaire d'Orfitus, cf. A. Chastagnol, *Scandale* ; pour Lampadius, cf. Ammien Marcellin, XXVII, 3, 7 et 10.

moins celle des chaufourniers, à titre de compensation du *munus* qui leur incombait, mais aussi les privilèges extraordinaires qu'elles avaient reçus autrefois. Il est évident que la formule *prisca adque inueterata consuetudine* ne doit pas être prise au pied de la lettre et qu'il faut comprendre : les avantages dont elles jouissaient avant l'accession à l'Empire de Valentinien. Dans ces conditions, étant donné que nous n'en connaissons point d'autres, les avantages qui se trouvent confirmés par cette *oratio* sont ceux que nous a fait connaître la loi précédente de Constance : c'est-à-dire la distribution gratuite de vin fourni par les propriétés affectées à la prestation de la chaux. Ceci laisse supposer que, même si, dans l'esprit de Constance, ce privilège ne devait être que temporaire, les chaufourniers et les voituriers ont su le rendre permanent avec l'accord des préfets de la ville qui craignaient d'indisposer des corporations si nécessaires à l'entretien des monuments dont l'état laissait fort à désirer.

Mais c'est la troisième de ces lois qui est de loin la plus importante par ce qu'elle nous apporte concernant la politique impériale vis-à-vis du travail des chaufourniers. Il s'agit d'un véritable règlement de la fourniture de la chaux qui date de 365 et que nous citons intégralement, malgré sa longueur. « Les Empereurs Valentinien et Valens Augustes à Volusien, vicaire de la Ville clarissime. Désireux de rendre à la Ville éternelle son état primitif et de pourvoir à la dignité des murailles publiques, Nous ordonnons que les chaufourniers et les voituriers reçoivent pour chaque charretée un *solidus*, les trois quarts en seront versés par les propriétaires (soumis à la prestation), le dernier quart sera prélevé sur le prix du vin qui a l'habitude d'être distribué par l'*arca uinaria*. Nous ajoutons ceci : que l'on ne puisse exiger annuellement plus de 3.000 petites charretées. La quantité ainsi transportée sera répartie comme suit : 1.500 charretées pour les aqueducs, le reste de la prestation annuelle servira à la réparation des édifices. Qu'ainsi l'autorisation de cuire de la chaux ne soit laissée à aucun *iudex*, ni à aucun bureau, et que, en vertu de cette décision, celui qui y dérogerait soit obligé de supporter le poids de la rigueur publique. Nous en exceptons cependant la prestation régulière supportée par les habitants de Terracine et destinée, suivant un antique usage, aux besoins du Phare et du Portus. Quant à la charge de 900 charretées que les curiales de Toscane étaient tenus de livrer chaque année, Nous ordonnons qu'elle soit abolie à cette condition que, lorsque la né-

cessité de nouvelles constructions le réclamera, cette nécessité ayant été portée à Notre connaissance par les avis des *iudices*, les attendus de Notre décision fixeront la quantité à ajouter ou pendant combien de temps elle devra être livrée. Il conviendra cependant de décompter séparément du chiffre susdit cette moitié du charroi que Nous avons ordonné de consacrer aux réparations des édifices ; et que le bureau du préfet de la Ville sache qu'il en a pour sa part la responsabilité[1]. »

Cette loi comprend donc deux parties très nettement distinguées : mesures en faveur des chaufourniers et des voituriers, mesures concernant la fourniture de la chaux pour les besoins de Rome. Pour ces dernières, l'intérêt de la loi est de nous montrer, malgré l'affirmation du début, une volonté restrictive très affirmée pour tout ce qui a trait aux constructions et aux reconstructions : volonté qui se manifeste par la limitation du contingent annuel de chaux affecté à ces entreprises. Ainsi cette loi se trouve être dans la ligne de celle du titre *de operibus publicis* que nous avons citée précédemment. Elle nous fournit de plus, à ce point de vue, quelques renseignements précieux sur l'organisation du service. Nous ne voyons pas encore apparaître à sa tête le *praepositus calcis* qui, à l'époque de Théodoric, avait la haute main sur la fabrication et la distribution de la chaux[2] ; le système est beaucoup plus compliqué, puisque, si les bureaux du préfet de la ville ont la responsabilité de la chaux affectée à l'entretien des édifices, le reste doit être à la disposition du chef du service des eaux de Rome et de son

1. XIV, 6, 3 : « *Imperatores Valentinianus et Valens AA. ad Volusianum Urbis clarissimae uicarium. Statum Urbis aeternae reformare cupientes, ac prouidere publicorum moenium dignitati, iubemus, ut calcis coctoribus, uectoribusque, per singulas uehes singuli solidi praebeantur : ex quibus tres partes inferant possessores, quarta ex eius uini pretio sumatur quod consueuit ex arca uinaria ministrari. Illud addentes, ut non amplius, quam terna milia minores uehes annuae postulentur. Huius autem uehationis ita sit ratio partita ut mille quingenta onera formis alia sartis tectis annua deputentur. Ita ut, nulli iudicum, seu officiorum, excoquendae calcis licentia relinquatur sub eo statuto ut qui in hac usurpatione fuerit, austeritatem uigoris publici ferre cogatur. Hoc autem excepto a Tarracinensis praestationis canone suggera, quae uetusto praeberi Fari ac Portus usibus more consueuit. A curialibus uero Tuscis nungentarum uehum, quas inferre per singulos annos cogebantur, sarcinam, sub ea condicione praecipimus amoueri uti quando necessitas noui operis extiterit, idipsum in notitiam Nostram suggestionibus iudicum perferendum quid addendum, uel quatenus inferendum sit, Nostrae deliberationis moderamine sanciatur. Ex supradicto autem numero uehationis medietatem, quam sartis tectis iussimus deputari, separatim conueniet adscribi : ita ut Praefecti Urbis officium ad suam partem hanc curam pertinere cognoscat.* »

Malgré C. Pharr, nous adoptons la correction de Godefroy, suivi par Mommsen, « *hoc autem excepto a Tarracinensis...* », au lieu de « *ab hoc autem, excepto...* », qui supposerait une lacune.

2. Cassiodore, *Variarum*, VII, 17 : « *formula de praeposito calcis. — ... Quocirca industriam tuam multorum sermone celebratam ad coctionem distributionemque calcis ab indictione illa nostra praeponit auctoritas...* ».

bureau ; par contre, tous les *iudices*[1] se voient interdire la possibilité de faire cuire la chaux à leur gré. Quant à l'origine même de la chaux les apports de la loi sont assez imprécis, étant donné qu'elle ne nous fait connaître que des cas particuliers : suppression, sauf le cas de nécessité dont l'Empereur est seul juge, des prestations de la Toscane ; maintien des prestations de la région de Terracine. Sur ce dernier point, notre loi complète les renseignements fournis par l'œuvre de Symmaque. En effet, l'un des rapports de l'orateur est consacré au rétablissement d'une livraison de 5.700 *modii* de blé fournie par la Campanie aux habitants de Terracine, livraison qui leur avait été accordée par Julien pour compenser la charge de la fourniture de bois et de chaux pour l'entretien des murailles et des bains de la ville de Rome[2].

Mais c'est la première partie de la loi qui nous intéresse au premier chef, puisqu'il s'agit des avantages concédés aux chaufourniers et aux voituriers. Une première question se pose à nous, véritable question préalable à toute étude du passage : les avantages concédés par la loi sont-ils destinés à remplacer les avantages antérieurs, c'est-à dire la distribution du vin, ou viennent-ils s'y ajouter? C'est à la première de ces solutions que se rallie A. Chastagnol[3] par suite de la remise en circulation d'une manière assez massive des *solidi* au début du règne de Valentinien. Ayant ainsi tranché la question, il en déduit que, si un sou d'or est attribué à nos corporations pour chaque charretée de chaux, alors que les chaufourniers recevaient précédemment une amphore de vin pour trois charretées, l'amphore de vin valait trois sous d'or. Cette solution présente cependant pas mal de difficultés qui nous amènent à ne pas l'adopter. Tout d'abord rien dans le texte ne permet de dire que ce nouvel avantage se substitue au précédent ; la distribution de vin était faite de manière différente aux chaufourniers et aux voituriers, celle de sous d'or paraît, d'après le texte, être faite globalement aux membres des deux corporations. Enfin est-il normal de poser l'équivalence d'une amphore de vin et de trois sous d'or, il nous semble que nous obtenons ainsi un prix vraiment exagéré pour l'amphore de vin. A titre de comparaison, nous remarquons que l'édit de Dioclétien tarifait le vin suivant la qualité de 8 à

1. Sans doute faut-il comprendre par *iudices*, en plus du chef du service des eaux et des préfets, le *comes riparum et aluei Tiberis* et les divers *curatores operum*.
2. Symmaque, *Relatio* XL.
3. A. Chastagnol, *Scandale*, p. 175-176.

30 deniers le setier[1], ce qui représente pour une amphore de 48 setiers un prix allant de 384 à 1.440 deniers. Si nous prenons pour l'aureus une valeur de 830 deniers, nous obtenons comme prix de l'amphore de 0,46 à 1,72 aureus. L'aureus étant de 1/60e de la livre et le solidus constantinien 1/72e, nous obtenons en sous d'or les extrêmes de 0,55 et 2,06 ; nous sommes donc loin des trois sous d'or, d'autant que l'on peut supposer que les distributions n'étaient pas faites en vins de première qualité, or les vins à 30 deniers le setier sont le Sorrente, le Falerne, le Tiburtin... c'est-à-dire des grands crus. La comparaison est encore plus en défaveur de la thèse de A. Chastagnol si l'on prend comme point de référence le seul texte qu'il cite, celui de l'Anonyme de Valois, qui donne pour l'époque de Théodoric une équivalence de 30 amphores de vin pour un sou d'or[2] !

Un second problème est celui du sens à donner au membre de phrase : *quarta ex eius uini pretio sumatur quod consueuit ex arca uinaria ministrari.* En effet, si la première partie de la phrase se comprend à la simple lecture (les trois quarts de la somme seront payés par ces mêmes *possessores* astreints à la prestation de la chaux et aux distributions de vin en faveur de nos corporations), la seconde, celle que nous venons de citer, est assez peu explicite. Elle peut donner lieu à deux interprétations tout aussi légitimes l'une que l'autre et qui ne changent absolument rien à la traduction. L'une est celle adoptée par Godefroy et A. Chastagnol ; elle comprend que l'*arca uinaria* verse aux intéressés la somme en sous d'or. Cette interprétation repose sur le fait, bien connu par la correspondance de Symmaque, que l'*arca uinaria* jouait un grand rôle financier dans la Rome du IVe siècle, en particulier un rôle d'échange de la monnaie de cuivre pour sa contre-partie en monnaie d'or[3]. Cependant, nous devons remarquer que, dans cette hypothèse, le texte comporte un véritable pléonasme : en effet, point n'était besoin de spécifier que l'argent de la caisse provient de la vente du vin, ce que tout le monde savait. C'est pourquoi, malgré tout, nous préférons la seconde interprétation que nous proposons : le quart de sou qui incombait à la caisse était fourni par celle-ci aux chaufourniers et aux voituriers sous la forme d'une

1. *Edict. Diocl.*, II, 1-10.
2. Anonyme de Valois, 12, 73 ; mais tout le passage est idyllique.
3. Godefroy commentaire de la loi citée ; A. Chastagnol, *Scandale*, p. 175 et p. 179 ; Symmachus, *Relatio* 28.

réduction sur le prix du vin qu'ils achetaient à la caisse. Il ne s'agirait donc pas d'une mesure destinée à alléger les charges qui pesaient sur l'*arca uinaria*, ce que la loi aurait spécifié, mais uniquement d'un avantage nouveau consenti à des gens qui supportaient un *munus publicum* tout à la fois lourd et nécessaire.

De toute manière, quelle que soit l'interprétation adoptée, nous avons là un ensemble de mesures prises dans les années 364-365 en faveur des chaufourniers et des voituriers de la ville de Rome, mesures qui se situent pendant la préfecture de Symmaque ou immédiatement après. Toutes ces mesures, qui ont de fortes chances d'avoir été réclamées par le préfet de la ville lui-même, sont en rapport avec des distributions de vin ou des avantages fournis par l'intermédiaire de l'*arca uinaria*. Quelles en furent les causes immédiates? Si Godefroy, à juste titre, a pu mettre en rapport la première de nos lois, celle du temps de Constance, avec l'activité de bâtisseur ou de réparateur du préfet Orfitus, nous devons penser qu'il en fut de même pour celles de Valentinien. Or, comme nous l'avons vu, l'activité de Symmaque fut grande en la matière par suite des travaux qui devaient faire du vieux pont d'Agrippa le nouveau pont Valentinien. Les avantages concédés par la dernière loi sont certes postérieurs à la préfecture de Symmaque, mais cela ne va nullement contre notre position, puisque Symmaque, comme nous l'avons dit, continua après sa préfecture à diriger les travaux de reconstruction du pont et que la loi est de peu postérieure à sa préfecture, elle a donc de fortes chances d'avoir été sollicitée par Symmaque lui-même. Peut-être loi de circonstance, elle dut être maintenue par la suite, d'autant que les grands travaux se poursuivirent avec la reconstruction d'autres ponts : tout d'abord le pont Gratien quelques années à peine après l'achèvement du pont Valentinien, puis, au temps précédent de peu la préfecture de Symmaque l'orateur, le pont Théodose[1]. Dans ces conditions, les mesures obtenues par Symmaque le père en faveur des *calcis coctores* et des *uecturarii*, mesures concernant des avantages vinaires considérables, ne durent pas être oubliées par la population de Rome, si chatouilleuse en matière de ravitaillement et si souvent menacée de famine ou de disette de vin[2]. Il est alors permis de penser que certains biberons notoires, oublieux des services rendus à la ville

1. J. Le Gall, *op. cit.*, p. 301-311.
2. J. Palanque, *Famines à Rome à la fin du IVe siècle*, *R. É. A.*, 1931 (t. XXXIII), p. 346-356.

par Symmaque le père dans sa préfecture, ne virent plus en lui que l'homme qui avait favorisé à leur détriment, estimaient-ils, la corporation des chaufourniers, et parmi eux ce vil plébéien inconnu. Il suffit alors d'une augmentation des prix du vin, au marché libre ou au marché de l'*arca*, ou d'une raréfaction des arrivages pour faire éclater les rancœurs qui s'étaient accumulées et déterminer l'émeute et le faux bruit qui en fut l'origine. Autrement dit, jamais Symmaque n'a déclaré préférer éteindre la chaux avec son vin plutôt que de le vendre au prix qu'on lui en réclamait, mais il a fait concéder aux chaufourniers, qui dans certains cas utilisaient le vin pour éteindre la chaux afin d'obtenir un enduit hydraulique, des avantages en matière de distribution des vins.

Jean ROUGÉ.

Note. — Depuis la rédaction de cet article est parue la très importante thèse de A. Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire* (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Alger, t. XXXIV), Paris, 1960. Nous devrions y renvoyer presque à chaque phrase, mais sur les points particuliers concernant l'interprétation de *C. Th.* XIV, 6, 3, il reprend les positions de son article des *Annales* cité ci-dessus.

SAINT AUGUSTIN A-T-IL LU PHILON D'ALEXANDRIE?

Dans un article fort érudit, le professeur Berthold Altaner a cherché à démontrer que saint Augustin avait lu en traduction les *Quaestiones et solutiones in Genesim* de Philon d'Alexandrie[1]. Vers le même temps, sans discuter cette démonstration, je faisais remarquer, au contraire, un bref parallèle textuel entre Augustin et Ambroise, d'où semblait résulter qu'Augustin, dans le *Contra Faustum*, utilise Philon à travers le *De Noe* d'Ambroise[2]. Cette remarque a sans doute paru sans portée à B. Altaner ; car, tout en en ayant connaissance, il a maintenu son point de vue tel quel par la suite[3]. Il paraît donc utile de pousser plus avant le débat et d'exposer pourquoi sa démonstration me paraît difficilement soutenable.

Altaner remarque qu'Ambroise ne nomme jamais Philon dans le *De Noe*, quoiqu'il le suive de très près. Dans son œuvre entière, où il l'utilise souvent, il le nomme une seule fois, dans le *De paradiso*, pour lui reprocher de s'en être tenu à une exégèse morale de l'Ancien Testament, faute d'en avoir saisi le sens spirituel, c'est-à-dire l'annonce prophétique de Jésus[4]. Selon Altaner, Ambroise ne peut reproduire Philon si fréquemment et de si près que parce que ses lecteurs ne risquaient pas de reconnaître sa source juive[5].

1. B. Altaner, *Augustinus und Philo von Alexandrien, eine quellenkritische Untersuchung*, dans *Zeitschrift für katholische Theologie*, t. LXV, 1941, p. 81-90.

2. P. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident, de Macrobe à Cassiodore*, Paris, 1943 (2e éd., 1948), p. 184 et n. 3.

3. B. Altaner, *Augustin und die griechische Patristik, eine Einführung zu den quellenkritischen Untersuchungen*, dans *Revue bénédictine*, t. LXII, 1952, p. 207 et n. 2 ; *Der Einfluss und das Fortleben der griechischen Literatur im Abendland vom Ende des IV. bis in die zweite Hälfte des VI. Jahrhunderts*, dans *Theologische Revue*, t. XLVIII, 1952, col. 46.

4. Ambroise, *De paradiso* IV, 25, *C. S. E. L.*, t. XXXII, 1, p. 281, 21 : « Philon autem, quoniam spiritalia Iudaico more non capiebat affectu, intra moralia se tenuit. »

5. Altaner, *art. cité*, p. 85 : « Wer die in der antiken Literatur so weit verbreitete und als erlaubt und selbstverständlich geltende Methode, fremde Schriften zu benützen, ja auszuplündern, kennt, weiss, dass das nur möglich war, weil damals sowohl dem Leser wie dem Schriftsteller literarhistorische und quellenkritische Fragen völlig fern lagen und ihn nicht interessierten. Man muss deshalb auf den Versuch, Kap. 39 aus Ambrosius, *De Noe* c. 6-8, n. 13-26 abzuleiten, von vornherein verzichten. »

Augustin, lui, nomme Philon dans son *Contra Faustum* (XII, 39), écrit en 398 ; il porte à son égard un jugement très dur, lui reprochant d'avoir décrit l'arche de Noé comme s'il s'agissait du corps humain et de ses divers membres. Philon, assure Augustin, ne sachant que dire au sujet de l' « ouverture » de l'arche, a eu l'impudence d'écrire que cet huis figurait les orifices par où l'homme lâche ses excréments.

Or, Ambroise avait reproduit et accepté sans sourciller cette allégorèse philonienne. Si Augustin l'avait su, assure Altaner, il se serait bien gardé d'une telle sévérité à l'égard d'une exégèse admise et à lui transmise par Ambroise, son maître à penser[1]. De fait, Augustin ne mentionne et ne cite le *De Noe* que dans ses écrits antipélagiens ; rien ne prouve qu'il le possédât au temps du *Contra Faustum*, c'est-à-dire quelque vingt-deux ans auparavant. L'utilisation directe de Philon par Augustin est confirmée, selon Altaner, du fait qu'il n'ignore pas combien l'exégèse philonienne est détaillée, tant en ce qui concerne les membres corporels (*tanquam membratim*) qu'en ce qui regarde les dimensions de l'arche (*subtilissime numerorum etiam regulas consulenti*).

Enfin, il est clair qu'en un chapitre de la *Cité de Dieu* (XV, 26) Augustin utilise encore le texte de Philon : en effet, les *ligna quadrata* prescrits comme matériaux pour l'arche figurent, dit-il, la stabilité de la vie des saints ; car le propre du cube ou du parallélipipède est de tenir sur quelque face qu'on le tourne. Or, cette exégèse relative aux *ligna quadrata* provient en droite ligne de Philon[2].

1. *Ibid.*, p. 85 : « Sonst hätte er sicherlich nicht eine auch von Ambrosius vertretene Exegese in so scharfer Weise verurteilt und zurückgewiesen. »

2. *Ibid.*, p. 86-87, rapprochant Philon, *Quaest.* II, 2 : « Quare de lignis quadratis arcam fecit? Primum quidem quadrati figura ubique collocata constanter se habet, angulis constans rectis ; » Augustin, *Contra Faustum* XII, 14, *C. S. E. L.*, t. XXV, p. 343, 25 : « Quod de lignis quadratis eadem arca fabricatur : sicut ecclesia de *sanctis* construitur ad omne opus bonum semper paratis. Quadratum enim quacumque uerteris, *firmiter stat* ; » cf. XII, 18, p. 347, 3 : « Qui sibi ad *uitam* consulit, sit uelut quadratum lignum, paratus ad omne opus bonum et intret in fabricam *sanctam* ; » *Enarr. in Ps.* LXXXVI, 3, 57, *C. C.*, t. XXXIX, 1201 : « ... ad illius aedificii fabricam conquadremini. Non enim frustra etiam de lignis quadratis aedificata est arca Noe, quae nihilominus figuram gestabat ecclesiae. Quid est enim quadrari? Adtendite similitudinem quadrati lapidis ; similis debet esse christianus. In omni tentatione sua Christianus non cadit ; etsi impellitur, et quasi uertitur, non cadit ; nam quadratum lapidem quacumque uerteris, stat ; » *In Ps.* CXLVII, 4, 38, *C. C.*, t. XL, 2142 : « Quisquis talis est, securus exspectat diem nouissimum, quia non est praeter arcam ; iam inter ligna imputribilia computatur, ex quibus arca fabricatur ; » *Civ. Dei* XV, 26, *C. C.*, t. XLVIII, p. 494, 26 : « Et quod de lignis quadratis fieri iubetur, undique *stabilem uitam sanctorum* significat ; quacumque enim uerteris quadratum, *stabit*. » Altaner oppose de telles expressions à celle d'Ambroise, *De Noe* VI, 13, p. 422, 1 : « Quid est enim quod ait Deus : Fac tibi arcam de quadratis lignis? Quadratum certe hoc appellamus, quod omnibus bene consistat partibus et conueniat sibi. »

Altaner couronne sa démonstration en faisant remarquer qu'il a existé une traduction antique de ces *Quaestiones* philoniennes. La partie conservée correspond, il est vrai, au dernier tiers du livre IV selon la version arménienne ; mais il y a tout lieu de croire que le début, relatif à Caïn et Noé, fut traduit également, et que cette traduction remonte au IVe siècle. Ainsi s'explique au mieux qu'Augustin ait pu prendre connaissance du texte philonien, même s'il ne lisait pas le grec à livre ouvert[1].

L'on admirera combien la démonstration d'Altaner est méthodique et bien menée. Toutefois, dans la mesure où il nie qu'Augustin ait connu le *De Noe* avant le temps de ses écrits antipélagiens, je ne pense pas que cette démonstration résiste à l'examen des parallèles ci-dessous :

JÉRÔME, *De uiris inlustribus*, c. 11, éd. E. C. Richardson, dans *Texte und Untersuchungen*, t. XIV, 1, 1896, p. 15, 12 :

« De hoc uulgo apud *Graecos* dicitur : ἢ Πλάτων φιλωνίζει ἢ Φίλων πλατωνίζει, id est : aut Plato Philonem sequitur aut *Platonem* Philon. Tanta est similitudo sensuum et *eloquii.* »

AMBROISE, *De Noe*, VI, 13, *C. S. E. L.*, t. XXXII, 1, p. 421, 25 :

« Sed iam de ipsa Noe *arca* dicendum arbitror, quam si qui *uelit* impensius considerare, inueniet in eius exaedificatione discriptam humani figuram corporis. Quid est enim quod ait Deus : 'Fac tibi arcam de quadratis lignis' (*Gen.* VI, 14)? Quadratum certe hoc appellamus, quod omnibus bene consistat partibus et conueniat sibi. Itaque et Deus auctor nostri corporis naturaeque fabricator adstruitur et opus ipsum perfectum

AUGUSTIN, *Contra Faustum Manichaeum*, XII, 39, *C. S. E. L.*, t. XXV, p. 365, 24 :

« Vidit hoc Philo quidam, uir liberaliter eruditissimus, unus illorum, cuius *eloquium Graeci Platoni* aequare non dubitant, et conatus est aliqua interpretari non ad Christum intellegendum, in quem non crediderat, sed ut inde magis appareret, quantum intersit, utrum ad Christum referas omnia, propter quem uere sic dicta sunt, an praeter illum quaslibet coniecturas quolibet mentis acumine persequaris, quantumque ualeat quod Apostolus ait : 'Cum transieris ad Dominum, auferetur uelamen' (*II Cor.* III, 16). Vt enim quiddam eiusdem Philonis commemorem, *arcam* diluuii secundum *rationem humani corpori fabricatam uolens* intellegi tamquam *membratim* omnia pertractabat. Cui subtilissime numerorum etiam regulas consulenti *congruenter occurrebant* omnia, quae ad intelle-

1. Altaner, *art. cité*, p. 88-90.

esse his sermonibus *significatur*. Quadrata autem *membra* hominis esse euidens *ratio*. Si consideres pectus hominis, consideres uentrem... Iam pedes et manus brachia femora et crura quadripertita quis non ipso uisu aduertat? Sunt autem pleraque eorum etsi non eiusdem longitudinis aut latitudinis, tamen quae analogiam quandam ita seruent, ut in his quoque *congrua* mensura *ratioque concurrat*... Et sicut ligni arcae trina distantia est, si quidem trecentorum cubitorum longitudinem et quinquaginta cubitorum latitudinem et triginta cubitorum altitudinem seruandam esse praescripsit, ita et in nostro corpore summa est et media et minima distantia..., totum tamen corpus adtextum ex singulis *membris* quadratum uidetur... »

— P. 423, 21 : « Alia si quis consideret, et plures 'nidos' repperiet in hac *fabrica humani corporis*. »

— P. 428, 9 : « Pulchre autem addidit : '*Ostium* ex transuerso *facies*' (*Gen.* VI, 16), eam *partem* declarans *corporis*, *per quam* superflua ciborum *egerere* consueuimus. »

— P. 431, 17 : « Plerique uentrem dicunt *inferiorem*, ex quo *fimus* necesse est, qui plenus iam corruptionis descenderat, *egeratur per illud* ex transuerso *ostium*. »

— P. 428, 16 : « Decoro motus *inuento ostium* sibi apertum putauit [Plato],... ut ductus quosdam atque exitus cuniculorum nostrorum a tergo auerteret, ne in purgationibus uentris conspectus noster offenderetur. At *uero*... gendum Christum nihil inpedirent, quoniam in corpore humano etiam ille humani generis saluator apparuit, nec tamen cogerent, quia corpus humanum est utique et hominum ceterorum. At ubi uentum est ad *ostium*, quod in arcae latere *factum* est, omnis humani ingenii coniectura defecit. Vt tamen aliquid diceret, *inferiores corporis partes*, *qua* [*per quas* : *P. L.*, t. XLII, 275] urina et *fimus egeruntur*, *illo ostio significari* ausus est credere, ausus et dicere, ausus et scribere. Non mirum, si *ostio* non *inuento* sic errauit. Quodsi ad Christum transisset, ablato uelamine sacramenta ecclesiae manantia ex latere hominis illius inuenisset (cf. *Ioh.* XIX, 34). Nam quia praedictum est : 'Erunt duo in carne una' (*Gen.* II, 24), propterea et in arca quaedam ibi ad Christum, quaedam *uero ad ecclesiam referuntur*, quod totum Christus est. Sic et in ceteris interpretationibus figurarum per uniuersum textum diuinae scripturae licet considerare et conparare sensus eorum, qui Christum ibi intellegunt, et eorum, qui praeter Christum ad alia quaelibet ea detorquere conantur. »

pulchre etiam *ad ecclesiae* membra Apostolus *rettulit* (*I Cor.* XII, 23-27). »

Il est clair à mes yeux que la page entière d'Augustin s'explique suffisamment sans aucune référence directe à Philon. De l'avis même d'Altaner, le jugement initial porté par Augustin sur Philon provient du *De uiris inlustribus* de saint Jérôme[1]. Par la suite, les groupes de mots d'Ambroise se retrouvent littéralement chez Augustin : l'arche est dite « *fabrica humani corporis* » ; le rapport entre l'arche et le corps humain s'exprime par : « *congrua... ratio... concurrat* » (cf. chez Augustin : « secundum *rationem... congruenter occurrebant* ») ; l'huis de l'arche désigne la *pars corporis* par laquelle *fimus egeritur* (Augustin s'est borné à généraliser en ajoutant le méat urinaire, et raille l'interprétation de *latéral* par *inférieur*). Même la plaisanterie d'Augustin : « Non mirum si *ostio* non *inuento* sic errauit », lui a été suggérée par le jeu de mots d'Ambroise : « Decoro motus *inuento ostium* sibi apertum putauit... » Chez Ambroise se découvre déjà, comme plus tard chez Augustin, la préférence pour une interprétation non profane[2], où les membres figurés par l'arche sont rapportés, non au corps humain, mais au corps mystique de l'Église : « At *uero... ad ecclesiae* membra Apostolus *rettulit* » (cf. Augustin : « *quaedam uero ad ecclesiam referuntur* »). En outre, les pages d'Ambroise suffirent à montrer à Augustin que l'exégèse philonienne envisageait les membres un à un (chez Ambroise : « ex singulis *membris* » ; chez Augustin : « *membratim* ») et s'étendait sur le sens typique des trois nombres de coudées correspondant aux dimensions de l'arche (chez Ambroise, développement sur les nombres 300, 50 et 30 ; chez Augustin, le « numerorum... regulas »).

Et la page de la *Cité de Dieu*? Selon Altaner, elle suppose l'exégèse philonienne touchant les matériaux en *ligna quadrata*. Sans doute, comme source lointaine. Mais Philon ne parle en rien de la vie des saints[3]. Là encore, il y a forcément un intermédiaire chré-

1. Altaner, *op. cit.*, p. 83.

2. Ambroise, *De Noe* VIII, 24, p. 428, 23 : « descriptiones philosophiae supergressus ». Dans mon article : *De Platon à saint Ambroise par Apulée*, dans *Revue de philologie*, t. LXXXVI, 1961, p. 25-27, je traite de cette page et montre que la prétendue bévue d'Ambroise (selon Schenkl et Lewy), mentionnant le « livre de Platon » à propos d'une parole de Socrate que Philon tire en réalité de Xénophon, *Mémorables* I, 4, 6, s'explique parce qu'Ambroise utilise le *De Platone* d'Apulée, où celui-ci transcrit le paragraphe finaliste du *Timée* 73 *a* touchant l'intestin.

3. Philon, premier texte cité ci-dessus, p. 79, n. 2.

tien ; et cet intermédiaire est, selon toute vraisemblance, le *De Noe* d'Ambroise. Celui-ci avait mis en parallèle l'arche de Noé et l'arche d'alliance, dans les termes que voici :

« Alibi autem, hoc est in Exodo (XXV, 10), etiam deauratur intus et foris arca illa, quae in *sanctis* est mundi intellegibilis imitatrix imago. Sicut enim pretiosius aurum bitumine, ita illa quae in *sanctis* est arca quam ista praestantior. Denique hic simpliciter *ligna* posuit, ibi autem ligna quidem, sed inputribilia conprehendit, declarans merita *sanctorum*. Addidit etiam illic supportatoria immobilia esse, quod *sanctorum statio stabilis et firma* sit. Haec autem arca utpote in diluuio huc atque illuc motu inpellebatur incerto, eo quod peccatorum status mobilis sit et *uita* eorum quodam redundantium passionum diluuio corruptioni obnoxia errore inconstanti uagetur[1]. »

Bien sûr, le but d'Ambroise est ici d'opposer une arche à l'autre. Mais il n'est pas moins vrai que l'une est considérée comme la préfigure de l'autre ; et, dès l'instant qu'Augustin présente l'arche de Noé comme l'Église des saints, l'opposition s'effaçait : il emprunte visiblement à Ambroise le « *firmiter stat* » du *Contra Faustum*, le « *stabit* » et le « *stabilem uitam sanctorum* » du *De ciuitate Dei*[2].

Le développement par lequel Augustin, pour expliquer les dimensions de l'arche (300, 50 et 30 coudées), calcule que la longueur du corps humain étendu vaut six fois sa largeur et dix fois sa profondeur est plus clair, de l'aveu d'Altaner[3], que le développement correspondant de Philon. Altaner tire surtout argument du fait que le *De Noe* d'Ambroise ne dit rien de tel. Mais — outre qu'Augustin était bien capable de découvrir seul que 300 est sextuple de 50 et décuple de 30 — un tel argument *ex silentio* n'aurait un certain poids que si nous possédions le *De Noe* complet. Bien au contraire nos manuscrits comportent au moins deux lacunes longues, dues chacune à la perte d'un ou plusieurs feuillets ; et les citations textuelles qu'Augustin, dans ses traités antipélagiens, fait du *De Noe* prouvent qu'il possédait un texte exempt de ces lacunes[4].

1. Ambroise, *De Noe* VII, 16, p. 424, 15.
2. Textes cités ci-dessus, p. 79, n. 2.
3. Altaner, *art. cité*, p. 86 : « klarer und anschaulicher ».
4. Cf. K. Schenkl, dans l'apparat du *De Noe*, p. 417, 15, et 478, 2. Les citations textuelles du *De Noe* se lisent chez Augustin, *Contra duas epist. Pelag.* IV, 11, 29, *C. S. E. L.*, t. LX, p. 560, 23 ; *Contra Iulianum* II, 2, 4, *P. L.*, t. XLIV, 674 ; *Contra secundam Iuliani responsionem imperfectum opus*, I, 66, *P. L.*, t. XLV, 1035.

D'une façon générale, je crois, contrairement à Altaner, qu'Augustin — ne fût-ce que du fait de son séjour et de ses relations milanaises — n'ignorait pas les sources principales d'Ambroise, et était capable, mieux que n'importe quel lecteur moyen de son temps, de s'y intéresser. Par exemple, nous voyons Ambroise, dans le *De Isaac*, le *De bono mortis*, le *De Jacob*, suivre littéralement Plotin pendant des pages, sans le nommer jamais[1] ; mais Augustin, qui connaît ces pages, n'en ignore pas les résonances néo-platoniciennes, et nomme Plotin[2].

Croira-t-on avec Altaner qu'Augustin n'aurait sûrement pas exprimé un jugement si acéré à l'égard d'une exégèse adoptée par Ambroise[3]? C'est, me semble-t-il, se faire une idée bien médiocre de son indépendance et de sa personnalité. Quelque gratitude qu'il garde à Ambroise pour la formation reçue de lui au temps de sa conversion, il ne jure nullement sur les paroles du maître. Point n'est même besoin de songer qu'Ambroise était mort depuis un an à la date où Augustin écrivit le *Contra Faustum*, ce qui pouvait lui laisser une liberté accrue. Les travaux de M. Rollero ont fort bien montré qu'en matière d'exégèse Augustin ne se gêne pas pour repousser au besoin telle ou telle interprétation d'Ambroise[4], et parfois dans les termes les plus vifs, allant jusqu'à le taxer d'un parti pris hors de saison' (*fauore peruerso*)[5]. Il prend soin seulement, dans de tels cas, de ne pas le nommer personnellement, mais de l'englober dans un pluriel vague (*multi*, *nonnulli*, *quidam*...). Sa prudence est encore plus attentive dans notre texte du *Contra Faustum* : Augustin (tout comme avait fait Ambroise dans le *De paradiso*[6]) attribue nommément à l'auteur profane Philon la responsabilité de l'exégèse choquante ; il se garde de signaler qu'Ambroise l'adoptait et que lui-même la connaît à travers cet auteur chrétien.

1. Outre mes *Recherches sur les 'Confessions' de saint Augustin*, p. 93-132, cf. P. Hadot, *Platon et Plotin dans trois sermons de saint Ambroise*, dans *Revue des Études latines*, t. XXXIV, 1956, p. 202-220 ; A. Solignac, *Nouveaux parallèles entre saint Ambroise et Plotin : le 'De Jacob et vita beata' et le* 'Περὶ εὐδαιμονίας', dans *Archives de philosophie*, t. XX, 1956, p. 148-156.

2. Textes chez P. Henry, *Plotin et l'Occident*, Louvain, 1934, p. 65-145.

3. Texte cité ci-dessus, p. 79, n. 1.

4. P. Rollero, *La 'Expositio evangelii secundum Lucan' di Ambrogio come fonte della esegesi Agostiniana*, dans *Pubblicazioni della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Torino*, t, X, 4, 1958, p. 96-100 : « Critiche ad Ambrogio. »

5. Augustin, *Tract. in Iohannem* LXVI, 2, 2, *C. C.*, t. XXXVI, p. 493 (cité par Rollero, *op. cit.*, p. 100) : « An apostolus Petrus, sicut eum quidam *fauore peruerso* excusare nituntur, Christum non negauit... ? »

6. Texte cité ci-dessus, p. 78, n. 4.

Voilà, je crois, ce qu'il convient de retenir de la présente recherche. Rien n'oblige à penser, semble-t-il, qu'Augustin ait lu les *Quaestiones in Genesim*, à supposer même qu'il en existât une traduction intégrale au IVe siècle. En revanche, il a sûrement connu le *De Noe* d'Ambroise, dès le temps où il écrivait le *Contra Faustum*[1]. Je n'entends pas exclure qu'il ait utilisé aussi d'autres exégèses du même épisode.

PIERRE COURCELLE.

1. Et les *Confessions* (cf. les textes mis en parallèle par M. Pellegrino, *Le « Confessioni » di s. Agostino*, Rome, 1956, p. 43, n. 5). Enfin, le *De Noe* XVII, 63, p. 458, 18, est source textuelle d'Augustin, *Locutiones* XXXIII, 1 *in Gen.* VIII, 6-7.

VARIÉTÉS

OPTATIF ÉOLIEN ET CONJUGAISON GRECQUE

Dans la grammaire des langues classiques comme ailleurs, les questions litigieuses par leur incertitude même gardent leur attrait. Celle de l'optatif éolien que nous avions abordée il n'y a pas encore très longtemps dans cette revue (*R. É. A.*, 59 [1957], p. 250-274) a bénéficié peu après d'une explication nouvelle due à Miss Kathleen Forbes (Londres). Son travail a paru dans *Glotta*, 57 [1958], p. 165-179, sous un patronage aussi autorisé que celui de M. O. Szemerényi. Il a paru utile de le signaler et de l'examiner, tout en apportant pour notre part quelques développements destinés à atténuer le caractère insolite de cette formation d'optatif à l'intérieur de la conjugaison grecque.

* * *

L'hypothèse de Miss Forbes entre dans la catégorie de celles qui font de l'optatif éolien une réfection morphologique datant des débuts de la conjugaison grecque. C'est du reste dans cette voie que s'offrent — aujourd'hui du moins — les meilleures perspectives. On admet volontiers qu'à l'aoriste sigmatique l'optatif attendu devait être du type *δειξιην/δειξῑμεν avec le suffixe athématique -*yē*/*ī*- du mode ajouté à l'-σ- ; la trace de cette formation a des chances de subsister dans le crét. ϝερχσιεν, peut-être aussi en d'autres formes du même dialecte (διχαχσιε̄, χοσμησιε̄, διαλυσιαν)[1]. Le remplacement de cette ancienne formation par l'optatif en -σαιμι (δείξαιμι, -αις, -αι, etc.) effectué sur le thème -σα- de l'indicatif (ἔδειξα) est clair. Quoique moins net, l'optatif, dit éolien, en -σει- (δείξειας, -ειε, -ειαν) en serait un autre substitut. L'originalité de Miss Forbes est de l'expliquer par une action analogique à laquelle on n'avait pas pensé. A côté de l'aoriste thématique (ἔλιπον) et de l'aoriste en -σα (ἔδειξα), il existe un aoriste en -ην : ἐμάνην, ἐχάρην, dont l'optatif obtenu avec le suffixe -ιη/ῑ- avait à partir du thème μανη-, χαρη- une flexion en -ειην, -ειης, -ειη, etc. Ce serait, estime Miss Forbes (*op. cit.*, p. 173), la relation formelle d'une 2e sg. μανείης,

1. Cf. P. Chantraine, *Morphologie historique du grec*, p. 315.

d'une 3e sg. μανείη, d'une 3e pl. μανεῖεν avec l'indicatif (ἐ)μάνην, (ἐ)μάνης, (ἔ)μανεν [1], qui aurait suggéré δείξειας, δείξειε, δείξειαν d'après (ἔ)δειξας, (ἔ)δειξε, (ἔ)δειξαν, l'élément -ει- étant simplement infixé aux désinences de l'indicatif.

Cette idée ingénieuse et séduisante enrichit le dossier déjà volumineux de l'optatif éolien d'une justification aisée et simple. Toutefois, même si elle doit s'avérer un jour — ce que nous souhaitons à Miss Forbes — comme la solution véritable depuis longtemps cherchée, nous avouerons qu'elle ne paraît pas exempte de toute difficulté.

*
* *

Dans l'espoir d'obtenir une contre-partie négative, Miss Forbes s'est proposé de rendre compte du fait que le paradigme de l'optatif éolien semble limité à certaines personnes. En dehors des grammairiens [2], il n'est, en effet, attesté qu'aux 2e et 3e pers. sg. (δείξειας, δείξειε) et à la 3e pers. pl. (δείξειαν). Pour ce qui est de la 1re pers. sg. qui aurait été en -σεια (τύψεια de τύπτω pour τύψαιμι) d'après les grammairiens [3], tout le monde sera d'accord pour reconnaître qu'une telle formation en -σεια était aussi isolée dans le système de l'optatif que le fut au présent la 1re personne en -οια conservée par l'arcad. ἐξελαυνοια ; et elle ne pouvait pas mieux se maintenir. Aux 1re et 2e personnes du pluriel, au contraire, l'absence de formations « éoliennes » en -σει- est rapportée directement par Miss Forbes à son hypothèse. Par un retournement qui ne manque pas d'audace, elle déclare que sur ce point l'analogie du type μανείην, χαρείην ne pouvait aboutir qu'aux formes en -σαι- (δείξαιμεν, δείξαιτε). Toutefois, la démonstration n'est pas aussi « satisfactory » que semble le penser l'auteur. « It is scarcely conceivable, lit-on p. 173, that an optative corresponding to indicative -σαμεν, -σατε could be formed on the basis of the opposition indicative -ημεν, -ητε/ optative -ειμεν, -ειτε, except possibly -σαιμεν, -σαιτε (the -αι- optative formation may indeed have partly arisen in this way). » C'est là un appel à l'évidence qui ne paraît pas du tout aller dans le sens souhaité. Si, en effet, μανεί-ης, μανεί-η, μανεῖ-εν en face de ἐμάνης, ἐμανη, ἔμανεν entraînent δείξει-ας, δείξει-ε, δείξει-αν d'après ἔδειξ-ας, ἔδειξ-ε, ἔδειξ-αν, on est fondé à conclure qu'au pluriel un même rapport μανεῖ-μεν, μανεῖ-τε

1. Ἔμανεν, forme dialectale conservant la désinence ancienne de 3e pers. pl. (*-nt*) ; l'ion.-att. -ησαν est une innovation.

2. Les grammairiens donnent un paradigme complété qui aurait existé chez les « Éoliens » ; cf. Chœroboscus (Comment. Theod.) 779 ; Grégoire de Corinthe, Περὶ Ἀιολίδος, 26.

3. Voir, par exemple, Chœroboscus (Comment. Theod.) 779 : Δεῖ δὲ γινώσκειν ὅτι [τὰ εὐκτικὰ τοῦ πρώτου] ἀορίστου ἐνεργητικοῦ οἱ Αἰολεῖς διὰ τοῦ ει̅α̅ προφέρονται, οἷον τύψαιμι τύψεια, ποιήσαιμι ποιήσεια, ὑποστρέψαιμι ὑποστρέψεια· καὶ τῷ μὲν πρώτῳ προσώπῳ οἱ Αἰολεῖς μόνοι κέχρηνται, τῷ δὲ δευτέρῳ καὶ τρίτῳ καὶ οἱ [Ἀθηναῖοι]...

/ἐμάνη-μεν, ἐμάνη-τε, devait d'après ἐδείξ-αμεν, -ατε, susciter des formes telles que *δειξει-αμεν et *δειξει-ατε.

Ce sont ces formes que le grammairien Chœroboscus (Comment. Theod. 564-565) pour d'autres raisons d'ailleurs déclare attendre : οὐδὲ γὰρ λέγουσι ⟨οἱ Αἰολεῖς⟩ τυψείαμεν, ἀλλὰ τύψειμεν. Et ce même texte va également à l'encontre de Miss Forbes en ce qu'il donne τύψειμεν, et non τύψαιμεν, comme représentant l'usage « éolien ». C'est une gêne sérieuse pour ses vues sur l'antériorité du type -σαι- aux 1re et 2e personnes du pluriel. Aussi, invoquant l'hésitation des manuscrits, conteste-t-elle (*op. cit.*, p. 174) l'authenticité de τύψειμεν, leçon généralement adoptée de *O*, au profit du τύψαιμεν de *C*, que préférait également l'éditeur Hilgard. Le contexte [1] pourtant n'est guère favorable à ce choix. Si l'on reprend le passage, on constate que Chœroboscus s'occupe de la formation du pluriel dans les « temps » du verbe dont la 1re pers. sg. se termine en -α (parfait τέτυφα, aoriste ἐποίησα) : ils ajoutent la désinence du pluriel à cet -α : τετύφαμεν, ἐποιήσαμεν. Mention est faite alors de l'optatif des « Éoliens » en tant qu'exception à cette « règle » : il ne maintient pas au pluriel l'-α du singulier ; sur τύψεια, au lieu du τυψείαμεν présumé, on a une forme sans -α- ; et celle-ci sera τύψειμεν, puisqu'en vertu de la relation établie avec la 1re personne du singulier elle ne peut qu'en garder le thème. La leçon τύψαιμεν est due à une erreur de copiste ou à une fausse interprétation de *lector doctus* [2]. Miss Forbes trouve que, le passage ne traitant pas de l'optatif éolien pour lui-même, « this would be a very curious place to introduce an aberrant optative form ». Mais à ce compte-là on devrait éprouver le même sentiment d'étonnement devant la 1re personne τύψεια expressément citée et qui n'est pourtant pas moins « aberrante ».

Considérons, d'autre part, qu'un tel témoignage de grammairien, quoique très tardif, peut tout aussi bien reproduire un enseignement d'école remontant assez loin. Pour la 1re personne du singulier, l'indication qui est faite de la forme τύψεια concorde pleinement avec les données de la grammaire historique. C'est une invitation à ne point trop suspecter le τύψειμεν en question, même du point de vue de son existence. Quant à la 2e pers. pl. τύψειτε, si Chœroboscus n'en dit rien, ce silence, que Miss Forbes croit devoir remarquer (p. 174), signifie simplement

1. Cf. éd. Hilgard, p. 87 : Ἰστέον ὅτι τὰ εἰς ᾱ λήγοντα ἑνικά, δηλονότι πρῶτα πρόσωπα, προσθέσει τῆς μεν πληθυντικὰ γίνεται, οἷον τέτυφα τετύφαμεν, ἐποίησα ἐποιήσαμεν... Δεῖ προσθεῖναι... χωρὶς τῶν Αἰολικῶν εὐκτικῶν. Τοῦτο δὲ πρόσκειται, ἐπειδὴ οἱ Αἰολεῖς ⟨τὰ εὐκτικὰ τοῦ πρώτου ἀορίστου ἐνεργετικοῦ διὰ τοῦ εια λέγουσιν οἷον τύψαιμι τύψεια, καὶ οὐ ποιοῦσιν οἱ Αἰολεῖς⟩ προσθέσει τῆς μεν τὸ πρῶτον πρόσωπον τῶν πληθυντικῶν˙ οὐδὲ γὰρ λέγουσι τυψείαμεν, ἀλλὰ τύψειμεν.

2. Peut-être le membre de phrase... οἷον τύψαιμι τύψεια... du texte cité dans la note précédente a-t-il prêté à confusion par la juxtaposition des deux formes en -σαι- et en -σει-. Il ne peut en tout cas signifier autre chose que : « par exemple pour τύψαιμι (ils disent) τύψεια... ».

que dans la pensée du grammairien le sort de cette personne est lié à la 1re et que ce qui est dit de l'une vaut pour l'autre.

La conclusion sera que Miss Forbes a beaucoup de mal pour faire aboutir sa tentative. En cherchant à établir que le thème -σαι- a existé seul et d'emblée aux 1re et 2e personnes du pluriel, et cela par la même action analogique qui explique le thème -σει-, elle donne surtout l'impression d'avoir voulu trop prouver.

* * *

En outre, le rôle même qui reviendrait aux optatifs μανείην, χαρείην dans la constitution du thème -σει- appelle des réserves. Non certes que l'entraînement mécanique supposé ne puisse se concevoir en soi. Mais, dans un ensemble aussi complexe et organisé que celui d'une conjugaison, le jeu de l'analogie n'est pas entièrement libre ; sinon, il risquerait d'être aveugle. Il est soumis à des limitations préservant l'harmonie de l'ensemble et la distinction des parties. Un bon exemple à cet égard est — sans sortir de l'optatif — l'utilisation qui a été faite de la flexion thématique -οιμι, -οις, -οι etc., en dehors du présent. Celle-ci a gagné par voie analogique le parfait où elle se trouve après consonne : λελύκοιμι. Elle ne s'est pas cependant étendue à l'aoriste sigmatique, parce qu'une flexion de type λύσοιμι, -σοις, -σοι, etc., aurait paru relever du futur (λύσω, -σεις, -σει etc.) d'après λύοιμι, -οις, -οι, etc., en face du présent λύω, -εις, -ει, etc. ; et, du reste, lorsque plus tard elle apparut, ce fut en tant qu'optatif du futur. Au contraire, dans λελύκοιμι, où la claire appartenance au parfait était affirmée par le redoublement et par l'élément -κ-, l'extension de -οιμι, -οις, -οι etc., ne rencontrait pas d'empêchement. De la possibilité d'une action analogique, il faut donc se garder de conclure nécessairement à son existence.

Pour l'action des optatifs μανείην, χαρείην, invoquée par Miss Forbes, la difficulté provient d'une différence de fonction entre les formations rapprochées. L'aoriste en -ην (ἐμάνην, ἐχάρην) est une formation qui marque l'état, et intransitive ; élargie en -θην, elle est même devenue celle de l'aoriste passif. En revanche, l'aoriste en -σα est essentiellement actif, voire factitif. Et il en résulte avec le précédent les oppositions bien connues : ἔβην « je suis allé » / ἔβησα « je fis aller (embarquer) » ; ἔστην « je me plaçai » / ἔστησα « je plaçai » ; ἐτράπην « on m'a fait tourner » (passif) ou « je me suis tourné » (intransitif) / ἔτρεψα « j'ai tourné » ou « j'ai fait se tourner » ; ἐφάνην « je parus » / ἔφηνα « je montrai ». Même des tournures homériques comme φυὴν ἐδάην (Γ 208) et αἰδεσθεὶς... ἐνιπὴν (Δ 402) ne permettent pas de dire avec E. Schwyzer, *Griech. Gramm.* I, p. 756-757, que l'aoriste intransitif en -ην ou -θην « s'y présente en emploi transitif » : elles contiennent en réalité un accusatif de relation. L'aoriste en -ην et l'aoriste en -σα étant séparés par cette divergence de

« diathèse », il était peu indiqué que l'optatif du premier ait été appelé à servir de modèle à un optatif en -σει- du second. L'intérêt de la langue n'est pas de rapprocher morphologiquement ce qui s'oppose par la fonction. La ressemblance du thème -σει- de δείξειας avec l'-ει- de μανείης peut n'être qu'une coïncidence fortuite.

Il est, enfin, une question qui se pose à l'hypothèse avancée : pourquoi le grec aurait-il laissé se créer par voie analogique les formes éoliennes en -σει-, quand il avait le moyen, dont il a du reste effectivement usé, de donner à son aoriste en -σα- un optatif en -σαιμι (δείξαιμι) formé sur l'indicatif même de cet aoriste (ἔδειξα)? Miss Forbes se contente de dire (p. 175) que l'optatif en -εια « is as much a secondary analogical formation as the far more widespread and morphologically transparent optative in -αιμι ». Ce sont deux « independent innovations » qui ont pu se développer dans chaque aire dialectale ou se répandre à partir d'un ou plusieurs centres. Plus précisément (p. 176), la formation en -εια s'est développée dans la période qui a précédé la dislocation de l'unité linguistique de l'ionien-attique et de l'arcado-cypriote, sans doute dans cette période de fluctuation où l'optatif en -σαι- commençait à s'employer, tandis que mourait le type hérité (*δειξιην). Mais cette précision ne supprime pas la difficulté. La part de l'irrationnel a beau être grande dans une langue : on comprend mal qu'au moment où aurait pris corps l'excellente solution, que constitue l'optatif en -σαιμι, à l'intérieur de l'aoriste en -σα, le grec soit en même temps allé demander à l'analogie d'un autre type d'aoriste, de fonction différente, une formation en -σεια bien moins satisfaisante. La difficulté ne disparaît que si la création de l'optatif en -σεια et celle de l'optatif en -σαιμι cessent d'être traitées comme contemporaines. Même si ces formations sont toutes deux des réfections secondaires, il faut que l'une, en l'espèce la plus imparfaite, ait été antérieure à l'autre.

* * *

L'optatif en -σαιμι réalise une double condition de structure : il ne porte pas seulement en lui, directement adjoint à l'affixe -σ-, l'-α- qui est devenu la marque de ce type d'aoriste ; le suffixe -ι- d'optatif s'ajoute à cet -α- traité comme une véritable voyelle thématique selon le type λύοιμι, -οις, -οι, etc. Il y a normalisation parfaite et par rapport au type d'aoriste et par rapport au type d'optatif. Cette disposition fait ressortir par contre-coup l' « irrégularité » de la formation « éolienne ». En effet, dans δείξειας, -ειε, -ειαν, la voyelle -α- qui rattache la formation au type d'aoriste ne précède pas, mais suit la caractéristique modale -ι- ; et celle-ci fait partie d'un complexe (-ει-). L'optatif éolien se décèle par là comme une création imparfaite, un tâtonnement de la langue. Il est limité par surcroît à l'actif, alors que l'optatif en -σαι- se

retrouve au moyen (δειξαίμην). Il n'y a pas de doute : selon le principe de discrimination dont A. Meillet aimait à user, la formation régulière est aussi la plus récente. Si δείξεια n'avait pas été antérieur à δείξαιμι, le grec n'aurait eu aucune raison de le créer.

L'aoriste en -σα, d'autre part, est une adaptation propre au grec de l'aoriste sigmatique : il a pris naissance à l'indicatif et au participe à la suite de modifications phonétiques qu'il est inutile de rappeler. Cet aoriste fut pourvu, comme les autres, de formations modales constituant un système parallèle à ceux du présent et du parfait. Le subjonctif (δείξω, -ῃς, -ῃ, etc.) ne contient pas l'-α- de ἔδειξα ; il prolonge un ancien subjonctif à voyelle brève : hom. βήσομεν, τίσετε, ion. κατάξει, etc. Cette appellation de subjonctif devient, du reste, inexacte à partir d'un certain niveau chronologique. On a de plus en plus le sentiment qu'à un stade assez éloigné il existait — dans un système verbal beaucoup moins organisé — des formations personnelles autonomes, mal différenciées du point de vue du temps et du mode. Elles avaient toutefois pour trait commun de s'opposer au présent, entendu comme présent de l'actuel, c'est-à-dire de l'instant, au sens direct du terme. Par contraste avec lui, elles marquaient l'éloignement de l'actuel, réunissant à ce titre l'expression du général, de l'éventuel ou de la volonté aussi bien que celle du passé. Le terme d'injonctif constitue une désignation commode, quoique impropre ; elle peut être conservée, à condition de ne pas l'appliquer à une formation morphologique particulière, mais à la fonction très large qui vient d'être définie[1].

Des spécialisations sont ensuite intervenues, à travers lesquelles toutefois on reconnaît souvent le même élément formatif qui était tout d'abord employé en fonction « injonctive » de non-actualité. Pour le suffixe *-e/o-*, par exemple, peut être posée une flexion initiale de cette nature munie des désinences dites secondaires, qui sont en réalité les plus anciennes : *-on*, *-es*, *-e*(*t*), *-omen* (*-omes*), *-ete*, *-on*(*t*). Elle apparaît telle quelle, avec une spécialisation passée qui eut besoin d'être précisée par l'augment, soit à l'imparfait : ἔ-λειπον, -ες, -ε, -ομεν, -ετε, -ον, soit à l'indicatif aoriste : ἔ-λιπον, -ες, -ε, -ομεν, -ετε, -ον, lequel par survivance de l'indifférenciation première exprime encore à l'occasion le général en tant qu'aoriste gnomique (souvent sans augment). Le subjonctif aoriste λίπω, -ῃς, -ῃ, -ωμεν, etc., recouvre le même *-e/o-* en valeur d'éventuel ou de volonté. Certes la flexion initiale *λιπον, -ες, -ε(t), -ομεν, -ετε, -ον, n'est plus représentée qu'isolément ; cf. les subjonctifs hom. κήομεν, βείομεν, γνώομεν, etc. C'est que *-e/o-* dans le complexe *-ye/o-* avait été introduit secondairement à l'indicatif présent

1. Voir, par exemple : A. Martinet, *Travaux de l'Institut de Linguistique de Paris*, I, 1956, p. 17 sqq. ; F. Thomas, *Rev. Phil.*, 82 [1956], p. 216 sqq. ; J. Gonda, *The Character of the indo-european Moods*, Wiesbaden, 1956, p. 32 sqq. ; M. Leroy, *Rev. belg. Phil. et Hist.*, 36 [1958], p. 628-629.

pour remplacer la conjugaison athématique en voie de disparition, ce qui fit munir certaines personnes de la particule actualisante -ι (λύεις, λύει, λύουσι) comme marque de cette nouvelle utilisation. La flexion « injonctive » du subjonctif fut par contre-coup adaptée à cet indicatif en recevant la particule -ι aux mêmes personnes, mais en même temps différenciée par l'allongement de -ε/ο- en -η/ω-. De *λιπον, *λιπες, *λιπε, λιπομεν, etc., on passait à λίπω, λίπῃς, λίπῃ, λίπωμεν, etc., sans que l'appartenance « injonctive » de ce subjonctif en soit pour autant à méconnaître.

L'affixe -σ- permet des remarques analogues. La distinction d'un -σ- du futur et d'un -σ- de l'aoriste traduit des spécialisations secondaires d'une même fonction « injonctive » antérieurement échue à cet élément morphologique, qui est du reste pratiquement exclu des formations de présent ordinaire. Dans l'orientation passée, il a fourni l'indicatif de l'aoriste sigmatique, tout en supportant très bien aux « modes » de ne plus marquer le passé par persistance de la valeur de non-actualité. L'orientation vers l'avenir a été particulièrement riche. Combinant l'-σ- avec *-e/o-*, un paradigme de caractère « injonctif » (*βησον, *βησες, *βησε, βησομεν, etc.) n'a pas seulement donné le subjonctif à voyelle brève de l'aoriste sigmatique, dont la trace directe est encore conservée (hom. βήσομεν, τίσετε) et qui par les mêmes modifications que le subjonctif de ἔλιπον s'est transformé en βήσω, βήσῃς, βήσῃ, βήσωμεν etc. On trouve aussi, avec une visée d'actualisation plus forte (désidératif), le même complexe -σε/ο- au futur (λύσω, -σεις, -σει, etc.). Au stade où la formation à voyelle brève du subjonctif aoriste n'avait pas encore évolué vers l'allongement, des confusions risquaient de se produire avec ce futur ; et cette situation a pu favoriser les futurs à désinences moyennes qu'offrent plusieurs verbes anciens : de βήσομαι futur la 1re pers. pl. βησόμεθα était par là nettement distinguée de βήσομεν subjonctif aoriste [1]. Le même -σ-, enfin, a servi de base à des optatifs comme cela se produit dans les formes archaïques du latin de type *axim*, *faxim*.

* * *

De cet aperçu quelques conclusions semblent se dégager en ce qui concerne le problème en question. C'est notamment que la formation qui

1. Même là où il n'y avait pas possibilité de confusion à l'intérieur d'un même verbe, dans πείσομαι par exemple de πάσχω en face de ἔπαθον, la désinence moyenne situait d'emblée la formation dans sa fonction propre de futur. C'est seulement lorsque la flexion longue -η/ω- eut été généralisée au subjonctif aoriste que la désinence moyenne au futur perdit sa raison d'être. A l'époque homérique d'ailleurs, tout flottement n'avait pas disparu. Dans l'exemple souvent cité : O 381 sqq. Οἱ δ' ὥς τε μέγα κῦμα θαλάσσης εὐρυπόροιο || νηὸς ὑπὲρ τοίχων καταβήσεται, ὁππότ' ἐπείγῃ || ἲς ἀνέμου..., la forme καταβήσεται semble être un subjonctif de constatation générale ; mais toute nuance de futur n'est peut-être pas exclue : « Comme un grand flot de la vaste mer qui *va s'abattre* sur une nef... »

constitue le subjonctif de l'aoriste en -σα n'a pas été, à strictement parler, créée à partir de lui à cette fin ; elle provient d'une formation autonome à flexion thématique, de fonction non actualisée à l'origine, et qui lui a été ensuite rattachée. A l'optatif, la formation en -σαιμι a bien été créée sur l'indicatif correspondant ; mais c'est une création secondaire. La conjonction que l'on peut faire avec le lat. *axim*, *faxim*, rend vraisemblable qu'à un premier stade il a existé un optatif de type *δειξίην. C'est par une simplification excessive qu'on le présente comme l'ancien optatif de l'aoriste sigmatique ; c'était en soi un optatif tout court, aussi autonome que les formes latines, même si dans une certaine mesure il a été ensuite rapproché de l'aoriste sigmatique, de même que le type *faxim* l'a été en latin du perfectum. Non plus d'ailleurs que *faxim*, l'optatif *δειξίην n'a pu se maintenir : dans la conjugaison grecque, le suffixe -*yē*/*ī*- d'optatif tendit, en effet, à ne plus s'employer après consonne, mais seulement après élément vocalique[1]. *Faxim* fut refait en *fēcerim* ; *δειξίην, toutefois, ne l'a pas été tout de suite en δείξαιμι ; il y eut une formation intermédiaire, celle de l'optatif éolien δείξεια. Celui-ci sera interprété comme une réfection effectuée sur l'affixe -σ- au moyen de la flexion thématique : elle était appuyée par les nombreuses formations autonomes en -σε/ο- dont l'histoire a été précédemment évoquée. En plus du subjonctif aoriste et du futur, un cas particulier, mais significatif, d'élargissement thématisé de -σ- est fourni par les formes homériques βήσετο, δύσετο, qualifiées parfois d' « aoristes mixtes », mais qui semblent être des prétérits du futur, plus exactement du désidératif[2].

Pour que cette réfection se soit réalisée, il ne suffit pas d'ailleurs qu'elle ait eu des modèles ; encore fallait-il que le système de l'aoriste sigmatique n'ait pas atteint à ce moment toute sa cohésion. En d'autres termes, l'indicatif en -σα, qui est lui-même une réfection, n'exerçait pas encore une force attractive assez grande pour s'imposer comme base au suffixe modal -ι de la nouvelle formation d'optatif. Et ainsi après avoir inféré que -σεια *devait* être antérieur à -σαιμι, on perçoit comment dans le développement de la langue cette condition s'est trouvée remplie.

Un autre point est à préciser. Si l'on reconnaît dans le thème -σει- « éolien » une thématisation de l'affixe -σ-, force est bien de constater qu'elle est dépourvue de l'alternance -*e*/*o*-, pourtant essentielle à ce type de formation. L'optatif éolien a, en effet, le timbre -ε- à la 3e pers.

1. Cf. E. Schwyzer, *Griech. Gramm.*, I, p. 794.

2. Cf. P. Chantraine, *Grammaire homérique*, I, Paris, 1948, p. 416-417 ; M. Leumann, *Gl.*, 32 [1953], p. 204-213 (*Kleine Schriften*, p. 234 sqq.). Les 3es personnes sg. et pl. hom. ἷξε et ἷξον de ἵκω présentent aussi une thématisation de l'aoriste sigmatique ; cf. P. Chantraine, *op. cit.*, p. 418-419. Leur commodité métrique ne prouve pas nécessairement qu'elles aient été créées par les aèdes ; elles peuvent continuer une formation « injonctive » en -σε/ο-. Le futur correspondant est précisément à désinences moyennes (ἵξομαι). En tout cas, la généralisation de l'aoriste en -σα ne laissait plus de place à des survivances de ce genre.

pl. τύψειαν où l'alternance ferait attendre le timbre -ο- ; et il en va de même pour la 1re sg. τύψεια et la 1re pl. τύψειμεν qui se profilent derrière les témoignages des grammairiens. Cette homogénéité qu'il faut attribuer au suffixe *-e/o-* n'est pas aussi anormale qu'elle peut le sembler. Elle se retrouve dans la formation courante de l'optatif en -οιμι, -οις, -οι, etc., qui généralise, lui, le timbre -ο-. C'est là, semble-t-il, un véritable fait de structure de l'optatif thématique et dont la signification n'est pas impossible à apercevoir. Par rapport à l'indicatif présent qui désigne l'actuel et secondairement le réel, par rapport au subjonctif et au futur qui, en exprimant ce à quoi l'on s'attend, ce qu'on veut ou ce qui sera, touchent encore de plus ou moins près au réel, l'optatif se situe sur un plan modal nettement distinct. Qu'il s'agisse de la possibilité ou du souhait, on atteint avec lui un domaine marqué de la considération implicite que le procès peut ou pourrait *ne pas* être. Or, le suffixe *-e/o-* qui sert de base à l'optatif thématique était également l'élément formatif de l'indicatif présent, du futur et du subjonctif : la suppression de l'alternance traduisait pour la formation optative sa différence de modalité. Quant au choix qui a été fait du timbre -ε- dans le cas de l'optatif éolien, il avait pour objet, ainsi qu'il a été dit (*supra*, p. 89), de prévenir l'ambiguïté qu'une formation en -σοιμι aurait présentée avec le système du présent/futur dans la conjugaison qui se constituait.

A partir de l'affixe -σ- ainsi thématisé en -ε- avec addition de la caractéristique -ι- d'optatif du type λύοιμι, -οις, -οι, etc., on arrive donc au paradigme suivant : Sg. 1re pers. *δειξει̯+m̥ > δείξεια ; 2e pers. *δειξεις ; 3e pers. *δειξει. Pl. 1re pers. δείξειμεν ; 2e pers. δείξειτε ; 3e pers. *δειξει+εν(τ) > *δειξειεν, à moins de poser aussi un *δειξει̯+*nt* aboutissant directement à δείξειαν. La 1re pers. sg. δείξεια, peut-être appuyée par la 3e pl. δείξειαν, soutenue de toute façon par sa correspondante en -οια du présent (ἐξελαυνοια), eut le temps, avant de disparaître, d'être mise en relation avec la 1re personne de l'indicatif en -σα. Par l'action qui en résultait, les 2e et 3e pers. sg. *δειξεις, *δειξει[1], isolées dans le système de l'optatif et qui se confondaient par surcroît avec les formes correspondantes du futur, furent refaites en δείξειας, δείξειε sur ἔδειξας, ἔδειξε ; la 3e pl. l'était également en δείξειαν, toutefois avec la réserve qui vient d'être indiquée. Les 1re et 2e personnes du pluriel δείξειμεν, δείξειτε, dont il n'y a pas de raison majeure pour contester l'existence, semblent s'être trouvées dans une situation spéciale. Elles avaient l'appui de nombreuses formes optatives correspondantes comme εἶμεν, εἶτε, θεῖμεν, θεῖτε, ou encore, si l'on veut, — à l'inverse de ce que pense Miss Forbes (*supra*, p. 87) — celles du type μανεῖμεν,

1. Il est tentant de retrouver des restes d'une telle 3e personne *δειξει dans les textes ; mais cette éventualité ne doit être envisagée qu'avec prudence ; cf. *R. É. A.*, 59 [1957], p. 256 sqq.

μανεῖτε. Leur réfection en *-σειαμεν, *-σειατε, ne présentait donc pas la même nécessité, de sorte qu'elle n'intervint pas avant la réfection en -σαι- (δείξαιμεν, δείξαιτε). Seules finalement subsistèrent les trois personnes δείξειας, δείξειε, δείξειαν, que leurs « désinences » (-ας, -ε, -αν) rapportaient à l'aoriste en -σα, tandis que l'élément -ει- prenait l'aspect d'un élargissement du suffixe modal. Création intermédiaire, mais non aberrante, l'optatif éolien a pu, tout en s'effritant, résister partiellement à la formation normalisée, dans la mesure où il gardait une relation de structure avec les groupes morphologiques dont il dépendait.

***

Le présent exposé ne fait que reprendre d'une manière plus systématique une possibilité d'explication déjà retenue par nous-même (*R. É. A.*, 59, 1957, p. 268 sqq.). Elle remonte à une idée de H. Hirt énoncée dans son *Handbuch d. griech. Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, 1902, § 408, et d'après laquelle l'origine de l'optatif éolien serait à chercher dans un thème -σε- fourni par la 2e personne du pluriel du subjonctif aoriste à voyelle brève. Cette indication, insuffisante en soi, se laisse facilement élargir. L'explication proposée par Miss Forbes est simple, mais elle a l'inconvénient de présenter l'optatif éolien comme un accident. Notre intention, du reste, dans ces quelques pages, n'a pas été spécialement d'avoir raison contre qui que ce soit. Il nous a semblé que la question de l'optatif éolien ne gagne pas à être traitée — comme cela se produit souvent pour les questions demeurées pendantes — isolément et en dehors de l'ensemble des faits auquel elle appartient. Nous avons été ainsi amené à pénétrer sur le terrain mouvant de la préhistoire des modes. Ce n'est plus toutefois au même degré qu'il y a quelques dizaines d'années le domaine de l'arbitraire. Grâce à quelques indices serrés de près et provenant de considérations de structure et de fonction, l'optatif éolien semble pouvoir être assez bien localisé par rapport à d'autres formations, y compris l'optatif régulier en -σαι-. On n'atteint évidemment pas à la certitude ; car aucune construction ne saurait remplacer les données positives qui font défaut. L'essai, du moins, aura fourni l'occasion de souligner l'intérêt de vues nouvelles, qui tendent à se faire jour ; et nous souhaitons qu'il trouve là son excuse.

François THOMAS.

LES DÉPÔTS VOTIFS

ET L'ÉTUDE DE LA RELIGION ÉTRUSQUE ET ROMAINE

Quentin F. Maule et **H. R. W. Smith**, *Votive religion at Caere : prolegomena* (*University of California Publications in classical archaeology*, vol. 4, nº 1, p. 1-136, 5 planches, 8 figures dans le texte). Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1959.

Cet ouvrage, extrêmement dense, part de l'étude précise et approfondie de statuettes votives de terre cuite, d'époque étrusque, découvertes en 1885, à Cerveteri, dans la propriété dite la Vignaccia de l'écrivain Francesco Rosati. Déjà, en 1836 et 1837, l'archiprêtre Regolini et le général Galassi avaient fouillé, mais en vain, en ce lieu, et c'est leur désappointement qui les porta à déplacer légèrement leurs recherches et à découvrir la fabuleuse tombe étrusque d'époque orientalisante qui a gardé leurs noms. En 1885 fut mis au jour un énorme dépôt votif, comprenant des milliers d'ex-voto de terre cuite, têtes, bustes, statuettes, représentations des parties les plus diverses du corps humain. En 1902, l'Université de Californie, à Berkeley, acquit plusieurs centaines de ces pièces votives, tandis que le reste de la trouvaille se dispersa progressivement en des directions variées ; des musées, en différents pays, en abritent aujourd'hui des séries plus ou moins importantes. De la vaste série de Berkeley, MM. Maule et Smith ont choisi quelques pièces seulement et ils ne publient qu'une avant-garde, comme ils disent plaisamment, de cette armée de figurines : six guerriers et trois déesses qui leur paraissent poser d'importants problèmes d'histoire religieuse. La première partie de leur exposé est consacrée à l'exégèse de ces problèmes.

Cette partie s'intitule : Gauls or Gods? Gaulois ou Dieux? Sur les neuf figurines choisies par les auteurs parmi les ex-voto de Berkeley, trois sont d'un type bien connu et représentent une divinité assise, souvent représentée dans l'art du sud de l'Étrurie et du Latium. Mais les six autres sont des guerriers portant un long bouclier, une longue épée, un *torques* et un casque à deux protubérances sur le devant. Des figurines toutes semblables se trouvent au Musée de Berlin et, dès la fin du siècle dernier, A. Furtwängler les avait identifiées comme des Gaulois en raison des caractéristiques de leur armement (*Archäologischer Anzeiger*, 1893, p. 94 sq.). Fait à noter, une telle identification avait entraîné d'importantes conséquences en ce qui concerne l'histoire de la sculpture étrusque. Car ces Gaulois, découverts dans la *favissa*

d'une cité du sud de l'Étrurie, devaient nécessairement être postérieurs aux invasions du début du IVe siècle, qui, pour la première fois, avaient amené les Celtes au cœur de l'Italie et, on le sait, jusqu'à Rome elle-même. M. P. J. Riis, dans son livre fondamental pour la chronologie de la sculpture étrusque (*Tyrrhenica*, Copenhague, 1941), avait ainsi disposé, pour ces figurines, d'un *terminus a quo*, particulièrement précieux dans un domaine où les données sûres sont malheureusement fort rares.

MM. Maule et Smith ne repoussent pas cette datation et, au contraire, l'acceptent tout à fait. Mais ils refusent d'admettre ce qui servait, à l'origine, à la fonder, car, s'attaquant à l'identification admise depuis Furtwängler, ils ne voient pas, en ces statuettes, des Gaulois. En effet, une grande partie du matériel de la *favissa* consiste en des bustes et des têtes de divinités, comme le démontre l'étude d'ensemble de la collection Berkeley, dont les auteurs nous annoncent la prochaine publication. Quelle probabilité y a-t-il à voir apparaître, parmi ces images divines, une série représentant des ennemis redoutés des Étrusques? Ces figurines dites de Gaulois auraient-elles fait l'objet d'une *devotio*, seraient-elles des *sigilla devota*? Ou bien s'agirait-il d'un Dieu gaulois, appelé par les gens de Caeré suivant le procédé de l'*evocatio*? Tout cela semble peu probable. Pour les auteurs, ces statuettes, dont l'armement n'est pas typiquement celtique, mais seulement italique, représentent, elles aussi, une divinité, en l'espèce le Dieu étrusque de la guerre Maris, l'homologue du Mars latin. Cette hypothèse repose sur une étude très détaillée de l'armement des figurines, *scutum* qui apparaît souvent en Italie ancienne à côté du *clipeus*, cuirasse que ne portaient pas les Celtes, mais qui convient très bien à un Maris étrusque du IVe siècle avant J.-C., casque à double protubérance qui dirige certes l'esprit vers le monde celtique, mais que les auteurs croient possible en atmosphère italique. Certes, des difficultés demeurent qui ne sont pas dissimulées, mais exposées franchement et que l'analyse tente de résoudre. Pourquoi Maris porte-t-il le *scutum* et non le bouclier rond, comme c'est alors le cas général pour les Dieux guerriers et les combattants du sud de l'Étrurie? Il est fait appel à une influence possible de Rome sur sa voisine Caeré. Car l'armée romaine remplace le *clipeus* par le *scutum* au moment où Camille, pendant la guerre contre Véies, institue le *stipendium*. Mais il est impossible d'entrer dans le détail d'une discussion infiniment serrée, mais que, pour ma part, je ne trouve cependant pas concluante. Le problème me semble demeurer ouvert. Le chapitre n'en est pas moins d'une extrême richesse et les 221 notes qui l'accompagnent fournissent une riche matière d'étude.

La deuxième partie de l'ouvrage s'intitule : Questions de méthode. On passe ainsi d'études analytiques à des considérations générales sur l'histoire de la religion étrusque et romaine. Celle-ci tirerait grand avantage de l'étude sérieuse, jusqu'ici pratiquement négligée, des *favissae*,

des dépôts votifs. Et les auteurs songent spécialement aux *favissae* de la région étrusco-latiale, qui va du bassin de la Marta à celui du Liris. Cette zone forme, en effet, jusqu'à l'époque hellénistique comprise, une unité culturelle et religieuse que l'importance croissante de Rome n'arrive à estomper qu'à date tardive. C'est là, en effet, une donnée fondamentale pour l'étude du centre de l'Italie et j'ai moi-même fortement insisté là-dessus dans mes *Origines de Rome* (Club français du livre, 1959), récemment traduites en anglais (*The Origins of Rome*, Londres, Thames and Hudson, 1960, p. 13 sq.). L'étude de ces *favissae* étrusco-latines porte les auteurs à discerner en elles une nette évolution et à nous proposer une chronologie provisoire : 1° deuxième partie du VIIe siècle-première partie du VIe siècle, matériel assez rare, les figurines sont celles des dévots, non des Dieux. 2° Deuxième moitié du VIe siècle. Les terres cuites représentent des divinités, mais dont seul le sexe, non la nature, peut nous apparaître. 3° V^e^ et IVe siècles, phase du plus haut intérêt. On voit se multiplier les figures votives de divinités, surtout féminines. Un type fréquent est celui d'une Déesse assise sur un trône, souvent courotrophe. Les ex-voto médicaux — représentant les organes malades que le Dieu peut guérir — envahissent les *favissae* et témoignent de la confiance dans les vertus curatives des divinités. 4° A partir de la fin du IVe siècle, ces ex-voto demeurent aussi nombreux, mais les représentations divines changent et une influence dionysiaque se fait sentir.

A côté de l'évolution de la théologie officielle, cette histoire des dépôts votifs permet de saisir directement la réalité du sentiment religieux et populaire en milieu italique. On y distingue une croyance profonde en une divinité féminine, multiforme, mais dont les caractères essentiels sont d'être une divinité des eaux, de guérir, de protéger les hommes et les troupeaux, d'assurer la fertilité des terres, divinité courotrophe et chtonienne à la fois. Ceci correspond, en effet, à ce qui a pu être constaté dans la *favissa* du *lucus Feroniae*, datée, grâce à quelques inscriptions votives à Feronia, de l'époque précédant le pillage du sanctuaire par les troupes d'Hannibal (cf. G. Foti et R. Bloch, *Nouvelles dédicaces à la déesse Feronia*, dans la *Revue de Philologie*, I, 1953, p. 65 sq.). L'exposé de MM. Maule et Smith met en lumière un fait important, le caractère semblable des dépôts votifs du sud de l'Étrurie d'une part, du pays falisque et du Latium de l'autre. Une bonne partie des uns et des autres, inédits pour la plupart, sont exposés au Musée de la Villa Giulia. Il sera plein d'intérêt de dépasser le cadre envisagé ici et de confronter les dépôts votifs du centre de l'Italie avec ceux de pays voisins ; je pense ainsi aux *favissae* de Gaule romaine qu'utilise précisément M. A. Grenier dans le dernier volume (4e partie, volume 2, Paris, 1960) de son *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, volume qui traite des « Villes d'Eau et Sanctuaires de l'Eau ». Le culte, si populaire en Gaule, des *Matres* courotrophes et guérisseuses n'est pas sans évoquer celui des Déesses bienfaisantes d'Étrurie et du Latium.

MM. Maule et Smith relèvent une curieuse opposition, à partir du IVe siècle avant J.-C., entre la religion populaire, confiante, semble-t-il, du sud de l'Étrurie et les démons redoutables qui se multiplient alors sur les fresques de Toscane et, plus généralement, dans l'art étrusque. Je ne partage pas leur impression quand ils écrivent qu' « il n'y a pas de pessimisme spécialement étrusque dans ces sombres figures » (p. 66). Car, si les mythes utilisés sont grecs, l'insistance sur le côté le plus sombre de la mort est bien le fait des Toscans. Il n'en reste pas moins que le caractère optimiste, en quelque sorte, des *favissae* étrusques d'époque hellénistique doit, en effet, nuancer notre jugement en ce qui concerne le sentiment religieux des Étrusques. Enfin, l'analyse des *favissae* étrusco-latines peut aider également à voir plus clair dans la question controversée de la date à laquelle l'influence grecque se fait sentir profondément sur la religion italique. Les théories d'Altheim peuvent être reconsidérées à la lumière d'un matériel jusqu'ici trop négligé.

Suit une discussion sur la Mater Matuta de Satricum (Conca), où une terre cuite votive de déesse à l'enfant a été découverte. La référence à Giglioli, *L'arte etrusca*, 85, 2, est fausse ; il faut rectifier : 385, 2. Contrairement aux vues de M. H. J. Rose (*Ancient Roman religion*, p. 78 sq.), qui se fondait sur les seules données littéraires, relatives aux *indigitamenta* des Pontifes, Matuta ne peut être, au départ, une Déesse mineure de la moisson dont elle assurerait la maturité. D'après ce que les auteurs nous apprennent des *Matralia*, fêtes de Matuta (cf. ainsi Ovide, *Fastes*, VI, 475-562), le caractère premier de ces fêtes concerne les enfants et leur protection. Cela va bien avec les ex-voto qui proviennent du même culte. La démonstration est pertinente. Mais comment, à présent, considérer l'union entre les fonctions courotrophique et agraire chez Mater Matuta comme chez tant de divinités féminines d'Italie centrale? Les auteurs pensent qu'elles ne sont pas nécessairement liées l'une à l'autre et qu'il y a là compatibilité, non union nécessaire. La publication, toujours attendue, des ex-voto de Satricum apporterait des lumières complémentaires à ce sujet.

Le troisième chapitre, plus bref, mais lui aussi riche et savoureux, s'intitule « Vers un échange d'informations ». Les auteurs dégagent l'objet essentiel de leur étude préliminaire, qui est, au fond, une invitation adressée aux historiens de la religion romaine : ceux-ci devraient s'intéresser un peu moins à la religion officielle des Pontifes, aux Dieux des cités et aux sacerdoces, et un peu plus aux cultes locaux et régionaux de Déesses comme Fortuna, Feronia, Angitia, Matuta, Marica, etc. Car, à la primauté *de jure* des Dieux de la religion officielle, s'oppose curieusement la prédominance *de facto* des divinités féminines. Puis les auteurs reviennent à leur point de départ, à la découverte de la Vignaccia, répartie à présent, nous l'avons dit, entre divers Musées, aux quatre coins du monde. Ils précisent autant qu'il est possible la nature et le

nom des divinités représentées par les figures votives; l'association entre un Dieu et une Déesse est fréquente. Tinia, le Jupiter étrusque, ne semble pas posséder là, et d'une manière plus générale, dans les données de l'archéologie, la place éminente que lui attribuait la théologie étrusque. A Caeré, Maris-Mars (si l'on accepte la démonstration initiale du livre) a pour compagne Menerva-Minerve. On nous cite ensuite des divinités « unmistakably recognizable », Artumes-Artémis, Aplu-Apollon, Letun, le Soleil et la Lune (groupés, celle-ci tenant un enfant), Turan-Vénus, la Victoire, Fufluns-Bacchus, l'Amour. Ces indications rapides seront naturellement explicitées et justifiées dans la publication d'ensemble du dépôt. Quant à la maîtresse du sanctuaire cérétain, elle semble avoir été Artumes. Du moins, la *favissa* a-t-elle révélé une inscription gravée sur un plat, ne comprenant il est vrai que deux lettres, et ces deux lettres sont *Ar..*, les deux premières du nom Artumes. Ce serait là le début d'une dédicace adressée à la maîtresse du sanctuaire. Mais il n'y a là qu'une présomption, non une certitude.

Enfin, l'ouvrage, revenant à la divinité qui avait formé le début de l'étude, se termine par une étude des caractères du Maris étrusque. Sont analysées surtout les scènes gravées sur une ciste de Préneste et sur deux miroirs, l'un de Chiusi, l'autre de Bolsena, qui, toutes, présentent Menerva tenant le jeune Maris au-dessus d'un grand vase, d'où, en un cas au moins, s'élèvent des flammes. Les scènes avaient été largement utilisées par les érudits qui ont étudié la nature du Mars italique, Hermansen et Wagenvoort. Les auteurs se refusent à y voir autre chose que des scènes d'initiation et ne se rallient pas aux thèses qui attribuent une nature primitivement chtonienne au jeune Dieu de la guerre.

On voit l'extrême diversité de l'ouvrage auquel on pourrait reprocher un manque de construction solide et un caractère un peu décousu. Mais, en vérité, la succession, parfois un peu chaotique, des vues et des suggestions ne nuit pas à l'intérêt de l'exposé, riche de faits et de vues nouvelles. L'idée fondamentale du livre qui attire l'attention sur les *favissae* d'Italie centrale, sur l'aspect populaire et concret de la religion étrusque et romaine est, à mon sens, entièrement juste. L'histoire des religions est sans doute une des disciplines les plus délicates et les plus difficiles à manier. Pour la faire progresser, il convient d'utiliser toutes les sources possibles de documentation — textes littéraires, inscriptions, documents archéologiques —, et, parmi ces derniers, les dépôts votifs des temples ont trop souvent été négligés. Ç'aura été un des mérites essentiels de MM. Maule et Smith que d'avoir démontré, par l'exemple, l'extrême intérêt des innombrables ex-voto mis au jour dans les *favissae* de l'Italie centrale.

Raymond BLOCH.

BIBLIOGRAPHIE

Ἐπιστημονικὴ ἐπετηρὶς τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν, IIe série, t. X. Athènes, 1959-1960 ; 1 vol. in-8o, 606 p.

Le 10 avril 1959, l'Université d'Athènes célébrait officiellement le centième anniversaire de la naissance du grand poète Kostis Palamas ; le discours prononcé à cette occasion par G. Zoras sur « Palamas, poète national », figure en tête du volume (p. 11-34). Suit un gros mémoire sur la divinisation d'Alexandre, par Ap. Daskalakis (p. 35-179), puis une étude de I. Papastavrou sur la politique macédonienne sous Perdiccas II (p. 180-215). On revient à Palamas avec l'exposé de K. Spetsiéris sur la mission éducatrice de l'art (p. 216-233), avant de lire le texte du discours prononcé par le même professeur, pour la fête du 28 octobre 1959, sur l'âme grecque (p. 234-242). M. Descotes analyse l'attitude d'André Malraux devant l'art grec (p. 243-258). J. D. Yohannan relate les circonstances dans lesquelles Fitzgerald traduisit en anglais, il y a un siècle, les *Rubaiyat* d'Omar Khayyam, et évoque le long succès de l'œuvre (p. 259-274). H. W. Hintz traite le thème « Philosophie et ordre social » (p. 275-289). K. Vourvéris définit les buts de l'humanisme grec dans la vie d'aujourd'hui (p. 290-300). Sp. Kalliafas rappelle les conditions fondamentales de la santé psychique (p. 301-320). K. Dimitropoulos étudie le processus psychologique de l'action volontaire (p. 321-332). K. Héliopoulos fait la part du classicisme et de l'alexandrinisme dans les *Géorgiques* de Virgile (p. 333-384). N. Tomadakis présente deux points de vue sur la philologie byzantine (p. 385-407). G. E. Mylonas, reprenant les données complexes du problème de la date de la prise de Troie, observe que la marge d'incertitude va se réduisant avec les progrès de l'archéologie ; elle n'est plus aujourd'hui, selon lui, que d'une cinquantaine d'années : 1240-1195 (p. 408-466). St. Korrès, dans un discours prononcé pour la fête nationale du 25 mars 1960, exalte les lettres grecques et leur importance dans la vie de la nation (p. 467-482). G. Papantoniou annote quelques passages difficiles de Thucydide, livres III à VIII (p. 483-500). B. Blackstone scrute les conceptions religieuses de T. S. Eliot (p. 501-511). H. Skassis donne de nouveaux articles de son dictionnaire latin-grec (p. 512-542). G. Zoras publie des textes inédits de la correspondance de deux hommes de lettres philhellènes du siècle dernier : N. Tommaseo et Ep. Anino (p. 543-554).

Les dernières pages du volume sont consacrées à des informations administratives et aux deuils de l'année (K. Amantos, N. Exarchopoulos, Ant. Kéramopoullos).

J. MARCADÉ.

Studien zur Textgeschichte und Textkritik, herausgegeben von **Hellfried Dahlmann** und **Reinhold Merkelbach.** Cologne-Opladen, Westdeutscher Verlag, 1959 ; 1 vol. in-8°, 308 p.

Ce recueil d'articles est dédié au professeur Günther Jachmann, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son entrée en fonctions. Dix-huit de ses élèves lui marquent leur reconnaissance en y collaborant. La variété de leurs contributions — qui vont de la « note de lecture » ou de la conjecture de détail à la monographie étoffée — interdit un compte rendu synthétique. Le livre, si composite soit-il, retrouve pourtant une unité dans la parenté des sujets traités, qui se rapportent tous à l'histoire des textes littéraires anciens ou aux problèmes critiques qu'ils suscitent.

Parmi les études de quelque étendue se détache celle de Sesto Prete, « Problems, hypotheses and theories on the history of the text of Ausonius » (p. 191-229), qui résume les travaux des principaux éditeurs, Peiper et Schenkl, et les recherches de Seeck et Brandes. Plusieurs articles fournis concernent des points de critique textuelle ; celui de Harald Fuchs (p. 57-82) propose des corrections au texte de Pétrone ; Eduard Fraenkel (p. 9-30) traite des *Oiseaux* d'Aristophane, cependant que Ludwig Koenen (p. 83-87) étudie les allusions à Térée dans cette même pièce ; Benedetto Marzullo (p. 133-154) réunit des notes critiques sur une trentaine de fragments de Cratinos ; avec l'essai de Reinhold Merkelbach (p. 155-184) sont envisagés divers textes littéraires, dans leur tradition manuscrite ou papyrologique, les auteurs étudiés s'étageant d'Homère à Héliodore. Scevola Mariotti (p. 123-131) discute des passages de Plaute, de Sénèque et de l'Anthologie latine dans ses « Adversaria Philologa », troisième série. Se classent aussi dans les travaux de critique textuelle les contributions suivantes :

Bertil Axelson : « Eine Korruptel in der Ueberlieferung des Lukan. »

Albrecht Dihle : « Eine Schauspielinterpolation in der Sophokleischen Elektra. »

Franco Munari : « Zu Anthol. Lat. 102 R². »

Friedrich Solmsen : « Textprobleme im zehnten Buch der Platonischen Nomoi. »

Peter Hermann Thomas : « Die Ueberlieferung der Metzer Alexanderepitome. »

Sebastiano Timparano : « Tre Noterelle. »

En revanche, certains articles concernent au moins autant le fond

que la forme et s'attachent à l'histoire des idées ou à celle des genres littéraires ; ce sont :

Hellfried Dahlmann : « Bemerkungen zu Varros Menippea Tithonus, περὶ γήρως. »

Josef Kroll : « Die Mahnung an Memmius im ersten Prooemium des Lukrez. »

Carlo Ferdinando Russo : « Nuvole non recitate e Nuvole recitate. »

Wolfgang Schmid : « Ein christlicher Heroidenbrief des sechsten Jahrhunderts (Zur spätantiken Traditionsgeschichte elegischer Motive und Junkturen). »

Willy Theiler : « Liebesgespräch und Pastourelle. »

La consultation du recueil — dont il faut souligner la présentation parfaite — est facilitée par un très riche « Stellenregister » : les quelque cinq cents rubriques qu'il contient disent assez l'abondance des faits étudiés ; la remarquable diversité des auteurs intéressés laisse augurer que les *Studien zur Textgeschichte und Textkritik* attireront l'attention d'un public étendu, et non pas seulement celle de quelques spécialistes.

Paul BURGUIÈRE.

Omagiu lui Constantin Daicoviciu cu prilejul împlinirii a 60 de ani. Academia Republicii Populare Romîne, 1960 ; 1 vol. in-4°, xx + 577 p., 1 frontispice et nombreuses figures dans le texte.

Un éloge, une biographie et une liste des travaux de Constantin Daicoviciu ouvrent ce volume de mélanges, qui groupe soixante et un articles, la plupart en roumain (avec résumé en russe et en français), mais un certain nombre aussi en allemand, en italien, en français ou en russe. Les articles rédigés en français sont celui de Dobiáš (Prague) et ceux de Gieysztor, Hensel et Majewski (Varsovie) ; les articles rédigés en russe, ceux de Blavatski et de Fedorov.

1. Fr. Altheim étudie les plus anciennes migrations des Huns et les rapports entre les Huns et les Alains. — 2. G. Barbieri pense que dans l'inscription de Nicopolis ad Istrum signalée *R. E. G.* 64 (1951), p. 176, n° 149, C. Messius Quintus Decius Valerinus n'est pas le futur empereur Décius, mais un frère de celui-ci. — 3. D. Berciu traite du protonéolithique « acéramique » ou « précéramique » attesté dans le sud-est européen. — 4. A. Betz précise le sens du mot *pietas* quand il définit une attitude des dieux à l'égard des hommes. — 5. V. Blavatski publie un tesson inscrit de Panticapée : ['Αλ]κιμέδοντος, ive siècle avant J.-C. — 6. A. Bodor étudie un banquet funèbre trouvé à Gilău, et remarque que la patère, le poisson et le *panis quadratus* représentés sur la table tripode pourraient être des symboles chrétiens. — 7. V. Bologa interprète les *gutti* romains en verre de Cluj et de Sibiu comme de véritables biberons destinés à l'allaitement artificiel. — 8. E. Chi-

RILĂ commente la légende *Fel. temp. reparatio* au revers des émissions monétaires impériales à partir de 343. — 9. M. CHIŞVASI-COMŞA établit les limites du premier empire bulgare au nord du Danube aux IXe-Xe siècles, et souligne l'importance culturelle de l'élément slave dans la population mêlée de ces régions. — 10. E. COMŞA analyse les rites funéraires de l'époque néolithique sur le territoire roumain.

11. Em. CONDURACHI tire les conclusions des fouilles stratigraphiques récentes pratiquées à Histria ; la ville archaïque, fondée semble-t-il vers la fin du VIIe siècle, fut abandonnée brusquement dans les dernières années du VIe siècle. — 12. I. CRIŞAN publie un poignard en fer du Musée de Făgăraş et, considérant les objets d'époque scythe trouvés en Transylvanie, s'efforce de distinguer ce qui appartient à la civilisation des Agathyrses et ce qui est attribuable aux éléments locaux. — 13. H. DAICOVICIU commente une statuette en bronze de Diane, provenant de Sarmizegetusa (Musée de Cluj ; IIe siècle après J.-C.). — 14. Att. DEGRASSI traite du duovirat dans les municipes italiens. — 15. J. DOBIÁŠ regroupe les témoignages épigraphiques, littéraires et numismatiques concernant l'*expeditio Suebica et Sarmatica* d'Hadrien en 118. — 16. E. DÖRNER étudie le matériel fourni par les tombes à crémation d'époque romaine trouvées à Sîntana-Arad ; il attribue ces tombes à des Daces installés dans la région. — 17. Vl. DUMITRESCU relève la découverte, faite à Rupea (sud-est de la Transylvanie), de tessons caractéristiques de la civilisation de Criș à côté d'un fragment de céramique rubanée « à notes de musique » ; il en déduit certains rapports entre deux civilisations néolithiques. — 18. R. EGGER présente une note sur les inscriptions romaines de Pannonie (culte de Dolichenus, sens de *curam agentes*). — 19. J. EISNER place l'occupation des pays tchécoslovaques par les Slaves à une époque antérieure à tout contact avec les Avares. — 20. G. FEDOROV dresse le bilan des découvertes numismatiques en Moldavie.

21. St. FERENCSI publie le matériel d'une tombe du VIe siècle après J.-C., découverte à Cordoș, près de Cluj. — 22. Oct. FLOCA étudie les vestiges datant de l'époque des Daces, recueillis sur la colline de la forteresse de Deva (céramique du Ier siècle avant J.-C. et du Ier siècle après). — 23. A. FLORESCU rattache à la pénétration des éléments septentrionaux porteurs de la civilisation des cistes de pierre les outils de caractère néolithique trouvés dans le dépôt de Valea Adîncă (district de Jassy, Moldavie). — 24. Gr. FLORESCU suppose que les camps romains de la région montagneuse située entre Ploești et Buzău ont été édifiés à l'automne de l'an 101 après la victoire de Trajan ; ils furent détruits en 117 lors du soulèvement des Daces. — 25. G. FORNI analyse par tribu le peuplement romain de la Dacie. — 26. B. GEROV fait sur les Mèdes de Thrace une enquête de caractère ethnographique et historique. — 27. Al. GIEYSZTOR présente diverses remarques sur les

fondements de la société polonaise médiévale jusqu'au xe siècle. — 28. N. Gostar considère que, dans l'inscription de Leptis Magna publiée dans *Epigraphica* 4 (1942), p. 106, *curia Dacica* est une formule erronée pour *colonia Dacica* (= Sarmizegetusa). — 29. P. Grimm étudie le développement urbain au Moyen-Age en Allemagne centrale et orientale. — 30. W. Hensel étudie la constitution des plus anciens organismes d'État sur le territoire de la Pologne.

31. K. Horedt date de 249 et localise dans le nord de la Moldavie la bataille de Galtis, mentionnée par Jordanes, *Getica*, XVII, 99. — 32. J. Irmscher retrace l'histoire de l'Académie des Sciences de Berlin. — 33. J. Klemenc dégage les influences celtiques dont témoignent les monuments funéraires de St. Peter (Norique). — 34. N. Lascu apprécie l'utilisation qui a été faite du texte d'Ovide (*Tristes* et *Pontiques*) comme source de l'histoire ancienne de la Roumanie. — 35. G. László recherche les données historiques et archéologiques passées dans le cycle des légendes relatives au tombeau de Petœfi. — 36. G. Lugli revient sur l'utilisation de la colonne Trajane comme tombeau de l'empereur. — 37. M. Macrea souligne que les garnisons de la *Cohors VIII Raetorum* dont on soit le plus sûr en Dacie sont Inlăceni (sur la frontière orientale de la Dacie) et Teregova (dans le Banat). — 38. K. Majewski publie de nouvelles représentations du ἱερὸς γάμος et quelques représentations apparentées. — 39. V. Marica étudie les thèmes antiques dans l'œuvre de Sébastien Hann, orfèvre saxon de Transylvanie (1644-1713). — 40. Al. Mihalik apporte une substantielle contribution à l'histoire des manufactures de faïence installées au xixe siècle en Transylvanie.

41. H. Mihăescu traite de l'esclavage agricole dans l'antiquité. — 42. B. Mitrea publie deux tombes du cimetière géto-dace de Satu Nou, dans le sud-ouest de la Dobroudja ; l'une de ces tombes daterait, selon l'auteur, de la fin du ve ou du début du ive siècle avant J.-C. — 43. O. Necrasov présente une étude anthropologique sur les populations les plus anciennes du territoire roumain. — 44. M. Petrescu-Dîmboviţa propose une classification des fibules du type « passementerie » découvertes en Roumanie, et date ces documents du xe-viiie siècle avant J.-C. — 45. Al. Popa fait connaître un nouveau relief dédié à Mithra (ex-voto d'un certain Potinus ; région de Hunedoara). — 46. D. Popescu observe que, parmi les pièces d'argenterie du trésor de Sîncrăieni, plusieurs vases avaient été primitivement conçus comme des bols (analogues aux bols mégariens), et qu'ils n'ont été pourvus d'anses et de pied qu'après coup ; leur date remonterait au iie siècle avant J.-C. — 47. D. Protase remarque que, dans les tombes à incinération du cimetière de Soporul de Cîmpie (à 35 kilomètres de l'antique Potaïssa), on rencontre à la fois des urnes de facture romaine et des urnes daces, ce qui prouve la persistance de la population autochtone dans la Dacie

romaine. — 48. Al. Rosetti voit dans la formule *torna, torna, fratre*, attestée comme commandement dans l'armée byzantine en 587, le plus ancien monument de la langue romane d'Orient, c'est-à-dire du roumain. — 49. G. Russu fait l'étude histologique de deux mains d'enfant momifiées remontant à l'âge du bronze, trouvées dans le cimetière Rulikowsky d'Oradea. — 50. I. Russu analyse l'étymologie de divers noms propres balkano-illyriens.

51. M. Rusu date du début de l'âge du fer le dépôt d'objets en bronze de Fînaţe (région de Cluj). — 52. B. Saria publie un nouveau relief funéraire inscrit provenant des *deserta Boiorum*. — 53. T. Sauciuc-Săveanu corrige une lecture de l'inscription grecque publiée par Gr. Tocilescu dans *Arch.-epigr. Mitt. aus Oesterr.-Ungarn*, XIX, 1 (1896), p. 108, nº 62 : l. 3, lire στρατάγω. — 54. I. Stoian publie un décret inédit de la cité grecque de Tomis (Iᵉʳ siècle avant J.-C.). — 55. Gh. Ştefan et D. Pecurariu étudient un vestige de l'aqueduc de la vallée de l'Urluia qui alimentait en eau la forteresse de Tropaeum ; le monument daterait de la reconstruction de la ville sous Constantin et Licinius. — 56. D. Tudor fait connaître un nouveau bas-relief des Cavaliers danubiens découvert à Apulum (Musée d'Alba Julia) ; le nombre des monuments de cette sorte s'élève aujourd'hui, pour les provinces danubiennes de l'empire romain, à 181 reliefs. — 57. L. Teposu David donne le catalogue illustré des camées et des gemmes antiques du Musée de Cluj. — 58. V. Vătăşianu commente les sculptures du chœur de l'église Saint-Michel de Cluj ; elles datent de la période 1370-1390. — 59. N. Vlassa publie deux nouvelles tombes de l'époque des Scythes découvertes en Transylvanie (fin VIᵉ-Vᵉ siècle avant J.-C.). — 60. R. Vulpe propose de localiser Argedava sur l'oppidum de Popeşti (non loin de Bucarest). — 61. J. Winkler évalue à deux deniers la valeur de l'*antoninianus* au temps de Caracalla.

J. MARCADÉ.

Hommages à Léon Herrmann (Collection « Latomus », vol. XLIV). Bruxelles, Latomus, 1960 ; 1 vol. in-4º, XI + 804 p., XLVIII pl. hors texte.

C'est un remarquable hommage (et bien mérité) que rendent à M. Léon Herrmann quatre-vingt-quatre savants de tous pays. Leurs contributions sont précédées d'une abondante bibliographie, probablement exhaustive, des publications de M. Herrmann, y compris les nombreux comptes rendus qu'il a donnés jusqu'ici à diverses revues.

Nous ne saurions analyser, même sommairement, chacun des articles publiés dans ce volume. Aucun n'est dépourvu d'intérêt. Les sujets traités couvrent un domaine immense : histoire, littérature, archéologie, critique des textes, paléographie, latin médiéval et humanisme ; chaque spécialiste peut ici trouver pâture.

M. L. Alfonsi présente des remarques sur le « cercle » de Lutatius Catulus, dont l'existence même a été contestée, et conclut à sa réalité. M. Amand étudie des vases inscrits provenant d'un atelier trévire. J. André consacre cinq « notules » à l'*Ibis* d'Ovide. A. Andren prend la défense de Denys d'Halicarnasse à propos de problèmes de topographie romaine, et montre que les descriptions qu'il donne de certains monuments romains répondent à la réalité : à l'avenir, personne n'aura plus le droit de négliger son témoignage, au moins en ce domaine, ce qui n'est pas sans entraîner des conséquences notables contre la localisation traditionnelle du *saxum tarpeium*.

La contribution de R. Andreotti porte sur l'empereur Licinius dans la tradition historiographique latine. Celle de J. Aymard sur « l'animal et les vertus romaines » — intéressante analyse des jugements portés à Rome sur les animaux ; nous apprenons ainsi que les chiens étaient aimés pour leurs qualités morales ; on appréciait la *pietas* et la *magnanimitas* des fauves, qui devenaient « une variante, un duplicata, parfois même un modèle de l'éthique humaine ».

M. Jean Babelon nous donne un corpus de la numismatique de Britannicus ; article important, qui retrace la brève carrière du jeune prince, et montre (plus qu'on ne le fait souvent) son importance dans la politique des dernières années de Claude et le début du règne de Néron. Le drame de Messaline acquiert ainsi une profondeur nouvelle.

Le *De Universitate* de Nicolas Biesius, écrit en 1556 (son auteur avait l'ambition d'égaler Lucrèce), est présenté par L. Bakelants, qui y découvre la naissance du stoïcisme illustré plus tard par Juste-Lipse. M. Bardon nous montre, à propos des *Histoires*, Tacite cédant à la tentation de la rhétorique, le goût de l'antithèse finissant par colorer sa conception du monde tout entière. M. Biévelet étudie un égout de Bavai, tandis que M. Bilinski, poursuivant ses excellentes études sur le plus ancien théâtre romain, montre les rapports qui existent entre le *Dulorestes* de Pacuvius et les guerres serviles en Sicile, et les rapprochements esquissés se révèlent convaincants.

M. Bonfante étudie « les rapports linguistiques entre la Grèce et l'Italie », mais surtout postérieurement à l'époque classique, et il montre comment tels traits de l'italien s'expliquent par l'attraction syntaxique du grec. Avec L. Botouchorova, qui traite de « la muraille de l'acropole de Philippopolis », nous revenons à l'archéologie ; et son mémoire est d'autant plus précieux qu'il est fondé sur des fouilles récentes qui se trouvent ici, au moins en partie, publiées pour la première fois.

M. A. Boutemy présente « une copie nouvelle du *Status Imperii Iudaici* conservée dans un manuscrit d'Aulne », et Mlle Bréguet retrace l'histoire d'un thème poétique dont se sert Ovide (*Amores*, II, 13, 15) : *in una parce duobus*, thème qui lui semble d'origine platonicienne, et

elle en retrace l'histoire jusqu'aux *Confessions* d'Augustin. M. Brouwers prouve qu'un passage de Damascius, *Vie d'Isidore*, 88, ne fait pas allusion, comme on le pensait, à la *Casa Romuli*, mais, sans doute, à la maison d'un certain Kyrinos (?), dans une ville inconnue. L'expression ne désignerait-elle pas un *atrium Quirini*? M. G. Brusin étudie une inscription votive bilingue d'Aquilée où sont mentionnés des « chasseurs » qui se réclament de la déesse Némésis, assimilée à Diane. M. G. Cambier commente l'épisode des taureaux dans *La légende de Mahomet*, et M. A. Catin s'intéresse à l'attitude de Sénèque envers l'astronomie. M. P. Courcelle s'attache à suivre la fortune d'une expression platonicienne, traduite par *escae malorum*, qu'il retrouve chez Philon d'Alexandrie, puis dans la *Korè Kosmou* (si imprégnée de platonisme), aussi bien que chez Cicéron et les Pères.

Il est singulier de remarquer que deux contributions indépendantes, celle de M. A. Degrassi et celle de M. R. Schilling, concernent la mention (restituée) dans le calendrier d'Antium, de Coronide, mère d'Asclépios, qui aurait reçu, avec son fils, un culte dans l'*Insula tiberina*. Et les deux auteurs concluent dans le même sens, pour l'affirmative.

Mme M. Delcourt reprend, par un biais nouveau, le problème du vers 77 de l'*Heautontimoroumenos* (*homo sum*...), et remarque à quel point la signification de ce vers dans son contexte a été majorée par les commentateurs — à commencer par Cicéron. Mais, au lieu de s'interroger sur le sens de la déformation (ce qui n'était pas son objet), Mme Delcourt conclut à la maladresse de Térence qui n'a pas su comprendre lui-même la valeur du trésor qu'il trouvait... probablement chez Ménandre, dit Mme Delcourt, mais, au fond, rien n'est moins sûr.

M. Ch. Delvoye contribue à éclaircir le difficile problème des rapports entre Saints-Serge-et-Bacchus de Constantinople et Saint-Vital de Ravenne : il apparaît que les deux constructions sont à peu près contemporaines et, de l'une à l'autre, la filiation demeure très probable.

Mlle E. Demougeot étudie la politique antijuive sous le règne d'Honorius, contribution à l'histoire de l'intolérance des chrétiens. M. W. Déonna parvient, en rapprochant des monuments de diverses époques, à donner un contenu précis à la singulière expression de l'*Asinaria* : *manus oculatae* : il s'agit d'une main dans la paume de laquelle s'ouvre un œil, symbole de vigilance. M. J. Doignon décèle dans une épitaphe lyonnaise des traits de préciosité dignes de Maurice Scève, et éclaire joliment le sens de *pia* et *impia* dans le vocabulaire galant.

Trois *quaestiunculae Indo-Italicae*, posées et résolues par M. Dumézil, viennent grossir le dossier inépuisable des correspondances entre l'Inde et Rome : c'est d'abord l'explication de l'infirmité prêtée à Pusan l'édenté — qui, comme Palès, ne devait pas manger de viande, en tant que protecteur des troupeaux, puis celle de la position assise dans laquelle s'accomplit, dans le rituel d'Iguvium, le sacrifice aux

dieux de la terre — position qui se retrouve en Inde pour l'adoration quotidienne du feu. Enfin, c'est une analyse, éclairée par des analogies védiques, des différents emplois (et des différentes constructions) de *credo*.

M. E. Dutoit montre la diversité et le pittoresque du vocabulaire de la vie politique chez Tite-Live. M. P. J. Enk étudie avec sa précision habituelle la valeur de deux manuscrits de Properce, ce qui lui permet de rappeler, à propos, un mot excellent et cruel de Housman. M. Ch. Favez montre quelle opposition de sens Sénèque établit entre *rex* (terme chez lui laudatif) et le péjoratif « tyrannus ». En revanche, nous avouons avoir été déconcerté par l'article de M. S. Ferri, *Vei patria victa*, qui, avec vigueur, remet en question, en quelques pages, tout ce que nous croyons savoir sur l'histoire de la Rome primitive, à propos des éléments véiens qu'il discerne dans la cité du IVe siècle.

Un article de M. R. Filhol montre la valeur rituelle de l'*usurpatio trinoctii*, qui n'est pas particulière au mariage mais se retrouve parmi les tabous du flamine. M. Gr. Florescu publie deux tablettes nouvelles des Cavaliers danubiens, et M. A. Garcia y Bellido étudie la carrière d'un certain L. Terentius, *filglinarius* de la Legio IIII Macedonia, tandis que M. A. Gerlo examine, en trois pages, les possibilités de renouvellement de la philologie classique. M. L. Gerschel explique par la pratique des « tailles » la numération romaine, et M. P. Gilbert, en un joli article, retrace l'origine (alexandrine, semble-t-il) et la fortune du rinceau romain. Des *Notae militares* chez Isidore sont présentées par M. J. F. Gilliam, et, par M. A. Grenier, quelques *carmina epigraphica*. On notera les remarques intéressantes de M. Hélin sur le « sens linguistique de quelques écrivains du Moyen Age », qui écrivaient en un latin qui n'était plus pour eux une langue vivante, mais devaient se résigner à de perpétuelles impropriétés. M. Herescu révèle, en quelques vers de Catulle (trente-sept), un nombre étonnant d'obscénités, qu'il commente doctement, tandis que M. J. Hubaux revient, à propos du Songe de Scipion et de la vision d'Énée, au problème de la « grande année ».

M. Huygens établit le texte des lettres de Jacques de Vitry, relatives à saint François d'Assises, et M. Ch. Hyart apporte du nouveau sur la concordance des temps du subjonctif dans le style indirect de César. M. Janssens nous apprend que Sénèque, dans l'*Hercule sur l'Oeta*, ne s'est pas inspiré de Sophocle, mais remonte à un poème épique perdu. M. J. Klemenc s'intéresse à la famille des Prisciani, à Saint-Pierre « in Savinjska », et M. J. Le Gall invite les archéologues à se préoccuper des modifications du niveau de la mer depuis l'époque romaine en Méditerranée occidentale : problème où tout ce que l'on croyait acquis se révèle inconsistant. M. Leglay rassemble un dossier sur la vie intellectuelle à Timgad. M. Lucot isole un type d'hexamètre latin, qu'il suit d'Ennius à Properce. M. Marache reprend, à propos du jugement

d'Aulu-Gelle sur Salluste, une communication faite à la Société des Études latines (janvier 1958), et, fort à propos, M. Marin montre que la substitution, dans la langue chrétienne, de l'araméen *abba* au latin *pater* répond à des nuances de sens que ce dernier mot ne pouvait plus admettre.

Une étude de M. F. Masai sur des fragments de Paul Orose de Stavelot en écriture onciale est suivie par un mémoire assez important de M. Merlat sur Pline le Jeune propriétaire foncier, contribution intéressante à l'histoire de l'économie agricole à la fin du Iᵉʳ siècle. M. P. Mertens montre que la *damnatio memoriae* de Geta ne fut pas limitée aux monuments publics, mais poursuivie jusque sur les papyri, tandis que M. J.-H. Michel prouve, une fois pour toutes, que les prétendus mariages d'esclaves du prologue de la Casina ne sont qu'une plaisanterie. On retiendra le vocabulaire des termes relatifs aux jeux rassemblé par M. Neppi Modona. Mˡˡᵉ M. L. Paladini étudie l'élection des magistrats sous Trajan, et M. Paratore polémique contre B. Axelson à propos de deux vers de l'*Hercules Oetaeus* (725 et 1199). M. J. Perret découvre un équivalent latin, dans le sénaire iambique, de la loi de Porson, et M. Ch. Picard retrace les origines plastiques du Laocoôn, qu'il voit dans les triades bacchiques aux serpents ; et Mᵐᵉ Picard-Schmitter étudie l'iconographie latine des Parques à propos de la frise du Forum de Nerva.

M. A. Piganiol décèle l'influence de l'art chinois dans la Casa dei Griffi, au Palatin, et M. V. Pisani découvre une théorie grammaticale inédite dans un passage d'Aulu-Gelle. M. J. G. Préaux, sous le titre de *Deus Christianorum Onocoetes*, commente une parodie impie, dont il nous révèle le sens véritable. M. Renard examine le sens d'une mosaïque de Piazza Armerina, le groupe d'Ulysse et Polyphème, et rappelle à ce propos les commentaires des philosophes relatifs à cet épisode. Après l'article de Mˡˡᵉ G. Richter sur des pierres gravées de Cambridge, qui sont publiées avec beaucoup d'habileté, M. A. Salvatore examine quelques questions relatives au texte des *Dirae*. Deux pages de M. Stégen montrent qu'il convient, dans Sénèque, *ad Lucil.*, 14, 16, de conserver le texte des manuscrits : *non damnatur latro*, injustement suspecté ; nous le pensons comme lui, mais pour des raisons fort différentes. Dans ce passage, tout le mal, croyons-nous, vient d'un solécisme fait par les éditeurs.

M. Thomas étudie Plaute, *Ménechmes*, 141 et suiv., et en éclaire bien le sens. M. R. Thouvenot publie deux statuettes de gladiateurs provenant de Volubilis, et M. V. Tourneur rassemble des images d'Horace figurant sur des contorniates. M. Tovar donne deux courtes notes sur Properce, dans un esprit conservateur. L'archéologie des provinces orientales est représentée par un mémoire de D. Tsontchev sur la sculpture romaine dans la province de Thrace, et une note de D. Tudor

sur « une nouvelle tablette des Cavaliers danubiens ». B. L. Ullman commente le terme *epiredia*, chez Juvénal 8, 66, et y voit une forme altérée du « gaulois » *aporedium*, chariot. M. R. Van Compernolle se penche sur la chronologie de la fondation de Rome chez Velléius Paterculus, et M. Van de Woestijne apporte quelques contributions à l'établissement du texte d'Aviénus. M. C. C. van Essen réhabilite l'inscription *C. I. L.* VI, 3055-3056, et rend ainsi probable la localisation de la maison familiale de Trajan sous l'église Sainte-Prisque, sur l'Aventin. M. J. Van Ooteghem examine la liturgie du sacrifice demandé par la Sibylle au livre VI de l'*Énéide.* M. R. Verdière montre que le dernier baiser de Néron à sa mère fut purement filial : il suffit de lire *pupillas*, au lieu de *papillas*, dans le récit de Suétone.

M. Vollgraff nous donne un article sur « le rôle des Lions dans la communauté mithriaque », enfin M. J. Waszink étudie en un latin élégant un passage de la première élégie du livre IV de Properce, et en donne une interprétation vraisemblable.

Tel est ce volume, où les collaborateurs, fidèles à l'esprit du savant qu'ils honorent, ne se sont pas fait faute de témoigner parfois d'audace, toujours d'ingéniosité et de science.

Pierre GRIMAL.

Arnaldo Momigliano, *Secondo Contributo alla Storia degli Studi classici.* Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1960 ; 1 vol. in-4°, 499 p.

Venant après un volume de titre semblable (paru en 1955 ; cf. *R. É. A.* LXI, 1959, p. 148), annonçant d'autre part une synthèse que l'auteur nous promet dès les *Sather Classical Lectures* de 1961, le recueil de conférences, travaux critiques, comptes rendus, que nous propose aujourd'hui M. Momigliano, revêt une particulière importance non seulement à cause des nombreuses discussions qu'il contient, mais aussi parce qu'il reflète, avec une intensité saisissante, toute la vie du monde des « philologues » et des historiens de l'Antiquité, depuis les origines jusqu'à nos jours. De plus, M. Momigliano est un témoin passionné et son livre est un peu le journal de sa pensée — une pensée qui marche à grands pas.

Les domaines abordés sont nombreux et divers : ils vont depuis Hérodote jusqu'à l'*Histoire Auguste*, jusqu'à Cassiodore et la culture de son temps, en passant par l'histoire de Camille et la date à laquelle fut écrite l'*Alexandra* de Lycophron. Certains des essais recueillis sont relativement anciens (le compte rendu du livre d'E. Ciaceri sur les *Origines de Rome* remonte à 1937, celui de la *Roman Revolution,* de R. Syme, à 1939), mais le plus grand nombre date des deux ou trois dernières années et témoigne de l'extraordinaire activité d'un auteur qui a tout lu, réfléchi (à loisir !) sur tout, et signale à l'attention de ses

lecteurs l'amorce d'une production philologique japonaise qui, apparemment, n'a pas échappé à son attention. Malgré cette diversité dans son objet, le livre, cependant, possède une indéniable unité, qui lui est imposée par la vigoureuse pensée de son auteur, et, d'une étude à l'autre, on voit se dessiner une doctrine, qui ne consiste pas seulement en une réflexion sur la méthode de l'histoire, mais en une prise de conscience aiguë des implications idéologiques de chaque problème particulier, et des solutions qui lui ont été ou lui sont proposées.

Un exemple de cette convergence doctrinale est fourni par les trois premiers essais du volume, qui, tous trois, sont consacrés, directement ou non, à Hérodote. Le premier a pour titre : « Quelques observations sur les causes de la guerre dans l'historiographie antique. » Il montre que les historiens antiques, habiles à discerner les causes des révolutions, sont maladroits lorsqu'ils parlent des causes des guerres — tous, sauf Hérodote. Et cette maladresse a une raison : c'est qu'après Thucydide, l'histoire est centrée sur la cité, sur les problèmes constitutionnels, chez l'ennemi, aussi bien que dans la cité « amie ». Les autres problèmes, ceux que posent les relations extérieures des cités entre elles, ne sont aperçus que de façon imparfaite. Contre cette limitation, Hérodote était prémuni par sa curiosité d'esprit, par le fait qu'il savait écouter et voir, et qu'il aimait voyager. Aussi bien sa vision du monde était-elle antérieure au durcissement de l'Hellade des cités, à sa cristallisation « monadique ».

Le second « essai », consacré à la « place d'Hérodote dans l'histoire de l'historiographie », aborde le problème sous un autre aspect — du moins en apparence, car, très vite, M. Momigliano montre que la position d'Hérodote en face des historiens antiques s'explique précisément par son « universalité » et son désir de retrouver l'histoire d'un passé lointain. Critiqué, calomnié pour diverses raisons par les « historiens des cités », il est à la fois — situation paradoxale — considéré comme le « père de l'histoire » et... un menteur. Sa prééminence consiste dans le fait qu'il a imposé une méthode, le recours aux documents « verbaux », aux témoignages des témoins. Et M. Momigliano remarque que cette méthode a régné presque seule jusqu'à une époque très récente puisque, dit-il, c'est avec Rostovtzeff que commence l'utilisation systématique, pour écrire l'histoire, des témoignages indirects, archéologiques par exemple. On peut sans doute contester ce *terminus post quem*, à la place du nom de M. Rostovtzeff en introduire un autre — l'essentiel de la remarque subsiste. Il est bien vrai que l'un des caractères essentiels de l'historiographie contemporaine consiste dans l'abolition des barrières entre « antiquaires » et « historiens ». M. Momigliano retrouve ici les conclusions d'un des plus importants essais du précédent volume (*Ancient History and the Antiquarian*, p. 67 et suiv.).

Le troisième article (*Hérodote et l'historiographie moderne*) complète

le tableau. Nous assistons à la réhabilitation d'Hérodote, à mesure que les historiens modernes remontent plus haut dans le passé et se libèrent des limites imposées depuis des siècles, par Thucydide, à l'histoire.

On voit, par cet exemple, comment procède M. Momigliano : refusant, provisoirement au moins, un exposé dogmatique, il aborde un problème particulier. Ses intuitions critiques sont présentées avec l'environnement intellectuel qui les justifie, si bien que le lecteur, loin de résister aux généralisations, les appelle de ses vœux, les devance et rivalise avec l'auteur, acquis d'avance à la théorie qu'il voit se dégager lentement, sous ses yeux. L'apparent « pointillisme » de M. Momigliano recouvre une rhétorique retorse !

L'une des préoccupations majeures de M. Momigliano est de découvrir tout ce qui, dans la pensée de l'historien, tend à la limiter, tous les sophismes dissimulés qui se transmettent de génération en génération depuis les historiens antiques, et ceux que les modernes ont inventés. Voici par exemple quelques pages *per la storia dell'idea di Cesarismo*, qui sont une excellente mise en garde : « le mythe de César, homme prédestiné, surhomme, qui aurait résolu des antinomies historiques, et, par là même créé une nouvelle forme politique..., suppose une méconnaissance de la pensée antique, un ralentissement du dialogue direct avec les anciens » (p. 281). Et M. Momigliano montre fort bien comment est né ce mythe, issu du régime napoléonien, en France mais aussi en Prusse.

On rapprochera de cet essai l'important compte rendu consacré par M. Momigliano à la *Roman Revolution* de R. Syme : là est soulignée l'importance de ce livre, mais aussi contestée l'idée que la révolution augustéenne est, essentiellement, l'œuvre d'un parti, conduit par un chef heureux : « l'histoire, dit M. Momigliano en une formule profonde, est l'histoire de problèmes, non celle d'individus ou de groupes » (p. 411). La recherche prosopographique, dont M. Syme est l'un des maîtres, n'est qu'une approche parmi d'autres ; elle est irremplaçable, mais laisse échapper beaucoup de la réalité humaine et même, étant donné l'état de nos documents, beaucoup de la réalité politique elle-même.

L'un des essais les plus importants du livre est sans doute le rapport présenté au Xe Congrès international des Sciences historiques, à Rome (1955) : là, toute la production des années 1946 à 1954, relative à l'histoire de l'antiquité, est passée en revue, classée selon ses tendances, et il s'en dégage l'impression d'un renouvellement total, sinon des méthodes, du moins des buts recherchés : la préoccupation essentielle des historiens de notre temps semble être d'établir une coordination entre les différents domaines, les facteurs intellectuels se trouvant étudiés non plus en eux-mêmes, et isolément, mais replacés dans leur milieu économique et social — quelles que soient d'ailleurs les solutions apportées, que colore l'idéologie personnelle de l'historien.

Les études particulières ne manquent pas dans ce volume dont on ne saurait épuiser les richesses : beaucoup d'entre elles ont une portée surtout critique et « déblaient le terrain » pour des recherches ultérieures, tel le mémoire sur *Perizonius, Niebuhr et le caractère de la plus ancienne tradition romaine*, précieux à quiconque s'intéresse au problème des *carmina conuiualia*. M. Momigliano, tout en se montrant, avec Mommsen, fort sceptique relativement à l'influence possible de ces *carmina* sur l'histoire « officielle », admet qu'ils ont pu agir sur des traditions « marginales » dont nous ne possédons que des restes misérables. Peut-être pourrait-on se demander si la tradition poétique des *carmina* ne s'est point perpétuée dans les *fabulae togatae*, cette invention romaine sur laquelle tout, sans doute, n'a pas encore été dit, et qui n'a pas été sans influence, apparemment, sur la reconstruction livienne.

L'essai consacré à l'*Histoire Auguste* s'achève sur une note de scepticisme. Ce qui ne signifie pas que son intérêt soit purement négatif. M. Momigliano montre clairement ce que l'*Histoire Auguste* ne saurait être, ouvrant ainsi le chemin à l'intuition géniale (à venir) qui découvrira enfin sa véritable nature !

Nous ne pouvons ici donner même les titres des vingt-cinq essais que contient ce volume ; plusieurs *indices* permettent sa consultation commode, et la moisson est riche, parfois inattendue. On trouvera, par exemple (p. 461), un argument autrefois présenté par N. Heinsius, en faveur de la date néronienne du *Satiricon* (résultant du rapprochement de Pétrone, 57, 4, et de Tacite, 12, 53), ou une réhabilitation (dubitative) de la *Vita Borgiana* de Lucrèce. Tout cela nous fait attendre avec impatience les *Sather Classical Lectures* de la prochaine année.

Pierre GRIMAL.

W. K. C. Guthrie, B. A. Van Groningen, *Tradition and Personal Achievement in Classical Antiquity.* Londres, University of London, The Athlone Press, 1960 ; 1 brochure in-12, 41 p.

Le titre de cette petite brochure était le thème du 3e Congrès international des Études classiques, tenu à Londres au mois de septembre 1959. La première des deux conférences qu'elle contient expose ce thème dans toute son ampleur, mais en l'appliquant aux études elles-mêmes qui faisaient l'objet du Congrès : quelles sont les attitudes possibles de l'esprit en face de la recherche « scientifique » appliquée à l'antiquité classique?

Ces attitudes sont au nombre de trois, dit le professeur Guthrie : un pur désir de connaissance, dont l'objet se trouve, accidentellement, être le monde antique, une attitude nostalgique, cherchant à conserver en vie tout ce qui peut être sauvé de cette civilisation, enfin la satis-

faction d'un besoin pur et simple d'évasion hors d'un siècle qui présente bien des sujets d'anxiété.

Ainsi se trouve posé, avec une singulière acuité, le problème essentiel auquel se heurte chacun de nous, et auquel se heurte aussi le monde moderne dans son ensemble : que peut-on faire de ce lourd passé, qui nous hante et, peut-être, parfois, nous étouffe? M. Guthrie cite la pensée d'H. Marrou, qui voit dans l'étude du passé antique un moyen de nous libérer de sa tyrannie et, par la conscience, de rompre les fatalités historiques. L'on ne peut qu'acquiescer à cet éloge de la valeur éminente reconnue à la « conscience claire » — mais, M. Guthrie le souligne très justement, cette clarté ne saurait surgir, automatiquement, de la masse des enquêtes, si celles-ci sont menées tristement, par des ouvriers sans génie. Il ne faut pas que la science de l'antiquité soit restreinte à ne plus être le domaine que de quelques spécialistes : pour que cette connaissance conserve sa raison d'être, nous dit-on, il faut qu'elle soit répandue par les ouvriers eux-mêmes, et que ceux-ci ne se résignent pas à être des hommes de « laboratoire », il faut qu'ils ouvrent les fenêtres toutes grandes et qu'ils convient le plus large public possible à prendre connaissance de ce qu'ils trouvent. L'on ne peut qu'être sensible à ce cri d'alarme, qui doit nous mettre en garde contre la superstition de la « recherche » pure !

La conférence de M. Van Groningen a pour titre : *Old and New : an Epilogue*, et elle a été prononcée lors de la séance de clôture. Elle montre comment chacun de nous ne peut rompre sa solitude que dans une confrontation avec son passé, le sien propre, et celui de l'humanité. Mais ce passé, dont chacun de nous ne peut saisir qu'une infime partie, n'est pas totalement homogène : il est des siècles « stériles », ceux dont les héros n'ont pas trouvé d'Homère. Mais Homère, à son tour, ne se contente pas d'accepter purement et simplement ce passé qu'il magnifie, il le vit, intensément, et agit sur lui pour lui conférer sa grandeur. Comprendre comment cette transmutation a été possible, c'est retrouver l'une des sources les plus pures, les plus fécondes de la vie spirituelle.

Seules, ces deux conférences ont été publiées par le comité responsable du Congrès, mais un grand nombre de communications ont paru dans diverses revues. La liste en est donnée en appendice à la présente brochure. Nous ne pouvons, ici, mieux faire que d'y renvoyer. Leur nombre, les noms de leurs auteurs prouvent la vitalité des études classiques. On notera tout particulièrement les importantes contributions apportées sur les problèmes relatifs au déchiffrement du linéaire B ; toute une section du Congrès fut consacrée à un véritable « séminaire » sur ce thème, et les discussions provoquées se sont révélées fécondes.

Pierre GRIMAL.

El Mundo clásico en el Pensamiento Español contemporáneo (Publicaciones de la Sociedad Española de Estudios clásicos, III). Madrid, 1960 ; 1 vol. gr. in-8°, 160 p.

Dans ce volume sont réunies six conférences qui tendent à faire connaître « l'attitude de l'homme espagnol devant la tradition classique ». C'est ainsi que nous sont présentés à tour de rôle *le monde classique de Menéndez Pelayo* (par J. S. Lasso de la Vega), *de Miguel de Unamuno* (par M. Garcia Blanco), *le monde hellénique de Gabriel Miró* (par M. Fernández-Galiano), *le monde classique de José Ortega y Gasset* (par L. Diez del Corral), *de Eugenio d'Ors* (par J. L. Aranguren) ; en conclusion, A. Muñoz Alonso étudie *la pensée grecque et l'augustinisme espagnol actuel.*

L'intérêt de ces études, c'est de mettre en relief un problème soulevé par cette réflexion d'Ortega y Gasset, citée dans le premier essai, sur Menéndez Pelayo : « Toute exemplarité — écrira Ortega — est antihistorique ; et quand nous découvrons en quelque œuvre une norme, c'est que nous l'adorons au lieu de l'expliquer. Or, l'histoire est une explication et non un culte. L'historien qui, sur la route accidentée qu'il suit à travers les siècles, s'arrête pour adorer quelqu'un des innombrables dieux qui passent, est un apostat ». C'est là, observe l'auteur de ce premier essai, « la négation de la culture comme idée et mesure de valeur ; cela exclut l'existence d'une culture classique servant de modèle et d'exemple aux autres cultures ». Seul, parmi les auteurs étudiés dans ce livre, Ortega, philosophe de la « raison historique », représente une pareille conception ; pour tous les autres, les œuvres classiques, les créations du génie grec et latin, ont une valeur de paradigme, ce qui ne laisse point de poser à la conscience de ces auteurs une grave question : comment concilier l'admiration de l'antiquité avec la foi chrétienne? On verra dans ces études comment se résout cette question pour Menéndez Pelayo et Eugenio d'Ors ; la pensée paradoxale d'Unamuno se joue de cette difficulté, qui ne semble pas inquiéter un artiste comme Gabriel Miró. Le problème est abordé de front, sur le plan philosophique, par A. Muñoz Alonso : « La pensée grecque, écrit-il, est l'expression d'une pensée qui dépasse sa forme historique propre pour se convertir en possibilité de réalisation historique pour la pensée humaine. » Il s'ensuit d'une telle conception que la pensée grecque ne s'altère pas chez un saint Augustin ; elle ne renonce pas à elle-même, à ses exigences, pour se mettre au service de la foi : elle trouve seulement dans la vérité chrétienne un objet à sa mesure.

Joseph MOREAU.

Werner Jaeger, *Humanistische Reden und Vorträge* (2e éd., augmentée). Berlin, De Gruyter, 1960 ; 1 vol. gr. in-8o, relié, viii-336 p.

Il est réconfortant d'entendre parler d'humanisme par un auteur qui connaît ce dont il traite. La qualité d'humaniste est réclamée aujourd'hui par des gens qui répudient la culture classique, mais qui exaltent l'homme, son pouvoir de conduire sa vie et d'organiser la société suivant des valeurs qu'il crée par sa liberté. Cette conception *anthropocentrique* de l'humanisme, observe W. Jaeger, n'est pas nouvelle ; c'est celle des Sophistes du ve siècle avant notre ère ; elle s'opposait déjà à la spéculation théorique des philosophes ioniens. Ce qu'il y a de remarquable dans le développement de la réflexion platonicienne, c'est que, issue des préoccupations pratiques communes à Socrate et aux Sophistes, elle s'élève à la considération des Idées éternelles ; elle découvre que c'est seulement dans un principe transcendant à l'homme qué se fondent les valeurs qui règlent la conduite de l'individu et l'organisation de la cité. Par là, elle restaure l'idéal contemplatif et en accomplit la promotion, en donnant pour objet à l'intelligence, au delà de l'univers visible, l'être véritable ; elle instaure ainsi la théologie, au sens rationnel du terme. Aristote nous est présenté ici (ce qui est une correction des vues antérieures de W. Jaeger) comme l'héritier de cette conception, qui s'est imposée définitivement à la philosophie grecque, et par où l'humanisme classique se caractérise comme *théocentrique*.

Cet humanisme sera renouvelé au xiiie siècle par saint Thomas, et trouvera son expression la plus brillante dans la *Divine Comédie*. W. Jaeger découvre dans un vers du poème : *m'insegnavate come l'uom s'eterna* (*Inferno*, XV 85), un écho de l'ἀθανατίζειν de l'*Éthique à Nicomaque* (X 7, 1177 *b* 33), et défend cette interprétation contre celle qui ne voit dans ce vers qu'une expression de l'immortalité académique, exaltée dans le *Banquet* de Platon.

Ces vues sont exposées dans la dernière conférence du recueil, intitulée : *Humanism and Theology*, et datée de 1943 ; tous les articles introduits dans cette seconde édition sont postérieurs à cette date et, à l'exception d'un d'entre eux (*Friedrich Hölderlins Idee der griechischen Bildung*, 1957), sont des développements du même thème. Mais l'humanisme classique doit être défendu non seulement contre le nouvel humanisme, *agnostique*, mais aussi contre ceux qui ne voient dans la rationalisation théologique, dans les constructions intellectuelles qui ont servi de base à la civilisation chrétienne, qu'une excroissance où s'altère l'esprit chrétien authentique. Contre ces nouveaux adversaires, qui trouveraient aisément quelques prédécesseurs dans la patristique, W. Jaeger fait voir que la culture hellénique a été assimilée par l'esprit chrétien dès l'âge apostolique ; il met en relief une expression empruntée aux *Actes apocryphes* de l'apôtre Philippe, apportant à un auditoire

hellénisé ce qu'il appelle la *Paideia Christi*. L'élaboration de cette *Paideia* pourrait faire l'objet d'une étude historique, qui serait le complément du grand ouvrage de W. Jaeger. Nous trouvons dans ce livre des éléments de cette histoire ; ce sont, outre l'article intitulé *Paideia Christi* (1959), une étude sur la théologie ascétique et mystique de saint Grégoire de Nysse (1956), et la leçon sur les conceptions grecques de l'immortalité (1958). Le dialogue de saint Grégoire de Nysse, *De anima et resurrectione*, marque dans son titre même la combinaison d'une croyance chrétienne avec une notion platonicienne ; c'est un abus de l'analyse historique que d'opposer radicalement des conceptions qui se prêtent mutuellement appui dans la vie spirituelle et dans l'histoire de la civilisation.

Joseph MOREAU.

Bibliographie linguistique de l'année 1958 (publiée par le C. I. P. L., avec une subvention de l'U. N. E. S. C. O.). Utrecht et Anvers, Éditions Spectrum, 1960 ; 1 vol. in-8°, XL-365 p.

Toujours ponctuelle, précise et riche, cette bibliographie, qui traite de la linguistique générale (p. 1-83), des langues indo-européennes (p. 84-262) et des autres groupes (p.263-337), fournira, comme d'ordinaire, aux lecteurs de cette *Revue* une solide information, notamment sur les « langues méditerranéennes » (p. 263 et suiv.), le grec mycénien (p. 103 et suiv.) et post-mycénien (p. 106 et suiv.), les parlers italiques et le latin (p. 115 et suiv.), le celtique continental (p. 172) ; et on en aura la même reconnaissance à l'équipe qu'anime Mlle Mohrmann.

Michel LEJEUNE.

Josef Vachek, *Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague*. Utrecht et Anvers, Éditions Spectrum, 1960 ; 1 vol. in-8°, 104 p.

Entre autres travaux qu'il patronne et publie (et dont le principal est l'annuelle *Bibliographie linguistique*), le C. I. P. L. (Comité international permanent des linguistes) a institué une série de répertoires terminologiques, dont le premier fascicule (par E. de Felice) était consacré à Ascoli et à son école, le second (par E. Hamp) aux linguistes des États-Unis dans le dernier quart de siècle ; J. Vachek (avec la collaboration de J. Dubsky) a dépouillé, pour le troisième fascicule, les travaux des linguistes tchèques, de 1928 à 1938 et de 1948 à 1958. Les rubriques sont en français (suivies des équivalents en anglais, en allemand et en tchèque ; des index anglais, allemand, tchèque terminent le volume). Pour chaque terme sont données in extenso une ou plusieurs définitions tirées des ouvrages et articles dépouillés (ou traduites de ces travaux s'ils sont en tchèque). On sait le rôle de premier plan qu'a tenu,

entre les deux guerres, le Cercle linguistique de Prague dans le développement des théories structuralistes du langage. Le présent *Dictionnaire* sera, pour l'approche de ces études théoriques, un instrument de travail précieux.

Michel LEJEUNE.

Emilio Peruzzi, *Le iscrizioni minoïche* (extrait des *Atti dell' Accademia Toscana*, t. XXIV). Florence, Olschki, 1960 ; 1 vol. in-8º, 100 p.

Excellent travail où des recherches combinatoires sont menées (à la lumière des documents mycéniens) sur un certain nombre de textes écrits en linéaire A, essentiellement sur des tablettes de comptabilité d'Haghia-Triada : documents commerciaux (§§ 12-14), recensions de personnel (§§ 15-33) et de rations alimentaires (§§ 34-38), inventaires de céréales (§§ 39-44), de figues (§ 45), d'olives et d'huile d'olive (§§ 46-50), de vin (§§ 51-56), de produits divers (§§ 57-63), enfin (il ne s'agit plus de tablettes), textes votifs (définis comme tels par la nature des objets qui les portent : §§ 64-77). Le contenu général des tablettes se reconnaît à des idéogrammes, aisément identifiables à partir de ceux que nous avons en linéaire B et dont nous connaissons la valeur. Les légendes des tablettes se lisent en grande partie (ce qui ne veut pas dire qu'elles se comprennent), grâce à l'identité ou à la grande ressemblance qui existe entre beaucoup de signes des écritures A et B, et en supposant valables pour A les lectures établies pour B (c'est-à-dire en mycénien). Cette hypothèse de travail est rendue plausible par l'évidente communauté de technique comptable et graphique dont relèvent les documents A et B, et par le fait qu'un certain nombre de groupes de signes, identifiés en mycénien comme des noms propres crétois, se retrouvent tels quels en minoen (par exemple, *pa-i-to* = Φαῖστος).

Ces postulats sont discutés dans l'introduction (§§ 1-11) consacrée à l'écriture. L'auteur estime que le premier usage du syllabaire minoen pour noter du grec a été le fait de scribes minoens, antérieurement à la création d'écoles de scribes proprement mycéniens (§ 10). La chose nous paraît improbable. Cette hypothèse explique les conservations, non les innovations, en matière d'écriture et d'orthographe. Au contraire, l'hypothèse de Grecs essayant de noter leur langue, plus ou moins gauchement, à partir d'un modèle minoen, nous paraît seule capable de justifier à la fois conservations et innovations.

La lecture des documents A ne fait pas apparaître de mots dont l'aspect soit grec ; si l'on y trouve, ou croit trouver, *su-ku* pour signifier « figue », ou *ka-* comme abréviation acrophonique du nom du « bronze », ou encore tel nom de plante ou de vase, il s'agit justement d'éléments préhelléniques du vocabulaire grec. Les termes minoens dont le sens est sûr sont *ku-ro* « total », *po-to ku-ro* « total général », *ki-ro* « déficit ».

Dans sa conclusion (§§ 114-126), l'auteur présente le peu qu'on sait du minoen comme relevant d'une langue indo-européenne autre que le grec ; il rattache *kuro* à la racine **ger-* « rassembler » (c'en serait un nom verbal **goro-*, cf. gr. ἄγορος), *kiro* à la racine *(*s*)*kel-* « devoir » (got. *skulan*, etc. ; c'en serait un nom verbal *(*s*)*kolo-*), et voit dans *poto* un génitif pluriel apparenté à πάντων. Rien de tout cela n'est impossible ni invraisemblable. Mais, à la vérité, on a encore trop peu d'éléments bien établis pour fonder solidement une théorie.

Michel LEJEUNE.

Antonio Tovar, *Lenguas prerromanas : testimonios antiguos* (extrait de : *Enciclopedia Lingüística Hispánica*, I [Madrid, 1959], p. 5-26 et 101-126). — *Las inscripciones celtibericas de Peñalba de Villastar* (extrait de : *Emerita*, XXVII [1959], p. 349-365).

La rédaction des deux chapitres de l'*E. L. H.* consacrés aux témoignages linguistiques préromains de la péninsule ibérique (préindo-européens d'une part, indo-européens d'autre part) donne à l'éminent spécialiste de Salamanque l'occasion d'une mise au point brève, claire et riche, avec les références bibliographiques essentielles. On lui sera spécialement reconnaissant de l'illustration du premier de ces deux articles : cartes (incluant Narbonne et Ensérune) ; tableaux des écritures ; fac-similés ou photographies, parfaitement lisibles, d'une dizaine de textes importants (dont les plombs de Gádor, d'Alcoy, de Mogente et de Castellon).

Dans notre recueil *Celtiberica* (Salamanque, 1955), travaillant sur des documents de seconde main, nous avions, en particulier, exprimé le souhait que fût reprise, en Espagne, l'étude épigraphique des graffites de Peñalba de Villastar, dont la lecture et l'interprétation sont également difficiles. A. Tovar a répondu à ce vœu, d'abord pour la grande inscription (*Ampurias*, XVII-XVIII [1955-1956], p. 159-169), puis pour l'ensemble des autres (au tome XXVII de *Emerita*). Les textes sont désormais plus exactement établis sur plus d'un point (et certaines hypothèses, liées à d'anciennes lectures, n'ont plus de raison d'être). Mais le caractère cursif de l'écriture et sa disposition sur une surface inégale et rugueuse sont cause d'incertitudes dont un bon nombre subsistent. M. Gomez-Moreno a communiqué à A. Tovar des observations dont celui-ci fait état : tantôt il accepte les nouvelles lectures proposées, tantôt il les considère encore comme douteuses. Les photographies elles-mêmes sont souvent de médiocre lisibilité. Il y a là un ensemble de documents qui seraient riches d'enseignements si on parvenait à les bien lire et à les bien entendre. Il faut savoir gré à A. Tovar des progrès qu'il nous fait faire sur cette voie.

Michel LEJEUNE.

Marguerite Rutten, *La science des Chaldéens* (Collection « Que sais-je? »). Paris, Presses Universitaires de France, 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Dans l'antiquité et au Moyen Age, les Chaldéens ont joui d'un prestigieux renom. « Si ce renom paraît mérité, écrit l'auteur, ce qui nous déconcerte à première vue, c'est de les voir associés aux plus hautes spéculations de l'esprit et à des pratiques qui semblent appartenir au charlatanisme... »

L'excellent livre de Marguerite Rutten va nous éclairer sur ce point et sur beaucoup d'autres.

La première partie est une sorte d'exposé général, commençant, au premier chapitre, par le résumé de l'histoire de la Mésopotamie dans les trois millénaires qui précèdent notre ère. On y saisit le rôle important joué par les Sumériens.

Le deuxième chapitre traite de l'expression de la pensée : l'écriture, cunéiforme, tracée sur de petites plaquettes d'argile encore humide, cette écriture apportée par les Sumériens et que les Sémites conquérants conservèrent. Le problème du déchiffrement a été résolu au prix de pénibles étapes, d'abord pour le babylonien, langue sémitique, puis pour le sumérien, langue asianique : cette dernière avait une importance primordiale, puisqu'elle était utilisée en Mésopotamie pour les textes savants ou sacrés.

Le troisième chapitre nous fait revivre la formation des élites, notamment du scribe, qui fait généralement partie du clergé et dont le dressage commence très tôt. Le scribe par excellence fut Bérose le Chaldéen, qui vécut au IIIe siècle avant notre ère et qui rédigea en grec trois volumes sur les croyances de la Babylonie ; il en reste des fragments.

Le quatrième chapitre est réservé aux croyances : doctrines et méthodes ; importance primordiale du nom sans lequel une chose n'acquiert pas vraiment l'existence ; valeur du souhait ; les dieux, héros d'une œuvre fondamentale de la Babylone du IIe millénaire : le Poème de la Création. La destinée de l'homme ; sa survie ; et au cours de sa vie, sa responsabilité morale ; l'importance de la confession.

Pour tenter d'écarter le malheur, l'homme organise la lutte, face au Destin. C'est l'objet du cinquième chapitre. Il s'agit d'abord d'exercer l'art divinatoire et la compréhension des présages, ensuite de passer à la contre-attaque par la magie.

Le sixième chapitre traite de la naissance de la médecine, parfois mêlée à la magie, et des remèdes. Ainsi, on a identifié près de 250 plantes employées par les médecins babyloniens ; parmi ces plantes figurent le pavot, la jusquiame, la belladonne.

Les autres chapitres du livre sont rassemblés dans une deuxième partie : Le Savoir, Naissance des Sciences.

Le chapitre VII précise l'organisation du temps, et le calendrier.

Pour fixer le temps, la lune a servi de point de repère parce qu'elle était plus commode à observer. Mais que de complications vont résulter du choix du mois lunaire pour fixer l'année, par l'institution de mois intercalaires, toujours habilement choisis. On doit aux Chaldéens des tables astronomiques remarquables et des calculs d'une exactitude étonnante. L'un d'eux, Kidinnou, a calculé la durée du mois lunaire synodique à 0,6 seconde près (plus tard, Hipparque la donna à 0,2 seconde près).

Dans le chapitre VIII, le lecteur trouvera un exposé des notions d'astrologie et d'astronomie des Chaldéens. L'astrologie chaldéenne, héritière de l'astrologie babylonienne, est l'ancêtre directe de l'astrologie encore pratiquée de nos jours (et que ne dédaignèrent ni Tycho-Brahé ni même Kepler). Mais, de son temps, elle eut un rôle partiellement bénéfique, car elle incita les astronomes à multiplier leurs observations sur les astres. Les astrologues donnaient ensuite leurs interprétations à l'échelle humaine : l'instinct de causalité des Babyloniens reliant les mêmes causes à des mêmes effets, les irrégularités de l'ordre céleste devaient être les signes de futurs dérangements dans l'ordre des choses.

Ne retenons que les observations astronomiques : définition du zodiaque ou plan de l'écliptique avec ses douze signes, étude des éclipses, conjonctions de la lune avec les cinq planètes, conjonctions des planètes entre elles, temps de culmination de certaines étoiles, etc...

Les documents chaldéens font preuve d'un haut niveau scientifique. Au temps d'Alexandre, les Chaldéens affirmaient posséder une suite d'observations portant sur plus de 1.900 années. Ils disposaient d'observatoires ; il existait des traités d'astronomie et des instruments, notamment le gnomon, pour suivre le mouvement du soleil, et la clepsydre, sorte d'horloge à eau.

A l'époque hellénistique, les connaissances des phénomènes célestes des Chaldéens étaient notoires. Les Grecs vinrent s'initier aux sciences des Chaldéens et s'en inspirèrent.

Le neuvième et dernier chapitre concerne les mathématiques ; il présente le même haut intérêt que les précédents.

La numération se faisait suivant un système mixte : sexagésimal (d'origine sumérienne) et décimal. La notation des mesures (longueur, surface, volume, poids) obéissait à des règles précises. Les Chaldéens n'éprouvaient pas de difficulté dans les opérations, la définition des fractions et des inverses, le calcul des carrés et des racines carrées. Ils savaient même que si r est petit devant a^2, la racine carrée de $a^2 + r$ est approximativement égale à $a + \frac{r}{2a}$. Ils résolvaient l'équation du deuxième degré.

Enfin, leurs acquisitions en géométrie ne sont pas négligeables, avec

le calcul de quantité de volumes usuels (exemple : tronc de cône), l'étude du triangle isocèle, etc... On a même retrouvé un problème qui date du début du IIe millénaire avant notre ère, et dont la solution exige l'application du théorème de... Pythagore !

Le livre se termine par une conclusion et une bibliographie. De la conclusion, extrayons le passage suivant :

« Les Babyloniens — et à leur suite les Chaldéens — furent incontestablement des chercheurs. Leur Science sacrée... en pénétrant dans le monde grec, allait ouvrir la voie aux découvertes des Temps modernes. »

Cette opinion porte peut-être la marque d'un enthousiasme un peu excessif, mais elle valait d'être exprimée.

H. MILLOUX.

T. Burton-Brown, *Early Mediterranean Migrations. An Essay in archaeological Interpretation.* Manchester, Univ. Press, 1959 ; 1 vol. in-8°, x + 84 p., 1 index, 17 fig. dans le texte, II pl. h. t.

Ce livre comprend deux parties nettement distinctes : un catalogue critique de vases égyptiens (Moyen Empire), inédits ou insuffisamment publiés, qui, trouvés à Kahun dans les fouilles de Flinders-Petrie, sont conservés au Musée de Manchester, et une étude beaucoup plus vaste sur les rapports internationaux et les migrations qui affectèrent le monde égéen et oriental au début du IIe millénaire. Il y a entre ces deux parties un certain déséquilibre et, bien que l'une soit destinée à servir d'introduction à l'autre, on est fondé à estimer qu'elle ne lui fournit qu'une base un peu trop étroite.

Le catalogue est utile, car l'auteur, loin de se borner à décrire et à classer, établit de nombreux rapprochements. On regrettera seulement qu'il soit aussi pauvrement illustré (vases commentés et matériel de comparaison) : des planches de dessins, semblables à celles qui accompagnent par exemple la *Stratigraphie comparée* de Cl. Schaeffer, auraient été ici les bienvenues.

Le reste de l'ouvrage a un caractère plus théorique et la part de l'hypothèse y est très grande. T. Burton-Brown, constatant les bouleversements qui marquèrent un peu partout dans le domaine égéo-oriental les débuts du IIe millénaire, essaie de les expliquer par le jeu de très amples migrations : des peuples indo-européens, venus d'une contrée lointaine et mal définie, située au delà vers l'est et le nord des pays présentement explorés par les archéologues, peut-être du Caucase, auraient introduit les techniques nouvelles. L'auteur limite, peut-être à l'excès, le rôle des relations commerciales, des « influences », concept dont, en une page brillante, il dénonce justement l'imprécision ; d'une manière générale, il rend compte des affinités de culture par la théorie des sources communes et non par celle des rapports secondaires.

L'exposé est neuf, plein d'idées riches en suggestions fécondes. La thèse centrale (arrivée de populations nouvelles au début du IIe millénaire) n'est guère contestable et le caractère indo-européen d'une partie au moins de ces populations est généralement admis. On appréciera aussi la manière dont est définie l'originalité de la civilisation du Moyen Empire égyptien, l'importance attribuée à des éléments orientaux (ou originaires du Nord-Est) dans la formation des diverses cultures indo-européennes du Bronze Moyen, en particulier celle de l'H. M., dont on a sans doute exagéré naguère les parentés nordiques et européennes, les comparaisons esquissées entre la céramique minyenne et les poteries asiatiques, etc. Mais la critique souvent pertinente des idées reçues ne fait, sous la forme abrégée qui nous est offerte, que substituer le plus souvent des hypothèses à d'autres, plus exactement à écarter au bénéfice de certaines hypothèses des possibilités qui ne sont pas forcément incompatibles avec elles. Et, d'autre part, le danger d'une aussi large synthèse consiste à mettre en parallèle des objets ou des faits de civilisation trop éloignés les uns des autres dans le temps et dans l'espace (par exemple, des vases égyptiens de la IVe dynastie et des vases grecs protogéométriques, p. 34, des tendances esthétiques qui se retrouveraient chez les Égyptiens de la XIIe dynastie comme chez les Celtes de La Tène, les Scythes et les Saxons, p. 68-72) : certaines ressemblances peuvent, en effet, être dues à une lointaine communauté d'origine, mais les jalons nous manquent, et — l'auteur ne l'ignore pas — des ressemblances aussi formelles risquent d'être souvent fortuites.

En somme, le travail de T. Burton-Brown est plus un manifeste hardi et parfois déconcertant qu'une rigoureuse démonstration : on souhaite vivement que l'auteur puisse développer avec plus de détails et de précision les théories dont il ne fournit ici que les linéaments.

H. GALLET DE SANTERRE.

A. Severyns, *Grèce et Proche-Orient avant Homère.* Bruxelles, Office de publicité, 1960 ; 1 vol. in-12, 242 p., 2 index, 8 fig. dans le texte, 1 frontispice et 2 pl. h. t.

Cet excellent ouvrage de vulgarisation sérieuse est destiné à remplacer le volume que le même auteur avait publié sous le titre *Homère, le cadre historique*, dans la « Collection Lebègue ». Mais les immenses progrès accomplis dans le domaine de la préhistoire et de la protohistoire égéenne ont imposé à A. Severyns une refonte totale, et Homère n'est plus là que comme terme de référence, dans le titre. Il nous est offert en réalité un précis sur l'évolution de l'Égée et du Proche-Orient, sur leurs constants rapports depuis les origines jusqu'au début de l'époque archaïque (vers 800). C'était une gageure de prétendre résumer

tout cela en quelque 200 pages de texte à la typographie aérée. Le résultat est une éclatante réussite, et il suffit de comparer ce livre à une synthèse classique, comme celle de Glotz par exemple, pour mesurer le chemin parcouru en quelques décades.

L'auteur a brossé un « tableau de la Méditerranée orientale préhomérique », qu'il a présenté avec logique, mesure, objectivité, et qu'il a mis au courant des dernières découvertes, utilisant avec maîtrise les enseignements de la philologie, en particulier le déchiffrement du linéaire B, et ceux de l'archéologie. Il suit, pour l'essentiel, les théories de Wace et des savants « helladiques », dont la position a été récemment renforcée par le témoignage des tablettes inscrites : c'est ainsi qu'en deux chapitres complémentaires sont évoqués, d'une manière fort instructive, « le monde achéen des archéologues » et « le monde achéen des tablettes ». Certes, nombre de problèmes sont loin d'être résolus[1] et la part de l'hypothèse reste forcément considérable ; mais on ne saurait souhaiter meilleur « état présent » d'une question délicate et passionnante entre toutes[2].

On louera aussi la clarté du style, la correction matérielle[3], l'agrément des figures et de la disposition typographique. Il n'y a ni notes

1. P. 54 : Pourquoi des Crétois ne seraient-ils pas venus en Égypte et des Égyptiens en Crète au temps de la XIIe dynastie? — Sur les origines du palais minoen et ses affinités avec l'Orient, on peut faire des rapprochements non seulement avec Mari et Alalakh, mais aussi avec Beycesultan. — P. 111-120 : Les particularités de Cnossos au M. R. II par rapport au reste de la Crète sont bien mises en lumière et elles sont expliquées, suivant la tendance actuelle, par une occupation achéenne. Cette hypothèse, quelle que soit sa valeur en général, explique mal comment Cnossos a pu être détruit vers 1400 ; si cette destruction est l'œuvre de Minoens révoltés contre un dynaste achéen, on ne comprend pas qu'après cette date la mycénisation se soit largement étendue sur l'ensemble de l'île (la question n'est qu'évoquée p. 119-120). Le problème des tombes à coupole est très complexe : ce type de sépulture n'apparaît pas seulement en Crète à Cnossos ; il faut donc nuancer l'exposé des p. 113-114 ; mais la chronologie relative des tholoi crétoises n'est pas encore bien établie. La priorité du continent mycénien en ce domaine ne semble du moins pas contestable. — P. 185-193 : Parmi les « apports doriens » sont surtout reconnus le temple de type hellénique et l'incinération des morts. En revanche, ni l'introduction du fer ni le développement du style géométrique ne sont directement attribués aux envahisseurs. La question, ici encore, est des plus délicates. S'il est vrai que le fer a été connu plus tôt en Asie Mineure et qu'une tendance à la linéarisation apparaît dans la céramique mycénienne antérieurement au « retour des Héraclides », la généralisation de l'un et de l'autre de ces phénomènes coïncide assez bien avec l'installation des Doriens sur une partie importante du territoire grec. J'ai peine à croire notamment que le géométrique grec soit venu pour l'essentiel de l'Orient (p. 192).

2. Le rôle respectif de Chypre et de l'Ionie dans le maintien des traditions préhelléniques et la formation de l'esprit grec est très heureusement défini. On appréciera de même le jugement sur les « siècles obscurs », qui sont tels à cause de la « pénurie de notre documentation et non... [à cause du] dénuement intellectuel de l'époque » (p. 202). Ce « Dark Age » a vu, entre autres, la genèse de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

3. On ne relève à peu près aucune des inadvertances qui sont l'aubaine des auteurs de comptes rendus. P. 50 : lire IIe (non IIIe) millénaire. — P. 113 : les peintures sont, je pense, celles d'Haghia Triada (non de Phaestos). — P. 135-136 : la rédaction du texte pourrait laisser croire que le *mégaron* et la salle du trône constituent deux pièces distinctes dans les palais mycéniens.

ni références, mais le lecteur désireux de pousser plus avant son enquête dispose d'une bonne bibliographie, d'un « lexique mycénien » et d'un index. Ce livre aussi solide qu'attrayant a sa place dans la bibliothèque de l'érudit comme dans celle de l'honnête homme.

H. GALLET DE SANTERRE.

G. Dumézil, *Les dieux des Germains. Essai sur la formation de la religion scandinave* (Collection « Mythes et religions »). Paris, Presses Universitaires de France, 1959 ; 1 vol. in-8°, 128 p.

La première édition de ce volume, qui s'inscrit à la suite de nombre d'autres dans l'œuvre désormais classique de Georges Dumézil, a été publiée en 1939, au terme d'une première et longue enquête sur la théologie des Indo-Européens, avant leur dispersion, et fondée sur les trois fonctions essentielles de souveraineté, de force et de fécondité. L'ouvrage a été repensé et soumis à une démonstration plus serrée, après vingt années de nouvelles recherches critiques. En voici la composition d'ensemble.

Au cours d'un premier chapitre (p. 3-39 : *Dieux Ases et dieux Vanes*), l'auteur expose le problème des rapports, dans la mythologie scandinave, de deux groupes de divinités associées en parfaite triade (Odhinn, Thôrr, Freyr) « dans l'actualité religieuse », mais dont la coexistence pacifique a été précédée par une crise initiale et violente, suivie d'un échange de personnalités héroïques tenant lieu d'otages. Touchant cette merveilleuse histoire, et en s'appuyant de façon convaincante sur des données comparatives, G. Dumézil se prononce nettement (p. 17-37) pour la thèse *structuraliste*, contre la thèse *historicisante* de Bernhard Salin, de H. Schück, de E. A. Philippson et de quelques autres spécialistes de la religion scandinave : la théologie tripartite remonte au temps de la communauté indo-européenne. Nous retrouvons le thème essentiel des travaux de notre historien.

Le second chapitre (p. 40-77 : *La magie, la guerre et le droit*) est consacré surtout à une étude sur Odhinn, chef des dieux et dieu des rois, au surplus parfait magicien, et qui s'oppose, dans la dualité primitive, à Tyr, le dieu-juriste, comme Varuna à Mitra. Mais, considéré par les Germains, Odhinn s'est mué en guerrier (p. 65), tandis que Tyr, « Mitra, scandinave dégénéré », passait à la ruse du faux-témoin. « Abaissement du plafond souverain? » Non, car c'est ici (p. 78-105 : *Le drame du monde*) qu'apparaît Baldr, celui qui « relève la fonction » divine.

En effet, « la fin du monde », selon Zoroastre et, plus haut, la lutte du Bien et du Mal dans l'eschatologie indo-iranienne, s'éclairent tout particulièrement par le drame scandinave de Baldr luttant contre le diabolique Loki : « un vaste mythe sur l'histoire et le destin du monde... qui devait être constitué déjà avant la dispersion, chez une partie, au

moins, des Indo-Européens » (p. 102), et qui précède le retour d'un âge d'or.

Dans le quatrième chapitre, enfin (p. 106-128 : *De l'orage au plaisir*), nous trouvons une étude complète des dieux « qui forment le second et le troisième terme de la triade fonctionnelle » : Thôrr, divinité du tonnerre et vengeur attitré des Ases, Njördhr, Freyr et Freyja, dieux de la fécondité et du plaisir — le premier étant étroitement lié aux apports nourriciers de la mer.

Ce livre lourd de références (touchant notamment les origines de Rome) et de vues originales donne, comme tous ceux de G. Dumézil, non seulement à penser, mais aussi — pourquoi ne pas le dire, la chose étant si rare dans les recherches scientifiques — beaucoup à rêver.

B.-A. TALADOIRE.

Enciclopedia classica, sezione I : Storia e antichità, vol. III : *Antichità greche*, a cura di **Carlo del Grande.** Turin, Soc. Editr. Intern., 1960 ; 1 vol. in-8°, xxviii + 583 p. Lire 8.000.

Pour l'antiquité, et notamment pour la Grèce, l'édition italienne est peut-être actuellement la plus active qui soit en Europe. Un nouveau et important témoignage nous en est donné par ce riche manuel, fort bien présenté et illustré, qui rendra les plus grands services aux étudiants et aussi aux professeurs de philologie classique.

Il comprend six sections : I. Marco Pagliano : La religion. — II. Attilio Roveri : Les institutions sacrées. — III. Bruno Brunello : Les institutions privées et publiques. — IV. Attilio Roveri : La vie domestique. — V. Laura Breglia : La numismatique. — VI. Attilio Stazio : La métrologie.

M. Pagliano présente d'abord un large exposé sur la religion grecque et son évolution depuis l'époque préhomérique jusqu'à l'empire romain. Parmi les dieux, Dionysos n'est plus considéré comme un nouveau venu dans le Panthéon hellénique, « puisque son nom apparaît sur les tablettes mycéniennes » (p. 82). La bibliographie critique des pages 4-13 est abondante, et, en ce qui concerne les publications françaises (p. 8-9), il ne manque rien d'important. La liste des divinités dont les noms ont été déchiffrés sur les tablettes mycéniennes figure dans le chapitre i, intitulé *Il mondo preellenico*, ce qui est assez surprenant, puisque ces tablettes nous ont conservé du grec archaïque, mais les habitudes (ou les routines) sont si fortes que l'on continuera sans doute longtemps à appeler préhellénique une période pour laquelle nous lisons des documents écrits en grec !

A. Roveri traite ensuite du culte, et aussi de la divination, des fêtes religieuses (avec un tableau détaillé des fêtes athéniennes dans leur succession chronologique tout au long de l'année), et enfin des concours

panhelléniques, avec un appendice consacré à la mesure du temps et au calendrier athénien. Ce qui concerne la divination delphique, aux p. 185-189, ne me paraît pas tout à fait au point : l'existence du « souffle » prophétique n'est nullement mise en doute, et l'on nous dit que la Pythie « si eccitava bevendo acqua della fonte Cassotide », ce qui laisse rêveur. La bibliographie des p. 199-200 aurait aussi besoin d'être revue et complétée. Dire que M. Delcourt, dans son livre *L'oracle de Delphes*, défend le délire de la Pythie contre la thèse de P. Amandry, est inexact, car, de tous les ouvrages et articles qui traitent de la divination delphique depuis 1950, ce volume est justement celui qui fait les plus larges concessions à P. Amandry.

B. Brunello décrit brièvement les institutions du droit privé, et beaucoup plus longuement la formation et le développement de la cité. Dans la bibliographie de la p. 346, le livre de J. Carcopino sur l'ostracisme est cité comme datant de 1909 : il en a paru une seconde édition, très augmentée, en 1935 (chez Félix Alcan).

A. Roveri, à qui était due déjà la deuxième partie, est aussi l'auteur de la quatrième, sur la vie domestique, où il étudie successivement : la femme dans la maison, l'enfance et l'adolescence, l'habillement, les banquets, les funérailles et les rites funéraires. Particulièrement développés et intéressants m'ont paru les exposés sur le mariage (p. 392-396) et sur l'ameublement (p. 407-412). La bibliographie des p. 415-416 est bien faite et abondante ; l'article paradoxal de A. W. Gomme, *The position of women in Athens...*, *Cl. Ph.*, 1925, est maintenant plus facile à trouver dans ses *Essays on Greek Hist. and Lit.* (Oxford, Blackwell, 1937), p. 89-115. A propos des courtisanes, p. 412, A. Roveri veut conclure du mot ἑταίρα, « amie », que les Grecs ne recherchaient pas tellement auprès d'elles « le plaisir d'un instant ou la beauté physique, mais aussi ces dons de l'esprit qui les rendaient agréables dans la compagnie des hommes... et même un certain degré de culture ». Peut-être, mais, d'une part, Plutarque, *Solon*, 15, 2, met le mot ἑταίρα au nombre des euphémismes qu'employaient les Athéniens (pour éviter de dire πόρνη), de même qu'ils appelaient « maison » la prison (οἴκημα τὸ δεσμωτήριον) ; d'autre part les courtisanes que nous connaissons n'ont pas d'autre talents que la musique et la danse, sauf celles qui devinrent les disciples d'Épicure au Jardin, comme Léontion, mais étaient-elles encore des courtisanes, et leur « conversion » ne les avait-elle pas fait renoncer à leur ancien métier?

L. Breglia enfin donne une initiation fort élémentaire à la numismatique et A. Stazio un exposé, à mon avis plus utile, sur la métrologie.

Si l'on s'est proposé de réunir tout ce qu'il faut savoir pour bien comprendre les auteurs grecs, un tel volume présente d'évidentes lacunes. L'une de celles-ci est volontaire : on nous dit que la mytho-

logie sera traitée dans un autre tome. Mais pourquoi n'avoir pas fait place à l'épigraphie à côté de la numismatique? D'autre part, le concept de « vita familiare » est assez étroit : où sera-t-il question des métiers exercés par les Grecs anciens, ou de la façon dont ils faisaient la guerre sur terre et sur mer?

Chacune des six parties se termine par un très utile *Index analytique.* Quant à l'illustration, elle est abondante et bien choisie. On y trouve notamment le fac-similé de la loi de Gortyne. Je n'ai relevé qu'une erreur dans une légende, celle du casque offert par Hiéron, p. 170 : ce casque dédié à Zeus n'a pas été envoyé à Delphes, mais à Olympie.

R. FLACELIÈRE.

Paul Burguière, *Histoire de l'infinitif en grec* (Études et commentaires, vol. XXXIII). Paris, Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, 236 p.

Cette thèse expose le développement du système de l'infinitif (en abrégé : I.) du grec ancien, puis sa disparition à l'ère chrétienne — sauf des essais maladroits de survivances — due à la concurrence du subjonctif avec νὰ (issu de ἵνα) : νὰ δώ, νὰ δίδω. — L'I. est dépourvu de traits morphologiques nominaux et demeure proche du verbe, à l'inverse du participe dont la structure nominale est caractérisée. Sa valeur fondamentale est complémentaire, d' « explicitation » par rapport à un verbe ou un nom régissants ; il est « inapte à constituer un énoncé à lui seul ». L'on passe ensuite en revue les syntagmes où entre l'I. : la proposition infinitive, expliquée par un I. « explicitant » et par un accusatif de mouvement ou de tendance ; les infinitifs épexégétique, impératif, optatif, avec πρίν, avec ὥστε ; puis l'I. 'articulé' type ἀνίη καὶ τὸ, (ainsi ponctué) φυλάσσειν où l'anaphorique τό, « présentatif », est accompagné d'une explicitation. L'emploi de la flexion τοῦ, τῷ, précédés ou non de prépositions, ressortit au style : διὰ τὸ + I. sera préféré à une proposition circonstancielle causale avec ἐπεὶ, ὅτι... ; εἰς τὸ ou πρὸς τὸ ou τοῦ accompagnés d'infinitif seront préférés à une finale avec ὅπως, ἵνα, etc. Mais, dans la langue populaire dès l'ère chrétienne, dans la littérature à l'ère byzantine, c'est la concurrence des conjonctives circonstantielles susdites à subordonnants ἐπεὶ, etc., ou des complétives avec ὡς, ὅτι, après verbes déclaratifs, qui éliminera l'I., substantivé ou non. Ce sont élégances factices que le génitif τοῦ + I., à valeur finale depuis Thucydide, et que ὥστε dans les alternances ἐξῆλθεν (τοῦ) σπεῖραι, γράφειν (ὥστε) δοθῆναι, puisqu'elles sont commutables avec des conjonctives ἐξ. ἵνα σπείρωσι, γρ. ὅπως δοθῶσι.

— Quelques remarques sont d'abord à formuler relativement à la valeur de l'I., en particulier de l'I. substantivé, à son rôle à l'ère classique, aux causes de sa disparition.

1. — L'auteur veut substituer une valeur « explicitante » de l'I. grec

à la valeur généralement reconnue 'finale-consécutive' ou, en définitive, de 'destination', propre au datif. Or, la notion d''explicitation' est bien vague et l'auteur lui-même est obligé de lui substituer, dès la page 46, celle de 'dynamique', entendue p. 234, comme « projection de soi », ce qui rejoint presque la 'destination' traditionnelle. La destination est, en effet, la valeur évidente de divers infinitifs : épexégétique (δεινὸς λέγειν, θαῦμα ἰδέσθαι), jussif (κελεύω σε/σοι ἀπιέναι), avec ὥστε, avec πρίν, avec τοῦ final, impératif, optatif, etc.

2. — L'I. substantivé ne paraît pas, ici, rigoureusement défini dans sa nature ni expliqué dans son élimination. Il s'est constitué non pas pour obtenir un « renforcement » de la valeur « explicitante » de l'I., mais pour créer un nom abstrait, à vrai dire de ces abstrait-concrets propres à une langue 'verbale', où la notion reste engagée dans le procès : « τὸ ζῆν, c'est la « vie vécue », non le fait de vivre ». L'étape alléguée : τό 'présentatif' + I. apposition, est toute théorique et l'on est passé très vite, une fois l'article constitué, à la fonction de nom abstrait : dès les maximes des Lyriques s'aperçoit la valeur générale. — Comment expliquer la disparition de l'I. substantivé? — Un facteur important, sinon essentiel de cette disparition, est la multiplication des substantifs abstraits authentiques, qui eût mérité un parallèle statistique, sûrement instructif, avec l'effacement de l'I. substantivé. Le progrès des techniques et de la spéculation tendait à remplacer l'I. substantivé par les types : ἀσέβεια, ἡσυχίᾱ, λῃστεία, au lieu de τὸ ἀσεβεῖν, τὸ ἡσυχάζειν, τὸ λῃστεύειν. Ces abstraits en -ιᾰ/-ίᾱ, assez féconds à date ancienne, seront complétés par les substantifs d'action en -τ/σις : 55 exemples dans Homère, 822 d'Eschyle à Aristote, 3.000 aux périodes hellénistique et romaine (Chantraine, *Formation des noms*, p. 282). D'autres sont en -ή, -μός, -θμός, -ασμός, -ισμός (cf. -άζω -ίζω) : δηγμός peut remplacer τὸ δάκνειν ; d'autres en -της : διαφορήτης : τὸ διαφέρειν. Ces milliers de vrais abstraits, continués et enrichis en Koiné, dégagent la notion pour elle-même, hors de toute connotation de personne, de temps, de mode.

3. — L'I. n'est pas un « accident ». Dans son désir d'expliquer la disparition de l'infinitif, l'auteur voit partout des germes de mort dans un organisme en pleine vigueur à l'époque classique. L'I. grec a vécu un millénaire et demi ; il n'est pas 'rebelle' à la catégorie du temps (chap. III), mais, intégré à la conjugaison, il lui fournit une batterie complète de formes. La proposition infinitive, l'article τό et sa flexion, le génitif τοῦ final, les morphèmes πρίν, ὥστε ne sont pas des 'expédients temporaires', des 'signes de dégénérescence' (p. 97), mais des développements vivants, multiformes, apportant des précisions utiles — finales ou remporelles — voire nécessaires (ὥστε consécutif). L'I. substantivé n'est pas une équivalence' ou un 'double emploi' en face des complétives circonstantielles : διὰ τό + I. est autre que ὅτι causal ;

εἰς τό ou πρὸς τό + I. ne se confond pas avec ὅπως, ἵνα circonstantiels. Ainsi le tableau p. 171 risquerait de faire croire qu'après verbe de volonté ou de résultat 'arriver, se produire', cinq tours sont commutables à l'époque classique : l'I. nu ; ὥστε + I. ; ἵνα + subj. ; ὥστε + I. ; ὅπως + subj. — En réalité, les types δέομαι, γράφω, γίγνεσθαι + ὥστε et l'I., au lieu de l'I. seul, sont des ionismes limités à Hérodote, aux poètes, aux Attiques ionisés Thucydide et Xénophon. D'autre part, après les verbes susdits, ni τοῦ + I. ni ἵνα + subj. ne sont attiques.

4. — Surtout la raison principale, semble-t-il, de l'élimination en grec de l'I. n'a pas été évoquée ici : ce n'est pas une raison fonctionnelle, c'est une raison phonétique. La fonction de l'I. reste parfaitement vivante jusqu'à la fin de la grécité classique (323^{a}) ; bien mieux, l'I. — et toutes les analyses du travail le montrent implicitement — n'a cessé de multiplier et de diversifier ses emplois ; le plus curieux chapitre nous montre les efforts bizarres de la langue, à l'ère chrétienne, pour ranimer ou remplacer l'I. défaillant. Ni les doubles emplois, tels ceux avec le subjonctif, ni la concurrence des vrais abstraits ne justifient pleinement l'éviction de l'I., dont la fonction était encore sentie nécessaire. Ce n'est pas la fonction qui périt alors, c'est la forme. En demeurant sur le seul plan syntaxique, on risque d'oublier que l'I. est aussi une forme sujette aux accidents phonétiques. Une enquête systématique sur ce plan phonétique reste à poursuivre, que l'on ne peut que suggérer ici. — En effet, les diphtongues αι et ει, qui terminent les formes d'I., sont devenues respectivement [e] et [i] avant l'ère chrétienne, provoquant d'irrémédiables confusions dans la conjugaison.

Dès le IVe siècle, le boétien faisait passer αι à ι : ἠΐ = αἰεί. L'étape intermédiaire [e] était atteinte dans les papyri littéraires hellénistiques en fin IV^{a} : παλεο-, ἀρεάν ; puis en Égypte, ἐκτέτατε 150^{a} ; en Attique dès 100^{p}, où -αιεύς>*-εευς> / -εύς : Πειρεύς avant 126^{p} ; en Asie, notamment à Pergame à l'époque romaine : κε, τες (graphie inverse), αἰν = ἐν (cf. Schwyzer, *Griech. Gr.* 195, *Pergam.* 78, Meisterhans 34, etc.). Dès lors, l'I. se confondait plus ou moins avec l'indicatif, le subjonctif, l'impératif : au médio-passif, l'I. λύεσθαι se confond avec indic. λύεσθε et subj. λύησθε ; λυθήσεσθαι avec λυθήσεσθε ; λύσεσθαι avec λύσεσθε et même avec l'aoriste λύσησθε ; λύσασθαι avec impér. λύσασθε ; λελύσθαι, λελύσεσθαι avec λέλυσθε, λελύσεσθε ; τετρῖφθαι, ἧχθαι, πεπεῖσθαι avec τέτριφθε, etc. A l'actif λῦσαι se confond, jusqu'au Ier siècle, avec λύσει et λύσῃ. Les contractes et les athématiques φιλεῖσθαι, τίθεσθαι, etc., se confondent avec φιλεῖσθε, φιλῆσθε, etc.

— Autre série de confusions quand la diphtongue ει se simplifie, d'abord en [e], dès le VIe siècle à Corinthe δϝενια, au Ve siècle en Attique et partout à l'époque hellénistique (en Att. ἀνδρέος 334^{a}) ; puis se ferme complètement en [i], d'abord en boétien : ἠΐ et à Argos, puis partout au Ier siècle : att. ἄπιμι dès III^{a}, ἱμάτιον I^{a} ; Koiné τίσω, ἐπιδή. D'où les

formes romaines d'I. εἰπεῖ(ν) ou εἰπῇ, εἰπῇ, dont l'épel hésite entre la prononciation *i* et le souvenir du subjonctif. L'équivoque règne aussi avec les types d'infinitifs présent λύει(ν) et futur λύσει(ν), confondus avec les indic. 3 sg λύει et λύσει, 2 sg moyen λύει ou avec le subj. 3 sg λύῃ, λύσῃ, etc. — La fonction distinctive de l'I. ayant disparu, à cause de ces confusions phonétiques et morphologiques, la forme d'I. devait s'éliminer à partir de l'ère chrétienne par son équivocité. Et les tours supplétifs avec les conjonctions ὅτι, πῶς, ἵνα, etc., ne deviendront « fréquents » (p. 153) que vers l'ère chrétienne. Ce n'est donc pas la fonction syntaxique de l'I. qui se serait affaiblie, c'est le signifiant qui a été, pourrait-on dire, assassiné par la phonétique, grâce au jeu combiné de diphtongues réduites et de l'accent d'intensité amplifié.

— A ces réserves près, il faut louer l'auteur d'avoir dominé une matière immense, sans s'égarer dans les détails, et d'avoir bien posé les problèmes essentiels dans des chapitres sobres et clairs, rédigés en une langue élégante. Nous disposons ici d'un tableau d'ensemble des emplois de l'I. Particulièrement suggestifs sont les chapitres retraçant les fluctuations postclassiques de l'I. et les efforts étonnants pour maintenir, malgré la forme évanescente, des emplois syntaxiques sentis nécessaires ; et les exemples sont heureusement choisis dans l'océan des textes byzantins. Ce travail servira.

Henry FOURNIER.

Albert B. Lord, *The Singer of Tales* (Harvard Studies in Comparative Literature, 24). Cambridge, Harvard Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 310 p., 1 index.

Comme l'indique la collection bien connue dont il fait partie, le livre de M. Lord s'adresse aux spécialistes de la littérature comparée, qui en rendront compte très certainement dans leurs revues. Mais s'il a paru bon de signaler ici cette étude des procédés de composition d'une littérature rhapsodique moderne, bien vivante en Yougoslavie, c'est parce que M. Lord est un élève de Milman Parry et que ses travaux sont une application et une illustration des vues de son maître sur la naissance, la transmission et l'utilisation des formules et des thèmes dans les traditions épiques. Milman Parry, dans le dessein de mettre à l'épreuve les résultats de ses analyses des poèmes homériques, avait recueilli en Yougoslavie, au cours des années 1934 et 1935, une très copieuse documentation phonographique sur l'épopée orale serbo-croate. L'Académie des Sciences de Belgrade et Harvard ont déjà publié conjointement les deux premiers volumes de transcriptions et de traductions, sous le titre général de *Serbocroatian Heroic Songs* ; c'est précisément M. Lord qui dirige la publication, après avoir d'ailleurs complété la documentation sur place, en 1950 et 1951.

Dans l'ouvrage qu'il préparait avant sa mort prématurée, Milman Parry comptait — on le sait par des notes qu'il a laissées et qui ont été publiées par M. Lord — décrire la technique particulière de la *forme orale*, telle qu'elle se dégageait de ses observations sur les écoles d'aèdes modernes strictement analphabètes ; il en aurait tiré des conclusions sur les conditions sociologiques dans lesquelles *peut* se manifester une poésie de tradition orale, mais surtout il aurait examiné à la lumière des résultats de son enquête les grands poèmes épiques qui nous sont parvenus de l'antiquité et du Moyen Age, et au sujet desquels le problème de la composition et de la transmission se pose. Ce sont en somme ces buts mêmes que s'est assignés l'ouvrage de son disciple. On voit immédiatement en quoi il peut intéresser un public que les thèses de Parry ont à juste titre passionné.

Toute la seconde partie du livre (précisément intitulée « the application ») tente l'épreuve des résultats théoriques de la première partie sur les poèmes homériques — reprenant ici les vues de Parry lui-même — et sur des épopées médiévales (*Beowulf*, *Chanson de Roland*, et surtout la *Digénide*, sur laquelle il y a une quinzaine de pages de la meilleure venue).

Des appendices, des notes rejetées en fin de volume — ce qui ne va pas sans quelque gêne pour le lecteur, à notre avis... — et un index des noms propres et des œuvres cités complètent l'ouvrage de M. Lord, qui doit, par ses mérites et sa technique précise, attirer l'attention et susciter la discussion.

Paul BURGUIÈRE.

Hartmut Erbse, *Beiträge zur Überlieferung der Iliasscholien* (« Zetemata », Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 24). Munich, Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, XI + 444 p., 2 index.

Déjà considérable sous la forme qu'il revêt, cet ouvrage ne constitue pourtant, aux dires mêmes de son auteur, qu'une introduction méthodologique à l'édition qu'il prépare des *Scholia majora* de l'*Iliade*. L'extrême complexité de la matière s'accommodait mal du cadre étroit d'une simple préface : aussi, les résultats principaux d'un long travail critique sont-ils ici publiés à part.

Le livre, d'un plan très simple malgré la richesse de son contenu, comprend deux parties : une sur la tradition manuscrite proprement dite, l'autre sur les témoins principaux de la tradition postérieure. Une longue note finale résume les conclusions pratiques de l'étude générale en ce qui regarde l'édition même du texte des scholies. En annexes, figurent un index des mots grecs cités et une liste des scholies étudiées, classées par chant et par vers : leur utilité est indéniable pour qui souhaite trouver, dans un livre aussi dense et qui se lit malaisément d'affilée, des détails sur un point précis de la tradition.

L'auteur lui-même reconnaît (p. 433) qu'il serait vain d'essayer de résumer pareil travail. Au surplus, comme il s'agit là de discussions de méthode propres à étayer une technique d'édition, il paraît sage d'attendre la parution du texte pour apprécier à plein la portée des résultats de ces recherches préliminaires ; il est permis d'espérer qu'elle se recommandera au moins par sa nouveauté et sa commodité, puisque, en se fondant sur son étude de la tradition, M. Erbse se propose de réunir en un *Corpus* unique les matériaux dispersés jusqu'à présent dans les divers tomes d'éditions trop attentives à reproduire isolément les recensions les plus importantes, au mépris des redites et des contradictions. Sans être à même, dans une simple notice, de s'arrêter aux démarches minutieuses d'une discussion très serrée, on peut indiquer schématiquement ce que le spécialiste trouvera dans ce livre ; il semble avant tout intéressant de le prévenir que l'auteur a eu accès à un manuscrit dont on n'avait pas aperçu encore tous les mérites, le *Townleyanus*, qui s'avère plus riche et plus pur d'adjonctions ou d'altérations que les principaux témoins de la tradition B. Autre privilège : M. Erbse a eu en mains la copie de l'*Etymologicum Genuinum* faite par Reitzenstein, et a utilisé l'édition inachevée de cet ouvrage malheureusement fort peu accessible, édition que préparait Adda Adler.

La première partie se compose de six sections, à savoir : la tradition des « scholies B » ; les rapports des *Quaestiones homericae* de Porphyre avec les scholies b (c'est-à-dire les scholies exégétiques portées par l'archétype de la tradition B) ; les passages étrangers à la tradition des scholies dans le *Venetus* A ; le *Venetus* A, Eustathe et l'*Etymologicum genuinum* ; les fragments du « commentaire des Quatre » dans Suidas ; tradition et sources des scholies h (portées par une douzaine de manuscrits des XIIIe et XIVe siècles).

Dans la seconde partie, l'auteur soulève les problèmes suivants : Chœroboscus et les scholies à Denys le Thrace ; *Epimerismoi* et *eklogai* ; Étienne de Byzance ; Méthodius, Orus et Orion ; Ammonius ; Apollonius Dyscole et Hérodien ; Apollonius le Sophiste.

La simple lecture de ces titres de chapitres fait assez clairement apparaître la variété et l'étendue des questions abordées ; elles le sont toujours avec une méthode rigoureuse, et sans que l'auteur se dissimule jamais la part d'interprétation qui entre dans ses raisonnements ou le degré d'incertitude de ses déductions. La présentation matérielle et la typographie font honneur à la maison d'édition et à l'imprimeur : elles n'allaient pourtant pas sans graves difficultés.

Paul BURGUIÈRE.

Gilbert François, *Le polythéisme et l'emploi au singulier des mots* θεός, δαίμων *dans la littérature grecque d'Homère à Platon* (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège,

fasc. CXLVII). Paris, Les Belles-Lettres, 1957 ; 1 vol. in-8°, 374 p., 2 index.

L'emploi de ὁ θεός au singulier marque-t-il chez les auteurs grecs, quand ils désignent par là la puissance divine, une conception monothéiste de la divinité, en opposition avec le pluriel polythéiste οἱ θεοί? Au lieu d'apporter une réponse vague à cette question, G. François a eu le courage de soumettre à une enquête exhaustive tous les exemples de θεός et de δαίμων au singulier dans la littérature grecque d'Homère à Platon. Il ne s'est pas contenté d'utiliser les lexiques particuliers des auteurs, constatant leur imperfection, celui de Ast, par exemple, ne mentionnant qu'un quart des emplois du mot θεός chez Platon ; il a lu les auteurs dans le texte, relevant lui-même tous les exemples. Les constatations utiles qu'il a pu faire sont innombrables. Les meilleurs traducteurs, P. Mazon, entre autres, n'attachent aucune attention aux distinctions entre le singulier et le pluriel, ni entre θεός et δαίμων. L'analyse minutieuse des exemples justifie cette indifférence : dans de nombreux cas, à l'intérieur d'un même texte, la même intervention divine est attribuée tantôt à la divinité au singulier, tantôt, quelques lignes plus bas, aux dieux au pluriel, et il ne semble pas que la différence de nombre implique, chez l'auteur, la volonté d'exprimer une doctrine théologique particulière.

Les emplois homériques sont complexes. Il faut d'abord distinguer, dans les poèmes homériques, les parties où le poète parle en son nom personnel et celles où la parole appartient à l'un de ses personnages. Le poète, qui sait les raisons profondes des événements, connaît les dieux qui interviennent dans les affaires des hommes, et il les appelle par leurs noms, parce que, partout, pour ainsi dire, il parle de dieux particuliers. Les personnages, ignorants des causes qui les déterminent, ne peuvent parler que des dieux en général, et se bornent à rapporter vaguement l'intervention dont ils sont l'objet à une divinité sans nom, θεός τις, θεοί, δαίμων τις ou à Zeus, dont les attributions sont universelles. Mais ce n'est pas seulement un dieu indéfini que peut désigner le singulier θεός ; il peut signifier aussi une acception collective de la divinité qui remonterait à « une époque où les dieux, dépourvus de personnalité propre, constituaient un tout mal défini ». Malgré de nombreux emplois strictement parallèles, θεός et δαίμων ne sont pas non plus absolument synonymes : en certains cas, δαίμων signifie « une Puissance surnaturelle, souveraine et impersonnelle » qui pourrait se traduire par « le Sort ». Mais jamais ni l'un ni l'autre de ces mots ne désigne un dieu personnel, unique et tout-puissant.

Si l'on ne peut guère tirer de conclusions nettes des exemples peu nombreux offerts par les Élégiaques et la plupart des lyriques, il n'en est pas de même de Pindare, chez qui le mot θεός est employé vingt-cinq

fois au singulier, « avant tout dans des passages où il est fait mention d'interventions de la Puissance divine dans la vie humaine » ; dans le même sens, on trouve cinq fois δαίμων. Un texte retient spécialement l'attention, le fragment 23 (Puech), τί θεός ; ὅ τι τὸ πάν. Clément d'Alexandrie, qui le cite, s'étonne de rencontrer chez Pindare cette conception panthéiste de la puissance divine, voisine de l'orphisme. L'authenticité de ce fragment longuement discutée, G. François estime, à juste titre, impossible d'attribuer à Pindare une telle doctrine sur la foi d'un témoignage contestable. Comme ses devanciers, Pindare a souvent employé θεός au sens collectif, qui permet de dégager plus nettement la conception de la puissance divine des représentations anthropomorphiques. Aussi, le singulier répond-il déjà chez lui à une intention théologique : « Pindare doit avoir compris que θεός était plus apte que θεοί non seulement à donner de la Puissance divine une idée plus épurée, mais encore à exprimer d'une manière plus tangible l'unité réelle du monde divin. »

Les tragiques ne semblent pas avoir utilisé ὁ θεός d'une façon très différente. On le rencontre, pour désigner la puissance divine, trente fois chez Eschyle, quinze fois chez Sophocle, soixante-dix fois chez Euripide. Malgré la haute religiosité d'Eschyle, aucun texte n'évoque sûrement une conception monothéiste : θεός et θεοί sont partout interchangeables. Cependant, alors que, jusque-là, « la Puissance divine a été régulièrement désignée par un terme au pluriel (θεοί, δαίμονες, ἀθάνατοι), lorsqu'elle est considérée comme l'objet du culte des hommes », ὁ θεός est six fois utilisé par Euripide en ce sens : or, la dévotion populaire s'adresse à des représentations concrètes, naturellement multiples. Cette expression au singulier atteste une évolution des conceptions relatives à la divinité, que le monde divin ait « pris, comme tel, une certaine personnalité », ou que « la piété ne requière plus, pour se manifester, des représentations concrètes de la Puissance divine ».

Tous les exemples analysés jusque-là ont des chances de refléter l'usage courant, la langue des poètes étant directement empruntée aux habitudes contemporaines. En abordant l'étude des présocratiques, on rencontre des expressions consciemment élaborées. Le philosophe n'exprime pas, comme le poète, l'idéal religieux de son temps : il réagit parfois contre lui, le modifie et crée des notions nouvelles. La doctrine théologique de Xénophane, qui conçoit « un dieu unique, immanent au monde, et, dans une certaine mesure personnalisé », n'empêche pas son auteur, dans son élégie du Banquet, d'employer le mot θεός comme tout le monde.

On retrouve chez les orateurs et les historiens la même incohérence d'emplois, et l'on peut, chez Hérodote, par exemple, substituer sans difficulté θεοί à θεός. Le caractère abstrait de l'intervention divine est souligné par le progrès des expressions neutres, τὸ θεῖον et τὸ δαιμόνιον.

Le dernier chapitre est aussi le plus long et il était le plus difficile à écrire. On relève, en effet, dans les emplois du mot chez Platon une telle variété, qu'il est malaisé d'en faire la synthèse. La conception platonicienne de Dieu est d'autre part si diverse que la théologie de Platon est un problème ardu pour l'historien de la philosophie. « D'une manière générale, Platon semble avoir hésité à désigner par θεός l'objet suprême et ineffable de la réflexion philosophique. Il paraît avoir le plus souvent réservé ce terme pour désigner une Puissance divine qui est indépendante du monde des Idées ou qui se situe sur un plan inférieur. Dans la plupart des cas, (ὁ) θεός est interchangeable avec (οἱ) θεοί et doit être interprété comme un singulier collectif. » C'est dans des dialogues tardifs, le *Timée* et le *Politique*, que, à côté de ce sens traditionnel, on trouve des exemples de ὁ θεός pour désigner un Dieu suprême et personnel : encore, cette acception n'apparaît-elle que dans des mythes et ne se rencontre-t-elle pas dans les *Lois*.

Les conséquences de cette minutieuse étude sont les suivantes : on se gardera d'attribuer, à cause de l'emploi de θεός au singulier, une doctrine monothéiste à des auteurs qui, adoptant seulement le langage de leur époque, donnent au mot la valeur d'un collectif, synonyme du pluriel. On distinguera de cet emploi la conception panthéiste de philosophes qui, à cette époque, est encore loin de s'imposer à la conscience commune. Chez Platon, pour la première fois, le mot peut désigner un dieu unique et personnel.

L'étude de G. François sera utile et l'on pourra s'y reporter avec confiance. L'analyse des textes est toujours appuyée sur une traduction précise illustrée par son contexte. La bibliographie est riche et variée : les opinions des modernes sont clairement exposées avec de nombreuses citations qui permettent de se représenter chaque fois très objectivement l'état des questions. Un index des mots grecs, un index des passages d'auteurs rendent aisée la consultation de l'ouvrage et montrent par leur abondance l'ampleur d'une enquête dont l'auteur mérite d'être félicité.

Jean DEFRADAS.

Líricos Griegos. Elegiacos y Yambógrafos Arcaicos (Siglos VII-V a. C.). Texto y traducción por **Francisco R. Adrados.** Vol. I (Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos patrocinada por las Universidades Españolas). Barcelona, Ed. Alma Mater, 1956 ; 1 vol. in-8°, xxxiii + 253 p. dont 142 p. doubles.

La Collection gréco-latine des Universités espagnoles, dont voici le septième spécimen, tient toutes ses promesses. Elle est conçue, à quelques particularités près, comme celle des Universités de France, mais les volumes en sont plus beaux, mieux imprimés encore, tout

aussi maniables malgré leur grand format, et de lecture plus facile parce que le texte y est beaucoup plus aéré. L'étude de chaque auteur (ici Archiloque, Callinos, Tyrtée, Sémonide, Solon, Mimnerme, Phocylide, Démodocos, Asios) y est précédée d'une notice introductive, puis d'une bibliographie complète, souvent mise à profit par le critique dans les notes qui accompagnent la traduction espagnole, au bas de chaque page de droite, face au texte. L'apparat est méthodiquement divisé en trois sections, dont la première signale les correspondances littérales, la seconde les témoignages et les sources : l'une et l'autre restent ici largement redevables à l'*Anthologia Lyrica* de Diehl, que l'auteur a suivie de même pour l'ordonnance générale et la numérotation des poèmes.

Mais il n'est rien de plus ingrat, à notre époque, qu'un travail d'édition des premiers lyriques grecs, dont les *fragmenta papyracea* récemment découverts, souvent lacunaires, mettent à dure épreuve la sagacité des interprétateurs les plus ingénieux. L'exemple du *Pap. Oxyrh. 2310, fr. 1*, montre bien quels retours a eu parfois à faire sur lui-même l'excellent connaisseur d'Archiloque qu'est M. Adrados. L'explication qu'il propose de ces trimètres (p. 58, n. 3) contredit nettement[1] celle qu'il en avait donnée en 1956 (*La Parola del Passato*, fasc. XLVI, p. 38 sq.), d'après laquelle μύρμηξ (v. 16), nom commun, faisait avec λόγω[ν ο]ὗν [εἰμ'] une sorte d'image (« soy una *hormiga de palabras* ») très conforme au goût du poète, éclairée même, expliquait le critique (p. 40), par le contexte immédiat ; le poète s'adressait (v. 7-20), en un langage allégorique, à une femme inconnue pour nous. Dans la présente édition, Μύρμηξ est devenu vocatif et nom d'homme ; il ne commande donc plus le complément λόγων, et surtout il désigne, nous dit-on, le propre destinataire du message, « rival, en amour, d'Archiloque » auprès d'une femme (γ]ύνα[ι) qui pourrait être — évidemment — la célèbre Néobulé : il s'agirait de le détourner d'elle, que lui-même veut épouser... C'est que M. Adrados a, entre temps, modifié son texte et suivi les leçons de Peek (entre autres λόγῳ μὲν τ[ῷδ'), qui semblent être, en effet, les bonnes. Pourtant, si nous lisons, après celle-ci, l'édition Lasserre-Bonnard, nous recueillons encore un autre son de cloche : μύρμηξ va avec κακοστομέειν (v. 15), λόγῳ désigne un oracle (?) à la gloire des vertus d'Archiloque et que citeraient les vers 17-21 ; quant au destinataire de l'épître, il est l'*ami* de l'auteur, non son adversaire, et Archiloque l'a écrite à l'occasion de sa *rupture*, non de ses accordailles, avec l'ingrate Néobulé... — De même pour l'Élégie du Parien « à Périclès » (fr. 3 à 8) : la reconstitution (schématique) de ce morceau

1. Bien plus, en tout cas, qu'il ne veut le dire : « Hay cierta posibilidad de que la mujer a quien se dirige Arquíloco sea Neóbula, a quien aconsejaría..., etc. » « ... Esta interpretación procede de la que sustenté en mi artículo... *P. P.* 46 ('56), p. 38 ss. » Or, je lis dans ce même article, à propos du même personnage : « Impósrible, pues, pensar en Neóbula. »

paraîtra à la fois aussi acceptable et aussi hasardeuse chez l'éditeur espagnol que chez les éditeurs suisses, qui le font commencer par un dizain que le premier relègue à peu près en fin de poème. Je ne donne tort à personne. Grand pourtant, devant ces divergences, est le désarroi du lecteur, qui se surprend parfois à douter de l'efficacité de tant de méritoires efforts, inlassablement poursuivis par tous ceux qui se penchent sur ces épaves. Il les admire cependant, et applaudit aux réussites les plus manifestes, comme celle qu'atteste, pour l'Élégie I de Tyrtée, la reconstruction de Ibscher (*Anthol. Lyr.*[3], Diehl), sagement adoptée par M. Adrados.

Le contenu des fragments dus aux citateurs est, lui du moins, aisément pénétrable. Et l'on a plaisir à louer ici la prudente réserve du philologue, bien plus soucieux de faire connaître l'état actuel de la tradition que de produire, comme il eût pu faire, ses propres conjectures. Les traductions sont fermes et franches. Pour qui veut replacer l'œuvre dans son cadre historique, l'Introduction générale expose très suffisamment les conditions politiques et morales qui ont favorisé, à travers l'individualisme, le développement progressif du lyrisme élégiaque et de l'iambe.

Jean CARRIÈRE.

Líricos Griegos. Elegiacos y Yambógrafos Arcaicos (Siglos VII-V a. C.). Texto y traducción por **Francisco R. Adrados.** Vol. II (Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos, patrocinada por las Universidades Españolas). Barcelona, Ed. Alma Mater, 1959 ; 1 vol. in-8°, 295 p. dont 138 p. doubles.

D'aussi belle apparence que le premier, ce second tome nous apporte, avec les fragments d'Hipponax, d'Asius et de Xénophane, les *Élégies* de Théognis, qui fourniraient presque, à elles seules, la matière de tout un volume. M. Adrados, qui avait déjà étudié l'œuvre gnomique, apporte, au bas de chaque page, comme complément à la bonne traduction[1] qu'il en donne, le fruit d'une information extrêmement complète sous les espèces d'une critique éclectique mais en même temps très personnelle. L'apparat profite de sa collation du manuscrit *i* (*Venetus Marcianus 520*, xve siècle), dont la valeur semble attestée par son accord fréquent avec A ou AO (x^e et xiiie siècles), et de celle de *x* (*Londinensis addit. 16, 409*), le plus ancien des *recentiores*, mais dont D. Young, qui l'a étudié le premier, a peut-être surestimé l'utilité réelle. D'autre part, il conviendra désormais d'ajouter à la liste des *codices theognidei*,

1. Quelques détails de cette traduction m'ont étonné ; par exemple, v. 220, μέσην... τὴν ὁδὸν peut-il bien signifier « por el camino del medio »? V. 1104[a], δόξα (sans qualificatif) me semble trop vague, malgré le contexte, pour équivaloir à « el tener una opinión preconcebida ».

comme l'a déjà fait A. Garzya, un papyrus d'Oxyrhynchus (vol. XXIII, 1956, nº 2380), dont le témoignage a son prix.

L' « Introduction » aux *Élégies* (qui reproduit, à quelques additions près, un article paru en 1955 dans *Estudios Clásicos*) pose, comme il se doit, le problème de leur origine, et ne cache pas la sympathie qu'inspirent à l'auteur les solutions les plus récemment proposées, qui, comme on le sait, rompent délibérément avec la théorie « unitaire ». Il pense, lui aussi, que le « Livre à Cyrnos » — en somme l'œuvre primitive et quasi authentique du Mégarien — fut, au cours des siècles, grossi de productions diverses, étrangères ou apocryphes, prises aux anthologies symposiaques qui se constituèrent dès l'époque classique elle-même et dont le *Livre II* peut nous fournir, dit-il, un spécimen. Seulement, il accorde, à mon sens, trop de confiance aux conclusions de A. Peretti, dont la « démonstration », très spécieuse, a été, en son temps, acclamée d'enthousiasme, mais qui n'a, en fait, à peu près rien prouvé[1]. D'autre part, on peut regretter les inductions parfois arbitraires sur lesquelles il fonde sa datation des premières « anthologies » (p. 136-137) : où Suidas « spécifie »-t-il que plusieurs « collections d'élégies devaient circuler, sous le nom de Théognis, aux ve et ive siècles »? Et en quoi le ἐν τοῖς ἐλεγείοις, οὗ λέγει... et le ἐν ἄλλοις δέ γε ὀλίγον μεταβάς de Platon (*Mén.*, 95^d) paraissent-ils témoigner l'existence, à cette même époque, de *deux éditions* du poète?

Je crois le philologue beaucoup mieux inspiré lorsque, par exemple, dans une autre partie de son livre, il restitue à Hipponax les deux *Épodes de Strasbourg* qui, depuis 1900, ont fait couler tant d'encre et que Diehl encore attribuait à Archiloque. D'autre part, l'helléniste et le lexicographe averti qu'est M. Adrados parle avec beaucoup de justesse du vocabulaire naturellement réceptif, sans excès, qui distingue l'auteur des Choliambes, et du réalisme si descriptif qui relève l'expression de ses apostrophes, de ses imprécations, de ses sarcasmes.

Jean CARRIÈRE.

TEOGNIDE, *Elegie*, Libri I-II. Testo critico, introduzione, traduzione e note con una scelta di testimonianze antiche e un lessico, a cura di **Antonio Garzya.** Firenze, Sansoni, s. d. [1958] ; 1 vol. in-8º, VIII-330 p. en partie doubles, 1 index. 6.000 lire.

Voici la première édition italienne du problématique recueil élégiaque attribué au vieil aristocrate mégarien. Elle paraît dans la *Nuova Collana di autori greci e latini* qui, comme la Collection des Universités espagnoles, s'inspire de la présentation si heureusement adoptée, il y

1. Voir mon analyse, *R. É. G.*, LXIII (1955), p. 299-306, et celle de M. Fr. Lasserre, *Ant. Class.*, XXIII (1954), p. 460-461.

a un demi-siècle, dans celle des Universités de France ; mais le gros œuvre y est suivi de *Notes à la traduction*, d'abondantes *Notes au texte*, vrai trésor de rapprochements, de références diverses et de conjectures, enfin d'un *Lexique théognidéen* qui effectivement nous manquait. Aussi l'ouvrage est-il d'une impressionnante richesse. M. Garzya, à qui rien n'est étranger de ce qui touche le lyrisme hellénique, a longuement interrogé, comme tant d'autres, cette œuvre mystérieuse, et très bien vu notamment, en ce qui concerne Théognis lui-même, que la solution de la question biographique tient, en dernière analyse, à l'attribution, qui sera faite ou sera refusée au poète, des vers 757-768 et 773-782[1], sur lesquels on s'interroge encore. Sur la question générale, si la solution récemment proposée par M. A. Peretti, qui voit dans le recueil actuel une συλλογή de basse époque, séduit visiblement le critique, il observe pourtant que la négation systématique de toute tradition directe prébyzantine est difficilement acceptable pour une œuvre que citaient déjà Platon et Xénophon.

Dans l'apparat critique, le groupe des trois manuscrits *x*, *Ur* et *i* (*Londin. Br. Mus. add. 16,409*, *Vat. Urb. gr. 95* et *Venet. Marc. gr. 520*), qui se distingue nettement de A (*Paris. Suppl. gr. 388*), mais s'en distingue d'autre façon que O (*Vat. gr. 915*), et dont descendent la plupart des *recentes*, est commodément désigné par le sigle C. Aussi cet apparat est-il relativement sobre, quoiqu'il occupe le bas des deux pages jumelles, celle du texte et celle de la traduction. Malheureusement, la consultation n'en est pas toujours très aisée, parce que ses deux parties (*testimonia* et *lectiones*) ne sont pas assez nettement distinctes et que le lecteur a souvent à se demander, quand il tourne la feuille, où son œil doit chercher la suite de la note qu'il avait commencé à lire. La traduction, rigoureuse, fidèle à la lettre de la γνώμη qu'elle interprète, en transpose souvent avec bonheur la ferme cadence (« sigillo sia posto a questi versi », v. 19, « ... eppure gioia alcuna non mi veniva al cuore », « niente della patria può riescir più caro ! », v. 797-798). Je ne vois, dans l'exégèse, parfois difficile, de cette pensée sinueuse, à relever que quelques menues étrangetés : par exemple, v. 261-266 — véritable griphe à mon sens —, comment, ayant donné au premier μοι (πίνεται οἶνος) le sens plein de « in mio onore », peut-on faire du deuxième, dans une construction apparemment toute semblable (ψυχρόν μοι... πίνουσι), un simple datif éthique « à nuance ironique » (p. 182)? et comment, pour καί με γοῶσα φέρει, déboucher raisonnablement sur « e tutto sopporta... e piange per me »? — N'importe : ce travail méritoire fait grand honneur à son auteur, dont le livre rappellera, à divers égards, le déjà remarquable *Theognis* de T. Hudson-Williams, vieux

1. Mais lui retirer la paternité de ces mêmes morceaux n'est pas aussi « antiméthodique » que le prétend l'auteur, p. 10.

de cinquante ans, aujourd'hui introuvable, qu'il rajeunit, dépasse et remplace avec avantage.

JEAN CARRIÈRE.

S. L. Radt, *Pindars zweiter und sechster Paian.* Text, Scholien und Kommentar. Amsterdam, A. M. Hakkert, 1958 ; 2 vol. in-8°, 36 p. (texte et scholies), XII-215 p. (commentaire).

Les deux *Péans* pindariques choisis par S. L. Radt pour cette édition exhaustive présentent, comme on sait, le trait commun d'une tradition — sur papyrus — corrompue, surtout lorsqu'il s'agit du *Péan* II, qui nous apparaît sous une forme extrêmement mutilée. Les scholies aident, dans une certaine mesure, à reconstituer les schémas d'ensemble. En s'attaquant à ces deux pièces, l'auteur montrait assurément qu'il ne cherchait pas à faire œuvre de facilité. En publiant, avec le texte, les scholies, il donnait à certaines restitutions ou conjectures une base scientifique. La transcription littérale et complète de la tradition papyrologique placée, à chaque page, en regard du texte, apporte le plus utile des contrôles et fournit au lecteur et au savant le plus utile des instruments de travail. Cette transcription occupe la place réservée d'ordinaire à la traduction ; d'où l'obligation, pour l'auteur qui désire avec raison donner son interprétation personnelle des textes étudiés, de rejeter chacune de ses deux traductions dans le volume de commentaire : c'est un léger inconvénient, mais qui était, en l'état des choses, difficilement évitable. Un triple *Index*, succinct, à la vérité, mais scrupuleux, ajoute à l'utilité du travail.

Le texte est toujours établi avec le plus grand soin, et les travaux les plus récents (Snell, Turyn, Irigoin) sont très largement utilisés. De fait, il ne diffère guère de celui de Snell ; les anciennes lectures et conjectures de Grenfell-Hunt sont, à la lumière des recherches ultérieures, fréquemment récusées ; même les lectures personnelles et les hypothèses de B. Snell sont loin de toujours trouver grâce aux yeux de l'auteur. Cela témoigne d'un louable souci de rigueur scientifique ; mais celui-ci ne va pas sans quelque raideur, et la crainte d'errer, ou de sembler parfois trop hardi, empêche certainement M. Radt de hasarder lui-même des conjectures, qui pourraient apporter du nouveau tout en demeurant raisonnables : on sait, au surplus, combien, dans l'histoire de l'édition, il arrive souvent qu'une conjecture séduisante, qui sera plus tard abandonnée, puisse se révéler néanmoins féconde et faire progresser la recherche : il suffit qu'elle soit proposée avec les précautions nécessaires.

Le deuxième volume, qui contient, outre les traductions et les tables, les introductions et le commentaire d'ensemble, appelle des remarques parallèles. Le commentaire est abondant, étayé sur un

examen méticuleux du texte, et bien au fait des travaux les plus récents. Les difficultés de tout ordre, et notamment les problèmes historiques, particulièrement ardus pour l'un et l'autre *Péan*, sont, sinon résolus (ce serait beaucoup demander !), du moins abordés de front. Les discussions de détail sont nombreuses, et l'on ne saurait, à propos de pareils textes, s'en étonner. On souhaiterait à l'occasion plus de concision, de façon à bien distinguer l'essentiel de ce qui se révèle moins important. Du moins rien n'est esquivé. Laissant de côté les problèmes soulevés par le *Péan* II, qui, en l'état actuel de nos connaissances, relèvent malheureusement plus de l'art de deviner que de celui de former des hypothèses plausibles et fondées, nous avons été sensible au soin avec lequel ont été examinés ceux qui concernent le *Péan* VI. Ce dernier présente, comme on sait, l'exceptionnel intérêt de constituer, pour ainsi dire, le corps du litige qui opposa Pindare aux Éginètes. On se souvient que le poète, ayant, dans ce *Péan* même, composé à la gloire d'Apollon, offensé la mémoire de Néoptolème, fils d'Achille et descendant d'Éaque, le héros national d'Égine, fit, plus tard, de la VIIe *Néméenne* une palinodie pour rentrer en grâce auprès des citoyens de la grande île en chantant la victoire du jeune Sôgénès, dans cette *Ode* mystérieuse à plus d'un titre. D'où l'importance de notre poème, qui, malheureusement, soulève lui-même d'obscurs problèmes. Le plus important peut-être, celui de son unité, ou, en d'autres termes, celui du rapport avec l'ensemble de la dernière triade consacrée à l'éloge d'Égine, n'est pas vraiment élucidé. M. Radt lui consacre une partie de l'introduction à ce *Péan* (p. 88 sqq.). Sans apporter lui-même d'hypothèse originale, l'auteur fait le tour de celles qui ont été proposées, pour s'arrêter finalement à celle qui a été présentée par A. Puech et quelques autres, et qui semble, en effet, sans offrir cependant aucune certitude, actuellement la plus plausible. On ne peut raisonnablement exiger davantage. Devons-nous dire pourtant que, s'agissant de Pindare, nous demeurons un peu sur notre faim? Mais cela était sans doute difficilement évitable.

Jacqueline DUCHEMIN.

Albin Lesky, *Die Griechische Tragödie* (Kröner Taschenausgabe, Band 143). Zweite, neugestaltete und erweiterte Auflage mit vier Abbildungen. Stuttgart, Alf. Kröner, 1958 ; 1 vol. in-8°, 285 p.

A. Lesky est un des meilleurs connaisseurs de la tragédie grecque : il a publié en 1956 à Göttingen un important guide bibliographique, *Die tragische Dichtung der Hellenen.* Sa *Griechische Tragödie*, parue en 1938, méritait d'être rééditée. Il nous en offre une forme nouvelle, considérablement enrichie et mise à jour, dont la consultation sera utile à quiconque s'occupera des tragiques grecs. On y trouvera non

seulement un exposé solide des faits, une bibliographie précise et récente, mais des interprétations pertinentes et des réflexions suggestives.

Le principal enrichissement apporté par cette seconde édition est l'addition d'un chapitre d'introduction consacré au problème du tragique. Constatant que le tragique n'est pas limité à la tragédie et qu'il existe souvent dans l'épopée où « le héros rayonnant et vainqueur se dresse, dans l'éclat de ses armes et de ses exploits, devant l'arrière-fond sombre d'une mort certaine qui doit l'arracher à toutes ces joies et le précipiter dans le néant », A. Lesky analyse les éléments qui définissent le tragique. Il y trouve l'expression d'une antinomie insoluble, soit à l'intérieur du monde des dieux, soit entre l'homme et la divinité, soit dans le cœur même de l'homme. Antinomie qui doit nous concerner directement : aussi ne serions-nous pas touchés par des personnages anormaux. Il oppose à Œdipe, dont le drame nous empoigne encore, tel personnage hystérique d'Ibsen auquel nous ne saurions nous attacher, « nous qui, après l'expérience de deux guerres mondiales, sommes devant l'angoissante question de savoir si la vie ne sera pas anéantie sur notre terre ». Il n'y aurait pas de tragique non plus si le héros n'était pas pleinement conscient de l'antinomie dans laquelle il se trouve impliqué. Constatant d'autre part que de nombreuses tragédies grecques s'achèvent par un apaisement et une conciliation des contraires, l'*Orestie* par exemple, il est amené à définir trois plans sur lesquels peut se situer le tragique : il peut reposer sur une conception du monde délibérément tragique, comme celle de Kierkegaard, « pour laquelle notre monde est séparé de Dieu par une coupure infranchissable » ; il peut résulter d'un conflit délibérément tragique et insoluble ; il peut enfin résider seulement dans une situation tragique où le héros, pris dans un conflit en apparence insoluble, se voit menacé d'anéantissement, mais où l'espoir peut naître et le salut se faire jour. Une tragédie qui finit bien reste tragique, parce qu'elle contient une situation tragique, mais elle exclut une conception tragique du monde. Enfin, au cœur de toute tragédie réside une faute qui pèse lourdement sur le héros : cette faute tragique n'est pas nécessairement une faute morale. La tragédie grecque, au contraire de celle de Sénèque, n'est pas moralisante, et, si le poète tragique est, comme le veut Aristophane dans les *Grenouilles*, un éducateur de son peuple, ce n'est pas en prêchant la morale. En dernière analyse, Lesky se demande si le tragique exige ou non la croyance à un monde ordonné, et il se propose de chercher une réponse à cette question dans l'étude des tragiques : y a-t-il chez eux seulement des situations tragiques, ou y trouve-t-on aussi une vision tragique du monde et une philosophie pessimiste?

C'est dans le sens de cet approfondissement philosophique que certains chapitres ont été remaniés. Dans les trilogies des *Danaïdes*

et de l'*Orestie*, la situation tragique est résolue par l'organisation divine ; le conflit tragique des *Sept contre Thèbes* ne trouve pas d'issue, parce que les fautes s'enchaînent aux fautes. Mais la croyance à un ordre divin exclut toute conception tragique du monde chez Eschyle (p. 124). La religiosité de Sophocle, à laquelle est consacré un développement nouveau (p. 151 sq.), peu éloignée de celle d'Eschyle, ne lui permet pas non plus de désespérer de l'ordre du monde. Enfin, après l'étude d'Euripide, on peut conclure que « nulle part la tragédie grecque ne nous donne le moindre témoignage d'une vision du monde que nous pourrions qualifier de tragique, parce qu'elle ne renonce jamais à prendre en considération l'absolu, l'ordre intelligent fixé par la divinité... Quand les rapports avec le monde du divin s'estompent, le tragique perd sa valeur » (p. 222).

A côté de cet approfondissement philosophique de la notion de tragique, A. Lesky a tenu compte des découvertes papyrologiques récentes. Il admet la date de 463 pour les *Suppliantes* d'Eschyle et consacre un développement important à son drame satyrique des *Dictyoulkoi*. Il place à l'époque alexandrine le fragment d'une tragédie sur Gygès publié par E. Lobel. Le nombre des citations a été accru et les traductions utilisées ont été renouvelées. Enfin, l'illustration elle-même a été rénovée : à la tête restaurée du Latran a été substituée une belle tête de Sophocle plus ancienne conservée à la Villa Médicis.

L'important appendice bibliographique a été entièrement mis à jour. On y trouvera une importante documentation philosophique et philologique sur le problème du tragique et des indications utiles sur l'étude des trois tragiques et des problèmes généraux concernant le théâtre grec. Cette bibliographie ne prétend pas être exhaustive. Peut-être s'étonnera-t-on de l'absence de certains livres importants consacrés en français à Euripide.

Jean DEFRADAS.

J. C. Kamerbeek, *The plays of Sophocles, Commentaries.* II : *The Trachiniae.* Leiden, E. J. Brill, 1959 ; 1 vol. in-8°, 256 p.

M. Kamerbeek continue la publication de ses commentaires des drames de Sophocle. Disons tout de suite que ses *Trachiniennes* sont aussi bonnes que son *Ajax*.

Chaque volume débute par une introduction très complète. Après m'être livré à quelques vérifications de détail, j'ai étudié de très près les commentaires d'une quarantaine de vers. Voici mes remarques.

Je relève une très bonne explication de 548-549 : ὧν = ἡϐῶν et τῶν δ' est un génitif partitif où le pluriel remplace le singulier τῆς δ' (= τῆς φθινούσης ἥϐης) qu'on attendrait.

Sur 553-554 (ᾗ δ' ἔχω... λυτήριον λύπημα), M. Kamerbeek donne quatre

sens possibles et ne conclut pas. Il est simplement « incliné à accepter » un de ces sens — dont il a montré la faiblesse — si un autre, difficile aussi, doit être rejeté. Peut-être fallait-il chercher une cinquième solution, qui est la suivante : ἔχω λύπημα = je détiens une souffrance, et λυτήριον est un de ces attributs sur lesquels se porte l'essentiel du sens ; mot à mot, « comment je détiens une souffrance qui soit de telle sorte qu'elle libère », ou « une souffrance d'entre celles qui libèrent » — et non pas une souffrance qui mette en colère (ὀργαίνειν, 552). Nous pouvons traduire : « mais comment ma souffrance, à moi, me libère, voilà ce que je vous expliquerai. Je possède depuis longtemps... »

Très bonne observation sur ποτέ (555). Mais M. Kamerbeek est un peu trop anti-Mazon, si j'ose dire, dans sa chicane au sujet de la traduction « le vieux Centaure », qui ne veut pas dire que Nessos ait été vieux au moment où il faisait son présent. Peut-être aurions-nous aimé une explication pour la traduction de θηρός par du (ou d'un) « Centaure ». Je rappelle simplement qu'elle est comme imposée par le souvenir du φήρ éolien chez Homère. Reconnaissons que pour λέβητι la traduction par « urne » est meilleure et plus proche du sens ordinaire du mot. Les remarques sur ἐρέσσων (561) et sur στόλον (562) montrent que M. Kamerbeek a le souci de ne rien laisser dans l'ombre. De multiples exemples bien choisis corroborent les sens proposés. L'auteur a raison de faire remarquer l'ancienneté de la forme πλεύμων (567), mais, à propos de διερρίζησεν, il aurait dû noter que c'est un hapax. Préférable à celle de Tournier est l'interprétation de τοσόνδ' (570). Mais une remarque grammaticale sur l'aoriste ἔπεμψ' (571), significativement presque égal à un futur antérieur, eût été utile. 572-574 appelait une explication ; celle que nous avons ici est à la fois abondante et précise, donc convaincante. Pour l'ὥστε μή (576), M. Kamerbeek aurait, semble-t-il, pu évoquer les cas, d'ailleurs bien connus, de confusion de la consécution objective et de la consécution subjective. Sur προσβαλοῦσ' (580), l'on peut penser à l'idée d' « appliquer » les prescriptions à la tunique, mais l'auteur explique bien l'aoriste du participe. Notons une fine et juste analyse de ce qu'exprime Déjanire aux vers 582-583. Elle nous permet d'affirmer que le commentateur, qui cite Colette, prouve l'étendue de sa culture et montre que sa science ne nuit pas à son goût, fait assez rare. J'aime moins, je l'avoue, la traduction proposée pour 584. En revanche, l'auteur a raison de construire τι avec πράσσειν μάταιον.

Ces remarques de détail permettent de conclure que M. Kamerbeek manifeste dans ce nouveau livre sa profonde connaissance de la langue et de la civilisation grecques, un goût littéraire parfait, un souci de précision d'une extrême rigueur et la volonté de ne rien laisser dans l'obscurité. Qu'un immense progrès ait été accompli depuis Tournier est certain. On a l'impression d'une étude définitive. Il est impossible de

faire un travail sérieux à propos de Sophocle sans utiliser les commentaires de M. Kamerbeek.

Louis MOULINIER.

Platon, *Phèdre ou De la Beauté des âmes.* Traduction intégrale et nouvelle avec notes, suivie du traité de Plotin, *Sur le Beau*, par **Mario Meunier,** nouv. éd. revue et corrigée. Paris, A. Michel, 1960 ; 1 vol. in-12, 224 p.

Il faut savoir gré à M. Mario Meunier d'avoir mis à la portée du grand public, dans des traductions élégantes, quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Cette réédition est celle d'un ouvrage paru en 1922. La traduction a été soigneusement amendée d'une édition à l'autre, mais les corrections sont plus heureuses, semble-t-il, pour le *Phèdre* que pour le traité de Plotin (I, 6) traduit en appendice : ainsi, au § 9, la correction « Tout ce qui est beau dans les idées... » introduit un contresens qui n'était pas dans la première édition (« Tout ce qui est beau est beau par l'idée... »). Le commentaire est un peu vieilli, même si l'on tient compte de la date de la première édition : est-ce bien à Victor Cousin qu'il fallait demander la meilleure définition de la dialectique platonicienne (p. 148, n. 2) et à Barthélemy Saint-Hilaire la traduction la plus fidèle d'un passage de Plotin (p. 216, n. 1)? On n'en appréciera pas moins les qualités littéraires de la traduction du *Phèdre* et l'exceptionnelle limpidité de la traduction du traité de Plotin.

Pierre AUBENQUE.

C. Joachim Classen, *Sprachliche Deutung als Triebkraft platonischen und sokratischen Philosophierens* (Coll. « Zetemata », fasc. 22). Munich, C. H. Beck, 1959 ; 1 vol. in-8°, xii + 187 p.

Cet ouvrage peut être situé à la suite des travaux consacrés depuis une vingtaine d'années, en France notamment, à l'étymologie, à la métaphore, à la fabulation, au paradigme, à l'analogie et à l'imagination dans la pensée platonicienne. Avec cette restriction, toutefois, que M. Classen, qui est philologue, s'intéresse surtout à la vie des mots et s'attache à l'expression verbale de la pensée platonicienne plus, peut-être, qu'à cette pensée même.

L'ouvrage s'inspire de l'idée que les *Dialogues* révèlent leur auteur moins dans leur contenu doctrinal (confié à des personnages dont il n'est pas nécessairement solidaire) que dans leur expression verbale « qui peut davantage être considérée comme sa propriété ». Cette propriété est, sinon inventoriée, du moins reconnue sur quelques exemples choisis, dans une première partie (chap. 1-6), à l'occasion d'expressions et de termes pris dans les « dialogues tardifs », avec inclusion de la *République* et du *Phèdre*. Les chapitres 7-11 essaient de

montrer, à partir des dialogues de jeunesse, dits socratiques, que déjà le Socrate historique avait développé de tels procédés linguistiques et que Platon, sur ce point, est tributaire de son maître.

Dans la conclusion, l'auteur formule « la tâche de ne pas seulement examiner les résultats des penseurs antiques et les méthodes qu'ils mettent en œuvre, mais également les moyens par lesquels ils expriment ces résultats ». On ne saurait que sympathiser avec ce programme. Faut-il parler pour autant de « l'influence qu'exerce cette compréhension du langage sur la philosophie de Platon »? Il ne semble pas que les analyses du livre autorisent cette conclusion qui, d'ailleurs, se rapproche des positions heideggeriennes, pourtant critiquées à la page 95.

On restera sceptique aussi sur le rôle attribué à Socrate. La principale source, ici, est constituée par les *Dialogues* de Platon ; le chapitre terminal, à la recherche « d'autres sources », ne peut alléguer que les plaisanteries des *Nuées* (mais les vers 658 sqq. visent notoirement Protagoras) et quelques discussions des *Mémorables* (mais dont la banalité ne permet guère de conclure à une « compréhension du langage » par où Socrate aurait pu influencer Platon). On s'étonne, à cet égard, que le texte d'Épictète (I, xvii, 12), pourtant capital pour la thèse à démontrer, ne soit allégué qu'au sujet d'Antisthène ; il était intéressant, en particulier, de se demander quel était le passage xénophontique visé par Épictète (*Mém.*, IV, vi, 1, parfois mis en avant, ne parle pas, précisément, des ὀνόματα).

Quoi qu'il en soit, on félicitera l'auteur d'avoir posé à nouveau le problème des procédés verbaux chez Platon et d'avoir contribué, par ses analyses de détail, à éclairer les nuances de plusieurs textes.

Victor GOLDSCHMIDT.

Paul Vicaire, *Platon critique littéraire* (Études et commentaires, XXXIV). Paris, Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, viii + 448 p., 3 index. 36 N F.

L'auteur, qui considère avec raison que la littérature « est un objet important pour la réflexion platonicienne », étudie d'abord Platon juge de la poésie et des poètes de la Grèce. Il montre à ce propos la diversité des jugements portés par Platon en cette matière et insiste sur le fait que seule la tragédie est restée l'objet d'une défiance systématique du philosophe. A la fin de sa vie, dans les *Lois*, Platon fait des concessions, mais il fixe encore « les règles strictes » que les poètes devront respecter. M. Vicaire étudie ensuite Platon juge de la prose et des prosateurs. Il rappelle sa sévérité pour la rhétorique de son temps, qui était pour lui « une province de la sophistique » et qu'il estimait dangereuse parce qu'elle constituait à ses yeux une « psychagogie empirique ». Platon, cependant, envisageait une réforme de la rhétorique

et il en est arrivé à dessiner « les grands traits d'une rhétorique tendant à se confondre avec la dialectique ». Une troisième partie est consacrée aux principes sur lesquels se fondait Platon critique littéraire et aux procédés qu'il a employés. La conclusion de M. Vicaire est que Platon, condamnant ce qu'il jugeait condamnable, a voulu améliorer ce qui ne lui paraissait pas irrémédiablement mauvais et qu'il a conçu, en fin de compte, une littérature et une critique littéraire « s'élevant de plus en plus vers la philosophie » et « s'éclairant davantage au jour de la Vérité ».

M. Vicaire a bien vu et bien dit que Platon subordonnait l'esthétique à l'éthique. Peut-être conviendrait-il de préciser encore et d'ajouter que derrière le réformateur moral il y avait aussi et surtout un réformateur politique soucieux de bâtir la cité parfaite. De même, il y aurait lieu, semble-t-il, de se demander si l'hostilité que Platon témoigne au rhéteur ne vient pas, en grande partie, de ce qu'il voit dans ce dernier le concurrent direct et le rival le plus redoutable du seul vrai politique, à savoir le philosophe.

Cette remarque n'ôte rien de son mérite à l'auteur. Il ressort nettement de son livre que si Platon est parfois sévère pour la poésie et pour la rhétorique, c'est que, tout en se le reprochant sans doute, il cédait bien souvent à leur charme. On saura gré à M. Vicaire d'avoir complètement dissipé certains préjugés ; d'avoir prouvé à l'aide des textes que l'attitude de Platon à l'égard de la littérature en général était plus nuancée qu'on ne le croit communément et, en particulier, qu'en dépit de telle condamnation célèbre, il n'était pas l'anti-Poète, comme quelques-uns ont pu se l'imaginer par une simplification abusive. Il y a des chances pour que le Platon dépeint par M. Vicaire soit le vrai Platon, μουσικός, « poète en même temps que philosophe, docile à la puissance impérieuse du Beau qui est aussi le Bien, et amené par sa « vocation » à tenter une synthèse entre le rationalisme et les penchants mystiques ».

Il y avait là un beau sujet qui demandait pour être convenablement traité autant de finesse que d'érudition. M. Vicaire y a réussi parce qu'il possède ces deux qualités.

Jean LUCCIONI.

Jean Brun, *Platon et l'Académie* (Coll. « Que sais-je? »). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Après *Le stoïcisme* et *L'épicurisme*, M. J. Brun nous offre ici une rapide présentation du platonisme : du platonisme de Platon plus que de l'Académie, car celle-ci, l'ancienne comme la nouvelle, se voit reléguée, en quelques pages, au *début* du livre, ce qui pourrait fâcheusement laisser croire qu'il est vain de vouloir rechercher une filiation

entre la pensée de Platon et celle de ses successeurs à l'Académie. L'œuvre de Platon se trouve ensuite présentée selon un plan plus philosophique que chronologique : on part, certes, de la mort de Socrate, mais pour s'élever tout de suite à l'idée d'une *Mesure* transcendante, dont Platon s'attachera toute sa vie à restaurer le sens. Ce dessein nous conduit tout naturellement, à travers la recherche de l'essence dans les dialogues socratiques, jusqu'à la théorie des Idées et de la dialectique : celle-ci a pour fonction de surmonter la *séparation*, non seulement du sensible et des Idées, mais des Idées entre elles ; cette tâche, il est vrai, est trop haute pour le *logos* humain, qui, à mi-chemin de la rhétorique et de l'indicible, *parle* certes du Bien, mais sans pouvoir l'atteindre tout à fait. Exprimer l'indicible ou du moins susciter une « anabase » vers l'au delà du discours, telle sera la fonction des mythes, auxquels est consacré le dernier chapitre de cette présentation systématique. Après quoi un rapide exposé de l'éthique et de la politique semble venir un peu comme en appendice. Une conclusion sur « Platon et le monde d'aujourd'hui » retient du platonisme l'idée d'une subordination de la *praxis* au *logos*, subordination qui risque pourtant de faire de la première l'ombre trop pâle d'un *logos* trop étranger au temps. — On s'en voudrait de faire grief à ce petit livre de tout ce qu'il ne dit pas ou même de la façon nécessairement allusive dont il dit ce qu'il a choisi de dire. On sent néanmoins que l'auteur a éprouvé quelque gêne à faire entrer dans ce cadre étroit des vues originales sur le platonisme, dont on souhaite qu'il puisse les développer ailleurs.

Pierre AUBENQUE.

Démosthène, *Plaidoyers civils.* Tome III (Discours XLIX-LVI). Texte établi et traduit par **Louis Gernet** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1959 ; 1 vol. in-8°, 153 p., dont 111 p. doubles.

Le volume comprend quatre discours qui furent prononcés, et probablement aussi composés, par Apollodore, fils de Pasion : *Contre Timothée*, *Contre Polyclès*, *Contre Callippos*, *Contre Nicostratos*, le discours *Sur la couronne triérarchique*, que M. Gernet, après Blass, incline fortement à restituer à Démosthène, qui pourrait même être le plaideur, le *Contre Conon*, dont l'authenticité est généralement admise, le *Contre Calliclès*, amusant et sur lequel il est plus difficile de se prononcer, le *Contre Dionysodoros*, écrit en vue d'un procès qui « à supposer qu'il ait pu être plaidé, a dû l'être dans les derniers jours de la démocratie athénienne », datation qui paraît exclure l'attribution à Démosthène.

L'établissement du texte appelle peu de remarques : *C. Conon*, 1, τὴν δίκην [τῆς] αἰκείας ταυτηνί. L'athétèse de l'article ne s'impose pas ;

cf., *Ibid.*, ταῖς τῆς ὕβρεως γραφαῖς, et *C. Nicostratos*, 17, τὴν τῆς ψευδοκλητείας γραφήν. — *C. Conon*, 35, l'excellente correction σέ γ'ἡμεῖς pour δέ γ' ἡμεῖς proposée dans l'apparat aurait mérité d'être introduite dans le texte. — *C. Conon*, 40, la lecture κατὰ δὲ δὴ παίδων ὧν μὴ νομίζετε μηδ' ἂν μελλήσας (scil. ὀμνύναι) paraît indéfendable, comme impliquant valeur objective de la relative avec μή (trad. : « chose contraire à nos (*sic*) usages »). L'apparat ne mentionne cependant ni la conjecture de Schäfer, ὧν μὴ νομίζεται (*sic*) μηδὲν μηδ' ἂν μελλήσας, qui combine les leçons de A (μηδ' ἂν) et de SFQD (μηδὲν), ni la transposition admise par Dindorf de ὧν μὴ νομίζετε dans le membre de phrase précédent (où il devient du même coup inutile d'ajouter ἑκὼν devant εὔορκον).

La traduction est de qualité égale à celle des volumes précédents. Très juste de ton et rendant bien l'allure d'une argumentation, elle constitue déjà par elle-même un remarquable instrument de travail. Voici quelques observations :

C. Polyclès, 4, ἑβδόμῃ... φθίνοντος μεταγειτνιῶνος μηνός « le septième jour de la dernière décade du mois Métageitnion ». Le lecteur ne peut entendre que « le 27 Métageitnion ». Il faudrait : « le 24 Métageitnion ». (Sur le mode le plus probable de comput régressif pour la dernière partie des mois de vingt-neuf jours, cf. Pritchett, *Class. Phil.*, LIV, p. 152-153.) — *C. Callippos*, 31, « je vais vous lire le témoignage ». Il faudrait au moins : « vous faire donner lecture ». — *C. Callippos*, 32, εἰδὼς ὅτι οὐκ ἔστιν παρ' ἡμῖν τὸ ἀργύριον. La suite des idées demande : « il savait bien *pourtant*... ». — *C. Nicostratos*, 11, il faudrait : « ce que tu m'auras [et non : as] prêté ». — *C. Nicostratos*, 25, οὐκ ἂν ἔφασαν τῇ ἀρχῇ παραδοῦναι « ils refusèrent de livrer les esclaves aux magistrats ». Plus exactement : « ils déclarèrent qu'ils ne sauraient livrer... ». — *C. Conon*, 17, Οἱ μὲν γὰρ νόμοι... καὶ τὰς ἀναγκαίας προφάσεις, ὅπως μὴ μείζους γίγνωνται, προείδοντο « les lois ont prévu, pour en arrêter les effets, l'excuse même de force majeure ». J'entends, compte tenu des exemples fournis par l'orateur, et en admettant une prolepse : « les lois ont pourvu même aux moyens d'empêcher que les gestes justifiés par la nécessité de se défendre n'entraînent un plus grand mal ». — *C. Conon*, 36, ὅσα γὰρ μὴ δι' αὑτῶν « sauf les témoignages qu'ils se donnent à eux-mêmes ». Plutôt : « entre eux ».

La contribution des notices et des notes à l'exégèse des divers discours est importante. L'affaire qui reste la plus obscure me paraît être celle de la couronne triérarchique. On voit mal le rapport entre la première couronne décernée au plaideur et celle qui est l'objet du litige. C'est en tout cas pour celle-ci que la condition d'avoir été le premier triérarque prêt à prendre la mer est le plus sûrement indiquée (§§ 1, 6 et 18). Pour celle-là, la lecture ⟨πρῶτος⟩ περιώρμισα, au § 4, est inspirée de la *Notice* de Libanios et pourrait ne refléter que son interprétation propre. Quant à l'objection faite au plaideur que « pour

avoir droit à la couronne, une trière doit avoir son équipage à elle » (§ 17, cf. n. 1), elle revient à dire qu'il aurait procédé aux essais de son navire avec un équipage de fortune : en ce sens, il n'aurait pas été prêt avant ses compétiteurs.

Il y a quelques fautes d'impression : p. 17, n. 1. Lire *C. Onét.* II. — P. 19, l. 8, διαιτητὴν. Lire διαιτητὴς. — P. 53, l. 26, *chargeait.* Lire *chargeant.* — P. 95, l. 7, *maison.* Lire *moisson.* — P. 114, l. 22-23, *aimeraït souffrir.* Lire *aimerait mieux souffrir.*

J. BRUNEL.

MENANDER, *Dyscolos*, critical edition by **Jean Bingen.** (Textus minores, vol. XXVI), Leiden, E. J. Brill 1960 ; 1 vol. in-12, XVI + 52 p.

Depuis la parution, en mars 1959, de l'*editio princeps*, due à Victor Martin, du *Dyscolos* de Ménandre conservé par le papyrus Bodmer IV, plusieurs éditions nouvelles ont paru en Italie, en Allemagne et en Hollande. Celle de Jean Bingen, professeur à l'Université de Bruxelles, est, comme la plupart des autres, purement critique, sans commentaire. L'Introduction est courte et fort élémentaire. Les quatre pages de bibliographie (avec les *Addenda* de la page XVI) donnent une idée de l'abondance des publications déjà consacrées au *Dyscolos*, mais cette bibliographie n'est déjà plus à jour : voir celle de J. T. Mc Donough, dans *The Classical World*, livraison de juin 1960.

Les corrections ou suppléments proposés par J. Bingen n'emportent pas toujours l'adhésion. V. 43-44, je comprends mal les restitutions en début de vers [τότ' ο]ὐ et [ἔρωτ'], et je préfère celles de V. Martin : [φίλο]υ et [αὐτῆς]. Vers 141-142, ['Ελεηλάτ]εις et [Οὐδὲ ἓν] ne sont guère satisfaisants. V. 223, que peut bien signifier ὡς προκειμένην? V. 387, la forme δεδιξαμένη a de quoi surprendre. V. 598, le complément εἴ[σω σχοινίον] ne peut se soutenir. V. 817, ⟨μέριζε δὴ⟩ ne me paraît guère convenir, non plus que, au vers 838, [ὠθεῖς με].

En ce qui concerne les éditions de cette comédie, la France paraît actuellement bien en retard sur les autres pays où la philologie classique est en honneur, mais je puis annoncer que Jean Martin, professeur à l'Université de Grenoble, vient d'achever la préparation d'une édition pourvue d'un riche commentaire, qui est actuellement en cours d'impression.

R. FLACELIÈRE.

PLUTARCHUS, *Vitae parallelae.* Vol. I, fasc. 2. Édition **Cl. Lindskog** et **K. Ziegler,** revue par **K. Ziegler.** Leipzig, B. G. Teubner, 1959 ; 1 vol. in-8°, VIII + 374 p.

K. Ziegler a longuement travaillé avec Cl. Lindskog à l'établissement

de la seconde édition des *Vies parallèles* chez Teubner (après celle de Sintenis), édition qui a paru de 1914 à 1939, d'une guerre à l'autre et qui fait autorité. Mais elle est devenue introuvable par suite des destructions de la seconde guerre mondiale. Cette réédition est assurée par K. Ziegler seul. Le premier fascicule a vu le jour en 1957, et voici que le second suit, à deux ans d'intervalle. Il comprend quatre couples de *Vies* : Périclès et Fabius Maximus, Nicias et Crassus, Gaius Marcius (Coriolan) et Alcibiade, Démosthène et Cicéron.

Comme pour le premier fascicule, K. Ziegler a collationné de nouveaux manuscrits, notamment le *codex* N de Madrid, mais il s'abstient d'attribuer une nette prééminence, comme le faisait Cl. Lindskog, à tel ou tel de ces manuscrits. Il déclare avec sagesse dans sa courte Préface que « la restitution du texte authentique des auteurs anciens doit se faire beaucoup plus à partir d'un examen attentif du fond et de la forme qu'en se fondant sur l'autorité, souvent chancelante, des *stemmata* ». Il avoue même pratiquer une méthode « éclectique » qui donne la préférence, selon les cas, à telle ou telle famille de manuscrits suivant la valeur des leçons considérées chaque fois en elles-mêmes. Mon expérience, moins longue que celle de K. Ziegler, d'éditeur de Plutarque, m'engage à lui donner entièrement raison sur ce point.

Les *testimonia* de cette nouvelle édition sont un peu plus riches encore que ceux de la précédente. Cependant, la bibliographie de langue allemande a été seule exploitée à fond. Ainsi, en *Périclès* 9, 2, l. 9, J. Carcopino, *L'ostracisme athénien*, 2e édition, p. 137, donnait de bonnes raisons pour garder tel quel le texte des manuscrits Δαμωνίδου. K. Ziegler a cependant introduit l'addition inutile ⟨Δάμωνος τοῦ⟩ Δαμωνίδου.

A propos de *Nicias* 13, 10-11, et d'*Alcibiade* 18, 5 (indications contradictoires sur la date des *Adonies*), on consultera A. Piganiol, *R. É. G.*, 50 (1937), p. 1-8, et J. Hatzfeld, *ibid.*, p. 293-303, et *Alcibiade*, p. 158, note 2.

On ne sera certes pas toujours d'accord sur les partis qu'a pris K. Ziegler en établissant son texte. Par exemple, *Périclès* 1, 2, l. 5-6, il faut écrire, je crois, avec Reiske, κατὰ πάθος τῆς πληγῆς, — *Pér.* 4, 6, l. 9, ὅλοις des manuscrits me semble préférable à ἄλλοις, — *Pér.* 7, 6, l. 4, l'addition ⟨μὴ⟩ fait, à mon avis, contresens, — *Pér.* 7, 7, l. 6, ἑταίρους des manuscrits me paraît meilleur que la correction ἑτέρους.

Il n'en reste pas moins que K. Ziegler nous offre un excellent instrument de travail, dont tous les lecteurs des *Vies* lui seront reconnaissants. Seul, peut-être, le moine byzantin Maxime Planude a consacré autant de soins que lui au texte de Plutarque.

R. FLACELIÈRE.

Porfirio, *Lettera ad Anebo*, a cura di **A. R. Sodano.** Naples, L'Arte tipografica, 1958 ; 1 vol. in-8°, LIII + 77 p. Lire 2.000.

Préparant une édition critique du *De mysteriis* de Jamblique, M. Sodano livre au public comme les prémices de son grand travail avec la *Lettre à Anébon* de Porphyre, à laquelle, on le sait, le *De mysteriis* constitue une réponse. Disons tout de suite que cette recherche préparatoire se présente à elle seule comme une réussite qui mérite tous les compliments.

M. Sodano commence par une introduction substantielle, consacrée d'abord aux questions de chronologie. Une nette antithèse sépare la *Lettre à Anébon* de la *Philosophie des oracles* : celle-ci suppose une adhésion sans faille à la piété qu'elle décrit, et se borne à énoncer des affirmations ; celle-là, au contraire, est empreinte de scepticisme, et de forme interrogative. Bref, la *Lettre* pose à la *Philosophie des oracles* une série d'apories qui font penser à une véritable autocritique. Le rapport chronologique des deux écrits n'est donc pas douteux. Quant à préciser la date de la *Lettre*, M. Sodano la tient pour plus ancienne que ne le croyait Bidez ; elle remonterait au séjour romain de Porphyre (entre 263 et 268), tant la méthode des ἀπορήματα y porte, pourrait-on dire, la marque encore chaude de l'enseignement de Plotin ; M. Sodano établit cette parenté par une comparaison précise entre certains passages de la *Lettre* et certains textes des *Ennéades* ou de la *Vita Plotini* ; c'est l'enseignement de Plotin qui, par ses incessantes remises en question, a obligé Porphyre à revenir sans complaisance sur la *Philosophie des oracles*. Le *De regressu*, lui, est postérieur à la *Lettre* et daterait du séjour de Porphyre en Sicile : rétabli dans sa santé physique et mentale, celui-ci y entreprend, toujours à la lumière des leçons de Plotin (qui, bien qu'absent, ne cesse de dominer sa pensée), de répondre aux apories posées dans la *Lettre*. Ensuite seulement viendra le *De abstinentia*.

On sait que la *Lettre à Anébon* est perdue depuis le Moyen Age. M. Sodano achève son introduction par un examen critique des diverses sources qui en permettent la restitution. C'est essentiellement le *De mysteriis* de Jamblique, qui, étant une réponse à la *Lettre*, la cite abondamment, en sorte que l'on a pu extraire ces citations et les mettre bout à bout. Mais il y a aussi des sources complémentaires, dont M. Sodano discute chaque fois la provenance et la valeur : la *Praep. euang.* d'Eusèbe, la *Cité de Dieu* (X, 11) d'Augustin, le *Contra Iulianum* de Cyrille, la *Graec. affect. cur.* de Théodoret (qui dépend entièrement d'Eusèbe), enfin le *Memorialis libellus* de Ioseppus.

Ces diverses sources permettent de constituer un texte approximatif de la *Lettre à Anébon*. On le consultait jusqu'ici dans l'édition *princeps* de Gale (1678), reproduite par Parthey (1857) et par Faggin (1954),

qui mérite notamment le reproche, déjà formulé par Bidez, d'avoir fort mal utilisé le résumé donné par Augustin, *De ciu. dei* X, 11. C'est dire que l'ouvrage de M. Sodano apporte la première édition vraiment critique, qu'il accompagne d'une traduction italienne et d'une copieuse annotation. Deux appendices complètent ce travail. Dans le premier, intitulé *Divination et théurgie*, M. Sodano considère la *Lettre à Anébon* comme un document relatif à la diffusion de la théurgie dans les cercles néo-platoniciens de Rome ; il conteste la théorie de Bouché-Leclercq sur la distinction entre la divination ordinaire et la théurgie conçue comme une « divination extorquée et violente ». Le deuxième appendice examine comment *Les écrits hermétiques et la Lettre à Anébon* se ressemblent quant à la théorie des trois principes : νοῦς-Dieu, νοῦς-démiurge, ὕλη.

Jean PÉPIN.

H. Dörrie, *Porphyrios' « Symmikta Zetemata ». Ihre Stellung in System und Geschichte des Neuplatonismus nebst einem Kommentar zu den Fragmenten* (coll. « Zetemata », fasc. 20). Munich, C. H. Beck, 1959 ; 1 vol. in-8°, xiii + 236 p. DM. 22,50.

Les travaux classiques de J.-H. Waszink (éd. commentée du *De anima* de Tertullien, Amsterdam, 1947) et d'A.-J. Festugière (*La révélation d'Hermès Trismégiste*, III : *Les doctrines de l'âme*, Paris, 1953) ont attiré l'attention sur un genre littéraire d'une importance considérable à l'époque impériale, celui des traités de l'âme. On sait que Porphyre a pour sa part contribué abondamment à cette sorte de littérature, par des traités tels que Περὶ ψυχῆς πρὸς Βόηθον (fragments conservés par Eusèbe), Περὶ τῶν τῆς ψυχῆς δυνάμεων (fragments conservés par Stobée), Περὶ αἰσθήσεως, Πρὸς Γαῦρον περὶ τοῦ πῶς ἐμψυχοῦται τὰ ἔμβρυα (transmis sous le nom de Galien, et traduit par Festugière, *op. cit.*), etc., sans parler du *De regressu animae*. Mais ni Waszink, ni Festugière, ni même R. Beutler (dans son excellent article *Porphyrios* de la *R. E.*, XXII, 1, 1953, col. 301) n'avaient accordé une grande place au recueil porphyrien intitulé Σύμμικτα ζητήματα. C'est le mérite de M. H. Dörrie d'avoir magistralement comblé cette lacune par un travail qu'une coïncidence facétieuse a fait précisément paraître dans la collection munichoise « Zetemata ».

Que Porphyre soit l'auteur d'un écrit de ce titre, le fait est attesté par Proclus, Némésius, Priscien, Suidas, et aussi dans les scholies de Basile, éditées par Pasquali dans les *Nachrichten der Ges. der Wiss. zu Göttingen* de 1910 ; Proclus, *In Rempubl.*, parle aussi, pour désigner le même ouvrage, de Σύμμικτα προβλήματα. Il est à croire que cette œuvre avait un caractère beaucoup plus cursif et systématique que son titre ne pourrait le faire supposer. Néanmoins, comme on ne peut aujourd'hui

espérer, dans la meilleure hypothèse, en retrouver que des *membra disiecta*, ce n'est pas l'ordre présumé de la composition que suit M. Dörrie dans son travail de restitution, mais un ordre de certitude : il part des fragments les plus sûrement identifiés, pour en arriver ensuite à ceux qui font intervenir plus ou moins de conjecture, quitte à proposer chemin faisant son idée sur la succession logique adoptée par Porphyre.

C'est ainsi que M. Dörrie commence par le ζήτημα *sur l'union de l'âme et du corps*. La situation est ici spécialement favorable. Car deux textes en partie parallèles citent comme une de leurs sources l'ouvrage de Porphyre : ce sont le chapitre 3 du *De natura hominis* de Némésius (éd. Matthaei), et les *Solutiones in Chosroen* de Priscien (en trad. latine, éd. Bywater, *in C. G. A.*, suppl. I, 2). C'est ce qui a permis à von Arnim (*Rhein. Museum*, 42, 1887) de montrer que ces deux auteurs avaient largement utilisé les Σ. ζ. A l'argumentation de son devancier, M. Dörrie ajoute deux nouveaux indices : 1° Le chapitre 3 de Némésius fait apparaître plusieurs ressemblances textuelles avec les Ἀφορμαί de Porphyre ; or, il est dans la manière de Porphyre de reprendre en les développant des formules qui lui avaient servi, dans les Ἀφορμαί, à exprimer sa doctrine sous une forme plus concentrée ; plus exactement, en rédigeant ce ζήτημα, il avait sous les yeux l'*Enn.* IV, 3, 27, dont la composition se situe à l'époque où il était présent à l'école de Plotin (la *Vita Plotini* 13 rappelle d'ailleurs que la question de l'union de l'âme et du corps avait fait entre Porphyre et Plotin l'objet d'une discussion de trois jours, où Porphyre n'en finissait pas de poser des apories stimulantes) ; il est donc normal que Porphyre ait repris dans ce ζήτημα les formules de Plotin et les siennes propres. — 2° Chez Priscien comme chez Némésius, la notion d' « âme » est mise en relation avec celle de νοητόν ; or, Porphyre est le seul à avoir, dans son commentaire de Plotin, orienté la doctrine de l'âme dans cette direction. — M. Dörrie tient donc pour certain que ces pages en partie parallèles de Némésius et de Priscien appartiennent quasi textuellement à Porphyre ; à Porphyre exprimant ses idées propres et non pas, comme Arnim (déjà combattu sur ce point par Zeller) l'avait cru sur la foi d'un mot de Némésius, à Porphyre rapportant l'enseignement d'Ammonius Saccas.

Quant à savoir comment Némésius a été amené à utiliser dans son propre traité d'anthropologie théologique ces doctrines de Porphyre, adversaire notoire du christianisme, la question n'offre pas de difficulté. En effet, si le chapitre 3 du *De natura hominis* s'intéresse au problème de l'union de deux natures opposées, l'une transcendante, l'autre terrestre, c'est afin d'établir la possibilité de l'union de la nature divine et de la nature humaine dans la personne du Christ ; Némésius trouvait précisément dans la théorie porphyrienne de l'ἕνωσις de l'âme et du corps le moyen de confondre la christologie des eunomiens. M. Dörrie aurait pu produire d'autres exemples du même procédé.

C'est ainsi qu'Augustin, *Epist.* 137 (*ad Volus.*), 11, se propose de montrer, contre les adversaires païens de l'Incarnation, que l'union des deux natures dans le Christ n'est pas plus incroyable que celle de l'âme et du corps dans l'homme. La ressemblance des deux problématiques est d'autant plus frappante qu'Augustin, voulant s'appuyer sur une doctrine de l'union âme-corps qui soit admise par son interlocuteur païen, choisit précisément, sans le nommer, celle de Porphyre telle que la rapportent Némésius et Priscien ; la comparaison de l'*Epist.* 137, 11, avec les textes de ces deux auteurs que M. Dörrie publie dans ses pages 45 sq., ne laisse aucun doute à ce sujet. Ce passage d'Augustin pourraît apparaître ainsi comme un nouveau témoignage des Σ. ζ. ; Augustin revient d'ailleurs sur les mêmes idées en *De ciu. dei* X, 29, dans un contexte nommément porphyrien (cf. E. Fortin, *Saint Augustin et la doctrine néoplatonicienne de l'âme* (*Epist.* 137, 11), dans *Augustinus magister*, Actes du Congrès international augustinien, Paris, 1954, III, p. 371-380 ; repris dans *Christianisme et culture philosophique au Ve siècle*, Paris, 1959, p. 111 sq.). Ajoutons que le propos de faire servir à la théologie de l'Incarnation les doctrines philosophiques de l'union de l'âme et du corps a été repris en Occident par Eucher, Claudianus Mamertus, Cassiodore, le *Symbolum Athanasianum*, etc.

En ce qui concerne son contenu, ce ζήτημα sur l'union de l'âme et du corps se présente surtout comme une prise de position relativement à la doctrine stoïcienne de la κρᾶσις, selon laquelle une nouvelle unité résulte du mélange. On sait que cette κρᾶσις δι' ὅλων était pour les stoïciens une idée centrale, d'où découlait leur théorie de l'âme et de la providence ; contre Aristote, *De an.* II, 7, 418 *b* 16, ils tenaient qu'un corps peut pénétrer totalement un autre corps : σῶμα διὰ σώματος χωρεῖ (Chrysippe) ; c'est sur ce modèle qu'ils concevaient l'union du corps et de l'âme corporelle. Porphyre nie qu'aucune des trois modalités de ce mélange (*adplicatio*, *permixtio*, *concretio*, dit Priscien) puisse s'appliquer à l'union de l'âme et du corps, et fait de l'âme une essence incorporelle. M. Dörrie reproduit tous les textes de Némésius et de Priscien qui reflètent le ζήτημα porphyrien, et les accompagne d'un précieux commentaire. Il rencontre (p. 41) chez Némésïus-Porphyre l'aporie classique : qu'est-ce que l'homme? Le corps, l'âme, le νοῦς, ou autre chose? Il en cite quelques exemples, auxquels il aurait pu ajouter Varron, *De philos.*, *apud* Augustin, *De ciu. dei* XIX, 3 ; Plotin, *Enn.* I, 1, 5 ; Augustin, *De beata uita* 7 ; *De mor.* I, 4, 6 ; *C. Acad.* III, 12, 27 ; *De ciu. dei* VIII, 8.

Un autre ζήτημα de Porphyre traitait *des parties de l'âme.* Le témoin essentiel en est Proclus, *In Rempubl.*, éd. Kroll, I, p. 234, 1 sq. ; selon ce texte, Porphyre a rapporté, dans ses Σύμμικτα προβλήματα, une discussion entre son maître Longin et le stoïcien Médios περὶ τῶν μορίων τῆς ψυχῆς.

Le chapitre 2 de Némésius est d'un maniement plus difficile ; bien que lié étroitement au chapitre 3, il relève d'une autre inspiration ; il livre surtout un matériel médio-platonicien, légèrement retouché à la suite de la lecture de Porphyre. Némésius y passe en revue les erreurs sur l'âme ; il polémique successivement contre les tenants (surtout stoïciens) de sa corporéité et contre les défenseurs (surtout péripatéticiens) de sa non-substantialité ; aux premiers, il remontrera que l'âme est ἀσώματος ; aux seconds, qu'elle est οὐσιώδης. C'est pour lui l'occasion d'une longue doxographie, dont M. Dörrie souligne qu'elle ressemble beaucoup à celles que l'on trouve chez Aétius, dans le livre I des *Tusculanes*, chez Tertullien, *De an.* 5, chez Plotin, *Enn.* IV, 7, 2-8[5], chez Macrobe, *In Somn. Scip.* I, 14, 19, chez Théodoret, *Curat.* V, 18 ; il aurait pu citer encore Hermias, *Irris.* 2 ; *Cohort. ad gent.* 7, 8 CD ; Ambroise, *Epist.* 34, 1 ; *De Noe* 25, 92 ; *De Isaac* 2, 4. Quant à la mention de Critias comme ayant fait du sang la substance de l'âme, il est imprudent de dire (p. 117) qu'elle ne se rencontre, en dehors de Némésius, que chez Théodoret ; car elle se trouve encore chez Tertullien, *De an.* 5 ; Macrobe, *In Somn. Scip.* I, 14, 20 ; Ambroise, *De Noe*, 25, 92 ; Philopon, *In De an.*, éd. Hayduck, p. 9, 10-20 ; 89, 12 (et déjà Aristote, *De an.* I, 2, 405 *b* 5). La comparaison de ces divers textes montre en tout cas que Némésius, pour composer sa doxographie, avait entre les mains un manuel issu de la même source qu'eux : une source médio-platonicienne, dont la doxographie d'Arius Didyme donnerait l'image la plus approchante, et où l'agencement des doctrines devrait quelque chose à la méthode de Carnéade.

Mais à ce fond de moyen platonisme, qui fait la trame du chapitre 2 du *De nat. hominis*, se superpose en plusieurs endroits, habilement détectés par M. Dörrie, l'influence des Σ. ζ. de Porphyre. Voici les principaux d'entre eux : p. 69, 12 sq., Némésius oppose aux tenants de la corporéité de l'âme certaines déclarations d'Ammonius et de Numénius, qu'il ne doit pas connaître directement, mais par l'intermédiaire des Σ. ζ. ; p. 76, 12 sq., il rapporte trois arguments stoïciens en faveur de la corporéité de l'âme (pourquoi les enfants sont-ils semblables à leurs parents? L'incorporel peut-il avoir de la sympathie pour le corporel? Dans la mort, l'âme se sépare du corps), qui sont déjà groupés chez Tertullien et chez Alexandre d'Aphrodise ; ce n'est donc pas Némésius qui les a assemblés, mais il a dû les trouver tels dans les Σ. ζ. ; même provenance pour ses explications de la p. 90, 2 sq., sur le fait que l'âme n'est pas une qualité ; p. 110, 5 sq., Némésius attaque les manichéens pour qui toutes les âmes n'en font qu'une ; certains des termes employés sont proprement plotiniens et porphyriens (κατακερματίζεσθαι, ἀμερίστως μερίζεσθαι), et indiquent que les Σ. ζ. sont à l'origine du développement ; il en va de même de l'antithèse « manichéens / Platon » (p. 112, 8 sq.), à l'occasion de laquelle Némésius prête à celui-ci

des vues spécifiquement néo-platoniciennes, selon un procédé courant chez Porphyre. Enfin, les p. 116-117 de Némésius ont chance d'offrir une citation indirecte de Porphyre ; voici comment : à propos de la migration des âmes, Némésius décrit une théorie de la pluralité des τάξεις de l'âme, dont le promoteur n'est autre que Jamblique, qui s'opposait sur ce point à Porphyre et conservait donc, pour la combattre, quelque chose de sa doctrine (mais l'ouvrage porphyrien ainsi visé serait différent des Σ. ζ.).

M. Dörrie termine par des conjectures sur deux autres ζητήματα. L'un d'eux concernerait *l'immortalité de l'âme*. A la fin de son chapitre 2, Némésius traite en effet, très rapidement, de ce problème, en prétendant que les preuves platoniciennes sont trop difficiles, et en s'en remettant aux Écritures. Tout de suite après, dès le début du chapitre 3, il met à contribution, comme nous l'avons vu, le ζήτημα sur l'union de l'âme et du corps. On peut donc tenir pour vraisemblable que, après avoir utilisé le ζ. sur l'âme comme substance incorporelle, et avant d'utiliser celui qui concerne l'union âme-corps, Némésius s'est inspiré d'un ζ. intermédiaire sur l'immortalité de l'âme. M. Dörrie estime que ce dernier développement de Porphyre aurait passé auparavant dans deux textes d'Augustin, *Solil.* II, 13, 24, et *De immort. animae* 5, 9 ; cette utilisation est fort possible, mais on ne voit pas qu'elle soit encore démontrée, malgré la rétroversion en grec des passages d'Augustin, à laquelle s'essaye M. Dörrie (p. 153-154).

Un dernier ζήτημα pourrait être indiqué par Némésius, chapitre 7, p. 182, 4 : Πορφύριος ἐν τῷ περὶ αἰσθήσεως. En effet, bien que cette référence semble faire allusion à un écrit particulier, il est possible qu'il s'agisse là simplement de l'un des Σ. ζ., consacré au problème en question. De la même façon, Beutler (*op. cit.*, col. 289) avait supposé que l'ouvrage de Porphyre, intitulé par Stobée Περὶ τῶν τῆς ψυχῆς δυνάμεων, pouvait n'être en réalité qu'un chapitre des Σ. ζ.

Le caractère un peu fragile de ces dernières conjectures (l'auteur est le premier à en convenir, en soulignant plusieurs fois le mot *kann*) ne doit pas faire oublier la solidité de la plupart des reconstructions de M. Dörrie. Dans un domaine hérissé de tant de difficultés, il a introduit une méthode d'une prudence et d'une sûreté exemplaires. Bien qu'il n'ait pas été le premier à s'y essayer, on peut dire qu'il a exhumé une œuvre de Porphyre dont on ne connaissait jusqu'ici que fort peu de chose. On voit maintenant se dessiner les caractères des Σ. ζ. et de leur auteur : faisant toujours de l'âme un être transcendant, Porphyre oriente sa « psychologie » vers des résultats théologiques beaucoup plus qu'anthropologiques ; ses observations sur l'âme lui servent surtout à pénétrer la nature des hypostases supérieures dont l'âme est le plus bas degré, partant le plus accessible ; car seul le domaine de l'âme s'ouvre à la connaissance discursive, à laquelle échappent le νοῦς et

l'Un. C'est dire que les Σ. ζ., loin d'être, comme on l'a cru, un écrit ésotérique, s'adressaient à tout lecteur, même novice. C'est aussi ce qui donne à penser qu'ils n'étaient pas aussi décousus que le suggérerait leur titre, qu'ils obéissaient au contraire à un plan systématique, que M. Dörrie conçoit ainsi : 1° l'âme est une substance incorporelle ; 2° son immortalité ; 3° son union avec le corps ; 4° le problème de ses parties.

En outre, les savantes recherches de M. Dörrie sur les antécédents médio-platoniciens de Porphyre permettent de comprendre comment cet auteur utilisait l'acquis de ses prédécesseurs. Il ne rompt pas brutalement avec le foisonnement des doctrines psychologiques du moyen platonisme ; conformément à l'éclectisme de son premier maître Longin (dont l'influence ne sera jamais éclipsée totalement par celle de Plotin), il les prolonge en quelque sorte de l'intérieur, il les infléchit légèrement en les simplifiant, il les transpose avec persévérance dans le sens de l'ontologie. Enfin, on ne méconnaîtra pas les clartés que ce travail projette accessoirement sur l'œuvre de Némésius, que les historiens semblaient avoir un peu boudée depuis les travaux de Jaeger et de Skard.

Jean PÉPIN.

J. J. O'Meara, *Porphyry's Philosophy from Oracles in Augustine.* Paris, Études augustiniennes, 1959 ; 1 vol. in-8°, II + 184 p.

Voici la représentation que, jusqu'en ces dernières années, on se faisait communément de l'évolution spirituelle de Porphyre (ainsi en allait-il notamment pour J. Bidez, *Vie de Porphyre*, Gand, 1913) : sa *Philosophie des oracles* était une œuvre de jeunesse, antérieure a la rencontre avec Plotin, encore pleine de superstition ; au contraire, le *De regressu animae* passait pour postérieur à la mort de Plotin, car la théurgie y est affectée à la purification de la seule partie inférieure de l'âme, la philosophie apparaissant nécessaire pour ramener à Dieu l'âme intellectuelle. On s'était rendu compte que les deux ouvrages utilisaient des oracles ; mais non pas les mêmes, pensait-on : la *Philosophie des oracles* aurait fait fonds sur des oracles quelconques, tandis que le *De regressu* se serait inspiré des célèbres *Oracles chaldaïques.*

A cette vue des choses, une première modification fut apportée par l'important travail (posthume) de H. Lewy, *Chaldaean Oracles and Theurgy. Mysticism, Magic and Platonism in the Later Roman Empire*, le Caire, 1956, où fut administrée la preuve que la *Philosophie des oracles* utilisait déjà les *Oracles chaldaïques.* Ainsi disparaissait l'une des plus importantes différences présumées entre les deux ouvrages de Porphyre, dont Lewy maintenait néanmoins la distinction avec la plus grande netteté : de l'un à l'autre, Porphyre aurait modifié radica-

lement son attitude vis-à-vis des oracles, passant de la soumission sans réserve à la critique et à la sélection. De plus, le *De regressu* conservait nombre d'éléments originaux, entre autres le précepte *corpus omne fugiendum*, et la distinction entre l'âme intellectuelle et l'âme spirituelle.

Le présent ouvrage de M. J. J. O'Meara peut être regardé tout ensemble comme le prolongement de celui de Lewy, et comme sa négation : à la suite de Lewy, M. O'Meara découvre de nouveaux points communs entre les deux écrits de Porphyre ; mais il en découvre tant qu'il n'hésite pas à supprimer toute distinction entre l'un et l'autre, ce à quoi Lewy se refusait avec la dernière énergie. Car la thèse centrale de M. O'Meara n'est rien de moins que celle-ci : l'ouvrage de Porphyre qu'Augustin cite (*De ciu. dei* X, 29 et 32) sous le nom de *De regressu animae* et celui qu'il intitule (*Ibid.*, XIX, 23) *Philosophie des oracles* seraient en réalité un seul et même ouvrage revêtu par Augustin de deux titres différents ; ouvrage unique qui daterait de l'époque post-plotinienne, par où il serait mis fin à la légende d'une évolution religieuse de Porphyre.

De fait, l'hypothèse classique de la dualité laissait inexpliqués plusieurs points étranges dont M. O'Meara tire d'habiles arguments. C'est ainsi que l'on doit être frappé par la façon maladroite dont Augustin cite le titre de la *Philosophie des oracles* : « in libris, quos ἐκ λογίων φιλοσοφίας appellat » (*De ciu. dei* XIX, 23) ; car, ainsi présenté, le génitif φιλοσοφίας ne peut recevoir de construction satisfaisante ; le titre véritable était d'ailleurs, comme il apparaît dans les témoignages grecs, Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας. On peut supposer qu'Augustin, trouvant ce titre authentique malaisé à manipuler ou à traduire, aurait préféré désigner l'ouvrage en question par un titre descriptif, inspiré du contenu, et qui serait *De regressu animae*. C'était d'ailleurs une habitude courante dans l'antiquité, et chez Augustin même, que de désigner une même œuvre par plusieurs titres. Enfin, Augustin est le seul auteur à mentionner nommément le *De regressu* (Macrobe parle d'un *De animae reditu*), et l'original grec de ce titre n'apparaît nulle part ; n'est-ce pas singulier pour un ouvrage qui a été tant utilisé, y compris par les Pères grecs?

Mais l'argument principal de M. O'Meara consiste à comparer, d'une part les contextes dans lesquels Augustin utilise la *Philosophie des oracles* et les idées qu'il en extrait, d'autre part les contextes dans lesquels il utilise le prétendu *De regressu* et les idées qu'il en extrait, — et à repérer ici et là certaines analogies. Par exemple, il est question des deux côtés de la résurrection des corps, que Porphyre combat et qu'Augustin défend. Mais il est clair que ce fait indéniable n'exige nullement que les deux titres n'aient recouvert qu'un seul ouvrage ; bien d'autres explications sont possibles : puisque les *Oracles chaldaïques* inspirent à la fois la *Philosophie des oracles* et le *De regressu*, des ressemblances

doivent fatalement apparaître entre les deux écrits ; de plus, on sait par ailleurs que Porphyre, comme tout un chacun, avait l'habitude de se répéter de l'un à l'autre de ses livres ; il faut enfin compter avec les répétitions propres à Augustin, qui, dans des contextes identiques, peut se référer à deux ouvrages différents de Porphyre. Il est vrai que la *Philosophie des oracles* combattait la résurrection ; mais on ne peut en conclure que, chaque fois qu'Augustin mentionne l'hostilité de Porphyre à l'endroit de ce dogme, nous avons affaire à une citation de la *Philosophie des oracles* ; car il est certain que Porphyre reprenait les mêmes attaques dans d'autres œuvres, ainsi dans le *Traité contre les chrétiens* ; et à vrai dire, c'est à cette dernière œuvre, beaucoup plus qu'à la *Philosophie des oracles*, que ferait penser tel ou tel texte de la *Cité de Dieu* (par exemple XXII, 28, sur l'objection tirée des cadavres dévorés par les fauves, ou réduits en poussière et dispersés dans les airs).

Au surplus, il n'y a pas seulement des ressemblances entre les passages où Augustin parle de la *Philosophie des oracles* et ceux où il en appelle au *De regressu*, même s'il s'agit de part et d'autre de la résurrection. Ainsi la formule si caractéristique *corpus omne fugiendum* et la distinction entre âme intellectuelle et âme spirituelle n'apparaissent jamais qu'en relation avec le *De regressu*. A quoi l'on peut ajouter la considération suivante : dans l'hypothèse de l'identification des deux ouvrages, le précepte *corpus omne fugiendum* appartenait à la *Philosophie des oracles*, dont on sait que c'était un traité violemment antichrétien ; mais est-il concevable que, issu d'un tel contexte, ce précepte ait connu la faveur que l'on sait auprès des chrétiens les plus authentiques? Cette fortune s'explique mieux si le précepte provenait d'un écrit avant tout philosophique comme le *De regressu*. Il faut avouer enfin que certains des arguments avancés par M. O'Meara sont faibles ; par exemple celui qu'il tire du mot *oracula*, qui revient cent fois sous la plume d'Augustin ; M. O'Meara y voit des réminiscences plus ou moins lointaines de la *Philosophie des oracles* (p. 63), alors que l'on sait qu'Augustin, écrivant ce mot, n'a en vue le plus souvent que les « oracles » de l'Écriture.

Bref, M. O'Meara ne produit guère en faveur de sa thèse que des présomptions, au demeurant fort intéressantes, auxquelles on peut opposer des présomptions contraires, également incertaines d'ailleurs ; il n'apparaît pas que l'on puisse à l'heure actuelle trouver des raisons péremptoires ni en faveur de la supposition de M. O'Meara ni contre elle. C'est sans doute le signe que mieux vaut s'en tenir, jusqu'à nouvel ordre, à la thèse classique, sans en méconnaître les points faibles sur lesquels M. O'Meara attire parfaitement l'attention. Le mérite de la tentative de M. O'Meara était de partir à l'assaut d'une position traditionnelle que l'on aimerait assez voir ruiner, car on sait qu'elle n'est

pas totalement satisfaisante ; mais son erreur méthodologique aura peut-être été de le faire avec des arguments insuffisants, qui ne convaincront probablement pas tout le monde (cf. déjà l'appréciation sévère de P. Hadot, *Citations de Porphyre chez Augustin, à propos d'un ouvrage récent*, dans *Revue des Études augustiniennes*, 6, 1960, p. 205-244). Mais ces réserves sur le dessein général n'empêchent pas l'ouvrage de M. O'Meara d'apporter bien des éléments nouveaux de la plus haute importance. Il aura eu le mérite de mettre en relief dans l'œuvre d'Augustin et dans celle de certains autres auteurs un grand nombre de témoignages relatifs à la *Philosophie des oracles*, jusqu'ici peu connus ou totalement inaperçus, et qui sont intéressants en soi, même si l'on refuse l'identification souhaitée. C'est ainsi que la comparaison entre la description de la « théologie hellénique » par Eusèbe, *Praep. euang.* IV, 5, 1-3, et une citation de la *Philosophie des oracles* dans la *Cité de Dieu*, XIX, 23, lui permet (p. 60-61) de rapporter à Porphyre la page d'Eusèbe (y compris la dernière phrase, où Eusèbe parle en son propre nom, mais en reprenant, pour le confondre, les mots mêmes de Porphyre : τὰς πονηρὰς δυνάμεις θεραπεύοντες καὶ ὅλοι ταύταις καταδουλούμενοι = *malorum daemonum potestati subiecti*) ; résultat d'autant plus assuré qu'il avait déjà été proposé par H. Lewy, sur des bases moins convaincantes.

Jean PÉPIN.

Damascius, *Lectures on the Philebus*, Text, Translation, Notes and Indices by **L. G. Westerink.** Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxii + 149 p. Guilders 22,50.

Nous devons déjà à M. Westerink d'excellentes éditions des *Commentaires* de Proclus et d'Olympiodore *sur l'Alcibiade*, ainsi que du *De omnifaria doctrina* de Psellus. Le *Commentaire sur le Philèbe* qu'il présente maintenant, avec le soin dont il est coutumier, fut publié pour la première fois par Stallbaum en 1820. Il s'agit d'un texte que la tradition transmet en réalité sans nom d'auteur, et qu'une erreur a fait attribuer à Olympiodore ; cette attribution à Olympiodore, que pouvait suggérer la place de ce commentaire dans les *codices*, a été soutenue par Norvin ; Heiberg et surtout Beutler (dans l'article *Olympiodoros* de la *R. E.*, 18, 1939, col. 207-227) en ont montré la fausseté ; c'est à la suite de ces deux historiens que M. Westerink défend l'attribution à Damascius, à cause des analogies de méthode et de doctrine avec les autres œuvres de cet auteur. En plus de son importance propre, ce texte de Damascius offre l'intérêt de fournir les éléments qui permettent de reconstruire approximativement le *Commentaire* de Proclus *sur le Philèbe*, sur lequel on ne possède pratiquement aucun autre témoignage ; car Damascius y cite sans cesse Proclus, qu'il appelle ὁ ἐξηγητής. On

saura encore gré à M. Westerink d'avoir pris la peine d'éclairer ce texte compact par d'utiles sous-titres.

Jean PÉPIN.

Vassiliki Papadaki-Anghélidou (Βασ. ΠΑΠΑΔΑΚΗ-ΑΓΓΕΛΙΔΟΥ), Αἱ προσωποποιήσεις εἰς τὴν ἀρχαίαν ἑλληνικὴν τέχνην. Athènes, 1960 ; 1 vol. in-8°, 150 p., 1 index.

Ce travail sur les personnifications dans l'art grec constitue une synthèse commode des études antérieures, en général partielles. L'auteur, qui utilise la distinction de Matz entre les personnifications primaires (« naïve ») qui ont un rôle dans la mythologie et les personnifications secondaires (« reflektierte »), dérivées des précédentes mais créées par les poètes et les artistes pour les besoins de leurs œuvres, expose d'abord le développement chronologique des allégories, puis considère dans une suite de chapitres les personnifications attestées dans l'art en les groupant par catégories : I. Cités et entités géographiques (à l'exception des fleuves et des montagnes, pour lesquels on se reportera à la bibliographie indiquée p. 15, n. 3-4) ; II. Entités politiques ; III. Personnifications relatives aux activités agonistiques ; IV. Personnifications se rapportant à la vie de l'esprit ; V. Idées morales ; VI. Sentiments et passions de l'âme ; VII. Rapports humains ; VIII. Biens matériels ; IX. Entités chronologiques ; X. Allégories du cycle d'Aphrodite ; XI. Allégories du cycle dionysiaque ; XII. Divers (Athanasia et Géras ; Astrapé, Bronté et Kéraunobolia ; Paralos et Ammonias ; Télété). — La conclusion présente quelques remarques générales sur les types représentatifs des personnifications selon les époques.

Le principe du catalogue vaut ce qu'il vaut, et les spécialistes trouveront à redire quelquefois dans le choix des références données en bas de page. Mais la somme des renseignements que l'on peut puiser dans ce livre est importante, les notices sont claires, et l'utilisateur ne s'égarera pas en vaines recherches.

J. MARCADÉ.

École française d'Athènes, *Fouilles de Delphes*. Tome II : *Topographie et architecture. La région nord du sanctuaire (de l'époque archaïque à la fin du sanctuaire)*, par **Jean Pouilloux.** Relevés et dessins par **Constantin Tousloukof.** Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, 174 p., 1 index, 16 fig. dans le texte, 24 plans et 72 pl. h. t.

Méthodique et précise, cette étude de la région nord du hiéron apollinien à Delphes constitue, à mes yeux, un véritable tour de force. Quand on sait la complexité des données archéologiques dans toute la partie haute du sanctuaire à partir de l'Ischégāon, on ne peut qu'admirer le talent avec lequel l'auteur a su en présenter une description à

la fois aussi complète et aussi claire. Il n'est pas un secteur de la fouille plus bouleversé, plus confus, en un mot plus ingrat : seul un « Delphien » chevronné, connaissant les pierres une à une, pouvait en exposer et en discuter les problèmes avec assez de compétence et assez d'autorité pour faire justice des erreurs anciennes, éprouver les hypothèses récentes et progresser tant soit peu sur la voie d'une interprétation exacte. Cela dit, plus d'un lecteur regrettera sans doute qu'une analyse critique aussi méritoire n'aboutisse trop souvent qu'à des conclusions décevantes.

Au nord-est de la terrasse du temple, la « Niche de Lilaia » cesse d'exister en tant que telle : la théorie développée naguère par F. Courby doit être abandonnée ; de même la reconstitution proposée pour la partie du mur située à l'est de la « niche ». — Le trésor XVII retourne à l'anonymat : élevé à une date tardive du VIe siècle, avec des matériaux de remploi, l'édifice fut très vraisemblablement détruit au IVe siècle ; il ne saurait donc s'agir du trésor d'Acanthos mentionné par Plutarque. — La base dite de Corcyre ne doit plus être attribuée aux Corcyréens que sous les plus expresses réserves ; l'appellation d'offrande archaïque peut seule être précisée légèrement : on en placerait volontiers la construction au Ve siècle et plutôt vers le milieu du siècle. — Le Téménos de Néoptolème pose une énigme : on attendrait, d'après Pindare, que la tombe de Néoptolème correspondît à un monument d'une très haute antiquité ; or, le monument de calcaire conservé n'est pas antérieur au IVe siècle et, par dessous, aucun vestige archaïque ne se révèle susceptible de répondre aux termes du poète. — La destination de la base ΠΑΝ (seconde moitié du IVe siècle) reste incertaine ; une hypothèse tentante en ferait le socle qui portait la colonne des Danseuses, mais parviendra-t-on jamais à une certitude? — Le monument de Daochos, quoique son plan se précise, réserve encore des problèmes : la clôture et la superstructure, l'agencement aussi d'une série de blocs répondant à l'assise des socles de la base principale, mais impossibles à combiner directement avec celle-ci, sont difficiles à restituer. — Quant à la base en fer à cheval, dont aucune des dix-sept statues de marbre n'est apparemment conservée, on peut conjecturer sa date (fin IVe-début IIIe siècle), mais rien ne renseigne sur l'identité des dédicants ni sur l'intention de l'offrande.

Considérons maintenant le secteur sud-ouest de la région nord. Tout se passe comme si la niche de Cratère avait été comprise, dès l'origine, dans le même ensemble que le mur de poros qui protège au nord la terrasse du temple ; mais la construction de l'Ischégaon est datée par les comptes de 356-355, et la consécration de la niche de Cratère est postérieure à 321 : on n'échappe à une aporie qu'en admettant l'utilisation successive de deux lots de blocs de remploi habilement combinés pour ne pas rompre le rythme de la construction. — A l'em-

placement de l'ancienne église Saint-Nicolas, la fondation rectangulaire d'un édifice à pronaos et cella, ouvert à l'ouest, était attribuée par Bourguet au « Potéidanion » dont parle un compte des Naopes; en fait, les arguments sont incertains ou négatifs; et J. Pouilloux juge plus sage de rendre à l'anonymat ces vestiges de l'archaïsme finissant. — Les trésors XVIII et XIX sont situés au voisinage immédiat du théâtre; mais entre le théâtre du IVe siècle et ces édifices de la première moitié du Ve siècle (XVIII étant de quelques années seulement antérieur à XIX), faut-il imaginer un lien religieux? L'auteur ne retient pour eux « ni les appellations fantaisistes que Pomtow leur avait données, ni même celle de Dionysion » : selon lui, « le respect que les constructeurs du Théâtre montrèrent pour le Trésor XIX et qui se lit encore dans le rapport des monuments n'a sans doute pas d'autre cause que des nécessités topographiques ».

Venons-en au secteur nord. Le prétendu dallage de Cassotis? Dans le deuxième quart du IVe siècle, l'entrepreneur Deinôn fut chargé de construire le socle en calcaire gris d'une puissante terrasse destinée à recevoir un édifice important; les travaux ayant été interrompus pour une raison ou pour une autre, les fondations déjà en place furent exploitées comme carrière jusqu'à ce que la construction du théâtre fît adopter une nouvelle organisation de la région; deux terrasses alors furent construites : l'une prolongeant le diazôma vers l'est, l'autre formant en contrebas une esplanade dallée dominant toute la région ouest du temple. Du projet primitif, nous ne pouvons plus rien dire. — Enfin, la Lesché. « Dans le deuxième quart du Ve siècle, les Cnidiens aménagèrent la terrasse où fonder leur édifice, conservant au nord le mur du péribole archaïque, élevant, à l'ouest au moins, un analemma pour contenir la poussée des terres. Dans la seconde moitié du IVe siècle, des dommages survenus aux angles nord-ouest et sud-est contraignirent non seulement à réparer la Lesché sur ces deux points, mais encore à bâtir au nord et au sud deux puissants murs de soutènement... L'emploi du calcaire gris de Saint-Élie pour les blocs supportant les piliers intérieurs conduit aussi à penser qu'on dut réparer au IVe siècle une portion au moins, sinon la totalité de la toiture. » Pour le reste, les données de la ruine sont loin d'autoriser une restitution certaine du monument; la question de la façade méridionale, celle de la toiture, celle de l'éclairage demeurent aussi controversées que la date précise et les circonstances de la consécration...

Au terme de 157 pages grand format, dont quelque 130 pages de texte proprement dit, le gain ne peut manquer de paraître modeste. Pourtant, ne ferait-elle que définir en termes clairs la base objective de toute discussion future sur la région nord du sanctuaire de Delphes, ne serait-elle qu'une mise au point globale des études antérieures partielles, diligemment revues et complétées, cette publication serait

déjà précieuse. Or, il y a mieux ; un problème au moins semble résolu et c'est un problème capital : nous pensons à la localisation de la fontaine Cassotis. Partant d'une observation de Courby, qui avait reconnu au sud de sa pseudo « Niche de Lilaia » la présence ancienne d'un bassin stuqué, dont le mur de brèche constituait les côtés nord et ouest, J. Pouilloux trouve, en effet, un peu plus au nord, la confirmation que cet aménagement est la raison même des travaux intervenus au IVe siècle dans cet endroit. Au mur polygonal archaïque qui dessine un angle derrière la « Niche de Lilaia » aboutissait, à la fin du VIe siècle déjà, une très importante canalisation ; « le monument inférieur paraît avoir été conçu en fonction d'un bassin supérieur... la construction du bassin secondaire au sud du mur de brèche ne fit pas abandonner le système original : en restituant le prolongement vers le sud de l'ante ouest du mur de brèche, en rétablissant d'autre part le mur archaïque vers le sud, comme y invitent les restes mêmes de la construction, on fait apparaître entre ces deux éléments une sorte de couloir de 2m30. La différence de niveau qui sépare la terrasse du temple de la région déterminée par le mur polygonal et le rocher ne laisse le choix qu'entre deux solutions : ou bien un mur fermait l'espace compris entre le mur polygonal à l'ouest et le mur de brèche à l'est, ou bien un escalier permettait de passer de la terrasse inférieure au niveau supérieur ». Pausanias (X, 24, 7), quand il parle de Cassotis, note qu'un mur protège la fontaine, et qu'à travers ce mur on monte à la fontaine ; le dispositif qu'on est conduit à restituer s'accorde bien avec cette indication ; le Périégète ajoute que l'eau de la source Cassotis s'infiltre ensuite dans le sol et va communiquer aux femmes, dans l'adyton du dieu, le don de prophétie : or, « il est exact que l'eau passée de la zone supérieure au niveau de la place du Temple s'enfonçait immédiatement dans le sol au sortir du bassin placé sur le rocher ». Enfin, la description laissée par Pausanias de la région nord du sanctuaire de Delphes s'éclaire sensiblement, il faut en convenir, si l'on admet que Cassotis se trouvait à l'emplacement en question. C'est désormais plus qu'une vraisemblance et l'intérêt de la découverte dépasse les limites de la simple « érudition delphique[1] ».

J. MARCADÉ.

1. L'illustration est abondante, presque surabondante, plusieurs clichés faisant, à mon avis, double emploi. Les photographies sont bonnes dans l'ensemble malgré quelqués tirages trop contrastés. Les dessins d'architecte sont en général excellents, mais les fig. 1, 3, 6, 16 n'eussent rien perdu à être réduites. — Les négligences matérielles sont infimes. *My*, *ny*, *hypsilon* au lieu de *mu*, *nu*, *upsilon* n'est qu'une coquetterie d'écriture. P. 39, n. 7, avant-dernière ligne, lire : ὄπισθε ; p. 115, l. 13, lire : « appareillé » ; p. 121, note, l. 2, lire : « zusahen », et l. 4, « glücklich » ; p. 132, n. 3, lire : « hypèthre ». — Un certain nombre de fausses coupes, dans les mots français (exemple : p. 55, n. 6 ; p. 119, dernière ligne du texte...) sont imputables au prote. Personnellement, j'ajouterais quelques virgules (notamment p. 89, § 1, l. 4, devant « de même ») ; j'écrirais, p. 118, n. 3, « Salač » ; et p. 131, n. 4, « Poecilé » ; p. 114, n. 1, je mettrais comme ailleurs « Potéidanion » entre guillemets ; p. 135, n. 1, je placerais un crochet droit devant ἄνωθε]ν ; mais qu'importe?

A. Trevor Hodge, *The Woodwork of Greek Roofs*. Cambridge, University Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 151 p., 1 index, 23 fig. dans le texte, 2 plans et XVI pl. h. t.

La charpente du toit des édifices antiques est toujours embarrassante à restituer. Le bois ayant disparu, ce sont les entailles et les mortaises conservées sur les éléments en pierre des parties hautes qui fournissent les seules indications matérielles. Encore, doivent-elles être exactement constatées et correctement interprétées, avec le souci de ne laisser échapper aucun des détails qui trahissent la solution particulière choisie par l'architecte d'un monument donné.

A. Trevor Hodge a personnellement revu, et revu de très près, les parties hautes du temple de Poséidon à Paestum, du Pseudo-Théseion à Athènes, du Mégaron de Déméter à Gaggera et du temple de la Concorde à Agrigente : ses observations le conduisent, dans la première partie de son ouvrage, à rectifier sur divers points les restitutions anciennes proposées pour ces monuments. Dans la seconde partie, ses enquêtes sur le plafonnage, le poutrage et le chevronnage des édifices de Grèce et de Grande-Grèce aux VIe et Ve siècles avant J.-C. ouvrent aussi des perspectives assez neuves : les architectes de Sicile connaissaient le principe de la ferme avec entrait ; le mode de toiture employé à Gaggera, avec poutrelles longitudinales nombreuses et rapprochées, à une très longue histoire ; les systèmes de mise en place des tuiles, avec ou sans un lit d'argile, avec ou sans le support de lattes, étaient plus variés qu'on n'a coutume de l'imaginer. Sont à lire également le chapitre sur les différents types de blocs de corniche et le chapitre sur les techniques de la pose de la charpente. La troisième partie du livre, sous-titrée *Appendices*, comprend un développement sur les « slot ceilings » (plafonds dont les solives sont trop serrées pour que l'on puisse admettre des caissons), et une discussion sur l'agencement du plafond et de la charpente du toit dans les temples attribués à l'architecte du Pseudo-Theseion. Les dernières pages commentent les termes techniques relatifs à la toiture, que l'on rencontre dans les inscriptions grecques.

Les dessins dans le texte et les photographies hors texte éclairent utilement l'exposé qui, s'adressant aux spécialistes d'architecture, suppose parfois chez le lecteur une bonne connaissance préalable des publications de monuments.

J. MARCADÉ.

Giancarlo Susini, *Il lapidario greco e romano di Bologna e Supplementum Bononiense ad C. I. L.*, XI (Le Collezioni del Museo Civico di Bologna). Bologna, Soc. tip. Mareggiani, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 195 p., 2 index, 1 frontispice et XXI pl. h. t.

Ce catalogue se propose, tout en étant un « guide du visiteur » du

Musée lapidaire de Bologne, réorganisé en 1956, de fournir un supplément du *C. I. L.*, corrigeant s'il y a lieu les lectures anciennes et publiant tous les textes manquant dans le *Corpus*. En appendice sont groupées les inscriptions de Bologne conservées ailleurs que dans les salles du Musée lapidaire et qui ne figurent pas dans le *C. I. L.* Un index complémentaire (p. 173 sqq.) et une table de concordance (p. 179 sqq.) facilitent l'utilisation de l'ouvrage par les épigraphistes.

Au reste, les notices suivent l'ordre dans lequel les monuments se présentent au visiteur dans l'atrium, le péristyle, le vestibule et les terrasses du Musée. Elles décrivent chaque pièce, donnent ses mesures et accompagnent d'un bref commentaire les références bibliographiques essentielles. Un frontispice et vingt et une planches reproduisent les reliefs, les statues et les inscriptions les plus notables. La qualité de l'illustration est bonne ; sa répartition à l'intérieur du livre est, en revanche, assez déconcertante, car l'image est souvent très loin du texte correspondant (par exemple, la mosaïque dont il est question p. 7-8 est reproduite pl. XXI, c'est-à-dire après la p. 172). L'inconvénient est mineur lorsque des renvois existent dans le texte et dans la légende des figures, et lorsqu'il n'y a pas d'erreur dans ces renvois ; mais ce n'est pas toujours le cas. Au nº 94, manque la référence à la pl. IV ; au nº 48, manque la référence à la pl. VI ; dans la légende de la pl. XIX, manquent les références à *Lapidario*, p. 154, p. 151 et p.150[1] ; pl. XX, l'inscription grecque est bien *IG* XIV, 1573 (légende), non *IG* XIV, 1523 (table des concordances, p. 181) ; pour l'autel dédié à Silvain, dans la même pl. XX, il faut se reporter p. 153 ; enfin, on corrigera, dans la légende de la pl. XXI, « *Lapidario*, n. 5 » en « *Lapidario*, n. 3 ».

Le torse cuirassé nº 20 (frontispice) doit être le nº 96 de la liste dressée par C. C. Vermeule, *Hellenistic and Roman cuirassed Statues* (*Berytus*, XIII, fasc. I, 1959), p. 46 ; mais la description donnée dans la revue danoise est inexacte et très incomplète.

J. MARCADÉ.

Patrik Reutersward, *Studien zur Polychromie der Plastik. Griechenland und Rom.* Stockholm, Svenska Bokförlaget, 1960 ; 1 vol. in-8º, XII + 259 p., 1 index, 34 illustrations dans le texte, 1 frontispice et XX pl. hors texte.

Après avoir étudié la polychromie de la sculpture dans l'art égyptien (cf. « Studien zur Polychromie der Plastik I, Ægypten » : *Acta Universitatis Stockholmiensis, Stockholm Studies in History of Art*, III, 1958), P. Reuterswärd étend ici son enquête à l'art grec et à l'art romain. De

1. Je ne vois aucune raison de baptiser Hermès Logios le personnage du cippe funéraire reproduit pl. XIX, en bas à droite (Hermès-Harpocrate).

même qu'il s'était attaché pour l'Égypte au problème de la polychromie de la sculpture en pierre dure, de même il restreint cette fois son propos à la polychromie du marbre et à la polychromie du bronze ; la sculpture en calcaire et la coroplathie sont laissées de côté. Le sujet devient ainsi d'autant plus malaisé, le livre d'autant plus intéressant et utile.

La peinture des statues et des reliefs grecs ou romains en marbre est une question débattue depuis fort longtemps (l'introduction en fait l'historique) et il faut bien avouer que — peinture totale ou peinture partielle, intensité de la polychromie, naturalisme, symbolisme ou subjectivisme des couleurs, traitement des parties nues, raisons et effets de la *ganosis* — beaucoup d'incertitudes demeurent encore. Il est probable d'ailleurs qu'au cours des siècles les conceptions ont changé et que le goût s'est modifié. Dans cette évolution, l'auteur s'efforce de saisir les « moments » essentiels. Au cours de l'archaïsme, un premier progrès consiste, après la polychromie violente et totale des œuvres les plus anciennes, à prendre en considération la couleur claire du marbre pour une enluminure qui tient compte de la matière sur laquelle elle s'applique. Aux temps classiques, la polychromie regagne en vigueur et se veut naturaliste ; mais avec le sarcophage d'Alexandre, un autre esprit se fait jour et, tout en recherchant dans le détail des effets illusionnistes, les peintres manifestent une complaisance nouvelle pour les valeurs atténuées et les teintes claires. L'époque hellénistique, qui a le goût des tons dorés, préfère souvent une polychromie discrète et partielle. Au début de l'époque impériale, le coloriage et la dorure restent de règle pour les images de culte, la polychromie est poussée pour les sculptures de jardin, et les portraits sont repris au pinceau ; toutefois, dans les sujets décoratifs où l'artiste se sent plus libre, les gammes claires, et même la blancheur du marbre sont appréciées. Au IIe siècle après J.-C., les tons clairs gagnent le portrait et, sous les Sévères, le doré est à la mode. Au IIIe siècle, les rehauts d'or sont parfois utilisés de façon « graphique » pour les plis de vêtement ; pourtant, la polychromie naturaliste ou illusionniste et l'enluminure poussée se constatent jusqu'au IVe siècle.

En ce qui concerne les bronzes (il s'agit des grands bronzes), l'étude de P. Reuterswärd est d'autant plus méritoire qu'assez peu d'auteurs en somme se sont jusqu'ici interrogés sur leur polychromie. Or, il semble bien qu'à l'époque grecque les artistes se soient efforcés, non moins que pour les marbres, à des effets de couleur fort riches, en variant les alliages, en pratiquant l'incrustation et en recourant à la peinture ou aux rehauts d'or ; la patine n'a commencé d'être prisée et le goût pour la monochromie des bronzes ne s'est affirmé qu'avec la vogue des « bronzes anciens », à l'époque romaine. Le chapitre consacré à cette question est particulièrement bien venu. De même le chapitre

sur la dorure (totale ou partielle), sa valeur symbolique et sa valeur esthétique.

Le sujet de ce livre était, répétons-le, difficile et complexe. On ne peut affirmer que l'auteur réponde sur tous les points de façon définitive et indiscutable. Peut-être ne distingue-t-il pas assez quelquefois entre la sculpture monumentale et les statues isolées (les principes de la polychromie ne changeaient-ils pas selon la destination de l'œuvre sculptée?) ; peut-être valait-il la peine d'examiner de plus près les rapports entre le travail du sculpteur et le travail du peintre (n'y a-t-il pas quelque correspondance entre la facture d'un marbre et le type de polychromie qu'il devait recevoir?) ; on attendrait que l'emploi des pierres de couleur soit abordé au moins en excursus (n'est-ce pas l'une des formes les plus matérielles de la polychromie?) ; enfin, les conclusions sont peut-être par moment un peu hardies (les éléments d'appréciation sont si minces pour la statuaire classique, par exemple !).

Mais, tel quel, cet ouvrage bien informé, savant et ingénieux (je songe notamment à l'utilisation faite des peintures de vases où sont représentées des statues), rendra de très grands services. Que l'auteur en soit félicité et remercié.

J. MARCADÉ.

W. Deonna, *Un divertissement de table, « A cloche-pied »* (Coll. « Latomus », vol. XL). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1959 ; 1 vol. in-8°, 40 p., 17 fig. dans le texte.

Ce mémoire posthume ne surprendra guère ceux qui connaissaient l'infinie curiosité de W. Deonna. Prenant comme point de départ une anecdote de Plutarque, Deonna se demande si l'attitude « à cloche-pied » revêt parfois quelque signification et, à cette fin, entreprend d'interroger les documents figurés. Les exemples sont empruntés dans leur majeure partie à la céramique peinte d'Athènes, quelques-uns au monde des figurines de terre cuite. Deonna commence par rassembler un certain nombre d'images de guerriers ajustant leurs cnémides ou de femmes adoptant une attitude semblable, sans chercher pour autant à poser le pied sur un support, puis il évoque les exercices d'équilibre accomplis au cours du symposion, le plus caractéristique étant celui qu'exécute un jeune comaste tenant une amphore à fond pointu sur son pied gauche, dans le médaillon de la coupe de Skythès du Louvre F 129. Le monde des satyres lui fournit aussi quelques images, moins précises, il est vrai (le dessin du cratère à colonnettes du Cabinet des Médailles reproduit en figure 8 est certainement moderne). Le jeu du cottabe aurait suggéré des attitudes voisines dans la glyptique étrusque, attitudes que l'on retrouve sur certaines figurines de bronze. Étendant son enquête, Deonna cherche ensuite des « parallèles ethnographiques »

dans l'Inde, au Siam, dans les îles Fidji et chez les anciens Prussiens, et termine en posant, sans y répondre, la question qui vient à l'esprit de tout lecteur : « Y a-t-il pour ces faits parallèles empruntés à des civilisations et à des temps différents un commun dénominateur? »

Les connaisseurs auront sans doute bien des raisons de se plaindre d'un pareil travail dont la documentation repose le plus souvent sur des publications vieillies, rassemblées hâtivement, sans que l'auteur ait pris contact avec les monuments étudiés. Ils se demanderont par exemple pourquoi Deonna invoque à l'appui de sa thèse tant de vases repeints, pourquoi il fait intervenir ce qu'il appelle lui-même la « danse des vases du symposion », pourquoi il accorde une place au cottabe sans paraître connaître l'étude essentielle sur ce jeu, qui reste celle d'Otto Jahn (*Philologus*, XXVI, 1867, p. 201-240). Je ne suis pas sûr néanmoins qu'il faille écarter sans appel cette brochure en raison de ses défauts par trop évidents et je souhaiterais qu'un archéologue reprît la recherche que Deonna n'avait fait qu'esquisser sur une attitude commune à bien des figures de la céramique peinte athénienne.

H. METZGER.

Jean Bérard, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*. Paris, Aubier (Collection historique), 1960 ; 1 vol. in-12, 179 p., 1 index.

Aucun des amis de J. Bérard ne pourra lire sans émotion ce livre que le tragique accident du 21 juillet 1957 laisse inachevé : le chapitre sur l'expansion et la colonisation grecques au ve et au ive siècle (jusqu'à la conquête d'Alexandre), la conclusion n'ont pas été écrits. Si, grâce au soin pieux de Mme M.-L. Plourin et de Mme J. Bérard, le manuscrit a été mis au net, si les pages consacrées à la colonisation de la Thrace, de la Propontide, du Pont-Euxin et à celle de l'Occident ont été relues respectivement par MM. Ch. Danov et F. Villard, qui a aussi revu l'ensemble du texte, choisi les « documents » et dressé l'index, tout ici « est de la plume de J. Bérard », car « l'originalité et la vigueur de ses idées ne permettaient pas de leur prêter une autre expression que celle qu'il leur eût lui-même donnée ».

Ce « résumé de l'état actuel de nos connaissances » est destiné à un public assez large ; sauf quelques brèves références aux sources antiques et aux travaux essentiels des historiens modernes, il est dépourvu de tout appareil d'érudition. On y retrouve la précision, la lucidité, la profonde droiture qui font la valeur des autres travaux de J. Bérard, en particulier de son grand ouvrage sur *La colonisation de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'antiquité* (2e éd., 1957), dont plusieurs chapitres sont ici commodément présentés sous une forme abrégée. La méthode de l'auteur est connue : confrontation des données légen-

daires et des faits archéologiques ; ses théories chronologiques aussi (sur la civilisation mycénienne, la guerre de Troie, la migration grecque en Ionie, etc.), qui constituent un tout cohérent et auxquelles il reste justement fidèle.

Un premier chapitre fournit de très exactes définitions des mots, trop souvent confondus, qui désignaient les diverses formes de colonisation chez les Grecs et chez les Romains, et il précise clairement la différence qui existe entre colonisation antique et colonisation moderne. Puis sont examinés « les premiers mouvements d'émigration de l'âge des héros à la fin du IXe siècle » et « la colonisation grecque dans le bassin égéen au début de l'âge du fer ». C'est pour ces événements surtout que les traditions légendaires sont historiquement interprétées. L'auteur insiste avec raison sur le fait qu'elles sont plus dignes de foi qu'on ne l'a parfois pensé et qu'elles sont en bien des cas confirmées par les trouvailles archéologiques. S'il est vrai que cette première colonisation grecque présente beaucoup de points communs avec celle qui commença au VIIIe siècle, on doit néanmoins se garder de les confondre. Dans la colonisation archaïque, « mouvement intense d'expansion », mais non « exception dans l'histoire grecque », J. Bérard distingue deux vagues successives (environ 775-675 et 675-500), sans que les dates choisies aient une autre valeur que celle de points de repère ; car la deuxième phase est la suite directe de la première et il ne faut pas croire que 675 marque une rupture quelconque dans une évolution qui eut une ampleur et une durée considérables. La date de 500 n'est pas davantage un terme : l'auteur ne se fait d'ailleurs nul scrupule de la franchir à l'occasion. A l'intérieur de ces deux étapes, les caractères généraux de la colonisation, ses causes, la répartition géographique des métropoles et des colonies, les conflits des unes et des autres, le choix des sites, les conditions du développement des villes nouvelles, la dispersion des colonies secondaires, etc., sont étudiés avec cette netteté parfaite qui fut la qualité maîtresse de J. Bérard, dans ses écrits comme dans sa vie.

Le recueil de documents bien choisis (textes historiques cités en traduction) et l'index, qui sont l'œuvre de F. Villard, complètent utilement ce très commode instrument de travail. Formulons seulement un vœu pour la deuxième édition : qu'on veuille bien ajouter une ou plusieurs cartes, même sommaires, pour faciliter la localisation géographique de toutes les villes mentionnées.

H. GALLET DE SANTERRE.

François Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècle). Essai d'histoire économique* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 195). Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, IV + 177 p., 3 index, 58 pl. h. t.

Cet important ouvrage, fondé sur une analyse précise du matériel

céramique, permet pour la première fois, grâce à l'abondante série de documents qu'il apporte, de retracer objectivement l'histoire de Marseille, depuis sa fondation jusqu'au IVe siècle, époque de la diffusion de la poterie campanienne en Occident, et de replacer dans son cadre général l'activité économique de la ville. F. Villard a fait l'inventaire de « *tous* les fragments identifiables de *toutes* les séries » (p. 4), travail qu'il était sans doute seul capable de mener à bien, complétant ou rectifiant, par les résultats des fouilles modernes et une connaissance approfondie de la céramique grecque, les anciennes études de G. Vasseur et de Jacobstahl-Neuffer. Ce catalogue est accompagné par une illustration de bonne qualité ; il restera comme un modèle de méthode et d'exactitude.

Dans la première partie (« Inventaire critique de la céramique grecque de Marseille », p. 11-68), l'auteur considère successivement « les importations de Grèce continentale et d'Italie » (y compris la céramique étrusque)[1], « les importations de la Grèce de l'Est », enfin la céramique locale. Ces statistiques donnent la possibilité de reconstituer, dans une certaine mesure, les vicissitudes du commerce international, de distinguer les phases de plus ou moins grande prospérité, de tracer les courbes des importations et de la production. Retenons quelques-unes parmi les plus importantes de ces constatations : les plus anciennes céramiques importées datent de la fin du VIIe siècle ; elles sont très peu nombreuses. Les rares fragments de bucchero nero étrusque remontent aussi aux environs de 600. Au VIe siècle, les poteries grecques apparaissent en grande quantité. Les séries attiques à figures noires forment « une masse considérable », surtout pour la deuxième moitié du VIe siècle. Mais le début de ces importations se place à une époque plus ancienne que partout ailleurs en Méditerranée occidentale, sauf en Étrurie, et, comme en Étrurie encore, il s'agit de produits de qualité[2]. Au Ve siècle, les importations attiques se ralentissent ; elles deviennent plus rares encore au IVe. En revanche, les vases importés de Grèce orientale représentent plutôt des marchandises courantes, comme il est naturel dans les relations d'une métropole avec sa colonie[3]. Ce sont des céramiques ioniennes de style orientalisant, à décor peint, et des céramiques monochromes grises, auxquelles l'auteur donne le nom de « bucchero ionien » et de « bucchero éolien[4] ». Ces importations sont également considérables et il est intéressant de noter que la presque totalité pro-

1. « Un ordre s'impose de lui-même » (p. 11). Mais n'aurait-il pas été logique de commencer par les « importations de la Grèce de l'Est », puisque Marseille était colonie de Phocée?

2. Sur le rôle des Phocéens dans ce commerce, cf. G. Vallet, *Rhégion et Zancle, passim* (dont F. Villard adopte les conclusions).

3. La distinction faite entre « commerce colonial » et « commerce de luxe » par G. Vallet, *loc. cit.*, est aussi reprise par F. Villard.

4. Pour éviter toute confusion, je préférerais réserver ce terme de « bucchero » à la céramique étrusque, à laquelle il est traditionnellement appliqué.

vient de l'Ionie du Nord, c'est-à-dire de la région de Phocée : le caractère colonial de ce commerce, le rôle prépondérant joué par les Phocéens dans le trafic avec l'Occident méditerranéen, les traditions concernant les rapports de Phocée avec Marseille et les autres comptoirs se trouvent ainsi confirmés. Il est remarquable aussi que la grande majorité de ces importations (91 %) se place entre 580 et 535 environ et qu'après cette date elles soient pratiquement nulles. Cet arrêt doit sûrement être expliqué par la chute de Phocée, conquise par Cyrus vers 545-540. Marseille, coupée alors de sa métropole, doit en partie se substituer à elle, pour les besoins de la consommation courante tout au moins, et les ateliers de poterie locaux, déjà actifs dans la première moitié du siècle, virent leur production augmenter après 540. Encore n'est-il pas toujours facile de distinguer ces imitations locales (« bucchero » gris ou noirâtre à décor ondé, par exemple) de leurs modèles ioniens. Pour la vaisselle de luxe, ce sont les Athéniens qui bénéficièrent de l'effacement de l'Ionie, puisque leurs poteries se répandirent surtout dans la deuxième moitié du siècle : les deux courants d'importation n'ont donc coexisté que pendant quelques années.

« Quand les monnaies sont absentes, quand les textes se taisent, il n'y a sans doute pas d'audace excessive à utiliser, pour des conclusions d'ensemble, la seule céramique » (p. 5). La céramique est alors, en effet, notre seul fil conducteur, ou presque, et elle permet d'aboutir à des résultats très valables, quand elle est, comme ici, classée avec précision et quand les statistiques sont fondées sur des quantités suffisantes. Du moins faut-il reconnaître que, même dans ce cas doublement privilégié, elle ne donne qu'une vue forcément incomplète des choses. D'autres marchandises ont été échangées, qui n'ont pas laissé de traces, et leur témoignage nous serait précieux, même s'il ne comportait pas les mêmes renseignements chronologiques que celui des tessons de vases. Il faut aussi tenir compte des lacunes accidentelles dues au hasard des découvertes : assurément ces lacunes sont d'autant moins graves que le matériel est plus riche et varié. Mais on n'a encore découvert que fort peu de tombes pour la période envisagée[1]. S'il est vrai que les nécropoles contiennent surtout des vases de luxe, moins significatifs pour le spécialiste d'histoire économique que les ustensiles destinés à la vie de tous les jours, leur mobilier peut permettre de compléter ou de modifier le bilan des importations[2]. Comparons à ce propos les trouvailles de Marseille et celles d'Ensérune : la céramique attique du ve siècle est rare sur les deux sites. Or, les nécropoles de cette époque

1. Aucune pour l'époque archaïque ; quelques-unes seulement pour le ve et le ive siècle, cf. p. 5 et 33.

2. On peut faire des remarques analogues à propos des études récentes, fondées sur le même principe, de G. Vallet, *loc. cit.*, de C. Roebuck, *Ionian Trade and Colonization*, par exemple.

sont inconnues à Ensérune, presque inconnues à Marseille : la lacune signalée peut être fortuite et l'éventuelle découverte de nouveaux mobiliers funéraires risque de la réduire ou de la combler. Le parallélisme cesse au IVe siècle : les tombes fouillées d'Ensérune ont fourni un abondant matériel de céramique attique (style de Kertch), tandis qu'à Marseille les séries correspondantes sont mal représentées. On peut croire que cette différence s'atténuera le jour où de plus nombreuses sépultures du IVe siècle auront été trouvées à Marseille.

Après cette analyse minutieuse des documents archéologiques, F. Villard élargit son point de vue : il confronte les conclusions tirées de son inventaire avec les données des textes anciens et le témoignage des monnaies, pour tenter de préciser le rôle de Marseille dans le commerce avec le monde méditerranéen et avec le monde celtique. C'est l'objet de sa deuxième partie (« L'activité économique de Marseille aux époques archaïque et classique », p. 69-135). La complexité des problèmes abordés est telle que je me bornerai à indiquer brièvement ici ce qui me paraît l'essentiel.

1) Les tessons datant des dernières années du VIIe siècle sont trop peu nombreux pour prouver que le site de Marseille ait été dès lors fréquenté[1]. En revanche, la date de 600 avant J.-C., donnée par la partie la plus autorisée de la tradition antique pour la fondation de la colonie phocéenne, se déduit également de l'examen des trouvailles. F. Villard souligne justement « le danger qu'il y avait à confirmer par le matériel archéologique une date fournie par la tradition littéraire et à considérer ensuite cette date comme un repère précis, utilisable pour la chronologie du matériel archéologique » (p. 80). En fait, le cercle vicieux, auquel n'ont pas échappé tant de raisonnements et de calculs relatifs aux fondations des colonies grecques, est ici évité, puisque l'archéologie permet de choisir entre deux dates proposées par les auteurs anciens. La date basse (vers 540) avait d'ailleurs été justement écartée déjà avec de bons arguments d'ordre philologique et historique[2]. Concluons avec F. Villard — et c'est là un résultat de première importance — que « cette date de 600... est... l'un des points de référence les plus précieux pour la chronologie de l'art grec archaïque » (p. 81).

2) Le deuxième fait essentiel est la mise en évidence de la prospérité commerciale dont Marseille bénéficia dès le VIe siècle et plus précisément à partir de 550. Cette prospérité est révélée par l'analyse du matériel archéologique trouvé sur le site même et par la diffusion de la céra-

1. Ce sont des tessons grecs et étrusques ; ils ne sauraient en tout cas être antérieurs de plus d'une vingtaine d'années à la fondation de la colonie : « il peut s'agir d'objets plus anciens apportés par les colons ou bien encore de vases importés dans les premières années de la colonie, mais dont la fabrication remontait déjà à une dizaine ou à une vingtaine d'années » (p. 77, n. 5).

2. J. Brunel, *Marseille et les fugitifs de Phocée*, dans *R. É. A.*, 50, 1948, p. 5-26.

mique qui a transité par Marseille avant d'être réexportée ou qui y a été fabriquée, par les victoires navales dont les textes anciens ont conservé les échos, par les émissions monétaires enfin, singulièrement abondantes dès la deuxième moitié du VIe siècle. Ce point de vue qui est aussi celui, notamment, de F. Benoit et de J. Carcopino, me semble beaucoup plus proche de la vérité que la thèse opposée, exagérément restrictive à mon sens, qu'ont soutenue en dernier lieu J. Jannoray et R. Joffroy[1].

3) Mais cette pénétration commerciale ne s'est pas, le plus souvent, accompagnée d'une colonisation politique, et les remarques de J. Jannoray concernant le caractère indigène de la civilisation des oppida méditerranéens conservent toute leur valeur. Les comptoirs grecs du littoral (français et espagnol) doivent être à cet égard soigneusement distingués des sites de l'intérieur, même peu éloignés, où l'hellénisation resta superficielle. Quant au « domaine politique de Marseille », il fut toujours restreint (à la région du Delta et à ses abords) et il n'est pas sûr que son organisation remonte à une date ancienne. Au contraire, les produits du commerce massaliote se répandirent, non seulement le long de la côte du golfe du Lion et dans l'hinterland immédiat, mais aussi dans le centre et le nord-est de la Gaule. F. Villard se trouve ainsi placé à son tour devant le problème qui suscita ces dernières années tant de controverses passionnées et fournit, en particulier, l'un des thèmes principaux des discussions consacrées aux influences helléniques en Gaule, lors du colloque réuni à Dijon en 1957 : celui des voies d'accès des marchandises méditerranéennes (étrusco-grecques) dans le monde celtique. La mise au point qu'il fait de cette question délicate est, comme le reste de l'ouvrage, pleine de bon sens et de modération. L'utilisation de la voie rhodanienne et de la vallée de la Saône n'empêche pas que l'autre route, celle des passes alpestres et de la région des lacs suisses, ait pu être aussi empruntée, soit concurremment, soit à des époques successives. Mais, pour le VIe siècle, il n'y a nullement lieu de contester qu'une part importante des marchandises grecques diffusées en Occident ait été écoulée par Marseille et par les vallées du Rhône et de la Saône. Le cratère de Vix « statistiquement... ne représente qu'un numéro dans une liste assez longue d'importations » (p. 141) ; mais, à cause de son retentissement, cette trouvaille exceptionnelle, qui a largement contribué a faire rebondir le débat, mérite un examen particulier : rien n'empêche de croire, bien au contraire,

1. F. Villard montre ainsi (p. 90-92) que la critique de J. Jannoray, à propos des consécrations massaliotes à Delphes, du chapiteau ionique trouvé à Marseille même, etc., est excessive. Les cartes de répartition des produits grecs qui sont indiscutablement passés par Marseille (céramique grise à décor ondé et céramique ionienne peinte, amphores massaliotes à pâte micacée, etc.) prouvent bien que la pénétration commerciale de Marseille était déjà très étendue dans le siècle qui a suivi sa fondation.

avec F. Villard et le clan des historiens partisans de Marseille, que le grand vase de bronze, comme d'autres objets moins précieux, mais incontestablement massaliotes, qui ont été trouvés à Vix, est passé par le grand comptoir phocéen.

4) Selon F. Villard, Marseille subit une crise au ve siècle : cette récession se traduit notamment par un considérable ralentissement des importations de céramique attique, dont les Phocéens d'Occident avaient été jusque-là les agents de transmission. Sans doute faut-il se garder des arguments *e silentio*, sans doute doit-on, comme je l'ai suggéré plus haut, réserver la possibilité de trouvailles ultérieures qui pourront modifier les statistiques. Constatons du moins le phénomène, qui, à Marseille et sur quelques autres sites du Midi, paraît démontré, mais qui ne fut probablement pas aussi généralisé qu'on l'a parfois soutenu. Les difficultés que l'on éprouve pour trouver une explication valable dans la totalité des cas[1] indiquent que le problème est mal posé. F. Villard a souligné que les choses se sont passées différemment à Marseille et à Emporion par exemple, où la céramique attique du ve siècle est bien attestée. Il faut, je crois, considérer individuellement le cas de chaque site, car ils n'ont pas tous alors suivi les mêmes destinées.

5) Restent à trouver les raisons de ces faits. Pour F. Villard, les vicissitudes de Marseille ne s'expliquent pas par les événements qui ont affecté le monde méditerranéen, mais par ceux dont le domaine celtique, principal marché de la ville, a été le théâtre. Vix, comme on l'a souvent pensé, a dû son importance à sa situation favorable sur la route de l'étain et c'est ce métal, indispensable pour l'économie des cités antiques, que les Massaliotes auraient en premier lieu essayé de se procurer à l'intérieur de la Celtique. Les circuits commerciaux établis au VIe siècle ont été rompus par les bouleversements du monde celtique, aux environs de 500, cause de ce que l'auteur appelle, d'une expression peut-être un peu forte, « la décadence de Marseille » au ve siècle.

Si la recherche de l'étain fut probablement l'une des préoccupations majeures des commerçants grecs, elle n'a pas été l'unique objet de leurs tractations, et on peut penser à d'autres marchandises d'appoint, par exemple le sel[2]. D'autre part, comme F. Villard l'a noté, la route terrestre de l'étain Grande-Bretagne-Marseille n'est attestée qu'à partir du IIIe siècle. Fut-elle alors rétablie ou seulement établie? Dans la première hypothèse, les Massaliotes auraient retrouvé les voies que suivaient leurs ancêtres du VIe siècle. F. Villard reconnaît « le danger de tout report arbitraire dans le passé » (p. 157). « Simplement — ajoute-t-il — nous pouvons affirmer maintenant que ce postulat n'est pas con-

1. J. Jannoray, *Ensérune*, p. 314-316 ; G. Vallet, *Rhégion et Zancle*, p. 380-382.
2. F. Benoit, *Rev. Ét. lig.*, 25, 1959, p. 87-110.

traire aux réalités géographiques ni à la vraisemblance historique. » On ne saurait être plus objectif : la solution qui nous est proposée est vraisemblable, peut-être partielle. Il est juste de dire que, dans l'état présent de nos connaissances, on n'en trouve pas de meilleure à lui substituer.

Ce résumé ne saurait rendre compte de tout ce que contient le livre de F. Villard, qui, comme toutes les œuvres enrichissantes, en même temps qu'il apporte des solutions définitives sur certains points désormais acquis, permet de poser en termes nouveaux d'autres problèmes historiques et archéologiques. Je compte reprendre prochainement dans cette revue l'examen de certains de ceux-ci[1]. Ce sera pour moi la meilleure façon de reconnaître l'étendue de la dette que j'ai contractée envers F. Villard.

H. GALLET DE SANTERRE.

James H. Oliver, *Demokratia, the Gods and the Free World.* Baltimore, The John Hopkins Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 192 p., 2 index, IV pl. h. t. $ 5.00.

Cet ouvrage ne se présente pas comme une étude continue, mais comme une série d'articles où il peut être question de Sparte au VIIIe siècle aussi bien que de la fin du monde romain. La Grèce reçoit toutefois la meilleure part. L'unité est assurée par le thème des theoi eleutherioi, divinités tutélaires de la démocratie.

Les communautés archaïques dirigées par un roi bénéficiaient de la protection des theoi basileioi ; lorsque la puissance (kratos) fut transférée du roi au dèmos (même si les rois demeuraient, comme à Sparte), la communauté des citoyens sentit le besoin d'obtenir l'approbation des dieux et leur protection. Ainsi naquirent les theoi eleutherioi. Autour de ces theoi eleutherioi, qui peuvent être Zeus Hellenios et Athèna Hellenia, Zeus Soter et Athèna Soteira, se groupèrent d'autres divinités, secrétées en quelque sorte par l'idéal démocratique, comme les Charites, sublimation de la douceur, de la loyauté, de la reconnaissance, Peitho et Aphrodite Pandèmos, symboles de la persuasion et de l'amour entre tous les citoyens[2], la Nikè olympienne et olympique ainsi que la Nikè d'Athèna, qui donnent à l'ordre démocratique (kosmos) la victoire sur les ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, à l'image du triomphe des dieux sur les géants, tenants de la violence et du chaos.

1. 1. Étrusques et Grecs au VIIe et au début du VIe siècle ; 2. L'importance commerciale de Marseille au VIe siècle ; 3. Le problème du ralentissement des importations attiques au Ve siècle.

2. En créant un sanctuaire à Aphrodite Pandèmos, Solon aurait voulu mettre à l'honneur la Fraternité. Cette allégorie, qui évoque celle des républicains de 1848, correspond-elle bien à l'esprit du VIe siècle?

Avec beaucoup d'ingéniosité et par des voies parfois sinueuses[1], J. H. Oliver s'efforce de retrouver ces theoi eleutherioi et leurs divins compagnons, puis de montrer comment les régimes qui ont succédé aux démocraties grecques, par exemple certaines royautés hellénistiques (les premiers Antigonides notamment) ou l'empire augustéen, ont cherché eux aussi à bénéficier de la protection de ces theoi eleutherioi et de la Victoire qui les accompagne.

Chemin faisant, l'auteur est amené à traiter des questions fort délicates et très variées, allant du contenu de la rhètra de Lycurgue[2] à l'interprétation de la scène représentée sur le camée d'Auguste conservé au Musée de Vienne.

Les appréciations et explications de J. H. Oliver sont toujours fort intéressantes, souvent originales, parfois même audacieuses[3]. Toutefois, il est spécieux de vouloir isoler dans des divinités aussi riches de substance que Zeus, Athèna, les Charites, Nikè, un aspect particulier : celui de protecteur de la démocratie, de l'ordre, de la loi, d'autant que J. H. Oliver fait de l'adjectif eleutherios non pas une large épiklésis, mais le symbole d'une idéologie précise[4]. Et, pour étoffer sa thèse, le savant américain procède à des assimilations proches de l'arbitraire, ainsi lorsqu'il ramène au type des theoi eleutherioi Zeus Soter et Athèna Soteira honorés à l'agora d'Athènes, et Zeus Hellanios et Athèna Hellania (Zeus S⟨K⟩yllanios et Athèna S⟨K⟩yllania de Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 6), les protecteurs de la jeune démocratie spartiate. En s'appuyant sur l'égalité theoi hellenioi = theoi eleutherioi, J. H. Oliver porte au compte de la démocratie les jeux helléniques, c'est-à-dire

1. Ainsi l'on s'étonne de la place tenue par l'analyse de l'*Hécube* d'Euripide, p. 91-101. Quand il est question de la douceur du Dèmos, p. 109, J. H. Oliver aurait pu, par contre, citer un des plus éloquents défenseurs des vertus de la démocratie athénienne, Isocrate (par exemple, *Sur l'échange*, §§ 20, 70, 300).

2. L'analyse de la rhètra de Lycurgue et des articles ajoutés par Polydore et Théopompe (Tyrtée, fragments 3a et 3b) constitue l'étude la plus minutieuse de tout l'ouvrage. Οὕτως εἰσφέρειν τε καὶ ἀφίστασθαι sont traduits « to introduce proposals and to make final decisions », p. 23, ce qui représente un droit beaucoup plus fort que celui de proposer l'ordre du jour et de clore les débats. De même, la leçon des manuscrits γαμωδανγοριανημην est corrigée en γ⟨αιαδ⟩άμῳ ⟨ὁμα⟩γορίαν (ou ⟨πανα⟩γορίαν) ἦμην, p. 27, et traduite « the gaiadamos shall gather in full », p. 28. Le gaiadamos serait l'assemblée des propriétaires fonciers. L'interprétation est, certes, ingénieuse.

3. Citons, par exemple, l'explication hellénisante de la plèbe (plethos-plethys, c'est-à-dire totalité des citoyens groupés contre le roi, p. 80) et des progrès de la plèbe, marqués d'abord par l'essai d'une solution spartiate (éphores = tribuns de la plèbe, p. 70) puis par le recours à la provocatio (p. 88-89). — De même, les guerres samnites sont présentées comme des croisades menées par Rome au nom du monde libre contre les forces du désordre (p. 153) et la deuxième guerre punique aurait été considérée par Hiéron et les Romains comme « the defense of the Free World against the external barbarians » (p. 155).

4. Est-ce vraiment en pensant aux eleutherioi theoi que Callicratidas refusa, en 406, de vendre les habitants de Méthymna comme esclaves (p. 135)? N'est-ce pas simplifier à l'extrême qu'expliquer l'attitude de Thèbes à l'égard d'Athènes, en 404, par le seul souci de châtier une cité qui avait été infidèle à l'idéal des theoi eleutherioi? Si celui-ci avait une part dans le comportement des Grecs, cette part ne saurait être exclusive.

d'abord olympiques, et avec eux la Nikè olympienne[1], puis comme Athèna est associée à Zeus, la Nikè athénienne[2].

En réalité, quand voit-on indiscutablement s'établir le culte de ces theoi eleutherioi? Est-ce à la chute des rois, au VIIIe siècle, lorsque naît la démocratie, comme le veut la thèse de J. H. Oliver? Non pas, mais à la chute de certaines tyrannies, à Samos à la chute de Polycrate en 522[3], à Syracuse à la chute de Thrasyboulos en 466-465. Quant aux Charites honorées à Athènes probablement dès le VIe siècle, c'est seulement en 230 avant J.-C. qu'elles sont associées à Dèmos. Enfin, la grande époque du culte de Zeus eleutherios est celle des guerres médiques, ce qui n'a rien d'étonnant (Schol. Pausanias I, 3, 2).

N'y a-t-il pas, de surcroît, un certain arbitraire à vouloir réserver à l'idéologie démocratique seule les thèmes de la liberté et de la victoire? Les démocraties grecques étaient, sans doute, les mieux placées pour cultiver ces idéaux et les fixer dans des personnes divines. Mais, déjà dans Homère, un prince qui de plus n'était pas hellène, Hector, attendait de Zeus la liberté (*Iliade*, VI, 528). Tous les régimes — hypocritement peut-être — ont cherché à placer dans leur arsenal les forces morales que ces noms de liberté et de victoire évoquent dans l'esprit des peuples. J. H. Oliver lui-même l'indique, en parlant d'hommes comme Alexandre le Grand (p. 147), Auguste (p. 161), Néron (p. 166).

Aussi, la leçon qui se dégage de cet ouvrage fort subtil est-elle moins celle de la croissance, des métamorphoses et de la permanence de l'idéal des theoi eleutherioi à partir du VIIIe siècle, que celle de l'accaparement, et parfois du travestissement, de l'idéal de liberté et de victoire par tous les régimes, démocratie péricléenne, oligarchie spartiate ou romaine, monarchies hellénistiques, empire romain.

Si J. H. Oliver a voulu parfois regrouper trop de faits historiques autour des theoi eleutherioi, remonter à une date trop haute leur apparition, son livre est riche d'hypothèses ingénieuses, de démonstrations adroites, de rapprochements brillants.

F. BOURRIOT.

1. Interprétation curieuse de la valeur démocratique indirecte des jeux (p. 132-133) : les nobles, dont l'ambition politique aurait pu ruiner le régime démocratique, sont orientés vers la recherche d'un succès olympique, victoire toute pacifique qui apporte la bénédiction des dieux (hellenioi = eleutherioi) à la communauté des citoyens.

2. La politique panhellénique de Périclès s'expliquerait (p. 143-145) par l'ambition d'élever Athèna à son rang véritable de divinité essentielle de la communauté libre des Hellènes. Ce ne serait plus Athèna la chouette, mais la thea hellenia, Athèna portant Nikè. Il y avait deux theoi eleutherioi, Zeus et Athèna : la Grèce devait donc avoir deux centres, Olympie et Athènes. C'est pourquoi Phidias représenta Zeus tenant Nikè à Olympie et Athèna tenant Nikè au Parthénon.

3. « Polycrates who was *basileus* of Samos », dit J. H. Oliver, p. 11, qui ajoute (p. 131) que les tyrans cherchaient à donner l'impression qu'ils étaient des rois.

P. Cloché, *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand* (Bibliothèque historique). Paris, Payot, 1960 ; 1 vol. in-8°, 269 p.

On sait la place que tient M. Paul Cloché dans les études d'histoire grecque. Depuis 1915, date à laquelle parut sa thèse sur *La Restauration démocratique à Athènes en 403 av. J.-C.*, il a publié, sur la Grèce classique, un nombre considérable d'ouvrages qui font autorité. Pendant de longues années, Athènes surtout fut au centre de ses préoccupations, Athènes dont il dressait un panégyrique, nuancé parfois, mais toujours enthousiaste. Depuis quelques années cependant, M. P. Cloché paraît être sorti de l'orbite athénienne. En 1952, c'est à Thèbes qu'il consacre un ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[1], et l'année suivante commence une série de publications relatives à la Macédoine — interrompues seulement, dans la même Bibliothèque historique Payot, par un *Monde grec aux temps classiques* (1958) — et dont la dernière est cette *Histoire de la Macédoine jusqu'à l'avènement d'Alexandre le Grand*. A dire vrai, plus que la Macédoine, ce sont les grands Macédoniens que furent Philippe, Alexandre et ses successeurs immédiats qui avaient jusqu'à présent retenu l'attention de l'auteur. Son ambition cette fois est plus grande puisqu'il s'agit d'englober dans un seul ouvrage toute l'histoire de la Macédoine des origines jusqu'à la mort de Philippe. Il est à peine besoin de souligner l'intérêt que peut présenter une telle étude. En dehors des articles déjà anciens de la *Real Encyclopädie* et de l'ouvrage de Stanley Casson[2], il n'existe qu'un travail relativement récent sur la Macédoine antique, celui de Roberto Paribeni, *La Macedonia sino ad Alessandro Magno*, paru à Milan en 1947. C'est donc, à notre connaissance, le premier ouvrage en langue française[3], présentant dans une synthèse générale l'histoire de cette région du monde para-hellénique qui allait être appelée à jouer un rôle considérable dans l'évolution des civilisations antiques.

Le livre de M. Cloché est divisé en trois parties très inégales : les trente-cinq premières pages traitent de la Macédoine des origines à la fin des temps archaïques, une centaine de pages sont ensuite consacrées à la Macédoine à l'époque classique jusqu'à l'avènement de Philippe II, le reste du livre à Philippe II. C'est dire qu'on ne trouvera pas dans cette dernière partie une analyse bien différente de celle que l'auteur a déjà donnée dans son Philippe II, paru il y a cinq ans[4]. Même mé-

1. *Thèbes de Boétie, des origines à la conquête romaine*, Namur-Louvain-Paris, 1952.
2. *Macedonia, Thrace and Illyria*, Oxford, 1928.
3. Il faut mettre à part l'ouvrage de N. Kalleris, *Les anciens Macédoniens, Étude linguistique et historique* (collection de l'Institut français d'Athènes, 1954), dont seul le tome I a paru, qui cherche à démontrer, à partir de recherches linguistiques, l'origine hellénique des Macédoniens.
4. *Un fondateur d'Empire, Philippe II, roi de Macédoine*, 1955.

thode d'exposition des faits, mêmes coupures chronologiques, même appel constant au témoignage de l'homme politique athénien auquel M. Cloché a consacré un de ses plus importants ouvrages, c'est-à-dire Démosthène, même jugement nuancé sur l'homme et sur l'œuvre, dont la grandeur est admise, mais avec les réserves que ne peut pas ne pas faire un admirateur passionné d'Athènes. C'est dire aussi que cette partie de l'ouvrage, si elle s'insère tout naturellement dans une *Histoire de la Macédoine*, n'apporte pas d'éléments nouveaux pour la connaissance du règne de Philippe et de certains aspects de sa politique[1].

Les deux autres parties, en revanche, sont plus nouvelles. Dans la première, très brève nous l'avons dit, M. Cloché résume les connaissances que nous avons de la Macédoine aux temps préhistoriques et archaïques. La Macédoine paraît alors avoir connu les différentes étapes des civilisations de la pierre, du bronze et du fer, avec un décalage qui tient au fait qu'elle s'est trouvée sur la route des grandes migrations, qu'elle n'a pu qu'avec un certain retard adopter les méthodes et les techniques artistiques des régions plus méridionales, en contact plus étroit avec le monde cycladique et oriental, mais en revanche que la civilisation du fer y a fait plus tôt son apparition. Le passage des Doriens en Macédoine est suivi d'une période obscure, et seules les données légendaires dont Hérodote se fait l'écho révèlent l'établissement dans le pays d'une dynastie qui se veut d'origine argienne (Philippe utilisera l'argument pour les besoins de sa propagande), qui en tout cas réussit à unifier le pays et à le faire entrer dans l'orbite du monde hellénique à partir des guerres médiques.

La seconde partie du livre étudie ensuite les rapports entre les cités grecques — et singulièrement Athènes — et le royaume de Macédoine du début des guerres médiques, qui coïncide avec l'avènement d'Alexandre Ier, à l'avènement de Philippe. Les trois grands souverains du ve siècle, Alexandre Ier, Perdiccas II, Archelaos font chacun l'objet d'un chapitre. Mais en fait, à l'exception de deux brefs passages (sur les progrès « territoriaux, financiers et monétaires » du royaume macédonien après la seconde guerre médique, et sur les réformes entreprises par Archelaos), il s'agit essentiellement de la politique extérieure de ces rois dans leurs rapports avec le monde grec. Et cela est encore plus évident dans le quatrième chapitre de cette seconde partie, consacrée aux souverains de la première moitié du ive siècle, dont les règnes brefs et sans éclat s'estompent derrière les conflits du monde

1. On aurait aimé en particulier que l'auteur fît état de l'utilisation par Philippe de l'Amphictyonie delphique comme instrument de sa politique grecque, politique sur laquelle un article de M. Sordi, *La fondation du collège des Naopes et le renouveau politique de l'Amphictyonie au IVe siècle*, *B. C. H.*, LXXXI, 1957, p. 38-75, a émis des hypothèses séduisantes.

hellénique déséquilibré au lendemain de la guerre du Péloponnèse. Ainsi donc, cette *Histoire de la Macédoine* est-elle plus qu'une histoire du pays lui-même et de ses habitants, un essai pour replacer les rois de Macédoine dans la politique des cités grecques ou, plus justement, pour analyser du point de vue macédonien la vie internationale des cités grecques à l'époque classique.

Ainsi défini dans ses limites précises, le livre de M. P. Cloché constitue un instrument de travail utile pour les étudiants. L'exposé est clair, les articulations chronologiques sont celles de l'histoire grecque qui, à partir de 359, se confond pleinement avec l'histoire de la Macédoine. On regrettera pourtant un procédé qui nuit à la lecture de l'ouvrage : lorsque M. Cloché aborde une discussion, il ne cite jamais nommément les auteurs qui ont contribué à l'alimenter (et dont les ouvrages sont généralement indiqués dans la courte bibliographie qui est à la fin du livre), mais utilise des périphrases du genre : « l'auteur d'une ingénieuse étude rédigée il y a six ans » (p. 54), « dans une récente et fort bonne étude sur la Thessalie » (p. 120) et plus loin, « comme le rappelle l'auteur de l'ouvrage signalé plus haut » (p. 122) ou encore « le second des historiens dont nous venons de signaler la sévérité pour Philippe » (p. 250-251), etc... Ce sont là des vétilles, sensibles surtout à ceux qui, intéressés par la discussion, aimeraient mettre immédiatement un nom sur tel ou tel qui est en cause (ce qui n'est d'ailleurs pas très difficile pour le lecteur averti). Et il ne faut pas oublier que la collection dans laquelle figure l'ouvrage de M. Paul Cloché s'adresse d'abord au grand public. Dans cette optique, il constitue une mise au point utile et bienvenue.

CLAUDE MOSSÉ.

Mémoires de la Mission archéologique en Iran. Tome XXXVII : *Mission de Susiane*, sous la direction de MM. **G. Contenau** et **R. Ghirshman.** *Numismatique susienne. Monnaies trouvées à Suse de 1946 à 1956*, par **R. Göbl, G. Le Rider, G. C. Miles, J. Walker.** Paris, Paul Geuthner, 1960 ; 1 vol. in-4°, IV + 148 p., 1 carte dans le texte, IX pl. h. t. 40 N F.

Première partie (p. 3-37) : Monnaies à légende grecque et monnaies des rois d'Élymaïde. — « Autant les drachmes séleucides émises à Séleucie-du-Tigre ou à Suse sont rares, autant sont fréquentes les drachmes aux types d'Alexandre des ateliers d'Asie Mineure... A Suse, les émissions locales de drachmes (en général peu abondantes) cessent définitivement à la fin du règne de Séleucus Ier. A Séleucie-du-Tigre et à Ecbatane, elles s'arrêtent sous Antiochus Ier. Elles reprennent sur une large échelle à Ecbatane à partir de 200 environ et c'est désormais cet atelier qui fournira l'Orient séleucide en petites espèces » (G. Le Rider). Le bronze est le seul métal employé à Suse par les rois d'Élymaïde.

Deuxième partie (p. 39-48) : Monnaies Sassanides. — « Les rares pièces d'argent ont été frappées dans les ateliers occidentaux... Quant aux monnaies de cuivre signées, elles proviennent régulièrement de l'Ouest, et il est probable que les pièces sans indication d'atelier ont été aussi émises à la même source... Puisque sous Châpour Ier on trouve des drachmes du métal des « antoniniani » et aussi des unités de laiton [métal pris comme butin dans un atelier monétaire romain, probablement celui d'Antioche sur l'Oronte], il n'est pas impossible de penser à une déportation du personnel monétaire romain, et ainsi peut s'expliquer le niveau artistique élevé des émissions de la dernière partie du règne de ce roi » (R. Göbl).

Troisième partie (p. 49-65) : Monnaies orientales. — « All are bronze with the exception of [two] n^{os} which are silver. They range from Parthian to Medieval Islamic [Parthian, Arab-Sassanian, Byzantine-Sassanian, Imitation byzantine, Pure arab, Mongol of Persia, Soghdian] » (J. Walker).

Quatrième partie (p. 67-145) : Trésor de dirhems du IXe siècle. — « The earliest date is 81 H. (700/701 A. D.), the latest 265 H. (878/879 A. D.)... Of the datable specimens the vast majority were struck in the 3rd century H. [66 % date from the decade between 256 and 265 H., 86 % from the two decades between 246 and 265 H.]... The distribution of the mints, especially in this Saffārid connection, is one of the most interesting aspects of the hoard. Another is the relationship with the Zanj rebellion, which may offer the explanation for the burial of the hoard » (G. C. Miles).

J. MARCADÉ.

Victor F. Lenzen, *The Triumph of Dionysos on Textiles of late antique Egypt* (Univ. of Calif. Publ. in Classical Archaeology, vol. 5, n° 1). Berkeley, 1960 ; 1 vol. in-4°, IV + 23 p., XI pl. h. t.

Sur deux tissus coptes provenant, selon toute probabilité, d'Akhmîn-Panopolis et aujourd'hui conservés l'un au Musée de l'Ermitage de Léningrad, l'autre au Metropolitan Museum de New-York, les premiers éditeurs avaient reconnu un Triomphe de Dionysos. P. Friedländer, en revanche, a proposé d'identifier la figure centrale des deux compositions avec Cybèle, le personnage accroupi, les mains liées derrière le dos, que l'on voit à droite près d'une femme en mouvement violent, devenant alors Attis, mutilé ou sur le point d'être mutilé par une nymphe en furie. Lenzen revient à une interprétation dionysiaque de la scène et réfute de façon convaincante l'argumentation de Friedländer. Il s'agit bien, au centre, d'un Dionysos efféminé et non d'une déesse ; son char est attelé de panthères et non de lions ; auprès du dieu, les comparses sont des membres du thiase, et le captif, à droite, symbolise

l'expédition victorieuse de Dionysos en Inde ; l'attitude méditative (?) de l'une des ménades sur le document de New-York ne fait pas difficulté ; les rameaux de vigne qui remplissent les vides entre les personnages, comme les deux dauphins qui ornent les angles inférieurs du tableau, sont typiquement dionysiaques. La représentation du char divin selon le schéma de « l'attelage déployé », couramment utilisée pour Hélios, mais attestée aussi pour Dionysos, est la marque d'influences orientales ; les mêmes influences orientales expliquent la curieuse couronne tourelée que porte ici Dionysos et dont Friedländer tirait argument pour reconnaître Cybèle (comparer la couronne des derniers rois sassanides) ; les mêmes influences orientales autorisent enfin une interprétation plus exacte de la scène. Dionysos est ici le dieu de lumière dont parlent les *Dionysiaques* de Nonnos ; plus ou moins assimilé à Hélios, il obtient, par ses victoires dans l'Inde, le triomphe en ce monde et une place au ciel.

J. MARCADÉ.

Ettore Paratore, PLAUTO, *Amphitruo, Casina, Curculio, Miles Gloriosus* (Testo latino con traduzione a fronte a cura di **E. Paratore**). Firenze, Sansoni, 1958-1959 ; 4 vol. in-8°, 122 p. ; 135 p. ; 86 p. ; 175 p.

Le spécialiste averti du théâtre latin qu'est M. E. Paratore nous propose cette fois, en édition critique — texte avec traduction en regard, apparatus, conspectus metrorum — quatre comédies plautiniennes d'inspiration et de facture très différentes. Les notes, placées *in fine*, sont peu nombreuses, les introductions, par contre, sont fort nourries, et témoignent d'une documentation sérieuse. M. E. Paratore détermine, pour chaque comédie, l'état des questions concernant sa date, ses sources, sa composition. Le problème si difficile de la *contaminatio* — partant, celui de l'originalité de Plaute — nous est présenté sous son aspect actuel. M. E. Paratore se prononce notamment, à l'examen, pour le principe de l'*unité* touchant l'Amphitryon, et pour celui du *mélange* touchant le Miles.

L'abondance des renseignements et des références contenus dans ces préfaces nous fait souhaiter que leur auteur poursuive sa tâche et nous donne une édition complète des Comédies du Sarsinate. Les « Plautiniens », et nombre d'autres, l'accueilleraient avec plaisir.

B.-A. TALADOIRE.

Ludwig Gompf, *Die Frage der Entstehung von Lukrezens Lehrgedicht*. Dissertation inaugurale de Cologne (Köln), 1960 ; 1 vol. in-8°, 176 p.

La dissertation de M. Gompf est un travail de premier ordre qui non seulement apporte une contribution décisive au problème si discuté

de la genèse du *De rerum natura*, mais qui en éclaire nombre de passages en mettant en bonne lumière des rapports d'idées jusqu'ici mal dégagés. Il aboutit, sur le premier point, à des conclusions voisines de celles de M. Pizzani (cf. *R. É. A.*, LXII, 1960, p. 440), voisines de celles auxquelles j'étais moi-même arrivé, mais en les fondant sur des analyses qu'on pourrait dire exhaustives, si jamais rien était exhaustif dans nos études. Il procède avec une clarté et une netteté parfaites, ne laissant dans l'ombre aucune difficulté, dénonçant, faisant toucher du doigt les contradictions, les embarras auxquels les exégètes antérieurs s'étaient laissé acculer.

Il fait ainsi justice de la thèse de Mewaldt, non moins que de celle de Mussehl. Toutefois de la première il garde quelque chose. Dans l'annonce du sujet faite au début du Chant IV (v. 26-53), il y a bien le doublet aperçu par Mewaldt. Mais cela vient non de deux plans successivement réalisés par le poète, et dont le plus ancien — celui qui répondrait aux vers 45-53 — aurait placé le Chant IV après le Chant II et avant le Chant III actuel, mais d'un projet conçu, et non réalisé, de mettre un jour le Chant IV avant le Chant III. M. Gompf reprend ainsi une hypothèse de M. Drexler (*Athenaeum*, 13, 1935, p. 73 et suiv.), mais après une démonstration détaillée. La raison qui aurait poussé Lucrèce à envisager cette modification aurait été le désir d'utiliser, dans la polémique contre la crainte de la mort, la théorie des apparitions des rêves, elle-même fondée sur celle des *simulacres*. La deuxième annonce (v. 45-53) qui, Mewaldt l'avait bien vu, suppose le Chant IV mis avant le Chant III, est donc la deuxième et non la première rédaction du passage discuté. La solution est ingénieuse et paraît bien préférable à celle qui, avant Mewaldt et souvent encore après lui, se tirait d'embarras en adoptant les transpositions de Marullus (ou d'autres, analogues) et de celle qui, avec M. Wolfgang Schmid, écarte comme une interpolation ce qui ne s'adapte pas à l'état actuel du poème.

La critique de Mussehl est plus radicale. Celui-ci supposait un ordre initial, 1, 2, 5, 4, 3 ; 6 aurait été composé par morceaux en même temps que 5, 4, 3. D'autres, après Mussehl, avaient repris sa thèse en la modifiant d'une manière ou d'une autre. Certains aussi avaient affirmé leur désaccord (on l'a vu pour M. Pizzani), mais des auteurs connus de M. Gompf, seul M. Barwick avait esquissé une réfutation véritable. Celle-ci nous est maintenant donnée par M. Gompf et je la juge entièrement fondée. Très attentive, elle remarque les contradictions de Mussehl avec Mewaldt, de Mussehl avec lui-même, qui jamais sans doute n'avait eu un lecteur aussi scrupuleux. Elle en discute tous les arguments, ainsi que ceux de ses continuateurs, comme MM. Regenbogen et Büchner. Et d'abord, elle dénonce une confusion aperçue aussi par M. Pizzani (cf. *supra*) entre deux questions : celle du plan projeté et celle de l'ordre dans lequel le poète s'est attaqué à chacun

de ses chants. Le cas de Virgile, s'il en était besoin, nous enseignerait qu'un poète peut, dans l'exécution, suivre un ordre tout différent du plan. Tel argument qui vaut pour celui-ci ne vaut pas pour celui-là et réciproquement.

Voici, avec le livre de M. Gompf, la critique revenue à son point de départ, là où elle était avant le moment où, à la lumière de la découverte de Mewaldt, elle avait cru posséder les moyens d'étudier la genèse du poème. En fait, l'ordre prévu des chants n'a jamais été autre que celui que nous avons. Bien mieux — et M. Gompf en fournit aussi la démonstration — le poète s'est attaqué à leur exécution successive selon cet ordre lui-même. Est-ce à dire que tant d'études (surtout allemandes) aient été vaines, tant d'ingéniosité dépensée en pure perte? M. Gompf (cf. p. 171 et suiv.) est le dernier à le penser. On n'a pas retourné en tous sens les suites d'idées, scruté maints vers et maintes expressions sans qu'il en résulte de précieuses acquisitions pour l'intelligence du poème. On revient au point de départ, mais les mains pleines.

Nous nous trouvons dans le *De rerum natura* devant un dessein d'ensemble vigoureusement conçu et méthodiquement exécuté. M. Gompf paraît croire (p. 18) que Lucrèce aurait suivi de près, non les *Lettres* d'Épicure ni son grand traité en trente-cinq livres, mais le *Grand résumé*. Il me paraît plus probable, après sa démonstration, que c'est au poète lui-même qu'il faut attribuer le mérite tout entier de la distribution de sa matière. Le travail récent de M. Gerhard Müller (cf. ma recension, dans *Gnomon*) sur le Chant II (*Die Kinetik des Lukrez*) fournit une démonstration de même sens pour le plan d'un livre particulier. Nous devons concevoir que Lucrèce a agi avec une liberté souveraine en ce qui concerne la structure de l'exposé. Dès lors, rien n'empêche de supposer qu'il ait emprunté sa matière au grand traité en trente-cinq livres, en choisissant, en condensant, en ordonnant.

Pierre BOYANCÉ.

C. Iulii Caesaris, *Commentarii De Bello Ciuili*. Erklärt von **Friedrich Kraner** und **Friedrich Hofmann.** Zwölfte Auflage von **Heinrich Meusel.** Nachwort und bibliographische Nachträge von **Hans Oppermann.** Berlin, Weidmann, 1959; 1 vol. in-8°, xvi + 425 p., 2 index, V pl. h. t. DM 33.

On connaît l'excellent, mais ancien, *De Bello ciuili*, donné par Kraner, repris par Hofmann avec le commentaire explicatif, et dont enfin la onzième édition avait été largement remaniée et complétée par H. Meusel qui la dédicaça au colonel Baron Stoffel. Depuis cette onzième édition, qui date de 1906, l'ouvrage n'avait pas été renouvelé. C'est lui que H. Oppermann vient de reprendre et, en ce sens, on a là une douzième édition de H. Meusel. H. Oppermann, grand spécialiste de César

— faudra-t-il lancer le néologisme césarologue, ou césariste, pour éviter le malencontreux césarien? — a procédé avec beaucoup de sagesse et de science. La sagesse a été de redonner au lecteur de 1960 l'édition de 1906, telle quelle, sauf les fautes d'impression, et d'y ajouter l'apport de la science plus moderne, sous la forme d'un appendice assez considérable (p. 375 à 425) et très clairement présenté. Aussi devons-nous recommander cet excellent instrument de travail qui permet d'utiliser à la fois l'héritage du XIXe siècle, qu'on ne saurait négliger, et l'état récent où sont parvenues les questions relatives au *Bellum Ciuile* — en particulier pour l'établissement du texte, après les travaux de Klotz et de P. Fabre (p. 394 à 415), et pour la déformation historique. En ce qui concerne le stemma, observons que, différent en ce point de P. Fabre, H. Oppermann ne paraît pas croire à des corrections du groupe constitué par le *Thuaneus* et le *Vindobonensis*, à l'aide de la tradition représentée par le groupe S L N, soit l'*Ashburnhamensis*, le *Lovanensis* et le *Neapolitanus*. C'est possible, en effet, et nous le donnons ici comme une simple impression subjective d'un lecteur, qui s'est souvent perdu dans les apparats critiques de César pour imaginer quelques corrections ; on dirait parfois qu'il a dû exister une troisième ou quatrième tradition, avec des particularités de S L N, et aussi d'autres variantes.

Je ne me permettrai qu'une seule critique : beaucoup de raisons en justifient sans doute les éditeurs ; cependant, je regrette que les cartes, insérées à la fin, ne soient qu'un nouveau tirage, sans rouge, des anciens clichés. J'aurais souhaité que la maison Weidmann déployât ici d'autres moyens matériels, donnât la vue d'un champ plus vaste autour d'Ilerda, une carte où figureraient les différents emplacements supposés de la bataille de Pharsale, et surtout un autre plan de Marseille. Depuis le *Manuel d'archéologie* de M. A. Grenier, c'est un autre croquis du siège qui s'impose.

Quelques corrections matérielles pour servir aux autres tirages qui seront sûrement demandés : il faudrait, p. 385, servant et non servantes ; p. 390, Andrieu et non Andrien, Corpus et non Corps ; p. 420, G. Walter, plutôt que W. Gérard ; p. 421, *Histoire de la Gaule* ; p. 423, Clerc et non Cherc ; p. 424, E. Davin, *Un bimillénaire, le combat...*

Michel RAMBAUD.

Karl Büchner, *Sallust*. Heidelberg, C. Winter Universitätsverlag, 1960 ; 1 vol. in-8°, 463 p.

Salluste a décidément le don de susciter des travaux de valeur. Le livre de K. Büchner est un de ceux qui font date. Il va à l'essentiel et se propose de chercher en profondeur le sens réel de l'œuvre. Il procède de l'extérieur vers l'intérieur : après les opuscules, il examine successivement les préfaces, les *excursus*, les discours, pour en venir à l'essen-

tiel, *die Darstellung*, la façon dont Salluste se présente les événements, et *das Geschichtbild*, sa conception du devenir historique et des forces qui le régissent. Un dernier chapitre sur les prédécesseurs apporte sur le problème des sources et des influences une lumière non négligeable.

Büchner admet l'authenticité des lettres à César. Il tire de la lettre II des renseignements biographiques intéressants : par exemple la faiblesse corporelle de Salluste. Il montre, par des arguments historiques qui font impression, l'authenticité de l'invective contre Cicéron. On y trouve une peinture exacte de la situation politique de 54 : un rhéteur postérieur n'eût pas pu la reconstituer aussi parfaitement. Salluste s'y montre partisan de Crassus et non de César ; un falsificateur l'aurait fait césarien. Quant à la lettre I à César, Büchner reprend le parallèle déjà instauré par Vogt avec le *De Republica* de Cicéron. Mais, selon lui, derrière une apparente similitude se cache en réalité une opposition profonde. César devra agir législativement en vertu de son *imperium* pour rétablir la *libertas* opprimée par la *factio*. Le Scipion Émilien de Cicéron doit tenir ses pouvoirs du Sénat et agir par *auctoritas*. Salluste ne pense qu'à la force, Cicéron est plus idéaliste : il se soucie de l'esprit et de la nature de l'homme, de la communauté et de la justice. Disciple de Platon, il croit que l'idée de justice s'est incarnée dans l'État romain. Salluste, plus réaliste, est adversaire de la philosophie.

L'analyse des préfaces est intéressante. Tout au plus contestera-t-on que le chapitre II du *Catilina* ne puisse correspondre qu'à la situation des années qui précédèrent la mort de César. La préface du *Jugurtha* ne présente pas une étape nouvelle de la pensée de Salluste. Celui-ci ne pense pas discursivement : il a de nouveaux soucis, ses conceptions sont les mêmes. Son pessimisme repose sur un positivisme foncièrement optimiste : la valeur de la *virtus* n'est pas mise en doute, pas plus que celle de la *respublica*. Peu philosophe, il voit la vérité historiquement et non systématiquement. Rien chez lui de transcendant. Les concepts comme *virtus*, *gloria* sont définis surtout négativement. Dans la *virtus*, l'homme se dépasse ; elle est force et action ; grâce à elle on peut faire l'histoire au lieu de l'abandonner à la *fortuna*. Dans la concorde, elle triomphe et la paix civile aboutit à l'élection des meilleurs. Au contraire, la tyrannie (*dominatio*) d'une faction aboutit à l'asservissement général et à la disparition de la *virtus*. Salluste n'a pas le sens de l'absolu. On a voulu systématiser sa pensée et prétendre qu'il jugeait au nom du *mos maiorum* qui comportait *virtus*, *moderatus animus*, *imperium iustum*. Büchner n'approuve pas une telle interprétation : Salluste juge au nom de concepts empiriques *aequum et bonum*, *uerum*, *par*, *bonum et decorum*.

Au partisan des premières œuvres a succédé un historien qui pense faire œuvre aussi utile que l'homme d'action, mais qui a très vite trouvé l'impartialité et qui juge en moraliste. Une très belle analyse de style

d'un passage du *Catilina* montre combien est calculée la valeur expressive de chaque terme, comment chaque mot contient, non une image mais un jugement. La phrase s'articule sur l'objet. Moraliste avant tout, Salluste est un réaliste qui vit dans le concret. L'archaïsme de la forme correspond chez lui à un certain archaïsme de pensée et de conception.

Quelle que soit l'influence exercée par Thucydide sur Salluste, les deux historiens n'en restent pas moins opposés dans leur conception du devenir historique. Pour le grec, l'évolution est cyclique et les diverses étapes ne sont que les phases plus ou moins harmonieuses d'un éternel retour. Pour le latin, au contraire, le temps ne revient pas sur lui-même et l'histoire est une aitiologie au lieu d'une phénoménologie, il s'agit de définir les causes du processus historique et d'expliquer une évolution. L'influence de Salluste sur Tacite est mise en lumière avec beaucoup de bonheur ; il y a entre les deux écrivains une similitude fondamentale : tous deux se soucient essentiellement des discordes civiles. Salluste a choisi pour ses monographies les épisodes les plus caractéristiques de la lutte entre la *nobilitas* et le peuple. Ses *Histoires* partaient de la chute de Carthage, c'est-à-dire du moment où l'absence de danger extérieur a mis fin au règne de la *virtus* et a livré l'histoire romaine aux coups aveugles de la Fortune.

Disons pour terminer que des indices bien faits et des notes, riches en substantielle érudition, font de ce livre, très philosophique et parfois un peu difficile, une mine de renseignements sur les problèmes très divers que pose le texte de Salluste.

R. MARACHE.

F. Arnaldi, N. Lascu, G. Lugli, A. Monteverdi, E. Paratore, R. Vulpe, *Studi Ovidiani*. Roma, Ist. di Studi Romani Editore, 1959 ; 1 vol. in-8°, 145 p., 1 index, VI pl. h. t. Lire 800.

Ces six études sont l'adaptation de conférences prononcées à Rome à l'occasion du bimillénaire d'Ovide. M. Fr. Arnaldi, survolant l'œuvre du poète, s'efforce de mettre en lumière la richesse et la variété de l' « univers poétique d'Ovide », et il fait justice de certaines critiques dont la sévérité lui semble excessive. — L'éminent topographe de la Rome antique, M. G. Lugli, étudie l'itinéraire, « très précis et fidèle », qu'Ovide assigne au livre de l'exilé (*Tristes*, III, 1) dans le « centro monumentale » : premier exemple d'un itinéraire « touristique ». — M. R. Vulpe a évoqué « Ovide dans la cité de l'exil » : il montre que les renseignements fournis par le poète sont dignes de foi et fort précieux ; il les éclaire et les complète, en déployant une vaste et solide érudition. Six planches intéressantes illustrent ce travail. — Les trois autres articles sont consacrés à la fortune posthume d'Ovide et de son œuvre : dans celui de M. A. Monteverdi, on trouvera des indications curieuses

sur l'extraordinaire faveur d'Ovide au Moyen Age, et sur les interprétations singulières qu'on donnait alors de sa poésie. — A M. N. Lascu est échue la tâche de suivre « la fortune d'Ovide de la Renaissance à notre époque », dans les lettres et dans les arts plastiques. On notera que ce sujet immense n'a pas encore été traité dans une étude d'ensemble : il manque une synthèse sur l'influence de la poésie ovidienne dans les temps modernes. — Enfin, M. E. Paratore traite d' « Ovide au bimillénaire de sa naissance »; il esquisse un parallèle entre le poète antique et d'Annunzio, caractérise rapidement les différentes manières poétiques d'Ovide, non sans se montrer très dur et, à mon sens, injuste pour les *Fastes* et les poésies d'exil.

H. LE BONNIEC.

TACITI, *Libri qui supersunt.* Tome I : *Ab excessu divi Augusti*, ed. **E. Koestermann.** Leipzig, Bibliotheca Teubneriana (Best.-Nr. 1883), 1960; 1 vol. in-8°, XL + 451 p. DM. 17.

En lisant la deuxième édition des *Annales*, que E. Koestermann nous avait donnée en 1950, on pouvait penser que le texte comme sa présentation avaient atteint une sorte de perfection et que la troisième édition ne devait pas amener grande modification. Or, cette troisième édition apporte un bouleversement essentiel dans l'établissement du texte de la deuxième partie du texte des *Annales*. Il était, en effet, reconnu comme un dogme que ce texte devait être établi d'après un seul manuscrit, le Mediceus Laurentianus 68, 1, pour les six premiers livres, et le 68, 2, à partir du livre XI. Or, Koestermann s'est rallié aux vues de C. W. Mendell qui, dans deux articles de l'*American J. Philol.* (1951, 337-345 et 1954, 250-270), a démontré qu'il fallait prendre en considération, pour la deuxième partie, le Leidensis B PL. 16 B. Alors qu'on croyait que tous les manuscrits des *Annales* dérivent du Laurentianus, Mendell a prouvé que ce Leidensis donne les leçons d'une famille toute différente. Écrit vers 1475, c'est le manuscrit que l'érudit Rudolf Agricola eut entre les mains et d'où il tira les notes qu'il écrivit en marge d'une édition des *Annales*. De ces notes, Juste Lipse fit son profit dans sa troisième édition (1584). Heinse et Ruck en furent ensuite propriétaires et s'en servirent dans leurs *Miscellanaeae Observationes* (1738) et *Animadversiones in Tacitum* (1686) respectives. Le Leidensis a la même étendue que le Mediceus II et donne la fin des *Annales* avec les *Histoires* à la suite. Il n'a pas les lacunes du Mediceus (ce qui lui est commun avec tous les *deteriores*) et il se termine au livre V des *Histoires*, en 23, 3, par le mot *potiorem* (ce qui lui est commun avec toute une partie des *deteriores*). Koestermann n'admet pas toutes les démonstrations de Mendell; il y a selon lui beaucoup d'interpolations dans ce manuscrit; mais en II, 30, 2, alors que le Mediceus porte *quod ei cis*

uetticis plautio dimulauisset, leçon à peu près incompréhensible, le Leidensis donne *quod cicios uectios plautios dissimulauisset*, ce qui rejoint la conjecture de Brotier, *quod* (*ei*) *Titios*, *Vettios*, *Plautios*, *dissimulauisset*. Or, cette leçon, très proche de la vérité, n'a pu être établie par conjecture. Elle dérive forcément de l'archétype sans l'intermédiaire du Mediceus. Koestermann cite encore une dizaine de passages où le Leidensis paraît apporter le véritable texte. Ailleurs et très souvent, ce manuscrit donne le texte tel qu'on pouvait le conjecturer, avec parfois une certaine préférence pour la *lectio facilior*.

Il n'est évidemment pas question de discuter ici une thèse qui a été établie après des années de lecture et de réflexion. Dirons-nous cependant qu'à parcourir l'apparat critique de la nouvelle édition on a parfois l'impression que ce manuscrit du xve siècle pourrait bien dériver d'un texte établi par quelque humaniste, tant ses leçons se trouvent être intelligentes et diverger de celles du Mediceus par une espèce d'effort d'interprétation? En tout cas, on voit combien il y a à glaner souvent dans les manuscrits *deteriores* que personne ne regarde, et combien il y aurait intérêt à procéder à des dépouillements systématiques, tâche impossible pour un homme seul et qu'il faudrait pouvoir entreprendre par équipes !

Ainsi, l'apparat des livres XI et suivants a été complètement refondu, le texte parfois légèrement modifié. Le reste est sans grand changement et cependant tout est tenu à jour. Le souci de parvenir à la perfection apparaît partout, l'apparat s'enrichit de nombreuses parenthèses explicatives renvoyant à la préface, à un passage parallèle ou à un philologue. Il est tenu compte partout, et pas seulement dans la bibliographie, des importants ouvrages parus depuis la première édition. Signalons encore que Köstermann se rallie à la tentative de Mendell pour classer les *deteriores* en trois familles, selon l'endroit où ils finissent ; mais il n'a guère confiance en ce classement et constate de nombreuses contaminations d'une famille à l'autre.

On le voit, ce beau volume atteste la vie de la philologie classique, et il est stimulant de voir une entreprise parvenue à un tel degré de perfection qu'elle ne semblait guère pouvoir progresser, du fait des progrès de la science, se renouveler complètement et repartir pour une nouvelle carrière.

R. MARACHE.

H. Mihaescu, *Limba latină în provinciile dunărene ale imperiului roman* (Academia republicii populare romîne ; comisia pentru studiul formării limbii şi poporului romîn, III). Bucarest, Editura Academiei republicii populare romîne, 1960 ; 1 vol. in-8°, 328 p., 2 cartes.

Disons tout de suite qu'il s'agit là d'une fort bonne étude sur le latin

des provinces danubiennes. C'est à la fin du siècle dernier qu'on a pris conscience de l'intérêt que pouvait présenter, du point de vue de la formation des langues romanes, une connaissance précise du latin en usage dans les diverses parties de l'Empire romain. Toutefois, l'exemple donné par J. Pirson pour le latin de Gaule, par A. Carnoy pour le latin d'Espagne, d'une enquête d'ensemble consacrée à toute une région, ne fut guère suivi. Félicitons d'autant plus M. Mĭhaescu d'avoir eu le courage d'explorer le vaste domaine constitué par les provinces de Norique, Dalmatie, Pannonie supérieure et Pannonie inférieure, Dacie, Mésie supérieure et Mésie inférieure, à quoi ont été ajoutées la Macédoine et la Thrace. Dans le temps, la période envisagée est celle des six premiers siècles de notre ère.

La documentation était — comme bien on pense — considérable : plus de 21.000 inscriptions ont été examinées. M. Mĭhaescu a tenu en outre à recourir au témoignage de textes historiques et ecclésiastiques de même provenance : par exemple l'épître d'Auxentius de Durostorum, la plainte de Maximinus contre saint Ambroise, les essais de Joannes Maxentius, la chronique de Marcellinus Comes, l'œuvre de Jordanes, etc. Une introduction très claire (p. 23-56) analyse les conditions géographiques, historiques et linguistiques. Et, d'autre part, après l'exposé grammatical de détail (p. 57-236) a été placé un « choix » d'inscriptions et de textes traduits et commentés (p. 237-265), pour fournir au lecteur l'occasion d'un contact direct avec la réalité concrète. Un résumé très dense est rédigé successivement en russe et en français. Un index détaillé et deux cartes fort précieuses terminent ce livre dont les dimensions, malgré la richesse du contenu, restent très raisonnables : c'est l'indice que l'auteur, ne retenant que l'essentiel, domine pleinement son sujet.

Il avait notamment à envisager le problème de la propagation même du latin dans ce vaste espace qui s'étend de l'Adriatique au Pont, à la mer Égée et à la Propontide. L'influence latine appuyée sur l'armée, l'administration et les colons, demeura en liaison avec l'Occident jusque vers l'an 395 ; elle fut ensuite prolongée par Byzance qui maintint le latin comme langue officielle jusqu'au début du VIIe siècle. Le christianisme se répandit, entre le IIIe et le VIe siècle, sous sa forme latine : cinquante-sept évêques mentionnés ont des noms latins. La Dacie offre une situation particulière, du fait qu'elle n'a été occupée que pendant 165 ans environ : la pénétration ayant été moins profonde, les inscriptions y sont plus « correctes » ; de même, telle innovation tardive peut n'être pas représentée, parce que postérieure au départ des Romains. En Dalmatie, la résistance des langues autochtones paraît avoir modifié quelque peu (les indications sont-elles cependant suffisantes?) le développement du latin par rapport à celui qu'il a eu dans le bassin du Bas-Danube. Les tribus germaniques n'ont laissé que

deux mots : *brutis* « bru » et *sculca* « garde militaire ». Très judicieusement, M. Mĭhaescu s'est fait une règle d'indiquer pour toute inscription sa province d'origine.

Il n'était pas moins utile de situer les résultats de l'enquête par rapport aux autres régions de l'Empire ; aussi, là encore, la même minutie patiente de l'auteur se manifeste-t-elle en fournissant de nombreuses références pour permettre la confrontation. Bien entendu, quelques particularités se laissent signaler. L'*e-* prosthétique du type *esponsa* (> fr. *épouse*), si fréquent à l'Occident, n'a pas pénétré profondément dans les provinces danubiennes (p. 88, 298). La locution périphrastique du futur avec *habere* + infinitif est inexistante ; on ne rencontre que *uelle* + infinitif, et c'est ce tour qui a donné les formes roumaines du futur (p. 142, 293). On voit s'annoncer également deux faits caractéristiques du roumain, à savoir l'emploi de *sic* au sens de *et* (p. 178, 295) et la reprise par un pronom du complément verbal antérieur : *Peregrinum filium in lege sancta christiana collocabi eum* (p. 163, 294). Mais, dans leur très forte majorité, les modifications ou innovations relevées au titre de la phonétique, de la morphologie, de la syntaxe et du vocabulaire sont celles qui se constatent dans les autres parties du monde romain. On pouvait s'attendre à cette conclusion ; il était cependant indispensable qu'elle fût établie par un examen méthodique. Cette unité du latin des provinces était-elle d'ailleurs aussi grande qu'elle le paraît? Il est permis de se le demander, quand on pense au caractère formulaire de beaucoup d'inscriptions et à la persistance de la forme littéraire dans la plupart des textes manuscrits. En tout cas, M. Mĭhaescu, après s'être volontairement restreint aux sources écrites de l'antiquité dans le présent ouvrage, se propose d'en entreprendre un second sur le même sujet : ce sera un travail de reconstruction utilisant la comparaison de l'élément latin en roumain, dalmate, albanais et serbo-croate, ainsi que les données de l'onomastique et de la toponymie balkaniques d'origine latine. Tâche délicate, que nous lui souhaitons vivement de mener à bien avec autant de fermeté et avec un égal succès.

François THOMAS.

H. Lévy-Bruhl, *Recherches sur les actions de la loi* (tome XIX des publications de l'Institut de Droit romain de l'Université de Paris). Paris, Sirey, 1960 ; 1 vol. gr. in-8°, VIII + 348 p.

L'auteur du présent ouvrage, qui occupa pendant de longues années la première chaire de droit romain de la Faculté de Droit de l'Université de Paris, présente ici la synthèse des nombreux travaux qu'il a consacrés au très ancien droit romain, et en particulier à l'histoire de la procédure. Comme il l'indique dès son avant-propos, les sources

sont rares et d'une interprétation difficile, souvent conjecturale ; d'où la nécessité de recourir à la méthode sociologique.

Dans une première partie, M. Lévy-Bruhl étudie le procès romain archaïque. Il pense que, dès une époque fort lointaine, les procès étaient tranchés par le roi dans la procédure du sacramentum. La baguette ou *festuca* que tiennent les plaideurs n'évoquerait pas un stade primitif de justice privée : contrairement à l'opinion généralement reçue, elle ne servirait pas à faire un simulacre de combat, mais à montrer à tous, par un symbole frappant les sens des témoins, la prétention des plaideurs à la propriété de la chose litigieuse. Le rite de la festuca est une sorte d'ordalie, empreinte de religiosité, et qui s'apparente à un serment. En interprétant des textes de Varron et de Festus, on peut considérer que le sacramentum était à l'origine une opération religieuse comportant à la fois un serment et un sacrifice. Avant d'être une somme d'argent (*pecunia*), objet d'un pari, le sacramentum a dû être le sacrifice d'une tête de bétail (*pecus*), et il est possible que l'examen des entrailles des victimes, dûment interprété, ait donné la solution du litige.

Dans la seconde partie, la plus importante, M. Lévy-Bruhl expose la procédure des diverses actions de la loi, depuis la loi des Douze Tables jusqu'à leur disparition, au début de l'Empire. Les consuls furent alors investis de l'autorité judiciaire jusqu'à la création de la préture. Le magistrat ne tranche plus lui-même le litige ; il le renvoie le plus souvent à un juge unique figurant sur l'*album judicum*, parfois à des récupérateurs ou à des juges groupés en collèges, centumvirs ou décemvirs. La marche de la procédure est ensuite décrite avec beaucoup de précision. On remarque notamment que l'auteur pense qu'à l'époque des actions de la loi, la *litis contestatio* n'avait pas encore de caractère contractuel. Mais, après les Douze Tables, le système primitif des « preuves mystiques » n'existe plus : le juge peut former son opinion par tous moyens. Sa décision (*sententia = quod sentit*) a essentiellement le caractère d'un avis. A ce sujet, l'auteur se livre à une intéressante exégèse des termes *condemnare* et *absolvere*. La condamnation serait la ratification par le juge d'une *damnatio* antérieure éventuelle, qui ne devenait effective que si le juge l'entérinait. Cette thèse s'éloigne donc de l'opinion habituelle d'après laquelle, au moins jusqu'à une certaine époque, les *damnationes* privées auraient permis de recourir directement à l'exécution, sans jugement préalable. En ce qui concerne ces procédures spécialisées que sont la *judicis postulatio* et la *condictio*, l'auteur montre, par une comparaison de leurs formules, l'évolution qui s'est produite en partant du *sacramentum*.

Une troisième partie est consacrée à la *manus injectio* et à la *pignoris capio*, qui se distinguent nettement des autres actions de la loi en ce sens que ce ne sont pas des procès, mais simplement des voies d'exécu-

tion. La situation du *vindex* et du débiteur *addictus* à son créancier fait l'objet d'intéressantes précisions. A propos du fameux texte des Douze Tables « *Partes secanto* », concernant le dépeçage du cadavre du débiteur insolvable, M. Lévy-Bruhl reprend les conclusions de son travail paru en 1935 dans les *Annales sociologiques* : la sanction de l'insolvabilité serait purement mystique ; elle serait mise en œuvre non par les hommes, mais par les divinités infernales. Une quatrième et dernière partie, très courte, traite de la décadence et de l'abolition des actions de la loi, en commentant le passage des *Institutes* de Gaius, 4, 30. Pour la période intermédiaire entre la loi *Aebutia* et les *leges Juliae*, il semble assez difficile à l'auteur d'admettre le système du choix électif, communément enseigné. Au surplus, la loi *Aebutia* n'aurait peut-être opéré qu'une réforme modeste et partielle, se bornant à introduire la formule dans les *condictiones*.

Une table des principaux textes juridiques et littéraires cités au cours de l'ouvrage termine cette étude qui est une excellente mise au point de nos connaissances actuelles sur le plus ancien système de procédure qu'utilisèrent les Romains.

Georges HUBRECHT.

Julien Reinach, *Ébauche d'une mancipation.* Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. petit in-8°, 134 p.

M. Reinach, que les romanistes connaissent bien, notamment par sa traduction des *Institutes* de Gaius, parue également dans la « Collection Guillaume Budé », a voulu reprendre, dans cette étude, tout le problème de la mancipation dans ses origines, ses formalités, ses effets et ses destinées. Sur ces divers points, les vues de l'auteur diffèrent en général assez sensiblement des opinions couramment admises. Se refusant le plus souvent à évoquer et, à fortiori, à discuter les conclusions des auteurs « qui reposent sur de trop hypothétiques postulats », il s'est efforcé de puiser dans les sources mêmes pour y découvrir une explication nouvelle. Sa méthode est essentiellement fondée sur la grammaire, la sémantique et l'étymologie. Elle aboutit sous sa plume à des résultats qui contredisent l'opinion commune, pourtant souvent vraisemblable. C'est ainsi que pour M. Reinach « *mancipare* ne saurait dériver de *manu capere* » (p. 19), que « la tradition, comme son nom même (= *trans datio*) l'implique, n'est conçue à l'origine que *longa manu*... » (p. 27). Pour ces deux exemples et quelques autres, il semble que l'argumentation ne soit pas absolument convaincante. Ainsi, on ne voit pas très bien pourquoi *traditio*, *tradere*, ne signifierait pas d'abord le fait tout simple de livrer une chose directement, de la main à la main. De toute façon, sur bien des points, seuls des spécialistes de l'histoire de la langue latine pourraient porter un jugement valable sur les conclusions auxquelles aboutit M. Reinach.

C'est surtout sur le cérémonial de la mancipation que M. Reinach apporte des vues nouvelles. On sait que depuis toujours les auteurs d'études érudites comme ceux de manuels de vulgarisation présentaient la mancipation et aussi le *nexum* comme un acte *per aes et libram*, c'est-à-dire « par l'airain et la balance[1] ». M. Reinach pense que « *libra* ne signifie pas balance » (p. 51). Il traduit donc *aere percutit libram* dans Gaius, *Inst.*, I, 119, par « il frappe l'as contre une livre de bronze », laquelle servirait à vérifier la nature du métal (p. 66). Que dans les textes concernant la mancipation ou le *nexum*, *libra* ne signifie pas forcément balance, mais livre-poids de métal monétaire, cela paraît certain. M. Reinach attire l'attention sur le texte de Gaius, *Inst.*, III, 174, concernant la *nexiliberatio*, et où les termes *hanc tibi libram primam postremamque* ne se rapportent évidemment pas à une balance, mais à des lingots monétaires que remet celui qui se libère en faisant remarquer qu'il les remet tous, du premier jusqu'au dernier. On pourrait invoquer dans le même sens Gaius, II, 104, où l'on lit *hoc aere aeneaque libra esto mihi empta*. La formule *per aes et libram* (sous-entendu *aeneam*) est peut-être une redondance comme dans ce dernier texte, redondance évoquant l'ancien *as libralis*. Mais de là à supposer que *libra* signifie une livre de bronze qui aurait servi à vérifier la nature du métal de l'as, il y a un abîme que seule une imagination féconde peut franchir. Il n'en reste pas moins que M. Reinach a eu le grand mérite d'attirer l'attention sur le fait que *libra* ne signifie pas ici toujours balance, mais livre de bronze. Toutefois, sa démonstration serait plus convaincante s'il admettait que *libra* peut, dans ces divers textes, avoir deux sens différents, celui de balance à plateau, et celui de livre-poids de métal monétaire[2]. Il y a maint exemple, dans les textes anciens, d'un même mot pris, dans la même phrase, dans deux sens différents. On remarquera d'ailleurs que si M. Reinach écarte l'idée de balance, c'est qu'il croit que la monnaie frappée n'est plus, dès l'origine, pesée, ce qui paraît controuvé, de nombreux indices tels que le trésor de Cervetri commenté jadis par Appleton, démontrant la persistance de la pesée des lingots monétaires longtemps après qu'ils aient fait l'objet d'une frappe par l'État (cf. notre intervention au Congrès historique international de Stockholm, le 24 août 1960, à la suite du rapport de M. Guey).

Malgré ses dimensions réduites, l'étude de M. Reinach touche à un grand nombre de matières et évoque une foule de problèmes. C'est

1. Le meilleur exposé récent sur cette question, avant l'ouvrage de M. Reinach, est celui de M. Kaser, *Forschungen zum römischen Recht*, I², 1956, 107 et s.

2. Il semble que le sens primitif soit celui de pesée (cf. *libro* = peser, balancer), puis de balance, ensuite de poids en général, enfin de poids monétaire, ces divers sens ayant par la suite coexisté. Mais seul un historien de la langue latine pourrait sur ce point fournir un avis autorisé. En tout cas, les historiens du droit regretteront que l'auteur traduise *servus*, en droit romain, par serf et non pas par esclave (cf. p. 20).

tout naturel, car la mancipation a servi à réaliser des fins aussi diverses que le mariage ou le testament. Par ailleurs, le très ancien droit romain, en raison de la carence ou de l'obscurité des textes, est le plus mal connu. Il est normal qu'il provoque des controverses sans fin. La lecture de cette « ébauche », comme l'auteur la qualifie modestement, appellera d'utiles réflexions. Des titres courants précisant le contenu des pages et un index des textes cités en facilitent l'utilisation.

Georges HUBRECHT.

Max Kaser, *Das römische Privatrecht. Zweiter Abschnitt, Die nachklassichen Entwicklungen* (Handbuch der Altertumswissenschaft, 3e partie, 3e volume, 2e section). Munich, C. H. Beck, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 478 p.

Les nombreux lecteurs qui avaient apprécié le premier volume de l'histoire du droit privé romain, que M. le professeur M. Kaser, actuellement à l'Université de Hambourg, avait publié en 1955, attendaient avec impatience la publication de ce second volume. Ils ne seront pas déçus. Bien qu'il soit difficile, pour ne pas dire impossible, de résumer un ouvrage de ce genre, nous noterons les points essentiels de l'exposé de l'auteur. Et tout d'abord la césure qu'il a ainsi placée entre l'ancien droit et le droit classique, d'une part, le droit postclassique, d'autre part. On sait que depuis longtemps les auteurs divisent l'évolution juridique romaine en trois grandes périodes : l'ancien droit romain, le droit classique et le droit de Justinien ; quelques-uns compliquant même cette division par l'interposition entre ces trois périodes principales des époques préclassique et postclassique. M. Kaser simplifie en opposant uniquement le droit traditionnel, ancien et classique, qui faisait l'objet du premier volume, au droit postclassique. Dès l'introduction, il justifie cette coupure en remarquant que, tout compte fait, il y a moins de divergences essentielles entre le droit de la République et celui du Haut-Empire, qu'entre ceux-ci et le droit postclassique en général. On remarquera par ailleurs que l'exposé du présent ouvrage est centré sur le droit postclassique du IIIe au VIe siècle, et que la période justinienne, qui, dans la tradition des romanistes, forme une ère autonome, n'apparaît ici que comme le point terminal d'une évolution.

Ceux qui ont suivi le développement de la littérature de droit romain depuis une quinzaine d'années ne s'étonneront pas du changement ainsi apporté aux procédés d'exposition antérieurement usuels. Le droit postclassique des IVe et Ve siècles, après avoir été longtemps négligé au profit du droit classique et justinien, a fait l'objet d'importants travaux récents, parmi lesquels ceux que le professeur Ernst Lévy a consacrés au « Vulgarrecht » ou droit vulgaire tiennent la première

place. Ces travaux ont permis la brillante œuvre de synthèse que présente aujourd'hui M. Kaser.

Les influences qui se manifestent principalement au cours des IVe et Ve siècles sont donc, d'abord, le « vulgarisme », le christianisme, l'étatisation. Pour M. Kaser, le vulgarisme signifie l'abandon du style et de la pensée classiques, la dégradation de la culture juridique vers un niveau primitif et non plus scientifique. Toutefois, au Ve siècle, on remarquera dans cette évolution une distortion entre l'Occident et l'Orient : l'école de droit de Beyrouth déclenche un néo-classicisme juridique tandis qu'en Occident la décadence se poursuit et s'aggrave.

Malgré la conversion de Constantin dès 312, l'influence du christianisme sur les institutions juridiques fut lente à se déclencher : on sait qu'elle resta toujours fort mince sur diverses institutions telles que le mariage et l'esclavage. Mais on ne saurait négliger les diverses constitutions groupées au livre 16 du Code Théodosien. Quant à l'étatisation, elle se manifeste par le développement des collegia et des corpora, avec l'obligation qui est faite aux membres des divers métiers d'adhérer à ces associations professionnelles héréditaires.

Le développement de l'individualisme est la caractéristique de l'évolution du droit des personnes. Une protection accrue est prévue pour les esclaves, tandis que la puissance paternelle sur les enfants poursuit sa décadence. Des âges fixes s'établissent pour l'enfance (jusqu'à sept ans) ainsi que pour la puberté (quatorze ans). Tout en confirmant le principe que le père de famille ne peut pas enlever la liberté à ses enfants, Constantin permet encore la vente des enfants nouveau-nés, en précisant que, si l'acquéreur en devient propriétaire, il peut par la suite être à tout moment évincé par le père, qui lui rembourse le prix d'achat ou lui fournit un esclave à la place de son fils. En raison de l'optique chrétienne, l'affranchissement des esclaves devient une œuvre pie, mais il n'est pas question de l'abolition de l'esclavage en général, qui aurait déclenché une véritable révolution économique et sociale : l'institution était tellement entrée dans les mœurs et dans l'organisation de la société que l'Église elle-même ne pouvait y renoncer pour ses possessions. Enfin, de nouvelles personnes physiques et juridiques apparaissent : les colons, les corporations et les diocèses ecclésiastiques.

Les principes concernant les droits réels sont très modifiés par le « Vulgarrecht ». C'est ainsi que l'on ne distingue plus très bien entre la propriété, la possession et les autres droits réels limités. La location traditionnelle des biens ruraux fait place à l'emphytéose à très long terme et même perpétuelle. D'ailleurs, l'optique fondamentale du contrat de louage évolue en ce sens que, s'agissant de personnes ou de bien de choses, la location est considérée comme créant une sorte de dépendance sociale du preneur envers le bailleur. La donation devient

un contrat et la dépersonnalisation de l'obligation se développe : on considère que l'obligation est bien plus une charge grevant le patrimoine qu'une dette personnelle au débiteur.

Enfin, les différences traditionnelles entre l'hérédité civile et la succession prétorienne achèvent de disparaître d'autant plus facilement que ces deux institutions successorales, jadis parallèles, donnent désormais pratiquement les mêmes avantages aux ayants droit.

Les lecteurs de cet ouvrage retrouveront toutes les qualités qui ont assuré le succès du tome I, en particulier une remarquable clarté d'exposition appuyée par une documentation complète et bien à jour des derniers travaux. A ce sujet, il convient de signaler l'abondance des notes qui fournissent sur tous les sujets une bibliographie extrêmement précieuse et par ailleurs complétée par une table des sources citées. Il est à peine besoin de dire que, comme le tome I, cette seconde partie a désormais sa place dans la bibliothèque de toute personne s'intéressant à l'histoire de l'Antiquité ou des institutions juridiques, ainsi que dans tout dépôt public d'Université ou d'Institut historique. Pour les romanistes, c'est beaucoup plus et mieux qu'un manuel de Girard qui serait parfaitement à jour. Et ceux qui savent quel prestige eut l'ouvrage de Girard, notamment dans les pays de langue française, pendant plus d'un demi-siècle, comprendront que ce n'est pas là un mince éloge.

Georges HUBRECHT.

Bernard Combet-Farnoux, *Les guerres puniques* (Collection « Que sais-je? », nº 888). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-12, 128 p.

Ce petit livre rendra service aux étudiants et à ceux qui veulent prendre une connaissance rapide et sûre du grand événement qui marque, au IIIe siècle avant J.-C., l'histoire de la Méditerranée occidentale : la lutte de Rome et de Carthage.

Les règles de la collection « Que sais-je? » ne concédaient qu'un maximum de 125 pages à M. Combet-Farnoux. Ainsi limité, l'auteur ne pouvait être que très bref. Même en épargnant le détail, il se trouvait tenu de raconter le déroulement général des trois guerres puniques, et il lui fallait faire place à des épisodes plus ou moins légendaires que la tradition livienne et notre éducation classique rendent présents à tous, tels le sacrifice de Regulus, le serment d'Hannibal, les figues et le *delenda Carthago* de Caton.

Dans l'ensemble, son récit suit la tradition annalistique romaine, même s'il en condamne, à juste titre, les ignorances calculées et les contre-vérités. Il envisage les guerres puniques d'un point de vue romain bien plus que carthaginois et, en reprenant, par exemple, l'hypothèse de M. Carcopino sur l'identité de l'Èbre du traité de 226

avec l'actuel Jucar, il rejette sur Hannibal la responsabilité formelle du second conflit, encore qu'il dénonce la volonté belliqueuse qui animait, à Rome, le parti sénatorial des *Aemilii* et des *Cornelii*.

Les pages explicatives, d'une belle venue, situent bien le contexte des guerres puniques. Au IIIe siècle, la Méditerranée vit sous l'influence des conquêtes d'Alexandre et de la création des monarchies hellénistiques. Le surplus de vitalité du monde grec se tourne vers l'Orient et condamne à un dépérissement définitif l'hellénisme occidental. Rome et Carthage se disputent son héritage. « Scipion a pu rêver d'être à Rome un « héros » comme Alexandre son modèle » et Hannibal a pu concevoir le plan d'organiser l'Occident méditerranéen, au bénéfice de Carthage, en « une formation politique analogue aux grands États hellénistiques ». Les structures internes de la confédération romaine et de l'empire carthaginois ont sans cesse commandé le fait même du conflit, le déroulement et l'issue des opérations. Si Rome a triomphé, après vingt-trois ans de lutte, dans la première guerre, c'est moins en raison d'une supériorité militaire éclatante sur terre ou sur mer que par le bénéfice de sa persévérance opposée à l'inertie de Carthage où l'oligarchie régnante se méfiait, par avance, d'un général victorieux et s'intéressait à l'Afrique beaucoup plus qu'à la Sicile. De même, pour la seconde guerre punique, M. Combet-Farnoux n'a pas de peine à montrer que Carthage n'a jamais trahi Hannibal et que la grande chance de Rome fut, en définitive, jointe à une supériorité navale incontestée, la solidité de la confédération italienne dans le centre et le nord de la péninsule.

Face à un excellent portrait de Scipion, la figure d'Hannibal est à peine esquissée. Pour la civilisation punique, après les travaux récents de M. Cintas et de M. Gilbert Picard, elle aurait sans doute mérité quelques touches plus amples. L'auteur a peut-être craint de faire double emploi. En son exposé, si clair et si commode, il y a surtout à déplorer l'absence totale de cartes qui est une gêne pour le lecteur non averti.

MICHEL LABROUSSE.

Gilbert Charles-Picard, *Les trophées romains. Contribution à l'histoire de la religion et de l'art triomphal de Rome.* Paris, De Boccard, 1957 ; 1 vol. in-8°, 534 p., XXXIII pl. h. t.

Le sujet pouvait sembler mince ; on pouvait attendre de cette thèse une collection de monuments, un *corpus* de tous les trophées attestés ou découverts à l'intérieur du monde romain, et, certes, l'utilité d'un pareil travail eût été incontestable. Mais M. Picard n'a pas voulu se contenter de cette contribution modeste aux études archéologiques, il a eu l'ambition de construire une théorie complète du trophée, non

seulement à Rome, mais aussi dans le monde hellénique, et cela l'a entraîné, progressivement, à une analyse de la théologie du pouvoir impérial. Sur tous les points, il apporte du nouveau et, partant d'un type bien déterminé de représentations, il lui arrive de retrouver, par des chemins neufs, des faits déjà connus ou observés avant lui, qui acquièrent de la sorte une importance accrue.

L'économie générale du livre est clair : M. Picard remarque d'abord que le mot *tropaeum* est un emprunt direct (et, peut-on ajouter, « savant ») au grec. Aussi commence-t-il par élaborer une théorie du trophée dans le monde hellénique — ce qui aurait pu faire, à soi seul, une thèse tout entière, mais ne forme ici que la première partie de l'ouvrage, traitée en une centaine de pages.

M. Picard nous entraîne ainsi dans une exploration des couches les plus anciennes de la religion grecque : le trophée, rite grec, serait essentiellement un monument destiné à *enchaîner* l'esprit de la bataille, et s'il présente une forme humaine, c'est qu'il doit fournir à ce démon un corps matériel qui le fixe et l'empêche d'errer. D'autre part, de tels mannequins armés sont susceptibles de rendre présents (donc efficace ment protecteurs) des démons guerriers dont on attend le secours. Les faits invoqués sont multiples, ils ne sont pas toujours clairs. Les notes, abondantes, traitent par allusion des problèmes dont on aurait aimé qu'ils fussent envisagés tranquillement, à loisir, dans le texte. La question du *Palladion*, par exemple, liée à celle de l'hoplolatrie mycénienne (la mythologie aurait pu fournir des indices intéressants sur la répartition géographique des rites de ce type), n'est pas abordée de front (la note 1, p. 48, à laquelle renvoie la note 1 de la p. 24, se révèle décevante ; il faut sans doute se reporter à la note 1 de la p. 25 ; d'ailleurs, les renvois, dans les notes comme dans l'index, sont assez souvent inexacts), et, pourtant, c'est à cette hoplolatrie préhellénique que se référera M. Picard pour expliquer l'une des origines « romaines » du trophée. M. Picard ne parle pas des armes d'Achille dans l'*Iliade*, et, certes, ces armes, que revêt Patrocle, ne sont pas un trophée ; elles n'en constituent pas moins, pendant tout un moment de la bataille, une véritable évocation de héros guerrier (ici, Achille) semblable à celles dont nous parlent d'autres légendes. N'y aurait-il pas, dans cet épisode, la rationalisation d'une pratique rituelle?

Émergeant de ces ténèbres, M. Picard poursuit l'histoire du trophée et montre que l'art triomphal ne naît, en Grèce, qu'après la guerre du Péloponnèse, en rapport avec la conception que les Spartiates se font du chef militaire, doté d'un véritable « charisme », joignant la Chance à la Vertu. De ce charisme, le trophée devient l'expression, en symbolisant non plus seulement la victoire effectivement remportée, mais en même temps, et surtout, la Fortune qui a permis de l'obtenir. En lui s'incarne la force éminente qui appartient au chef et, dans la pratique

des royaumes hellénistiques, le trophée, assez curieusement, devient antérieur à la victoire — au nom des victoires passées. Parlant du rôle de la Tychè, M. Picard nous dit, une fois de plus, l'importance de cette déesse dans les croyances hellénistiques, mais peut-être devait-on nuancer quelque peu ce lieu commun et rappeler que cette Tychè est, le plus souvent, moins une puissance autonome que la manifestation, erratique seulement en apparence, d'une Providence : ainsi s'explique l'Isityché, qui ne semble pas le résultat d'un syncrétisme gratuit, mais la personnification de la volonté ordonnatrice de la déesse. La Tychè du trophée peut, assez bien, dans cette perspective, s'expliquer comme la « volonté » de Zeus Tropaeos. Elle peut aussi représenter le *Huareno* mazdéen (cf. Fr. Cumont, *Religions orientales*, 4e éd., p. 273, n. 8).

La seconde partie du livre nous ramène à Rome et retrace l'évolution du trophée romain depuis les origines jusqu'à l'adoption des trophées pergaméniens, en 121 avant J.-C. S'inspirant d'une étude de Mme Zofia Gansiniec (mais non de son mémoire, publié en 1955 et intitulé *Geneza Tropaionu*, dans *Polskie Towarzystwo Archeologiczne*, Bibl. Arch. 5, qu'il ne pouvait encore connaître), M. Picard croit découvrir une première apparition du trophée dans la légende de Tarpéia, qui ne serait autre qu'une *Héra Tropaia* introduite, peut-être au cours du VIe siècle avant J.-C., au temps où le Latium voyait s'affirmer l'influence de l'Héra Lacinia. Comme, d'autre part, il est difficile de douter que l'adjectif *Tarpeia* ne soit dérivé du nom des Tarquins (avec le traitement sabellique de la consonne labiovélaire), M. Picard croit à un calembour. En fait, il est difficile de rendre compte phonétiquement du passage de *tropaia* à *tarpeia*, et le recours à un jeu de mots est vraiment désespéré : rien, à la vérité, ne nous dit que Tarpéia ait jamais été une déesse au trophée. Elle fut, si l'on veut, une protectrice des guerriers, une variante romaine du *palladion* (encore que cela nous semble difficile à croire), mais, si elle repose sur un amas de boucliers qui la dissimule à demi, jamais elle ne possède ni le casque ni la cuirasse caractéristiques du trophée. La notion de trophée, dans tout ce chapitre, devient fluide, multiple, et l'on ne sait toujours au juste à quoi se réfère l'auteur lorsqu'il l'emploie.

A s'en tenir aux données sûres, les dieux bénéficiaires du trophée (c'est-à-dire de l'offrande de dépouilles conquises sur l'ennemi et présentées sous formes de mannequin) étaient Mars, Jupiter et Quirinus. Sans vouloir méditer sur les « fonctions » de chacun des membres de cette triade justement célèbre, M. Picard, se plaçant au point de vue strictement romain, suppose que les offrandes d'armes à ces trois divinités sont des rites successifs de « désacralisation » : les armes encore souillées de sang et de mort sont consacrées successivement à Mars, au Champ de Mars (*extra pomerium*), à Janus (Quirinus) lors du passage de la porte, enfin à Jupiter (Feretrius) au Capitole, ce qui jalonnerait

le trajet de la procession triomphale. Nous ne chercherons pas querelle à M. Picard et nous n'objecterons pas que le trajet, connu, des triomphes n'emprunte pas la *Porta Janualis*, mais pénètre *intra pomerium* dans la région du Grand Cirque. Il est possible que Janus ait été l'un des « dieux de la porte triomphale » — Janus peut-être, mais Quirinus? M. Picard se prémunit contre l'objection possible en supposant que le retour du guerrier, jalonné par ces trois offrandes, n'est pas la procession du triomphe classique, mais un triomphe « primitif » préétrusque, destiné à libérer le guerrier de sa « fureur », dangereuse pour la cité. En soi, cette idée est séduisante. Mais il convient sans doute de se demander si la triple consécration des armes représente trois moments successifs d'un même rituel ou, comme le suggère le texte de la « loi » qui nous la fait connaître, trois degrés, qui n'étaient pas forcément réunis dans une seule et même cérémonie. Après tout, la tradition affirme que les *spolia opima* n'ont été offertes que trois fois, et cela dans des conditions très particulières, lorsque le chef romain avait tué de sa main le général ennemi. Si l'offrande d'un trophée à Jupiter Férétrien avait été le terme normal, naturel, du retour à la paix, il faudrait bien expliquer de quelque façon l'origine et la raison de ces singulières restrictions. L'objection n'est peut-être pas insurmontable. Elle nous fait pourtant hésiter à suivre sans réserve le raisonnement de M. Picard.

Pour celui-ci, l'origine du trophée romain se trouverait à Rome même ; avant tout emprunt au monde hellénistique, il aurait existé tout un rituel relatif aux armes, rituel double, dont une partie remonterait aux rites italiques de « désacralisation » du guerrier, et l'autre à l'hoplolatrie protohellénique, dont non seulement la légende de Tarpéia, mais aussi la procession des Saliens avec les anciles seraient des survivances lointaines. Et cette double origine expliquerait le caractère double que M. Picard croit déceler dans le trophée romain : réserve de *virtus*, il serait en même temps capable d'absorber les éléments de violence et de trouble que contiennent les armes qui ont combattu. On peut objecter que, dans cette hypothèse, les témoignages en faveur de l'hoplolatrie ne concernent que le *bouclier* (Tarpéia est représentée avec des boucliers, et les Saliens manient les anciles), et non la totalité du trophée. Ce qui ne laisse pas déjà d'inquiéter. De plus, les exemples invoqués par M. Picard, pour prouver la parenté du trophée et de l'ancile, sont assez peu convaincants : la sardoine de Berlin, qu'il cite, ne montre que deux guerriers armés à la grecque en train d'accrocher un grand ancile à un pieu « déjà coiffé d'un casque à double aigrette et chargé de cnémides », et demeure bien mystérieuse. Pourquoi admettre qu'elle représente un rite *romain*, alors que tout en elle est grec? Les monnaies césariennes citées dans la même série ne témoigneraient-elles pas simplement de la renaissance de la religion de Mars, dont l'ancile est un symbole? M. Picard le discerne fort bien

lui-même à propos des frappes de Brutus (p. 239). Il faudrait, pour que l'hypothèse reçût un commencement de preuve, que l'on pût démontrer que, à un certain moment de sa plus lointaine histoire, le trophée (c'est-à-dire le mannequin revêtu d'armes prises à l'ennemi) ait été accompagné d'armes « amies », dont on attendait qu'elles reçoivent de ce contact une vertu accrue. Sur ce point essentiel pour la thèse de M. Picard, la démonstration ne nous a pas paru concluante, en dépit de la multitude des rapprochements et des indications bibliographiques, qui étourdit le lecteur plus qu'elle ne l'éclaire.

A partir de la première guerre punique, l'art triomphal fait sa première apparition à Rome, et le parallélisme est remarquable avec ce que l'on nous a dit de l'art triomphal en Grèce après la guerre du Péloponnèse — trop remarquable même pour ne pas être suspect. A partir de cette époque, nous dit-on, le vainqueur tend à être héroïsé et, en quelque sorte, à capter à son profit la puissance de victoire qui, jusque-là, appartenait au dieu — oui, mais à quel dieu? En Grèce, on peut parler de Zeus Tropaeos, mais à Rome? S'agit-il de Jupiter Férétrien, ou de Mars, ou de Quirinus? S'il est certain qu'au temps de Scipion l'Africain la conception hellénistique du roi « marqué par les dieux » tend à envahir la conception romaine de l'*imperator*, est-on sûr de trouver une preuve de ce fait dans l'histoire du trophée?

Avec Sulla, la démonstration se fait plus vraisemblable. Le dictateur s'attribue l'Eutychia des rois hellénistiques. Mais s'ensuit-il que la triade de Chéronée (Mars, Vénus et la Victoire) soit elle aussi orientale? L'union de Mars et de Vénus est attestée à Rome depuis la fin du IIIe siècle, et la parenté de Nikè et d'Arès est déjà affirmée par la *Théogonie* hésiodique. Le symbolisme d'une telle filiation est tout naturel. Quant aux triades, les religions romaine et étrusque en possèdent de fort anciennes. Loin d'avoir emprunté des divinités nouvelles à l'Orient, Sulla paraît s'être borné à *reconnaître* là-bas, dans les divinités qui lui offraient leur protection par la voix des prêtres et des oracles, d'antiques dieux et déesses de Rome.

Nous ne pouvons suivre pas à pas les analyses de M. Picard, qui procèdent de façon subtile, interprétant les monuments, reconstituant ceux que nous ne possédons plus, parfois avec une hardiesse déconcertante. Ce qui est dit du trophée à propos de César, puis d'Auguste, mérite la plus grande attention, et l'on trouvera, chemin faisant, des suggestions précieuses sur les rapports, par exemple, entre Auguste et Tibère, et, en général, sur la formation du culte d'Auguste. On remarquera aussi que c'est sous Néron que, pour la première fois, apparaît *Virtus* comme maîtresse du trophée — indice curieux en faveur de la thèse d'un Néron marqué par le stoïcisme, que souligne justement M. Picard.

L'histoire du trophée est conduite jusqu'à son terme : la monarchie

théocratique de Constantin, dont le trophée « cosmique » est l'un des symboles. Magnifique histoire où se reflètent avec fidélité (d'aucuns diront de façon un peu artificielle) les formes successives prises par la notion de « pouvoir » et les efforts des princes et des rois pour justifier par une théologie de la violence l'usage qu'ils font de leur puissance.

Pierre GRIMAL.

Jean Ch. Balty, *Études sur la Maison Carrée de Nîmes* (collection « Latomus », vol. XLVII). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1960; 1 vol. in-8°, 204 p., 5 fig., 27 pl., 350 francs belges.

La Maison Carrée de Nîmes illustre cette sorte de loi qui veut qu'un monument soit d'autant moins publié qu'il est plus fameux, en meilleur état et, par conséquent, plus important pour l'histoire de l'architecture. Quand un édifice est détruit, les quelques pierres qui restent de lui s'offrent commodément à l'étude sur le sol; debout, nul ne le peut observer en détail sans de coûteux échafaudages, et seule cette difficulté, qui explique en partie l'absence jusqu'à ce jour d'une publication scientifique intégrale de la Maison Carrée, en limitant les possibilités d'investigation, a empêché M. Balty de nous donner une description complète de la plus belle des antiquités nîmoises, du plus grec des temples romains, dans l'excellent ouvrage qu'il vient de lui consacrer.

Les soixante premières pages nous présentent une « chronique » de l'édifice depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours : temple, église, maison consulaire, immeuble d'habitation, promise à devenir un mausolée pour se trouver finalement transformée en écurie, église encore, entrepôt, bureau, musée enfin — nous suivons les avatars de la Maison Carrée, que M. Balty retrace en utilisant, avec beaucoup d'esprit critique, les documents d'archives et les historiens qui l'ont précédé. Ces chapitres intéresseront non seulement les amateurs de la petite histoire, mais aussi l'archéologue qui découvre dans ces vicissitudes, dégâts, transformations, restaurations, l'explication de nombreuses particularités du temple en son état actuel.

La seconde partie de l'ouvrage traite de l'architecture de la Maison Carrée, de sa dédicace, de sa destination, ainsi que des portiques voisins et des carrières d'où ses pierres sont sorties. Il serait sans profit de résumer ici ces pages déjà très denses; bornons-nous à quelques remarques. L'ordonnance pseudo-périptère du plan, malgré la faveur dont elle a joui dans le monde romain (M. Balty en cite de nombreux exemples), ne peut être dite « spécifiquement italienne ». C'est une invention grecque de la haute époque hellénistique, dont le plus ancien exemple est le charmant petit temple anonyme d'Épidaure, ionique, tétrastyle prostyle, daté des premières années du IIIe siècle. Il est actuellement inédit (M. Balty ne pouvait donc le connaître) et je me

permets de renvoyer par avance à la description que j'en donne dans mon étude sur l'*Architecture de l'Argolide aux IVe et IIIe siècles* (sous presse). M. Balty, dans sa bonne description de l'élévation, insiste avec raison sur la qualité des sculptures et en particulier de certains chapiteaux corinthiens, sans parvenir toutefois à me faire partager entièrement son enthousiasme. Comparés aux chapiteaux romains habituels, confus bouquets de salade découpés par un ciseau brutal, ceux de la Maison Carrée ont certes une élégance et une légèreté qui tranchent sur la médiocrité courante et, de ce fait, méritent des éloges. Mais en considérant les photographies des planches XV et XVI, on est bien forcé de convenir en toute objectivité que la Grèce a emporté dans la tombe le secret des beaux chapiteaux corinthiens, vigoureux et équilibrés.

L'auteur a soumis à une vérification minutieuse la restitution de la double dédicace proposée par Espérandieu, en la confrontant, sur l'estampage de Séguier, avec les mortaises de fixation des lettres métalliques depuis longtemps disparues. Il conclut que cette restitution (à quelques détails secondaires près) est exacte et date par conséquent la Maison Carrée de l'an 16 avant notre ère. Le monument, don d'Agrippa à la colonie de Nîmes, aurait été un temple consacré au culte d'Auguste avant d'être affecté plus précisément à celui de ses deux fils adoptifs, Caius et Lucius César, vers l'an 1 de notre ère.

Le livre de M. Balty ne dispensera pas (ce n'est d'ailleurs pas son objet) d'une publication scientifique complète de la Maison Carrée, « ce joli antique » dont le « sourire » enchantait Stendhal, mais il en sera la préface nécessaire ; il comblera, en attendant, une des lacunes les plus gênantes — et les plus regrettables — de notre archéologie nationale.

G. ROUX.

Eugen Kusch, *Herculaneum.* Nürnberg, Hans Carl, 1960 ; 1 vol. in-4°, 32 p., 1 carte, 80 pl. h. t. DM. 21,50.

Présenté avec une sobre reliure dont on découvre le beau rouge « pompéien » sous une couverture de papier glacé où la tête du Satyre ivre ricane, verdâtre, dans une lueur d'incendie, ce livre est avant tout un album de photographies.

Le choix des images est ingénieux, les angles de vue souvent originaux, le dosage très étudié entre les paysages, les détails d'architecture, les évocations de la vie quotidienne et les œuvres d'art, fresques ou sculptures. Mis à part quelques tirages à mon avis trop noirs pour les bronzes, la qualité technique est bonne, et trois reproductions de gravures anciennes (page de garde, page 5 et page 15) ajoutent à l'agrément de l'ouvrage.

Le texte de E. Kusch retrace rapidement, mais avec précision,

l'histoire des fouilles d'Herculanum et rappelle l'intérêt des trouvailles ; le commentaire des planches est satisfaisant ; une bibliographie sommaire et un plan très clair sont les bienvenus. Le poème de Schiller, « Pompeji und Herculaneum », puis la traduction du témoignage de Pline sur l'éruption de 79, donnent à l'ensemble une certaine distinction.

J. MARCADÉ.

Robert Étienne, *Le quartier nord-est de Volubilis.* Paris, E. de Boccard, 1960 ; 2 vol. : 1 vol. texte in-4°, 190 p., 3 index, 1 table ; 1 portefeuille in-4°, 8 p. et LXXXVIII pl., dont 3 dépliants.

L'auteur utilise sa connaissance précise et directe de la fouille de Volubilis pour présenter du quartier résidentiel du nord-est, organisé autour du Palais du Gouverneur, une étude d'ensemble d'où se dégagent des conclusions historiques sur l'évolution de l'habitat et l'évolution de l'économie, dans les limites d'une chronologie précisée.

La première partie du livre (p. 9-107) est analytique. Après un chapitre sur la physionomie urbaine du quartier (disposition des rues, réseau d'adduction et d'évacuation des eaux, esthétique monumentale), on y trouve la description méthodique des maisons, des boutiques, des thermes et des locaux divers constituant les îlots. Les observations inédites sont nombreuses et les précisions numériques abondantes. L'exposé est clair, concis, tranchant avec assurance les questions controversées[1]. Les pages sur le système hydraulique sont particulièrement évocatrices, et l'on retiendra la tentative ingénieuse faite pour caractériser la « personnalité » de chaque habitation. — La deuxième partie de l'ouvrage (p. 109-139) est un tableau des « permanences » de construction, de plan et de décoration. L'impression d'unité vient des matériaux employés (calcaire et grès essentiellement) et de la fidélité à des habitudes techniques. Le plan des maisons procède de la tradition grecque avec péristyle et *œcus*, mais les proportions du vestibule et l'existence d'*atriola*, une nette tendance aussi vers l'axialité et la symétrie, trahissent le goût romain : on peut à bon droit parler de *ratiocinatio communis*. De même en ce qui concerne la décoration, « Volubilis est à un confluent d'influences décoratives grecques et latines, à la rencontre d'une structure et d'une forme ». — Reste à découvrir (p. 141-164) l'évolution chronologique cachée sous l'homogénéité d'ensemble de ce quartier neuf. D'après un sondage stratigraphique effectué en 1958, rien n'a été construit dans ce secteur avant l'extrême fin du IIe siècle ; on sait d'autre part que les troupes romaines ont évacué Volubilis en 285 ; à l'intérieur de la période ainsi définie,

1. Exemple : p. 29, 33.

la reconstruction totale du Palais du Gouverneur, sous Gordien III (238-244), fournit un élément de référence bien daté pour l'appréciation des critères architecturaux ; enfin, la maison qui s'appuie à l'ouest du Palais du Gouverneur est certainement postérieure à 238-244. Partant de ces données et tenant compte de divers indices secondaires comme les particularités de l'implantation et du tracé urbain, l'auteur « dessine la courbe de la construction » dans le quartier nord-est, depuis la Maison aux Travaux d'Hercule (fin IIe siècle) jusqu'à la Maison au Cortège de Vénus (qui daterait de Volusien) ; puis il analyse de plus près l'évolution d'une *insula*, celle de la rive nord du *decumanus maximus*. Les dernières pages étudient, par l'examen attentif des installations d'huilerie et de meunerie comme de la place occupée par les boutiques, la transformation sociale qui consacre au cours du IIIe siècle, jusque dans ce quartier « bourgeois » de Volubilis, la prépondérance d'une aristocratie économique.

Le bref résumé qui précède laisse apparaître les limites que R. Étienne a volontairement assignées à son travail. Le point de vue n'est pas le même que celui de J. Chamonard, par exemple, dans sa présentation monumentale du Quartier du Théâtre de Délos. En fait, il ne s'agit cette fois ni d'une publication de fouille ni d'une thèse d'architecture. Pour l'aspect matériel des ruines, pour le détail de l'ornementation (mosaïques comprises), pour la nomenclature des trouvailles, le lecteur se référera aux « rapports » déjà parus ou à paraître. La restitution des monuments n'est pratiquement pas abordée dans ce livre, et les « singularités remarquables », quand elles sont d'intérêt strictement archéologique, sont laissées de côté. Ainsi, l'auteur ne prétend pas faire l'étude exhaustive que mériterait la série exceptionnelle des chapiteaux de Volubilis ; il souhaite que l'Occident soit bientôt « doté d'un équivalent du Kautzsch », mais ne s'attache quant à lui qu'aux caractères permanents des chapiteaux en question (p. 133-134). De même « étudier les mosaïques du quartier nord-est dépasserait le cadre » de son propos : « il faudra établir, rappelle-t-il seulement, un *Corpus* des mosaïques volubilitaines » (p. 138)... Soulignons-le pour ceux que le titre pourrait égarer, il s'agit avant tout d'un essai *historique* et *sociologique* sur l'*urbanisme* du quartier nord-est de Volubilis. Bien entendu, cet essai se fonde sur une documentation archéologique étendue, substantiellement accrue d'ailleurs par les fouilles personnelles de l'auteur, mais il se préoccupe moins d'approfondir cette documentation que de l'interpréter. La méthode est volontiers statistique (R. Étienne a un faible pour les tableaux de mesures et les pourcentages) et le souci de mettre en évidence les éléments de comparaison conduit à une rigueur un peu sèche dans la formule adoptée pour les descriptions : les mêmes rubriques reviennent presque automatiquement sans que parfois le paragraphe correspondant soit autre chose qu'un procès-verbal de carence.

Les recherches complémentaires à effectuer et l'insuffisance actuelle de certains résultats sont du moins, de la sorte, clairement mis en lumière. Au reste, l'esprit de finesse retrouve ses droits dans l'effort de compréhension qui suit ce bilan objectif, et une ingéniosité prudente donne finalement une grande vraisemblance aux conclusions présentées touchant les caractères généraux, l'évolution historique et l'évolution économique du « beau quartier » de Volubilis.

Qu'il nous soit tout de même permis d'exprimer un regret : j'aurais aimé trouver commodément dans ce livre, à propos des riches habitations volubilitaines, une digression sur la maison privée romaine en Afrique du Nord, faisant le point des connaissances acquises par l'exploration des autres sites ; or, les allusions ne sont que cursives. L'auteur a préféré s'attaquer d'emblée au problème difficile des influences relatives de l'urbanisme grec et de l'urbanisme romain ; je ne puis l'en approuver. Le sujet est, en effet, très complexe et, faute de le traiter à fond, il était à peu près impossible d'éviter les assertions de prime abord gratuites ou du moins contestables. Les Romains n'ont pas été les premiers, dans l'application d'un plan régulier, à « tenir compte des conditions naturelles d'un site et essentiellement des différences de niveau » (p. 12) ; les Grecs, avant eux, ont su « assouplir un idéal géométrique aux nécessités du terrain » (p. 164) : R. Martin l'a justement et fortement noté. Faut-il dire que « les vestibules longs et étroits appartiennent à la tradition romaine » (p. 120)? alors que la Maison de l'Hermès ajoute maintenant un nouvel et spectaculaire exemple à ceux que l'on connaissait jusqu'ici à Délos. La présence d'une citerne est-elle spécifiquement liée au dispositif romain de l'*atrium* (p. 122)? Non, puisque la cour à péristyle délienne est normalement établie sur une citerne. Peut-on écrire que le péristyle volubilitain accueille le public « à la différence du péristyle grec, réservé à la vie privée » (p. 123)? Là encore, il faut faire exception pour les maisons déliennes. La relation orthogonale *œcus-triclinium* dont il est traité p. 125 existe très exactement dans la Maison de l'Hermès déjà citée. Enfin, à quoi bon suivre dans le texte de la p. 162 la théorie de Boethius sur les quartiers exclusivement résidentiels de Grèce et d'Orient, s'il faut aussitôt dans une note citer maints auteurs qui en signalent l'excès? Au vrai, ces « grandes questions » d'urbanisme et d'architecture privée, posées dans la perspective de la « civilisation » grecque ou de la « civilisation » romaine sont encore loin, à mon avis, d'être mûres. Sans doute, le meilleur moyen de progresser sera-t-il d'accumuler les monographies patientes, comme celle que R. Étienne vient justement d'écrire sur Volubilis[1].

1. Cela dit, remercions l'auteur de l'abondante bibliographie réunie p. 169-174 : elle est précieuse (ajoutons seulement : F. Castagnoli, *Ippodamo di Mileto e l'urbanistica a pianta ortogonale*, Rome, 1956). — Au fil des notes, on trouve aussi beaucoup de références utiles (mais la note 2, p. 77, pourrait à coup sûr être allongée : Ch. Picard est notamment revenu

Un mot sur la présentation matérielle : elle est très soignée. La photographie aérienne reproduite en couverture est admirable, la typographie est excellente, les fautes d'impression insignifiantes[1]. Dans le volume de planches, les plans du quartier relatifs à la voirie, à l'hydraulique, à l'économie, sont très parlants, grâce à des rehauts en deux, trois et même quatre couleurs (la pl. XXXVIII, reproduisant trois types d'enduits muraux, est elle aussi en quatre couleurs). Les plans de maison sont en général très clairs ; il est seulement dommage que le plan de la pl. IV ait été imprimé à l'envers, et que quelques « réductions » excessives, pl. XXII et suiv., aient empâté le trait. Les dessins d'architectes sont bien venus. Les photos de fouille sont bonnes, abstraction faite des ombres parfois trop noires.

J. MARCADÉ.

Tönnes Kleberg, *Hôtels, restaurants et cabarets dans l'antiquité romaine. Études historiques et philologiques* (Bibliotheca Ekmaniana, Universitatis Regiae Upsaliensis. Arbeten utgivna med understöd av V. Ekmans universitetsfond, Uppsala, 61). Uppsala, Almqvist & Wiksells, 1957 ; 1 vol. in-8°, xii + 163 p., 1 index, 21 fig., 1 plan h. t.

Cet ouvrage, écrit en français et édité à Uppsala, a pour origine une thèse du même auteur, soutenue en 1934, à Göteborg. Il témoigne avantageusement d'une tradition toujours vivace dans les Universités suédoises, celle des études latines, dont il nous a été donné jadis, sur place, et pendant plus de deux années, d'apprécier l'importance. M. Tönnes Kleberg commence son enquête (chap. i, p. 1-25 : « Terminologie de l'activité hôtelière romaine ») par une enquête minutieuse, d'ordre étymologique et sémantique, sur une série de termes « de base » : *caupo*, *cenatio*, *deversorium*, *ganea*, *ganeum*, *gurgustium*, *hospes*, *lixa*, *popina*, *stabulum*, *taberna*, *thermipolium*, *vinarius*. Puis, méthodiquement, en fonction de ces termes précisés autant qu'il se peut faire, il étudie (chap. ii, p. 26-73 : « Les types principaux et leur répartition »), faisant recours aux sources archéologiques et littéraires, les divers types d'établissements hôteliers, qu'il classe, au bout du compte, en deux catégories : les hôtels-restaurants (vivre et couvert), désignés par les mots *cauponia*, *deversorium*, *hospitium*, *stabulum*, et les bars-restaurants, qui sont les *popinae* et les *tabernae*.

Il étudie, en s'appuyant sur les données de l'archéologie, les divers locaux des deux espèces et leur répartition, à Pompéi (avec carte à l'appui), à Herculanum, à Ostie, à Timgad — notant au passage la rareté des monuments d'Ostie, due, sans doute, dit-il, aux restrictions

sur le Caton de Volubilis, dans *Neue Beiträge zur klassischen Altertumswissenschaft = Festschrift B. Schweitzer*, 1954, p. 334-340).

1. P. 134 : lire « rais-de-cœur » (et non « raies »).

imposées par certains empereurs, de Tibère à Vespasien, touchant la vente de nourriture dans les *popinae* (cf. sur cette question particulière et les raisons « sociales » de cette politique, les pages 101-107). La considération du problème à Rome même relève du témoignage exclusif des sources littéraires, ce qui ne nous permet guère de situer exactement les locaux et d'apprécier leur nombre. Une incursion à travers l'Italie, en Gaule, en Afrique et en Espagne, nous rappelle que les auberges se rencontraient surtout aux entrées des villes et sur les grandes voies routières, où elles ont donné, çà et là, soit par leur simple dénomination, soit par la nature de leurs enseignes, des noms de lieu plus ou moins « parlants ».

M. Tönnes Kleberg nous entretient ensuite (chap. III, p. 74-97) des tenanciers (nous avons conservé les noms de quelques-uns d'entre eux, dont il nous donne la liste tirée des inscriptions et des textes littéraires), de leur position sociale et juridique. C'étaient, pour la plupart, des gens de basse classe, des affranchis, souvent d'origine étrangère, que la loi et l'opinion, encore qu'ils aient sans doute formé une corporation, tenaient en piètre estime ; non sans quelque raison, car il se tramait plus d'une affaire louche, si l'on en croit les textes, dans ces tavernes de ville ou de campagne, dont le personnel, du gérant au garçon — sans parler des « serveuses à tout faire » —, avait, lui aussi, une renommée détestable. Mais les clients, dans leur ensemble, ne valaient guère mieux ! Le dernier chapitre (p. 98-123) nous fournit sur la qualité de la nourriture, des boissons, sur l'ameublement et la décoration des locaux, sur les divertissements que l'on pouvait y trouver, sur les heures d'ouverture et de fermeture, sur les prix, enfin, une somme de renseignements utiles.

En bref, ce livre résume, éclaire et précise, de façon opportune, tout ce qui avait été écrit auparavant sur le sujet. Il est, au surplus, d'une lecture facile. Les notes, en fin de volume, sont abondantes, et quelques illustrations bien choisies complètent une information qui est sans faille, au moins à notre connaissance.

B.-A. TALADOIRE.

Pierre Grimal, *La civilisation romaine* (Collection « Les grandes civilisations », dirigée par Raymond Bloch). Paris, Arthaud, 1960 ; 1 vol. in-8°, 537 p., 29 cartes et plans dans le texte, 229 héliogravures sur planches hors texte.

Sous la direction de M. Raymond Bloch, les Éditions Arthaud lancent une collection nouvelle qui veut établir un contact direct avec les monuments et les documents des grandes civilisations du passé et expliquer celles-ci au travers d'un « guide » qui exerce à l'analyse tout en esquissant de larges perspectives d'ensemble. Consacré à la civilisation

romaine, le premier volume qui paraisse est l'œuvre de M. Pierre Grimal, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à la Sorbonne, qui joint à une parfaite maîtrise de la langue et de la littérature latines des qualités d'historien et d'archéologue qu'ont affirmées des travaux sur le siècle des Scipions, les jardins de Rome ou les villes antiques.

D'emblée, le dessein de la collection se marque dans l'originalité du plan et la recherche de l'illustration. Ce gros livre, de 537 pages, se veut, en effet, une « somme » qui mette à la disposition des lecteurs cultivés et des étudiants « ce qui se trouve d'ordinaire dispersé entre plusieurs ouvrages ». Aussi le texte proprement dit, le « guide » de M. Pierre Grimal n'occupe-t-il guère que 350 pages. Viennent ensuite une chronologie de 54 pages, un dictionnaire historique et biographique qui en couvre une centaine, deux cartes des principaux vestiges romains demeurés visibles tant en Gaule que dans le monde méditerranéen et, finalement, une bibliographie de large orientation, à la fois copieuse et sélective. Si la documentation cartographique aurait pu être utilement élargie, ce sont là des documents simples, clairs, précis, qui rendront maints services, en dehors même de la lecture du livre.

Celui-ci frappe par la qualité de la présentation et la richesse de l'illustration photographique. 229 planches en héliogravure, pour la plupart originales, ont été sélectionnées par M. Pierre Grimal et elles s'accompagnent de plans de monuments, de schémas stratégiques et de croquis de topographie romaine. Les vues sont belles et parfois rares ; des clichés font un effet saisissant, tel celui des caissons de la voûte du Panthéon ou la vue aérienne oblique des arènes de Nîmes. L'archéologie est justement à l'honneur, avec nombre d'images consacrées aux techniques de la construction, à la disposition des *domus* et des *insulae*, au mobilier des lampes, des candélabres, des vases, des bijoux, etc., etc. Le lecteur a l'impression de visiter Ostie, Pompéi ou Herculanum. Pas à pas, l'illustration suit le texte, même si elle ne s'intègre pas toujours parfaitement avec lui.

La pièce maîtresse de l'ouvrage n'en est pas moins le tableau magistral qu'en 350 pages, M. Grimal dresse de la civilisation romaine. Ici, trois parties sont bien distinctes.

La première, ou « histoire d'une civilisation », délimite le cadre temporel où celle de Rome a conquis son armature. Pour M. Grimal, ce qui compte, c'est la période des origines où elle s'est formée, temps royaux et premiers siècles de la République, et sa période de plein épanouissement sur la fin de la République et les débuts de l'Empire. Par volonté, il insiste sur le plus ancien passé de Rome, s'attachant à la tradition plus qu'aux séductions de l'hypercritique ou aux tentatives d'explication tirées du monde inconnu des Indo-Européens. La royauté étrusque ne semble, pour lui, qu'un épisode et il accorde, au contraire, grand

crédit à l'œuvre institutionnelle et religieuse que les annalistes ont réunie sous les noms de Romulus, de Numa et de Servius Tullius. — A l'inverse, il arrête son analyse au temps de Constantin, parce qu'avec la bataille du Pont Milvius, l'avènement du christianisme et la fondation de Constantinople, la civilisation romaine prend fin et que, sans être morte, elle « donne naissance à autre chose qu'elle même ». En fait, les crises du IIIe siècle sont à peine envisagées et la Rome véritablement étudiée est celle qui va de la fin de la seconde guerre punique au « siècle d'or » des Antonins.

La seconde partie, « le peuple élu », dit déjà, par son titre, l'esprit qui l'anime. C'est l'éloge de Rome en sa mentalité, sa morale, sa religion, ses lois, ses institutions, son armée, sa langue, sa littérature et son rayonnement intellectuel.

Vient une dernière partie, « Rome familière », où, en une sorte de diptyque, M. Grimal nous présente tour à tour le Romain dans le cadre campagnard qu'il n'a cessé de chérir et de glorifier, lors même qu'il ne l'habite plus, et dans le cadre monumental et grandiose de l'*Urbs* qui est devenu le sien et le seul où il puisse savourer pleinement des plaisirs souvent bas et vulgaires, parfois aussi raffinés et intellectuels. Et, avant de conclure par quelques pages de synthèse sur l'originalité de la civilisation que Rome a léguée au monde, M. Grimal montre comment les villes de l'Empire se sont mises à l'école de la capitale, dans le même épanouissement d'une civilisation urbaine qui, pour le Latin comme pour le Grec, était la civilisation même.

Dans cette masse d'informations choisies et de réflexions toujours personnelles, il est des parties narratives, traitées avec art, qui séduiront le grand public, telles les méthodes de combat de la légion, la construction d'un camp, le mariage d'une jeune romaine, la vie dans une *domus* ou dans une *insula*, voire même l'évolution monumentale du Forum romain ou le développement, à la fois politique et architectonique, des Forums impériaux.

Ceci dit, l'ensemble du livre affirme fortement la primauté du spirituel. Certes, les problèmes matériels, qui étaient ceux des paysans, des commerçants, des artisans ou des esclaves, ne sont pas ignorés et, partant du roman de *Daphnis et Chloé*, M. Grimal juge qu'au IIe siècle, dans l'île de Lesbos, la vie des campagnards était « pauvre, rude, dans une étroite dépendance économique, à la merci d'une mauvaise récolte ». Il ne cherche pas à idéaliser et conclut : « L'empire romain maintint les paysans des provinces dans un état de demi-servage et la prospérité réelle des villes ne contribua que fort peu et indirectement au bien-être des campagnes. » Ces problèmes n'en sont pas pour autant étudiés en fonction des structures économiques et sociales et les différentes classes qui formèrent la population de Rome et des provinces ne se manifestent guère en tant que telles. Le vrai sujet du livre, c'est la civilisation ro-

maine conçue comme un tout idéal, apportant sa quote-part à la civilisation universelle.

Cette civilisation, pour M. Grimal, elle est avant tout une morale et une religion. La qualité maîtresse du peuple romain et spécialement de ses élites est, à ses yeux, la *virtus*, la discipline de soi, qui, unie aux notions de *pietas* et de *fides*, créa la morale des ancêtres, à laquelle tous les Romains, du premier au dernier, prétendront rester fidèles et qui s'élargit, sous l'Empire, dans l'humanisme stoïcisant des meilleurs des empereurs et de la classe sénatoriale. En matière religieuse, le formalisme des cultes officiels n'exclut ni la présence du surnaturel, ni la conscience du sacré et c'est peut-être pourquoi les Romains les plus frustes se sont volontiers laissés prendre aux mystères ou aux orgies saintes des cultes orientaux, à la magie ou à la nécromancie. Le religieux est partout à Rome : il est à l'origine des institutions politiques, de l'*imperium*, de la dictature, de la sacro-sainteté tribunicienne, de la *majestas* du peuple, de l'*auctoritas* du Sénat, de la *majestas* et de l'*auctoritas* unies sous l'Empire en la personne du *princeps*. Jeux et spectacles sont, au moins à l'origine, des actes religieux et, entre toutes les cités antiques, Rome a connu le privilège unique de se voir diviniser : elle est devenue « la cité divine », offrant à tous, en contre-partie, l'espoir de pouvoir participer à cette divinisation. En cette « sacralisation » de Rome, M. Grimal rejoint la pensée mise en valeur, voici quelques années, par M. Jean Bayet dans son livre fondamental sur la religion romaine.

Cette morale et cette religion en action ont conduit les Romains à l'universalisme. Sans méconnaître l'apport cosmopolite des philosophies helléniques, M. Grimal pense qu'ils pouvaient d'eux-mêmes œuvrer en ce sens, car Rome, de tout temps, a été accueillante à ses semblables et, sans même traiter longuement de la Constitution antoninienne de 212, les efforts du droit prétorien et du droit des gens ont toujours voulu agréger à la cité le plus grand nombre possible d'hommes.

Sur le plan intellectuel, M. Grimal fait un beau panégyrique de la langue latine « merveilleux instrument d'analyse, capable de déceler des nuances qui échappent à bien des langues modernes et imposant à l'esprit des distinctions qui le contraignent à mieux penser ». En matière littéraire, il ne croit pas que Rome doive tout à la Grèce et que sa civilisation ne soit qu'une « province » de la civilisation hellène ou hellénistique. Il pense qu'elle a beaucoup emprunté au vieux fonds italique, étrusque et campanien. Son éloge des poètes de l'âge augustéen, d'Horace en particulier, est sans réserves, mais peut-être se fait-il trop indulgent pour la part de leurs œuvres « engagée » au service de la propagande impériale et, partant, d'une sincérité douteuse. Son indulgence est peut-être encore plus absolue au bénéfice de Sénèque dont toute la vie et tous les actes, sa mort exclue, ont pourtant démenti ses principes stoïciens. Le jugement est sévère, par contre, pour Tacite ou pour Ju-

vénal. Est-il pleinement mérité? Ces « attardés » ne défendaient-ils pas, à tout prendre, la morale des ancêtres?

Sur nombre de points discutables et discutés, M. Grimal se fait l'avocat et même le champion intransigeant de la civilisation romaine. La gladiature? Il y voit une école de courage et d'endurance qui enseignait le mépris de la mort, la fidélité à un idéal comparable à celui du soldat et il montre que, chez le combattant de l'arène, tout n'était pas bassesse d'âme. Ces faits, pour indéniables qu'ils soient, sont-ils une justification du goût que manifestèrent *toutes* les classes de la société romaine et *toutes* les populations de l'Empire pour les tueries de l'amphithéâtre? L'abstention d'un Marc-Aurèle est une exception et les meilleurs des Antonins n'ont pas craint de jeter à l'amphithéâtre des dizaines de milliers de combattants voués à l'extermination, aux applaudissements unanimes du peuple et du Sénat. Le trait est trait propre de la mentalité romaine, s'il répugne à la nôtre. En juste contre-partie, M. Grimal note, d'ailleurs, que les jeux gymniques, rendant hommage à l'idéal grec de la beauté, pouvaient réunir dans les divers stades de Rome jusqu'à 30.000 spectateurs et qu'à côté existaient, pour les esprits plus raffinés, les harangues des philosophes, les déclamations des rhéteurs, les lectures publiques.

Autre remarque à propos des prétoriens. M. Grimal juge que leur intervention dans la vie politique n'a rien d'intempestif et qu'ils obéissent, par exemple, au serment prêté à la dynastie julio-claudienne lorsqu'en 41, ils élèvent Claude à l'Empire. Faut-il donc les réhabiliter comme force politique légitime, comme étant « l'armée de la ville »? Ce serait méconnaître, que, loin de représenter le peuple en armes comme l'avaient été, sous la République, les comices centuriates, le prétoire impérial n'est qu'un corps de mercenaires triés sur le volet qui s'impose moins par son caractère prétenduement représentatif que par la mise en œuvre de la force brutale.

Ailleurs, M. Grimal s'élève, sans le dire, contre le *panem et circenses* de Juvénal. Il voit dans les jeux donnés aux Romains, dans les distributions de vivres et d'argent qui leur sont faites des actes de justice, d'humanité, de philanthropie, une sorte de répartition des bénéfices de l'Empire. Ce n'est qu'en partie vrai, car le seul bénéficiaire est la plèbe urbaine et les empereurs ont toujours considéré celle-ci comme un facteur politique à ménager ou à gagner. Il n'est que de voir les spectacles, les dégrèvements d'impôts, les congiaires s'enfler et se multiplier en cas de crise politique, particulièrement au début du règne d'Hadrien.

Sur des points de détail, il pourrait être encore chicané. Le taurobole est un rite du culte de Cybèle, non de Mithra, et si les Orientaux pénètrent au Sénat sous Trajan et sous Hadrien, l'assemblée conserve jusqu'à Commode sa majorité italienne. De ces nuances, de ces réserves, la vigueur de l'exposé ne pâtit pas.

En sa conclusion, M. Grimal plaide pour l'originalité de la civilisation romaine qui a beaucoup emprunté à sa propre morale et au vieux fonds italique. Elle fut aussi débitrice, n'en doutons pas, de la civilisation hellénistique et c'est, en fait, une synthèse gréco-romaine qu'elle a eu le grand mérite et le grand succès d'apporter à un Occident barbare. Elle a pu le faire parce qu'elle fut sans préjugé de race, toujours prête à assimiler ses vaincus, ce qui lui a évité de connaître les difficultés d'un problème colonial. Dès le Ier siècle de notre ère, elle avait assimilé l'aristocratie gauloise et espagnole et, au Ve siècle, elle tentera encore les rois barbares. Dès le temps de Polybe, elle avait pu se dire, en conscience, le défenseur des valeurs morales contre la « barbarie » punique, la « corruption » orientale ou l' « anarchie » grecque. Pourquoi? Parce qu'elle apportait « des conditions de vie meilleures, plus stables et plus justes, répondant à une conception féconde de la vie politique et intellectuelle ». La douceur de vivre à Rome n'est pas, pour M. Grimal, un vain mot. L'image semble vraie pour les élites dirigeantes et cultivées, celles d'un Scipion Émilien, d'un Horace ou d'un Pline le Jeune ; elle semble encore vraie pour tous ceux qui habitaient l'*Urbs* accueillante et ouverte, à qui étaient données, de l'esclave au sénateur, de réelles possibilités d'ascension sociale. Elle est moins vraie à mesure que l'on s'éloigne de la capitale et M. Grimal a été le premier à citer les pâtres et les métayers de Lesbos qui, au IIe siècle, n'avaient guère d'horizons nouveaux pour leur vie.

Il n'en reste que Rome est apparue à ses élites « comme la meilleure terre d'humanité que le monde ait connu jusque-là ». Elle a paru fonder cette « patrie humaine » à qui tous font écho, de Térence à Rutilius Namatianus, et elle se trouve ainsi à l'origine d'un mythe que, de nos jours encore, certains ont tenté en vain de ressusciter contre le cadre nouveau et hostile des nations. Il demeure que le phénomène romain n'est pas un phénomène isolé et que deux autres volumes de la même collection, que nous souhaitons d'une synthèse aussi riche et aussi pensée, viendront encadrer et étayer celui de M. Pierre Grimal, illustrant l'un l'apport du monde hellénique à la civilisation de Rome et l'autre le destin de cette civilisation conquise par le christianisme.

Michel LABROUSSE.

Michael Grant, *The world of Rome.* Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1960 ; 1 vol. in-8°, XXI + 322 p., LXIV pl. h. t., 45 fig. dans le texte, 6 cartes, 1 index.

Après une série de travaux sur le monnayage de l'Empire romain, M. Michael Grant, aujourd'hui président et vice-chancelier de l'Université de Belfast, nous donne un livre de synthèse sur la civilisation romaine, telle qu'elle se manifeste en sa période la plus classique, entre le

temps des Gracques et la mort de Caracalla, de 133 av. J.-C. à 217 de notre ère.

La première partie n'est qu'une introduction d'une quinzaine de pages qui rappelle au public profane les faits essentiels de l'histoire politique, diplomatique et militaire de Rome entre ces deux dates. Le livre débute véritablement avec la seconde partie, l'étude de l'État et de la société. Des pages excellentes sont consacrées aux institutions, aux magistratures, au rôle du Sénat et du prince, et en particulier au problème toujours difficile et jamais résolu des successions impériales. D'autres traitent brièvement des structures économiques, de la décentralisation progressive des industries qui, de l'Italie, émigrent vers les provinces, de l'interventionnisme croissant de l'État à partir du règne de Nerva et surtout de la primauté incontestée qui appartient au travail, à la production et à la richesse agricoles. Les titres des différents chapitres, « Les dirigeants et l'Empire », « Les citoyens romains », « Les sujets et les esclaves », disent cependant que l'enquête de M. Michael Grant est avant tout une analyse sociologique étendue à toutes les parties de l'Empire romain, à Rome comme aux provinces, à la moitié grecque comme à la moitié latine.

M. Grant ne méconnaît ni l'harmonie ni les possibilités d'élévation qu'offrait, par exemple au IIe siècle de notre ère, la hiérarchie sociale de l'Empire. Il reconnaît que le régime du principat a apporté aux provinciaux la paix et l'ordre matériel. Il marque toutefois les limites de cette « paix romaine » exaltée par un Pline l'Ancien ou par un Aelius Aristide : volontiers, il marquerait quelque défiance à l'égard de ceux qui en ont été les panégyristes ardents, qu'ils fussent empereurs, politiques, militaires ou simples rhéteurs. Son tableau, à la différence d'autres livres contemporains, surtout écrits en Italie, n'est pas délibérément optimiste. Parce qu'il considère l'Orient grec, syrien ou égyptien, il décèle, en dépit de la pénurie des documents, des oppositions larvées, secrètes, souvent persistantes. Très finement, partant du cas de Cicéron, il analyse les sentiments mêlés qui animaient les Romains à l'égard des Grecs et qui trouvent encore écho dans les écrits de Tacite et de Juvénal, en dépit du cosmopolitisme des masses et de l'absence d'un véritable racisme. Plus lourd est encore le mépris d'un même Cicéron pour les Mysiens, les Cariens, les Phrygiens, les Lydiens, et d'un même Juvénal pour les Syriens ou les Égyptiens. M. Grant ne peut croire que l'Occident latin et l'Orient hellénique ou hellénisé se soient jamais rejoints et encore moins fondus : « Ni Rome, ni la Grèce ne se sont finalement conquises ; la ligne de démarcation entre une civilisation orientale et une civilisation occidentale de la Méditerranée reste fondamentale » et cette absence d'unité présage, à ses yeux, la dislocation de l'Empire.

D'autres oppositions sont d'origine sociale. Le prolétariat de Rome

n'est plus un péril pour les empereurs. En contre-partie des distributions de pain et d'argent, des jeux qui lui sont offerts et aussi des avantages réels qu'il trouve dans le service des vigiles, de la marine ou de la police des quartiers, il a renoncé à sa « liberté » politique et accepterait même une sorte de dégradation morale que lui reprochent à l'envi et peut-être à tort Horace, Tacite ou Juvénal. La foule romaine n'est d'ailleurs plus celle du IIe siècle avant notre ère ; toute pénétrée d'éléments grecs et orientaux, elle n'a plus la vigueur, la fermeté, la ténacité, l'entêtement même ou la cohésion du passé ; en revanche, elle se révèle peut-être plus prompte d'esprit, plus cultivée, plus humaine. Dans les grandes villes d'Asie, le sort du prolétariat est analogue : la conquête romaine a confirmé à la tête des cités l'oligarchie des propriétaires terriens et ceux-ci, vis-à-vis du peuple, jouent, par gloriole et par intérêt, le même rôle que l'empereur dans la capitale. Restent les masses paysannes abandonnées de tous : par l'esquisse qu'il en trace, M. Grant montre que, vis-à-vis d'elles, la propagande romaine a été impuissante, qu'elle n'a jamais pensé à élever leur niveau de culture et qu'à tout prendre le fellah égyptien n'a pas été plus heureux sous les empereurs que sous les Ptolémées. Ce jugement sévère rejoint celui de M. Pierre Grimal peignant, d'après le roman de *Daphnis et Chloé*, la vie inquiète et souvent misérable des pâtres et des paysans de Lesbos au IIe siècle de notre ère. Il y a là les éléments d'une opposition de classes qui, latente, a pu, çà et là, dégénérer en des conflits dont la tradition garde quelques traces. Les révoltes serviles ont cessé sous l'Empire, mais la vie de l'esclave demeure précaire, dépendant en dernier ressort du bon vouloir et de l'intérêt bien compris de son maître. Souvent, de petites gens ont été mécontentes des autorités locales ou impériales : Dion de Pruse a vu sa maison pillée parce que soupçonné de plaider pour Rome, des grèves de boulangers ont éclaté en Asie, les paysans des *saltus* africains se plaignent des exactions de leur fermier général et de ses complices les procurateurs. Bien qu'isolées, dans le temps et dans l'espace, ces manifestations décèlent, semble-t-il, pour M. Grant, la précarité de la paix romaine qui ne résistera pas à la crise du IIIe siècle.

Une autre partie de son livre, peut-être la plus remarquable, traite des croyances. Des auteurs ont parlé, souvent avec bonheur, de la religion officielle de Rome, de la pénétration des cultes orientaux, du développement de la philosophie parmi une élite. L'originalité de M. Grant a été de chercher ce qui a pu être le fonds commun de la mentalité romaine à la fin de la République et aux premiers siècles de l'Empire. Il pense le trouver dans le déclin irrémédiable du rationalisme de l'époque hellénistique, dans la perte de toute confiance en la connaissance scientifique, de toute foi en l'effort humain. L'homme semble aller à la dérive et toute chose devient hasardeuse ; de cette croyance naît le culte

de la fortune, divinité changeante et instable, qui, au jour le jour et au petit bonheur, prodigue à chacun sa part de bonheur et de malheur. Une conception contradictoire et pourtant parallèle est le dévotion rendue au Destin, au *Fatum* qui fixe, dès l'origine, le sort de chaque chose et de chaque être ici-bas. L'expression en sera le culte des astres, des planètes, des étoiles, du Soleil et de la Lune et l'astrologie « reine des sciences » qui deviendra « la religion par excellence du monde méditerranéen ». Elle ne comptera pas seulement pour adeptes un Auguste et un Hadrien qui feront bâtir ou rebâtir le Panthéon, temple du Soleil et des Étoiles, elle s'accordera aussi avec la métaphysique des Stoïciens célébrant la solidarité de l'univers. A un degré inférieur, Rome et tout l'Empire seront férus de prodiges, de prophéties, d'oracles, de magie, de nécromancie. Dans la mentalité moyenne des Romains, ce goût du mystérieux et de l'incertain s'alliera, d'ailleurs, à un sentiment très fort, celui d'un patriotisme romain inconditionnel, lié aux cultes traditionnels de la cité, à celui du Capitole et à celui de l'empereur dont il serait téméraire de sous-estimer la puissance.

Sur ce complexe de croyances vient se greffer, dans l'âme individuelle, en réaction contre les affres du déterminisme, le besoin de croire en un Sauveur, pour mieux supporter les misères de la vie présente et acquérir la perspective d'une immortalité bienheureuse dans l'au-delà. Les masses et souvent les élites ont cru en Dionysos, dont les mystères ne se révèlent pas seulement au IIe siècle avant notre ère lors du scandale des Bacchanales, au Ier siècle sur les peintures pompéiennes de la villa *Item*, mais aussi sur les sarcophages à décor bacchique de l'âge des Antonins. Elles ont cru aussi en Esculape, en Cybèle, en Isis, en Mithra, voire même en Antinoos, le « dernier des dieux sauveurs incarnés », avant de se convertir lentement mais sûrement au christianisme qui leur apportait un message d'universalité et de douceur.

La philosophie romaine ne fut pas métaphysique, mais seulement recherche par une petite minorité d'une règle de vie. M. Grant sous-estime peut-être l'influence exercée à Rome, aux derniers temps de la République, par les doctrines épicuriennes et néo-pythagoriciennes qui, à en juger d'après certaines pratiques funèbres ou le style de certaines épitaphes, pénétrèrent assez largement les milieux aisés et même populaires. Il trace, par contre, un magnifique tableau de l'évolution du stoïcisme dans le monde romain et il en marque les étapes. La doctrine se dépouille, d'abord, de sa métaphysique pour se plier au goût romain préoccupé avant tout de morale ; au Ier siècle de notre ère, le stoïcisme est antimonarchique et anime les milieux d'opposition à l'Empire ; au IIe siècle, il se fait « gouvernemental » voyant dans le prince-philosophe la providence du monde et le garant d'une harmonie terrestre conforme à la nature. Et M. Grant conclut sur un beau portrait de Marc-Aurèle dont la leçon, dit-il, demeure inégalée en ce qu'elle nous révèle la force

d'une morale qui peut, sans le moindre support religieux, pallier la faiblesse humaine.

La dernière partie est consacrée à la littérature et aux arts de Rome. A l'encontre de beaucoup, M. Grant juge que les lettres latines ont leur originalité et se détachent nettement de leurs modèles grecs. Multipliant les citations en traduction anglaise, risquant des comparaisons avec les poètes modernes, un Byron, un Baudelaire ou un Rimbaud, il analyse leur esprit et leur esthétique à partir des poètes, Catulle, Lucrèce, Virgile, Horace et Ovide. Dans l'*Énéide*, la figure d'Énée lui apparaît « la fusion de l'idéal romain et de l'idéal stoïcien », celle « du premier héros épique qui ne soit pas un surhomme », mais un homme, qui, à force de philosophie, sait surmonter ses faiblesses. Pour la prose, M. Grant accorde beaucoup à Cicéron, peu à Tite-Live. L'histoire culmine, pour lui, dans l'œuvre de Tacite et celle-ci, unie aux écrits de Juvénal et d'Apulée, représente, à ses yeux, une véritable renaissance littéraire qui, au IIe siècle de notre ère, vaut l'âge d'or augustéen et soutient la comparaison avec les œuvres grecques contemporaines de Plutarque ou de Lucien.

L'art de Rome fut davantage, pour M. Grant, dans la ligne de ses modèles hellénistiques. Analysant avec beaucoup de finesse le développement du portrait qui fut « l'une des gloires de la civilisation romaine », il note tout ce qu'il doit aux traditions funéraires de la classe aristocratique, mais il marque aussi que les Grecs avaient déjà élevé des statues à leurs hommes d'État, que la sculpture hellénistique finissante, inspirée par cette pseudo-science que fut la physiognomonie, s'était préoccupée des traits particuliers qui révèlent l'individu et qu'en fin de compte la plupart des sculpteurs de buste furent, à Rome même, des Grecs. Parallèlement, si le relief historique romain tire origine des scènes peintes, affichées dans les triomphes ou les processions funèbres, il a ses précédents dans l'art de Pergame. Reste l'architecture, où la « révolution » de la pouzzolane et du béton, généralisant l'emploi de l'arc et de la voûte, permit des créations nouvelles, celles des arcs triomphaux, des ponts, des aqueducs, des amphithéâtres, des palais, des thermes et d'un monument unique en son genre comme le Panthéon. L'originalité de Rome paraît ici affirmée, mais M. Grant pense que, là encore, les initiateurs et les principaux maîtres d'œuvre furent des Grecs ou des Orientaux hellénisés, et le nom d'Apollodore de Damas, créateur du Forum de Trajan, est pour lui un symbole. En toutes ces pages d'une belle venue, l'analyse dissèque avec doigté les besoins du monde romain, la psychologie des artistes, le détail et l'évolution des techniques. L'intérêt majeur est peut-être dans la comparaison d'un petit nombre de monuments étudiés avec plans et photos à l'appui, l'*Ara Pacis*, l'arc de Titus et la colonne Trajane pour le domaine du relief, le Panthéon, le Forum de Trajan et le temple de Baalbek pour celui de l'architecture.

Tout au long de son livre, M. Grant s'est gardé de porter des jugements de valeur, conçus à priori, favorables ou défavorables. Son grand mérite est de n'avoir pas cherché à appliquer à la civilisation romaine une « théologie » toute faite, matérialiste ou spiritualiste. Au contraire, il a toujours voulu rester proche du document contemporain, littéraire ou archéologique, et ses pages, loin de se perdre dans les généralités et les abstractions, restent pleines de vie, donnant de la civilisation romaine des images mouvantes et diverses qui furent sans doute la réalité. Les citations abondent, les planches, d'une parfaite qualité photographique, ont la saveur de l'actualité et, en matière d'architecture, elles illustrent la dette des maîtres d'œuvre de la Renaissance et de l'époque classique vis-à-vis de ceux de l'Empire : la façade baroque de Sta Maria in Campitelli semble, par exemple, une copie du « temple d'Isis » bâti, 1.500 ans plus tôt, à Pétra, dans la lointaine Arabie.

Un autre grand mérite de M. Grant est de ne jamais oublier l'Orient grec ou hellénisé. Pour lui, ce n'est ni par caprice ni par hasard qu'Hadrien a consacré plus de la moitié de ses voyages aux provinces de langue grecque et que Constantin a plus tard transféré à Byzance la capitale de l'Empire. Rome était largement débitrice de l'hellénisme et en particulier du phénomène hellénistique ; elle ne s'est pas bornée à le transmettre : par un apport original, elle en a fait une synthèse nouvelle, mais celle-ci a été « l'œuvre des Grecs et des Orientaux hellénisés au moins autant que des Romains et des Italiens ». Cette civilisation « impériale » n'a pas seulement contribué à fonder l'Europe occidentale ; au travers de Byzance, elle a conditionné la vie de larges secteurs du Proche-Orient. Influences de la Grèce et de l'Orient restent partout présentes dans le livre de M. Grant et celui-ci apparaît, en fin de compte, comme une grande œuvre historique qui situe justement dans son contexte la civilisation classique de Rome et qui n'oublie jamais qu'elle fut mixte, latine à l'ouest, grecque à l'est.

Michel LABROUSSE.

Marcel Simon, *Les sectes juives au temps de Jésus* (Coll. *Mythes et religions*, nº 40). Paris, Presses Universitaires de France, 1960 ; 1 vol. in-12, 139 p.

Excellente et rapide synthèse, tout à fait dans l'esprit de la vivante et utile collection où elle figure ; elle permettra au lecteur cultivé non seulement de se faire une idée sur la question si actuelle des manuscrits de la mer Morte, mais aussi de situer le mouvement monastique de Qumran à sa place dans l'éventail des diverses tendances religieuses qui se disputaient l'âme juive aux alentours de notre ère.

Un chapitre initial prémunit utilement le lecteur contre l'ambiguïté du mot de « secte » appliqué à ces ramifications du judaïsme : c'est à

Josèphe que remonte le caractère équivoque de cet emploi d'un terme technique qui à l'époque hellénistique servait à désigner les écoles philosophiques (le latin *secta* traduit le grec αἵρεσις). M. Simon n'a pas manqué de rappeler ces textes fameux : voulant impressionner son public païen, Josèphe ne s'est pas contenté d'assimiler tendances théologiques et philosophies, mais, poussant l'identification plus loin, faisait des Sadducéens, Pharisiens, Esséniens, l'équivalent juif des Épicuriens, Platoniciens ou Pythagoriciens. Évidemment, c'est le cas de rappeler l'adage *omne simile claudicat* ! Et surtout on ne peut mettre sur le même plan l'aristocratie sacerdotale des Sadducéens, le parti politique des Zélotes qui s'opposait par tous les moyens à l'occupant romain (« the terrorist underground » dit à son propos E. A. Judge, dans le travail que nous recensons d'autre part), la tendance religieuse des Pharisiens (quoique leur nom, selon l'étymologie la plus probable, signifie « les séparés », ils n'avaient jamais cessé de fréquenter le Temple et les synagogues), et les cénobites de Qumran, de véritables « hérétiques » ceux-là.

On trouvera ces divers thèmes exposés ici avec une sûreté d'information et une pondération de jugement également précieuses ; la maîtrise qu'a de sa plume M. Simon lui a permis plus d'une fois de condenser une vérité nuancée en formules heureuses (ainsi, p. 12 : « la Gnose a tout à la fois des racines et des ramifications juives »). Partout l'auteur adopte la solution raisonnable, celle vers laquelle converge l'opinion du plus large *consensus* des spécialistes : ainsi il n'hésite pas à identifier les sectaires de Qumran avec les Esséniens de Philon, Josèphe et Pline, sans dissimuler les discordances de détail qu'on peut relever entre nos diverses sources (elles peuvent s'expliquer par l'évolution inévitable, au cours d'une histoire qui s'est prolongée pendant plusieurs générations et dans une époque troublée). M. Simon montre beaucoup de circonspection à propos de la date où il faut placer l'apparition de l'Essénisme, encore qu'il resserre la discussion entre des limites assez étroites (milieu du IIe siècle av. J.-C.-début du Ier), et plus encore en ce qui concerne la personnalité de son fondateur, ce mystérieux maître de justice (p. 59 : « il est possible, voire probable, mais non absolument certain, qu'il ait péri martyr. Les textes opposent ici une résistance tenace aux efforts de leurs exégètes »).

Les mêmes qualités de mesure et de prudence se retrouvent dans l'important chapitre final consacré aux origines chrétiennes : nous sommes loin des commentaires claironnants embouchés par des littérateurs sans compétence au lendemain des premières publications. Il n'est plus question de réduire le Christianisme à l'Essénisme, mais, à côté des divergences qui séparent les deux mouvements, il existe des analogies frappantes qui projettent du second sur le premier une lumière révélatrice — qu'elles s'expliquent par des influences directes (Jean-Baptiste par exemple) ou le parallélisme des situations.

J'hésiterai seulement à suivre toujours l'auteur dans l'usage qu'il fait des hérésiologues chrétiens, au cours du chapitre IV qu'il a consacré aux « autres sectes palestiniennes », Galiléens, Hémérobaptistes, Marbothéens, Méristes, Helléniens..., qui nous sont connues non plus par des sources juives, mais par cette littérature chrétienne, d'un genre très spécial ; j'ai trop fréquenté ces collectionneurs d'anomalies doctrinales et d'étiquettes bizarres pour n'être pas très réservé sur l'usage que peut en faire l'histoire. Faut-il, par exemple, identifier les Helléniens de Justin aux Hellénistes du chapitre VI des *Actes*? M. Simon a développé la thèse qu'il résume ici en quelques pages (85-88) dans un petit livre brillant et hardi (*St. Stephen and the Hellenists in the primitive Church*, Londres, Longmans, 1958, The Haskell Lectures, 1956). Elle mériterait à elle seule un débat approfondi.

Henri-Irénée MARROU.

E. A. Judge, *The social Pattern of the Christian Groups in the first Century, some prolegomena to the study of New Testament Ideas on social obligation.* London, The Tyndale Press, 1960 ; 1 brochure in-8°, 77 p. 5 shillings.

Ce petit livre mérite une recension détaillée, car il apporte une contribution non négligeable à l'étude, pourtant déjà si poussée, des problèmes néo-testamentaires. La méthode suivie par l'auteur, professeur à l'Université de Sydney en Australie et spécialiste d'histoire romaine, semble-t-il, plus qu'exégète à proprement parler, consiste à projeter les témoignages néo-testamentaires sur l'arrière-plan des structures sociales du Haut Empire romain, cela afin de préciser le contexte particulier dans lequel leurs formulations doctrinales ont été situées. Méthode justifiée : les théologiens n'ont que trop tendance à oublier que ces Épîtres pauliniennes, par exemple, d'où ils extraient une doctrine de politique chrétienne, sont des écrits de circonstance. Méthode féconde : de cet éclairage nouveau résultent bien des observations intéressantes, le plus souvent pertinentes. La critique, me semble-t-il, aura moins à les contredire qu'à préciser les limites exactes de leur validité : le lecteur trouvera formulées entre parenthèses, dans l'analyse qui suit, nos retouches et nos réserves.

La civilisation hellénistique et romaine était avant tout un phénomène urbain et il existait, en particulier dans l'Orient sémitique, un fossé culturel entre les cités hellénisées et le plat pays demeuré « barbare » : le christianisme a franchi ce fossé entre Jésus, ce prédicateur palestinien rural, et les auteurs du Nouveau Testament qui écrivent en grec dans et pour des villes grecques (oui, mais il ne faut pas négliger le fait, si bien mis en lumière par S. Liebermann, que la Palestine, et notamment la Galilée, avait été très largement hellénisée ; sans en tirer

les conséquences excessives qu'en a prétendu dégager C. Schneider, il ne faut pas négliger cette composante hellénique initiale : parmi les douze, deux apôtres portent des noms grecs, Philippe et André, ce qui n'est pas sans signification : cf. le rôle que leur fait jouer *Jean*, 12, 20-22).

Politiquement, l'Empire romain est une mosaïque de cités, l'auteur écrit ici « républiques », dont l'administration romaine respecte le plus possible l'autonomie, trop heureuse de se reposer sur elles. Les modernes, habitués à une conception centralisée et autoritaire de l'État, négligent trop souvent d'observer l'activité de ces « numerous lesser governments working in association with the Romans » : les *Actes*, 12, 20, nous fournissent un exemple des conflits aigus qui pouvaient s'élever entre ces pouvoirs locaux — une guerre froide entre Hérode Agrippa Ier et les cités de Tyr-Sidon. Bien entendu cette autonomie avait des limites, celles que lui imposait le protectorat romain, « Roman supervision » : « Inefficiency could lead to suspension of privileges », p. 23. C'est dans cette perspective que l'auteur situe le procès de Jésus : les autorités de Jérusalem pouvaient craindre qu'une nouvelle tentative d'agitation messianique obligeât les Romains à prendre davantage en mains le gouvernement de la Judée. De ce point de vue, l'opération fut un succès : *sub Tiberio quies*, dira Tacite, *Hist.* V, 9, en récapitulant l'histoire troublée de la Palestine. Même préoccupation de la part du magistrat d'Éphèse, lors du tumulte soulevé par les orfèvres contre saint Paul, *Act.*, 19, 40.

A *politeia* répond *oikonomia* : la famille, entendue au sens large, incluant serviteurs et esclaves, cet autre pôle de la vie antique a joué un rôle important dans les premiers développements du Christianisme : comme elle avait toujours eu pour base un lien religieux, on comprend que lorsque son chef se convertit, toute sa « maison » se fasse baptiser avec lui : ainsi le centurion Corneille (oui, mais il ne faut pas moins tenir compte des cas, non moins attestés, où la conversion s'opère, chez des inférieurs, malgré la force de ce lien social). Autant que la terminologie politique, celle de la famille sert aux écrivains du Nouveau Testament à exprimer leur théologie (mais l'auteur insiste trop sur l'héritage grec : des notions comme celles d'un peuple, d'une cité de Dieu ont d'abord leurs racines du côté juif : Israël, Sion... De même pour celles de serviteurs, enfants, maison...).

Enfin, il faut faire place à la catégorie d'association libre, *koinonia* (mais, comme le montre la présence des thiases et orgéons dans les phratries de l'ancienne Athènes, ce n'est pas un trait seulement tardif qui serait lié à la décadence de la cité). Reprenant la *quaestio vexata* de l'aspect légal des associations de fait constituées par les premières communautés chrétiennes, l'auteur nous avertit, ici encore, de tenir compte de la complexité de la structure politique du temps ; des règles de droit valables à Rome ne le sont pas nécessairement dans les « ré-

publiques autonomes » : cf. Pline le Jeune, *Ep.*, X, 38, 93. En gros on peut dire que ces communautés étaient « unincorporated rather than illegal » : le monde romain en connaissait tant ! (mais l'effort pour montrer que le gouvernement de la primitive église suivait les règles normales d'une association de type antique aboutit à des résultats plus pittoresques que convaincants : saint Paul devient, par exemple, « the principal travelling member of the board of management ». La procédure que l'auteur s'astreint à traduire en termes techniques a un caractère trop général pour apparaître spécifiquement hellénique : ainsi l'élection de Matthias par tirage au sort ; ce recours à la divinité est un fait très général, et non pas seulement « the recognized republican method of sortition from a preselected field »).

Le chapitre le plus important est consacré à la stratification sociale des premières communautés ; l'auteur réagit contre la tendance générale à trop insister sur des textes comme *Act.*, 18, 3, *I. Cor.*, 1, 26, et à les voir recrutées surtout parmi les classes les plus humbles : « si on entend par là qu'elles ne comptaient pas des membres de la haute aristocratie romaine, c'est enfoncer une porte ouverte », p. 52, mais n'en concluons pas qu'il s'agissait, à Corinthe par exemple, d'un « socially depressed group », p. 60 : il fallait bien que leur budget, leurs œuvres sociales, etc., fussent alimentés par la générosité de membres riches et influents (certes, mais il ne faut pas exagérer en ce sens non plus : le simple « champ » que le lévite chypriote Barnabé vend au profit de l'Église, *Act.*, 4, 37, ne suffit pas à en faire « a notable benefactor ». J'attacherai plus d'importance au métier de σκηνοποιός commun à Paul et Aquila ou Priscille : je ne suis pas sûr que le premier l'exerçait seulement « in order to establish a point of honour » ; l'auteur minimise aussi la pénétration du christianisme au niveau des esclaves, p. 60 : il y a pourtant Philémon !).

L'auteur étudie enfin, autre question controversée, le problème des persécutions, ou plutôt des « legal proceedings involving Christians » : il examine les divers procès rapportés par le Nouveau Testament, insistant en particulier sur celui qui fut intenté à saint Paul devant le proconsul Gallion, le frère de Sénèque : en refusant de trancher le débat proprement religieux qui divisait Paul et la synagogue de Corinthe, Gallion déclinait la compétence des tribunaux civils pour de telles affaires, considérées comme relatives aux lois intérieures aux associations juives autonomes : « this definition was of cardinal importance to the Christian groups » (à ce moment, soit ; mais la chose n'avait plus d'intérêt à partir de celui, et il vint bientôt, où les Chrétiens cessèrent de se recruter principalement parmi les Juifs). Je me sens bien plus d'accord avec la conclusion de l'auteur : « le problème de base pour les Chrétiens n'était pas celui de leurs rapports avec le gouvernement romain mais avec les communautés au sein desquelles ils vivaient », p. 71. C'est, en

effet, dans la mesure où ils étaient l'objet de l'animosité populaire, *odium generis humani*, que leur secte, dès lors suspecte *a priori* de crimes abominables, put fournir à Néron un bouc émissaire, et que Pline, quoique convaincu par son enquête de l'innocence des Chrétiens de Bithynie déférés à son tribunal, put les condamner pour leur seule obstination. L'auteur résume, en effet, l'évolution des rapports entre Christianisme et Rome en trois périodes que résument les trois noms de Gallion, Pline et Néron. Cela laisse entier le problème proprement juridique, mais une précieuse note bibliographique, p. 71, n. 1, renvoie le lecteur aux derniers travaux parus sur la question, à commencer par l'important mémoire d'A. N. Sherwin-White, dans le *Journal of Theological Studies* de 1952.

HENRI-IRÉNÉE MARROU.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Le Pédagogue*, livre I ; introduction et notes de **Henri-Irénée Marrou** ; traduction de **Marguerite Harl** (Sources chrétiennes, n° 70). Paris, Les Éditions du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8°, 298 p.

L'Introduction générale de H.-I. Marrou est relativement sobre et courte, puisqu'elle a moins de cent pages... Elle est magistrale, et il fallait, pour l'écrire, connaître aussi bien l'antiquité païenne que l'antiquité chrétienne. En effet, à maintes pages, notamment quand il s'agit de la notion même de pédagogue (p. 14-19), on retrouve l'auteur de l'*Histoire de l'éducation dans l'antiquité*. H.-I. Marrou montre très bien, par exemple, que l'usage fait par saint Paul, *Galates*, 3, 24, du mot παιδαγωγός aurait dû logiquement détourner Clément de le prendre comme titre et comme thème de ce second ouvrage, qui devait s'intercaler entre le *Protreptique* et le *Maître* (qui est resté en projet), si l'influence de la civilisation hellénique n'avait pas été finalement la plus forte.

Effectivement, aux yeux du lecteur helléniste, l'esprit de la Grèce ancienne affleure assez souvent dans le texte de Clément. Il écrit dans ce livre I, 6, 6 : « La puissance organisatrice du monde, considérant que l'homme est l'œuvre suprême, a mis son âme sous la direction de l'intelligence et de la tempérance, tandis qu'elle ornait son corps de beauté et d'harmonie. » Pour considérer comme un argument apologétique, non seulement les cieux qui racontent la gloire de Dieu, mais en particulier la beauté morale et même physique de l'homme, ne fallait-il pas être Grec?

On peut toujours chicaner un traducteur. Voici quelques remarques au sujet des premiers chapitres de ce livre I : 1, 1, ἀρραγής est-il suffisamment rendu par « solide »? C'est plutôt « infrangible ». En revanche, au même endroit, εὔλογος me semble traduit de façon trop appuyée

par « conforme au Logos » ; « raisonnable » ne conviendrait-il pas mieux? Ce n'est pas sans motif que, dans l'Introduction, p. 8, H.-I.Marrou dit que le mot λόγος, à cause des nombreux sens qu'il revêt chez Clément, « met le traducteur aux abois ». Le parti qui a été pris de garder le mot dans la version française est peut-être pratiquement le meilleur, mais c'est aussi en quelque sorte renoncer à traduire. — 1, 4, κεφάλαιον, c'est « principalement » ou « surtout », plutôt que « notamment ». — 2, 1, τὰς ὑποθήκας τὰς ἀκηράτους παρεγγυῶν, « il édicte les principes infrangibles » ; je préférerais : « il communique les principes inaltérables ». — 3, 3, ἐκδιδάσκων, « il nous enseigne » ; c'est plutôt, à cause du préverbe « il achève notre instruction ». — 4, 2, εἰκών, « l'image » ; ce mot était rendu par « l'exemple » dans ce qui précède, et la même traduction pourrait être gardée ici. — 6, 6, καὶ τὸ εὔτακτον... τὸ αὐτῆς, « et cette beauté qui appartient à sa propre organisation » (le mot « beauté » vient d'être employé déjà pour rendre κάλλει) ; j'aimerais mieux : « et l'excellence de sa propre constitution ».

Plutôt que de multiplier ces remarques pédantes, il est juste de reconnaître que la traduction de Mme Harl presque toujours « colle au texte » tout en restant suffisamment claire et coulante, ce qui représente, aux yeux de qui connaît un peu le style de Clément, un véritable tour de force. La traductrice craint que sa version ne soit « un peu déroutante pour le lecteur moderne » (p. 105). On peut la rassurer : elle n'est déroutante qu'aux endroits et dans la mesure où la pensée même de Clément et la démarche de son écriture nous étonnent et nous déroutent. A ce point de vue, les « remarques du traducteur », p. 98-105, sont fort instructives et du plus grand intérêt, en guidant le lecteur et en l'aidant à s'orienter dans un texte toujours touffu et souvent obscur.

Il n'est pas trop de ces deux excellents « pédagogues » — je veux dire l'auteur de l'Introduction et la traductrice — pour conduire comme par la main les petits enfants que nous sommes vers la pensée de Clément, qui, lui, à son tour, nous conduit au Pédagogue divin.

R. FLACELIÈRE.

Origène, *Homélies sur Josué.* Texte latin. Introduction, traduction et notes de **A. Jaubert** (Collection « Sources chrétiennes », t. 71). Paris, Éditions du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8°, 518 p.

Rendre accessible à un large public une œuvre si longue et si austère est une entreprise méritoire, tant de la part de la traductrice que de la part des éditeurs. Il s'agissait de rendre lisible, pour un Français de 1960, ce que Rufin avait déjà quelque peine à adapter au génie latin des hommes du IVe siècle, et de sauvegarder la manière exégétique d'Origène malgré la disparition du texte originel. Le résultat paraît aussi satisfaisant que possible : se fondant sur le texte établi par Bährens, quasi

sans y rien changer, la traductrice est parvenue à nous présenter des pages coulantes, comme devaient être les homélies originelles. Ce n'est pas que le livre de Josué soit d'interprétation facile pour un chrétien non gnostique, qui refuse de voir dans le récit de combats et de conquêtes israélites l'œuvre d'un démiurge cruel, comme faisaient Marcion ou Valentin. Origène, sans nier la réalité de combats historiques, les interprète comme une figure de la lutte contre les passions ou les démons. La conquête de la Terre promise est d'abord l'image de la conquête de notre âme. Tradition psychomachique qu'il doit sans doute à Philon, mais qu'il adapte de façon très instructive pour nous à l'époque contemporaine des persécutions de Dèce et aux ouailles plus ou moins tièdes dont il est le pasteur. Dans une préface de 90 pages, très nourrie, Mlle Jaubert étudie l'évolution du thème de la Terre promise, en tant que « terre des doux » selon un verset de *Psaume* (XXXVI (XXXVII), 11) rappelé par l'une des Béatitudes du Sermon sur la montagne. La terre dont la possession est promise aux doux fut souvent entendue dans la tradition judéo-chrétienne comme une « terre eschatologique », c'est-à-dire une restauration de la terre d'Israël, que l'on trouve liée, chez Irénée, avec les idées millénaristes. Origène, pour sa part, sans doute sous l'influence du *Phédon*, préfère une vision hellénistique du monde, tout en se gardant de confondre la Terre promise avec la Beauté intelligible des Idées ; il s'en tient surtout à la Jérusalem céleste de saint Paul, mais développe cette vision des choses sous forme d'une Judée céleste, vers laquelle tend la route mystique de l'âme en quête de perfection. Outre le but d'édification pratique, Origène cherche une interprétation plus spécifiquement chrétienne, que facilitait l'homonymie entre Josué et Jésus. Comme Adam signifie *terre*, il était tentant, d'après Barnabé ou Tertullien, d'identifier au Christ, nouvel Adam, la Terre promise, et de présenter Josué comme le « type » de Jésus, à la condition de souligner le caractère inachevé de l'œuvre de Josué. Au surplus, il ne faudrait pas prendre trop au sérieux le schéma qui nous est offert p. 55 : la pensée d'Origène, comme il est normal dans des homélies, ne se présente pas ici sous forme d'un véritable système doctrinal et n'exclut pas, d'un passage à l'autre, quelque incohérence. L'annotation a été volontairement réduite au minimum de façon à nourrir le plus possible l'Introduction ; l'Index analytique ne paraît pas non plus rendre compte de tous les sujets abordés dans ces homélies. Divers détails seraient à mettre au point. (P. 29 : Philon a écrit un De praemiis, non un De proemiis. P. 88, l. 2 : corriger reprimare. P. 184, n. 1 : la traductrice déclare adopter la variante *expurgatis*, mais présente pourtant comme texte : *expugnatis*. P. 145 : ajouter, à l'occasion des *fenêtres* des sens corporels : Origène, *De principiis*, *G. C. S.*, p. 21, 3 ; Augustin, *Sermo* CCXLI, 2, 2, *P. L.*, t. XXXVIII, 1134 ; LXV, 4, 5, *P. L.*, t. XXXVIII, 429.)

Pierre COURCELLE.

Eduard Schwartz, *Gesammelte Schriften.* T. III : *Zur Geschichte des Athanasius.* Berlin, de Gruyter & C°, 1959 ; 1 vol. in-8°, XII + 334 p. T. IV : *Zur Geschichte der alten Kirche und ihres Rechts.* Ibid., 1960 ; 1 vol. in-8°, XI + 344 p.

Le nom d'E. Schwartz reste justement célèbre, non seulement pour son édition monumentale des *Acta conciliorum œcumenicorum*, mais pour ses innombrables publications qui s'échelonnent de 1880 à 1940. Il était particulièrement utile de rassembler celles de ces publications qui avaient paru, non sous forme de livre, mais sous forme d'articles dispersés dans toutes sortes de revues. Ceux qui traitent principalement de littérature profane et classique forment les deux premiers tomes, intitulés *Vergangene Gegenwärtigkeiten* et *Zur Geschichte und Literatur der Hellenen und Römer.* Les deux derniers, que je recense ici, touchent à l'histoire ecclésiastique et aux documents patristiques. Ils sont procurés et présentés par W. Eltester et H. D. Altendorf. Le tome III tourne autour de la grande figure d'Athanase et est composé d'articles parus d'affilée dans les *Göttinger Nachrichten*, à ceci près que l'on a laissé de côté le quatrième article, relatif à l'ascension de Constantin à la monarchie universelle, pour la raison que la matière de cet article a été reprise et remaniée dans un cadre beaucoup plus vaste par Schwartz lui-même dans son *Kaiser Konstantin und die christliche Kirche* (Leipzig, 1913 ; 2e éd., 1936) ; de même, l'on n'a pas réimprimé le début du septième article, parce que c'était une réponse, faite sur le mode polémique, à une critique de Harnack qui contestait à tort l'authenticité des documents du synode d'Antioche de 324-325.

Tels quels, ces articles nous transmettent l'essentiel de la pensée de Schwartz, peu tendre pour saint Athanase et désireux de saisir, à travers les controverses théologiques, les facteurs de l'histoire politique. Il n'hésite pas à recourir aux manuscrits, présente les documents originaux, à quelque discipline qu'ils ressortissent, et parvient finalement à donner l'impression de la vie à travers ces anciennes querelles. Les événements envisagés ici vont jusqu'à l'année 342, tandis que la suite, c'est-à-dire l'article considérable et fondamental de 110 pages intitulé : *Zur Kirchengeschichte des vierten Jahrhunderts*, a dû, pour des raisons de commodité, être renvoyée au tome IV. Le reste de ce tome est consacré surtout aux aspects proprement juridiques : les conciles d'Empire, de Théodose à l'an 553 ; les anciennes collections canoniques ; enfin la politique ecclésiastique de Justinien, article posthume. Les éditeurs ont pris soin de rajeunir quelquefois la bibliographie, lorsque Schwartz se réfère à une édition aujourd'hui dépassée ; ils indiquent aussi les cas où Schwartz s'est rétracté, mais ne manquent jamais de signaler typographiquement leurs additions.

L'on admirera que, malgré l'immense bibliographie qui paraît chaque année, les œuvres de Schwartz supportent encore cette réédition vingt ans après sa disparition. L'un des plus précieux avantages de cette publication est peut-être encore le catalogue très minutieux des travaux de Schwartz que l'on se réjouit de trouver au tome IV, p. 329-344, et qui la complète heureusement.

Pierre COURCELLE.

Hermann Josef Frings, *Medizin und Arzt bei den griechischen Kirchenvätern bis Chrysostomos*, Diss. Bonn, 1959 ; 1 vol. in-8°, 129 p.

L'auteur de cette dissertation intéressante s'est proposé de faire le relevé, dans les soixante-quatre premiers tomes de la *Patrologie grecque* de Migne, de toutes les allusions touchant la médecine et le médecin. Très heureusement, il défalque de ses relevés tous les inauthentiques postérieurs à l'an 400 (à commencer par l'œuvre du Pseudo-Denys !). Il ajoute au contraire des œuvres qui entrent dans ce cadre chronologique, mais étaient inconnues ou mal connues de Migne, à commencer par celles d'Eusèbe d'Émèse et d'Astérius. Dans le cadre qu'il s'est assigné, son ordonnance est logique, en deux parties principales : la médecine et le médecin. Dans la première partie, les principaux points traités sont les suivants : la médecine en tant que don de Dieu ; son développement historique ; est-elle une profession licite pour les chrétiens? Quels sont ses divers domaines, ses principes fondamentaux, ses diverses écoles? Comment elle doit être subordonnée à la théologie et comment la religion judéo-chrétienne lui fournit un saint patron.

Les développements qui m'ont paru le plus fournis ou le plus intéressants, dans cette première partie, sont, d'abord, les discussions autour de la licéité de la médecine. Un homme comme Tatien considère les guérisons médicales comme l'œuvre des démons qui visent à ruiner la nécessité de la confiance en Dieu. Inversement, les maladies sont souvent considérées comme le fait des démons, et divers ascètes jugent qu'il y a manque de foi à s'armer contre eux d'armes thérapeutiques, plutôt que du signe de croix. Les hommes les plus cultivés et les plus pondérés, un Basile, un Grégoire de Nysse, ne sont pas si hostiles à la médecine, tout en assurant que la raison humaine est impuissante à connaître dans leur détail les parties et les fonctions du corps humain. Parmi les principes de la médecine, on notera la fréquence et l'importance de la maxime hippocratique : Τὰ ἐναντία τοῖς ἐναντίοις ἰάματα, avec toutes ses conséquences et ses variantes chez les Pères. Ils insistent encore volontiers sur les αἱρέσεις médicales, qui peuvent rappeler en quelque chose le fourmillement des hérésies doctrinales : Galien lui-même jugeait plus aisé d'instruire un chrétien que tel tenant d'une secte médicale. Quant au patron de la médecine, il est, au temps d'Origène,

l'ange Raphaël, qui devait par la suite céder de telles fonctions protectrices aux saints Côme et Damien.

La seconde partie, réservée au *médecin*, envisage successivement sa définition et délimitation par rapport aux laïcs, tout ce qui concerne sa profession (on notera le grand respect de Basile et Chrysostome à l'égard des Archiatres officiels), sa formation théorique et empirique, ses moyens et instruments, sa déontologie, etc... Les développements les plus étoffés peut-être ou les plus curieux touchent au rapport entre le médecin du corps et les médecins des âmes : évêques, prêtres ou abbés. Ou encore les réflexions sur l'activité salutaire du médecin, en dépit d'apparences contraires : lors même qu'il ampute son malade, il agit par amour, par « philanthropie », et non pour lui nuire, tandis que d'autres, indignes de ce nom, sont des magiciens ou des empoisonneurs. L'on s'attache beaucoup aussi, d'après un paradoxe du *Gorgias* 521, à la diversité des moyens de guérison d'une même maladie, ou encore au problème de casuistique que pose parfois la nécessité de mentir au malade en vue de le sauver. L'on compare enfin volontiers l'impuissance du médecin au chevet d'un mourant, à l'efficacité du baptême donné à l'article de la mort.

J'en ai dit assez pour montrer que ce répertoire, d'allure un peu schématique, contient et révèle quantité de textes très vivants qui nous font connaître soit les réalités antiques, soit la psychologie des Pères. L'on aimerait, à la vérité, savoir comment l'auteur a procédé à ces relevés : a-t-il lu de bout en bout ces soixante-quatre tomes sans laisser échapper la moindre allusion médicale? J'en doute, et il ne prétend d'ailleurs rien de tel, je crois. Ce qu'il apporte est positif et précieux, mais il serait sans doute imprudent de croire ces relevés exhaustifs (je signale que M. J. Courtès procède, lui aussi, à de tels relevés, et les deux travaux gagneront à être comparés, chacun avec ses qualités propres). D'autre part, M. Frings s'est interdit absolument toute conclusion, toute vue d'ensemble sur les origines diatribiques, presque toute comparaison avec les Pères latins, alors que tel traité de Tertullien ou tel chapitre des *Institutiones* de Cassiodore avait un rapport direct avec les questions qu'il évoque. Et pourquoi, dans sa bibliographie, trouve-t-on l'article d'A. S. Pease sur les allusions médicales de saint Jérôme, mais non celui de G. Bardy, *Saint Augustin et les médecins*, dans *L'année théologique augustinienne*, 1953, p. 327-346? J'avoue qu'à mes yeux la distinction fondamentale, en un tel sujet, devrait être faite, non pas entre médecine et médecins, mais entre la chose médicale en tant que profane (matérielle, sociale, économique, etc...), et ses applications par les Pères à la spiritualité chrétienne. Il n'empêche que la dissertation de M. Frings est solidement documentée, sérieuse, prudente, utile certainement.

Pierre COURCELLE.

Orientii, *Commonitorium. Carmina Orientio tributa.* Testo critico a cura di **C. A. Rapisarda** (Centro di Studi sull'antico Cristianesimo). Università di Catania, 1958 ; 1 vol. in-8°, 192 p., 2 pl., 2.000 lires.

Cette édition critique des œuvres qui nous restent d'Orientius sera bien accueillie. Elle représente le premier effort valable d'établissement du texte depuis celui de R. Ellis (*C. S. E. L.*, t. XVI, 1888). En effet, si le travail de L. Bellanger (*Le poème d'Orientius*, Paris-Toulouse, 1903) est précieux en particulier parce qu'il contient une traduction française, le texte y est encombré d'une foule de conjectures inutiles de Havet. D'autre part, l'édition la plus récente, celle de M. D. Tobin (*Patristic Studies*, Washington, 1945), reproduit à trois exceptions près le texte de Ellis. M. Rapisarda a collationné à nouveau le seul manuscrit qui subsiste d'Orientius (Paris, Bibl. nat., nouv. acq. lat. 457, noté par A dans l'apparat critique), et il en a amélioré sensiblement la lecture. Puis il a établi son texte en tenant compte également de lectures anciennes d'un manuscrit aujourd'hui disparu (noté par B) et des conjectures de ses prédécesseurs. Il a pris soin de justifier par des notes critiques détaillées la lecture de cinquante-sept passages difficiles (p. 33-46).

Tout cela est parfait. Mais la prudence ne commandait-elle pas de s'en tenir aux leçons du manuscrit A, chaque fois que c'était possible? Les leçons de B ne valent pas celles de A, et il n'est pas prouvé qu'il ait été partout bien lu. M. Rapisarda a de très heureux retours aux leçons de A, mais il ne s'en tient pas rigoureusement à ces principes. Pour me borner au livre I du *Commonitorium*, puisque le manuscrit B ne comportait que ce livre premier, je ne suis pas convaincu qu'il faille (vers 3) *vincat* (B) plutôt que *vitet* (A). Sur *trames*, cf. J. André, *Les noms latins du chemin et de la rue* (*Revue des Études latines*, XXVIII, 1950, p. 111-113). L'alliance de mots *felici tramite* peut avoir été suggérée par Virgile, *En.*, VI, 676, *facili tramite.* Pourquoi préférer, au vers 31, *et stimulis propria* (B) à *atque sua stimulis* (A), au vers 86 *perpetuum* à *perpetuo* (AB), au vers 103 *moneris* à *moueris* (AB)? Au vers 115, la dissymétrie *noctes atque dies succedunt, mensibus anni*, s'explique bien : si une nuit vaut un jour, il faut douze mois pour former une année. Au vers 223, la conjecture de Ellis (*nutare*) *patratu* ne vaut pas mieux que la leçon de B : (*nutare*) *paratu* ; le manuscrit A offre : *mutare paratum. Pectore* (A) ne manque pas de sens au vers suivant : la leçon est moins banale que *tempore* (B) avec l'épithète *certo.* Il en va de même pour *comitur* (A) au vers 545, avec pour sujet *cella* (B offre *quaeritur*).

Dans les passages corrompus, on pourra aussi ne pas être toujours d'accord avec M. Rapisarda. Ainsi (*Com.*, I, 117), où il faut évidemment corriger les manuscrits, M. Rapisarda choisit, avec Juste-Lipse, en se fondant sur *B* (*uer uarios blandus perfundit germine flores*) : *uer uario blandos perfundit germine flores*, et il rapproche Virgile, *Buc.*, IX, 40-

41 : *uarios hic flumina circum / fundit humus flores.* Il eût été bon de citer aussi *Buc.*, IV, 23 : *ipsa tibi blandos fundent cunabula flores.* Virgile emploie dans les deux passages *fundere* et non *perfundere* ; je préférerais, avec Ellis, tout proche de A (*uer fundet blandus uarios ut germine flores*) : *uer fundit blandos uario sub germine flores.*

L'introduction étudie la tradition manuscrite et pose les problèmes littéraires. Sur ce dernier point, M. Rapisarda ne me paraît pas avoir aussi bien renouvelé l'état des questions. Le poème nous a été transmis sans titre par les manuscrits, mais Sigebert de Gembloux fournit un titre : *Commonitorium.* Ce titre convient bien à l'œuvre ; il est également, si on peut dire, à la mode de l'époque et du pays (entre autres, deux *Commonitorium* de Marius Mercator, l'un de 429, l'autre de 431, et le fameux *Commonitorium* de Vincent de Lérins, rédigé en 434) : on peut donc le garder. L'auteur donne son nom à la fin du poème : Orientius, et il est admis de l'identifier avec un évêque d'Auch, dont la vie nous est connue par trois récits, et qui fut notamment chargé, en 439, par le roi des Wisigoths, Théodoric Ier, de se mettre en relations avec les généraux romains Aétius et Litorius. Aucune des trois biographies ne présente Orientius comme l'auteur du poème, mais c'est un peu la loi du genre. Par ailleurs le poème contient des allusions évidentes aux ravages que les Barbares exercèrent en Gaule au début du ve siècle (II, 181 sq.).

La question du pélagianisme (ou plutôt du semi-pélagianisme) d'Orientius est plus délicate. C'est M. de Plinval qui a trouvé au poème d'Orientius des tendances pélagiennes (*Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme,* Lausanne, 1943, p. 239 sq.). Il faut dire qu'il a été unanimement approuvé et que ses raisons ne manquent pas de force. Pourtant, c'est l'enseignement moral, non la théologie de Pélage, qui serait ici suivi par Orientius, et cette morale n'est pas aussi novatrice que sa théologie. D'autre part, il est un autre poème contemporain, l'*Alethia* de Claudius Marius Victor (ou plutôt Victorius), auquel M. de Plinval trouvait aussi des résonances semi-pélagiennes : son dernier éditeur a tenté de réfuter cette affirmation (*Alethia. La prière et les vers 1-170 du livre I*, avec introduction, traduction et commentaire par P. F. Hovingh, Diss. Leyde, Groningue-Djakarta, 1955). Il est évidemment plus difficile que pour un prosateur d'affirmer des expressions d'un poète qu'elles cachent un sens hérétique. La question serait peut-être à reprendre d'ensemble, en y joignant le *Carmen de divina providentia*, également composé dans le midi de la Gaule, vers 415 (*P. L.*, LI, 617-638), et qui attend une attribution certaine (peut-être Prosper d'Aquitaine).

Je verrais assez bien, pour ma part, que la longue description des vices dans le poème dérive de Jean Cassien (*Conférences*, 1re partie, V, *Conférence de l'abbé Sérapion*), l'ordre des vices étant sans importance, comme Cassien le remarque lui-même. Et je serais tenté de faire d'Orien-

tius un de ces évêques instruits à Lérins, et qui occupèrent les chaires du midi de la Gaule dans la première moitié du ve siècle, comme Maxime de Riez, Loup de Troyes, Eucher de Lyon, Hilaire d'Arles, Fauste de Riez.

On aurait souhaité également que les mérites littéraires d'Orientius fussent à nouveau pesés : il y a assez loin de la sévérité de P. de Labriolle aux louanges de Schanz (IV, 2, 1145). Pour l'examen des sources, il faudra préférer les relevés de M. D. Tobin (édition citée plus haut). La bibliographie paraît à peu près exhaustive : il suffit d'y ajouter P. Courcelle, *Histoire du cliché virgilien des cent bouches* (*Revue des Etudes latines*, XXXIII, 1955, p. 231-240), à propos du vers I, 387, et deux articles parus depuis dans le volume collectif *Convivium Dominicum. Studi sull'Eucarestia nei padri della Chiesa antica e Miscellanea patristica* (Univ. de Catane, 1959) : F. Sciuto, *Tertulliano in Orienzio*, p. 415-422 ; C. A. Rapisarda, *Due note al testo del Commonitorium di Orienzio*, p. 407-413, où il revient notamment sur sa leçon *uincat* (*Com.*, I, 3). Dans *Nuovo Didaskaleion* (VIII, 1958, p. 1-78), M. Rapisarda s'est borné à reproduire l'introduction de son édition.

Cette intéressante édition d'Orientius fait souhaiter que M. Rapisarda s'applique maintenant à remplir le vœu que P. Lejay formulait en rendant compte de l'édition d'Ellis : tenter d'établir la chronologie des poètes chrétiens du ve siècle en Gaule.

Pierre LANGLOIS.

E. L. Fortin, *Christianisme et culture philosophique au Ve siècle. La querelle de l'âme humaine en Occident.* Paris, Études augustiniennes, 1959 ; 1 vol. in-8°, 209 p.

L'ouvrage du R. P. Fortin présente un double intérêt. D'abord, conformément à son titre, il apporte une contribution notable à un chapitre de l'histoire *littéraire* de la fin de l'antiquité, en brossant un tableau de l'état de la culture dans la Gaule du ve siècle. C'est à quoi tendent les développements sur la distinction entre la culture philosophique (représentée par Claudianus Mamertus) et la culture littéraire (figurée par Sidoine Apollinaire) ; sur l'hostilité qui apparaît, à l'endroit de la philosophie, chez un Cassien et un Faustus de Riez ; sur la part de « rhétorique » qui intervient dans l'œuvre philosophique et théologique de Claudianus Mamertus. Le même propos inspire quelques pages d'appendice sur la notion de *paideia* chez Aristote, lesquelles, sans être absolument nécessaires, peuvent éclairer tel ou tel point de l'histoire ultérieure de la culture.

Mais c'est l'histoire *doctrinale* que ce travail concerne surtout, et plus précisément, comme l'indique le sous-titre, l'histoire des doctrines de l'âme. L'objet essentiel de l'étude du P. Fortin est, en effet, le *De statu*

animae de Claudianus Mamertus. Cet écrit de l'an 470 est, on le sait, une réfutation des idées de l'évêque Faustus de Riez, qui tenait pour la corporéité de l'âme et avait exposé ses vues dans sa *Lettre 3*. Claudianus Mamertus la combat en affectant de ne pas en connaître l'auteur. On a tout lieu de croire qu'en fait il le connaissait parfaitement ; voici comment le P. Fortin raisonne sur ce point : la *Lettre 3* de Faustus accuse certaines ressemblances doctrinales et textuelles avec le *De spiritu sancto* du même auteur, en sorte que, sachant que Faustus était l'auteur de ce traité, on ne pouvait manquer de penser qu'il était aussi l'auteur de la lettre ; or, plusieurs parallèles textuels avec le *De statu animae* attestent que Claudianus Mamertus connaissait bien le *De spiritu sancto*, qui n'était certainement pas anonyme. L'ignorance affectée de Claudianus Mamertus s'expliquerait alors par son désir de ne pas vitupérer nommément un haut dignitaire de l'église de Gaule.

Quoi qu'il en soit, Faustus croit que l'âme est localisée dans le corps, et donc corporelle comme lui ; les mouvements de la pensée ne signifieraient pas que l'âme quitte le corps, car autre est l'essence de l'âme, autres sont ses opérations ; celles-ci peuvent bien s'évader de l'enveloppe corporelle, comme il apparaît dans les voyages de l'imagination ; mais l'âme, dans son essence, est soumise au lieu et à la quantité. Le P. Fortin ne dit pas à l'encontre de qui Faustus a formulé une telle doctrine ; on croirait volontiers que c'est contre saint Augustin, qui, sur tous ces points, soutenait le contraire. Que l'on compare par exemple :

Augustin, *De quant. anim.* 14, 23 :

Itaque illud potius attende unde ambigitur nunc, utrum *quantitas* et quasi, ut ita dicam, *locale* spatium animo ullum sit. Nam profecto quia corpus non est ; neque enim aliter *incorporea* ulla cernere ualeret.

Faustus, *Epist.* 3, éd. Engelbrecht, p. 175, 2 sq. :

Nunc uero in hoc tractatus nostri status habita discussione pendebit, ut si nec *localis* sit nec *quantitati* subiaceat, esse eam (*sc.* : animam) haud dubie *incorpoream* concedamus.

Choquante pour une intelligence moderne, cette représentation matérialiste de l'âme apparaît en réalité fort anodine si on la replace dans son contexte historique ; car elle a été professée, non seulement dans les écoles stoïcienne et épicurienne, mais par toute une tradition chrétienne qui, soucieuse de maintenir que seul Dieu est incorporel, infini, incompréhensible, refusait d'accorder ces caractères à l'âme humaine.

Claudianus Mamertus se forme de l'âme une notion tout opposée à celle-là. Il rétablit dans toute sa valeur la preuve cosmologique de l'existence de l'âme : sans l'âme, l'univers serait incomplet et indigne de Dieu ; ce genre d'argumentation suppose un fonds platonicien qui provient surtout du *Timée* (perfection de l'univers, bonté diffusive de Dieu qui ne connaît pas l'envie, etc.). Quant à sa nature, l'âme est, pour

Claudianus Mamertus, une *substance* complète, se suffisant à elle-même, *res substantiua*, et une substance *incorporelle* ; l'âme n'a pas de quantité, ni même de parties, car ses facultés (mémoire, jugement, volonté), bien que distinctes, sont inséparables et imitent l'unité des trois personnes divines ; s'il y a une grandeur pour l'âme, c'est l'idée de grandeur, indépendante des êtres matériels, et à laquelle l'intelligence se réfère pour juger de la grandeur ou de la petitesse d'un objet. L'âme est aussi une substance *raisonnable* : la pensée est la substance de l'âme, car il n'y a pas de différence entre la substance de l'âme et ses puissances. D'où proviennent de telles notations, par lesquelles Claudianus Mamertus contredit exactement Faustus? Le P. Fortin cite certains passages comparables de Plotin et de Marius Victorinus, mais observe que « l'idée d'une dépendance » à l'égard d'Augustin « semble exclue par les divergences verbales que nous pouvons noter dans chaque cas » (p. 90). Il ne peut être ici question de vérifier cette dernière assertion ; mais on ne peut manquer d'être troublé par la ressemblance doctrinale de ces pages du *De statu animae* et des chapitres IX et X du *De Trinitate* d'Augustin (en particulier X, 11, 18). — Enfin, l'âme est *immortelle*. Le néo-platonisme ajoutait : *divine*. Ce dernier point devait être rejeté avec plus ou moins de véhémence par les chrétiens : Arnobe, Grégoire de Nysse, Maxime le Confesseur, Cassiodore. Augustin a suivi le néo-platonisme dans cette voie aussi loin qu'un chrétien pouvait aller (l'âme est *uicina substantiae dei*) ; mais il maintient que, tout en étant semblable à Dieu, l'âme diffère de lui, en particulier par sa mutabilité, comme l'image diffère de l'original. Claudianus Mamertus s'inspire ici d'Augustin, comme le P. Fortin l'établit par deux rapprochements concluants (p. 104).

Les traités de l'âme comportent traditionnellement un développement sur l'union de l'âme et du corps, et le *De statu animae* ne fait pas exception à cette règle. Le P. Fortin examine d'abord le problème chez Augustin, et trouve là l'occasion de montrer une réelle virtuosité. Il s'oppose à certains historiens, selon lesquels Augustin aurait conçu l'unité du composé humain par analogie avec le mystère du Verbe incarné ; la *Lettre 137*, 11, montre au contraire comment l'union de l'âme et du corps dans l'homme peut servir à accréditer l'union des deux natures dans le Christ. Mais la façon dont Augustin décrit l'union âme-corps offre une similitude frappante avec les Σύμμικτα ζητήματα de Porphyre tels qu'ils apparaissent à travers Némésius et Priscien : même exemple de la lumière qui ne se mélange pas à l'air tout en étant unie à lui ; de l'eau et du vin qui, intimement unis en apparence, sont en réalité juxtaposés. Le P. Fortin ne se hasarde pas jusqu'à la conclusion, que l'on peut pourtant proposer avec prudence, selon laquelle Augustin aurait connu, d'une façon ou d'une autre, la substance de ce ζήτημα porphyrien sur l'union de l'âme et du corps. Conclusion d'autant plus vrai-

semblable que l'influence de cette page de Porphyre pourrait bien se faire sentir encore dans d'autres passages augustiniens du *De quant. animae* et du *De Trinitate*.

Ce qui est sûr, c'est que le néo-platonisme avait ainsi forgé une doctrine de l'ἀσύγχυτος ἕνωσις de l'âme et du corps, qui dépassait à la fois la conception instrumentale de Platon et la théorie aristotélicienne de l'âme comme acte du corps vivant. Augustin l'utilise habilement pour faire admettre aux païens eux-mêmes la possibilité de l'Incarnation. Cette doctrine néo-platonicienne de l'*unio inconfusa* sera adoptée par Claudianus Mamertus, à cette différence près qu'il l'applique, non plus à l'union des deux natures dans le Christ, mais à celle des trois personnes divines dans la Trinité (mais on peut constater que cette utilisation apparaît déjà dans le *De Trinitate*, dont l'importance pour son propos aura été décidément méconnue par le P. Fortin). A quoi Claudianus Mamertus ajoute un certain nombre de corollaires : l'âme est le lieu du corps, et non pas l'inverse, comme le croyait Faustus ; cette idée néo-platonicienne ne se trouverait chez aucun des prédécesseurs chrétiens de Claudianus Mamertus ; le problème de la mort : ce n'est pas l'âme qui quitte le corps, mais le corps qui quitte l'âme ; cette représentation apparaît chez Macrobe, qui l'attribue à Plotin, alors qu'elle se trouve surtout chez Porphyre, à qui Claudianus Mamertus l'aura probablement empruntée (ajouter maintenant H.-Ch. Puech et P. Hadot, *L'Entretien d'Origène avec Héraclide et le Commentaire de saint Ambroise sur l'Évangile de saint Luc*, dans *Vigiliae christianae*, 13, 1959, p. 204-234) ; à propos de cette influence exercée sur Claudianus Mamertus par Porphyre, notamment par le *De regressu animae*, le P. Fortin se rallie donc à la thèse de M. P. Courcelle.

On sera sensible à l'intérêt qu'offrent ainsi certains *excursus*, dans lesquels le P. Fortin, quittant le ve siècle, fait l'histoire ancienne d'une notion ou d'une formule : ainsi *stabilis motus* (p. 106-110), l'âme comme « lieu » du corps et Dieu comme « lieu » du monde (p. 130-138), etc. Toutes ces idées souvent difficiles font sous sa plume l'objet d'une présentation agréable, dans un style fort soigné servi par une typographie parfaite (p. 148, n. 7 : lire *Schenkl* au lieu de *Shenkl* ; p. 154 : *quelque* cent-cinquante commentaires, au lieu de *quelques* ; p. 169, n. 2 : ἔννοιαι au lieu de ἔνvoαι).

Jean PÉPIN.

Mother **Maria Caritas Mac Carthy,** S. H. C. J., M. A., *The Rule for Nuns of St. Caesarius of Arles : A Translation with a critical Introduction* (The Catholic Univ. of America. Studies in mediaeval History. New Series, vol. XVI). Washington, The Catholic University of America Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII + 230 p., 1 index.

Cette dissertation a été entreprise sous la direction de l'éminent mé-

diéviste Mgr A.-K. Ziegler, dont les anciens condisciples de notre École nationale des Chartes n'ont pas oublié la finesse d'esprit et les étonnantes qualités de chercheur. C'est dire le sérieux de ce gros travail consacré, sur ses directives, à un texte très court, cette *Regula uirginum*, fondamentale à la fois pour l'étude des monastères mérovingiens et pour notre connaissance du développement du monachisme féminin. Sans doute, d'éminents bénédictins comme G. Morin et C. Lambot se sont déjà penchés sur ce texte. Aussi bien, Mère M. C. Mac Carthy ne prétend pas en améliorer le texte critique. Du moins nous fournit-elle la première traduction en anglais, accompagnée de notes et d'une Introduction de 170 pages. A la vérité, ces notes sont encore peu de chose, si l'on songe aux difficultés de vocabulaire ou de syntaxe que présente le texte ; et l'ouvrage se donne moins comme l'œuvre d'une grammairienne que d'une historienne.

L'essentiel de cette Introduction et la partie la plus neuve est une recherche de première main sur sa structure assez obscure et bizarre au premier abord, mais qui s'éclaire si l'on en repère les sources. Quoique Césaire ait une forte personnalité, il ne compose pas moins sa Règle par emprunts directs, souvent manifestes, parfois plus subtils, à des sources antérieures. La présente recherche montre fort bien que, si l'Introduction et la conclusion sont de Césaire, ainsi que la récapitulation, la première partie repose néanmoins essentiellement sur deux séries d'*excerpta*, plus ou moins assimilés et amalgamés : d'une part des *excerpta* de tradition lérinienne, d'autre part des *excerpta* de la *Regula Augustini*. L'idéal de vie contemplative strictement cloîtrée remonte, en définitive, à Cassien ; quant au problème difficile de l'origine de la *Regula Augustini* (règle pour hommes ou pour femmes?), les données en sont exposées ici sans cependant que l'on prenne fermement parti pour l'une des deux hypothèses ; au contraire, l'hypothèse d'une Règle lérinienne, aujourd'hui perdue et dont Césaire serait issu, est formulée non sans vraisemblance. En définitive, notre *Regula* doit donc apparaître comme une synthèse où le génie de Césaire s'efforce d'harmoniser les idées lériniennes et les idées augustiniennes. L'authenticité de cette synthèse est confirmée par comparaison avec d'autres textes de Césaire, notamment ses deux *Lettres* à des religieuses et ses nombreux Sermons, qui ont eux-mêmes ce caractère d'arrangement plus ou moins original d'*excerpta* patristiques.

Pour la description du monastère arlésien de nonnes, l'auteur a la sagesse d'entériner presque toutes les vues de J. Hubert. Quantité de compléments et d'appendices sont aussi œuvres de synthèse, plutôt que de recherche, mais ne doivent pas nous faire oublier l'apport sérieux et original que nous offre l'essentiel de l'Introduction (tableaux des pages 80 à 153). L'on retiendra aussi ce qui est dit de l'influence de notre *Re-*

gula, assez restreinte dans le temps et l'espace, mais au moins probable sur la *Regula s. Benedicti* et sur la *Regula Tarnatensis*.

PIERRE COURCELLE.

Marquise de Maillé, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux.* Paris, Picard, 1959 ; 1 vol. in-4°, 381 p. 80 N F.

Ce livre, que nous avons le plaisir de présenter aux lecteurs de la *Revue* et particulièrement aux Bordelais qui s'intéressent aux origines de leur ville, est le résultat de nombreuses années de recherches. Nous attendions l'ouvrage avec impatience et cette attente est récompensée, car, dans sa présentation luxueuse, il nous paraît fondamental pour toutes les études historiques et archéologiques concernant l'Aquitaine et même le haut Moyen Age.

En premier lieu, il comble une lacune que déploraient tous ceux qui étudiaient l'histoire de Bordeaux. Alors que le passé gallo-romain de la ville nous est assez bien connu, les débuts du Bordeaux chrétien restaient dans l'obscurité. La cité médiévale apparaissait sans que l'on puisse savoir comment s'était fait le passage du Bordeaux antique au Bordeaux du Moyen Age. Dans cette incertitude, les légendes fleurissaient et les historiens, même les plus sérieux, n'avaient rien pu construire de solide. Mme de Maillé a audacieusement et fermement écarté les thèses de ses prédécesseurs. Elle a pu le faire — et c'est un autre intérêt de son ouvrage — en confrontant les résultats tirés des sources littéraires, épigraphiques, archéologiques, et des archives départementales de la Gironde. L'auteur nous donne ainsi une leçon de méthode que tous ceux qui étudient la topographie religieuse d'une ville peuvent suivre avec fruits.

Mme de Maillé a construit son livre autour du compte rendu des fouilles effectuées sur le plateau de Saint-Seurin en 1909-1910 et autour des poèmes de Fortunat, célébrant l'œuvre des Léonces, évêques mérovingiens du VIe siècle. Une communauté chrétienne était installée sur le plateau depuis le IVe siècle. Elle est assez mal connue sinon par l'existence d'une petite nécropole. Au VIe siècle, l'évêque Bertechramnus fait construire une basilique dédiée à saint Seurin qui, selon Grégoire de Tours, aurait été évêque de Bordeaux. Mais ce personnage est assez mystérieux. Sa *Vie* que l'on attribuait autrefois à Fortunat est en fait, selon Mme de Maillé, l'œuvre d'un clerc bordelais du VIIIe siècle en relation avec l'église de Trèves, qui confond Seurin de Bordeaux et Séverin de Cologne, confusion qui jusqu'ici n'avait jamais été dénoncée.

Mais à l'époque où la basilique mérovingienne de Saint-Seurin était construite, le siège de l'évêché de Bordeaux n'était plus sur le plateau. Entre 506 et 541, l'évêque Amélius commence à transférer les lieux de culte à l'intérieur de l'enceinte, son fils et successeur Léonce Ier rem-

place l'église provisoire par une église dédiée à saint Denys, enfin Léonce II construit un autre sanctuaire, l'église Sainte-Marie et la *domus ecclesiae*. Le groupe épiscopal *intra muros* est ainsi organisé. C'est bien plus tard, au VIIIe siècle, qu'une autre église, Saint-André, est construite à l'angle de l'enceinte, là où se trouve encore la cathédrale. C'est grâce à l'étude des poèmes de Fortunat que Mme de Maillé a pu préciser les étapes du transfert du groupe épiscopal à l'intérieur de la ville. Les textes étaient connus, encore fallait-il les exploiter. Mme de Maillé a eu la bonne idée, non seulement de transcrire les poèmes, mais de les traduire, et très élégamment. Tous ceux qui utilisent les textes de cette période savent combien l'entreprise est délicate.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, l'auteur étudie les autres édifices religieux du Bordeaux mérovingien : Saint-Pierre édifié sur le rempart ; Saint-Martin construit sur la colline près des anciens Thermes ; Sainte-Eulalie qui, au VIIe siècle, eut une filiale à Fécamp ; Sainte-Croix, peut-être abbaye en 642. Enfin, les derniers chapitres de l'ouvrage sont consacrés aux légendes relatives à Saint-Seurin et à l'origine des conflits, qui, jusqu'au XVIIIe siècle, opposaient soit les chanoines de la cathédrale Saint-André et ceux de la collégiale Saint-Seurin, soit ces derniers et le sacriste de l'église qui se disait héritier des privilèges des premiers évêques de Bordeaux. Les prétentions des chanoines de Saint-Seurin étaient légitimes puisque leur église était placée sur le plus ancien site chrétien de Bordeaux. Celles du sacriste de la collégiale l'étaient moins puisque la primitive cathédrale semble avoir été Saint-Étienne situé non loin de la basilique funéraire de Saint-Seurin. Mais les chanoines ignoraient ce fait et, pour supprimer les droits du sacriste, inventèrent au XVe siècle le culte de saint Fort qui détrôna celui de saint Seurin. Mme de Maillé a su éclairer au mieux l'épineux problème de saint Fort qui, pour les uns, était le premier évêque de Bordeaux, pour les autres une châsse personnifiée.

Cette rapide analyse ne peut donner qu'un faible aperçu de toute la richesse du livre de Mme de Maillé. Grâce à une grande culture, de longs moments passés dans les archives ou sur les chantiers de fouilles, elle nous livre pour la première fois les secrets des origines chrétiennes de Bordeaux. Le prix, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à son ouvrage, vient de couronner ses efforts.

Pierre RICHÉ.

B. L. Ullman, *The origin and development of humanistic script*. Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1960 ; 1 vol. in-8o, 146 p., 70 fac-similés hors texte.

L'étude de l'écriture humanistique, comprimée entre celle des dernières écritures médiévales et celle de l'éclosion des types d'imprimerie,

est généralement négligée dans nos livres de paléographie. Depuis l'article de A. Hessel sur ses origines (*Arch. für Urkundenforschung*, 1936), cette écriture n'avait fait l'objet d'aucun travail étendu. Le présent ouvrage de M. B. L. Ullman, basé sur les livres signés et datés par des scribes florentins, est donc le bienvenu.

L'auteur rappelle d'abord qu'au XIVe siècle c'est l'Italie qui avait su le mieux conserver la tradition de la lettre aux proportions élégantes et aux formes rondes, et que Pétrarque et Coluccio Salutati réclamaient des écritures « lisibles ». Coluccio possédait, d'ailleurs, dans sa bibliothèque, plusieurs manuscrits en écriture caroline. L'idée d'une rénovation de cette écriture serait venue de ce dernier dont certaines notes marginales montrent des expériences dans ce sens.

L'inventeur reste cependant Poggio Bracciolini. Son premier manuscrit daté est, on le sait, le Cicéron de 1408. Mais B. L. Ullman lui restitue la copie d'un traité de Coluccio (Strozzi 96) dès 1402-1403, où les caractères de la nouvelle graphie apparaissent. Poggio, alors âgé de vingt-deux ans, était notaire et scribe à Florence, et il était déjà renommé pour la belle main de sa *littera antiqua*, c'est-à-dire la caroline. L'auteur étudie aussi l'écriture de Poggio dans sept manuscrits datés de 1408 à 1426 et dans plusieurs autres non datés mais de la même période. Les changements y sont peu notables. La rénovation de la caroline s'est accompagnée de l'introduction des capitales carrées des inscriptions antiques comme majuscules.

A côté de Poggio, son ami Niccolo Niccoli, qui lui n'était pas scribe de profession, a pratiqué dans les manuscrits qui lui sont en général attribués (car il ne les signait pas) une écriture humanistique penchée, plus légère et plus cursive. B. L. Ullman s'est appliqué à la retrouver dans neuf manuscrits florentins du maître, dont huit peuvent être datés de 1423 à 1432, et pense que Niccoli en est le créateur. Ainsi les deux protégés de Coluccio seraient les inventeurs des deux types de l'écriture humanistique qui ont été respectivement à l'origine de nos caractères d'imprimerie romains et italiques. Notre auteur fait remarquer que tous les manuscrits de Poggio sont sur parchemin, alors que tous ceux de Niccoli sont sur papier. Ne pourrait-on pas chercher là une influence des supports sur les deux traitements graphiques?

Bien que la plupart des autres livres du début du XVe siècle aient continué à être écrits dans les différents types gothiques, l'exemple de Poggio fut rapidement suivi par certains scribes florentins. Dans la première décade du siècle, outre les manuscrits de Poggio, on trouve deux exemples d'écriture humanistique dans des manuscrits anonymes de 1405 et 1406 et un autre, très beau, de 1410 (S. Gall 298). Après Florence, la nouvelle écriture apparaît à Bologne, à Ferrare, à Venise, à Naples, à Urbino. A Rome, Poggio en fut lui-même le propagateur (1425).

B. L. Ullman nous révèle alors les scribes qui ont immédiatement suivi l'inventeur : Giovanni Aretino (13 manuscrits, dont 7 datés de 1410 à 1417 ; Giacomo Curlo, Génois d'origine, au service des Medici (2 manuscrits de 1423 et 1425) puis d'Alphonse d'Aragon à Naples (1446-1458) ; Antonio di Mario de Florence, notaire de la Seigneurie (42 manuscrits signés de 1417 à 1456). Pendant la seconde moitié du xve siècle, la figure dominante fut Gherardo del Ciriagio, notaire de la Seigneurie, fournisseur des Medici (1447-1472). Mais l'introduction de l'imprimerie dans la péninsule mit fin à cette grande activité des scribes florentins. Si elle ne s'arrêta pas complètement cependant, c'est que les « copistes » se transformèrent alors en « calligraphes ».

Des conclusions que l'auteur tire lui-même de son travail — travail dont toutes les démarches sont justifiées par une série de 70 fac-similés excellemment choisis — nous retiendrons donc les suivantes. L'écriture humanistique n'est pas née de l'activité propre des humanistes ; elle est due surtout à un corps de notaires florentins. Mais ces scribes ont réussi parce que les acheteurs, ou les commissionnaires qui agissaient pour eux, leur ont accordé la préférence. Un très fort crédit doit être, à ce propos, versé au compte de Cosme de Medici. Inspirée par Coluccio Salutati, inventée par Poggio et par Niccoli, préférée aux autres par les Medici et leurs imitateurs, il était inévitable que la nouvelle écriture soit adoptée par les premiers imprimeurs italiens. Avec la *Paléographie romaine* de J. Mallon et cette dernière œuvre de haute valeur qui encadrent son domaine, la paléographie latine est, elle aussi, en pleine voie de rénovation.

Ch. HIGOUNET.

Edward W. Bodnar, *Cyriacus of Ancona and Athens* (Collection *Latomus*, vol. XLIII). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1960 ; 1 vol. in-8°, 255 p.

La monographie du R. P. Bodnar comporte trois chapitres. Le premier (*Cyriaque et le monde grec*) présente une vue panoramique de la vie et des voyages de cet homme curieux, qui, non sans nourrir d'ailleurs des projets plus engagés concernant la réunion des églises ou la croisade contre le Turc, consacra son existence à parcourir le monde grec à la recherche d'inscriptions ou de vestiges archéologiques — « virum veterum monumenta requirens », comme le dit son épitaphe. Ce chapitre rendra de grands services à tous ceux qui ont à utiliser le témoignage, souvent précieux, jamais négligeable, de Cyriaque, d'autant qu'il donne la transcription de plusieurs documents difficiles d'accès. Il y a cependans d'étranges différences de traitement entre les différents paragraphes de cette étude, les uns beaucoup plus développés que les autres, sans que les raisons présentées de ce fait page 72 soient bien convain-

cantes. On regrette vivement que ce chapitre ne dispense pas de recourir aux travaux déjà anciens de de Rossi.

Au cours de sa vie itinérante, Cyriaque avait rédigé des *Commentaria*, sorte de pot pourri où les récits de voyage alternent avec les descriptions, les copies d'inscriptions, les dessins de ruines ou d'œuvres d'art. Mais son manuscrit a presque entièrement disparu, brûlé peut-être dans l'incendie de la bibliothèque des Sforza à Pesaro en 1514, et il n'est plus connu que par une série de copies partielles, exécutées du vivant de l'auteur ou après sa mort. Le second chapitre (*Les manuscrits*) débrouille avec bonheur l'écheveau de cette tradition manuscrite, pour aboutir au stemma de la page 119.

Le troisième chapitre (*Les inscriptions athéniennes*) est consacré aux cinquante-deux inscriptions copiées à Athènes par Cyriaque et dont au moins vingt-deux subsistent encore. Il s'agissait, sur un exemple particulièrement privilégié, d'une part de vérifier le classement des manuscrits, d'autre part de voir le crédit que l'on pouvait faire à Cyriaque, en particulier pour la division en lignes (pour les inscriptions grecques, il semble bien n'avoir pris aucun soin pour les transcrire ligne par ligne, alors que son acribie en pareille matière est bien connue pour les inscriptions latines). Suit une longue étude de ces inscriptions (près du quart de la partie utile de l'ouvrage), destinée à « corriger ou mettre à jour leur édition dans le *Corpus* » (p. 143). Un semblable parti pris a de quoi surprendre, car dès lors il s'agit d'une publication épigraphique où le plus souvent on est très loin de Cyriaque.

C'est donc toute la conception d'ensemble de cette monographie boiteuse qui étonne, de même que son titre, qui ne correspond guère au contenu réel de l'œuvre. On aurait scrupule à ne pas ajouter que l'enquête est menée avec beaucoup de rigueur et qu'elle a exigé de son auteur des compétences dans des domaines très divers. L'ouvrage est accompagné de figures commodes, qui sont en général des cartes permettant de suivre les voyages de Cyriaque. Il se termine par quinze tables de concordance et quatre *indices*, établis avec beaucoup de soin.

Pierre LÉVÊQUE.

COMMUNICATIONS

ÉDITIONS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. — Publications périodiques.

Le *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* paraît mensuellement et présente, sous la forme de courts extraits classés par matière, tous les travaux scientifiques, techniques et philosophiques publiés dans le monde entier.

Des *tirages à part* sont mis, en outre, à la disposition des spécialistes.

Le *Centre de Documentation du C. N. R. S.* fournit également la reproduction photographique sur microfilm ou sur papier des articles analysés dans le *BULLETIN SIGNALÉTIQUE* ou des articles dont la référence bibliographique précise lui est fournie.

Ainsi, expérimentateurs, ingénieurs et techniciens bénéficient, sans quitter leur laboratoire ou leur bureau, d'une documentation abondante et rapide.

	France	Étranger
Abonnement annuel (y compris table générale des auteurs). 3e partie : *Philosophie, Sciences humaines*	50 NF	60 NF

Abonnement au *Centre de Documentation du C. N. R. S.*, 15, quai Anatole-France, Paris (VIIe). — C. C. P. Paris 9131-62 — Tél. SOL. 93-39

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

No 1 (1952).	3 NF
No 2 (1953).	4 NF
No 3 (1954).	4,60 NF
No 4 (1955).	7 NF
No 5 (1956).	4,60 NF
No 6 (1957).	6 NF
No 7 (1958).	7 NF
No 8 (1959).	7,50 NF

II. — Ouvrages.

Marcel Richard. Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs.	22 NF

Marcel RICHARD. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum . . . . 9 NF

Catalogue des manuscrits en écriture latine, par Charles SAMARAN et Robert MARICHAL. Tome I : Musée Condé et Bibliothèques parisiennes. . . . . 90 NF

M. COHEN et A. MEILLET. Les langues du monde (2e édition). (Vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la librairie Champion, 7, quai Malaquais, Paris) . . . . . 64 NF

J. VENDRYES. Lexique étymologique de l'irlandais ancien (fascicule A) . . . . 12 NF

Michel LEJEUNE. Mémoires de philologie mycénienne. . 35 NF

NAUTON. Atlas linguistique du Massif Central :

Vol. I. La nature . . . . 85 NF

Vol. II. Le paysan. . . . . 100 NF

J. SÉGUY. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :

Vol. I. Animaux sauvages, plantes, folklore . . . . . . 70 NF

Vol. II. Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage. . . . . 60 NF

Vol. III. L'homme. Age. Vêtements, alimentation, maison, mobilier, topographie. Phénomènes atmosphériques . . . . 80 NF

E. LAROCHE. Les hiéroglyphes hittites . . . . 90 NF

M. HORN-MONVAL. Traductions et adaptations françaises du théâtre étranger. (Cette bibliographie comprendra 8 tomes) :

T. I. Théâtre grec antique. . . . . 10 NF

T. II. Théâtre latin antique et moderne. . . . . 12 NF

COLLOQUES DU C. N. R. S. (Sciences humaines) :

IV. Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle . . . . 6,60 NF

VIII. Études mycéniennes . . . . 20 NF

IX. Corpus Vasorum Antiquorum . . . . 2,50 NF

LE C. N. R. S. ET SES LABORATOIRES :

L'Institut de Recherche et d'Histoire des textes. . . . . 3,20 NF

Renseignements et vente au Service des Publications du *Centre national de la Recherche scientifique*, 15, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — C. C. P. : Paris 9061-11. Tél. : SOLférino 93-39.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

JEAN DELORME, *Gymnasion. Étude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce (des origines à l'Empire romain)*. Paris, E. de Boccard, 1960 ; 1 vol. in-4°, IV + 548 p., 4 index, XLI pl. h. t.

M. Tvlli Ciceronis ad Atticvm epistvlarvm libri sedecim recensvit H. SJÖGREN. Fasc. IV, Libros XIII-XVI continens recensvervnt H. SJÖGREN, G. THÖRNELL, A. ÖNNERFORS (Collectio Scriptorvm Vetervm Vpsaliensis). Vpsaliae, Eranos'Förlag, 1960 ; 1 vol. in-8°, X + 211 p.

EUGEN KUSCH, *Herculaneum*, aufgenommen und beschrieben. Nürnberg, Hans Carl, 1960 ; 1 vol. in-4°, 32 p., 2 cartes, 80 pl. h. t. DM 21,50.

Mémoires de la Mission archéologique en Iran. T. XXXVII : *Mission de Susiane*, sous la direction de G. CONTENAU et R. GHIRSHMAN. *Numismatique susienne. Monnaies trouvées à Suse de 1946 à 1956*, par R. GÖBL, G. LE RIDER, G. C. MILES, J. WALKER. Paris, Paul Geuthner, 1960 ; 1 vol. in-4°, IV × 148 p., 1 carte dans le texte, IX pl. h. t. 40 NF.

KURT LATTE, *Römische Religionsgeschichte* (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, Iwan von Müller, Walter Otto, Hermann Bengtson). Fünfte Abteilung, vierter Teil). München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVI + 444 p., 33 fig. sur pl. h. t. DM 34.

HERMANN BENGTSON, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit.* Zweite, durchgesehene und ergänzte Auflage (*Handbuch der Altertumswissenschaft*, Iwan von Müller, Walter Otto, Hermann Bengtson. Dritte Abteilung, vierter Teil). München, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, XX + 612 p., 1 index, 1 carte dans le texte, XI cartes h. t. DM 48.

ORIGÈNE, *Homélies sur Josué.* Texte latin, intr., trad. et notes de ANNIE JAUBERT (*Sources chrétiennes*, n° 71). Paris, Les Éd. du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8°, 525 p., 2 index. 30 NF.

K. J. DOVER, *Greek Word Order*. Cambridge, The Univ. Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XIV + 72 p., 1 index. 15 s.

WALTER WIMMEL, *Kallimachos in Rom. Die Nachfolge seines apologetischen Dichtens in der Augusteerzeit* (*Hermes*. Zeitschrift für klassische Philologie. Einzelschriften, Heft 16). Wiesbaden, Franz Steiner, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII + 344 p., 2 index. 32 DM.

CHARLES MUGLER, *La physique de Platon* (*Études et Commentaires*, XXXV). Paris, C. Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, 263 p., 3 index. 24 NF.

RAYMOND WEIL, *Aristote et l'histoire. Essai sur la « Politique »* (*Études

et Commentaires, XXXVI). Paris, C. Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, 466 p., 3 index. 40 NF.

Pierre Courcelle, *L'Entretien de Pascal et Sacy : ses sources et ses énigmes* (Bibliothèque des textes philosophiques. Textes et Commentaires). Paris, J. Vrin, 1960 ; 1 vol. in-8°, 183 p., 1 index.

Jean Carrière, *Stylistique grecque pratique. La phrase de la prose classique* (Nouvelle coll. à l'usage des classes, XLI). Paris, C. Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-12, xvi + 220 p., 2 index. 14 NF.

Isidore de Séville, *Traité de la nature*, édité par Jacques Fontaine (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études hispaniques*, fasc. XXVIII). Bordeaux, Féret et fils, 1960 ; 1 vol. in-8°, xiv + 466 p., 2 index, 1 carte et IX pl. h. t. 35 NF.

Luigi Pepe, *Per una storia della narrativa latina* (Biblioteca del « Giornale Italiano di Filologia », IX). Napoli, Armanni, 1959 ; 1 vol. in-8°, 208 p., 3 index. Lire 2.500.

Pierre Grenade, *Essai sur les origines du Principat. Investiture et renouvellement des pouvoirs impériaux* (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 197). Paris, E. de Boccard, 1961 ; 1 vol. in-8°, xviii + 498 p., 2 index.

Vincenzo Ciaffi, *Petronio in Apuleio* (Univ. di Torino, Fac. di Lettere e Filos. Fondazione Parini-Chirio). Torino, 1960 ; 1 vol. in-8°, 211 p., 1 index. Lire 1.300.

Scholia in Aristophanem, IV. Jo. Tzetzae, *Commentarii*. Ed. Lydia Massa Positano, D. Holwerda, W. J. W. Koster. II, continens *Commentarium in Nubes* quem edidit E. Holwerda (*Scripta Academica Groningana*). Groningen, J. B. Wolters, 1960 ; 1 vol. in-4°, vi p. + p. 367-689, 1 frontispice h. t. DM 83.

Gisela M. A. Richter, in coll. with Irma A. Richter, *Kouroi. Archaic Greek Youths. A Study of the Development of the Kouros Type in Greek Sculpture*. London, Phaidon Press, 1960 ; 1 vol. grand in-4°, xvi + 342 p., 3 index, 591 fig. sur pl. h. t. £ 7,70.

Sir Mortimer Wheeler, *Les influences romaines au delà des frontières impériales*. Trad. de l'anglais par Marcel Thomas (*Civilisations d'hier et d'aujourd'hui*, coll. fondée par R. Grousset). Paris, Plon, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 232 p., 16 cartes dans le texte. 15,40 NF.

Appendix Vergiliana. I, *Ciris-Culex*, recensuit, auctorum imitatorumque notis instruxit Armandus Salvatore. II, *Dirae (Lydia)*, *Copa-Moretum*, *Catalepton*, recensuit Armandus Salvatore (*Corpvs Scriptorvm Latinorvm Paravianvm*). Torino, Paravia, 1960 ; 2 vol. in-8°, xxii + 136 p., 1 index, et xlvi + 126 p., 2 index. Lire 800 et 850.

Isocrate, *Cinq discours : Éloge d'Hélène, Busiris, Contre les Sophistes, Sur l'attelage, Contre Callimachos*. Éd., intr. et commentaire de Robert

Flacelière (« Érasme », Coll. de textes grecs commentés, publiée sous la direction de R. Flacelière). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, iv + 159 p. 12 NF.

Tite-Live, *Hannibal*. Éd. choisie, traduite et commentée par Maurice Grimaud. Textes de présentation de Gérard Walter. Paris, Hachette, s. d. (1961) ; 1 vol. in-12, 288 p., cartes et illustrations dans le texte. 10,80 NF.

André Chastagnol, *La préfecture urbaine à Rome sous le Bas-Empire* (*Publications de la Fac. des Lettres et Sciences humaines d'Alger*, XXXIV). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-8o, xx + 524 p., 2 index, VI pl. h. t. 25 NF.

Procli Diadochi, *Tria opuscula (De Providentia, Libertate, Malo)* (*Quellen und Studien zur Geschichte der Philosophie*, herausgegeben von Paul Wilpert, I). Latine Guilelmo de Moerbeka vertente et Graece ex Isaacii Sebastocratis aliorumque scriptis collecta. Berlin, W. de Gruyter, 1960 ; 1 vol. in-8o, xxxii + 343 p., 2 index.

C. Iulii Caesaris, *Commentarii De Bello Gallico*. Erklärt von Fr. Kraner und W. Dittenberger. Achtzehnte Auflage von Heinrich Meusel. Nachwort und bibliographische Nachträge von Hans Oppermann. Dritter Band, mit einem geographischen Register und einem Register zu den Anmerkungen von Buch I-VIII. Berlin, Weidmann, 1960 ; 1 vol. in-8o, iv + 234 p., 2 index. DM 18.

Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*. IV. Intr. par Gustave Bardy. Index par Pierre Périchon, S. J. (*Sources chrétiennes*, no 73). Paris, Les Éd. du Cerf, 1960 ; 1 vol. in-8o, 335 p., VII index. 24 NF.

P. G. Walsh, *Livy, his historical aims and methods*. Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8o, xii + 301 p., 1 index. 40 / net.

Hermann Fränkel, *Wege und Formen frühgriechischen Denkens* (Literarische und philosophiegeschichtliche Studien, herausgegeben von Frantz Tietze). Zweite, erweiterte Auflage. Munich, Beck, 1960 ; 1 vol. in-8o, xxii + 376 p., 2 index. DM 28.

J.-P. Olivier, *A propos d'une « liste » de desservants de sanctuaire dans les documents en linéaire B de Pylos*. Bruxelles, Presses Universitaires, 1960 ; 1 vol. in-4o, vi + 162 p., 1 index.

J. F. Niermeyer, *Mediae latinitatis lexicon minus*. Lexique Latin médiéval-Français/Anglais. Fasc. 8 : *mercha-pascuarium*. Leiden, E. J. Brill, 1960 ; 1 vol. in-4o, p. 673-768.

Ulrich Hausmann, *Griechische Weihreliefs*. Berlin, W. de Gruyter, 1960 ; 1 vol. in-8o, iv + 113 p., 59 fig. dans le texte, 1 frontispice h. t.

J. Schwartz, *Pseudo-Hesiodeia. Recherches sur la composition, la diffusion et la disparition ancienne d'œuvres attribuées à Hésiode*. Leiden, Brill, 1960 ; 1 vol. in-8o, 662 p., 5 index. Fl. 35.

Pierre Merlat, *Jupiter Dolichenus. Essai d'interprétation et de synthèse* (*Publ. de l'Inst. d'Art et d'Archéologie de l'Univ. de Paris*, t. V). Paris, P. U. F., 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi + 232 p., 1 index, 31 fig. dans le texte, IV pl. h. t. 24 NF + t. l.

Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Lyon, IV, *Choix d'inscriptions grecques. Textes, traductions et notes.* Travaux de l'Inst. d'Épigraphie grecque, sous la direction de Jean Pouilloux. Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 196 p., 2 index. 10 NF.

P. Ovidivs Naso, *Fastorum Liber Primus.* Éd., intr. et commentaire de Henri Le Bonniec (« Érasme », coll. de textes latins commentés, publiée sous la direction de Pierre Grimal). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, iv + 115 p. 5 NF.

Enciclopedia Classica. Sezione II, *Lingua e letteratura.* Vol. V, *La lingua greca nei mezzi della sua espressione*, a cura di Carlo del Grande. T. I, Vittore Pisani, *Storia della lingua greca.* T. II, Carlo del Grande, *La metrica greca.* Torino, Società Ed. Internazionale, 1960 ; 1 vol. in-8°, xx + 513 p., 3 index, fig. dans le texte. Lire 7.500.

Lily Ross Taylor, *The Voting Districts of the Roman Republic* (*Papers and monographs*, XX). American Academy in Rome, 1960 ; 1 vol. in-8°, xvi + 356 p., 2 index, III cartes h. t.

Minos Kokolakis, Ph. D., *The dramatic simile of life.* Athènes, 1960 ; 1 vol. in-8°, 96 p., 1 index.

Jean-Pierre Callu, *Genio Popvli Romani (295-316). Contribution à une histoire numismatique de la Tétrarchie* (*Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études, Section des Sciences historiques et philologiques*, 314e fasc.). Paris, H. Champion, 1960 ; 1 vol. in-8°, 135 p., 1 frontispice h. t.

Martini P. Nilsson, *Opuscula Selecta. Linguis anglica, francogallica, germanica conscripta.* Vol. III (*Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae*, Series in-8°, II : 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-8°, xii + 574 p., 2 index, 1 frontispice h. t.

Germania Romana. I. *Römerstädte in Deutschland.* Mit Beiträgen von Dietwulf Baatz, Otto Doppelfeld, Hermann Hinz, Wilhelm Schleiermacher, Günter Ulbert (*Gymnasium.* Zeitschrift für Kultur der Antike und Humanistische Bildung. *Beihefte*, herausgegeben von Franz Bömer und Ludwig Voit, Heft I). Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8°, 96 p., XVI pl. h. t.

William Lameere, *Aperçus de paléographie homérique.* A propos des papyrus de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* des Collections de Gand, de Bruxelles et de Louvain (Les Publications de *Scriptorium*, vol. IV). Paris-Bruxelles, Éd. « Érasme », 1960 ; 1 vol. in-4°, xx + 271 p., 34 fig. dans le texte, XI pl. h. t.

Quinti Septimii Florentis Tertulliani *De Baptismo*. Edidit et commentario critico instruxit Bruno Luiselli (*Corpvs Scriptorvm Latinorvm Paravianvm*). Torino, G. B. Paravia & C., 1960; 1 vol. in-8°, xxxii + 103 p., 3 index. Lire 850.

Bronisław Biliński, *L'agonistica sportiva nella Grecia Antica. Aspetti sociali e ispirazioni letterarie* (*Accademia Polacca di Scienze e Lettere. Biblioteca di Roma*. Conferenze, fasc. 12). Roma, Angelo Signorelli, 1959; 1 vol. in-8°, 139 p., 1 index.

George M. A. Hanfmann, *Sardis und Lydien* (*Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz. Abhandlungen der Geistes-und sozialwissenschaftlichen Klasse*. Jahrgang 1960. N. R. 6). Wiesbaden, Franz Steiner, 1960; 1 vol. in-8°, 40 p., XVI pl. h. t.

Jérôme Carcopino, *Les étapes de l'impérialisme romain*. Paris, Hachette, 1961; 1 vol. in-8°, 272 p., 16 fig. dans le texte. 9,90 NF + t. l.

Claude Nicolet et Alain Michel, *Cicéron* (« Écrivains de toujours »). Paris, Éd. du Seuil, 1960; 1 vol. in-12, 193 p., 1 index, nombreuses fig. dans le texte.

A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*. 4e éd. revue et corrigée. T. II (M-Z et Index). Paris, Klincksieck, 1960; 1 vol. in-4°, p. 401-820. 60 NF.

Joseph Fonterose, *The Cult and Myth of Pyrros at Delphi* (*Univ. of Cal. Publ. in Classical Archaeology*, vol. 4, n° 3). Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1960; 1 vol. in-4°, vi p. + p. 191-261, 2 fig. dans le texte, II pl. h. t.

Giancarlo Susini, *Ricerche sulla battaglia del Trasimeno* (Estr. dall'*Annuario XI 1956-1960* dell'Accademia Etrusca di Cortona). Cortona, Tipografia Commerciale, 1960; 1 vol. in-4°, 95 p., 15 fig. sur X pl. h. t.

Saint Augustin, *Homélies sur les Psaumes*, choisies, traduites et présentées par le Dr. Denys Gorce (« Les écrits des saints »). Namur, Les Éd. du Soleil-Levant, 1960; 1 vol. in-12, 192 p.

G. S. Kirk et J. E. Raven, *The Presocratic Philosophers. A critical history with a selection of texts*. 2d ed. Cambridge, At the Univ. Press, 1960; 1 vol. in-8°, xii + 487 p., 2 index. $ 3,95.

Jean Triantaphyllopoulos, *Lex Cicereia. Praeiudicium*. 2. Athènes, A. Kleisiounès, 1959; 1 vol. in-4°, xvi + 165 p.

Andocide, *L'orazione De reditu*. Introduzione e commento a cura di Umberto Albini (Testi greci e latini con commento filologico editi dagli Istituti di Filologia Classica e di Storia Antica dell'Univ. di Firenze, I). Firenze, F. Le Monnier, 1961; 1 vol. in-8°, 120 p., 3 index. Lire 1.200.

Pierre Grimal, *A la recherche de l'Italie antique*. Paris, Hachette,

1961 ; 1 vol. in-8°, 364 p., 40 illustrations sur pl. h. t. 18 NF + t. l.

C. G. Starr, *Roman Imperial Navy 31 B. C. — A. D. 324*. Cambridge, W. Heffer & Sons, 1960 ; 1 vol. in-8°, xx + 232 p., 2 index, 1 carte. 28 s.

Robert Joly, *Recherches sur le traité pseudo-hippocratique « Du Régime »* (*Bibliothèque de la Fac. de Philosophie et Lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. CLVI). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 260 p., 1 index.

Otto Regenbogen, *Kleine Schriften*, herausgegeben von Franz Dirlmeier. München, C. H. Beck, 1961 ; 1 vol. in-8°, viii + 624 p., 1 index, 1 frontispice h. t. DM 38.

Minos Kokolakis, Ph. D., *Lucian and the tragic Performances in his Time*. Athènes, A. Sideris and Co., 1961 ; 1 vol. in-8°, 45 p., 1 index.

Plutarchus *Vitae parallelae* recognovervnt Cl. Lindskog et K. Ziegler. Vol. I, fasc. 1, tertivm recensvit K. Ziegler (*Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana*). Lipsiae, B. G. Teubner, 1960 ; 1 vol. in-8°, xxii + 423 p. DM 19,20.

Ludwig Bieler, *Geschichte der römischen Literatur*. I, *Die Literatur der Republik*. II, *Die Literatur der Kaiserzeit* (Sammlung Göschen, Band 52, Band 866). Berlin, W. de Gruyter, 1961 ; 2 vol. in-12, 160 p., 1 index et 133 p., 1 index.

Sidoine Apollinaire, Tome I, *Poèmes*. Texte établi et traduit par André Loyen (*Coll. des Univ. de France*, publ. sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, l + 201 p., dont 168 p. doubles.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*. Livre XV. Texte établi, traduit et commenté par J. André (*Coll. des Univ. de France*, publ. sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 135 p., dont 45 p. doubles, 1 index.

Antonio Minto, *Il vaso François*, con riproduzioni fotografiche di Mario Palandri (Accademia Toscana di Scienze e Lettere « La Colombaria », « Studi », VI). Firenze, L. S. Olschki, 1960 ; 1 vol. in-8°, 183 p., 1 index, XXIII pl. h. t.

Fondation Hardt pour l'étude de l'antiquité classique. *Entretiens sur l'antiquité classique*. T. VI, *Euripide*. Sept exposés et discussions par J. C. Kamerbeek, André Rivier, Hans Diller, Albin Lesky, R. P. Winnington-Ingram, Günther Zuntz, Victor Martin. Vandœuvres-Genève, 4-9 août 1958 (1960). En dépôt à Paris, chez C. Klincksieck ; 1 vol. in-8°, vi + 293 p., 1 index. 31 NF.

Johannes G. Deninger, *« Wahres Sein » in der Philosophie des Aristoteles* (*Monographien zur Philosophischen Forschung*, Begründet von

Georgi Schischkoff, Band XXV). Meisenheim am Glan, Anton Hain KG, 1961 ; 1 vol. in-8°, 213 p., 2 index.

Émile Thévenot, *Les Éduens n'ont pas trahi. Essai sur les relations entre les Éduens et César au cours de la Guerre des Gaules et particulièrement au cours de la crise de 52* (*Coll. Latomus*, Vol. L). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1960 ; 1 vol. in-8°, 195 p., VI pl.

P. Papini Stati *Silvae*. Recensvit Aldvs Marastoni (*Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana*). Leipzig, Teubner, 1961 ; 1 vol. in-8°, xcviii + 186 p., 1 index.

Slavery in Classical Antiquity. Views and Controversies. Ed. by M. I. Finley. Cambridge, W. Heffer & Sons Ltd, 1960 ; 1 vol. in-8°, vi + 235 p. 15 s.

Discoveries in the Judaean Desert. II, *Les grottes de Murabba'ât*, par P. Benoît, O. P., J. T. Milik et R. de Vaux, O. P., avec des contributions de G. M. Crowfoot, E. Crowfoot, A. Grohmann (Jordan Department of Antiquities, École biblique et archéologique française, Palestine Archaeological Museum). Oxford, At the Clarendon Press, 1961 ; 2 vol. grand in-4° : 1 vol. texte, xvi + 304 p., 3 index, 31 fig. dans le texte ; 1 vol. CVII pl.

Herodian of Antioch's *History of the Roman Empire* from the death of Marcus Aurelius to the accession of Gordian III, translated from the Greek by Edward C. Echols. Berkeley & Los Angeles, Univ. of Cal. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, xii + 220 p., 1 index. $ 5,00

Ernst Kornemann, *Tiberius*. Stuttgart, W. Kohlhammer, 1960 ; 1 vol. in-8°, 284 p., 1 index, 1 frontispice h. t. DM 24.

Friedrich Leo, *Ausgewählte kleine Schriften*, herausgegeben und eingeleitet von Eduard Fraenkel. Erster Band : *Zur römischen Literatur des Zeitalters der Republik*. Zweiter Band : *Zur römischen Literatur der Kaiserzeit. Zur griechischen Literatur. Rede zur Säcularfeier Karl Lachmanns*. Roma, Ed. di Storia e Letteratura, 1960 ; 2 vol. in-8°, lviii + 327 p., et 453 p., 3 index. Lire 9.000.

Heródoto, *Historias*, Libro I. Texto revisado y traducido por Jaime Berenguer Amenós. Vol. I (*Col. Hispánica de Autores Griegos y Latinos*). Barcelona, Ed. Alma Mater, S. A., 1960 ; 1 vol. in-8°, xcviii + 157 p., dont 132 p. doubles, 1 index.

Euripides, *Tragedias* : *Las Bacantes, Hécuba*. Texto revisado y traducido por Antonio Tovar, con la colaboración de Ricardo P. Binda. Vol. II (*Col. Hispánica de Autores Griegos y Latinos*). Barcelona, Ed. Alma Mater, S. A., 1960 ; 1 vol. in-8°, 168 p., dont 116 p. doubles.

Κωνσταντῖνος 'Ι. ΜΕΡΕΝΤΙΓΟΣ, Ἡ εἰκὼν τῆς ῥήξεως τῶν πυλῶν τοῦ Ἅιδου 'εν τοῖς « σιβυλλιακοῖς χρησμοῖς » (T. à p. de *Platon*, 23/24, 1960). Athènes, 1960 ; 1 brochure in-8°, 19 p.

XÉNOPHON, *Banquet — Apologie de Socrate*. Texte établi et traduit par FRANÇOIS OLLIER (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 122 p., dont 53 p. doubles.

JEAN IMBERT, *Le droit antique et ses prolongements modernes* (Coll. « Que sais-je? », n° 924). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, 128 p.

HARRY J. LEON, *The Jews of ancient Rome* (*The Morris Loeb Series*). Philadelphia, The Jewish Publ. Sty of America, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 378 p., 1 index, 67 fig. sur pl. h. t.

JEAN M. DAVISON, *Attic Geometric Workshops* (*Yale Classical Studies*, Ed. for the Department of Classics, by Harry M. Hubbell and William S. Anderson. Vol. XVI). New Haven, Yale Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, XII + 163 p., 3 fig. dans le texte, 145 fig. sur pl. h. t. $ 5,00.

HERBERT HUNGER, *Katalog der griechischen Handschriften der österreichischen Nationalbibliothek*. Teil 1, *Codices historici. Codices philosophici et philologici* (*Museion*, Veröffentlichungen der österreichischen Nationalbibliothek. Neue Folge. Reihe 4. Band 1). Wien, Georg Prachner, 1961 ; 1 vol. in-4°, XXIV + 504 p., 1 index.

SANDRA NOVO, *Ricerche sulle interpolazioni dei « Memorabili » di Senofonte* (*Univ. di Torino, Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filosofia*. Vol. XII, fasc. 3). Torino, 1960 ; 1 brochure in-8°, 51 p. Lire 600.

GIOVANNA VALLAURI, *Origine e diffusione dell'evemerismo nel pensiero classico* (*Univ. di Torino, Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filosofia*. Vol. XII, fasc. 5). Torino, 1960 ; 1 brochure in-8°, 36 p. Lire 450.

ERNESTO VALGIGLIO, *Sparta nei suoi ordinamenti politico-sociali dalle Vite di Plutarco*. Torino, S. Lattes & C., 1961 ; 1 vol. in-8°, XXIV + 160 p., VI pl. h. t. Lire 900.

ASTA-IRENE SULZER, Κλυταῖσι δαιδαλωσέμεν ὕμνων πτυχαῖς, *Zur Wortstellung und Satzbildung bei Pindar*. Zurich, Aschmann & Scheller AG, 1961 ; 1 album in-4°, 103 p., 1 index.

Κωνσταντῖνος 'Ι. ΜΕΡΕΝΤΙΓΟΣ, Ὑπερφυὴς διάβασις θαλασσῶν καὶ ποταμῶν ἐν τῇ ἀρχαίᾳ ἰσραηλιτικῇ καὶ τῇ κλασσικῇ γραμματείᾳ (Συμβολὴ εἰς τὴν ὀρθὴν γραμματικὴν καὶ φιλολογικὴν ἀνάλυσιν καὶ ἑρμηνείαν ἀρχαίων κειμένων). Athènes, 1961 ; 1 vol. in-8°, 100 p.

GIOVANNI PAVANO, *Testimonianze e traduzioni della lingua etrusca* puntate dodicesima e tredicesima (Estr. dal n° 10 di *Gymnasium*, A. XXXVI). Società Editrice Internazionale, 1961 ; 1 brochure in-8°, 19 p., 3 fig. dans le texte.

ORENZIO, *Carme esortativo (Commonitorivm)*. Testo con introduzione e traduzione di CARMELO A. RAPISARDA. Univ. di Catania, *Centro di*

Studi sull'Antico Cristianesimo, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 36 p., dont 31 p. doubles, 1 index.

Boezio, *Opuscoli teologici*. Testo con introduzione e traduzione di E. Rapisarda. 2ª ed. riveduta. Univ. di Catania, *Centro di Studi sull'Antico Cristianesimo*, 1960 ; 1 vol. in-8°, XI + 89 p., dont 80 p. doubles. Lire 1.200.

Boezio, *Philosophiae consolatio*. Testo con introduzione e traduzione di Emanuele Rapisarda. Univ. di Catania, *Centro di Studi sull'Antico Cristianesimo*, 1961 ; 1 vol. in-8°, XL + 223 p., 4 index, 1 frontispice et 1 pl. h. t. Lire 2.500.

Giancarlo Susini, *Fonti Mevaniolensi. Scrittori, itinerari, iscrizioni, toponimi* (Estr. da *Studi Romagnoli*, X, 1959). Faenza, Stab. Grafico F.lli Lega ; 1 brochure in-8°, 36 p., 1 index, 7 fig. dans le texte.

Chester G. Starr, *The Origins of Greek Civilisation, 1100-650 B. C.* New York, Alfred A. Knopf, 1961 ; 1 vol. in-8°, XVIII + 386 + X p., 1 index, XXIV pl. h. t.

Ἑρρ. ΣΚΑΣΣΗΣ, Tethea καὶ Tettigonia παρὰ Πλινίῳ, γλωσσικὴ ζήτησις (Πραγματεῖαι τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν, τόμος 24, ἀριθ. 3). Athènes, Γραφεῖον δημοσιευμάτων τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν, 1960 ; 1 brochure in-4°, 17 p.

The Cretan Collection in Oxford. The Dictaean Cave and Iron Age Crete, by John Boardman. Oxford, At the Clarendon Press, 1961 ; 1 vol. in-4°, XII + 180 p., 2 index, 1 carte et 57 fig. dans le texte, 1 frontispice et XLVIII pl. h. t.

R. F. Rossi, *Marco Antonio nella lotta politica della tarda Repubblica Romana* (Univ. degli Studi di Trieste, Fac. di Lettere e Filosofia). Trieste, Istituto di Storia Antica, N. 1, 1959 ; 1 vol. in-8°, 175 p.

M. McCrum & A. G. Woodhead, *Select Documents of the Principates of the Flavian Emperors, A. D. 68-96*. Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, XII + 161 p., VIII pl. h. t.

Sophocle, *Œdipe Roi*. Éd. classique, avec une introduction sur le théâtre grec et sur Sophocle, un commentaire et un index des noms propres. 6e éd. remaniée par Charles Josserand (Coll. Willem). Liège, H. Dessain, 1960 ; 1 vol. in-8°, 211 p., 1 index, VIII pl. h. t.

Angelo Brelich, *Guerre, agoni e culti nella Grecia arcaica* (*Antiquitas*. Reihe I. Abhandlungen zur Alten Geschichte, herausgegeben unter Mitwirkung von Viktor Burr und Johannes Straub, von Andreas Alföldi, Band 7). Bonn, Rudolf Habelt, 1961 ; 1 vol. in-8°, 84 p.

Alfons Weische, *Cicero und die Neue Akademie*, Untersuchungen zur Entstehung und Geschichte des Antiken Skeptizismus (*Orbis Antiquus*, herausgegeben von Franz Beckmann und Max Wegner, Heft 18). Münster, Aschendorff, 1961 ; 1 vol. in-8°, 112 p. DM 9,80.

EINAR GJERSTAD, *Early Rome. III, Fortifications, domestic Architecture, Sanctuaries, stratigraphic Excavations* (*Acta Instituti Romani Regni Sueciae*, Series in-4°, XVII : 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-4°, 492 p., 1 index, 286 fig.

JEAN BRUN, *Aristote et le lycée* (Coll. « Que sais-je? », n° 928). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, 128 p.

VIKTOR PÖSCHL, *Die grosse Maecenasode des Horaz (c. 3.29)* (*Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften Philosophisch-historische Klasse.* Jahrgang 1961. I. Abhandlung). Heidelberg, Carl Winter, 1961 ; 1 vol. in-8°, 42 p.

C. SALLUSTIUS CRISPUS, *Invektive und Episteln*, herausgegeben übersetzt und kommentiert von KARL VRETSKA. Band I, *Einleitung. Text und Uebersetzung* (*Wissenschaftliche Kommentare zu lateinischen und griechischen Schriftstellern*). Heidelberg, Carl Winter, 1961 ; 1 vol. in-8°, 120 p.

EGON BRAUN, *Aristoteles über Bürger-und Menschentugend zu Politica III 4 und 5* (*Oesterreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-Historische Klasse. Sitzungsberichte*, 236. Band 2. Abhandlung). Wien, Hermann Böhlaus Nachf., 1961 ; 1 vol. in-8°, 44 p.

JEAN PÉPIN, *Les deux approches du christianisme.* Paris, Les Éd. de Minuit, 1961 ; 1 vol. in-8°, 287 p. 20 NF + t. l.

FRANK EDWARD BROWN, EMELINE HILL RICHARDSON, L. RICHARDSON, jr., *Cosa II. The Temples of the Arx* (American Academy in Rome, Memoirs XXVI). Rome, 1960 ; 1 vol. in-4°, xx + 380 p., 109 + 57 + 96 fig., LXXI pl.

CICÉRON, *Caton l'Ancien (De la vieillesse).* Texte établi et traduit par PIERRE WUILLEUMIER. Nouvelle éd. (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 141 p., dont 54 p. doubles, 1 index.

AMBROISE DE MILAN, *Des sacrements. Des mystères.* Nouvelle éd. revue et augmentée de *L'explication du symbole.* Texte établi, traduit et annoté par Dom BERNARD BOTTE (*Sources chrétiennes*, n° 25 *bis*). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 230 p., 2 index. 13,20 NF + t. l.

BENJAMIN D. MERITT, *The Athenian Year* (*Sather Classical Lectures*, Vol. 32). Berkeley and Los Angeles, Univ. of Cal. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, VIII + 262 p., 1 index, 6 fig. $ 6,00.

DEFENSOR DE LIGUGÉ, *Livre d'Étincelles*, I (Ch. 1-32). Introduction, texte, traduction et notes de H.-M. ROCHAIS, O. S. B. (*Sources chrétiennes*, n° 77). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 424 p. 18 NF + t. l.

LOUIS DUPRAZ, *Les Passions de S. Maurice d'Agaune* Essai sur l'historicité de la tradition et contribution à l'étude de l'armée prédioclé-

tienne (280-286) et des canonisations tardives de la fin du IVe siècle (*Studia Friburgensia*, Nouvelle série, 27). Fribourg, Éd. Universitaires, 1961 ; 1 vol. in-8o, 298 + 37 p., 2 index, 1 pl. h. t. Fr. suisses 27,50.

MARGARET BIEBER, *The History of the Greek and Roman Theater.* 2a ed. Princeton Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-4o, XVI + 343 p., 1 index, 870 fig. dans le texte. $ 17,50.

ITALO MARIOTTI, *Studi Luciliani.* Firenze, La Nuova Italia, 1960 ; 1 vol. in-8o, VI + 134 p., 2 index. Lire 1.500.

J. K. ANDERSON, *Ancient Greek Horsemanship.* Berkeley and Los Angeles, Univ. of Cal. Press, 1961 ; 1 vol. in-8o, XVI + 329 p., 1 index, XXXIX pl. $ 8,75.

Φάνης Ἰ. ΚΑΚΡΙΔΗΣ, Ἡ παρατάξη τῶν οὐσιαστικῶν στὸν Ὅμηρο καὶ στοὺς Ὁμηρικοὺς ὕμνους (Ἀριστοτέλειον Πανεπιστήμιον Θεσσαλονίκης, Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς Φιλοσοφικῆς Σχολῆς). Salonique, 1960 ; 1 vol. in-8o, VIII + 120 + VI p.

Les œuvres de Philon d'Alexandrie, publiées sous le patronage de l'Univ. de Lyon, par ROGER ARNALDEZ, JEAN POUILLOUX et CLAUDE MONDÉSERT. 1, *Introduction générale*, par ROGER ARNALDEZ. *De opificio mundi*, Intr., trad. et notes par R. ARNALDEZ. Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8o, 260 p. 15,60 NF.

CARLO FERDINANDO RUSSO, *Storia delle Rane di Aristofane* (Univ. di Padova, Seminario di Filologia Classica. *Proagones. Coll. di Studi e Testi.* Studi, 2). Padova, Antenore, 1961 ; 1 vol. in-8o, 103 p.

ANTHOS ARDIZZONI, *Callimaco « Ipponatteo »* (Estr. dagli *Annali* delle Facoltà di Lettere-Filosofia e Magistero, Vol. XXVIII, 1960). Univ. di Cagliari, 1961 ; 1 brochure in-8o, 16 p.

Antologia Tacitiana. Introduzione e commento a cura di ALBINO GARZETTI (I Classici della Nuova Italia, 56). Firenze, La Nuova Italia, 1961 ; 1 vol. in-8o, XXIV + 303 p., 1 index. Lire 1.000.

EDUARD FRAENKEL, *Elementi Plautini in Plauto (Plautinisches im Plautus)* (Il Pensiero Storico, 41). Firenze, La Nuova Italia, 1960 ; 1 vol. in-8o, XII + 470 p., 3 index. Lire 8.000.

10 juillet 1961.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN AUDIAT.

Dépôt légal, 3e trimestre 1961. — 1048.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LXIII, 1961, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Georges Roux, *Le sens de τύπος*. — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 5 à 14, pl. I.

Ce mot signifie « bas-relief » dans un certain nombre de textes (Euripide, Hérodote, Isocrate, Polybe) et d'inscriptions où il a été traduit à tort par « statues » ou « tableaux ».

Sylvain Payrau, *Sur un passage d'Andocide* (*Paix*, 27). — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 15 à 30.

Au § 27 du discours *Sur la Paix*, Andocide fait état de la πατρία εἰρήνη qui existe entre Argiens et Lacédémoniens. Il ne faut pas confondre cette *paix héréditaire* et le « prétexte des mois sacrés » dont Xénophon décrit le mécanisme dans les *Helléniques*. L'étude des relations de Sparte et d'Argos au ve siècle av. J.-C. et pendant la guerre de Corinthe rend compte de la nature exacte de cette paix.

L'esprit de la πατρία εἰρήνη inspire les propositions de paix lacédémoniennes de 392/391. Aussi n'est-on pas surpris de voir Andocide présenter la κοινὴ εἰρήνη préparée au cours des négociations de Sparte comme une *paix héréditaire valable pour tous les Grecs*. La formule est heureuse : les arrière-pensées et les réticences pouvaient entraîner l'échec de cette tentative ; la nécessité d'organiser la paix grecque de façon solide et durable n'en demeurait pas moins impérieuse.

Jacques Harmand, *Un témoignage archéologique sur les bulletins césariens*. — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 31 à 44, une figure.

César (*B. G.*, VII, 72) indique, pour la contrevallation *définitive* d'Alésia, une distance de 400 pieds, soit 120 mètres, depuis l'avant-fossé de 20 pieds jusqu'à la ligne de base. Toutefois, les fouilles d'Alise-Sainte-Reine ont révélé entre ces ouvrages un écartement qui varie de 200 à 900 mètres. On a regardé, parfois, cette discordance comme un argument contre l'identification alisienne. On a essayé, plus souvent encore, des interprétations et des corrections, celle surtout de *pes* en *passus*.

Or, un examen attentif montre que si l'*agger* de contrevallation avait été établi à 400 pieds de l'avant-fossé il aurait représenté un dispositif cohérent, conforme aux habitudes césariennes. Et les données archéologiques convergent pour attester que ce fut bien là le plan primitif. Mais, une fois l'exécution entreprise, les conditions de terrain obligèrent César à reporter son tracé sur une position plus excentrique.

Si cette constatation éclaire de nombreux problèmes d'Alésia, son importance est surtout capitale pour la compréhension de la nature initiale du *De Bello Gallico*. En effet, la référence de *B. G.*, VII, 72, à un projet modifié témoigne d'une rédaction immédiate. Et reconnaître celle-ci conduit à admettre, comme caractère original de l'œuvre, celui d'une suite de bulletins.

Robert TURCAN, *Cybèle et la Déesse Syrienne; à propos d'un relief du Musée de Vienne (Isère).* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 45 à 54, pl. II à IV.

Sur le relief métroaque du Musée lapidaire de Vienne (nº 115, p. 58, du catalogue d'E. Will), le premier officiant tient non pas une cassette ou un coquillage, mais une corbeille, et les fruits arrondis qu'elle contient représentent les μῆλα dont l'empereur Julien atteste le caractère sacré dans le culte d'Attis. Le linge tenu par le servant de droite recouvrait probablement la corbeille avant le sacrifice, comme le laissent penser d'autres représentations cultuelles. Quant à la femme qui se profile au second plan, elle élève de la main droite non pas un bouquet d'épis ou de pavots, mais une torche, et porte de la main gauche un miroir qui l'identifie avec la Déesse Syrienne, souvent associée au culte de Cybèle. L'exécution du relief ne paraît pas remonter au delà du IIe siècle après J.-C.

Pierre WUILLEUMIER, *D'Auch au Mans.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 55 à 58, pl. V.

Une dédicace aux Nymphes Augustes, trouvée dans une ferme près du Mans et publiée comme un monument inédit d'origine locale, figure déjà au *C. I. L.*, XIII, et provient d'Auch. Trois autels découverts à Allonnes (Sarthe), consacrés à Mars Mullo et à Auguste, attestent l'existence chez les *Aulerci Cenomani* d'un sanctuaire celtique, puis gallo-romain, analogue au *Fanum Martis* des *Coriosolites*.

Jean ROUGÉ, *Une émeute à Rome au IVe siècle : Ammien Marcellin, XXVII, 3, 3-4; essai d'interprétation.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 59 à 77.

Dans ce passage, Ammien Marcellin nous rapporte l'émeute de 375 contre Symmaque le père suscitée par la déclaration qu'on lui prêtait qu'il préférait éteindre la chaux avec son vin que de le vendre au prix demandé. Cette émeute nous est également connue par la correspondance et les discours de Symmaque le fils.

Le faux bruit à l'origine de cette émeute s'explique par la pratique, connue par Pline l'Ancien, d'éteindre la chaux avec du vin pour obtenir le revêtement hydraulique appelé « malthe », revêtement dont il est longuement question dans Palladius. Il doit être mis en rapport, non avec l'opposition des grands seigneurs romains à la politique de Valentinien, mais avec les avantages vinaires obtenus, lors de la préfecture de la Ville de Symmaque, par la corporation des chaufourniers et voituriers. C'était là une compensation pour le surcroît de travail résultant des constructions d'utilité publique auxquelles présida Symmaque lors de sa préfecture et même après.

Pierre COURCELLE, *Saint Augustin a-t-il lu Philon d'Alexandrie?* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 1-2, p. 78 à 85.

L'auteur soutient, contre B. Altaner, que rien ne prouve une lecture directe par Augustin des *Quaestiones et solutiones in Genesim* en traduction latine. En revanche, il est sûr qu'Augustin utilise Philon à travers le *De Noe* de saint Ambroise.

L'ART PLASTIQUE HITTITE[1]

Les recherches des dernières années ont prouvé que les premières traces qui témoignent de la présence des Hittites en Anatolie datent au plus tard du XVIIIe siècle av. J.-C.

Quand les Hittites et un certain nombre d'autres peuples indo-européens étaient venus en Anatolie, ils y avaient trouvé une population autochtone qui s'appelait le peuple du pays de Hatti.

Le peuple de Hatti avait une civilisation bien supérieure à celle des peuples indo-européens qui se sont installés en Anatolie, d'abord, semble-t-il, sous forme d'infiltration. Le pays de Hatti se composait de principautés. Les peuples indo-européens s'adaptèrent facilement à la civilisation de Hatti. Ils acceptèrent la plupart des dieux du peuple qu'ils avaient pris sous leur domination. De même, ils prirent les noms des villes et des personnes du pays de Hatti. De sorte qu'un grand nombre des rois et des princes hittites portent des noms en langue de Hatti. Ils ne changèrent même pas le nom du pays. Les nouveaux arrivés ne s'appelaient pas Hittites et désignaient leur langage par le nom de « Nesili », emprunté au nom de leur première capitale, Nesa. Mais le pays est resté pour tous les voisins orientaux, et pour nous à leur suite, le Hatti, et les nouveaux arrivés sont appelés par les premiers déchiffreurs de cette langue « les Hittites », nom qui ne représente qu'une modification du mot de Hatti.

Au début du IIe millénaire, les peuples indo-européens commencèrent aussi à former des principautés, à côté de celles du peuple de Hatti. Nous possédons des documents qui nous renseignent sur les luttes entre les principautés d'origine différente. A la suite de ces luttes, un des peuples indo-européens acquit la prédominance et fonda l'empire Hittite.

L'histoire hittite se divise en trois périodes qu'on désigne ainsi : Ancien Royaume, Nouvel Empire et Époque néo-hittite.

1. Communication faite lors des cérémonies du centenaire de la naissance de Pierre Paris et de Georges Radet, le 10 mars 1961, à Bordeaux.

Aujourd'hui, je me permettrai de ne parler que sur quelques problèmes importants de l'art hittite et je ferai, en premier lieu, un exposé de mes recherches récentes sur les objets d'art du bronze ancien en Anatolie, qui représentent, en vérité, les témoignages de l'art de Hatti. Il s'agit des documents archéologiques qui ont été découverts dans les tombes royales de l'époque préhittite anatolienne. Ces œuvres d'art constituent un des plus grands trésors de l'Antiquité orientale, après les merveilleuses trouvailles provenant des tombes royales d'Ur de l'époque sumérienne.

Ces objets d'art sont contemporains de ceux du fameux trésor de Troie qui a été découvert par Schliemann, mais ils les dépassent en quantité aussi bien qu'en qualité.

Statuette de divinité thériomorphe.

Statuette de cerf en bronze, provenant d'Alaca Höyük et datant de la fin du IIIe millénaire (pl. VI, 1). Elle représente le dieu de l'Orage.

Ici, les bois et le museau sont argentés, les cercles concentriques, les croix et les lignes en zigzag sur le corps sont incrustés d'argent. L'animal se tient debout, sur un support à quatre branches, qui se termine sous forme d'un pied d'homme. Le pied lui-même repose sur un manche pointu qui servait à fixer l'enseigne sur un baldaquin.

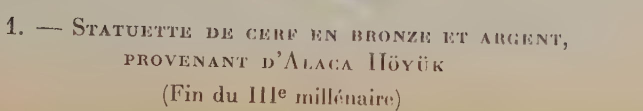
Le style de la statuette est schématique, avec des proportions allongées ; on peut quand même reconnaître, dans les détails du corps, l'esprit naturaliste de l'artiste.

Disques solaires.

La planche VII montre une enseigne sous la forme d'un disque solaire. On admet que les petits traits autour du disque représentent les rayons du soleil. Il s'agit, dans ce cas, d'un symbole du système solaire de l'univers.

Le disque solaire est supporté par une paire de cornes de taureau. L'ensemble nous fait penser à une représentation primitive de l'univers, qui s'est conservée dans un conte turc où il est dit que le monde est supporté par les cornes d'un bœuf. Et, chaque fois que le bœuf bouge la tête, il y aura, d'après le conte, un tremblement de terre.

Tout en bas, on voit un manche à double branche, qui sert à relier le disque au bout d'un bâton. Les prêtres tenaient ces disques



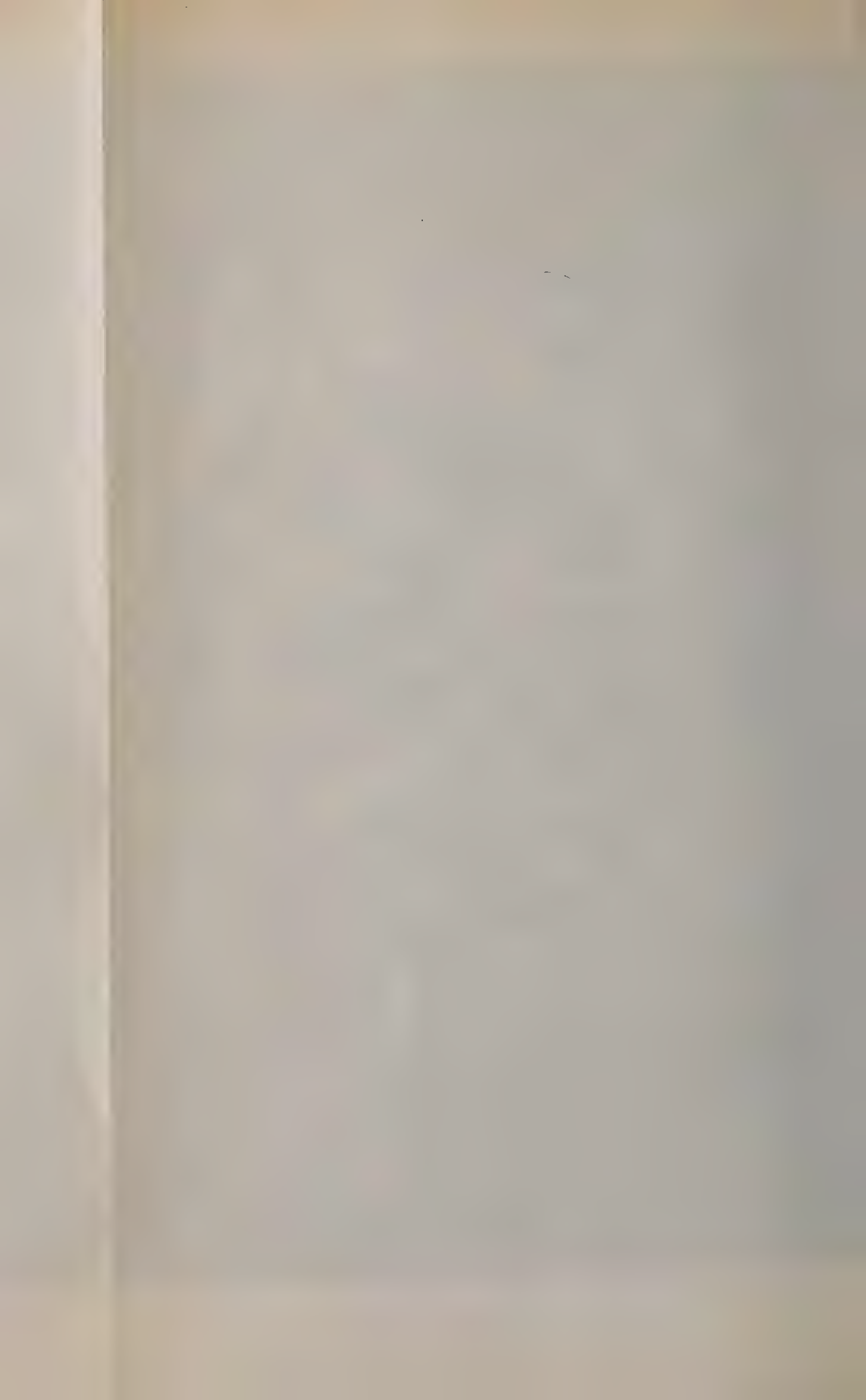
1. — Statuette de cerf en bronze et argent, provenant d'Alaca Höyük
(Fin du IIIe millénaire)



2. — Instrument de musique datant de l'âge du bronze ancien
(Fin du IIIe millénaire)







1 et 2. — ENSEIGNES AU SYMBOLE SOLAIRE
(Fin du IIe millénaire)



dans leurs mains pendant les cérémonies religieuses. On retrouve dans les églises orthodoxes d'aujourd'hui des symboles pareils, qui sont sans doute des survivances de la même idée religieuse.

Au milieu du disque solaire, on reconnaît un cerf, qui est probablement le symbole d'une divinité féminine. Car, sur un relief dolichénien, le dieu de l'Orage se tient debout sur un taureau et la déesse Héra sur un cerf. On sait bien que ce couple de divinités dolichéniennes est originaire de l'Anatolie ancienne. On peut donc conclure que l'enseigne d'Alaca Höyük représente ces deux divinités par leurs animaux attributs.

Comme le disque solaire date de la fin de la période de Hatti, c'est-à-dire de la fin du IIIe millénaire, nous avons affaire au dieu de l'Orage et à la déesse Soleil d'Arinna, couple divin que nous rencontrerons plus tard chez les Hittites.

Les figures 1 et 2 de la planche VIII montrent d'autres enseignes répondant au même ordre d'idée.

Au centre d'un autre disque, on rencontre encore un cerf accompagné de deux panthères, qui sont également des attributs de la déesse que nous venons de mentionner plus haut.

La planche VI, fig. 2, représente un instrument de musique du type des sistres égyptiens. Il consiste en une lame métallique rectangulaire, armée d'un manche et traversée de baguettes mobiles qui retentissaient lorsque les prêtres du pays de Hatti agitaient l'appareil.

Le pourtour de l'instrument est orné de figures d'animaux du style des animaux des disques solaires.

Vases en or.

La planche IX, 1 et 2, donne l'image de deux vases en or, décorés de sillons, d'une sorte de cannelure ; ils proviennent toujours des mêmes tombes royales d'Alaca Höyük, de la fin du IIIe millénaire.

L'unité du style de l'art hatti se manifeste dans l'emploi des mêmes motifs sur diverses œuvres d'art et travaillés dans différentes matières.

C'est ainsi que, par comparaison, la fig. 3 de la planche IX montre un vase d'argile où l'on a utilisé le même décor de cannelures que nous trouvons sur les vases en or. De même, les cercles concentriques qui ornent certains vases en or sont employés pour décorer le corps des enseignes sous forme d'animal (cf. pl. VI, 1).

Statuettes.

Pl. X, 1 et 2. — Une statuette en argent plaquée et incrustée d'or, découverte dans une tombe près d'Ankara, montre un travail du même style que les œuvres d'Alaca Höyük, quoique les deux sites soient éloignés l'un de l'autre de 200 kilomètres environ. Il s'agit d'une œuvre d'art d'une exécution et d'une qualité remarquables. Elle représente une femme nue qui pose les mains sur son ventre, en signe d'adoration.

Le style de la statuette est du genre schématique. Les bras minces rappelant des baguettes, les seins ressemblant à des boutons, sont des formes stylisées caractéristiques de l'art primitif de l'Anatolie du IIIe millénaire. De même la forme triangulaire et le décor pointillé du sexe féminin.

Les bandes croisées sur la poitrine, la hauteur exagérée du corps sont des éléments qu'on rencontre sur les idoles anatoliennes et cycladiques. Mais il est plus significatif que le même cou long et le type ethnique du visage se retrouvent dans la sculpture du nord de la Mésopotamie, à Tell-Brak. Cela nous montre l'influence de la Mésopotamie sur l'Anatolie, que l'on constate d'ailleurs dans d'autres domaines culturels.

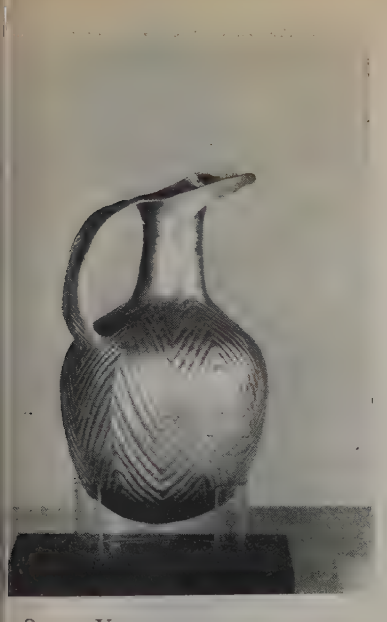
Il y a lieu de signaler que l'artiste a bien su introduire de nouveaux éléments naturalistes, même dans un thème tellement traditionnel. Le modelé des cuisses témoigne de sa connaissance des formes anatomiques. Mais les qualités essentielles de l'artiste se manifestent surtout dans l'exécution minutieuse des détails, qui rendent moins frappante la disproportion de l'ensemble.

Sa technique d'exécution fait penser qu'elle est peut-être due à un artiste orfèvre et qu'il s'est formé dans un atelier pareil à ceux d'Alaca Höyük.

Le décor en sillons des vases d'Alaca Höyük se répète exactement dans la coiffure de notre statuette. Les formes naturalistes nous permettent de situer la statuette tout à la fin de la période de Hatti, c'est-à-dire au commencement du xxe siècle environ.

Une idole en bronze découverte à Alaca Höyük (pl. XI, 1), toujours de la fin du IIIe millénaire, appartenant au style schématique, montre une tête, en forme d'une hache de l'âge du bronze ancien anatolien, qu'on retrouve non seulement sur les idoles en or, mais aussi sur les ornements dits « satellites » des disques solaires d'Alaca Höyük (pl. VIII, 2).

Une autre statuette en bronze, retrouvée récemment dans une





[Fig.] 2. — VASES EN OR PROVENANT DES TOMBES ROYALES D'ALACA HÖYÜK
(Fin du IIIe millénaire)



3. — VASE D'ARGILE PROVENANT D'ALACA HÖYÜK
(Fin du IIIe millénaire)







1 et 2. — Statuette en argent, plaquée et incrustée d'or provenant d'une tombe près d'Ankara
(Commencement du IIe millénaire)





1. — Idole de bronze d'Alaca Höyük
(Fin du IIIe millénaire)





2. — Statuette de bronze provenant d'une tombe de Tokat (Anatolie centrale)
(Commencement du IIe millénaire)





1 et 2. — Poteries hittites monochromes
(xviiie siècle avant J.-C.)



tombe de Tokat, au centre de l'Anatolie, présente d'autres détails qui attestent encore une fois l'unité du style du pays de Hatti (pl. XI, 2).

Il s'agit d'une femme allaitant son enfant. La position asymétrique des bras, comparée à l'attitude symétrique de ceux des idoles de la même période, prouve le style avancé de son artiste, bien qu'il travaille avec la méthode traditionnelle.

La forme des pieds est la même que celle que nous retrouvons dans les animaux d'Alaca Höyük de la fin du IIIe millénaire. Mais cette statuette doit dater, comme la figurine en argent analysée tout à l'heure, du commencement du XXe siècle avant notre ère.

Céramique.

Les plus anciens témoignages de l'art hittite sont à reconnaître dans la production céramique provenant des couches qui correspondent à la période des colonies assyriennes d'Anatolie, du XVIIIe siècle avant notre ère.

La venue des Hittites en Anatolie a un rapport direct ou indirect avec l'apparition de la céramique polychrome, qui n'a pas été connue jusqu'à cette époque en Anatolie. Mais les véritables types hittites dans la céramique ont été créés avec la poterie monochrome, réanimée par le génie des peuples indo-européens. La plupart des céramiques hittiques montrent des types dont l'origine remonte à la période de Hatti.

Les caractères essentiels des vases hittites peuvent être décrits comme suit :

La structure tectonique du corps, la rupture brusque, sans transition des formes, le contraste entre les volumes arrondis et les lignes tranchantes, et notamment les formes courageusement allongées des anses et des becs (pl. XII, 1 et 2).

Une cruche de Kültepe, avec une surface d'un polissage extrêmement brillant, représente la création classique de ce type. Elle se trouve au point culminant d'un développement. Après ce type canonique, il n'y a plus d'évolution, mais une répétition, suivie d'une décadence vers la fin de la période impériale.

EKREM AKURGAL.

ULYSSE ET CIRCÉ :

NOTES SUR LE CHANT X DE L'*ODYSSÉE*

A peine Circé a-t-elle éprouvé en vain le charme de ses drogues et le pouvoir de sa baguette sur le héros aux mille ruses que se produit en l'attitude de la déesse un subit et total revirement. Même au cas où l'auteur aurait voulu faire apparaître ainsi un aspect de l'inconstance des dieux, cette virevolte, néanmoins, est si rapide et si complète qu'elle donne au personnage de Circé une certaine invraisemblance psychologique. L'insensible et cruelle ennemie devient en un instant une hôtesse empressée qui multiplie les prévenances ; plus encore, la sorcière maléfique qui faillit compromettre à jamais le retour du héros fait place à la protectrice qui en favorise l'issue ; et elle indique aux marins non seulement les épreuves que le destin leur inflige, mais encore les moyens d'en triompher.

Ce double aspect de la déesse n'est pas la seule contradiction embarrassante de ce chant X. Que penser du long séjour que font les Grecs dans l'île magique[1]?

> Ἔνθα μὲν ἤματα πάντα τελεσφόρον εἰς ἐνιαυτὸν
> ἥμεθα... (X, 467),

Des guerriers retournant au foyer devraient avoir le désir d'abréger les escales et surtout de quitter au plus vite les terres hostiles. Ainsi fait Ulysse après toutes ses autres aventures : « Pas de retard, à bord, et voguent les navires ! » (IX, 100-101, trad. Bérard). Seule Calypso retient plusieurs années le héros, qui, sans embarcation et sans les moyens d'en construire, se trouve dans la condition d'un prisonnier. Et cet exil lui est pénible : il passe de longues heures assis sur un rocher, face à la mer, en pleurs ; rien de tel chez Circé : la tristesse et les pleurs n'y sont qu'éphémères, aussitôt leur succède l'allégresse des festins : « Jusqu'au

1. Ce séjour est médiocrement justifié par la nécessité d'un hivernage : c'est quand revient le printemps que les Grecs vont songer à partir.

bout de l'année chez Circé nous restons, vivant dans les festins ; on avait du bon vin, des viandes à foison[1]. »

Tout se passe comme si l'auteur avait essayé de concilier des données divergentes, et l'impression de gêne qui subsiste à la lecture de ces pages montre assez qu'il n'y est, pour une fois, que médiocrement parvenu. De multiples et savantes suggestions ont été apportées pour expliquer le personnage de Circé, mais il n'est pas dans notre propos de revenir sur les origines cultuelles ou sur le symbolisme du mythe de Circé[2] ; plus simplement, notre dessein est, en faisant appel à l'archéologie, de confronter les textes dont nous venons de faire ressortir les évidentes contradictions et quelques monuments figurés susceptibles d'apporter des enseignements supplémentaires sinon sur l'origine du mythe, du moins sur son évolution.

Quelques-unes des représentations illustrant la métamorphose des compagnons d'Ulysse sont bien connues ; elles se trouvent principalement sur des vases grecs qui montrent soit Circé métamorphosant un ou plusieurs Grecs, dont l'attitude exprime le désespoir, soit Circé essayant en vain ses maléfices sur le héros lui-même. Mais, à côté de ces représentations, quelques documents offrent une version très différente de la légende. Le plus ancien d'entre eux est un Lécythe attique à figures noires, du peintre Phanyllis (fin du VIe siècle), actuellement au Musée de Tarente[3] (pl. XIII, 1-2-3). Il nous présente, assise droite sur son siège, une Circé du reste assez maladroitement dessinée. Elle tient une grande coupe dont elle mélange le contenu avec une baguette. De part et d'autre de la déesse, deux groupes de deux Grecs attirent plus particulièrement l'attention. Ils ont déjà subi l'effet magique de la drogue ; leur tête est animale, le reste du corps demeurant humain pour faciliter l'identification de la scène. Les victimes sont devenues l'une un sanglier, l'autre un chien (?), et les deux autres, à droite de Circé, un lion et un bovidé.

1. X, 467-468, trad. Bérard. On pourra objecter que ces vers constituent une formule utilisée à plusieurs reprises dans l'*Odyssée*. Il est tout de même surprenant qu'elle soit précisément utilisée dans ce passage.

2. Voir G. Germain, *Genèse de l' « Odyssée »*, chapitre intitulé « Circé », où l'auteur, en proposant des explications personnelles, fait mention de plusieurs autres hypothèses antérieures.

3. Trouvé à l'hypogée de la *Via Crispi*, ce vase est cité par E. Haspels, *Lekythoi*, 199, nº 93, et par Philippart, *Coll. cér. en Italie*, II, 54. Mais il n'a pas encore été publié. Nous devons à l'obligeance du Dr Felice G. Lo Porto, qui étudiera prochainement ce lécythe dans un ouvrage sur la céramique grecque de Tarente, l'autorisation d'en faire état dans ces pages.

Cette multiplicité des formes animales n'a rien qui doive nous surprendre ; c'est la règle sur la grande majorité des représentations ; l'on pourrait en trouver la source dans l'*Odyssée* même, où les Grecs rencontrent, autour de la demeure de Circé, des lions et des loups inoffensifs et accueillants, précédentes victimes de la magicienne (X, 218). Ces lions et ces loups sont encore mentionnés dans les vers interpolés 432-434 du chant X, et l'on retrouve chez Dion Chrysostome cette affirmation que Circé métamorphosa les compagnons d'Ulysse en porcs, en loups et en toutes autres sortes de bêtes sauvages [1].

Le fait le plus étrange, concernant les victimes de Circé, est que leur attitude ne révèle aucun désespoir ; bien au contraire, le chien ébauche un pas de danse, le lion ouvre une large gueule vers la coupe que Circé tend vers lui. L'espèce de boule que le sanglier porte au bout de la main gauche et l'objet bifide que tient le bovidé sont vraisemblablement des crotales [2]. Tous quatre tiennent, enfin, une couronne, que la photographie révèle plus ou moins bien, mais qui contribue à donner à cette représentation un sens tout à fait inhabituel : sur ce lécythe, les compagnons d'Ulysse acceptent leur sort avec plaisir, et il semble qu'un symposion offert par Circé réunisse ici de joyeux convives.

Il est assez plausible que le peintre de ce vase se soit inspiré d'un conte populaire voisin de l'*Odyssée* ; en effet, si le mythe de Circé s'est prêté par la suite à maintes exégèses religieuses et morales, il est beaucoup trop tôt, à l'époque de notre lécythe, pour faire intervenir l'influence de ces interprétations philosophiques. Et nous croyons plus vraisemblable celle d'un conte où les victimes de la magicienne, transformées en animaux de toutes sortes, prenaient plaisir à leur nouvel état ; si l'on en juge par les remarques que nous faisions au début de cette étude, il semble possible que l'auteur de l'*Odyssée*, ayant eu, lui aussi, connaissance de cette légende, ait essayé soit de la concilier avec une autre version de lui connue, soit de l'adapter à un récit nouveau.

Cette version de la légende de Circé n'est pas isolée, et ce lécythe est particulièrement intéressant parce qu'il en constitue le témoignage le plus ancien. L'on connaissait déjà des documents figurés

1. VIII, 21. De même XXXIII, 58, au sujet, cette fois, des métamorphoses opérées par Circé en général, et non seulement sur les compagnons d'Ulysse.

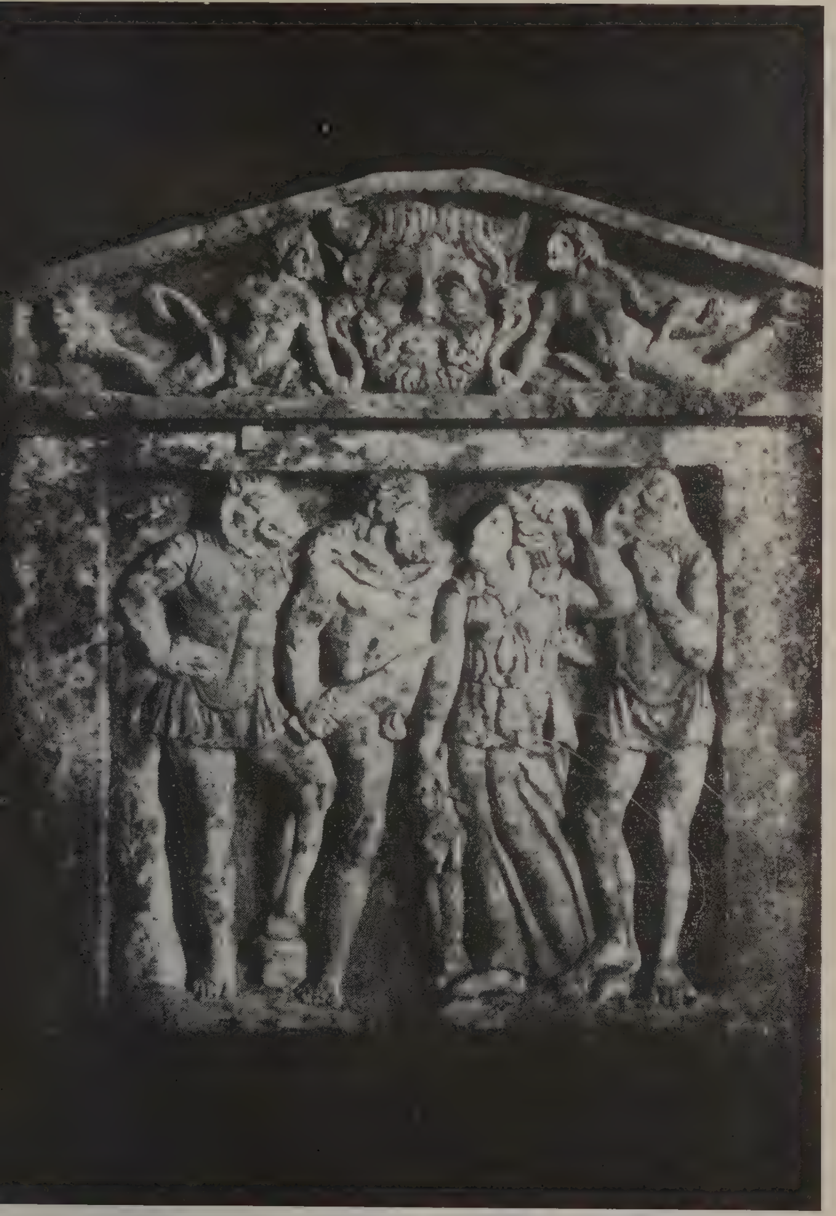
2. Comparer, par exemple, avec Daremberg et Saglio, art. *Crotales*, fig. 2077 ; Pfuhl, *Malerei*, p. 69, fig. 264 et p. 145, fig. 426. Un exemple très net aussi sur le stamnos du Louvre S. 1298 attribué à Oltos.



Cliché Musée de Tar

LÉCYTHE A FIGURES NOIRES INÉDIT DU MUSÉE DE TARENTE : CIRCÉ ET LES COMPAGNONS D'ULYSSE





Cliché Alinari-Giraudon.

Sarcophage d'Orvieto : Ulysse et Circé



du ve siècle susceptibles de s'y rapporter et, en 1930, P. Wolters, le premier, avait essayé, partant d'un skyphos béotien du ve siècle, de suivre le prolongement de ce thème[1]. Celui-ci s'est montré particulièrement vivace dans l'art étrusque. Une stèle de Bologne, du ve siècle, montre deux victimes de la déesse se dressant avidement vers la coupe qu'elle tient[2]. Plus tard, le motif des « victimes consentantes » laisse place, pour un temps, à un nouveau motif qui, du reste, suppose le premier : Ulysse, venu sauver ses compagnons, se heurte à leur hostilité.

C'est peut-être au milieu du IVe siècle qu'apparaît ce motif dans l'art figuré, sur un stamnos étrusque du Musée de Parme[3]. Le sens général de la scène ne fait pas de doute : Ulysse menace Circé qui le supplie ; mais l'on n'a peut-être pas assez accordé d'attention à l'attitude du Grec métamorphosé qui est assis à terre aux pieds de la déesse : rien n'indique, sans doute, qu'il est en train de se réjouir et de festoyer ; néanmoins, par un geste tout pareil à celui de Circé, il paraît, lui aussi, supplier Ulysse, dont l'arrivée le surprend. Cet exemple, pourtant, n'est pas absolument convaincant, car, à la rigueur, le geste du Grec pourrait être considéré comme une salutation. Le sarcophage d'Orvieto (pl. XIV) constitue un exemple déjà plus probant[4] : Ulysse, l'épée à la main, menace Circé, et les deux Grecs métamorphosés prennent vivement la défense de la magicienne ; celui de droite se range à son côté[5] ; celui de gauche essaie de retenir Ulysse, interdisant au héros tout mouvement efficace ; il maintient, en effet, son épaule droite, dans un mouvement très comparable à celui d'un autre Grec, sur une urne étrusque de Chiusi[6], où l'on a cru voir, parfois, l'accueil enthousiaste réservé par les Grecs à leur sauveteur[7] ; or il serait bien étrange que le Grec, sous prétexte de remercier son chef, lui interdise précisément toute possibilité d'action en retenant à deux mains, très solidement, son avant-bras ; sur ce même

1. P. Wolters, *Kirké*, *Ath. Mitt.*, LV, 1930, p. 209 sq.

2. Première moitié du ve siècle. Ducati, *Pietre funerarie felsinee*, in *Mon. An. Lin.*, 1911, p. 374 ; Elderkin, *A. J. A.*, 1917, p. 400-404. Mais il faut tenir compte aussi, pour ce document, d'une influence orientale assez marquée.

3. Albizzati, *Mél. Arch.*, 37, p. 109 sq. et 136 sq., fig. 6-8 ; Beazley, *Etr. Vas.*, p. 54.

4. Giglioli, *Arte etr.*, pl. CCCXVIII, n° 3 ; R. Herbig, *Die jungeretruskischen Steinsarkophage*, Berlin, 1952, p. 40 et pl. 36.

5. Avec un geste affectueux, comme le note Wolters, *op. cit.*

6. Brunn-Koerte, *Urne Etrusche*, I, 89, 4 : urne provenant de Chiusi et anciennement dans la collection Terrosi ; disparue. On n'y a pas reconnu tout de suite l'aventure de Circé ; en 1844, Micali (*Mon. In.*, 1844, pl. 49, 2) y voyait la représentation d'un mythe inconnu de lui.

7. Ainsi Mueller, *Die antiken Odysseeillustrationen*, p. 74.

monument, l'homme à tête de porc qui se tient debout derrière une victime léonine, bien loin de toucher le bouclier du héros dans un geste d'admiration, comme on pourrait le croire au premier abord, saisit en fait le bouclier comme pour l'arracher. De toute cette composition aux lignes savamment désordonnées se dégage, du reste, une impression saisissante d'agressivité.

Sur d'autres urnes étrusques, les deux motifs — victimes consentantes et arrivée d'Ulysse — se rejoignent. Ulysse alors menace de son épée soit Circé, soit l'un de ses compagnons, tandis que plusieurs Grecs, étendus à terre ou assis, patères en main, ne songent visiblement pas à quitter cette terre de volupté[1]. Il est assez vraisemblable que, dans le folklore, ces deux motifs se mêlèrent beaucoup plus tôt ; en effet, on peut supposer que cette fusion résulte d'une rencontre entre le conte populaire illustré par le lécythe de Tarente et l'*Odyssée* elle-même.

Une fois l'Ulysse homérique mêlé à cette aventure des joyeux comastes, il était assez facile aux esprits satiriques et moqueurs, et de plus désireux de dénigrer Homère, de pousser à l'extrême la fusion entre le thème odysséen et le thème populaire : en faisant d'Ulysse lui-même une victime consentante ! Et il n'y a pas d'obstacle majeur à voir là l'origine de l'Ulysse comique que l'on trouve à la fois dans la littérature et dans l'art. Les aventures d'Ulysse furent assez souvent parodiées, en effet ; retenons seulement pour notre propos « les Ulysse » de Cratinos, où le héros allait de par le monde en quête des mets et des vins les plus fins : l'épisode de Circé pouvait constituer dans ce genre de comédie un élément de choix.

C'est à cette tradition comique que l'on peut rattacher aussi — quelles que soient par ailleurs leur origine et leur signification cultuelles — les skyphoi béotiens du sanctuaire thébain des Cabires. Sur deux d'entre eux, très connus, Ulysse tend avec convoitise des mains avides vers l'immense coupe que lui présente Circé, tous les personnages étant figurés, évidemment, sous une forme caricaturale[2]. Un autre vase, inédit, de l'Université de Chicago est empreint du même esprit comique[3] : en fort mauvais état, il est

1. Urne de Volterra : Florence 427 (Brunn-Koerte, *op. cit.*, I, 86, 1) ; Florence, Villa Rinuccini (*Ibid.*, III, 237) ; Musée de Volterra (*Ibid.*, 89, 3) ; Volterra 336 (*Ibid.*, I, 88, 2, et Reinach, *R. R.*, III, 456) : Ulysse ne semble pas présent, mais les Grecs mangent et boivent.

2. *a)* British Museum (Pfuhl, *Malerei u. Zeichnung...*, fig. 616 ; Guillon, *Béotie antique*, pl. XXIII). — *b)* Coll. Robinson, *C. V. A.*, U. S. A., 4, pl. XVIII, nº 2 a-b.

3. Université de Chicago, Department of art. Haut. 0m145 ; diam. 0m113. Le vase est très restauré et quelques incisions sont modernes ; la peinture est vraisemblablement



Cliché Université de Chicago.

Vase béotien inédit de l'Université de Chicago : Ulysse et Circé





Cliché Université de Chicago.

Vase béotien de l'Université de Chicago : Ulysse et un Kikone (?)





Cliché Université de Chicago.

VASE BÉOTIEN DE L'UNIVERSITÉ DE CHICAGO : ULYSSE



d'interprétation difficile ; il semble que sept personnages se succédaient sur le pourtour du bol ; de gauche à droite :

a) une femme présentant un skyphos à un vieillard qui, au bout d'une lance, porte en bannière une peau de bête, et que suivait un autre personnage nanti du même emblème (pl. XV) ;

b) deux hommes combattant face à face (pl. XVI) ;

c) un vieillard portant, lui aussi, en fanion, une peau de bête ;

d) une dernière figure, dont il ne subsiste qu'un triangle de peinture noire, non identifiable (pl. XVII).

La scène de *a* se déchiffre assez aisément ; les personnages en présence sont Circé, sous les traits d'une vieille femme, Ulysse et Euryloque (?). Circé renforce le pouvoir de son breuvage en touchant d'un long doigt sec le front du vieillard ; celui-ci oppose au maléfice la vertu d'un morceau de bois mort : parodie du moly. En *c*, le même personnage se retrouve, trop semblable au premier pour qu'on n'y voie pas aussi Ulysse. Le héros nous est peut-être présenté ici dans une succession d'aventures qu'il subirait avec la protection du moly ; et les deux combattants illustrent peut-être la lutte contre les Kikones. Quant à l'emblème qu'Ulysse a choisi, nous proposons d'y voir une outre vide qui ridiculise le héros en symbolisant quelque quête gourmande autour du monde comme dans la comédie ; et c'est pourquoi nous rattachons à notre étude ce vase, bien qu'Ulysse essaie malgré tout de se protéger de Circé.

Ces brèves considérations nous ont conduit en un chemin quelque peu hasardeux et, s'il nous a paru intéressant de suivre dans son développement un thème homérique qui se sépare nettement de l'*Odyssée*, nous ne nous dissimulons pas que les rapprochements que nous avons pu faire entre des documents d'époque et d'origine parfois assez différentes sont plus des suggestions que des conclusions. Nous nous bornerons donc à proposer les hypothèses suivantes.

Un conte populaire racontait l'histoire des victimes consentantes. L'auteur de l'*Odyssée* a peut-être connu et utilisé ce conte, qui s'est développé d'abord indépendamment de l'*Odyssée*, puis a fini par se mêler à elle. Les artistes ont représenté le nouveau mythe ainsi créé, et peut-être les auteurs comiques l'ont-ils, eux aussi, exploité. L'on peut penser, enfin, qu'inspirés soit par des documents figurés, soit par la connaissance directe de cette ver-

tout authentique, selon les indications de M. Franklin P. Johnson, que nous remercions ici vivement de nous avoir communiqué renseignements et photographies (pl. XV, XVI, XVII).

sion dissidente de l'*Odyssée*, philosophes et moralistes l'ont, eux aussi, utilisée[1] : relisons, en effet, tel passage de Plutarque, où les victimes de Circé ne consentent pas à reprendre leur forme humaine[2]. Peut-être est-ce en voyant quelqu'une de ces représentations que lui est venue l'idée de cette parabole. Car, à y regarder de près, le tableau qu'il nous donne des pourceaux ne convient pas exactement aux Grecs de l'*Odyssée* ; bien loin d'être sommés par Ulysse de quitter l'île de Circé, ceux-ci sont les premiers à exhorter Ulysse au départ : « Malheureux, il est temps de songer au pays » (X, 472, trad. Bérard).

Ce schéma, cependant, redisons-le, ne peut être que sommaire, étant donné la relative rareté des documents ; et il nous reste à espérer la découverte de nouveaux jalons qui viendraient le compléter.

Odette TOUCHEFEU-MEYNIER.

1. Ce qui n'exclut pas, à priori, la possibilité d'une influence, aussi, d'interprétations morales sur l'art figuré.

2. *Bruta animalia ratione uti* (I, 3 *Moralia* 986, c), Gryllus, auquel Ulysse demande quel Grec veut reprendre sa forme humaine, répond que la condition humaine est la meilleure : « Tu voudrais, quand nous vivons au sein de l'abondance et de la félicité, nous déterminer à quitter et de tels biens et celle qui nous les procure, pour nous embarquer avec toi... » (trad. Bétolaud).

UN ÉDIFICE DE L'ACROPOLE DE XANTHOS[1]

Encore que G. Radet n'ait pas eu, à proprement parler, de curiosités lyciennes, j'ai plaisir à profiter de la circonstance pour vous faire connaître la reconstitution que nous avons tentée, P. Coupel et moi-même, d'un des édifices qui occupaient l'Acropole de Xanthos.

De cet édifice, complètement rasé à la fin des temps antiques, comme deux monuments à frontons qui lui seront associés dans la publication, nous pouvons aujourd'hui nous faire une idée assez précise d'après quelques fragments demeurés sur place et retrouvés au cours des fouilles et surtout d'après un certain nombre de blocs remployés par les Byzantins dans un mur de défense du versant Sud de l'Acropole. Ce mur, tout rempli de matériaux antiques, lorsqu'il le découvrit en 1838, avait suscité la curiosité de Fellows[2] et il semble bien que ses équipes aient apporté un acharnement particulier à le détruire. Cependant, seuls quelques blocs sculptés (reliefs ou statues) et quelques pièces moulurées prirent le chemin de Londres : la masse des matériaux demeura à Xanthos. Notre tâche fut donc d'essayer de réparer les effets de cette dispersion, d'inventorier et de relever aussi bien les blocs exposés au Musée Britannique que ceux que nous dégagions à Xanthos, bref de tenter de regrouper sur le papier ces *membra disjecta*.

Le monument se dressait sur une terrasse occupant la région méridionale du saillant irrégulier que faisait l'Acropole vers l'Ouest (pl. XVIII). Les bordures méridionale et occidentale de cette terrasse se confondaient sur leur plus long tracé avec le mur d'enceinte du ve siècle ; les côtés Est et Nord constituaient des soutènements indépendants, fondés sur le rocher de l'Acropole. Le tout affectait l'aspect d'un rectangle mesurant 15^{m}50 d'Est en Ouest et 10^{m}25

1. [Communication faite lors des cérémonies du centenaire de la naissance de P. Paris et G. Radet, le 11 mars 1961, à Bordeaux.] Cet édifice devant être publié dans le volume que je consacrerai à l'Acropole de Xanthos, je me suis limité ici à une présentation sommaire et je remercie vivement le Comité de rédaction de la *Revue des Études anciennes* de s'être contenté d'un résumé de ma communication de Bordeaux.

2. *Travels in Lycia*, p. 495 sq.

du Nord au Sud. Un massif de fondations au milieu du long côté Nord correspondait sans doute à un escalier ou mieux à une rampe d'accès. Au côté Sud, et en particulier au voisinage de l'angle Sud-Est, le mur de soutènement est traité dans le style du rempart du ve siècle (date qui nous est indiquée par la fouille du quart Sud-Est de l'Acropole) : l'appareil est fait d'orthostates massifs prenant appui sur le rocher égalisé ou sur des fondations ; ces orthostates, comme ceux des soubassements d'édifices du ve siècle, ont leur face externe lisse et dressée, leur face interne irrégulière. Au côté Ouest, comme au côté Nord, ne subsiste que la ligne de rocher égalisé servant de fondation suivant le procédé constant de l'architecture lycienne. Le côté Est, en revanche, se présente comme une façade soignée comportant trois assises de fondations, une assise de réglage et une belle assise d'orthostates dotés à la base de gros tenons arrondis d'un type courant dans l'architecture xanthienne du ve siècle et d'une feuillure d'angle horizontale et verticale.

Une hypothèse séduisante consisterait à placer au couronnement du mur de terrasse les dalles, dont certains exemplaires, dispersés à présent entre Londres et Xanthos, offraient sur leur face un astragale de perles et pirouettes, deux rangs d'oves et un bandeau plat (pl. XIX/1). L'un des blocs retrouvés à Xanthos présente au lit d'attente une cavité rectangulaire ayant apparemment servi à un encastrement de plinthe. La frise d'oves qui se dressait au couronnement du mur de terrasse aurait donc supporté de place en place des statues. Or, parmi les blocs antiques remployés dans le mur byzantin que détruisit Fellows figuraient précisément trois statues de Corés mutilées [1], dont les deux premières avaient conservé en partie leur plinthe, et une tête féminine, longtemps attribuée à tort aux sculptures du monument des Néréides [2], qui a sans doute appartenu à l'une de ces statues.

Quant à l'édifice proprement dit, nous l'imaginons au centre de la terrasse. Il se trouve que les longueur et largeur *minima* que nous pouvons calculer d'après l'examen des blocs sont de 6^{m}35 sur 4^{m}20. Ce rapport correspond à celui des longueur et largeur

1. Cf. Pryce, *B. M. Cat.*, *Sculpt.*, I, 1, n^{os} B 316-318, pl. XXXII et XXXIII. Sur le style de ces sculptures, attribuées à un atelier de Paros, cf. en particulier Furtwängler, *Studien Brunn*, p. 81 sq. ; Pfuhl, *Jahrbuch*, XLI, 1926, p. 14 sq. ; Schrader, *Phidias*, p. 159. On notera que ces divers auteurs ne semblent avoir connu les Corés de Xanthos qu'à travers les dessins de Prachov (*Monumenta Xanthiaca antiquissima*, pl. II/4-5-6).

2. Cf. Robertson, *B. M. Quarterly*, XIII, 1938-1939, pl. XVIII. Quelques taches visibles au revers de cette tête se retrouveraient sur le dos de la Coré de Londres B 318.



Acropole de Xanthos ; façade Est et angle Nord-Est du terre-plein sur lequel se dressait l'édifice



de la terrasse ($15^{m}50$ sur $10^{m}25$). On supposera donc que l'édifice venait très exactement prendre place sur les diagonales du rectangle.

Une première question se pose : celle de la plinthe ou du socle sur lequel s'élevait le monument. Ce socle rappellerait, comme dans la maison lycienne idéale reconstituée par Niemann d'après les modèles que lui fournissaient les façades de tombeaux [1], le petit mur destiné à préserver les madriers du contact du sol. A l'aide

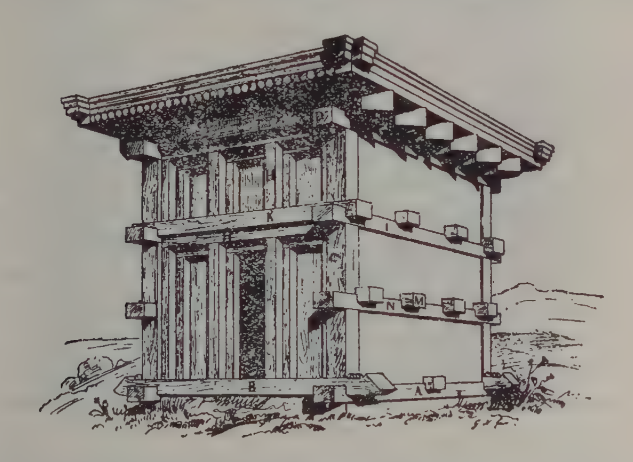


FIG. 1. — LA MAISON LYCIENNE
RECONSTITUÉE PAR NIEMANN
(*apud* Benndorf-Niemann, *Reisen* I, fig. 53).

des blocs recueillis à Xanthos, nous pouvons reconstituer d'une façon certaine l'assise supérieure de ce socle, mais nous soupçonnons l'existence d'une assise inférieure, faite de blocs décorés de satyres et de fauves en reliefs, dont un spécimen est demeuré sur place, les autres constituant une des frises exposées à Londres [2].

Sur ce socle, le corps de l'édifice imitait la maison lycienne en bois (fig. 1). Quatre poteaux d'angle reposaient sur des sablières de rive s'engageant « à mi-bois » dans des traverses latérales. Des pannes longitudinales reliaient entre eux ces poteaux d'angle ; entre ces pannes et la base de l'édifice, des sablières intermédiaires déterminaient autant de panneaux continus. Sur le panneau inférieur d'un des longs côtés, nous pouvons restituer à présent la

1. Cf. Benndorf-Niemann, *Reisen*, I, fig. 53 ; ici fig. 1.
2. Cf. Pryce, *op. cit.*, n^{os} B 292 à 298. La description fait à tort mention de centaures.

frise de cavaliers et de chars représentée par les blocs de Londres B 311-B 313[1] ; et, sur le parement interne de l'édifice, la frise de festin funèbre dont le bloc B 310 constituait le départ[2]. Il se peut que le bloc de Londres B 314 (procession de guerriers porte-lance), qui ne trouve place dans aucune des deux frises de parapet[3], ait fait partie d'une frise décorant un étage supérieur du même édifice.

La couverture était faite de grandes dalles placées bout à bout dans le sens de la longueur et dans celui de la largeur. Ces dalles formaient une saillie au-dessus de la cage sur les quatre côtés de l'édifice. A l'Est et à l'Ouest, la partie en saillie présentait à son lit inférieur une rangée d'éléments imitant les rondins des constructions en bois (pl. XIX /2). Nous restituons quatre dalles dans le sens de la longueur, qui donnent un total de 7^{m}95, et trois dalles dans celui de la largeur, représentant en tout 5^{m}20. Au sommet des façades longitudinales, ces lourdes dalles étaient censées reposer sur des poutres-traverses se terminant en forme de crosses, maintenues dans les pannes par des chevilles. D'après le dispositif que présentaient les crosses d'un autre monument lycien dont les éléments avaient été remployés dans la basilique Est, nous restituons onze crosses dans le sens de la longueur, nous écartant de la formule plus aérée, imaginée jadis par Niemann. A l'intérieur de l'édifice, les dalles de couverture reposaient soit sur des murs continus, soit sur des points d'appui isolés.

La restitution de l'édifice une fois esquissée, deux problèmes demeurent : celui de sa date et celui de sa destination. La date est fonction de celle que nous proposons pour ce secteur de l'enceinte auquel se rattache la terrasse. Or, ce secteur, comme le secteur Sud-Est de l'Acropole, nous paraît dater du second quart du ve siècle. Il correspond dans notre pensée à la troisième période de Xanthos, celle qui fait suite à la catastrophe des années 475 dont nous avons retrouvé la trace sur toute la surface de l'Acropole. On notera que cette date est celle que proposait Pryce dans le *Catalogue des sculptures du Musée Britannique* pour la frise des cavaliers et des chars. En revanche, Miss Shoe[4], commentant le bloc aux oves conservé à Londres, proposait plutôt de le placer après le milieu du ve siècle. Les quelques rares tessons recueillis

1. Cf. Pryce, *op. cit.*, p. 144 sq., pl. XXX.
2. Cf. Pryce, *Ibid.*, p. 143, pl. XXIX.
3. Cf. Pryce, *Ibid.*, p. 146, pl. XXXI.
4. *Profiles of Greek mouldings*, p. 20.



1



2

Édifice de l'Acropole de Xanthos :
1 : Bloc décoré d'oves ayant peut-être fait partie du couronnement du terre-plein ;
2 : Dalle de couverture d'une des façades



autour ou à l'intérieur du terre-plein ne permettent malheureusement pas de trancher le débat.

Si l'on essaye de préciser la destination de l'édifice, on ne manquera pas de souligner la position qu'il occupe, le soin avec lequel avait été élevé le mur de soutènement de la terrasse, sur la façade Est notamment, soin et présentation qui ne semblent pas de règle sur l'Acropole de Xanthos, même en ce second quart du ve siècle. On soulignera aussi le luxe de décor dont s'entourait le bâtiment, décor possible de la terrasse elle-même, décor du socle. On relèvera enfin la qualité des frises sculptées en parapet. L'hypothèse d'un édifice de culte se présente : sans doute ne peut-on pas écarter *a priori* celle d'une tombe princière du genre de celle qui devait, un demi-siècle plus tard, triompher à Gjölbaschi-Trysa [1], d'une tombe dont le type aurait été à coup sûr très différent de celui qui s'était imposé au Monument des Harpyies ou au Pilier inscrit. Mais pourquoi aurait-on édifié un tombeau en pleine Acropole, quand tant de place s'offrait au Nord? J'ajouterai que, si nous expliquons cet édifice comme un tombeau, nous serons tentés d'en faire autant pour les deux autres constructions qui se dressaient l'une à l'extrémité Ouest de l'Acropole, l'autre au voisinage de la *cella* d'Artémis. Or, en fouillant dans les anfractuosités du rocher au pied de la première, nous avons recueilli un assez grand nombre d'offrandes (fragments de vases en majorité attiques, fusaioles de type rhodien, petits objets en os, bijoux), dont les plus anciens remontent au second quart du ve siècle ou même plus haut, les plus récents descendent jusqu'à la période hellénistique. La persistance d'offrandes durant une aussi longue période me paraît militer contre l'hypothèse d'une tombe de dynaste et l'on penserait bien plutôt à un genre d'*hérôon* où se serait perpétué un culte. C'est une explication du même ordre que je proposerai pour l'édifice aux frises. Il n'est pas impossible que cet *hérôon* ait succédé à une construction plus ancienne, victime soit du siège d'Harpagos, soit de la catastrophe de 475, mais la fouille sur ce point est demeurée muette.

Henri METZGER.

Juin 1961.

1. Cf. Benndorf-Niemann, *Das Heroon von Gjölbaschi-Trysa*, p. 42 sq.

NOTES SUR LA CONSTITUTION DES VOIES ROMAINES EN ITALIE

III. « Via Aurelia » et son prolongement en Gaule Narbonnaise[1]

« *Via Aurelia a Roma per Tusciam et Alpes Maritimas Arelatum usque m.p.m DCCXCVI...* »

Ce texte, bien que tiré d'un seul document : l'*Itinéraire d'Antonin*[2], justifie relativement l'application du nom de *Via Aurelia* à l'ensemble du tracé romain reliant Rome au Rhône par la côte de la Méditerranée. Je sais que cette dénomination lui est contestée en Gaule, comme elle le fut en partie, dès l'Antiquité, en Italie, ainsi que nous le verrons plus loin. Mais son étude d'ensemble fait la transition entre les voies proprement italiennes et celles de la partie de la Gaule la plus anciennement romanisée[3]. Elle pourrait ainsi déceler les différences de la technique routière entre ces deux régions. Il y a donc intérêt, pour la commodité du langage, à lui conserver ce nom, d'ailleurs consacré par la tradition et la toponymie.

Histoire.

L'histoire de la *Via Aurelia* est beaucoup moins homogène que celles de la *Via Appia* et de la *Via Flaminia*. Fondée par C. Aurelius Cotta, censeur en 241 avant J.-C. avec Fabius Buteo, elle ne fut conduite par lui que jusqu'à Pise et retint son nom, jusqu'à cette ville. Prolongée en 109 avant J.-C. par Æmilius Scaurus et M. Livius Drusus, censeurs, elle s'arrêta à la station de *Luna* (Luni), à l'embouchure de la Magra. En ce point, elle se heurtait aux premiers contreforts des Alpes Apuanes. Entre Pise et Luna; elle porta longtemps le nom de *Via Aemilia*, que Strabon[4]

1. Voir *R. É. A.*, t. LX, 1958, p. 82 à 86, pl. IV et V, et t. LXII, 1960, p. 96 à 99, pl. VI.
2. *Itin. Ant.*, Wessel, p. 289.
3. Plin., *Hist. nat.*, III, 31 : *Italia verius quam provincia...*
4. Strab., V, I, 11.

nous invite à ne pas confondre avec celui de la voie qui passe à l'Est de l'Apennin. Mais elle semble bien avoir repris le nom d'*Aurelia* aussitôt que la mémoire de son fondateur, Aemilius Scaurus, se fût effacée.

Elle ne semble pas avoir été poussée plus loin avant le temps d'Auguste. Ce n'est pas dire que son tracé, qui était celui de la *Via Herculea* préromaine, n'ait pas existé bien auparavant. Mais les difficultés considérables du trajet, presque continuellement taillé à flanc de coteau à une grande hauteur au-dessus de la mer Tyrrhénienne, lui faisaient préférer soit l'itinéraire par mer, soit ceux qui empruntent les cols des Alpes dont la partie accidentée n'est que de 150 km. au lieu de 300. La difficulté du passage de ces cols en hiver était largement compensée par l'insécurité due à l'hostilité des tribus ligures de la côte.

Il semble bien que ce soit après la soumission de ces pillards par l'empereur Auguste que fut entreprise la transformation du chemin muletier en véritable voie. Ce travail paraît avoir été fait d'un seul jet, jusqu'au Rhône, ainsi qu'en témoignent les plus anciens milliaires qui le jalonnent et qui sont identiques, aussi bien avant le passage du Var, frontière de la Gaule [1], que bien au delà [2] : ils appartiennent au règne d'Auguste.

Bien qu'améliorée, cette voie ne pouvait que se détériorer rapidement durant le Bas-Empire et le Moyen Age. Les relations des voyageurs s'accordent à la décrire comme absolument impraticable aux véhicules [3]. Elle était redevenue au XVIIIe siècle un simple chemin muletier et il fallut l'administration napoléonienne pour amorcer le tracé actuel, qui longe le rivage à basse altitude, au prix d'énormes travaux.

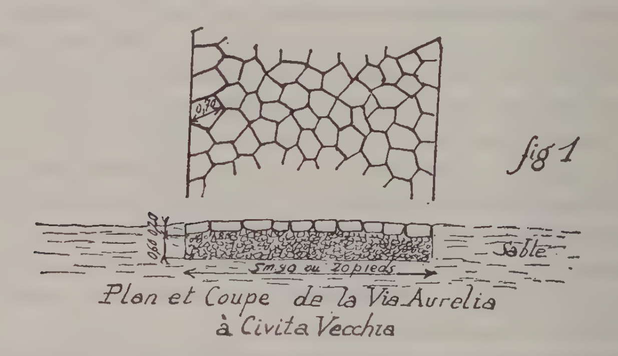
A partir de l'ouverture de cette route, le tracé romain fut réduit, par le passage des animaux de bât, à l'état de sentier périlleux. Il n'en reste, dans la partie alpine, aucun point qui puisse donner un renseignement précis sur la constitution romaine de la voie.

Mes investigations ont donc dû se limiter, d'une part, à la partie proprement italienne située entre Rome et Pise, c'est-à-dire à la *Via Aurelia* primitive, et, d'autre part, à sa prolongation en Gaule en dehors des Alpes.

1. *Rev. arch.*, II, p. 145.
2. *C. I. L.*, XII, 5424.
3. *Journal d'un voyage en France et Italie, par un gentilhomme françois*, 1667 ; Président de Brosses, *Lettres familières écrites d'Italie*, 1740.

Partie italienne.

Cette partie a été fort bouleversée, puisqu'elle se confond en général avec la route nationale nº 1. Cependant, une circonstance particulière a mis au jour, à Civita Vecchia, l'ancienne *Centum Cellae* des Itinéraires, un tronçon enfoui sous la ville du Moyen Age. Une coupe accidentelle en a été faite à l'occasion des travaux de reconstruction de la ville, à la suite de sa destruction partielle pendant la dernière guerre[1]. Elle est située à quelque distance du port antique et assise sur le sable volcanique du rivage (fig. 1).



Plan et Coupe de la Via Aurelia
à Civita Vecchia

Sur le sable creusé à cet effet a été étendue directement une couche homogène de morceaux de tuf agglomérés par pilonnage. L'analyse chimique n'a révélé aucune trace de chaux dans ce massif, pourtant fort dur. L'épaisseur moyenne de la couche est de 40 cm., soit 6 palmes romains environ.

Sur cette couche, et sans liaison avec elle, a été posé à sec un dallage de blocs polygonaux de basalte de 20 cm. ou 3 palmes d'épaisseur. La plus grande dimension diagonale de ces blocs, d'ailleurs tout à fait semblables à ceux que j'ai constatés sur la *Via Flaminia*[2], est de 70 cm. environ.

La largeur de la chaussée, limitée par deux lignes de dalles taillées en ligne droite sur leur bord extérieur, est de moins de 6 mètres, soit de 20 pieds romains.

Enfoui sous plus d'un mètre de déblai, ce tronçon semble représenter deux voies superposées.

1. J'exprime ici de nouveau ma reconnaissance à M. le professeur Bartocinni, surintendant des Antiquités, qui a bien voulu me faire part de cette découverte, et à M. le professeur Forti, qui m'en a facilité l'examen.

2. *R. É. A.*, t. LX, 1958, p. 82 sqq.

Le massif de tuf pourrait appartenir à la *Via Aurelia* primitive construite par C. Aurelius Cotta en 211, soit à la même époque que la première *Via Flaminia*, ce qui expliquerait la parenté de leur constitution (simple aggloméré de cailloux sans liant). L'épaisseur double du massif aurait pour raison la moindre résistance de la matière employée, qui est du tuf au lieu de gravier du Tibre.

Le dallage, tout à fait semblable à celui de la *Via Flaminia*, appartiendrait, comme lui, à une réfection due à Auguste, en même temps que le prolongement de la voie au delà de Luni.

Ce prolongement est uniquement taillé dans le rocher, lequel est le plus souvent du marbre. Je n'y ai relevé aucune trace d'un revêtement, que la nature du sol rendait d'ailleurs inutile. Une observation générale est l'étroitesse du tracé à flanc de coteau et la pente extraordinairement rapide des raccordements avec les stations, lesquelles sont toutes situées sur la côte. Il est donc très douteux que la voie d'Auguste ait jamais été praticable à une autre circulation que celle des piétons et des animaux de bât, du moins dans cette partie de son parcours.

Prolongement en Gaule Narbonnaise.

Ce prolongement, surtout à partir de Fréjus, parcourt un pays beaucoup moins accidenté. En raison de cette facilité, il a été, de tout temps, très fréquenté et rares sont les points où l'on pourrait en discerner la structure primitive. Cependant, j'ai pu en étudier trois, abandonnés sans doute de longue date.

1° *Partie abandonnée dans l'Esterel.* — La nature des roches de l'Esterel (porphyres en voie de décomposition) les rendant beaucoup moins résistantes à l'érosion que les calcaires des Alpes et de l'Apennin ligure, le tracé a fréquemment varié par suite de la facilité qu'avaient les charrois d'abandonner un tronçon devenu impraticable et de s'en frayer un autre sans danger. De même, la largeur de la voie pouvait être notablement augmentée, ce qui l'exposait à l'usure régulière par roulement.

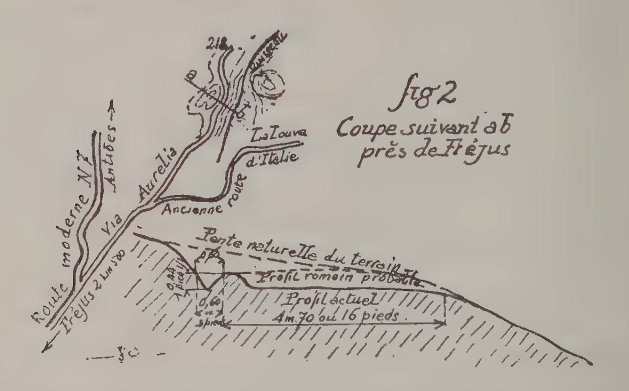
Ces circonstances ont fait abandonner très anciennement une partie de la voie au profit du tracé qui est resté jusqu'au XVIIIe siècle la route d'Italie (fig. 2).

Cette dernière se détache de la R. N. 7, à 3 km. environ au nord-est de Fréjus. Un kilomètre plus loin, elle laisse à gauche un chemin en très forte pente, qui est le tracé romain.

Si on remonte ce tracé jusqu'aux environs de la cote 218, on

en trouve un fragment à flanc de coteau, qui présente un profil bien particulier (v. coupe fig. 2).

La raideur du talus et l'abondance du ruissellement avaient engagé les constructeurs à le protéger, du côté de la montagne, par un fossé dont le profil aigu, très bien conservé, est caractéristique de la pratique romaine. En dehors de ce fossé, la surface de la route a été usée uniformément par la circulation et n'a laissé comme trace qu'une sorte de bourrelet qui la surplombe de 40 cm. La largeur de la plate-forme pouvait être de 16 pieds environ.



Le bourrelet est un témoin de la constitution interne de la voie primitive ; or il est absolument homogène et simplement constitué par le terrain naturel. Il est donc très probable que là, comme dans tout le reste de son parcours en montagne, la *Via Aurelia* avait été taillée dans le roc.

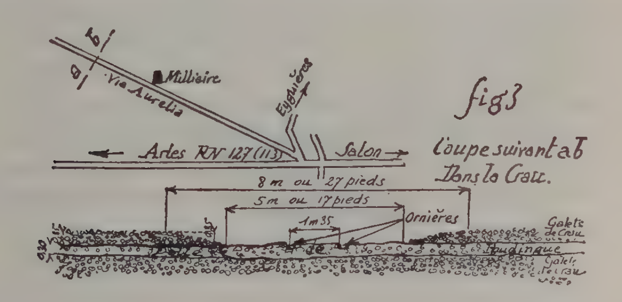
Son tracé dans la vallée de l'Argens, puis aux environs d'Aix, n'ayant qu'assez peu varié, il est difficile d'y retrouver des points non défigurés. Cependant, un excellent travail récent de M. l'abbé Boyer et de ses collaborateurs[1] en mentionne un fragment empierré près de Blaïs. Plus loin, au voisinage du monument dit Saint-Pilon, ils ont retrouvé la voie taillée dans le roc et munie d'ornières avec une dérivation de garage.

2° *Partie abandonnée dans la Crau.* — La Crau est cette plaine triangulaire composée de cailloux roulés apportés par la Durance et le Rhône entre le rivage de la mer et les villes de Salon et d'Arles.

1. Abbés Boyer et Aubert, dans *Histoire locale*, nos 29-32, p. 5 et 8 (Évolution de la grande voie transversale des Alpes maritimes au Rhône).

Le tracé de la voie antique ne passe pas par la première de ces villes, dont l'importance ne date que du Moyen Age. Elle l'évite par le Sud et se dirige ensuite vers l'Ouest à travers la Crau. Salon étant devenue, grâce à l'action de ses évêques[1], le principal nœud de communications de cette région, le tracé romain a été très anciennement abandonné au profit de celui qui est actuellement la R. N. 127 (naguère 113) de Salon à Arles.

Cet abandon est certainement antérieur au XVIe siècle, où fut ouvert le canal de Craponne destiné au colmatage de la Crau par les eaux de la Durance. Son tracé et celui de ses très nombreuses



dérivations coupent, en effet, la voie sans qu'aucun travail de franchissement y ait été effectué. C'est dans cette partie, absolument rectiligne et qui sert de limite à la commune d'Eyguière, que j'ai pu en étudier un tronçon, voisin d'un milliaire encore en place. Ce point est situé à 3 km. 500 à l'Ouest du croisement de la R. N. 113 (ci-devant 127) avec la route de Miramas à Eyguières. Il était encore tout récemment englobé dans l'enceinte d'un dépôt de munitions (fig. 3).

Contrairement à tout ce qui est dit communément sur l'aspect des voies romaines, celle-ci se présente sous la forme d'une *dépression continue* de 0m35 de profondeur pratiquée dans la surface caillouteuse de la plaine (pl. XX). Aucun accident de terrain ne motive ce déblai absolument régulier qui se prolonge sur plusieurs kilomètres, jusqu'aux premières pentes des Alpilles. Cette régularité même, outre la présence d'un milliaire en place, exclut l'hypothèse d'un passage frayé par les troupeaux transhumants qui le fréquentent encore de nos jours.

Large au total de 8 m. environ, soit de 27 pieds romains, limitée

1. Abbés Boyer et Aubert, *op. cit.*, nos 37-38.

par deux talus à faible pente (0^m35 pour 1^m50), la voie présente une surface de roulement large de 5 m. environ ou 17 pieds. Dans les parties où cette surface n'est pas masquée par des éboulements des talus latéraux, elle apparaît formée d'un aggloméré très dur de galets de toute grosseur unis par un ciment calcaire. Cette couche, dont l'épaisseur est de 30 cm. environ, pourrait, au premier abord, passer pour un béton d'origine romaine, si l'irrégularité de ses matériaux ne venait combattre cette hypothèse. Il s'agit, en réalité, d'un *poudingue* naturel dont le géologue Grandeau a constaté l'existence sous toute la surface de la Crau[1].

Les constructeurs romains, ayant fait la même observation, ont utilisé cette couche comme surface de roulement, en se bornant à déblayer les cailloux non agglomérés. Cette utilisation a dû se prolonger fort longtemps, car on peut discerner, en de nombreux endroits, des ornières assez irrégulières profondes de 7 à 8 cm. et dont l'écartement est de 1^m35 environ. Nous nous trouvons ici en présence de l'intelligente utilisation d'un phénomène naturel très rare.

Bien entendu, dès que le tracé quitte la plaine pour escalader les premières pentes des Alpilles, il perd ce caractère très particulier et peut-être unique, pour utiliser de nouveau le calcaire naturel taillé à cet effet.

3° *Partie abandonnée près de Mouriès.* — Le tracé ne commence cependant à s'élever notablement qu'à 7 km. 500 environ du point précédemment étudié, après s'être presque complètement effacé dans le lacis des canaux d'irrigation. On le retrouve, toujours rectiligne et dans la même direction, au lieudit Mas-Bousson sous forme d'un chemin rural.

1 km. 500 plus loin, il coupe une courbe de la route moderne D 17 d'Eyguières à Mouriès et se confond ensuite avec cette route (fig. 4).

Il gagnait ensuite Arles, soit par Saint-Gabriel (*Ernaginum*), soit par un tracé se détachant du précédent vers Fontvielle.

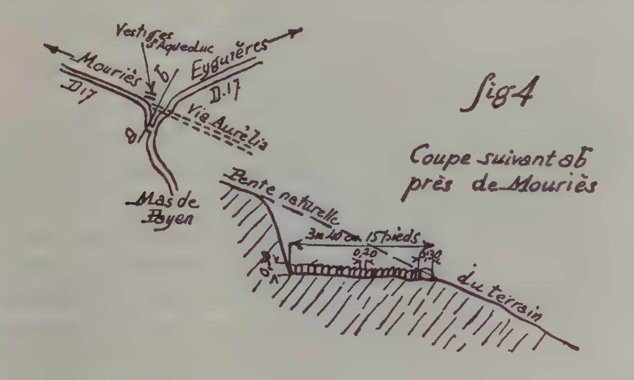
Le tronçon abandonné qui forme la corde de la courbe est taillé dans une falaise de sable compact accumulé au pied d'un contrefort calcaire des Alpilles.

Des sources abondantes provenant de ce massif ont créé, à cet

1. On peut remarquer des coupes très nettes de cette couche dans les déblais du côté droit de la N. 127 (actuellement 113), en direction d'Arles, à plus de 200 mètres au Sud du tracé étudié.

endroit, un marécage que les constructeurs romains avaient drainé au moyen d'un aqueduc construit en pierres de grand appareil. Par surcroît de précautions, ils avaient protégé la surface friable de la voie par un robuste revêtement de pierres calcaires.

Le défaut d'entretien de l'aqueduc ayant amené le retour des eaux d'infiltration, ce revêtement et, par voie de conséquence, la plate-forme qu'il protégeait ont été presque entièrement détruits, d'autant qu'ils sont, à cet endroit, en forte pente. Le tracé moderne a remplacé ce dispositif par une courbe allant rechercher



dans la plaine un terrain plus solide. Il subsiste cependant, à la partie supérieure de la corde, une partie bien conservée et certainement antique (coupe fig. 4).

Ce tronçon a été établi à flanc de coteau avec une pente de 8 à 10 %. Le sable compact du talus a été taillé presque perpendiculairement et le bord extérieur de la voie rejoint l'espèce de marécage formé par le ruissellement des sources. Ce ruissellement a presque entièrement détruit la plate-forme, sauf en un endroit situé à 50 m. environ du point où le tracé antique abandonne la route de Mouriès. Il a mis à nu l'assise de la voie, révélant, par une coupe frontale, la constitution du revêtement.

Cette constitution est des plus simples : elle est faite de pierres calcaires plates posées de champ, directement sur le terrain naturel et une largeur de 3m40, soit environ 15 pieds romains. Une bordure de blocs grossièrement cubiques contient le bord extérieur de la chaussée. Ils ont 0m30 en tous sens, alors que les pierres plates n'ont que 0m15 d'épaisseur. La couche de revêtement est donc uniformément d'environ un pied romain. L'emplacement

même de ce travail montre qu'il s'agit là d'une précaution spéciale prise contre le ravinement, sur une faible portion de la voie.

Il est inutile de remarquer que rien, dans ces parties de la *Via Aurelia*, ne répond à la théorie de Bergier. On peut, au contraire, admirer la variété des solutions adoptées par les constructeurs romains en vue de s'adapter aux circonstances particulières qu'ils rencontraient sur leur tracé.

IV. Conclusion

Critique de la théorie de Bergier.

Il peut paraître assez vain de prétendre ajouter quelque chose de nouveau à la masse considérable des documents déjà publiés sur la constitution des voies romaines. On peut faire observer, cependant, que les immenses travaux, entrepris dans toute l'Europe pour les nouvelles voies de communication et l'acheminement des liquides et des gaz, mettant au jour fréquemment les vestiges d'anciens chemins tombés dans l'oubli, il importe plus que jamais, à l'archéologie comme à la géographie humaine, d'attribuer à ces débris une place précise dans les grandes époques routières.

Or si, de ces époques, la plus rapprochée de nous, qui va de la fin du XVIIe au début du XVIIIe siècle, nous offre une grande quantité de documents écrits ou figurés, il n'en est pas de même pour les périodes antérieures, et notamment pour l'ère gallo-romaine, dont le réseau routier est resté en usage, avec peu de modifications, jusqu'à la Renaissance. Les milliaires ne jalonnèrent que les routes principales et, même sur ces trajets, ils sont fort rares, ayant été presque tous déplacés ou détruits. Les itinéraires écrits ou figurés ne mentionnent, eux aussi, que quelques grandes voies. De plus, leur imperfection laisse place à beaucoup d'incertitudes. Ni les uns ni les autres ne donnent de renseignements sur la structure interne des chemins. C'est ce qui permettrait, cependant, d'identifier les voies secondaires qui furent certainement fort nombreuses et dont l'importance historique est souvent considérable.

Or nous ne possédons, sur cette constitution des voies, que très peu de textes précis. On ne peut signaler, parmi les documents de première main, que deux règlements administratifs se rappor-



Restes de la Via Aurelia dans la Crau

(A = Milliaire ; — B-B = Talus ; — C = Dalle calcaire)



tant l'un à la largeur des chemins [1], l'autre aux matériaux devant être employés à leur construction [2]. Seul, un poète, Stace, nous a donné, sur la technique elle-même des constructeurs, quelques renseignements encore valables. Mais ils se rapportent à un cas bien particulier : celui de la *Via Domitiana*, dont il visita certainement les travaux, en compagnie de l'empereur Domitien. Or ce tracé, et surtout la partie qu'il en a vue, aux abords du Vulturne, est situé sur le rivage marécageux de la mer Tyrrhénienne et les précautions qu'il indique sont bien celles qui sont de règle en pareil cas [3].

On s'étonnera sans doute de ne pas me voir citer maintenant un document de seconde main universellement connu, du moins en France [4]. Je veux parler de la célèbre théorie, dite parfois des *Quatre couches*, que l'érudit du XVIe siècle Nicolas Bergier a exposée dans son excellente *Histoire des grands chemins de l'Empire romain* [5], en vue d'expliquer la superposition de couches distinctes que l'on observe souvent dans les coupes de voies romaines.

C'est principalement à Vitruve [6] qu'il a eu recours dans l'élaboration de cette théorie. C'est à lui aussi qu'il a emprunté sa terminologie. Les dénominations de *Statumen*, de *Rudus*, de *Nucléus* ont valu parfois à la théorie de Bergier le nom de *Vitruvienne*. Quant à celle de *Summa crusta*, qui termine cette énumération si souvent employée, elle ne figure pas dans Vitruve : Bergier semble l'avoir empruntée à Stace, en modifiant l'expression de *summum dorsum* [7].

Telles quelles, théorie et nomenclature ont traversé les siècles et les chercheurs s'efforcent encore d'en découvrir, dans leurs fouilles, les traces plus ou moins distinctes [8]. Récemment, une circulaire ministérielle, faite dans les meilleures intentions, est venue la remémorer, sinon l'apprendre, aux agents des Ponts et chaus-

1. Loi des XII Tables : *Digest.*, VIII, 3, 8.

2. Ulp., *Digest.*, XLIII, 11, 1, 2 ; LIV, 41, 27 (*en dalles dans Rome, en gravier hors de Rome*).

3. Stat., *Silv.*, IV, 3. Il recommande une fondation profonde et très solide et un dallage serré.

4. Cet ouvrage n'est, en effet, que peu connu à l'étranger.

5. Nicolas Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*. Les textes utilisés sont ceux de l'édition de Léonard (Bruxelles, 1736).

6. Vitruv., *De Architectura*. Les passages utilisés par Bergier sont pris dans le lib. VII (*De Expolitionibus*).

7. Stat., *op. cit.* : *et summo gremium parare dorso...*

8. J'avoue avoir moi-même, lors de mes premières fouilles, cru distinguer des couches séparées dans des massifs que des investigations ultérieures m'ont montrés parfaitement homogènes. Cette illusion peut être, d'ailleurs, favorisée par l'aspect *feuilleté* que présentent les massifs exécutés par pilonnage.

sées, appelés par leurs fonctions à mettre au jour, dans leurs travaux, les traces du réseau romain[1].

Cependant, Albert Grenier, dans son *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, avait très expressément mis en garde les chercheurs contre une trop stricte application de la célèbre théorie, en faisant remarquer que les coupes de voies incontestablement romaines n'en relevaient que très exceptionnellement[2]. Plus anciennement, au milieu du XIXe siècle, l'ingénieur des Ponts et chaussées Matty de la Tour l'avait violemment combattue en s'appuyant sur les très nombreuses coupes de voies qu'il avait été amené à faire au cours de sa carrière. Il ne craignait pas d'affirmer que les superpositions de couches, qu'il avait maintes fois constatées, ne correspondaient nullement à la nomenclature de Bergier ; qu'elles variaient sans cesse sur un même parcours, non seulement dans leur ordre et leur composition, mais de part et d'autre de l'axe même de la chaussée. Son ouvrage[3] et les très sévères conclusions qui le terminent[4] sont malheureusement restés inédits.

Il importait donc, devant les doutes exprimés par des auteurs aussi autorisés, d'aller rechercher, à leur source même, les procédés employés par les constructeurs romains. Il ne pouvait, en effet, faire de doute que, si une théorie des voies romaines avait réellement existé, elle n'aurait nulle part été mieux appliquée qu'au voisinage de la Ville, mère des routes et de l'Administration. C'est pour ce motif que j'ai fait porter mes recherches sur des voies majeures situées, soit en Italie même, soit dans cette partie de la Gaule que les Romains considéraient comme en faisant vraiment partie[5].

1. Circulaire n° 76 du ministère des Travaux publics en date du 28 mai 1953. Cette circulaire a été adressée par la Direction des routes, 3e bureau, à tous les ingénieurs des Ponts et chaussées. Elle n'a pas été publiée au *Journal officiel*.

La construction d'une route soignée se faisait comme suit :

1° *Creusement du sol à deux pieds de profondeur...*

2° *Exécution du « statumen »...*

3° *Confection du « rudus »...*

4° *Établissement du « nucleus »...*

5° *Revêtement en dalles régulières...*

Il faut reconnaître que la circulaire ajoute que *les règles* étaient souvent *simplifiées ou partiellement négligées.*

2. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine. Archéologie du sol*, p. 317, 322, 323.

3. Matty de la Tour, *Les voies romaines*, mss. Bibl. de l'Institut, 1866, 2e partie, 3e vol., p. 193 : *Résumé... Les couches varient d'un point à un autre dans leur ordre, leur nombre et leur épaisseur, tant dans la longueur que dans la largeur de la route dont elles n'occupent souvent qu'une partie...* Matty de la Tour avait exécuté plus de 300 coupes de voies.

4. *Ibid.*, p. 196 à 201. Matty de la Tour cite de nombreux exemples d'auteurs qui se sont appliqués à *torturer* le texte de Vitruve pour retrouver les couches de Bergier dans leurs fouilles.

5. Plin., lib. III, c. IV.

Résumé des constatations faites dans les fouilles.

La *Via Flaminia* nous a seule révélé une superposition de *trois* (et non de quatre) couches distinctes. Mais ces couches ne répondent nullement aux caractéristiques données par Bergier : la plus friable occupe la place de ce *statumen* qui devrait constituer une fondation inébranlable ; la plus homogène et la plus dure tient lieu de ce *nucleus* qui, d'après Bergier, devrait être, en quelque sorte, plastique[1].

Enfin, l'histoire, bien connue, de la *Via Flaminia* nous porte à croire, avec beaucoup de vraisemblance, à la superposition, dans le temps, de trois voies successives.

La *Via Appia, Regina viarum*[2], nous montre la superposition immédiate d'un dallage au sol naturel. Les exceptions sont dues soit à la nécessité de caler les dalles sur une surface inégale, soit à celle de combler des fissures profondes.

La *Via Aurelia* est pratiquée, en général, par utilisation du sol naturel, à part quelques dallages aux points menacés par les infiltrations. Cette utilisation des conditions locales a été poussée, dans la Crau, jusqu'au déblaiement de la couche superficielle du terrain, afin d'atteindre une couche dure sous-jacente. Ainsi se trouve inversé l'aspect courant des voies romaines, dont le relief au-dessus du sol constitue fréquemment une caractéristique.

Après ces constatations, il paraissait évident qu'aucune théorie pouvant rappeler, même de loin, celle que Bergier avait cru pouvoir reconstituer n'avait jamais guidé, dans leurs travaux, les constructeurs romains. On voyait, bien au contraire, se préciser chez eux cet *esprit d'application* qui les portait à utiliser, en tous lieux, les ressources locales et qui a fait d'eux les princes des ingénieurs de travaux publics.

Examen technique de la théorie de Bergier.

Il importait, devant de telles contradictions, de se reporter aux sources mêmes qu'avait utilisées cet érudit, afin de savoir par quels moyens il en avait pu tirer un système aussi constamment démenti par les faits.

Les textes dont il fait état émanent de trois auteurs :

Stace, dont j'ai déjà cité le passage relatif à la *Via Domitiana*,

1. Bergier, liv. II, ch. XIII : *On l'estendoit* (le « nucleus ») *sur la rudération comme une couche molle et délicate...*
2. Stat., *Silv.*, II, 2, 12.

ne lui a servi qu'à la formation hybride de l'expression de *summa crusta*, destinée dans son esprit à désigner le revêtement supérieur des chemins. Or l'expression de *summum dorsum* employée par Stace signifierait plutôt la forme bombée qu'il a pu voir donner à cette surface.

Pline[1] n'a certainement entendu traiter que des sols d'habitation. Ceci résulte, à l'évidence, de ce qu'il n'emploie le mot de *pavimentum* que pour en décrire les diverses espèces (terre cuite, mosaïque) et recommander de le rendre le plus étanche possible, surtout celui des terrasses (*pavimentum subdialium*), dont il déconseille d'ailleurs l'usage en Italie. Il ne peut donc être question de routes sous cette expression.

Vitruve[2] n'a certainement, lui aussi, entendu décrire que la construction des habitations privées (*aedificia privata*)[3], ainsi qu'il l'énonce formellement en tête du chapitre cité. Celle des divisions horizontales vient, très logiquement, en compagnie des enduits des murailles (*expolitiones*). Il multiplie les recommandations en vue d'obtenir la rigidité de ces surfaces à l'aide de couches multiples de matériaux liés par d'excellent mortier. Ce sont ces couches : *statumen*, *rudus*, *nucleus*, que nous retrouvons dans la nomenclature de Bergier. L'étagement de matériaux de calibre décroissant a pour but évident d'éviter la formation de fentes (*rimae*) et l'imperméabilité est obtenue à l'aide d'une couche d'un véritable *ciment artificiel*[4]. Enfin, il couronne le tout par l'exécution du *pavimentum*, qui tient ici la place de la *summa crusta* de Bergier. Les multiples précautions qu'il indique pour le choix des matériaux qui le composent (carreaux figurés en terre cuite, marbre, mosaïque)[5], leur mise de niveau[6], leur polissage[7] et surtout leur imperméabilité[8], seraient encore utilement observées de nos jours

1. Plin., lib. XXVI, c. xxv.
2. Vitruv., *op. cit.*, lib. VII, c. I.
3. Cette expression exclut évidemment les routes, qui sont essentiellement des *ouvrages publics*.
4. Vitruv., *Ibid.* : ... *Insuper ex testa nucleus inducatur, mixionem habens ad tres partes unam calcis*. Cette formule de trois parties de brique pilée pour une de chaux est celle d'un véritable *ciment artificiel*, au sens moderne du mot.
5. *Ibid.* : ... *sive sectilibus, seu tessera* (pièces découpées ou carreaux).
6. *Ibid.* : *supra nucleum ad regulam et libellam exacta pavimenta struantur*... On voit bien que le *pavimentum* n'est que *la partie supérieure* de l'ouvrage, puisqu'il se superpose au *nucleus*.
7. *Ibid.* : *fricantur... uti... nulli gradus... exstent*... Tout le paragraphe est consacré à l'exécution de ce polissage soigné.
8. *Ibid.* : *Sub dio vero*... Vitruve traite ici spécialement des terrasses, pour lesquelles il préconise de nouveau l'emploi du ciment artificiel (... *tertia pars testae tunsae admisceatur calcisque duae partes*).

pour des habitations, mais il est bien inutile de faire remarquer qu'elles ne se prêteraient nullement à la construction des routes.

Le mot de *pavimentum* n'a donc, pour Vitruve comme pour Pline, qu'une seule signification : celle de *sol visible des habitations*.

Édification de la théorie.

Il nous reste à savoir comment un savant de la valeur de Bergier a pu tirer, de textes manifestement spécialisés, une théorie de la construction des voies romaines aussi apparemment cohérente.

Il faut ici nous reporter au temps dans lequel vivait cet excellent érudit, et aussi à la formation de son esprit. Homme de la Renaissance [1], tout pénétré de culture antique, il lui semblait inconcevable, comme à tous ses contemporains, que les Anciens n'eussent pas tout dit. Ceci paraissait vrai, tout spécialement, pour Vitruve, que les constructeurs de cette époque considéraient comme un maître infaillible, bien qu'ils l'interprétassent fort librement dans la pratique. D'autre part, une formation scolastique et juridique très poussée [2] lui avait enseigné le maniement d'une subtile dialectique.

Ayant constaté, aux environs de Reims, par des fouilles très bien conduites, la superposition de plusieurs couches, dans certaines voies romaines, il est frappé de l'analogie apparente que présente cette structure avec ce qu'il a lu dans Vitruve [3]. Il se saisit alors du mot *pavimentum*, dont nous avons vu plus haut la signification étroite, et le rapproche du français *pavé*, qui, de son temps déjà, désignait, par extension de sens, *l'ensemble même d'une route* : sans s'apercevoir que la véritable traduction latine en serait alors *via, strata via* ou simplement *strata* [4].

C'est sur cette fausse analogie qu'il va construire un syllogisme à la manière scolastique : *puisque pavimentum est l'équivalent de pavé, tout ce que dit Vitruve à son propos s'applique aussi aux voies romaines* [5].

1. Bergier était né en 1557. Il mourut en 1623.

2. Bergier avait professé quelque temps à l'éphémère Université de Reims. Il devint ensuite avocat.

3. Bergier, *op. cit.*, ch. IX, 5 : ... *je repris Pline et Vitruve en main et pris garde qu'ils se* [les pavés domestiques] *distribuent par couches rangées en certain ordre...*

4. L'expression *strata via* était si étroitement liée à la signification de *route* qu'elle a passé, presque sans modification, dans toutes les langues, même non latines, des peuples qui ont subi l'influence romaine (v. fr. *Estra*, *Estrée* ; ital. *Strada* ; all. *Strasse* ; angl. *Street*).

5. Bergier, ch. XIII, 1 : *C'est principalement en ce discours que la forme des* PAVEZ ET PAR CONSÉQUENT DES GRANDS CHEMINS *paroistra en son naturel...*

D'ici à chercher et à retrouver (approximativement, il est vrai) *statumen*, *rudus*, *nucleus* et même *summa crusta*, il n'y a qu'un pas, que Bergier franchit, sans s'apercevoir que ses propres fouilles ne correspondent nullement aux prétendues règles de Vitruve[1].

Conséquences à tirer de cette étude.

C'est cette théorie, pour le moins hasardeuse, qui a passé, jusqu'à notre époque, pour la règle même à employer dans la recherche des voies romaines. Son édification par un savant, d'ailleurs des plus estimables, et dont le reste de l'œuvre est encore utilement consulté, pourrait être considérée seulement comme un curieux exemple d'abus de la dialectique appuyant une confiance profonde en l'omniscience des Anciens. Mais son danger réside dans la fausse sécurité qu'elle apporte, pour l'étude des voies romaines, à ceux qui n'ont pas eu connaissance des mises en garde citées plus haut.

Le corps des Ponts et chaussées compte nombre d'hommes instruits de l'archéologie. Mais son personnel subalterne et, plus encore, les entrepreneurs chargés de l'exécution des travaux ont surtout en vue la rapidité et l'économie, lesquelles sont en contradiction avec les investigations archéologiques. Ils peuvent donc, de fort bonne foi, s'ils se reportent à la circulaire ministérielle précitée, méconnaître le caractère romain d'une chaussée ancienne recoupée par hasard. N'y retrouvant aucun des éléments décrits, l'agent responsable en autorisera la destruction ou le remblaiement, à la grande satisfaction de l'entrepreneur, légitimement préoccupé, lui, de recevoir rapidement le prix de son travail.

Il importe donc, je le crois, suivant jusqu'au bout la direction indiquée par Albert Grenier, d'abandonner complètement la terminologie de Bergier et de renoncer à chercher dans les fouilles les traces d'une théorie que l'analyse technologique nous révèle comme tout artificielle. C'est à des méthodes comparatives, moins commodes, mais plus sûres, qu'il conviendra d'avoir recours pour distinguer les unes des autres les traces des grandes époques routières qui ont précédé la nôtre.

Pierre FUSTIER.

1. Bergier, ch. XVIII, 1. Bergier avoue cependant loyalement qu'il a trouvé quelque différence avec la théorie, mais il s'efforce de son mieux à *torturer* ses observations pour les y conformer.

CHRONOLOGIE DES ÉPITAPHES ROMAINES DE VIENNE (ISÈRE)

La préparation d'un recueil des inscriptions latines du Musée lapidaire installé dans l'église Saint-Pierre, à Vienne, nous a amené à établir une chronologie de cette collection épigraphique, l'une des plus riches de la Narbonnaise, en particulier à réfléchir à la datation des inscriptions funéraires de cette ville. Nous avons considéré celle-ci dans son extension géographique romaine, c'est-à-dire en y comprenant non seulement le territoire de la commune actuelle de Vienne, mais aussi, au pied des hauteurs de la rive droite du Rhône, les deux communes de Sainte-Colombe et de Saint-Romain-en-Gal, qui faisaient alors figure de quartiers de résidence aisée de la même agglomération — comme elles étaient, d'ailleurs, incluses dans les limites du territoire de la colonie. Il nous a paru de quelque intérêt de livrer le résultat de ces recherches, qui pourront ainsi permettre la comparaison avec la *Chronologie des épitaphes romaines de Lyon*, précédemment publiée dans cette même revue [1].

Le matériel funéraire viennois est bien moins abondant que le matériel lyonnais — l'écart tenant évidemment à la différence d'importance des deux villes. On connaît à ce jour 177 épitaphes romaines en provenance du groupe viennois défini plus haut. Il semble, en effet, indispensable d'écarter un document constitué par la partie supérieure d'une stèle de pierre élevée par le dendrophore Tiberius Julius Diadochus [2] ; dans celle-ci, l'expression initiale *D M* doit être comprise plutôt *D*(*eum*) *M*(*atri*) que *D*(*is*) *M*(*anibus*), qui n'aurait guère de sens dans le contexte — malgré l'hésitation d'Allmer sur ce point. Il est prudent d'écarter également trois autres documents dont la nature est trop douteuse : le texte où est mentionné un [*M*]*arcellus Gratus* [3] peut être, aussi

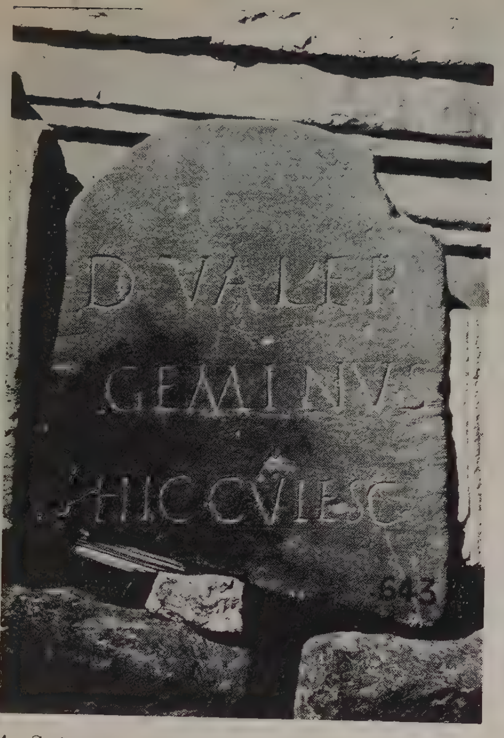
1. A. Audin et Y. Burnand, *Chronologie des épitaphes romaines de Lyon* (*R. É. A.*, LXI, 1959, p. 320-352).
2. *C. I. L.*, XII, 1917 = A., II, p. 326, n° 210.
3. *C. I. L.*, XII, 1984 = A., II, p. 535, n° 331.

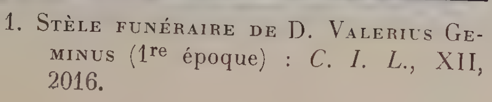
bien qu'une épitaphe, une inscription commémorative, l'avis d'Allmer étant en faveur de la seconde hypothèse ; la tâche à laquelle Q. Antonius Gallicanus a consacré ses soins n'est pas nécessairement funéraire[1] ; enfin, une tablette de marbre dans laquelle Allmer voyait une épitaphe est beaucoup plus probablement, comme l'a proposé Hirschfeld, une dédicace à une divinité tutélaire[2].

Parmi les inscriptions retenues comme funéraires, il faut en déduire 23 inutilisables pour une mise en série chronologique. Certaines livrent quelques noms plus ou moins entiers : l'épitaphe de l'enfant [*M*]*ar*[*cellus*?] par sa mère [*Ma*]*rcellina*[3], celle de l'enfant [*Flo*]*ren*[*s*?] par ses parents [...]*ius Sapricius* et [...]*tia Ma*(*n*)*sueta*[4] et celle d'un inconnu par Attius Bellinus et Attius Ninus[5] ; mais ces épitaphes ne livrent pas d'autre élément de datation que la forme des lettres, et l'on sait que la paléographie est insuffisante à nous renseigner par elle seule sur la date d'une inscription[6]. D'autres inscriptions sont perdues ; si, dans la plupart des cas, la copie du texte nous le fait connaître (mais dans ce cas le critère paléographique n'a plus de valeur, car la copie n'est généralement pas une photographie), deux inscriptions dont l'original est perdu ne sont connues que par de maladroites copies inintelligibles[7]. Le plus grand nombre des inscriptions inutilisables est constitué par de simples fragments auxquels on ne peut demander, à cause de leur mutilation, d'indications chronologiques sûres[8].

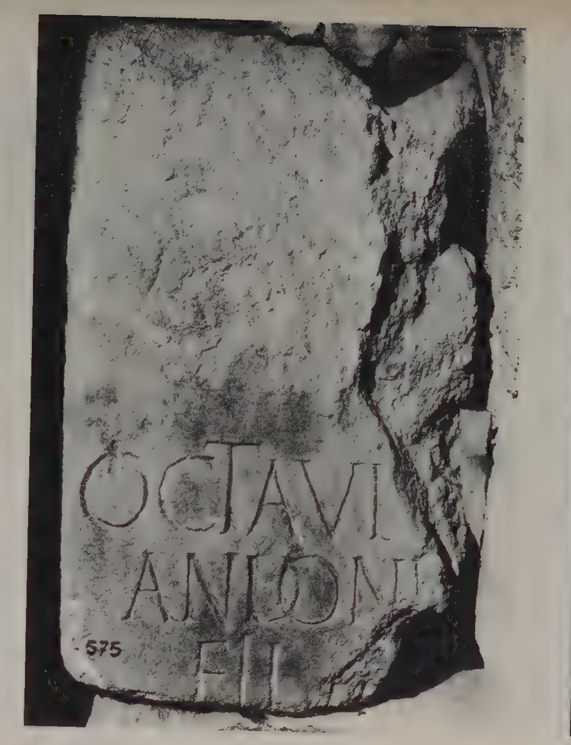
Les 154 épitaphes qui restent après ces éliminations successives constituent néanmoins une série suffisamment abondante pour un essai de chronologie permettant de distinguer quatre périodes.

1. *C. I. L.*, XII, 1934 = A., II, p. 466, n° 279.
2. *C. I. L.*, XII, 1837 = A., III, p. 25, n° 366. — Pour A. = épitaphe de *Tuteli*[*us*] *Alexand*[*er*]. — Pour *C. I. L.* = dédicace à *Tutel*(*ae*) *I*(*ovis*) ou aux *Tuteli*(*s*).
3. *C. I. L.*, XII, 1894 = A., II, p. 535, n° 330.
4. *C. I. L.*, XII, 1998 = A., II, p. 556, n° 348.
5. *C. I. L.*, XII, 1866 = A., II, p. 468, n° 281.
6. Cf. les remarques excellentes faites en dernier lieu par H. Thylander, *Étude sur l'épigraphie latine*, Lund, 1952, p. 40 sq.
7. A., III, p. 59, n° 402 (onze lignes inintelligibles transmises par Chorier) ; E. Espérandieu, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)*, p. 88, n° 281.
8. *C. I. L.*, XII, 1995 (A., II, p. 552, n° 345) ; 1996 (A., III, p. 54, n° 393) ; 2046 (A., III, p. 56, n° 396) ; 2047 (A., III, p. 56, n° 395) ; 2049 (A., III, p. 49, n° 387) ; 2053 (A., III, p. 57, n° 398) ; 2054 a (A., III, p. 53, n° 390) ; 2054 b (A., III, p. 53, n° 391) ; 2054 k (A., III, p. 53, n° 392). — E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 89, n°s 284, 285, 286, 287 ; p. 90, n°s 288, 289. Il convient d'y ajouter *C. I. L.*, XII, 2054 i, qui serait pratiquement anépigraphe si l'invocation *D M* ne se trouvait dans les appendices latéraux d'un cartouche vide, et deux fragments inédits.

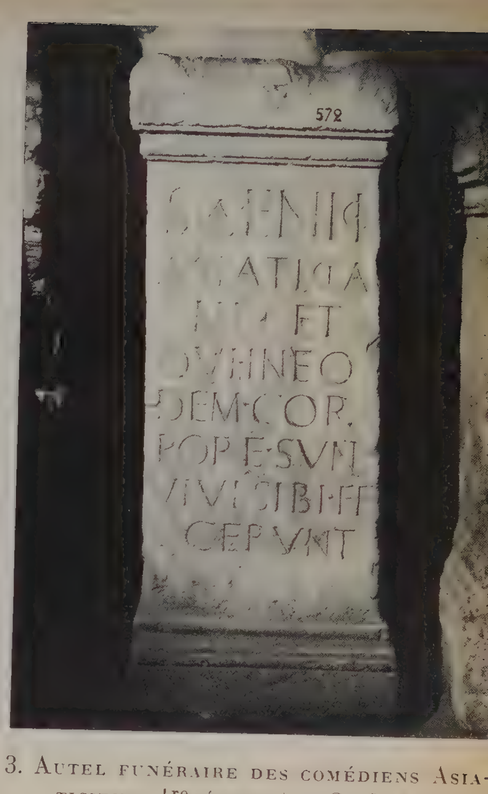




1. Stèle funéraire de D. Valerius Geminus (1re époque) : *C. I. L.*, XII, 2016.



2. Cippe funéraire d'Octavius, fils d'Ando (1re époque) : *C. I. L.*, XII, 1988.



3. Autel funéraire des comédiens Asiaticiens (1re époque) : *C. I. L.*, XII, 1929.



* * *

La première période correspond à peu près à la dynastie julio-claudienne et pourrait se terminer vers 70. L'un des premiers textes serait l'épitaphe de C. Passerius Afer par sa petite-fille Passeria[1]; le cippe, mutilé dans sa partie supérieure, ne porte pas le nom du défunt, mais on peut le restituer grâce à une dédicace de Vienne due à des amis[2], qui mentionne, outre son tribunat légionnaire et sa *praefectura fabrum* dans la XXIIe légion (que l'on retrouve dans son épitaphe), son flaminat d'Auguste et son flaminat de Germanicus César : on se tient donc dans des limites chronologiques assez sûres en plaçant cette épitaphe entre la mort de Germanicus, en 19, et l'expédition bretonne de Claude, en 44, à la suite de laquelle est créée une XXIIe légion, *Primigenia*, tandis que celle dans laquelle a servi Passerius n'a pas de surnom. Parmi les plus anciennes épitaphes viennoises, on peut compter aussi la stèle de D. Valerius Geminus[3] avec la formule *hic quiesc(it)* et le cippe tronqué d'Octavius, fils d'Ando[4], qui la suppose, ainsi que les plaques de Pompeius Seneca[5], de C. Vibius Titulus[6] et du pantomime Hellas[7]; il semble qu'il faille mettre ce dernier en rapport non pas tellement avec l'existence de jeux « corrupteurs de mœurs » abolis sous Trajan par le duumvir Trebonius Rufinus, comme le propose Allmer[8], mais bien plutôt avec la troupe des *scaenici Asiaticiani* de Valerius Asiaticus, ce « monstre de palestre » du discours de Claude au Sénat[9] : ils nous ont laissé, sur un autel, une épitaphe collective typique de cette première époque[10]. L'une des dernières inscriptions de cette période pourrait être la table de pierre portant l'épitaphe de A. Lucilius Cantaber, faite par un dédicant dont le nom a disparu avec la mutilation de la partie inférieure de la table[11], et qui est évidemment postérieure à la plaque portant l'épitaphe du même personnage

1. *C. I. L.*, XII, 1873 = A., II, p. 216, nº 150.
2. *C. I. L.*, XII, 1872 = A., II, p. 211, nº 148.
3. *C. I. L.*, XII, 2016 = A., IV, p. 473, nº 1972. — Cf. ici pl. XXI, 1.
4. *C. I. L.*, XII, 1988 = A., II, p. 547, nº 339. — Cf. ici pl. XXI, 2.
5. *C. I. L.*, XII, 1991 = A., II, p. 552, nº 344.
6. *C. I. L.*, XII, 2029 = A., III, p. 44, nº 382.
7. *C. I. L.*, XII, 1916 = A., II, p. 509, nº 312.
8. A., II, p. 510-511.
9. « Table Claudienne » = *C. I. L.*, XIII, 1668. Cf. Tacite, *Annales*, XIII, 1-3.
10. *C. I. L.*, XII, 1929 = A., II, p. 334, nº 214. — Cf. ici pl. XXI, 3.
11. *C. I. L.*, XII, 1892 = A., II, p. 268, nº 178.

préparée par lui de son vivant [1] et présentant toutes les caractéristiques de cette première période ; la seconde en date, au datif et gravée avec de moins belles lettres, n'atteint pas non plus l'extrême concision de la première dans l'ordre chronologique.

On rencontre dans cette époque quelques autels, cippes et stèles, mais les plaques de pierre et de marbre dominent très largement — constituant la moitié du total. Certaines de ces plaques peuvent se rapporter à des tombeaux monumentaux ; s'y rapportent sûrement, en tout cas, deux blocs en forme de longues bandes de pierre, portant les épitaphes d'un *sagarius* au nom inconnu [2] et de L. Vibrius Daphnus [3], qui font concevoir des tombeaux de grande proportion comme ceux que l'on a découverts à Lyon aux abords de la voie d'Aquitaine [4].

Le nom du mort est indiqué indifféremment par le nominatif ou le datif [5]. Le premier, de rigueur, évidemment, quand la tombe est élevée par le futur occupant de son vivant, employé aussi comme sujet de *hic quiescit* ou de *hic situs est*, témoigne de l'emplacement des cendres ; le second a un caractère plus personnel, puisqu'il indique que la tombe a été faite à l'intention du défunt.

Au cours de cette première période, on note des archaïsmes, en particulier le remplacement du *u* par un *o* ou la suppression pure et simple du *u* dans le cas de la rencontre de deux *u* à la suite l'un de l'autre dans l'intérieur d'un même mot : c'est un usage d'allure archaïque rapporté par Quintilien [6] et encore observé au Iᵉʳ siècle, bien qu'il souffre des exceptions pratiques. On rencontre ainsi *uiuos* pour *uiuus* [7], *aunc*[*ulo*] pour *auunc*[*ulo*] [8], *iuentutis* pour *iuuentutis* [9], que l'on rencontre également sur des inscriptions civiles jusqu'à la fin du Iᵉʳ siècle et au début du IIᵉ [10], de même que l'on trouve cet usage pour les noms de personnes, ainsi que le

1. *C. I. L.*, XII, 1976 = A., II, p. 269, nº 179. — Cf. ici pl. XXII, 1.
2. *C. I. L.*, XII, 1930 = A., III, p. 54, nº 394.
3. *C. I. L.*, XII, 2030 = A., III, p. 45, nº 383.
4. A. Allmer et P. Dissard, *Trion*, p. 268 et suiv. ; — *Musée de Lyon, Inscriptions antiques*, I, p. 28 et suiv.
5. Cf. tableau I, col. 6.
6. Quintilien, *De inst. orat.*, I, 7.
7. Quatre exemples (cf. tableau I, col. 7). Mais noter *uiuus* sur l'épitaphe que s'est préparée A. Lucilius Cantaber (*C. I. L.*, XII, 1976 = A., II, p. 269, nº 179), cf. ici n. 1.
8. *C. I. L.*, XII, 1951 = A., II, p. 539, nº 333.
9. Sur l'épitaphe du duumvir D. Titius Justus (*C. I. L.*, XII, 1902 = A., II, p. 218, nº 152).
10. Il s'agit de dédicaces en l'honneur de D. Julius Capito. *C. I. L.*, XII, 1869 = A., I, p. 241, nº 68 = *flam. iuent.* (dédicace antérieure à sa procuratèle d'Asturie-Galicie sous Trajan connue par XII, 1855 = A., I, p. 244, nº 69) ; — XII, 1870 = A., I, p. 247, nº 70 = [*fl*]*am. iuent.* (dédicace également antérieure à la même procuratèle).

prouve une épitaphe du territoire viennois du Ier siècle[1]. Les accents sont assez fréquents, sans être un critère absolu d'ancienneté, puisque l'on trouve en territoire viennois des inscriptions postérieures avec des voyelles accentuées[2]. Au centre des lettres rondes, on trouve parfois un point, signe d'ancienneté[3].

Du point de vue non plus grammatical, mais simplement épigraphique, une habitude assez fréquente, remarquable à Lyon dans les décennies correspondantes[4], combine deux lettres non seulement par ligature, mais par surimposition du T et compénétration des lettres. A côté du T dont la traverse coiffe la lettre précédente et la lettre suivante[5] ou de deux lettres compénétrées[6], l'autel des comédiens asiaticiens fournit des exemples de voyelles inscrites au milieu de lettres rondes[7]. Nous avions noté cette correspondance entre l'épigraphie lyonnaise et l'épigraphie viennoise de la période julio-claudienne ; mais il faut observer que les habitudes viennoises sont en cette matière plus simples : on ne rencontre pas à Vienne les combinaisons graphiques que l'on trouve à Lyon à la même époque. D'une manière générale, les lettres sont belles, comme l'ont assez souvent signalé les éditeurs précédents. La « mise en page » du texte se révèle presque toujours soignée et réserve souvent de belles marges[8].

Enfin, la concision est de règle. On ne relève qu'une seule indication d'âge, d'autant moins étonnante qu'il s'agit d'un jeune garçon de quatorze ans[9]. Plusieurs fois la qualité du dédicant figure seule, sans son nom, indiquée par le lien de parenté — femme[10] ou père[11]. Il arrive même que le dédicant soit absolument passé sous silence[12].

1. Épitaphe de Lornay (entre *Boutae* et le Rhône, non loin du confluent du Fier avec ce fleuve) : *C. I. L.*, XII, 2559 = A., III, p. 277, n° 604 : *C. Iuentius Secundinus.*

2. Jusqu'à la fin du IIe siècle : cf. à Gilly un fragment en l'honneur de Commode : *C. I. L.*, XII, 2343 = A., I, p. 89, n° 20 (année 184).

3. Ainsi sur l'épitaphe du duumvir D. Titius Justus déjà signalée pour la graphie *iuentutis* et ayant des accents (*C. I. L.*, XII, 1902 = A., II, p. 218, n° 152).

4. A. Audin et Y. Burnand, *loc. cit.*, « Excursus I », p. 328-329.

5. Ainsi sur l'épitaphe du pantomime Hellas (*C. I. L.*, XII, 1916 = A., II, p. 509, n° 312) et sur celle d'Octavius (*C. I. L.*, XII, 1988 = A., II, p. 547, n° 339).

6. Comme en offrent l'épitaphe d'Octavius (*C. I. L.*. XII, 1988 = A., II, p. 547, n° 339) et celle de A. Lucilius Cantaber par lui-même (*C. I. L.*, XII, 1976 = A., II, p. 269, n° 179).

7. *C. I. L.*, XII, 1929 = A., II, p. 334, n° 214.

8. Ainsi sur l'épitaphe de Decidius Grathus (*C. I. L.*, XII, 1954 = A., II, p. 496, n° 302) la marge inférieure est égale à la hauteur du texte.

9. Le pantomime Hellas (*C. I. L.*, XII, 1916 = A., II, p. 509, n° 312).

10. A., II, p. 208, n° 146.

11. E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 87, n° 277.

12. Ainsi pour les épitaphes de C. Vibius Titulus (*C. I. L.*, XII, 2029 = A., II, p. 44, n° 382) et de D. Dannius Capito (E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 86, n° 275).

La dédicace sous l'*ascia* ne se rencontre qu'une seule fois, dans l'épitaphe du pantomime Hellas, sous la forme *s.* [*a. d.*] — encore pourrait-on mettre en doute cette lecture d'une inscription aujourd'hui perdue[1].

Cette première période, s'étendant depuis le début de l'ère chrétienne jusqu'à la fin de la dynastie julio-claudienne, comporte 21 épitaphes[2].

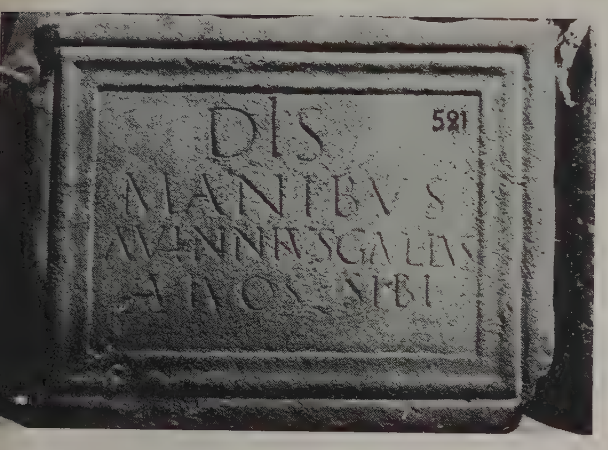
* * *

Une deuxième période couvre le dernier tiers du Ier siècle et le premier quart du IIe. L'épitaphe de Pompeia Cocca, [fille] d'Andebrocirix, est probablement parmi les premières de cette époque[3]. L'usage d'un seul nom celtique pour le père est, en effet, un indice d'une certaine ancienneté : on rencontre, certes, de ces noms dans les villes durant tout le cours des IIe et IIIe siècles, et même plus fréquemment qu'au Ier siècle, puisque l'immigration rurale en milieu urbain a eu pour conséquence presque générale d'augmenter leur nombre dans les villes et les centres d'activité économique de Narbonnaise comme des Trois-Gaules[4]; mais le fait que ce nom indigène soit employé comme nom unique, sans être transformé en gentilice extérieurement latinisé[5] ou utilisé comme *cognomen* comme c'est l'usage dans le cas d'une intégration d'un nom indigène aux habitudes romaines, incite à placer cette épitaphe à une époque qui ne soit pas trop haute dans le Ier siècle ; l'avis d'Allmer paraît donc exagéré, qui la fait remonter au temps d'Auguste[6], et il faut plutôt y voir l'une des plus anciennes épitaphes utilisant la formule funéraire *D M*, en usage à partir des Flaviens. Avec l'épitaphe de Pompeia Cocca, c'est également dans les premières inscriptions de cette deuxième période qu'il convient de situer l'épitaphe de A. Vinnius Gallus[7]; un T. Vinnius Rufinus ayant exercé le proconsulat de Narbonnaise au milieu du Ier siècle avant

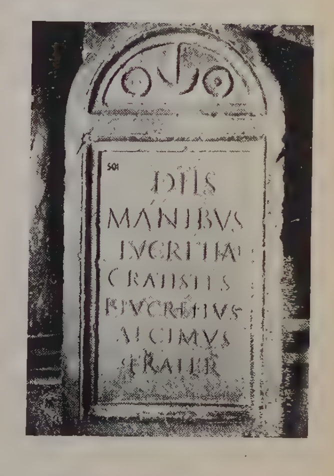
1. *C. I. L.*, XII, 1916 = A., II, p. 509, n° 312.
2. Cf. tableau I.
3. *C. I. L.*, XII, 1924 = A., II, p. 549, n° 342.
4. Cf. J. J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, p. 29-31.
5. Ainsi c'est le cas à Vienne, pour la même période, de T. Couxollius Vitalis (*C. I. L.*, XII, 1952 = A., II, p. 492, n° 299), dont le gentilice est un nom gaulois latinisé.
6. A., II, p. 551. — De même, en ce qui concerne T. Couxollius Vitalis, Allmer a raison de remarquer ce nom celtique latinisé, mais cela ne suffit pas pour lui faire conclure que « la présence de ce nom... assigne à l'inscription une époque ancienne et, sans doute, de peu postérieure à celle de la colonisation » (II, p. 493).
7. *C. I. L.*, XII, 2032 = A., II, p. 471, n° 284. — Cf. ici pl. XXII, 2.



. Plaque funéraire d'A. Lucilius Cantaber (1re époque) : *C. I. L.*, XII, 1976.



2. Plaque funéraire d'A. Vinnius Gallus (2e époque) : *C. I. L.*, XII, 2032.



. Stèle funéraire de Lucretia Cratiste (2e époque) : *C. I. L.*, 1978



d'être consul avec Galba en 69[1], il est probable que son nom s'est répandu dans la province à la suite d'affranchissements, ce que semble bien laisser entendre le surnom du défunt.

Parmi les dernières épitaphes de cette deuxième période pourraient se trouver celles de l'esclave impérial Rufinus et de Sergia Zosime. La première[2], qui nous fait connaître un esclave de la maison impériale préposé au bureau viennois du vingtième des successions, n'est pas antérieure aux réformes de Trajan et d'Hadrien : on sait que Trajan a substitué pour la perception de cet impôt la régie directe au système de la ferme et que son successeur en a décentralisé la perception en organisant le service par régions italiques et par provinces[3]; d'autre part, la formule *Caes(aris) n(ostri)* [*s(eruus)*], en usage surtout au Ier siècle, au lieu de *Aug(usti) n(ostri)*, ne permet guère de dépasser les deux premières décennies du IIe. La seconde[4] est gravée sur la paroi antérieure d'un sarcophage, dans un cartouche mouluré flanqué de deux appendices latéraux en queue d'aronde — ces derniers vides, alors qu'ensuite y figurera presque invariablement la dédicace aux Dieux Mânes, absente de cette tombe où l'on a employé le datif seul; le sarcophage de Sergia Zosime peut être compté ainsi parmi les tout premiers sarcophages viennois.

Le seul, en tout cas, actuellement connu de cette deuxième époque. Car durant celle-ci les plaques, de pierre ou de marbre, dominent encore — certaines pouvant appartenir comme précédemment à des mausolées, ainsi la tablette de marbre bleu-turquoise portant l'épitaphe de D. Livius (?) par son petit-fils, probablement encastrée dans la paroi d'un monument funéraire d'une certaine ampleur[5]. C'est également à un tombeau de grandes proportions que doit appartenir l'épitaphe de [...] Sammo, flamine de Mars[6], tandis qu'une longue table de pierre, dont il ne reste que l'extrémité droite, provient sans doute d'un columbarium[7]. On trouve quelques autels et cippes, mais après les plaques le plus gros lot d'épitaphes est fourni — innovation par rapport à

1. Tacite, *Histoires*, I, 32-39.
2. *C. I. L.*, XII, 1926 = A., I, p. 325, nº 78.
3. H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain*, p. 55, 61-62.
4. *C. I. L.*, XII, 2001 = A., III, p. 1, nº 351. — Cf. ici pl. XXIII, 1.
5. *C. I. L.*, XII, 1907 = A., III, p. 58, nº 401. Il y est question certainement d'un portique : [*aram? et por*]*ticum d(e) s(ua) p(ecunia) f(ecit)*.
6. *C. I. L.*, XII, 1899 = A., II, p. 285, nº 186.
7. *C. I. L.*, XII, 2044 = A., III, p. 52, nº 389, a. Elle porte une épitaphe collective : ... *et l(ibertis) s(uis) f(ecit)*, au-dessous de laquelle ont été aménagés des compartiments individuels dont deux des trois qui subsistent semblent être restés vides.

la période précédente — par des stèles de forme généralement assez simple[1].

Les dédicants font usage concurremment du datif, déjà employé dans la période précédente avec le nominatif (qui, lui, disparaît totalement), et de l'invocation aux Dieux Mânes du défunt[2]. Ainsi Porcia Tutela, qui fait usage du datif dans la dédicace (aujourd'hui perdue) à son frère L. Porcius Latinus[3], est aussi la dédicante de l'épitaphe de C. Terentius Viator (perdue également), dont la formule initiale invoque les Dieux Mânes[4]. L'usage d'abréger leur nom en *D M* est déjà plus répandu que celui d'écrire en toutes lettres *Dis Manibus*, pourtant fréquent lui aussi ; il semble d'ailleurs que le second soit en général plus ancien, car les épitaphes qui l'emploient sont aussi celles qui gardent le plus d'archaïsmes et d'habitudes épigraphiques de la période précédente[5].

On continue, en effet, à rencontrer des archaïsmes comme *uiuos*[6] ou *uius*[7] à côté de la forme *uiuus* qui tend à s'imposer à la fin du Ier ou au début du IIe siècle[8], tandis que se perpétuent certaines graphies : le T surplombant les deux lettres voisines précédente et suivante[9], les compénétrations de deux lettres[10], les accents sur certaines voyelles[11]. Il y a encore de nombreuses épitaphes au style très simple, remarquables par une élégante concision[12], tandis qu'assez souvent la table et surtout la stèle laissent une marge importante au-dessous de la partie inscrite[13]. Pourtant,

1. Nous nous proposons de publier une étude sur *Les stèles funéraires du territoire viennois à l'époque romaine*.

2. Cf. tableau II, col. 6, pour l'emploi de l'un et de l'autre.

3. *C. I. L.*, XII, 1897 = A., II, p. 235, nº 162.

4. *C. I. L.*, XII, 1901 = A., II, p. 234, nº 161.

5. Cf. tableau II, col. 7.

6. *C. I. L.*, XII, 2032 = A., II, p. 471, nº 284.

7. *C. I. L.*, XII, 2043 (A., III, p. 56, nº 397 = E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 90, nº 291) ; E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 88, nº 282.

8. *C. I. L.*, XII, 1992 = A., II, p. 551, nº 343 ; 2010 = A., III, p. 19, nº 361.

9. *C. I. L.*, XII, 1999 = A., II, p. 557, nº 349 ; 2023 = A., III, p. 30, nº 370 ; 2022 = A., III, p. 29, nº 369.

10. Remarquer, en particulier, le beau groupement du C et du N dans l'épitaphe de Pompeia Potita (*C. I. L.*, XII, 1992 = A., II, p. 551, nº 343), la compénétration de V et de S dans les épitaphes de A. Vinnius Gallus (XII, 2032 = A., II, p. 471, nº 284) et de Valeria Ecite (XII, 2023 = A., III, p. 30, nº 370) et, dans cette dernière encore, l'inscription du I dans le C.

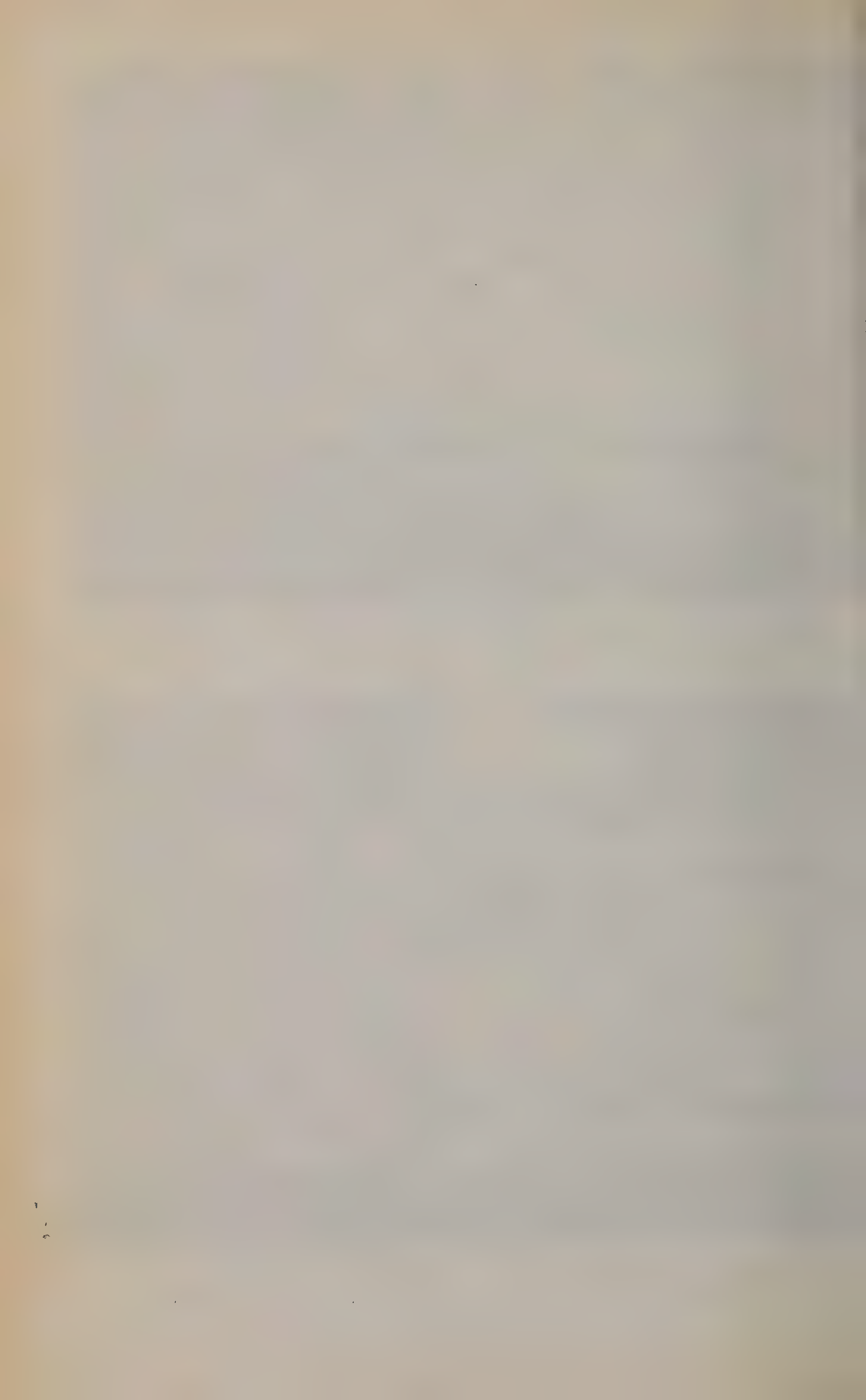
11. Sur A et sur E (*C. I. L.*, XII, 1978 = A., II, p. 528, nº 325), sur O (XII, 1907 = A., III, p. 58, nº 401) et sur V (XII, 1966 = A., II, p. 523, nº 320).

12. Ainsi, entre autres, les épitaphes de L. Julius Victor (*C. I. L.*, XII, 1966 = A., II, p. 523, nº 320) et de Julia Theagenis (XII, 1970 = A., II, p. 520, nº 318) ; dans cette dernière, le nom de la dédicante précède l'invocation aux Dieux Mânes, forme d'expression dont on ne trouve pas d'autre exemple à Vienne.

13. Ainsi, sur la stèle de Lucretia Cratiste (*C. I. L.*, XII, 1978 = A., II, p. 528, nº 325 ; cf. ici pl. XXII, 3), une marge très importante est réservée au-dessous du champ épi-

1. SARCOPHAGE DE SERGIA ZOSIME (2e époque) : *C. I. L.*, XII, 2001

2. SARCOPHAGE DE NIGIDIA AURELIANA (3e époque): *C. I. L.*, XII, 1987



l'âge du défunt est désormais plus fréquemment indiqué, même s'il a dépassé l'enfance ou l'adolescence ; une louange discrète du défunt apparaît, suggérée seulement par une épithète [1] ; la dédicace sous l'*ascia* n'est plus une rareté — tout en n'apparaissant encore qu'à peine une fois sur dix [2].

Cette deuxième période comprend 44 épitaphes qui s'échelonnent des environs de 70 aux années 120-125 [3].

* * *

La troisième époque couvre la majeure partie du IIe siècle — les trois autres quarts. Deux épitaphes typiques de cette période sont celles de Minnius Venustus [4] et de P. Vettius Gemellus [5]. Le dédicant de l'épitaphe de Minnius Venustus, décurion de la cité alpine des Sogontii, est un décurion lyonnais, vétéran de la XIIIe cohorte urbaine, dont on sait qu'elle a tenu garnison à Lyon depuis le règne de Nerva ou de Trajan jusqu'à Septime-Sévère, qui l'a remplacée par des détachements empruntés aux légions rhénanes [6] ; l'inscription est à placer dans le courant du IIe siècle, au plus tard à la fin de celui-ci. Quant à P. Vettius Gemellus et à son père P. Vettius Profuturus, dédicant de l'épitaphe, leur gentilice est celui du chrétien lyonnais Vettius Epagathus, martyr de 177, dont ils semblent être les contemporains [7]. Dans le lot des épitaphes de cette troisième époque figurent deux inscriptions

graphique ; sur la stèle de Saturnina (XII, 1999 = A., II, p. 557, n° 349), la marge est grande dans le bas du champ mouluré lui-même et au-dessous de lui ; sur la stèle de C. Valerius Amabilis (XII, 2015 = A., III, p. 33, n° 373), la hauteur de la marge inférieure est double de celle du champ épigraphique.

1. L'épithète de *sanctissima* est employée pour louer deux défuntes : *C. I. L.*, XII, 1956 = A., II, p. 499, n° 304 ; 2001 = A., III, p. 1, n° 351.

2. Dans un cas, l'*ascia* est gravée sur le monument : *C. I. L.*, XII, 1965 = A., II, p. 521, n° 319 (*ascia* sur la face latérale gauche de l'autel). Les trois autres fois, la formule terminale *sub ascia dedicauit* rappelle la dédicace sous l'*ascia* sans que l'outil funéraire soit gravé sur le monument (*C. I. L.*, XII, 1918 = A., II, p. 513, n° 314 ; 2043 = A., III, p. 56, n° 397 = E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 90, n° 291 ; — E. Espérandieu, *op. cit.*, p. 88, n° 282). La présence de la formule *s. a. d.* au bas du cippe de Terentia Martia (*C. I. L.*, XII, 2010 = A., III, p. 19, n° 361) n'est pas assurée : rien ne subsiste de cette dernière ligne, dont Chorier (*Antiquités de la ville de Vienne*, Vienne, 1846, p. 63) ne rapporte que les deux lettres *AS*(*cia*).

3. Cf. tableau II.

4. *C. I. L.*, XII, 1871 = A., I, p. 411, n° 109.

5. *C. I. L.*, XII, 1928 = A., III, p. 41, n° 381.

6. Les considérations d'Allmer (I, p. 406-409) sur le séjour à Lyon de la XIIIe cohorte urbaine sont embrouillées et erronées. Cf., en dernier lieu, P. Wuilleumier, *Lyon, métropole des Gaules*, Paris, 1953, p. 26-27.

7. Cf. E. Griffe, *La Gaule chrétienne à l'époque romaine*, I, Paris, 1947, p. 16-17 ; — P. Wuilleumier, *op. cit.*, p. 94-95.

qu'Allmer a vieillies à tort : l'autel de C. Maximius Paternus[1] et le sarcophage de Gainia Valeriana[2]. Pour Paternus, décurion et négociant en vins à Vienne, la mention de sa profession a été pour Allmer une source d'erreur : celui-ci a cru l'inscription antérieure à Domitien à cause de sa « funeste ordonnance » sur la restriction de la culture de la vigne dans les provinces ; or on sait que cette mesure impériale n'a guère été suivie d'effet et n'a pas porté tort durablement à la viticulture ni à l'exportation des vins de la Narbonnaise, à ceux de la région viennoise en particulier[3]. La présence de noms gaulois dans l'épitaphe de Gainia Valeriana, justement relevée par Allmer, n'est pourtant pas, comme il le voudrait, une présomption d'ancienneté[4].

Les monuments funéraires continuent à montrer une certaine variété. Ils se répartissent en quatre catégories, d'importance numérique à peu près égale : les plaques, les autels et cippes, les stèles, les sarcophages. Les plaques, de pierre ou plus rarement de marbre, restent donc assez nombreuses, bien que leur proportion soit en diminution par rapport aux deux périodes précédentes ; il en va de même des stèles. Par contre, autels et cippes sont proportionnellement plus nombreux et le grand fait nouveau de cette troisième période est le nombre des sarcophages, qui constituent le lot le plus important de monuments funéraires et contrastent avec les autres par leur massivité[5]. Ils se ressemblent tous ; leur paroi antérieure porte l'épitaphe, contenue dans un cadre rectangulaire mouluré ; ce cartouche est accosté de deux appendices latéraux en forme de queue d'aronde. Peu sont décorés et cette décoration, quand elle existe, reste toujours sobre : le sarcophage de l'enfant P. Cassius Julianus[6] présente sur chacune de ses faces latérales une guirlande de fruits sur laquelle repose une colombe ; le sarcophage de Nigidia Aureliana[7] est décoré, aux deux angles de sa paroi antérieure, d'un pilastre corinthien ; un balustre, terminé à chaque bout par une pomme de pin, interrompt l'encadre-

1. *C. I. L.*, XII, 1896 = A., II, p. 166, n° 129.
2. *C. I. L.*, XII, 1960 = A., II, p. 503, n° 308.
3. Cf. R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIXe siècle*, Paris, 1959, p. 126-131.
4. Les calculs de J. J. Hatt, *op. cit.*, p. 29, attribuent à Vienne 12 % de noms celtiques au Ier siècle, 25 % aux IIe-IIIe siècles.
5. Cf. l'appellation de *saxum* donnée au sarcophage dans l'épitaphe de Titia Catia (*C. I. L.*, XII, 2012 = A., III, p. 21, n° 362) : *hoc sax(um) sub asc(ia) ded(icatum) est.*
6. *C. I. L.*, XII, 1944 = A., II, p. 483, n° 292.
7. *C. I. L.*, XII, 1987 = A., II, p. 546, n° 338. Cf. E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, I, n° 367, p. 265 ; sa datation (« travail peu soigné du Ier siècle ») nous paraît vraiment trop haute. — Cf. ici pl. XXIII, 2.

ment mouluré qui entoure toute la paroi ; à l'intérieur de cet encadrement, deux Génies ailés soutiennent les deux appendices latéraux qui encadrent le cartouche et qui contiennent les sigles *DM*.

Car l'invocation aux Dieux Mânes est maintenant généralisée — utilisée pour 80 % des épitaphes. Le datif ne fait plus figure que d'une survivance, tandis qu'apparaissent des notions nouvelles — celles de la *Memoria* et du repos. Ce repos, Uccius Eucarpus et Uccius Polycarpus, probablement deux affranchis d'un même maître et porteurs de *cognomina* à valeur religieuse, l'appellent pour eux-mêmes dans l'épitaphe qu'ils se sont préparée, en l'associant d'ailleurs à l'invocation aux Dieux Mânes[1]. La *memoria* du défunt est déjà évoquée dans l'épitaphe (commençant par les sigles *D M*) de M. Magius Sotericus, où il est dit qu'il « s'est élevé à lui-même de son vivant ce tombeau, afin que sa mémoire fît bon voyage aux cris de : Bonheur[2] »! Elle l'est aussi dans une épitaphe où ne se rencontre peut-être pas l'invocation aux Dieux Mânes, car l'autel qui porte cette inscription est mutilé dans sa partie supérieure : c'est l'épitaphe d'un *faber* au nom inconnu, « à la mémoire duquel les *magistri* de la corporation des *fabri*... ont décidé l'érection de ce tombeau[3] ». Enfin, la *Memoria* est plus profondément évoquée dans deux autres épitaphes qui ne comportent à coup sûr aucune référence aux Mânes. La première est celle de Grattia[4], placée à côté de celle de son père, qui appartient à la période précédente[5]; elle commence par l'expression *Mnemosyne item* suivie seulement du nom de la défunte : nous nous rangeons à l'avis d'Allmer, qui voit en ce mot le mot grec, écrit en lettres latines, qui est l'équivalent de *Memoriae*[6], et non un surnom, comme semble l'avoir cru J. J. Hatt[7]. La seconde épitaphe est celle d'Aurelius Sapricius, dans laquelle la *Memoria* est devenue *aeterna*[8].

1. *C. I. L.*, XII, 2025 = A., III, p. 26, n° 367 : *quieti et D(is) M(anibus)*.
2. *C. I. L.*, XII, 1982 = A., II, p. 532, n° 328 : *[u]iuus sibi / fecit ut / esset Memoriae / [bo]num iter / [uo]cibus feliciter*.
3. *C. I. L.*, XII, 1911 = A., II, p. 332, n° 213 : *[cuius in memor]iam ma[gistri] / fabrorum a[mici] / sui... / aram ponen[d(am)] / decreuerunt*.
4. *C. I. L.*, XII, 1963 = A., II, p. 501, n° 307, b.
5. *C. I. L.*, XII, 1963 = A., II, p. 501, n° 307, a. L'emploi de *item* pour l'épitaphe de la fille prouve qu'elle est postérieure à celle du père.
6. A., II, p. 502-503. Il rappelle l'usage en poésie du terme *mnemosynon* pour désigner le tombeau (Catulle, XII, 13).
7. J. J. Hatt, *op. cit.*, appendice I : répertoire des noms religieux, p. 275, l. 41. Si *Mnemosyne* était un surnom, on lirait plutôt sur la pierre *item Grattiae Mnemosyne* ou encore *Grattiae item Mnemosyne*.
8. *C. I. L.*, XII, 1937 = A., II, p. 470, n° 283. C'est par un argument insoutenable que Allmer, p. 471, suppose la présence des lettres *D M* dans les appendices latéraux de ce

Cette série d'épitaphes présente encore quelques archaïsmes orthographiques ou scripturels : ainsi rencontre-t-on toujours des accents[1] et des compénétrations de lettres[2]. Les lettres restent généralement de bonne forme, sauf d'inévitables exceptions[3] ; la « mise en page » de l'inscription est souvent soignée, ménageant encore plus d'une fois une marge de hauteur appréciable au bas du champ épigraphique ou du monument[4].

Mais l'âge est beaucoup plus fréquemment indiqué que dans les deux périodes précédentes et, d'une manière générale, à côté d'exemples persistants de concision[5], les textes ont un caractère nettement plus bavard. Aux épithètes affectueuses et banales du genre *carissimus* ou *dulcissimus*, on ajoute maintenant des épithètes laudatives comme celles de *castissima* qu'un mari donne à sa femme[6], de *pudicissima* employée par un autre[7] ou surtout de *sanctissima* appliquée à plusieurs défuntes[8] et indiquant en ce cas une vertu morale proche des précédentes.

Quelques vœux apparaissent, comme le banal souhait de la terre légère[9] ou celui, déjà mentionné, de l'heureux voyage espéré pour la *memoria* du défunt[10]. Enfin, les détails personnels prennent de plus en plus de place : l'épitaphe d'un jeune homme inconnu pleure la destinée trop brève de celui-ci, qui *se non est frunitus nec quod illi destinatum erat, sed quod potuit mulier infelix*[11]. M. Ma-

sarcophage (perdu, mais sur lequel personne ne les a signalées) : « pour ne pas avoir à constater », dit-il, « une impiété dans les mots *coniugi merentissimo dedicavit* ».

1. *C. I. L.*, XII, 2005 = A., III, p. 8, n° 356 (épitaphe de Sex. Sucarius Atimitio) : nombreux accents sur les voyelles A, E et O.

2. *C. I. L.*, XII, 1955 = A., II, p. 497, n° 303 (épitaphe de Sex. Donnius Eutycianus) : compénétration du V et du S ; 2039 = A., III, p. 50, n° 388 (épitaphe d'un jeune homme) : compénétration du C et du I.

3. Cf. *C. I. L.*, XII, 2028 = A., III, p. 40, n° 380 (épitaphe de Vettia Modestina) : lettres mal formées et mal gravées.

4. Ainsi un tiers de la hauteur totale du cippe au bas du champ épigraphique de l'épitaphe de Paetenius Tertius (*C. I. L.*, XII, 1989 = A., II, p. 547, n° 340).

5. *C. I. L.*, XII, 1963 = A., II, p. 501, n° 307, b (épitaphe de Grattia) ; 2025 = A., III, p. 26, n° 367 (épitaphe de Uccius Eucarpus et de Uccius Polycarpus).

6. *C. I. L.*, XII, 1949 = A., II, p. 489, n° 296 : *feminae optimae et incomparabili..., sorori piissimae et dulcissimae..., coniugi castissimae.*

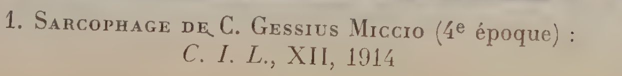
7. *C. I. L.*, XII, 1948 = A., II, p. 488, n° 295 : *obsequentissimae ac pudicissimae feminae...*

8. *C. I. L.*, XII, 2034 = A., III, p. 49, n° 386 ; 1879 = A., II, p. 309, n° 198 ; 2026 = A., III, p. 38, n° 378. — Un patron est appelé *sanctissimus* par son affranchi (*C. I. L.*, XII, 1896 = A., II, p. 166, n° 129) et la mémoire d'un autre défunt est qualifiée de *sanctissima* par ses trois enfants (*C. I. L.*, XII, 5865 = A., II, p. 507, n° 311).

9. *C. I. L.*, XII, 1928 = A., III, p. 41, n° 381.

10. *C. I. L.*, XII, 1982 = A., II, p. 532, n° 328 : *ut esset memoriae* [*bo*]*num iter* [*uo*]*cibus : Feliciter* !

11. *C. I. L.*, XII, 2039 = A., III, p. 50, n° 388.



1. Sarcophage de C. Gessius Miccio (4e époque) : *C. I. L.*, XII, 1914

2. Cippe funéraire de Lucilius Metrobius, signo Sapricius (4e époque) : *C. I. L.*, XII, 1920.



gius Sotericus a fait graver sur les deux faces latérales de son cippe un poème funéraire qu'ensuite une retaille de la pierre a mutilé et réduit à des lambeaux de mots dépourvus de sens[1] ; nous apprenons enfin, par un cippe dû aux *magistri* de la corporation, qu'un *faber* (dont le nom ne nous a pas été transmis) a été privé de funérailles régulières[2].

Les *asciae* sont devenues beaucoup plus nombreuses qu'au cours de la deuxième période. Mais il s'en faut que nous assistions à Vienne à la généralisation de la mention ou de la représentation de cet outil funéraire que l'on note à Lyon à partir de 115 environ[3], de façon si remarquable et si définitive : alors que dans la métropole des Gaules la presque totalité des tombes est marquée à cette époque du signe de l'*ascia*, à Vienne, pourtant proche, la proportion dépasse de peu une sur trois. Ni rareté ni généralité, donc : simplement relative fréquence, constituant un facteur de plus d'originalité dans une comparaison avec Lyon.

Cette troisième période groupe 60 épitaphes entre le deuxième quart du IIe siècle et le début du IIIe[4].

*
* *

Avec celui-ci s'ouvre une quatrième et dernière période. L'épitaphe de l'enfant L. Valerius Castrensis[5] par son grand-père Sedulus, soldat de la légion *Ia Minervia*, semble devoir être placée au début de cette période ; la légion *Ia Minervia*, créée par Domitien en même temps qu'a disparu toute trace de la légion *Ia Germanica*, a été installée au IIe siècle en Germanie Inférieure, d'où elle est venue dans la région rhodanienne pour prendre part à la guerre de Septime-Sévère contre Albin, en 192 ; après celle-ci, elle fournit, avec les trois autres légions rhénanes, des détachements pour constituer la garnison de Lyon en remplacement de la XIIIe cohorte urbaine[6] et à partir de Sévère-Alexandre (222-235) elle s'intitule *Ia Minervia Severiana Alexandriana* : l'épitaphe viennoise se situe donc autour des années 200-220. Au cours de la période, les lettres se détériorent, surtout à la fin, comme le

1. *C. I. L.*, XII, 1982 = A., II, p. 532, n° 328.
2. *C. I. L.*, XII, 1911 = A., II, p. 332, n° 213 : *quo ille defunctus est, eo quod fraudem eiusdem funeneris* (sic) *fecerunt, aram ponendam decreuerunt.*
3. Cf. A. Audin et Y. Burnand, *loc. cit.*, p. 324.
4. Cf. tableau III.
5. *C. I. L.*, XII, 1874 = A., I, p. 351, n° 85.
6. P. Wuilleumier, *op. cit.*, p. 27.

montre l'épitaphe de C. Gessius Miccio, dont les lettres très longues et très étroites se rapprochent des formes de la cursive[1].

Le nombre des plaques et des stèles diminue de façon assez sensible. Les sarcophages[2] constituent un groupe moins important que les cippes et autels. On voit que la variété des types de monuments reste une des traditions funéraires viennoises.

Il n'en est pas de même pour les formules dédicatoires. Désormais la plupart des épitaphes débutent par une double formule, l'invocation aux Dieux Mânes (toujours désignés par les initiales *D M*) étant presque toujours complétée par l'appel à la notion de la « mémoire », du « repos » ou de la « sécurité », généralement qualifiés d'éternels ou de perpétuels[3]. De ces libellés différents, mais proches, le plus fréquent est celui qui associe les Dieux Mânes et le repos du défunt, *D M et quieti aeternae*, formule également fréquente, mais non prépondérante, à Lyon, où domine largement la formule *D M et memoriae aeternae*[4], nettement moins représentée à Vienne[5]. Dans un seul cas — particulièrement digne d'attention — l'appel à la « sécurité éternelle » de la défunte est disjoint de l'invocation aux Dieux Mânes, qui en est absente : sur le sarcophage de Julia Brundisina, l'épitaphe[6] commence par la formule *securitati perpetuae* ; dans chacun des deux appendices latéraux qui accostent le cartouche est figurée, à la place habituelle des sigles *D M*, une couronne ornée d'un fleuron à son sommet et de lemnisques flottants dans sa partie inférieure ; dans ce cas singulier, il est tentant de voir une présomption de christianisme, non pas tant à cause du décor lui-même (comme semble le croire Allmer) que bien plutôt par la place qu'il occupe et le refus qu'il semble suggérer[7].

1. *C. I. L.*, XII, 1914 = A., II, d. 504, n° 309 (cippe, avec buste du défunt dans une niche située au sommet). Cf. ici pl. XXIV, 1.
2. Sur l'un d'eux il est fait mention du mot *sarcofagum* (*C. I. L.*, XII, 2004 = A., III, p. 6, n° 355).
3. En écartant trois épitaphes dans lesquelles la formule funéraire initiale a disparu par suite de la mutilation de la pierre (*C. I. L.*, XII, 2040 = A., II, p. 542, n° 336 ; 1939 = A., II, p. 553, n° 346 ; 2045 = A., III, p. 58, n° 400), une dans laquelle le mort est censé prendre directement la parole (*C. I. L.*, XII, 1932 = A., III, p. 60, n° 403 : *Aetherius moriens dixit...*) et une autre que le dédicant s'est élevée de son vivant (*C. I. L.*, XII, 1981 = A., III, p. 34, n° 374), on ne rencontre qu'une seule fois le datif (Y. Burnand, *Gallia*, 1958, p. 286 = *An. épigr.*, 1959, n° 126), une fois *Manibus* en toutes lettres (*C. I. L.*, XII, 1914 = A., II, p. 504, n° 309 : ici pl. XXIV, 1) et deux fois *D M* sans formule complémentaire (*C. I. L.*, XII, 1936 = A., II, p. 469, n° 282 ; 2000 = A., II, p. 558, n° 350).
4. A. Audin et Y. Burnand, *loc. cit.*, p. 325-326.
5. Neuf cas d'emploi de *DM et quieti*, six de *DM et memoriae* (cf. tableau IV, col. 6). Cf., entre autres, le cippe de Lucilius Metrobius : ici pl. XXIV, 2.
6. *C. I. L.*, XII, 1968 = A., II, p. 511, n° 313. Cf, ici pl. XXV, 2,
7. Cf. à Lyon quelques cas du même genre : A. Audin et Y. Burnand, *loc. cit.*, p. 332

Beaucoup moins généralisé au cours de cette quatrième période que l'emploi de la double formule funéraire apparaît l'usage de l'*ascia*, que celle-ci soit gravée sur le monument (c'est le cas le plus fréquent, dans la proportion des deux tiers) ou que l'on se contente de la formule de la dédicace sous l'*ascia* sans représenter celle-ci. En cela encore, l'usage viennois, plus affirmé qu'au IIe siècle, tout en ne recourant à l'*ascia* que dans moins de la moitié des cas, s'écarte très nettement, au IIIe siècle, de l'usage lyonnais qui en a généralisé l'emploi [1].

Les indications d'âge sont plus fréquentes que par le passé, mais surtout l'abondance verbale est de plus en plus de mode. Les épithètes affectueuses et louangeuses s'accumulent sur la même personne dans l'épitaphe de Julia Severina [2]. Dix-sept lignes de regrets accompagnent dans sa tombe l'enfant Boconius Albinus, « doué d'un esprit très distingué supérieur à son âge [3] ». Avec l'épitaphe que Bellator a fait composer pour sa fille, « non donnée, mais à peine montrée pendant si peu de temps par l'injustice du destin [4] », on aborde la rédaction de style poétique. La forme métrique est adoptée par Q. Justinus Valerius dans l'épitaphe qu'il s'est destinée à lui-même, prenant soin de sa propre gloire posthume en interpellant le passant pour lui faire son éloge [5]. Et c'est également en vers que Aetherius a jugé bon de faire connaître à la postérité ses *ultima uerba* exprimant une philosophie assez désabusée, confiée à une tablette aux lettres grêles, mal alignées et mal formées et qui pourrait être l'une des dernières de cette quatrième époque, l'une des dernières inscriptions funéraires de Vienne où n'apparaisse pas un témoignage de la foi chrétienne [6].

29 épitaphes peuvent être rassemblées dans cette quatrième

(remplacement dans les appendices latéraux du cartouche de l'invocation aux Dieux Mânes par un vœu en grec) ; sur la portée méthodologique générale de ces observations, cf. A. Audin et Y. Burnand, *Alla ricerca delle tracce di Cristianesimo sulle tombe di Lione prima della pace della Chiesa*, in *Rivista di Archeologia Cristiana*, 1959, p. 51-70.

1. A. Audin et Y. Burnand, *Chronologie des épitaphes romaines de Lyon*, in *R. É. A.*, 1959, p. 327.

2. *C. I. L.*, XII, 1972 = A., II, p. 518, n° 317 : *matronae honestissimae, coniugi karissime, matri pientissime, parenti dulcissime*. Cf. ici pl. XXV, 1,

3. *C. I. L.*, XII, 1941 = A., II, p. 476, n° 287 : *infantis dulcissimi et super aetatem ingenio nobilissimi... Parentes infelicissimi, repentina hujus amissione orbati, filio karissimo unico, praeclaro pro suam aetatem, sibi erepto... curauerunt et sub ascia dedicauerunt.*

4. *C. I. L.*, XII, 1939 = A., II, p. 553, n° 346 : *non data, sed iniquitate fati paucum per tempus filia uix ostensa...*

5. *C. I. L.*, XII, 1981 = A., III, p. 34, n° 374 : *Aspice, praeteriens, ...ut noscas fuerit quantus... et patriae clarum decus...*

6. *C. I. L.*, XII, 1932 = A., III, p. 60, n° 403 : *Aetherius moriens dixit : Hic condite corpus. Terra, mater rerum, quod dedit ipsa tegat.*

époque, qui couvre tout le IIIe siècle et vraisemblablement les premières années du IVe[1], avant que des formules funéraires nouvelles ne marquent la transformation spirituelle de l'Occident romain.

Yves BURNAND.

Lyon-Les Marronniers, juillet-août 1960.

Note pour la consultation des tableaux.

Colonne 1 : *C. I. L.* = référence au *Corpus Inscriptionum Latinarum*, t. XII (à défaut, référence à une publication postérieure : Esp. = Espérandieu, *Inscriptions latines de Gaule (Narbonnaise)* ; — *A. É.* = *Année épigraphique* ; — *Gallia*).

Colonne 2 : A. = référence à A. Allmer et A. de Terrebasse, *Inscriptions Antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné*. Première partie : *Inscriptions Antiques antérieures au VIIIe siècle*, par A. Allmer (Vienne, 1875-1876, 4 vol.), au moyen de l'indication du tome, de la page et du numéro.

Colonne 3 : Atlas = référence à Auguste et Adrien Allmer, *Atlas des Inscriptions Antiques et du Moyen Age de Vienne en Dauphiné reproduites en fac-simile* (Vienne, 1875), au moyen de l'indication de la planche et du numéro.

Colonne 4 : nf = nominatif
gf = génitif.
df = datif.

Colonne 7 : *S. a. d.* = suivant les cas, soit *sub ascia dedicauit* (ou *dedicauerunt*), soit *sub ascia dedicatum*, que la formule figure en toutes lettres dans le texte de l'épitaphe ou qu'elle y soit abrégée.

1. Cf. tableau IV.

1. SARCOPHAGE DE JULIA SEVERINA (4e époque) : *C. I. L.*, XII, 1972

2. SARCOPHAGE DE JULIA BRUNDISINA (4e époque) : *C. I. L.*, XII, 1968



Tableau I : Répertoire des épitaphes de la 1re époque

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
	II, p. 208, nº 146	pl. 24, nº 183	Vienne-ville	plaque	df	
XII, 1873	II, p. 216, nº 50	pl. 14, nº 104	Vienne-ville	cippe	df?	
1892	II, p. 268, nº 178	pl. 30-9, nº 234-49	Vienne-ville	table	df	
1902	II, p. 218, nº 152	pl. 16, nº 117	Vienne-ville	plaque	df	accents, archaïsme
1915			N.-D.-de-l'Isle	stèle	nf, *h. s. e.*	
1916	II, p. 509, nº 312	pl. 11, nº 81	Sainte-Colombe		nf, *hic quiescit*	*s. a. d.?*
1929	II, p. 334, nº 214	pl. 9, nº 65	Vienne-ville	autel	df	compénétrations
1930	III, p. 54, nº 394	pl. 17-7, nº 132-30	Vienne-ville	bloc	nf	accents
1951	II, p. 539, nº 333	pl. 17-6, nº 132-21	Vienne-ville	table	df	archaïsmes
1954	II, p. 496, nº 302	pl. 11, nº 73	Vienne-ville	cippe	nf	archaïsme
1976	II, p. 269, nº 179	pl. 12, nº 87	Vienne-ville	table	nf	compénétrations
1980	II, p. 527, nº 324	pl. 31 *bis*, nº 235-15	Vienne-ville	fragment	df?	archaïsme
1983	II, p. 534, nº 329	pl. 9, nº 59	Sainte-Colombe	plaque?	nf	archaïsme
1988	II, p. 547, nº 339	pl. 9, nº 56	Vienne-ville	cippe	nf	compénétrations
1991	II, p. 552, nº 344	pl. 17-8, nº 132-39	Vienne-ville	plaque	df	
2016	IV, p. 473, nº 1972	pl. 41, nº 290	Vienne-ville	stèle	nf, *hic quiescit*	
2020	III, p. 37, nº 377	pl. 16, nº 127	Vienne-ville	tablette	nf	archaïsme
2029	III, p. 44, nº 382	pl. 2, nº 20	Vienne-ville	table	df	concision extrême
2030	III, p. 45, nº 383	pl. 18, nº 133	Vienne-ville	bandeau	nf	
Esp., p. 86, nº 275			Vienne-ville	bloc	df	concision extrême
Esp., p. 87, nº 277			Vienne-ville	table	df	concision

Tableau II : Répertoire des épitaphes de la 2e époque

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 1808	III, p. 5, nº 354	pl. 14, nº 107	Verenay	tablette	df	
1897	II, p. 235, nº 162	pl. 6, nº 43	Vienne-ville	stèle?	df	même dédicante que XII,1901
1899	II, p. 285, nº 186	pl. 30-10, nº 234-53	Vienne-ville	bloc	[*DM*] + gf	belles lettres
1907	III, p. 58, nº 401	pl. 17-8, nº 132-41	?	tablette	[*Dis Manib*]*us*?	accent
1912	II, p. 479, nº 289	pl. 17-7, nº 132-32	Sainte-Colombe	table	*DM* + gf	
1918	II, p. 513, nº 314	pl. 20, nº 150	Saint-Romain	table	df	belles lettres, *signum*, *s. a. d.*
1924	II, p. 549, nº 342	pl. 10, nº 69	Vienne-ville	table	*DM* + gf	compénétration
1926	I, p. 325, nº 78	pl. 30-6, nº 234-32	St-Alban-de-Navou	autel	*DM* + gf	formule *Caes*(*aris*) *n*(*ostri*) [*seruus*]
1933	II, p. 491, nº 297	pl. 17 *ter*, nº 132-7	Vienne-ville	tablette	[*D*]*M* + gf	
1938	II, p. 473, nº 285	pl. 9, nº 61	Vienne-ville	stèle	*DM*, df	marge inférieure, concision
1942	II, p. 478, nº 288	pl. 31, nº 235-5	Vienne-ville	table	df	concision
1943	II, p. 480, nº 290	pl. 10, nº 72	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	marge inférieure
1946	II, p. 484, nº 293	pl. 10, nº 68	Vienne-ville	table	df	belles lettres
1950	II, p. 492, nº 298	pl. 12, nº 90	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	compénétration
1952	II, p. 492, nº 299	pl. 31, nº 235-6	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	marge inférieure, archaïsme
1953	II, p. 495, nº 301	pl. 11, nº 74	Vienne-ville	stèle	*Dis Manib*(*us*)	marge inférieure
1956	II, p. 499, nº 304	pl. 17 *bis*, nº 132-1	Vienne-ville	autel	*DM* + gf	belles lettres, accents
1959	II, p. 501, nº 306	pl. 14, nº 109	Vienne-ville	table	*DM* + gf	concision
1963	II, p. 501, nº 307 a	pl. 11, nº 79	Vienne-ville	tablette	*Dis Manib*(*us*), df	concision
1965	II, p. 521, nº 319	pl. 20, nº 147	Vienne-ville	autel	*D*[*M*] + gf	*ascia*
1966	II, p. 523, nº 320	pl. 12, nº 84	Estressin	autel	*DM* + gf	accent, concision
1969	II, p. 517, nº 316	pl. 13, nº 97	Vienne-ville	?	*Dis Manibus* + gf	
1970	II, p. 520, nº 318	pl. 15, nº 115	Vienne-ville	cippe	*Dis Manibus*, df	concision, inversion de rédaction
1977	II, p. 531, nº 327	pl. 11, nº 76	Vienne-ville	table	*Dis Ma*[*nibus*], df	marge inférieure
1978	II, p. 528, nº 325	pl. 17-6, nº 132-18	Vienne-ville	stèle	*Diis Manibus* + gf	accents, marge inférieure
1992	II, p. 551, nº 343	pl. 14, nº 103	Saint-Romain	plaque	df	compénétration
1994			N.-D.-de-l'Isle	cippe	df	
1995	II, p. 553, nº 345	pl. 17-6, nº 132-23	Vienne-ville	plaque	df	
1999	II, p. 557, nº 349	pl. 14, nº 105	Vienne-ville	stèle	*Dis Manib*(*us*) + gf	compénétration, marge inférieure

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 2001	III, p. 1, nº 351	pl. 17, nº 132	Vienne-ville	sarcophage	df	épithète laudative
2010	III, p. 19, nº 361	pl. 17-8, nº 132-33	Vienne-ville	cippe	df	
2011	III, p. 23, nº 364		Vienne-ville	autel	df	
2015	III, p. 33, nº 373	pl. 16, nº 125	Saint-Romain	stèle	*DM* + gf	concision, marge inférieure
2017			Vienne-ville	tablette	df	
2022	III, p. 29, nº 369	pl. 16, nº 122	Saint-Romain	stèle	df	surimposition
2023	III, p. 30, nº 370	pl. 16, nº 124	Sainte-Colombe	stèle	*Dis Manibus* + gf	compénétration, surimposition
2024	III, p. 32, nº 372	pl. 16, nº 123	Vienne-ville	stèle	df	indication d'âge
2032 a, b	II, p. 471, nº 284	pl. 9, nº 57	Vienne-ville	table	*Dis Manibus*	archaïsme, compénétration, concision
2042	III, p. 58, nº 399	pl. 25, nº 185	?	tablette	?	compénétration, surimposition
2043 (Esp., p. 90, nº 291)	III, p. 56, nº 397	pl. 20, nº 151	Vienne-ville	tablette	df	*s. a. d.*
2044 (l. 1)	III, p. 52, nº 389 a	pl. 17-9, nº 132-46	Vienne-ville	bloc	df	
2044 (l. 2-5)	III, p. 52, nº 389 b	pl. 17-9, nº 132-46	Vienne-ville	bloc	[*D*]*M* + gf	
5866			Saint-Romain		df	
Esp., p. 88, nº 282			Vienne-ville	bloc	df	*s. a. d.*

Tableau III : Répertoire des épitaphes de la 3e époque

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 1871	I, p. 411, nº 109	pl. 21, nº 155	Saint-Romain	?	[*DM*] + gf	*s. a. d.*
1876	II, p. 272, nº 181	pl. 30-9, nº 234-51	Vienne-ville	plaque	nf	belles lettres, concision, palmette
1879	II, p. 309, nº 198	pl. 14, nº 101	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, df	épithète laudative
1896	II, p. 166, nº 129	pl. 13, nº 94	Vienne-ville	autel	*DM*, df	épithète laudative
1900	II, p. 303, nº 194	pl. 30-10, nº 234-57	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, df	
1911	II, p. 332, nº 213	pl. 9, nº 58		autel	[*cuius in memor*]*iam*	texte bavard
1921	II, p. 536, nº 332	pl. 21, nº 153	Vienne-ville	autel	*DM* + gf	*ascia*, *s. a. d.*
1922	II, p. 540, nº 334	pl. 13, nº 93	Vienne-ville	?	*DM*, df	
1923	II, p. 543, nº 337	pl. 17-7, nº 132-31	Vienne-ville	stèle	*DM*, df	*ascia*
1927	III, p. 31, nº 371	pl. 17-5, nº 132-14	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, df	*ascia*, indication d'âge
1928	III, p. 41, nº 381	pl. 16, nº 119	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	indication d'âge, vœu final
1935	II, p. 467, nº 280	pl. 18, nº 138	?	table	df?	indication d'âge
1937	II, p. 470, nº 283	pl. 14, nº 108	Vienne-ville	sarcophage	*Memoriae aeternae*	
1940	II, p. 474, nº 286	pl. 10, nº 67	Sainte-Colombe	cippe	*DM* + gf	concision
1944	II, p. 483, nº 292	pl. 17-4, nº 132-10	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	décoration latérale
1948	II, p. 488, nº 295	pl. 18, nº 140	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, df	*s. a. d.* ; texte moralisant
1949	II, p. 489, nº 296	pl. 17-8, nº 132-37	Sainte-Colombe	cippe	[*DM*?] + gf	*s. a. d.*, 2 *asciae* ; épithète laudative
1955	II, p. 497, nº 303	pl. 11, nº 75	Vienne-ville	autel	*DM* + gf	compénétration, indication d'âge
1958	II, p. 500, nº 305	pl. 20, nº 148	Vienne-ville	autel	*DM* + gf	*ascia* ; indication d'âge
1960	II, p. 503, nº 308	pl. 17-9, nº 132-45	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	
1962	II, p. 505, nº 310	pl. 17-8, nº 132-38	Vienne-ville	tablette	*DM* + gf	indication d'âge
1963	II, p. 501, nº 307 b	pl. 11, nº 79	Vienne-ville	tablette	*Mnemosyne* + gf	concision
1967			Vienne-ville	?	*Memoriae aeternae*	*s. a. d.*
1973	II, p. 524, nº 321	pl. 12, nº 86	Vienne-ville	stèle	*DM*, df	
1974	II, p. 525, nº 322	pl. 12, nº 89	N.-D.-de-l'Isle	?	df	
1979	II, p. 530, nº 326	pl. 12, nº 85	Vienne-ville	tablette	*DM* + gf	
1982	II, p. 532, nº 328	pl. 17 *ter*, nº 132-6	Vienne-ville	cippe	*DM*, nf	*ascia*, *signum* ; mention de la *memoria*, vœu final, poème funéraire
1985	II, p. 542, nº 335		Sainte-Colombe	?	*DM* + gf	
1987	II, p. 546, nº [illegible]	pl. 10, nº 66	[illegible]			

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 1989	II, p. 547, nº 340	pl. 22, nº 158	?	cippe	[*D*]*M* + gf	*ascia* ; indication d'âge, marge inférieure
1990	II, p. 548, nº 341	pl. 14, nº 102	Mont-Salomon	?	*DM* + gf	
2002	III, p. 3, nº 352	pl. 14, nº 106	Vienne-ville	?	*DM* + gf	
2003	III, p. 4, nº 353	pl. 23, nº 163	Saint-Romain	autel	*DM*, df	*ascia*, *s. a. d.* ; indication d'âge
2005	III, p. 8, nº 356	pl. 15, nº 110	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	*ascia* ; accents
2006	III, p. 13, nº 357	pl. 17-6, nº 132-24	Vienne-ville	sarcophage	[*DM*]?, df	
2007	III, p. 15, nº 359		Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	indication d'âge
2009	III, p. 17, nº 360	pl. 17 *bis*, nº 132-3	Vienne-ville	stèle	[*D*]*M* + gf	
2012	III, p. 21, nº 362	pl. 19, nº 145	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	*s. a. d.* ; indication d'âge
2014	III, p. 24, nº 365	pl. 15, nº 114	Vienne-ville	tablette	*DM* + gf	
2018	III, p. 36, nº 376	pl. 16, nº 126	Vienne-ville	table	*DM* + gf	
2019	III, p. 35, nº 375	pl. 17 *ter*, nº 132-8	Vienne-ville	plaque	*DM* + gf	
2021	III, p. 27, nº 368	pl. 17-5, nº 132-13	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	*s. a. d.*, *signum* ; palmette
2025	III, p. 26, nº 367	pl. 17, nº 131	Vienne-ville	table	*Quiet. et DM*	concision
2026	III, p. 38, nº 378	pl. 17, nº 130	Vienne-ville	sarcophage	*DM* + gf	épithète laudative
2028	III, p. 40, nº 380	pl. 13, nº 95	Sainte-Colombe	stèle	*DM* + gf	
2034	III, p. 49, nº 386	pl. 17-8, nº 132-40	St-Alban-de-Navou	?	df?	épithète laudative
2039	III, p. 50, nº 388	pl. 17-5, nº 132-17	Vienne-ville	sarcophage	[*D*]*M* + ?	*s. a. d.* ; prolixité, compénétration
2041	II, p. 465, nº 278	pl. 17-5, nº 132-16	Vienne-ville	table	?	*s. a. d.*
2045	III, p. 58, nº 400	pl. 17-8, nº 132-43	Vienne-ville	?	?	[*s.*] *a. d.*
2050	II, p. 459, nº 275	pl. 18, nº 135	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	marge inférieure
2051	II, p. 461, nº 276	pl. 17-6, nº 132-25	Vienne-ville	cippe		*s. a. d.*, *ascia* ; niveau
5865	II, p. 507, nº 311	pl. 11, nº 78	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	*sanctissimae* [*memori*]*ae uir*
Esp., p. 85, nº 273			Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	
Esp., p. 86, nº 274			Vienne-ville	stèle	[*DM*] + gf?	
Esp., p. 86, nº 276			Vienne-ville	bloc	*DM* + gf	
Esp., p. 87, nº 280			Vienne-ville	tablette	[*DM*] + gf	[*s.*] *a. d.*
Esp., p. 88, nº 283			Vienne-ville	cippe	*D*[*M*] + ?	*ascia*
Gallia, 1950, p. 145 = *A. E.*, 1952, nº 73			Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	*s. a. d.*, *ascia*
inédit			Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	
inédit			Vienne-ville	cippe	*DM* + [illegible]	

TABLEAU IV : RÉPERTOIRE DES ÉPITAPHES DE LA 4e ÉPOQUE

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 1874	I, p. 351, nº 85	pl. 16, nº 123	Vienne-ville	tablette	*D*[*M*], *quieti a*[*eternae*]	*s. a. d.* ; indication d'âge
1898	II, p. 554, nº 347	pl. 22, nº 159	Saint-Romain	cippe	*DM et quieti per*[*pe*]*tuae*	*s. a. d.* ; détail personnel
1914	II, p. 504, nº 309	pl. 23, nº 166	Vienne-ville	cippe	*Manibus* + gf	
1919			Vienne-ville	?	*DM et memoriae aeternae*	
1920	I, p. 337, nº 81	pl. 30-10, nº 234-59	Vienne-ville	cippe	*DM et quieti aeternae*	*ascia*, *s. a. d.*, *signum* ; palmette, indication d'âge
1932	III, p. 60, nº 403	pl. 23, nº 167	Sainte-Colombe	tablette	nf	épitaphe métrique, lettres grêles
1936	II, p. 469, nº 282	pl. 9, nº 62	Vienne-ville	stèle	*DM* + gf	
1939	II, p. 553, nº 346	pl. 22, nº 161	Vienne-ville	sarcophage	?	*s. a. d.* ; indication d'âge, rédaction poétique
1941	II, p. 476, nº 287	pl. 23, nº 162	Vienne-ville	cippe	*DM*, *Memoriae aeternae*	*s. a. d.* ; indication d'âge, prolixité
1945	II, p. 482, nº 291	pl. 19, nº 143	Saint-Romain	autel	[*D*]*M*, *quieti aeternae*	*ascia*, *s. a. d.*
1947	II, p. 486, nº 294	pl. 19, nº 142	Vienne-ville	cippe	*DM*, *Memoriae*	*ascia*
1967 = 2031	III, p. 48, nº 385	pl. 23, nº 165	Vienne-ville	cippe	[*D*]*M et memoriae aeternae*	*ascia*, *s. a. d.*
1968	II, p. 511, nº 313	pl. 17-4, nº 132-11	Vienne-ville	sarcophage	*Securitati perpetuae*	couronne
1971	II, p. 515, nº 315	pl. 11, nº 82	Sainte-Colombe	table?	*DM*, *securitati aeternae*	
1972	II, p. 518, nº 317	pl. 17-4, nº 132-12	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, *Memoriae aeternae*	texte louangeur
1975	II, p. 526, nº 323	pl. 31, nº 235-7	Vienne-ville	plaque?	*D*[*M*] *et quieti aeternae*	
1981	III, p. 34, nº 374	pl. 17 *bis*, nº 132-4	Vienne-ville	?	*D*[*M*], nf	épitaphe métrique, texte louangeur
1997	III, p. 47, nº 384	pl. 16, nº 121	Vienne-ville	stèle	*DM et memoriae*	
2000	II, p. 558, nº 350	pl. 9, nº 64	Saint-Romain	stèle	*DM*, df	lettres mauvaises
2004	III, p. 6, nº 355	pl. 20, nº 149	Vienne-ville	sarcophage	*DM*, *quieti aeternae*	2 *asciae*, *s. a. d.*?
2013	III, p. 22, nº 363	pl. 22, nº 160	Vienne-ville	sarcophage	*DM et quieti aeternae*	indication d'âge
2027	III, p. 39, nº 379	pl. 23, nº 164	Vienne-ville	cippe	*DM et memoriae aeternae*	*ascia*, *s. a. d.* ; indication d'âge
2040	II, p. 542, nº 336	pl. 13, nº 98	Vienne-ville	?	nf	indication d'âge, considération générale, vœu final

C. I. L.	A.	Atlas	Provenance	Type de monument	Formule funéraire	Observations
XII, 2045	III, p. 58, nº 400	pl. 17-8, nº 136-43	Vienne-ville	?	?	[*s.*] *a. d* ; apparence de prolixité
2052	II, p. 463, nº 277	pl. 18, nº 136	Vienne-ville	stèle	*DM et quieti (a)eternae*	
Esp., p. 87, nº 278			Sainte-Colombe	autel	*DM, quieti aeternae p[e]rpetuaequ[e] securitati*	
Esp., p. 87, nº 279			Vienne-ville	?	*DM et quieti aeternae*	*ascia, signum* ; indication d'âge
Esp., p. 90, nº 290			Sainte-Colombe	bloc	*[DM? et perpetuae] securitati*	
Gallia, 1958, p. 286 = *A. E.*, 1959, nº 126			Vienne-ville	plaque	df¦	*signa* ; tournures non classiques

UN MONUMENT FUNÉRAIRE DISTYLE
DE STYLE SYRIEN A ZALAMEA
L'ANCIENNE *IULIPA (BAETICA)*[1]

Zalamea se trouve au Sud-Ouest de la Péninsule Ibérique, à 170 kilomètres environ au Nord de Séville. Ce lieu est entré dans l'histoire parce que Calderón y a situé son œuvre fameuse « El Alcalde de Zalamea ». Mais dorénavant il pourra unir à cette réputation une autre tout aussi importante, bien que d'un autre ordre. Il s'agit du grandiose monument funéraire romain qui va faire l'objet de notre examen.

Il était connu de tout temps, car il se dresse encore presque intact à sa place, tenant lieu de noyau et d'âme de la tour de l'église paroissiale, commencée au XIII[e] siècle, peu de temps après que la place eut été prise aux musulmans (pl. XXVI, 1 et 2). Les voyageurs et les érudits parlent du monument dès le XVI[e] siècle, et on conserve quelques gravures représentant l'édifice romain librement interprété. L'éloignement du lieu explique que, malgré cette connaissance, on ait ignoré jusqu'à aujourd'hui sa véritable nature.

En 1957, nous avons entrepris son étude en étroite collaboration avec l'architecte, M. José Menéndez Pidal, à qui sont dus les dessins que nous reproduisons ici (pl. XXVII à XXIX). Notre étude a montré clairement ce que nous avions déjà pressenti : en premier lieu, le caractère funéraire évident du monument et, deuxièmement, son rapport intime avec d'autres sépulcres à deux colonnes, typiques de la Syrie, à l'autre extrémité du monde méditerranéen. Nous faisons allusion principalement à ceux de Sermeda, Qatura, Benabil, que nous étudierons plus loin.

Une inscription connue depuis le XVI[e] siècle nous a donné le nom ancien de Zalamea, qui ne fut autre que *Iulipa*. Zalamea est un nom arabe et signifie « salutaire ». Iulipa présente la typique

1. Communication faite lors des cérémonies du centenaire de la naissance de Pierre Paris et Georges Radet, le 10 mars 1961, à Bordeaux.

terminaison *-ipo, -ipa* que nous trouvons dans bien d'autres villes de la région comme Lacipo, Ostipo, Baesipo, Collipo, Olisipo, Belipo, Blacipo, Ilipa, Acinipo, Ventipo, Oripo, Ilipula, Usaepo, etc... Employé comme préfixe, le même élément apparaît dans des cas comme Iptuci, Ipra, Ipagrum, Ipocobulcula, Iporca, Ibrona, etc., lieux situés dans la même zone. Le premier élément de Iulipa est sans doute le nom Iulius, venant soit de César, soit d'Auguste. C'est, par conséquent, un nom hybride, semblable à Brutobriga, Iuliobriga, Augustobriga, Caesarobriga ou Flaviobriga ; c'est-à-dire un nom de personne (Brutus, Iulius, Caesar, Augustus ou Flavius) suivi du suffixe *-briga*. Cela nous porte à croire que l'élément *-ipo, -ipa* (qui peut être mis en relation avec les noms africains Hippo Diarrytus et Hippo Regius) doit avoir un sens semblable à celui du celtique *-briga*, c'est-à-dire « réduit », « forteresse ». Dans ce cas, le parallèle le plus exact du nom de notre ville, Iulipa, serait Iuliobriga, dans la zone celtique de la Péninsule. Notre supposition s'affermit quand nous voyons que, dans la même région de Iulipa, César a prodigué son nom de telle façon que nous y trouvons ceux de Fama Iulia, Concordia Iulia, Contributa Iulia, Constantia Iulia, Castrum Iulium, Restituta Iulia, etc., etc. Iulipa fut donc une de ces villes que César favorisa peut-être du droit latin. Des témoignages épigraphiques nous autorisent à supposer que Iulipa fut distinguée, un siècle plus tard, par le statut de *municipium Flavium.*

Les vingt-sept inscriptions connues nous apprennent qu'il y avait à Iulipa, sous l'Empire, une population indigène très romanisée où prédominaient les Cornelii et, dans une proportion plus réduite, les Herennii et Norbani. La plupart étaient citoyens romains et plusieurs d'entre eux exhibent filiation et tribu. Les charges municipales connues nous donnent un *IIvir*, un *decurio*, un édile et un *VIvir augustalis.* Cette dernière charge était remplie par un affranchi, comme d'habitude.

Passons maintenant au monument. Son analyse nous montre un grand piédestal prismatique à base rectangulaire de 7^{m}80 de hauteur, orné sur ses côtés les plus larges de quatre pilastres adossés, corinthiens, striés et d'un pilastre central au milieu des deux retours des pilastres d'angle, sur ses côtés les plus étroits (pl. XXVII et XXVIII). Au-dessus de cet énorme soubassement se dressaient deux très grandes colonnes isolées, accouplées, aux fûts cannelés à la manière corinthienne ; complètes, avec la plinthe et les chapiteaux (qui manquent), elles ont dû atteindre 14 mètres. Le cou-

ronnement était formé d'un épistyle horizontal, dont il ne nous est pas parvenu de restes, mais qu'il est facile de reconstituer sur le papier, comme nous l'avons fait sur la figure que nous présentons (pl. XXVIII). Au total, le monument funéraire de Zalamea a dû avoir une hauteur d'environ 24 mètres. Il est tout en granit, la pierre du lieu ; mais il est évident que l'épistyle a dû être revêtu de plaques de marbre. Les fûts des colonnes furent recouverts de stuc, sur lequel on avait probablement dû tailler les arêtes en biseau, caractéristiques de l'ordre corinthien.

Le monument de Zalamea n'a pas de fondations. Il est placé sur la roche qui affleure au niveau actuel du sol. Nous supposions qu'il y aurait ici, comme dans les monuments syriens que nous verrons ensuite, une chambre souterraine, et nous avons fait des recherches, mais sans résultat. Il est probable qu'à Zalamea la chambre a été adossée au monument, car, sur le long côté sud, se trouve une assise formant le départ d'une voûte assez ample pour servir de chambre où placer les urnes cinéraires des personnes ensevelies là.

Cette tombe grandiose, quand et pour qui fut-elle élevée? Le hasard a été extrêmement généreux pour nous. A la fin du siècle dernier, on a trouvé au pied du monument une grande inscription sur marbre, soigneusement gravée, qui mesure 1m84 de longueur et 0m45 de largeur. Ces mesures coïncident avec la largeur de la frise qui s'étend au-dessus du corps inférieur ou piédestal du monument. Elle a sans doute été placée là. Le texte, en belles lettres capitales, sculptées avec le plus grand soin, est le suivant : TONGILIA . T(iti) . F(ilia) . MAXVMA . SCAEVINI /EMERITENSIS . ANNORVM . LX . SIBI ET / L(ucio) . GRANIO . L(ucii) . F(ilio) . PAP(iria) . SCAEVINO . VIRO / ANN(orum) . LXXXV . D(e) . S(ua) . P(ecunia) . F(aciendum) . C(uravit) . H(ic) . S(iti) . S(unt) . S(it) . V(obis) . T(erra) . LEVIS.

Le caractère solennel de cette inscription, son grand format et le fait qu'on l'a trouvée au pied du monument nous autorisent à la mettre en relation directe avec celui-ci. Nous y avons le nom des fondateurs du monument : Lucius Granius Scaevinus, citoyen romain dans le plein exercice de tous les droits inhérents à sa qualité de citoyen romain, et son épouse Tongilia Maxuma, d'Emerita Augusta (Mérida), et fille d'un indigène romanisé, Titus Tongilius, dont le nom est très fréquent en Lusitanie, sous cette forme ou sous d'autres. Comme l'inscription semble datable du temps des Flaviens, le monument doit être de cette même époque. Peut-



1. Zalamea. Église paroissiale
avec la tour formée du monument distyle





2. La tour de l'église de Zalamea
et le monument funéraire romain



être ces personnages pourraient-ils être en relation avec la concession du titre de *municipium Flavium* à Iulipa. Le *praenomen* Titus du père de Tongilia pourrait être un autre indice de cela. Tout nous porte donc à supposer que le sépulcre distyle de Zalamea est une œuvre de la fin du Ier siècle de notre ère.

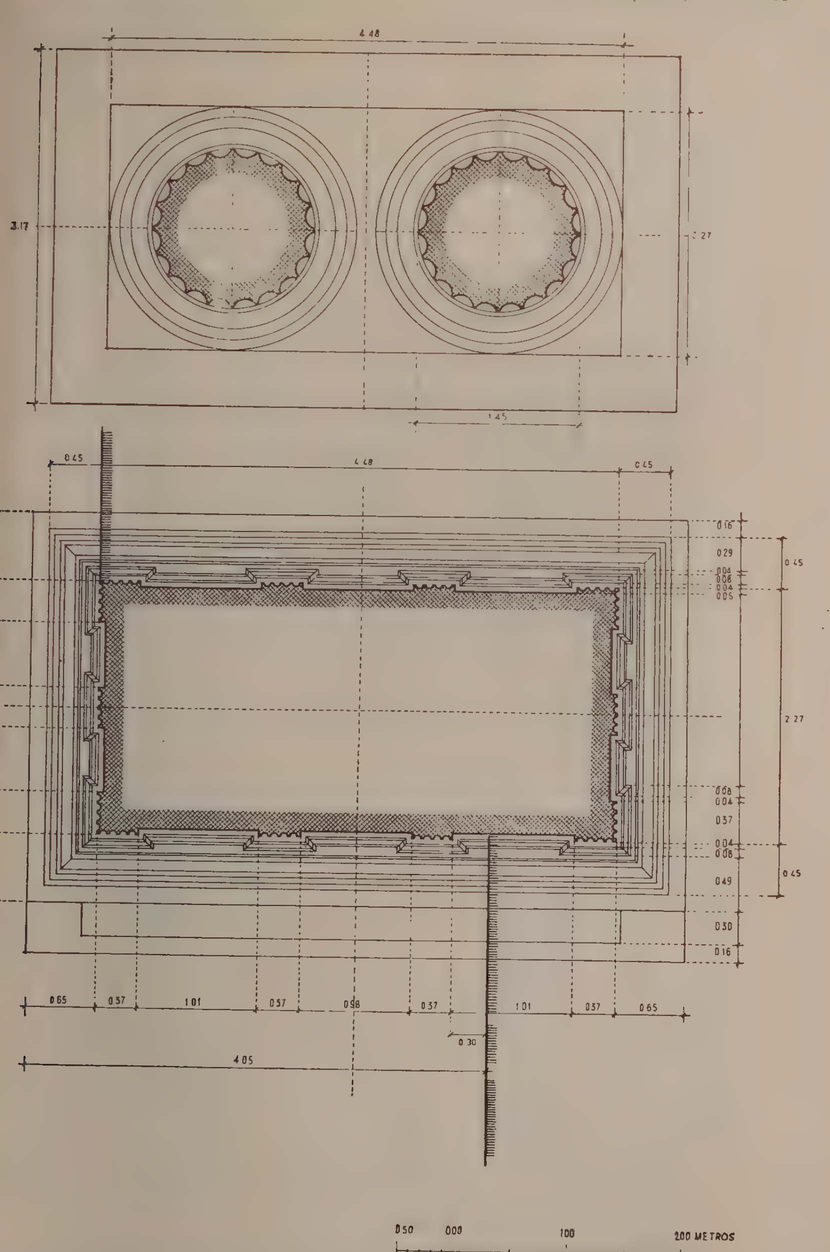
Nous avons déjà avancé que le type du monument funéraire de Zalamea a ses plus proches parents dans les monuments de la Syrie du Nord. Nous allons en présenter maintenant les exemples les plus remarquables (pl. XXIX). Celui de Sermada, petit village près d'Alep, est le plus semblable ; de tous les monuments syriens c'est le plus grand et celui qui est le mieux conservé. Il mesure 16 mètres de hauteur et il a été construit entre 132 et 141 de notre ère, d'après l'inscription de son piédestal. Sur la traverse qui unit les deux colonnes il a dû porter une statue. Près de là, à Benabil, se dresse un autre monument du même type et probablement de la même époque, mais plus petit que le précédent. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une seule de ses deux colonnes. Le distyle de Sermada ainsi que celui de Benabil furent de gigantesques stèles qui signalaient l'emplacement de chambres sépulcrales hypogées, taillées dans la roche. Les deux sépultures de Qatura, lieu voisin des précédents, furent également hypogées. L'une d'elles était signalée à l'extérieur par une porte en arc, flanquée de deux colonnes. L'inscription de l'arc de la porte qui donnait accès à la chambre nous apprend qu'il fut construit en l'an 195 de notre ère. L'autre monument est appelé aujourd'hui « Sitt er Rum » et représente une variante des types précédents ; en effet, au lieu de colonnes, ce sont ici des piliers quadrangulaires qui forment le distyle. Qui plus est, tandis que les précédents dressaient leurs colonnes sur un haut soubassement ou *podium*, ce monument-ci de Qatura a ses piliers directement posés sur le sol, comme les jambages d'une porte monumentale. Il date de 152.

Comment ce type singulier de monument funéraire, qui est, pour le moment, caractéristique du Nord de la Syrie, a-t-il été créé? Nous l'ignorons. Mais on peut signaler certains antécédents qui ont sans doute influencé sa genèse. Nous les trouvons dans la Grèce propre. Les fouilles françaises de Delphes ont retrouvé plusieurs exemples de monuments distyles que l'on peut dater du IIIe siècle avant J.-C. : celui d'Aristainéta et celui de Charixénos, élevés tous deux en l'honneur d'Apollon et au voisinage du temple delphique. Le premier, celui d'Aristainéta, se date de l'an 270 avant J.-C. environ. Dans le haut, sur l'entablement, se dressaient

les statues de ceux qui l'avaient dédié. L'autre, celui de Charixénos, a dû être érigé vers l'an 240 et portait la statue équestre du stratège. Nous devons voir dans ces monuments delphiques une conception nouvelle, issue elle-même de monuments à une seule colonne connus déjà au début du VIe siècle, telle la remarquable colonne des Naxiens ou, près de deux siècles plus tard, la colonne voisine aux acanthes. Ces deux distyles étaient votifs, mais, l'idée une fois lancée, il était facile de l'appliquer à des monuments funéraires ; et ce fut en Syrie leur emploi exclusif.

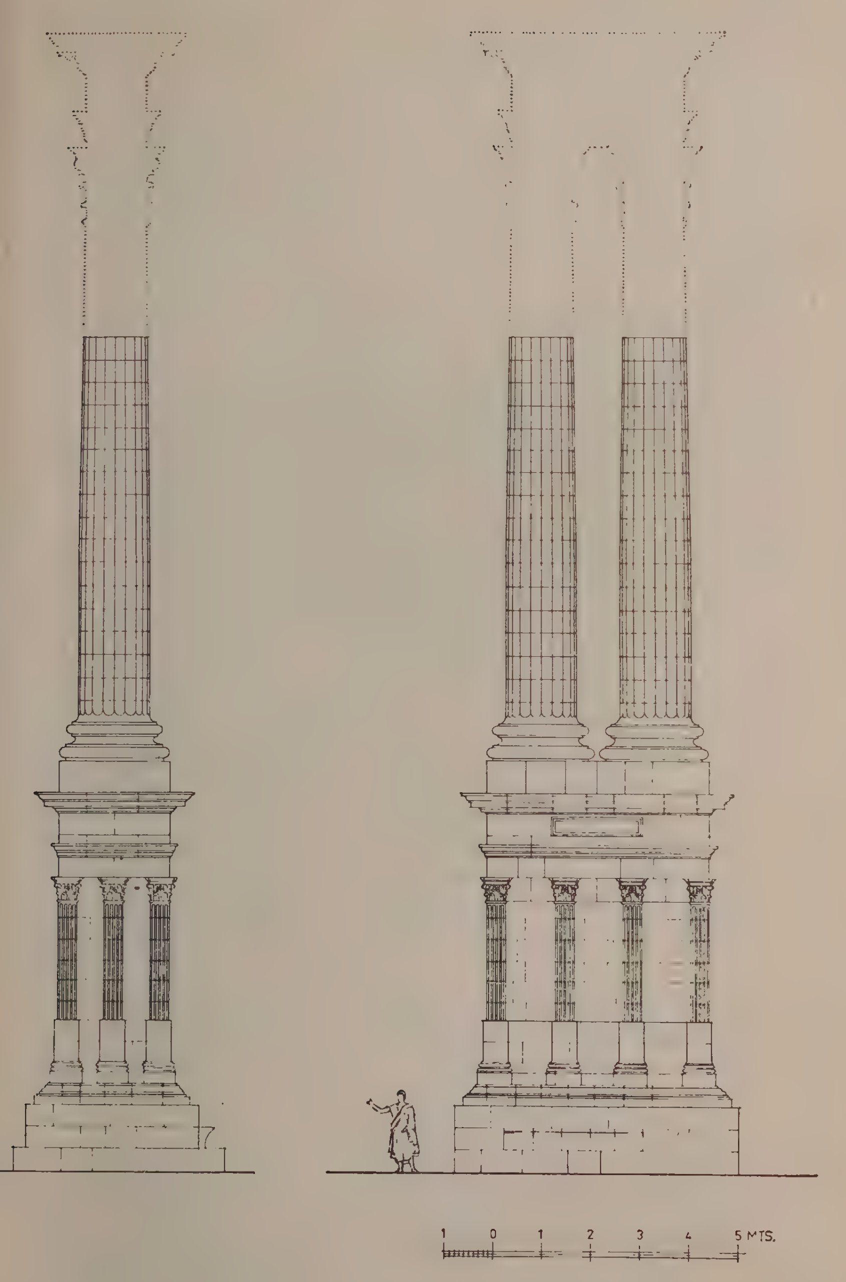
Nous ne connaissons pas les chaînons intermédiaires qui ont pu relier les distyles votifs de Delphes aux distyles funéraires de Syrie, séparés les uns des autres par environ quatre siècles. Cependant, les peintures hellénistico-romaines et les paysages idylliques sacrés, en comptant parmi ceux-ci les stucs de la Farnésine, nous ont conservé des exemples de colonnes isolées, couronnées de statues et de vases ; et, dans certains cas, comme sur les murs de Boscoreale, joyau aujourd'hui du Metropolitan Museum de New-York, des monuments distyles, en manière de portes, qui non seulement rappellent le Sitt er Rum de Qatura, mais qui expliqueraient la forme singulière de ce qu'on appelle à tort « arc » des Orfèvres à Rome. L'influence du monument funéraire distyle en Occident a dû avoir d'autres échos que nous ne pouvons aujourd'hui percevoir ; mais nous en avons peut-être des résonances dans certaines stèles de la vallée du Pô, sur lesquelles les colonnes ne forment pas un édicule, mais un frontispice, ou dans le *naiskos* d'Alzey, près de Mayence (pl. XXIX) ; et, enfin, avec tout l'éclat de la fin d'une ouverture musicale, dans le grandiose monument de Zalamea que nous avons présenté.

Si maintenant, après avoir rapproché les parallèles et les antécédents de notre monument, nous comparons leurs dimensions, nous obtenons le tableau de la pl. XXIX, qui met en évidence l'importance du distyle de *Iulipa*. Si, d'autre part, nous nous rappelons qu'il précède d'un peu plus d'un demi-siècle le plus ancien des monuments de Syrie, nous aurions un certain droit de supposer que le type a pu naître en Occident. Mais ce serait là une supposition téméraire, car, bien que plus ancien et plus monumental, le distyle de Zalamea reste isolé en Occident, n'ayant que sa propre ombre pour toute réplique. On peut cependant affirmer qu'il a dû y avoir en Syrie des stèles distyles avant la date la plus ancienne enregistrée dans les monuments connus. Celui de Zalamea est, jusqu'à un certain point, un des chaînons perdus. Mais



Monument funéraire de Zalamea. Plan du soubassement





Reconstruction idéale du monument de Zalamea



qui aurait pu supposer que celui-ci allait apparaître à l'extrémité opposée de la Méditerranée, à quelques kilomètres de l'Atlantique?

Il nous reste à répondre en quelque mesure à cette question par les considérations suivantes. Le nombre d'Orientaux, dans leur majorité de condition servile, que l'épigraphie enregistre dans la Bétique et la partie limitrophe de la Lusitanie est considérable, surtout pendant les premiers siècles de l'Empire. Une bonne partie de ceux-ci devait provenir des esclaves et des commerçants venus pendant les dernières décades de la République, à partir surtout de l'annexion de la Syrie par Pompée. Rome fut matériellement envahie par ces gens, ce qui justifie la phrase de Juvénal : « L'Oronte verse ses eaux dans le Tibre », phrase qui résume en un seul coup de pinceau tout un tableau de réalités. Nul doute que, sur une échelle plus réduite, ces eaux de l'Oronte soient également arrivées à inonder les terres riches et les villes de la Bétique et de la Lusitanie du Guadiana.

Il y a de cela des témoignages directs et indirects. Sont fréquents certains *cognomina* typiquement syriens et d'autres qui, comme celui de Syriacus, doivent s'entendre plutôt comme un *cognomen patriae* que comme une appellation sans valeur spéciale. La propagation de certains cultes orientaux d'origine asiatique ne put être efficace que grâce à la présence de prosélytes de cette origine, surtout en ce qui concerne des cultes comme celui de Cybèle ou celui de Ma-Bellona, ce dernier très répandu dans la région du Guadiana, près de Zalamea. Mais le témoignage épigraphique le plus convaincant est l'inscription grecque de Malaga où est mentionnée une communauté de gens de Syrie et d'Asie. Près de Malaga, à Antequera, l'ancienne Anticaria, on a trouvé, il y a peu de temps, une statuette processionnelle qui représente la fameuse Tychè d'Antioche d'une façon bien connue par d'autres images.

Rappelons également la pierre grecque de Cordoue, qui fait référence aux déités syriennes Élagabal et Allath, brillamment étudiées par F. Cumont ; le culte de Salambô et les fêtes des Adonies de Séville, connues par les actes des martyres Justa et Rufina, étudiées naguère aussi par le savant belge ; les noms de deux divinités syriennes sur les jas d'ancre trouvés dans la mer près de Carthagène ; et les noms typiquement syriens enregistrés sur certaines inscriptions du midi de la Péninsule, l'une d'elles (de Cordoue) avec la mémoire d'un *taurobolium* et d'un *criobolium* en l'honneur de Magna Mater.

Il est superflu, enfin, de rappeler que le père de Trajan, personnage notable qui arriva au consulat, fut sous Vespasien, vers les années 75 à 77, gouverneur de la Syrie, où il obtint les *ornamenta triumphalia.* La capitale, Antioche, frappa des monnaies à son nom, et une inscription de Palmyre le cite également. Quelques années plus tard, il prit part aux guerres judaïques et fut cité avec de grands éloges et à plusieurs reprises par Josèphe, l'historien juif de ces guerres. En l'an 79, nous le retrouvons comme proconsul d'Asie. Trajan père, comme Trajan fils — celui qui allait être plus tard empereur — est né à Italica, qui est à une distance de quelques kilomètres de Zalamea. Tous ces contacts sont significatifs, bien que nous ne puissions pas aujourd'hui en apprécier avec précision l'exacte portée.

Le fait se répète inversement, comme la constante historique d'un mouvement oscillant, pendant le Moyen Age. Outre les contacts culturels produits par la diffusion du christianisme, l'invasion arabe du VIIIe siècle a amené en Espagne, à ce moment-là et plus tard, une foule de personnages, de colons et d'aventuriers syriens que l'Histoire connaît.

A. GARCÍA Y BELLIDO.

KASTELL ALZEY.

SITT ER RŪM.

DELFOS.

QAṬŪRA.

BENABIL.

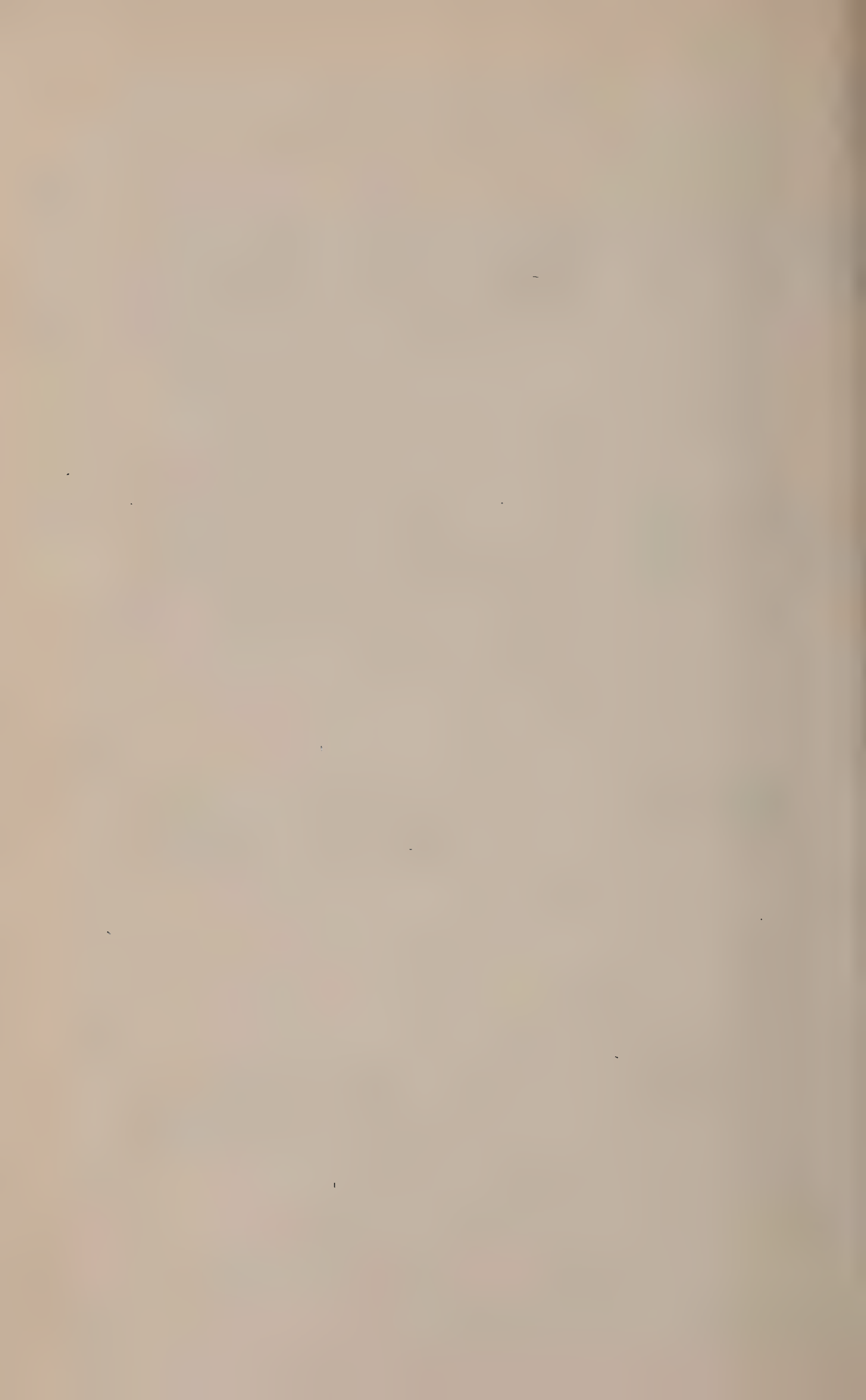
SERMADA

YAAT

ZALAMEA

0 5 10 15 METROS

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES DISTYLES COMPARÉS AVEC CELUI DE ZALAMEA



RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE MONDE IBÉRO-PUNIQUE ET LE MIDI DE LA GAULE

DE L'ÉPOQUE ARCHAÏQUE A L'ÉPOQUE ROMAINE[1]

La découverte de plus en plus fréquente, dans les gisements archaïques du littoral de la Gaule, d'amphores de type phénicien et d'amphores et de *bucchero nero* étrusques oblige à situer dans la « conjoncture internationale » du VIIe/VIe siècle les origines de l'expansion ionienne en Occident et la fondation même de Marseille, vers 600, par une colonie de Phocéens.

Le mythe phénicien, à la mode au siècle dernier, a fait place au mythe étrusque. L'un et l'autre renferment une part de vérité qui doit être ramenée à sa juste valeur.

La fondation de Marseille apparaît liée à ce que C. Jullian appelait la « vie métallique » de l'Occident[2]. Phéniciens et Phocéens étaient entrés en concurrence sur les lieux mêmes du marché des métaux rares, or, argent, cuivre, étain, dans le royaume de Tartessos. C'est là qu'avait abordé avant 630 un Ionien, Colaios de Samos, sur le sillage des Phéniciens ; et c'est en revenant de ces expéditions fructueuses que les Phocéens, d'après un texte de Trogue-Pompée conservé par Justin (43, 3, 5), avaient découvert le golfe du Lion, naviguant de l'Ouest vers l'Est et non par un périple de cabotage le long des côtes de la mer Tyrrhénienne, comme on le suppose généralement.

Le conflit éclata-t-il au lendemain de la fondation de Marseille ou, au contraire, Marseille attendit-elle la fin du Ve siècle, sinon le début du IVe, pour établir son empire maritime grâce à la double victoire des Grecs de Sicile sur la flotte carthaginoise à Himère et sur la flotte étrusque à Cumes (480-475)[3]?

1. Communication faite lors des cérémonies du centenaire de la naissance de P. Paris et G. Radet, le 10 mars 1961, à Bordeaux.

2. C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, I, p. 170, n. 9 ; cf. R. Dion, *Le problème des Cassitérides* (*Latomus*, 11, 1952, p. 313).

3. J. Jannoray, *Ensérune* (1955), p. 284, 316, 340 et 469.

Si une victoire navale des Phocéens contre Carthage, rapportée par Thucydide au lendemain de la fondation de Marseille (I, 13, 6), victoire fructueuse dont la dîme servit à consacrer à Apollon une statue de bronze dans le temple de Delphes, ne peut être datée avec précision, la victoire d'Aléria en 535 contre la coalition étrusco-carthaginoise, coûteuse puisque les Phocéens perdirent les deux tiers de leur flotte (il ne peut donc s'agir de la précédente), marque la fin de cette coalition qui s'opposait aux Phocéens jusque dans la mer Tyrrhénienne et le déclin de ce double empire : Pindare, dans sa *Première Pythique*, écrite en 470 en l'honneur de la nouvelle victoire pythique d'Hiéron de Syracuse, au lendemain de Cumes, ne devait-il pas enregistrer le coup d'arrêt porté à la fois à l'insolence des Tyrrhéniens qui ont « pleuré la perte de leur flotte » et du Phénicien qui, désormais, « demeurera tranquille en sa demeure » (V, 72-74)?

La juxtaposition dans les mêmes comptoirs des témoins céramiques du commerce étrusco-phénicien apporte la preuve de la réalité de la coalition des Étrusques et des Puniques : Aristote les avait pris comme exemple de peuples qui, bien qu'appartenant à des États politiquement différents, étaient cependant étroitement associés, ainsi que le prouvaient leurs pactes d'entente commerciale et leurs traités d'alliance (*Pol.*, III, 5, 11).

La datation de la céramique éclaire la date même de la compétition. Ces poteries apparaissent dans un laps de temps assez bref, de la fin du VIIe siècle ou du début du VIe au tiers ou au milieu de ce même siècle, qui correspond à la période d'implantation des Ioniens dans ces mêmes comptoirs fréquentés par la thalassocratie adverse. Leur disparition coïncide avec la période d'expansion phocéenne comprise entre la fondation d'une colonie phocéenne à Aléria (vers 565) et la bataille navale de 535, qui marque non point la chute de la puissance phocéenne, mais au contraire son accès à la liberté des mers.

La fondation de Marseille, en effet, n'a de sens que si on lui reconnaît sa fonction originelle, qui était d'intercepter la voie transocéanique de l'étain, jusqu'alors monopolisée par les Phéniciens [1], en utilisant la voie fluviale et les voies terrestres latérales

1. Il n'est pas possible, en effet, de reporter au VIe siècle la découverte de l'étain des Cassitérides et de l'attribuer à un Marseillais, *Midacritus* de Pline (*N. H.*, IX, 56, 191), ainsi que le propose P. Bosch-Gimpera (*C. V. A. Musée arch. de Barcelone*, I, 1951-1957 (1960), p. 10) ; S. Reinach avait plus justement proposé d'identifier ce personnage avec le mythique roi Midas, Phrygien, cité par Hygin (*fab.* 274) et Cassiodore (*Var.*, III, 51), ce

au Rhône qui conduisaient en Celtique et sans doute à la région du mont Lassois, marché de l'étain, à la charnière des vallées de la Saône et de la Seine.

Ce point d'histoire paraît établi par le synchronisme au VIe siècle de l'expansion marseillaise et de la prospérité du mont Lassois, dont la richesse est attestée par la présence dans deux tumulus voisins de grands vases de bronze, le chaudron à protomés de griffon de la Garenne-Sainte-Colombe, semblable à ceux de Rhodes, de Samos, d'Éphèse, de Milet, mais aussi de Grenade, et le cratère de Vix, de quelques décennies postérieur. La datation de celui-ci par le matériel de la tombe (520) correspond à l'apogée du marché du mont Lassois, qui paraît avoir été ruiné au début du Ve siècle par le bouleversement de l'occupation celtique et peut-être par une modification de l'itinéraire rhodanien [1].

L'archéologie confirme le schéma de cette histoire de la Méditerranée occidentale au VIe siècle et révèle la persistance d'un courant commercial étrusco-phénicien, puis ibéro-punique dans le midi de la Gaule jusqu'à l'époque romaine [2].

Le témoignage des relations commerciales phéniciennes et étrusques avec les comptoirs de la côte nous est attesté par la découverte de plusieurs gisements terrestres, où des tessons d'amphores (pl. XXX, type A), identifiées depuis peu par les découvertes fortuites de Mogador et du Carambolo, sont associés aux poteries hallstattiennes des indigènes, parfois dans une couche antérieure aux poteries phocéennes et massaliètes.

La liste de ces gisements montre l'aire de diffusion de ce commerce : habitat rupestre du mont Garou, dans la baie de Sanary, Tamaris en face de l'îlot d'Aragnon sur le promontoire de Martigues à l'Ouest du cap Couronne presque à l'entrée de l'étang de Berre, Saint-Blaise, Marseille (pl. XXXI) et, à l'Ouest du Rhône, la Monédière de Bessan, le Cayla-de-Mailhac, Pech Maho, *Ruscino*, Ampurias.

Ces tessons n'ont été trouvés que sur le littoral, à l'exception d'un col d'amphore phénicienne à Arles, dans un gisement ionien et attique du milieu du VIe siècle, et d'une anse timbrée d'amphore

qui reculerait cette invention au Xe siècle : *Le commerce de l'étain* (*L'Anthropologie*, 1899, p. 402).

1. Fr. Villard, *La céramique grecque de Marseille (VIe-IVe siècles). Essai d'histoire économique*, 1960, p. 137 ; cf. R. Joffroy, *L'oppidum de Vix*, 1960, p. 177.

2. Je renvoie aux chroniques archéologiques de *Gallia*, 1956-1960, et au *Congrès de la Société préhistorique française, Monaco, 1959*.

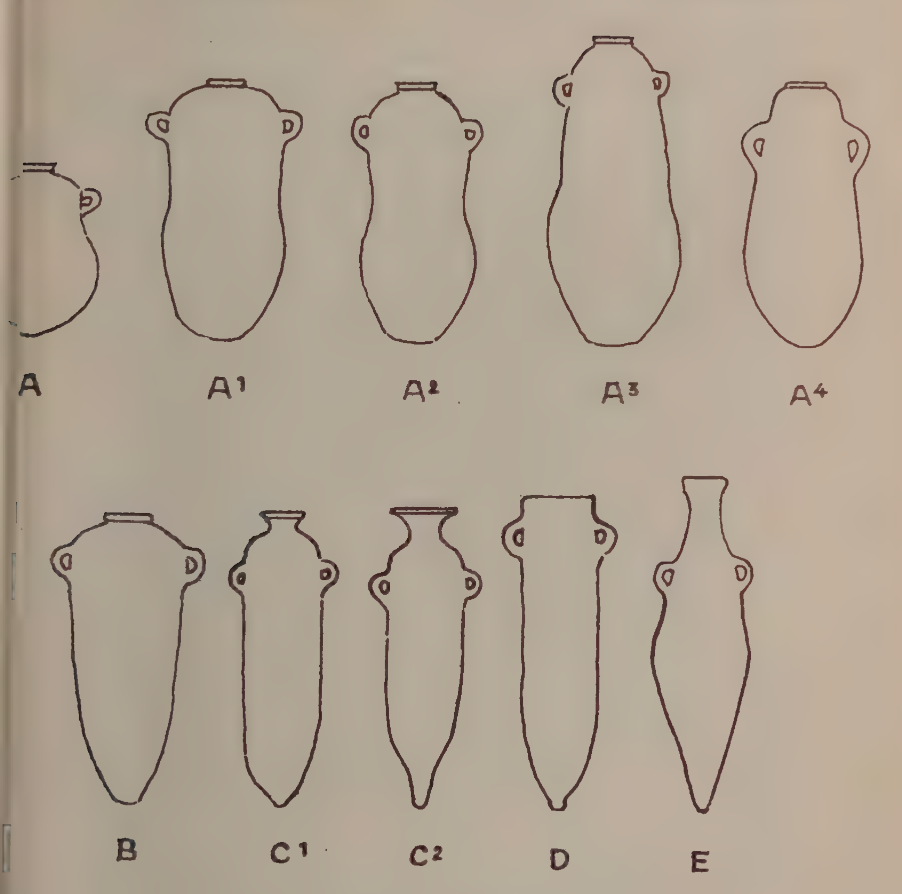
étrusque et de *bucchero nero* dans l'*oppidum* de Malpas (Soyons), à hauteur de Valence, à l'inverse des tessons ioniens qui furent diffusés par le commerce de Marseille et des comptoirs grecs de la côte dans l'arrière-pays de la zone littorale, la vallée du Verdon, les Cévennes gardoises et les Causses et par la voie du Rhône, dans le Nord-Est de la Gaule.

L'itinéraire commercial des Phéniciens peut être suivi, par ces amphores, jusqu'au delà des colonnes d'Hercule : leur aire de diffusion n'était pas limitée au Sud méditerranéen, mais remontait vers le midi de la Gaule. Elles ont été signalées sur la côte israélienne dans les tells Qasîle et Abu Hawam[1], à une date contemporaine de la conquête perse, à Chypre et à Rhodes[2], en Afrique du Nord, à Utique, Carthage, Rachgoun près d'Oran, en Sicile à Motyé et Milazza et sur la côte atlantique du Maroc, à Lixus, à Banasa et à Mogador[3], comptoir phénicien de l'extrême-sud de Mahgreb, qu'il faut peut-être identifier avec l'îlot de *Kerné* du périple d'Hannon. Très abondantes dans ce dernier gisement (pl. XXXI, 6-10), ces amphores sont associées à celles de la côte ionienne « peintes à la brosse », à des poteries sans doute chypriotes décorées de cercles concentriques, à des œnochoés à « bobèche » de type syro-chypriote, ce qui permet de leur assigner comme date les environs de 600.

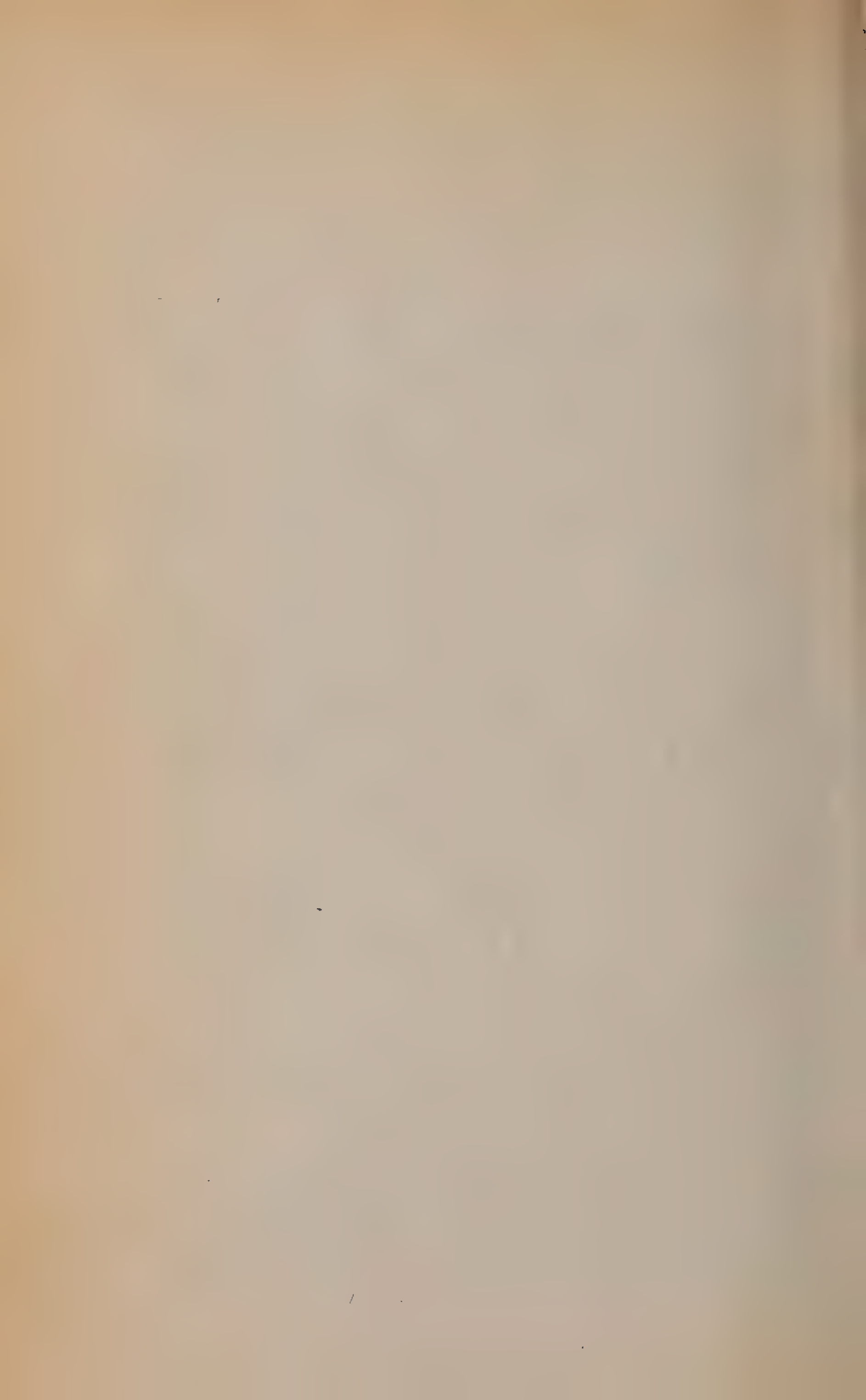
Elles se trouvent également dans la région de Cadix et en particulier dans le riche gisement du Carambolo (pl. XXXI, 1-5), sur la rive droite du Guadalquivir, près d'Italica, habitat de Tartessos, célèbre par la découverte d'un trésor de bijoux d'or[4] (la « parure d'Arganthonios », le roi du cuivre et de l'étain), parmi lesquels un collier avec pendeloques en forme de sceaux chypriotes, des bijoux émaillés et deux pectoraux affectant la forme du lingot de cuivre en « peau de bœuf » — cadeau des marchands chypro-phéniciens, qui a même valeur symbolique que le chaudron de la Garenne et le cratère de Vix donnés aux rois de l'étain de la Celtique.

Les apports phéniciens sur nos côtes sont moins somptueux que celui du Carambolo : ils se bornent à des amphores, amphores vi-

1. B. Maisler, *The Excavations at Tell Qasîle* (*Israel exploration Journal*, I, 1950-1951, p. 204, fig. 13 e) ; J. Garrow Duncan, *Corpus of Palestinian Pottery*, pl. 48.
2. E. Gjerstad, *Swedish Cyprus Expedition*, IV, 2 (1948), pl. 44 et 56, 2 ; Jacopi, *Clara Rhodos*, IV, 1 (1931), p. 366, fig. 412 et pl. VIII.
3. A. Jodin, *Note préliminaire sur l'établissement préromain de Mogador* (*Bull. Arch. marocaine*, II, 1957, p. 21).
4. E. Kukahn et A. Blanco, *El tesoro de « El Carambolo »* (*Arch. esp. Arqueologia*, 32, 1959, p. 38).



Typologie des amphores phéniciennes et puniques
(D'après José M. Maña)



naires bien certainement, qui à l'époque antique représentent le fret commercial le plus important du trafic international[1] et dont les Tyriens approvisionnaient l'Égypte, selon Hérodote (III, 6).

Quels étaient les « courtiers » de cette marchandise? On ne peut songer aux Ioniens, puisqu'au mont Garou et à Tamaris les tessons d'amphores phéniciennes et étrusques sont à un niveau plus ancien que les poteries ioniennes. Les Tartessiens? Il est invraisemblable qu'ils aient été attirés par le marché du Midi de la Gaule, moins riche en minerais que leur royaume, et aient fait le transit des Phéniciens. Peut-être les Étrusques, dont les Phéniciens auraient été en retour les courtiers à Carthage. Cette hypothèse expliquerait l'association des deux types d'amphores dans les mêmes gisements et la présence dans l'épave étrusque d'Antibes d'une lampe bicorne en pâte grossière brunâtre, en « feuille repliée » de type phénicien[2], analogue à celles de Chypre, de Carthage, de Malte, de Mogador.

Les importations impliquent des échanges — sans doute des mêmes produits qui attiraient les Rhodiens, les Ioniens, les Grecs de l'Attique et de Corinthe ; et cette monnaie d'échange ne pouvait être le seul étain, à quoi l'on a réduit trop sommairement le commerce de Marseille[3], ni les quelques minerais d'or, d'argent et de cuivre qu'exploitaient les indigènes dans les zones montagneuses de l'arrière-pays, des Maures aux Causses et aux Corbières.

On regrette que Strabon n'ait pas énuméré les denrées que venaient chercher les Rhodiens dans leur lointaine exploration de l'Occident — produits ἐπὶ σωτηρίᾳ τῶν ἀνθρώπων (XIV, 2, 10) — non point de « subsistance », comme on traduit généralement, mais produits « sauveurs », ainsi que l'interprète plus justement A. Tardieu dans sa traduction de Strabon : étain et cuivre pour forger les armes protectrices, peut-être plantes médicinales et rituelles qui entraient pour une part considérable dans le commerce de l'Orient, et surtout le sel et les salaisons de poisson qui en sont le complément : l'absence ou la rareté de salins sur les côtes rocheuses et profondes de l'Asie Mineure, de la Grèce, de Rhodes, de l'Étrurie contraste, en effet, avec la richesse du littoral « lagunaire » où seront établis les comptoirs du sel, à *Olbia* (Hyères), la « ville des salins » (*Areae*), à Saint-Blaise, en Ca-

1. Cf. J. G. D. Clark, *L'Europe préhistorique* (1955), p. 402.
2. H. Menzel, *Antike Lampen (Mainz)*, p. 9, fig. 1 (1-4).
3. Fr. Villard, *o. c.*, p. 139.

margue, à Narbonne, à Pech Maho, à *Ruscino* — comptoirs qui dès l'époque d'Auguste donneront naissance aux *horrea* des Cryptoportiques d'Arles et de Narbonne, les plus anciens de ces magasins de la Gaule romaine, destinés à conserver le sel et le blé, selon les prescriptions de Vitruve (V, 9, §§ 5-9).

L'approvisionnement dans ces comptoirs indigènes des peuples de la mer en denrées qui leur manquaient nous explique la compétition dont ils furent l'objet dès le VIe siècle et la raison des établissements ioniens. De telles relations étaient purement commerciales et n'ont certainement pas entraîné un mouvement de « colonisation », pas plus de la part des Étrusques que des Phéniciens.

La colonisation est ionienne : lorsque les Marseillais créèrent un type d'amphore vinaire pour exporter leur vin, vers le milieu du VIe siècle, ce n'est point le type étrusco-phénicien issu de la jarre cananéenne à anses collées sur la panse [1] qu'ils prirent pour modèle, mais l'amphore grecque à col dégagé et à anses soudées au col.

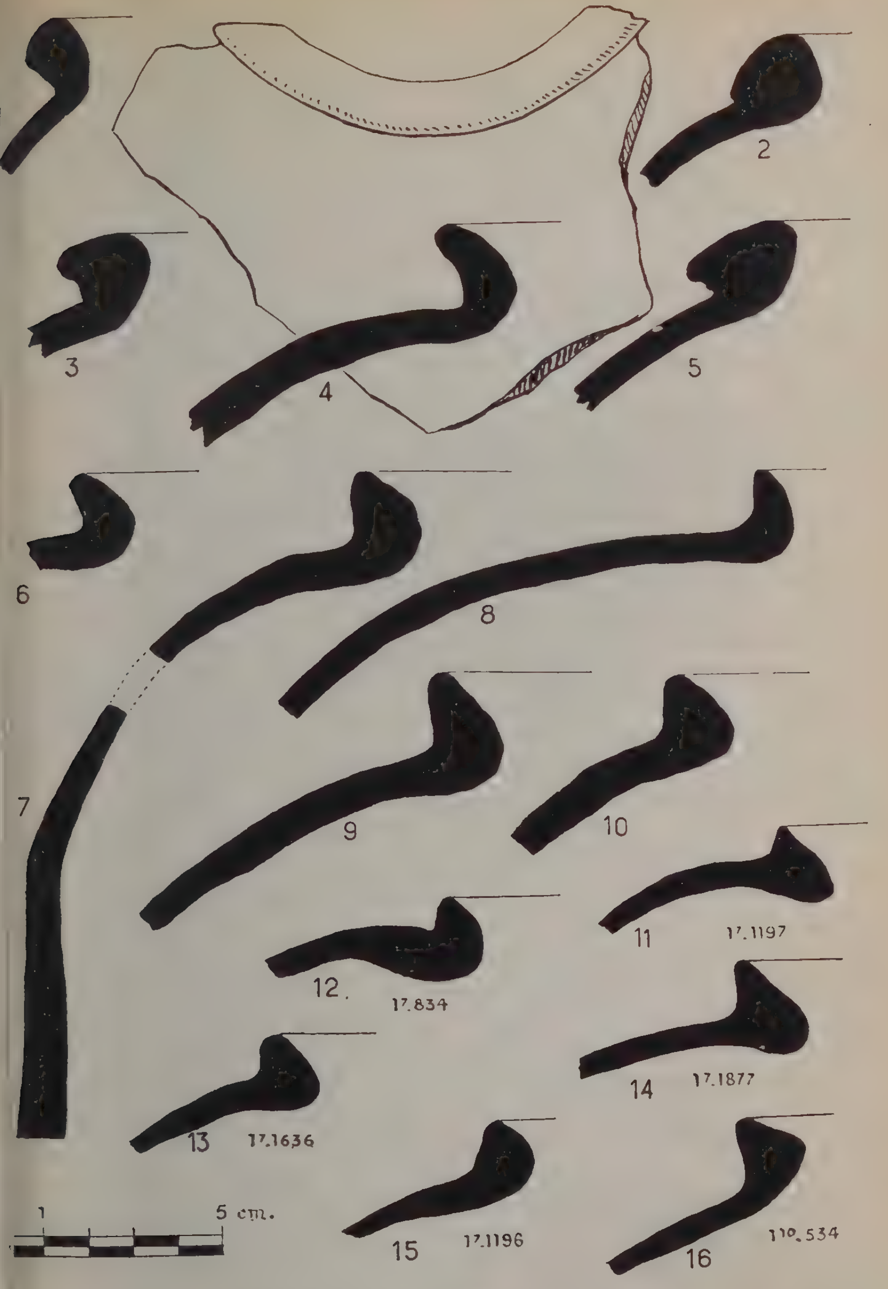
Le courant commercial ibéro-punique continuera jusqu'à l'époque des guerres puniques. La typologie de l'amphore punique faite par Maña [2] avec le riche matériel d'Ibiza date de cette époque quatre types d'amphores qui se retrouvent à Carthage et dans le Levant ibérique. Elles ont été imitées en Espagne, ainsi que le montrent leur abondance dans les sites ibériques et la survivance de leur type après la ruine de Carthage (146).

Depuis que la pression punique, profitant de l'état de décadence de la Sicile et de la Grande-Grèce, avait à nouveau avancé ses positions vers la péninsule italique par l'occupation des îles Éoliennes et fait des incursions jusqu'à Tarente (272), la Méditerranée occidentale était retombée au pouvoir de la thalassocratie carthaginoise.

Il serait donc intéressant de pouvoir dater de façon précise les amphores puniques de cette période. Les plus anciennes sont-elles antérieures au traité d'alliance conclu en 218 entre Rome et Marseille, qui inaugure la seconde guerre punique, et ont-elles une provenance assurée, Carthage ou l'Ibérie?

1. Virginia Grace, *The Canaanite Jar, The Aegean and the Near East* (*Studies pres. to Hetty Goldman*, 1956, p. 89, fig. 1-5).

2. J. M. Maña, *Tipología de ánforas púnicas* (*Crónica del VI Congreso arqueol. del Sudeste. Alcoy*, 1950, p. 203) ; cf. M. Almagro, *Las necrópolis de Ampurias*, I, p. 398-399. Ici fig. 1 (avec différenciation des types A-A 4 et C 1 et 2).



OLS D'AMPHORES PHÉNICIENNES TROUVÉES A SANLUCAR DE BARRAMEDA, EVORA (CADIX) (1, 2) ; — AU CARAMBOLO (3-5) ; — A MOGADOR (6-10) ; A MARSEILLE (11-16).



L'amphore de type B, issue de l'amphore tyrienne, caractérisée par le peu de saillie du col et l'épaulement tombant, est courante sur la côte catalane, à tel point qu'elle a été désignée du nom de « gréco-punique » : dans les nécropoles d'Ampurias du ve au IIIe siècle, à Ullastret dans un « magasin d'amphores » situé près de l'enceinte du IIIe siècle. C'est à cette date que remontent celles de *Ruscino*, d'Ensérune, de Pech Maho.

Le type E à panse bitronconique, typiquement punique, connu à Ampurias et *Ruscino*, n'a encore été trouvé en Provence que dans le « cimetière marin » de Fos, qui ne paraît pas antérieur au IIe siècle.

La plus courante sur le littoral est le type C, abondant à Carthage, dans le Levant ibérique et sur le littoral du Midi de la Gaule. Il doit être différencié en deux groupes, dont le second révèle une influence romaine par l'adjonction d'un col court terminé par une embouchure évasée et d'un pied massif ou manche de préhension. Or c'est le seul type qui ait été trouvé dans les fouilles de l'*agora* d'Athènes, ce qui avait conduit Virginia Grace à lui donner une origine italique et à nier sa provenance punique [1]. Son type obéit incontestablement à une tradition punique par l'emplacement des anses et la forme générale. On retrouve ces amphores dans les *oppidum* de Provence, aux Pennes (fin IIIe siècle), à Entremont (antérieures à 123) et à *Ruscino*, ces dernières en remploi comme canalisation, timbrées d'une marque circulaire estampée en caractères puniques du IIIe-IIe siècle.

On doit donc leur donner une provenance hispano-punique, mais non italique, et les dater du début de l'occupation de l'Espagne par Scipion.

Leur fabrication continua après la ruine de Carthage, preuve de l'autonomie de leur origine : une amphore de ce type, pleine d'olives et portant encore son bouchon de terre cuite, était associée dans l'épave du Dramont à des amphores italiques datées du milieu du Ier siècle avant J.-C. par une lampe ; amphores de type analogue à Fos et au cap Ferrat (Nice).

La diffusion de ces amphores sur notre littoral indiquerait donc l'existence de relations commerciales suivies du Sud de l'Espagne et de la côte catalane avec le Midi de la Gaule, par voie maritime et par voie terrestre. C'est à ces relations qu'est due la présence à Ensérune d'objets rituels puniques, dont on a attribué l'apport à

1. V. Grace, *l. c.*, p. 89, fig. 6.

l'occupation d'Hannibal pendant la seconde guerre punique (218-208), une plaque de terre cuite représentant Baal-Hammon et des brûle-parfum en forme de buste de Déméter-Tanit, fréquents à Carthage, à Tharros, en Sardaigne, mais aussi dans les sanctuaires du Sud de l'Espagne, à Benidorm et à la Albufereta, au Musée d'Alicante[1].

L'accroissement des relations commerciales à cette époque est attesté par l'internationalisation des produits d'exportation. L'épave du Grand Congloué, dans la baie de Marseille, chargée d'amphores de Rhodes et de Campanie et de céramique campanienne, renfermait quelques amphores du type C, à panse cylindrique très étroite ; et celle du Canonnier du Sud, à la Ciotat, associait un fret, sans doute de Sicile, comprenant des amphores gréco-italiques timbrées de noms de Campanie et une baignoire-sabot, à des vases ibériques, *sombrero de copa* intact, à décoration de dents de scie sur le rebord, et cruches de la côte catalane du IIe siècle.

La route de Carthage était-elle pour autant fermée par le conflit? On comprend l'intérêt de la présence à Marseille d'une anse d'amphore punique portant le timbre au « signe de Tanit » ; elle était associée dans une fouille de la rue des Phocéens à des timbres amphoriques rhodiens datés pour la plupart de 220 à 180 avant J.-C., selon la typologie de V. Grace[2] — c'est-à-dire à une époque antérieure à la ruine de Carthage.

La romanisation de l'Espagne eut pour conséquence une expansion de son commerce transméditerranéen, mais aussi une transformation de l'amphore punique en un nouveau type de vase qui a emprunté à Rome sa forme générale, c'est-à-dire l'allongement du col, l'attache des anses à la naissance de la lèvre et non plus au haut de la panse et la terminaison de celle-ci par un pied massif à la « romaine ».

Les témoins de ce commerce sont nombreux ; leur intérêt est accru par la conservation, dans des épaves ensablées et protégées par la corrosion, du contenu de l'amphore, non plus vinaire, mais composé de denrées solides, salaisons de thon, saumure, *garum*, dont l'industrie était déjà prospère sur la côte de Bétique à l'époque phénicienne, olives même et huîtres. La découverte d'un four de potier à Puerto Real, près de Cadix[3], daté de l'époque de

1. G. Ch.-Picard, *Hannibal à Ensérune* (*Journées arch. Avignon* (Palais du Roure), II, 1956, p. 57).
2. *Timbres amphoriques trouvés à Délos* (*Bull. Corresp. hellénique*, 76, 1952, p. 525).
3. Jimenez Cisneros, *Germania*, 36, 1958, p. 470.

Claude, apporte la certitude de l'origine locale d'un type d'amphores à collerette évasée en sablier et à panse piriforme, issue du type punique (type 6/15 de Dressel), trouvé en abondance sur la côte, dans le cimetière marin de Fos et dans les épaves de la Chrétienne B à Anthéor (fig. 1) et de l'île du Levant, cette dernière ayant encore des amphores pleines de quartiers de thon. A

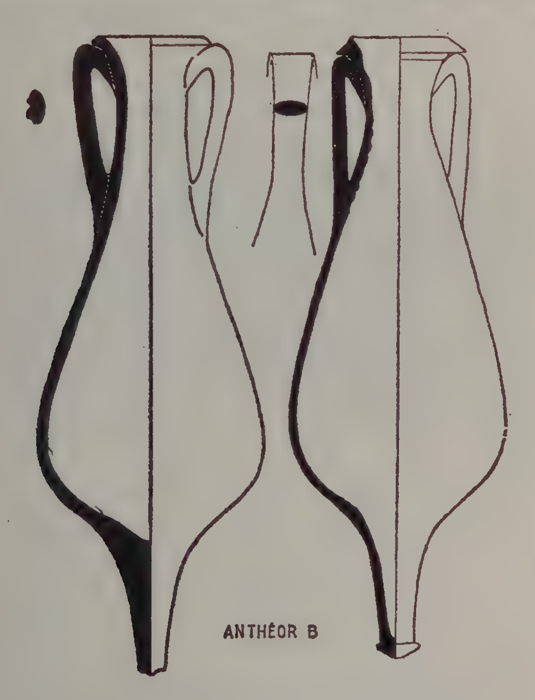


Fig. 1. — Amphores a saumure d'époque romaine provenant de Bétique (Épaves d'Anthéor et de Fos).

ce type se rattache l'amphore d'Augst (46 Pelichet) : amphore à *garum* rare dans le Midi (exemplaires seulement dans les ports de Fos et de Trinquetaille), mais abondantes sur le *limes*, sans doute pour le ravitaillement des légions.

C'est également d'Espagne du Sud qu'est originaire l'amphore sphérique (type 20 de Dressel), à olives ou à huile, exportée en masse en Gaule et à Rome, et sans doute aussi l'amphore à saumure de l'épave de l'anse Gerbal à Port-Vendres, qui, par l'absence de col et la forme de la panse évasée vers le bas, suit encore

la tradition punique au IIe ou IIIe siècle de notre ère.

Ainsi le matériel amphorique, qui est presque exclusivement celui qui nous a permis de donner une chronologie de ce commerce, nous montre-t-il la continuité des relations maritimes, d'abord phéniciennes et étrusques, ensuite puniques et ibériques, qui ne feront que s'accroître après l'occupation de l'Espagne. Les ports de Fos et de Trinquetaille, et sans doute ceux de la côte narbonnaise, en assuraient le transit à travers la Gaule, jusqu'au *limes*, où ont été recueillies en abondance les amphores du Sud de l'Espagne destinées au ravitaillement des légions [1].

Le marché de la Bétique avait une telle importance au IIIe siècle de notre ère que ses importations de vin, mais surtout d'huile et de saumure, étaient assurées par le fisc et contribuaient au ravitaillement de Rome, ainsi que le révèle l'abondance des tessons hispaniques au *Testaccio* [2].

Fernand BENOIT.

1. A. Grenier, *Man. Arch.*, II, p. 616 et suiv. ; E. Thevenot, *L'importation de produits espagnols chez les Éduens et les Lingons à la fin du IIe siècle de notre ère d'après les marques d'amphores* (*Rev. arch. Est*, I, 1950, p. 65 ; X, 1959, p. 220) ; M. Pilar Gonzales Serrano, *Arch. esp. Arq.*, 31, 1958, p. 199.

2. R. Étienne, *Les amphores du Testaccio au IIIe siècle* (*Mél. d'Arch. et d'Hist.*, LXI, 1949, p. 158).

LES REMPARTS ROMAINS

DE

CORIA D'ESTRAMADOURE

Le voyageur qui se rend de Salamanque à Séville par l'Estramadoure ne songe pas, en général, à faire un détour qui le ramène à Coria[1]. Il a tort : c'est une petite ville pittoresquement perchée sur un piton qui domine la route de Ciudad Rodrigo à Caceres et se prolonge par une ligne de collines bordant la rive droite de l'Alagon, rivière au cours capricieux qui se jette sur la rive droite du Tage à quelque 45 kilomètres plus loin, à proximité du fameux pont romain d'Alcantara (fig. 1). Elle compte près de 5.000 âmes. On s'y adonne à la culture du blé, de la vigne et de l'olivier et on élève dans la vallée de beaux troupeaux de porcs. Dans l'Antiquité, elle ne paraît pas avoir joué un grand rôle : c'était sans doute un simple bourg-refuge de la puissante peuplade des *Vettones*. Pline l'Ancien cite parmi les cités stipendiaires de la Lusitanie les *Caperenses* — dont le centre était l'actuel *despoblado* de *Capara*, près de Plasencia, où on voit un arc de triomphe *quadrifrons*, un pont romain à quatre arches et les restes d'un amphithéâtre — et, tout de suite après, les *Caurenses*, nom de la tribu et non de l'oppidum, ce qui prouve que l'urbanisation n'était pas encore très avancée au moment où furent rédigés les documents qu'il consulta. Ptolémée, au milieu du IIe siècle après Jésus-Christ, place *Caurion* par 6°40' de longitude et 40° de latitude Nord, soit à peu près 100 kilomètres à l'Ouest-Nord-Ouest d'*Emerita Augusta*, la métropole[2] (elle est, en réalité, à peu près à 120 kilomètres au Nord de Mérida). Ni l'Itinéraire d'Antonin ni le Géographe de Ravenne ne la mentionnent ; elle n'était donc pas située sur une des grandes routes. Pourtant, elle n'était pas loin de la voie romaine d'*Emerita* à *Salmantica*, la célèbre *Via de la Plata*, la route de l'argent du

1. Notes très brèves sur Coria dans : Cean-Bermudez, *Sumario de las Antiguedades...*, p. 409 ; Hübner, *C. I. L.*, II, p. 96 ; *Catalogo monumental de la provincia de Caceres*, p. 81 ; R. Thouvenot, *Mélanges Radet*, p. 529.
2. Pline, *Hist. Nat.*, IV, XXXV, 6 ; Ptolémée, éd. Müller, II, p. 108.

Moyen Age, qui partait de Huelva et allait jusqu'à Salamanque, Zamora et Astorga.

A la faveur de la Paix romaine, elle devint tout de même un centre relativement important ; on y a retrouvé bon nombre d'inscriptions latines ; Rome y recruta des soldats : certains servirent



Fig. 1. — Coria ; croquis de situation

dans l'*ala Vettonum* en Grande-Bretagne, où ils gravèrent une dédicace à l'un des leurs [1]. Elle fut de bonne heure le siège d'un évêché : parmi les signataires du IIIe concile de Tolède, en 589, figure en queue de liste un *Joaquintus, Cauriensis ecclesiae episcopus* [2]. A l'époque de la Reconquête, elle fut âprement disputée entre musulmans et chrétiens à cause de sa forte position, avant de rester finalement à ces derniers au cours du XIIe siècle.

Aujourd'hui, elle se signale surtout par ses curieux remparts,

1. *C. I. L.*, VII, 52. Les cavaliers de cette aile sont citoyens romains. La romanisation est donc avancée.

2. Mansi, 6, 9, p. 1002 ; Florez, *España Sagrada*, t. XIV, p. 51-58. Aucune tradition sur les circonstances de la fondation de l'évêché.



1. Coria. Rentrant du rempart antique



2. Coria. Maisons appuyées au rempart antique



refaits en grande partie au Moyen Age et au XVIe siècle, mais qui ont gardé sur d'assez vastes secteurs leur appareil romain.

Leur périmètre, autant qu'on peut le suivre, forme un trapèze irrégulier mesurant en gros 300 mètres de hauteur, 100 mètres de grande base et 75 mètres de petite base, ce qui fait près de 800 mètres de tour ; c'est peu, à côté des 2.100 mètres de Lugo et Léon, 2.900 mètres de Saragosse et des 1.500 mètres d'Astorga. Le mur suivait sur un côté le bord de la plate-forme du piton, profitant ainsi au maximum de la force de la position, ce qui explique sa forme irrégulière : c'est ainsi que, près de la terrasse de la cathédrale qui s'appuie sur lui, il dessine un angle rentrant (pl. XXXII, 1). C'est aussi le cas à Carmona, près de Séville, où les ingénieurs romains ont étroitement subordonné le tracé des murs aux avantages que leur présentait un plateau de la forme la plus irrégulière qui soit, mais abrupt aussi sur trois côtés. Aujourd'hui, on suit d'ailleurs assez malaisément ce rempart antique, car la plupart du temps il disparaît complètement au milieu des maisons qui s'appuient sur ses deux faces (pl. XXXII, 2). Quant au plan de la ville enclose, certaines rues qui se coupent à angle droit ont vraisemblablement gardé l'orientation des rues antiques, ce qui laisse supposer sinon un tracé en échiquier, au moins une certaine régularité.

Le mur lui-même, à travers toutes les réfections qu'il a subies, garde presque partout ses assises inférieures primitives. A la base, ce sont plusieurs lits de gros appareil, dont certains éléments mesurent jusqu'à 1^m20 de long sur 0^m45 de hauteur à peu près : soit $4 \times 1{,}5$ pieds romains, enserrant un noyau de blocage plein. La hauteur primitive est impossible à évaluer, car la partie supérieure a été détruite et refaite à plusieurs reprises. Certaines brèches ont été réparées avec des matériaux hétérogènes. C'est ainsi qu'en un endroit on voit se dresser sur la base romaine un appareillage en *harpé* peut-être romain lui aussi, et les intervalles entre les dalles verticales ont été remplis avec des briques et un grossier blocage de pierrailles. Ailleurs on aperçoit des matériaux de remploi : ainsi deux morceaux de fûts de colonnes engagées et un fragment de moulure, ailleurs des inscriptions, ailleurs au *saxum quadratum* succède brusquement de la maçonnerie en moellons grossièrement taillés ; ailleurs des brèches ont été aveuglées avec un mélange de schistes et de briques. Inversement, près de la place Alvarez de Castro, jusqu'à 4 mètres au-dessus du sol s'élèvent d'abord une

maçonnerie de moellons et de galets, puis sur 2m40 des lits de petit appareil bien taillé et solidement assemblés au mortier. Un peu plus loin, sur un long tronçon, ce sont, au contraire, des lits de beau *saxum quadratum*, mais dont l'assemblage n'est pas rigoureux et qui rappellent les murs de Mérida (pl. XXXIII, 2).

L'épaisseur, là où nous avons pu la mesurer, était de 4 mètres à peu près, mais nous ne pouvons affirmer qu'elle était partout la même. Quant à la hauteur, elle était d'au moins 6 mètres, si on en juge d'après certains fragments antiques mieux conservés auprès des tours et des portes ; peut-être même allait-elle jusqu'à 8 mètres. L'ensemble était plein, mais, au cours des temps, on a évidé la maçonnerie antique pour y pratiquer des logements[1].

Les murs sont flanqués de tours rectangulaires, à intervalles variables (pl. XXXIII, 1, et XXXIV, 1) : une quarantaine de mètres en moyenne, et non point fortement saillantes. Elles ne sont pas non plus de dimensions rigoureusement identiques : 4 mètres, 4m50, 5 mètres, 5m15 de front ; 2m37, 2m60, 3 mètres d'avancée. Elles ont été souvent réparées : sur le côté sud, on note sur l'une d'elles des réparations de fortune aux angles avec des éclats de poterie noyés dans le mortier et la partie supérieure a été refaite avec un mélange de briques, de galets et de pierres voisinant avec un panneau de *tapia* ou pisé arabe (pl. XXXIV, 2). La liaison des tours et de la courtine paraît avoir été soigneusement assurée, bien que certaines paraissent seulement appuyées au mur sans faire vraiment corps avec lui. On ne voit plus comment on passait de l'une à l'autre, ni si la tour était plus haute que la courtine. Il se peut qu'un petit corridor voûté ait couru à l'intérieur des murs et des tours à la hauteur du premier étage, permettant d'en vérifier à tout moment la solidité, comme d'amener des secours sans être vu à un endroit particulièrement menacé. Pas de traces de meurtrières.

Il existait certainement un parapet, crénelé ou non, pour protéger le chemin de ronde. Il n'en reste rien qu'on puisse attribuer certainement à l'époque romaine.

Les parties les plus intéressantes d'une enceinte sont toujours les portes : c'est le point le plus faible, dont il faut renforcer la défense à tout prix[2]. Nous ne savons combien il en existait à

1. Nous n'avons pu étudier les fondations : il aurait fallu demander à visiter les caves ou faire des sondages à l'extérieur au pied des murs, ce qui était délicat pour un étranger.
2. R. Schultze, *Die römischen Stadttore* (*Bonn. Jahrb.*, Heft 118, 1910, p. 280).



1. Coria. Tour d'angle



2. Coria. Rempart antique (peut-être wisigothique)



l'époque romaine, car certaines dans leur état actuel sont modernes, mais existaient peut-être déjà dans l'Antiquité. Peut-être n'y en avait-il alors que trois, car une grande partie de la face sud-ouest de la muraille borde un ravin abrupt.

La *Puerta del Sol*, la plus simple, n'est pas pourvue de défenses accessoires ; elle se fermait par deux grand vantaux de bois ; il ne reste que le seuil, avec les deux pierres creusées de crapaudines où tournait l'extrémité des gonds. L'intérieur est en petit appareil peu soigné. Existait-elle à l'époque romaine sous cette forme, c'est assez douteux. Mais n'était-ce pas une simple poterne? C'est encore possible, car dans les murs des maisons voisines on voit encore un remploi de pierres de grand appareil, d'origine indiscutablement antique, qui auraient pu lui appartenir (pl. XXXIII, 2).

Il en est de même de la *Puerta de San Francisco* (ou del Rollo). Le grand appareil a presque complètement disparu, mais on en retrouve des morceaux dans le trottoir de la rue. L'intérieur en a été reconstruit en briques et en schistes. Elle ne mesure guère que $3^{m}30$ de large pour $3^{m}95$ de profondeur. A l'intérieur, à droite en sortant, sur le piédroit qui paraît bien antique, on a pratiqué quatre trous carrés de 20×20 centimètres, profonds de 12 centimètres, à 25 centimètres d'intervalle, celui du bas à $0^{m}80$ du sol et celui du haut à $0^{m}80$ au-dessus de l'avant-dernier. Comme la partie de la porte située en face a été détruite, on ne peut assurer que ce sont là les encoches des barres de fermeture, mais c'est là que se trouvait le vantail. La face donnant sur la campagne est aujourd'hui ornée de deux écussons portant les armes de Castille et de Léon et encadrant une niche. Elle était protégée sans doute par deux tours ; il ne reste que celle de droite. Elle mesure 5 mètres de front, ce qui est plus considérable que pour la plupart des autres tours, pour 3 mètres de saillie. Si l'on admet que le *saxum quadratum* qui forme son parement extérieur est bien antique, elle aurait eu au moins $6^{m}50$ de hauteur. Les claveaux de l'arc sont antiques, mais soigneusement ravalés et rejointés. L'arc lui-même repose sur deux pilastres, de la Renaissance semble-t-il.

Plus intéressantes, parce que mieux conservées, sont les deux portes de la *Virgen de la Guia* et de *San Pedro*. La première est ainsi nommée d'une image de Notre-Dame de la Guia, celle qui guide les voyageurs (pl. XXXV et fig. 2). C'est la plus simple. La baie a 4 mètres de large. Elle est protégée par deux tours de flanquement de $5^{m}45$ de front et de $2^{m}70$ seulement de saillie. Elle comprend

un bel arc-doubleau de 1m56 de profondeur, faisant une légère avancée de 0m15 sur les murs et creusé d'une gouttière de 0m17 qui devait servir à guider la herse. Le couloir de passage vers la ville était couvert non par une voûte en plein cintre, mais par une espèce de coupole en briques et qui pourrait bien être antique.

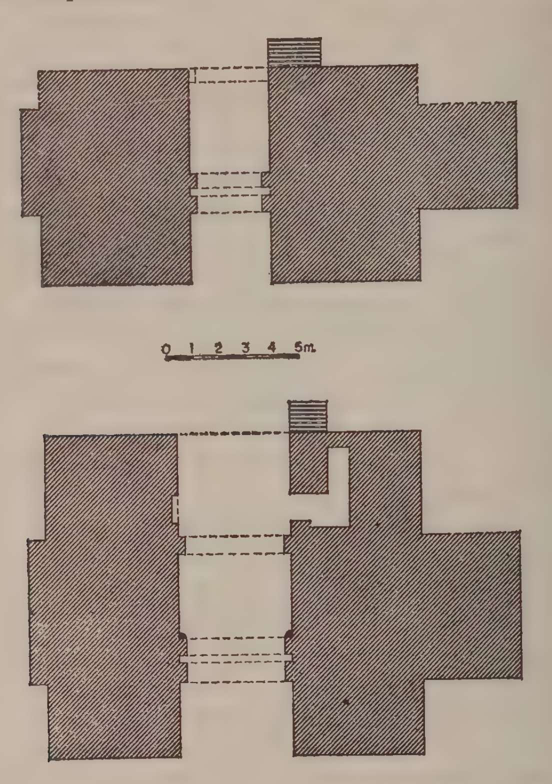


Fig. 2. — Coria. Plans de la porte Virgen de la Guia (en haut) et de la porte San Pedro (en bas).

Du côté de la ville où se trouvait le vantail, il y avait aussi un arc-doubleau, mais moins large et orné d'un pilastre à chapiteau très simple, dont le profil en arc de cercle rappelle le style toscan. A l'intérieur, vers la ville, à droite pour celui qui y entre, un escalier devait permettre d'accéder au chemin de ronde et à la partie supérieure de la porte. Les crapaudines ayant disparu, on ne sait plus à quel endroit exactement se trouvaient les vantaux.

Mais la porte la mieux conservée est celle de *San Pedro*, qui s'ouvre au sud de la ville, l'endroit le plus accessible, la « gorge » de l'éperon (pl. XXXVI, 1 et 2, et fig. 2).

L'entrée est encadrée par deux tours de plus de 5^{m}65 de front et de 2^{m}85 de saillant. La baie elle-même est constituée par deux arcs en gros appareil soigné, celui de l'extérieur un peu plus épais (0^{m}80) que celui de l'intérieur (0^{m}60), séparés par un vide de 0^{m}15 par où descendait la herse. Tout de suite après était une porte de bois à double vantail dont on voit encore en place les crapaudines : les deux du seuil et les deux du linteau. La chambre suivante est couverte d'une coupole en briques rouges d'âge indéterminé[1]. Du côté de la ville, cette chambre était limitée par un autre arc, épais de 0^{m}65. Y avait-il un deuxième arc comme à l'entrée? Les deux lits de gros appareil inférieurs présentent une avancée qui pourrait le faire croire, mais cela ne s'imposait pas, puisqu'il n'y avait pas de herse à cet endroit[2].

C'est là que se termine la porte proprement dite. Commence alors une sorte de corridor qui renforçait la défense et devait se terminer par un dernier obstacle opposé aux assaillants. Ce couloir ne semble pas avoir été couvert, ce qui permettait aux défenseurs d'accabler de projectiles par en haut un ennemi qui aurait réussi à forcer les premiers barrages : il fallait donc à celui-ci traverser au total un boyau de 12^{m}50 de long sur 4^{m}25 de large, exposé aux coups des défenseurs, avant d'entrer dans la ville. Il est vraisemblable que l'issue en était encore barrée par un second vantail, mais il ne reste aucune trace des crapaudines.

Une petite porte à droite menait à un corridor courant à l'intérieur de la muraille et menant peut-être aussi à l'étage supérieur de la tour. A l'extérieur, un escalier permettait de monter au-dessus de la porte et d'accéder au chemin de ronde.

L'ouvrage avait reçu quelques ornements : les arcs reposaient sur des pilastres dont le chapiteau comprenait une double moulure surmontée d'un double cordonnet (fig. 3).

L'ensemble a gardé un aspect imposant et il serait impressionnant s'il n'était défiguré par des habitations modernes qui s'y appuient. Toute la partie inférieure formait un massif plein à l'épreuve du bélier. Au début de ce siècle, on a aussi vidé les

1. Nous n'avons pu l'examiner de près.

2. On distingue encore sur quelques blocs des marques de tâcherons : l'une en forme de semelle, une autre en fleuron ou croix de Malte ; une autre rappelle une *ascia* : ⨯.

tours pour y aménager des chambres : on en sortit une masse énorme de schistes et de grosses pierres : une vraie carrière, au dire des témoins.

A quelle époque remonte cette enceinte dans ses éléments romains? On peut, d'après les circonstances historiques, lui assigner deux dates : la deuxième moitié du IIIe siècle ou le début du Ve siècle après J.-C., quand l'Espagne eut à faire face à des invasions. Au IIIe siècle, en effet, sous Gallien et sous Aurélien, des bandes germaniques ont traversé la Gaule et l'Espagne — les plus audacieuses devaient aller se faire exterminer en Afrique — et c'est alors que Tarragone fut détruite par un incendie, dont elle ne devait pas se remettre avant longtemps[1]. C'est à ce moment, du règne de Probus à celui de Constantin, qu'ont été construites ou relevées la plupart des enceintes gallo-romaines[2], de même qu'un certain nombre de celles de l'Espagne du Nord : Barcelone, Saragosse, Lugo, Astorga[3]. Elles ont avec celles de Coria un certain nombre de traits communs : base au revêtement inférieur de *saxum quadratum*, noyau en blocage, rez-de-chaussée massif, étroitesse de la baie de passage : 3m50 en général, remploi d'inscriptions et de débris architectoniques. Toutefois, l'épaisseur de notre muraille est bien plus forte que celle des autres villes. Le plan des portes est aussi très simple dans l'ensemble : pas de corps de garde compliqué comme à Carmona, mais un simple couloir dans la porte de San Pedro. Les arcs, avec leurs claveaux bien taillés et bien ajustés, sont la preuve que les traditions de belle construction subsistent encore et qu'on dispose de loisirs suffisants pour achever le travail : l'invasion, en effet, semble s'être bornée à la

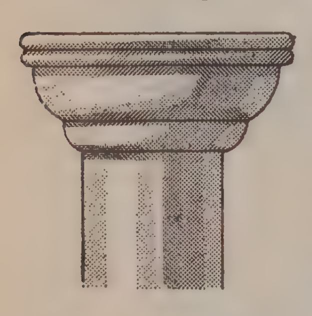


Fig. 3. — Coria. Pilastre intérieur de la porte San Pedro.

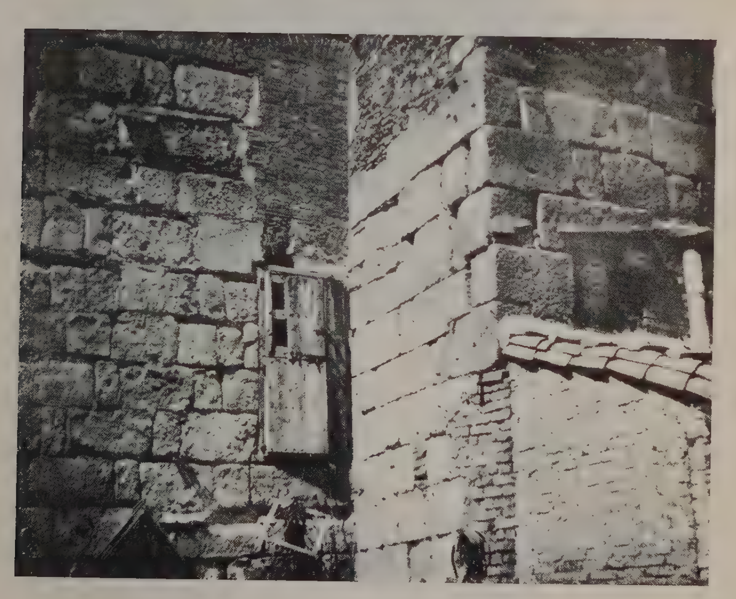
1. Aurelius Victor, 33 : « ... Alemannorum vis tunc aeque Italiam, Francorum gentes, direpta Gallia, Hispaniam possiderent vastato ac paene direpto Tarraconensium oppido, nactisque in tempore navigiis, pars in usque Africam permearet. » — Orose, VII, 22, 8 : « ... Exstant adhuc per diversas provincias in magnarum urbium ruinis, parvae et pauperes sedes, signa miseriarum et nominum indicia servantes, ex quibus nos quoque in Hispania Tarraconem nostram ad consolationem miseriae recentis ostendimus. »

2. A. Blanchet, *Les enceintes romaines de la Gaule*, 1907 ; A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*. I : *Généralités. Travaux militaires*, 1931, ch. VIII à XII.

3. I. A. Richmond, *Fine Townwalls in Hispania Citerior* (*J. Rom. St.*, 1931, p. 86).

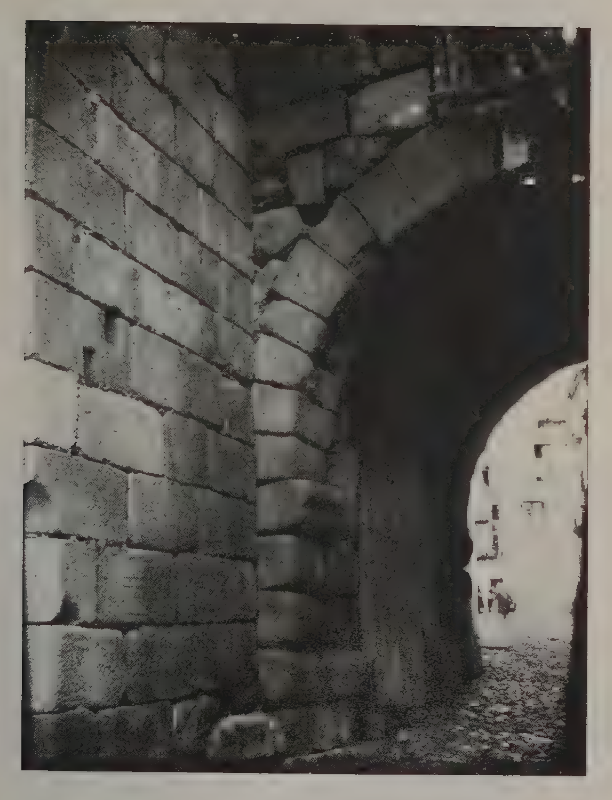


1. CORIA. COURTINE ET TOUR

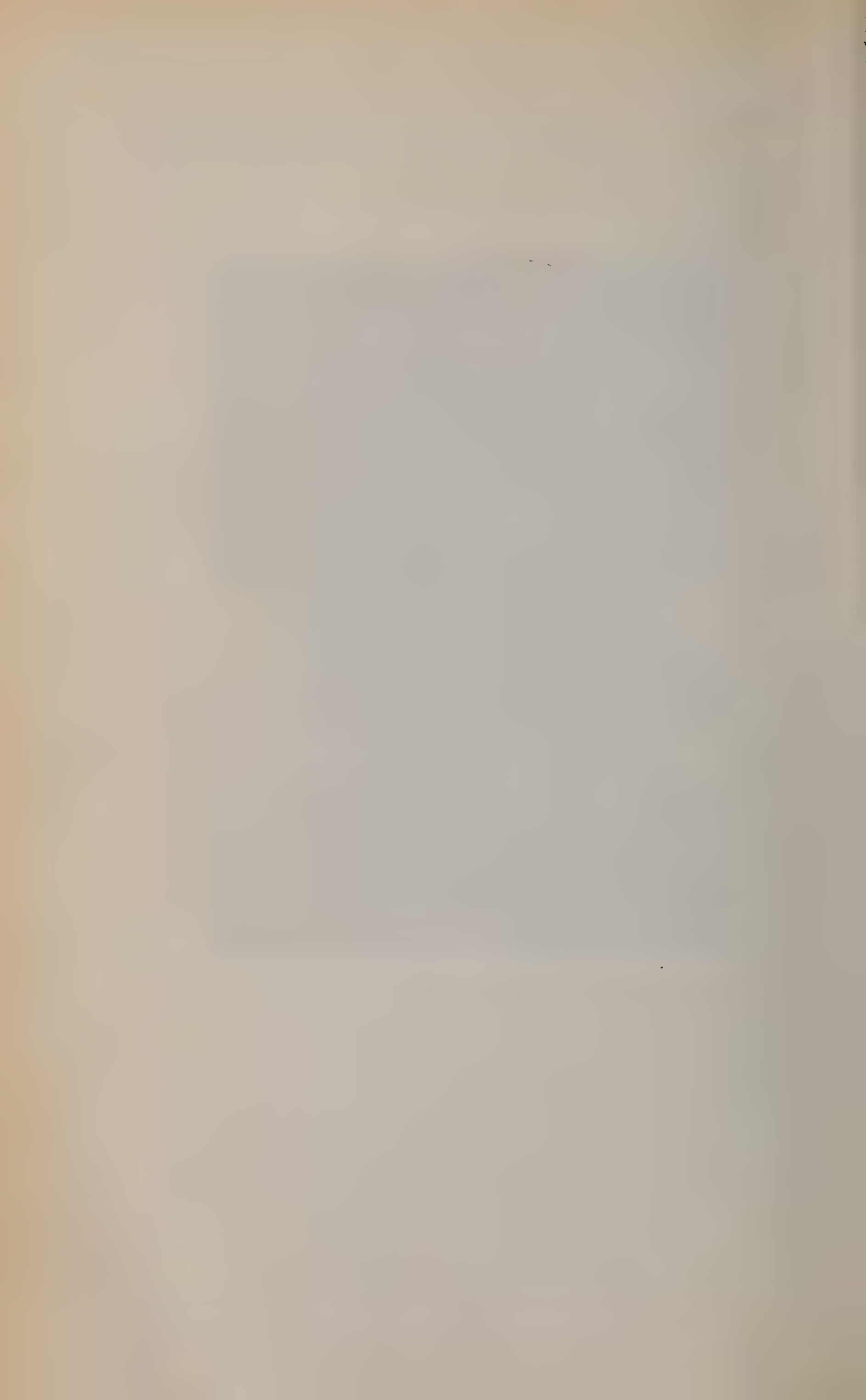


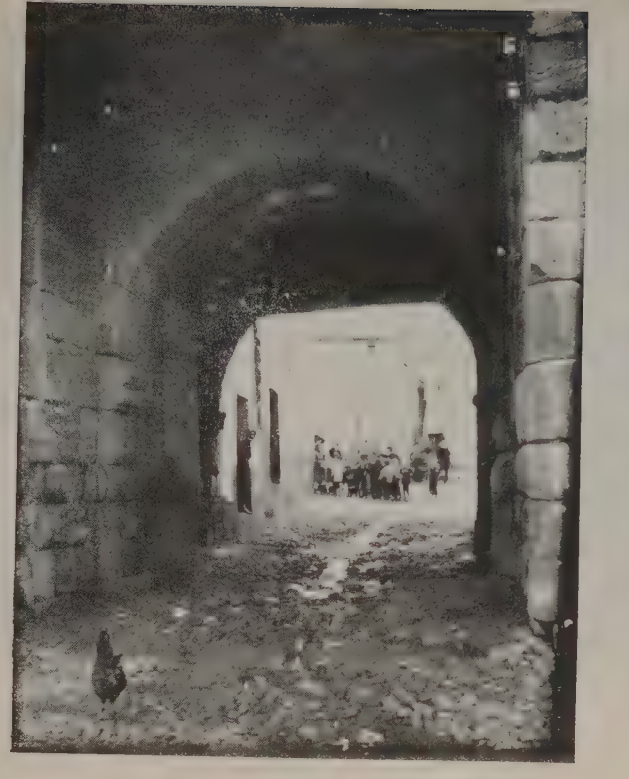
2. CORIA. COURTINE ET TOUR





Coria. Porte Virgen de la Guia





1. Coria. Porte San Pedro
(vue de l'extérieur de la ville)





2. Coria. Porte San Pedro
(vue de l'intérieur de la ville)



côte méditerranéenne et n'avoir pas menacé le centre de la péninsule.

Mais il y a tout de même des différences : les tours sont rectangulaires comme celles de l'enceinte d'Aurélien à Rome et Carmona en Andalousie, tandis qu'en Espagne du Nord elles sont demi-circulaires ; elles sont aussi plus éloignées : 40 mètres ici, contre 16 à 18 mètres dans le Nord. Les courtines sont bien plus épaisses, sauf celles de Lugo (6 mètres). C'est, en somme, avec Carmona qu'on trouve le plus d'analogie : enceinte moulée sur le plateau, tours rectangulaires, revêtement de blocs bien taillés, au moins dans les assises inférieures, et noyau de blocage en pierrailles et ici en cailloux roulés amenés de l'Alagon, renforcement de la porte principale sur la gorge du plateau. Il y a sans doute ici moins de perfection, mais c'est que Carmona était un municipe plus peuplé et plus riche, qui a pu s'offrir les services d'architectes, tandis qu'à Coria ce sont sans doute les campagnards eux-mêmes qui ont travaillé à fortifier leur bourg, ne recourant à l'aide d'un spécialiste que pour les portes voûtées. La légion *VII Germina* était aussi trop loin pour leur envoyer du personnel. C'est sans doute pour cela qu'il ne faut pas s'attendre à voir respecter les principes traditionnels de fortification comme dans les autres villes. Des préceptes de Vitruve, nous voyons tout juste observé celui qui recommande de profiter des escarpements [1] ; mais nous ne savons si les tours barrent la courtine, si celle-ci est interrompue par des coupures (ce qui est peu probable étant donné sa largeur, bien supérieure à celle que préconise l'architecte romain : que deux hommes armés puissent s'y croiser), surtout les tours sont rectangulaires et non point rondes [2]. Contre la construction de notre enceinte au ve siècle, lors de l'irruption des hordes d'Alains, de Suèves, de Vandales, puis de Wisigoths, on objectera qu'il est difficile de construire vite une enceinte aussi massive même avec des matériaux de remploi. Une exploration méthodique qui permettrait de retrouver des inscriptions datables et des monnaies prises dans la fabrique permettrait seule de trancher le débat.

En tout cas, l'existence de remparts aussi impressionnants dans une ville malgré tout modeste suppose d'abord une certaine richesse : on ne défend que ce qui en vaut la peine. Elle dénote

1. Vitruve, I, x : « ad loca praecipitia ».
2. « Les angles étant plus facilement ébranlés par le bélier », dit encore Vitruve.

aussi un dévouement certain à l'Empire romain : on peut croire que l'ordre de fortifier les villes est venu d'en haut, mais les équipes de paysans qui ont bâti ces murailles, surveillées et dirigées ou non par des agents officiels, n'ont épargné ni les matériaux ni leur peine ; un travail aussi bien fait implique intelligence et dévouement à l'intérêt public. On comprend, dans ces conditions, qu'il ait fallu si longtemps aux Barbares pour s'implanter définitivement au milieu des vaillantes populations ibéro-romaines.

R. THOUVENOT.

ART CELTIQUE ET ART IBÉRIQUE[1]

Il y a quelque soixante ans, la publication par Pierre Paris de l'*Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* avait révélé l'existence de manifestations encore presque totalement ignorées d'un art qui s'était développé dans la Péninsule Ibérique antérieurement à la conquête romaine. Une dizaine d'années auparavant, Salomon Reinach, dans la préface de son ouvrage sur les *Bronzes figurés de la Gaule romaine* (1894), avec une précision et une sûreté remarquables que les découvertes archéologiques de la première moitié du xxe siècle devaient confirmer, avait caractérisé les modalités et les diversités d'un autre art, presque aussi ignoré, l'art celtique. Un chapitre nouveau de l'histoire de l'art hellénistique était ouvert, celui des tentatives faites dans le monde des Barbares de l'Occident, Celtes et Ibères, pour emprisonner leurs images encore flottantes dans les contours précis que leur apportait le classicisme méditerranéen.

Au cours du Ier millénaire avant notre ère, une révolution industrielle avait profondément modifié, par la généralisation de la métallurgie du fer, les conditions mêmes de la civilisation de l'Ancien Monde et assuré pour un certain temps une réelle homogénéité culturelle, malgré des différenciations nationales au cours du second âge du Fer. Dans le même moment, les innovations apportées par la Grèce dans le domaine des techniques et des arts allaient provoquer les changements observés alors en Europe occidentale.

Dans la dispersion en Gaule et dans la Péninsule Ibérique des composants méditerranéens des arts celtique et ibérique, on peut reconnaître deux facteurs, le commerce et la guerre. L'élargissement des zones de contact entre les peuples a provoqué le développement des relations de commerce. Déjà importants au Hallstattien, à partir du vi^e siècle avant notre ère, les apports de la Grèce, de l'Étrurie, de l'Italie méridionale se multiplient à travers les routes terrestres et maritimes. Il semble bien que la voie de

1. Résumé de la communication faite lors des cérémonies du centenaire de la naissance de P. Paris et G. Radet, le 10 mars 1961, à Bordeaux.

terre, à travers les cols des Alpes et les vallées fluviales du Danube, du Pô et du Rhône, aient été plus largement fréquentées par les marchands grecs et italiques pour la dispersion à travers la Celtique continentale des vaisseaux d'argile et de bronze, de certaines formes d'armes et d'objets de parure (corail, verroteries). Une tombe princière comme celle de Vix (Côte-d'Or) témoigne de la dilection des grands seigneurs celtiques pour les productions des arts industriels de la Méditerranée. Mais ce ne sont pas seulement des marchandises qui ont ainsi voyagé, mais aussi des modes nouveaux d'expression pour rendre la forme vivante, des influences spirituelles : l'alphabet grec est parvenu par pareille voie chez les Helvètes.

Ce ne sont là cependant que des contacts indirects et, dans la répartition des objets et des influences, il faut se garder de faire la part trop belle aux colonies grecques du golfe du Lion. Marseille, ceinturée par une ligne de forteresses indigènes hostiles, n'a pu se livrer qu'à un trafic dans lequel l'élément indigène a dû nécessairement jouer le rôle le plus important, et l'on sait que l'action des colonies grecques de Catalogne et du Levante fut encore plus faible.

Mais il est des contacts directs entre la Celtique continentale et l'Ibérie avec la Méditerranée. Il n'est guère, en effet, de pays qui n'ait alors été bouleversé par le « tumulte gaulois » et l'histoire a enregistré leurs vagabondages en Latium, Campanie et Apulie. Les Celtes ont pillé Delphes et les frises de Pergame gardent le souvenir de leurs aventures galates. Ils ont servi dans les armées hellénistiques des Ptolémées, des Séleucides et des Lagides. Les Ibères ont aussi donné des mercenaires. On les rencontre en Sicile, Sardaigne, Italie méridionale, comme dans le Péloponnèse et à Carthage. Refuser à ces aventuriers, Celtes et Ibères, une part importante dans la dispersion des modes nouveaux dans les arts et les techniques serait manquer d'objectivité. Ces mercenaires, les Celtes en particulier, inlassablement curieux de toutes choses, ont rapporté de leurs pillages maints objets de qualité et contribué à l'introduction des techniques nouvelles, et de rares facultés d'assimilation ont permis aux artisans de la grande Celtique d'extraire de ces emprunts aux riches civilisations de la Grèce, de l'Asie Mineure et de l'Égypte un art nouveau, original et parfaitement homogène.

Mais, alors que l'aire d'expansion de l'art ibérique, limité à l'Espagne méridionale, reste sans action en dehors de ses étroites

frontières, l'art celtique a connu une très large répartition sur de vastes territoires qu'aucun obstacle réel ne sépare, depuis les rivages de l'océan Atlantique jusqu'aux bouches du Danube, et plus loin encore. A travers les Balkans, le contact a été établi avec les riches cultures du Proche-Orient et, par la Russie méridionale et les steppes de la Caspienne, furent atteints les centres métallurgiques du Koban, de l'Asie centrale, voire de la Chine. Le vaste réseau de communications transcontinentales reliant la Baltique à l'Adriatique, l'Atlantique à la Méditerranée a été parcouru par d'incessants vagabondages. Les rapports directs avec le monde des Scythes, parvenus à un moment jusqu'aux limites orientales de la Gaule, ne sont certes pas étrangers à la prédilection de l'art ornemental celtique pour associer sur ses orfèvreries des animaux en action à la fantaisie ordonnée d'un géométrisme, où se jouent courbes et contre-courbes, spirales et entrelacs, issues d'un lointain passé dont les origines se perdent en une extrême Asie.

Confinés à l'extrême Ouest de la péninsule européenne, les Ibères ne sont nullement tributaires de ces influences orientales et c'est en vain que l'on chercherait dans leur art décoratif cette fantasmagorie qui enchanta les orfèvres celtiques.

Le contraste n'est pas moins évident lorsqu'on aborde l'examen des manifestations de la plastique. Bien que puisant aux mêmes sources et ayant reçu leurs modèles par les mêmes intermédiaires, les Étrusques, et bien que la sculpture, dans la Celtique comme en Ibérie, représente un art de sanctuaire, rien n'est plus différent des images de Roquepertuse et d'Entremont que le petit peuple d'orants et d'orantes des sanctuaires rupestres de Castellar de Santisteban, de Despeñaperros et les statues de pierre du Cerro de Los Santos. C'est qu'aussi il y a une discordance profonde dans la conception mythologique de l'Univers entre le monde celtique et le monde ibérique.

L'Olympe du Celte diffère de celui du Grec. La marge est indécise, au sein de cette confusion de races divines et humaines, entre les dieux et les héros, personnages surhumains, mais non surnaturels, ayant vécu et s'étant retirés dans la mort, liés par leurs tombeaux à des territoires. Au même titre que l'épopée, la sculpture celtique a cherché à magnifier la figure du héros et à exprimer par la plastique un idéal d'héroïsme gratuit. De là ces images irréelles de l'homme, répondant à un canon déterminé. Sculpture et décoration baignent dans une atmosphère de mythe et de magie.

Il en est autrement de l'art des sculpteurs ibériques. Ils ont

représenté des hommes et des femmes venus en pèlerinage auprès de divinités auxquelles ils demandent aide et protection, prospérité pour les biens de ce monde. Ils ont voulu laisser de leur passage dans le sanctuaire une image de leur personne ; et cette clientèle n'était pas très exigeante quant à la valeur artistique de la figurine, qui bien souvent répond avant tout à des préoccupations commerciales. Et puis l'Espagne a été romanisée bien avant la Gaule. Il y a des *togati* au Cerro de los Santos. On peut alors se demander si, sous l'action de la romanisation, ne se sont pas stéréotypés définitivement les composants de l'art ibérique, phénico-carthaginois et italo-romain. Alors qu'en Gaule on assistera, à partir du IIIe siècle de notre ère, à une résurrection de l'art des Celtes, seulement dissimulé sous le voile de la romanisation. En Espagne, aux premiers siècles de notre ère, il n'y eut que continuité dans les manifestations de la sculpture.

Raymond LANTIER.

CYRILLIANA

OBSERVATIONS SUR DEUX MANUSCRITS PARISIENS DU LEXIQUE DE CYRILLE

Les notes qu'on va lire ont été élaborées au cours de travaux préparatoires à la prochaine publication du texte connu sous le nom de *Lexique de Cyrille*, dans l'état où l'ont transmis deux manuscrits de la Bibliothèque nationale, le *Parisinus 2655* (XIII[e] siècle) et le *Parisinus suppl. gr. 1195* (XV[e] siècle). D'après l'étude fondamentale d'A. B. Drachmann, *Die Ueberlieferung des Cyrillglossars* (= *Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filol. Meddelelser*, XXI, 5, Copenhague 1936), les deux manuscrits de Paris font partie d'une même branche de la tradition cyrillique, et plus précisément d'une famille de laquelle dérivent trois des meilleurs témoins connus, savoir le *Vallicellianus E 11* (= A), le *Laurentianus 57, 39* (= S) et le *Coislinianus* 394 (= P). Un très utile résumé des connaissances actuelles sur le Lexique de Cyrille est donné par la préface de l'édition d'Hésychius par M. Kurt Latte (*Hesychii Alexandrini Lexicon*, vol. I, Copenhague, 1953) ; on consultera en particulier le *stemma* de la page LI.

A quiconque approche la lexicographie antique, le manque de documents se fait cruellement sentir en ce qui concerne les quelque soixante manuscrits inventoriés du Lexique de Cyrille : un ouvrage comme celui de Drachmann donne d'utiles extraits des principales recensions, mais ils se réduisent aux débuts des caractères Β, Ο et Λ. D'autres fragments, dispersés dans des études de détail dont il ne saurait être question de dresser ici une liste (et dont au surplus certaines sont difficilement accessibles...), ne peuvent rendre les mêmes services qu'une édition systématique de la « matière cyrillique ». Si l'on veut arriver à se faire une idée précise sur le contenu d'un fonds ancien abondamment surchargé d'interpolations au cours des siècles, il faut pouvoir disposer au moins des recensions principales, accessibles dans leur ensemble sous une forme commode, c'est-à-dire imprimées de telle sorte que la leçon

manuscrite soit à tout moment donnée, les corrections plausibles étant suggérées hors texte : l'histoire des fautes de transmission est, en effet, une des plus sûres méthodes qui permettent d'inférer l'histoire même du texte. En se proposant de faire connaître deux cyrilliques complets, l'auteur de ces remarques espère susciter des travaux du même genre et favoriser la constitution d'un *Corpus Cyrillianum* qui éviterait aux spécialistes de la lexicographie l'ingrate besogne de la prospection et de la transcription des textes, tout en rendant enfin plus aisée une étude d'ensemble de la tradition cyrillique.

***

Pour qui dispose de leurs deux copies, les *Parisini 2655* (= **p**) et *1195* (= **s**) sont de toute évidence parents, et proches parents : les ressemblances entre leurs débuts, qui vont parfois jusqu'à la parfaite similitude, permettent d'ailleurs seules de considérer comme un cyrillique **s**, dont le premier feuillet est perdu. Le parallélisme, sans exclure les habituelles divergences de détails qui sont constantes dans la tradition du Lexique de Cyrille, se poursuit tout au long des sections A et B — et il est bon de tenir compte du fait que la lettre A constitue à elle seule, par son volume, une notable fraction de l'ensemble... Mais ce qui rend précisément l'étude comparative intéressante, c'est que la ressemblance s'offusque progressivement et qu'à partir des gloses en Γ (avec déjà des traces d'indépendance dans la section B) la technique même de compilation devient différente de l'un à l'autre ; les divergences ne se cantonnent plus dans les détails, elles vont jusqu'à affecter la matière même des lexiques. Or les considérations de chronologie — puisque **p** et **s** sont séparés par deux siècles — ne sauraient suffire à justifier ces écarts considérables : tout au plus rendraient-elles compte de certains ajouts récents et autres interpolations qui grossissent le plus jeune des deux manuscrits.

La recours aux renseignements épars que donnent sur l'ensemble de la tradition cyrillique les articles et monographies déjà évoqués nous a semblé prématuré ; à titre expérimental, il vaut peut-être mieux essayer de tirer d'un examen comparatif de deux états apparentés de cette tradition les quelques conclusions qu'il autorise par lui-même. On verra qu'il sera fait appel à une référence privilégiée, celle du Lexique de Johannes Zonaras, dont nous ne possédons malheureusement que l'édition, consciencieuse, mais vieil-

lie, due à J. A. H. Tittmann (Leipzig, 1808, 2 vol.) : le recours à Zonaras s'est imposé au cours des recherches, pour des raisons qu'on appréciera. Mais les renvois à Hésychius ou à tous autres lexicographes resteront exceptionnels : une étude volontairement restreinte ne pouvait se disperser dans des directions aussi divergentes, étant donné surtout le peu de certitudes qu'on possède, malgré des travaux déjà considérables, sur les rapports exacts de « Cyrille » avec tel ou tel autre grand glossateur ancien.

Des renseignements suffisants sont donnés sur **p** et **s** dans les deux études signalées plus haut, celle de Drachmann et celle qui figure dans la préface de l'Hésychius de K. Latte. Pour la commodité du lecteur, voici cependant, en résumé, les données essentielles sur les caractères des deux témoins.

Le manuscrit **p** (XIII[e] siècle) est rédigé en colonne unique, avec initiales des lemmes et des explications rubriquées (ce qui donne lieu à quelques bévues de type courant, par exemple δροσπελάζω pour προσπελάζω dans une explication...) ; les initiales des premiers lemmes de chaque lettre sont constamment ornées, celles des séries secondaires (signalées par des notes rubriquées d'une seconde main, de type τὸ ᾱ μετὰ του γ̄, τὸ β̄ μετὰ τοῦ ε̄, ...) se détachent aussi dans le début du manuscrit, souvent en surcharge, d'ailleurs, sur des lettres normales ; la pratique est abandonnée au milieu de H ; les débuts de séries alphabétiques (ἀρχὴ τοῦ ᾱ στοιχείου) sont eux-mêmes rubriqués et ornementés, mais de moins en moins soignés à mesure qu'on s'avance dans le corps du lexique ; les numéros des quaternions sont notés à la grecque (α̃, β̃, γ̃, etc...) en haut à droite de la première page et (sauf deux ou trois omissions) en bas à droite de la dernière ; une main moderne a numéroté en chiffres arabes les folios. Quelques graffiti malhabiles s'essaient deci de-là à reproduire tout ou partie d'une glose. Plus intéressante est une note insérée entre le lemme et l'explication de la glose A 2308 (au milieu de la p. 35 r[o]) ; le texte semble altéré, car on lit αὐτοπαθῶς· δεξιᾶς προαιρέσεως là où Suidas et Zonaras ont ἐξ ἰδίας προαιρέσεως : or on lit ici un mot arabe qui serait, d'après M. Troupeau, de la Faculté des Lettres de Bordeaux, *maydā*, soit « à cause de, en raison de... » ; apparemment, un arabophone a proposé une correction qui équivaudrait à remplacer δεξίας corrompu par quelque chose comme ἐκ ou ἀπό, ce qui convient. Il se pourrait alors que **p** ait été compilé en Sicile, comme le suggère au sujet de S, pour des raisons analogues, K. Latte, *l. l.*, p. XXII. Disons pour terminer que l'écriture est fort lisible, les ligatures peu fréquentes

et de type courant, les signes diacritiques régulièrement notés, à quelques inconséquences près, les fautes d'iotacisme en nombre admissible.

Le manuscrit **s** nous est parvenu amputé d'un folio de tête, problème qui sera évoqué plus loin ; il est rédigé de façon continue, sans que le copiste se soit astreint à terminer une page par une glose complète ; la présentation est moins soignée, en ce qui concerne les lettres ornées et les sous-titres ; seules sont rubriquées — avec quelques oublis — les initiales des lemmes ; l'écriture, la fréquence des fautes prêtent à des remarques analogues à celles qu'on a faites pour **p**. Un caractère particulier de **s** est que les marges, assez importantes, portent de nombreux ajouts, le plus souvent d'une main de la même époque que celle du rédacteur — si ce n'est pas la sienne... — parfois d'une main récente (et il s'agit alors de niaiseries sans intérêt). Les gloses marginales « anciennes » sont d'une grande importance, comme on le verra, lorsqu'elles se trouvent coïncider avec une tradition aisément repérable.

* * *

Le début de **s**, on l'a déjà signalé, est perdu : le texte commence par ἄνοια, μωρία, ἄγνοια, la glose complète qui suit étant ἀβούλως· ἀφρόνως, ἀμαθῶς. La glose 82 de **p**, qui est en tête du verso du feuillet 2, confirme un lemme ἀβουλία. Mais les quelque quatre-vingts gloses de ce début de **p** ne suffiraient pas à elles seules à couvrir un feuillet recto-verso de **s**, qui a plus de cinquante gloses par page : il semble y avoir là une indication sur le feuillet perdu de **s**, qui devait reproduire lui aussi la note introductive — imitant à très peu près celle du *Marcianus* d'Hésychius — qui figure après le titre ΛΕΞΙΚΟΝ ΤΟΥ ΑΓΙΟΥ ΚΥΡΙΛΛΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΩΣ (majuscules ornées) dans **p**. Cette note, reconstituée dans l'ouvrage cité de Drachmann, p. 17 et 18, s'étend sur onze lignes et n'est qu'en partie lisible, étant donné le mauvais état de conservation du recto du premier feuillet. Quoi qu'il en soit, il semble bien que le début de **s** l'ait portée, ce qui s'accorde avec la similitude de **p** et de **s** dans leurs parties initiales.

On pourrait penser que le manuscrit du xve siècle est copié, sinon sur celui du xiiie siècle, du moins sur une reproduction de ce dernier, déjà gonflée d'interpolations : en effet, dans ce début, la matière de **s** est plus volumineuse que celle de **p** (par exemple,

pour ἀγ-, 287 lemmes dans s contre 244 dans p ; pour ἀδ-, 88 dans s contre 73 dans p, etc...), et pourtant la concordance générale est satisfaisante et l'ordre des gloses communes est très peu souvent modifié d'une version à l'autre. Mais deux remarques, ou groupes de remarques, rendent cette hypothèse insoutenable :

a) Il y a dans p lui-même des gloses isolées qui ne se lisent pas dans s ; ainsi (entre ἀβουλία, début commun, et ἀγ-) 92 ἀβροδίαιτος · τρυφητής, 103 ἀβροχίτων · τρυφερὰ φορῶν, 111 ἄβυδος · πλῆθος ὑδάτων (compte non tenu d'une dittographie sans signification spéciale) ; il en est de même à tous les niveaux. Il pourrait s'agir de gloses délibérément *sautées* par le copiste de s : mais, à la place de p 111, par exemple, c'est-à-dire entre les correspondants exacts de p 110 et de p 112, s a précisément *lui aussi* une glose isolée, soit 34 ἀβύρβηλον · πολύ, μέγα, deuxième explication d'un adjectif déjà glosé ; le cas est le même dans les courtes séries suivantes :

p 123 = s 45 ἀγάζηλοι · φθονεροί
p 124 ἀγαθὴ τύχη · εὐτυχία / s 46 ἀγάζος · φθονερός (*sic*)
p 125 = s 47 ἀγαθωσύνη · ἀγαθότης

Et on en trouve ailleurs d'autres exemples dans ces premières pages où tout se passe comme si l'ordre des gloses principales était rigoureusement le même dans les deux recensions. On comprend mal comment le copiste de s, s'il avait travaillé directement sur une version « enrichie » de p, aurait expulsé de son modèle certaines gloses pour introduire *à leur place* des libellés tirés d'une autre source. En revanche, on peut supposer déjà — sans preuves encore suffisantes — que les deux compilateurs disposaient d'exemplaires originellement dérivés d'une source commune (antérieure au XIIIe siècle), exemplaires interpolés indépendamment l'un de l'autre. Cette hypothèse est à confronter avec d'autres faits.

b) S'il existe, en effet, des fautes « anciennes » dans la tradition, c'est bien celles que reproduisent scrupuleusement p *et* s ; elles sont même une preuve irréfutable de la parenté profonde de leurs sources. Ainsi p 87 s'accorde avec s 9 pour écrire ἄβρικτον · ἀνυπόστατον (alors que toute une tradition bien représentée offre l'explication ἀνύστακτον : cf. Hésychius, éd. Latte, gl. 189 et apparat critique) ; plus loin, p 105 = s 26 sur le texte ἀβρότης · ἁπλότης, où l'on doit lire ἁπαλότης (Hés., gl. 209), etc... Mais à d'autres endroits on surprend des divergences de détails qui laissent entendre qu'il y a eu des corrections dans l'*une* des deux branches de la tradition, non dans l'autre : ainsi p 94 a pour lemme ἀβρόξομεν, mais s 16 ἀβρο-

τάξομεν correct ; l'explication est pourtant identique dans **s** et **p**, avec une faute commune qui, elle, ne saurait être qu'ancienne : ἀποτύχομεν, pour -χωμεν. Le cas de certaines séquences est plus révélateur encore ; soit, par exemple, **p** 106-109 = **s** 27-30 : dans **p**, on lit : 106 ἀβροκόμος˙ ὁ τὴν κόμην φαιδρὰν ἔχων, 107 ἀβραμιαῖοι˙ γιγαντιαῖοι ἱεροπρεπεῖς, 108 ἀβραμία˙ αἰτία, 109 ἀβρυβέστερον˙ ἀληθέστερον ; et dans **s** : 27 ἀβρόκομος˙ ὁ τὴν κ. φ. ἔχων (= **s**), 28 ἀβρομαῖον˙ γιγανταῖον, 29 ἀβρομία˙ σιτία, 30 ἀβρικέστερον˙ ἀληθέστερον. Les gloses encadrantes, dans l'un et l'autre exemple, signalent des passages anciens : le premier lemme doit sans doute avoir été jadis le nom propre Ἁβροκόμας, glosé ailleurs (cf. Hés., gl. 196) ; le dernier donne lieu à toute sorte de fantaisies, et une source ancienne a confondu β et κ, ce qui date la faute (cf. Hés., 188) ; il est remarquable que ni **s** ni **p** ne présentent à son ordre alphabétique la forme correcte, pas plus d'ailleurs qu'Hésychius ! Restent **p** 107-108 = **s** 28-29 : il n'y a pas trace de correction dans le lemme ἀβραμιαῖοι de **p**, qui — sans égard pour la perturbation de l'ordre alphabétique — copiait donc un exemplaire corrigé ; au même niveau, **s** reproduisait un modèle où l'on avait accepté comme telle une faute qui s'était doublée d'incertitudes dans la lecture de la fin du mot ; de plus, **p** enrichit l'explication d'un mot qui figure ailleurs (cf. Zonaras, p. 9 ; Suidas, gl. 69) et donne un pluriel que ne connaissent pas les sources comme Hésychius, Suidas, Zonaras. Les questions que soulèvent **p** 108 = **s** 29 sont trop complexes pour que le détail en soit abordé ici : on se reportera à la glose 197 d'Hésychius pour d'autres leçons, auxquelles s'ajoutent des conjectures comme ἀβρομία˙ ἀοινία tirées de gloses d'ἄβρόμιος par Suidas et Zonaras. Mais en tout état de cause, et surtout si l'on ajoute à ces difficultés celles que soulèvent les gloses entourantes dans des passages nettement parallèles, il est difficile d'admettre que **p** et **s** dérivent d'un même exemplaire — appelé π dans le stemma de K. Latte (*l. l.*). Comme il est évident par ailleurs qu'ils ont, au moins dans leurs débuts, un fond commun, on est amené à supposer plusieurs intermédiaires entre leur ancêtre et eux, et des intermédiaires diversement enrichis au cours de l'histoire de chacun d'eux.

Un aspect intéressant des rapports de **p** et **s** réside en ce fait que le passage d'une page à l'autre se marque souvent par des gloses *isolées*, dans **p** comme dans **s**, et cela dans les parties les plus semblables par ailleurs. Voici des exemples.

Après une série de gloses (**p** 116-145 = **s** 38-69) où le parallé-

lisme n'est contrarié qu'en de rares endroits par de légères variantes de s, on trouve les deux textes que voici :

p		s	
p 146	ἀγάμενοι · θαυμάζοντες	s 70	ἀγάμενοι · θαυμάζοντες
147	ἄγαν · πάνυ, πολύ, σφόδρα	71	ἀγανόμοχθος · ἡμίονος
148	ἀγανόπιδος · εὐοφθάλμου, καλῶς βλεπούσης		
149	ἀγανύμοχθος · ἡμίονος	72	ἄγαν · λίαν, πάνυ, κάρτα, σφόδρα
150	ἄγαννα · ἡ ἐν οὐρανῷ ἄρκτος	73	ἄγαννα · ἡ ἐν οὐρανῷ ἄρκτος
151	ἀγανός · πραΰς, προσηνής	74	ἀγανός · πρᾶος, πραΰς, προσηνής
152	ἀγανόφρων · πρᾶος	75	ἀγανόφρων · πρᾶος
fin 3 r°			
début 3 v°			
153	ἀγάλματα · ξόανα, ἀφομοιώματα εἰδώλων	76	ἀγανοφροσύνη · ἀγαθότης, πραότης, φιλοφροσύνη
154	ἀγανακτῶ · ἀσχάλλω, ἀδημονῶ	77	ἀγανακτῶ · ἀσχάλλω, ἀδημονῶ
155	ἀγάννιφος · πάνυ χιονιζόμενος	78	ἀγάννιφον · πάνυ χιονιζόμενον
156	ἀγανόπης · πραεῖα	79	ἀγανῶπις · πραεῖα
	etc...		etc...

Outre les divergences de détails, sur lesquelles on n'insistera pas ici, car elles sont pour ainsi dire la règle dans les manuscrits cyrilliques d'une même famille, on notera l'absence dans s de glose correspondant à p 148 (celle-ci présentant la faute de lemme qui se lit aussi dans le *Marcianus* d'Hésychius) ; ce « trou » dans le texte de s se trouve d'ailleurs au milieu de deux gloses que p porte dans l'ordre inverse et avec des variantes : comme on est au bas d'une page, il peut s'agir d'ajouts anciens différemment introduits dans le texte par les modèles respectifs de p et de s (p ayant seul conservé la coupure primitive des pages) ; ceci est encore plus net au niveau du passage de 3 r° à 3 v° : là, les deux versions ont des gloses isolées, ce qui s'expliquerait difficilement si on les supposait copiées sur un même archétype ; au contraire, en posant deux archétypes de même pagination que p et dérivant du même modèle, mais grossis d'apports indépendants, on s'explique fort bien que leurs copies p et s introduisent au même niveau des gloses différentes qui figuraient indépendamment au haut d'une page où elles avaient été ajoutées.

La même explication est valable, aux détails près, pour les séquences suivantes, qui viennent après une vingtaine de gloses parallèles :

p	s
p 176 ἄγγελμα · ἀγγελία	s 105 ἄγγελμα · ἀγγελία
	fin 1 v°
	106 ἀγγελισκὸν καὶ ἀγγέλισκον · ἀνήγγελον καὶ ἤγγελον
	107 ἀγγελίης καὶ ἀγγελόης · ἄγγελος καὶ διάκονος
177 ἀγγύγυθεν · ἔγγυθεν	108 ἀγγήγυθεν · ἔγγυθεν
178 ἄγγορος . ἐργάτης, ὑπηρέτης	109 ἄγγορος · ἐργάτης, ὑπηρέτης
etc...	etc...

Il est net qu'ici s introduit au début de sa page 2 deux gloses annexes qu'il ne peut lire avec sûreté (on les retrouve avec des altérations analogues dans d'autres cyrilliques et chez Hésychius : cf. Latte, 380, 392 ; ce sont d'ailleurs des fragments de scholies homériques...).

Les divergences au changement de page, dont on vient de donner deux exemples, sont des phénomènes courants : le fait qu'elles se manifestent même dans s — où ne se retrouve pas une pagination ancienne — signale l'existence probable dans la tradition qui aboutit à ce manuscrit d'au moins un exemplaire ayant une pagination proche de la sienne. Bref, plusieurs indices concourants mènent à une conclusion unique : les premières pages de p et de s reflètent certainement le contenu d'un seul et même ancêtre lointain, mais les intermédiaires entre cet ancêtre et nos deux manuscrits — plus nombreux sans doute dans le cas de s — ont peu à peu amalgamé à ce fonds commun des matériaux disparates ; il semble même que les gloses originelles aient connu parfois des accidents isolés dans l'*un* des rameaux seulement de cette double tradition, mais non forcément dans celui qui aboutit à s (cf. l'exemple des gloses p 156 = s 79, *supra*).

* * *

Entre la fin de la page 6 v° et le début de la page 7 r°, le manuscrit s présente une lacune évidente : on lit, en effet, au bas de la première, le lemme αἰδοῖος, mais, au lieu que la page suivante

porte l'explication correspondante, elle débute par κακοῦται, μαστίζεται, μαστιγοῦται, etc... (huit verbes en tout, selon une tendance de **s** à la prolixité gratuite) ; il s'agit évidemment de la glose d'une forme verbale αἰκίζεται, comme le confirme le libellé qui suit, αἰκία · πληγή, ὕβρις. Les rapports entre les textes de **p** et de **s** sont assez suivis dans ce passage pour qu'on puisse évaluer grâce à **p** l'importance approximative de la lacune : elle est de l'ordre de soixante gloses, ce qui laisserait supposer que le copiste de **s** a sauté un recto ou un verso dans le modèle qu'il reproduisait, et qui était déjà rédigé de façon *continue* ; on ne voit d'ailleurs pas comment **s** aurait pu commettre ce genre d'erreur s'il avait eu pour modèle un manuscrit disposé en colonnes : il faudrait supposer qu'il a oublié l'explication du dernier lemme d'une page, *puis* le premier lemme d'une autre page, ce qui est invraisemblable. Quoi qu'il en soit, si le début de la lacune de **s** correspond dans **p** à un milieu de page (il s'agit de 10 v°), la glose sur laquelle reprend **s** se trouve dans **p** la dernière de la page 11 r° ; la suivante (début de 11 v°) est ici aussi αἰκία · πληγή, ὕβρις : autant de preuves que la pagination des modèles que reproduisent respectivement **p** et **s** n'est pas du même type, non plus que leur technique de rédaction.

L'ensemble des gloses en ἀει- et αἰ- est dans l'un comme dans l'autre manuscrit assez gravement perturbé par des confusions et des fautes d'iotacisme ; aussi voit-on non seulement des bévues telles que ἀεινόν · δεινόν, χαλεπόν (**p** 452 = **s** 425) pour αἰνόν, mais même des « doublets » qui figurent à la fois dans ἀει- et dans αἰ- : à côté d'ἀεινόν, **p** 737 = **s** 755 ont correctement αἰνός · δεινός, κακός, etc... On peut pourtant montrer que ces variantes ne sont pas toujours portées par les *deux* manuscrits, ce qui suppose que les modèles de **s** et **p** les avaient reçues parfois indépendamment, à des moments différents de l'histoire du texte et de ses enrichissements, que par exemple l'un de leurs deux modèles avait telle variante en marge et non pas l'autre. Ainsi **p** 689 porte :

αἶθες καὶ αἶθαι · πομφόλυγες οἱ (*sic !*) ἐξ ὑετοῦ γινόμεναι.

C'est là une glose connue par ailleurs, et généralement assez maltraitée (cf., par exemple, Hés., gl. 1841) ; il est possible que le lemme, à la suite d'une faute ancienne, soit à lire αἰθόλικες. On ne peut savoir si **s** portait une glose équivalente, puisque le mot eût figuré dans la lacune signalée ; mais **s** donne par ailleurs (n° 431) ἀεῖθες · πομφόλυγες, *qui ne se retrouve pas dans* **p** : cette variante

graphique avec ἀει- était donnée par le modèle de **s**, non par celui de **p**.

* * *

Telles sont les conclusions partielles qui peuvent se tirer de la comparaison des 600 ou 700 premières gloses des deux recensions ici envisagées. Dans cette première partie de l'étude, il n'a pas été fait allusion, sinon de façon épisodique, au Lexique de Zonaras évoqué dans l'introduction : les concordances de Zonaras avec l'un ou l'autre de nos textes étaient en effet sans signification particulière — et d'ailleurs elles restaient très lointaines. Comme on sait depuis longtemps que l'œuvre lexicographique attribuée à Zonaras consiste en un dictionnaire de type cyrillique grossi d'apports de toute sorte — et en particulier de multiples considérations « étymologiques » — il est tout naturel que certaines gloses lui soient communes avec **p** et **s**.

Mais nous allons atteindre, comme par paliers, un état de la tradition **p** qui entretiendra avec le texte reçu comme celui de Zonaras des relations infiniment plus étroites et plus suivies ; le parallélisme ira jusqu'à communiquer à **p** les habitudes de classement par catégories grammaticales (masculin, féminin, neutre, verbe, adverbe) qui caractérisent Zonaras, et avec lui un très petit nombre de cyrilliques « récents ».

Malgré des divergences assez considérables, l'accord général de **s** et de **p** se poursuit longtemps après la lacune qui vient d'être signalée dans l'un d'eux ; les ajouts, bien plus étoffés dans **s**, décalent d'ailleurs la place des correspondances : ainsi les deux manuscrits se trouvent coïncider aux environs de leurs gloses n° 720 ; or à **p** 900 correspond déjà **s** 1190, et à **p** 1000 correspond **s** 1554 ; la première glose commençant par ἀμφι- porte le n° 1161 dans **p**, mais le n° 2117 dans **s**.

On atteint ainsi la série des mots en ἀντ- ; elle commence (le décalage s'aggravant à la suite de la perte d'un feuillet dans **p** ou son modèle, soit environ soixante-cinq rubriques, entre ἀμφιβάλλει et ἀμφίφαλ[λ]ον) au n° 1485 pour **p** et au n° 2507 pour **s**. Mais, alors que **s** continue selon le système adopté et classe ses lemmes d'après un ordre quadrilitère (ἀντα-, ἀντε-, ἀντη-, etc...), on est frappé dès l'abord par le désordre apparent de **p**, qui jusque-là progressait parallèlement à **s**. Cette originalité soudaine de **p** coïncide d'ailleurs avec le début du feuillet 23 de ce manuscrit, qui

porte les premiers lemmes en ἀντ-. Voici la suite de ces lemmes (1485 sq.) : ἀντίπαλος, ἀντίμαχος, ἀντήρης (soit trois masculins) ; ἄντυξ, ἀντολή, ἀντιτυπία, ἀντάμειψις, ἀντέκτισις, ἀντίπηξ (soit six féminins) ; ἀντίρροπον (un neutre) ; ἀντανίσχει, ἀντιφιλοτιμεῖται, ἀντείχετο, ἀνταναιρεθῇ, ἀντηνέχθη, ἀντιπράττει, ἀντώσωμεν, ἀντιπίπτει, ἀντωπίσαι, ἀντιβολοῦντες, ἀντισηκοῦντες, ἀντιτορῆσαι, ἀντιστηρίζει (soit treize formes verbales) ; ἀντικρύ, ἄντικρυς (deux adverbes). En d'autres termes, la parenté avec la tradition représentée par Zonaras, qui était épisodique dans tout le début de 𝔭, devient brusquement éclatante : même classement « morphologique », texte des explications rigoureusement identique ou du moins fait de fragments de celui que porte Zonaras... ; le classement des lemmes à l'intérieur de chaque section suit pour les six « féminins » et pour les huit premiers verbes un ordre, pourtant non alphabétique au sens strict, qui est aussi celui de Zonaras. Or la concordance entre 𝔰 et 𝔭 pour ces vingt-cinq gloses est à peu près inexistante ! Il est d'autant plus étonnant de la voir reprendre dès la fin du passage étudié ici — c'est-à-dire à partir de 𝔭 1510 et 1511 = 𝔰 2435 et 2436, qui n'ont pas leurs correspondants dans Zonaras. Cette concordance se maintient, sans rigueur, mais égale à ce qu'elle était en moyenne dans les pages précédentes, jusqu'après le début des gloses commençant par ἀξ-, et plus précisément jusqu'à la fin de 23 v°; 𝔭 n'a plus dans ces quelque quarante-cinq gloses que des rapports très rares avec le texte de Zonaras. Mais, au début de la page 24 — en y ajoutant la *dernière* glose de la page 23 v°, ce qui n'est pas pour surprendre... — on tombe sur la série suivante (1556 sq. de 𝔭) : ἄξονες, ἄξων, ἀξύλῳ, ἀξύμβλητος, ἄξυνος, ἀξιόμαχος (six masculins) ; ἀξιοπιστία, ἀξίωσιν (deux féminins) ; ἄξοον, ἀξύμμετρον, ἄξιον, ἀξίωμα (quatre neutres) ; ἀξιοζήλως (un adverbe) ; cette séquence à nouveau caractéristique de la tradition illustrée par Zonaras *termine* les gloses en ἀξ- dans 𝔭 ; le rapport avec 𝔰 redevient inexistant, tandis qu'en revanche l'ordre même des lemmes et le libellé des explications semblent tirés de Zonaras.

Dès le début des lemmes commençant par ἀο-, et pendant toute la longue série des lemmes en ἀπ-, les ressemblances avec Zonaras dans le classement aussi bien que dans le libellé sont sans signification particulière ; les rapports avec le texte de 𝔰 n'appellent pas non plus de remarques qui n'aient déjà été faites. Bref, jusqu'à la fin de αὐ-, il y a là un ensemble de 750 gloses dans 𝔭 et de 550 seulement dans 𝔰 (ce qui est *peu* pour ce dernier, généralement

plus développé)[1], qui présentent le même mélange de ressemblances et d'originalité que le reste du contenu général. Il faut attendre le début de la page 35 v° de **p** (glose 2324) pour retrouver un classement semblable à celui qui est de règle chez Zonaras. Il commence par trois masculins, ἀφάρτεροι, ἀφανιαστής (= ἀφην-), ἀφάδειος ; suivent quatre féminins, soit ἀφασία, ἀφάροτος, ἄφαλος ; puis trois neutres, soit ἄφατον, ἄφαντον φῶς, ἀφανές ; trois formes verbales : ἀφάψεις, ἀφάσσεις, ἀφάπτειν, enfin deux adverbes : ἄφαρ et ἀφαρεί ; chacune de ces quinze gloses successives est chez Zonaras dans les mêmes termes, avec plus de développements parfois (et des développements de type étymologique) ; **s** concorde très rarement : pour les trois lemmes communs, sur ces quinze, il donne des explications différentes. Il faut remarquer en passant que **p** manifeste dans la page qui suit une tendance à la série alphabétique « κατ' ἀντίστοιχον », qui est une caractéristique de Suidas, mais *non* de Zonaras : après la fin des gloses en ἀφα-, et immédiatement avant les gloses en ἀφε-, il introduit une suite de quatre lemmes en ἀφαι- (qui se lisent aussi tantôt chez Zonaras, tantôt chez Suidas) ; de même, après ἀφε- et avant ἀφη-, **p** classe quatre lemmes en ἀφει-, plus proches de Zonaras que de Suidas. Dans l'un et l'autre cas, **s** n'offre à peu près rien de commun.

La « contraction » des sources du manuscrit **s** continue de se manifester dans la fin du caractère A : du début de ἀφ- à la dernière glose en ἀω-, **s** n'a que 103 rubriques, contre 148 pour **p**. Le nombre relativement restreint, de part et d'autre, des gloses en ἀχ-, ἀψ-, ἀω- ne permet pas de descendre dans le détail : mais il reste évident que les concordances de **p** avec le texte de Zonaras sont beaucoup plus nettes que ses rapports avec **s** ; elles vont là encore jusqu'à la reproduction des mêmes fautes : par exemple, en **p** 2463, ἄωρες · γυναῖκες (qui se lit *aussi* chez Zonaras, p. 367) n'a *pas* de répondant en **s** ; ἄορες figure d'ailleurs dans **p**, **s**, Zonaras et Suidas.

* * *

Aux 447 gloses en B de la tradition **p** correspondent 337 gloses seulement en **s** : le rapport global est à peu près le même que dans

1. En faisant la comparaison dans les deux manuscrits des groupes commençant par ἀο-, ἀπ-, ἀρ-, etc..., on s'aperçoit que le déficit de **s** est à peu près également réparti, et qu'en tout cas ce ne saurait être une forte lacune qui explique son « retard » relatif ; non seulement ses ajouts sont devenus moins volumineux, mais il apparaît que sa source est plus pauvre.

la dernière partie de la lettre A. Mais une récapitulation plus détaillée, par groupes initiaux de deux lettres (βα-, βδ-, βε-, etc...), fait apparaître de telles fluctuations du rapport numérique **s**/**p** qu'on est fondé à supposer des méthodes de compilation elles-mêmes très dissemblables, et qu'en tout état de cause il devient difficile d'admettre — comme pour la première partie de la lettre A — une source commune grossie d'apports divergents en nombre relativement peu élevé. Considérons, par exemple, le cas d'un lemme qui se retrouve partout et doit provenir de la tradition atticisante : βλάξ ; **s** et **p** l'ont relevé parmi leurs mots en βλ-, respectivement aux numéros 173 et 232 : l'explication est en **p** « μωρός, μὴ εἰδὼς τὰ πράγματα διακρῖναι », et ne fait que reproduire le début de l'article correspondant de Zonaras, p. 390[1] ; en **s** on lit seulement « μαλακὸς ἢ μαλακή », qui se retrouve, au moins en substance, chez Suidas, Hésychius, etc... Or la glose n° 2 de **p** se lit βαάξ · μαλακός ; cette faute très commune serait sans intérêt spécial si elle ne se retrouvait textuellement dans Zonaras (p. 368), sans pour autant se lire dans **s**, ni dans les autres lexiques de référence.

Autre curiosité dans **p** : après βαρυκάρδιος et βαρύτιμος (**p** 91-92 = **s** 75 et 78), on y lit :

93 βραχύς · μικρὸς ὀλίγος
94 βραβεῖον · ἐπινίκιον ἀμοιβὴ ἔπαθλον
95 βαυκαλᾶν (*super* βαρκανᾶν) · τιθηνεῖσθαι μετ' ᾠδῆς τὰ παιδία.

La suite alphabétique — qui dans ce début est normale — reprend avec 96 βάσανος. Il est net que βαρκανᾶν (1re leçon) a été ajouté à un certain moment à la fin des gloses en βαρ-, mais que, pour une raison à établir, il a comme entraîné avec lui, et même avant lui, deux gloses en βρα-. De ces deux gloses, la première figure à nouveau dans **p**, à son rang et avec la même explication ; elle se lit cependant au *début* de la page 43, ce qui peut toujours laisser supposer un ajout en cours de tradition. L'autre glose apparaît, elle aussi, à nouveau dans **p** (n° 342), mais sous une forme très différente, qui est celle de Zonaras page 407, savoir βραβεῖον · ὁ παρὰ τῶν βραβευτῶν διδόμενος στέφανος τῷ νικῶντι. Précisons enfin que βαυκαλᾶν apparaît en **s** dans les conditions suivantes :

268 βραχύς · μικρὸς ὀλίγος (= **p** 93 et 334)
269 βραχεῖς · μικροὶ ὀλίγοι (inconnu à **p**)
270 βραχέα ἄττα · ὀλίγα τινά (= **p** 346)

1. La suite de l'explication de Zonaras contient d'ailleurs, entre autres, μαλακός.

271 βραβεῖον· ἐπινίκιον ἀμοιβὴ ἔπαθλον (= p 94)
272 βρακανᾶν· τιθηνεῖσθαι μετ'ᾠδῆς τὰ παιδία (= p 95).

La suite βραβεῖον-βρακανᾶν de s se reproduit donc dans la suite βραβεῖον-βαρκανᾶν (corrigé en βαυκαλᾶν) de p. Sans prétendre retrouver à coup sûr l'exacte justification de ces anomalies, on peut présenter un type d'explication plausible en évoquant un texte comme celui de la glose B 1060 d'Hésychius : βραυκανᾶσθαι· ἐπὶ τῶν κλαιόντων παιδίων λέγεται, ὡς μίμημα φωνῆς ⟨βραύκων *conj.* O. Schneider⟩ ; le verbe est attesté comme variante de βρυχανᾶσθαι dans les manuscrits des *Alexipharmaques* de Nicandre. Il est possible qu'une glose ou scholie « *a differentia* », comme il en existe des milliers, ait à un moment donné de la tradition rapproché pour qu'on évitât de les confondre les deux verbes dangereusement proches, βραυκανᾶσθαι (et peut-être même l'actif βραυκανᾶν), d'une part, βαυκαλᾶν, de l'autre ; on aurait eu ainsi, sur un modèle très répandu : βραυκανᾶν (-ᾶσθαι?) ἐπὶ τῶν κλαιόντων παιδίων, βαυκαλᾶν δὲ τιθηνεῖσθαι μετ'ᾠδῆς τὰ παιδία (cf. Hés., B 360). s semble témoigner, malgré son malencontreux aménagement, que la remarque, ou ses vestiges, avait été introduite à βρ- ; un signe de renvoi ou une note marginale conseillait dans le modèle copié par p le transfert à βα- ; cet avis a-t-il été mal interprété? Toujours est-il que l'un des copistes successifs a transporté à la fin de βαρ- non seulement ce qu'il lisait (mal !) βαρκανᾶν — et qu'une autre main a corrigé ensuite — mais même deux gloses qui devaient, en cet état de la tradition, précéder immédiatement βρακανᾶν, soit βραχὺς et βραβεῖον. Fortuitement s révèle un stade plus ancien de la tradition ; mais il y a bien là une confirmation supplémentaire de cette constatation que p et s ne sauraient avoir été copiés sur un même modèle. De plus, l'hypothèse avancée désigne βραχεῖς (s 269, seul) et βραχέα ἄττα (s 270 = p 346) comme des développements secondaires du fonds ancien.

Indépendamment de ces cas particuliers sur lesquels on peut sans doute se fonder pour juger des rapports de s et de p lorsqu'ils sont analogues, une comparaison générale des débuts de la lettre B en s et en p avec un texte comme celui de Zonaras — pour ne tenir compte que de cette référence — laisse apparaître des faits intéressants. On en retire la conviction que nos deux manuscrits contiennent, à ce niveau, une notable proportion d'éléments communs, dont les sondages publiés par Drachmann, *l. l.*, permettent de retrouver la trace dans les principaux cyrilliques ;

Zonaras, dans ces cas-là, reflète à sa façon — c'est-à-dire avec des variantes très accusées et des omissions — une tradition approchante. Il en est de même pour certaines des gloses de **p** que ne possède pas **s** (par exemple, **p** 17 βάδην · περιπάτῳ ἐρχόμενος, qui a des répondants dans les familles cyrilliques principales, **a**, **v**, **g**, se lit dans Zonaras βαδίν βαδιστικῶς ἠρέμα). Mais jamais la ressemblance entre **p** et Zonaras ne va aussi loin, semble-t-il, que dans les gloses que ne possèdent ni **s** ni le reste des manuscrits cyrilliques anciens. Voici des preuves à l'appui de cette remarque : **p** 7 βαβάκτης · ὀρχιστὴς λάλος μανιώδης / Zonaras βαβάκτης · ὁ ὀρχηστὴς λάλος μανιώδης βακχευτὴς etc. ; **p** 8 βάαλ · τυρίων ἦν θεός = Zonaras ; **p** 9 βαβυλών · σύγχυσις καὶ πόλις οὕτω καλουμένη = Zonaras ; **p** 14 βαγδαλονεία · μοῖρα καππαδοκίας νοτιωτάτη = Zonaras (βαγδαλονία) ; **p** 18 βαδιῶ · περιπατήσω = Zonaras, qui ajoute « ἐπὶ μέλλοντος ». On pourra vérifier que toutes ces gloses de **p** sont signalées par Drachmann comme isolées dans la tradition cyrillique. Un cas comme celui de la glose βάβαξ est instructif : elle figure à la fois dans **s**, **p** et Zonaras ; outre ces trois sources, deux autres cyrilliques, **b** et **h**, des XIVᵉ et XIIᵉ siècles, en présentent une trace ; or voici les textes en question :

bh βάβαξ · ματαιόλαλος φλύαρος ἐνθουσιῶν ἀναιδής (cf. Hés., B 9)[1].
Zonaras βάβαξ · ὁ λάλος ὁ φλύαρος · παρὰ τὸ βάζω βάξ, καὶ κατὰ ἀναδιπλασιασμὸν βάβαξ
p 3 βάβαξ · λάλος φλύαρος καὶ ὁ γάμος
s 3 βάβαξ · ὁ γάμος.

Il apparaît que **p** condense dans sa glose une tradition représentée par Zonaras, entre autres sources, *et* une tradition dont **s** est un reflet ; cette dernière, qui a pour expression ὁ γάμος, doit recouvrir ὁ γάλλος, « le galle », le prêtre de Cybèle (cf. déjà la correction de K. Latte au *Marcianus* d'Hésychius, qui a aussi βάβακα · τὸν γάμων ; cette correction est inspirée par Eustathe) ; on peut apercevoir des variantes de ce type d'interprétation dans le mot ἐνθουσιῶν, qui figure parmi les équivalents donnés par **b**, **h** et Hésychius ; il s'agirait d'un proche parent de βαβάκτης, vu plus haut, et du verbe βαβάξαι, glosé par ὀρχήσασθαι dans **b**, **h** et Hésychius (et attribué aux Lydiens par **h**).

Or ce mélange de traditions qu'illustre le libellé de la glose βάβαξ

1. Les deux derniers mots de la glose sont à attribuer à **h** et **q**, et non à **p** et **q**, comme il est imprimé par erreur dans l'édition Latte.

dans **p** est monnaie courante : nous en apporterons un second exemple seulement, pris dans un passage sur lequel il y aura d'ailleurs à revenir à un autre point de vue. Il s'agit du lemme βούτομον ou βούτομος ; Zonaras (p. 402) se lit βούτομον · εἶδος χόρτου ; **s** 252 porte βούτομος · πάπυρος ; or **p** 324 combine les deux explications et ajoute même une précision à l'une d'elles : βούτομον · πάπυρος, εἶδος χόρτου ἐν ὕδατι.

Il se trouve que βούτομον figure dans **p** au milieu d'une série sur laquelle s'imposent des remarques déjà faites à propos de la lettre A. L'ordre alphabétique à peu de chose près correct qui avait été la règle dans les 300 premières gloses à initiale B s'altère soudain en abordant la série des lemmes commençant par βου- ; on retrouve (gloses 308 et suiv.) le classement morphologique et grammatical qu'affecte Zonaras. Les onze lemmes masculins (308-318) se lisent tous dans Zonaras, classés dans le même ordre et avec les mêmes explications ; on note seulement que Zonaras est plus fourni, ce qui peut signifier que **p** a fait une sorte de « choix » dans une tradition riche dont Zonaras donnerait une image, ou — bien plutôt — que les seules parties communes à **p** et Zonaras remontent à un archétype « cyrillique » plus ancien auquel chacune des deux recensions aurait ajouté des détails venus d'ailleurs. Un fait de grande importance semble prouver qu'il en est bien ainsi. En effet, la série à classement grammatical se poursuit dans **p** par quatre féminins (319-322), puis cinq neutres (323-327), enfin trois formes verbales (328-330), et cet ensemble de douze gloses prête aux mêmes remarques que les onze masculins qui les précédaient : même ordre et mêmes explications que dans Zonaras, lemmes rarement communs avec **s** — et, dans ces cas, divergence des explications — enfin volume moindre que celui de Zonaras ; or, après cette séquence de vingt-trois gloses de même provenance que le fonds ancien de Zonaras, la fin de la page 42 v° de **p** porte les trois lignes suivantes :

331 βουβριστή · μεγάλη ὀδύνη
332 βούβαλος · ἄγριος μέγας βοῦς
333 βουθύτης · μόσχος.

Quelle que soit la valeur intrinsèque de ces gloses — qui soulèvent des difficultés d'interprétation — il est remarquable qu'elles reproduisent *textuellement* les n°s 256, 242 et 258 de **s** ! Or aucune d'elles ne figure dans Zonaras. C'est d'ailleurs là la fin des gloses commençant par βου- dans le manuscrit **p** : cette coïncidence entre la

fin d'une suite orthographique, grossie d'apports récents, et le bas d'une page se retrouve, par exemple, aux nos 427-428, respectivement dernière glose en βυ- et fin de page 44 recto et première glose en βω- et début de page 44 verso.

Les séries commençant par βρα-, βρε-, βρη-, etc. — et qui proviennent donc d'un modèle à classement trilitère — se présentent d'une manière rigoureusement uniforme dans **p** : d'abord, une majorité de gloses rangées par catégories morphologiques ; l'accord avec Zonaras est flagrant, tandis que les rapports avec le texte de **s** sont rares et comme fortuits ; lui faisant immédiatement suite, une sorte d'appendice groupe des lemmes que connaît **s**, avec les explications que leur donne **s** lui aussi (fussent-elles fautives) ; on lit enfin dans ces ajouts quelques gloses originales, en tout cas ignorées de **s** comme de Zonaras : il s'agit alors évidemment de fragments d'origine variée, recueillis au hasard d'une compilation, et par exemple dans des modèles déjà grossis de gloses marginales (comme il en existe beaucoup).

Dès la fin des gloses à initiale B, on peut donc affirmer que la tradition illustrée par **p** est mixte : tout se passe comme si, à un moment de cette tradition, un copiste avait eu à sa disposition un cyrillique de la même famille que celui autour duquel s'est constitué le lexique de Zonaras, mais aussi une *autre* source plus copieuse, sans doute parce que plus récente et interpolée — source à laquelle il aurait emprunté quelques éléments originaux. Il est aussi évident que la méthode de compilation qu'illustrent **s** et les manuscrits de son groupe est toute différente : par là même se trouve posé le problème des concordances très accentuées entre les débuts des deux manuscrits.

P. BURGUIÈRE.

(A suivre.)

ALBERT GRENIER
(22 avril 1878-23 juin 1961)

La *Revue* ne perd pas en lui seulement le président de son Comité de rédaction : Albert Grenier, depuis son entrée déjà lointaine dans la maison, fut pour elle un collaborateur d'une rare activité, d'une exceptionnelle qualité. Les étapes de sa carrière sont connues de tous. De l'Université de Strasbourg, du Collège de France, de l'École de Rome, de sa retraite parisienne enfin, entre toutes féconde, il n'a jamais cessé d'envoyer en abondance chroniques et comptes-rendus. Des éloges plus solennels, un volume de *Mélanges* qu'il n'aura pas reçu, retraceront le développement de son œuvre, évoqueront son rayonnement, dresseront la liste de ses travaux. Nous voudrions rappeler seulement ici, dans l'émotion provoquée par une disparition trop rapide, ce qu'il a fait pour une revue à laquelle il a donné la plus grande partie de sa production critique.

Ses premières recensions remontent à 1913 et, jusqu'en 1922, concernent surtout des ouvrages traitant de la civilisation romaine : il était, avant la guerre, maître de conférences à Nancy, puis, au retour du front, on créa pour lui la chaire d'antiquités gallo-romaines et rhénanes à Strasbourg, où il devait rester plus de quinze ans. Il y vécut la période heureuse d'une rapide ascension et d'une vocation brillamment affirmée pour nos antiquités nationales. Dès 1923 commencent de paraître les *Notes d'archéologie rhénane*, qui complètent dans ce domaine, par des informations de première main autant que par une vaste lecture de la littérature allemande, les chroniques consacrées à la Gaule par Jullian depuis la fondation de la Revue : *Notes ou questions gallo-romaines* (1900), *Chronique gallo-romaine* (1901). Ces notices rhénanes paraîtront régulièrement chaque année jusqu'en 1932 et à nouveau, une dernière fois, en 1950. Le Lorrain d'adoption qu'était leur auteur, né à Paris d'une famille champenoise, mais élevé à Nancy avant de professer à Strasbourg, a tenu ainsi au courant pendant vingt ans le monde savant des progrès accomplis par l'histoire de la Gaule de l'Est. *Quatre villes romaines de Rhénanie* (1925), le premier volume du *Manuel* (1931) attestent le rôle déterminant qu'eut dans son œuvre cette masse d'informations condensée en une dizaine de chroniques. Pendant tout ce temps, des comptes-rendus, des contributions à la *Chronique des études anciennes* ou aux *Variétés* paraissaient sur des recherches concernant l'archéologie étrusque et romaine, qu'Albert Grenier continuait de cultiver brillamment après lui avoir consacré les premiers travaux qui firent sa réputation, notamment sa thèse sur la protohistoire de Bologne (1912).

La retraite de Jullian, en 1930, lui laissa une lourde charge. En

1931 apparaissent les *Notes bibliographiques d'archéologie gallo-romaine*, qui deviennent, à la fin de 1932, les *Notes d'archéologie romaine* : elles continuent les *Notes gallo-romaines* de Jullian et, en 1934, Albert Grenier reprend la rédaction de la *Chronique gallo-romaine*, assurée de 1901 et surtout de 1905 à 1930 par son prédécesseur. La chaire d'Antiquités nationales est rétablie pour lui au Collège de France en 1935, et il publiera désormais la *Chronique* avec une régularité et une abondance admirables, trois et même quatre fois par an, jusqu'à ce que, lors de son départ pour Rome où l'appelait la direction de l'École française, il remette cette tâche, en 1946, aux soins de M. Pierre Wuilleumier. Quinze années durant, il avait ainsi fait connaître, par des analyses courtes ou détaillées, par des mises au point d'une courtoise fermeté ou par des indications bibliographiques succinctes, son opinion toujours mesurée sur ce qui méritait d'être retenu, clarifié ou simplement signalé dans la production touffue et dispersée des périodiques régionaux français et des publications étrangères, notamment allemandes et italiennes. Ces chroniques — au nombre d'une trentaine — sont d'un ton simple et personnel, visant à retenir objectivement l'essentiel : pour être rédigées avec une élégante aisance, d'un style limpide et parfois familier, elles n'en représentent pas moins un énorme labeur. Veuf depuis 1937, Albert Grenier se consacrait à la poursuite de son *Manuel*, dont deux volumes nouveaux avaient paru en 1934 et dont ses cours du Collège de France préparaient la suite. Il ne donna que peu d'articles originaux à la *Revue* : en 1940, *Hercule et les théâtres gallo-romains* ; en 1942, une longue analyse de *La loi sur les fouilles et la réglementation nouvelle du service archéologique en France*, qui exprimait fermement sa doctrine en ce domaine, dont il était devenu le maître incontesté.

Revenu de Rome en 1952, travailleur solitaire, il limita ses contributions à de nombreux comptes-rendus qu'il prenait le temps de rédiger malgré la reprise du *Manuel*, dont quatre volumes devaient paraître encore dans les deux dernières années de sa vie, malgré la direction de *Gallia* assumée depuis 1942, malgré la tâche devenue épuisante des diverses commissions qu'il présida jusqu'à ses derniers mois. Le discours qu'il composa pour le centenaire de Jullian, en 1959, publié dans le volume de cette même année, proclamait avec une modestie exemplaire un attachement émerveillé, une fidélité constante au souvenir et aux idées d'un maître qu'il admirait toujours davantage. Un volume de l'*Histoire de la Gaule* était encore, aux derniers jours, son livre de chevet, alors qu'il venait à peine de poser la plume qui écrivait la suite de cette autre grande œuvre : le *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Ceux qui ont eu le privilège des entretiens matinaux qu'il accorda jusqu'à la limite de ses forces savent bien que tout ce qui touchait à la revue qu'ils illustrèrent tous deux lui était resté singulièrement cher.

Paul-Marie DUVAL.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

La Rédaction de la Revue des Études anciennes, *souhaitant vivement que la* Chronique gallo-romaine *soit aussi complète que possible, prie MM. les Directeurs des revues et notamment de revues régionales ou locales, les auteurs d'ouvrages, d'articles et de brochures touchant le domaine celtique et gallo-romain (entendu au sens le plus large du terme) de bien vouloir envoyer un exemplaire au moins de leurs publications soit à la* Rédaction de la Revue des Études anciennes, Faculté des Lettres, 20, Cours Pasteur, Bordeaux, *soit directement à l'auteur de cette Chronique* : M. Paul-Marie Duval, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études, 7, rue Alasseur, Paris (XVe). *Dans les deux cas, on est prié de mentionner : « Pour la* Chronique gallo-romaine *de la* R. É. A. »

N. B. — *Pour que les articles extraits de périodiques soient recensés dans la* Chronique, *il est indispensable que le titre complet de la revue, sa tomaison, sa date et sa pagination y soient exactement mentionnés.*

1. Le Manuel d'archéologie gallo-romaine. — Deux volumes encore avaient paru quelques mois avant la mort d'Albert Grenier, auquel la *Revue* rend ci-dessus l'hommage qui lui est dû : nos lecteurs salueront ici la mémoire de celui qui rédigea pendant si longtemps avec tant d'éclat et de bienveillante objectivité la *Chronique gallo-romaine.*

Le tome IV du *Manuel*, en deux parties (988 p., 265 fig., 1960), traite des *Monuments des eaux* : aqueducs et thermes, villes d'eau et sanctuaires de l'eau. Aspect essentiel de la vie gallo-romaine, dû à la richesse du pays en eaux de toutes sortes. L'ampleur de l'information est remarquable, notamment dans les chapitres sur les sanctuaires indigènes, où l'archéologue laisse souvent la plume à l'éminent historien des religions qu'était l'auteur du *Génie romain* et des *Religions étrusque et romaine.* Ces volumes insuffleront une force nouvelle à toutes les études sur la civilisation gallo-romaine.

2. Ouvrages, revues. — *Histoire des Gaulois* : la troisième édition (1960) de l'ouvrage de M. É. Thevenot (coll. « Que sais-je? », 1946) est revue en maint endroit et tenue à jour quant à la bibliographie. — Un beau livre sur Glanum : H. Rolland, *Glanum-Saint-Remy-de-Provence* (Les Éditions du Temple, 1960, préface de R. Brichet, 114 p., dont 70 pl. commentées), est un magnifique monument de science et d'art élevé au plus beau chantier de fouilles de France par son direc-

teur. — *Art de France*, I, 1961, est une somme d'histoire de l'art consacrée uniquement à l'art français, depuis les origines. Il s'ouvre par la publication des derniers produits des fouilles de Saint-Denis, *Les bijoux mérovingiens d'Arnegonde*, par M. Fleury et A. France-Lanord (p. 7-18, fig. 1-24), et contient une chronique de l'art préhistorique et gallo-romain (p. 237-248, fig. 1-11).

3. Autres chroniques, tables et comptes-rendus. — *Allemagne* : chronique très détaillée des trouvailles récentes dans la région rhénane, due à K. Böhner, H. von Petrikovits et divers collaborateurs : *Jahresbericht... für die Jahre 1956 bis 1958*, dans *Bonner Jahrbücher*, 159-1959, p. 337-554. Fin de l'âge du Fer et période romaine, p. 368-432, fig. 20-51, pl. 52-55.

Belgique : *Archéologie 1960, 1*, par M. S. J. Delaet, Mme G. Faider-Feytmans et divers collaborateurs, dans *L'Antiquité classique*, XXIX-1960, p. 142-179, pl. I-II.

France : *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 212-376, ill. Circonscriptions de Strasbourg, Besançon, Aix-en-Provence, Dijon, Grenoble. — *L'Année épigraphique 1960* (*Rev. archéol.*, 1960, II, p. 185-298) comprend une vingtaine de notices concernant des inscriptions des Gaules et des Germanies déjà publiées. — *Comptes-rendus* : on lira avec profit les deux comptes-rendus donnés par M. Ch. Picard à la *Revue archéologique*, de : R. Dion, *Histoire de la vigne et du vin en France* (*R. A.*, 1961, I, p. 107-110), et d'É. Salin, *La civilisation mérovingienne...*, IV (*R. A.*, 1960, II, p. 135-139). — *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Premières tables décennales, tomes I-X (1950-1959)*, 78 p., fascicule nº 40 *bis* de la revue, 1960. — *Revue de la Haute-Auvergne, Tables générales 1898-1958* : 37, 1960, 118 p.

Grande-Bretagne : à l'occasion du cinquantenaire de la Society for the Promotion of Roman Studies, le *Journal of Roman Studies*, L-1960, publie plusieurs chroniques concernant les travaux de ce demi-siècle dans divers domaines, dont : *Roman Britain, 1910-1960*, par I. A. Richmond (p. 173-191). Ce volume contient également : *The Antonine Wall, 1934-1959*, par K. A. Steer (p. 84-93, fig. 3-8), et *Roman Britain in 1959* (p. 210-242, fig. 17-35, pl. XX-XXVI), où l'on trouve notamment des plans d'*Isca* (Caerleon), de *Cataractonium* (Catterick Bridge) et de *Verulamium* (St. Albans).

Suisse : la *Chronique archéologique* (*Archäologischer Fundbericht*) annuelle, éditée par M. Rudolf Degen, occupe les pages 117-224 du *Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte*, 48, 1960/1961. Époques de La Tène et gallo-romaine, p. 133-185, fig. 17-52, pl. 27-36. Haut Moyen Age, p. 185-200, fig. 53-61, pl. 37-42. — L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1958 et 1959*, dans *Genava*, n. s., VIII, 1960, p. 45-48, fig. 1 : précisions sur la topographie de l'*oppidum* gaulois de Genève, qui n'était pas entièrement occupé par les habitations.

4. Les marchands sigynnes et la Gaule du Sud. — Étudiant *Les voies terrestres du commerce hallstattien*, M. Ch. Picard met en lumière l'importance du trafic routier entre les pays italo-helléniques et la Gaule, par les cols des Alpes et notamment le Grand-Saint-Bernard (dans *Latomus*, XIX-1960, p. 409-428, pl. XVIII-XXI) : « il ne faut pas trop attribuer à la voie rhodanienne, dès le VIe siècle » (p. 428). Il attire l'attention sur un passage d'Hérodote (V, 9-10) mentionnant les marchands nomades Σιγύνναι, d'après des renseignements d'origine thrace : ces « brocanteurs » (κάπηλοι), qui habitaient au delà du Danube (en Hongrie? en Haute-Autriche?) et jusqu'aux confins des Énètes de l'Adriatique, étaient d'origine asiatique et portaient encore, au Ve siècle, un costume dit « médique »; se déplaçant sur des chars attelés de chevaux petits, vifs et couverts de longs poils , ils étaient connus « des Ligures habitant au-dessus de Marseille » : ceux-ci devaient faire barrage vers le Sud à ces trafiquants routiers venus par les cols alpestres.

5. Les Grecs et la côte « ligure ». — M. Roger Dion précise ses vues[1] sur « ce fait premier de notre histoire nationale » : le refoulement des Grecs de la côte languedocienne vers la côte provençale, « l'âpre littoral ligure d'entre Gênes et le delta du Rhône », par l'alliance des Carthaginois et des *Elysices* de Narbonne en — 480 (Hérodote, VII, 165); pays écarté de la route maritime de l'Espagne, au relief accidenté, au peuplement indigène hostile (dans *Annuaire du Collège de France*, 60-1960, p. 366-367). — D'autres considérations sont développées par M. F. Benoît sur *La conjoncture internationale de la Méditerranée et la fondation de Marseille* (dans *Actes du Premier colloque international d'études gauloises, celtiques et protoceltiques... Châteaumeillant (Cher)..., 1960*, p. 67-78, pl. XIX-XXII), favorables à la liberté du commerce hellénique avec Marseille.

6. « Une monnaie d'or de Cyrène sur le côte de l'Armorique ». — Sous ce titre, M. Jean Bousquet étudie la découverte remarquable faite en 1960 d'une monnaie grecque attachée à une touffe de goémon ramassée sur la plage de Lampaul-Ploudalmézeau où le flot l'avait ramenée d'on ne sait quelles profondeurs (dans *Annales de Bretagne*, LXVIII-1961, p. 25-39, fig. 1-5; et notes à paraître dans *Gallia*, XIX-1961, *Informations*, dans *Revue des Études grecques*, 1960, et dans *C. R. A. I.*, 1960). La pièce est datée avec précision des années — 322-313 et appartient au monnayage grec de Cyrène : c'est « le document grec de l'époque classique le plus occidental qui ait jamais été trouvé en Europe continentale ». Elle n'a pu être immergée dans les eaux atlantiques que par un naufrage : et c'est entre — 330 et — 290 qu'eut lieu l'expédition massaliote de Pythéas dans l'Océan armoricain, où elle reconnut Oues-

1. *Cf. R. É. A.*, LXII-1960, p. 384.

sant et le pays finistérien des *Osismii* ! Que le navire perdu ait appartenu à l'expédition est une hypothèse séduisante, qu'impose la concordance frappante des dates. Il peut encore avoir fait partie d'une « navigation » qui ne nous est pas connue, et le lieu du naufrage peut être assez distant du point de découverte, puisque le goémon flotte : il reste à délimiter les gisements, qui ne peuvent pas, en tout cas, être plus profonds qu'une trentaine de mètres.

7. « Les Germains en Lusitanie ». — Sous ce titre, M. Scarlat Lambrino passe au crible les témoignages épigraphiques ou littéraires qu'on a depuis longtemps invoqués en faveur de la participation de Germains aux mouvements qui ont conduit des Celtes du Nord-Est dans la Péninsule ibérique jusqu'en Lusitanie à l'âge du Fer (dans *I Congreso nacional de arqueologia, Actas e memórias*, I, Lisbonne, 1959, 17 p., 5 fig.). Aucun ne résiste à cet examen critique. En revanche, deux anthroponymes, *Miro* et *Erarius*, pourraient attester la persistance d'éléments germaniques à l'époque romaine, l'un à La Guardia (Galice, *C. I. L.*, II, 3384), l'autre à S. Antão de Benespera (au Sud de Guarda, *C. I. L.*, II, 458).

8. Celtes et Germains. — Dans une collection consacrée à l'étude des Germains, *Bibliotheca Germanica* (nº 9, 1960), M. J. de Vries donne un mémoire de 139 p., *Kelten und Germanen*, qui met essentiellement l'accent sur les points communs entre ces deux « peuples » de même origine, mais de destins historiques différents. L'ouvrage est fondé principalement sur les sources philologiques, en partant de la souche commune indo-européenne : c'est une mise au point critique sur le pays d'origine des Celtes et la séparation progressive d'avec les Germains, les termes communs au germanique et au celtique, les ressemblances religieuses, sociales et culturelles (poètes et héros). — R. Pittioni, *Zum Herkunftgebiet der Kelten*, dans *Bull. Oesterr. Akad. der Wiss.*, 1959, p. 3-23, met en rapport le berceau des Celtes avec la région du Hunsrück-Eifel.

9. Expansion des Celtes. — 1. *En Grèce* : les premiers objets certainement celtiques découverts en Grèce l'ont été à Isthmia, près de Corinthe, dans un puits du sanctuaire de Poseidon (Musée du Vieux-Corinthe) : deux anneaux de cheville en bronze à huit cabochons creux dont deux mobiles formant charnière, parure féminine connue notamment dans le Sud de l'Allemagne et en Tchécoslovaquie. Le contexte archéologique (cratère à reliefs, skyphos corinthien, canthare, lampes, figurine) porte la date vraisemblable du troisième quart du IVe siècle av. J.-C. (en tout cas, avant 300) : J. L. Caskey, *Objects from a Well at Isthmia*, dans *Hesperia*, 29-1960, p. 168-176, pl. 54-56. — M. W. Krämer établit à propos de cette importante découverte les cartes de répartition et l'inventaire des bracelets de cette sorte (Bavière, Autriche, Bohême, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, avec le maximum sur

le haut Danube) ; l'aire de répartition des bracelets à cabochons sans charnière est plus étendue, à l'Est jusqu'aux Carpathes et à l'Ouest jusqu'en Armorique et en Aquitaine orientale, et l'inventaire est à compléter pour la France : *Keltische Hohlbuckelringe vom Isthmus von Korinth*, dans *Germania*, 39-1961, p.32-42, fig. 1-2, pl. 15-16. L'origine du type doit être située sur le haut Danube, dans le Sud de la Bavière et le Nord de la Bohême (les exemplaires les plus proches de ceux trouvés à Isthmia sont ceux de Straubing et de Saal sur le Danube). On le place actuellement vers le milieu de La Tène, phase B de Reinecke, soit à partir de la fin du IVe siècle, et il s'étend, d'après Filip, jusqu'au IIe et même au début du Ier siècle. La femme qui portait ces anneaux est-elle venue de ces régions, par terre (et non d'Italie du Nord, par l'Adriatique), en Grèce avec l'expédition du second Brennus, dont on connaît l'arrivée aux Thermopyles et la poussée sur Delphes en 279? Les anneaux, en effet, peuvent avoir été déposés dans le puits après les céramiques, à supposer que celles-ci n'aient pas été encore en usage à l'époque du dépôt.

2. *En Europe orientale* : J. Potocki et Z. Wozniak, *Les Celtes en Pologne*, dans *Ogam*, XII-1960, p. 79-102, pl. XXIII-XXXII, publient le matériel révélé par des fouilles récentes en Pologne du Sud, notamment dans la région de Cracovie, et étudient le problème des trouvailles celtiques en Pologne dans son ensemble, d'environ — 300 à — 100. Armes, parures, céramique se rattachent aisément aux diverses phases de La Tène ; trésors monétaires et monnaies isolées ; outils. Il s'agit d'une expansion celtique secondaire, en partie provoquée par la poussée des Germains vers la Bohême. Quelques toponymes pourraient y être rattachés : les rivières *Nida*, *Raba*, *San*, *Mraga*, *Mien*, les monts *Priening* ; les traces de vocabulaire celtique sont plus hypothétiques. Une partie du matériel archéologique doit toutefois être le fait d'importations. Bibliographie. — Mme J. Rosen-Przeworska, *Les Celtes en Pologne*, dans *Antiquités nationales et internationales*, II-1961, 1-2, p. 37-47 (1er article), passe en revue les vestiges celtiques divers retrouvés en Pologne.

3. *En Italie du Nord* : M. J.-J. Hatt établit une correspondance nouvelle entre les deux invasions celtiques signalées par Tite-Live (début du — VIe siècle, début du — IVe) et les données de l'archéologie, à l'aide des fouilles récentes de la vallée du Pô (*Rev. Études latines*, XXXVIII-1960, p. 69-70) : les tombes celtiques de Casola Valsenio permettraient de placer la première migration à la fin (et non au début) du — VIe siècle, époque troublée que signalent en Gaule les destructions constatées à Malpas, au Pègue, à la Heuneburg ; à Marzabotto, on constaterait même une cohabitation des Étrusques, nouveaux colons de la vallée du Pô au début du — Ve siècle, avec des Gaulois. Déjà M. Jean Bayet, éditeur de Tite-Live (V, p. 155-170), était d'avis de rabaisser

vers la fin du — vi^e siècle la date de l'ébranlement celtique en direction de l'Italie[1].

10. L'Age du Fer britannique. — Nos confrères d'outre-Manche perfectionnent sans cesse la chronologie de leur Age du Fer en concordance avec les deux âges correspondants du continent. Il commence, on le sait, au milieu du — vi^e siècle et se termine après la conquête claudienne de 43/44, entre cette date et environ 80 selon les régions, au Sud de la Tyne et de la Solway. La division en Fer A, B et C utilisée depuis 1931 concernait seulement les *cultures* successives du Fer : chronologie relative, et non absolue. M. C. F. C. Hawkes lui superpose aujourd'hui trois *périodes* temporelles, divisées elles-mêmes en deux, trois et quatre *phases* successives, et par rapport auxquelles les trois cultures A, B, C devront être placées de façon variable suivant les régions (*The ABC of the British Iron Age*, dans *Problems of the Iron Age in Southern Britain, edited by S. S. Frere*, University of London Institute of Archaeology, Occasional Paper nº 11, 1958 [1961], p. 1-16, fig. 1-4). Les limites sont celles de périodes, dénommées différemment, des âges du Fer continentaux. Nous retiendrons ici l'essentiel de ce synchronisme :

période du Fer 1 (*Iron 1*), 550-350 = Hallstatt I-II, début de La Tène I. Deux phases : 1 a 550-400, 1 b 400-350 ;

période du Fer 2 (*Iron 2*), 350-150 = milieu de La Tène I-milieu de La Tène II. Trois phases : 2 a 350-300, 2 b 300-200, 2 c 200-150 ;

période du Fer 3 (*Iron 3*), 150 à 43/44-80 selon les régions = du milieu de La Tène II à la fin de La Tène III (ajoutons : au début de notre « gallo-romain précoce »), de durée variable suivant les régions. Quatre phases : 3 a 150-100, 3 b 100-50, 3 c 50-43/44, 3 d 43/44-80.

11. L'abandon du char de guerre par les Gaulois. — César n'en trouva pas en face de lui en Gaule, mais, en Bretagne, Cassivellaunus lui en opposa 4.000, avec 8.000 chevaux. Au début du — i^er siècle, Posidonios (si c'est bien d'après lui qu'écrit Diodore, V, 29 ; cf. Strabon, IV, 4, 5) atteste l'usage du char à deux chevaux chez les Gaulois, pour le voyage et pour le combat ; le denier de Scaurus, vers 112-109, montre un chef gaulois sur son char (cf. St. Piggott, dans *Antiquity*, XXVI, p. 87, pl. I). M. S. Frere propose d'attribuer aux chars de Cassivellaunus une origine continentale ; ils seraient venus avec l'invasion belge, non vers — 75, mais une trentaine d'années plus tôt, ce mouvement devant être la conséquence de l'invasion des Cimbres et des Teutons, comme l'abandon du char de guerre par les Gaulois : il n'aurait pas tenu contre la cavalerie germanique (*Some Problems of the later Iron Age*, dans *Problems of the Iron Age...* (v. plus haut, nº **10**), p. 84-92). L'importance de l'invasion cimbrique ne saurait être sous-estimée : c'est le fait majeur de l'histoire de la Gaule entre la création de la

1. Cf. *R. É. A.*, LVII-1955, p. 320-321.

Province et la conquête césarienne. Il n'est pas impossible qu'une partie des fortifications attribuées jusqu'à présent à la guerre des Gaules doive être remontée d'un demi-siècle, jusqu'à cette époque de trouble profond (cf. *Gallia*, XVII-1959, p. 61-62).

12. Les Gaulois et Hannibal. — Dans *Les étapes de l'impérialisme romain* (Hachette, 1960), édition revue et augmentée de *Points de vue sur l'impérialisme romain* (Le Divan, 1934), M. J. Carcopino souligne l'importance de la menace d'une invasion gauloise imminente, objet d'une terreur entretenue avec intérêt par les alliés marseillais, dans le comportement conciliant des Romains à l'égard d'Hasdrubal en 226 : il s'agissait avant tout d'empêcher la conjonction des Carthaginois et des Gaulois, en garantissant au Punique ses acquisitions antérieures en Espagne (p. 43-44, 66).

13. Forteresses gauloises de France et d'Angleterre. — 1. Mrs M. Aylwin Cotton cherche à délimiter les influences continentales sur les fortifications britanniques du IIe âge du Fer : *Relationships between Iron Age Earthworks in France and Britain*, dans *Actes du Premier colloque intern. d'études gauloises... Châteaumeillant (Cher)...*, 1960, p. 103-113. Les enceintes du type « belge » ont été adoptées par les Brittons contre les Belges et les Romains. Les grands oppidums de tribu présentent des analogies avec ceux de la Gaule. Le *murus gallicus* typique, utilisé en Gaule entre la première invasion des Cimbres (vers — 113) et la guerre des Gaules, n'est pas exactement représenté en Bretagne ; en revanche, les petites forteresses de falaise du type vénète se retrouvent sur la côte de Cornouailles. Enfin, de petites enceintes quadrangulaires se répondent de part et d'autre de la Manche. Inventaires.

2. *Un oppidum armoricain* : aux inventaires récents de forteresses gauloises, M. R. Vandenbroucque ajoute celle d'Orange (commune de Vieux-Vy-sur-Couesnon, Ille-et-Vilaine) : *Contribution à l'étude des fortifications de terre en Armorique*, *ibid.*, p. 229-236, pl. L-LI. D'environ 1840, au confluent du Couesnon et de l'Alleron, ce prétendu « camp romain » a des défenses constituées de talus et de fossés qu'une vingtaine de monnaies gauloises permettent de faire remonter à l'époque de l'Indépendance.

3. *A propos des forteresses de hauteur à enceintes multiples* : on n'en connaît, jusqu'à nouvel ordre, que sur la côte armoricaine du Sud, en pays vénète, où Sir Mortimer Wheeler les a dûment inventoriées (cf. *Gallia*, XVII-1959, p. 51-55 et fig. 1). M. A.-L.-F. Rivet estime que, si l'exode des Vénètes en — 56 a bien importé ce genre de fortification en Cornouailles, son existence dans le Wessex, notamment à Maiden Castle, et dans le reste du Sud-Ouest britannique, a une autre origine, peut-être locale et probablement plus ancienne (*Some of the Problems of Hill-Forts*, dans *Problems of the Iron Age...* (v. plus haut, n^o^ **10**), p. 29-34, fig. 8). — L'inventaire et la typologie de ces enceintes sont

établis par Lady Aileen Fox (*South-Western Hill-Forts*, *ibid.*, p. 35-60, fig. 9-21, dont 2 cartes, pl. I-II) et par Mrs M. Aylwin Cotton (*Observations on the Classification of Hill-Forts in Southern England*, *ibid.*, 61-68).

14. La dernière période de l'âge du Fer préromain dans l'Europe du Nord. — Le *41. Bericht der röm.-germ. Kommission 1960* est constitué tout entier par un mémoire de M. R. Hachmann, *Die Chronologie der jüngeren vorrömischen Eisenzeit, Studien zum Stand der Forschung im nördlichen Mitteleuropa und in Skandinavien*, 276 p., 65 fig., 21 pl. Il n'y est point question de la Gaule : mais les planches fournissent un utile instrument de comparaison pour les parures, outils, armes, céramiques de la fin de l'Age du Fer.

15. Sépultures de la Tène à enceinte rectangulaire. — Ce type de sépultures entourées originellement d'un fossé carré ou rectangulaire est aujourd'hui reconnu, en France et en Allemagne, comme caractéristique du IIe âge du Fer. Ces « carrés funéraires » doivent être distingués des sépultures incluses dans des enceintes postérieures en rapport avec des limites de cultures. Parfois, le fossé a une destination rituelle, par exemple quand il est recouvert par la masse du tumulus (à Ysceifiog, dans le Flintshire), ou quand un tumulus circulaire est entouré d'un fossé carré. Mais, souvent, le fossé paraît être une simple protection pour la sépulture et le mobilier qu'elle contient. Un mémoire de M. I. M. Stead attire l'attention sur un groupe de carrés funéraires reconnu dans le Yorkshire et esquisse un inventaire des différentes catégories actuellement définies : *A distinctive Form of La Tène Barrow in Eastern Yorkshire and on the Continent*, dans *The Antiquaries Journal*, LXI-1961, p. 44-62, fig. 1-8. Voici comment se présenterait, provisoirement, à partir de cette étude, une classification chronologique :

a) Très grande enceinte rectangulaire entourant des sépultures du Hallstatt B, à Aulnay-aux-Planches, en Champagne. — Chambre funéraire du Hallstatt entourée d'une tranchée carrée à fond plat, le tout sous la masse du tumulus, en Bavière. — Chambre funéraire de la fin du Hallstatt, à Apremont et à Vix.

b) Carré funéraire à sépulture unique, parfois à char, dans la Marne (Vert-la-Gravelle, etc. ; Witry-les-Reims, inédit jusqu'alors, est publié en Appendice II, p. 59-61, fig. 7-8, d'après les notes d'Abel Maître et le mobilier déposé au Musée des Antiquités nationales). — Carré funéraire à tumulus, sept exemplaires dans le Yorkshire, dont Arras. — Carré funéraire, début de La Tène, en Allemagne rhénane (Karlich).

c) Dans le reste de l'Angleterre, quelques tumulus entourés d'un grand talus carré.

d) Carré funéraire à plusieurs inhumations, de la fin de La Tène, avec céramique d'époque gallo-romaine, à Normée.

e) Grand carré funéraire à plusieurs inhumations et édicule en bois au centre, à Écury-le-Repos et à Normée. Fin de La Tène et époque gallo-romaine. Sanctuaire funéraire de tradition celtique?

f) Carré funéraire à petit tumulus ou à plusieurs incinérations, en Allemagne rhénane, à Wallertheim (incinération centrale unique), Reisweiler, etc. Fin de La Tène et époque gallo-romaine.

Deux enceintes quadrangulaires entourant chacune une sépulture unique, du IIe âge du Fer, existent enfin en Tchécoslovaquie méridionale, à Trnovec nad Váhom. — Les liens se resserrent ainsi entre les Celtes du Yorkshire et ceux de Champagne.

M. P. Parruzot donne les résultats de ses prospections aériennes en ce domaine : *A la recherche des gisements protohistoriques dans le Nord du département de l'Yonne. Premiers résultats obtenus par l'observation et la photographie aériennes*, dans *Rev. arch. de l'Est...*, XI-1960, p. 266-287, fig. 97-110, pl. III.

16. Monnaies gauloises. — 1. *Les monnaies celtiques de Bretagne* : un important mémoire de M. D. F. Allen apporte une révision du problème posé par les origines du monnayage en Grande-Bretagne : *The Origins of Coinage in Britain : a Reappraisal* (dans *Problems of the Iron Age...* (v. plus haut, n^{o} **10**), p. 97-308, fig. 26-28, pl. VII-XIV), avec cinq Appendices traitant de la classification, des lieux de trouvailles (catalogue aussi complet que possible, p. 148-285), des principaux trésors, des poids et de la chronologie relative des monnaies. Prudemment, l'auteur ne se réfère plus aux attributions traditionnelles des monnaies gauloises, qui ont si grand besoin d'être révisées : il appelle « gallo-belges (A, B, C, etc.) » les espèces du Nord-Est de la Gaule trouvées en Bretagne, « armoricaines » celles du Nord-Ouest et « britanniques » celles qui ont été frappées dans l'île. Il admet avec raison que « les monnaies celtiques ne voyageaient loin de leur lieu d'origine qu'en des circonstances exceptionnelles » : la présence de monnaies gauloises en quantité substantielle en Bretagne est affaire de migrations, non de commerce, et l'absence de monnaies d'or britanniques sur le continent fait la contre-épreuve. Six cartes illustrent ces mouvements, de la fin du — IIe à la fin du — Ier siècle. Des dessins montrent la transformation des types gallo-belges imités en Bretagne : analyses stylistiques délicates, qui devront être étendues peu à peu à tous les monnayages celtiques. Il reste à chercher pourquoi il y eut alors, dans la Grande-Bretagne méridionale, un tel besoin de monnayages locaux en métal précieux.

2. A Bad Nauheim : deux bronzes attribués aux *Aduatuci*, H.-G. Simon, *Römische Funde aus Bad Nauheim*, dans *Saalburg Jahrbuch*, XVIII-1959/60, p. 6-7, fig. 2. Cheval au revers (La Tour, *Atlas*, pl. 36, n° 8868).

3. M. M. Labrousse publie de façon détaillée *Les monnaies gauloises de la collection Azéma au Musée du Vieux-Toulouse* (dans *Pallas*, IX-

1960, p. 177-217, fig. 1-16) : 48 pièces grecques de Marseille, 53 du Bas-Languedoc à légendes ibériques, grecques ou latines, 121 monnaies « à la croix », 11 du Nord et du Centre. Il y a notamment des bronzes à la légende *Neroncen* (en caractères ibériques) qui représente l'ethnique *Nero* (= *Narbo*), et qu'on date aujourd'hui de la fin du — IIe siècle et du début du — Ier.

4. M. Dayet, *Les monnaies du type* ΚΑΛΕΤΕΔΟΥ, dans *Rev. arch. de l'Est...*, XI-1960, p. 134-154, fig. 52-56. Elles seraient restées en usage jusqu'au milieu « et peut-être jusqu'à la fin » du Ier siècle ap. J.-C.? Cette exception demande à être justifiée.

4. Depuis ma précédente *Chronique*, le Dr Colbert de Beaulieu a publié les ouvrages ou articles suivants : *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard. Les monnaies gauloises.* En collaboration avec Françoise Blind et Pierre-Donat Labarrière, Paris, 1960, dans *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, vol. 34, *Archéologie*, 10 (48 p., V pl.) : l'étude des poids (p. 47) montre qu'ils sont très irréguliers pour les pièces de bronze coulé et de bronze frappé et qu'on n'en peut tirer d'indication chronologique ; — *L'inscription TOVTIOPOVO (en caractères nord-italiques) sur une monnaie imitée de la drachme de Marseille*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, octobre 1960, p. 462-464 ; — *Monnaie d'or d'ARDA à la légende grecque* et *Copie gauloise d'un denier romain dont la légende véritable est PENNILE/RVPPE et non PENNILE/RVPIL*, *ibid.*, novembre 1960, p. 479-480 ; — *Notes d'épigraphie monétaire gauloise*, II, dans *Études celtiques*, IX, 1960, 1, p. 106-138, 1 pl. et 8 fig. ; — *Le premier exemplaire connu du statère d'or de Vercingétorix*, dans *Revue belge de numismatique*, 106-1960, p. 319-321, fig. ; — *Les légendes TOIM et APHTOIAMOC des monnaies gauloises sont l'une et l'autre ARTOIAMOS*, dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, avril 1961, p. 38-39 ; — *La prétendue légende FARIARIX doit être lue PLARIARIX*, *ibid.*, juin 1961, p. 24-25 ; — *Un statère des Pictons découvert dans la presqu'île de Quiberon*, dans *Bull. Soc. polymathique du Morbihan*, juin 1961, p. 24-25 ; — dans les *Annales de Bretagne* (Notes d'archéologie armoricaine), LXVIII-1961, 1 : I. *A l'occasion d'une trouvaille inédite des environs de Fougères : la monnaie de potin « à la tête diabolique »* (p. 42-53, fig. 1-3) ; II. *Trouvailles anciennes de monnaies celtiques* : 1. La trouvaille de Saint-Briac (fig. 4), 2. La trouvaille de Vieux-Vy-sur-Couesnon (fig. 5, p. 53-59), 3. Une monnaie d'argent des Namnètes trouvée en Roumanie avant 1914 ; III. *Essai d'attribution du type armoricain à l'octopède* (p. 59-82, fig. 6-9, pl.) : aux *Lemovices Armorici* du pays de Rezé ; IV. *Connaît-on des preuves numismatiques de rapports directs entre Belgique et Armorique péninsulaire en Gaule préromaine?* (p. 82-87).

5. Rappel des monnaies gauloises trouvées à Chalon-sur-Saône et dans les environs : L. Armand-Calliat, *Le Chalonnais à l'époque de La*

Tène d'après les découvertes archéologiques, dans *Bull. archéol. du Comité*, 1958, p. 116-120.

6. H. Rolland, *Trouvaille d'Entremont*, dans *Rev. numismatique*, 1959-1960, p. 37-51, pl. IV-V. Monnaies gauloises et surtout marseillaises.

7. Dr E. Planson, *Monnaie gauloise en argent trouvée sur le territoire de Duesme (Côte-d'Or)*, dans *Bull. Soc. archéol. et histor. du Châtillonnais*, 1959-1960, p. 8-9, pl. I, 2 : *Q. Doci | Q. Doci Sam. f(ilius)*.

8. *Technique de la frappe, méthode d'étude* : le Dr Colbert de Beaulieu expose, avec une riche illustration à l'appui, la technique des coins et les méthodes actuelles qui permettent de les identifier. Grâce à elles, la numismatique est devenue aujourd'hui aussi scientifique dans le domaine gaulois que dans les autres (*Histoire des Gaules et argent comptant*, dans *Industrie*, Bruxelles, 15-1961, nº 1, p. 21-33, 15 fig.). J'ai déjà attiré l'attention[1] sur l'intérêt qu'il y aurait à fournir aux historiens de l'art, à l'aide de ces méthodes, quelques exemples de belles monnaies reconstituées *intégralement*, avec le flan complet, au moyen de plusieurs pièces issues d'un même coin : on obtiendrait, à mon avis, quelque chose de différent de toutes les reconstitutions proposées jusqu'ici (par exemple, p. 22, empruntées à N. V. L. Rybot, *Armorican Art...*, *Bull. of the Société jersiaise for 1937*) et de toutes les monnaies connues, toujours tant soit peu incomplètes quand il s'agit des monnaies d'or, et notamment des plus belles d'entre elles.

17. Le Chalonnais préromain. — M. L. Armand-Calliat rassemble en un mémoire ce qui concerne *Le Chalonnais à l'époque de La Tène d'après les découvertes archéologiques* (dans *Bull. archéol. du Comité...*, 1958, p. 109-129, pl. I-VIII). Utile complément au *Chalonnais gallo-romain* du même auteur (1937).

18. L'alphabet grec et les langues occidentales. — M. Michel Lejeune passe en revue, *A propos d'un plomb inscrit d'Elne* (dans *R. É. A.*, LXII-1960, p. 62-79, fig. 1-5, pl. V), trouvé en 1957, où se reconnaissent des mots ibériques en caractères grecs, la série des inscriptions ibériques sur plomb en écriture tartessienne, en écriture ibérique et en alphabet grec adapté (archaïque de type ionien, réduit à quinze lettres plus un *ro* doté d'un signe diacritique). Celui du plomb d'Elne serait différent, plus récent et aurait des traits communs avec l'alphabet des inscriptions gallo-grecques de Narbonnaise : notations de *e* par ε, de *o* par ο, de *u* par ου, peut-être d'une sifflante forte *ś* par θθ. L'alphabet grec a été emprunté pour noter du messapien, de l'osque, de l'étrusque, du gaulois, de l'ibère et, dans ce dernier cas, de deux façons successives : « l'une à date archaïque, dans la région de Murcie et d'Alicante ; l'autre, à date hellénistique, dans la région d'Illibéris » (Elne).

19. Tablettes de plomb inscrites en grec. — 1º Les sept fragments

1. Cf. *R. É. A.*, LIX-1957, p. 335-336.

trouvés en 1937 à Agde sont publiés par M. M. Lejeune (*ibid.*, cf. p. 63, nº 1) : opistographe, en écriture ionienne non cursive, l'inscription paraît être en langue grecque, du moins d'après les mots déchiffrés. — 2º Tablette opistographe, non encore déchiffrée, trouvée à Antibes : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 319-320, fig. 48.

20. La préparation du « Recueil des inscriptions gauloises ». — Le premier volume à paraître contiendra les inscriptions lapidaires ; le second, les légendes monétaires ; pour le troisième, consacré à l'*instrumentum*, le rassemblement des documents n'est pas encore achevé ; un dernier fascicule donnera une réédition commentée du calendrier de Coligny (P.-M. Duval, dans *Études celtiques*, IX, 1, 1960, p. 20-28). Je serais reconnaissant à ceux qui connaissent des inscriptions en langue gauloise (caractères grecs ou latins) sur petits objets, inédites ou peu connues, conservées dans des collections publiques ou privées, de bien vouloir les signaler à M. Michel Lejeune ou à moi-même.

21. Mots gaulois. — 1. La quatrième édition, revue et corrigée, du *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots* d'Ernout et Meillet (Paris, Klincksieck, 1960, 2 vol., 27,5 × 22 cm.) contient, à l'index, des listes de mots celtiques apparentés au latin, d'emprunts celtiques au latin et de mots vieux français ou français, qui constituent le lexique actuellement le plus sûr pour la partie du vocabulaire gaulois en rapport avec le vocabulaire latin.

2. Épitaphe de *Viccia Severa*, *G(ai) f(ilia)*, à *Aguntum*, Autriche : W. Alzinger, *Aguntum. Vorlaüfiger Bericht über die Grabungen in den Jahren 1955 bis 1957* (dans *Jahreshefte des österr. arch. Instituts in Wien*, XLIV, Beiblatt, 1959, p. 174-175, fig. 68). IIe siècle. Le nom *Viccius*, considéré comme celtique, était déjà connu dans les Gaules, *C. I. L.*, XIII, 10010, nº 2035 (Kongen, Neuhaus), et 10027, nº 186 (Mont Beuvray).

3. Sur une stèle à buste, de Traismauer, Autriche : *Maveta* | *Veregudi f(ilia)* | *an(norum) III h(ic) s(ita) e(st)* | *Roman(a) m(ater)* | *p(osuit)*, du Ier siècle, on retrouve le nom déjà connu au masculin, *Mavetus*, à Bordeaux (*C. I. L.*, XIII, 799) : n'est-ce pas une forme dialectale de *Mansuetus*, comme *Masvetus* et *Masuetus* connus par ailleurs en pays celtiques (*C. I. L.*, 10455, 7437)? Même question pour *Veregudus*, forme jusqu'ici inconnue, et *Verecundus*. (Herma Stiglitz-Thaller, dans *Jahresh. des öst. arch. Instituts*, XLIV, Beiblatt, 1959, p. 163-166, fig. 81-82.)

4. Noms propres d'origine celtique possible (?) ou certaine dans les inscriptions de la Péninsule ibérique. Dans *Hispania antica epigraphica*, 6-7, 1955-1956 : parmi les dieux, signalons le *deus Lugus Araeanorum* ; — anthroponymes : *Aisus*?, *Allucquius*?, *Ambatus* (*-a*), *Amminius*, *Angeitus* (*Anceitus*), *Arantio*, *Aranto*, *Arantonius*, *Arentius*, *Arco*, *Boudica*,

Boutius (*-a*), *Cabura*, *Caburia*, *Caeno*, *Calaetus*, *Camira*, *Casa* (*Qasa*), *Celtus*, *Celtius*, *Celtiacus* et *Celtienus*, *Cilea* (*Cilia*), *Cilura*, *Docquirus*, *Dutia*, *L*(?)*anttrua*, *Leurus*, *Lovesius*, *Lovio*, *Maela*, *Maelo*, *Malgeinus*, *Maturovius*?, *Medamus*, *Reburrus*, *Silus* (*-a*)?, *Silo*?, *Taganus* (*a*), *Tanginus*, *Taporus* (*-a*), *Tongetu*, *Tongius*, *Touto*, *Toutonius*, *Tuouta*, *Tura*, *Turantius*, *Turius* ; — ethniques : *Aquit*[*anu*]*s*, *Celticoflavensis*, *Civitas Luggonum*. Bon nombre de ces inscriptions sont reproduites par M. Scarlat Lambrino : *Les inscriptions latines inédites du Musée Leite de Vasconcelos*, dans *Arquelôgo Português*, n. s., III [1957?], p. 3-71, nombreux fac-similés et fig. 1-14 (sans index). On y relève en outre : la déesse *Munis*, *-idis* des *Igaeditani*, les anthroponymes *Arcius* (*Arquius*), *Cabrunus*, *Camano*(*s*?), *Tarantellus*, et, inédits jusqu'ici, *Cuntirus*, *Cutaecus*, *Iantruta* (plutôt que *Lantruta*, lecture citée ci-dessus), *Meiduinus*, *Tapaesus*. M. Lambrino étudie tous ces noms au point de vue des correspondances celtiques.

5. *Cosvobnus Priscus*, *Tatiri f*(*ilius*), *Aeduus*, Éduen en Algérie, *Année épigraphique*, 1922, 24.

6. Légendes monétaires nouvelles ou lues de façon nouvelle (J.-B. Colbert de Beaulieu, *Notes d'épigraphie monétaire gauloise* (II), dans *Études celtiques*, IX, 1, 1960, p. 106-138, fig. 1-8) : *Argantoda. Maupennos*, au lieu de *Arcantodan Maufennos*, légende souvent alléguée en faveur de l'existence du F en gaulois ! — *A.xant.*, peut-être *Arxant...* ou *Arxanti* ou *Arxanti...*, au lieu de *Arkanti.* — Τογικαγ.ιτος, peut-être Τογικαγοιτος, au lieu de Καρνιτος — *Toc*(*irix*) ou *Tog*(*irix*), au lieu de *Toc* ou *Tog.* — *.ovii.c*, peut-être *Roviioc* (c'est-à-dire *Roveos*), au lieu de *Noviiod.* — *Roud*(...), au lieu de *Rove*(*ca*). — A rayer des listes : *Cedulix* (c'est *Ceduvix*, légende mérovingienne) ; *Snia* (probablement un « jeu de lignes »). — Quant à *Maccius*, légende inédite révélée par trois pièces trouvées à Bratislava, M. J. Heurgon le considère comme latin (*Rev. Études latines*, XXXVIII-1960, p. 49-50), peut-être, d'ailleurs, dérivant d'un thème italo-celtique (racine *mag-* « grand »?). — Dans *Bull. Soc. fr. de numismatique*, avril 1961, p. 38-39 : *Artoiamos*, au lieu de *Toim* et Αρητοιαμος ; — juin 1961, p. 24-25 : *Plariarix*, au lieu de *Fariarix* ; — octobre 1960, p. 462-464 : *Toutiopovo*, au lieu de *Toutioi*(*oros*), en caractères nord-italiques ; — novembre 1960, p. 479-480 : *Pennille*/*Ruppe*, au lieu de *Pennille*/*Rupil*.

7. Le suffixe nominal en *-nt-* : M. J. Pokorny, dans *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft*, 15, p. 5-16, étudie ce suffixe dans les langues celtiques. Il sert à former non seulement des participes présents, mais aussi des adjectifs nominaux et des substantifs. Certains mots gaulois livreraient sa signification primitive « appartenant à, en rapport avec » ou « à qui... appartient, pourvu en... », par exemple **rīg-anto-* « du roi, royal », *Rhiannon* < **rīg-ant-ona* « la Dame royale », *Verp-antus* « pourvu d'un (fort) pénis ».

8. *Mullo*? L'orthographe, au moins, de ce surnom de Mars est confirmée par deux dédicaces *Marti Mulloni* (sur une troisième, seules restent les lettres *M...i Mu*---) trouvées près du Mans : P. Térouanne, *Dédicaces à Mars Mullo découvertes à Allonnes (Sarthe)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 185-189, fig. 1-10 ; P. Wuilleumier, *D'Auch au Mans*, dans *R. É. A.*, LXIII-1961, p. 55-58, pl. V. Déjà *Mulloni* se trouvait en *C. I. L.*, XIII, 3096 et 3148, mutilé en 3101 (*M---oni*) et 3102 (*Mul---*). — *Mullo* est désormais bien attesté : plutôt que du latin *mulus* et *mulio* et de l'activité des muletiers, ne devrait-on pas le rapprocher du latin *mulleus* (*mullus*) « rouge » et, arguant de la convenance de cette couleur pour le dieu de la guerre (le sang, la planète Mars, rougeâtre), qui explique déjà le parallèle gaulois *Rudianus* « rouge » du Mars romain, supposer qu'il existait en celtique un mot correspondant au latin *mullus*? La désinence de nom d'action et d'anthroponyme en *-o* ne convient pas toutefois à cette épithète de nature. Et les langues celtiques fournissent une autre possibilité : le tas, la « meule » (irl. *mul*, *mullach* « monticule »), confirmée par une glose de Du Cange 1678 (*mullo* ou *mullio* : *acervus*, *cumulus*). Mars *Mullo* serait alors celui qui « amasse, entasse, amoncelle (le butin) », conformément à l'indication de César, *B. G.*, VI, 17 (C.-J. Guyonvarc'h, *Notes d'étymologie et de lexicographie gauloises et celtiques*, VIII, dans *Ogam*, XII-1960, p. 452-458).

9. Anthroponymes : dans le décret trouvé à Thoard, près de Digne, sont peut-être celtiques : le nom *Beiuclus* (pour *Bellucius*? cf. *C. I. L.*, VII, 1351), le surnom *Mateclanus* (cf. *Mateiclus*, *C. I. L.*, X, 6505) : H. Rolland, *Inscription sur bronze de Thoard (Basses-Alpes)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 103-109, fig. 1. — Sur une dédicace nouvelle de Poitiers, *tutela Apollinis Matuiciş*, qui suppose un nominatif *Matuix*, *Matuices* ou *Matuicis*, jusqu'ici inconnu, mais dont la racine, soit *mat-*, soit *matu-*, est celtique. V. plus loin, n° 57, 3.

10. Un nouveau nom, divin ou humain, en *Taranu-* (J. Perrier, *L'autel de Thauron (Creuse)*, dans *Gallia*, XVII-1960, p. 195-197, fig. 1) : *Num(ini) Aug(usti)* | *et I. O. M.* | *Taranuon..* | *d.s.p.p.*, serait un anthroponyme plutôt qu'un surnom de Jupiter (dans ce dernier cas, le nom du dédicant manquerait). V. plus loin, n° 57, 4.

22. L'héritage celtique dans la Péninsule ibérique. — C'est le sujet d'un mémoire de M. J. M. Blázquez Martínez, *El legado indoeuropeo en la Hispana romana*, dans *Primer symposium de Prehistoria de la Peninsula iberica, Septiembre 1959*, Pampelune, 1960, p. 319-362, que d'isoler des traditions ibériques et de l'apport romain ce qui peut être attribué à la civilisation des Celtibères, dans le domaine des institutions sociales, de la religion et de l'onomastique ou de la toponymie, comme appartenant à l'héritage celtique. Il met en lumière les rapports de la *devotio* celtibérique avec les indices d'une institution semblable

connue en Gaule : les *soldurii*, les *ambacti*, et avec le *comitatus* germanique (les *soldurii* signalés par César en Aquitaine pourraient être une coutume importée d'Espagne) : la *devotio*, plutôt qu'ibérique, serait ainsi d'origine indo-européenne. Parmi les dieux, un bon nombre portent des noms celtiques, notamment *Lugu* (cf. *Ampurias*, 1956, p. 164) et les *Lugues* (cf. *Zephyrus*, III, p. 57 ; mais ni *Taranis* ni *Teutates* ne sont attestés nommément) ; le culte des eaux et des forces naturelles est aussi fortement représenté qu'en Gaule, et l'on connaît également des divinités à trois têtes ou à trois faces, ainsi qu'une image de dieu (?) aux bois de cervidé (v. plus loin, nº 86). Enfin, les noms propres celtiques sont nombreux : v. notamment Carnoy, *Éléments celtiques dans les noms de personnes des inscriptions d'Espagne*. Ce mémoire est précieux par son abondante bibliographie sur ces questions qui touchent de si près l'histoire de la civilisation gallo-romaine.

23. Le combat de cavalerie avant Alésia. — La dernière partie du mémoire de M. É. Thevenot, *Les Éduens n'ont pas trahi*[1], traite notamment de l'épisode du combat de cavalerie, qui, de façon inattendue, met en branle le glas de l'indépendance gauloise (dans *Latomus*, XIX-1960, p. 437-493, 2 cartes ; p. 670-699). Revenant aux textes, il cherche le lieu de la bataille en territoire lingon, à un jour de marche (25 à 40 km.) d'Alésia (*altero die* : le lendemain, et non le surlendemain ; v. R. Durand, dans *R. É. L.*, 1929, p. 258, et dans *Mélanges Paul Thomas*, 1930, p. 214-228), près d'un cours d'eau et d'une frontière aux abords de Châtillon ou de Laignes. Le série d'articles est maintenant réimprimée dans la Collection Latomus, L, 1960, 195 p., VI pl.

24. « La question de Cenabum ». — En appendice au mémoire précédemment cité, M. Thevenot réaffirme avec force sa position sur ce sujet. Il n'y a qu'un *Cenabum*, Orléans ; « Gien » ne peut venir que d'un **Devo-magos*. Voir p. 185-192 de l'édition en volume ; *Genabum* n'est qu'une variante orthographique de *Cenabum*, qui serait la forme gauloise authentique (cela n'est pas indispensable à la démonstration, et la parenté avec des noms tels que *Genava* n'est pas pour autant à exclure, malgré *C. I. L.*, XIII, 3067, où se lit *Cenab*(*ensium*) : il suffit de tenir pour acquise l'alternance du *g* et du *c*, si souvent attestée).

25. Alésia : le « fossé de vingt pieds ». — La discordance bien connue entre le fossé de 20 pieds (6 mètres) à fond plat dont César indique le creusement à 400 pieds (120 mètres) de la contrevallation, et la localisation retrouvée de ces deux lignes au Sud-Ouest, distantes de 200 mètres au moins (et de 500, 600, 900 ailleurs), pourrait être supprimée, mieux qu'en lisant 400 *pas* (600 mètres) au lieu de 400 pieds, en

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 392-393. — J'ai écrit à tort, p. 392, Nogent-sur-Barangeon au lieu de Nogent (hameau, Nièvre), et Noviodunum des *Bituriges* au lieu de Noviodunum des *Éduens*,

supposant que César « décrit un système de travaux qui ne fut pas exécuté », qu'il écrit avant la mise en train de la contrevallation : celle-ci, prévue d'abors à 400 pieds du fossé, aurait été en fait construite suivant un tracé beaucoup plus aigu qui l'éloignait bien davantage du fossé (Jacques Harmand, *Un témoignage archéologique sur les bulletins césariens*, dans *R. É. A.*, LXIII-1961, p. 31-44, fig. 1). Cette hypothèse oblige à prendre parti, dans la discussion sur le système de rédaction des *Commentaires*, pour la formule des bulletins successifs sans révision.

26. La campagne de — 51 contre les Bellovaques. — M. J. Harmand fait l'examen critique des localisations jusque-là proposées pour les champs de bataille : *Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 263-281, 1 fig. Il fait table rase de l'identification de Clermont, des chaussées de bois des marais de la Brèche, des ouvrages de Nointel-Catenoy qui seraient peut-être des forteresses gauloises ; il ne propose pas de localisation nouvelle, rappelle la valeur de celles du IIe Empire, monts Saint-Pierre et Saint-Marc.

27. La révolte de Sacrovir en 21. — M. É. Thevenot en montre l'importance au point de vue de la romanisation imparfaite de la Gaule à l'époque de Tibère : *Sacrovir, ultime champion de la liberté chez les Éduens*, dans *Mém. de la Soc. éduenne*, 50, 1960-1961, p. 241-255 (1er article).

28. La révolte batave de 69. — Poursuivant son étude des événements de 68-70, M. P.-A. Brunt, après Vindex[1], étudie Civilis d'après notre source quasi unique, Tacite : *Tacitus on the Batavian Revolt* (dans *Latomus*, XIX-1960, p. 494-517). Il confirme les vues de Tacite, selon qui Civilis visait l'indépendance et le pouvoir personnel sous la forme d'un empire gallo-germanique : lorsqu'il attaque les légions à l'automne de 69, et qu'il persévère après l'avènement de Vespasien, c'est bien en rebelle qu'il agit, et sa guerre est devenue un *bellum Germanicum.*

29. Rome et la Germanie. — M. R. Chevallier retrace les rapports de *Rome et la Germanie au Ier siècle de notre ère. Problèmes de colonisation*, au point de vue de l'opinion, de la politique étrangère et même de l'histoire générale (dans *Latomus*, XX-1961, p. 33-51, 266-280).

30. Où est Litanobriga? — Cette station, située par l'Itinéraire d'Antonin entre Senlis et Beauvais, n'est pas encore identifiée avec certitude. M. P. Durvin propose Saint-Maximin, où il explore des vestiges d'habitations gallo-romaines du Ier au IVe siècle (dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 93-94).

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 393, n° 2. V. aussi G. B. Townend, *The Reputation of Verginius Rufus*, dans *Latomus*, XX-1961, p. 337-341.

31. Art celtique. — 1. Deux pièces de bronze remarquables du début du IIe âge du Fer proviennent de la tombe no 44 du Dürrnberg, près de Hallein, région de Salzburg (E. Penninger, *Vorlaüfiger Bericht über die neugefunden latènezeitlichen Gräber vom Dürrnberg bei Hallein*, dans *Germania*, 38-1910, p. 353-363, fig. 1, pl. 44-47 ; cf. p. 360-361, pl. 45-46): une fiasque plate ornée d'un décor central circulaire à cabochons émaillés, pourvue de quatre petits pieds en forme de jambes ; un masque d'applique : tête d'homme stylisée, sourcils réunis, yeux en forme de lentilles, moustache relevée, barbe séparée en deux parties recourbées, deux grandes « feuilles » terminées à la base par deux palmettes devant former à cette tête comme une couronne, comme on le voit sur le pilier de Pfalzfeld.

2. Rapports de motifs du Luristan (bronzes) et de motifs de La Tène : E. Mariën, dans *Festschrift Fritz Fremersdorf*, 1960, p. 265-267. C'est le problème des apports asiatiques et extrême-asiatiques à l'art celtique.

32. Chenets celtiques. — 1o *En Bulgarie* : M. T. Gerassimov publie des *Chenets celtiques en Bulgarie* dans le bulletin de l'*Académie bulgare*, section d'archéologie, 1960 (p. 165-190, fig. 1-21, dont 1 carte, pl. I-XIV (p. 191-204) : une série de soixante-six « chenets » en pierre ou en argile à tête de cheval ou de bélier, conservés dans les musées de la Bulgarie méridionale. Souvent ces objets ont été trouvés par deux, et certains s'assemblent en s'opposant deux à deux par le cul, ce qui exclut la destination de chenets utilitaires dans un foyer, bien que certains portent des traces de fumée. Mais la plupart de ces objets sont décorés, sur toute la longueur de leurs deux faces externes, de motifs géométriques gravés : cercles avec trou central, spirales, zigzags avec petits ronds, triangles hachurés ou pointés, serpent, poisson, image d'homme stylisée, roue à rayons, œil. Sur le dessous d'un chenet réduit à la tête et à l'encolure, on lit ΑΠΟ|ΛΙΝΑ | ΡΙϹΕ|ΠΟΙ|ΕΙ et l'auteur donne la date du IIIe siècle ap. J.-C. Pour l'ensemble, il attribue les figures de pierre aux — IVe-Ier siècles, celles d'argile à l'époque romaine, par comparaison avec les séries trouvées en Ombrie (pierre et argile), en Gaule (argile) et en Roumanie (argile). Il voit dans ces objets une tradition importée par les Celtes au début du — IIIe siècle dans leur descente vers la Grèce. Certes, certains motifs gravés sur les chenets de pierre peuvent avoir une origine celtique (spirales, cercles, serpent), et le style de cette série, avec son schématisme parfois outrancier (le nez du cheval, démesurément allongé, rejoint le poitrail pour former comme une poignée), a quelque chose de presque inquiétant pour une production antique : on aimerait être rassuré par des précisions sur les circonstances des trouvailles (car, s'il s'agit bien d'œuvres celtiques et celto-romaines, leur étude apporterait une contribution importante à l'étude de l'art plastique des Celtes) ; tandis que les chenets d'argile s'apparentent de près

à ceux, d'inspiration celtique et d'époque romaine, qu'on connaît ailleurs[1].

2° R. Gavelle, *Sur un chenet à tête de bélier en calcaire trouvé à Lugdunum Convenarum (Saint-Bertrand-de-Comminges)*, dans *Ogam*, XII-1960, p. 296-302, pl. XLVIII. Daterait de la première moitié du Ier siècle. Inventaire sommaire de neuf chenets en pierre trouvés en Gaule. — *Id.*, *Chenets à tête de bélier, en pierre*, *ibid.*, p. 428-430, fig. 1, pl. LXVI-LXVII : compléments d'information.

33. Art de tradition celtique. — 1. Une applique en bronze de seau en bois, de style animalier du Ier ou du IIe siècle, provient, avec d'autres pièces de bronze, d'une trouvaille fortuite faite en 1959 à Welshpool, dans le Montgomeryshire : G. C. Boon, *Roman Antiquities at Welshpool*, dans *The Antiquaries Journal*, XLI-1961, p. 13-31, fig. 1-7, pl. V-X ; cf. n° 6, p. 25-26, fig. 7 n° 6 c, et pl. X. Elle représente un bucrâne fortement stylisé, aux yeux en forme de lentilles, aux cornes bouletées s'opposant horizontalement devant le front, aux naseaux asymétriques. Production de la Grande-Bretagne de l'Ouest, d'après les points de comparaison fournis par C. F. C. Hawkes, *Cauldron and Bucket-animals*, dans *Aspects of Archaeology in Britain and Beyond, Essays presented to O. G. S. Crawford*, édités par W. F. Grimes, 1951.

2. Un chapiteau d'un *castellum* du *limes* germanique, provenant de Westkastell (Neckarburken), orné de dents de scie entourées de feuilles ovales, à la base, doit être rapproché d'un chapiteau du *castellum* de Barr Hill (mur d'Antonin, Écosse), où se retrouvent les mêmes motifs, mais séparés, sur des faces différentes (W. Schleiermacher, *Zwei provinzielle Steinmetzarbeiten*, dans *Germania*, 38-1960, p. 377-378, pl. 48). Ce n'est pas le premier exemple de correspondances artistiques dues à des échanges de troupes. — Le motif des dents de scie serait-il une survivance de l'art géométrique de la fin du Hallstatt? P. Jacobstahl le pensait à propos du chapiteau circulaire de Montagnac, beaucoup plus ancien, il est vrai, que ceux-ci (IIIe siècle av. J.-C.?).

3. Une petite plaque d'ornement à décor stylisé de palmettes et de spirales, de haute époque gallo-romaine probablement, a été trouvée dans les fouilles de Châteaumeillant : E.Hugoniot et J. Gourvest, *L'oppidum de Mediolanum, Châteaumeillant (Cher). Campagne de fouilles 1956-1960*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant...* 1960, p. 193-203, cf. pl. XXXIX a (fig. 4).

4. M. Georges Fouet décèle heureusement l'aboutissement du motif celtique à double enroulement spiralé dans le décor de *Céramiques estampées du IVe siècle dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne)*, *ibid.*, p. 271-285, pl. LIII-LVII ; cf. p. 276 et pl. LVII.

1. Cf. *R. É. A.*, LVIII-1956, p. 272-273 ; LXI-1959, p. 394.

34. Art provincial. — Une stèle d'Ig, près Laibach (*Emona*), porte au sommet, dans les écoinçons encadrant le fronton orné d'un masque de Méduse, deux oiseaux renversés sur le dos, la tête en bas, issus de la transformation des habituels dauphins (W. Schleiermacher, *Zwei provinzielle Steinmetzarbeiten*, dans *Germania*, 38-1960, p. 378-379, pl. 49). Bon exemple de cette « déformation positive » dont les monnaies gauloises offrent tant d'exemples et qui se retrouvera dans l'art roman.

2. Trois petites plaques de bronze trouvées à Ristissen dans les fouilles du *castellum* : deux, avec trous de fixation, représentent, l'une une tête (portrait?) entre deux cornes d'abondance croisées sous le buste au-dessus d'un objet circulaire, l'autre la louve allaitant les jumeaux, surmontée de deux petits quadrupèdes (sanglier, ours?) ; la troisième, en forme de croissant évasé, est ornée de trois masques, l'un barbu de face entouré de deux autres, féminins, de profil. Le contexte archéologique (fibules, monnaies) est du Iᵉʳ et du début du IIᵉ siècle (G. Mildenberger, *Untersuchungen im Kastell Ristissen. Ein Vorbericht*, dans *Germania*, 39-1961, p. 69-87, fig. 1-2, pl. 22-23, dépliants 1-2 ; cf. p. 86 et pl. 23).

3. Autel de *beneficiarius* orné de rosettes : W. Schleiermacher, *Eine neue Benefiziarinschrift aus Grosskrotzenburg, Kr. Hanau*, dans *Germania*, 39-1961, p. 166-168, fig. 1. Dédicace du *b(ene)f(iciarius) co(n)s(ularis Cl(audius?) Pompeianus*, soldat de la VIIIᵉ *Antoniniana Augusta*, déjà connu par *C. I. L.*, XIII, 7338 (*M. Aurelius Cl. Pompeianus*), à la famille impériale, à *I. O. M.* et *Juno Regina*, et à toutes les divinités, datée du 13 janvier 221. Sur le côté droit, un foudre. Dans les deux volutes et sur le sommet de l'autel, quatre rosettes, les deux premières à quatre branches, les deux autres à six : décor ainsi daté.

35. Interprétations de monuments figurés[1]. — A. *Œuvres d'art importées* : 1. Ch. Picard, *Sur la situle historiée de Saint-Maurice d'Agaune* (dans *Zeitschrift für Schweizer. Archäol. und Kunstgeschichte*, 20-1960, p. 1-7, pl. I-VI), conservée au monastère depuis le IVᵉ siècle au moins, identifie la légende de Phèdre et d'Hippolyte, après la mort du héros, en trois scènes : Phèdre assise et la nourrice, Thésée assis et une jeune pleureuse, le cippe d'Hippolyte avec ses armes et Artémis debout. Le vase, en onyx ciselé, est d'origine alexandrine.

2. W. H. Schuchhardt, dans une étude approfondie, *Der Merkur von Thalwil* (*ibid.*, p. 163-175, pl. 77-84), montre que ce très beau petit bronze du Musée national suisse de Zurich est une copie italienne, peut-être importée en Gaule dès l'Antiquité, du Diomède emportant le *palladion* troyen, dû peut-être à Crésilas, contemporain de Polyclète et de Phidias.

B. *Œuvres gallo-romaines* : 3. R. Turcan, *Cybèle et la Déesse syrienne* : *à*

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 422.

propos d'un relief du Musée de Vienne (Isère) (dans *R. É. A.*, LXIII-1961, p. 45-54, pl. II-IV) : ce bas-relief trouvé à Vienne en 1940 (Espérandieu-Lantier, 8104) n'est pas seulement relatif au culte de Cybèle et d'Attis : on y voit l'offrande de fruits ronds par un officiant et la corbeille qui les contient venant d'être dévoilée par un second officiant placé derrière le premier ; la femme voilée au second plan tient de la main droite le reste d'une torche, de la main gauche celui d'un *miroir* : attribut de la *Dea Syria Atargatis*, qui présiderait ici à un sacrifice nocturne en l'honneur de Cybèle ou d'Attis? Le bas-relief est du début du IIe siècle au plus tôt. Interprétation ingénieuse, fondée sur une analyse précise et nouvelle des détails du bas-relief ; elle reste hypothétique, d'autant plus qu'on aurait ici la seule représentation connue du sujet. Deux remarques de détail : si l'officiant principal se penche vers l'avant, est-ce vraiment vers un autel ou *thymiaterion*, qui serait alors très bas par rapport à lui? L'attitude est à vérifier sur d'autres scènes de sacrifice non sanglant ; — la femme voilée n'est pas diadémée et se présente au second plan, en grande partie masquée par les officiants qui sont un peu plus grands qu'elle : cela convient-il à une déesse?

C. *Une réplique du cratère Médicis au Portugal* : à celle trouvée dans le Rhône à Lyon[1], il faut ajouter maintenant le vase de marbre de Milreu (haut. 0m58, en trois parties ajustées), où se retrouvent les mêmes personnages, à l'exception d'Agamemnon, remplacé par Ulysse (J. M. Bairrão Oleiro, *A Cratera de Milreu*, dans *Conimbriga*, I-1959, p. 75-81, fig. 1-8) : copie réduite, tardive et altérée du cratère italien, et probablement de même origine géographique.

36. A Lyon. — 1. *La fondation* : jamais la date de cet événement capital n'a été discutée d'aussi près que depuis quelques années[1]. Hésitant entre deux moments possibles, tous deux en accord avec l'orientation solaire du *decumanus* — 8 mars et 10 octobre — on en est venu à espacer dans le temps le sénatus-consulte de fondation et la fondation effective par Munatius Plancus. M. Julien Guey, *A propos de la fondation de Lyon : Dion Cassius et le sénatus-consulte d'avril 43 av. J.-C.* (dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 128-173, fig. 1-5), étudie de façon approfondie les passages de Dion Cassius qui sont la source principale sur le sujet et montre que la décision du Sénat est du mois d'avril (probablement le 18), la fondation pouvant avoir eu lieu le 10 octobre.

2. *La dédicace de l'amphithéâtre* : la formule *filii f. et nepos* doit se développer *filii f(ilius) et nepos* et désigne un individu descendant de son grand-père par le fils de celui-ci, ce qui lui confère juridiquement l'*ingenuitas*. Mais pourquoi, en plus, « *et nepos* », qui rappelle la qualité de « petit-fils ordinaire », si l'on peut dire, et fait peut-être double em-

1. Cf. *R. É. A.*, LX-1958, p. 364-365 ; LXI-1959, p. 374.

ploi? (W. Seston, *L'inscription dédicatoire de l'amphithéâtre des Trois Gaules à Lyon*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 207).

3. M. J. Guey commente l'inscription du médaillon représentant Plancus et le génie de la ville : *uncti Lugu*[*duni genio*] | *tibi grat*[*ias ago*] [1]. « Il s'agit d'un toast », inscrit sur un vase servant dans un banquet, et *unctus* doit avoir ici le double sens de « paré pour un festin » et de « plantureux, opulent », qui rappelle le surnom de la colonie : *Copia* (dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 229-232). La même épithète est appliquée à Corinthe (par Juvénal) et à Tarente (par Sidoine). Quant à l'objet placé debout derrière Plancus, ce pourrait être la pioche du fondateur.

4. A. Audin, *Fouilles à Saint-Irénée, 1950-1952*, dans *Les albums du Crocodile*, 1960, 35 p., fig. 1-7, pl. 1-2. Vestiges du Iᵉʳ au IXᵉ siècle.

5. *Les épitaphes chrétiennes* : MM. A. Audin et Y. Burnand reprennent l'examen des critères permettant de déceler des caractères chrétiens dans les épitaphes lyonnaises : nature des *cognomina* et des *signa*, contenu des formules, symboles (*Alla ricerca delle tracce di cristianesimo sulle tombe di Lione prima della pace della Chiesa*, dans *Rivista di archeologia cristiana*, 1959, p. 51-70) [2]. Ils retiennent sept inscriptions seulement comme indiscutablement chrétiennes, au IIIᵉ siècle, mais admettent que les adeptes du Christ devaient user d'une prudence exceptionnelle, dans la rédaction de leurs épitaphes, après la persécution de 177.

37. Toponymie. — 1° *Trepitia* : le nom de cette localité, située par le Géographe de Ravenne entre *Novesio* (Neuss) et *Ascibugio* (Asberg), a été rapporté tantôt au celtique (**Ad-trebatia, tri-* « trois »), tantôt au latin (*trepere*). Le suffixe *-itia* se retrouve dans *Divitia*, *Crispitia*, *Procolitia*, *Timogitia*, *Conditia*, *Tegulitia*, *Omeritia*. On avait pensé, pour *Trepitia*, à Dreven, près de Krefeld, malgré l'absence de tout vestige romain. M. M. Friedenthal propose aujourd'hui Drüpt, où l'on a trouvé, en 1875 et en 1954, de la céramique, des monnaies, des fibules, des briques de la XXXᵉ légion et des substructions (*Zu Trepitia-Drüpt*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 188-191).

2° **Senodurum* : la rivière Senouire tirerait son nom d'une localité riveraine, **Senodurum*, qui reste à identifier (P.-F. Fournier, *Sur la piste d'une localité disparue*, Senodurum *(Senouire)*, dans *Almanach de Brioude 1961*, p. 201-209, 1 carte).

3° Le nom d'Albi : pour M. E. Nègre (*Albi et Albigeois*, dans *Rev. intern. d'onomastique*, 13-1961, p. 121-130), le nom primitif ne saurait être *Albiga*, attesté seulement vers 406 (Grégoire de Tours, *H. F.*, II, 13) : pour la période antique « les historiens devraient s'abstenir d'em-

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 402.
2. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 433.

ployer — surtout sans astérisque — cette mauvaise restitution dans leurs études et dans leurs cartes ». Le *g* palatal (et non vélaire comme pourrait le faire croire cette forme) a dû s'introduire au début du v[e] siècle dans la forme *Albiensis*, dérivée d'un primitif **Albia* par l'intermédiaire d'un *i* consonne. Le nom le plus ancien serait **Albium*, devenu **Albia* (*civitas*) à l'époque romaine, puis *Albio* au x[e] siècle. Il peut s'agir d'un nom latin (cf. *Albium Ingaunum*, *Albium Intemelium*) ou de la latinisation d'un nom gaulois : celui du dieu *Albius* (*C. I. L.*, XIII, 2840) ou celui qu'on trouve en composition dans les anthroponymes en *albio-* (« monde »?), peut-être apparenté à l'ethnique *Albici*.

38. Circulation. — 1° *La construction des voies* : P. Fustier, *Notes sur la constitution des voies romaines en Italie.* II, *Via Appia* (dans *R. É. A.*, LXII-1960, p. 95-99, fig. 1-4, pl. VI) : dallage central, deux travées latérales limitées par deux séries de bornes de chaque côté, traverses monolithiques convexes dans le dallage tous les 25 à 30 m., infrastructure composée d'un simple bourrage de sable volcanique noirâtre ; autant d'observations précieuses faites entre Fondi et Itri (cf. déjà *R. É. A.*, LX-1958, p. 82-86, pl. IV-V). — J'ai étudié la *Construction d'une voie romaine d'après les textes antiques*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 176-186 : vers de Stace sur la *via Domitiana*, passage de Procope sur la *via Appia* sont les seuls documents littéraires sur le sujet, ni Pline ni Vitruve n'ayant parlé des routes. Traduction et commentaire, concluant à l'exactitude de la description des *Sylvae*, trop souvent méconnue. — M. J. Harmand commente ainsi la construction de la chaussée amorcée par Labiénus aux approches de Lutèce en — 59, à travers un marais important (*B. G.*, VII, 58, 1) : « On bouchait les trous et les filets d'eau du marécage avec de la terre (*agger*) et probablement aussi des fascines, on jetait des claies (*crates*) par-dessus afin de s'ouvrir un chemin (*iter munire*) » (*Une question césarienne non résolue : la campagne de 51 contre les Bellovaques et sa localisation*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 263-281, cf. p. 272).

2° L. Fanaud, *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, Moulins, 1960, 327 p., 3 pl., 1 carte. La recherche des voies est ici pratiquée suivant la méthode traditionnelle de l'étude superficielle du terrain, des noms et des témoignages anciens, utilement rassemblés, et des « vieux chemins ». Le résultat est un chevelu de tracés, très souvent hypothétiques, et d'époques diverses non distinguées, juxtaposés sur une carte qui a toutefois le mérite de porter en traits pleins les tronçons les mieux connus. Combien il serait profitable qu'un archéologue possédant une documentation régionale aussi considérable s'attache à vérifier un segment de quelques kilomètres, le mieux attesté de la voie la plus incontestable, non pas *sur* le terrain, mais *dans le terrain*, par des sondages transversaux régulièrement espacés ; qu'il note les aspects éventuelle-

ment divers de la voie ; qu'il répète l'expérience sur un parcours, toujours très limité, d'un tracé considéré comme « probable »; et qu'il confronte le détail des résultats avec le meilleur tracé traditionnellement admis !

3° E. Magnien, *Les voies antiques du Mâconnais*, extrait, 26 p., 1 carte. « Les recherches, en de tels domaines, laissent une part importante à l'intuition... ».

4° *Fleuve et frontière ; le cas du Rhône* : M. Roger Dion, *A propos des origines du vignoble bourguignon*, produit de nouveaux arguments à l'appui de sa thèse sur l'efficacité des restrictions imposées à la viticulture en Gaule, et notamment en Côte-d'Or, jusqu'à l'édit libéral et bénéfique de Probus : avant le IIIe siècle, on n'a de témoignages positifs que pour les régions situées « au Sud d'une ligne tirée de l'estuaire de la Gironde au lac Léman » (dans *Revue historique*, CCXXIV, 2, 1960, p. 321-328, 1 carte). Il précise, à propos des inscriptions de Briord et Géligneux (*C. I. L.*, XIII, 2465, 2466, 2494), que ces localités, situées sur la rive droite du Rhône, n'appartiennent pas forcément, pour cette raison, au territoire des Ambarres : les Allobroges débordaient largement au Nord du fleuve entre le fort de l'Écluse et la Saône, tandis que le fleuve était la frontière même, en amont du fort de l'Écluse et jusqu'à Genève, entre ce peuple et les Helvètes. « Dans les périodes paisibles, un grand cours d'eau unit bien plus qu'il ne sépare les habitants de ses deux rives... Ce sont les guerres qui font de lui vraiment la frontière. Il devient alors la défense naturelle, le fossé dont on s'efforce d'interdire la traversée. » Ainsi, en face et en aval de Vienne, à l'Ouest du Rhône, les Allobroges possédaient encore une bande de terrain longue d'au moins 40 km.

5° *Ponts* : trop rares sont les vestiges de ponts antiques bien attestés. Une monographie sur les vestiges des ponts romains serait des plus utiles. D'autant mieux venue est la découverte des culées d'un pont de l'Eygues à Villeperdrix (Drôme), en petit appareil avec chaînages de pierres de taille allongées toutes les dix ou douze assises (A. Bruhl, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 372, fig. 16). Précieuse également la photographie du pont de La Chapelaude (Allier) publiée sur la couverture de *Voies romaines et vieux chemins en Bourbonnais*, par L. Fanaud (Moulins, 1960). — R. Gavelle, *Sur les passages qui franchissent la Garonne*, dans *Rev. de Comminges*, 1961, 19 p., 1 carte : dans la région de Saint-Bertrand-de-Comminges, le pont de Labroquère serait d'origine antique ; E. Gavelle, *La pont de Labroquère*, *ibid.*, 7 p., 1 pl. : ancien dessin d'une arche en petit appareil.

6° *Fouilles sous-marines*. — M. F. Benoit publie de *Nouvelles épaves de Provence (II)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 41-56, fig. 1-25 : amphores, lampes, jas d'ancre orné d'un masque humain, quille et carlingue d'une carène, saumons de plomb estampillés.

39. Salines et pêcheries, mines. — 1° M. F. Benoît donne un aperçu de *L'économie du littoral de la Narbonnaise à l'époque antique : le commerce du sel et les pêcheries*, dans *Revue d'études ligures*, 25-1959, p. 87-110, en complétant les documents antiques par ceux du Moyen-Age. L'importance du commerce du sel se déduit des renseignements antiques sur la pêche et les salaisons de poisson. Sel, basalte, minerais, plantes aromatiques seraient les richesses principales de la Narbonnaise littorale, le sel étant « au premier chef un produit d'exportation », aux époques grecque et romaine comme au Moyen-Age, où les salines expliquent le grand nombre des monastères. L'étude du matériel archéologique et des textes permet aussi de mieux connaître les procédés de la pêche et de la salaison. Faut-il aller jusqu'à attribuer au commerce du sel le nom même des Ligures du littoral, οἱ Σάλυες, *Saluvii*?

2° M. Labrousse rassemble nos connaissances sur l'*Exploitation d'or et d'argent dans le Rouergue et l'Albigeois* à l'époque gallo-romaine (dans *Congrès de Rodez*... 1958, p. 91-106, 1 carte).

40. Les fouilles d'Alésia. — Après le décès récent de Jules Toutain, qui a dirigé les recherches sur le mont Auxois jusqu'aux dernières années de sa vie et a tant fait, par ses publications, pour accréditer dans l'opinion l'identification scientifiquement incontestable d'*Alesia* avec Alise-Sainte-Reine, les fouilles continuent par les soins de M. J. Le Gall. Il en expose les résultats les plus récents et trace l'ample programme des travaux portant sur le siège de — 52 et sur la ville gallo-romaine : *Les récentes fouilles d'Alésia*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 257-261. La prospection aérienne et l'étude de relevés datant des fouilles du IId Empire auront une part importante dans ces recherches. V. aussi J. Le Gall, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 329-333, fig. 1-8.

41. Aix-les-Bains. — M. P. Wuilleumier expose *La résurrection de la cité antique d'Aix-les-Bains*, accomplie depuis 1933, dans *Les monuments historiques de la France*, 1960, p. 69-74, fig. 1-8. Plan des thermes.

42. L'urbanisme romain à Samarobriva-Amiens est étudié par F. Vasselle et E. Will, dans la *Rev. du Nord*, XLII-1960, p. 337-352, fig. 1-8, dont un plan restitué du quadrillage du Haut-Empire (fig. 1). On connaît maintenant le *cardo*, le *decumanus* et la sortie des voies principales.

43. Quinze années de recherches sur la Rhénanie romaine. — M. H. von Petrikovits en donne une analyse substantielle et bien illustrée, avec résumés anglais et français : *Das römische Rheinland. Archäologische Forschungen seit 1945*, t. 8 des *Beihefte der Bonner Jahrbücher* = t. 86 des *Geisteswissenschaften* de l'*Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen*, Köln et Opladen, 1960, 173 p., 44 fig., 17 pl., 1 dépliant. — Histoire militaire : fouilles de *Novaesium*, *Vetera* I et II, *Bonna*, prospection de nouveaux camps de troupes auxiliaires et

de *canabae legionis*, toujours distinctes des cités civiles, répartition des garnisons de *beneficiarii*, précisions sur le *limes* de Constantin (*Divitia* à Cologne-Deutz, Haus Bürgel). Les territoires de légions possédaient un habitat rural destiné à leur approvisionnement. — Développement de l'agriculture, de l'industrie et de l'exportation outre-Rhin au IIe siècle. Fouilles de Cologne (palais du gouverneur) et de Xanten (amphithéâtre, thermes). — Religion : culte des déesses locales (Kreis Berghem près de Morken, et près de *Novaesium*), de la déesse *Sunuxal* et du dieu *Varneno* (Korneli-Münster), cultes orientaux à mystères (Cybèle, avec *fossa sanguinis*, à *Novaesium*), rites funéraires (caveaux à lit funèbre, amulettes contre la zone ignée des enfers), débuts du christianisme à Bonn, Cologne, Neuss et Xanten. — Plans de *Novaesium*, de camps augusto-tibériens, de *Vetera* I à l'époque néronienne, des *horrea* de Bonn, de *Divitia* et Haus Bürgel, de Cologne et Xanten.

44. Les origines de Brioude. — L'habitat le plus ancien serait non pas à Vieil-Brioude (*vieil* peut venir de *viculus*), mais à Brioude même, qui doit son nom au nom gaulois du « pont » (Gabriel Fournier, *Les origines de Brioude*, dans *Almanach de Brioude*, 40-1960, p. 9-58, fig. 1-3).

45. En Auvergne. — M. G. Fournier, dans un *Essai sur le peuplement de la Basse-Auvergne à l'époque gallo-romaine* (dans *Revue d'Auvergne*, 73-1959, p. 129-163, fig. 1-3), confronte les données archéologiques avec celles de la toponymie et étudie les types d'habitat et le réseau routier. L'habitat, concentré d'abord sur les hauteurs, est descendu dans la plaine où il s'est dispersé, surtout dans la vallée de l'Allier, déjà occupée avant la conquête.

46. « Les remparts romains de Boulogne-sur-Mer ». — M. E. Will reprend ce problème difficile dans la *Revue du Nord*, XLII-1960, p. 363-579, 1 plan, pl. II, 4. L'enceinte de la ville haute, dénommée *Bononia* par Constance Chlore, daterait de son règne, ou déjà de Carausius.

47. Le camp II de Vetera. — M. Harald von Petrikovits, à qui l'on doit l'article *Vetera* de la *Real-Encyclopädie*, publie avec ses collaborateurs tout le matériel archéologique découvert depuis 1953 ou recueilli auparavant dans une île du vieux Rhin, la Bislicher Insel, à environ 1 km. 600 à l'Est du camp déjà connu de *Vetera* sur le Fürstenberg ; dans l'Antiquité, les deux emplacements devaient être séparés par le cours de la Lippe. Morceaux d'architecture, briques légionnaires, objets d'art de bronze (dont un buste de Trajan jeune), sigillée, amphores : les derniers témoins d'occupation datent de 260 ; les premiers, de la fin du Ier siècle. Ce camp secondaire a dû être créé après la destruction du grand camp de *Vetera* en 70 (*Die Legionsfestung Vetera II*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 89-133, fig. 1-16, pl. 15-24).

48. A Vindonissa. — Une boulangerie de la 21e légion, de vastes *horrea* de la 11e légion sont maintenant connus grâce aux fouilles ré-

centes : R. Moosbrugger-Leu, *Grabungen 1959 Areal Oelhafen*, dans *Jahresbericht 1959/60* de la *Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 5-23, fig. 1-9 ; O. Lüdin, *Grabung Jaberg 1960*, *ibid.*, 1960-1961, p. 5-20, fig. 1-18.

49. Le « castellum » de Veldidena. — Les fouilles autrichiennes ont dégagé à Wilten, au Sud d'Innsbruck, plus de la moitié du *castellum*, dont le plan carré (environ 50 m. de côté) enferme de part et d'autre d'une aire centrale deux grandes halles à trois travées, comparables aux *horrea* de Trèves (A. Wotschitzky, *Veldidena. Zweiter vorläufiger Bericht über die Ausgrabungen 1954-1927*, dans *Jahreshefte des österreich. arch. Instituts in Wien*, XLIV, Beiblatt, 1954, p. 6-70, fig. 1-28 ; cf. plan fig. 5).

50. Un guide du « Limes » rhénan et rhétique. — C'est un guide, *Ein archäologischer Wegweiser für Autoreisen und Wanderungen*, mais de vulgarisation savante, que le *Limesfürher* intitulé *Der römische Limes in Deutschland*, de M. W. Schleiermacher (Berlin, 1959, 242 p., 42 fig., 2 cartes). Il contient notamment la liste des *castella*, avec les plans des mieux connus.

Cohortes « gauloises ». — 1. La *cohors I Gallica* : M. García y Bellido rassemble les documents révélés depuis la notice donnée par Cichorius à la *Real-Encyclopädie* en 1901 et la mise au point de G. L. Cheesman (*Vespasian's Reconstruction of Spain*, dans *Journ. of Rom. Studies*, 8, 1918, p. 59 sq.) sur la *cohors I Callaecorum*, dont la *cohors I Gallica* doit être aujourd'hui distinguée comme de la *cohors I Gallorum* (*Cohors I Gallica equitata civium Romanorum*, dans *Conimbriga*, I, 1959, p. 29-40, pl. I-VI) : une mention dans la *Notitia dignitatum* (*Occ.*, 43, 32) et dix inscriptions, toutes de la Péninsule (sauf *C. I. L.*, XIII, 1847, de Lyon), et notamment la dédicace récemment publiée au dieu *Bandua* de *Veiga*, *Bandueueigebrago* (J. F. Conselo, *O deus Bandua da Veiga*, dans *Homaxe a Florentino López Cuevillas*, Vigo, 1957, p. 111 sq.), permettent d'établir qu'il s'agit d'une unité cantonnée, à notre connaissance, uniquement en territoire ibérique, depuis l'époque flavienne au moins. Le nom de *Gallica* désignerait toutefois une unité d'origine gauloise (ou tout au moins qui a séjourné dans les Gaules), tandis qu'une *cohors Gallorum* aurait été créée, recrutée pour la première fois dans les Gaules (?).

2. Sur deux nouveaux diplômes militaires : M. A. Radnóti publie quatre fragments de diplômes retrouvés dans les réserves des Musées de Straubing et de Landshut : (*Neue rätische Militärdiplome aus Straubing und Eining*, dans *Germania*, 39-1961, p. 93-117, fig. 1-2, pl. 24-25, dépliant 3) et leur consacre une étude approfondie. Le premier, d'Hadrien, doit dater de 121-125 plutôt que de 128-133. On y trouve citée la *cohors... II Tung*(*rorum*) *milliaria* suivie du mot *vex*(*illatio*) et la *IIII Tung*[*ror*(*um*)] qui jusqu'à présent n'était pas connue en Rhétie. Le second (c'est le troisième connu provenant d'Eining), de Marc-

Aurèle et Lucius Vérus, peut être daté de 161-169 et mentionne la *cohors... II Aquitan(orum)*, la *III Brit(annorum)*, la *IV Gall(orum)*, la *IX Batav(orum)*. La *vexillatio* des *Tungri*, connue par un diplôme de 147 trouvé à Eining (*C. I. L.*, XVI, 94), a séjourné depuis Hadrien en Rhétie : premier exemple connu d'un détachement aussi prolongé d'un élément de cohorte. Un tableau combine la liste des troupes de Rhétie connue par les diplômes et celle des troupes auxiliaires des *castella*.

51. Nouveaux plans de villes. — 1. Alzey : le précédent avait été publié en 1912. M. W. Unverzagt publie l'état actuel, qui, grâce à des fouilles poursuivies depuis 1925, marque un progrès considérable : *Ein neuer Gesamtplan vom Römerkastell Alzey (Rheinhessen)*, dans *Germania*, 38-1960, p. 393-397, fig. 1-3, dépliant I. L'enceinte, carrée, est maintenant connue presque complètement sur ses quatre côtés, avec ses tours semi-circulaires ou circulaires (aux angles) sur soubassement rectangulaire et ses deux portes flanquées de tours rectangulaires allongées. L'exploration de l'intérieur a livré une partie des casernements adossés aux remparts et trois ensembles de constructions diverses. — M. D. Baatz publie *Der Südgraben des kastells Alzey (Rheinhessen)*, *ibid.*, p. 398-403, fig. 1-4.

2. *Lopodunum* : D. Baatz, *Ein neuer Plan von Lopodunum (Ladenburg bei Heidelberg)*, dans *Germania*, 39-1961, p. 87-93, fig. 1-3. La reprise des fouilles en 1960 a donné l'occasion de mettre au point un premier plan d'ensemble de l'enceinte romaine, à moitié reconnue, avec le principal ensemble de constructions exploré depuis 1899 (la basilique-marché). Il reste à trouver l'oppidum celtique auquel la ville doit son nom.

52. Le forum de Trèves. — M. E. Gose donne l'état actuel d'après les fouilles récentes, *Das Forum in Trier*, dans *Germania*, 39-1961, p. 192-204, fig. 1. Le forum, qui mesure 136 × 168 m., est situé au croisement du *cardo* et du *decumanus*, où il occupe l'espace de quatre *insulae*, le *cardo* le divisant approximativement en deux moitiés : à l'Est, une place centrale allongée flanquée de deux larges bas-côtés à divisions intérieures ; à l'Ouest, une vaste place entourée de murs puissants avec, sur le côté occidental, une saillie rectangulaire.

53. Le Valais antique. — Marc-R. Sauter, *Préhistoire du Valais des origines aux temps mérovingiens. Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959)*, dans *Vallesia*, 1960, p. 241-296, fig. 1-40, pl. I-VIII. Inventaire topographique avec notices détaillées et bien illustrées.

54. A Vienne (Autriche). — M. A. Neumann publie une brochure documentée sur l'emplacement de *Vindobona* et son histoire depuis l'Age du Bronze jusqu'au ve siècle : *Der Raum von Wien in ur- und frühgeschichtlicher Zeit*, Vienne, 1961, 38 p., 56 fig., 1 plan.

55. Les Celtes en Pannonie aux deux premiers siècles. — M. Andreas Mócsy réunit en un volume les documents relatifs à l'organisation militaire et administrative, à l'histoire politique et aux habitants des deux provinces de Pannonie, d'Auguste à Marc-Aurèle : *Die Bevölkerung von Pannonien bis zu den Markomannenkriegen*, Budapest, 1959, 276 p., 1 fig., 1 carte. Une suite de vingt-quatre notices concerne les peuples et les villes. L'index des anthroponymes, avec références aux provinces où ils sont représentés, est précieux pour les noms celtiques. Le catalogue topographique des inscriptions complète utilement le *C. I. L.* Émigrants et importations de la Gaule du Sud : p. 67, 100-102.

56. Suppléments au « C. I. L. », XII. — 1° H. Rolland, *Inscription sur bronze de Thoard (Basses-Alpes)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 103-109, fig. 1. Découvert en 1956, c'est le premier document épigraphique fourni par la région de Digne, dont le nom est peut-être contenu en abrégé dans les premières lettres qui suivent l'indication de la date (20 février 187) : M.A.A.D.B., *m(unicipium?) A. A.* (?) *D(iniensium) B(odionticorum)*. Décret des décurions avec leurs noms ; la table est mutilée et l'objet du décret, pris en l'honneur des édiles et du ou des questeurs, n'est pas conservé. L'écriture est une capitale à tendance cursive ; il y a des fautes : L pour T et pour I, I pour T.

2° A. Blanc, *Inscriptions nouvelles de la région en face de Valence*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 199-205, fig. 1-5. Textes inédits provenant de l'Ardèche et de la Drôme :

1. Mauves : *...efe...* | *...c. persequ...* | *...nato . flam...* | *...virtutis...* | *... . om...*

2-5. Soyons : fragments d'épitaphes.

6. Montélégier : *deo* | *invicto* | *M. Iccius* | ...

7. Lambres : partie centrale d'une longue épitaphe, peut-être versifiée.

8. Le Pouzin : *C. I. L.*, XII, 2664 et 2665, retrouvées.

3° J. Desaye, *Inscriptions nouvelles de la Drôme*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 205-212, fig. 1-5 :

2. Die : *D. M.* | *Gratillae Ci/dionis f(iliae)* | *Toxophorus* | *uxori. Cidio* paraît inédit (celtique?) ; *Toxophorus*, d'origine grecque, nouveau comme *cognomen.*

7. Die : fragment de lampe avec les noms de deux mois et des signes du zodiaque correspondants, *Ian(uarius)* | *Ca[p(ricornus)]* et *Feb(ruarius)* | *Aq(uarius)*. Les douze paires de noms entouraient le couvercle, se lisant de l'extérieur, dans le sens des aiguilles d'une montre.

12. Nyons : dédicace mutilée à Mercure.

4° Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse) : autel avec dédicace à Minerve, *[M]inerv(a)e* | *[A]xilla* | *v. s. l. m.* (H. Rolland, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 283, fig. 34).

5° Ascros (Alpes-Maritimes) : épitaphe de *Maturius Fuscus*, légion-

naire, qui a offert un banquet pour lui-même (F. Benoît, *ibid.*, p. 321-322).

6° A l'Odéon de Vienne (Isère), bloc de marbre portant en belles lettres de 0m14 : *Ode...* (A. Bruhl, *ibid.*, p. 367-369, fig. 11).

7° Crupies (Drôme) : fragment d'inscription en belles lettres, long de 1m15 : ... *Volt(inia tribu) Lepi[do?]* (A. Bruhl, *ibid.*, p. 371, fig. 13).

8° Nyons (Drôme) : trois fragments d'un même monument : *a) ...urio, b) ...us Iull..., c) ...s T. Fufius* (A. Bruhl, *ibid.*, p. 372).

9° La Blachère (Ardèche) : le fragment de bandeau long de 0m86 découvert en 1957 : *...leg. Aug. p. p.* | *...provinciae .* | --- *[Pa]nnoniae superioris*, est l'extrémité droite de *C. I. L.*, XII, 2718-2719, perdue depuis le XVIIIe siècle : carrière de *M. Jallius Bassus Fabius Valerianus*, connu également par *C. I. L.*, VI, 1119 (*Id.*, p. 376-377, fig. 20).

10° Rognes (Bouches-du-Rhône) : trois blocs funéraires inscrits aux noms de cinq membres de la *gens Domitia*, appartenant à la tribu *Voltinia* (F. Benoît, *ibid.*, p. 302-303).

11° Genève (Suisse) : on doit la publication d'une nouvelle lecture, à M. P. Collart, de la dédicace latine trouvée à Genève dans les fondations de la Madeleine et publiée en 1922 (W. Deonna, dans *Pro Alesia*, VIII, 1922, p. 12 sq., pl. II 1) : *T(itus) Nonnius Januarius aedil(is) bis d(e) s(uo) d(edit)* : « deux fois édile », et non *bis(ellarius)* « ayant reçu la distinction du *bisellium*, siège d'honneur », institution municipale rare et connue seulement en Italie et, une fois, en Mésie (P. Collart, *Bisellarius?*, dans *Genava*, VIII-1960, p. 123-126, 1 fig.).

12° Nouvelle interprétation par M. P. Collart de la grande inscription d'architrave dont deux fragments ont été découverts en 1910 et 1917 à Genève (Espérandieu, *ILGN* (1929), 368). Cinq groupes de deux lignes juxtaposés, de gauche à droite :

[Sex. Riccio S]ex(ti) fil(io) | [...] *patri* le père du dédicant fils du grand-père Sextus Riccius

Trebo[niae... fil(iae)] | *Censa[e matri?]* probablement la mère du dédicant

[--- *Riccio S]ex(ti) fil(io)* | [---] *fratri* le frère du dédicant

T(ito) Ricc(io) Sex(ti) fil(io)] | *Niva[li fratri?]* son autre frère? (« Candide »)

[---] | [---]

[Nom du dédicant, fils de Sextus, et circonstances de la dédicace, sur une autre partie du monument].

Ces personnages appartiennent à la même famille que ceux de *C. I. L.*, XII, 2583 et 2615 (Genève, Thonon), qui portent aussi le nom gaulois, rare, de *Riccius*, inscriptions postérieures à celle-ci, qui doit dater au plus tard du milieu du Ier siècle.

13° *Milliaire* trouvé en 1956 à Marendeux (Monthey, Suisse), à proximité de substructions gallo-romaines. Haut. 1m16, diam. sup. 0m23,

astragale au sommet, fût légèrement renflé. Calcaire poreux. En caractères très irréguliers : [1]*d*(*ominis*) *n*(*ostris*) *Dioc* /[2]*letiano et* /[3] *Maximian* /[4]*o in*(*v*)*ict*(*is*) /[5] *Aug*(*ustis*) *et Con* /[6]*stantio et M* /[7]*axsimino nob* /[8]*il*(*issimis*) *Caes*(*aribus*) *q*(*uod*) *multa* /[9] *milia et milia* /[10] *XX a Val*(*l*)*e*(*nsium*) *Cla*(*udii Foro*) /[11] *XVII*. Date : entre le 1er mars 293 et le 1er mai 305. L. 1 : DD.NN. — L. 5 : AUGG. — L. 8 : CAESS. — L. 10 : N = ligature VA. « Parce qu'ils ont fait réparer de nombreux milles (de la route) et (notamment) 20 milles à partir du *Forum Claudii* des *Vallenses* (Martigny en Valais). 17e mille (à partir du même endroit). » La mention du point de départ de la route dont cette borne marque le 17e mille, point de départ qui est, comme il convient, le chef-lieu des *Vallenses*, est ici faite à propos de la portion restaurée de cette route ; elle concerne en même temps le chiffre suivant, XVII, qui indique la distance à laquelle le milliaire est planté sur cette route, comptée par rapport au chef-lieu. La borne n'est plus en place : comme on connaît déjà un milliaire de la même époque marquant le 17e mille à partir de *Forum Claudii* sur la route de la rive droite du Rhône, à Ollon (*C. I. L.*, XIII, 5523), il faut supposer soit deux milliaires faisant double emploi (on en trouverait des exemples), soit l'existence d'une autre route, sur la rive gauche du Léman, où le 17e mille serait situé à Muraz (P. Collart, dans *Vallesia*, 15-1960, p. 231 ; Marc-R. Sauter, *ibid.*, p. 261. — *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960-1961, p. 166-168, pl. 35).

57. Additions et corrections au « C. I. L. », XIII. — 1. *C. I. L.*, XIII, 437 = 11020 = *CRAI*, 1950, p. 264-265 ; il s'agit d'une seule et même dédicace *Nymphis Augustis* par *Eutyches Augg. nn. (servus)*, dont la provenance est bien Auch, et non Le Mans (P. Wuilleumier, *D'Auch au Mans*, dans *R. É. A.* LXIII, 1961, p. 55-56).

2. *Dédicaces à Mars Mullo découvertes à Allonnes (Sarthe)*, par P. Térouanne, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 185-189, fig. 1-10. Trois inscriptions, à *Augustus* ou *divus Augustus* et à *Mars Mullo*. Étudiées par P. Wuilleumier, *D'Auch au Mans*, dans *R. É. A.*, LXIII-1961, p. 55-58, pl. V (V. plus haut, nº **21**, 8).

3. A Poitiers, base d'une statue de divinité portant la dédicace *Numini Augustorum* | *et tutelae* | *Apollinis Matuicis* | *Legitumus Magni lib*(*ertus*) | *d*(*e*) *s*(*uo*) *d*(*edit*). F. Eygun, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 263. *Matuicis* suppose le nominatif *Matuix* ou *Matuices* ou *Matuicis* de ce nom d'origine celtique (V. nº **21**, 9).

4. « *L'autel de Thauron (Creuse)* », publié par M. J. Perrier, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 195-197, 1 fig. : *Num*(*ini*) *Aug*(*usti*) | *et I*(*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) | *Taranu.n.*—*d*(*e*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *p*(*ius*?) *p*(*osuit*). La dégradation de la ligne 3 est d'autant plus regrettable qu'elle est la clé du texte : on doit y trouver soit un surnom de Jupiter en rapport avec *Taranis* (*Taranueno*?), mais il manquerait alors le nom du dédi-

cant ; soit un surnom plus court de Jupiter-*Taranis*, par exemple *Taranu* et le nom, indéchiffrable, du dédicant ; soit le seul nom du dédicant, commençant par *Taranu-* (cf. *Taranis*, *C. I. L.*, XIII, 3086 *b*).

5. A Kintzheim (Bas-Rhin), deux stèles (J.-J. Hatt, *Informations*... de *Gallia*, XVIII-1960, p. 241-243, fig. 61-62) :

a) A droite : *oo* (= *obitis*?) | *Iut*(*a*)*e* | *Undagi* (*filia*?) | *Ilimu*/*noru*(*m*) | *an*(*norum*) *LX*, la dernière ligne n'étant pas visible sur la photographie ; à droite : *DM* | *D*(*e*)*rci* | *Car*/*us* | *XX annorum* (? même observation). Première moitié du IIe siècle. Lecture provisoire.

b) Vivus Biliu/*reto illoc.* Ier siècle.

6. A Ehl (Bas-Rhin), stèle-maison (*Id.*, p. 244, fig. 65-66) : *DM* | *Camuni* | *Liado* | *Milima*/*r*(*i*) *IXXX*.

7. A Colmar (Haut-Rhin), dédicace à Mercure (*Id.*, p. 246, fig. 69) : *Deo* / *Mercurio* / *Domitius* / *Lucinus* / *vslm*. Traces d'une gravure antérieure à la première ligne.

8. Graffite *Matro*--- en capitales, sur tesson, à Besançon : L. Lerat, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 249-250, fig. 6.

9. Petit autel (h. 0m08) inscrit sur quatre faces en capitales tendant à la cursive, à Mandeure (Doubs) : 1. *Casu*/*ni* ; 2. *lap*/*ida* ; 3. *do*/*nav*/*it* ; 4. *Casu*/*ri me*/*o* (L. Lerat, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 252-253, fig. 11). D'après les photographies, la première lettre de 1 et 4 me paraît être un L plutôt qu'un C (voir l'L de *lapida*) ; en 4, la pierre est cassée en bas à gauche : ligne 3, il pouvait y avoir une lettre avant *o* ; ligne 2, il paraît y avoir un point avant *me*.

10. Graffite sur une colonne d'ordre toscan dans une *villa* à Fontaine-sur-Marne (Haute-Marne) : *Ti* (liés) *rario*, peut-être *Ti*(...) *Rario* (?) (R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 345, fig. 21).

11. Stèle sculptée (personnage), à Sougères-sur-Sinotte (Yonne) : R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 352, fig. 27. D'après ce dessin, je lis : *auc* (ou *xuc*) *sac* / *catulina* / *xxxqui* (ou *xxaqui*). Les deux dernières lignes correspondent à une formule funéraire : *Catulina xxx q*(*uae*) *vi*(*xit*). La première contient peut-être le mot *sac*(*rum*), mais les trois premières lettres restent énigmatiques, car *Aug*(*usto*) serait aberrant sur une épitaphe. La nécropole a été en usage au IIIe siècle et au début du IVe.

12. Y. Burnand, *L'épitaphe de la famille de Dafneianus à Lyon*, dans *Cahiers d'histoire... Clermont-Lyon-Grenoble*, VI-1961, p. 21-40, fig. 1-3, pl. I-II. Longue épitaphe à l'*ascia*, d'une *Dafniola*, *civis Veliocassinia*, morte à dix-sept ans, et de son jeune frère, mort à trois ans. Les déductions démographiques que l'auteur veut tirer de l'épigraphie funéraire sont sans fondement au point de vue statistique : un démographe de profession se les interdirait strictement, étant donné les lacunes incommensurables de la documentation.

13. A. Audin et J. Guey, *Deux inscriptions lyonnaises de l'époque julio-claudienne, ibid.*, p. 111-127, fig. 1-4 : 1° *M. Licinius Rari f. / Ru[f]us / murum et sedelia Mercurio / vot. sol. lib. mer.* ; — 2° épitaphe de *Quartius* et de *Quartia Modesta*, avec représentation d'une *dolabra fossoria*.

14. A. Audin, *La stèle de Sabineius Marcellus au Musée de la civilisation gallo-romaine*, dans *Bull. des musées et monuments lyonnais*, III (1957-1961), p. 63-67, fig. 1 : découverte en 1960, *D (ascia) M / Sabineiio Marcello / Julia Ursula / coniugi / incompa/rabili p. c. / et sub asci/a dedicavit.* Au fronton, le croissant lunaire, fort rare à Lyon. Début du IIe siècle.

15. M. Labrousse, *L'épitaphe chrétienne de Tour de Faure*, dans *Bull. Soc. des études du Lot*, 1960, p. 153-165, fig. 1. Étude détaillée de *C. I. L.*, XIII, 1548 = Diehl, 1504, datée de 466.

16. M. Labrousse, *Marbre funéraire gallo-romain de Bordères-Louron (Basses-Pyrénées)*, dans *Rev. de Comminges*, 1960, 11 p., fig. 1-2 : photographie, fac-similé, nouvelle interprétation du texte étudié notamment par J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine*, p. 77-83.

17. M. Labrousse et J. Perrier, *Inscription municipale de la « cité » des Lémoviques trouvée à Limoges, dans l'ancien couvent de la Visitation*, dans *Bull. Soc. archéol... du Limousin*, LXXXVII-1960, p. 277-282, 1 fig. Mentionne les *duoviri* de la *civitas Lemovicum*.

18. P.-M. Duval, *Les inscriptions antiques de Paris*, coll. de l'Histoire générale de Paris, 1961, renouvelle et complète l'édition du *C. I. L.*, XIII, pour la cité des *Parisii*.

58. Techniques. — 1. *Grilles de fenêtres* : ornées de croisillons pointus et d'éléments à deux pointes (fragments ou ensembles reconstitués), à Martigny, Augst, Strasbourg, Aquilée : A. Mutz, *Römische Fenstergitter*, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960-1961, p. 107-112, fig. 1, pl. 14-19.

2. *Les* testudines *des chaudières thermales* : *aenea supra hypocausim tria sunt componenda, unum caldarium, alterum tepidarium, tertium frigidarium et ita conlocanda, uti ex tepidario in caldarium quantum aquae exierit, influat de frigidario in tepidarium ad eundem modum, testudinesque alveolorum ex communi hypocausi calfaciantur* (Vitruve, V, 10, 1). Erika Brödner reconnaît des *testudines* d'un type différent de celles de Pompéi et de Boscoreale dans un objet de bronze trouvé en 1955 à Künzing (*Zwei römische Metallbehälter aus Künzing (Niederbayern)*, dans *Germania*, 38-1960, p. 380-383, fig. 1, pl. 50).

3. *Robinetterie et canalisations urbaines* : M. Fritz Kretzschmer rassemble une série d'observations sur des gros robinets et vannes d'aqueducs, en bronze, de débit et de communication, provenant notamment de *Petinesca*, *Vindonissa*, Rottweil et Besançon. Il reconstitue à ce propos le schéma de l'alimentation d'une ville en eau, depuis le château

d'eau terminal de l'aqueduc jusqu'au domicile de l'usager (ici, fig. 1). Robinetterie excellente, qui permet de faire front aux pressions parfois très fortes de ces conduites urbaines, malgré l'existence de petites tours destinées à réduire la pression de l'eau dans les tuyauteries : on en connaît encore une à Pompéi (*Römische Wasserhähne*, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48-1960/1961, p. 50-62, fig. 1-8, pl. 5-10 ; *La robinetterie romaine*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 89-113, fig. 25-40, pl. II).

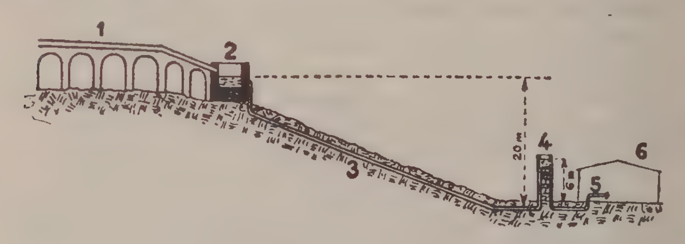


FIG. 1. — SCHÉMA D'ALIMENTATION D'UNE VILLE EN EAU POTABLE

1. Canal ouvert de l'aqueduc, sans pression.
2. Château d'eau principal (*castellum* ou *piscina*).
3. Conduite en plomb sous haute pression, munie d'un robinet de communication.
4. Un des châteaux d'eau intermédiaires (*castella divisoria*) avec réduction de pression.
5. Conduite de plomb sous basse pression, se terminant par un robinet de débit.
6. Maison d'un usager où arrive la conduite précédente.

(D'après *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XI, 1960, p. 110, fig. 37 *bis*)

4. F. Kretzschmer, *Beiträge zur Technikgeschichte. Bilddokumente römischer Technik*, 104 p., 159 fig., Düsseldorf, 1958, réunit une illustration bien choisie et commentée sur les techniques et la vie matérielle dans le monde romain.

5. *La fabrication du verre* : une lampe du Musée de Split, trouvée à Asseria et publiée par M. Michael Abramić, porte un décor en relief unique à ce jour (*Eine römische Lampe mit Darstellung des Glasblasens*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 148-151, fig. 1, pl. 27). De part et d'autre d'une installation qui paraît être un foyer, deux personnages assis tiennent à bras levé deux objets allongés, dont l'un a la forme d'une bouteille à long col. Il s'agirait du soufflage du verre, technique dont on ne connaît pas de représentation certaine datant de l'Antiquité, mais qui est attestée en Occident dès le début de l'Empire, venant de Syrie. Deux noms inscrits dans le champ : *Athenio* et *Tr[e]llus* ou *Tr[a]llus*.

6. *Fours de boulanger* : découverts au *castellum* de *Gelduba* à Krefeld-Gellep : A. Steeger †, *Römische Feldbacköfen in Gelduba*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 181-184, fig. 1-3. Fours de plein air, creusés dans le sol, en deux groupes de cinq et six. Bibliographie.

7. *Sidérurgie* : P.-L. Petit, *Une industrie romaine du fer au pied du Jura Vaudois* (*Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 104-106), à Juriens, dans la forêt de Prins-Bois. Cinq étages de constructions ; vingt-quatre fourneaux à fer en pierre, terre et scories, hauts de $1^{m}40$ encore ; bouchon en scorie, fragments de tuyère et d'un conduit à soufflerie. Ces fourneaux étaient déplacés fréquemment, non reconstruits sur place. Tuiles romaines et Carbone 14 permettent de dater la ferrière de la fin de l'Empire romain.

8. *A propos de la moissonneuse* : 1° M. Marcel Renard vient de publier sa communication sur *Les nouvelles découvertes de reliefs gallo-romains à Buzenol (Belgique)*, dans les *C. R. A. I.*, 1959, p. 20-44, fig. 1-11, où il a eu le mérite de reconnaître la moissonneuse figurée à Buzenol et à Arlon sur un troisième monument, l'arc de Reims. J'ai déjà attiré l'attention[1] sur le *moment* de l'opération représentée à Buzenol : la machine est arrêtée, la caisse en position moyenne (à la base des épis) ; c'est pourquoi une bonne moitié du peigne se détache sur le ciel, au-dessus des blés (il y a là aussi un effet de perspective destiné à montrer la machine aussi complètement que possible : la roue de l'arrière-plan paraît être elle aussi au-dessus des blés !) ; l'homme a déjà en partie cassé les épis à la surface des dents et c'est, semble-t-il, la même position qu'on observe à Reims. Il s'agit du moment crucial de l'emploi d'une telle machine, celui où elle réalise sa raison d'être : l'arrachage simultané d'un grand nombre d'épis, leur chute dans la caisse. Or, en regardant les photographies publiées par M. Renard, il me semble que les brancards figurés à Arlon sont en position plus horizontale, vers l'avant, que ceux de Buzenol, surtout celui de l'arrière-plan : la machine d'Arlon devait être représentée en position un peu plus haute que l'autre, et les brancards aujourd'hui brisés des deux machines ne sont pas exactement dans le prolongement les uns des autres. En tout cas, l'animal doit être à l'arrêt, et l'homme qui retient les brancards en position élevée n'est pas en marche, mais courbé dans l'effort qu'il fait pour tenir la machine arrêtée, peut-être même arc-bouté sur une jambe.

2° M. J. Kolendo étudie de façon pertinente *La moissonneuse antique en Gaule romaine*, dans *Annales...*, 1960, p. 1099-1114, 2 pl. Principe « complètement différent des techniques modernes puisqu'il consistait à arracher les épis au lieu de couper le blé ».

9. *Cuir* : pantoufle à semelle cloutée, sans talonnière (*crepida*), à

1. Cf. *R. É. A.*, LXI-1959, p. 376-377, fig. 2, où la difficulté du raccord est sensible.

Frimmendorf, Allemagne : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 397-401, fig. 32-33, pl. 53. Étude technique et reconstitution.

59. Y avait-il un « vinum siccum »? — M. H. Aratz cherche à établir l'existence de cette espèce de vin à l'époque romaine à partir des langues romanes : fr. *vin sec*, ital. *vino secco*, esp. *vino seco*, catal. *vi seck*, port. *vinho sêco*. Ce serait l'équivalent du *vinum austerum* attesté par les textes, par opposition au *vinum dulce* : vin d'origine espagnole, dont on retrouverait le nom en anglais (*sack*) comme en allemand (*Sekt*) (*Vinum siccum*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 192-214).

60. A propos du chat domestique[1]. — M. Jacques Aymard réunit une abondante documentation *A propos de la mosaïque au chat de Volubilis*, dans *Latomus*, XX-1961, p. 52-71, pl. I. On sait que l'animal domestiqué existait déjà dans l'Égypte du IIe millénaire, dans la Grèce et la Grande-Grèce classiques. L'absence du gros rat noir dans l'Italie antique explique sans doute que le *feles* n'y ait pas été domestiqué ; c'est en Gaule que les témoignages figurés et la découverte récente d'un squelette de petit chat dans la *villa* de Montmaurin (Haute-Garonne) attestent la présence du *cattus* : il y est peut-être venu d'Égypte par le delta du Rhône, mais le mot est réclamé par les celtistes... Quant à la scène de la mosaïque africaine, le chat *Vincentius* sautant sur le rat [*L*]*uxurius*, c'est soit la parodie, soit l'image même d'une *venatio*.

61. Monnaies et trouvailles monétaires. — 1. *Officines et coins monétaires* : M. P. Bastien signale deux *Folles de l'atelier de Lyon frappés avec le même coin d'effigie*, en 301-303, de provenance inconnue et appartenant aujourd'hui à deux collections différentes. Les revers, de même type, mais de coins différents, portent les marques de deux officines distinctes, A et B (dans *Schweizer Münzblätter*, 10-1960, n° 39, p. 75-76, 1 fig.). « Il semble donc que les officines, dans les ateliers de la première tétrarchie, ne jouissaient pas d'une autonomie complète et notamment ne fabriquaient pas leurs coins » : ceux-ci, après usage, devaient retourner à l'atelier central ; un coin de droit encore utilisable pouvait être affecté à une autre officine.

2. *Trouvailles monétaires et routes commerciales* : important rapport de M. J. Lafaurie aux *Settimane di studio del Centro italiano di studi sull'alto medioevo*, VIII, Spolète, 1960 : *Les routes commerciales indiquées par les trésors et trouvailles monétaires mérovingiens*, p. 231-278, discussion p. 279-337 ; fig. 1-6. Inventaire provisoire des trouvailles isolées.

3. Kempten (Allemagne) : H. J. Kellner, *Der Schatzfund 1958 von Cambodunum*, dans *Germania*, 38-1960, p. 386-392, pl. 52-53. 638 deniers et 2 *antoniniani* de Néron à Alexandre-Sévère.

1. Cf. *R. É. A.*, LX-1958, p. 359-360.

4. Warlencourt (Pas-de-Calais) : P. Bastien et Hélène Huvelin, *Trésor d' « antoniniani » à la butte de Warlencourt (de Valérien à Aurélien)*, dans *Rev. belge de numismatique*, CVI-1960, p. 199-242, fig. 1-5, pl. IX-X. Enfouissement : 275 probablement. Le vase est conservé.

5. Howardries (Hainaut, Belgique) : Mme G. Faider-Feytmans, *Trésor d'antoniniens à Howardries (Élagabale-Postume)*, dans *Rev. belge de numismatique*, CVI-1960, p. 62-80, fig. 1-2, pl. IV. Découvert en 1953. Enfoui vers le milieu de 263. Le vase est en partie conservé.

6. J. Lafaurie, *Un trésor de monnaies d'or du IIIe siècle trouvé en Méditerranée, près des côtes de la Corse*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 62-67 : 41 pièces, de Gallien à Aurélien ; découvert vers le milieu du XIXe siècle. Les monnaies sont à fleur de coin, de poids incohérents, et portent des traces d'incendie ; le naufrage doit dater de 270 ou peu après. A quoi était destiné cet ensemble de monnaies, trouvé sur un vaisseau?

7. J. Schwartz, *Monnaies romaines à Strasbourg*, dans *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, IV-1960, p. 53-58, 1 pl. Publication du trésor dit de Saint-Pierre-le-Jeune : 145 pièces, d'Hadrien à Alexandre-Sévère.

8. Dr P. Bastien, *A propos des trésors de Montbouy*, dans *Rev. numismatique*, 1959-1960, p. 292-296 ; — *Les émissions de l'atelier de Lyon en 293 et 294*, *ibid.*, p. 75-111, pl. VI-IX.

9. H. Rolland, *Trouvaille monétaire à Cairanne (Vaucluse)*, dans *Mém. Acad. de Vaucluse*, 5e sér., VII-1959-1960, p. 19-23. 34 pièces, d'Hadrien à *Julia Mamaea*.

10. J. Gricourt, *Piles de bronzes romains découvertes à Bavai*, dans *Rev. du Nord*, XLII-1960, p. 381-387 ; — *Petit dépôt de monnaies romaines d'Amiens, rue Leclerc*, *ibid.*, p. 390-395, 1 pl. ; — *Chronique des trouvailles de monnaies romaines isolées dans le département du Nord*, II, *ibid.*, p. 397-402 ; — *Trésor du VIe siècle de Houdan-lès-Bavai (Nord)*, dans *Rev. numismatique*, 1959-1960, p. 131-152, pl. XVI.

62. Verrerie. — 1. *Les « diatreta », vases à filet* : en publiant un nouveau et magnifique exemplaire trouvé à Cologne, *Das neue Kölner Diatretglas*, orné de l'inscription ΠΙΕ ΖΗϹΑΙϹ ΚΑΛΩϹ ΑΕΙ, M. O. Doppelfeld fait le point de la question (dans *Germania*, 38-1960, p. 403-417, fig. 1, pl. 54-58) : histoire des *diatretarii*, technique, typologie, répartition (Bretagne, Belgique, Germanies, Italie, provinces danubiennes, Dalmatie, Espagne). Production du Bas-Empire, limitée, quant aux trouvailles, aux régions de peuplement celtique, sommet de l'industrie antique du verre, atteint dans des centres situés dans les régions du Rhin moyen et du Danube.

2. *Verreries paléochrétiennes* : vases (dont des canthares avec leurs anses) et une barque en verre bleu à quatre petits pieds (long. 22 cm. 2), analogue à celles d'Aquilée et à une autre, conservées au British Mu-

seum. La barque est fortement relevée d'un côté et de profil vertical de l'autre, avec prolongements du bordage, pointu d'un côté, recourbé de l'autre ; la caisse des rames ou la préceinte est esquissée en léger relief. Il faudrait une étude technique de cet objet pour déterminer avec certitude l'emplacement de la proue et de la poupe ; l'avant me paraît être, au vu des dessins et des photographies, le côté le plus relevé et le plus oblique (W. Haberey et J. Röder, *Das frühchristliche Frauengrab von St. Aldegund*, dans *Germania*, 69-1961, p. 128-142, fig. 1-9, pl. 30-32 ; cf. p. 132-135, fig. 2 et 4, pl. 31-32).

3. *Fragments de bols cylindriques rhénans* : B. R. Harkey, *The Roman Fort at Bainbridge. Excavations of 1957-1959*, dans *Proceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society*, Literary and historical Section, IX, III, 1960 ; cf. p. 127-128 et fig. 9.

4. *Œnochoé* : trouvée à Vertault (Côte-d'Or), par R. Joffroy ; dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 223-226, pl. XIV : variante de la forme 50 de Morin-Jean, nouvelle par « l'évasement de la base du col et sa hauteur relativement grande par rapport à la hauteur de la panse », avec un mascaron à tête humaine à la base de l'anse (Dionysos). Inventaire des mascarons analogues connus en France, en Italie et en Allemagne. Deuxième moitié du IIe siècle?

5. *Fabrication du verre* : v. plus haut, nº 58, 5.

6. Gobelet à filet de dentelle, entré au Musée de Cologne en 1959 : O. Doppelfeld, *Der Muschelpolak von Köln*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 152-166, fig. 1-5, pl. 28-30. Début du IVe siècle. V. plus haut, nº 62, 1.

7. Récipients du début du Ve siècle, provenant de sépultures explorées à Krefeld-Gellep : Renate Pirling, *Gräber des frühen 5. Jahrhunderts aus Krefeld-Gellep*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 215-242, fig. 1-23, pl. 33. Inventaire par sépultures.

8. Vases des IIe-IIIe siècles, dont une corne à boire, provenant d'une tombe à Berzdorf : *Jahresbericht... 1966-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 385-386, fig. 28.

9. Vases provenant de sépultures du IIe siècle à Frixheim-Anstel : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 401-410, fig. 36-39. Inventaire des tombes. — *Id.* à Jacobwüllesheim : *ibid.*, p. 417-419, fig. 43.

10. Fiole dite de Mercure, avec la marque GFHI (ou L) en carré encadrant l'effigie du dieu, à Geich (Allemagne) : *Jahresbericht... 1956-1959*, p. 414, fig. 42.

11. Flacons du IIIe-IVe siècle, à Neukirchen : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 423, fig. 45.

12. Atelier de verrier (?) et plus de cent récipients du Ier au IIIe siècle, avec quelques formes rares et originales (Musée d'Yverdon), à Saint-Cierges : R. Kasser, dans *Jarbuch der schweizer. Gesellschaft für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 169-174, fig. 42-46.

13. A Cologne : Fr. Fremersdorf, *Das naturfarbene sogenannte blaugrüne Glas in Köln*, Cologne, 1958, 58 p., 135 pl. ; *Römische Gläser mit Fadenauflage in Köln*, Cologne, 1959, 84 p., 136 pl. Verreries des Ier-IIe siècles. Premiers volumes d'une série en préparation.

14. M. Chassaing, *Les barillets frontiniens* (1er article), dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XII-1961, p. 7-33, fig. 1-9. Description technique et carte de répartition. Souhaitons qu'une bibliographie accompagne cette monographie.

63. Chronique de céramologie. — 1. J.-J. Hatt, *Fouilles du Pègue (Drôme) et de Malpas (Ardèche). Leur signification pour la chronologie des invasions celtiques*, dans *C. R. A. I.*, 1959, p. 86. Stratigraphie des trouvailles de céramiques depuis le début du Hallstatt jusqu'au début du ve siècle ap. J.-C.

2. Vases gris d'Asie Mineure, *bucchero nero*, etc., à Sorgues et à Caumont (Vaucluse) : H. Rolland, *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 263-265, fig. 1, 3, 3 *bis* ; à Saint-Saturnin d'Apt, *ibid.*, p. 267-268.

3. Coupes attiques : à figures noires, à Arles : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 304, fig. 24 ; — à figures rouges, à Sanary : *ibid.*, p. 310, fig. 36 ; — à Antibes, *ibid.*, p. 318-319, fig. 45-47.

4. Coupe carénée du type de Larissa, à Sanary (Var) : *ibid*, p. 309-310, fig. 35.

5. Mlle O. Taffanel et M. J. Taffanel publient *Deux tombes de chefs à Mailhac (Aude)*, au mobilier particulièrement riche, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 1-37, fig. 1-41. L'une, des environs de — 540, à Pouzols-Minervois, contenait notamment des coupes attiques à figures noires, les restes d'une épée à antennes, d'un casque, d'un plastron-cuirasse et d'une jambière (?) ainsi que d'une ciste à cordons ; dans l'autre, au Cayla de Mailhac, se trouvaient des coupes et un *skyphos* attiques à figures rouges et des coupelles attiques à décor estampé, du milieu du IVe siècle. Le tout brisé et brûlé sur le bûcher.

6. Beaux vases du début de La Tène, ornés de filets horizontaux, certains à haut col mince, déposés dans la tombe d'un couple au Dürrnberg, près de Hallein, région de Salzburg : E. Penninger et M. Hell, *Ein Doppelgrab der Frühlatènezeit vom Dürrnberg bei Hallein*, dans *Germania*, 38-1960, p. 363-376, fig. 1-4.

7. Vases du IIe âge du Fer, provenant des sépultures « marniennes » de Witry-les-Reims (Marne) : I. M. Stead, *A distinctive Form of La Tène Barrow in Eastern Yorkshire and on the Continent*, dans *The Antiquaries Journal*, XLI-1961, Appendix II, p. 59-61, fig. 8.

8. Urnes de la fin de La Tène, au nombre de quatre, dans une tombe ; grands gobelets noirs dans une autre ; céramiques diverses de la même époque : B. Stümpel, *Spätlatènezeitliche Brandgräber aus Ülversheim, Ldkr. Mainz, und Armsheim, Kr. Alzey*, dans *Germania*, 39-1961, p. 189-196, fig. 1-5.

8 *bis*. G. Fouet, *Vieille-Toulouse : puits funéraire n° IV*, dans *Pallas* IX-1960, p. 219-244, fig. 1-10. Comparaison avec les incinérations de la deuxième période du Golasecca en Italie du Nord.

9. E. Hugoniot et J. Gourvest, *L'oppidum de Mediolanum, Châteaumeillant (Cher). Campagne de fouilles 1956-1960*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant (Cher)... 1960*, p. 193-203, pl. XXXIX-LXIII : amphores et céramiques du IIe âge du Fer.

10. R. Périchon, *Note préliminaire sur les recherches à l'oppidum de Jœuvre (Loire)*, *ibid.*, p. 205-212, pl. XLIII-XLV. Amphores, céramique indigène peinte, campanienne, sigillée.

11. Poterie peinte de La Tène : R. Kapp et G. Bailloud, *Découverte fortuite d'une sépulture à incinération de La Tène I, commune de Moneteau (Yonne)*, dans *B. S. P. F.*, LVIII-1961, p. 106-110, fig. 1-3.

12. J.-J. Jully, *Pour une datation plus précise de la poterie peinte de La Tène II et de La Tène III. Remarques à propos du Sud de la France*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant (Cher)... 1960*, p. 219-228, pl. XLVIII-XLIX. Distingue trois séries de ce genre de céramique gauloise.

13. Céramiques de La Tène finale dans la grotte de Génissiat : Marc-R. Sauter et A. Gallay, *Les matériaux néolithiques et protohistoriques de la station de Génissiat (Ain, France)*, dans *Genava*, n. s., VIII-1960, p. 63-111, fig. 1-38 (au Musée de Genève).

14. G. Fouet, *La villa gallo-romaine de Gelleneuve, commune de Mouchan (Gers)*, dans *Mém. Soc. archéol. du Midi de la France*, XXVII, 1961, p. 8-39, fig. 1-16, pl. I : céramique indigène de La Tène II et poterie gallo-romaine à cuisson oxydante.

15. J. Gourvest, *Sépulture à incinération de Surins, commune de Niherne (Indre)*, dans *Ogam*, XII-1960, p. 431-434, fig. 1, pl. LXVIII : céramique commune du IIe siècle.

16. Imitations britanniques de gallo-belge à rainures parallèles faites au peigne : B. R. Hartley, *Notes on Pottery from some Romano-British Kilns in the Cambridge Area*, dans *Proceedings of the Cambridge Antiq. Society*, LIII-1960, p. 23-28, fig. 1-2.

17. *Terra nigra*, à Niederberg, trouvée dans des fours de potier : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 425-429, fig. 47-49. — A Weilerswist, *ibid.*, p. 431, fig. 51.

18. Sigillée d'époque augustéenne et d'origine italienne, dans le poste de guet découvert à Fitzbach (Suisse) : Irmgard Grüninger, dans *Jahrbuch der schweiz. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 151-160, fig. 31-36, pl. 30-32. Inventaire.

19. Au camp II de *Vetera* : sigillée, amphores : H. von Petrikovits, *Die Legionsfestung Vetera II*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 114-119, fig. 10-11 ; p. 127, fig. 16.

20. A Neuss : Georg Mary, *Drei Terra-Sigillata-Krüge aus Neuss*,

ibid., p. 177-180, fig. 1-3. Étude de motifs décoratifs, parmi les plus anciens de La Graufensenque et de Montans.

21. M. Labrousse, le capitaine Frédefon, l'abbé Malrieu, *Les découvertes de Cosa*, dans *Bull. Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne*, 1959, p. 31-73, fig. 1-18. Vases, sigillée, amphores, figurines, lampes.

22. M. Lutz, *La céramique de Cibisus à Mittelbronn (Moselle)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 111-161, fig. 1-9, pl. 1-8. Étude approfondie de la sigillée ornée de ce potier trouvée dans l'officine de Mittelbronn et ailleurs. Plus de 200 décors et plusieurs styles. Le potier a travaillé aussi à Ittenviller (Bas-Rhin). Répartition géographique des trouvailles, forte densité dans la Gaule de l'Est et sur le Danube, sous Antonin et Marc-Aurèle.

23. H. Vertet et G. Pic, *Tessons de céramique sigillée signés du potier Doeccus*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XII-1961, p. 34-41, fig. 10-14. Six tessons décorés (Musée de Moulins) de ce potier, dont la production a été exportée notamment en Grande-Bretagne.

24. R. Dupuis, *Sur un tesson gallo-romain trouvé à la Ville-d'Allery (commune de La Chapelle-du-Mont-de-France)*, dans *Bull. du Groupement archéol. du Mâconnais*, 2-1959, p. 20-22, 1 fig. Dieu nu assis sur un rocher, dans un médaillon, dont on connaît des moules à Lezoux et à Vichy.

25. G. Stiller, H. Muller, H. Zum Stein, J.-J. Hatt, *Découverte d'une officine de céramique gallo-romaine à Haute-Ÿutz (Moselle)*, dans *Annuaire Soc. d'hist. et d'archéol. de la Lorraine*, LX-1960, 40 p., dont 15 pl. Publication détaillée.

26. R. Gavelle, *Lugdunum Convenarum et l'Espagne. Témoins inédits ou mal connus*, dans *Rev. du Comminges*, 1960, 25 p., pl. 1-7. Sigillée hispanique, marques d'amphores.

27. *Poteries de Lezoux*, par Mme Durand-Lefebvre, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 67-68 : le décor est essentiellement végétal, et luxuriant.

28. Metz : céramique gallo-romaine en stratigraphie, J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 214-215, fig. 2-6.

29. Basse-Yutz (Moselle) : céramique commune du début de l'Empire, *Id.*, p. 221, fig. 18.

30. Daspich-Ebange (Moselle) : tessons de *Satto* et de Lezoux, *Id.*, p. 221-224, fig. 20, 21 *bis*.

31. Sarrebourg (Moselle) : céramique en stratigraphie du Ier au IIIe siècle, *Id.*, p. 228-229.

32. Sigillée de Luxeuil, à Mandeure (Doubs) : L. Lerat, *ibid.*, p. 252-253, fig. 10.

33. *Deux tessons en terre sigillée de Lezoux, décorés de dessins au trait*, par Christiane Marandet, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 197-199, fig. 1-2 : gladiateur au fouet et arrière-train d'un quadrupède sans doute monté. Il s'agit de gravures ornementales faites avant cuisson.

34. Sigillée de *Latuxcissa*, de Lezoux : A. P. Detsicas, *The Central Gaulish Potter* LATVXCISSA, dans *The Antiquaries Journal*, LX-1960, p. 227-228, fig. 1. Additions à J. A. Stanfield et Grace Simpson, *Central Gaulish Potters* (1958), p. 184-188, pl. 97-100.

35. Vases, lampes et plats du IIe siècle (sigillée, *terra nigra*), provenant de sépultures à Fixheim-Anstel : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 401-410, fig. 36-39. Inventaire des tombes.

36. Fragment de sigillée avec graffite *Teren*(*tii*), à Kreuzweingarten, *ibid.*, p. 421, fig. 44.

37. Sigillée recueillie dans la fouille, très bien faite, de *The Roman Fort at Bainbridge. Excavations of 1957-9*, par M. B. R. Hartley (*Proceedings of the Leeds Philosophical and Literary Society*, Literary and historical Section, IX, III, 1960, p. 107-131, fig. 1-8, pl. I-VI). Les Martres-de-Veyre, Gaule du Sud (La Graufesenque).

38. Sigillée à High Wycombe : B. R. Hartley, *A Romano-British Villa at High Wycombe*, dans *Records of Bucks*, XVI-1959, p. 246-248. De la Gaule centrale.

39. Sigillée à Amay : J. Willems et M. Amand, *A propos du cimetière belgo-romain d'Amay (Liège)*, dans *Latomus*, XIX-1960, p. 759 767, fig. 1-5.

40. Sigillée à Ladenburg (Allemagne) : D. Baatz, *Ein neuer Plan von Lopodunum (Ladenburg bei Heidelberg)*, dans *Germania*, 39-1961, p. 87-93, fig. 1-3. Rheinzabern.

41. La sigillée de la Gaule du Sud à Heddernheim : U. Fischer, *Das Ende des Steinkastells von Heddernheim. Zur Datierung des späten südgallischen Importes und der Reformen am chattischen Limes*, *ibid.*, p. 164-166. La première période du camp se terminerait peu après le début du IIe siècle.

42. Sigillée à Wilten (Autriche) : A. Wotschitzky, *Veldidena. Zweiter vorlaüfiger Bericht über die Ausgrabungen 1954-1957*, dans *Jahreshefte des Österreich. arch. Instituts in Wien*, XLIV, Beiblatt, 1959 ; cf. p. 52-55, fig. 25. Heiligenberg et Rheinzabern.

43. Sigillée en Pologne : S. Jasnosz, *Provincial Roman Pottery in Poland*, dans *Archaeology*, 13-1960, p. 178-181, 6 fig., dont 1 carte : 85 sites ont livré de la sigillée, 207 avec les sépultures. La majorité des importations s'est faite entre le milieu et la fin du IIe siècle, à partir de la Gaule centrale et de la région rhénane, et par les ports du Danube, la Morava et la Baltique, le Rhin et la mer du Nord (notamment à partir de la guerre contre les Marcomans). Il y a aussi quelques amphores, un peu de *terra nigra*, un beau gobelet gallo-romain à deux têtes opposées, de femme et d'homme barbu, dont les anses sont de jeunes personnages, et des lampes. — B. Rutkowski, *Roman Pottery Found in Poland : Terra Sigillata*, dans *Rei cretariae Romanae fautorum Acta III*, 1961, p. 57-63. Bibliographie, carte, inventaire.

44. Sigillée et poterie belge en Grande-Bretagne : Graham Webster, *The Roman military Advance under Ostorius Scapula*, dans *The archaeological Journal*, CXV-1960, p. 49-98, fig. 1-8. Poteries importées de Gaule avant 71. *Passim.*

45. Sigillée des IIe-IIIe siècles, poterie d'Argonne à la molette et autres céramiques, à Schaan : Elisabeth Ettlinger, *Die Kleinfunde aus dem spätrömischen Kastell Schaan*, dans *Jahrbuch des historisch. Vereins für das Fürstentum Liechtenstein*, 59 [1960], p. 229-299, pl. 1-13, 1 plan.

46. Sigillée et amphores à Vindonissa, provenant de la fouille des *horrea* de la 11e légion : Elisabeth Ettlinger, *Die Keramik*, dans *Jahresbericht 1959/60* de la *Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 24-31, fig. 10-11 (inventaire) ; *Bemerkungen zu den Keramischen Funden, ibid.*, 1960/1961, p. 20-28, fig. 19-22.

47. Sigillée du Ier siècle à Vollèges (Suisse) : Marc-R. Sauter, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 179-183, fig. 49-51.

48. Sigillée et autres céramiques à Weisendangen (Suisse) : W. Drack, H. R. Wiedener, Elisabeth Ettlinger, *Spuren eines römischen Gutshofer bei Wiesendangen, ibid.*, p. 84-94. Inventaire par E. Ettlinger.

49. Sigillée avec marques à Seeb (Suisse) : Yvette Mottier, *Ein neuer Ökonomiegebäude des römischen Gutshof bei Seeb, ibid.*, p. 95-103.

50. Bols de la dernière période de Lezoux, fin IIe-début IIIe siècle : A. P. Detsicas, *Some Samian Ware of Form 72*, dans *The Antiquaries Journal*, XL-1960, p. 195-199, fig. 1-2. Trouvés à Londres et à Colchester. Chasses, divinités.

51. Sigillée et imitations, céramique belge et commune, « Firniskeramik », vases dorés, flammés, etc., à Bad Nauheim : H.-G. Simon, *Römische Funde aus Bad Nauheim*, dans *Saalburg Jahrbuch*, XVIII, 1959/1960, p. 5-33, fig. 1-21. Inventaire, illustré, de 360 pièces.

52. Sigillée à Echzell : H. Schönberger, *Die römischen Kastellanlagen in Echzell, ibid.*, p. 35-51, fig. 1-10 ; cf. p. 45-50, fig. 8-9.

53. Sigillée à Ampurias : M. Almagro et N. Lamboglia, *La estratigrafía del decumano A de Ampurias*, dans *Ampurias*, XXI-1959, p. 1-28, 32 fig., IV pl. Sept couches principales entre — 350 et 300, avec sigillée gallo-romaine et hispanique.

54. Sigillée au Portugal : M. H. Comfort publie *Some Roman Pottery in the Museu Etnológico, Belém*, dans *Conimbriga*, I-1949, p. 1-11, fig. 1-11. Montans et La Graufesenque, provenant de divers sites du Portugal romain.

55. Coupe de *Carantini m.* (Lezoux) trouvée à Genève : L. Blondel, *Chronique archéologique pour 1958 et 1959*, dans *Genava*, n. s., VIII-1960, p. 47.

56. Sigillée unie et ornée et céramique d'Argonne décorée à la molette ; molettes inédites et une variante : P.-H. Mitard, *La villa gallo-*

romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), II, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 163-179; v. p. 172-174, fig. 18.

57. Céramique commune et argonnaise métallisée à Sougères-sur-Sinotte (Yonne) : R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 350-352, fig. 26.

58. J. André, *Poteries peintes trouvées dans le Morbihan*, dans *Ogam*, XII-1960, p. 303-304, fig. 1-3, pl. XLVII. Ressemblent à la poterie peinte de l'Allier, mais seraient des IIIe-IVe siècles.

59. « *Vases de Bavai* » (à masques d'applique) : MM. Ch. et J. Leblois publient des *Fragments de vases de Bavai découverts à Baudour, Croix-Caillaux (Hainaut)*, dans *Latomus*, XIX-1960, p. 555-566, 1 fig., pl. XXV-XXV. Fragment d'une tête à trois faces.

60. Amphores : G. Farenc et A. Soutou, *Documents inédits d'Edmond Cabié sur les fosses funéraires à amphores italiques de Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn)*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant (Cher)... 1960*, p. 114-152, pl. XXXIII-XXXVII. — Une marque d'amphore au portrait : un fragment d'amphore trouvé à *Vindonissa* en 1959 porte une marque en forme de monnaie contenant en fort relief le portrait, profil à gauche, d'un homme jeune, la tête entourée du bandeau royal, et sans inscription (Marie-Louise Vollenweider, *Ein Amphora mit Siegelbild*, dans *Jahresbericht 1959/60* de la *Gesellschaft Pro Vindonissa*, p. 36-41, fig. 13-16). La même tête existe, profil à droite, sur une gemme du Musée d'Aquilée : on y voit mieux, à l'arrière-plan, derrière le cou, un caducée qui indique l'assimilation du personnage à Mercure. S'agit-il d'un prince asiatique, Mithridate VI ou Polémon II? — Amphores du Bas-Empire provenant des docks romains de Marseille : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 286-288, fig. 1, 3. — Cols d'amphore de type punique, à Entremont : *ibid.*, p. 292, fig. 9. — Amphores et lampes hellénistiques provenant de *Nouvelles épaves de Provence (II)* publiées par M. F. Benoît dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 41-56, fig. 1-25. — J. André, *Amphore romaine au large de Belle-Ile*, dans *Annales de Bretagne*, LXVIII-1961, p. 95-97, 1 fig. Type : Dressel 1.

61. *Fours de potier* : four de la première moitié du IVe siècle : Graham Webster, *A Romano-British Pottery Kiln at Rookery Lane, Lincoln*, dans *The Antiquaries Journal*, LX-1960, p. 214-219, fig. 1-3. Bols et jarres de poterie commune à décor géométrique. — A Sibson et à Water Newton, ce dernier contenant encore des poteries : B. R. Hartley, *Notes on the Roman Pottery Industry in the New Valley*, dans *Peterborough Museum Society, Occasional Papers*, nº 2, 1960, 26 p., 4 fig., pl. — Deux fours à Niederberg : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 424-425, fig. 46. — Un four à Weilerwist, *ibid.*, p. 430-431. — A Cronenbourg (Bas-Rhin) : J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 324-326, fig. 49-50.

62. *Four de tuilier* : à Trouhaut (Côte-d'Or), avec bassins, aires de séchage, hangars : R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 333-336, fig. 9-11. — A Mittelbronn (Moselle) : J.-J. Hatt, *ibid.*, p. 233-234, fig. 47.

63. *Lampes* : Simone Collin, *Lampe à vernis noir découverte à Cordemais (Loire-Atlantique)*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant (Cher)... 1960*, p. 133-134. Carte des lampes ioniennes trouvées en Gaule. — M. Labrousse, *Les lampes romaines du Musée de Lectoure*, dans *Actes du Congrès de Lectoure... 1959 = Bull. Soc. archéol. du Gers*, 1959, p. 43-67, fig. 1-10. Trouvées à Lectoure en 1890-1893. Classement et description en sept séries.

64. *Vases-tirelires* : en forme de meules de blé, avec fente ou fenêtre près du sommet. Provenant de Pompéi, Neuss, Lincoln, cette dernière datée par des monnaies de la première moitié du IVe siècle : W. Haberey, *Kornspeicher und Münzspartopf*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 185-187, fig. 1.

65. « *Un médaillon rhodanien à Alexandrie* » : M. Howard Comfort décrit sous ce titre un fragment de médaillon d'applique de vase « que l'on suppose avoir été trouvé à Hadra (Alexandrie) » (dans *Ogam*, XII-1960, p. 435-436, pl. LXVII, 1). Mercure, avec *Mercurius felix nobis*, type nº 187-188 de Wuilleumier et Audin. En dehors de la vallée du Rhône, la production de ce « céramiste à la rosace » n'était connue jusqu'à présent qu'à Vichy et à Nimègue.

66. *Figurines* : R. Gavelle et H. Vertet, *Nouvelles statuettes gallo-romaines en terre cuite blanche*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 297-314, fig. 112-122 : A. *Déesse-mère et « cucullatus » du Musée de Saint-Bertrand-de-Comminges* ; B. *Vénus, « cucullatus » et autres figurations de l'officine de Thiel-sur-Acolin (Allier)*. — Dans *Une chapelle domestique gallo-romaine* découverte en 1863 à Rezé, près de Nantes (*La Revue des Arts-Musées de France*, X-1960, p. 129-132, fig. 1-4), M. D. Costa publie les quatre figurines trouvées dans cet édicule : buste féminin à coiffure d'époque trajanienne, chien et deux déesses gainées au dos plat constellé de cercles et de rosaces, l'une tenant devant elle par l'épaule une petite fille nue. — Buste de femme au collier et coq, en terre blanche, à Saint-Cierges (Suisse, Musée d'Yverdon). R. Kasser, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 172, fig. 46, 1-2.

67. *Rei cretariae Romanae fautorum Acta III*, 1961, 80 p., 3 fig., 4 pl., 1 carte : la publication est en progrès et pourrait devenir le périodique qui nous manque sur ce domaine de recherches. H. Comfort, *Notes on two Cups at Vichy* (sigillée), p. 5-13 ; — Elisabeth Ettlinger, *Ein Teller des Cantus*, p. 15-17, 1 fig. (à Vindonissa ; La Graufesenque) ; — J. Gourvest, *Une assiette d'Atepomarus Drag 17 A*, p. 19-21, 1 fig. (forme rare de Lezoux) ; — B. Hofmann, *La céramique argonnaise ornée*

au moule, p. 23-33, 2 pl. (production de plusieurs potiers représentés au Musée des Antiquités nationales et répartition géographique des produits) ; — F. Křížek, *Vasa Arretina*, p. 35-43 (définition de ce terme chez les auteurs latins) ; — Ch. Morel, *Les divers aspects de la céramique à décor épigraphique de Banassac-La Canourgue*, p. 45-55, 2 pl. ; — B. Rutkowski, *Roman Pottery found in Poland : Terra Sigillata*, p. 57-73, 1 carte ; — Dr Max Vauthey et Paul Vauthey, *Une estampille arverne originale « in planta pedis »*, p. 75-80, 1 fig. (les lettres CATIO sont dessinées par les clous de la semelle).

68. *Céramique estampée* : 1º sous le titre de *La céramique paléochrétienne sigillée grise*, Mme Jacqueline Rigoir publie un important mémoire qui, pour la première fois, donne un répertoire des formes et des décors de cette céramique naguère encore appelée « wisigothique » (dans *Provence historique*, X-1960, 93 p., nombreuses fig., 3 cartes, IX pl.). Répartition, fabrication (au tour), répertoire des formes et des décors, catalogue des poinçons : grâce à la collection marseillaise principalement, les bases sont jetées pour l'étude systématique de cette importante production céramique qui a relayé dès le Bas-Empire la sigillée moulée. On pourra discuter l'appellation « sigillée grise » : faudra-t-il appeler « sigillée rouge » l'autre série, parallèle, de cette céramique? Je préfère le terme « estampé », qui évoque de façon expressive et suffisamment exacte la technique du décor de cette production où les vases unis sont, dans l'état actuel de la documentation, très rares. « Estampé en creux » serait plus exact encore, s'il n'est pas contradictoire. « Paléochrétienne » a le mérite d'évoquer les débuts de cette industrie, qui se prolonge pourtant à l'époque mérovingienne ; peut-être vaudrait-il mieux dire « d'époque paléochrétienne ». V. plus bas, 3º, 4º.

2º B. Sapène, *De la poterie dite wisigothique découverte à Lugdunum Convenarum*, dans *Rev. de Comminges*, 1960, 16 p., 2 pl. Grise et rouge ; quelques tessons unis.

3º G. Fouet, *Un plat lustré décoré de la villa de Bartac à Moissac : un témoignage aquitain sur la diffusion des premières céramiques estampées en Gaule*, dans *Cahiers ligures de préhistoire et d'archéologie*, 9-1960, p. 200-203, fig. 1. Plat creux se rapprochant de la sigillée claire, mais décoré sur le fond intérieur de feuilles estampées rayonnantes (céramique anciennement dite « wisigothique »). L'estampage est emprunté à la technique du bronze : « La matrice de métal qui donna l'empreinte des feuilles pouvait sans doute indifféremment s'appliquer sur la tôle de bronze comme sur la terre ; la disposition géométrique des motifs séparés en couronne autour d'une sorte d'*umbo* central réservé reproduit le style décoratif depuis longtemps usité dans l'ornementation des mêmes récipients de bronze. » Deuxième quart du ɪvᵉ siècle.

4º G. Fouet, *Céramiques estampées du IVe siècle dans la villa de Montmaurin (Haute-Garonne)*, dans *Premier colloque... Châteaumeillant...*

1960, p. 271-285, pl. LIII-LVII. Formes, décor (survivances celtiques).

5° Céramique estampée grise, à Caumont (Vaucluse) : H. Rolland, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 265-266, fig. 4 ; — rouge, à Aix-en-Provence : F. Benoît, *ibid.*, p. 300-301, fig. 21.

69. *Récipients du début du Ve siècle* : Renate Pirling, *Gräber des frühen 5. Jahrhunderts aus Krefeld-Gellep*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 215-242, fig. 1-23, pl. 33. Inventaire par sépultures.

64. Résidences. — 1. A Bedburg, près de Garsdorf (Allemagne) : construction rectangulaire des Ier-IVe siècles, succédant à un établissement de la fin de l'Age du Fer entouré de quatre autres semblables : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 382-384, fig. 26-27.

2. A Zell (Suisse) : substructions du bâtiment principal, sous l'église : W. Drack, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 216-217, fig. 75.

3. A Wiesendangen (Suisse) : W. Drack, H. R. Wiedemer, Elisabeth Ettlinger, *Spuren eines römischen Gutshofes bei Weisendangen*, *ibid.*, p. 84-94, fig. 1-6.

4. A Seeb (Suisse) : Yvette Mottier, *Ein neues Oekonomiegebäude des römischen Gutshofs bei Seeb*, *ibid.*, p. 95-103, fig. 1-5, pl. 11-13.

65. « Au dossier des cryptoportiques ». — M. E. Will verse des pièces nouvelles (dans la *Rev. du Nord*, LXII-1960, p. 403-406) : cryptoportique de l'odéon augustéen d'Athènes, de l'agora de Corinthe, couloir isolant pergaménien, galeries souterraines de Nyon et du capitole de Narbonne. Simples caves, magasins? Grâce à cette enquête méthodique, ces interprétations perdent peu à peu de leur force, comme la quasi-exclusivité qu'aurait eue la Gaule de ces souterrains obscurs.

66. La date des arcs d'Orange et de Carpentras, et de la Maison carrée. — L'attribution traditionnelle à l'époque augustéenne ou tibérienne est remise en question par M. P. Mingazzini, *Sulla datazione di alcuni monumenti comunemente assegnati ad età augustea*, dans *Archeologia classica*, IX-1957, p. 193-205, 2 fig., pl. LXXXV-LXXXVIII. L'arc d'Orange (et du même coup les deux autres monuments, ainsi que l'arc des *Sergii* à Pola, qui ont des affinités stylistiques avec lui) serait d'époque sévérienne à cause de ressemblances avec l'arc de Septime-Sévère à Rome, l'arc sévérien de Tébessa et celui de Djemila. La dédicace tibérienne lue à Orange à l'aide des trous de crampons des lettres de bronze serait imaginaire, ces trous pouvant être attribués, comme ceux qui déparent le reste du monument, à des dégradations postérieures à l'Antiquité ! La dédicace aux petits-fils d'Auguste lue à Nîmes serait « absurde » parce qu'il y manque la proclamation sénatoriale en faveur des *divi*. L'étude de plan, de l'architecture et des sculptures ici présentée est superficielle et rapide ; il y manque la bibliogra-

phie essentielle concernant l'arc d'Orange et sa dédicace, et la connaissance des problèmes infiniment complexes posés par l'évolution des arcs romains. La prochaine publication de l'arc d'Orange dans les suppléments à *Gallia* apportera le dossier complet de l'édifice et l'étude approfondie de sa dédicace, peu favorable à cette thèse révolutionnaire, trop légèrement étayée. Pl. LXXXV, un heureux rapprochement entre les boucliers gaulois figurés sur l'arc et ceux, décorés de même façon, qu'on voit sur la colonne aurélienne : mais on ne saurait tirer de cette analogie les conséquences chronologiques que l'auteur en déduit. — M. G.-Ch. Picard, après une nouvelle étude des trophées de l'arc de Carpentras, rabaisse aux premières années de l'ère chrétienne la date du monument (*Chronique de la sculpture romaine*, dans *Rev. Études latines*, XXXVIII-1960, p. 335) : sur la face ouest, les deux prisonniers sont des Orientaux ; sur la face est, un Oriental figure à côté d'un Germain ; il s'agirait des victoires de Caius Caesar en Arménie et de Domitius Ahenobarbus en Germanie.

67. **Théâtres, odéons, amphithéâtres, cirques.** — M. A. Neppi Modona fait leur part aux monuments gallo-romains les mieux connus, classés par provinces, dans son ouvrage *Gli edifici teatrali greci e romani*, Florence, 1961, 341 p., 111 fig., XXXIII pl. : théâtres, p. 124-128 ; odéons, p. 212-213 ; « théâtres mixtes », p. 217-229 ; amphithéâtres, p. 283-292 ; cirques, p. 310-311. Il s'agit d'une série de notices descriptives, assez brèves, des vestiges conservés ou bien connus, et non d'un inventaire exhaustif ; pour le reste, l'auteur renvoie à la IIe partie, 2, du *Manuel* d'A. Grenier (1958). L'ouvrage est utile par les comparaisons de plans qu'il permet de faire à travers le monde romain, par une terminologie grecque et latine des différentes parties du théâtre (p. XI-XV), par un chapitre et un appendice sur l'évolution de la *scaenae frons*, le rideau de scène, la couverture (p. 175-201). Pour la Gaule, l'information est entièrement de seconde main (p. 218, n. 1) et l'ignorance des publications originales est parfois regrettable (p. 284, le plan donné, fig. 107, du « premier état » de l'amphithéâtre de Cimiez comporte l'anneau de gradins qui constitue le deuxième état et qu'on retrouve sur la fig. 108). Il n'est pas possible de supposer une fosse de rideau à l'amphithéâtre à scène de Paris (p. 220, où manque le plan de l'édifice) ; quant au théâtre, le plan décrit est une restitution, au moins pour l'orchestre et la scène (p. 132-133, fig. 59). La classification typologique des édifices dits, par une simplification abusive, « théâtres mixtes » est à refaire en tenant compte de la distinction fondamentale du théâtre à arène et de l'amphithéâtre à scène, et des transformations subies éventuellement par tel édifice appartenant soit à l'une de ces deux catégories, soit à celles du théâtre et de l'amphithéâtre classiques. Le théâtre de Coroglio, près du Pausilippe (p. 92, n. 2 ; p. 217, n. 1 et plan fig. 96), avec sa piscine rectangulaire (peut-être ajoutée) au milieu

de l'orchestre et de la scène (v. Corinthe), est un cas particulier, différent des édifices mixtes des Trois Gaules.

68. Amphithéâtres. — 1. M. A. Balil donne un commentaire de *La ley gladiatoria de Italica* (Madrid, 1961, 110 p., 14 fig.), *C. I. L.*, II, 6278, en traitant des jeux, des catégories de gladiateurs et des amphithéâtres, avec une liste des édifices connus ou signalés par les sources, classés par provinces, pour tout le monde romain. Pour la Gaule, il ajoute aux monuments choisis par le *Manuel* d'A. Grenier (III, 2, 1958) : Cologne (jeux), Mayence, Cahors, Aix (jeux), Béziers, Die, Martigny-en-Valais, Vienne (jeux), Sens, Auxerre, Angers, Le Mans, Boulogne. L'inventaire est précieux pour la Bretagne et pour la Péninsule ibérique ; le tableau des dimensions serait, comme toujours, à vérifier de près. L'auteur annonce un travail plus approfondi sur la documentation concernant les spectacles de l'amphithéâtre et du cirque.

2. Besançon : mise au point sur les vestiges, par M. L. Lerat, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 247-249, fig. 1-3.

3. Aleria (Corse) : l'emplacement de l'amphithéâtre est connu. F. Benoît, *ibid.*, p. 325-326, fig. 54.

69. Théâtres. — 1° J. Renaud, *Le théâtre mixte d'Aquae Segetae (Moingt)*, dans *Bull. de la Diana*, 36-1960, p. 281-302, 7 fig. Description précise des vestiges de ce petit édifice et tentative de reconstitution (grand axe, environ 80 m. ; diam. maximum de l'arène, environ 34 m. ; long. de la scène, environ 22 m.). La scène étant petite et l'arène assez vaste, il s'agit d'un amphithéâtre à scène plutôt que d'un théâtre à arène ; analogues : Drevant, Berthouville. Toutefois, l'existence d'un *podium* est incertaine. Il n'y a pas de rangs de briques dans le petit appareil : le monument peut être du Iᵉʳ siècle.

2° *Le rideau de scène* : l'installation, le fonctionnement de l'*aulaeum* ou *siparium* sont difficiles à reconstituer à partir des vestiges de la fosse d'où il sortait, accroché à des montants maintenus par leurs gaines de pierre, qui sont conservées dans plus d'un théâtre. Il fallait qu'un architecte ou un ingénieur s'attache à creuser cette question pour qu'on se trouve en présence d'une explication vraiment technique et qui se tienne. C'est ce qu'avaient fait J. Formigé à propos des théâtres d'Arles et d'Orange (*Mémoires présentés... à l'Acad. des Inscriptions*, XIII, 1, 1923, p. 58-69) et M. de Agostino à partir du théâtre de Volterra (*Notizia degli Scavi*, 1955, p. 179 sq.). Une nouvelle théorie, due à MM. A. Ducaroy et A. Audin, fondée sur la fosse du théâtre de Lyon, a le mérite de s'appuyer sur des constatations archéologiques précises, vérifiées par des comparaisons, et d'avoir abouti à une maquette qui peut fonctionner : *Le rideau de scène du théâtre de Lyon* (*Gallia*, XVIII-1960, p. 57-82, fig. 1-18). Il existe, en effet, sur les cassettes supérieures de la fosse de Lyon des traces obliques qui permettent de reconstituer le système de cordages tendus directement et obliquement qui, à l'aide de contre-

poids, assurait une manœuvre aisée à partir de la machine élévatoire placée à l'extrémité ouest de la fosse. Deux points, en outre, sont nouveaux : 1° des deux doubles rangées de cassettes de pierre disposées soit face à face, soit en quinconce, soit même irrégulièrement dans la fosse, une seule servait au logement des montants auxquels étaient suspendus les rouleaux d'étoffe ; l'autre recevait les contrepoids attachés par une longue corde au pied des montants ; — 2° afin qu'il n'y ait pas d'interstices entre les lés d'étoffe déroulés qui constituaient le rideau, ceux-ci étaient disposés sur des rouleaux alternés alignés sur deux files, tournant en sens inverses et dont les extrémités se recouvraient deux à deux. La comparaison porte sur Vienne, Autun, Arles, Orange, Vaison, Aoste, Alba Fucens et l'odéon de Lyon. Souhaitons qu'elle soit étendue par ces connaisseurs de la question à l'Italie (Volterra, Pompéi, Herculanum, Gubbio, Fiesole, Syracuse), l'Afrique (Dougga, Timgad, Tipasa), l'Espagne (théâtre hellénistique de *Pollentia* à Alcudra, Majorque) et la Grèce (Corinthe, *Buthrotum*?). Ainsi pourrait se préciser une évolution du rideau de scène, qui aiderait à dater relativement certains théâtres.

70. Thermes. — 1. A Aachen (Allemagne) : plan des thermes de Büchel et reconstitution des latrines : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 376-380, fig. 23-24, pl. 52.

2. Petit établissement, à Sion (Suisse), au lieu dit Sous-le-Scex : Marc-R. Sauter, dans *Jahrbuch des schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 175, fig. 47.

3. Fouilles et plan provisoire des thermes de Metz : J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 215-218, fig. 8-12.

4. Aléria (Corse), thermes de Sainte-Laurine : F. Benoît, *ibid.*, p. 326, fig. 55-56.

71. Villas. — 1. A Bad Godesberg, près de Friesdorf (Allemagne) : plan d'une grande *villa* : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 380-382, fig. 25.

2. A Duisdorf (Allemagne) : salles à absides et hypocaustes : *ibid.*, p. 391-394, fig. 29.

3. A Commugny (Suisse) : plan corrigé de la *villa* qui avait livré des peintures murales en 1904 et 1931 : R. Kasser, *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 149-150, fig. 30.

4. Grande *villa* avec galerie-façade et bains, explorée à High Wycombe (Buckinghamshire) : B. R. Hartley, *A Romano-British Villa at High Wycombe*, dans *Records of Bucks*, XVI-1959, p. 227-257, fig. 1-13, pl. I-VIII, avec publication du matériel.

5. P.-H. Mitard, *La villa gallo-romaine de Guiry-Gadancourt (Seine-et-Oise), II*, dans *Gallia*, XVIII-1961, p. 163-179, fig. 1-32. Publication du résultat des dernières fouilles : bâtiments divers dont l'un avec salles chauffées, transformations ; puits avec objets en fer ; céramique d'Ar-

gonne, outils, fibules, amulettes, intaille. Les objets sont présentés scientifiquement au Musée archéologique de Guiry. La période principale d'occupation va du début du IIe à la fin du IVe siècle. Analyse des ossements animaux trouvés dans la *villa*.

6. A Aix-en-Provence, fouilles de la grande *villa* à péristyle rhodien du Jardin de Grassi : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 296-300, fig. 15-19.

7. Deux *villae* à Diénay (Côte-d'Or) : R. Martin, *ibid.*, p. 337.

8. A Fontaine-sur-Marne (Haute-Marne), fouille d'une *villa* avec cave à escalier et trois soupireaux : *Id.*, p. 345, fig. 20-21.

9. Noyers-sur-Serein (Yonne) : l'exploration de la *villa* des « Têtes de Fer » continue et permet de distinguer nettement deux états successifs ; *Id.*, p. 354-357, fig. 29-34.

10. Dr M.-A. Dollfus, *Découverte d'un balnéaire gallo-romain dans le canton du Gouffre, en forêt de Lyons (Eure)*, dans *Bull. Soc. normande d'études préhist.*, 37, 2, p. 33-37, 1 plan.

11. G. Fouet, *La villa gallo-romaine de Gelleneuve, commune de Mouchans (Gers)*, dans *Mém. Soc. archéol. du Midi de la France*, XXVII-1961, p. 8-39, fig. 1-16, pl. I. Publication du matériel exhumé.

72. Vie militaire. — 1° *Objets militaires* : en retraçant *The Roman military Advance under Ostorius Scapula*, en 71, M. Graham Webster dresse le catalogue de 265 objets d'origine militaire trouvés dans les Midlands et le Sud de l'Angleterre et pouvant être rapportés aux campagnes du milieu du Ier siècle (dans *The archaeological Journal*, CXV-1960, p. 49-98, fig. 1-8, pl. XI-XII). Le classement est topographique, les notices contiennent les références nécessaires aux points de comparaison utiles, de nombreux dessins, la plupart inédits, illustrent les descriptions précises qui font de ce travail un guide spécialisé des plus précieux, qui le serait plus encore si des renvois ou un index des matières permettaient de grouper aisément les objets de même nature. — L'auteur étudie l'attache de la cuirasse à plaques : *A Note on the Roman Cuirass (lorica segmentata)*, dans *The Arms and Armour Society Journal*, III-1960, p. 194, d'après les découvertes de *Carnuntum* et de Newstead (Écosse) et Londres : il distingue deux types successifs, le premier fait de plaques et de bandes, le second de bandes seulement.

2° *Le salut militaire* : dans son étude sur l'*Iconographie de la « transvectio equitum » et des Lupercales* (dans *R. É. A.*, LXII-1960, p. 100-112, pl. VII-X), M. P. Veyne rassemble en appendice les rares documents qui permettent de parler avec certitude du salut militaire romain (bras replié, main à hauteur de la tempe droite, dans l'infanterie ; bras tendu, dans la cavalerie) : quatre lampes, vase de terre sigillée gallo-romaine, statuette de Strasbourg, bas-reliefs de *Rapidum* en Algérie, autel dit de Domitius Ahenobarbus au Louvre. Tous ces saluts sont exécutés par des militaires casqués.

3° *Un médecin militaire* : la trousse trouvée il y a quelques années dans une tombe à Bingen-sur-le-Rhin contenait un jeu de soixante-dix instruments chirurgicaux, avec un bassin en bronze ciselé et une statuette représentant un serpent couronné trônant sur un hippopotame. Cet objet paraît unique dans l'art égyptien et suggère un lien entre le chirurgien militaire romain et l'école d'Alexandrie (Ch. Picard et J. Sainte-Fare-Garnot, *Le trésor chirurgical de Bingen (Rhénanie)*, dans *Rev. archéol.*, 1961, I, p. 70-71).

73. Musées et expositions. — J.-J. Hatt, *Le Musée archéologique de Strasbourg*, dans la *Revue des Arts-Musées de France*, X-1960, p. 229-237, fig. 1-7. — J. Favière, *La vie gallo-romaine au Musée de Bourges*, brochure de 12 p. in-4°, illustrée de 33 fig. Résumés en allemand et en anglais (Supplément au n° 129, juin 1961, de *La Revue française*). — A Londres, juin 1961, exposition *Art in Roman Britain*, pour le cinquantenaire de la Society for the Promotion of Roman Studies. Catalogue de 192 numéros.

74. Histoire de l'archéologie. — Une série d'articles de M. Jacques Harmand, intitulés *Les origines des recherches françaises sur l'habitat rural gallo-romain* (dans *Latomus*, XIX-1960, p. 539-554, 749-758, pl. XXIII-XXIV ; XX-1961, p. 116-131, pl. VI-X ; réimprimé dans la *Collection Latomus*, LI-1961, 52 p.), retrace l'historique des constatations ou recherches archéologiques dans ce domaine, depuis le Moyen Age : c'est une partie de l'archéologie française qui nous est ainsi restituée, avec l'évolution de son « esprit » et l'enregistrement de nombreuses recherches qui, sans être méthodiques, ont néanmoins apporté une masse appréciable d'informations. La figure d'Arcisse de Caumont domine à ce point de vue le siècle dernier.

75. A la « Real-Encyclopädie ». — Articles récemment parus, t. IX, A, 1 (196), dont plusieurs sont d'importantes monographies :

Vindilis, par P. Merlat, c. 39-41 : Belle-Ile.

Vindinum, par P. Merlat, c. 41-49 : c'est le nom correct (et non *Subdinnum* de la Table de Peutinger) du Mans.

Vindobona, par A. Neumann, c. 53-79, fig. 1-2, 1 plan sur dépliant : Vienne (Autriche).

Vindomagus, par P. Wuilleumier, c. 81 : Le Vigan (Gard).

Vindonissa, par Elisabeth Ettlinger, c. 82-105, plans 1-3.

Vindonnus, par P. Wuilleumier, c. 105 : parallèle gaulois d'Apollon.

Vindoridius, par F. M. Heichelheim, c. 105-106 : dieu celtique des Trévires, connu seulement par *C. I. L.*, XIII, 11975.

76. Mosaïques. — 1. La naissance des Dioscures à Trèves : cette œuvre déjà célèbre, découverte en 1950, reçoit la monographie qu'elle mérite par les soins de M. Jacques Moreau, *Das trierer Kornmarktmosaik*, coll. *Monumenta artis Romanae*, II, Cologne, 1960, 32 p., 1 plan,

27 pl. Tous les problèmes posés par ce monument particulièrement complexe sont exposés avec clarté et une grande richesse de références. Le sujet du pavement est en rapport avec les mystères de Némésis, son collège et les jeux de l'amphithéâtre, et il est possible qu'Ausone le décrive, après l'avoir vu à Trèves, dans ses *Épigrammes*, 54 : *Istos, tergeminos nasci quos cernis ab ovo...*

2. Mosaïque géométrique bordée d'une suite d'arcades abritant des galères alternativement de face et de profil : J. Guey et P.-M. Duval, *Les mosaïques de La Grange-du-Bief (commune d'Anse-sur-Saône, Rhône)*, dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 83-102, fig. 1-14. Le motif des arcades est assez courant, leur association avec les navires est plus rare : on le connaît à Rome, et il convient d'ajouter le pavement de la Casa di Marinaio à Pompéi (Fiorelli, *Scavi di Pompei*, p. 152). Il existe déjà sur les deniers de Lollius Palikanus en — 47, avec une signification qui n'est pas claire.

3. Mosaïque géométrique à Mandeure (Doubs) : L. Lerat, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 251-253, fig. 8.

4. *Id.* à Aix-en-Provence : F. Benoît, *ibid.*, p. 302, fig. 22.

5. Utiles observations de M. Ponsich sur *La technique de la dépose, repose et restauration des mosaïques romaines*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, 1960, p. 243-252, pl. I-VII.

77. Sculptures. — 1. Minerve assise au bouclier, en pierre, haut. $0^{m}37$, à Gangelt, près de Kreuzrath (Allemagne) : *Jahresbericht... 1956-1958*, dans *Bonner Jahrb.*, 159-1959, p. 411, pl. 54, 3-4.

2. Tête de Jupiter en pierre, haut. $0^{m}20$, à Gangelt : *ibid.*, p. 411, pl. 54, 1-2. Début du IIIe siècle.

3. Tête de femme et fragment d'une tête, à Gangelt : *ibid.*, p. 411-412.

4. Bas-reliefs de Trèves : Anita Büttner, *Ein römischer Kalksteinblock aus Trier mit doppelseitigem Figurenrelief*, dans *Germania*, 39-1961, p. 117-128, fig. 1-3, pl. 26-29. Cette étude détaillée d'un bas-relief trouvé en 1851 (Espérandieu, VI (1915), 4994) permet de reconstituer un élément de tombeau sculpté sur les deux faces, probablement du milieu du IIe siècle : sur le devant, trois personnages appartenant à une « lecture de testament »; sur le dos, à gauche un danseur nu, au centre le début d'une scène à plusieurs personnages.

5. Recques-sur-Course (Pas-de-Calais) : deux têtes, provenant peut-être d'angles de sarcophages : *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1958, p. 150.

6. « *Une tête de Dionysos Tauros au Musée de Narbonne* » est étudiée par M. J. Charbonneaux dans *Gallia*, XVIII-1960, p. 39, pl. I : réplique, du Ier siècle au plus tard, d'un type attribué à Praxitèle ; le dieu est jeune, des cornes naissantes émergent de sa chevelure.

7. Stèle-maison à buste féminin, du IIIe siècle, à Plaine-de-Walsch

(Moselle) : J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 225-226, fig. 23-25.

8. Anguipède, avec les sabots du cheval sur les épaules et la tête du Jupiter cavalier, trouvé à Sarrebourg : *Id.*, p. 226-228, fig. 27-30.

9. Bas-reliefs trouvés à Hultehouse (Moselle) : tête de Mercure (stèle), haut d'un personnage vêtu de la *paenula* (stèle), stèle-maison à buste ; aussi, un canard en ronde bosse : *Id.*, p. 230-231, fig. 37-40.

10. Deux stèles à fronton orné, à Kintzheim (Bas-Rhin) : *Id.*, p. 242-243, fig. 61-62. — Stèle-maison à fronton orné, à Ehl (Bas-Rhin) : *Id.*, p. 244, fig. 65-66.

11. Alésia : chapiteau de pilastre à buste, remployé en sarcophage au Haut Moyen-Age : R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 332, fig. 6.

12. Coulmier-le-Sec (Côte-d'Or) : tête d'aigle : *Id.*, p. 343, fig. 18.

13. Euffigneix (Haute-Marne) : partie supérieure d'une statue de femme, le bras gauche replié sur la tête, la main tenant un objet indistinct (fruit?) : *Id.*, p. 346, fig. 22.

14. Sougères-sur-Sinotte (Yonne) : stèle de style barbare avec personnage dont seul le buste est travaillé, gravé plutôt que sculpté ; deux autres, de même style : *Id.*, p. 351-352, fig. 27.

15. Noyers-sur-Serein (Yonne) : statuette de déesse vêtue, assise dans un fauteuil à haut dossier : *Id.*, p. 356-357, fig. 33-34.

16. Sens (Yonne) : bas-relief de dieu au maillet : *Id.*, p. 364, fig. 45.

17. Puy-Saint-Martin (Drôme) : haut-relief de Mercure en pied, grandeur naturelle : A. Bruhl, *ibid.*, p. 371-372. fig. 14.

18. Châteaumeillant (Cher) : sorte de buste d'un personnage au torque, les bras ramenés devant le corps : E. Hugoniot et J. Gourvest, *L'oppidum de Mediolanum. Châteaumeillant (Cher). Campagne de fouilles 1956-1960*, dans *Actes du Premier colloque... Châteaumeillant... 1960* ; cf. p. 203 et pl. LXXXIV-LXXXV.

19. Le Tremblois (Côte-d'Or) : statue d'homme vêtu, acéphale, trouvée dans les fouilles d'un temple de tradition celtique : R. Paris, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 171, fig. 61. Nombreux autres ex-voto en pierre, encore inédits.

20. Rezé (Loire-Atlantique) : un petit porc en pierre, sur un socle en terre cuite : D. Costa, *Une chapelle domestique gallo-romaine*, dans *La revue des Arts-Musées de France*, X-1960, p. 129-132, fig. 1-4.

21. L. Armand-Calliat, *Recherches sur un marbre antique...*, dans *Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, XXXV-1958-1959, p. 97-101. Analogue à Esp. 264, ce bloc pourrait provenir d'un lieu de spectacle public.

22. Baumes-de-Venisse (Vaucluse) : quatre bas-reliefs, Jupiter et Mercure (?) ; deux personnages dont un tenant une hampe ; scène de

sacrifice ; foulage du raisin et deux phallus : H. Rolland, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 273-276, fig. 16-19.

23. Vaison : torse d'éphèbe en marbre blanc, haut. 0m48 : *Id.*, p. 281-282, fig. 31.

24. Fontvieille (Bouches-du-Rhône) : double relief, représentant un phallus et un bas-ventre féminin : F. Benoît, *ibid.*, p. 306, fig. 29.

25. Sanary (Var), au Mont-Garou : fragment du buste d'un guerrier assis en tailleur ; tête (féminine?) voilée avec un disque-pendeloque denté sur la joue droite, style étruscisant : *Id.*, p. 308, fig. 32.

26. Strasbourg : Cécile Sauer, *Un bas-relief gallo-romain dans la rue du Sanglier, nº 10, à Strasbourg*, dans *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, IV-1960, p. 59-60, 1 fig. Mercure nu et une déesse vêtue (en partie conservée). V. aussi J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 241, fig. 59.

27. Sur une stèle funéraire de Lyon, une *dolabra fossoria* en bas-relief, occupant tout le champ au-dessous de l'épitaphe : outil du mineur et du terrassier, avec tranchant de hache d'un côté et pic de l'autre. De quel symbole s'agit-il? (A. Audin et J. Guey, *Deux inscriptions lyonnaises de l'époque julio-claudienne*, dans *Cahiers d'histoire... Clermont-Lyon-Grenoble*, VI-1961, p. 111-127, fig. 1-4).

28. M. Labrousse, *Marbre funéraire gallo-romain de Bordères-Louron (Hautes-Pyrénées)*, dans *Rev. de Comminges*, 1960, 11 p., fig. 1-2 : plaque à deux visages sous arcades, découverte en 1926 (face antérieure d'une auge cinéraire). Ne figure pas dans le recueil d'Espérandieu.

29. L. Armand-Calliat, *Bas-relief d'une déesse-mère à Bissey-sous-Cruchaud*, dans *Mém. Soc. d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, XXXV-1958-1959, p. 133-136, 1 pl. Trouvé en 1960.

78. Sculpture gallo-romaine et modèles italiens. — A propos de deux bas-reliefs trouvés en 1958 à Buzenol, dans les Ardennes belges, M. M. Renard étudie une série de scènes du même genre provenant du pays trévire, du Puy et de Paris : *Scènes de comptes à Buzenol*, dans *Le Pays gaumais*, 20-1959, p. 6-45, fig. 1-35. On retrouve ce sujet, plus rarement, au Sud de la Loire : Narbonne, Bordeaux, Saintes, en Pannonie (Belgrade). Mais le thème d'origine est italien et même « strictement romain » : bas-reliefs du Musée du Vatican, d'Ince Blundel Hall, de la collection Torlonia, d'Isernia, d'Ostie, du palais Salviati, du Musée des Thermes, de Ravenne, de Lambrate, du cimetière de Callixte ou de Prétextat, de l'arc de Constantin, ces derniers représentant plutôt l'activité du changeur ou du congiaire comme sur certains médaillons contorniates. Le succès du thème (dont on pourrait essayer de définir les variantes : comptes agricoles, industriels, commerciaux, change, etc.) en pays trévire tient aux conditions économiques, prospères à Trèves comme à Rome.

79. Bronzes. — 1. J.-J. Hatt, *Observations sur quelques statuettes*

gallo-romaines en bronze du Musée de Strasbourg. Essai d'étude stylistique et de classement chronologique (Première partie), dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 315-326; — *Les statuettes de bronze du Musée de Strasbourg*, dans *La Revue du Louvre et des musées de France*, XI-1961, p. 5-10, fig. 1-9. Cinq statuettes du Ier siècle, d'origine vraisemblablement régionale, manifestent l'influence des œuvres italiennes ou gallo-romaines de Narbonnaise. La chronologie proposée est surtout fondée sur l'examen du style.

2. *Bronzes figurés trouvés sur le territoire des Vénètes*, par M. Jacques André, dans *Annales de Bretagne*, LXVIII-1901, p. 89-94, 2 fig. : Mercure, Vénus, Amour, Harpocrate, « Orateur », quelques animaux, provenant de découvertes anciennes.

3. Statuette représentant un guerrier accroupi (haut. 4 cm.), trouvée en 1925 à Aubais (Gard) : coiffé d'un haut casque, il se protège d'un grand bouclier ovale, ou plutôt rectangulaire aux angles arrondis. J. Audy, *Objets gaulois inédits (Aude)*, dans *Premier colloque international d'études gauloises... Châteaumeillant (Cher)... 1960*, p. 243-247, fig. 1-2.

4. *Découverte à Strasbourg d'une applique en bronze doré du début du IIIe siècle*, par M. J.-J. Hatt, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 211-212, pl. X : applique de meuble représentant une femme diadémée et voilée, probablement Junon, d'un style fin et délicat, production qui peut être locale et du temps des Sévères, bien qu'on n'ait pas la *preuve* de l'existence de bronziers à *Argentorate*. — Cf. *Gallia*, XVIII-1960, p. 240, fig. 57.

5. M. Chassaing, *Sur trois bronzes gallo-romains de Bacchus-enfant*, dans *Rev. archéol.*, 1960, II, p. 1-16, fig. 1-5 : inédits, aux Musées du Chastel-Franc à Vichy, de Laon, et dans une collection particulière à Quincy (Cher). Il paraît hardi de justifier l'origine gallo-romaine de l'exemplaire de Vichy « par l'absence... de cou et par l'exaltation du nombre trois au sommet de la corymbe ».

6. Applique à buste de bacchante et vase plastique à buste viril (« éthiopien »), à Cimiez : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 323, fig. 52-53.

7. Vase à anse, à couvercle, décoré de motifs en relief, découvert à Alba (Ardèche) dans une tombe : A. Bruhl, *ibid.*, p. 375-376, fig. 19.

8. Lampes et lampadaires de bronze : pour comparaison, on pourra se reporter désormais à l'article de M. J. Blazquez, *Veintinueve lámparas romanas de bronce del Museo arqueológico nacional de Madrid*, dans *Zephyrus*, X-1959, p. 159-170, pl. I-X, où sont classés différents types de luminaires provenant « certainement » d'Italie, peut-être de Pompéi.

80. Passants de fourreaux des épées romaines. — L'attache en forme de pont, fixée à la partie supérieure de la face antérieure du fourreau pour le passage de la courroie de suspension, est en bronze ou en fer.

Comme les armes du soldat romain appartiennent à l'État et le suivent rarement dans sa tombe, on en trouve seulement dans les sépultures des Germains indépendants romanisés, sur les champs de bataille, ou dans les dépôts votifs en Europe du Nord. M. H. J. Hund en donne une liste aussi complète que possible pour la Grande-Bretagne, le Danemark, l'Allemagne, la Pologne, la Tchécoslovaquie (dix-sept en bronze, une trentaine en fer) et étudie particulièrement la typologie des exemplaires de fer : *Eiserne römische Schwertriemenhalter*, dans *Saalburg Jahrbuch*, XVIII, 1959-1960, p. 52-66, fig. 1-7. La surface visible est le plus souvent nue, mais parfois décorée de motifs végétaux qui rappellent, en plus régulier, le style des fourreaux celtiques du IIe âge du Fer.

81. Fibules. — 1. Belle fibule de bronze de La Tène en forme de cheval fortement stylisé, trouvée à Russonch (Scuol/Schulz, Suisse) : Niculin Bischoff, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellschaft für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 141, pl. 28.

2. Un type de fibule britannique de la deuxième moitié du IIe siècle ap. J.-C., à tête en trompette et arc orné d'un disque émaillé à quatre excroissances : Katherine M. Richardson, *A Roman Brooch from the outer Hebrides, with Notes on others of its Type*, dans *The Antiquaries Journal*, XL-1960, p. 200-213, fig. 1-3, pl. XXXVI *b*. Trouvée à Ben Becula. Catalogue de trente-cinq pièces semblables provenant de Grande-Bretagne, carte. Quelques exemplaires seulement ont été découverts en Gaule, notamment à Kastell Stockstadt. Ce type de fibule doit être originaire d'Écosse.

3. Fibule romaine provinciale du début du Ier siècle, trouvée à Basse-Yutz (Moselle) : J.-J. Hatt, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 220-221, fig. 17.

4. Fibule ronde en or à filigranes et cabochons, d'époque mérovingienne, à Bliesbrück (Moselle) : *Id.*, p. 232-233, fig. 45.

5. Fibule gallo-romaine émaillée en forme de dauphin, à Mandeure (Doubs) : L. Lerat, *ibid.*, p. 252-253, fig. 9.

6. Denise Bretz-Mahler, *Musée de Préhistoire d'Épernay. Catalogue des fibules de La Tène I*, dans *Bull. Soc. archéol. champenoise*, 51-1958, 28 p., VI pl. Classement méthodique et géographique.

82. Jupiter Dolichenus. — Après le répertoire des documents (1951) paraît en publication posthume le *Jupiter Dolichenus. Essai d'interprétation et de synthèse* du regretté Pierre Merlat (Publications de l'Institut d'Art et d'Archéologie de l'Université de Paris, V-1960, 231 p., 31 fig., IV pl.). Le développement géographique et chronologique de ce culte asiatique en Occident y est minutieusement décrit (p. 23-24), ainsi que les sanctuaires (p. 133-146, 156-166), notamment en Germanie supérieure. Un chapitre presque entièrement nouveau de l'histoire des cultes orientaux dans les provinces celtiques.

83. Vues sur les dieux gaulois. — Plusieurs travaux de M. Jan de Vries concernent la méthode à employer pour saisir la nature et la personnalité des dieux gaulois à travers les documents littéraires ou figurés d'origine romaine : *Quelques réflexions sur la nature des dieux gaulois*, dans *Ogam*, XII-1960, p. 321-334 ; *Die Tierverehrung in Gallien*, dans *Saga och Sed*, 1960 (Copenhague), p. 48-62 ; *Die interpretatio romana der gallischen Götter*, dans *Festschrift W. Krause*, 1960, p. 204-213. L'éminent historien de l'ancienne religion germanique réagit sainement et fortement contre le discrédit jeté sur le témoignage de César, contre l' « indifférenciation fonctionnelle » prêtée aux divinités celtiques, contre l'origine solaire et monothéiste de la religion gauloise, contre la théorie, vraiment bien dépassée, des « âges » successifs (solaire, thériomorphe, anthropomorphe...) traversés par une telle religion. Monothéisme? « Les Indo-Européens avaient depuis longtemps dépassé ce stade qu'on n'a rencontré que chez les tribus les plus arriérées du monde » (*Ogam*, p. 323). Dieux animaux primitifs? « Le dieu à forme humaine est plus ancien que celui qui se montre sous quelque autre apparence. Les dieux animaux et astraux et notamment les pouvoirs divins personnels ne sont entrés en scène que beaucoup plus tard » (Fr. Cornelius, *ibid.*, p. 325-326) : la forme animale ou semi-animale, les attributs zoomorphes ne font que mettre l'accent symboliquement sur le caractère essentiel de dieux humains, et cette habitude remonte peut-être aux couches les plus anciennes, préceltiques, de la population (?). Quant au texte de César, il est essentiel et reflète « une religion bien articulée et dirigée par le clergé druidique » (*l. c.*, p. 332), différente de celle, plus populaire, diffuse, éparpillée et de moindre valeur, que nous révèlent les monuments figurés gallo-romains. Les dieux qu'il cite, « il faut s'efforcer de démêler ce que [leurs] noms ont signifié et surtout il faut les comparer avec les noms celtiques que la tradition irlandaise et galloise nous a conservés » (p. 343). Sur le plan de la mythologie comparée, « Mercure » gaulois s'apparente à *Lug*, à *Wodan*, mais aussi à *Odin* ; « Mars » gaulois à *Indra*, à *Donar*, à *Thor*, mais aussi à *Odin* : une « confusion partielle » est possible, mais rien de plus. Et voici une nouvelle voie de recherche : en Gaule, l'importance de « Mars » a pu être accrue surtout dans les cités où la royauté a conservé sa puissance ; c'est l'aspect sociologique de l'évolution religieuse qu'il faut tenter d'étudier. Combien féconds me paraissent être ces principes, et cette méthode qui a pour but de définir le plus nettement possible la personnalité de tout dieu gaulois !

84. Rosmerta. — Mlle Colette Bémont fait le point de nos connaissances concernant les représentations figurées de cette déesse dont l'épigraphie atteste l'importance. Le seul document sûr est le cippe inscrit d'Eisenberg (Espérandieu, 6039 = *C. I. L.*, XIII, 11696), dédié à Mercure et à *Rosmerta* et où le couple divin est représenté en pied : la

déesse, drapée, tient une patère et une bourse plate, ce qui répond bien à son nom, *[p]*ro-smerta* « la Grande pourvoyeuse ». D'autres représentations possibles de la déesse comportent la bourse et la corne d'abondance ou la corbeille de fruits (inventaire). Dans *Études celtiques*, IX, 1, 1960, p. 29-43, fig. 1-2.

85. Deux nouvelles Épona. — 1° Le bas-relief qui la figure, trouvé dans l'Ain avant 1820, dessiné en 1834, est perdu depuis. M. É. Thevenot a eu le mérite d'en retrouver le signalement et l'image, *L'Épona méconnue de Vieu-en-Valromey découverte par Brillat-Savarin*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 288-297, fig. 111. La déesse, vêtue et tenant une corne d'abondance, est assise sur un cheval passant dont la tête est retournée vers l'arrière. C'est la première *Epona* connue dans la partie orientale de la cité des Séquanes.

2° En Dalmatie : M. A. Ratković publie *Un relief d'Épone provenant de Koprno en Dalmatie* (en yougoslave, résumé en français), dans *Diadora. Organe du Musée archéologique de Zadar*, I-1959, p. 133-139, fig. 1. Trouvé en 1957, « entre plusieurs tombes romaines » ; 25,5 × 27 cm., épaiss. 3,5 cm. Au centre, la déesse, demi-nue, est assise, les pieds sur un tabouret ; un manteau ou un voile flotte au-dessus de la tête et derrière le torse ; à droite, un homme barbu debout, à demi drapé, la main droite sur un objet pointu (pomme de pin?) posé sur un petit autel ; un manteau léger paraît flotter derrière ses épaules ; à gauche, l'avant-train d'un petit cheval, pied levé, avec harnais striés au milieu du corps et autour du poitrail ; sous le cheval, un chien à longs poils. Dans le champ, en haut à gauche, un objet ressemblant à un oméga minuscule couché ou à une ancre aux branches relevées. La sculpture est fruste et grossière. Le culte d'*Epona* était déjà connu en Yougoslavie par un fragment de bas-relief, une patère (*R. A.*, 1903, p. 20, n° 7) et plusieurs inscriptions (au *C. I. L.*, III, et *Vjesnik zu archeologiju i historiju dalmatinsku*, L, p. 67, 5 ; *Spomenik*, LXXI, 1931, p. 27-28).

86. Une nouvelle image du dieu (?) aux bois de cervidé. — La plus ancienne connue actuellement est la peinture rupestre du Val Camonica, dans les Alpes lombardes, où l'on voit un très grand personnage debout, vêtu d'une longue tunique, les bras levés, un torque passé au bras droit dont la main tient un petit objet rectiligne, un objet indéterminé pendant du bras gauche (torque? serpent? oiseau?) ; elle est attribuée au début de La Tène, vers le milieu du IVe s. (pl. XXXVII, 1). Puis viennent le dieu assis en tailleur du chaudron de Gundestrup, qui tient un torque de la main droite, un serpent cornu de la gauche (fin du — Ier siècle), puis, sous Tibère, le dieu [.]*ernunnos*, probablement assis dans la même pose, un torque accroché à chacun des bois, du monument des nautes parisiens. Et voici, sur un tesson peint provenant de Numance, donc antérieur à — 133 et remontant probablement à la

transition La Tène II-III, une nouvelle image (pl. XXXVII, 2) qui n'est pas sans rapports, au moins par la station debout, la pose des bras levés et le vêtement qui devait descendre jusqu'aux pieds (manquants) : mais les bois, forts et bien visibles, sortent du crâne au-dessus d'une ligne horizontale qui paraît dessiner un bandeau ; les yeux, gros et ronds, de couleur foncée, évoquent deux cavités ; sous l'emplacement des oreilles, qui ne sont pas représentées, pendent deux traits foncés obliques (cheveux? boucles d'oreille?) ; le nez et la bouche manquent ; de chaque main se détachent cinq traits filiformes, tordus comme des griffes ; le personnage ne porte aucun attribut ; le corps est blanc, cerné d'une ligne noire, le fond est rouge, des lignes noires dessinent les plis du vêtement, horizontaux sur le torse, verticaux en dessous de la ceinture, où ils alternent avec des lignes de traits successifs. S'agit-il d'un dieu, et du [.]*ernunnos* dont le nom, à Paris, n'est pas entièrement conservé? C'est l'opinion de M. J. M. Blásquez Martínez : *Una réplica desconocida al Cernunnos de Val Camonica : El Cernunnos de Numancia*, dans *V Congreso archeológico nacional*, Saragosse, 1959, p. 189-193, fig. 1 et 2. C'est en tout cas une pièce capitale à verser au dossier du dieu aux bois de cervidé, ainsi qu'un autre tesson de même provenance, signalé par l'auteur, où l'on voit un guerrier ayant la même figure et deux bois de cerf partant de la bouche dont ils forment les lèvres (« los cuernos del cervato arrancan de la boca, formando los labios ») : cf. R. Mélida-B. Tarracena, *Excavaciones en Numancia*, 1912, pl. 35.

87. Les dieux de Cologne. — C'est un catalogue des monuments religieux de Cologne romaine, que les *Römische Götterdenkmaler in Köln* de M. H. Schoppa (Köln, 1959, 74 p., 96 pl.). 1. Les grands dieux romains ; 2 : Les divinités de l'armée ; 3 : Les déesses mères ; 4 : Les divinités grecques et orientales. Il eût été intéressant de distinguer des dieux romains importés les dieux gaulois non romanisés et ceux qui l'ont été. A propos du Jupiter cavalier à l'anguipède, M. Schoppa montre que le dieu ne terrasse pas le monstre, mais que celui-ci le porte, avec son cheval, sur son dos ; même, sur le relief de Köln-Merkenich (nº 28, pl. 27), il rampe à ses côtés, et le dieu pose la main sur sa tête : on pourrait reprendre, à la lumière de cette précision, l'exégèse du type.

88. Signification et date de la colonne de Mayence. — M. H. U. Istinsky replace la dédicace de ce monument à Néron dans des circonstances historiques vraisemblables en proposant d'y voir un remerciement à Jupiter des habitants des *canabae* d'un des plus grands camps de légionnaires de l'Empire à la suite de la suppression d'Agrippine, en 59, accusée de conjuration contre son fils, c'est-à-dire contre Rome, l'empire et tout le genre humain (*Kaiser Nero und die Mainzer Jupitersaüb*, dans *Jahrbuch des röm.-germ. Zentralmuseums Mainz*, 6-1959,

1

2

Le dieu aux bois de cerf : 1. a Val Camonica ; 2. au Musée archéologique de Soria

(D'après *V Congresso arqueológico nacional*, p. 191-192, fig. 1 et 2)



p. 128-141, 1 fig., pl. 59). Cette étude, serrée et bien conduite, de la dédicace (*C. I. L.*, XIII, 11806) et de l'autel des *Remi* dédié à *Mars Camulus* pour le salut de Néron (8701) fait état, en particulier, du patronage implicite du légat, dont le nom mentionné à l'ablatif n'aurait pas seulement une valeur temporelle (entre 58 et 67), mais, par le seul fait de cette mention, impliquerait un consentement officiel à cette initiative.

89. Attributs divins composites. — Il en existe certainement en Gaule, tel le maillet à bipenne d'un bas-relief du Musée de Karlsruhe (Espérandieu, *Germanie*, 352), dont l'explication reste à trouver ; peut-être, un caducée se terminerait en forme de tenailles (Esp., 4554), si toutefois l'on doit se fier au curieux dessin publié par M. Marcel Chassaing étudiant *Le caractère hybride de certains attributs dans l'iconographie gallo-romaine*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 233-236, 1 fig., pl. XV. Mais je ne crois pas que la forme renflée comme une massue de la hampe du maillet de *Sucellus* indique une assimilation de ce dieu à Hercule (Esp., 1319, 8159, 276? ; même doute pour Mercure-Hercule, 8159, et Jupiter-Hercule, 4492). Quant à la combinaison de la corne d'abondance et du caducée, elle n'est attestée que par un dessin du XVIIe siècle. Ce genre de recherches ne peut qu'enrichir notre connaissance du syncrétisme gallo-romain, mais ne devrait retenir que les cas incontestables.

90. Le dieu Moltinus au Tyrol. — Connu jusqu'ici seulement chez les Éduens, à Mâcon (*C. I. L.*, XIII, 2585, *deus Moltinus*, associé à Mars), ce dieu celtique se trouve, associé à Mercure, sur une tablette de plomb inscrite en latin découverte au *castellum* de *Veldidena* (Wilten, au Sud d'Innsbruck) : L. Franz, *Ein Fluchtäfelchen aus Veldidena*, dans *Jahreshefte des österreich. arch. Instituts in Wien*, XLIV, Beiblatt, 1959, p. 70-75, fig. 29-30. Tablette de conjuration inscrite sur deux faces, en lettres cursives et commençant ainsi : *Secundina Mercurio et Moltino mandat ut si quis denarios XIIII sive draucus duos sustilit, ut eum sive fortunas eius in[fi]dus Cacus sic auferat*, etc. Le mot *draucus* ne doit pas être le gaulois (?) latinisé « jeune athlète », mais plutôt le grec δραυκίον (*C. G. L.*, VII, p. 501 : *monile*) latinisé, pour la première fois.

91. « L'enclos » du dieu Lug. — Sous ce titre, M. J. Gricourt étudie un passage du *Cath Maige Tured* irlandais où Lug, arrivant à Tara, est admis dans la cité après sa victoire sur le roi Nuada au jeu de *fidchell*, sorte d'échecs, et crée alors « le *cró* de Lug » (que d'Arbois de Jubainville a traduit par « l'enclos de Lug »), apparemment pour y garer son bien (dans *Latomus*, XX-1961, p. 79-84). Aurait-on ici un rappel de la coutume, attestée chez les Gaulois par César, Tite-Live, Posidonios, et plus tard par Grégoire de Tours et Orose, consistant à amasser dans un sanctuaire ou un lac sacré (Toulouse, Saint-Andéol)

un trésor provenant, parfois, d'un butin? Posidonios, Suétone attestent que certains temples gaulois étaient remplis d'offrandes en or : « l'enclos de Lug » pouvait être un de ces dépôts sacrés.

92. Le complexe cultuel du lac d'Antre (Jura). — M. É. Thevenot s'applique heureusement à préciser la nature des ruines importantes conservées à Antre, au bord d'un petit lac voisin d'une source et d'un gouffre, et en contre-bas, au point de résurgence des eaux. En haut, restes imposants d'un temple et de son péribole, dédicaces à Mars et Bellone, fragment de calendrier gaulois, thermes ; en bas, un pont monumental, un aqueduc, un bassin, une dédicace à Bellone, une autre à un Éduen grand prêtre à l'autel de Lyon : on peut attendre beaucoup de l'exploration, actuellement en cours, de cet ensemble strictement religieux (dans *Rev. archéol. de l'Est*..., XI-1960, p. 218-229, fig. 81-85).

93. Temples de tradition celtique. — 1. M. R. Paris a découvert à Saint-Germain-le-Rocheux (Côte-d'Or) un *fanum* de plan proche du carré avec galerie (*cella* : 5^{m}50 × 7^{m}50 à l'intérieur ; galerie : 3 m. en moyenne de large ; dimensions extérieures de l'ensemble : 16 × 14 m.). L'ouverture est à l'Est, comme il est d'usage dans ces temples de tradition indigène. La porte de la galerie comporte une colonne axiale, et ses murs, conservés sur 0^{m}50 de haut, étaient peut-être pleins. La couverture était en plaques de pierres sciées. Des monnaies gauloises ont été recueillies dans le sol inférieur de la *cella*, qui a été plusieurs fois exhaussé et comporte quatre trous de poteaux qui représentent sans doute le premier temple gaulois, auquel ont succédé d'abord une *cella* gallo-romaine, puis un temple complet à galerie. Le sanctuaire a duré jusqu'au IVe siècle. L'ensemble est entouré d'une enceinte trapézoïdale de 140, 200, 140 et 120 m. de côté (R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 339-343, fig. 14-17 ; — R. Paris, *Un temple celtique et gallo-romain en forêt de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or). Aperçu des premières découvertes au « fanum » du Tremblois*, dans *Rev. archéol. de l'Est*, XI-1960, p. 164-175, fig. 57-62 ; — *Fouilles du « fanum » du Tremblois*, dans *Bull. Soc. archéol. et histor. du Châtillonnais*, 1959-1960, p. 10-14, pl. I, 1 et pl. II).

2. M. P. Térouanne rapproche *La Tour aux fées d'Allonnes (Sarthe)* et la double enceinte quadrangulaire qui l'encadre des sanctuaires de Sanxay, Corseul, Nizy-le-Comte, Drevant et Vésonne (dans *Ogam*, XII-1960, p. 436-447, fig. 1, 15-16, 26-27, pl. LXIX-LXXXV): la ressemblance des plans est frappante. Inscriptions à *Mars Mullo*, monnaies gauloises, sculpture décorative somptueuse indiquent l'importance de ce lieu sacré. Ce qui reste de la *cella* circulaire est petit par rapport à l'enceinte.

3. *Sanctuaire de carrefour* : des sondages récents ont montré que le sanctuaire de la *dea Januaria* à Beire-le-Châtel (Côte-d'Or), fréquenté surtout aux Ier et IIe siècles, se trouvait au croisement de deux voies

romaines, dont le carrefour a été repéré (R. Martin, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 338-339, fig. 13).

94. Dossier « ascia »[1]. — 1. M. S. Panciera étudie les mots « *Deasciare — Exacisclare — Exasciare* », ainsi que le verbe *asciare*, dans les textes littéraires et épigraphiques qui les contiennent (dans *Latomus*, XIX-1960, p. 701-707, pl. XXVIII-XXIX). Il verse au dossier quatre épitaphes jusqu'ici non rassemblées, mais de formules déjà connues pour les trois premières : de Salone (1954), [*hanc sepultu*] /*ram si qu*[*is ex* ou *de*]*asciare volu* /*erit*, *habe*[*at ir*]*ata numina*, etc. ; d'Aquilée, deux textes connus depuis le début du siècle : [*n*]*e quis hoc* [*monumentum vende*]*re neq*(*ue*) *demolire* / [*neque e*]*xac*[*isclare velit*]. *Si quis ita fecerit*, etc. ; [---] / [--] *monimentum* [--*or*] /*natumque est* [*nequis haec*] / *aliave vendere exacisclare* / *destruere corpus ossave alie* /*na inferre velit*, *quod si quis ita fecerit*, etc., et un troisième, pratiquement inédit, comportant, après une formule ordinaire d'épitaphe au nom de C. Vitullius Priscus faite de son vivant pour tous les siens, les mots *ex.acisclatum restituit* sur une ligne séparée du reste par un triple interligne et au-dessous de laquelle est figuré un chien assis, en fort relief. Toute la partie inscrite (et peut-être aussi la partie sculptée) et les deux faces latérales de cet autel ont été repolies avant de recevoir l'épitaphe : le monument funéraire avait donc bien été *exacisclatum*, c'est-à-dire « détérioré avec un *acisculus* », ce qui est l'équivalent (suivant l'interprétation que j'ai proposée notamment dans *R. É. A.*, LV-1953, p. 399-400, et *R. É. L.*, XXXI-1953, p. 45-46, approuvée par M. Panciera) de **deasciatum* ou **exasciatum*, « détérioré avec une *a.* ». Nous avons ici pour la première fois la confirmation à la fois matérielle et épigraphique du fait que *exacisclare* (et, par extension, *exasciare*, *deasciare*) désigne le fait de dégrader une partie essentielle de la tombe, celle qui comprend l'emplacement de l'épitaphe : cf. *C. I. L.*, VI, 24799, *quisquis hoc monumentum violaverit aut titulum deasciaverit aliove quo nomine inscripserit...* M. Panciera estime avec raison que cette certitude nouvelle vient à l'appui de l'interprétation donnée par M. De Visscher de l'interdiction de *deasciare* et autres analogues, qui concerneraient tout changement arbitraire et illégitime apporté à la destination personnelle initiale du monument dédié *sub ascia* ou portant l'image de l'*a.*[2] ; toutefois, les épitaphes connues qui formulent une telle interdiction ne comportent pas la formule *sub ascia* ni l'*a.* figurée. L'interdiction de la détérioration en question n'est donc pas liée, dans l'état actuel de nos connaissances, à la protection par l'*a.* : elle paraît pouvoir s'appliquer à n'importe quelle sépulture comportant un monument de pierre inscrit.

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 432 et, n. 1, les références aux notices antérieures.
2. Cf. *R. É. A.*, LXI-1959, p. 394, n° 4.

2. Sur *L'épitaphe de la famille de Dafneianus à Lyon* publiée par M. Y. Burnand (dans *Cahiers d'histoire... Clermont-Lyon-Grenoble*, VI-1961, p. 21-40, fig. 1-3, pl. I-II), l'*a.* est gravée entre *D* et *M* et l'inscription, qui se termine par *hoc [m]onimentum sub ascia [d]edicaverunt*, spécifie auparavant que les parents ont fait cette dédicace *vivi sibi defunctis IIII* « de leur vivant, pour eux-mêmes, pour quatre défunts » : c'est-à-dire que la tombe ne pourra recevoir d'autres restes, formule limitative analogue à *heredem non sequetur*.

3. Sur *La stèle de Sabineius Marcellus au Musée de la civilisation gallo-romaine* (A. Audin, dans *Bull. des musées et monuments lyonnais*, III (1957-1961), p. 63-67, fig. 1), *a.* entre *D* et *M*, *sub ascia dedicavit*, et, au fronton, le croissant lunaire.

95. Sépultures. — 1. *Les tumulus gallo-romains du Nord de la Gaule* : caractéristiques de la Belgique (Tongres, Trévires, Ménapes, Nerviens), ces tombes à crémation sous tumulus sont une survivance de l'Age du Fer : l'origine en remonte au Hallstatt, dans la région du Hunsrück-Eifel. M. M. Amand consacre une étude à leurs problèmes : *Roman Barrows in Belgium*, dans *Festchrift Fritz Fremersdorf*, 1960, p. 69-81.

2. *Caveaux funéraires* : 1° Étude comparée de caveaux funéraires voûtés, à Boppard, Kretz, Nickenich, Nehren : J. Röder, *Römische Grabkammern am Mittelrhein*, dans *Germania*, 39-1961, p. 214-219, fig. 1-6.

2° F. Dancé, *Historique des recherches sur le monument funéraire gallo-romain de Langon (Ille-et-Vilaine)*, dans *Annales de Bretagne*, LXVIII-1960, p. 115-146, montre que la chapelle Sainte-Agathe, qui comporte des murs antiques et une peinture murale à personnages (Vénus?), a de grandes chances d'avoir été à l'origine une petite basilique funéraire à abside (cf. A. Grenier, *Manuel...*, III, 2, 1958, p. 530-533).

3. J. Perrier, *Sépulture du Puy-de-Soulier, commune de Sussac* ; ... *du Bressin, commune de Saint-Laurent-les-Églises*, dans *Bull. Soc. archéol. et histor. du Limousin*, LXXXVIII-1961, p. 9-18, fig. 1-5.

4. *Puits funéraires* : commandant C.-L. Chastang, *Les puits funéraires du Bernard. Centenaire des découvertes de l'abbé Ferdinand Baudry (1858-1873)*, dans *Revue du Bas-Poitou*, 1960, p. 433-439. — A. Plouhinec, *Nouvelle découverte de puits funéraires gallo-romains et constatations archéologiques à Rezé (Ratiatum)*, dans *Annales de Bretagne*, LXVIII-1961, p. 99-114, fig. 1-4. Fin IIe-début IIIe siècle.

96. Stèles funéraires. — 1° *Au cheval, en Espagne* : M. J. M. Blázquez rassemble les stèles romaines du Nord de l'Espagne sur lesquelles figurent des équidés, sous des formes diverses : *Caballo y ultratumba en la Peninsula hispanica*, dans *Ampurias*, XXI-1959, p. 281-302, fig. 1-4, pl. I-VI. On distingue : deux protomés de chevaux, cheval marchant ou galopant, cheval et cerf, cheval avec cerf et porc, cava-

lier. Le plus souvent, la représentation est petite, gravée comme les lettres de l'épitaphe, et s'accompagne de deux palmes et d'un signe circulaire probablement astral. L'auteur accepte l'explication de Fr. Cumont et F. Benoît : la substitution figurative du cheval au défunt, signifiant que ce dernier est héroïsé, et il signale sur une stèle d'Oviedo (*C. I. L.*, II, 5735), et peut-être sur une autre de Soto Cortes (v. F. Benoît, *L'héroïsation équestre*, 1954, pl. XVII, 3), la répétition du nom du défunt sur le corps même du cheval. Il y aurait lieu de faire une enquête semblable pour la Gaule et la Grande-Bretagne.

2° *A deux ou plusieurs portraits, en Dalmatie* : M. D. Rendić-Miočević publie *Quelques stèles funéraires monumentales ornées de portraits, de la Dalmatie du Nord* (en yougoslave, résumé en français), dans *Diadora. Organe du Musée archéologique de Zadar*, I-1959, p. 107-131, fig. 1-6. Ces « cippes liburniens » sont ornés de deux ou quatre portraits à mi-corps, et l'onomastique est en bonne partie indigène : *Acirrius*, *Aeia*, *Aetor*, *Aplus*, *Ceunus* et *Ceuna*, *Oeplus*, *Opiava*, *Vadica*, *Voltisa.* La plupart de ces monuments ont été élevés par des femmes.

3° *Au repas funéraire, en Yougoslavie* : Irma Čremošnik étudie ce type de stèles connu en deux groupes, au centre et à l'extrême Sud de la Yougoslavie : *Totenmahldarstellungen auf römischen Denkmälern in Jugoslavien*, dans *Jahreshefte des österr. arch. Instituts in Wien*, XLIV, Beiblatt, 1959, p. 207-230, fig. 104-110. Certaines ont au sommet un fronton, parfois une pyramide (connue également en Gaule, sur le Rhin et sur le Danube, en Italie du Nord et en Asie Mineure) ornée d'un canthare au lierre ou d'un dauphin et d'un petit personnage. La scène du repas remonterait à des modèles tantôt gréco-hellénistiques, tantôt pannoniens à influence celtique : premier type, le mort est étendu sur la *klinè*, près de laquelle une femme est assise sur un tabouret ; devant, la table ; — deuxième type, le mort est représenté en buste ; il n'y a pas de *klinè* ; une petite table servie représente seule le repas, avec parfois des serviteurs. Le cavalier thrace et macédonien, le culte celtique du héros (venu peut-être des Celto-Illyriens et des Celtes de Macédoine) ont influencé ce genre de monument funéraire.

97. Sarcophages. — 1° *A Metz* : J. Doignon, *Un motif triomphal sur un sarcophage paléochrétien à Metz*, dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 212-213. Dans ce Passage de la mer Rouge, Miryam porte un tambourin sur lequel est gravé un chrisme, qui « annonce le fait merveilleux qu'orchestra naguère la musique du tambourin de Miryam : la Victoire sur l'Ennemi, sur la Mort est gagnée », ici la victoire de Constantin au Pont Milvius.

2° *A Toulon* : fragment de sarcophage en plomb, Victoire sous arcature (deux fois) : F. Benoît, dans les *Informations* de *Gallia*, XVIII-1960, p. 311, fig. 37 *bis*.

3° *A Fayence (Var)* : fragment de sarcophage en marbre représen-

tant le chargement de deux vaisseaux marchands par des personnages nus : *Id.*, p. 317-318, fig. 44.

4° *A Cimiez (Alpes-Maritimes)* : sarcophage en plomb, décoré de chevrons : *Id.*, p. 322-323, fig. 50.

5° J. Doignon, *Un sarcophage paléochrétien d'Arles avec iconographie paradisiaque conservé au château de la Tourette (Rhône)*, dans *Rev. archéol. de l'Est...*, XI-1960, p. 114-133, fig. 41-50. Ce sarcophage, jusque-là considéré comme perdu, porte, dans un médaillon central, les portraits de deux époux (à mi-corps) et, au-dessous, deux cerfs en train de boire ; à chaque extrémité, un apôtre debout.

6° M. P.-A. Février montre que *Le sarcophage à inscription « X lege feliciter » (Narbonne, Aude)* n'est pas forcément chrétien, malgré la présence du bon Pasteur (dans *Annales du Midi*, 73-1961, p. 11-17, fig. 1-3). Quant à l'inscription, gravée par une Victoire sur un bouclier, elle exprime au lecteur le souhait de dix années de bonheur.

98. Calendrier, semaine planétaire. — 1. *Les difficultés du calendrier de Coligny* : cinq années de dix mois (355 jours) et deux mois intercalaires de trente jours placés à deux ans et demi de distance : toutes les explications jusqu'ici proposées se sont heurtées à ces deux problèmes, 1° c'est tous les trois ans qu'un mois intercalaire doit intervenir pour rattraper le retard annuel de dix jours pris sur l'année solaire approximative de 365 jours : pourquoi, ici, un intervalle de deux ans et demi? 2° A quels risques d'inexactitudes dans l'observation de ce calendrier gaulois, de type archaïque par rapport au calendrier julien, a-t-on voulu parer en prenant soin, dans le courant du Iᵉʳ siècle, de graver sur bronze *cinq* années entières consécutives, fait unique dans ce domaine épigraphique? Un ouvrage de M. John Phelps, *The prehistoric solar Calendar* (Baltimore, 1955, 92 p., 1 fac-similé), propose une explication cyclique, fondée sur des calculs qui ne paraissent pas plus concluants que des rapprochements hardis avec les calendriers de Rome républicaine (si mal connu), des Étrusques et de Sumer, mais qui a le mérite de distinguer pour la première fois nettement les deux mois intercalaires : le second, placé au milieu de la troisième année, ferait l'objet de l'intercalation triennale normale, le premier, inscrit en tête, d'une intercalation exceptionnelle destinée à rattraper un retard longuement accumulé, et c'est pour placer exactement cet événement, peut-être plus que séculaire, que la table aurait été gravée. Bonne hypothèse de travail pour un mathématicien, et qui fait sortir de l'ornière où elle s'enlisait l'étude de ce document difficile entre tous. A la bibliographie manque, notamment, le mémoire de C. Lainé-Kerjean : *Le calendrier celtique*, dans *Zeitschrift für Keltische Philologie*, XXIII, 1943, p. 249-284, qui de son côté avait pressenti, mais sans en tirer parti, le caractère exceptionnel de la première intercalation.

2. *Un temple des divinités planétaires à Augst?* La ruine dégagée à

Augst au lieudit Grienmatt, à l'intérieur d'un vaste péribole rectangulaire, se compose de deux corps quadrangulaires réunis par un corps allongé creusé de trois niches sur chaque face, le tout, long de 52 m. environ, précédé d'un grand perron. Le culte des sept planètes étant attesté à *Augusta Raurica* et dans la région, M. Laur-Belart propose de voir dans cet édifice, luxueusement décoré de marbres sculptés, le troisième *septizonium* connu dans le monde romain, après celui dont le plan est connu à Rome et celui dont une inscription atteste l'existence à Lambèse (*Ein Septizonium in Augst*, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellesch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 28-42, fig. 1-6, pl. 1-3).

3. *Un semainier en argile*? Il existe à *Tasgetium* (Eschenz, lac de Constance) les restes d'un magasin de céramique gallo-romain (Ittenweiler, Heiligenberg), parmi lesquels a été trouvé un petit objet, long d'environ 6 cm. 5, en terre cuite brillante. Fait pour être posé sur une surface plane, il a la forme d'un « chapeau mou » sans les bords ni le pli supérieur et porte, le long de l'arête, un peu en dessous et parallèlement, une rangée de sept trous régulièrement expacés (Hildegard Urner-Astholz, *Der Wochensteckkalender von Eschenz-Tasgetium und die Verehrung der Wochengötter*, dans *Jahrbuch der schweizer. Gesellsch. für Urgeschichte*, 48, 1960/1961, p. 43-49, pl. 4). L'auteur y voit un semainier, fonctionnant à l'aide d'une cheville servant à désigner le jour de la semaine. Rien d'impossible : mais la preuve manque, car il n'y a sur cet objet aucune indication de divinité planétaire, tandis que sur les semainiers connus à ce jour, pour la plupart gallo-romains, en pierre ou en argile (v. mon article *Les dieux de la semaine*, dans *Gallia*, XI-1953, p. 287), les bustes divins surmontent les trous faits pour recevoir les chevilles. L'usage de la cheville est, toutefois, bien attesté pour marquer non seulement le jour de la semaine, mais celui du mois : sur le calendrier de Coligny tout entier, pour les soixante-deux mois des cinq années, et, pour un mois de trente et un jours, sur la plaque d'argile de Rottweil, au-dessous de deux autres registres contenant les signes du zodiaque et les bustes des divinités de la semaine (P. Goessler, *Zwei interessante Fundstücke aus dem römischen Rottweil*, dans *Germania*, XII-1928, p. 1-9). Si l'on a à Eschenz un semainier, il est exceptionnellement petit, et très rudimentaire ; et l'on doit se demander quel était, pour les usagers, le premier jour de cette semaine anonyme.

4. *Vases aux divinités planétaires* : une cruche à deux anses du IVe siècle, en terre cuite blanche, trouvée à Cologne, est ornée de plusieurs bustes, gravés, de divinités de la semaine : Saturne, Sol, Luna, Mercure ; une autre (Mars?) est moins nette ; il manque Vénus et Jupiter, et la gravure est peut-être restée inachevée (Fr. Fremersdorf, dans *Kölner Jahrbuch*, 4-1959, p. 42-44).

5. *Lampe avec les noms des mois et des signes du zodiaque* : fragment trouvé à Die (v. plus haut, no 56, 3o, 7).

99. A propos de Postume[1]. — 1. M. P. Van Gansbeke étudie la possibilité suivante d'après les monnaies : Postume et Lélien auraient été gouverneurs de la Germanie Inférieure (dans *Rev. belge de numismatique*, CV-1959, p. 25-32).

2. Mme G. Faider-Feytmans rapproche les difficultés chronologiques soulevées par le règne de Postume et les trésors enfouis sous son règne, à propos d'un *Trésor d'antoniniens à Howardries (Élagabale-Postume)*, dans *Rev. belge de numismatique*, CVI-1960, p. 62-80, fig. 1-2, pl. IV. « Un fait reste néanmoins établi : la victoire que Postume célébra par l'émission anticipée des Quinquennales, au milieu de 263 plutôt qu'en décembre, inaugura une ère de tranquillité qui ne prit fin qu'à la mort de l'empereur » (p. 77-78).

3. R. Turcan, *Un quaternio inédit de Postume*, dans *Libyca* (*Archéologie-Épigraphie*), VII-1959, p. 83-98, pl. I-II, fig. 1-5. Au revers, deux bustes face à face.

100. « Inscription grecque chrétienne de Trèves ». — M. H.-I. Marrou propose une interprétation nouvelle de l'inscription n° 478 du *Katalog der frühchristlichen Inschriften in Trier* d'E. Gose (1958)[2] : la « Vierge Sainte » serait l'Église, et l'inscription aurait un contenu ecclésiologique, comme celles d'Aberkios, de Pektorios d'Autun et de l'Antiquarium Comunale de Rome (dans *Bull. Soc. nat. Antiquaires de France*, 1959, p. 204-206).

101. Ausone et les « villas ».— 1° *Les « villas »* : un brillant article de M. Pierre Grimal avait quasi volatilisé les diverses propriétés attribuées au poète dans la région bordelaise, sauf *Lucaniacus*, près du port de Condate, qui serait Bourg-sur-Gironde[3]. M. André Loyen reprend le problème à propos du poème de Sidoine Apollinaire sur le *Burgus*. L'étude de la marée en Gironde et la toponymie lui paraissent imposer l'identification de *Condate* avec Condat, faubourg de Libourne, et de *Lucaniacus* avec Lugaignac, à 12 km. de là (*Bourg-sur-Gironde et les villas d'Ausone*, dans *R. É. A.*, LXII-1960, p. 113-126, fig. 1-2) : à Bourg-sur-Gironde, le navire dispose encore de quatre heures de flot au moins, et Théon doit aller, à rames, beaucoup plus loin. Quant au reste, M. Loyen restitue à Ausone sa maison du faubourg de Bordeaux (*pagus novarus*), l'héritage paternel en amont de la ville, une *villa* près de Saintes, le domaine de *Rauranum* dans le Poitou, peut-être une autre maison paternelle à Bazas et un domaine proche de la Bigorre, *Maraiolicis thermis* (Mareuil? Maruéjols-les-Bains?).

2° *Une « villa » impériale d'été près de Trèves* : la *villa* de *Contoniacum* (Konz), à 7 km. de Trèves, serait la résidence impériale qu'Ausone

1. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 435.
2. Cf. *R. É. A.*, LXII-1960, p. 436.
3. *Les villas d'Ausone*, dans *R. É. A.*, LV-1953, p. 113.

signale au confluent de la Sarre et de la Moselle (*Mosella*, 367-369) : G. Stein, *Die Kaiserliche Sommerresidenz in Konz, Ldkr. Saarburg*, dans *Germania*, 39, 1961, p. 204-206, fig. 1-2. Le matériel archéologique permet de la dater de la deuxième moitié du IVe siècle. Le plan général comporte un corps central allongé, flanqué d'une aile saillante approximativement carrée avec bains à trois piscines semi-circulaires, l'amorce d'une aile symétrique étant connue. La salle centrale, à grande abside, a un hypocauste composé de pilettes réparties dans des canaux rayonnants.

3° « *Ausone et Dax* » : M. R. Étienne montre sous ce titre (dans *Bull. Soc. de Borda*, LXXXIV-1960, p. 217-224) que les liens du poète avec la ville où s'étaient réfugiés son arrière-grand-père et son grand-père, exilés d'Autun vers le début de 270, ne sont autres qu'un souvenir indirect : sa grand'mère était née à Dax, mais il n'y vint jamais lui-même et n'a sans doute jamais vu « l'Adour impétueux ». — Le point de vue « dacquois » est défendu par M. R. Cuzacq, *Ausone, Dax et les pays aquitains. Les origines dacquoises du rhéteur Arborius*, *ibid.*, p. [3-26] et 255-270.

102. Histoire de Paris. — 1° P.-M. Duval, *Paris antique, des origines au IIIe siècle*, Hermann, 1961 ; thèse de doctorat ès lettres.

2° May Vieillard-Troïekouroff, Denise Fossard, Élisabeth Chatel, Colette Lamy-Lassalle, *Les anciennes églises suburbaines de Paris (IVe-Xe siècles)*, dans *Paris et Ile-de-France*, XI-1960, p. 17-282, pl. I-XXX, 16 fig. Postface par M. Fleury. Appendices sur les sarcophages mérovingiens de Paris et les sarcophages de plâtre à décor découverts autour de Paris, par D. Fossard. Importante analyse critique de la documentation archéologique concernant les premiers siècles du christianisme parisien.

3° Pierre Lavedan, *Histoire de Paris*, coll. « Que sais-je? », 2e édition revue, 1960.

4° P.-M. Duval, *La tête de femme tourelée du Cabinet des Médailles*, trouvée à Paris au XVIIe siècle, récemment nettoyée, est bien un bronze antique, importé d'Italie, de l'époque des Antonins : Cybèle, probablement (*Art de France*, I-1961, p. 248, 1 pl. couleur).

103. Les Poèmes de Sidoine Apollinaire paraissent dans une excellente édition-traduction due au meilleur connaisseur de son œuvre, M. A. Loyen, dans la collection des Universités de France (*Œuvres*, I, 1960). Quand aurons-nous Ausone?

Paul-Marie DUVAL.

N. B. — Dans ma précédente chronique (*R. É. A.*, LXII-1960), j'ai prêté à M. J. Balty (p. 428) une opinion qui n'est pas la conclusion véritable de ses *Études sur la Maison carrée de Nîmes*, parues dans *Latomus*, 17-1958, 18-1959 et 19-1960. L'auteur n'est pas favorable à la destina-

tion souvent alléguée de capitole : il admet (19-1960, p. 329, 333-334) la consécration primitive au culte impérial du temple donné à la colonie de Nîmes et propose d'y voir un sanctuaire élevé par Agrippa à Auguste, témoignage du culte municipal de l'empereur vivant. La deuxième dédicace le voue aux petits-fils du prince. — P. 94 : la référence de l'intéressant article de M. G. Barruol sur *Le territoire des Albiques* est : *Rev. d'études ligures*, 1958, p. 228-256, 1 carte.

P.-M. DUVAL.

VARIÉTÉS

DISCUSSIONS ÉTYMOLOGIQUES

I

L'étymologie des langues indo-européennes, et notamment des langues classiques, doit, depuis une quinzaine d'années, de nombreuses contributions au jeune comparatiste londonien (d'origine hongroise) Oswald Szemerényi, dont l'information est étendue et solide, les hypothèses ingénieuses et séduisantes. La brève discussion, présentée ci-dessous, de ses articles les plus récents, si elle comporte des réserves sur tel ou tel point, a pour objet essentiel d'appeler l'attention des lecteurs de notre Revue sur les travaux de ce savant, dispersés dans de nombreux périodiques ou volumes de mélanges[1].

Dans son étude sur le suffixe -ιxο-[2], P. Chantraine avait accordé une attention particulière[3] au petit groupe constitué d'une part de ἧλιξ

1. Pour les dix dernières années (outre les articles discutés ci-dessous) : The latin Gerundive and other *-nd-* formations (*Trans. Phil. Soc.* 1950, 169-179). Contributions to Iranian lexicography (*Journ. Am. Or. Soc.* 70, 1950, 226-236). *Vištāspa* (*Beitr. zur Namenforschung* 2, 1951, 165-177). Südwestiranische Lehnwörter im Ungarischen und Türkischen (F. Altheim, *Gesch. lat. Spr.*, 1951, 66-84, 500-501). Sogdicisms in the Avesta (F. Altheim, *Aus Spätantike und Christentum*, 1951, 153-166). Greek μέλλω (*Am. J. Ph.* 72, 1951, 346-368). Ein lateinischer Lautwandel (*KZ* 70, 1951, 51-76). Iranica (*ZDMG* 101, 1951, 197-219). The etymology of germ. *Adel* (*Word* 8, 1952, 42-50). Middle Persian *kārvān* (F. Altheim, *Niedergang der alten Welt* I, 1952, 336). The development of the Indo-European Mediae Aspiratae in Latin and Italic (*Arch. Ling.* IV/1, 1952, 27-53 ; IV/2, 1953, 99-116 ; V/1, 1953, 1-21). Notes on arm. *išxan* and *aruest* (Altheim-Stiehl, *Das erste Auftreten der Hunnen*, 1953, 17-18, 82-83). Illyrica (*KZ* 71, 1954, 199-217). The future imperative of Indo-European (*RBPhH* 31, 1954, 937-954). Greek ταφών, θάμβος, θεάομαι (*Glotta* 33, 1954, 238-266). The latin adjectives in *-ulentus* (*Glotta* 33, 1954, 266-282). The Indo-European cluster *-sl-* in Latin (*Arch. Ling.* 6, 1954, 31-45). Latin *ūber* (*Glotta* 34, 1955, 272-287). Hittite pronominal inflection and the development of syllabic liquids and nasals (*KZ* 73, 1955, 57-80). Latin *prōmulgāre* (*Emerita* 22, 1955, 159-174). Latin *tantus*, *quantus*, and the genitive of price ; with an excursus on *quandō* and gr. πηνίκα (*Glotta* 35, 1956, 92-114). Latin *rēs* and the Indo-European long-diphtong stem nouns (*KZ* 73, 1956, 167-202). The genitive singular of masculine *-ā-* stem nouns in Greek (*Glotta* 35, 1956, 195-208). The problem of Balto-Slav unity (*Kratylos* 2, 1957, 97-123). The greek nouns in -εύς (*Gedenkschrift P. Kretschmer* II, 1958, 159-181). Greek γάλα and the Indo-European term for « milk » (*KZ* 75, 1958, 170-190). Contributions to « Emendations to Menander's Dyskolos » (*Bull. Inst. Class. St. London* 6, 1959, 61-72). Iranian studies I (*KZ* 76, 1959, 60-77). The origin of the name Λακεδαίμων (*Glotta* 38, 1959, 14-17). Latin *hībernus* and Greek χειμερινός (*Glotta* 38, 1959, 107-125).

2. *Études sur le vocabulaire grec* [1956], p. 97-171.

3. P. 152-160.

« du même âge[4] », d'autre part de τηλίκος, πηλίκος, ἡλίκος[5] ; ces termes lui fournissaient un argument important pour définir -ικο- comme marque d'appartenance à une catégorie. — Dans un article sur *tālis* et les mots apparentés[6], O. Szemerényi conteste, d'une part, que le type athématique (ἧλιξ) soit le plus archaïque[7] ; des passages de la seconde à la troisième déclinaison ne sont pas invraisemblables ; pour un *ἡλικος « du même âge » devenant ἧλιξ (comme pour un *μειρακος devenant μεῖραξ) le passage (analogique) au type athématique s'expliquerait par l'association fréquente à des substantifs comme παῖς, ἀνήρ, etc. (ὧνδρες ἥλικες, Aristophane, etc.). Mais qui ne voit qu'il n'y a là qu'une possibilité vague? Certes, P. Chantraine suppose que -ιξ est antérieur à -ικος[8] sans en donner de preuves[9] ; la référence à lat. *senex* n'aurait de poids que si, précisément, l'antériorité de -ιξ sur -ικος était établie[10]. Mais O. Szemerényi ne donne aucune raison expliquant que l'innovation analogique supposée ait atteint *ϝhᾱλικος plutôt que *τᾱλικος, etc.[11]. — Pour O. Szemerényi, si les adjectifs du type τηλίκος ne sont pas d'anciens dérivés en *-*ik*-, ils ne sont pas, pour autant, d'anciens dérivés en *-*iko*-, mais bien des dérivés grecs en -κο- bâtis secondairement sur des thèmes en -ι-. Il montre (et ici de façon convaincante) que les données latines, grecques et baltiques postulent i.-e. *tāli-, etc.[12], avec élargissement secondaire en grec (τηλίκος étant, du point de vue suffixal, tout à fait indépendant de v. sl. *tolikŭ*). Ceci l'amène à une analyse ultérieure (séduisante, mais plus discutable) écartant l'idée d'une base **tā*- et d'une suffixation par -*li*-[13], et abou-

4. Mot à initiale **sw*- (*ϝhᾱλιξ) dont la formation a dû cesser d'être claire, même avant l'amuissement du wau. P. Chantraine le note justement (p. 157). Mais sommes-nous autorisés pour autant à affirmer que ὁμ-ῆλιξ (Homère), συν-ῆλιξ (Eschyle), ἰσ-ῆλιξ (Xénophon) ont pour second terme ce même ἧλιξ (incompris), et non, simplement, le correspondant athématique de la partie finale de τ-ηλίκος, π-ηλίκος, etc.? Même question pour ἀφ-ῆλιξ « hors d'âge », etc. Cf. notes 9 et 12.

5. Reposant sur le relatif (**yāli*-).

6. *Annali dell'Istituto Universitario Orientale (Napoli)* II [1960], p. 1-13.

7. Discussion, p. 9-13.

8. Sans doute en fonction de vues statistiquement correctes (mais non nécessairement probantes dans chaque cas particulier) sur la tendance du type thématique à empiéter sur le type athématique.

9. Peut-être eût-il pu arguer de l'existence de composés en -ηλιξ (compte tenu des observations présentées n. 4) et de l'absence de composés en -ηλικος. Voir aussi n. 12.

10. Pour O. S., *senex* proviendrait de lat. **senekos* (par syncope) et résulterait d'une innovation latine (comme ἧλιξ résulterait d'une innovation grecque).

11. Il ne fait pas état d'une gêne possible (mais on voit mal comment, dans l'usage, cette gêne eût été réelle) résultant de l'homophonie entre ἡλι- issu de **yāli*- et ἡλι- issu de **swāli*- ; au reste cette homophonie n'est survenue (à des dates diverses, mais relativement récentes) qu'à mesure de l'amuissement de wau.

12. Mais est-il légitime de poser aussi comme i.-e. un **swāli*- alors que le mot n'existe qu'en grec? Ne peut-on considérer ἧλιξ (*ϝh-ᾱλιξ) comme un composé proprement grec (comme ὁμ-ῆλιξ, etc. ; voir notes 4 et 9)?

13. Cf. aussi, contre l'idée de bases **tā*-, etc. (à propos de lat. *tantus*), *Glotta* XXXV [1956], p. 99 et n. 2 ; mais le suffixe *-*awont*- imaginé par O. S. (**to-awont*- > **tāwont*-) est une fiction gratuite.

tissant à l'idée d'un composé **to-al-i-* « de telle croissance » (avec contraction, déjà i.-e., *oa* > *ā*) ; mais a-t-on d'autres composés i.-e. ayant ainsi pour premier terme un thème pronominal[14]?

Le parti de considérer comme des innovations récentes les dérivés en *-k-* *senex*, ἧλιξ, μεῖραξ, conduit O. Szemerényi à mettre en doute[15] le caractère ancien de γυναικ-, substitué à γυνᾱ- dans toute la flexion du nom de la « femme », nomin. sg. excepté[16]. Pour lui, il s'agit d'un adjectif *γυναικος « muliebris », secondairement passé (par analogie) au type athématique (selon le processus décrit plus haut) ; ce serait un dérivé en -ικο- de γυνᾱ- qui devrait sa forme *γυνᾱ-ῐκος > *γυναικος (et non *γυν-ικος) à l'analogie de *γρᾱ-ῐκος > *γραικος, dérivé de γρᾱΰς et lui-même passé ensuite au type athématique (γραῖκες · παρὰ 'Αλκμᾶνι αἱ τῶν 'Ελλήνων μητέρες, καὶ παρὰ Σοφοκλεῖ ἐν Ποιμέσιν). L'auteur explique, de façon séduisante, γραῦς < γρᾱΰς comme un antique composé **gr-āyu-* « qui a l'âge d'un vieillard » (racines de γέρων et de αἰϝών) ; mais dès lors il devrait poser *γρᾱϝ-ικος, et la justification analogique, nécessaire à un *γυνᾱ-ῐκος, tombe[17].

Dans un autre article récent[18], O. Szemerényi traite de βαθύς et des mots grecs apparentés[19] βένθος, βόθρος, βόθῡνος ; d'autres langues prouvent qu'une même racine peut signifier à la fois « profondeur » et « plongée » ; pourquoi βαθύς ne serait-il pas apparenté à βάπτω (**gʷembh-*, qui coexiste avec **gʷebh-*), une dissimilation de φ en θ étant intervenue sous l'influence de la labiovélaire initiale, ou (si le fait est plus récent) de la labiale initiale? — Mais on ne connaît aucun autre exemple d'une telle dissimilation. Bien plus, δελφύς (de **gʷel-bh-*) prouve qu'une telle dissimilation n'est pas intervenue du temps de la prononciation labiovélaire de l'initiale ; et βρέφος (de **gʷr-ebh-*) prouve qu'elle n'est pas intervenue davantage au temps de la prononciation labiale de l'initiale.

Dans une série de remarques sur l'étymologie latine[20], O. Szemerényi,

14. Le seul cas invocable, croyons-nous, serait celui de skr. *ta-dṛś-* « qui a cette apparence » et des composés parallèles à premier terme *ī-*, *etā-*, *yā-*, *kī-* ; mais le thème pronominal s'y présente avec une voyelle longue qui fait difficulté. Bibliographie chez : A. Minard, *Trois Énigmes*, II [1956], p. 195, note 496 a ; Thumb, *Hdb. des Skr.* II [1959], p. 123, § 352.

15. Art. cité note 6 (p. 13-30).

16. Cette exception étant ingénieusement expliquée par l'amphibologie d'un nomin. sg. *γυναιξ qu'on eût pu comprendre, désobligeamment, « femme-chèvre ». Mais le ton n'eût-il pas distingué *γυναιξ (« femme » ; intoné sur la finale ; cf. γυναῖκα, γυναῖκες, etc.) de l'imaginaire composé *γυν-αιξ (à intonation récessive)?

17. On ne saurait prétendre abaisser la date de création de γυναικ- jusqu'après l'amuissement de wau intervocalique. — Nous reviendrons ailleurs sur la façon dont O. S. traite de la forme (pour lui, pseudo-messapienne) ΓΥΝΑΚΗ dans l'inscription de Ruvo (Apulie), *PID* 359.

18. *Glotta* XXXVIII [1960], p. 211-216.

19. Mais il écarte de ce groupe d'une part βυθός, où il voit une métathèse de *θυβος (**dheubh-* ; l'hypothèse est ancienne), d'autre part βῆσσα qu'il ne cherche pas à expliquer.

20. *Glotta* XXXVIII [1960] : p. 216-224 (*luscinia*) ; p. 224-232 (*fraxinus*, *farnus*, *alnus*, *ornus*) ; p. 232-238 (*quaerō*) ; p. 239-240 (*nota*) ; p. 240-245 (*oboediō*, *audiō*) ; p. 245-251 (*secale*).

notamment, éclaire de façon ingénieuse, _nota_ « marque » < *_gnota_ « empreinte », à partir de *_gn-et-_ « presser » (germanique, baltique[21], slave), et _audiō_ (passé à la quatrième conjugaison sous l'influence de _sentiō_, etc.) à partir de *_ausdō_ « prêter l'oreille[22] ». On s'arrêtera ici à ce qu'il propose pour _quaerō_, dont l'origine est obscure. Au sens de « rechercher » existe un radical verbal *ə$_2$_ei-s-_/*ə$_2$_i-s-_[23] fournissant des présents en _-sko-_[24] en indo-iranien, en slave, en baltique, en germanique, en celtique ; O. Szemerényi suppose que le latin en a eu un présent radical thématique[25], préfixé par _co-_[26], et que ce *_co-aisō_ aurait abouti à _quaerō_ ; il montre bien que la contraction n'intervenait pas en latin lorsque le _ă_ suivant _co-_ se trouve en syllabe fermée ; mais il n'arrive pas à rendre plausible que _co-_ ait pu passer à _qu-_ devant _a-_ dès avant nos premiers textes ; les seuls exemples pertinents qu'il fournisse appartiennent au latin vulgaire de l'époque impériale[27] : il leur manque cinq cents ans d'âge pour être probants ; les exemples d'époque républicaine, en revanche, ne sont pas pertinents, car ils concernent ou bien _u_ (non issu de _o_) devant voyelle[28] ou bien _u_ issu de _o_ devant _u̯_[29] ; c'est se satisfaire trop aisément[30] que de penser que beaucoup de mauvais exemples en valent un seul qui soit bon.

Quelle recherche étymologique n'encourt pas de critiques, surtout si elle affronte et s'efforce de rajeunir de vieux et difficiles problèmes? Mais, sur beaucoup de questions, Oswald Szemerényi a déjà fait faire à l'étymologie de notables progrès, et il lui en fera faire d'autres.

II

Paolo Ramat (Turin) revient[31] sur le vieux problème des Μέροπες (population « autochtone » de Cos, à qui fut attribué un héros éponyme Μέροψ) et de l'expression formulaire (et obscure) μερόπων ἀνθρώπων chez Homère[32]. Il écarte, pour les Μέροπες, l'idée d'un nom de peuplade pré-

21. Mais le sens est uniquement « pétrir » en germanique et en baltique.

22. Avec, en premier terme, le thème du nom neutre *_aus-_ de l'oreille ; en second terme, l'aboutissant latin de *_dō-_ et *_dhē-_ (cf. _crēdō_). En composition, la diphtongue de *_oboudiō_ a eu (sous l'influence de la labiale précédente) le même traitement que dans _moenia_.

23. Présentation simplifiée des faits ; dans le détail, il y a difficulté à ramener à *_ais-_ non seulement ombr. _eiscurent_, mais d'autres formes encore de ce groupe.

24. Passés, dans un certain nombre de langues, à la conjugaison (dénominative) en _-ā-_.

25. Cette singularité morphologique n'exclut pas l'hypothèse de O. S., mais ne plaide pas en sa faveur.

26. Sans doute pour caractériser un aspect perfectif? L'auteur ne le précise pas.

27. Le plus ancien date de la seconde moitié du Ier siècle et provient de Pompéi.

28. Ainsi _arquātus_ (_arcu-ātus_) chez Lucilius.

29. Ainsi _Quirītēs_, à supposer (?) que l'origine en soit *_co-uir-_.

30. « Therefore there can be no doubt that _quaerō_ is a regular development... » (p. 236).

31. _Atti dell'Accademia Toscana_, XXIV [1959-60], 131-157.

32. Toujours en fin de vers (Α 250, Γ 402, Ι 340, Λ 28, Σ 342, Σ 490, Υ 217, υ 49, υ 132) ; en fin de vers aussi, transposition (amétrique !) au nominatif (μέροπες ἄνθρωποι, Σ 288) et équivalent au datif (μερόπεσσι βροτοῖσιν, Β 285).

grec (cf. Δόλοπες, Ἕλλοπες, etc.) et celle d'une désignation totémique (d'après le nom d'oiseau μέροψ) ; il écarte, pour l'épithète homérique, les diverses étymologies proposées (et gratuitement proposées, il est vrai, puisque le sens du terme est inconnu). Il propose de rechercher une explication commune aux deux groupes de données. Imaginons que μέροπες soit un vieux terme grec (d'âge mycénien) désignant une catégorie sociale importante (« notables », « nobles », uel sim.). Les Doriens l'auraient reçu des populations grecques antérieurement installées à Cos et s'en seraient servis pour désigner ces populations (qu'ils considéraient comme autochtones). D'autre part, les aèdes l'auraient conservé dans une expression où le sens ancien présumé est parfois, mais non toujours, justifiable par le contexte ; là où il n'est pas justifiable, il s'agit de l'extension mécanique d'un procédé formulaire. — Une telle construction reste dans le domaine des possibilités vagues, et vaines, s'il n'est pas fourni de présomption sérieuse pour qu'un vieux mot grec μέροπες ait signifié « notables ». Et c'est ici que l'auteur achoppe. Il invoque le substantif mycénien *moroqa*. C'est à Pylos[33] un appellatif, connu seulement au nomin. sg., toujours apposé à un anthroponyme qui précède, et précisant la qualité ou la fonction du personnage en cause[34]. Le mot[35] a été diversement expliqué[36] ; une interprétation plausible (à laquelle P. Ramat se rallie) est celle qui en fait un composé à premier terme μοῖρα[37] ; le second terme appartiendrait à la racine (**kwā-*) de πᾱ́σασθαι « posséder », et, ajouterons-nous. serait sans doute

33. Une fois *moroqa*[...], non précédé d'un nom propre, apparaît (à un cas non déterminable et sans contexte utilisable) sur une tablette mutilée de Cnossos (C 1632) qui est un inventaire de chèvres.

34. *Kadasijo moroqa* (An 519.2) ; *Dorikao mo*[*roqa*] (Jo 438.5) ; *Ruro moroqa* (Jo 438.6) ; *Qowo*[......] *mo*[*roqa*] (Jo 438.17) ; [.........]*ja moroqa* (Sn 64.2) ; *Kadowo moroqa* (Sn 64.3) ; *Ruro moroqa* (Sn 64.4) ; *Kurumeno moroqa* (Sn 64.5). — An 519 est un recensement d'effectifs militaires (garde-côtes) ; Jo 428 est un relevé de tributs d'or dont sont responsables divers fonctionnaires ou dignitaires (ayant titre de *qasireu*, ou de *korete*, ou de *porokorete*, ou de *moroqa*) ; l'objet de la tablette Sn 64 n'est pas encore définitivement élucidé (mais elle nous apprend que le *moroqa* nommé *Kurumeno* faisait fonction de *korete* dans la localité *Iterawa*). — On n'a guère de recoupements concernant ces personnages ; un *Kurumeno* (est-ce le même?) est chef d'une unité de garde-côtes (An 654.1) ; un *Kadowo* (est-ce le même?) est mentionné dans un inventaire de petit bétail (Cn 719.1).

35. Dont rien ne prouve qu'il faille rapprocher l'anthroponyme masculin *Moroqoro* (PY Ea 439, 782, 808, 817), même si celui-ci est un composé à premier terme *moro-*.

36. Rattachement (fantaisiste) au nom du « plomb » (*μολυβᾶς « piombista »), Gallavotti (1954-1956). — Rattachement à μορφή, jugé difficile par Meriggi (1954), repris par Puhvel (1959) à partir de l'idée de Thieme (1952) que véd. *bráhman-* devait signifier « formulation », et de l'idée de Ruipérez (1956) que (d'après le contexte) *moroqa* doit signifier « prêtre ». — Rattachement (en posant **mr̥g^w-*) au groupe de βραβεύς « arbitre », Mühlestein (1958). — Par ailleurs, on y voit un composé à premier terme μόρα ou μοῖρα, et à second terme de la racine **kwā-*, avec des sens divers : « bénéficiaire d'une allocation de terre » (Palmer, puis *Documents*), « prêtre » (Ruipérez 1956 : μοῖρα « portion de victime »), « chef de district » (Gallavotti 1958 : μόρᾱ), « commandant d'unité » (Scherer 1959 : μόρᾱ), etc. — D'autres analyses seraient imaginables (second terme **-ok^w-ā-* « surveillant », etc.).

37. Ou encore μόρᾱ ou μόρος si ces mots avaient encore au second millénaire le sens de « part » (notamment en matière de propriété foncière).

un dérivé en *-t-* de cette racine[38]. Comment, tenant compte de la structure morphologique du second terme, pouvoir supposer un instant, avec P. Ramat, que μορο-ππᾱτ-[39] aurait pu devenir sans difficulté[40] μερο-π-? Dès lors, toute la construction s'écroule.

Dans un autre article[41], le même auteur traite de lat. *Morta*, nom d'une des Parques. Il semble qu'il ait raison (contre M. Guarducci) de séparer ce mot de *Maurtia*, adjectif féminin dérivé du nom de Mars, et qui se trouve apposé à *Parca* dans une des dédicaces archaïques[42] de Tor Tignosa (Rome). Il revient, pour *Morta*, à l'étymologie traditionnelle (**smer-*), sans préciser pour autant s'il y voit un abstrait **smor-ta-* (du type de *porta*, etc. ; cf. gr. μορτή « portion », mot de glossaire) ou, substantivé au féminin, le participe **smr̥-to-* (cf. pour le sens gr. εἱμαρμένη). A l'appui de l'étymologie, également traditionnelle, qui rattache *Parca* à *pariō*, il invoque ingénieusement, et l'on devra retenir, le parallélisme entre Εἰλείθυια et Μοῖρα d'une part[43], *Parca* et *Morta* d'autre part[44].

Michel LEJEUNE.

Paris, août 1960.

38. Type des composés en -βλη-τ-, -δμη-τ-, -κμη-τ-, -θνη-τ-, -κρᾱ-τ-, etc. On se rappellera que *moroqa* ne nous est connu qu'au nominatif singulier ; nous supposons que le nominatif pluriel serait **moroqate*, etc.

39. En choisissant, entre les premiers termes possibles, celui qui est le moins éloigné de μερο...

40. « Il passaggio *mo-ro-qa* > μεροπ- non offra eccessive difficoltà » (p. 143). Pour la syllabe initiale : analogie de μέρος. Pour la fin du mot, allusion à εὐρύοπα en regard des composés en -οψ (comme si le *-a* de *moroqa* était suffixal, et comme s'il était final !).

41. *Archivio Glottologico Italiano*, XLV [1960].

42. Trois cippes des environs de 300 av. J.-C. : (1) *NEVNA FATA* ; (2) *NEVNA DONO* ; (3) *PARCA MAVRTIA DONO*.

43. Association des deux noms : Pindare, *Ném.* VII 1 ; Platon, *Banquet* 206 d.

44. C'est Μοῖρα que traduit *Morta* chez Livius Andronicus (*Quando dies adueniet quem profata Morta est*).

BIBLIOGRAPHIE

Association Guillaume Budé. Congrès de Lyon, 8-13 septembre 1958. *Actes du Congrès*. Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 544 p.

De ce congrès, dont les participants ont gardé un souvenir enchanteur, le grand public appréciera enfin les fruits. Il n'est pas dans notre propos de résumer les quelque 540 pages des *Actes*, dont une bonne partie résume elle-même de substantielles communications, mais d'en signaler l'extrême intérêt, à la fois scientifique et humain.

La section des études grecques avait centré son activité sur Aristote, belle revanche pour un penseur qui jadis nous était présenté — souvenir précis de khâgneux — comme le scolastique en puissance et auquel on reprochait violemment ses lointains disciples. Le temps a passé et des travaux comme ceux de notre collègue Bourgey, auteur du rapport général, ont mis fin à cette « *inuidia* ». On ne lira pas sans un vif intérêt d'actualité les communications de R. Weil (*Aristote et le fédéralisme*) ou de R. Arnaldez (*Influence des traductions d'Aristote sur l'évolution de la langue arabe*). Quant aux spécialistes chers au Stagyrite, ils se réjouiront, pour ne citer que des sciences en vedette, les biologistes avec MM. Moreau et Cury, les astronomes avec P.-H. Michel, même si, dans ce dernier combat, Aristote se trouve du mauvais côté — avec combien d'éminents spécialistes de son temps !

La section de latin se partageait entre trois bimillénaires : mort de César, de Cicéron et fondation de Lyon. Le rapport exhaustif de M. Boyancé sur Cicéron complète heureusement l'article publié en 1958 dans *L'Information littéraire* et montre que la science française n'a pas délaissé l'Arpinate — comme en témoigne d'ailleurs le fait qu'une séance supplémentaire n'a pas permis d'entendre toutes les communications prévues. Le rapport de M. Rambaud rend le même témoignage à César. Égal intérêt aux journées proprement lyonnaises : *Antiquités historiques de la région de Lyon* (rapporteur J. Guey), *Lyon et l'histoire ancienne du christianisme* (rapporteur H.-I. Marrou). Les noms de MM. Lugli et Paratore (Rome), Marcovitch (Yougoslavie), Trencsényi-Waldapfel (Hongrie) attestent le retentissement mondial de ces bimillénaires.

A Lyon encore, la section d'humanisme se trouvait à l'aise : trois

thèmes, *Les poètes antiques en France au XVIe siècle* (rapporteur M. Lebègue), *La Pléiade et les poètes antiques* (rapporteur M. Jourda), *L'école lyonnaise et les poètes antiques* (rapporteur M. Saulnier), sujets riches en aperçus originaux et en découvertes.

Mais le moindre intérêt de ce congrès n'est pas l'importance prise par la section des Jeunes, animée par G. Laforest. Les rapports jumeaux de S. Lantiéri (*Destin de l'humaniste dans la société technicienne*) et de J. Granarolo (*La jeunesse au siècle de César d'après Catulle et Cicéron*) constituent à la fois une synthèse des exigences de notre époque et une certitude que l'humanisme tel que l'ont forgé au cours des siècles des penseurs et des hommes d'action qui furent en leur temps des jeunes et des novateurs triomphera.

A. HAURY.

Hermann Fraenkel, *Wege und Formen frühgriechischen Denkens*. Literarische und philosophiegeschichtliche Studien, herausgegeben von **Franz Tietze**. Zweite, erweiterte Auflage. Munich, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, xx-376 p.

J'ai rendu compte ici même (t. LVIII, 1956, p. 372 sqq.) de la première édition de cet ouvrage, qui groupe les principaux articles de H. Fraenkel. Qu'une réédition ait dû être faite au bout de cinq ans montre quelle audience il a rencontrée. La seconde édition reproduit, dans ses 312 premières pages, le texte de la première, avec quelques corrections, et en conserve exactement la pagination. On y trouve quatre articles nouveaux, un compte-rendu du livre de W. Arend, *Die typischen Szenen bei Homer* (1935) ; trois interprétations d'Hésiode (sur les puissances nocturnes, *Théog.*, 116-125 ; sur les puissances célestes, *Ibid.*, 383-404 ; sur l'espérance, *Trav.*, 90-104) ; des études sur Xénophane (fr. 2, 3 et 34) ; enfin, un long compte-rendu de l'ouvrage de W. Schadewaldt, *Der Aufbau des Pindarischen Epinikion* (1930), qui contient un exposé utile du problème si souvent discuté de la structure et de l'unité des odes pindariques. Fraenkel y expose rapidement sa propre théorie : l'épinicie fait entrer la récente victoire dans le monde des valeurs reconnues et lui donne un sens en fonction d'elles. Ce monde des valeurs est représenté par des exemples empruntés aux domaines les plus élevés, le divin, le mythique, le gnomique, la musique. Il n'y a donc pas d'unité particulière de pensée entre les différentes parties du poème et les transitions d'un passage à l'autre peuvent être abruptes : mais c'est l'unité du monde auquel appartiennent ces différentes valeurs qui donne au poème son unité réelle. On reconnaît dans ces pages la profondeur des analyses de H. Fraenkel, et l'on ne saurait trop recommander la lecture de ces précieux articles.

Jean DEFRADAS.

Friedrich Leo, *Ausgewählte kleine Schriften*, ed. **Ed. Fränkel.** Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1960 ; 2 vol. in-8°, LVIII-326 et 446 p.

La philologie évolue vite, et l'on est en droit de se demander s'il est jamais opportun de rééditer les articles de maîtres, même éminents, disparus depuis de longues années. Ed. Fränkel a cependant couru le risque : il nous présente une trentaine d'articles de Fr. Leo, consacrés à la littérature latine, accessoirement à des problèmes d'hellénisme. Articles de haut mérite et qui, en leur temps, ont marqué une date, orienté la recherche. J'ai retrouvé là avec plaisir les trois *Analecta Plautina*, et cet admirable travail sur la poésie latine au temps de Sylla. De plus, M. Fränkel a recueilli, entre autres, les articles sur la *Ciris* et le *Culex* et divers comptes-rendus qui apportent des contributions importantes (cf. le compte-rendu de Gudeman, *Dialogue*, ou des élégies de Properce, éd. Rothstein). L'intérêt scientifique de ces écrits demeure ; il est bon de les méditer et, quelquefois, la recherche moderne y trouvera un point de départ. Mais ils valent surtout, à notre époque, comme des leçons de méthode, de rigueur et de clarté. Dans son introduction, Ed. Fränkel a insisté sur les qualités d'esprit de Fr. Leo, qualités dont bénéficiait, paraît-il, son enseignement et dont, à coup sûr, ses œuvres transmettent un souvenir toujours vivant.

L'ouvrage se termine par le discours qu'en 1893 Leo prononça en l'honneur de Lachmann. Il répond, en quelque sorte, à l'introduction que Fränkel a consacrée à son propre maître : la recherche scientifique apparaît ici dans la belle lumière d'une continuité que ravivent les originalités personnelles.

Je ne pense donc pas que la réédition de ces articles ait été inutile. Dans nos études n'importe pas seulement le caractère relatif des découvertes : les mérites de l'esprit, et de l'expression, demeurent. Ne lisons-nous pas avec admiration les œuvres de G. Boissier? Enfin, si quelque original se mettait en tête de retracer l'histoire de la philologie moderne (ce serait un beau sujet), cet ouvrage lui permettrait de faire le portrait d'une forte individualité scientifique sans la dépouiller de son humanité.

H. BARDON.

Richard Harder, *Kleine Schriften*. Munich, C. H. Beck, 1960 ; 1 vol. in-8°, VIII-519 p.

Ce recueil d'essais et d'articles contient l'essentiel de l'œuvre de R. Harder, brusquement enlevé en 1957, à l'âge de soixante et un ans, par une maladie de cœur qui lui avait valu d'être réformé pendant la Grande Guerre et qui semble l'avoir privé des forces nécessaires pour

réaliser l'œuvre qu'il avait conçue. Étrange destinée que celle de cet universitaire, si sensible aux subtilités de l'hellénisme, qui fut, en 1933, inscrit sur une liste noire des professeurs indésirables de l'Université de Kiel, pour avoir protesté, trois ans plus tôt, contre des manifestations d'étudiants nationaux-socialistes dans un article où il écrivait : « On en arrive à une situation où l'on se sent honteux d'être Allemand », et qui, maintenu dans sa chaire, s'engage dans les S. A., devient membre de l'organisation nationale-socialiste du train automobile, est chargé, en 1940, à l'Université de Munich, d'organiser un Institut d'histoire de l'esprit indo-européen conçu comme une annexe de l'Université du parti nazi, dont les membres les plus importants, Rosenberg, par exemple, ne dédaignaient pas de le consulter. Ce ralliement était-il tactique, ou Harder conçut-il, comme beaucoup d'Allemands, un espoir réel de voir son pays rénové? Walter Marg, qui lui avait succédé en 1938 comme rédacteur en chef du *Gnomon* et qui lui consacre une notice amicale et compréhensive, n'ose en décider : mais les textes qu'il cite prouvent que Harder s'efforça, même dans les pires moments, de sauvegarder l'autonomie de ses recherches à l'égard du pouvoir politique. Il perdit néanmoins sa chaire en 1945 et n'en retrouva une qu'en 1952 à l'Université de Munster. Les études fines et approfondies sur la civilisation grecque réunies dans ce beau volume ne ressemblent guère à ce que l'on eût attendu de quelqu'un qui aurait été converti à l'idéologie raciste du national-socialisme.

Les deux principales œuvres qu'il pensait pouvoir achever à l'âge de la retraite étaient une histoire de la culture grecque et un livre sur l'écriture. C'est autour de ces deux sujets que se groupent une partie de ses écrits. Les autres touchent aux divers auteurs dont il a publié ou préparé des traductions, Tyrtée, Platon et surtout Plotin, dont il avait publié une première traduction (1930-1937) et dont il avait entrepris d'éditer le texte avec une traduction et des notes : un seul tome avait paru à sa mort (1956).

Le plus important de ces essais, *Le caractère des Grecs, esquisse de physiognomonie culturelle*, déjà publié à Fribourg en 1949, est une étude originale et suggestive, dégagée de tout appareil d'érudition, d'une densité de pensée et d'une pénétration remarquables. L'individualisme des Grecs y est bien mis en valeur : l'homme grec a un nom propre qui le désigne personnellement et qui n'est pas, comme chez les Romains, le nom d'une famille ; il forme un tout, une individualité qui se suffit à elle-même, et le héros homérique est le symbole de cette « autarcie ». Chaque homme garde toujours ses distances à l'égard des autres êtres humains, distance qui s'exprime, dans les personnages tragiques, par une extrême retenue ; les ancêtres n'ont jamais eu, chez les Grecs, cette emprise totale sur les vivants qu'ils avaient à Rome ; enfin, le respect des maîtres, qui s'exprime avec tant d'insistance chez Marc-Aurèle ou

qui fait diviniser Épicure par Lucrèce, ne se retrouve guère chez les Grecs en dehors de Platon ; les Grecs se présentent plus volontiers comme inspirés par un dieu que comme les disciples d'un homme, et l'on connaît la formule prêtée à Aristote sur son amitié pour Platon. Cette primauté donnée à la vérité, à l'objet, est un autre trait caractéristique de la conscience grecque : elle conduit à une recherche par abstraction de l'objet à l'état pur, dégagé de tous les liens avec les personnes et les lieux. D'où la conception géométrique du triangle pur, la conception de l'État pur, symbolisé par la divinité maîtresse de la ville, la conception, enfin, de la loi comme pure expression de la cité. Le dernier aspect mis en valeur par cette analyse de ce qui fait l'originalité et la supériorité du caractère grec est ce que l'on attendrait le moins d'un ancien nazi : les Grecs ont découvert l'étranger, ils ont puisé une bonne part de leur culture chez les peuples d'Orient, et c'est par leur intermédiaire que la culture orientale, y compris l'Ancien Testament, a pénétré en Occident. Déjà, sur leur propre sol, les Grecs étaient en contact avec une culture étrangère qu'ils ont su assimiler. Nous sommes donc aux antipodes d'une orthodoxie nationale-socialiste telle qu'elle s'exprimait dans l'hebdomadaire *Das Reich*, en 1943, sous le titre *Das neue Weltbild* et qui voyait dans les Grecs l'avant-garde de la race indo-germanique, descendue des bords de la Baltique pour faire reculer à Marathon et à Salamine les hordes asiatiques sémitisées et pour apporter la culture aux peuples méditerranéens. L'originalité des Grecs, selon Harder, a été d'élaborer, à partir de ces éléments divers, une culture détachée de ses origines concrètes et susceptible d'être transmise à tous les peuples. Ainsi la culture grecque ne s'est-elle pas effondrée. On ne peut pas parler à son propos de pourrissement : elle s'est transfigurée et ce qui est resté d'elle dans les produits de la culture antique universelle a pénétré l'Occident, sans rien perdre de son caractère premier, « comme l'arc-en-ciel persiste une fois l'orage terminé ». Individualisme, universalisme, tels sont donc les deux traits essentiels de la culture grecque, liés l'un à l'autre par de subtiles analyses dans cet essai.

Plusieurs articles sont consacrés à l'écriture ; un voyage et des missions accomplies en Grèce pendant la guerre avaient permis à Harder de découvrir avec enthousiasme l'épigraphie, et il se proposait de publier les inscriptions de Chalcis. Les réflexions qu'il présente sur l'écriture prouvent qu'il s'est appliqué en graphologue à la lecture des inscriptions : il avait publié en 1951, en collaboration avec Charlotte Jäger, un *Petit guide de graphologie*. Examinant le problème de l'origine de l'alphabet grec, il montre que, si les caractères ont été empruntés aux Phéniciens, ce sont les Grecs les premiers qui, en notant les voyelles, ont su en faire un instrument pratique et universel : c'est donc l'alphabet grec et non l'alphabet phénicien qui est aujourd'hui à

l'origine des alphabets employés dans la plus grande partie du monde. L'essai le plus curieux est consacré aux inscriptions *stoichédon* (Rottenschrift). Il compare les procédés des graveurs à ceux de la typographie moderne, remarque leur souci d'éviter la superposition des vides qui font apparaître des espèces de cheminées verticales. Il découvre dans la composition *stoichédon*, qui substitue aux lignes autonomes une organisation réticulée des lettres, un procédé spécifiquement athénien. Du point de vue graphologique, elle marque, conclut-il, « un sens très haut de l'ordre vivant et de l'équilibre des forces spatiales. Mais elle trahit aussi quelque chose de plus, si l'on peut dire. Elle distingue chaque lettre en l'isolant et l'incorpore à un ordre nouveau qui la dépasse. Cette interpénétration d'analyse et de synthèse neuve, n'est-ce pas le principe spatial sur lequel est construit le kosmos « mathématique » des anciens Grecs? Le soutien des lignes est tombé, la lettre plane librement dans l'espace ; — qui la soutient donc? Eh bien ! ce qui, d'après Anaximandre, soutient la terre qui plane librement aussi : c'est qu'elle est à égale distance de toutes les extrémités. Et, comme la ligne est dissoute et remplacée par un nouveau réseau de coordonnées, cela ne ressemble-t-il pas au processus qui, en brisant les liens organiques, libère l'individu pour l'incorporer à la construction nouvelle, et en même temps géométrique, de la cité athénienne? »

Comparant l'inscription de la Nikè de Paionios et la dédicace mélienne d'Ecphantos (*I. G.*, XII, 3, 1075, *Inselsuppl.*, p. 91), il interprète, au contraire d'Ed. Schwyzer (*Griech. Gramm.*, I, 685), γρόφων non comme un participe dorien, mais comme un nom d'artiste qu'il retrouve sur une autre inscription mélienne d'Olympie (Ed. Schwyzer, *Dial. graec. ex. ep.*, 209) ; dans un cas comme dans l'autre, l'artiste ajoute son nom à celui des donateurs.

Dans une introduction à sa traduction des fragments de Tyrtée, une analyse minutieuse de l'attitude du poète conduit Harder à voir en lui non pas le poète étranger qu'inventa une tradition qui refusait aux Spartiates toute aptitude à la vie artistique, mais un chef spartiate qui s'adresse à ses concitoyens comme Solon s'adressera aux siens.

On ne saurait rendre compte en détail de tout ce que contient cet important recueil. Signalons seulement une copieuse introduction au *Criton* et surtout la série des écrits plotiniens, en particulier l'introduction aux extraits publiés en 1958, où l'on trouvera une excellente mise au point sur la vie, l'influence et la doctrine de ce philosophe, cette vie étant en outre l'objet d'une autre étude plus détaillée, retrouvée manuscrite. Débordant le domaine grec, Harder a consacré une importante étude au *Songe de Scipion*, qui fut son travail d'habilitation (1927). On la trouve ici, avec un article sur la philosophie romaine et un autre sur la philosophie cicéronienne du droit. Le préambule des *Tusculanes* est l'occasion d'un exposé suggestif de l'antithèse Rome-Grèce.

Cet ensemble riche et divers apporte au lecteur mainte occasion de réfléchir. Le style est dense et personnel, difficile parfois dans sa concision et sa recherche. La pensée est souvent neuve, rarement indifférente. Sa subtilité, parfois peut-être excessive, a le mérite d'éclairer toujours d'un jour nouveau et enrichissant les sujets que l'auteur aborde.

JEAN DEFRADAS.

Martini P. Nilsson, *Opuscula Selecta. Linguis anglica, francogallica, germanica conscripta.* Vol. III (Acta Instituti Atheniensis Regni Sueciae, Series in 8°, II : 3). Lund, C. W. K. Gleerup, 1960 ; 1 vol. in-8°, XII + 574 p., 2 index, 1 frontispice h. t.

Succédant aux deux tomes parus en 1951 et 1952, ce nouveau volume réunit l'essentiel des articles de M. P. Nilsson publiés depuis 1939 et divers extraits de ses comptes-rendus. La matière est répartie en trois sections : Religion grecque, Religion en général et Histoire. Si les études concernant le culte dionysiaque ne sont pas reprises, c'est qu'on en trouve toute la substance dans *The Dionysiac Mysteries of the Hellenistic and Roman Age* (1957). En revanche, nous notons ici quatre inédits : p. 3-10, *Kult und Glaube in der altgriechischen Religion* ; p. 11-26, *Nähe zu und Distanz von der Gottheit* ; p. 26-31, *The Men of ther Own Power*, et p. 489-509, *The Historical Consequences of the Deciphering of the Mycenaean Script.*

Il faut répéter combien, s'agissant d'un tel maître, le regroupement des « scripta minora » essaimés à travers tant de revues est commode et précieux. On y mesure mieux encore peut-être que dans les grands livres la science méthodique de l'érudit et l'intelligence pénétrante du penseur. Quel enseignement et quel exemple !

J. MARCADÉ.

Bulletin d'archéologie marocaine, tome III, 1958-1959. Casablanca, Edita ; 19 × 25 cm., 426 p., nombreuses illustrations.

La préhistoire marocaine offre toujours une aussi riche matière aux chercheurs. On s'en rendra compte par les études suivantes que renferme ce fascicule.

P. Biberson, G. Choubert, G. Lecointre, *Contribution à l'étude de la « Pebble-Culture » du Maroc atlantique.* C'est une industrie très archaïque de galets à éclats, dont on suit l'évolution depuis son stade primitif, à taille rustique et aux types peu variés, dans la vallée du Mda, la forêt de la Mamora et sur la côte, vers un stade « ancien », puis un stade « moyen » plus évolué, plus riche, aux bifaces de taille plus franche et aux types plus variés, et enfin un stade final avec des tranchoirs à arêtes sinueuses et des pièces où la pointe moustérienne commence à se dégager.

G. Lecointre et Henri Vallois, *Sur l'homme de Rabat et son gisement.* Les ossements trouvés en 1933 par M. Jean Marçais appartenaient à un homme jeune (seize ans?) de la race de Néanderthal à ses débuts, plus ancien que les hommes de Témara et de Tanger, plus récent que celui de Ternifine et que l'Atlanthrope de Casablanca. Il est désormais assez bien situé à son niveau géologique (limachelle à *Amycla* et *Littoria* et *Purpura Maemastoma*).

C. Arambourg, *Au sujet de Eléphas Iolensis Pomel.* Les dents d'éléphants fossiles trouvées au Maroc sont proches de celles de Cherchel et appartiennent à cette espèce particulière de l'Eléphas antiquus qui a vécu au Pleistocène moyen et au début du Pléistocène supérieur dans les forêts et prairies des régions telliennes.

J. Tixier, *Les industries lithiques de l'Ain Fritissa.* Près de cette source pérenne et abondante, sur la rive droite de la Moulouya, à 90 kilomètres au sud de Guercif, le gibier devait venir nombreux. Aussi les chasseurs y ont-ils laissé un outillage considérable : galets plus ou moins retouchés, bifaces « à base réservée », triangulaires, cordiformes, hachereaux souvent taillés ou repris au bois, du paléolitique inférieur ; mais surtout un abondant matériel atérien, à la taille parfaite, surtout de très belles « feuilles de laurier » classées à l'atérien III par M. Antoine, enfin lames et burins à retouches continues, à bords abattus.

A. Jodin, *Les grottes d'El Kril à Achakar (Tanger).* Ce sont trois grottes fouillées déjà en partie en 1928 par le R. P. Henri Koehler. L'industrie en est assez pauvre : grattoirs et herminettes, poinçons en os, « idoles » en terre cuite, vases à col très court, à décor, incisé en chevrons et lignes ondulées ou en relief par cordons et pastilles de glaise. Les rapports avec l'Espagne du Sud sont flagrants. La stratigraphie est intéressante.

G. Souville, *La pêche et la vie maritime en Afrique du Nord.* Les grottes du litoral renferment des restes de coquillages et de crustacés. Les hameçons et harpons en os sont rares. La pêche était pratiquée, mais peu développée, tout comme la navigation.

J. Margat et A. Camus, *La nécropole de Bouïa au Tafilelt.* C'est un groupe de douze cents tumuli sur la rive droite de l'oued Rheris, à 10 kilomètres à l'ouest d'Erfoud. Trois seulement ont été fouillés ; on y a trouvé quelques ornements et objets de bronze. Ils sont postérieurs à l'ère chrétienne.

L'ouvrage se termine par une très utile bibliographie de la préhistoire marocaine, par M. Souville.

R. THOUVENOT.

Les grottes de Murabba'ât, par **P. Benoît**, O. P., **J. T. Milik**, et **R. de Vaux**, O. P., avec des contributions de † Mrs. **G. M. Crowfoot**, Miss **E. Crowfoot** et **A. Grohmann.** 1 vol. de texte grand in-4° de

xvi-304 p., 31 fig., 14 p. d'index divers ; 1 vol. grand in-4° de 107 planches. Cet ouvrage, publié avec le concours de la Fondation De Clercq (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), constitue le tome II des *Discoveries in the Judaean Desert*, éditées sous le patronage du *Jordan Department of Antiquities*, de l'*École biblique et archéologique française* et du *Palestine Archaeological Museum*. Oxford, Clarendon Press, 1961. Prix : 168 sh.

Six ans après le premier tome de cette collection qui doit en comprendre une dizaine, voici donc que le deuxième sort des presses. Le rythme de cette publication doit heureusement s'accélérer, puisque le troisième tome paraîtra dans le courant de cette même année 1961. Tandis que le premier, comme ce sera le cas pour la plupart de ceux qui vont suivre, était consacré aux découvertes faites à proximité du wady Qumrân dans l'une des grottes de la falaise qui domine la rive occidentale de la mer Morte, celui-ci présente tout ce qui concerne les grottes du wady Murabba'ât.

Après une courte préface, le R. P. de Vaux, qui, en tant que directeur de l'École biblique et archéologique française et président du Comité international chargé d'assurer la gestion du *Palestine Archaeological Museum* (*Rockefeller Foundation*) de Jérusalem, est particulièrement responsable de cette collection, expose l'historique des découvertes, la localisation et la stratigraphie des grottes, les données archéologiques intéressant chacune des périodes d'occupation de celles-ci (Chalcolithique, Moyen Bronze, Fer, période romaine, période arabe), enfin les conditions de la découverte d'un rouleau hébreu des Douze Petits Prophètes. Pour terminer cette première partie intitulée « Archéologie », Miss E. Crowfoot, s'aidant du manuscrit laissé par sa mère, étudie les fragments de tissus et de vannerie trouvés dans les grottes ; c'est le seul article de cet ouvrage qui ne soit point écrit en français.

Dans les autres parties du premier volume, l'abbé Milik étudie les « Textes hébreux et araméens » (sur peau, papyrus, ostraca), le R. P. Benoît les « Textes grecs et latins » (sur mêmes matières), le professeur Grohmann cinq « Textes arabes » sur papier.

Des index fort précieux terminent ce livre : un index des mots hébreux et araméens (index général hébreu puis araméen, noms de lieu et gentilices, noms de personnes, noms de mois, symboles et chiffres), un index des mots grecs et latins (index onomastique groupant à part les noms de personnages officiels et les noms de personnes privées, index chronologique, index géographique, catégories spéciales, symboles et abréviations, index général des mots grecs, index des textes latins, *ostraca* grecs et latins), enfin un index des noms arabes (groupant à part noms propres, noms de lieux, *nomina barbara*).

La présentation du volume de planches a été l'objet du même soin que celle du volume réservé au texte ; ainsi, par souci de clarté, on a

laissé d'importants espaces blancs entre les fragments manuscrits d'une même planche. Par contre, la couleur chamois du fond des planches ne nous semble pas heureuse ; certaines photographies, notamment celles des grottes qui occupent la première planche et qui ont déjà été produites dans d'autres publications, perdent, de ce fait, de leur netteté. La plupart des photographies ont été prises au *Palestine Archaeological Museum* par M. Najib Albina, photographe du musée ; le travail accompli par ce dernier est ainsi présenté par le R. P. De Vaux, dans sa préface aux deux volumes : « Avec la lumière infra-rouge, il a tiré le meilleur parti possible des documents, souvent très obscurcis, qui lui ont été confiés. »

Avant d'entrer plus à fond dans l'analyse des richesses qui nous sont ainsi livrées, nous nous permettrons de signaler quelques erreurs matérielles. Par exemple, il faut lire : p. 120, l. 19 : *B. Kanael* ; p. 174, l. 7 (depuis le bas) : *Communauté* ; p. 131, l. 1 de la traduction : *Libération* et non pas Liberté ; p. 163, l. 26 : *auquel* et non pas dont ; relevons, p. 34, l. 17, une inversion dans l'ordre des deuxième et troisième mots de la ligne. Enfin, il nous paraît regrettable que dans un tel ouvrage, par ailleurs si « aéré », on ait jugé inutile de séparer, par un signe de ponctuation, des chiffres de même format indiquant l'un le numéro du fragment et l'autre celui de la ligne (cf. p. 160, l. 30 ; p. 161, l. 20), ou encore les références à plusieurs textes (cf. p. 251, l. 3), inutile, aussi, d'écrire tous les chiffres d'une date (par exemple, p. 29, l. 21 : *1937-8* ; p. 31, l. 13 : *132-5* ; p. 163, l. 20 : *134/5*) ou d'une référence (comme, p. 35, n. 1 : « *col. 1333-66, spécialement col. 1361-7* » ; cf. encore, p. 209, l. 10, 11 et 19 ; p. 210, l. 6 et 13).

Il n'est pas possible, en ces quelques lignes, de dégager tout l'intérêt que présentent les documents révélés dans ces volumes. Nous devrons nous contenter de dresser un bilan succinct de ces découvertes et limiter notre exposé à certains éléments, aux aspects les plus généraux de celles-ci. L'endroit où elles ont eu lieu se trouve dans le wady Murabba'ât ; en ce point, « qui est à deux heures de marche de la mer Morte, la vallée est une gorge sinueuse, étroite et abrupte, profonde de 200 mètres. A mi-hauteur de ce ravin, sur le flanc nord, sont quatre grottes ouvrant directement vers le sud ». Il s'agit, vraiment, d'un « coin perdu » ; certes, « à vol d'oiseau, il n'est qu'à 25 kilomètres au sud-est de Jérusalem, à 18 kilomètres au sud de la première grotte de Qumrân, mais c'est l'un des endroits les moins accessibles de la Palestine ». Il est, actuellement, « à trois heures de marche de la piste de police la plus proche et, lorsque la pluie a rendu celle-ci impraticable..., il faut sept heures de marche pour rejoindre une route, à Bethléem à l'ouest ou à Néby Mousa au nord ».

Pourtant, surtout dans les grottes 1 et 2, « l'occupation y a été intense aux époques chalcolithique et romaine ; l'une et l'autre ont des témoins

de l'époque du Fer et de l'époque arabe ; la grotte 2 a aussi été utilisée au Moyen Bronze ». Ainsi, précise le R. P. de Vaux, « au cours du quatrième millénaire avant J.-C., les grottes de Murabba'ât ont servi d'habitat à des groupes humains qui vivaient de la chasse, de l'élevage et de maigres cultures sur les plateaux voisins » ; relevons, au passage, qu'il semble que ce soit « le seul site palestinien de l'époque chalcolithique qui ait conservé des objets de bois », et, parmi ceux-ci, « une pièce étonnante..., un manche d'herminette en bois dur (tamaris?), comparable aux exemplaires de l'époque thinite retrouvés à Abydos et à Saqqara ». Du Moyen Bronze, on n'a trouvé que quelques objets dont la nature (scarabée égyptien d'époque hyksos rappelant particulièrement ceux de la XVe dynastie, vase d'albâtre, peignes ouvragés, épingles de bronze) semble indiquer qu'il ne s'agit, cette fois, que d' « une occupation éphémère par très peu de personnes » qui ne devaient pas être des bergers ; bien plutôt, suggère le R. P. de Vaux, « on pourra songer à un réfugié politique venant d'Égypte même et l'on se rappellera l'histoire de Sinuhe, au xxe siècle avant J.-C., fuyant la cour du Pharaon pour se cacher chez les Bédouins ». Quant aux témoins de l'époque du Fer, ils « constituent un ensemble assez homogène et peuvent relever d'une période qui irait du milieu du VIIIe siècle à la fin du VIIe » ; comme ils ont été trouvés dispersés dans trois grottes, « peut-être ne sont-ils pas tous contemporains et représentent-ils plusieurs occupations successives — et jamais importantes — au cours de cette période » ; une fois encore, « les grottes ont pu servir plusieurs fois de refuge... ou bien de halte sur la route d'Engaddi, qui était alors habité ». De même, il reste de la période arabe quelques débris qui, « répartis sur plusieurs siècles, sont trop rares pour qu'on puisse conclure à une occupation stable et importante. Ils signifient seulement que les grottes ont été plusieurs fois visitées pendant la période arabe ». Par contre, l'époque romaine « a vu l'occupation la plus importante des grottes », et c'est à cette dernière qu'appartiennent les documents qui nous retiendront le plus longtemps.

Alors, à l'entrée de la grotte 1, « on aménagea... une citerne voûtée en encorbellement, de 4 m. $\times$ 2^{m}50, profonde de 3^{m}45. Elle est flanquée d'un bassin rectangulaire de 2 m. $\times$ 0^{m}80, profond de 2^{m}80, dans lequel on descendait par quatre marches. Ces deux réservoirs devaient être alimentés par un caniveau creusé au flanc de la falaise, mais il n'en reste pas de trace assurée ». Bien qu'un grand nombre de tessons aient été ramassés, très peu de formes complètes ont pu être reconstituées, en raison du bouleversement dont avaient souffert les grottes par le fait des Bédouins ; car ceux-ci, après en avoir extrait le guano de pigeon pour le vendre à Bethléem, aux environs de 1920, leur firent subir des fouilles clandestines — à la suite des découvertes faites dans la falaise proche du wady Qumrân — au cours de l'année 1951 et jusqu'à l'explo-

ration officielle du mois de janvier 1952. Pour la céramique, « l'ensemble le plus riche et le mieux daté que l'on puisse comparer à celui de Murabba'ât est celui de Khirbet Qumrân... Les parallèles avec Murabba'ât s'établissent avec des formes de la période II ou des formes communes aux périodes II et III ». Divers objets domestiques, quelques outils et « cinq petits objets de bronze qui semblent être des instruments de médecine ou de chirurgie » appartiennent également à cette période. Enfin, « un certain nombre d'armes et de pièces d'équipement (militaire) ont été trouvées dans les grottes 1 et 2. Tous ces objets sont attribuables à l'époque romaine ; les textes nous confirment que les grottes ont servi de refuge à des révoltés juifs et que les Romains, après avoir vaincu ceux-ci, ont maintenu à Murabba'ât un poste militaire », ce que vient encore corroborer l'examen des monnaies provenant de ce site. Mais il y avait dans les grottes des témoins de la période romaine antérieurs de deux siècles à ces événements. En effet, une monnaie d'Antigone Mattathias (40-37 av. J.-C.), deux *ostraca* et deux papyrus qui paraissent remonter au milieu du Ier siècle avant J.-C. prouvent qu'alors « les grottes ont servi d'abri à des passants, comme aux époques du Moyen Bronze et du Fer » ; les vestiges du Ier siècle de notre ère, plus nombreux — une monnaie d'Agrippa Ier (de l'année 42/43), trois monnaies des Procurateurs sous Néron (de 58/59), une monnaie de l'an 4 de la Première Révolte (69/70), « à quoi s'ajoute parmi les textes une reconnaissance de dette de 55/56 », enfin le fait que « les parallèles étroits avec la Période II de Khirbet Qumrân autorisent à placer au milieu du Ier siècle une partie de la céramique » — permettent au R. P. de Vaux de conclure qu' « il est donc possible qu'à la fin de la Première Guerre Juive (date de la monnaie la plus récente de ce groupe) ou au lendemain de cette guerre les grottes aient été le refuge d'une famille juive fuyant les Romains ou de zélotes continuant la résistance ». Pourtant, c'est au cours du IIe siècle que l'occupation des grottes a été la plus dense ; il en reste quatorze monnaies : une d'Ascalon sous Trajan (113/114), une de Tibériade sous Hadrien (119/120), neuf de la Seconde Révolte (entre 132 et 135), deux monnaies portant la contremarque de la Xe Légion romaine, enfin une monnaie romaine incertaine. Parallèlement, on a reconnu, parmi les textes hébreux ou araméens : un acte de répudiation daté probablement de 111, un contrat de mariage probablement de 117, un acte de vente de 131, des contrats de métayage de 133, deux lettres de Sim'on ben Kosba — le chef de la Seconde Révolte dont on apprend, ainsi, le nom exact — envoyées à son lieutenant Yešua' ben Galgula, une lettre adressée par les administrateurs d'un village à ce même Yešua' ; il faut signaler également, parmi les textes grecs, un contrat de remariage entre deux conjoints juifs, daté de 124.

Ces textes présentent un grand intérêt. En effet, ils nous permettent

de mieux connaître l'histoire du dernier soulèvement du peuple juif en Palestine, sur lequel on n'avait, jusqu'alors, que des informations extrêmement réduites et confuses, provenant de sources disparates. Il semble que la révolte ait commencé en 131 et non en 132 ; nous constatons que le chef des Juifs, dont non seulement la forme exacte du nom, mais aussi, vraisemblablement, la propre signature nous sont ainsi révélées, « a eu la sagesse d'un homme d'État et a maintenu en marche, sans changements essentiels, la machine administrative romaine, qui était d'une rare perfection. Il se substitua à l'Empereur comme propriétaire de toute la terre de Palestine ; en conséquence, les paysans n'étaient que ses fermiers », comme le montrent les contrats de fermage que nous avons déjà mentionnés. Nous voyons l'Hérodium servir de capitale au Prince-Messie d'Israël ; nous devinons (ce que viennent confirmer les documents trouvés par les Israéliens, au sud du wady Murabbaʿât, dans une grotte du wady Ḫabra située à 6 kilomètres à vol d'oiseau d'Engaddi) qu'Engaddi joua un rôle important dans le ravitaillement des insurgés repliés dans le désert de Juda ; nous entendons les appels à l'aide des éléments juifs les plus menacés par l'avance romaine, les rappels à l'ordre et à la discipline adressés par le chef à ses lieutenants ; nous apprenons, si l'acte de vente d'un terrain daté du 21 Tišri de l'an 4 de la Libération d'Israël a bien été rédigé à Jérusalem, que « jusqu'à l'automne de 134 Jérusalem était donc aux mains des rebelles de Ben Kosba », tandis que l'on supposait communément que les Romains avaient dû s'en emparer dans les premiers mois de 134. Nous imaginons, enfin, qu' « acculés dans des refuges peu accessibles (les grottes de Murabbaʿât ou du wady Ḫabra), les résistants, qui ont emporté dans les bagages leurs livres sacrés et leurs maigres archives de famille, meurent lentement de soif et de faim, surveillés par les légionnaires. Au xxe siècle, on retrouvera un rouleau des Douze Prophètes dans une grotte qui servit de tombe, un tesson qui est une épitaphe, un contrat sur papyrus en contact avec le thorax d'un squelette ».

Les soldats d'Hadrien, semble-t-il, occupèrent les grottes et y laissèrent durant quelque temps un poste militaire ; c'est du moins ainsi que le R. P. de Vaux explique, d'une part, le fait que « tous les textes bibliques sur peau (sauf le phylactère) ont été trouvés brutalement déchirés », d'autre part la présence en ces lieux de plusieurs objets romains, de fragments latins qui « sortent d'un milieu romain », de deux monnaies portant la contremarque de la Xe Légion, d'une reconnaissance de dette écrite en grec et datée probablement de 171, enfin d'un fragment grec qui mentionne l'Empereur Commode (entre 180 et 192) et à propos duquel le R. P. Benoît croit pouvoir préciser : « il n'est pas douteux que ce texte a été écrit en Égypte ». Nous hésitons, quant à nous, à croire que ces deux papyrus suffisent à attester le maintien en ces lieux d'un poste romain pendant une cinquantaine d'années.

Ces documents nous fournissent encore bien d'autres renseignements qu'il serait intéressant de signaler. Par exemple, grâce aux fragments bibliques qui ont été trouvés là, et qui « sont les plus anciens témoins du texte reçu de la Bible hébraïque, séparés par quelques dizaines d'années à peine de l'archétype consciencieusement élaboré par l'École de Jamnia », l'abbé Milik estime que l' « on se rend maintenant compte que le processus de la 'canonisation' n'a pas seulement porté sur le choix des livres et de leur texte consonantique, mais aussi sur la division en sections, sur le choix de l'écriture, sur la manière de copier les textes sur les rouleaux de peau ». On remarque encore que, si « l'araméen se maintient dans son rôle de *lingua franca* pour le monde sémitisé du Proche-Orient », « la thèse de savants comme Segal, Ben Iehuda et Klausner, d'après lesquels l'hébreu mishnique a été une langue parlée par la population de la Judée aux époques perse et gréco-romaine, n'est plus une hypothèse, elle est un fait établi. Plusieurs actes de Murabba'ât sont rédigés en mishnique ; ils sont cependant moins nombreux que ceux en araméen. » Mais, du fait que « le mishnique est la seule langue de correspondance » dans la dizaine de lettres provenant des grottes, l'abbé Milik tire cette conclusion : « On a l'impression que Ben Kosba s'efforce d'imposer le dialecte parlé par lui-même et par ses combattants comme le seul moyen d'expression officiel et littéraire. Yehudah ha-Nasi et ses successeurs ne feront que mener ce premier essai à son terme en élevant le mishnique au rang de langue religieuse et juridique. » Par ailleurs, « on peut difficilement sous-estimer l'importance considérable des documents sémitiques de Murabba'ât pour l'histoire des écritures palestiniennes. Ils nous fournissent, pour les deux premiers siècles de notre ère, et surtout pour le premier tiers du second, un éventail complet des formes d'écriture réalisables sur matières molles ». Enfin, il apparaît que « la triglossie en Judée, déjà très prononcée à l'époque hérodienne, se maintient jusqu'à la guerre de Ben Kosba » ; c'est ainsi que l'étude des textes grecs trouvés dans les grottes de Murabba'ât conduit le R. P. Benoît à constater qu' « en dépit de la méfiance compréhensible des rabbins à l'égard de la langue grecque, véhicule du paganisme, cette langue a connu dans la Palestine des premiers siècles de notre ère, et non seulement parmi les classes élevées, mais encore dans la masse de la population, une large diffusion que les travaux érudits et les découvertes archéologiques manifestent chaque jour davantage ». Quant au problème de l'histoire ancienne de l'écriture grecque, le R. P. Benoît souligne que « la nouvelle documentation fournie par Murabba'ât, avec sa grande variété d'écritures remontant pour la plupart à la première moitié du IIe siècle, apporte... un témoignage d'importance considérable ». Et il ajoute : « Quand ils ont apprécié les textes trouvés hors d'Égypte, les experts ont été généralement d'accord pour souligner la grande ressemblance de leurs écritures avec

celles de l'Égypte. Il me semble que les documents de Murabba'ât confirment ce jugement. »

Avant que ne paraisse cet ouvrage, ses auteurs avaient déjà communiqué, dans diverses publications, quelques-uns des éléments qu'ils livrent intégralement, cette fois, accompagnés de la reproduction des documents originaux. Les spécialistes de plusieurs disciplines, dont l'impatience était proportionnée à l'intérêt qu'avaient provoqué chez eux ces publications partielles, ont donc à leur disposition, maintenant, un remarquable instrument de travail dont il faut louer les auteurs.

E.-M. LAPERROUSAZ.

The Cretan Collection in Oxford. The Dictaean Cave and Iron Age Crete, by **John Boardman.** Oxford, At the Clarendon Press, 1961 ; 1 vol. in-4°, XII + 180 p., 2 index, 1 carte et 57 fig. dans le texte, 1 frontispice et XLVIII pl. h. t.

Constituée dans une très large mesure par Evans lui-même, la collection crétoise de l'Ashmolean Museum est particulièrement remarquable. Les ouvrages d'Evans ont fait connaître un grand nombre des documents minoens. Une publication exhaustive des sceaux vient d'être donnée par V. E. G. Kenna (*Minoan Seals*, 1960). Le volume de J. Boardman est consacré aux objets provenant de la grotte du Dikté (p. 1-75), de la grotte de Patso (p. 76-78), de la grotte de l'Ida (p. 79-88) et aux témoins de l'âge du Fer (p. 89-128) ; un chapitre de synthèse envisage le développement de l'art crétois du Xe au VIe siècle avant J.-C. (p. 129-159).

Les trouvailles faites dans la grotte du Dikté (Psychro) sont partagées entre Héraklion et Oxford ; mais l'auteur les regroupe pour étudier ici l'ensemble du matériel. La principale période des ex-voto en bronze paraît aller du M. M. III au M. R. I, avec des prolongements jusqu'au M. R. III ; la céramique et les petits objets laissent concevoir une continuité du culte pendant l'âge du fer et dès l'époque protogéométrique ; plus tard, le VIIIe et le VIIe siècle sont, en tout cas, bien représentés.

De la grotte de Patso provient notamment, à Oxford, une figurine en bronze du type « Reshef », apparemment importée de la région syro-palestinienne au temps du M. R. III. Evans avait vu et dessiné à Sybrita un groupe en terre cuite (du M. R. III?) et une fibule en bronze (géométrique) qui sont perdus.

Parmi les objets trouvés dans la grotte de l'Ida, le plus curieux est sans doute un vase plastique en bronze figurant une tête humaine, dont des fragments complémentaires ont été récemment identifiés au Musée d'Héraklion ; son style fait aussitôt penser au Proche-Orient ; l'éditeur le juge contemporain des boucliers de l'Ida les plus récents

et propose pour date le milieu du VIIe siècle avant notre ère. Notons aussi une belle anse de trépied (géométrique) et une coupe en bronze à décor incisé (attribuable au début du VIIe siècle).

L'âge du fer crétois est enfin représenté à Oxford par un lot de petits objets provenant de Kissamo, une série de tessons et de vases, des figurines, des têtes et des rhytons d'argile, des plaquettes de terre cuite et des morceaux de pithoi à reliefs, divers petits bronzes, quelques gemmes et deux belles lampes en pierre.

En conclusion de son catalogue commenté, J. Boardman, nous l'avons dit, reprend dans son ensemble la difficile question des influences subies et des influences exercées par l'art crétois au cours des premiers siècles du dernier millénaire avant J.-C. Les influences subies sont importantes et multiples ; l'auteur s'attache à en préciser l'origine : Chypre, Syrie du Nord, Phénicie-Palestine, Égypte pour les influences orientales ; Rhodes, Eubée et Cyclades, Péloponnèse et, finalement, Attique, pour les influences grecques. Quant aux exportations crétoises, elles révèlent des contacts étroits avec les cités doriennes de la Grèce, des relations spéciales avec Delphes et des rapports anciens avec les colonies grecques de l'Ouest, mais ailleurs rien n'atteste une activité commerciale bien grande. Et le dédalisme crétois? « It is hard to see in it the Academy of Greek Archaic Art, however talented some Cretan artists may have been. Crete deserves an important place for her early essays in metalwork, sculpture, and architecture, but not for inspiring the achievements of other Greek states in these fields. »

J. MARCADÉ.

Jacqueline Duchemin, *La Houlette et la Lyre, recherche sur les origines pastorales de la poésie* ; I : *Hermès et Apollon.* Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 379 p., 3 index.

Il faut louer Mlle Duchemin d'avoir voulu étudier sous leurs plus larges aspects les rapports de la poésie et de la vie pastorale chez les Grecs. Je serais bien mal venu à lui reprocher d'avoir eu des curiosités très étendues : par exemple, d'avoir entrepris une enquête sur les dieux et les rois pasteurs en Orient ou sur certaines formes modernes de la vie des bergers. Les études classiques ont besoin du grand air et l'on n'ouvrira jamais trop leurs portes sur le vaste monde. Au reste, on prend un réel plaisir dans de telles fugues. L'esprit assez sévère pour s'en fâcher souffrirait d'une « méthodite » virulente, qui est une méchante maladie.

Tout part, en somme, de l'*Hymne* homérique *à Hermès*, qui met aux prises deux divinités l'une et l'autre pastorales et musiciennes. Les parallèles indiens, mésopotamiens ou bibliques interviennent ici logiquement pour montrer combien sont antiques les figures sacrées de ce type. Mais le lien entre « la vocation pastorale et le service des Muses »,

au lieu de tenir aux circonstances sociales, ne serait-il pas « fondamental »? C'est pour donner une réponse affirmative à cette question que l'auteur s'attache à montrer l'influence de la musique sur les animaux domestiques, son rôle dans les incantations destinées à protéger ou à soigner les bêtes, l'importance de la vie pastorale en Grèce, le caractère civilisateur des divinités pastorales, la place que tient la compréhension du langage des animaux dans les relations du pasteur et de ses troupeaux et les rapports du parler des oiseaux (mais où passent les bergers?) avec l'art divinatoire.

Bien sûr, la poésie pastorale ne commence pas, en Grèce, avec les Alexandrins. En fait, elle est déjà dans l'épopée. Ce n'est donc pas sur son point de départ que l'on cherchera querelle à l'auteur ; mais on aura parfois de la peine à ne pas s'interroger sur certaines démarches du raisonnement.

Passons sur les dangers de prendre pour des témoins sérieux un Giono ou un Pagnol, hommes d'écritoire, non de houlette ; leurs brebis habituelles ont plutôt deux pattes, quelquefois cinq. Mais c'est au fond de peu d'importance. Je m'inquiéterais davantage d'une tendance, qui n'est pas propre d'ailleurs à Mlle Duchemin, celle qui vise à constituer, à propos d'une divinité antique, « une synthèse satisfaisante de ses caractères » et « à rendre un compte précis et raisonné de ses attributions diverses[1] ». De telles tentatives, à mon sens, sont des pièges où celui qui se trouve pris n'est pas le dieu, mais le chercheur.

Un dieu grec était un vivant. Sa personnalité, par nature, restait plus inépuisable que celle d'un homme. De surcroît, elle était multiple, toujours la même et toujours autre, suivant les pays, les sanctuaires, la fête du jour. Quand les mythographes ont entrepris de mettre de l'ordre et de la raison dans les affaires des dieux, c'est que ceux-ci avaient déjà les deux pieds dans la tombe. Ces hommes de peu de talent ont composé à leurs dépens une triste bouillie, et parce que nos ancêtres, dans leurs « mythologies » classiques, en ont absorbé la dernière resucée, nous en avons encore l'estomac alourdi et la pensée confuse. Apollon et Hermès *sont* des dieux pastoraux. Mais tellement d'autres choses aussi ! Et qui, sérieusement, nous apprendra par quoi ils ont commencé, eux dont les origines sont multiples, les noms sujets à trop d'étymologies pour en avoir une, l'antiquité chaque jour plus confirmée? S'il est un type de recherches où l'intervention du chercheur modifie l'objet, c'est bien celui-là. Fait-il prédominer un aspect du dieu aux dépens des autres, c'est le plus souvent qu'il sacrifie à une théorie à la mode ou à une marotte particulière ; c'est pourquoi dans sa synthèse on ne retrouve finalement que lui-même.

Je ne peux pas vider ici les questions que soulève, du seul point de

1. Ces deux formules p. 23.

vue des mythes, l'*Hymne à Hermès*. Elles me semblent extrêmement complexes. « C'est un fait, dit Mlle Duchemin, que pour l'auteur (...) le caractère musical du dieu est essentiel[1]. » Il est certainement important (et l'on voit assez à quelles intentions personnelles : le dialogue d'Apollon et d'Hermès permet, par deux fois, de louer l'art de la lyre et plus spécialement (v. 482-488) d'opposer le véritable artiste au νῆϊς ἐών ; avis aux concurrents !). Mais le sujet essentiel c'est tout de même « les prodiges d'une naissance divine ». Plus on réunit de prodiges, plus le dieu est glorifié, et c'est ce dessein qui justifie une composition par thèmes juxtaposés[2] : antre de l'amour et de la naissance, sortie immédiate du dieu à peine né, razzia de troupeaux (trois éléments parallèles à ceux que groupent, de la même façon, tant de récits qui se rapportent à l'initiation des jeunes gens, cette seconde naissance) ; grandes inventions liées au culte : la musique sacrée (éloge des dieux : leurs origines, la part assignée à chacun), le feu (avec son allumage rituel, par friction de deux bois différents) et, corrélativement, les usages du sacrifice. Mais ce jeune Hermès, c'est aussi une variété du *trickster*, comme dit un jargon international, un sorcier qui trace avec le feu des *mandala* sur la route (v. 357), qui multiplie les liens qu'on lui met et en attache le troupeau (v. 409-413), qui joue avec ses yeux comme les héros de l'épopée irlandaise dans leurs contorsions magiques (v. 278-280 et 415). Bien des traditions, on le voit, et provenant de niveaux de pensée différents, mais assez « laïcisés » déjà pour ne former qu'une belle histoire. A l'issue de celle-ci, l'inventeur de la lyre troque d'ailleurs son instrument contre la garde des troupeaux sacrés, mouvement qui ne paraît pas montrer précisément que l'aède établît un rapport permanent entre l'art musical et le métier de berger.

Enfin — et voici l'objection la plus grave, parce qu'elle est fondamentale — d'un lien antique, même étroit, entre la poésie et la vie pastorale, c'est un paralogisme de conclure à ce que l'auteur appelle quelque part, d'une plume capricante, « les origines bergères » de la poésie[3]. Car c'est bien là qu'elle aboutit ; « l'essai de synthèse » final est catégorique : « Les bergers, les premiers, ont fait entendre aux hommes le son des instruments humains et le chant de la voix humaine[4]. » Serait-ce donc en gardant les phoques, comme Protée, que les Esquimaux auraient créé cette poésie lyrique dont Rasmussen et P.-É. Vic-

1. P. 25.

2. Sans grand souci, bien sûr, d'accorder les détails de ces thèmes. Ceux qui ont perdu leur temps à souligner les « contradictions » et les « impossibilités » du texte ont simplement montré combien ils étaient éloignés de l'esprit qui anime ce genre de compositions.

3. P. 169. Derechef, p. 327 « la vie bergère » ; et p. 69 « la mythologie animalière ». A propos des taureaux de Camargue et de la belle courbure de leurs cornes, « marque de leur pureté et de leur ancienneté », une saute d'attention encore plus saisissante, en perdant quelque intermédiaire indispensable, accrédite une génétique révolutionnaire : « Leur race, pense-t-on, descend de celle des chevaux de Solutré » (p. 118).

4. P. 326.

tor nous ont transmis des exemples si frappants? Des civilisations entières n'ont pas élevé de troupeaux, mais on n'en sait point de si dépourvues qui ne possèdent quelque forme de musique et de poésie. Au reste, l'élevage, l'auteur ne l'ignore point, n'est pas un fait très ancien dans notre passé. Tandis que l'expression rythmée est une nécessité inscrite dans notre organisme : le bébé dans son berceau, avant même de parler, essaie des rythmes quand il bourdonne de satisfaction ; ses douleurs lui en imposent d'autres. La respiration est rythmique. L'émotion forte se traduit en rythmes du corps, de la voix[1] et de la parole.

Le rythme (le nombre, ô Pythagore !) sort de nos viscères, de nos muscles, de nos décharges nerveuses. Les chasseurs comme les bergers, les noirs qui retournent le sol aux chants d'un *griot* comme les moissonneurs crétois du vase d'Hagia Triada, les rameurs qui demandent la cadence au *kéleuste*, les prêtres qui dansent, les prophètes qui vaticinent, tous (avec un plus ou un moins, selon les types de civilisation) attestent, aux origines multiples de la poésie, cette puissance une et primordiale du nombre incarné.

Gabriel GERMAIN.

Joseph Fontenrose, *Python. A Study of Delphic Myth and its Origins.* Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1959 ; 1 vol. in-8°, xviii + 617 p., 28 fig., 3 cartes. 10 dollars.

On part de Delphes, et on y revient, à la fin de ce gros livre. Dans l'intervalle, le lecteur a un peu oublié Apollon, Python et la *drakaina* de l'hymne homérique. Mais l'auteur ne les a pas perdus de vue. C'est pour expliquer le mythe delphique qu'il a écrit un ouvrage de mythologie comparée sur le thème du combat entre un dieu (ou un héros) et un dragon, peu ou prou serpentiforme. L'enquête progresse par ondes concentriques, à partir de Delphes : légendes de Thessalie et de Béotie, d'Asie Mineure et de Grande-Grèce, mythes hittites et phéniciens, accadiens et sumériens, égyptiens et indiens (les mythes germaniques, chinois, japonais, américains, la légende de saint Georges, l'histoire de Judith et d'Holopherne sont traités en appendice). Puis un mouvement de reflux ramène vers la Grèce (héros tueurs de dragons : Persée, Cadmos, Héraklès) et, enfin, vers Delphes.

Pour déterminer le degré de ressemblance que les diverses versions du mythe présentent entre elles, Fontenrose a eu recours à des statistiques, présentées sous forme de tableaux : ayant reconnu et défini quarante-trois thèmes dans le mythe sous toutes ses formes, il a compté le nombre de ces thèmes qui se trouve dans chaque version. La méthode comparatiste, en projetant la lumière sur les ressemblances, laisse dans l'ombre les différences. Elle conduit naturellement à formuler des équi-

1. Le chant sans paroles n'a pas tout à fait disparu.

valences et à poser des équations. C'est ainsi que, selon Fontenrose, Python = Typhon = le dragon hittite Illuyankas = Yam et Mot (adversaires de Baal) = Tiamat et Humbaba = Set (déjà identifié par les Grecs avec Typhon) = Vritra. Quant à la *drakaina* delphique, elle équivaut à Echidna, Kéto, Skylla, Lamia et à d'autres dragons femelles. Car, partout, le dieu ou le héros combat un couple de dragons.

De la notion d'identité, on passe à celle de filiation. Selon Fontenrose, c'est de l'antre corycien de Cilicie que Typhon et Echidna sont passés à celui du Parnasse, sous les noms de Python et de Delphyné, comme le culte d'Apollon lui-même a traversé la mer Égée. Mais le mythe cilicien et les mythes hittites, phéniciens, égyptiens ne sont que des variantes dérivées d'un même archétype, dont l'origine est à chercher en Mésopotamie ou en Inde. Naturellement, Fontenrose fait état des analogies qu'on a relevées entre le mythe hourrite de Kumarbi et la théogonie hésiodique.

La préhistoire du culte delphique est présentée sous un jour nouveau. L'antre corycien aurait été le premier siège de l'oracle ; c'est à lui que se référeraient les traditions de l'époque historique sur les trois prophétesses du Parnasse. Les équivalences proposées, pour la période préapollinienne, entre Python, Delphos, Dionysos, Pyrrhos (plus tard confondu avec le fils d'Achille), Lykoros, Deukalion, d'une part, et Gé, Thémis, Nyx, Delphyné, Telphousa, d'autre part, ne manqueront pas d'étonner. Elles sont fondées sur des déductions dont on voudrait être en mesure de vérifier le bien-fondé.

C'est là qu'est le point faible de ce livre et, d'une façon générale, de toute recherche dans le domaine de la mythologie. On traite des légendes nées de l'imagination des peuples comme on ferait de données linguistiques ou de faits économiques. Les conclusions échappent à tout contrôle. Si parfaitement documenté, si scrupuleux que soit l'auteur, on ne peut se défendre de l'inquiétude qu'il ait introduit dans ces fables une logique qui ne serait que dans son esprit, comme avaient déjà fait les auteurs anciens.

Cependant, sur quelques points, des vérifications partielles seraient possibles. L'exploration de l'antre corycien du Parnasse — qui n'a jamais été entreprise, bien que les fouilleurs de Delphes aient plus d'une fois envisagé d'y procéder — révélerait au moins si un culte y a été célébré plus tôt qu'à Delphes. La prospection du plateau, à l'entour de la grotte, devrait permettre de trancher la question de l'existence d'un site préhistorique, qui répondrait à la Lykoreia des auteurs de l'époque hellénistique et romaine. A Delphes même, les données archéologiques ne sont pas d'un grand secours pour l'histoire du culte. Fontenrose fait état de la découverte de céramique mycénienne à l'emplacement du téménos de Pyrrhos-Néoptolème ; ces trouvailles ne doivent être interprétées qu'avec une grande prudence (cf. J. Pouilloux, *Fouilles*

de Delphes ; II : *La région Nord du sanctuaire*, p. 56-60). Les mythes delphiques n'ont guère inspiré les artistes de l'époque archaïque. Recensant les œuvres qui illustrent le combat d'Apollon et de Python, Fontenrose ne trouve à citer, dans tout l'art antique, que neuf documents ; aucun d'eux n'est antérieur au vᵉ siècle avant J.-C. La légende delphique la plus populaire, celle de la dispute du trépied, n'apparaît guère dans l'art grec avant le milieu du vɪᵉ siècle avant J.-C.

Dans l'hypothèse d'une filiation entre les mythes d'Asie Mineure et du Proche-Orient et les mythes grecs, à quelle date remonte cette transmission? Les Achéens ont sûrement eu leurs mythes ; mais ils nous sont inconnus. Il serait vain d'attendre des révélations, dans ce domaine, du déchiffrement des tablettes des intendants de Pylos ou des marchands de Mycènes. Les scènes mythologiques sont absentes de l'art mycénien, comme elles le sont encore de l'art de style géométrique. Elles apparaissent dans l'art grec au moment de la reprise active des contacts avec l'Orient. On se gardera d'en conclure que les mythes de la Grèce archaïque et classique sont venus d'Orient à ce moment-là, avec l'alphabet et les tissus phéniciens, avec les objets de métal et d'ivoire des ateliers syriens ou chypriotes. Mais il y a là un problème. Fontenrose pense que la légende de Persée représente la plus ancienne forme du mythe du combat avec le dragon chez les Achéens. C'est possible, mais difficile à prouver.

Ces observations ne donnent qu'une idée très incomplète et, par suite, assez fausse du livre de Fontenrose. Sa richesse défie l'analyse. Le nombre et la diversité des matériaux mis en œuvre lui conféreraient, à eux seuls, une utilité certaine ; la consultation en est facilitée par un index intelligemment conçu, avec des rubriques détaillées. Il n'était pas aisé de mettre de l'ordre dans ce chaos. Or, grâce à la rigueur du raisonnement et à la clarté de l'exposé, le livre se lit avec aisance et avec un intérêt constant, même si certaines conclusions laissent perplexe.

P. AMANDRY.

Enciclopedia Classica, Sez. I : *Lingua e Letteratura*, Vol. V : *La lingua greca nei mezzi della sua espressione*, a cura di **Carlo Del Grande**, t. I : **V. Pisani**, *Storia della lingua greca* ; t. II : **Carlo Del Grande**, *La metrica greca*. Torino, Società editrice internazionale, s. d. [1960] ; **in-8º, xix-513 p. Prix relié : 7.500 Lire.**

Une maison d'édition italienne, dont on peut saluer le courage, commence à publier une Encyclopédie classique, dirigée par G. B. Pighi, C. Del Grande et P. E. Arias. Aux articles de dictionnaire, que présentent la *Realenzyklopädie* de Pauly-Wissowa et le *Dictionnaire des Antiquités* de Daremberg et Saglio, les promoteurs de cette vaste entreprise ont préféré les exposés synthétiques, en se tenant à mi-chemin

du *Handbuch der Altertumswissenschaft* d'Iwan von Müller et de l'*Einleitung in die Altertumswissenschaft* de Gercke et Norden. Les volumes de l'*Enciclopedia Classica* sont répartis en trois grandes sections : Histoire et antiquités, Langue et littérature, Archéologie et histoire de l'art classique.

Le volume V de la seconde section, consacré à l'étude de la langue grecque et de ses moyens d'expression, se divise en deux parties. La première, due à V. Pisani, est une histoire de la langue grecque ; la seconde, plus ample, est un véritable traité de métrique grecque, par l'un des directeurs de l'entreprise, C. Del Grande. La grammaire grecque sera étudiée dans un autre tome du même volume V.

L'histoire de la langue grecque de V. Pisani ne ressemble guère à l'*Aperçu* de Meillet ni à la *Geschichte* de Hoffmann-Debrunner, pas plus qu'aux exposés de Wackernagel et de Kretschmer ou à la leçon de Wilamowitz. Comme l'auteur le dit lui-même, il a voulu écrire une histoire du devenir de la langue grecque. Laissant délibérément de côté l'étude de la langue parlée de la période hellénistique et de la période romaine, renonçant à décrire l'évolution ultérieure de la langue, du grec byzantin jusqu'aux dialectes modernes, il cherche à montrer, suivant en cela la direction indiquée par ses recherches antérieures, comment un certain nombre de dialectes bien différenciés, subissant l'influence de substrats alloglosses, ont peu à peu tendu à se rapprocher les uns des autres pour se rejoindre, sous l'influence d'une langue littéraire, dans l'unité relative de la *koinè* hellénistique. En 120 pages, réparties en huit chapitres, V. Pisani part des dialectes grecs, étudie chemin faisant Homère, la langue poétique d'Hésiode à Bacchylide, le drame, la prose des origines à Démosthène, pour aboutir à la *koinè*, avec un aperçu final de trois pages sur l'atticisme et le développement ultérieur de la langue grecque. Ce premier tome s'achève par une bibliographie sommaire et par plusieurs index.

Pour les dialectes grecs, le classement adopté par V. Pisani présente des particularités notables. Il distingue quatre dialectes ou groupes de dialectes : *a)* les dialectes éoliens (thessalien, lesbien, arcadien, cypriote, pamphylien) ; *b)* les dialectes doriens (dialectes du nord-ouest, dialectes doriens proprement dits) ; *c)* le béotien ; *d)* l'ionien-attique. La place et l'importance ainsi données au béotien ont de quoi surprendre : l'influence des dialectes du nord-ouest (et aussi de l'attique) sur le béotien est évidente, mais le mélange qui en résulte ne mérite pas qu'on en fasse un dialecte à part, mis sur le même plan que l'ionien-attique ou l'ensemble des dialectes doriens ; d'ailleurs, quelques lignes plus bas (p. 11-12), V. Pisani déclare que les dialectes grecs antiques sont issus de quatre langues (« linguaggi ») : l'ionien-attique, l'éolien, le dorien et le mycénien, substrat prééolien du Péloponnèse, de telle sorte qu'on ne voit pas duquel descend le béotien. Au fond, le problème que le

linguiste cherche à résoudre ici est analogue à celui du philologue qui classe des manuscrits : à partir des témoins conservés — les dialectes grecs de la fin de l'archaïsme et de l'époque classique d'une part, les manuscrits byzantins de l'autre — auxquels s'ajoutent quelques éléments anciens, plus ou moins bien attestés, tel le mycénien ou un papyrus de la période impériale, il faut reconstituer des témoins perdus, comme l'éolien de V. Pisani ou les prototypes de la tradition manuscrite, et en déterminer la relation avec les bribes contemporaines ; les innovations dialectales correspondent aux fautes des copistes, l'influence d'un dialecte sur un autre à la contamination. Le linguiste n'aurait-il donc pas intérêt à faire appel à des méthodes philologiques pour tenter un classement des dialectes? Quoi qu'il en soit, V. Pisani refuserait certainement la notion d'archétype : pour lui, il n'y a jamais eu de grec commun ancien ; les ancêtres des dialectes grecs sont des langues indo-européennes — tout comme l'illyrien ou l'arménien — que les circonstances historiques ou géographiques ont fait tendre à l'unité, cette unité qui se réalise imparfaitement dans la *koinè* hellénistique. A la conception traditionnelle, centrifuge, il oppose une hypothèse centripète ; à la divergence, il substitue la convergence, reprenant ainsi, sur des bases nouvelles, la théorie soutenue dès 1896 par P. Kretschmer dans son *Einleitung in die Geschichte der griechischen Sprache.*

L'étude des langues littéraires du grec ancien est assez originale. V. Pisani ne se contente pas de reprendre des travaux antérieurs, il apporte des observations personnelles, fruit d'un examen direct des textes. La discussion entre souvent dans les détails, l'exposé est parfois partiel, mais on a plaisir à trouver, presque à chaque page, des remarques neuves, plus ou moins convaincantes ; je mentionnerai, par exemple, l'étude du vocabulaire de la poésie, d'Hésiode à Bacchylide, ou l'étymologie proposée pour ἔλεγος (rapproché de l'arménien *elēgn* « roseau », *elegnap'ol* « flûte », d'après Boetticher) et pour τραγῳδία (τραγο- rapproché de l'illyrien et du slave **tṛgo-* « marché »).

La lenteur avec laquelle ce volume de l'*Enciclopedia Classica* a vu le jour se marque par quelques omissions et des discordances, aussi bien dans le texte que dans la bibliographie : V. Pisani ignore la récente édition du second volume du *Handbuch der griechischen Dialekte* de Thumb, due aux soins d'Anton Scherer, et la troisième édition de l'*Anthologia lyrica graeca* de Diehl (pourtant citée p. 65, n. 1, à propos d'Hipponax), mais il mentionne les *Poetarum Lesbiorum Fragmenta* de Lobel et Page, alors que les fragments récents d'Alcée et de Sappho sont cités d'après *The Oxyrhynchus Papyri* ; à propos du macédonien, il aurait pu indiquer l'ouvrage de J. Kalléris ; — p. 36 : pour le rapprochement ἄεσα/αὐλή, un renvoi à E. Benveniste, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, p. 156, ainsi qu'à H. Seiler, *Lexikon des frühgriechischen Epos*, fasc. 2, col. 181 (s. v. ἄεσα), s'imposait ; — pour

la relation entre les mètres védiques et les mètres éoliens, il fallait mentionner *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, de Meillet; — p. 74-76 : parler de la langue d'Alcman sans citer *Le dialecte laconien*, de Bourguet, est au moins fâcheux. Dans la bibliographie, à propos de la question si délicate des dialectes grecs de l'Italie méridionale, pourquoi citer seulement l'étude de Parlangèli sur les dialectes de Salente, en omettant le livre de Stam. C. Caratzas, *L'origine des dialectes grecs de l'Italie méridionale* (Paris, 1958), et les divers ouvrages de G. Rohlfs, où est soutenue une thèse diamétralement opposée?

Le second « tomo », qui contient la métrique grecque de C. Del Grande, est bâti suivant un plan tout différent. Dans une première partie (p. 135-263), l'auteur donne, en trois chapitres, des généralités sur le sujet, une analyse critique des études de métrique de la Renaissance à nos jours et un exposé des principes fondamentaux de la rythmique et de la métrique grecque. La seconde partie (p. 265-379) est systématique et descriptive : après quelques notions générales, l'étude des mètres grecs est divisée en trois groupes : les formes κατὰ μέτρον (vers employés κατὰ στίχον); les formes monodiques κατὰ ῥυθμούς (systèmes épodiques, rythmes et strophes éoliens, rythmes anacréontiques); les formes chorales κατὰ ῥυθμούς (lyrique chorale, chœurs dramatiques). L'ouvrage s'achève par trois appendices sur le rythme de la prose grecque, sur la musique grecque et sur la métrique byzantine; on ne s'étonnera pas que l'auteur du *Sviluppo musicale dei metri greci* et de l'*Espressione musicale dei poeti greci* ait jugé utile de fournir au lecteur de sa métrique un vrai précis d'histoire de la musique grecque, avec la reproduction et la transcription de tous les documents qui nous sont parvenus (p. 401-476). Des index abondants (p. 491-513) rendent aisée la consultation du volume.

Dans cette métrique, la partie historique (p. 155-213, en petit texte), où C. Del Grande recense et analyse les nombreux travaux consacrés au sujet, depuis Niccolô Perotti, au milieu du XVe siècle, jusqu'à nos jours, reprend, avec des développements nouveaux, le *Panorama degli studi sulla metrica greca*, publié en 1947 dans *La Parola del Passato*; cette partie offre un vif intérêt, d'autant plus que l'auteur critique avec vigueur et sans ménagements les théories et les essais d'explication qui lui paraissent erronés; même lorsqu'on est victime de son ardeur, on a plaisir à le lire, en tirant consolation, si besoin, d'être en bonne compagnie. Écrivant pour des lecteurs italiens, l'auteur a jugé utile de grouper à part la contribution des hellénistes de son pays aux recherches de métrique, depuis le manuel de Zambaldi, publié en 1882; ces travaux auraient pourtant gagné à être mis à leur vraie place, parmi les ouvrages des autres pays.

Sur les vers employés κατὰ στίχον, l'apport de C. Del Grande est mince, comme on pouvait s'y attendre (p. 289-308). C'est surtout à pro-

pos des mètres éoliens (p. 315-348) que l'on aperçoit bien sa manière d'appréhender les problèmes métriques. Il expose d'abord les faits incontestables : l'isosyllabisme (ces vers n'admettent pas de résolution ni de contraction) et le jeu des brèves, qui sont employées soit seules, soit par paires ; il y ajoute la liberté relative des deux premières syllabes du vers (ce que Hermann appelait « base éolienne »). Mais il faut passer de la description objective à l'interprétation, et alors les hypothèses se multiplient : chaque métricien, ou presque, propose la sienne. A titre d'exemple, C. Del Grande expose toutes les interprétations de l'hendécasyllabe saphique, de Caesius Bassus à Snell, et les groupe en un tableau d'où il ressort qu'elles peuvent se ramener à cinq familles, dont les trois premières se subdivisent en deux ; l'interprétation qu'il adopte lui-même est la « scansion à cadence centrale, de rythme descendant », soit une syzygie (= dipodie) trochaïque à six temps ou à sept temps (– ⏑ – ⏓), et une cadence dactylo-trochaïque, formée d'une base dactylique et d'une base trochaïque (– ⏑ ⏑ + – ⏑ – ⏓) ; de même, il reconnaît dans l'hendécasyllabe alcaïque un vers de rythme ascendant, formé d'une tripodie iambique (⏓ – ⏑ – ⏓ –) et d'une cadence anapesto-iambique (⏑ ⏑ – + ⏑ –). Attentif à la synaphie, C. Del Grande en tire des conclusions, souvent heureuses, pour l'interprétation de certains vers ou de certaines strophes ; c'est le cas du *P. Oxy.* 2321, 1 (= fr. 60 Gentili) d'Anacréon, pour lequel il ne cite d'ailleurs pas le nom de ceux qui ont proposé une telle solution (p. 352). En revanche, d'autres affirmations sont discutables et même erronées, par exemple p. 330, où, à propos de la structure de l'hendécasyllabe alcaïque, il écrit que le zeugma est fréquent entre la troisième et la quatrième syllabe de ce vers, alors qu'en fait c'est entre la quatrième et la cinquième syllabe que le zeugma est presque absolu, ce qui ruine, de ce point de vue, l'analyse qu'il suggère (cf. *La structure des vers éoliens*, *L'Antiquité classique*, t. XXV [1956], p. 7, article qui paraît avoir échappé à l'auteur, pourtant bien informé). — Pour les formes chorales (p. 353-379), l'auteur se contente de donner un échantillonnage des principaux types, estimant, avec raison, qu'une étude d'ensemble réclame le commentaire de tous les textes qui nous sont parvenus.

Jean IRIGOIN.

J. Carrière, *Stylistique grecque pratique. La phrase de la prose classique.* Paris, Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-12, xvi + 220 p.

Que ce livre est intéressant pour un fervent ami de la langue grecque ! Certes, ce n'est pas là un ouvrage d'érudition. Il est destiné aux étudiants et tous doivent l'avoir. Mais, d'abord, avouons, quant à nous, que nous ne cessons jamais tout à fait d'être des étudiants. Et puis, surtout, l'auteur nous apporte tant d'interprétations personnelles heu-

reuses et de véritables trouvailles que l'on voit combien, dans l'étude des textes, le professeur est un perpétuel chercheur.

Le plan est simple et traditionnel : une première partie est consacrée aux éléments de la phrase et une deuxième aux formes de phrase et au style. Bien entendu, l'auteur utilise les travaux antérieurs, ou peu accessibles pour les étudiants, ou alors écrits dans des langues qu'ils ne connaissent pas toujours parfaitement : je pense, d'une part, à la *Leçon* de Dain ou à l'article de Chantraine dans les *Actes* du Congrès des études classiques, d'autre part, à la *Phraséologie* de Kühn-Schönberger. Et il nous fait profiter des résultats de ces recherches. Chez lui, en tout cas, ce ne sont qu'analyses fines et pénétrantes, exemples bien choisis, distinctions subtiles, riches commentaires, rapprochements suggestifs, le tout animé par une intelligence lumineuse.

Comment pourrais-je cependant être toujours d'accord avec l'auteur? Mais, si je formule quelques observations, je lui demande de les prendre pour ce qu'elles sont : de simples différences de point de vue, nullement des critiques. Du reste, pour ce qui est du passage du français au grec, la variété des tours employés par les orateurs attiques assure au traducteur un choix immense que tel autre traducteur ne doit pas chercher à restreindre.

Quelques détails d'abord : je n'aime pas « plus que quiconque » (p. 29) ; je préférerais, d'ailleurs, ἄττα ἔσται à ἔσονται (p. 160). Après « s'il eût dû rester au même cas » (p. 144), j'aurais ajouté « ou s'il eût dû être au nominatif » (Platon, *Phédon*, 55 a : (celui) ᾧ μηδὲν ἡδὺ τῶν τοιούτων μηδὲ μετέχει αὐτῶν...). L'auteur (p. 116-117) semble avoir négligé une des formes de l'asyndète : celle de la proposition par laquelle débute un exposé qui vient d'être annoncé.

Pour ma part, j'aurais tenu à mieux mettre en valeur, dans la phrase grecque, le mouvement, je ne veux pas dire le mouvement oratoire (p. 182), mais le mouvement de la pensée qui affirme ; l'auteur ne parle pas assez de l'affirmation ni du mot sur lequel elle porte quelquefois essentiellement.

Voilà, par exemple, ce qui explique la place de φιλίας dans διὰ φιλίας τῆς Θρᾴκης πορευθείς (p. 13).

Voilà la raison d'être de la présence de certains pronoms personnels qui peuvent apparaître comme des pléonasmes (p. 47) : lorsque Platon (*Banquet*, 208 d) parle d'Alceste et d'autres morts glorieux οἰομένους ἀθάνατον μνήμην... ἑαυτῶν ἔσεσθαι ἣν νῦν ἡμεῖς ἔχομεν, il veut qu'on pense au souvenir impérissable qu'*en fait* nous gardons aujourd'hui de ces héros. Ici, comme dans d'autres exemples, le pronom personnel donne au fait dont on parle une réalité et une présence plus fortes.

Voilà ce qu'il faut se rappeler aussi à propos du potentiel, qui est souvent moins l'énoncé que l'affirmation d'une possibilité (p. 108).

Voilà, enfin, ce que l'on ne doit pas oublier au sujet de μὲν... δέ

qui, plus d'une fois, n'est ni un coordonnant ni un subordonnant. Il exprime alors un mouvement de pensée très grec qui conduit une affirmation sur la proposition et même, parfois, sur un simple mot de la proposition qui contient δέ. Comment, sinon, comprendre qu'il arrive qu'une négation placée devant un ensemble de deux propositions contenant l'une μέν, l'autre δέ, n'affecte que la deuxième? A propos du texte suivant d'Isocrate (*Aréopagitique*, § 20), on n'ira pas soutenir que la Constitution d'autrefois n'ait pas, pour lui, porté un beau nom : (nos ancêtres) κατεστήσαντο πολιτείαν οὐκ ὀνόματι μὲν τῷ κοινοτάτῳ καὶ πραοτάτῳ προσαγορευομένην, ἐπὶ δὲ τῶν πράξεων οὐ τοιαύτην τοῖς ἐντυγχάνουσι φαινομένην. Isocrate ne nie *point du tout* que cette constitution ait porté le nom le plus favorable au peuple (pour ce sens de κοινοτάτῳ, cf. Isocrate, *Éloge d'Hélène*. § 36) et le plus doux. Ce qu'il nie, c'est qu'elle se soit montrée différente (οὐ τοιαύτην) en fait. Son nom a été magnifique et elle s'est montrée magnifique effectivement. Il n'est pas question de nier la beauté du nom.

Mais je ne veux pas finir en manifestant un désaccord. J'ai grand plaisir, au contraire, à noter quelques-unes des analyses qui m'ont semblé les plus pénétrantes : ce qui est dit du choix de l'expression (p. 7) ; de la comparaison complétée (p. 30-33) ; du goût des Grecs pour les expressions distinctives (p. 12, 36) ; du choix des temps des verbes (p. 58-59, avec les remarques) ; des nuances diverses que peuvent prendre les verbes de la même dérivation (p. 65) ; de la solution des questions de temps (p. 93-94) ; de la phrase nominale (p. 97-99) ; des raccourcis d'expression (p. 129) ; j'ai particulièrement apprécié certaines analyses : celle d'une phrase complexe (p. 134-135) ; celle d'une phrase de Xénophon comparée à une phrase de Démosthène (p. 173-175). De même, les comparaisons des styles de Xénophon, de Lysias, de Démosthène et de Platon sont à la fois très précises et très amples. Enfin, M. Carrière donne, dans des versions et dans des thèmes servant d'exemples, toute la mesure de sa connaissance et de son amour de la langue grecque. Riche de possibilités expressives, de virtualités, riche en moyens de suggestion, souple, variée, souvent subtile, mais toujours précise, artistique enfin, la phrase de la prose classique apparaît, dans cette *Stylistique*, vivante comme une personne. Si grands sont la science et le talent de son auteur.

Louis MOULINIER.

Sophie Trenkner, *Le style* Καί *dans le récit attique oral* (Bibliotheca Classica Vangorcumiana, IX). Assen, Van Gorcum & Comp., 1960 ; 1 vol. in-8°, xii + 83 p. Hfl. 8.50.

Cet ouvrage avait été déjà publié sous une forme provisoire dans les *Cahiers de l'Institut d'études polonaises en Belgique* (1er vol., 1948). La réédition actuelle, malheureusement posthume, sera la bienvenue.

Le « style καί », forme d'énoncé dans laquelle des séries de phrases successives sont liées par la conjonction καί, apparaît en grec surtout dans des textes médiévaux d'allure populaire et, auparavant, dans le Nouveau Testament, où on le considère volontiers comme le simple décalque d'un usage normal en hébreu avec la conjonction *waw*. L'intention de l'auteur est de montrer qu'il ne s'agit point, même dans le Nouveau Testament, d'un véritable hébraïsme, des textes de κοινή non suspects d'influence sémitique et même des textes attiques (d'où le titre de l'ouvrage) présentant à l'occasion cette même forme d'énoncé.

Le langage grec courant n'a certainement pas craint la monotonie des liaisons. Toutefois, la répétition d'autres particules que καί s'observe aussi en attique (par exemple, chez Aristophane, celle de εἶτα et ἔπειτα, fait reconnu ici p. 12-13). Nous croyons qu'à ce stade du développement linguistique, l'emploi de καί répété implique toujours une certaine insistance et peut produire une impression de gaucherie. La seule liaison devenue assez banale pour que son emploi répété n'attire point l'attention est sans doute δέ. Il ne semble pas que l'on puisse dans ces conditions parler du « style καί » comme d'une réalité spécifique en attique.

Une question connexe à celle du « style καί » est également traitée (p. 37-60). Elle concerne la « parataxe καί », en tant que celle-ci apparaît en des cas où la logique admettrait, ou appellerait formellement, une subordination. En fait, dans une grande partie des exemples invoqués, les deux propositions peuvent être senties comme relativement indépendantes l'une de l'autre, même si καί suggère un certain rapport d'opposition ou de conséquence. Plus caractéristiques sont des tours comme Xénophon, *Anab.*, II, 1, 7, Καὶ ἤδη τε ἦν περὶ πλήθουσαν ἀγοράν, καὶ ἔρχονται παρὰ βασιλέως κήρυκες, et Nouveau Testament, Jean, II, 13, Καὶ ἐγγὺς ἦν τὸ πάσχα τῶν Ἰουδαίων, καὶ ἀνέβη εἰς Ἱεροσόλυμα ὁ Ἰησοῦς, où le fait indiqué en premier lieu n'est envisagé que pour dater le second. L'identité de construction entre l'attique et la langue du Nouveau Testament est ici évidente. Mais il faut sans doute éviter de trop généraliser les conséquences de cette constatation. Un jugement d'ensemble devrait faire intervenir une autre série d'exemples du Nouveau Testament dont l'auteur n'a rien dit et dans lesquels la proposition introduite par καί exprime une pure consécution logique, ainsi, Math., XXVI, 15, Τί θέλετέ μοι δοῦναι, κἀγὼ ὑμῖν παραδώσω αὐτόν ; « Quel prix voulez-vous me payer *pour que* je vous le livre? », ou Luc, XIV, 5, Τίνος ὑμῶν υἱὸς ἢ βοῦς εἰς φρέαρ πεσεῖται, καὶ οὐκ εὐθέως ἀνασπάσει αὐτόν... ; « *qu*'il n'aille bien vite l'en retirer ».

L'ouvrage de S. Trenkner aura ramené l'attention sur le difficile problème des influences sémitiques en grec, nous disons sémitiques, et non seulement hébraïques, car il faut tenir compte aussi de l'araméen parlé. On en discutera sans doute longtemps encore.

J. BRUNEL.

Giacomo Bona, *Il* νόος *e i* νόοι *nell'Odissea* (Università di Torino, Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filosofia). Torino, 1959 ; 1 fasc. in-8°, 66 p.

Le titre de cette étude est quelque peu trompeur. L'on ne s'attend, en effet, qu'à des recherches linguistiques. Il y en a, certes, et de fort intéressantes, mais elles sont finies à la p. 9 et elles ne servent que de point de départ pour la solution d'un problème plus général : le νόος d'Ulysse est-il différent de celui de ses compagnons? Les νόοι de ces derniers sont mobiles, prisonniers du moment, de la situation telle qu'elle est donnée. Celui d'Ulysse voit loin et ne change pas selon les circonstances. Il est significatif que, dans le tout premier épisode qu'étudie M. Bona, celui des troupeaux d'Hélios, le mot νόος n'est pas prononcé par Homère. Admettons-nous qu'il pourrait l'être? C'est la question que se pose plus d'une fois le lecteur de cet ouvrage. En tout cas, l'avoir admis permet à M. Bona de procéder à des analyses très pénétrantes et, sur plus d'un point, très originales de l'élévation intellectuelle d'Ulysse. Il nous montre fort bien comment, grâce à elle, le héros domine ses compagnons, résiste aux immortelles, prend conscience de ce qu'il vaut, utilise des propos mensongers pour atteindre un but parfois lointain — effectivement, sur ce point, Athéné loue le νόημα d'Ulysse (ν 330, p. 50) — et sourit, lorsque ses mensonges ont réussi à mettre Pénélope dans l'état d'âme précis où elle doit être avant le massacre.

Sans doute, le mot νόος ne se trouve pas toujours dans le texte homérique quand M. Bona le prononce. Mais, comme il lui donne, chaque fois, le sens général de « vision de l'esprit allant au delà de ce que perçoivent les sens », on ne peut que lui donner raison. De plus, peu de travaux d'aujourd'hui sur Homère mettent en valeur la grandeur humaine de l'*Odyssée.* C'est pourtant là un élément réel du poème.

Louis MOULINIER.

L. G. Pocock, *Reality and allegory in the Odyssey.* Amsterdam, Hakkert, 1959 ; 1 vol. in-8°, 200 p., 15 pl. h. t., 10 plans, 1 index.

Les hypothèses jouent un tel rôle dans les études homériques qu'il est de bonne méthode de n'en rejeter aucune *a priori.* Bien plus, lorsqu'une d'elles paraît très nouvelle, l'on peut se demander si elle ne va pas permettre de résoudre les anciens problèmes. Il ne faut donc pas refuser d'examiner l'idée de faire du poète de l'*Odyssée* un Élyme et de l'œuvre elle-même un poème né dans un milieu grec installé au VIIe siècle à la pointe occidentale de la Sicile.

M. Pocock a le grand mérite d'introduire une méthode dans ses recherches de géographie homérique : à son point de départ il reconnaît, d'une façon, pour lui, indubitable, les éléments d'une description homé-

rique réelle ; il y a soixante ans, Samuel Butler a fait une découverte capitale : la Schérie de l'*Odyssée* ne peut être qu'à Trapani, au Nord-Ouest de la Sicile. Puis l'auteur, analysant d'une façon quasi cartésienne cette évidence, y distingue ceci : 1° les descriptions du poète parlent d'éléments naturels véritables ; 2° ce sont ces éléments-là qui ont suggéré au poète son récit ; 3° le poète connaissait sûrement le pays qui stimulait ainsi son imagination (p. 14).

L'exemple privilégié est celui de Trapani : l'auteur de l'*Odyssée* voit le récif de la pointe de Ligny qui lui apparaît comme un bateau pétrifié. Sur la côte, il voit le mont Éryx. A partir de là, il imagine l'épisode phéacien.

Ainsi nous comprenons les rapports du réel et de l'allégorie selon M. Pocock : le poète se servait d'éléments géographiques réels pour composer ses allégories. Celles-ci vont très loin : jusqu'au symbole. Ainsi Poséidon représente le pouvoir maritime des Phéniciens, Circé et Calypso symbolisent l'autorité phénicienne qui empêche un marin élyme de rentrer chez lui. D'autre part, qui empêche que le même paysage ait suggéré plusieurs allégories? C'est ainsi que trois épisodes de l'*Odyssée* se passent à Trapani : ceux qui concernent le Cyclope, les Phéaciens et Ithaque.

Le poème est ainsi né chez les Élymes, qui sont, pour M. Pocock, des Grecs installés à la pointe occidentale de la Sicile depuis la fin de la guerre de Troie. L'auteur était un marin de ce pays. Voici ce que M. Pocock retient de la célèbre description des peuples de Sicile que donne Thucydide (VI, 1) : les Cyclopes et les Lestrygons sont les plus anciens habitants de l'île ; après la chute de Troie, des exilés troyens se réfugient en Sicile et s'établissent auprès des Sicanes ; ils prennent le nom d'Élymes, avec, comme villes, Éryx et Ségeste. Là les rejoignent certains Phocidiens qui, à leur retour de Troie, sont d'abord allés en Libye. Quand arrivent les Phéniciens, ils finissent par se fixer au voisinage des Élymes avec qui ils s'allient.

Les identifications de M. Pocock ne sont pas toutes nouvelles : il voit très bien que les Lotophages doivent vivre assez loin vers le Sud dans la région des Syrtes, Calypso extrêmement loin à l'Ouest dans la région de Gibraltar. Cela est comme imposé par le texte homérique. Il situe les Cyclopes en Sicile et, comme V. Bérard, Éole au Stromboli. Enfin, pour lui, les portes de l'Hadès sont au couchant du monde. Comment, en effet, en douter?

M. Pocock, d'ailleurs, a parfaitement reconnu que les phénomènes volcaniques des îles Lipari expliquent plusieurs événements de l'*Odyssée*.

Mais il est difficile d'aller plus loin avec lui. Voici, d'abord, quelques remarques de détail : les photos du « port des Lestrygons » (p. 97 et 128) ne sont pas convaincantes du tout, quand on pense au texte. — La légende des Argonautes, déjà connue du poète et de son public,

situe Circé à l'extrême de l'Est, non à Ustica. — L' « îlot » des Cyclopes peut être difficilement Flavignana, qui est une grande île située à 8 milles de Trapani. — Il est gênant, pour M. Pocock, que le poète n'aime pas les Phéniciens (p. 172). On pourrait apporter d'autres remarques de ce genre.

J'en viens à ce qui paraît plus grave : comment l'*Odyssée* a-t-elle pu naître chez les Élymes? Ceux-ci n'étaient point du tout des Grecs, mais des barbares. Thucydide le dit formellement. M. Pocock le sait bien : Thucydide « appelle barbares tout ce groupe de peuples en VI, 2, 6, ne sachant pas que la Sicile de l'Ouest avait produit l'*Odyssée* ». Comment, si cela avait été, Thucydide aurait-il pu l'ignorer? Comment les Grecs qui s'installent en Sicile depuis le milieu du VIIIe siècle, pour commercer, n'ont-ils pas connu ces frères de langue alliés des Phéniciens qui s'y trouvaient déjà depuis longtemps? Les Élymes sont des barbares qui n'ont pas pu produire un chef-d'œuvre grec comme l'*Odyssée.* Pour le soutenir, il ne faut tirer de Thucydide que ce que l'on veut en tirer. J. Bérard a bien montré que l'origine troyenne des Élymes n'est qu'une légende.

De plus, l'auteur du poème tout entier était-il bien un marin élyme? Sur cette question, voici ce que dit M. Pocock : « La seule orthodoxie sur l'*Odyssée* qui soit commune aux auteurs modernes est que le poème a été composé par une ou plusieurs personnes inconnues, à un endroit inconnu, probablement au VIIe siècle, quelque part en Méditerranée orientale » (p. 29). Nous ne savons pas avec précision, certes, qui était Homère ; mais, en gros, il est acquis que l'*Odyssée* a eu sa rédaction principale, comme l'*Iliade*, en pays ionien : il y avait là des aèdes et même des collèges d'aèdes ayant une existence historique. L'*Odyssée*, au même titre que l'*Iliade*, a été ionienne à un moment de son histoire. M. Pocock n'envisage même pas ce problème. Comment expliquer que la langue de l'*Odyssée* porte autant de traces que l'*Iliade* de la couleur ionienne que l'on a visiblement voulu donner au texte? Quant à l'existence des formules, ce qu'en a dit Parry reste valable : comment un auteur unique aurait-il pu les composer toutes? Or ceci est valable tout autant pour l'*Odyssée* que pour l'*Iliade*.

Enfin, il est à la mode aujourd'hui de ne pas faire remonter l'*Odyssée* plus haut que le VIIe siècle. Mais les deux raisons que M. Pocock ajoute à celles de Miss Lorimer ou de M. Fernand Robert ne valent pas grand'chose : si Alcman, parlant de l'épisode d'Ulysse chez Circé, commet « deux fautes » par rapport au récit d'Homère, c'est parce qu'il suit une autre tradition. Du reste, si les plus anciennes représentations de scènes odysséennes sur des vases datent du VIIe siècle, cela constitue beaucoup plus un *terminus ante quem* qu'un *terminus a quo* (p. 161). D'autant qu'il s'agit de l'épisode des Cyclopes, dont, d'ailleurs, M. Pocock dit qu'il est plus récent que le reste du poème.

Nous pouvons conclure que les nouveautés de notre auteur n'éclairent guère les questions anciennes.

Louis MOULINIER.

Amintore Fanfani, *Poemi omerici ed economia antica* (Bibl. della rivista *Economia e Storia*, nº 4). Milano, Giuffrè, 1960 ; 1 vol. in-8º, VIII + 136 p. + 1 index, 25 fig. + XXVI tableaux photographiques hors texte.

Il est beau qu'un éminent homme d'État puisse se livrer à de telles études, surtout quand il s'agit de recherches ayant un caractère scientifique comme celles-là.

M. Fanfani est un historien de la vie économique et il prend ici comme documents l'*Iliade* et l'*Odyssée.* Son premier mérite est qu'il ne se dissimule pas la complexité des problèmes relatifs à Homère et les difficultés qui en résultent pour lui. Quelle est la société décrite par le poète? Celle de son temps? Mais en quel temps vivait l'auteur ou le coordonnateur de l'*Iliade*? Celui de l'*Odyssée*? La société d'une époque antérieure? De laquelle? D'après quoi Homère la reconstituait-il? Avec quelle exactitude? N'y aurait-il pas dans sa description et dans son texte même des éléments d'époques diverses? etc. M. Fanfani connaît tous ces problèmes et il prend le parti le plus sage : il dépeint la société homérique telle que le poète la présente. Mais, comme cela même n'aurait, en somme, pas grand intérêt, il compare cet état social, plus ou moins artificiel, à d'autres états sociaux qui sont réels ; il commence donc par parler, d'après les *Documents* de Ventris et Chadwick, de la société mycénienne ; puis il passe à l'*Iliade.* Ici, une nouvelle raison pour que nous nous intéressions à ce travail. On a beaucoup, dans ces dernières années, tenté de retrouver, dans les découvertes des archéologues, tel ou tel objet particulier qui eût été décrit par Homère. M. Fanfani, lui, compare deux ensembles : celui des moyens d'existence des Mycéniens, que l'on commence à connaître, et celui des moyens d'existence des personnages du poète.

Les conclusions de son chapitre sur l'*Iliade* sont très positives : 1º il y a une continuité de la vie économique depuis l'époque mycénienne jusqu'au temps d'Homère — quel que soit ce dernier ; 2º l'*Iliade* est intéressante à ce point de vue ; 3º l'économie, qui apparaît dans ce poème, dérive de celle qui était en vigueur en Crète et à Mycènes, tout en manifestant quelques connaissances nouvelles. Tout cela est établi par de très minutieuses analyses.

Quand M. Fanfani en vient à l'*Odyssée*, il n'a garde d'oublier que les différences qui existent entre les poèmes viennent pour une grande part de la différence des sujets. Et l'étude de la deuxième œuvre lui sert surtout à compléter l'image de la vie économique qu'il avait vue dans la première. L'ensemble forme un tout et l'on note que des progrès

sont nets sur l'état des choses de l'époque mycénienne (usage du fer, culture, artisanat, écoulement des produits, échange des métaux).

Ce que l'auteur dit d'Hésiode montre bien sa prudence : il est certain que les *Travaux* contiennent un tableau de la vie économique différent de celui des œuvres d'Homère, et l'on pourrait être tenté de penser qu'une grande période de temps sépare les deux poètes. Mais M. Fanfani est beaucoup trop réservé pour parvenir à une telle conclusion. Et le parti pris d'archaïsme, qui est visible dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, nous permet de conclure avec l'auteur : ces poèmes peuvent servir de sources pour une époque antérieure au VIIIe siècle et les *Travaux* pour la période suivante.

Le dernier chapitre, qui parle de l' « ère méditerranéenne », me semble moins positif. C'est une tentative de synthèse embrassant des faits qui vont de l'an 8000 avant J.-C. à l'Empire romain. Il y a là quelques incertitudes et plus d'une banalité.

J'ai cependant dit assez de bien du travail scientifique de M. Fanfani pour pouvoir formuler quelques réserves : il traite trop vite la question difficile de la vitesse des bateaux aux hautes époques (p. 79) ; parmi les plantes dont le nom se trouve dans l'*Odyssée*, il oublie le palmier (p. 55) ; parmi les moyens d'échange attestés par les poèmes homériques, l'hospitalité n'est pas un des moindres, et il n'en parle pas. Enfin — et surtout — si, quand je le lis, je me sens constamment près des textes, en revanche je ne me sens pas près de la langue grecque. Un exemple suffira : est-il certain qu'il ne soit jamais question, dans l'*Iliade*, de monter sur un cheval (p. 74-76)? Que signifie alors ἵπποισι κελητίζειν (XV, 679), à propos d'un homme qui saute de cheval en cheval? Sans compter, dans la Dolonie, les vers 513 et 529.

Mais je ne resterai pas sur ces critiques à propos d'un ouvrage d'une telle qualité. M. Fanfani ne veut pas intervenir indiscrètement dans les discussions sur le problème homérique, souhaitant seulement ne pas l'embrouiller davantage (p. 14). Qu'il se rassure ! Il est certain qu'il y a introduit de la lumière.

Louis MOULINIER.

J. Schwartz, *Pseudo-Hesiodeia, Recherches sur la composition, la diffusion et la disparition ancienne d'œuvres attribuées à Hésiode.* Leiden, E. J. Brill, 1960 ; 1 vol. gr. in-8°, 662 p., 3 pl., 5 index. 35 florins.

Six cents pages d'enquête pour aboutir à des conclusions qui en occupent trois, est-ce un déséquilibre? Point tant qu'on pourrait le redouter.

Que, des écrits attribués à Hésiode par les Anciens et qui ne sont pas de lui, le *Catalogue des femmes* nous soit à peu près le seul accessible, grâce à de nombreux fragments ; que « ce manuel versifié de mytholo-

gie », à base de légendes thessaliennes et béotiennes, se soit achevé vers la fin du VIe siècle, qu'il n'ait pas exercé, en somme, d'influence littéraire profonde, ces résultats paraissent n'avoir pour la connaissance d'ensemble de la littérature grecque qu'une portée limitée. Mais, d'abord, pour les établir, M. J. Schwartz nous donne l'édition (avec photographies) d'un papyrus (P. I. F. A. O. 322) jusqu'à lui non publié, qui apporte une bonne trentaine de vers utilisables. Mais surtout, pour éclaircir le contenu mythologique de l'œuvre, l'auteur est amené à dresser un inventaire critique d'une multitude de traditions ; c'est là qu'il aurait peut-être pu faire l'économie de quelques détails, mais on sait que nos thèses de doctorat (c'en est une) exigent leur accumulation. Enfin, pour essayer d'expliquer la formation du *Catalogue*, il discute de ses rapports avec le chant XI de l'*Odyssée*.

C'est dire que son livre intéressera non seulement les spécialistes de la poésie la plus antique, en particulier les « homérisants », mais qu'il constituera un répertoire très utile (et relativement facile à consulter, grâce à ses cinq index) pour toutes sortes de recherches qui tiennent à la mythologie.

M. J. Schwartz, d'autre part, a le mérite d'avoir bien posé, dès l'introduction, un problème dont ne se préoccupent pas toujours assez ceux qui recourent aux mythographes anciens : « Avant d'invoquer ces témoignages, il faudrait savoir comment les ensembles qu'ils constituent ont été rédigés. » Bien des scholies inspirent un tourment identique. Aussi l'auteur termine-t-il son ouvrage en appelant de ses vœux « une révision fondamentale de la mythologie de la Grèce antique, avec classement (en chronologie relative et dans la mesure du possible) des différentes formes que chaque légende a pu prendre selon le temps et selon les lieux. Travail de bénédictin, ou, si l'on préfère, de Bollandistes[1]. » Oui, certes, et bien nécessaire ; mais qui nous donnera une abbaye avec les revenus indispensables?

Toujours est-il que non seulement le problème général est posé, mais qu'il trouve ici par endroits des commencements de solution. Cet ouvrage très dense, parfois difficile à suivre dans les détours serrés de ses argumentations (il faudrait tenir sous le regard plusieurs textes à la fois) apporte en définitive plus que ne promettait son titre et ouvre de plus larges perspectives, signes d'une pensée féconde. On regrette qu'il ne se soit pas trouvé un éditeur français pour le publier.

Gabriel GERMAIN.

Manuel F. Galiano, José S. Lasso de la Vega, Francisco R. Adrados, *El descubrimiento del amor en Grecia* (Seis conferencias), Universidad

1. Ces deux citations p. 7 et 630.

de Madrid, Facultad de Filosofia y Letras, 1959 ; 1 vol. in-8°, 233 p., 12 planches hors texte.

Six conférences, données en 1955 à l'Université internationale d'été de Santander par trois hellénistes madrilènes, composent cette étude. La première, consacrée par M. Galiano à *Sapho et l'amour saphique*, a d'abord paru seule (*Cuadernos de la Fundación Pastor*, I, 1958) et été analysée ici même (*R. É. A.*, 1959, 3-4, p. 451). L'auteur, qui s'est savamment penché sur le complexe homosexuel dont a souffert la poétesse, y a étudié surtout un cas d'espèce[1], cas privilégié sans doute pour le psychologue, assez peu propre cependant, pour ces raisons, à servir de point de départ pour l'enquête que semble annoncer le titre général du livre. Mais la chronologie a ses exigences. Et, du reste, les deux conférences suivantes, sur *L'amour dorien* et *L'éros pédagogique de Platon*, dues à M. Lasso de la Vega, n'apportent-elles pas son complément à la première, et leur suite ne témoigne-t-elle pas de l'importance du rôle qu'ont joué dans la vie affective des Grecs certaines étranges déviations du sentiment ou de l'instinct? Cherchant l'origine de l'*amor graecus*, ou παιδεραστία, de tradition dorienne — surtout crétoise — et inconnu d'Homère (p. 59-99), M. Lasso de la Vega la découvre avec vraisemblance, après d'autres, dans les coutumes du compagnonnage guerrier, qui fait de l'*éraste* adulte, à Sparte comme à Thèbes ou en Crète, l'éducateur moral du jeune éromène toujours présent à ses côtés. Inspirée de l'idéal héroïque qui est celui de la race et du temps, cette primitive « fraternité d'armes », ou plutôt l'étroite affinité qu'elle éveille, évoluera, se diversifiera avec l'époque et le cadre, se fera politique dans l'élégie de Théognis, intellectuelle avec les philosophes, sensuelle dans l'*Anthologie*, et se dégradera jusqu'à n'être plus, à basse époque, que simple perversion sexuelle. Parce que l' « éros pédagogique » de Platon en est la forme sublimée, l'auteur y a trouvé la matière d'une conférence spéciale, dont la tenue littéraire n'a rien à envier à la distinction de la pensée. L'œuvre essentiellement éducative du philosophe ne devait-elle pas faire une large place au sentiment le plus propre à favoriser l'élan de l'âme vers la perfection et le Bien suprême (ὁμοίωσις μάλιστα τῷ θεῷ), une large place aussi à l'incomparable influence du « modèle intérieur » (p. 117-118) que l'amant porte en lui et impose à l'aimé? C'est ce que, en s'appuyant sur *Lysis*, *Phèdre* et surtout le *Banquet*, s'attache à démontrer M. Lasso de la Vega ; d'où ses justes louanges à la fécondité d'une conception chère encore à la Renaissance, et qui devait d'abord frayer les voies à l'ἀγάπη chrétienne, dont l'ἔρως δαίμων, artisan de salut, a toute la force intérieure. — Une seule réserve : pourquoi donc faut-il que l'auteur de ces deux importants chapitres n'avoue pas toujours tout ce qu'il a lu, et em-

1. M. Galiano l'a bien vu (cf. p. 205, Introduction de sa deuxième conférence).

prunte — fût-ce exceptionnellement — à autrui sans référence aucune[1]?

Il appartenait au connaisseur du classicisme qu'est M. Adrados de revenir au centre du problème en parlant de l'amour hétérosexuel, d'abord en général (*Homme et femme dans la vie grecque*, p. 153-175), puis spécialement chez le plus racinien des trois grands tragiques (*L'amour chez Euripide*, p. 181-200), avant que M. Galiano ne parachevât la prospection par l'examen de *L'amour hellénistique* (p. 205-227). La vie athénienne, explique le premier, paraît affligée, à l'époque classique, d'un complexe antiamoureux qui tient en grande partie à la condition sociale de la femme, simple gardienne du foyer domestique, mais aussi à certaine prévention bien hellénique contre la μανία à laquelle toute passion nous expose ; d'où, dans la littérature, une extraordinaire pudeur de ce sentiment. Mais cette réserve se dément soudain avec Euripide qui, d'*Alceste* à *Hippolyte*, s'enhardit peu à peu jusqu'à porter à la scène des héroïnes passionnées et donne d'un coup ses lettres de noblesse au thème poétique de l'amour, avidement exploité ensuite, enchaîne M. Galiano, sous ses aspects divers — amour romanesque, foudroyant, secret, coupable, imprudent, vénal — dans les formes convenues de la comédie de Ménandre[2], dans les mimes de Hérondas, dans les bucoliasmes ensoleillés, dans les idylles ou les nocturnes de Théocrite : bien tardive victoire de la saine esthétique, qui s'affirmera encore dans la *nouvelle* grecque et prévaudra désormais.

Je regrette qu'on ait si nettement isolé Euripide entre deux époques qui peuvent, à titres égaux, le revendiquer comme leur, et surtout si la découverte de l'amour, ce « produit de décomposition de l'antique société grecque », fait partie intégrante de la « découverte de l'homme » (p. 184) ; car l'époque classique a dûment préparé cette décomposition et cette découverte que les siècles suivants ont mises à profit et au centre desquelles seulement se trouve Euripide[3]. Je reste étonné, en revanche, de ne voir consacrer, dans la dernière conférence, que huit lignes — à peine plus qu'une mention — au chef-d'œuvre de psychologie amoureuse que renferme l'admirable Chant III des *Argonautiques* (p. 224). La dramatique *découverte de l'amour* que fait Médée ne méritait-elle pas meilleure part dans un ouvrage qui porte ce titre? Enfin, on relève çà et là quelques menues contradictions, peut-être

1. J'en trouve la preuve à la page 80 (sur Théognis), qui démarque trop visiblement certain passage d'un livre que j'ai quelques raisons de bien connaître.

2. Pourquoi ne rien dire du *Dyscolos* aujourd'hui connu et qui est, de notre point de vue, la comédie du *coup de foudre*?

3. J'ajoute qu'il me paraît hasardeux, pour expliquer l'audace nouvelle du poète, de mettre en avant son prétendu refus de la « nueva norma racional » de Socrate (dont il était l'élève) et sa sympathie pour l'irrationnel (p. 182-183) ; car une chose est de constater la prédominance de l'élément émotionnel dans l'âme humaine et autre chose de contester la valeur de la raison.

inévitables d'un auteur à l'autre, gênantes quand même lorsqu'elles intéressent le problème des causes : ainsi l'oubli de la femme en matière d'amour s'explique, selon M. Adrados (p. 156 sq.), par l'organisation de la société grecque plutôt que par son respect pour l'idéal d'une élite, thèse que semble bien combattre M. Lasso de la Vega à propos de l'amour dorien (p. 71-72)[1]. — Cependant, l'étude qu'ont entreprise ensemble nos trois collègues espagnols est des plus solides, progressive, attrayante autant que savante, et permet de saisir les étapes majeures de la lente évolution que je viens de retracer. On en complétera, à l'occasion, la lecture par celle de l'ouvrage récent de M. R. Flacelière sur *L'amour en Grèce*. Mais cette étude suffit, par elle-même, à éclairer le fond d'une question complexe, en tous points délicate, bien souvent mal posée ou trop sommairement résolue.

Jean CARRIÈRE.

Sófocles, *Tragedias. Edipo Rey — Edipo en Colono.* Texto revisado y traducido por **Ignacio Errandonea,** S. I, vol. I (Colección Hispánica de Autores Griegos y Latinos, patrocinada por las Universidades Españolas). Barcelona, Ed. Alma Mater, 1959 ; 1 vol. in-8°, xxxviii + 203 p., dont 152 p. doubles. 225 pesetas.

Après ses *Investigaciones* sur le théâtre de Sophocle (Madrid, Escelicer, 1958), importante étude dont on a rendu compte ici même et fruit d'une longue fréquentation de cet auteur, le P. Errandonea nous donne, cette fois dans la Collection des Universités espagnoles, en un premier volume bientôt suivi de son double complément, les deux *Œdipes* du poète coloniate.

L'Introduction générale expose de façon suffisante, quoique un peu rapide, les questions que soulèvent la biographie, l'œuvre, l'art de Sophocle, puis le rôle de ses chœurs, enfin la tradition de son texte ; l'appréciation qu'elle propose de son talent, habile à nuancer les caractères, est sobre, mais judicieuse, comme le sont d'autre part les analyses consacrées à l'action et aux parties lyriques des deux pièces dans les notices qui les précèdent. L'apparat critique du texte produit, outre les leçons du palimpseste de Leyde, celles de trois *Scorialenses*[2] (I. Ω 9, III. Υ 15, IV. Ψ 15), qui d'ailleurs, parce qu'ils descendent, selon toute apparence, de A (*Parisinus gr. 2712*) ou de l'édition moschopoulienne, n'apportent que fort peu. Diverses notes explicatives, d'intérêt surtout psychologique, courent au bas de la traduction espagnole.

L'ennui est que cette édition savante ne paraît pas être à jour. Le remarquable travail de A. Turyn sur la tradition manuscrite de Sophocle y est bien cité (p. xxix et xxxvii), mais n'y est pas utilisé,

1. M. Adrados convient d'ailleurs (p. 162) que les deux causes ont pu se conjuguer.
2. Des erreurs typographiques ont défiguré, dans les Notes de l'Introduction, deux mots grecs ; de même, p. xxxviii, lire (deux fois) *Scorialensis* pour *Scolariensis*.

l'auteur se contentant de présumer que ses successeurs sauront y trouver, dans l'avenir, d'appréciables enseignements. De même, on en est encore à ne compter, avec Jebb, que 104 manuscrits de Sophocle, chiffre qu'il faut presque doubler aujourd'hui. Les papyrus non plus ne semblent pas tous connus. Comme, avec cela, l'auteur a la modestie de se refuser à « corriger », l'établissement du texte laisse paraître assez peu d'originalité.

En revanche, la traduction, en général ferme et de bonne venue, conserve aux dialogues leur vie, leur mouvement, leur ton, et au drame son pathétique. On discutera, çà et là, quelques versions inexactes ou un peu libres (*O. R.* 216, αἰτεῖς· ἃ δ' αἰτεῖς... « Eso deseas? Pues como lo deseas... »; 1271 sq., ὀψοίαθ'..., οὐ γνωσοίατο, « contemplad, ... nunca veáis »), en particulier dans les chœurs, où la complexité d'un adjectif composé ne garde pas toujours toute sa résonance poétique (par exemple, *O. C.* 689-691, ἀκηράτῳ « cristalinas », στερνούχου « anchurosa », ὠκυτόκος « fecundando »), à moins que le sens d'un vers entier ne s'y trouve étrangement sollicité (*O. R.* 881, θεὸν οὐ λήξω ποτὲ προστάταν ἴσχων « y ese mismo dios será quien los [= los certámenes] presida para siempre »; cf. encore 890-891). Il est vrai que nous sommes avertis, dès l'Introduction générale (p. xxvi), de certaine « orientation » qu'a prise ici la traduction des *stasima*, et qui est commandée par les vues d'Aristote — ainsi que par celles de l'éditeur — sur le rôle du Chœur sophocléen. C'est sans doute de ce souci que certaines interprétations portent, parfois trop visiblement, la trace[1]. L'excès n'est pourtant jamais choquant. On ne pourrait vraiment le regretter que si la parfaite connaissance de l'œuvre à laquelle s'est consacré le P. Errandonea ne le prémunissait contre le danger de trahir la pensée profonde du poète. Les quelques réserves que j'ai dû formuler ne diminuent, du reste, en rien les réels mérites de ce bel ouvrage.

Jean CARRIÈRE.

Jacqueline de Romilly, *L'évolution du pathétique, d'Eschyle à Euripide.* Paris, Presses Universitaires, 1961 ; 1 vol. in-8°, 148 p. 12 N F.

Développant le thème d'une conférence prononcée en 1959 à Londres, Mme de Romilly, dont on connaît le livre paru en 1958, sur *La crainte et l'angoisse dans le théâtre d'Eschyle*, poursuit ses études sur les tragiques grecs avec cet ouvrage, court mais substantiel. Elle déclare, dans son introduction, qu'elle cherche non point, comme on l'a déjà beaucoup fait, à comparer chez les trois grands dramaturges le traite-

1. Par exemple, dans le dernier passage cité, il s'agissait, je pense, de mettre au centre de l'action engagée par Œdipe pour Thèbes la *divinité même* qui a prophétisé contre Laïos, auquel, selon le P. Err., se rapporte de façon précise le Chœur entier, dont le propos est de répondre au scepticisme de Jocaste.

ment des mythes, mais, en allant plus profondément, à comparer leurs *manières de raconter* les mythes, en s'attachant à certaines scènes de caractère frappant où entrent des éléments de pur spectacle et qui renseignent sur leur philosophie profonde. L'étude de ces procédés d'expression fera connaître la personnalité de l'auteur plus que la façon dont il utilise les données traditionnelles. Mme de Romilly ne se dissimule pas la difficulté de ces comparaisons, mais la sûreté de son jugement, l'équilibre caractéristique de son tempérament entre la vision concrète et l'abstraction philosophique (qui l'a si bien servie pour comprendre Thucydide !), une rare et profonde familiarité avec les œuvres dont elle parle, feront hautement apprécier son ouvrage. L'évolution du *drama* au *pathos*, du heurt violent des personnages à la peinture de leurs souffrances, la description comparée chez Eschyle et Euripide des émotions violentes, attente du malheur, épouvante, crainte et douleur, sont analysées avec un grand bonheur d'expression. Un excellent chapitre (*Hommes et dieux*) compare la peinture du délire chez Eschyle et Euripide : « ce qui chez l'un prend des allures de révélation sacrée se présente chez l'autre comme une duperie sans espoir », par exemple chez Cassandre ou Oreste. Je cite un paragraphe de la p. 107 pour donner une idée de la densité et du pouvoir de suggestion de certains passages : « Les délires eschyléens portaient en eux le signe, difficilement lisible, mais toujours légitime, d'une justice divine concrètement présente. Celui de Sophocle apparaissait comme une illusion, apparemment méritée, mais à laquelle il fallait surtout trouver une réaction honorable. Ceux d'Euripide comptent surtout par les désastres qu'ils amènent ; et ceux-ci laissent, en fait, l'homme si démuni que l'on songe moins à les expliquer qu'à les déplorer. »

Seuls auront un vrai profit à lire ce livre ceux qui ont déjà une bonne connaissance du théâtre grec : ce n'est pas un ouvrage d'initiation, mais une méditation de très haute tenue, de profonde pénétration psychologique. Il doit être lu et relu lentement, pour qu'il livre toute sa substance et l'affectueuse ardeur dont il est secrètement plein à l'égard des grands drames du théâtre grec.

Jean BOUSQUET.

Vincenz Buchheit, *Untersuchungen zur Theorie des Genos Epideiktikon von Gorgias bis Aristoteles*. Munich, Max Hueber, 1960 ; 1 vol. in-8°, 260 p., 3 index. 29.80 DM.

En dépit de la valeur courante chez les Modernes du mot « épidictique », le présent ouvrage ne concerne pas le discours d'apparat en général, mais le seul genre de l'éloge. La délimitation du sujet comme le terme adopté s'expliquent à partir de l'enseignement d'Aristote sur ce qu'il entend lui-même par γένος ἐπιδεικτικόν. Un examen serré des textes de la *Rhétorique* prouve en effet qu'il a en vue tout autre chose

que la forme d'éloquence dans laquelle l'orateur fait montre de sa propre habileté. Il s'agit, pour le philosophe, de celle qui exprime un jugement *non contesté*, contrairement à ce qui a lieu pour les genres judiciaire et délibératif ; et ce jugement — qui peut être en principe favorable ou défavorable — porte en pratique sur les vertus d'un individu. Comme cette explication n'est point donnée dès l'abord, mais seulement aux p. 120-128, que la valeur de l'adjectif ἐπιδεικτικός paraît en elle-même assez ambiguë et qu'elle ne devait pas tarder à évoluer, peut-être eût-il été préférable d'éviter dans le titre l'expression de *Genos Epideiktikon* et de se contenter du terme de *Lobrede*, fréquemment employé comme de juste dans le corps de l'ouvrage.

La question de terminologie importe peu en réalité. Ce qui compte c'est la richesse du contenu et la fermeté de la pensée. En suivant de manière méthodique le développement de la pratique comme de la théorie de l'*éloge*, l'auteur apporte des vues nuancées et pénétrantes, qui intéressent pour une part l'histoire d'ensemble de la rhétorique. Nous croyons qu'il a raison de distinguer deux lignes générales dans le développement des théories : la ligne sophistique, représentée en particulier par Gorgias et Isocrate et qui aboutit à la *Rhétorique à Alexandre*, la ligne philosophique avec Platon et Aristote (la *Rhétorique* authentique). Ce n'est pas que les différences individuelles entre les théoriciens doivent être sous-estimées à l'intérieur de chacune des deux tendances : le point de vue de Platon, qui tient avant tout à condamner la rhétorique de son temps, n'est pas identique à celui d'Aristote, toujours soucieux d'observation objective ; du côté de la rhétorique sophistique, Isocrate l'emporte par le sérieux de ses préoccupations morales et pédagogiques sur Gorgias, aussi bien que sur l'auteur de la *Rhétorique à Alexandre*. On ne méconnaîtra pas davantage les points de rencontre entre les deux tendances : Aristote se montre très averti de la rhétorique des sophistes, et il en fait largement état dans son texte, surtout au livre III, sans pour autant s'y rallier (voir, en particulier, p. 169-182). Inversement, tel passage de la *Rhétorique à Alexandre* paraît inspiré par l'enseignement d'Aristote, très superficiellement compris (p. 223-230). Cette conjecture serait inadmissible si, comme on le dit couramment à la suite de Spengel et de Wendland, la *Rhétorique à Alexandre* avait été écrite vers 340 par Anaximène de Lampsaque. Mais la discussion des arguments de ces deux critiques (p. 189-207) a tendu à montrer que l'ouvrage doit rester anonyme : il doit être des dernières années du IVe siècle.

V. Buchheit s'est attaqué avec courage à des textes difficiles et à des problèmes extrêmement controversés. Il est servi dans cette recherche par un sens très sûr de la différence des temps et des individualités. On est souvent frappé de la pertinence des raisons qu'il invoque, ainsi lorsqu'il rejette l'existence d'une τέχνη d'Isocrate en indiquant

que la composition de ce genre d'ouvrages ne se comprendrait pas en un temps où les προοίμια servaient volontiers de déversoirs à des considérations théoriques (p. 39).

L'exposé, à la fois solide et nuancé, permet de bien saisir, en général, la marche du raisonnement. A l'occasion une précision supplémentaire serait la bienvenue. Ainsi conviendrait-il peut-être de dire, p. 124-125, que la valeur du mot ἐπίδειξις dans Isocrate, *Antidosis*, 1, avec opposition de ἀγών, est différente de celle qu'il possède dans les exemples précédemment envisagés du même auteur. On désirerait parfois aussi qu'une traduction vienne concrétiser les considérations avancées sur le sens d'un texte.

Voici encore quelques observations de détail :

P. 49 et n. 3. Suivant l'auteur, Isocrate a voulu faire du *Busiris* un exemple de véritable *éloge*, alors que Polycratès avait composé une *apologie* (c'est-à-dire la réfutation d'une accusation). Blass se serait mépris en jugeant d'après *Busiris*, 9, qu'Isocrate a pensé écrire à la fois une ἀπολογία et un ἔπαινος. Mais c'est précisément là ce qui est indiqué sans conteste au § 44.

P. 101 et n. 2. Le *Banquet* de Platon aurait été composé vers 384, au plus tard. Robin est nommé parmi les adversaires de cette datation, d'après l'*Introduction* de son édition, p. XXI. En réalité, Robin plaçait la composition du *Banquet* « peu après 385 » ou « de toute façon... vers 385 » (p. IX et XI). A la p. XXI, il n'est question que de la date à laquelle Platon a prétendu placer l'action de son dialogue.

P. 207. L'auteur semble prêt à nier toute influence de la pensée d'Aristote sur la *Rhétorique à Alexandre*. En sens contraire, il convient de renvoyer à ce qui sera dit p. 230 et de noter que, si la phrase d'introduction de la *Rhétorique à Alexandre* a bien comporté — malgré Spengel, cf. p. 191 sqq. — la mention des *trois* genres oratoires, dont le γένος ἐπιδεικτικόν, ce peut être un premier trait aristotélicien (cf. p. 117-118 : l'introduction dans la théorie du troisième genre serait due à Aristote).

Soulignons encore en terminant l'intérêt d'un ouvrage qui apporte beaucoup à la connaissance des deux premiers siècles de la rhétorique grecque. L'auteur annonce une suite à ses recherches sur la *Rhétorique à Alexandre*. On sera heureux de l'accueillir.

J. BRUNEL.

XÉNOPHON, *Banquet, Apologie de Socrate*, texte établi et traduit par **François Ollier** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de l'Association G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 119 p. dont p. 38-80 et 102-111 doubles.

On lit avec plaisir dans la traduction de M. Ollier le *Banquet* de Xénophon, que la version française rend dans une langue élégante et

simple qui ne force jamais le sens et reflète heureusement le style. L'œuvre est sans grande prétention, mais pleine d'intérêt par le charme de l'écriture, l'atmosphère vivante, le sel attique parfois un peu plus gros que celui des *Mémorables* : M. Ollier ne met cependant pas en doute l'authenticité de l'opuscule. L'*Apologie* est plus faible et ne fait pas oublier le sérieux et l'élévation de l'Apologie platonicienne. Les introductions sont très suffisantes et débarrassées de la surcharge érudite. Quelques notes assez banales au bas de la traduction ou à la fin du volume auraient été avantageusement remplacées par des précisions sur les *realia*. Par exemple, pour « la prêtresse au trépied qui à Pythô transmet par la voix (φωνῇ) ce qu'elle reçoit du dieu », le réviseur R. Flacelière eût pu mettre l'accent sur ce témoignage (*Apol.*, 12) et le mettre en relation avec *Banquet*, I, 10 ; de même pour l'acrobate aux épées, *Banq.*, II, 11, l'illustration indispensable du passage est fournie par la publication par F. Chapouthier de l'épée de Mallia. La note, II, 18, sur l'οἶκος ἑπτάκλινος est insuffisante et peu juste (cf. aussi p. 47, n. 4), et pour les amours de Dionysos et d'Ariane (p. 119, note complémentaire à la p. 79, l. 18), au lieu d'une référence périmée à *B. P. W.*, 1911, 503, on attendrait d'être renvoyé aux peintures de la Villa des Mystères, par exemple aux images en couleurs de la *Peinture romaine* de la collection Skira. En VIII, 24, une note sur Éros et Antéros (τὸν ἀντίπαλον Ἔρωτα) renverrait aux images pompéiennes du même ouvrage, sans parler des études de Schefold et Greifenhagen. P. 56, sans que l'on méprise l'article *Educatio* du *Dictionnaire des Antiquités* (P. Girard), une référence à l'ouvrage désormais classique de H.-I. Marrou serait plus naturelle.

La correction typographique est bonne dans le français (II, 6 : *s'il en fut*, sans accent circonflexe ; corriger la référence, p. 55, n. 1, à Platon, *Banquet*, *2* 15 b-c), fort médiocre dans le grec où fourmillent les fautes (accents, esprits, *iotas* souscrits, une quarantaine environ). Je relève les plus gênantes : rétablir, I, 9, σιωπηρότεροι ; II, 5, Λύκων, υἱέ ; III, 2, ἐξηγοῦ ; III, 6, ἀν' ἑκάστην (non ἂν) ; V, 5, κατ' εὐθύ (non καὶ) ; V, 6, διατετείχικε ; VI, 1, ἐρωτᾷς ; VIII, 27, οἷόν τε (non οἷον seul). La métrique réclame ἐυξέστου en IV, 6. P. 116, avant-dernière ligne, παρακαταλογή. II, 19, supprimer la virgule dans τὸ μέν γε πρῶτον.

JEAN BOUSQUET.

Glenn R. Morrow, *Plato's Cretan City. A Historical Interpretation of the « Laws »*. Princeton University Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XXII + 623 p., 3 index, 1 frontispice h. t. $ 12.50.

Les *Lois* ont donné naissance à une surabondante littérature en toutes langues. Ce livre, qui vient prendre place à la queue d'une longue bibliographie où l'on peut penser qu'il ne tiendra pas longtemps la

lanterne rouge, présente une originalité qui fait son prix, et qui est qu'il est au fond moins orienté sur Platon que sur les réalités historiques qui servent de base aux spéculations des *Lois*. Le traité platonicien représentant un retour sur terre de la politique de son auteur, étant nourri d'une expérience — d'un consentement résigné à l'expérience — que dédaignaient les traités antérieurs, M. Morrow s'avance lui aussi résolument dans cette voie : puisque expérience politique il y a, il s'agit de la dégager le plus complètement possible, d'établir solidement tout ce qui, dans cet ultime ouvrage de Platon, enracine la spéculation dans la réalité historique.

Le livre s'ouvre sur un exposé des constitutions crétoise, spartiate et athénienne vues à travers les lunettes de Platon : la tâche n'était pas aisée de rassembler et de coordonner des données éparses à travers l'œuvre du philosophe pour en composer ces tableaux, mais l'auteur l'a menée à bien de façon fort habile et son exposé sur Sparte en particulier, sur Sparte telle qu'elle se dégage des notations de Platon, est fort remarquable. En ce qui concerne Athènes, ce qui ressort du tableau a son importance pour la suite — c'est-à-dire cette admiration que Platon partageait avec nombre de ses contemporains conservateurs pour la « constitution ancestrale ».

La seconde partie de l'ouvrage, de loin la plus longue, est une analyse minutieuse de la constitution proposée pour la cité crétoise qu'il s'agit de fonder. Mais il ne s'agit point tant d'une analyse de ces institutions idéales en elles-mêmes et pour elles-mêmes que d'une enquête sur ce que ces institutions devaient à la réalité historique : or il apparaît qu'elles doivent beaucoup plus qu'on ne le pense communément, et, si elles doivent en certains cas à la réalité spartiate, elles doivent surtout à la réalité athénienne, celle du passé solonien (ou prétendu tel), certes, mais aussi celle du IVe siècle, que vécut Platon — ce qui prouve, soit dit en passant, que l'attitude du philosophe à l'égard de sa patrie n'était pas aussi négativement critique qu'on le pense fréquemment. C'est donc à une confrontation permanente de la théorie platonicienne et de la réalité historique que nous convie l'auteur.

Or quiconque s'intéresse de près aux institutions grecques aura le plus vif intérêt à lire attentivement ce livre, car, si les rapprochements opérés sont exacts, si la réalité institutionnelle du IVe siècle ou des périodes antérieures a effectivement inspiré les *Lois*, il s'ensuit qu'à l'inverse les institutions proposées par Platon peuvent dans certains cas et jusqu'à un certain point nous aider à comprendre certains aspects obscurs des institutions historiques. En voici un exemple : celui de l'Aréopage. Dans la mesure où M. Morrow a raison (comme je le crois) de voir dans l'Aréopage d'avant 462/1 la source d'inspiration des Nomophylaques platoniciens, sa discussion peut à son tour représenter une contribution intéressante à notre connaissance de l'Aréopage pré-

éphialtique (p. 211 sqq.). Et l'on pourrait en dire autant de ce qui concerne la *dokimasie*, l'*euthyne* (p. 215 sqq.), les formes anciennes de l'*eisangélie* (p. 265 sqq.), etc. De façon générale, donc, on peut penser que bien des propositions institutionnelles platoniciennes sont peut-être inspirées par des institutions athéniennes relativement archaïques, ne serait-ce que du ve siècle, dont nous ne savons en fait plus rien par ailleurs.

Dans certains cas, l'historien des institutions s'interrogera peut-être sur le bien-fondé de certaines interprétations de l'auteur. Ainsi, j'ai toujours beaucoup de mal à admettre le caractère historique de la Boulè solonienne des 400 (cf. p. 165 sqq.), et je ne crois pas que les fouilles de l'Agora aient apporté une confirmation sérieuse à la tradition recueillie par Aristote. Aussi bien, H. A. Thompson, *Hesp.*, Suppl. IV, p. 43 sq., écrit-il que le « bâtiment C », qui aurait pu servir à une Boulè archaïque, n'aurait certainement pas pu contenir 400 personnes, mais qu'il aurait fort bien pu abriter les archives, les sceaux et le reste du *permanent equipment* de la Boulè. Que ces bâtiments aient pu servir à loger une permanence de la cité, de type prytanique, est fort vraisemblable (et l'archéologue américain reconnaît que cela a dû exister bien avant Solon) : cela ne prouve rien quant à l'existence du Conseil des 400. Mais il est probable qu'on discutera encore longtemps pour et contre le témoignage aristotélicien. En ce qui concerne par ailleurs le nom assez inattendu de *kryptoi* éventuellement proposé par Platon pour ses agronomes (p. 189), M. Morrow estime qu'il s'agit sans doute d'une réminiscence de la *krypteia* spartiate — pour ajouter aussitôt que le parallèle est peu heureux : certes. Ne faudrait-il pas chercher plutôt du côté de l'institution athénienne peu connue des *kryptoi*, pour laquelle l'explication proposée par *Anecd. Gr. Bekk.* 273 (service d'espionnage dans les cités alliées) apparaît assez suspecte (cf. encore Sch. Arist., *Thesm.* 600, dont les données ne correspondent d'ailleurs guère à l'usage fait du terme par le comique)? Au sujet de l'usage fait par Platon des termes *amphisbètèsis-diadikasia*, M. Morrow note qu'il est impossible de mettre la procédure décrite par Platon en parallèle avec aucune procédure attique connue. On n'oubliera toutefois pas que la *diadikasia* devait avoir une extension infiniment plus considérable que les cas connus ne permettent de l'imaginer : le Ps.-Xénophon III, 4 suggère que c'était une des procédures les plus courantes de la vie judiciaire athénienne (à son sujet, cf. *Rev. Arch.*, XXXV (1950), p. 21 sqq.).

Mais ce sont là petites choses qui tiennent plus de place dans un compte-rendu que dans le livre dont on rend compte, comme d'habitude.

Son analyse des institutions de la cité crétoise terminée, M. Morrow nous offre une dernière partie de conclusions sur les « principes plato-

niciens » : cette conclusion est relativement brève et je me contenterai d'y renvoyer ceux qu'intéressent ces principes. Je serai heureux pour ma part si ces quelques lignes peuvent attirer l'attention des historiens des institutions grecques sur un livre qui ne manquera pas de leur rendre de précieux services.

Édouard WILL.

Raymond Weil, *Aristote et l'Histoire. Essai sur la « Politique »*. Paris, Klincksieck, 1960 ; 1 vol. in-8°, 466 pages, 2 index.

La *Politique* d'Aristote est, de toutes les œuvres de l'Antiquité, celle qui a eu, avec la *République* de Platon, la plus grande influence sur l'histoire de la pensée politique. En France, pourtant, on ne lui a pas toujours accordé l'attention qu'elle mérite[1]. Et les historiens surtout n'ont utilisé qu'avec prudence les indications du philosophe de Stagire. La thèse de Raymond Weil apparaît donc d'abord comme un juste hommage rendu à Aristote historien. Mais elle n'est pas que cela : à partir d'une attitude critique sur la valeur de la documentation historique du fondateur du Lycée, l'auteur s'est proposé un double but : apporter une contribution nouvelle à l'effort, depuis longtemps tenté, pour rétablir un ordre logique dans la composition interne de la *Politique* ; et, parallèlement à cet effort de datation, suivre l'évolution de la pensée politique d'Aristote à la lumière des progrès de son information historique, et en tentant de définir ses réactions devant la réalité contemporaine en pleine transformation. L'ouvrage se divise donc en quatre parties d'inégale importance : la première, assez courte, est une définition de la méthode, à partir d'un rappel des principaux courants de la critique moderne sur le problème de la composition de la *Politique*. Abandonnant, tout en approuvant les conclusions auxquelles ils parviennent, les positions « génétistes » de W. Jaeger[2] et de H. Von Arnim[3], l'auteur se propose d'utiliser comme critère de datation la documentation historique d'Aristote.

L'examen de cette documentation forme les seconde et troisième parties de l'ouvrage. L'auteur analyse d'abord de façon méthodique les différentes œuvres historiques d'Aristote (à l'exception de la *Politique*) : il s'efforce de dégager les méthodes de travail du philosophe et parvient à la conclusion que, dès les premiers dialogues, encore tout imprégnés

1. Comme l'atteste le petit nombre des traductions en français de la *Politique*. En fait, depuis celle de Barthélemy Saint-Hilaire (dernière édition : 1874), et mise à part l'adaptation très libre de M. Prelot (Paris, 1950), il n'y a pas eu de traduction française récente de la *Politique*. La collection des Universités de France vient enfin de combler cette lacune et un premier tome, comprenant les livres I et II et dû à M. J. Aubonnet, a paru en 1960.

2. W. Jaeger, *Aristoteles. Grundlegung einer Geschichte seiner Entwicklung*, Berlin, 1923 (2e éd. anglaise, Oxford, 1948).

3. H. von Arnim, *Zur Entstehungsgeschichte der Aristotelischen Politik* (Sitzung. der Akad. der Wissensch. im Wien, Phil. Hist. Klasse, 200, 1, 1924).

de l'enseignement platonicien, Aristote manifeste un intérêt pour l'histoire, un sens de la perspective historique qui justifient le choix du critère historique pour la datation des différents livres de la *Politique*. On ne peut ici que suivre la brillante démonstration de l'auteur ; par ailleurs, l'analyse méthodique des travaux « politiques » d'Aristote offre à l'historien une mine particulièrement riche de renseignements, une mise au point d'une grande valeur. La troisième partie du livre conduit le lecteur au cœur même de la recherche de l'auteur. A partir des exemples historiques qui illustrent les démonstrations de la *Politique* et des allusions, générales ou précises, à certains événements contemporains, il s'agit de déterminer l'ordre de composition des différents livres. Suivent toute une série d'analyses particulièrement bien venues : nous retiendrons en particulier la discussion relative à l'information sur Sparte et sur la Crète (p. 231 et suiv.), riche d'enseignements de toutes sortes ; et aussi la comparaison entre la collection des 158 *Politeiai* (ou du moins ce que nous en possédons) et les indications correspondantes de la *Politique*. L'intérêt de cette analyse réside en ce que non seulement elle permet une datation relative des différentes parties de l'ouvrage, mais encore elle apporte de nouvelles précisions sur la méthode historique d'Aristote. Contrairement, en effet, à l'opinion généralement admise, R. Weil ne pense pas que la *Politique* soit fondée sur les 158 Constitutions. Elle est contemporaine de plusieurs d'entre elles, mais antérieure à la plupart, ce qui explique le recours à des exemples très précis, qu'une *politeia* connue des auditeurs d'Aristote aurait rendus inutiles. Par ailleurs, l'analyse même des exemples cités, les comparaisons possibles avec d'autres ouvrages d'Aristote, en particulier les ouvrages naturalistes, incitent à penser qu'Aristote avait constitué avec ses élèves de véritables dossiers communs à divers ordres de recherche, enseignement et recherche allant de pair — dossiers dans lesquels il puisait les fiches dont il avait besoin pour illustrer par un exemple telle ou telle de ses démonstrations, et qu'il enrichissait par une documentation sans cesse renouvelée. Aux termes de cette troisième partie, l'auteur propose alors une datation générale de la composition de la *Politique* : il adopte pour le livre V une date repère : 336 (meurtre de Philippe) qui fournit un « terminus post quem ». VII-VIII et II-III sont pour l'essentiel plus anciens. Mais VII et VIII ont été comme V complétés après 336. Enfin, IV-VI sont les livres les plus récents. Nous n'entreprendrons pas de résumer la démonstration de l'auteur. Bornons-nous à dire qu'elle est convaincante, menée avec brio et sûreté, et qu'elle apporte aux conclusions de Werner Jaeger un appui solidement fondé qui rend inutile le recours à la méthode dite « génétiste ».

Dans une dernière partie, R. Weil va alors tenter de montrer que l'analyse de l'évolution de la pensée politique d'Aristote confirme la datation proposée, que les contradictions apparentes de la *Politique*

correspondent en réalité aux différentes étapes de la rédaction et à la transformation de la pensée du philosophe au contact de la réalité contemporaine.

Cette quatrième partie se divise en deux chapitres : le premier étudie l'histoire — ou plutôt « l'archéologie » de la Cité. Nous ne pouvons que souscrire au brillant développement par lequel R. Weil montre Aristote, parti du platonisme et de l'effort pour dégager et expliquer les origines de la cité, se détacher bientôt de l'influence de son ancien maître pour parvenir à une terminologie plus précise, plus concrète, qui s'affirme particulièrement dans les livres « réalistes » (IV et VI) parallèlement à la recherche de la *politeia* la plus « praticable », de la κοινοτάτη πολιτεία, fondée sur la domination de la classe moyenne, et en laquelle se confondent oligarchie et démocratie modérées. R. Weil conclut : « Reste à examiner ce qu'implique, quant aux rapports entre les cités, le triomphe relatif de la κοινοτάτη πολιτεία — et si Aristote, qui s'efforce de se maintenir dans le cadre de la cité, ne l'a pas d'une façon ou d'une autre dépassé » (p. 365).

C'est ce dépassement qui fait l'objet du second chapitre. Et c'est là que nous nous permettrons de ne plus suivre l'auteur. Résumons en quelques lignes son argumentation : R. Weil part de la définition aristotélicienne de la Cité pour remarquer fort justement que, si Aristote éprouve le besoin de « clarifier cette notion fondamentale », c'est parce que, encore au IVe siècle, il n'est pas de critère irréfutable pour reconnaître dans une agglomération d'hommes une *polis*. Mais ensuite, ayant constaté que pour Aristote c'est « à partir du moment où un ensemble politique peut recevoir une *politeia* qu'il devient une cité », l'auteur va s'efforcer de démontrer qu'au IVe siècle rien ne distingue vraiment *polis* et *ethnos*, qu'on peut donc à l'extrême limite concevoir un *ethnos* doté d'une *politeia*, et que le célèbre passage de la *Politique* dans lequel Aristote écrit que les Grecs, « unis par une seule constitution[1] », pourraient imposer leur domination au monde barbare, loin d'être en contradiction avec toute la pensée du philosophe, prouve au contraire sa lucidité politique, et qu'il avait conçu la nécessité de l'État fédéral. R. Weil conclut : « Il (Aristote) n'a pas reculé devant le réel. Il a tenté de l'assimiler, d'en tirer la leçon la plus substantielle... Le premier, il a travaillé méthodiquement à donner aux termes principaux de la théorie politique un sens précis. Certains de ces mots ne recouvraient que des notions équivoques : il a contribué peu à peu à les clarifier... Et cet effort l'a conduit par un lent cheminement de la *polis* à l'*ethnos*, de la cité classique à l'État fédéral » (p. 418). Par là même, il n'est pas l'esprit dogmatique que depuis le Moyen Age on se plaît à voir en lui, mais

1. *Pol.*, VII, 1327 b 29 et suiv. : τὸ τῶν Ἑλλήνων γένος... μιᾶς τυγχάνον πολιτείας.

une intelligence beaucoup plus réaliste, qui n'a pas manqué d'exercer sur les hommes politiques contemporains une influence certaine.

Certes, R. Weil nuance sa pensée avec beaucoup de finesse, se garde d'affirmations trop poussées. Mais on le sent avide de découvrir « ce document nouveau qui un jour viendrait attester qu'Aristote a su étendre son activité au delà de ses recherches et de son enseignement », document qui confirmerait sa thèse. C'est là assurément une conclusion séduisante, et l'on aimerait pouvoir l'adopter, pouvoir se convaincre qu'un homme au moins, dans l'*intelligentsia* athénienne du IVe siècle, a su voir le sens nouveau que prenait la réalité contemporaine. Mais il faut bien avouer que les arguments sur lesquels R. Weil fonde sa démonstration ne sont pas convaincants.

En effet, rassembler tous les textes où figurent, mis sur le même plan, les termes de *polis* et d'*ethnos* ne suffit pas à prouver que pour les écrivains ou les hommes politiques athéniens du IVe siècle les deux termes étaient identiques. En fait, dans tous les textes cités par R. Weil, *polis* et *ethnos* apparaissent seulement comme les deux formes de rassemblements politiques qui existent dans le monde grec contemporain, l'*ethnos* étant structuralement moins différencié que la *polis*. Certes, Weil a raison de souligner le manque de précision du vocabulaire politique grec, en particulier en ce qui concerne l'*ethnos*, qui représente tantôt une entité purement raciale, tantôt une entité politique[1] et, dans ce dernier cas, peut se confondre avec le *koinon*, déterminé par l'existence d'une *sympoliteia* : il est même tout à fait remarquable que les *koina*, qui seront, à l'époque hellénistique, la forme de groupement politique la plus originale du monde grec, soient précisément directement issus des *ethnè* de l'époque classique (Achaiens, Aitoliens), bien plus que des symmachies, des alliances confédérales de cités qui ne sont jamais parvenues[2] à la *sympoliteia*. Mais il nous paraît excessif de déduire de cette confusion du vocabulaire politique la conscience, qui serait propre au IVe siècle, de l'élargissement de la notion de cité, et qui aboutirait à la conception de l'*ethnos* grec, régi par une seule *politeia*. En fait, il y a entre la *polis* et l'*ethnos* une différence qui n'est pas seulement quantitative — l'*ethnos* étant plus vaste que la *polis* — mais aussi qualitative : les textes d'Isocrate cités par R. Weil sont à cet égard significatifs. Aussi ne peut-on suivre l'auteur lorsque, citant un

1. Dans le premier cas, il désigne un ensemble se réclamant d'une commune origine (l'*ethnos* des Athéniens, l'*ethnos* grec, ou ionien, ou dorien, etc...). Mais dans les traités, dans les alliances, il s'applique le plus souvent aux peuples grecs et barbares qui constituent des ensembles politiques à l'intérieur desquels les villes ne sont que des agglomérations urbaines plus ou moins autonomes (peuples grecs représentés à l'amphictyonie de Delphes, Macédoniens, Thraces, Perses, etc...).

2. Ou, exceptionnellement, autour d'une cité *hegemon* : Thèbes, Olynthe. Mais dans le sens d'une évolution unitaire.

passage de l'*Archidamos* dans lequel Isocrate rappelle l'origine de la *polis* des Messéniens, née de la conquête de la χώρα messénienne, il conclut : « Ainsi la *polis* s'élargit aux dimensions d'un territoire vaste, peuplé de tout un *ethnos*. Toutefois, Isocrate n'a pas analysé cet élargissement de la notion de Cité » (p. 393). En effet, si un *ethnos* peut être à l'origine d'une *polis*, issue de lui et qui devient l'*État* du territoire peuplé par l'*ethnos*, cela n'implique pas un élargissement de la notion de cité[1]. En revanche, l'exemple de Syracuse et de la Sicile cité p. 399 est beaucoup plus intéressant : seulement, dans ce cas, il ne s'agit plus d'une cité ayant les dimensions d'un *ethnos* ou même de plusieurs *ethnè*, mais bel et bien d'un État unitaire et territorial, rassemblé en une seule *polis*, en un seul État, comme le remarque Platon[2], par la volonté de Denys. Il est remarquable, d'ailleurs, que cette tentative soit restée sans lendemain et que Platon ait conseillé à Denys le Jeune de revenir à la solution fédérale, plus conforme aux conceptions politiques des Grecs organisés en cités. L'unité organique que supposait l'adoption d'une *politeia* unique n'était concevable que pour les peuples qui n'étaient pas encore parvenus au stade supérieur de la Cité-État. La possession d'une *politeia* ne suffisait pas à définir la cité : l'*ethnos* dont les villes étaient groupées en un *koinon* était également régi par une constitution. Cela n'impliquait pas pour autant la confusion entre les notions de *polis* et d'*ethnos*, l'élargissement de la notion de *polis* aux dimensions de l'*ethnos* et, à l'extrême limite, l'unité organique de tous les peuples grecs.

Le problème de la μία πολιτεία évoquée au livre VII de la *Politique*, et qui assurerait la supériorité des Grecs sur les Barbares, n'en subsiste pas moins. Faut-il y voir, comme le pense R. Weil, la preuve qu'Aristote, qui avait d'abord cru l'*ethnos* bon seulement pour les Barbares, « a cédé au réel, senti que la définition étroite de la cité était verbale, contemplé d'autres horizons » (p. 404)? En réalité, il est nécessaire pour l'apprécier de replacer cette formule dans son contexte : celui de l'affirmation de la supériorité de la race grecque sur les autres races. Il

1. Nous retrouvons ici le problème du contenu territorial de la notion de cité, évoqué par l'auteur au début de ce développement. C'est un problème qui a déjà suscité des controverses dans la critique moderne et a fait l'objet de discussions au IXe Congrès international des Sciences historiques (t. II, *Actes*, p. 183-185). R. Weil remarque justement qu'Aristote s'est préoccupé de ce problème au début de sa démarche, pour conclure que le territoire de la cité ne devait pas excéder certaines limites. Nous interprétons un peu différemment le passage du livre II (1265 a 14 et suiv.) dans lequel Aristote reproche à Platon d'avoir imaginé dans les *Lois* une cité impraticable : ce n'est pas, comme le dit R. Weil (p. 376-377), parce qu'elle compterait 5.000 citoyens, mais 5.000 oisifs, ce qui est un peu différent et explique l'allusion à Babylone. L'exemple athénien en témoigne, comme le remarque plus loin R. Weil, et jamais Aristote n'a songé à refuser à Athènes le nom de cité. La cité idéale, certes, devait avoir un territoire limité, mais cela ne veut pas dire qu'une cité dont le territoire se confondait avec celui d'un *ethnos* primitif témoignait d'un élargissement de la notion de cité.

2. Lettre VII, 332 c : εἰς μίαν πόλιν ἀθροίσας πᾶσαν Σικελίαν.

s'agit d'une supposition plus que d'un programme, auquel personne d'ailleurs ne songeait, le panhellénisme contemporain n'allant jamais au delà de la conception d'une alliance d'États — ce que fut la ligue de Corinthe.

En effet, s'il est un peu téméraire de faire d'Aristote un visionnaire de l'unité grecque, il n'est en tout cas pas nécessaire de supposer chez lui une telle lucidité politique pour affirmer son influence sur Philippe ou sur Alexandre. Le *koinon* des Hellènes que fonde le pacte de Corinthe reste, en effet, dans la tradition des diverses tentatives faites au IVe siècle pour garantir l'établissement de la *koinè eirenè* entre les Grecs. Il dérive plus de l'expérience des grandes cités hégémoniques du Ve siècle, Sparte, Athènes, que des rares sympolities encore mal assurées dans les régions politiquement les moins évoluées du monde grec. Et si dans la symmachie qui unit les Hellènes voisinent *poleis* et *ethnè*, c'est que Philippe, une première fois en 346, a tenté de fonder la paix commune sur l'amphictyonie de Delphes où il venait d'entrer, et qu'après Thèbes il a vu dans l'assemblée delphique un possible instrument de sa politique. Par ailleurs, il pouvait avoir intérêt à limiter l'influence des cités grecques en les mettant sur le même plan que des peuples encore inorganisés et plus facilement soumis.

Quant au programme « conservateur » de la Ligue, il paraît difficile d'y trouver l'illustration de la « constitution moyenne » dont rêvait Aristote. Il s'agit bien plus d'une mesure de circonstances que d'une pétition de principe. Il est remarquable qu'Athènes, par exemple, ait conservé son régime de démocratie extrême jusqu'en 322. Lorsque à ce moment Antipatros imposa à la cité une constitution modérée, ce fut avec l'appui des éléments politiques qui s'étaient de plus en plus détachés de la démocratie et qui voyaient dans la paix macédonienne un gage de sécurité — au moment où les chefs du parti démocratique avaient pris la tête de la guerre antimacédonienne. Et que Démétrios de Phalère ait, quelques années plus tard, gouverné la Cité selon les principes de son maître ne contredit pas ce qui précède : l'avènement d'un philosophe à la tête de la Cité traduisait tout au plus l'irréalisme de la politique grecque.

Nous ne poursuivrons pas plus avant une discussion qui déborderait les cadres de ce compte rendu. Qu'elle ait pu être suscitée dit assez l'intérêt du livre de R. Weil, dont la lecture passionnante fait revivre un des plus grands esprits de l'Antiquité, le fondateur de la science politique.

Cl. MOSSÉ.

Démosthène, *Plaidoyers civils*. Tome IV (Discours LVII-LIX). Texte établi et traduit par **Louis Gernet**. Index par **J.-A. de Foucault** et **R. Weil** (Coll. des Univ. de France, publiée sous le patronage de

l'Association G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 193 p., dont 85 p. doubles, 2 index.

Les trois discours réunis dans ce tome IV et dernier, *Contre Euboulidès*, *Contre Théocrinès*, *Contre Nééra*, ne sont pas de véritables plaidoyers civils. Ils paraissent avoir figuré dans un classement ancien du *Corpus Demosthenicum* immédiatement après les δημόσιοι λόγοι de la collection actuelle. Seul des trois, le *C. Euboulidès* peut être de Démosthène ; le *C. Nééra* doit être d'Apollodore, qui en a prononcé la partie essentielle.

L'éditeur s'est acquitté de sa tâche critique avec autant de soin et de prudence que dans les volumes précédents. Il y a plus de suggestions et d'appréciations personnelles dans l'apparat que de nouveautés introduites dans le texte. A *C. Théocr.*, 59, l'addition de οὔπω restitue de manière convaincante le sens du passage.

Nos propres observations ne porteront que sur un petit nombre de points :

C. Eub., 2, τὸ καθ 'ἡμᾶς. C'est la correction de Schäfer ; on peut conserver ὑμᾶς et entendre : « à considérer les juges que vous êtes » (cf. la flatterie de 56 fin).

C. Eub., 44 fin, τὴν (Dindorf ; αὐτὴν codd.) ἡμετέραν μὲν μητέρα, τιτθὴν δὲ τούτου νομιζομένην. Je préférerais : ⟨τὴν⟩ αὐτὴν.... « à savoir que la même personne était généralement tenue pour ma mère et la nourrice de Clinias ».

C. Théocr., 27, τὴν ἀρχὴν ἅπασαν ⟨ταῦτ'⟩ ἐποίησεν proposé dans l'apparat ne pourrait guère signifier que « il traita de la même manière tous ses collègues », sens exclu par le contexte. Je préférerais : τὴν ἀρχὴν ἅπασαν ⟨ἀποχειροτονηθῆναι⟩ ἐποίησεν « il fut cause que tous ses collègues furent également invalidés ». — Dans chacun des deux derniers cas, la solution que je crois devoir proposer fait apparaître le retour d'un même groupe de lettres : THN pour l'un, AΠ (dans ἅπασαν ἀπο-, sans compter ἀπεχειροτονήθη à la ligne précédente) pour l'autre. Elle est donc conforme à l'enseignement — toujours actuel — de L. Havet sur la *semi-conjecture* (voir *Revue de Philologie*, 1921, p. 75 sqq. et 114 sqq.).

C. Nééra, 108. Sous Μηδείου (var. Μηδίου, Μειδίου), ou plutôt Μηδείου (Μειδίου) υἱοῦ de FQD, ne peut-on retrouver l'ethnique Μεθωναίου (de Méthôné, en Magnésie), ce qui assurerait le parallélisme avec Σίμου τοῦ Λαρισαίου?

La traduction présente toujours les mêmes mérites. Aisée et ferme, plutôt libre dans le détail, mais ne cédant point à la facilité, elle pourrait en général se substituer sans dommage au texte pour une utilisation documentaire des discours. Tout à fait exceptionnel est un cas comme celui de *C. Théocr.*, 37, où le désir d'alléger la phrase aboutit à une présentation quelque peu inexacte des faits relatés. Les mots

πυνθανόμενοι γεγράφθαι τὸ ψήφισμα παρανόμων ὃ Χαρῖνος πρότερον ἐγράψατο sont traduits : « ils avaient su qu'une première fois Ch. avait attaqué... », alors que la nouvelle reçue concerne la seule reprise par Théocrinès de l'accusation intentée autrefois par Charinos.

Voici quelques autres observations :

C. Théocr., 29, προσκαλεῖσθαι « qu'il citait ». Plutôt : « qu'il allait citer ». La forme doit être ici un futur.

C. Nééra, 18, τοῦ μαγείρου τοῦ ἐκείνου ne doit pas être traduit : « (Hippias) le cuisinier bien connu », mais : « cuisinier de ce même personnage ».

C. Nééra, 96, ἵνα μὴ φθονηθῶσιν ὑπὸ τῶν συμμάχων « (qu'Athènes... eût fait cette concession à l'honneur spartiate) pour éviter la jalousie des alliés ». Il me semble qu'il faut entendre : « pour épargner aux Lacédémoniens la jalousie (les revendications jalouses) des alliés ». La traduction de M. Gernet suppose un accord *ad sensum* qui ferait de ἡ πόλις (= les Athéniens) le sujet de φθονηθῶσιν.

C. Nééra, 97 (dédicace de Pausanias). La traduction est disposée comme si le texte comportait trois vers, et non deux ; c'est d'autant plus gênant que τὰ ἐλεγεῖα, 98, sera rendu par « distique ».

C. Nééra, 124. Ce qui est présenté ici comme la fin de la πρόκλησις forme une seule phrase dépendant, plus ou moins librement, de l'imparfait ἤθελον. La reproduction textuelle de la sommation ne va pas au delà des mots βασανίσαι αὐτάς, le passage à la 1re personne ménageant la transition entre cette partie et la suite du plaidoyer. La liaison ainsi établie avec l'ensemble du texte implique que notre document figurait dans la rédaction originelle du discours. On regrettera que l'emploi constant dans la traduction de la 3e personne et du présent efface un indice de cette valeur.

Cette fois encore, notices et notes contribuent excellemment à l'intelligence des plaidoyers. P. 93, n. 3, il ne faudrait pas mettre sur le même plan les deux textes de Démosthène, qui nomment chacun un assesseur de l'*archonte*, et celui d'Aristote, qui indique que le *roi*, comme l'archonte et le polémarque, disposait de deux assesseurs (cf. p. 96, n. 2).

Il est temps de conclure, sans plus nous arrêter à des réserves mineures qui ne vont pas sans quelque ingratitude. Dans l'ensemble, on ne pouvait mieux faire que M. Gernet, et nul sans doute n'eût fait aussi bien. On se réjouira de voir enfin achevée la publication d'une œuvre véritablement magistrale.

L'utilisation pratique des quatre volumes sera facilitée par les deux index, singulièrement par celui des termes de droit ou d'institutions, dû à la diligence de M. R. Weil. Son établissement obligeait à une suite de choix délicats, le vocabulaire juridique — tout comme les autres vocabulaires techniques — se trouvant moins nettement

séparé en grec de celui de la langue courante qu'il ne peut l'être chez les Modernes. En principe, dans les cas douteux, l'index donne plutôt plus que moins. C'est ainsi qu'à côté de συντριήραρχος, qui devait évidemment y figurer comme terme de droit administratif, on trouvera συγχορηγός, lequel n'apparaît qu'en un sens figuré (« de connivence ») dans *C. Aphobos*, III, 28. N'eût-on pu ajouter cependant un mot comme σκῆψις « excuse, moyen de défense », *C. Théocrines*, 23? Au total, le mérite de cet index est grand, et il ne se mesure pas à la seule difficulté de l'entreprise. Avec l'édition qu'il complète, il aidera au progrès des recherches en matière de droit grec.

J. BRUNEL.

Giovanna Vallauri, *Origine e diffusione dell' Evemerismo nel pensiero classico* (Univ. di Torino, Pubbl. della Facoltà di Lettere e Filosofia, vol. XII, fasc. 5). Torino, 1960 ; 1 broch. in-8°, 36 p. L. 450.

G. Vallauri, qui a publié les fragments d'Évhémère dans la même collection en 1956, aborde maintenant l'histoire de l'évhémérisme. Elle discute d'abord la thèse de Spoerri qui s'est efforcé de montrer qu'Hécatée d'Abdère n'est pas la source principale des *Aegyptiaca* de Diodore (*Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur u. Götter*, Bâle, 1959). En réalité, comme on l'admet le plus souvent, Hécatée a bien élaboré un système analogue à celui d'Évhémère, mais plus limité, puisqu'il ne concerne que les dieux de l'Égypte. G. Vallauri ne croit pas à une influence directe de l'un sur l'autre : les deux auteurs ont seulement formulé plus clairement des idées diffuses à leur époque. On aurait attendu ici une enquête plus approfondie sur ces courants de pensée. Depuis longtemps déjà, philosophes et historiens expliquaient les légendes héroïques d'une façon rationaliste : citons Prodicos, Hérodore, Diogène le Cynique, Androtion, Éphore, Palaephatos (dont la date est incertaine). Ces tendances ont certainement favorisé l'éclosion de l'évhémérisme : cf. J. Pépin, *Mythe et allégorie* (1958). D'autres problèmes encore méritaient discussion : par exemple, l'influence du culte des souverains (l'auteur se contente de noter un rapport d'interdépendance), les relations peu claires de l'évhémérisme avec le premier stoïcisme (dans lequel J. Pépin croit voir un précurseur, ce qui paraît douteux).

La descendance spirituelle d'Évhémère est mieux connue. G. Vallauri donne de bonnes raisons de penser qu'Ennius s'est fait l'adepte et le traducteur d'Évhémère parce qu'il vivait dans un milieu (le cercle des Scipions) où commençait à apparaître le culte de la personnalité. L'évhémérisme a tenté surtout les auteurs de romans mythologiques, tels que Dionysios Scytobrachion, divers mythographes dont Diodore conserve la substance, et Diodore lui-même ; Philon de Byblos s'en inspire également. Nous ajouterions certaines parties des *Oracles sibyl-*

lins (III, 97 et suiv.) pour lesquelles les doutes de G. Vallauri ne paraissent pas fondés : cf. aussi un passage de Moïse de Chorène (*Hist. Arm.*, I, 5) qui remonte plus ou moins à Bérose (Müller, *F. H. G.*, II, 502, fr. 9). On pourrait d'ailleurs augmenter quelque peu la postérité d'Évhémère : citons Varron (Serv. à Virg., *Én.*, III, 578) ; *Myth. Vat.*, I, 102 ; cf. en outre F. Buffière, *Mythes d'Homère* (1956), 245-248. Mais il est exact que l'évhémérisme a exercé une influence assez limitée jusqu'au moment où les auteurs chrétiens l'ont remis en honneur à des fins polémiques.

Francis VIAN.

Les œuvres de Philon d'Alexandrie, publiées sous le patronage de l'Université de Lyon, par **R. Arnaldez, J. Pouilloux** et **C. Mondésert,** avec le concours du C. N. R. S. — 1, *Introduction générale*, par **R. Arnaldez.** *De opificio mundi*, introduction, traduction et notes par **R. Arnaldez.** Paris, Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 260 p. 15,60 N F. — 9, *De agricultura*, introduction, traduction et notes par **J. Pouilloux.** Paris, Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 103 p., 9,60 N F + t. l.

En recensant ici même l'édition R. Cadiou de Philon, *La migration d'Abraham*, parue comme tome 47 de la collection « Sources chrétiennes », je terminais en appelant de mes vœux des travaux analogues touchant tous les autres traités de Philon (*R. É. A.*, t. 79, 1957, p. 424-425). Il était anormal que, pour lire Philon, dont le vocabulaire très riche s'éloigne du grec classique, il fallût soit être capable de lire à livre ouvert ce grec très spécial, soit recourir à une traduction anglaise ou allemande ; encore celle-ci se trouve-t-elle très rarement dans nos bibliothèques. Le vœu que j'exprimais était sans doute celui d'un grand nombre, puisqu'une large équipe d'hellénistes français s'est maintenant attelée à cette grande besogne et promet de mener l'entreprise à bonne fin : trente-cinq traités en quatre ans seulement ! Ces deux volumes en sont le premier gage. L'on nous promet ensuite « un lexique limité des termes religieux et philosophiques de Philon ; ce lexique ne rendra pas moins nécessaire un index *complet* de Philon, qui manque encore puisque celui de J. Leisegang, dans l'édition de Berlin, est fort limité et insuffisant » (p. 8 et n. 1). J'ai l'impression, pour ma part, que ce dédain pour les deux derniers volumes de l'édition Cohn-Wendland (t. VII, 1-2) est excessif et que cet admirable index n'est pas près d'être surclassé. Si l'on nous offre mieux, acceptons-en l'augure. Je remarque avec plaisir que les références bibliques nous sont fournies ici, non pas, comme on nous le promet, « soit dans le grec, soit dans le français », mais *à la fois* dans le grec et le français, ce qui est bien préférable.

L'*Introduction générale*, en 112 pages, se donne comme une simple

table d'orientation : « Notre but n'est ici ni de critiquer ni de choisir et moins encore d'apporter un point de vue nouveau » (p. 63). Modestie très grande : s'il est vrai que l'on a parfois l'impression de « résumés de lectures », dont les fiches seraient mises bout à bout, il y a aussi une connaissance approfondie du sujet, d'heureuses formules et une ordonnance générale qui est bien l'œuvre propre de M. Arnaldez. Il oppose d'abord à la vue traditionnelle de Bréhier ou Heinemann qui présentent Philon comme un pur philosophe, méditatif ou moraliste, celle de Goodenough qui tient notre Alexandrin pour un homme d'action juif, au courant de la jurisprudence du tribunal juif d'Alexandrie. Puis il met les idées de Philon en rapport avec le judaïsme alexandrin. Qu'il sût ou non l'hébreu (et il le savait très probablement), il entre dans la lignée des auteurs juifs philhellènes, partisans d'une entente avec les Gentils et désireux de leur inspirer le respect de leur dieu et de leur race, au risque d'être maudits comme infidèles à la Loi par des Juifs de plus stricte observance. M. Arnaldez a raison de dire que, si Philon choisit librement ses matériaux, tant du côté hellénique que du côté judaïque, tout son effort vise surtout à l'épanouissement de la Loi mosaïque. De même, s'il s'inspire des idées morales et de l'idéal religieux des Esséniens, il ne s'intéresse pourtant pas à la personne ou à l'histoire du « Maître de justice » en tant que chef de la secte. Diverses thèses se sont opposées au sujet des idées philosophiques de Philon : stoïcien de type posidonien (Bréhier, Leisegang) ; platonicien (Billings) ; éclectique à la manière d'Antiochus d'Ascalon, qui vise à unir Platon, Aristote et le Portique (Theiler). Tandis que Wolfson insiste sur ses « présuppositions scripturaires », Bousset juge que le fondement de sa piété est l'idée grecque de l'opposition entre esprit et matière ; d'autres vont jusqu'à le croire dépendant d'influences palestiniennes et d'une aggada judéo-hellénistique. Pour la méthode, Philon procède tantôt sous forme d'exposition de la Loi, tantôt sous forme de commentaire allégorique ; l'on s'étonne que M. Arnaldez paraisse ignorer les dix pages nourries que l'on trouve à ce sujet chez J. Pépin, *Mythe et allégorie*, p. 231-242. Comparer sa formation scolaire à celle de Cicéron peut sembler hasardeux ; même si l'un et l'autre ont subi l'influence d'Antiochus, leur rhétorique me paraît fort dissemblable. M. Arnaldez termine cet exposé, de façon très suggestive, par une revue de diverses notions particulièrement importantes dans la philosophie philonienne et qui ont fait l'objet de monographies récentes : le péché, la foi, l'amour et les dons de Dieu pour les hommes, la piété, le Logos. Selon Völker, l'essentiel aux yeux de Philon, en dépit de toute sa culture grecque, reste le donné biblique, le sentiment religieux juif.

Les traités *De opificio mundi* et *De agricultura* nous fournissent déjà l'exemple des deux types de traités de Philon : le premier, exposition

de la Loi, le second, traité proprement allégorique. Dans le *De opificio*, Philon néglige délibérément la science positive, car Dieu seul est sage ; si nourri qu'il soit du *Timée*, il met son bagage scolaire au service du grand Moïse. La Loi renferme, outre un sens littéral et matériel qui concerne le corps, un sens figuré et intelligible qui concerne l'esprit. L'innocence première d'Adam va de pair avec la perfection du monde ; sa faute va de pair avec le désordre du monde : la sensibilité en révolte confère, en effet, à la matière une indépendance et un relâchement qui la séparent du Logos unifiant. Alors, la pure loi cosmique doit être remplacée par une loi positive et nous devons considérer les obstacles à vaincre pour retrouver ce paradis perdu. L'on pourra apprécier les qualités du traducteur à propos du beau passage où le νοῦς humain est mis en parallèle avec le νοῦς divin. Seuls quelques détails peuvent être critiqués : au paragraphe 70, « entraîné par l'amour » rend imparfaitement : ἑπόμενος ἔρωτι ; mieux vaudrait : « s'attachant à l'amour ». L'on est un peu surpris de voir la « sobre ivresse » traduite « ivresse sans vin » ; mais c'est sans doute volontairement et non sans raisons que le traducteur adopte cette formule moins élégante.

Quant au *De agricultura*, traduit par M. Pouilloux, c'est l'allégorèse du verset de la *Genèse*, relatif à Noé : Καὶ ἤρξατο Νῶε ἄνθρωπος γεωργὸς γῆς εἶναι (IX, 20). Philon y oppose le cultivateur, en tant que technicien, au manœuvre, puis évoque la relation entre le berger et l'engraisseur de bétail, puis entre le cavalier et l'homme monté. Mais l'agriculture n'est envisagée ici que comme « culture de l'âme » : en quoi consiste sa formation morale ; comment discipliner et harmoniser ses fonctions vitales, dompter le troupeau de nos passions (le seul vrai berger est le Dieu unique) ; triompher des obstacles comme un cavalier expert. L'on passe de là à un second grand mouvement, sur les degrés des vertus (ἤρξατο) jusqu'à la perfection : celle-ci reste partielle et toute relative pour l'homme, pour Noé notamment : reconnaître qu'elle existe en Dieu seul. La traduction de M. Pouilloux fait heureusement valoir les images concrètes de Philon, souvent développées à partir de celles de Platon, du *Phèdre* surtout. Tels des plus beaux passages sont prières de louange envers la divinité ; d'autres, invectives passionnées contre les turpitudes humaines. Les notes très succinctes rendront service, notamment les références à M. L. Robert, touchant les mimes ou pantomimes et les gladiateurs. Mais pourquoi l'éditeur renvoie-t-il souvent, sans référence précise, à Sénèque ou Athénée ou au *Phèdre* lui-même? Rien de plus aisé, pourtant, que de fournir, en l'espace d'une ligne, quinze numéros de références au *Phèdre*, et l'usager ne serait pas contraint chaque fois de recourir à l'édition Cohn-Wendland pour les découvrir. Les notes proprement critiques, qui donnent les motifs de la préférence accordée à l'édition Colson sur tel point particulier, sont, en revanche, fort claires et bien venues.

L'on ne saurait trop souhaiter, d'après ces deux premiers volumes, la réalisation rapide du programme d'ensemble.

Pierre COURCELLE.

Plutarchus, *Vitae parallelae*, recognouerunt **Cl. Lindskog** et **K. Ziegler.** Vol. I, fasc. 1. Tertium recensuit **K. Ziegler.** Leipzig, Bibliotheca Teubneriana, 1960 ; 1 vol. in-12, xxi-423 p.

La seconde édition de ce fascicule, parue en 1957 (voir *R. É. A.*, LIX, 1957, p. 427), s'est rapidement épuisée. K. Ziegler, en écrivant la Préface de cette troisième édition, a pu tenir compte de l'édition des *Vies* parue dans la Collection des Universités de France, où la tradition manuscrite a été étudiée par M. Juneaux. Ayant suivi, dans ses éditions antérieures, Lindskog, qui donnait la priorité aux leçons des trois manuscrits UMA (UmA dans la C. U. F.), il attendait l'étude exhaustive que M. Juneaux avait faite des manuscrits des *Vies*. Il paraît déçu du résultat obtenu. Si sa publication ajoute des précisions à l'étude qu'il avait lui-même donnée en 1907, elles ne lui paraissent pas toujours indiscutables. Le point essentiel concerne les rapports entre les manuscrits M et A. D'après M. Juneaux, M (Marcianus 385) serait étroitement lié à D (Paris. 1674), lui-même jumeau de A (Paris. 1671), ce qui lui enlèverait toute importance. Mais K. Ziegler, réexaminant le problème de la parenté entre M et D, établit que M ne peut dériver de D, parce que, en une cinquantaine de points, dans *Thésée* et *Romulus*, D est fautif, tandis que M conserve le texte intact ; inversement, M présente d'autres fautes, en nombre à peu près identique, qui, signalées dans l'apparat de la seconde édition, sont expulsées de celle-ci comme superflues. Une autre critique est faite à l'édition Juneaux : c'est d'avoir cité, en plus des leçons de UDA, celles de PBIE, dont les variantes sont inutiles et n'apportent nulle part de corrections à des leçons fautives de UDA : elles ne font donc qu'encombrer l'apparat. La conclusion de K. Ziegler remet à une place modeste tout le long et patient travail d'histoire du texte : « Quand nous nous demandons, écrit-il, quel profit toute cette discussion nous apporte pour restituer le véritable texte de Plutarque, nous devons avouer qu'il est extrêmement mince, pour la raison que — et l'on a observé bien souvent la même chose dans l'étude de la tradition manuscrite d'autres auteurs — la plupart des manuscrits ne transmettent pas dans sa pureté et son intégrité le texte de l'archétype dont ils sont dérivés, mais qu'ils présentent en plus ou moins grand nombre des graphies empruntées à d'autres sources... d'où il résulte que ce n'est pas d'après l'autorité des *stemmata*, mais par une critique éclectique des leçons, que doit être recherchée, pour chaque passage en particulier, la véritable leçon. » Il n'est pas inutile de citer l'opinion d'un savant aussi incontesté et d'un éditeur expérimenté.

Jean DEFRADAS.

Minos Kokolakis, *Lucian and the tragic perfomances in his time* (= *Platon*, vol. XII, 1960, fasc. A). Athènes, 1961 ; petit in-4°, 45 p.

L'auteur est actuellement spécialisé dans la terminologie des divertissements chez Lucien. Après des articles et plaquettes sur les spectacles de danse, les gladiateurs, le cirque, etc..., voici une petite monographie sur la tragédie. Les opinions les plus opposées ont été exprimées sur la valeur de Lucien comme témoin de son temps et les comparaisons entre la vie et le théâtre venaient facilement sous sa plume ; M. Kokolakis, qui a tendance à croire au caractère contemporain des témoignages, fait de Lucien l'élément principal d'un essai sur le théâtre tragique au IIe siècle p. C.

Une étude des termes généraux s'attache d'abord au vocabulaire du matériel théâtral (scène, machinerie, terminologie relative aux acteurs, aux organisateurs, au personnel auxiliaire) ; les exemples sont assez nombreux, bien qu'une partie en soit employée métaphoriquement. Pour la tragédie, l'enquête est élargie avec une étude sémantique du vocabulaire avant et même après Lucien. Pour le jeu des acteurs (qualité des voix, déclamation, chant, attitudes, masques, costumes), Lucien est bien moins riche et d'autres textes, surtout d'époque romaine, sont invoqués. Le tout se termine par un résumé en grec moderne et un index des mots étudiés.

M. Kokolakis connaît bien la bibliographie lucianesque ; ses notes en bas de page sont abondantes et les textes correctement cités. Sans doute sa plaquette pourra-t-elle rendre quelques services, mais il est regrettable qu'elle ne constitue, semble-t-il, qu'un des *membra disjecta* d'un travail plus vaste sur le vocabulaire des théâtres et des jeux chez les écrivains de la deuxième sophistique ; une publication d'ensemble eût mieux permis de distinguer ce qu'il y a de vu et de lu dans toutes ces mentions et allusions.

J. SCHWARTZ.

Proclus Diadochus, *Tria Opuscula (De providentia, libertate, malo), Latine Guilelmo de Moerbeka vertente, et Graece ex Isaacii Sebastocratoris aliorumque scriptis collecta*, éd. **Helmut Boese** (Quellen und Studien zur Geschichte der Philosophie herausgegeben von Paul Wilpert, t. I). Berolini, De Gruyter, 1960 ; 1 vol. in-8°, XXXI-343 p.

Il est heureux de voir un philosophe d'envergure comme Proclus faire l'objet d'éditions nouvelles. Telle l'édition de son commentaire sur l'*Alcibiade*, procurée par L.-G. Westerink à Amsterdam en 1954. Telle aussi cette nouvelle édition des trois opuscules *De decem dubitationibus circa Providentiam, De Providentia et fato et eo quod in nobis ad Theodorum mechanicum, De malorum subsistentia*, qui surclassera sans peine celle de Victor Cousin, vieille d'un siècle, établie surtout d'après un manuscrit

du XVIIIe siècle qui est la copie de copie d'un manuscrit que nous possédons encore, enfin comportant quantité de corrections arbitraires ; Victor Cousin avait trop d'occupations variées pour s'être attaché à la structure grammaticale du latin de Guillaume de Moerbeka.

H. Boese a examiné de très près treize manuscrits, dont le plus ancien remonte au XIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque même de Guillaume, ce Dominicain archevêque de Corinthe, qui écrit vers 1280. Le *stemma* qu'il nous fournit p. XIX, et qui sera justifié dans un travail spécial et approfondi relatif à la tradition manuscrite, fait valoir deux familles, l'une italienne, l'autre répandue en France et en Allemagne : ces deux familles remontent à un même archétype, occidental et déjà corrompu.

La plus grande nouveauté de cette édition consiste à nous procurer une centaine de pages de texte grec. Il ne s'agit nullement d'une rétroversion, mais du texte original de Proclus. Tandis que la tradition indirecte se bornait, semblait-il, à quelques maigres citations par Philopon, Jean Lydus et Psellus, voici que trois traités inédits d'un certain Isaac Sebastocrator, sans doute le frère de l'empereur Alexis Ier Comnène (sur ce point l'on nous promet aussi une recherche spéciale et approfondie), se révèlent être des démarquages très littéraux des traités de Proclus. Boese se fonde ici sur le *Vaticanus graecus* du XVIe siècle et s'excuse de n'avoir pu collationner les manuscrits de Stamboul et de l'Athos. Mais la comparaison entre le texte grec d'Isaac et la traduction de Proclus par Guillaume est suffisamment éloquente. Isaac, qui tait ses sources (sauf le Pseudo-Denys) de peur d'être condamné comme néo-platonicien, s'est contenté le plus souvent de reproduire Proclus tel quel : il supprime simplement les citations de Platon ou des *Oracula chaldaïca*, substitue Dieu aux dieux, le Bien à l'Un, les puissances de l'âme aux deux âmes — supérieure et inférieure — que Proclus affirmait résider en l'homme. Tout ce qui n'a pas son équivalent dans le latin de Guillaume est paraphrase christianisante d'Isaac lui-même, et a pu, à ce titre, être retranché par l'éditeur de Proclus, même si la tentative de synthèse d'Isaac est, de soi, digne d'intérêt à d'autres égards. Ainsi le lecteur trouve, en regard l'un de l'autre, le latin de Guillaume et le grec d'Isaac et peut aisément se rendre compte combien ces textes sont étroitement apparentés : par exemple, pour tel passage, ils présentent lacunes analogues et fautes communes, alors que, par chance, une citation par Philopon nous permet d'atteindre le texte antique originel.

H. Boese a étudié très attentivement toutes les difficultés qu'une telle édition présentait forcément vu les circonstances. Son Introduction met bien en valeur l'intérêt de ces *Opuscules* ; ce sont en réalité trois études approfondies sur les rapports entre l'homme et la divinité, et non simplement de l'exégèse comme les commentaires habituels de Proclus, qui sont tantôt d'une extrême sécheresse, tantôt d'interminables digressions

successives, sans rapport étroit avec le texte. L'examen minutieux auquel a procédé Boese le conduit à une vue très importante touchant le développement même de la philosophie de Proclus. L'on a répété sans cesse que ces trois *Opuscules* étaient des œuvres de jeunesse, parce que Proclus ne se cite pas lui-même. En fait, Boese découvre une telle citation ; de plus, il met en relief un passage où l'auteur parle de la jeunesse comme s'il était lui-même d'âge déjà mûr. Nos trois *Opuscules* seraient donc postérieurs aux divers *Commentaires*, mais antérieurs à la *Théologie*. J'imagine qu'une conception si neuve (mais qui paraît mieux fondée que le bouleversement analogue proposé par M. O'Meara touchant la chronologie des œuvres de Porphyre) suscitera des réactions, et l'on ne saurait trop dire combien une monographie sur Proclus donnerait matière à une belle thèse de doctorat, combien aussi (vu la complexité de sa pensée) sont utiles des traductions telles que la traduction en allemand que Boese lui-même nous promet des *Opuscules* (puisse-t-il avoir aussi le courage de traduire un jour le *Commentaire du Timée* !). Dès maintenant, son édition des *Opuscules*, avec ses nombreux apparats et ses nombreux index (notamment l'apparat des sources et des *testimonia*, l'*Index Latino-Graecus*), fournit au monde savant un instrument de travail qui faisait cruellement défaut (p. 276, la référence au *Phèdre 273* est une erreur typographique pour *237* ; p. 140, le passage du *De Prouidentia* 32, 2 : « soli credens sibi ipsi » requerrait un renvoi au *Phédon* 83 *a* : πιστεύειν δὲ μηδενὶ ἄλλῳ, ἀλλ' ἢ αὐτὴν αὑτῇ.)

Pierre COURCELLE.

Margarete Bieber, *The History of the Greek and Roman Theater.* 2d ed. Princeton University Press, 1961 ; 1 vol. in-4°, XVI + 343 p., 1 index, 870 fig. dans le texte. $ 17,50.

Depuis plus de quarante ans l'auteur s'est spécialisée dans les recherches concernant le théâtre antique ; ses *Denkmäler zum Theaterwesen im Altertum* remontent à 1920, et le présent volume est donné pour la seconde édition de l'*History of the Greek and Roman Theater* qu'elle avait publiée en 1939. En fait, il s'agit d'un autre livre : le point de vue est ici beaucoup plus nettement « synthétique » ; il embrasse dans son ensemble le développement de l'art dramatique au fil des siècles et dans les différentes parties du monde antique, en s'efforçant de préciser les causes et les modes de son évolution ; un chapitre tout à fait nouveau étudie l'influence du théâtre grec et romain sur le théâtre moderne et les représentations contemporaines de pièces antiques ; enfin, le nombre des illustrations est augmenté de trois cents. Au demeurant, la méthode de travail de Margarete Bieber reste inchangée : elle consiste à ne rien accepter des théories des purs philologues qui ne soit compatible avec les données archéologiques, et à vérifier d'autre part les restitutions des spécialistes d'architecture

par les implications matérielles des pièces qui sont parvenues jusqu'à nous et par le témoignage des documents figurés. D'où la richesse et l'intérêt de cet ouvrage où, pour chacun des grands problèmes qui se posent, les principaux éléments d'appréciation, quelle que soit leur nature, sont commodément rassemblés.

Pourtant, comme toujours lorsque le sujet est très ample et qu'il fait appel à des disciplines multiples, les critiques de détail seraient nombreuses. Les chapitres sont inégaux, et l'auteur semble plus à l'aise pour interpréter les peintures de vases, les fresques, les mosaïques ou les figurines en terre cuite que pour prendre parti sur la restauration des édifices. Si les considérations sur les masques et les costumes, dans leurs rapports avec les caractères et les personnages typiques de la tragédie et de la comédie, sont en général bienvenues, si les pages consacrées aux phlyaques se lisent sans ennui, plus d'une notice sur les théâtres et les amphithéâtres conservés a le ton du manuel et paraît être écrite de seconde main. Les photographies de monuments sont souvent vieillies (elles ne répondent plus toujours à l'aspect actuel) et une confiance parfois indue est accordée à la bibliographie ancienne. Enfin, Margarete Bieber, qui dédie son travail à ses amis et collègues américains, allemands et italiens, néglige un peu les publications et les champs de fouilles français : Délos pouvait fournir bien davantage à son sujet, et l'on attendait au moins un commentaire circonstancié de la grande mosaïque de la Maison des Masques ; le théâtre de Thasos est à peine nommé ; le théâtre et l'Odéon d'Argos sont passés sous silence ; quant aux ruines d'Orange, elles méritaient mieux que ce qu'on nous en dit.

Le livre, répétons-le, est commode, mais il ne doit être utilisé ni comme un ouvrage de référence infaillible ni comme une « somme » et un bilan parfait des connaissances actuelles. Il faut le prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire dans ses parties les plus valables pour un essai original, intelligent, voire piquant sur la genèse et les progrès conjoints de la poésie dramatique et de la mise en scène depuis l'apparition des fêtes dionysiaques jusqu'à la fin du paganisme.

J. MARCADÉ.

Gisela M. A. Richter, in coll. with **Irma A. Richter,** *Kouroi. Archaic Greek Youths. A Study of the Development of the Kouros Type in Greek Sculpture.* London, Phaidon Press, 1960 ; 1 vol. grand in-4°, XVI + 342 p., 3 index, 591 fig. sur pl. h. t. £ 7,70.

Les *Kouroi* de 1942 sont, depuis des années, devenus introuvables en librairie et cette seconde édition sera accueillie avec gratitude par tous ceux qui n'avaient pu se procurer à temps l'édition originale. En effet, l'ouvrage de G. Richter ne constitue pas seulement une « méthode » pratique pour l'étude et le classement des statues viriles

archaïques ; c'est aussi un *corpus* illustré et donc un instrument de travail d'importance majeure.

Précisons tout de suite que l'édition nouvelle est complétée et mise à jour : certains documents qui n'étaient que signalés en 1942 (notamment deux *kouroi* primitifs de Théra) sont maintenant reproduits et le catalogue compte une quarantaine de numéros de plus ; le nombre des photographies passe à 591, et des additions comme le kouros d'Aristodikos ou comme le kouros en bronze du Pirée ont un intérêt considérable. Au demeurant, les principes restent inchangés. On connaît le point de vue de l'auteur : « The laboratory, so to speak, in which the Greek sculptor worked out (the) naturalistic art was the kouros type. Its careful analysis is therefore infinitely important. We can here study in a large number of examples the gradual evolution of Greek art during the archaic period... The progression in anatomical knowledge was amazingly uniform... The picture presented by our kouroi, of a uniform and universal progression towards naturalism, presupposes constant intercourse. And this intercommunication would tend to obliterate local characteristics. » Les notices sont donc basées sur l'analyse anatomique et les groupes essentiellement définis par des critères anatomiques communs correspondant chaque fois à une étape sur le chemin de l'exactitude naturaliste. A la suite des six groupes principaux considérés dès 1942 : « Sounion group » (615-590), « Orchomenos-Thera group » (590-570), « Tenea-Volomandra group » (575-550), « Melos group » (555-540), « Anavysos-Ptoon 12 group » (540-520) et « Ptoon 20 group » (520-485), nous trouvons en épilogue un développement sur les œuvres de la période 485-460 av. J.-C., en tête desquelles figure l'Éphèbe de Critios.

Il n'est pas question, bien entendu, d'éliminer de nos études l'appréciation esthétique ni de dénier toute valeur aux recherches stylistiques telles que les conçoit l'école allemande. Mais la méthode objective de G. Richter rappelle opportunément, je crois, la nécessité primordiale d'un examen matériel approfondi et complet des documents, ainsi que l'importance des restaurations exactes ou des raccords dûment vérifiés et réalisés. Car il reste à faire dans ce domaine : l'Éphèbe de Critios, dont la tête vient d'être remise en place avec une meilleure précision, produit (on le saura bientôt) une impression toute nouvelle ; la tête soi-disant rhodienne d'Istanbul, si (comme le bruit en court) elle complète un torse de Samos, prendra désormais un intérêt accru ; enfin, on peut espérer, à mon avis, quelque heureux résultat (le jour où le musée de Thèbes sera de nouveau ouvert) d'une révision exhaustive des fragments sculptés trouvés au Ptoïon ; peut-être même un rapprochement avec telle base inscrite fournira-t-il l'un de ces repères de chronologie absolue si rares et si précieux pour l'époque archaïque.

J. MARCADÉ.

Luciano Laurenzi, *Umanità di Fidia* (Studia Archaeologica, 3). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-8°, 24 p., XXIII pl. h. t.

Cette étude a fait l'objet d'une communication présentée à l'Académie des Sciences de l'Institut de Bologne. A la question « Connaissons-nous Phidias? », posée avec scepticisme par Rizzo en 1927, Laurenzi répond aujourd'hui avec un optimisme raisonné. Nous connaissons, dit-il, l'art de Phidias : l'unité de conception des frises et des frontons du Parthénon peut et doit lui être rapportée ; le style « parthénonien » peut et doit être considéré comme « phidiesque », les collaborateurs de Phidias étant vite devenus ses disciples ; certaines figures sont sans doute de la main même du maître, et l'esprit original de sa sculpture permet d'attribuer au début de sa carrière l'Apollon du type Cassel, ou d'identifier dans la tête de Cyrène la meilleure réplique du Zeus d'Olympie, sa dernière œuvre, avec une quasi-certitude. D'autre part, poursuit Laurenzi, nous connaissons l'homme Phidias : l'amitié qui l'unissait à Périclès et à Anaxagore traduit des affinités de pensée que confirme l'analyse des compositions majeures ; culte de la cité et croyance au νοῦς ordonnateur du kosmos ont inspiré tour à tour les créations les plus géniales de Phidias ; lui du moins était à la mesure de ces grands hommes qui furent incompris de leurs contemporains : Périclès, dont le plan d'aménagement de l'Acropole fut laissé inachevé, et Anaxagore, qui fut poursuivi comme athée.

Signalons que l'auteur prend vigoureusement parti contre l'identification avec l'Érechtheion du « temple de la Poliade » dont parle Pausanias, I, 27, 1. Selon lui, à l'époque du Périégète encore, l'ἀρχαῖος ναός (plus ou moins restauré) subsistait comme temple d'Athéna à côté de l'Érechtheion qui, n'ayant jamais été terminé, ne remplit jamais ce rôle. La discussion ne tardera certainement pas à rebondir.

J. MARCADÉ.

Ulrich Hausmann, *Griechische Weihreliefs.* Berlin, Walter de Gruyter, 1960 ; 1 vol. in-8°, IV + 113 p., 59 fig. dans le texte, 1 frontispice h. t.

Le livre est agréablement présenté, imprimé avec soin[1] et bien illustré. Auprès des documents majeurs qu'on s'attendait à trouver et dont aucun ne manque, il est appréciable d'avoir ici de bonnes photographies (fig. 30 et 31) des deux reliefs dédiés aux Nymphes qui figurent au Musée national d'Athènes dans la salle des cultes rustiques. Deux fragments inédits d'ex-voto aux divinités guérisseuses (Musées d'Oropos et de Salonique : fig. 29 et 41) et une curieuse chasse au taureau

1. Les fautes d'impression sont négligeables. J'ai noté, p. 81, l. 32 : « Hippordameia » pour « Hippodameia » ; dernière ligne : « Abb. 51 » pour « Abb. 50 » ; p. 82, l. 2 (inversement) : « Abb. 50 » pour « Abb. 51 » ; p. 83, l. 5 : « 156/7 v. Chr. » pour « 156/5 ».

du héros Hippalkmos (Musée de Salonique : fig. 49) rehaussent aussi l'intérêt de la documentation. Regrettons toutefois que l'auteur n'ait pas pu faire état encore des admirables plaques sculptées découvertes à Brauron par J. Papadimitriou.

Les propos que développe le texte sont adroitement conduits. Il ne pouvait s'agir en si peu de pages d'un exposé technique, systématique et complet. Mais, partant des aspirations, des intentions et des conceptions qui sont à l'origine du type de monument envisagé, l'auteur s'attache à suivre et à préciser les rapports entre le substrat religieux et la forme artistique selon les catégories de reliefs et selon les époques. Il est ainsi beaucoup plus libre dans le choix des exemples, et sa connaissance toute particulière des dédicaces aux puissances secourables lui fournit l'occasion d'excellentes analyses. Sur l'évolution de la « distance » établie entre le fidèle et la divinité, sur le sens et le rendu de la frontalité dans les figures divines, il y a notamment des remarques très fines et très exactes. En ce qui concerne la chronologie des œuvres, les dates proposées sont en général vraisemblables, et l'argumentation de Hausmann, p. 89 sqq., pour « descendre » le relief n° 206 de Munich vers la fin du IIe siècle avant J.-C. est fort séduisante.

Cela dit, je voudrais revenir brièvement sur la plaque en bronze de Délos dont il est question p. 82 sqq. L'auteur n'ignore pas que R. Vallois a reconnu la désignation de cette plaque en bronze et d'une plaque jumelle (qui celle-ci est perdue) dans le paragraphe des *Inventaires de l'époque athénienne* concernant le sanctuaire délien d'Agathé Tyché. Il cite la date de l'inventaire de Kallistratos, qui est le plus ancien document où apparaisse la mention : 156/5 av. J.-C. ; puis il déclare : « Stilkritische Erwägungen empfehlen, nicht zu weit über das vorausliegende Jahrzehnt hinaufzugehen » (p. 83). Un peu plus loin, soulignant ce qu'il y a d'instantané dans la scène de sacrifice représentée, il ajoute : « Trotz der heiligen Handlung kommt dadurch etwas Verspieltes, etwas Bukolisch-Genrehaftes in den Charakter des Bildes... Erst die Stufe kurz vor und kurz nach der Mitte des 2. Jhs., dringt in diese Bereiche ein » (p. 86). Enfin, dans la note 93, il s'en tient pour la date d'exécution du relief à la « première moitié du IIe siècle » et condamne comme « impossible » à ses yeux la chronologie haute adoptée en dernier lieu par A. Adriani : milieu du IIIe siècle avant J.-C. (p. 108).

Mon intention n'est pas d'entrer ici dans un débat stylistique ; mais il est une donnée à ne pas perdre de vue. Le véritable *terminus ante quem*, pour la plaque en bronze de Délos, est fourni, non par les inventaires athéniens du temple d'Agathé Tyché, mais par le texte *I. G.*, XI, 1026, gravé sur la stèle-support, au-dessous de l'encastrement qui avait reçu la dédicace sur bronze accompagnant le relief. La disposition de ce texte prouve à l'évidence que le relief en bronze et sa dédicace étaient déjà en place quand il a été gravé. Or de quoi s'agit-il? De

l'ἀναγραφή d'un décret délien (donc d'un texte de toute façon antérieur à 166), dont la paléographie est, de l'avis de P. Roussel, celle du début du IIe siècle avant J.-C., et où le nom du *rogator* Χαρίας Χαριστίου est le même que dans le décret *I. G.*, XI, 710, daté entre 210 et 195. Ce sont là des éléments depuis longtemps connus et signalés (il suffit de relire aux p. 245-246 l'article du *B. C. H.*, 45, 1921, cité par Hausmann dans sa note 92). Comment ne pas en tenir compte? Pourquoi refuser au moins d'en discuter? La confiance dans les théories de la « Stilentwickelung » et de la « Stilkritik » ne doit tout de même pas dégénérer en parti pris aveugle.

J. MARCADÉ.

Hermann Bengtson, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit* (Handbuch der Altertumswissenschaft, 3e section, 4e partie). Munich, C. H. Beck, 1960 (2e éd.) ; 1 vol. in-8o, XIX-609 p., 1 carte dans le texte et 11 cartes h. t. Broché 42 DM, relié 48 DM.

M. A. Aymard a présenté dans cette revue (t. LIV, 1952, p. 150-154) la première édition (1950) de cet important ouvrage. Nous devons rendre hommage à l'auteur et à l'éditeur qui nous procurent, dix ans plus tard, une nouvelle édition mise à jour.

Mise à jour est en effet le terme qui convient, car l'ouvrage ne comporte pas de différences majeures dans l'ordonnance de la matière : la liste des chapitres est exactement identique à celle de l'édition précédente ; nous retrouvons donc une histoire allant de 1900 avant J.-C. environ jusqu'à Justinien, avec les coupures de 800, 500, 360 (fin de l'époque de la *polis*), 30 avant J.-C. L'auteur explique dans la préface que les découvertes récentes et les progrès de la recherche ne lui semblaient pas imposer une modification profonde de son ouvrage. Même devant le déchiffrement du linéaire B, M. Bengtson ne se départit pas de sa prudence à l'égard de toute nouveauté : avant d'accepter comme vérité historique une thèse nouvelle, ce dernier attend que le procès soit définitivement jugé. Il affectionne, semble-t-il, la formule « adhuc sub judice lis est » (p. IX et 61) qui traduit bien sa circonspection. Sur un autre point, mineur il est vrai, M. Bengtson marque son attachement à la tradition : il continue de parler d'*Indogermanen*, en toute bonne foi d'ailleurs, alors que ce terme, qui peut évoquer des résonances fâcheuses et qui est, de surcroît, trop restrictif, pouvait être remplacé par *Indo-europäer* (cf. F. Schachermeyr, *Griechische Geschichte*, p. 31).

Les assez nombreuses modifications de détail concernent peu le texte lui-même. Le palmarès de la recherche historique est rajeuni sans audace ni excès, p. 13. La présentation de l'œuvre de Cimon est améliorée, p. 186-187. La place de l'aristocratie perse dans le royaume séleu-

cide est précisée, p. 432, les faveurs spéciales qu'Auguste accorda aux Thessaliens indiquées, p. 513. Plus nombreuses sont les adjonctions qu'expliquent les découvertes archéologiques ou épigraphiques publiées au cours de ces dix dernières années : citons, par exemple, l'écriture crétoise p. 38, le palais de Nestor à Pylos (Ano Englianos) p. 39, les tombes à puits de Mycènes p. 40, l'inscription de Thyrreion qui nous rend une partie du texte du traité d'alliance de 212, entre Rome et les Étoliens, p. 413.

La chronologie est plusieurs fois modifiée, dans le texte (par exemple, p. 268, 384, 388) et dans le tableau chronologique qui constitue le troisième supplément : mort de Cyrus, 530 au lieu de 529 ; prise de Sardes par celui-ci, 547 au lieu de 546 ; assassinat de Séleucos Ier par Ptolémée Keraunos, 281 au lieu de 280 ; début du règne de Hiéron II, 275/4 au lieu de 270/69 (ou 269/8) ; mort d'Antiochos IV, 164 (?) au lieu de 163.

Ce sont évidemment les bibliographies qui profitent le plus de cette mise à jour. Quelques ouvrages vieillis sont éliminés (notamment R. Cohen, *La Grèce et l'hellénisation du monde antique*, qui n'a pas suivi les progrès de la recherche) ; beaucoup sont ajoutés. Rares sont les chapitres qui n'ont pas bénéficié de quelques adjonctions. Et, en définitive, c'est surtout par ces compléments bibliographiques que le nouvel ouvrage de M. Bengtson surpasse l'ancien et rendra de grands services à tous ceux qui auront une recherche à faire dans le domaine de l'histoire grecque.

F. BOURRIOT.

Agostino Masaracchia, *Solone.* Firenze, La Nuova Italia Editrice, 1958 ; 1 vol. in-8°, VI + 395 p., 3 index. Lire 2.600.

Voici enfin, après les études d'inégal mérite que lui ont consacrées Miss K. Freeman, MM. Gilliard, Hönn, Joniaux et Thiel, une copieuse et savante monographie sur le législateur d'Athènes. Fort méthodiquement, l'auteur y étudie non seulement *la vie et l'œuvre politique*, puis *l'œuvre poétique* de Solon (chap. II et III), mais d'abord, dans un premier chapitre, l'histoire de *la tradition solonienne* à travers l'Antiquité grecque : or, dans cette tradition ne s'affirme que tard le caractère démocratique de l'action communément attribuée au célèbre réformateur. Il est curieux et en somme, nous dit-on, significatif que son rôle politique, passé sous silence chez Hérodote comme chez Thucydide, ne paraisse frapper les esprits qu'à partir de la fin du Ve siècle, plus précisément après la restauration démocratique de 403 ; c'est chez les orateurs du IVe siècle que sera exploitée à l'envi la légende de Solon promoteur de l'isonomie athénienne, avant que Plutarque ne voie s'incarner en lui les vertus les plus authentiquement grecques, celles de l'âge classique. Il y aurait eu, en somme, adoption du person-

nage par les tenants du libéralisme et du progrès social, puis idéalisation progressive de l'homme. Mais, en fait, cet homme aurait été un conservateur résolu.

La démonstration, conduite avec chaleur, exposée avec abondance[1], passe plus spécialement par les points suivants : 1) Les récits d'Hérodote, inspirés par la religion et la morale delphiques, présentent seulement Solon comme un *sage* (p. 2-17) ; la modération naturelle à ce sage, et que Platon loue à son tour, fonde la position moyenne (μεσότης) que va, en politique, lui attribuer Aristote (p. 65-69) ; 2) En fait, si Solon, en abolissant l'*hectémorie* et la contrainte par corps des insolvables, a dissipé en gros le malaise social, il n'a pas entamé de réformes vraiment radicales (p. 105-108) ; la *sisachthie*, qui ne joue que sur les biens fonciers, ne vise qu'à établir l'inaliénabilité de la propriété agraire (p. 137-148) ; 3) Les quatre classes de citoyens qu'il passe pour avoir instituées, le tribunal de l'Aréopage, conseil oligarchique, existaient fort probablement avant lui (p. 112 sq., 154 sq., 174 sq.) ; la Boulé des Quatre-Cents, l'Héliée ne sont elles-mêmes qu'institutions timides ou encore peu efficaces, et en fait pétries de conservatisme (p. 158 sq., 168 sq.) ; 4) Solon résiste, beaucoup plus qu'il n'y collabore, à la montée des nouvelles couches sociales nées de la récente révolution économique, et son rôle est essentiellement celui d'un *conciliateur* (διαλλακτής), que lui conférait d'ailleurs l'archontat (p. 130 sq.) ; 5) Ce sont, après le « compromis de 581 », le parti des Diacriens et l'accès de Pisistrate au pouvoir qui fraient authentiquement la voie à la démocratie (p. 181-195).

Le démenti ainsi apporté à l'opinion traditionnelle qui fait de Solon le fourrier de l'égalitarisme athénien n'est point sans fondement, et l'impression que laissera cette étude au lecteur le moins crédule sera sans doute qu'à ce précurseur ne revient le mérite d'aucune vraie réforme de structure. Mais l'auteur lui prête trop uniformément l'attitude conservatrice. Les quatre classes fondées sur le cens (*pentacosiomédimnes*, *cavaliers*, *zeugites*, *thètes*) existaient-elles réellement avant lui? Passe pour les trois dernières, qui pouvaient avoir, dès le VII[e] siècle, une justification militaire ; mais il y a tout lieu de croire, avec J. H. Thiel, que l'introduction, dans ce système, d'une première classe dont l'appellation dénonce le caractère exclusivement censitaire ne doit pas être antérieure à la crise du VI[e] siècle et atteste l'orientation timocratique de la constitution de Solon. La façon dont est jugée sa législation économique motivera d'autres réserves (exportation d'huile hors de l'Attique, accueil de l'artisanat étranger). Du reste, dès le premier chapitre, on sent trop nettement l'auteur résolu à minimiser l'œuvre de l'Athénien. Les arguments *ex silentio* qu'il tire de l'*Histoire*

1. Abondance un peu fastidieuse parfois, due peut-être au fait que l'auteur a pratiquement proscrit les *notes* de bas de page (cf. son Introduction), qui allègent toujours si utilement un texte.

d'Hérodote, voire de celle de Thucydide, pour nous faire douter de son rôle politique (v. ci-dessus), au lieu de me convaincre m'ont laissé, dès l'abord, fort perplexe : leur portée restera toujours discutable.

Quelques mots encore sur le dernier chapitre de l'ouvrage (*L'œuvre poétique*, p. 201-362). On admirera la richesse et, en général, la justesse des commentaires de M. Masaracchia aux trop rares fragments soloniens que la tradition indirecte nous met à même de connaître (chacun d'eux est traduit en fin d'analyse) ; on lui saura gré d'avoir cherché, tout en prétendant retrouver dans le langage du poète l'Eupatride conservateur que son étude veut nous peindre, à mettre en lumière les divers aspects de sa personnalité littéraire (je proteste cependant contre la sévérité du jugement qui n'accorde, p. 240-241, à l'*Élégie aux Muses* que peu de valeur poétique et renvoie le critique aux vers 16-28 de cette belle pièce). Enfin, son exégèse philologique des poèmes dits « soloniens », en particulier de ceux du *Corpus Theognideum*, est avertie, sérieuse et parfaitement judicieuse. Trois précieux index terminent l'ouvrage.

Bon livre, en somme, à relire et à méditer, malgré la hardiesse de la thèse qu'il expose[1], ou plutôt *en raison* de cette hardiesse, nullement périlleuse d'ailleurs, en un sens même courageuse.

Jean CARRIÈRE.

A. Ernout et **A. Meillet,** *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots.* 4e édition revue et corrigée. Tome II (M-Z et Index). Paris, Klincksieck, 1960 ; 1 vol. petit in-4o, p. 401-820. 60 N F.

A un an d'intervalle, conformément aux prévisions, paraît ce second tome du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* en sa quatrième édition : du seul point de vue de la réalisation matérielle, c'est un beau résultat.

Comme dans le premier volume (cf. *R. É. A.*, LXI [1959], p. 485-486), les astérisques viennent de plus en plus nombreux frapper les mots incertains ou douteux. Place est faite également à quelques articles nouveaux : par exemple, *ōcinum* (p. 457), *paedagōgus* (p. 474), *palaestra* (p. 475), etc. Les précisions de détail qui ont été cette fois encore apportées sont si nombreuses qu'il serait vain de vouloir en donner un aperçu. Et M. A. Ernout préférera sans doute qu'on lui soumette à tout hasard quelques remarques. Pour *phthisis* (p. 505), le caractère récent et artificiel — si bien établi par W. Schulze — de cette graphie méritait, semble-t-il, d'être signalé. A propos de *mittere* (p. 407), il serait intéressant d'indiquer que le sens de « placer, mettre » (= *collocāre*) s'observe dans les textes littéraires dès Sénèque ; cf. *Ir.* 3, 2, 2 ; *Epist.* 19, 5. A l'égard de l'*olim oliorum* (p. 460) de Pétrone, *Sat.* 43,

1. Vais-je ajouter ici : « et malgré de nombreuses coquilles, qui ne sont pas toutes signalées aux Errata »? Défaut sans gravité, il va de soi, mais pourtant regrettable.

on serait volontiers moins sévère, cette expression fantaisiste s'appuyant tout de même sur le *nummorum nummos* du chapitre 37 et sur le type *nusquam gentium*. *Praeter* (p. 530) gagnerait à être différencié de ses synonymes comme signifiant en propre : « en avant de » par rapport à un objet devant lequel on passe ou qui est dépassé dans sa longueur ; d'où « le long de » (*praeter castra*), « au delà de », « en plus de », « excepté ». Enfin, si le substantif *sēditiō* (p. 611) n'a pas en face de lui de verbe **sēdeō* « je vais à part », ne serait-ce point parce qu'un tel verbe était étouffé par l'homonymie de *sedeō* « je suis assis »?

Dans la partie étymologique, l'introduction de plusieurs termes hittites établit ou confirme l'antiquité de leurs correspondants latins : *perna* (p. 499) a pu être ainsi rapproché de hitt. *paršna-* « haut de la cuisse », comme *uereor* (p. 723) de hitt. *werite-* « avoir peur ». Mais la prudence demeure systématique. Pour rendre compte de *prŏ̄teruus* (p. 541), du rapport de *octāuus* avec *octō* (p. 458) ou encore des parfaits *sēuī*, *sīuī*, *strāuī*, *trīuī*, les possibilités évoquées dans les articles de M. A. Martinet (*Word*, IX [1953], p. 253 sqq.) et de M. F. R. Adrados (*Hommages à Max Niedermann*, 1956, p. 17 sqq.) n'ont pas été retenues, ni non plus l'explication proposée par M. A. Martinet (*B. S. L.*, LI [1955], p. 42 sqq.) en ce qui concerne le suffixe *-k-* de *senex*. La parenté de *tōtus* (p. 697) avec osq. *touto*, irl. *tuath*, etc., pourrait être plus résolument énoncée. Tous les linguistes ne seront pas d'accord pour juger « peu clair » le groupe formé par *plānus* (p. 513) avec *palam*, *palma*, *plancus* et *planta* ; et il s'en trouvera pour admettre que *uīlis* (p. 736) se rattache à la racine **wes-* « acheter » (hitt. *waš-*, lat. *uēnum*) comme recouvrant un ancien **wesli-s* « qui se prête à l'achat » (sc. par son bas prix) ; cf. O. Szemerényi, *Arch. Ling.* 6, 36. Toutefois, les étymologies qui à la faveur de théories brillantes fusent actuellement un peu partout sont souvent plus faciles à proposer qu'à affirmer ; un certain recul est légitime, voire nécessaire.

En tout cas, avec cette nouvelle édition et malgré sa richesse toujours accrue, le *Dictionnaire étymologique de la langue latine* garde la nette et sûre élégance de sa conception initiale. Il reste le compagnon fidèle que l'on consulte avec plaisir ; ses grands articles contiennent la substance de nombreuses études particulières. C'est en fait l'histoire la plus vivante que l'on possède de ce vocabulaire latin, moins étendu peut-être que d'autres, mais porteur à la fois d'un legs très ancien et des plus beaux développements.

François THOMAS.

L. Bieler, *Geschichte der römischen Literatur* (Sammlung Göschen, Bd 52 et 866). Berlin, Walter de Gruyter, 1961 ; 2 vol. in-16, 160 et 133 p. Chaque vol. 3,60 DM.

Deux tout petits livres, bien menus d'apparence, pour embrasser une

si vaste histoire, mais deux livres rayonnant d'intelligence et d'esprit. Tous les problèmes sont abordés, exposés en termes critiques. L'essentiel est seul retenu, mais les perspectives sont ouvertes, l'activité excitée. Je reprocherais seulement au tome II d'être trop court ; car, en ses 133 pages, il enserre la littérature latine depuis l'âge d'Auguste jusqu'à Boèce : M. Bieler est tout de même trop rapide sur l'époque des Julio-Claudiens, et je le regrette d'autant plus que le peu qu'il en dit est riche de savoir et de méditation. Néanmoins, je préfère à tout, dans ses deux volumes, ce qu'il écrit sur la poésie archaïque, sur Cicéron et sur Lucrèce. Ajoutons que M. Bieler ne cesse de replacer les faits littéraires dans leur atmosphère historique, sociale, culturelle : il n'insiste pas, mais il évoque.

Une bibliographie réalise le miracle de ne conserver que l'essentiel d'une production dangereusement abondante et quelquefois, hélas ! scandaleusement mercantile.

Donc, deux excellents volumes, modestes à coup sûr, mais qu'il ne faut pas négliger, tant est réel leur mérite.

H. BARDON.

M. Tvlli Ciceronis *ad Atticvm epistvlarvm libri sedecim* recensvit **H. Sjögren,** Fascicvlvs qvartvs, Libros XIII-XVI continens ; recensvervnt **H. Sjögren, G. Thörnell, A. Önnerfors** (Collectio Scriptorvm Vetervm Vpsaliensis). Vpsaliae, Eranos' Förlag, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 211 p.

Le présent volume vient compléter et terminer l'édition des lettres à Atticus de Sjögren, suspendue depuis 1932. Quand il mourut, en 1934, le savant professeur d'Upsal avait publié les douze premiers livres en trois volumes (Göteborg, 1916, 1929, 1932) ; il laissait aussi les éléments nécessaires pour la publication du dernier. Son successeur, G. Thörnell, fut lui-même empêché par diverses circonstances d'en assurer la publication et mourut en 1958. Alf Önnerfors a donc repris le dossier, utilisant même en phototypie des pages déjà prêtes. Avec les scrupules d'un exécuteur testamentaire, il a eu le souci de maintenir l'unité de la publication et de conserver dans le dernier volume l'aspect général des précédents. Il n'a même pas voulu bouleverser l'apparat critique en y introduisant des données que Sjögren avait jugées inutiles, par exemple certaines traductions des mots grecs qui figurent dans le manuscrit b (Berolinensis 168). Cependant, comme les trois premières parties de l'édition étaient déjà anciennes, A. Önnerfors a tenu compte des travaux accomplis dans ces vingt-cinq dernières années : outre l'index des sigles et une table chronologique, composée d'après Ruete, Schichte, Tyrrell-Purser et L. R. Taylor, il a ajouté un appendice (p. 205-211) qui contient des conjectures récentes et des variantes apportées par P (Parisinus 8536), R (Parisinus 8538) et M (Mediceus XLIX 18) ou les différentes mains qui l'ont corrigé.

Cette savante édition, critique, mais sans autre commentaire, est indispensable au philologue ; elle sera utile à l'historien quand il aura besoin de vérifier le texte.

M. RAMBAUD.

D. R. Shackleton Bailey, *Towards a Text of Cicero : « Ad Atticum »* (Cambridge Classical Studies). Cambridge, University Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, x + 104 p.

Ce travail de l'auteur des *Propertiana* (1956) prélude à une édition des livres IX-XVI des *Lettres à Atticus*, mais concerne l'ensemble de ces *Lettres*. Il se présente comme une critique et un complément des travaux de Lehmann et de Sjögren et, pour les livres XIII à XVI, apporte le résultat d'une collation personnelle des manuscrits b (Berolinensis 168) et m (Berolinensis 166).

Au départ, l'auteur suit Lehmann et Sjögren et donne au groupe Σ (chef de file Ambrosianus E 14 inf.) priorité sur le groupe Δ (chef de file Mediceus 49, 18) — à l'opposé de Constans. Mais le détail montre un esprit émancipé et subtil. Sans doute est-il difficile de se rallier à toutes les conjectures de l'auteur. Beaucoup de passages cités sont des guêpiers et il y paraît aussi impossible de conserver le texte des manuscrits, quand par miracle ils sont d'accord, que de proposer une correction indiscutable, ainsi à *Att.* II, 1, 5, où l'auteur croit tout aplanir en substituant à *nihil* (majorité des manuscrits) *nihili* qu'aucun ne porte, et pourtant il vante la fidélité à la tradition ! De même à propos de II, 7, 5, l'auteur étaie une hypothèse sur des chiffres mal interprétés et, II, 17, 2, il escamote une première difficulté en admettant pour acquise une correction d'Ascensus contraire à tous les manuscrits dans un passage qu'il considère comme bouleversé. Par contre, sa défense de *legatio* (I, 11, 1) au sens d'ambassade privée, à laquelle en dépit des manuscrits les éditeurs préféraient la correction *adlegatio* de Malaspina, se justifie entièrement, de même l'appui apporté à une excellente conjecture d'Ernesti, κινδυνώδη, dans un de ces passages (IX, 17, 2) où le grec est de mise (il s'agit de Tiron malade, mais en voie de rétablissement) et où les manuscrits ne donnent rien d'intelligible. Mais l'intérêt de ce travail, dont nous ne pourrons juger vraiment que sur édition, dépasse celui de la paléographie pure et séduit par l'intelligence de la discussion et l'importance des sujets abordés. Le passage évoqué en premier (II, 1, 5) et plusieurs autres concernent les démêlés de Cicéron avec Clodius et Clodia, les chiffres douteux (II, 7, 5) une affaire d'argent à laquelle doit — déjà ! — se trouver mêlé Philotime et l'on ne manquera pas d'apprécier dans l'*Appendice* l'affaire du « *fanum* » de Tullia, qui met à rude épreuve le paléographe et l'historien, s'il est vrai, comme le pense l'auteur, que Cicéron ait songé à racheter pour ce pieux office les jardins de la « *Quadrantaria* ». Souhaitons que pro-

chainement M. Shackleton Bailey réussisse à nous faire oublier ses brillants prédécesseurs, Tyrrell et Purser, qu'il a quelque peu malmenés.

A. HAURY.

Dr. **R. P. Hoogma**, *Der Einfluss Vergils auf die Carmina Latina Epigraphica*. Eine Studie mit besonderer Berücksichtigung der metrichtechnischen Grundsätze der Entlehnung. Amsterdam, North-Holland Publishing Company, 1959 ; 1 vol. in-8°, XXVI + 373 p., 1 index. Guilders 30.

De cet ouvrage dense, bourré de faits et de chiffres, il est difficile de résumer exhaustivement le contenu. Chacune des deux parties qui le composent, tout en étant complémentaire de l'autre, présente un intérêt propre et, de ce fait, rendra service à des catégories diverses de chercheurs.

La première ravira les techniciens du vers. Elle étudie toutes les formes de l'emprunt depuis le vers entier (le moins intéressant) jusqu'aux contaminations subtiles et aux disjonctions qu'impose en particulier l'adaptation du rythme hexamétrique au pentamètre : ainsi dans telle épitaphe païenne d'Emona (Ljubljana, Buecheler 1310) citée p. 172. Les inscriptions les moins passionnantes ne sont pas celles d'époque tardive, avec leurs maladresses et leurs erreurs.

La seconde partie, essentiellement constituée par la liste des emprunts (122 pages) et les *indices* de renvoi aux auteurs de recueils (Buecheler, Diehl) et fouilleurs plus récents (Rostovstzeff, *The excavations at Dura-Europos*), est sans doute, pour l'histoire de la civilisation et le rayonnement de l'œuvre de Virgile, plus importante encore. Que la première moitié de l'*Énéide* ait attiré plus de lecteurs, nous le savions. Les chiffres de cette étude attribuent avec la précision d'une statistique la palme au livre VI. Mais les lieux mêmes de l'imitation sont suggestifs : Numidie et Mauritanie occupent parmi les provinces une place de choix.

Ce bref aperçu rejette dans l'ombre les critiques de détail : Virgile cité d'après Ribbeck pour des raisons de commodité (dont utilisation du *Lexikon* de Merguet) ; influence parfois douteuse : *Aen.* I, 460, *plena laboris*, et Diehl 176, 2 (Lyon), *plena pudoris*, où une note, d'ailleurs, renvoie à Ovide (*Her.* VII, 98) ; omission volontaire de l'*Appendix*, et pourtant Diehl 611, 4 s'explique aussi bien, sinon mieux, par *Ciris* 290-291 ou 314 que par *Aen.* VI, 458. Mais aucune des études d'influence n'échappe à ce risque et le principal intérêt de ce livre pour ceux que ne passionnent ni la métrique ni l'épigraphie n'est-il pas de nous apprendre à mieux connaître le premier imitateur de Virgile, Virgile lui-même?

A. HAURY.

OVIDE, *Fastorum liber primus*, éd. de **H. Le Bonniec** (Collection « Érasme »). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, 111 p.

Une collection de textes anciens commentés, voilà qui par sa seule présence comble une lacune. Mais ce petit volume satisfait doublement : les *Fastes* n'existaient plus en librairie en France. Un texte aussi essentiel, celui qui nous renseigne le mieux peut-être sur la religion romaine, ne trouvait plus en France de libraire qui veuille faire les frais d'une édition ! L'ouvrage que H. Le Bonniec nous offre aujourd'hui est un *compendium* presque parfait de ce que la science moderne nous offre de plus récent. Solidement appuyé sur les importants commentaires de Frazer (qui reste essentiel) et de Bömer (tout récent), mais aussi sur toute l'expérience qu'il a de la religion romaine, Le Bonniec nous donne, dans les introductions et les notes très abondantes, tous les renseignements nécessaires. Et il les donne sans aucun dogmatisme, en exposant chaque fois les théories en présence, les faits qui les infirment et les justifient, indiquant les ouvrages à consulter sur la question. Une *Orientation bibliographique* dirige de la même façon vers les ouvrages généraux et n'oublie pas les textes anciens les plus intéressants sur la religion romaine. C'est une lecture stimulante qui éveille la curiosité et invite à la recherche. Souhaitons seulement de voir paraître prochainement les cinq autres livres et de pouvoir lire les *Fastes* en entier dans une édition française aussi judicieusement commentée.

R. MARACHE.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre XV. Texte établi, traduit et commenté par **J. André** (Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, 135 p., dont 44 p. doubles, 1 index. 7,50 N F.

Le livre XV de l'*Histoire naturelle* de Pline est consacré, dans l'intention de son auteur, aux différentes sortes d'arbres fruitiers, mais myrte et laurier compris. Le texte en présentait par suite beaucoup moins de pièges que celui des livres XXVI et XXVII, précédemment parus dans la même collection et consacrés aux plantes médicinales, naturellement fort nombreuses.

Quelques remarques sur le texte lui-même s'imposent d'abord. C'est ainsi que la lecture *neopum*, au paragraphe 26, à la suite de Jan et de Mayhoff, est certainement fautive. Les noms grecs de l'huile d'amandes amères étaient *netôpion* ou *netôpon*, employés fréquemment dans les écrits hippocratiques, concurremment avec le *metôpion* de Dioscoride. *Neopum* est un barbarisme de Pline ou une mauvaise lecture de son texte.

Pour très peu d'espèces seulement, les identifications ici proposées restent discutables, celles des sortes et des races ne pouvant guère ne pas l'être, en un domaine aussi spécial. Celle du fragon, par exemple (XV, 27). Mais il est vraiment inadmissible de rendre par « pommes » tant de nombreux noms latins. Si « pomme de pin » est d'usage courant, comment faire aussi des « pommes » de nos pêches, des grenades et des poires (XV, 39), ou encore des cédrats, des jujubes, des azeroles (XV, 47)? De même, ranger dans la catégorie des pommes et des poires les fruits des aubépines orientales constitue une traduction plutôt osée, de même que celle d' « épines blanches » pour ces arbustes totalement dépourvus d'épines.

Le *persea* du n° 45 est-il bien le sébestier, étant admis qu'il est fort éloigné, avec son fruit, la sébeste (*Cordia myxa L.*), du *Persea* des botanistes modernes, qui n'est autre que l'avocatier. Prosper Alpino, qui avait vécu en Égypte, admettait cette identification. Cependant, Schweinfurth, le fameux explorateur allemand du XIXe siècle, y voyait avec plus de probabilité le *Mimusops Schimperi Hochst.*, sapotacée d'Abyssinie, dont on a trouvé de très nombreuses couronnes de feuillage dans les sépultures des XVe-XXVIe dynasties.

Chanoine P. FOURNIER.

SIDOINE APOLLINAIRE, t. I : *Poèmes*. Texte établi et traduit par **André Loyen** (Collection des Universités de France). Paris, Les Belles-Lettres, 1960 ; 1 vol. in-8°, L + 200 p. en majeure partie doubles.

M. A. Loyen était un éditeur tout désigné de Sidoine : à l'auteur et à son temps (l'œuvre est, en effet, étroitement liée aux circonstances), il a consacré ses thèses et divers travaux publiés ensuite. La vie de ce Lyonnais, attaché à l'Auvergne par son mariage, né vers 431, mort vers 486, se situe dans une période qui est la fin d'un monde, puisque l'Empire d'Occident s'effondre en 476 ; et en Gaule, depuis un certain temps, les chefs barbares se sont implantés à des titres divers. Sidoine fut un personnage important : gendre d'un empereur éphémère, il géra lui-même sous un autre empereur, pendant toute une année, la préfecture de Rome. Il éprouva aussi des revers, tout en réussissant à mener jusqu'à la quarantaine une existence assez confortable grâce à son intelligence et à sa faculté d'adaptation. Ses illusions comme sa frivolité littéraire, qui étaient celles des cercles de l'aristocratie gallo-romaine, peuvent surprendre, mais avoir aussi des causes complexes. En tout cas, lorsque la situation empira, ce lettré « précieux » comprit que l'Église était désormais la seule puissance capable de résister ; répudiant sa femme pour entrer dans les ordres, il devint évêque de Clermont, où il organisa le dernier bastion de la fidélité gauloise. L'introduction historique de M. Loyen est excellente.

Les *Carmina* aujourd'hui publiés comprennent une première partie composée essentiellement de trois *Panégyriques* d'empereurs, qui, prononcés l'un à Lyon, les deux autres à Rome, furent de véritables actes politiques. Viennent ensuite les *Carmina minora* : épithalames et épîtres à l'adresse de personnes amies, notations de faits divers — de forme toujours raffinée, quoique plus enjouée, sous une parure mythologique trop souvent persistante. Mais même des *Panégyriques* se laissent dégager des pages intéressantes et pittoresques : Sidoine avait des dons réels d'écrivain.

Pour l'établissement du texte, M. Loyen bénéficiait de l'important travail de Luetjohann et de Leo dans l'édition des *Monumenta Germaniae historica* (auct. ant. VIII) parue en 1887. Mais il s'est livré pour sa part à une étude sérieuse des manuscrits ; et, se fondant sur la supériorité reconnue du Marcianus, il adopte résolument la leçon de ce dernier en plusieurs passages (p. XLVII), d'une manière qui paraît très pertinente. Plusieurs conjectures ont été écartées ; et d'autres, semble-t-il, auraient pu l'être également[1]. Sidoine, dans ces *Carmina*, n'est pas facile à traduire : il a un style aussi dense et concis que celui de Virgile et d'Horace, compliqué par des jeux de mots et des énigmes. M. Loyen a pris le parti d'être explicite, au risque d'être un peu long ; mais sa traduction toujours aisée pénètre le texte avec une grande perspicacité : elle surpasse de loin les précédentes. Les notes, faute de place au bas de la page française, ont été presque toutes reportées en fin de vo-

1. *C.* V, 114-115 : ... *Peucenque rigentem* || *mente salutatis irrisit lixa pruinis.* Cette idée d'un homme qui se rit du froid est reprise un peu plus loin (v. 533-534), mais avec une addition : « il a le cœur chaud » (*mente calet*). W. B. Anderson en déduisait que dans le passage cité il y avait après *rigentem* (114) une lacune d'un vers contenant une épithète comme *calenti* en accord avec *mente.* Sidoine s'est répété, c'est certain ; mais pourquoi vouloir qu'il l'ait fait sous une forme strictement identique?

C. XXII, 150 sqq. : *Haec post assurgit duplicemque superuenit aedem* || *porticus ipsa duplex... ;* || quam rursum *molli subductam uertice curuae* || ... *respectant alae.* Il s'agit de deux galeries desservant deux bâtiments : celle du fond (*quam rursum*) est relevée par une pente douce... (v. 152) : mais on voit mal comment justifier le sens qui est ainsi donné à *quam rursum*, conjecture de W. B. Anderson. Le passage invoqué de Pline le Jeune : II, 17, 5 : ... *porticum, aream, porticum rursus... respicit,* ne peut que signifier : « (la salle) regarde un portique, une cour, *à nouveau* un portique » ; *rursus* y a sa valeur propre, et il oppose un second portique à celui qui a été désigné avant l'*area.* Au contraire, Sidoine, après avoir indiqué l'existence de deux galeries (*porticus ipsa duplex*), ne s'intéresse qu'à l'une d'elles à cause de ses particularités. Le *quarum unam* des manuscrits vient donc tout naturellement à sa place : « de ces galeries l'une... », le pluriel *quarum* étant dû à l'accord par syllepse avec *duplex.*

C. XXIII, 389 sqq. : *tensis cum subito* simul *lupatis,* || *tensis pectoribus, pede ante fixo,* || (*teris iugales*) « quand soudain, tendant les rênes en même temps que se tendaient les muscles de ta poitrine, assurant ton pied en avant, (tu presses ton attelage) ». Ici encore, *simul* (v. 389) est une conjecture de W. B. Anderson. Contre la leçon des manuscrits *tensis...* sinu *lupatis,* M. Loyen estime (p. 158) qu'en tendant les rênes *contre sa poitrine* (*sinu*) l'aurige ne pouvait que faire cabrer les chevaux et les arrêter. C'est exact, si l'on tire fortement. Mais il n'est pas moins vrai qu'un conducteur qui se met (*subito*) à fouetter son attelage pour le pousser, doit le tenir *ferme*, afin de l'empêcher de broncher sous la surprise des coups ; et ainsi il est d'instinct porté à ramener la main vers sa poitrine, elle-même tendue et inclinée en avant.

lume : elles fournissent les éclaircissements historiques indispensables et des observations fort utiles à l'interprétation de phrases difficiles : on les voudrait encore plus nombreuses. Quelques indications métriques dans l'introduction ou ailleurs seraient aussi les bienvenues.

François THOMAS.

Jean Imbert, *Le droit antique et ses prolongements modernes* (Collection « Que sais-je? »). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. petit in-8°, 124 p.

Le cadre exigu imposé aux auteurs de la collection « Que sais-je? » limite forcément les exposés, surtout lorsqu'il s'agit d'un problème aussi vaste que celui de l'influence des droits antiques sur les institutions modernes. M. Imbert le reconnaît sans ambages dès son avant-propos, en précisant qu'il se bornera à « tracer les grandes lignes de l'évolution des droits antiques, pour dégager l'influence qu'ils ont pu exercer sur la formation des droits modernes ». En fait, c'est surtout l'évolution générale des droits anciens, des empires égyptien et mésopotamien au Bas-Empire romain, c'est-à-dire de 2000 environ avant J.-C. à 550 de l'ère chrétienne, qui fait l'objet de cet ouvrage. L'influence de ces législations sur le droit moderne, pratiquement sur le droit français, n'est guère marquée que par quelques lignes à propos de diverses questions. Peut-être certains détails purement chronologiques, tels que ceux figurant dans les pages consacrées au cadre historique des civilisations du Proche-Orient, auraient-ils pu être écartés pour laisser plus de place à des questions fort importantes telles que l'origine de la classification des diverses sources d'obligations ou les débuts du consensualisme contractuel. La civilisation grecque est surtout représentée par des développements relatifs au droit public. Ce sont là des questions en général bien connues, évoquées qu'elles sont dès les premiers manuels d'histoire de l'enseignement du second degré. On aurait souhaité, par contre, trouver quelques indications sur les institutions du droit privé hellénique, à qui nous devons sans doute beaucoup plus qu'une simple terminologie.

La civilisation romaine occupe plus de la moitié de l'ouvrage, ce qui est normal. On y trouve un excellent condensé de l'histoire du droit public et privé romain, et chacun sait combien il est aisé, aussi bien pour le droit de la famille et des biens que pour celui des obligations, de relever dans les institutions modernes le prolongement des règles romaines. Il est à peine besoin de dire que l'ouvrage s'adresse plus au grand public qu'aux étudiants d'histoire ou de droit.

G. HUBRECHT.

Paul-Marie Duval, *Les inscriptions antiques de Paris*. Paris, Imprimerie nationale, 1961 ; 1 vol. in-4°, XXXII-186 p., avec 69 fig., tables et index épigraphique, et un portefeuille de 32 pl.

Comme thèse complémentaire à sa thèse principale, M. P.-M. Duval

a choisi d'étudier l'un des plus importants groupes de documents qu'il avait à utiliser pour retracer les origines de Paris : les inscriptions antiques. « Ce matériel épigraphique, dit-il dans son introduction, n'est pas considérable » : du point de vue numérique, s'entend — 111 inscriptions sur pierre, auxquelles s'ajoute un *instrumentum* de soixante-dix-neuf textes peints ou gravés sur petits objets, de céramique (à l'exclusion des marques de potiers dont la publication a été confiée à Mme Durand-Lefebvre), de verre, d'os, d'ivoire, de métal, ou sur des tuiles et des briques. Aucune des inscriptions lapidaires, souvent réduites à quelques lettres confuses, n'approche, même de très loin, de cette beauté formelle et de cette éloquence explicite qui sont monnaie courante dans l'épigraphie des villes gallo-romaines, quand la résidence d'une administration, les cérémonies du culte impérial, la présence d'une garnison y répandent l'usage des « bonnes lettres » et des cursus circonstanciés. Les inscriptions romaines de Bordeaux, publiées par Camille Jullian au début de sa carrière, n'ont rien à cet égard à envier à Lutèce. Partout dans les trois Gaules, des découvertes récentes, depuis les blocs remployés dans le pont de la Guillotière à Lyon et édités ici même, en 1954, par MM. Audin, Guey et Wuilleumier, jusqu'à la dédicace à l'empereur Claude dégagée à Senlis par M. Matherat et interprétée par M. Piganiol (*C. R. A. I.*, 1960, p. 453 sq.), nous ont enrichis de chefs-d'œuvre épigraphiques dont on cherche en vain l'équivalent à Paris. Le forum de la rue Soufflot était orné d'un temple, d'une basilique et d'un portique dont un morceau d'architrave atteste encore la richesse décorative (P.-M. Duval, *Paris antique*, p. 137 sq., fig. 55-57) ; les thermes du Nord — le « Palais des Thermes » — étaient d' « une construction puissante, magnifique et soignée » et comptaient « parmi les plus vastes de la Gaule » (*Ibid.*, p. 160 sq.) : mais c'est tout juste si la ville neuve reconstruite sous les Antonins avec l'ampleur et l'élégance des villes d'or de tout l'Occident peut revendiquer deux fragments de dédicaces publiques, déplorablement mutilées, et dont les blocs ont été retaillés pour servir de sarcophage dans le cimetière Saint-Marcel (n°s 16 et 17 ; *Paris antique*, p. 250). Le reste a pu disparaître dans les fours à chaux du Moyen Age, mais il y a sans doute une autre cause à ce silence épigraphique. « Centre indigène, Lutèce a reçu un cadre romain, elle a appris le luxe et le confort, mais n'a pas renoncé pour cela à ses habitudes nationales » (*Ibid.*, p. 286) — ajoutons : à un certain refus celtique de l'écriture.

C'était déjà une raison suffisante pour recueillir avec une piété particulièrement exigeante les maigres monuments épigraphiques d'une cité promise dès le début à une si grande histoire. Mais il se trouve que ceux-ci, si rares qu'ils soient et réticents, et privés des qualités en quelque sorte académiques que l'on admire ailleurs, présentent en compensation l'intérêt d'une incomparable originalité et,

notamment dans les inscriptions des Nautes et dans celles dites des Arènes, posent des problèmes qu'aucun autre ensemble épigraphique n'évoque au même degré : par leur imperfection rebelle, ils expriment la résistance d'un peuple encore à demi barbare aux formes de la civilisation latine.

* * *

La plupart de ces inscriptions avaient déjà été publiées par Mowat, dans le *Bulletin épigraphique de la Gaule*, de 1881 à 1886, et par Hirschfeld, au tome XIII du *C. I. L.*, de 1899 à 1916. Mais un certain nombre d'entre elles ont disparu ou, en s'effritant, sont devenues moins lisibles encore : il était urgent d'en établir une édition vraiment complète en recueillant tous les témoignages des antiquaires d'autrefois, et vraiment moderne en utilisant tous les moyens, photographie sous divers angles, estampage, décalque, dessin, qui permettent d'analyser à fond et de reproduire exactement les signes inscrits. M. P.-M. Duval n'a rien négligé. Qu'on ouvre son album de planches : on verra tout de suite le parti qu'il a tiré, pour mieux lire les inscriptions du monument des Nautes, des gravures plus ou moins fidèles du début du XVIII[e] siècle, en même temps que des photographies non seulement des blocs originaux, mais parfois d'un moulage des inscriptions. Pour les inscriptions des Arènes, on mesurera l'immense progrès accompli en comparant la page du *C. I. L.* (ici, fig. 11), où la transcription en caractères d'imprimerie ne reflète qu'une image très déformée de la réalité épigraphique, et même les relevés cotés que Formigé en avait publiés en 1918 (fig. 11 *bis*), à la série de clichés des pl. VI à XVI, auxquelles correspond chaque fois, dans le texte, un dessin au trait aussi clair que possible. Un grand nombre de ces inscriptions comportent deux gravures successives qui se confondaient dans les fac-similés antérieurs et qui sont ici soigneusement distinguées. Partout, M. P.-M. Duval a suivi attentivement la main du lapicide dans ses hésitations et ses repentirs et tenu le plus grand compte d'une « mise en page » et d'une « mise en lignes » improvisées que ne guidait aucun *ordinator*. Avant tout commentaire et toute interprétation, il offre au lecteur tous les éléments d'appréciation personnelle qui le mettront en mesure de collaborer avec lui.

Une autre tâche préalable qu'il s'est assignée, c'était de mettre au point la question embrouillée des provenances. Un très petit nombre des inscriptions de Paris ont été retrouvées *in situ*. Beaucoup, dès l'Antiquité, avaient été remployées dans les fondations du rempart construit dans l'île de la Cité au Bas-Empire ou dans le cimetière du Faubourg Saint-Marcel. Or, comme quelques-unes, de caractère public, avaient été trouvées aux arènes, on avait pensé que toutes celles qui, par la forme des pierres ou les caractères de la graphie, parais-

saient s'en rapprocher avaient la même origine et on les y a transportées en 1915. M. P.-M. Duval a fait justice de cette attribution hâtive et trompeuse. Quatre blocs de cet ensemble seulement ont été découverts aux Arènes, quatorze proviennent du Parvis Notre-Dame, quinze du nouvel Hôtel-Dieu, dix-neuf du Quai aux Fleurs, un du Palais de Justice et trois sont sans provenance connue. Et, naturellement, il est vraisemblable que les gradins de l'amphithéâtre ont servi de carrière aux constructeurs de l'enceinte et que plusieurs de nos pierres inscrites y avaient primitivement leur place ; mais d'autres édifices, on le verra, ont dû être utilisés.

Il était certes difficile de classer de façon pleinement satisfaisante un matériel aussi émietté. Aux « inscriptions impériales et divines » du chapitre I — et ce sont principalement les inscriptions des Nautes — succèdent, au second, des « inscriptions de caractère public » — et ce sont surtout les inscriptions provenant des Arènes et de l'enceinte. Elles se distinguent des inscriptions funéraires et des inscriptions chrétiennes qui font l'objet du chapitre III. Le chapitre IV, par l'étude de deux bornes milliaires, étend l'enquête au territoire de la *ciuitas Parisiorum*. Le chapitre V comprend l'*instrumentum* et le chapitre VI les inscriptions sur tuiles et sur briques. Deux Appendices concernent les inscriptions relatives aux *Parisii* et trouvées hors de la *ciuitas*, et les inscriptions fausses ou importées. Enfin, une table de concordance et un index épigraphique aident à remédier aux inévitables bavures et chevauchements d'une répartition qui comportait nécessairement une part d'arbitraire. Prêter à toutes les inscriptions provenant des Arènes ou de l'enceinte un caractère public, c'était préjuger du contenu de ces inscriptions qui sont parmi les plus énigmatiques. Par exemple, 9,2°, p. 50, pourrait être un fragment d'inscription votive. Peut-être une numérotation continue aurait-elle été plus commode que ce classement par groupes eux-mêmes subdivisés, où la composition hésite parfois entre le lieu de trouvaille, l'aspect matériel et la teneur de l'inscription.

* * *

La pièce maîtresse du recueil est sans contredit la dédicace des *Nautae Parisiaci* (n° 1, p. 4 sq., fig. 4-6, pl. III, A) : on croyait, depuis deux siècles et demi qu'elle a fait l'objet des plus savants examens, que tout sur elle avait été dit. C'est pourtant à M. P.-M. Duval que revient le mérite, dès l'étude qu'il avait consacrée à ce groupe de bas-reliefs dans les *Monuments Piot*, en 1956, d'avoir élucidé pour la première fois, dans ses reprises successives, la fin de la ligne 3, où l'*s* effacé d'un *s*(*acrum*), déjà apparu à ses prédécesseurs, n'avait pas été correctement expliqué (Mowat, Rhys, Dottin : *suo* ou *summo*). L'embarras du lapicide pour loger le *mo* de *Optumo*, les deux solutions auxquelles

il a eu recours et dont la seconde a eu pour effet la suppression de l'*s*, sont analysés ici de manière magistrale et définitive.

Toutefois, le début de l'inscription comporte encore une obscurité. Les trois premières lignes : *Tib*(*erio*) *Caesare Aug*(*usto*) *Ioui Optumo Maxsumo* peuvent se comprendre, soit comme un ablatif qui signifierait : « Sous le règne de Tibère », suivi d'un datif marquant le destinataire de la dédicace : « A Jupiter Très-Bon Très-Grand » — soit comme deux datifs dont le premier ferait de Tibère une personnalité divine à qui le monument serait consacré en même temps qu'à Jupiter. On voit tout de suite que le dilemme n'est pas sans conséquence pour l'histoire du culte impérial.

M. P.-M. Duval, qui pose le problème (p. 8 sq.) avec beaucoup d'équité, exprime sa préférence pour l'interprétation par l'ablatif temporel. Certes, il souligne à juste titre le caractère archaïque de l'inscription. C'est un fait bien connu, auquel cet ouvrage apporte de nouvelles confirmations : les Parisiens du Haut-Empire écrivaient encore un latin plus proche de celui de Caton que de celui de Cicéron. Dans la dédicace des Nautes, avec son *posierunt* final, avec son *optumo* et son *maxsumo* au milieu, non loin d'une autre inscription où le nominatif *Iouis* survit à la place de *Iuppiter*, un datif archaïque *Caesare* au lieu de *Caesari* n'aurait rien de surprenant.

D'autre part, le nom du prince à l'ablatif ne suffit pas en général à dater une dédicace : encore faudrait-il qu'il fût accompagné de la mention d'un consulat, sinon d'une puissance tribunice et d'une salutation impériale. Le seul exemple, abstraction faite d'un milliaire du Bas-Empire, qu'on puisse invoquer pour croire qu'une telle indication n'était pas indispensable serait une inscription de Vindonissa, *C. I. L.*, XIII, 5201 : elle est certainement incomplète, malgré l'habile restitution de Fr. Drexel, *Germania*, XIII, 1929, p. 175 sq., qui y a rattaché 5237 : [*Ti*(*berio*)] *Claudio* [*Caesare*] *Aŭgusto* [*Germ*(*anico*)... *P*(*ublio*) *Calv*]*isio Sabino* [*Pomponio Se*]*cundo leg*(*ato*) *Au*[*g*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*) *feci*(?)]*t legio* [*XXI*]... La fin de la ligne 1 précisait sans doute la titulature de l'empereur, comme dans l'inscription jumelle 5200 (= 11515) : [*Germ*(*anico*) *pont*(*ifice*) *max*(*imo*) *tribuni*]*c*(*ia*) *potestat*(*e*) *X*[*I*] *im*[*p*(*eratore*) *XXI cos. V p*(*atre*) *p*(*atriae*) *censore*]. A défaut de cette précision, la datation vague : « sous le règne de... » — d'autant plus que ce règne était inachevé — heurterait les habitudes des anciens qui tiennent à fixer l'année où un monument a été élevé, où un événement a eu lieu. Saint Luc lui-même ne dit-il pas : « Dans la quinzième année du règne de Tibère... »?

Enfin, la syntaxe trouve mal son compte dans cet ablatif d'un simple nom de personne ; car il est impossible de faire d'*Augusto*, qui n'est qu'un *nomen hereditarium* (Suét., *Tib.*, 26, 4), l'attribut de *Tib*(*erio*) *Caesare* (« Tibère César étant Auguste »), comme dans les *Res Gestae* : *me*

principe. La dénomination *Tib(erius) Caesar Augustus* forme un groupe indivisible : c'est celle que portait officiellement Tibère, et l'on remarquera qu'à la différence de certains Africains ou Espagnols, les *Nautae Parisiaci* se sont gardés de le faire précéder du prénom *Imp(erator)*, qu'il avait expressément décliné.

Devant toutes ces difficultés, nous nous rangeons plutôt, après Jullian, De Pachtere, Grenier, à la solution du datif. Elle est choquante, parce que Tibère y est nommé en tête, avant Jupiter Très-Bon Très-Grand, alors que partout ailleurs la préséance revient au maître des dieux. Entre deux scandales pourtant, celui-ci nous semble le moindre. Manque d'usages, excès d'adulation, dont même le « culte du chef » en Espagne n'offrait pas l'équivalent : peut-être. Mais, malgré ses dénégations, Tibère était adoré en Gaule comme un dieu. Dès avant son avènement, son *aduentus* à Bavai était l'occasion de manifestations religieuses (*sacrum*). Il avait beau refuser les honneurs du culte impérial : cinq dédicaces à son Génie ou à lui-même, des environs de Vienne, de Naix, du Hénaple, de Périgueux (*bis*), invitent à interpréter dans le même sens l'inscription des Nautes. Entre *Ioui Optimo Max(imo) Tib(erio) Caesari Aug(usto) sacrum*, à Chamiers, et *Tib(erio) Caesare Aug(usto) Ioui Optumo Maxsumo s(acrum)*, à Paris, quelle différence, sinon de degré?

Sur les autres inscriptions, gauloises ou latines, des blocs du monument des Nautes, on ne voit pas ce qu'à l'heure actuelle on pourrait dire de plus attentif et de plus prudent. Chaque page apporte des éléments nouveaux : ainsi dans l'inscription n° 2, 2° (p. 12 sq., pl. III, C et D), la lecture *senant* est substituée au traditionnel *senani*, à cause de l'espace qui sépare la dernière haste du N précédent, cependant que les deux figures de gauche du bas-relief correspondant sont judicieusement interprétées comme des femmes.

La pierre dite aux quatre divinités joint aux Dioscures deux dieux indigènes dont l'un, à la tête pourvue d'oreilles et de bois de cerf, est connu par de nombreuses représentations, mais dont le nom n'apparaît qu'ici (n° 2, 10°, p. 17 sq., pl. IV, E et F) : depuis la découverte, en 1711, on lisait *Cernunnos*, et cette appellation s'était imposée aux historiens de la religion gauloise en même temps qu'aux linguistes qui la rattachaient à une racine signifiant « corne » (*cornu* en latin, κέρας en grec) ; à cette racine pouvait être lié le nom indo-européen du cerf. M. P.-M. Duval, à considérer la pierre, a constaté que le *C* initial manquait et s'est persuadé qu'il n'avait jamais existé que dans l'imagination du Père Pèzeron, lequel assurait que « corne » se disait « quern » en gaulois. La cassure de la pierre étant ancienne, « il n'y a pas lieu d'admettre qu'on ait pu voir autre chose au moment de la découverte que ce qui est actuellement visible ». Ancienne, soit, mais peut-être postérieure à 1711, s'il est vrai que ces blocs ont subi depuis les effets

de cinq déménagements (p. 1). En faveur de la forme *Cernunnos*, le doyen Aymard, au cours de la soutenance, a fait valoir l'autorité du dessinateur de Moreau de Mautour (pl. II) qui, à la différence de son confrère dans la *Description* de Baudelot de Dairval (pl. I), a relevé les inscriptions avec une fidélité scrupuleuse (cf. le premier jambage, presque couché, du *V* de *Volcanus*, n° 2, 13°, pl. V, D) : son témoignage, à propos du nom du dieu aux cornes de cerf, dont il reproduit aussi la mise en place mal centrée, invite à faire confiance à une lecture authentique que la manie étymologisante n'aurait pu, à elle seule, accréditer. — Bel exemple de la qualité d'une publication qui fournit au lecteur tous les arguments d'une discussion complète.

* * *

Non moins importants, plus captivants encore sont ces blocs parfois mal équarris et le plus souvent mutilés et qui, provenant des Arènes ou de quelque autre lieu, avaient été remployés en divers points de l'enceinte du Bas-Empire ; nous avons déjà dit le soin minutieux avec lequel M. P.-M. Duval avait tenté de déchiffrer ces grimoires, où deux et parfois trois inscriptions superposées confondent leurs traits. Mais sa peine a été largement récompensée : on trouvera dans cette partie du recueil une masse d'observations inédites, une moisson de petits faits qui intéressent l'épigraphie, la paléographie, l'onomastique et même, où on ne l'espérait guère, l'histoire religieuse. Ainsi dans le n° 9, 1° (p. 49, fig. 21, pl. X, A), qui peut-être désignait, sur un gradin numéroté de l'amphithéâtre, un certain nombre de places réservées, un chiffre a dû être modifié : deux hastes sont donc barrées très nettement, en leur milieu, d'un petit *v* couché, et ce signe de correction était, semble-t-il, inconnu jusqu'ici dans l'épigraphie lapidaire. L'ensemble, avec ses capitales qui tendent à la cursive, ses ligatures, ses surcharges, offre à l'historien de l'écriture latine une mine considérable.

Mais le contenu, pour qui a de bons yeux et un peu de patience, n'est pas d'une moindre richesse. Nous n'en donnerons qu'un exemple : il suffit de feuilleter le volume et l'album pour tomber sur d'indiscutables *KAL(endas)*, d'évidents *FEBRVA...* ou *MARTI*. Bien plus, plusieurs d'entre ces inscriptions entourent de tels noms de jours ou de mois d'un contexte qui dénonce à coup sûr des fêtes religieuses : le n° 8, 2° (p. 39, fig. 14, pl. VIII, A) mentionne, précédés du classique *NP*, des *EQ(uirria) MARTIS*. Le n° 10, 1° (p. 60, pl. XII, D), dont le début manque, indique non moins clairement une date comptée à partir des *Ka]L.APR.*, suivie de trois lettres, *Q.R.F.*, où M. P.-M. Duval a su reconnaître le *Q(uandoc) R(ex comitiauit) F(as)* du 24 février des calendriers romains (plus complètement *Q.R.C.F.*) : interprétation d'autant plus sûre qu'un peu au-dessus de la ligne et en plus petits

caractères, on lit le début (*TVBI-*) du *tubilustrium* du 23 ; et cette addition servait sans doute à compléter l'inscription, relative au jour précédent, et qui devait être gravée sur un bloc placé immédiatement au-dessus.

Quelle que soit la difficulté de lecture et d'exégèse que présentent neuf autres pierres de ce genre, où l'on peut discerner par hypothèse une allusion à des *ludi in circo* ou à un *Regifugium* (peut-être y ajouterions-nous encore les n°s 8, 6° et 10° ou *BEN...*, *BENER...* cacheraient le nom de Vénus), les deux cas auxquels nous venons de nous arrêter établissent sans conteste l'existence, parmi ces inscriptions, de fragments d'un calendrier religieux dérivé des Fastes que jusqu'ici seules Rome et l'Italie avaient fait connaître, et dont on admettait que l'usage ne s'était jamais étendu aux provinces : rencontre particulièrement étonnante dans une Lutèce qui ne jouissait pas du statut colonial. On cherche vainement les précédents et les parallèles. Toujours est-il qu'ici le calendrier semble avoir été gravé sur de gros blocs polis d'un mur en grand appareil (cf. *Paris antique*, p. 273) ; la longueur des blocs était de trois modules (75 centimètres, 1 mètre, parfois 1^{m}50), la hauteur de 35 centimètres environ, l'épaisseur variant de 22 à 40 centimètres ; les lettres sont très grandes et dépassent en général 15 centimètres ; les inscriptions ont été gravées sur le mur déjà construit, sans qu'on se préoccupât d'utiliser régulièrement le champ épigraphique réservé par chaque bloc, et souvent elles ont été recouvertes par une nouvelle inscription qui confirmait ou modifiait le premier texte. On remarquera encore que les onze blocs en question ont tous, sauf un (n° 9, 5, dont l'appartenance à l'ensemble est très incertaine), été retrouvés groupés en deux points de l'enceinte, au parvis Notre-Dame et au quai aux Fleurs : dispersion relativement limitée qui s'accorderait avec l'exploitation des matériaux d'un même édifice. On pense par exemple à un temple, peut-être celui du forum du IIe siècle. Il est difficile de préciser davantage, mais nous en avons assez dit pour qu'on apprécie la valeur de la découverte ; les historiens sauront le plus grand gré à l'auteur d'avoir mis à leur disposition des documents qui, pour obscurs qu'ils demeurent encore, prendront un jour, par comparaison avec d'autres, toute leur signification et qui dès maintenant manifestent, un siècle ou deux après le monument des Nautes, le triomphe des fêtes romaines et l'éclipse totale des divinités indigènes.

Il faudrait enfin parler des vingt-quatre inscriptions funéraires, des trois chrétiennes et de l'*instrumentum*. Surtout, on aimerait signaler l'étude très fouillée à laquelle donne lieu le milliaire de Paris (p. 111 sq., fig. 58, pl. XXIV, A-B, XXV, A-B) : l'expérience qu'il a acquise des gravures successives a, ici encore, permis à M. P.-M. Duval de résoudre le problème que ses devanciers avaient laissé en suspens, en distinguant les quatre lignes de la dédicace à Maximin Daia d'une inscription anté-

rieure dont ne restent, en haut et en bas, que les traces de trois lignes rebouchées et indéchiffrables. La confrontation avec deux autres milliaires de Maximin Daia, provenant de Nîmes et des environs d'Amiens, lui fournit en outre l'occasion d'insister sur quelques traits caractéristiques du libellé de ces inscriptions (entre autres, le fait qu'une borne ne porte jamais le nom du lieu où elle est plantée) et de souligner la signification historique de ce document, le premier connu de nous où le nom de Lutèce cède la place à celui de *ciuitas Parisiorum*, que devait ensuite remplacer celui de *Parisii* et de Paris.

JACQUES HEURGON.

Pierre Grimal, *A la recherche de l'Italie antique.* Paris, Hachette, 1961 ; 1 vol. in-8°, 364 p., 40 illustrations sur pl. h. t.

La plupart des ouvrages de cet ordre ont trop longtemps été, en français, des traductions de l'anglais, de l'allemand ou de l'italien. Or voici sous la plume d'un savant français une évocation magistrale de la résurrection du lointain passé de l'Italie par le travail patient des archéologues. Admirablement écrit, dans une langue tour à tour précise sans vaine cuistrerie et poétique sans romantisme facile, ce livre sert mieux la cause de l'humanisme que les plus éloquents plaidoyers. Nulle complaisance pour les théories brillantes et audacieuses dont s'enthousiasment si sûrement les amateurs occasionnels de l'archéologie ; nulle concession à l'anecdote pittoresque ni au « suspense » dans le rappel des grandes découvertes. Point de « vulgarisation » au sens trivial du terme, mais un bilan sincère et probe des tâtonnements, des erreurs et des lentes conquêtes de la science. La rigueur de l'information est égale au charme du récit ; or sa familiarité avec les textes anciens, sa connaissance des sites et son sentiment de l'Histoire inspirent à l'auteur de bien jolies pages.

Les images (vieilles gravures ou photographies modernes) ont été choisies avec goût. Peu de fautes d'impression, mais les légendes de la planche qui se trouve en face de la p. 161 ont été interverties par erreur.

J. MARCADÉ.

Frank Edward Brown, Emeline Hill Richardson, L. Richardson, jr., *Cosa II. The Temples of the Arx* (American Academy in Rome, Memoirs XXVI). Rome, 1960 ; 1 vol. in-4°, xx + 380 p., 109 + 57 + 96 fig., LXXI pl.

Cosa I (par F. E. Brown, *M. A. A. R.*, 20, 1951) avait présenté l'histoire et la topographie de la colonie romaine fondée en 273 avant J.-C. sur la côte d'Étrurie. *Cosa II* publie les temples de l'acropole, fouillés en 1948, 1949 et 1950, et le temple du port exploré en 1950.

F. E. Brown présente l'architecture : traces et *rock-cuttings* de la Cosa Quadrata de 273, plus tard recouverte par le Capitole de la ville ; — vestiges du Temple de Jupiter, construit, d'après les décors en terre cuite du premier état, vers 240-220 et détruit dans le second quart du Ier siècle avant J.-C. ; — ruines du Temple D, peut-être un temple de Mater Matuta, élevé en 170-160, mais transformé dans le premier quart du Ier siècle avant J.-C. avec un *pronaos* plus étendu, une nouvelle façade et un autel changé ; — Capitole érigé à la place d'un ancien *sacellum* vers le milieu du IIe siècle, avec une citerne au-dessous du *pronaos*, mais complètement remanié à l'époque d'Auguste et réparé ensuite jusqu'à la fin du IIIe siècle de notre ère ; — enfin, Temple de Portunus, contemporain du Temple D, sur une hauteur dominant le port.

L. Richardson Jr. étudie les terres cuites architectoniques trouvées en énorme quantité et s'efforce de les attribuer aux différents états des divers édifices. Sans parler des tuiles, les antéfixes, les acrotères, les pièces de *sima* et les plaques de revêtement restituent les motifs moulurés, estampés et peints d'un décor partout luxuriant. Il faut y ajouter plus de six cents fragments de plaques du type « Campana », avec les sujets suivants : Bacchus et un Satyre portant une amphore ; Silène soutenu par Cupidon en présence d'une Ménade ; Bacchus et une Ménade dansant ; Apollon citharède et Niké ; Persée et Athéna ; Apollon et Hercule luttant pour le trépied.

Emeline Hill Richardson publie, enfin, la sculpture en terre cuite. Il y a là, en particulier, des fragments de plusieurs décorations tympanales et même les restes d'une statue colossale. Malheureusement, les mutilations sont telles que toute restitution demeure aléatoire.

J. MARCADÉ.

Giancarlo Susini, *Ricerche sulla battaglia del Trasimeno* (Estr. dall'*Annuario XI 1956-1960* dell'Accademia Etrusca di Cortona). Cortona, Tipografia Commerciale, 1960 ; 1 vol. in-4°, 95 p., 15 fig. sur X pl. h. t.

Cette minutieuse et très moderne étude rectifie et complète l'ensemble des théories qui situaient la bataille de 217 dans la petite plaine délimitée par un hémicycle de collines allant de Borghetto à l'ouest à Tuoro à l'est, et par le lac de Trasimène au sud. A l'époque ancienne, ce lac (drainé artificiellement depuis 1421), au lieu de former un delta, s'incurvait de deux à trois kilomètres vers le nord jusqu'au pied de Tuoro, mais laissait un étroit passage (Malpasso) à une route littorale qu'ont suivie à un jour de distance Puniques et Romains. La découverte et l'exploration d'un grand nombre de sépultures collectives de types divers, dont une nécropole mixte, dans la plaine et sur les flancs

des collines, achèvent de circonscrire le champ de bataille. Une analyse méticuleuse des sources littéraires confirme pour l'ensemble les descriptions de Polybe et de Tite-Live et attribue les difficultés d'interprétation de ces auteurs à la double origine, punique et romaine, de leurs informations de base, entraînant double point de vue. Cette étude vise aussi subsidiairement à réfuter les accusations de témérité et d'incapacité — pour ne rien dire de l'impiété — sous lesquelles ses adversaires politiques, avec qui Polybe et Tite-Live ont fait chorus, ont accablé le « populaire » Flaminius. L'illustration (dont photographies aériennes et plan des fouilles récentes) est claire et pertinente, mais ne remplacera pas la visite de ces sites que traverse machinalement le touriste emporté vers Cortone ou Pérouse.

A. HAURY.

Giovanni Becatti, *La colonna coclide istoriata. Problemi storici iconografici stilistici.* Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1960 ; 1 vol. in-4°, 403 p., 83 pl.

Dans cette longue étude, quatre-vingts pages concernent la colonne Trajane et la colonne Aurélienne, c'est-à-dire les deux colonnes conservées à Rome ; deux cents pages concernent la colonne de Théodose et la colonne d'Arcadius, c'est-à-dire deux colonnes aujourd'hui détruites qui se dressaient à Constantinople. Encore la première partie du livre comprend-elle, à propos de la colonne Trajane, l'examen des théories générales touchant la genèse du type monumental envisagé. Ce qui intéresse G. Becatti n'est point ce qui se prête à l'analyse objective, mais ce qui fournit matière à la discussion. D'où le ton, qui prend assez vite l'accent de la polémique. D'où aussi la part d'ingéniosité personnelle, très grande, que l'on trouve dans les considérations présentées. L'ensemble est riche d'idées ; les critiques sont en général convaincantes ; l'érudition est copieuse et les hypothèses sont souvent séduisantes. Entraîné par l'abondance du texte, étourdi par les parenthèses et les digressions, on en vient même à ne plus faire le départ exact entre les données sûres, les vraisemblances et les simples possibilités. Il faut parfois que l'auteur évoque spontanément une objection gênante dont il triomphe mal, pour que le lecteur reprenne conscience de la hardiesse de certaines identifications ou de la témérité de certaines restaurations incontrôlables.

Le défaut d'un pareil ouvrage — d'ailleurs passionnant — tient, à mon avis, à la forme qui lui a été laissée. Le sujet a été traité en cours : cela se sent. Les négligences ordinaires de l'exposé oral, excursus, reprises, longueurs, associations d'idées, allusions bibliographiques, réfutations sommaires, commentaires subjectifs, nuisent à la rigueur et à la clarté de l'exposé écrit ; on souhaiterait une rédaction plus serrée, plus concise et plus nette. Aussi bien n'essaierai-je pas de résumer ce

livre : il conviendrait, je crois, pour en apprécier pleinement la valeur, de reprendre d'abord soi-même, à loisir et, par exemple, à l'occasion d'un cours, point par point toute la démarche de l'auteur. Mais il faut savoir que les notes et les planches fournissent une documentation qui permet justement de faire avec commodité ce nouvel examen des problèmes. Interprétation des monnaies de Trajan avec la colonne à la chouette ; rapports entre les reliefs de l'attique de l'arc de Constantin, les reliefs du Musée des Conservateurs et l'art de la colonne Aurélienne ; possibilité de reconnaître dans le grand dessin du Louvre n° 4951 la frise de la colonne de Théodose ; recoupement des sources littéraires et des sources graphiques pour la restitution de la colonne d'Arcadius : autant de questions qui sont désormais directement abordables grâce à la publication de Becatti et sur lesquelles la publication de Becatti relance hardiment le débat.

J. MARCADÉ.

Studi Miscellanei. 1 : *Anno Accademico 1958-1959* (Seminario di archeologia e Storia dell'Arte greca e romana dell'Università di Roma). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-4°, IV + 73 p., XXIV pl. h. t.

A l'origine des études qui sont réunies dans ce volume, il y a l'examen critique, effectué en séminaire, des théories concernant les miniatures du codex Ambrosianus de l'*Iliade*, œuvre du Ve ou du début du VIe siècle après J.-C. R. Bianchi Bandinelli lui-même (p. 1-10) fait le point de la question après les comptes rendus qui ont été donnés de son livre, *Hellenistic-Byzantine Miniatures of the Iliad : Ilias Ambrosiana*, paru en 1955. — M. Bonicatti (p. 11-27) reprend, à propos du Virgile 3225 du Vatican, le problème de la continuité du style hellénistique à l'époque romaine tardive, entendons aux IVe-Ve siècles, dans les ateliers urbains d'Occident. — F. Coarelli (p. 29-41) souligne les rapports stylistiques étroits qui existent entre les verres peints du trésor de Begram et une série de miniatures de l'Ilias Ambrosiana : la source commune paraît alexandrine et de la fin du IIe ou du début du IIIe siècle après J.-C. — L. Guerrini (p. 43-53) étudie les scènes de la vie d'Achille représentées sur les monuments du IVe-Ve siècle après J.-C. : elles dériveraient de l'illustration d'une Achilléide perdue, probablement écrite en Égypte à l'époque hellénistique ; en appendice à son article, l'auteur abaisse jusqu'au milieu du IVe siècle après J.-C. la date de la *tensa capitolina*. — G. Manganaro (p. 55-62) estime, à la différence de Bianchi Bandinelli, que les miniatures de l'Ilias Ambrosiana sont dues à plusieurs exécutants et que ceux-ci travaillaient d'après un manuscrit recueillant déjà l'héritage de multiples illustrations de l'*Iliade* ; il cite divers textes attestant la faveur toujours vive dont jouissaient les sujets iliaques dans la grande peinture à Antioche au IVe siècle après J.-C. et à Gaza

au début du VIe siècle ; soulignant d'autre part la préférence qui semble manifestée dans les miniatures de l'Ilias Ambrosiana pour la *factio prasina*, Manganaro opine pour une origine syrienne de l'œuvre. — G. D'Henry (p. 63-67) examine celles des miniatures de l'Ilias Ambrosiana où le paysage tient une place prépondérante et celles où l'on sent un effort pour rendre la profondeur spatiale ; elle fait la part de la tradition hellénistique et la part de la tradition romaine des « peintures triomphales ». — Enfin, F. Bertocchi (p. 67-73) analyse les miniatures du même codex, dans lesquelles est représentée la mer, et tente de préciser la formation du schéma triangulaire qui se retrouve à peu près identique dans tous les cas.

J. MARCADÉ.

C. G. Starr, *Roman Imperial Navy, 31 B. C.-A. D. 324.* Cambridge, W. Heffer, 1961 ; 1 vol. in-8°, 232 p., une carte.

Cette réédition d'un livre si utile paru en 1941 et devenu introuvable était indispensable. Si le texte a été peu modifié, un addendum tient au courant des dernières publications concernant le sujet. L'auteur met bien en relief la création de la marine permanente par Auguste, parallèle à celle de l'armée et conséquence du rôle croissant de la marine dans le dernier siècle de la république, depuis la guerre de Mithridate et celle des pirates jusqu'à Actium. Les deux flottes prétoriennes de Misène et Ravenne assurent la liaison de Rome avec toutes les provinces méditerranéennes, empêchant le retour de la piraterie, transportent les messagers officiels et les fonctionnaires et au besoin des troupes et du matériel. Les escadres d'Alexandrie et de Séleucie font la police de la mer Égée. Les escadres du Pont, de Mésie, de Germanie, de Bretagne ont un rôle surtout militaire. L'auteur étudie le recrutement des équipages (marins et rameurs sont toujours des hommes libres, ingénus ou affranchis, jamais des esclaves ni des condamnés), les fonctions accessoires des marins, la hiérarchie, le commandement, le matériel. Ici, je regrette que l'auteur ne nous donne pas quelques gravures ou reproductions de navires et un croquis pour montrer la distribution des équipes de rameurs. Il montre le rôle des escadres dans les guerres surtout civiles ; peut-être aurait-il pu insister davantage sur les campagnes de Drusus et de Germanicus. Bref, la flotte a bien rempli son rôle, mais faute d'ennemis à combattre elle est tombée en décadence et disparaît, au milieu du IIIe siècle. Il faudra que Dioclétien et ses collègues en créent une nouvelle de toutes pièces, mais la flotte du Bas-Empire mériterait une étude particulière. Une remarque : pourquoi l'auteur, page 7 et ailleurs, appelle-t-il Agrippa : Chevalier ; il est déjà sénateur quand il prépare la guerre contre Sextus Pompée.

R. THOUVENOT.

E. Kirschbaum, S. J., *Les fouilles de Saint-Pierre de Rome*. Paris, Plon, 1961 ; 1 vol. in-12, IV-271 p.

Publié il y a quatre ans en Allemagne, ce livre du R. P. Kirschbaum, S. J., sur les fouilles de Saint-Pierre de Rome, est appelé à la plus large audience chez les lecteurs français. Ceux-ci, en effet, n'ont eu qu'exceptionnellement la chance de s'instruire grâce à l'ouvrage fondamental où la commission constituée par la Révérende Fabrique de Saint-Pierre pour procéder aux *Esplorazioni sotto la Confessione di San Pietro in Vaticano*, et composée de quatre éminents érudits (dont le R. P. Kirschbaum lui-même), a consigné, sous l'indivise responsabilité de ses membres, les résultats des fouilles que, sur l'initiative de Sa Sainteté Pie XII, elle avait poursuivies, de 1939 à 1950, pendant dix années consécutives.

Les deux volumes d'*Esplorazioni* restent et resteront la base de toutes les études ultérieures, tant il se recommandent par la précision de leurs données, la richesse de leur illustration, la sereine objectivité de leurs collaborateurs ; et ce n'est pas le moindre mérite de ce nouvel ouvrage que de nous en avoir présenté l'essentiel dans un très clair exposé qu'accompagnent des dessins supplémentaires (fig. 3, 4, 5, 26, etc.), de précieux hors-texte (p. 86, 102, 105) et des plans détaillés (fig. 32, par exemple). En particulier, on saura gré au R. P. Kirschbaum de nous avoir rendu tangibles, contre des sceptiques comme MM. von Gerkan et Klauser, et la superposition, advenue vers 160, d'un édifice déjà affecté d'une certaine monumentalité en sa modestie, au-dessus de la pauvre sépulture primitive du Prince des Apôtres, et la fastueuse insertion de ce petit édifice au cœur de la grande basilique érigée, à la suggestion du pape Sylvestre, par la volonté de l'empereur Constantin.

Il est vrai que le R. P. Kirschbaum a cru devoir compléter, voire rectifier, l'information d'*Esplorazioni* avec les recherches surérogatoires de Mlle Guarducci pour l'épigraphie, de M. Prandi pour l'archéologie proprement dite, en utilisant de surcroît une bibliographie qui n'avait cessé de s'enrichir entre la publication d'*Esplorazioni*, en décembre 1952, et celle de son édition allemande de 1957. A défaut de mon livre *De Pythagore aux Apôtres*, qui s'imprima en même temps que le sien, il a cité mes *Études d'histoire chrétienne*, parues en 1953. A vrai dire, il ne s'y est reporté qu'à deux reprises, à ma connaissance : en une note, absente de son *index*, où il a bien voulu signaler notre accord sur le tracé le plus vraisemblable de la Voie Cornélienne (p. 259, n. 51) ; en une seconde note, qui, celle-là, figure à l'*index* (p. 232, n. 17), où il a repoussé, sans autre explication qu'une référence à autrui, le sens d'*église* que j'avais proposé pour le mot *aula* dans la dédicace de la Croix d'or offerte à la mémoire de saint Pierre par la piété de Constantin

et de sa mère Hélène. Bien entendu, si je regrette de ne pouvoir, sur ce point, me prévaloir d'une approbation qui m'eût été précieuse, je ne songe nullement à renoncer à une traduction que persistent à corroborer, à mes yeux, et le contexte épigraphique de la Basilique Constantinienne et les nombreux exemples qu'il est loisible à tout le monde de relever, sous le vocable *aula*, dans les colonnes du *Thesaurus Linguae Latinae* (II, col. 1458, C.). Mais je sais d'autant plus de gré à l'auteur du charitable silence qu'il a observé partout ailleurs que plusieurs de mes interprétations diffèrent des siennes et que, pour soutenir ses points de vue, il eût été contraint de multiplier les critiques à mon égard. Pour me défendre, je me limiterai ici à quelques observations.

1. P. 40, l'auteur a fait cruellement justice de l'étrange reconstitution qu'avait tentée Mgr Wilpert, en 1936, lorsque, d'après une interprétation forcée du *L. P.*, I, p. 176 Duchesne, le prélat avait enveloppé la sépulture apostolique d'une carapace de bronze à laquelle les calculs des ingénieurs de Krupp l'avaient aidé à assigner 5 mètres de long, $3^{m}75$ de large, $3^{m}70$ de haut et un poids de 300 tonnes ! En l'occurrence, le R. P. Kirschbaum eut parfaitement raison de nier que le monde savant se fût rallié à cette insoutenable opinion. J'avais moi-même essayé de la réfuter en restituant sa véritable teneur au texte sur lequel elle prétendait reposer (cf. *Études*, p. 219-220). Mais, en même temps, moins sévère aux contresens du grand savant que fut Mgr Wilpert, j'avais inféré de mes restitutions que, malgré les erreurs évidentes où il était tombé en torturant le témoignage du *Liber Pontificalis*, il n'en avait pas moins « mis en la main des commentateurs la clef qui en ouvre le secret ».

2. Négligeant l'argument de l'interruption pendant vingt-huit années de suite du culte païen de la Grande Mère dans son *Phrygianum* du Vatican, argument que je n'avais eu que le mal d'emprunter à la science du professeur Josi, l'auteur, au lieu d'étendre la construction de la basilique de Constantin de 322 à 350, en a repoussé les débuts sur 333 et l'achèvement sur la seconde moitié du IVe siècle, après 354. Il ne s'est pas aperçu que, ce faisant, il était tenu de passer sous silence la preuve que Mgr Duchesne avait tirée d'Ammien Marcellin (XXVII, 3, 5) d'une affluence, dès 355, des mendiants, donc des pèlerins, aux portes d'un sanctuaire qui, forcément, avait dû s'ouvrir au culte plusieurs années auparavant. En outre, il était amené à contredire les termes de la dédicace de la Croix d'Or, où la qualification d'*Augusta*, imposée à Hélène, la présuppose vivante alors, et, de surcroît, à avancer à 330 le décès de l'impératrice mère, lequel est couramment placé dans le cours de l'année 336 (cf., en dernier lieu, R. Egger, dans l'*Anzeiger der philol. histor. Klasse der Oesterreichischen Akademie der Wissenschaften*, 1951, p. 185).

3. P. 45, fig. 6, et p. 60, l'auteur persiste à reporter sur saint Grégoire le Grand la mise en place de l'autel pontifical retrouvé à l'intérieur de l'autel plus ample érigé par Calliste II en 1122, alors que je l'avais attribuée à Léon IV (847-855). Mais il me semble que mes raisons étaient contraignantes, puisque les *Annales de Saint-Bertin* relatent qu'en l'année 846 les Sarrasins avaient enlevé l'autel pontifical avec tous les ornements précieux dont il était paré. Je suis d'autant plus surpris de la chronologie du R. P. Kirschbaum qu'il a lui-même insisté sur les déprédations de 846 (p. 163-164) et qu'elle nous rend plus difficile à comprendre la substitution de minuscules carrés d'étoffe aux débris d'ossements qu'on s'attendait à trouver dans l'étui, timbré au nom des Apôtres, que renfermait l'autel. Cette substitution s'explique tout naturellement, au contraire, si Léon IV a voulu prémunir les reliques apostoliques contre l'éventualité d'un retour offensif des déprédateurs.

4. P. 110, l'auteur a glissé, sans se compromettre, sur la signification controversée des vers que le pape Damase avait fait graver sur le marbre dans la *Basilica Apostolorum* qui a précédé l'église Saint-Sébastien à Catacumbas. Je suis en mesure aujourd'hui de confirmer, par un nouveau texte épigraphique, l'acception de reliques que j'attache au pluriel *nomina* du vers 2 : il a été publié en 1958 dans le *Bulletin archéologique du Comité* des années 1955-1957, p. 117 : *Hic nomina | marturum : | Dasi, Abdati, | Iacobi. Amen* !

5. L'auteur s'est rallié au subtil commentaire par lequel M[lle] Guarducci, en 1956, a accepté, comme le probant témoignage d'un culte rendu au Prince des Apôtres, la présence, sur un mur du mausolée R, du *graffito* où un Eutychus, inconnu par ailleurs, est venu se recueillir dans le souvenir d'un Glycon pareillement inconnu. Si j'écarte comme une vérité démontrée cette hypothèse, je n'hésite pas à la déclarer raisonnable ; mais je me permettrai de rappeler que dans mes *Études*, dès 1953, j'avais écrit (p. 178) que cette simple évocation par un survivant de la mémoire d'un être cher « respire la douceur d'une pensée évangélique ».

6. P. 137, l'auteur a pu faire état du *graffito* du mur rouge qui, découvert après l'impression d'*Esplorazioni*, n'avait été publié dans la *Civiltà cattolica*, par le R. P. Ferrua, qu'en 1953. Je ne saurais, sans mauvaise grâce, protester contre le fait que le R. P. Kirschbaum, il est vrai sans me nommer, ait déclaré (p. 136) « plausible » le complément que j'avais hasardé pour la seconde ligne : ENI[PHNH], transposition grecque de *in pace*, et que, par la suite, j'ai abandonné, lorsque je fus mis en présence de la grossièreté du *graffito* et qu'en outre je me fus convaincu de la nécessité de ne point faire dépasser à la seconde ligne du *graffito* la longueur de la première.

Pas davantage, je n'ai le droit de me plaindre de ce que l'auteur n'ait pas adopté la lecture que j'ai finalement retenue :

ΠΕΤΡ[ΟΣ] = Pierre nous manque !
ΕΝΔ[ΕΙ]

exclamation plaintive d'un pèlerin de la seconde moitié du IIIe siècle attristé d'apprendre que les reliques de saint Pierre, alors transférées à Catacumbas, n'étaient plus là. D'abord, parce que je ne l'ai adoptée que par conjecture. Ensuite et surtout, parce que je ne l'ai développée que dans mon livre de 1957 : *De Pythagore aux Apôtres* (p. 283-284). Mais j'avoue éprouver quelque surprise du ralliement d'un érudit de la prudence du R. P. Kirschbaum à la restitution avancée *en 1956* par Mlle Guarducci :

ΠΕΤΡ[ΟΣ] = Pierre est là-dedans !
ΕΝ[Ι]

Non seulement cette forme ἐνί, employée par les poètes grecs, mais étrangère à l'épigraphie paléochrétienne de Rome, transforme assez paradoxalement son obscur rédacteur en un savant controversiste dressé par anticipation contre les négateurs modernes de la tradition ; mais, de plus, elle contrevient à l'amorce de la barre horizontale d'un *delta* qu'à la fin de la seconde ligne les participants du Congrès d'Archéologie chrétienne d'Aix-en-Provence, en 1954, avaient nettement perçue sur le diapositif que le R. P. Ferrua avait projeté devant eux sur l'écran. Il est possible que, dans un intervalle de deux ans, elle soit tombée avec le crépi sur lequel elle était incisée pour autoriser derechef la restitution du *iota* que l'état primitif du *graffito* avait formellement exclue.

7. En ce qui concerne les autres *graffiti* dont Mlle Guarducci s'est instituée l'exégète, il y a lieu de distinguer entre eux, selon les sentiments que le R. P. Kirschbaum exprime à leur égard.

Pour ceux que Mlle Guarducci s'est persuadée de déchiffrer sur le mur du mausolée des Valerii, l'auteur (p. 10 et 227, n. 24) les accueille avec presque autant de réserves que moi (*Études*..., p. 282-283).

En revanche, pour ceux que Mlle Guarducci est convaincue d'avoir décryptés sur le mur G, ils ont entraîné le R. P. Kirschbaum à se mettre en contradiction avec lui-même dans *Esplorazioni*, puisque les signataires d'*Esplorazioni* (p. 129-130) avaient été unanimes à déclarer que le nom du Prince des Apôtres en était absent. Il est nécessaire, pour retracer fidèlement la ligne de repli sur laquelle se place aujourd'hui le R. P. Kirschbaum, de le citer littéralement : « Mlle Guarducci, après des années d'études, a découvert sur le mur G un mystérieux jeu de lettres que la savante épigraphiste de l'Université de Rome devait publier plus tard dans un ouvrage remarquable. Elle croit pouvoir dé-

montrer que l'on a employé, pour Pierre, parmi les nombreuses lettres symboliques et les liaisons de lettres, un sigle obtenu essentiellement en combinant l'abréviation PE avec le monogramme déjà traditionnel du Christ. Si l'on pense à l'endroit de la trouvaille, ce dernier détail nous paraît donner à son interprétation la plus grande vraisemblance » (p. 58).

Entre cette adhésion et l'assertion de 1952, dans *Esplorazioni*, il n'est pas de conciliation possible. Il est à noter, toutefois, que l'acquiescement d'aujourd'hui est mitigé et n'est accordé qu'à une vraisemblance. Or, il me semble que celle-ci se fût instantanément évanouie, si le R. P. Kirschbaum avait énoncé l'hypothèse qui sert de substrat à ce système d'une laborieuse complication et suivant laquelle un scribe, averti et théologien, aurait été attaché au mur G pour y transcrire les invocations des fidèles qui passaient en ce lieu sacré dans son savant langage, d'autant plus mystérieux qu'il aurait associé abréviations et cryptographie, d'autant moins admissible que la simple photographie du côté Nord du mur G nous montre l'enchevêtrement incohérent de ces *graffiti* incisés en vrac.

La tradition n'avait certes pas besoin d'un renfort aussi aventureux, plus propre à la compromettre qu'à l'étayer. Comme je m'étais efforcé de le démontrer (*Études*, p. 189-193) et comme, d'ailleurs, le R. P. Kirschbaum l'admet à son tour (p. 222), il suffit de remarquer que les *graffiti* du mur G, par l'abréviation dont ils usent de *in Christo* en *in* ☧ o, sont datés de la seconde moitié du IIIe siècle, au plus tôt, et, plus probablement, des premières années du IVe siècle où sévissait la persécution de Dioclétien. A cette date, les reliques de saint Pierre reposaient en leur cachette de Catacumbas et les fidèles, maladroits scripteurs de ces *graffiti* rudimentaires, s'ils n'avaient plus à invoquer au Vatican la présence de Pierre, dont les restes mortels l'avaient quitté, étaient toujours guidés, dans leur foi au Christ, vers l'emplacement de la première sépulture de l'Apôtre, d'où la persécution de Valérien l'avait provisoirement chassé.

J'entrevois toutefois la raison qui a incliné le R. P. Kirschbaum vers l'exégèse de Mlle Guarducci. Il croit, en effet, à une division très ancienne des reliques apostoliques entre le Vatican et Catacumbas. Ce n'est pas ici le lieu de traiter en détail du problème que le R. P. Kirschbaum a tranché par l'affirmative avec les arguments qu'à mon avis, dans la *Civiltà Cattolica* de 1907, le R. P. Grisar avait, par avance, réfutés un à un. Je me bornerai à constater qu'il est maintenant résolu par la négative, puisque, environ 303-311 de notre ère, des chrétiens sont venus se recueillir devant le mur G du Vatican, en priant le Christ, mais sans jamais nommer saint Pierre, preuve évidente que les reliques de l'Apôtre étaient alors, toutes ensemble, exilées à Catacumbas.

JÉRÔME CARCOPINO.

Quinti Septimii Florentis Tertulliani, *De baptismo*, edidit et commentario critico instruxit **Bruno Luiselli** (Corpus Scriptorum Latinorum Paravianum). Torino, G. B. Paravia & C., 1960 ; 1 vol. in-8°, xxxii + 103 p., 3 index. Lire 850.

Ce travail, contemporain des articles de M. Luiselli parus dans *Atene e Roma* et *Rivista di cultura classica e medioevale* en 1960, est un travail de première main. L'Introduction, écrite en un latin rocailleux, nous fournit une description extrêmement détaillée du manuscrit de Troyes 523, s. xi/xii, qui fut découvert en 1920 par dom Wilmart. M. Luiselli pense que ce manuscrit, originaire de Clairvaux, dépend, non d'un archétype britannique, comme a soutenu Borleffs, mais d'un archétype espagnol. Il repousse l'identification de Nicasius, lointain auteur du *Corpus Trecense*, avec Vincent de Lérins. Il indique qu'une seconde main offre des leçons originales par rapport à l'édition princeps de Mesnart. Il se refuse à croire que Tertullien soit à l'origine de plusieurs éditions du *De baptismo*. Malgré son étude très détaillée de l'exemplaire de Troyes, il se garde de le croire supérieur au manuscrit de Mesnart et annonce même une dissertation spéciale destinée à montrer l'excellence de ce manuscrit. Son texte est établi tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre ; un *Commentarium criticum* très développé (p. 37-88) nous fournit chaque fois, sous forme d'une discussion détaillée, les motifs du choix (par exemple, en XII, 5, le *si* du manuscrit de Mesnart est conservé, en dépit de tous les éditeurs récents, à cause de parallèles tirés d'autres œuvres de Tertullien). Cette édition, avec ses trois index, ne fera donc pas double emploi avec celles de Borleffs, d'Alès et Refoulé qui ont déjà utilisé le manuscrit de Troyes.

Pierre COURCELLE.

Louis Dupraz, *Les passions de saint Maurice d'Agaune. Essai sur l'historicité de la tradition et contribution à l'étude de l'armée pré-dioclétienne (260-286) et des canonisations tardives de la fin du IVe siècle* (*Studia Friburgensia*, nouvelle série, 27). Fribourg en Suisse, Éditions universitaires, 1961 ; 1 vol. in-8°, 298 p. + 37 p., 2 index, 1 pl. h. t. Fr. suisses : 27,50.

Ce gros livre vient couronner une longue série de controverses séculaires, mais fut élaboré plus spécialement à titre de réplique à l'ouvrage récent de D. van Berchem, *Le martyre de la légion Thébaine. Essai sur la formation d'une légende*, paru à Bâle en 1956. Cet ouvrage a fait l'objet de bon nombre de comptes rendus favorables, en tout ou en partie (notamment celui de la *R. É. A.*, t. LIX, 1957, p. 215-216, que M. Dupraz semble ignorer). Étonné d'un tel accueil fait à de telles vues, l'auteur s'est donc proposé de reprendre la question dans son ensemble : il nous fournit, sous forme d'un appendice, en 37 pages à

la fin du volume, les diverses pièces du dossier, y compris deux inédits. Lui-même a défini très clairement, dans ses conclusions, sous quels aspects variés il a repris le problème. Du point de vue de la méthode, il s'oppose à la distinction que fait D. van Berchem, en matière d'hagiographie, entre « clichés » et « éléments irréductibles ». M. Dupraz juge cette distinction fallacieuse et y substitue : « notes communes » et « notes particulières ». Les parties-clichés doivent elles-mêmes, à son avis, jouir de trois présomptions : authenticité, véridicité, crédibilité, tant que le contraire n'est pas démontré.

D'autre part, il enrichit le dossier d'une *Passion* anonyme qui existe sous deux formes, dont la seconde date de 475-500. Il ajoute que le dossier ne doit pas se borner aux textes littéraires, mais englober les documents liturgiques et archéologiques. Que valent les diverses pièces du dossier? La lettre d'Eucher à Salvius date de 443-450, montre que des présents affluent de toutes parts aux martyrs d'Agaune à cette date, et exprime l'intention d'écrire un récit d'après des informations originaires d'Agaune. Les diverses *Passions* comptent chacune les quatre mêmes parties : une introduction, le déroulement du martyre des Thébains (décimation de l'an 285-286), les événements ecclésiastiques des années 386-392 sous l'évêque Théodore d'Octodurus (« révélation » des corps, « canonisation » des martyrs, déposition des corps, construction de la basilique, débuts du culte) ; enfin les miracles qui eurent lieu entre la construction de la première basilique et l'épiscopat d'Eucher. M. Dupraz insiste sur le fait que la *Passion* de X^2 (anonyme agaunois de 475-500) et la *Passion* d'Eucher ne diffèrent fondamentalement que sur deux points : le but de l'expédition de Maximien et l'infraction qui causa la condamnation des Thébains. Ces deux points, à la vérité, me semblent d'importance.

Quant au fond, les conclusions s'expriment sous forme de deux tableaux touchant la suite des événements et la succession des monuments littéraires. En fait, M. Dupraz soutient la crédibilité totale du point de vue traditionnel : décimation d'une *legio Thebeorum* chrétienne, qui, lors d'une expédition de Maximien, refuse le serment « sur les autels des dieux », dépasse Octodurus et pousse jusqu'à Agaune. L' « invention » des corps des martyrs par l'évêque Théodore se place le 5 juillet 386 au plus tôt. La tradition écrite a commencé seulement cent ans après les événements.

Que penser de la démonstration? L'on se rappelle que celle de M. van Berchem consistait essentiellement à souligner deux incohérences du récit : « Thébains, les martyrs ne pouvaient avoir été exécutés à Agaune ; légionnaires, ils ne pouvaient avoir été commandés par des officiers de cavalerie » (p. 41). D'autres seront plus qualifiés que moi pour apprécier la partie de la réfutation relative à l'armée prédioclétienne ; j'ai eu seulement l'impression que cette réfutation était élaborée

surtout à l'aide d'articles de dictionnaires et n'entamait guère les convergences étonnantes soulignées par M. van Berchem, touchant les officiers de cavalerie. Plus intéressante la démonstration de M. Dupraz touchant les « faits institutionnels ». Il tend à montrer que la révision juridique du « décret » de canonisation des Thébains, régulièrement promulgué par l'évêque Théodore, n'est plus possible. Pour qui? Pour les catholiques? C'est un point que le prochain concile aurait intérêt à examiner de près, car des discussions du même ordre ont beaucoup contribué à séparer catholiques et protestants, mais sont peut-être aujourd'hui dépassées, si l'on songe au cas récent du culte rendu à sainte Philomène, puis abrogé. La thèse soutenue par M. Dupraz va plus loin : « Dès que la 'canonisation' est attestée par un document que la critique documentaire ne peut entamer, la critique historique a la route barrée... Le fait institutionnel se sépare si entièrement de sa motivation que la réfutation de celle-ci n'entamerait en rien la réalité du fait institutionnel... Les portes de la critique négative et de l'hypercritique ne peuvent désormais plus rien contre lui » (p. 124). La démonstration qui suit cherche à prouver que le culte des martyrs thébains n'est pas moins fondé que celui des martyrs milanais « révélés » par saint Ambroise : Théodore, lors de l' « invention » des corps, savait même bien plus de choses sur le martyre qu'Ambroise, puisque celui-ci ignorait tout de Gervais et Protais : « Le fait institutionnel agaunois... oppose à la critique moderne, tout comme le fait institutionnel milanais, une barrière infranchissable » (p. 142). Ici, je ne suis pas toujours d'accord. Si certaines pages de M. Dupraz sur les rapports entre Milan et Octodurus sont très intéressantes, j'observe qu'il adopte une position beaucoup plus conservatrice que le P. Delehaye, par exemple, touchant les « inventions » ; il ne possède pas à fond le dossier de celle de Gervais et Protais et de la diffusion de leur culte (cf. mes *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*, p. 139-153, et l'article *Fragments historiques de Paulin de Nole conservés par Grégoire de Tours*, dans *Mélanges L. Halphen*, Paris, 1951, p. 145-153) ; surtout, l'assertion : « Nulle trace d'un souvenir, même chez les vieillards » (p. 127), est controuvée par Ambroise lui-même, *Epist.* XXII, 12, *P. L.*, t. XVI, 1023 : « Nunc senes repetunt audisse se aliquando horum martyrum nomina titulumque legisse. Perdiderat ciuitas suos martyres, quae rapuit alienos. » Inversement, saint Martin abroge le culte d'un martyr, considéré comme faux, parce que les vieillards ne le confirment pas : « Martinus... ab his, qui maiores natu erant, presbyteris uel clericis flagitabat sibi nomen martyris uel tempora passionis ostendi » (Sulpice-Sévère, *Vita s. Martini* 11, *P. L.*, t. XX, 166 C). La « révélation » ne touche, dans le cas de Gervais et Protais, que l'emplacement des corps. C'est l'accord entre la découverte des corps et le souvenir des vieillards qui incite l'évêque à l'instauration du culte.

Je ne prétends pas pour autant que la cause soit entendue. D'abord, le « fait institutionnel » d'un culte rendu à des martyrs à Agaune de temps immémorial, comme montrent les tombes, et confirmé officiellement par l'évêque Théodore, subsiste, même si la *Passion* touchant le martyre de la légion thébaine est une fabrication du v[e] siècle destinée à authentifier historiquement ce culte ; car il n'est nullement prouvé que Théodore l'ait instauré ou restauré en fonction de cette fabrication plus ou moins légendaire. L'on aimera voir arbitrer le conflit van Berchem-Dupraz par un bollandiste tel que le P. de Gaiffier, qui a promis de reprendre un jour à fond la question (*Analecta Bollandiana*, t. LXXIV, 1956, p. 263). Il faut, devant un tel problème, bannir tout esprit de clocher ; éviter aussi d'employer, comme fait souvent M. Dupraz, les syllogismes, là où ils n'ont que faire. Je doute que beaucoup d'historiens qualifiés puissent entériner complètement ses vues. Gardons-nous de prêter le flanc, par excès de conservatisme, aux railleries de Calvin, qui écrivait — justement à propos de Gervais et Protais : « La ville de Milan maintient qu'elle a encore les corps. Nonobstant cela, ils sont à Brisac en Allemaigne et à Besanson... Il faut nécessairement que chacun ayt eu quatre corps pour le moins, ou qu'on jecte aux champs tous les os qui s'en montrent à faulses enseignes » (*Traité des reliques*, *Corpus Reformatorum*, t. VI, p. 446).

(Corriger, chez Dupraz, p. 127 : inno*mé* ; p. 127, n. 1 : *Confessions X*, 16, en *IX*, 16.)

Pierre COURCELLE.

Collection « Sources chrétiennes », Paris, Les éditions du Cerf. T. 25 *bis* : Ambroise de Milan, *Des sacrements, des mystères*. Nouvelle édition revue, et augmentée de *L'explication du symbole*. Texte établi, traduit et annoté par Dom **B. Botte,** 1961 ; 1 vol. in-8°, 230 p., 2 index. 13,20 N F. — T. 73 : Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, IV. Introduction par **G. Bardy.** Index par **P. Périchon,** S. J., 1960 ; 1 vol. in-8°, 335 p., VII index. 24 N F. — Defensor de Ligugé, *Livre d'Étincelles*, I (ch. 1-32). Introduction, texte, traduction et notes de **H.-M. Rochais,** O. S. B., 1961 ; 1 vol. in-8°, 424 p. 18 N F.

Les directeurs de la collection « Sources chrétiennes » soutiennent un rythme admirable ; témoin ces trois volumes entre autres. L'édition de saint Ambroise de Milan est à peine une réédition du volume paru en 1950. En effet, les additions qu'annonce la page de titre sont si amples que le nouveau volume est presque deux fois plus gros : près de cent pages de plus. Pourquoi un tel effort? C'est qu'entre temps, en 1955, a paru l'édition O. Faller des trois mêmes traités, travail d'une vie et qui a entièrement renouvelé le problème. Don Botte a senti le premier combien cette édition Faller du *C. S. E. L.*, t. 73, était capitale, au point qu'il a renoncé à son apparat de la première édition

et se rallie en principe au texte de Faller, sauf pour les graphies et la ponctuation. Toutefois, il est plusieurs cas, surtout dans le *De sacramentis*, où Faller a dû recourir à une conjecture, plusieurs cas aussi où Dom Botte ne peut, pour d'autres motifs, se rallier à la leçon retenue par Faller, même si ses principes généraux de classement des manuscrits sont excellents. De là une discussion extrêmement approfondie, sous forme de longues et savantes « Notes critiques » où sont exposés les motifs du refus de Dom Botte. Il est impossible ici d'entrer dans cette poussière de discussions de détail, mais il est clair que ces refus sur des points précis sont chacun très sérieusement motivés. L'on pourra donc, selon un texte considérablement amélioré et une traduction modifiée en conséquence, prendre un contact plus précis avec ces traités ; le premier et le troisième présentent un intérêt tout spécial puisqu'ils sont moins des traités que des notes de tachygraphe : ils nous font connaître le style oral de l'évêque catéchiste, notamment la sténographie d'une séance de « traditio symboli » et d'autres instructions liturgiques à l'usage d'adultes sur le point d'être baptisés. Les notes liturgiques de Dom Botte, excellent spécialiste, sont naturellement de première qualité. L'authenticité ambrosienne est de moins en moins contestée.

L'Eusèbe, t. IV, fournit un instrument de travail précieux pour la consultation de l'*Histoire ecclésiastique*. Dans l'Introduction, G. Bardy ne prétend nous apporter, il est vrai, que l'exposé clair et commode de faits connus touchant la vie et les œuvres d'Eusèbe. Cette Introduction ne paraissant qu'à titre posthume, l'on regrette même de voir mentionné tel Eusèbe de 1859, mais omises forcément bien des références récentes, postérieures à la mort du regretté chanoine. L'on nous promet heureusement, pour un avenir pas trop lointain, un commentaire érudit de l'ouvrage, analogue à celui de J. Moreau sur le *De mortibus persecutorum*. A défaut, la seconde partie de l'Introduction, touchant le but, le plan, la capitulation, le mode de citation, les manuscrits de l'*Histoire ecclésiastique*, est riche d'enseignement et profite de tout l'acquis amassé au cours d'une longue vie par un patrologue qui se meut parmi les διαδοχαί, les persécutions ou les schismes, comme poisson dans l'eau. A la vérité, l'usager appréciera surtout les sept index très soignés. L'*Index rerum et doctrinarum* et l'*Index des mots grecs* sont peut-être ceux qui réservent le plus d'heureuses trouvailles. Voici donc un grand ensemble mené à bonne fin. Le seul regret du latiniste sera de n'y point trouver le complément de Rufin — qui ne figure d'ailleurs pas davantage dans le *Rufin* du *Corpus Christianorum* — et qui fournirait un apport historique non négligeable pour les années 324-395.

Le *Livre d'étincelles* de Defensor, que Dom Rochais publie dans la même collection, ne fait nullement double emploi avec son édition

antérieure du même livre dans le *Corpus Christianorum*, t. CXVII, 1957. Non seulement la présente publication comporte, outre le texte latin, une traduction et une introduction en français, mais cette Introduction même ne se limite pas, comme l'Introduction latine de l'autre édition, à des chapitres touchant le classement des manuscrits ou la langue latine tardive ; le texte latin lui-même est présenté, non sous sa forme barbare, mais normalisé « au détriment des exigences scientifiques », comme avoue sans fard Dom Rochais : non que le latin de Defensor ait été transformé en latin cicéronien, mais il était indispensable, pour rendre le texte lisible aux humanistes non spécialistes du latin barbare, de prendre une telle mesure afin qu'ils saisissent à quoi correspond la traduction adoptée.

En notre siècle ami des romans, nous ne sommes plus habitués aux recueils de sentences, qui fleurissaient encore au temps des *Aphorismes* de saint Jean de la Croix, des *Maximes* de la Rochefoucauld ou des *Pensées* de La Bruyère. Voici cette fois un recueil analogue, mais composé par un moine du VIIe siècle ! Même si ces sentences ne sont pas de lui, mais extraites de divers auteurs antérieurs, Defensor n'en est pas moins important comme véhicule de leur pensée, diffusé dans toutes les bibliothèques médiévales, souvent édité au XVIe siècle, et encore commenté et traduit au XVIIe par Le Maistre de Sacy, le fameux interlocuteur de Pascal.

Ce recueil nous donne une idée de la vie spirituelle telle qu'elle s'épanouissait au siècle réputé le plus barbare et le plus obscurantiste. L'ordonnance même introduite par l'auteur du recueil, nous instruit sur ses vues touchant la psychologie humaine. Les citations des Pères, plus encore que celles de la Bible, méritent, me semble-t-il, de retenir l'attention de l'érudit : il est digne de remarque que les Grecs et Orientaux réunis tiennent une place considérable (neuf auteurs sur dix-sept cités en tout) ; cela tient à l'intérêt que l'on portait depuis des siècles à l'ascétisme oriental et aux nombreuses traductions latines qui existaient. Notons encore qu'Isidore de Séville fournit à lui seul le tiers des citations patristiques, tandis que les *Confessions* de saint Augustin brillent par leur absence. Enfin, 240 textes n'ont pu être identifiés : peut-être s'agit-il de fragments d'œuvres aujourd'hui perdues, d'autant plus intéressants à ce titre. Même la culture profane est transmise indirectement par notre recueil : telle la pensée : « Omnis uita sapientis meditatio mortis est », citée comme de saint Jérôme, mais que celui-ci tenait lui-même, directement ou non, du *Phédon* de Platon. Par confrontation du Prologue de Defensor avec la *Vie de saint Léger* et l'inscription tumulaire de Ligugé, Dom Rochais rend au moins vraisemblable que ce moine Defensor écrivait à Saint-Martin de Ligugé peu avant 700, sous le contrôle de son abbé, Ursinus.

Que signifient ces « étincelles »? Je vois mal, pour ma part, que *scin-*

tilla puisse évoquer à la fois la componction qui naît de la lecture des Écritures, le feu de la charité chrétienne et la concision d'une courte sentence. Il faudrait choisir entre ces explications et éliminer sans hésitation la première. A mes yeux, ces *scintillae* chrétiennes sont les arrière-petites-filles converties des « sententiarum lumina » de la rhétorique classique (cf. Cicéron, *Orator* XXV, 83; *Brutus* LXX, 275) : pensées éblouissantes du fait de leur concision et susceptibles de fournir des ornements. N'est-ce pas ce dont nous avertit Defensor dans son Prologue : « Huc minutae sententiae pluribus ex libris inueniuntur fulgentes Scripturarum inter hoc scintillarum uolumen. Quod qui legere uult, laborem sibi amputat, ne per ceteras paginas iterando lassescat : hic habetur quod reperiri desiderat » (p. 49, 13).

(Je n'aime guère une traduction calquée de trop près sur le latin, p. 59, n. 2 : « Nous pouvons à l'éternelle patrie heureusement parvenir. » Corriger, p. 27, arm*o*rium ; 315, n. 34, Ephe*rem*ides.)

Pierre COURCELLE.

Isidore de Séville, *Traité de la nature*, édité par **Jacques Fontaine** (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études hispaniques, fasc. XXVIII). Bordeaux, Féret et fils, 1960; 1 vol. in-8°, xiv + 466 p., 2 index, 1 carte et IX pl. h. t. 35 N F.

Voici que l'ingrat viie siècle, trou noir dans l'histoire de notre civilisation, reprend vie. Defensor, grâce aux deux éditions et aux autres travaux de Dom Rochais, jette ses « étincelles » ascétiques et mystiques. Isidore de Séville ressuscite grâce aux deux thèses de J. Fontaine. La principale, intitulée : « Isidore de Séville et la culture classique dans l'Espagne wisigothique », a fait l'objet, au cours de ces deux dernières années, de nombreux comptes rendus, tous laudatifs ou admiratifs (cf. *R. É. A.*, t. LXI, 1959, p. 419-423). La thèse secondaire, que je recense ici, n'a guère moins d'importance : c'est l'application à un traité particulier des mêmes excellents principes de méthode, où confluent l'histoire littéraire, l'histoire et la philologie. Le titre de ce *De natura rerum* rappelle le chef-d'œuvre de Lucrèce, mais nous avons ici un « système du monde » tel qu'on se le représentait en l'an de grâce 613. Tout en luttant comme Lucrèce contre la superstition, Isidore veut offrir surtout une propédeutique à la connaissance de Dieu à travers les merveilles de la création et les symboles que les auteurs sacrés (ou leurs commentateurs patristiques) avaient tirés des phénomènes naturels.

A l'imitation d'Isidore, qui illustrait son traité de « roues » ou « rouelles », J. Fontaine a le goût des figures, des schémas, des cartes, et l'on ne saurait que l'en remercier — ainsi que la collection qui l'édite — de l'effort coûteux fait en ce sens. Toutes les *rotae* du *Monacensis latinus* 14300 nous sont ainsi présentées. (Mais pourquoi la p. 162,

où la Table des matières nous promet un *Stemma codicum*, est-elle vierge sur les divers exemplaires que j'ai pu consulter? Ce *Stemma* existe en fait, mais constitue la p. 70 *bis*, par suite d'un changement de dernière minute.)

L'ouvrage vise pourtant à être définitif : collation des dix-sept manuscrits précarolingiens, apparats et index très complets, listes des *testimonia* et des sources, traduction, commentaire (car la trentaine de pages en petits caractères, intitulée « Notes critiques », ne touchent pas seulement à l'établissement du texte, mais aussi au fond). La postface que constitue l'*Épître* du roi Sisebut n'est pas traitée avec moins d'égards ; elle a même mérité d'autant plus de soins et d'attention qu'elle est en vers d'une densité obscure.

Pourquoi le choix de ce médiocre traité et tant de peine dépensée à son propos? Cette œuvre d'Isidore — outre son intérêt intrinsèque mis en lumière au cours de la thèse principale — tient une place importante dans l'histoire de la culture, du fait de sa diffusion précoce et exceptionnelle ; les dix-sept manuscrits précarolingiens du *De natura* permettent des travaux d'approche touchant l'état de la langue latine à cette date tardive et les tendances stylistiques ou graphiques personnelles d'Isidore. L'on sait la valeur des ouvrages de Löfstedt et de Max Bonnet sur le latin de la *Peregrinatio Aetheriae* ou de Grégoire de Tours ; celui d'Isidore, pour être moins vulgaire, n'en est pas moins intéressant ; d'où le développement très large de la minutieuse enquête linguistique qui y est consacrée (p. 85-139). Même lorsque Isidore pille un auteur antérieur, il le fait dans sa langue propre et selon ses modes d'expression favoris ; ses soucis d'orthographe vont de pair avec son goût des recherches étymologiques et il tend à substituer aux clausules métriques des clausules rythmiques, qui annoncent de loin le *cursus* médiéval.

Plus neuve et plus importante encore, me semble-t-il, l'enquête instituée sur « la diffusion du *De natura rerum* en Europe, de Sisebut à Charlemagne » (p. 69-83). Même si l'auteur ne se dissimule pas la part de conjecture, il est clair que des enquêtes du même ordre (possibles depuis peu grâce aux identifications, datations, localisations des *Codices latini antiquiores* qu'ont proposées les excellents paléographes E.-A. Lowe et B. Bischoff) fourniraient finalement, si elles étaient appliquées à d'autres œuvres largement diffusées dès l'époque précarolingienne, des résultats d'un haut degré de probabilité par leur convergence même. C'est toute l'histoire de la transmission des textes de l'Antiquité au Moyen Age, à travers les VIIe-VIIIe siècles, qui deviendrait objet de connaissance et l'on saisirait mieux le jeu des influences et le degré de spécialisation de chaque centre de culture. L'histoire et l'itinéraire du *De natura rerum*, selon l'esquisse de J. Fontaine, sont les suivants : une recension courte, œuvre d'Isidore, accom-

pagnée de l'*Épître* de Sisebut en guise de postface ; une recension moyenne, œuvre encore d'Isidore, munie d'une seconde postface (cette édition parvient en Angleterre où la connaissent encore Aldhelm et Bède) ; une recension longue, c'est-à-dire la précédente corrigée et augmentée en Northumbrie en vue d'accroître la valeur scolaire de l'ouvrage. Cette troisième édition se répand en Allemagne centrale au VIIIe siècle et vient de là contaminer la recension courte qui, de son côté, s'était déjà répandue en France et en Italie. Je suis tout prêt à admettre avec J. Fontaine que la diffusion de la recension longue en Germanie n'est pas sans rapport avec la mission évangélisatrice de saint Boniface, et notamment l'activité de Fulda.

Dans cet ensemble très soigné et à beaucoup d'égards définitif, je n'aperçois qu'une lacune, touchant les illustrations du *De natura rerum*. J. Fontaine parle bien de leurs sources (p. 15-17). Mais il eût été du plus haut intérêt d'examiner comment une même « rouelle » a été traitée, selon les temps et les lieux, de telle ou telle manière, dans les manuscrits précarolingiens ou carolingiens. Outre le point de vue du style artistique, les transformations ou déformations eussent fourni un moyen de contrôler l'existence des diverses familles et leur rapport mutuel. Les rares indications données à ce sujet, à propos de chaque manuscrit particulier, laissent sur sa faim le lecteur curieux.

Pierre COURCELLE.

Mediae Latinitatis Lexicon minus composuit **J.-F. Niermeyer,** Lexique latin médiéval-français/anglais. Leiden, E. J. Brill, 1960 ; 1 vol. in-4o, p. 673-768.

L'éminent professeur d'Amsterdam prend sur le Nouveau Du Cange une avance considérable, puisque son Lexique entame déjà fortement la seconde partie de l'alphabet. J'ai dit, à propos de fascicules antérieurs, les services que l'ouvrage rendra aux médiévistes, plus précisément aux historiens des institutions civiles ou canoniques. Parmi les notices les mieux fournies du présent fascicule, relevons celles sur *miles*, *minister*, *misericordia*, *missa*, *nobilis*, *notarius*, *ordo*, *pagus*, *papa*, *parochia*. *Miles* nous offre, à lui seul, quatre colonnes très denses de références (et même dix si l'on compte les dérivés), classées sous huit rubriques (mais le chiffre sept m'est resté invisible). On se rend bien compte de l'évolution sémantique qui mène de *militaire* à *guerrier monté* puis à *chevalier*. Mais le sens le plus fréquent est celui de *compagnon d'armes*, que M. Niermeyer appelle un peu bizarrement : « compagnon armé, un dépendant qui rend des services militaires ». Lorsque des articles particuliers ont paru sur un mot donné, par exemple celui de Labriolle sur *papa*, ou celui de Christensen sur *papier*, la notice se termine par une bibliographie succincte. En revanche, les termes les plus riches de sens, touchant la théologie ou la spiritualité, sont traités

trop rapidement : une vingtaine de lignes seulement sur *mysterium* et en quelque sorte pour mémoire. Je sais bien que ce vocabulaire était constitué dès les temps patristiques pour la meilleure part ; mais je crois pourtant qu'il mériterait, même pour l'époque envisagée par M. Niermeyer, de faire l'objet d'un Lexique spécial, du même type que celui qui nous est présenté ici. Il faut déjà s'émerveiller que M. Niermeyer ait pu opérer, à lui seul, des dépouillements à la fois si vastes et si précis.

Pierre COURCELLE.

Pierre Courcelle, *L'Entretien de Pascal et Sacy. Ses sources et ses énigmes.* Paris, Librairie philosophique J. Vrin (Bibliothèque des Textes philosophiques), 1960 ; 1 vol. in-8°, 183 p.

Les problèmes qui concernent l'*Entretien de Pascal et Sacy* sont fort importants. S'estime-t-on fondé à croire que l'opuscule se réfère assez exactement à une ou plusieurs conversations réelles — conversations que les circonstances des vies de Pascal et de Sacy permettent de dater du mois de janvier 1655, — alors on y trouvera un témoignage extrêmement précieux sur les réflexions qui peu à peu ont acheminé Pascal au projet d'une apologie de la religion chrétienne et au choix d'une méthode. Si, au contraire, il faut tenir la conversation pour fictive, le texte, si curieux, si beau parfois qu'il soit en lui-même, perdra une grande partie de sa valeur de jalon et, du même coup, de son intérêt psychologique, moral et philosophique. Or — M. Courcelle en apporte au début de son commentaire la démonstration frappante (p. 69-80) — c'est une tendance marquée de la critique contemporaine que de retirer à l'*Entretien* (extrait au XVIIIe siècle des *Mémoires* de Fontaine) beaucoup du crédit qu'on lui consentait autrefois. Ernest Jovy, Fortunat Strowski ont fait, dans la genèse de l'œuvre, une large place à des documents (textes littéraires, notes laissées par Pascal et ses amis, fragments des *Pensées* publiées par Port-Royal) que Fontaine aurait librement utilisés pour étoffer ou même pour remplacer les souvenirs d'une discussion véritable. P.-L. Couchoud, tirant ingénieusement parti des lettres de Saint-Cyran découvertes par le P. Brucker pour montrer avec quelle désinvolture Fontaine pouvait « fabriquer » des entretiens apocryphes, n'a pas hésité à dénoncer celui qui nous intéresse comme une « supercherie littéraire ». Fait plus caractéristique encore : l'érudite biographe de Sacy, Mlle Geneviève Delassault, instruisant avec un luxe remarquable d'arguments le procès des *Mémoires* de Fontaine et des fausses « conversations » qui y foisonnent, se laisse si complètement entraîner par la sévérité de sa critique qu'elle sacrifie à ce jugement défavorable l'*Entretien* lui-même, sans chercher à déterminer, par un examen interne, s'il n'y aurait pas une exception à faire (fût-ce partiellement) en faveur d'un texte qui demeure pour le profane le principal titre de gloire de son héros. Devait-on se borner

à enregistrer cette suspicion croissante sans fixer exactement les limites à l'intérieur desquelles elle peut légitimement s'exercer? Convenait-il d'écarter désormais, sans une vérification stricte, un document dont la portée, s'il n'est pas entièrement apocryphe, reste capitale? Il faut savoir le plus grand gré à M. Pierre Courcelle d'en avoir jugé autrement et d'apporter aux pascalisants déconcertés le secours de sa rigueur de philologue, de sa finesse d'humaniste et de sa compétence d'historien de la littérature religieuse. Sa critique, aussi pénétrante que mesurée et courtoise, démêle les erreurs auxquelles Jovy a été conduit par son simplisme tendancieux ; elle signale aussi les confusions les à peu près, les contradictions qui gâtent les suggestions les plus fines de Strowski ; elle se refuse aux déductions trop brusques de Couchoud, comme au flou des explications admises par d'autres. En scrutant, avec une attention et une multiplicité de points de vue dont n'approche aucune des études antérieures, « *L'Entretien de Pascal et Sacy*, ses sources et ses énigmes », il éclaire la question d'un jour tout nouveau.

Il était prudent — même après le savant travail auquel Joseph Bédier s'est livré en 1902, en dégageant un « archétype » de l'*Entretien* à partir de la version Desmolets de 1728, de celle de Tronchai de 1736 et des cinq copies manuscrites qui ont été exhumées depuis lors — de contrôler le texte. De fait, M. Courcelle a découvert, dans l'apparat critique de l'éminent médiéviste, des lacunes, et, dans son choix entre les variantes, des décisions contestables. Bédier avait cherché à atteindre la forme la plus intelligible de l'œuvre, c'est-à-dire la plus claire, la plus élégante. En l'espèce, il est manifeste que c'est dans les obscurités et négligences qu'ont chance de se rencontrer les plus sûrs indices d'authenticité. On approuvera donc M. Courcelle d'avoir pris pour base non pas l' « archétype » ni l'une des copies, mais le texte de Desmolets, qu'appréciait déjà Havet comme étant « toujours plus simple, plus obscur et plus hardi » que les autres. A deux reprises seulement il est amené à s'en écarter et c'est (l. 146 et 179) dans des cas où l'erreur de Desmolets — simple confusion entre deux lettres d'aspect très voisin — est paléographiquement tout à fait explicable. Partout ailleurs, sa minutieuse collation permettra d'apprécier les leçons du texte de Desmolets : plus sobres (par exemple, l. 39), plus simples (l. 65, 202, 229, 304, 337, etc.), plus riches aussi (l. 28), plus conformes à la logique réelle des faits ou du texte (l. 330, 340), plus précises et plus signifiantes lors même qu'elles sont en apparence négligées ou un peu étranges (l. 133-135, 189, 236, 243, 248, 269, 384, etc.). Établie avec soin sur un excellent principe, la reproduction qui nous est donnée de l'*Entretien*, sur les pages de droite de la première partie du volume (p. 9-67), constitue une très sûre édition critique, point de départ indispensable pour l'étude du contenu de l'œuvre[1].

1. Un lapsus, je pense, p. 15, l. 105 : *bonne* au singulier à côté de *résolutions* au pluriel. D'autre part, p. 39, l. 323, faut-il lire *fond* ou, comme p. 151, *fonds*?

Si M. Courcelle est parvenu à déterminer de façon convaincante la valeur relative des variantes, c'est, à plusieurs reprises, grâce à la connaissance qu'il avait acquise de textes dont l'*Entretien* reproduit, littéralement ou presque, des membres de phrases ou des mots : textes de saint Augustin (l. 339 et peut-être 214), de Montaigne (l. 146, 148, 330) ou de Charron (l. 295). On devine donc qu'il a poussé beaucoup plus loin que ses devanciers la recherche des sources. Pour Épictète (p. 87-93), il augmente considérablement — notamment par des références aux *Propos* — l'inventaire de Brunschvicg : en particulier il éclaire, par six textes négligés jusqu'ici, les importantes lignes 564-571 sur le profit que peut procurer la lecture du philosophe stoïque. Dans les *Essais*, moisson très riche aussi (p. 95-105), puisqu'elle fait passer de treize à cinquante-trois le nombre des passages dont l'*Entretien* semble s'être souvenu et que ces emprunts se révèlent tirés, non pas seulement de trois chapitres, comme l'avait affirmé Strowski, mais de tout le recueil des *Essais*, et attestent une réelle familiarité avec l'ensemble de la pensée de Montaigne. A saint Augustin nous pouvions avec confiance attendre M. Courcelle ; il ne nous déçoit pas : là où Brunschvicg ne donne que cinq références acceptables (point même toutes correctes), il n'aligne pas moins de vingt citations (p. 114-115) extraites pour la plupart des *Confessions* ; et, rectifiant avec une particulière autorité les erreurs des exégètes précédents (p. 115-119), il dose scrupuleusement les certitudes et les probabilités. Après un examen aussi attentif, on a bien l'impression, en dépit de la modestie du commentateur, qu'il ne reste même plus à glaner.

Un tel travail ne relève pas d'une érudition gratuite, car il permet à M. Courcelle de définir avec beaucoup plus de précision qu'on ne l'avait fait la part qui, au minimum, revient à Pascal et à Sacy dans la conversation qui leur est attribuée. L'armature des diverses tirades lui apparaît comme constituée par des sortes d'*excerpta* : ceux d'Épictète d'abord littéraux puis un peu plus libres, ceux de Montaigne davantage remaniés et recomposés, ceux de saint Augustin concentrés sur un petit nombre de récits des *Confessions*. Mais ni les uns ni les autres ne résultent d'une banale compilation, comme celle qu'on pourrait attribuer au seul Fontaine. M. Courcelle le montre fortement, le discours sur Épictète est né d'une étude méthodique du philosophe et d'une interprétation originale de sa pensée, interprétation où se discernent, avec les influences de Montaigne et de Port-Royal, les réactions d'une sensibilité religieuse profonde où l'on a tout lieu de reconnaître Pascal ; plus personnelle encore, l'explication donnée de Montaigne est en même temps solidaire de celle d'Épictète ; quant aux tirades prêtées à Sacy, si la seconde est suspecte et semble déceler l'intervention indiscrète de Fontaine, en revanche la première et principale constitue un tout homogène, « interprétation très systématique, voire tendancieuse, des *Confessions*, et repose sur une sélection de

textes effectuée en vue de prouver les dangers des lectures profanes » (p. 120) ; elle touche à un problème qui a beaucoup intéressé Sacy (p. 119-120), le traite dans l'esprit qui était le sien (p. 122-123), emploie une méthode qu'il a pratiquée ailleurs (p. 123-124), contient certaines expressions identiques aux siennes (p. 125, n. 59-60). A l'exposé de Sacy comme à celui de Pascal, les arguments divers invoqués par M. Courcelle conduisent à accorder *un certain* caractère d'authenticité (p. 126). Mais lequel? Pensera-t-on que Fontaine a rapporté un débat réel? Ou seulement qu'il a combiné à sa guise des textes émanant de Pascal et de Sacy? C'est là le nœud de la difficulté ; c'est là aussi que les démonstrations de M. Courcelle allient avec le plus d'ingéniosité la rigueur et la souplesse.

La seconde hypothèse serait la seule admissible si quelque chose, dans les allusions ou réminiscences de l'*Entretien*, se révélait postérieur à 1655 — ce que croyait Strowski lorsqu'il y reconnaissait l'influence des *Pensées*, dont Fontaine aurait utilisé, notamment dans la conclusion, l'édition de Port-Royal. Mais M. Courcelle, en confrontant les passages de l'*Entretien* avec ceux des *Pensées* (Br. 430 et 435) qui y correspondent exactement, prouve (p. 134-136) qu'en divers endroits le texte de l'*Entretien*, se référant à des faits de détail ou à des textes précis d'Épictète, de saint Augustin et de Montaigne, est original par rapport à celui des *Pensées* beaucoup plus général ; il fait valoir aussi, par l'étude du manuscrit de Pascal (p. 136-139), que, tandis que l'édition de Port-Royal n'a que des rapports lointains avec la lettre de l'*Entretien*, le premier jet des *Pensées* en est au contraire tout proche et en est né directement. Les matériaux de l'*Entretien* sont donc antérieurs aux *Pensées*, antérieurs à la conférence à Port-Royal ; sans doute, par voie de conséquence, antérieurs aux *Provinciales* ; rassemblés donc en 1654 ou 1655, vers le moment où la tradition place l'entretien lui-même. La voie reste ouverte pour la première hypothèse.

Ce qui incite M. Courcelle, sinon à s'y engager complètement, du moins à nous rapprocher d'elle, c'est d'abord le nombre des « anomalies » de style qu'il relève dans l'*Entretien* : « fautes de syntaxe, accords selon le sens, brachylogies, lapsus » (p. 142) qui ne sauraient être le fait ni du verbeux et coulant Fontaine (p. 145), ni des copistes, qui ont cherché au contraire à rendre le texte plus régulier, ni même de deux amis poursuivant une discussion par lettres (ils y auraient mis plus d'apprêt), mais s'expliquent beaucoup mieux si l'on admet, préparant un échange de vues, des « notes personnelles, jetées hâtivement sur le papier, souvent sous forme de schémas en style télégraphique » (p. 145). C'est ensuite l'homogénéité de l'ensemble des tirades de Pascal, ensemble « conçu, composé et rédigé d'un trait » (p. 147) ; c'est l'ajustement des répliques de Sacy, s'opposant avec plus de vivacité que de méthode aux vues de Pascal (p. 149-150) à un moment et dans

un ordre qui paraissent plus normaux « dans l'hypothèse d'un entretien oral que dans le cas d'un échange de vues par écrit » (p. 151-152). Mais plus topique encore est l'argument tiré d'un passage (l. 481-490) qui a déconcerté les commentateurs et où, comme le montre une très fine analyse (p. 152-156), il faut reconnaître la réponse de Pascal à une parole réellement prononcée par Sacy, mais négligée dans la version de l'*Entretien* — disparate que Fontaine n'eût pas créée s'il avait fabriqué l'*Entretien* « de pure imagination ».

Dans sa conclusion, très nuancée (p. 165-172), M. Courcelle, sans revenir à l'opinion ancienne qui faisait de l'opuscule une sorte de mise au net de notes prises par Fontaine ou par quelque autre, au cours d'une conversation de Pascal et de Sacy, repousse les hypothèses d'une mosaïque arbitraire de lettres ou d'une combinaison d'une étude de Pascal et de fragments de lettres. Il voit, à la base de l'*Entretien*, « deux recueils de *Testimonia*, l'un de Pascal, l'autre de Sacy ». Pascal aurait soumis le sien à l'examen de Sacy qui, heurté par l'éloge de Montaigne, aurait rassemblé pour le réfuter les textes des *Confessions* « hostiles à la culture et aux lettres profanes ». Ces deux « recueils » auraient servi de canevas pour une série de discussions orales, dont quelques mots ou signes notés en marge auraient conservé des traces, guidant Fontaine dans la mise en scène, partiellement fictive, partiellement authentique, qu'il a proposée à la postérité.

Nous espérons avoir suffisamment rendu sensibles, par ce résumé, la complexité, la mesure, le savant équilibre d'une étude qui manie avec dextérité et parfois avec la subtilité la plus délicate (p. 160-163) les résultats d'une information exceptionnellement étendue et sûre. Elle fait, par contraste, paraître presque naïves les discussions antérieures et nous oriente vers une solution du problème qui tient beaucoup mieux compte de ses données différentes, voire opposées. Si l'on peut cependant hésiter à accepter, sous sa forme stricte, celle qu'adopte l'auteur, c'est qu'un doute subsiste sur le caractère des documents qu'elle suppose à la base de l'*Entretien*. « Recueil d'*excerpta* », de « *testimonia* », « dossier », « répertoire de textes » (p. 98, 101-103, 146, 168), on pourra accepter ces formules pour définir ce qui sous-tend le développement, assez rigide et presque scolaire, sur Épictète : encore n'y trouvera-t-on pas de quoi expliquer comment une ferme pensée fait valoir les textes les uns par les autres et en dégage une importante signification. Pour saint Augustin, on notera que les réminiscences de grand docteur n'apparaissent pas seulement dans l'exposé de sa doctrine, mais aussi dans les préliminaires ou épilogues des tirades de Sacy, arguments de circonstance ou manifestation d'une habitude, bien connue, du personnage, autant peut-être que preuve de préparation méthodique à un débat. Difficulté plus grande encore, semble-t-il, en ce qui concerne les *Essais*. Dans les pages que l'*Entretien* consacre

à Montaigne, la présence de celui-ci est constante, mais diffuse, au point que l'on peut se demander si telles ressemblances verbales résultent forcément d'une utilisation consciente et volontaire de textes méthodiquement relevés, ou ne requièrent pas une explication plus souple. Certaines pourraient bien être fortuites (et, aux points d'interrogation dont M. Courcelle accompagne ses rapprochements des lignes 245-248 et 449-450, nous serions tenté d'en ajouter pour les lignes 199-204, 224-234, 266-274). Dans d'autres cas, ne s'agirait-il pas de ces rencontres qui se produisent lorsque des expressions ont été déposées dans une bonne mémoire par des lectures répétées, qu'une intelligence aussi dominatrice que celle de Pascal les a brassées et tournées dans son propre sens et qu'ensuite elles viennent spontanément sur les lèvres ou sous la plume, dans des contextes différents, avec une signification et une portée parfois toutes nouvelles? Ainsi en serait-il de *discourt* (l. 145), de *créance* (l. 171), de *captiver* (l. 178), de *juge à l'avanture* (l. 193), de *sens de l'Écriture* (l. 208), de *principes* (l. 219), de *toutes choses* (l. 242) et d'autres mots ou formules qui n'ont pas le même sens ou le même accent dans la tirade de Pascal et dans le chapitre des *Essais* qui lui sont confrontés : indices, croirions-nous, non de la fidélité d'un commentateur à son répertoire de citations, mais de la maîtrise d'un esprit qui a pleinement assimilé sa matière. A vrai dire, M. Courcelle n'est peut-être pas très éloigné de voir les choses ainsi et, bien qu'il ait fait grande la part, dans la tirade sur Montaigne, d'une méthodique « mise en œuvre » de matériaux (p. 104), bien qu'il nous ait montré un Pascal qui « groupe » (p. 99), « relie » (p. 101), « soude » (p. 102), « insère » (*ibid.*), il nous rend sensibles au « progrès » qui, au terme de ce travail, libère la personnalité de l'orateur : « Tout se passe, écrit-il (p. 105), comme si Pascal avait eu pour dessein initial de dresser un simple répertoire d'*excerpta*, presque à l'état brut, puis s'était laissé aller progressivement à une certaine élaboration, à une certaine chaleur et à l'exposé de vues personnelles. Le fait tient sans doute à l'éloquence et à l'originalité naturelles de Pascal, mais aussi à ce qu'il possède mieux en mémoire Montaigne, a beaucoup réfléchi à son sujet et n'a plus besoin, comme pour Épictète, de se reporter continuellement au texte. » On ne saurait mieux dire ; mais, le faisant, n'estompe-t-on pas singulièrement l'idée d'un simple « recueil de *testimonia* » et même celle d'un *canevas*? Ne se rapproche-t-on pas de l'idée d'un véritable mémoire, d'une dissertation déjà construite et écrite — ou d'un discours effectivement prononcé où se seraient fait jour non seulement le sérieux de l'information préliminaire, mais l'activité créatrice?

Sans doute M. Courcelle souligne-t-il, en énumérant (p. 142-145) les anomalies de syntaxe ou de style de l'opuscule, le caractère encore rudimentaire des tirades de l'*Entretien* ; et il faut d'autant plus le louer de cet inventaire que ni chez les critiques littéraires ni même chez

les lexicographes il ne trouvait un grand secours. Mais précisément cette insuffisance des travaux d'histoire de la langue rend parfois les diagnostics incertains. Un seul exemple : le *comme que* de la ligne 132. Ce *comme*, employé adverbialement au sens de « par exemple », semble être tout à fait inusité chez les écrivains purement « honnêtes gens ». Si des philosophes l'ont pratiqué, ainsi que le montrent les textes de Malebranche et d'Arnauld allégués par M. Courcelle (p. 142, n. 4), c'est à Pascal savant et penseur qu'il est surtout familier, employé devant un nom (Br. 330), devant un complément de nom ou un circonstanciel (*Traité du Vide* et Br. 781), devant une préposition suivie d'un infinitif (*Esprit géométrique* et Br. 85), devant *que* et une proposition subordonnée (*Art de persuader* et Br. 282 et 781) ou même, de façon particulièrement caractéristique, devant une proposition indépendante (Br. 9, *18 et 104). Son emploi devant *que* répété, moins hardi que la tournure précédente, n'est peut-être pas une singularité propre à un texte mal dégrossi, mais la trace d'une habitude commune à Pascal et à quelques émules[1]. Telles anacoluthes, tournures proleptiques, symétries, antithèses, proches de celles des *Pensées* dans des passages travaillés, semblent d'ailleurs nous conduire, à travers le Pascal qui se cherche, au Pascal qui s'est déjà trouvé.

Nous inclinerions donc à modifier quelque peu le rapport établi par M. Courcelle entre les deux éléments qui peuvent, dans la genèse de l'*Entretien*, être raisonnablement attribués aux deux hommes qui en sont les héros : et nous réduirions la part d'une documentation classée, agencée, mais demeurée brute dans sa nature même, pour accroître le rôle d'une réflexion et d'une recherche de l'expression où se manifestent déjà fortement les personnalités. Méconnaîtrions-nous vraiment le résultat des précieuses recherches et analyses de M. Courcelle si nous supposions, à la base de la fabrication de Fontaine, plus que des rassemblements d'*excerpta* : deux textes préparatoires que leurs auteurs auraient déjà à peu près rédigés? Sommes-nous même contraints de renoncer à l'hypothèse d'un remaniement par Fontaine de notes prises lors d'un entretien réel — hypothèse qui ne s'accorde pas mal avec le caractère encore approximatif de certaines tournures de style et n'est pas forcément incompatible avec la précision — variable d'ailleurs — des citations, allusions et résumés? A défaut, nous serait-il interdit de concevoir qu'après une discussion préparée, mais ayant laissé de la marge pour l'imprévu, les deux interlocuteurs aient accepté de mettre en forme, pour leurs amis, leurs argumentations et que Fontaine ait travaillé sur ces deux ébauches complémentaires de compte rendu? Dans ces deux derniers cas, on s'expliquerait, soit par l'inégale facilité à saisir au vol les propos des deux interlocuteurs, soit

1. M. Jean Prigent ne se souvient pas de l'avoir rencontré chez les savants contemporains de Pascal.

par l'inégale complaisance de ceux-ci à reconstituer leurs raisonnements, la lacune — sur laquelle M. Courcelle insiste si opportunément (p. 152-163) — qui appauvrit le contenu de la première tirade de Sacy. Cette lacune, M. Courcelle le montre fort justement, serait incompréhensible dans l'hypothèse d'une correspondance mise en dialogue. Elle demeure assez mystérieuse dans celle de l'utilisation de simples *testimonia* : comment, en effet, Fontaine, avec son admiration, sa partialité même pour Sacy, aurait-il négligé une partie des matériaux rassemblés par celui-ci, alors qu'il faisait un sort (jusqu'à risquer une fâcheuse obscurité) à ceux de Pascal? Comment, s'il avait eu affaire à des recueils constitués selon la même méthode, aurait-il éliminé, dans l'un, la source lumineuse et conservé, dans l'autre, le reflet? Sa défaillance serait plus intelligible s'il avait été desservi par l'état, moins satisfaisant en ce qui concerne Sacy, des notes qui lui avaient été fournies.

Quoi qu'il en soit — et même si l'on hésite à donner au débat une conclusion définitive — on voit le progrès considérable que M. Courcelle a fait faire à la connaissance de l'*Entretien* en réagissant, par des dénombrements plus complets et des commentaires plus stricts, contre des explications trop sommairement négatives. Il rend sensible la richesse de ces tirades, nourries de réminiscences nombreuses et souvent précises. Il en fait valoir l'originalité par rapport à la plupart des commentaires contemporains d'Épictète et de Montaigne. Il montre comment celles de Pascal, quoique indépendantes des *Pensées*, portent toute vive la marque de leur auteur et, à une date certainement assez ancienne, témoignent de la crise religieuse qu'il vient de traverser. Il souligne la signification du débat, le caractère plausible de ses péripéties, enfin l'importance de son enjeu, malgré le gauche dénouement par lequel Fontaine essaie de masquer l'antagonisme entre les deux champions. On n'en saurait plus douter : malgré des raccords maladroits et une conclusion postiche, Fontaine a manié avec plus de fidélité, de discrétion, d'ingénuité qu'on n'aurait pu le croire les documents mis à sa disposition, et ceux-ci gardent quelque chose de la saveur de productions originales. En vérité, cet *Entretien de Pascal avec M. de Sacy*, longtemps si chargé de résonances dans nos mémoires, nous étions en train, par lassitude après des controverses d'une issue douteuse, de le perdre : sans aucune complaisance pour ce qui flatte l'imagination ou favorise les systèmes, par le seul jeu d'analyses délicates et sûres, M. Courcelle nous le rend.

René PINTARD.

COMMUNICATIONS

ÉDITIONS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

(Extrait du Catalogue général)

I. — Publications périodiques.

BULLETIN D'INFORMATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET D'HISTOIRE DES TEXTES :

Dernier fascicule paru : Nº 9 (1960). . . . . 8 NF

II. — Ouvrages.

Marcel Richard. Répertoire des bibliothèques et des catalogues de manuscrits grecs . . . . 22 NF

Marcel Richard. Inventaire des manuscrits grecs du British Museum. 9 NF

Catalogue des manuscrits en écriture latine, par Charles Samaran et Robert Marichal. Tome I : Musée Condé et Bibliothèques parisiennes. . . . . 90 NF

M. Cohen et A. Meillet. Les langues du monde (2e édition). (Vente au Service des Publications du C. N. R. S. et à la librairie Champion, 7, quai Malaquais, Paris) . . . . 64 NF

J. Vendryes. Lexique étymologique de l'irlandais ancien (fascicule A) . . . . 12 NF

(fascicule MNOP) . . . . 15 NF

Michel Lejeune. Mémoires de philologie mycénienne . 35 NF

Nauton. Atlas linguistique du Massif Central :

Vol. I. La nature . . . . 85 NF

Vol. II. Le paysan. . . . . 100 NF

J. Séguy. Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne :

Vol. I. Animaux sauvages, plantes, folklore. . . . . . 70 NF

Vol. II. Champs, labours, céréales, outillage agricole, foin, vin, véhicules, élevage. . . . . 60 NF

Vol. III. L'homme. Age. Vêtements, alimentation, mai-

son, mobilier, topographie. Phénomènes atmosphériques . . . . 80 NF

E. Laroche. Hiéroglyphes hittites . . . . 90 NF

Mme Horn-Monval. Traductions et adaptations françaises du théâtre étranger. (Cette bibliographie comprendra 8 tomes) :

T. I. Théâtre grec antique . . . . 10 NF

T. II. Théâtre latin antique et moderne . . . . 12 NF

T. III. Théâtre italien de la Commedia dell'Arte à nos jours. . . . . 18 NF

COLLOQUES DU C. N. R. S. (Sciences humaines) :

IV. Nomenclature des écritures livresques du IXe au XVIe siècle . . . . 6,60 NF

VIII. Études mycéniennes . . . . 20 NF

IX. Corpus Vasorum Antiquorum . . . . 2,50 NF

LE C. N. R. S. ET SES LABORATOIRES :

L'Institut de Recherche et d'Histoire des textes . . . 3,20 NF

Renseignements et vente au Service des Publications du *Centre national de la Recherche scientifique*, 15, quai Anatole-France — Paris (VIIe). — C. C. P. : Paris 9061-11. Tél. : SOLférino 93-39.

CENTRE DE TOPONYMIE DES ARCHIVES DE FRANCE

Sur l'initiative de M. André Chamson, directeur général des Archives de France, a été créé au Palais Soubise un Centre de Toponymie.

Hormis le service toponymique de l'Institut géographique national, service dont l'activité est orientée plutôt par les nécessités de la cartographie ; hormis encore la Commission de Toponymie qui siège au Ministère de l'Intérieur et qui a rôle consultatif dans les affaires contentieuses, aucun organisme officiel en France n'avait jusqu'ici pour mission l'étude générale des noms de lieu de notre pays.

Cette lacune est donc réparée. Le Service de Toponymie des Archives nationales se propose d'être tout d'abord un organe centralisateur : sur le plan bibliographique (ouvrages et articles intéressant la toponymie française, au premier chef) et sur le plan de l'information (direction et coordination des recherches relatives aux noms de lieux français).

Si ce service, encore au stade de l'organisation, prend toute l'extension souhaitable, on y pourra envisager des dépouillements d'archives

et de cartes qui donneront à foison les formes anciennes, inédites, de noms de lieux et lieuxdits. Il n'y a actuellement nulle part une telle source d'information historique et linguistique. La collection officielle des dictionnaires topographiques, loin d'être terminée, ne concerne que la moitié environ de nos départements. Un recueil général de la toponymie française ancienne et moderne : lieux habités, lieuxdits, cours d'eau, reliefs, termes géographiques dialectaux, etc., reste à faire. Un premier pas vers ce but est accompli.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

CARL W. BLEGEN, *Troy* (*The Cambridge Ancient History*. Revised Edition of Volumes I & II. Vol. I, Section from Chapters XVIII-XXIV. Vol. II, Sections from Chapters XV-XXI). Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 brochure in-8°, 16 p.

W. K. C. GUTHRIE, *The Religion and Mythology of the Greeks* (*The Cambridge Ancient History*. Revised Edition of Volumes I & II, Chapter XL). Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 brochure in-8°, 55 p.

VIRGILE, *Les Bucoliques*. Édition, introduction et commentaire de JACQUES PERRET (« Érasme », Coll. de textes latins commentés, publiée sous la direction de Pierre Grimal). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, IV + 116 p. 5 NF + t. l.

EMILIO LLEDÓ ÍÑIGO, *El concepto « poiesis » en la filosofía griega. Heráclito-Sofistas-Platón*. Madrid, C. S. I. C., 1961 ; 1 vol. in-8°, 158 p., 1 index. 70 pesetas.

PHILON D'ALEXANDRIE, *De agricultura* (Les œuvres de Philon d'Alexandrie publiées sous le patronage de l'Univ. de Lyon par Roger Arnaldez, Jean Pouilloux et Claude Mondésert, 9). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 103 p. 9,60 NF + t. l.

LUCIANO LAURENZI, *Umanità di Fidia* (*Studia Archaeologica*, 3). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-8°, 24 p., XXIII pl. h. t.

Studi Miscellanei, 1. Anno Accademico 1958-1959 (Seminario di Archeologia e Storia dell'Arte greca e romana dell'Univ. di Roma). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-4°, IV + 73 p., XXIV pl. h. t.

JAN WIKARJAK, *Historia Powszechna Herodota* (Poznańskie Towarzystwo Przyjaciół Nauk. Wydzial Filologiczno-Filozoficzny. Prace Komisji Filologicznej. Tom XXI, Zeszyt 1). Poznan, 1961 ; 1 vol. in-8°, 168 p. Résumé en français.

ROBERT FLACELIÈRE, *Devins et oracles grecs* (Coll. « Que sais-je? », n° 939). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, 127 p.

HERMANN MENGE, *Repetitorium der griechischen Syntax*. Neunte, verbesserte Auflage im Zusammenwirken mit Ute Gebhart besorgt von Andreas Thierfelder. Erste Hälfte : Fragen. Zweite Hälfte : Antworten. München, Max Hueber, 1961 ; 1 vol. in-8°, 264 p., 2 index.

PAUL EYCHART, *L'oppidum des côtes. Augustonemetum Gergovie* (Coll.

« Auvergne de tous les temps », 1). Clermont-Ferrand, Éd. « Volcans », 1961 ; 1 vol. in-8°, 159 p., IX pl. et 65 fig. dans le texte, 1 plan h. t.

Paul-Marie Duval, *Paris antique des origines au IIIe siècle.* Paris, Hermann, 1961 ; 1 vol. in-4° oblong, 371 p., 4 index, 152 fig. dans le texte, 1 dépliant h. t. 75 NF.

Jacqueline de Romilly, *L'évolution du pathétique d'Eschyle à Euripide.* Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, iv + 148 p., 1 index. 12 NF + t. l.

Propertius, *Elegies.* Book I, edited by W. A. Camps. Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-12, viii + 101 p.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle.* Livre X. Texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 173 p., dont 74 p. doubles, 1 index.

Plutarque, *Vies.* Tome II, *Solon-Publicola, Thémistocle-Camille.* Texte établi et traduit par Robert Flacelière, Émile Chambry et Marcel Juneaux (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, vi + 242 p., dont 164 p. doubles.

Matthew Black, *The Scrolls and Christian Origins.* Studies in the Jewish Background of the New Testament. London, Thomas Nelson and Sons, 1961 ; 1 vol. in-8°, x + 206 p., 3 index, XVI fig. sur pl. h. t.

'Απ. Β. ΔΑΣΚΑΛΑΚΗΣ, Ὁ Ἑλληνισμὸς τῆς ἀρχαίας Μακεδονίας, Athènes, 1960 ; 1 vol. in-4°, 464 p., 1 index, 1 carte sur pl. h. t.

Jacques Harmand, *Les origines des recherches françaises sur l'habitat rural gallo-romain* (*Coll. Latomus*, Vol. LI). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1961 ; 1 vol. in-8°, 52 p., VII pl.

Waldemar Deonna et Marcel Renard, *Croyances et superstitions de table dans la Rome antique* (*Coll. Latomus*, Vol. XLVI). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1961 ; 1 vol. in-8°, 154 p., 1 index, XXVI pl. h. t.

Travaux de l'Institut de Papyrologie de Paris (Fasc. 1), *Recherches de papyrologie*, I (Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences humaines de Paris, Série « Recherches », t. I). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-folio pot, iv + 123 p., VI pl. h. t. 17 NF + t. l.

Hans Buchheim, *Die Orientpolitik des Triumvirn M. Antonius.* Ihre Voraussetzungen, Entwicklung und Zusammenhang mit den politischen Ereignissen in Italien (*Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften.* Philosophisch-historische Klasse. Jahrgang 1960. 3. Abhandlung). Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8°, 127 p., 2 index.

Luis Gil, *Censura en el Mundo Antiguo.* Madrid, Revista de Occidente, 1961 ; 1 vol. in-12, 562 p., 1 index. 110 ptas.

Hans D. Meyer, *Die Aussenpolitik des Augustus und die augusteische Dichtung* (*Kölner historische Abhandlungen*, in Verbindung mit Th. Schieder, G. Stökl, J. Volkmann, A. Wandruszka, L. Wickert, herausgegeben von Theodor Schieffer. Band 5). Böhlau Verlag, Köln, Graz, 1961 ; 1 vol. in-8°, VIII + 108 p. DM 11.

Simonetta De Marinis, *La tipologia del banchetto nell'arte etrusca arcaica* (*Studia Archaeologica*, 1). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-8°, 135 p., 1 index, XIII pl. h. t.

Tertulliano, *Tre opere parenetiche (Ad martyras, De patientia, De paenitentia)*. Studio e traduzione di Francesco Sciuto. Univ. di Catania, Centro di Studi sull'Antico Cristianesimo, 1961 ; 1 vol. in-8°, CXXIX + 116 p., VII pl. h. t.

Ivan M. Linforth, *Antigone and Creon* (*Univ. of Cal. Publications in Classical Philology*, Vol. 15, n° 5). Berkeley, Univ. of Cal. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, p. 183 à 259.

Herákleitos. Introducción, traducción y notas por Fernando Demaría (Pequeños Textos Griegos y Latinos editados bajo la dirección de Guillermo Thiele, 1). Rosario, Univ. Nacional del Litoral, 1957 ; 1 brochure in-12, 47 p.

Lysías, *Contra Diogeiton*. Traducción : Esther Paglialunga, Nelly Montalbán de Díaz, Hevel Nora del Río. Introducción : Esther Paglialunga (Pequeños Textos Griegos y Latinos editados bajo la dirección de Guillermo Thiele, 2). Rosario, Univ. Nacional del Litoral, 1957 ; 1 brochure in-12, 31 p.

Seneca, *De brevitate vitae*. Introducción, traducción y notas por Angel J. Cappelletti (Pequeños Textos Griegos y Latinos editados bajo la dirección de Guillermo Thiele, 3). Rosario, Univ. Nacional del Litoral, 1959 ; 1 brochure in-12, 80 p.

Eduardo J. Prieto, *Parataxis e hipotaxis* (*Ensayos y Estudios*, 1). Rosario, Univ. Nacional del Litoral, 1959 ; 1 brochure in-8°, 35 p.

Euripide, *Iphigénie en Tauride*. 2e éd. remaniée par Maurice Bouvet (Coll. Willem, Éd. classiques sous la direction de Gérald Bloch). Liège, H. Dessain, 1961 ; 1 vol. in-8°, 173 p., 1 index, VIII pl. h. t.

Euripide, *Iphigénie en Tauride*. Préparation. Nouvelle édition par Maurice Bouvet (Coll. Willem, Éd. classiques sous la direction de Gérald Bloch). Liège, H. Dessain, 1961 ; 1 brochure in-8°, 81 p.

Philon d'Alexandrie, *De praemiis et poenis. De exsecrationibus*. Introduction, traduction et notes par A. Beckaert, A. A. (Les œuvres de Philon d'Alexandrie, publiées sous le patronage de l'Univ. de Lyon par Roger Arnaldez, Jean Pouilloux et Claude Mondésert, 27). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8°, 131 p. 12,60 NF + t. l.

DENISE DE SONNEVILLE-BORDES, *L'âge de la pierre* (Coll. « Que sais-je ? », nº 948). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, 128 p., 8 fig. dans le texte.

ANTONIE WLOSOK, *Laktanz und die philosophische Gnosis.* Untersuchungen zu Geschichte und Terminologie der gnostischen Erlösungsvorstellung. Vorgelegt am 24. Januar 1959 von Viktor Pöschl (*Abhandlungen der Heidelberger Akademie der Wissenschaften.* Philosophisch-historische Klasse. Jahrgang 1960. 2. Abhandlung). Heidelberg, Carl Winter, 1960 ; 1 vol. in-8º, xx + 272 p., 1 index. DM 44.

ERICH BURCK, *Römische Liebesdichtung.* Veröffentlichungen der schleswig-holsteinischen Universitätsgesellschaft. Neue Folge. Nr. 29. Kiel, Ferdinand Hirt, 1961 ; 1 brochure in-8º, 30 p.

JEAN CHRYSOSTOME, *Sur la Providence de Dieu.* Introduction, texte critique, traduction et notes de ANNE-MARIE MALINGREY (*Sources chrétiennes*, nº 79). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8º, 296 p., 3 index.

FIORENZA BARONI, *Osservazioni sul « Trono di Boston »* (*Studia Archaeologica*, 2). Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-8º, 48 p., VIII pl. h. t.

PAUL VAN DE WOESTIJNE, *La descriptio orbis terrae d'Avienus.* Éd. critique (Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Letteren en Wijsbegeerte. 128e Aflevering). Bruges, De Tempel, 1961 ; 1 vol. in-4º, 141 p., 1 index.

Geschichte der Textüberlieferung der antiken und mittelalterlichen Literatur. Band I, *Antikes und mittelalterliches Buch- und Schriftwesen. Ueberlieferungsgeschichte der antiken Literatur*, von HERBERT HUNGER, OTTO STEGMÜLLER, HARTMUT ERBSE, MAX IMHOF, KARL BÜCHNER, HANS-GEORG BECK, HORST RÜDIGER, Mit einem Vorwort von MARTIN BODMER. Zurich, Atlantis Verlag, 1961 ; 1 vol. in-8º, 623 p., 2 index, 73 fig. dans le texte.

GIOVANNI PAVANO, *Testimonianze e traduzioni della lingua etrusca*, puntata quattordicesima, puntata quindicesima (Estr. di *Gymnasium*, XXXVI, 18, 21-22). Società Ed. Internazionale, 1961 ; 2 brochures in-8º, 11 p., 3 fig. dans le texte ; et 11 p., 3 fig. dans le texte.

P. BOSCH-GIMPERA, *Les Indo-Européens. Problèmes archéologiques.* Préface et traduction de RAYMOND LANTIER (*Bibliothèque historique*). Paris, Payot, 1961 ; 1 vol. in-8º, 294 p., 10 cartes. 16 NF.

WERNER FUCHS, *Die Vorbilder der neuattischen Reliefs* (*Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts.* Zwanzigstes Ergänzungsheft). Berlin, Walter de Gruyter & Co, 1959 ; 1 vol. in-4º, xvi + 212 p., 1 index, XXXIX pl. h. t.

GEORGE THOMSON, M. A., *Greek Lyric Metre.* Second ed. Cambridge, W. Heffer & Sons Ltd, 1961 ; 1 vol. in-8º, xiv + 165 p., 1 index. 25 s.

ERNESTO VALGIGLIO, *Atene nei duoi ordinamenti politico-sociali dalle*

« *Vite parallele* » *di Plutarco* (*I Classici greci*). Roma, Angelo Signorelli, 1961 ; 1 vol. in-12, 115 p.

Johannes Theoph. Kakridis, *Der Thukydideische Epitaphios.* Ein stilistischer Kommentar (*Zetemata.* Monographien zur klassischen Altertumswissenschaft, Heft 26). München, C. H. Beck, 1961 ; 1 vol. in-8°, xii + 119 p., 4 index. DM 14,80.

Ἐπιστημονικὴ Ἐπετηρὶς τῆς Φιλοσοφικῆς Σχολῆς τοῦ Πανεπιστημίου Ἀθηνῶν. Περίοδος δεύτερα, τόμος ια'. Athènes, 1960-1961 ; 1 vol. in-8°, 629 p.

Jérôme Carcopino, *Profils de conquérants.* Paris, Flammarion, 1961 ; 1 vol. in-12, 411 p., 8 fig., IV pl. h. t.

Erich Auerbach, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter.* Bern, Francke, 1958 ; 1 vol. in-8°, 263 p., 1 index.

Jacques Benoist-Méchin, Jacques de Bourbon-Busset, le général Gallois, Pierre Grimal, Jacques Laurent, Jacques Madaule, Roger Nimier, Régine Pernoud, Jules Roy, Jean Savant, *Jules César* (Coll. *Génies et réalités*). Paris, Hachette, 1961 ; 1 vol. in-8°, 296 p., 1 index, nombreuses illustrations en quadrichromie et en noir dans le texte. 34 NF.

Heinrich Husmann, *Grundlagen der antiken und orientalischen Musikkultur.* Berlin, Walter de Gruyter & Co, 1961 ; 1 vol. in-8°, 216 p., 2 index, fig. dans le texte, III pl. h. t.

Jean Deshayes, *Les outils de bronze, de l'Indus au Danube (IV*e *au II*e *millénaire)*, I et II (Inst. français d'Archéologie de Beyrouth. *Bibliothèque archéologique et historique*, t. LXXI). Paris, Paul Geuthner, 1960 ; 2 vol. grand in-4°, vi + 452 p. et vi + 225 p., 4 index, LXVII pl. et XX cartes h. t. 100 NF.

Plato's *Meno*, ed. with Introduction and Commentary by R. S. Bluck, M. A., Ph. D. Cambridge, At the Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, viii + 474 p., 2 index. 60/ net.

Ménandre, *L'Atrabilaire.* Éd., introduction et commentaire de Jean Martin (« Érasme », Coll. de textes grecs commentés publiés sous la direction de Robert Flacelière). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, vi + 187 p. 16 NF + t. l.

Françoise Le Roux, *Les Druides* (*Mythes et Religions*, Coll. dirigée par Georges Dumézil, 41). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, iv × 156 p. 6 NF.

M. Tvlli Ciceronis *Scripta qvae manservnt omnia.* Fasc. 18, *Oratio pro L. Mvrena*, itervm recognovit H. Kasten (*Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevberiana*). Leipzig, Teubner, 1961 ; 1 vol. in-8°, x + 48 p., 1 index. DM 3,60.

Excerpta Valesiana, recensvit JACQVES MOREAV (*Bibliotheca Scriptorvm Graecorvm et Romanorvm Tevbneriana*). Leipzig, Teubner, 1961 ; 1 vol. in-8°, xx + 33 p., 1 index. DM 6.

CLAVDII PTOLEMAEI *Opera qvae exstant omnia*. Vol. III, 2, Περὶ κριτηρίου καὶ ἡγεμονικοῦ, ed. FR. LAMMERT, Καρπός, *Pseudo-Ptolemaei fructus sive centiloquium*, ed. Æ. BOER, editio altera correctior. Leipzig, Teubner, 1961 ; 1 vol. in-8°, xxxiv + 70 p., 1 index.

WILLIAM G. MOST, Ph. D., et VICTOR COULOMBE, S. J., *Le latin vivant par la méthode naturelle*. 1re année. Traduction française et adaptation par VICTOR COULOMBE, S. J. Québec, Les Presses de l'Univ. Laval, 1961 ; 1 vol. in-8°, xii + 302 p., 1 index.

WILLIAM G. MOST, Ph. D., et VICTOR COULOMBE, S. J., *Le latin vivant par la méthode naturelle*. 1re et 2e années. Guide du professeur. Traduction française et adaptation (revue par l'auteur) par VICTOR COULOMBE, S. J. Québec, Les Presses de l'Univ. Laval, 1961 ; 1 vol. in-8°, vi + 80 p.

J. M. COOK, F. S. A., *Greek Settlement in the Eastern Aegean and Asia Minor*. Vol. II, Chapter xxxviii (*The Cambridge History*). Cambridge Univ. Press, 1961 ; 1 brochure in-8°, 33 p.

ANTONIO GARZYA, *Studi su Euripide e Menandro*. Napoli, G. Scalabrini, 1961 ; 1 vol. in-8°, 180 p., 1 index. Lire 1.500.

ELIO PASOLI, *Saggi di grammatica latina* (Univ. degli Studi di Bologna, Fac. di Lettere e Filos., Studi pubbl. dall'Ist. di Filologia Classica, IX). Bologna, Nicolas Zanichelli, 1961 ; 1 vol. in-8°, xiv + 92 p., 1 index. Lire 1.200.

R. CHEVALLIER, *Rome et la Germanie au Ier siècle de notre ère* (*Coll. Latomus*, Vol. LIII). Bruxelles (Berchem), Latomus, 1961 ; 1 vol. in-8°, 49 p.

HOLGER THESLEFF, *An Introduction to the Pythagorean Writings of the Hellenistic Period* (*Acta Academiae Aboensis, Humaniora*, XXIV, 3). Abo Akademi, 1961 ; 1 vol. in-8°, 140 p., 2 index.

CHRISTIAN RUTTEN, *Les catégories du monde sensible dans les « Ennéades » de Plotin* (*Bibliothèque de la Fac. de Philosophie et Lettres de l'Univ. de Liège*, fasc. CLX). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 140 p., 2 index.

Actes du IIe Congrès international d'Archéologie sous-marine. Albenga, 1958. Bordighera, Institut international d'Études ligures, 1961 ; 1 vol. in-4°, 392 p., nombreuses fig. dans le texte, III pl. h. t.

P. CHANTRAINE, *Morphologie historique du Grec*. 2e éd. revue et augmentée (*Nouvelle coll. à l'usage des classes*, XXXIV). Paris, C. Klincksieck, 1961 ; 1 vol. in-12, xiv + 356 p., 2 index. 16 NF.

FELICITÀ PORTALUPI, *Marco Cornelio Frontone* (Univ. di Torino, Publ.

della Fac. di Magistero, 18). Torino, G. Giappichelli, 1961 ; 1 vol. in-8º, 139 p. Lire 1.400.

Francesco Giancotti, *La poetica epicurea in Lucrezio, Cicerone ed altri* (Estr. dalla rivista *Ciceroniana*, 3, 1960). Roma, Soc. Abete ; 1 brochure in-8º, 31 p.

Francesco Giancotti, *Lucrezio poeta epicureo*. Rettificazioni. Roma, Tip. del Senato, 1961 ; 1 brochure in-8º, 32 p. Lire 200.

Homère, *L'Odyssée*. Traduction nouvelle revue et corrigée de Mario Meunier. Paris, Albin Michel, 1961 ; 1 vol. in-8º, 427 p., 43 fig. dans le texte. 18 NF + t. l.

Apollonios de Rhodes, *Argonautiques*. Chant III. Éd., introduction et commentaire de Francis Vian (« Érasme », Coll. de textes grecs commentés, publiée sous la direction de Robert Flacelière). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-12, iv + 164 p. 14 NF + t. l.

Quaderni di Archeologia della Libia, 4. Roma, « L'Erma » di Bretschneider, 1961 ; 1 vol. in-4º, 146 p., nombreuses illustrations dans le texte, 1 plan h. t.

Pierre Nautin, *Lettres et écrivains chrétiens des IIe et IIIe siècles* (*Patristica*, II). Paris, Les Éd. du Cerf, 1961 ; 1 vol. in-8º, 278 p., 3 index. 30 NF + t. l.

I Dossografi Greci, tradotti da Luigi Torraca (Pubbl. dell'Ist. Universitario di Magistero di Catania. Serie Filosofica. *Testi e Documenti*, nº 5). Cedam-Padova, Antonio Milani, 1961 ; 1 vol. in-8º, 504 p., 1 index. Lire 4.000.

Aristotele, *Le parti degli animali*. Testo critico, Introduzione, Traduzione e Note a cura di Luigi Torraca (Pubbl. dell'Ist. Universitario di Magistero di Catania. Serie Filosofica. *Testi critici*, nº 1). Cedam-Padova, Antonio Milani, 1961 ; 1 vol. in-8º, xxviii + 291 p., 5 index. Lire 6.000.

Clyde Kluckhohn, *Anthropology and the Classics*. Providence, Brown Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8º, viii + 77 p., 1 index. $ 2,00.

Apostolos Daskalakis, *La stèle de Trézène et le « Décret de Thémistocle »* (Extr. de *Problèmes historiques autour de la bataille des Thermopyles*). Paris, 1961 ; 1 brochure in-8º, 16 p.

Embricon de Mayence, *La Vie de Mahomet*, éditée par Guy Cambier (*Coll. Latomus*, vol. LII). Bruxelles-Berchem, Latomus, 1962 ; 1 vol. in-8º, 93 p.

Roland de Vaux, O. P., *L'archéologie et les manuscrits de la mer Morte* (*The Schweich Lectures of the British Academy*, 1959). London, Oxford Univ. Press, 1961 ; 1 vol. in-8º, xvi + 108 p., 1 index, XLII pl. h. t. 30 s.

Certamen Capitolinvm, XI, MDCCCCLX : ALDI BARTALVCCI *Philologi somnivm* ; THEBALDI FABBRI *Varia hominvm stvdia variiqve labores* (Cvrante Institvto Romanis Stvdiis Provehendis). Rome, 1960 ; 1 vol. in-8°, 61 illustrations dans le texte.

Certamen Capitolinvm, XII, MDCCCCLXI : ALBERTI ALBERTANI *Liberi viri* ; MIECISLAI BROŽEK *L. Lentvli ad M. Celerem epistvlae selectae* ; EDILI MARELLI *Propempticon* (Cvrante Institvto Romanis Stvdiis Provehendis). Rome, 1961 ; 1 vol. in-8°, 83 p.

ERNST MEYER, *Römischer Staat und Staatsgedanke*. Zurich, Artemis Verlag, 1961 ; 1 vol. in-12, 567 p., 1 index. Sfr. 19,80.

ALBINO GARZETTI, *L'Impero da Tiberio agli Antonini* (Istitvto di Stvdi Romani, *Storia di Roma*, Vol. VI). Bologna, Licinio Cappelli, 1960 ; 1 vol. in-4°, VIII + 792 p., 2 index, XXVI pl. h. t. Lire 6.000.

Sister MARY ISAAC JOGUES ROUSSEAU, M. A., *Fvlcoii Belvacensis vtrivsqve de nvptiis Christi et ecclesiae*. Libri septem. Edited from the manuscripts with introduction and notes (The Catholic Univ. of America. *Studies in Medieval and Renaissance Latin Language and Literature*, Vol. XXII). Washington, The Catholic Univ. of America Press, 1960 ; 1 vol. in-8°, XVIII + 147 + 182 p., 3 index.

SAINT JÉRÔME, *Lettres*. Tome VII. Texte établi et traduit par JÉRÔME LABOURT (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, 196 p., dont 186 p. doubles.

SAINT BASILE, *Lettres*. Tome II. Texte établi et traduit par YVES COURTONNE (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; V + 225 p., dont 218 p. doubles.

EURIPIDE, *Les Bacchantes*. Tome VI-2. Texte établi et traduit par HENRI GRÉGOIRE, avec le concours de JULES MEUNIER (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, VI + p. 207 à 302, dont 62 p. doubles.

ARISTOTE, *De la génération des animaux*. Texte établi et traduit par PIERRE LOUIS (*Coll. des Univ. de France*, publiée sous le patronage de l'Ass. G. Budé). Paris, Les Belles-Lettres, 1961 ; 1 vol. in-8°, XXVII + 234 p., dont 206 p. doubles.

LEONARD R. PALMER, *Mycenaeans and Minoans. Aegean Prehistory in the Light of the Linear B. Tablets*. London, Faber and Faber, 1961 ; 1 vol. in-8°, 264 p., 2 index, 44 fig. dans le texte, XVII pl. h. t. 30 s.

JEAN LUCCIONI, *Démosthène et le panhellénisme* (*Publ. de la Fac. des Lettres et Sciences humaines d'Alger*, XL). Paris, P. U. F., 1961 ; 1 vol. in-8°, IV + 203 p., 4 index. 12 NF + t. l.

EKREM AKURGAL, *Die Kunst Anatoliens von Homer bis Alexander.* Berlin, Walter de Gruyter & Co, 1961 ; 1 vol. in-4°, XII + 350 p., 1 index, 264 photographies et 28 fig. dans le texte, 1 frontispice, VII pl. en couleurs et 1 carte h. t. DM 68.

GIOVANNA SOTGIU, *Studi sull'epigrafia di Aureliano* (Univ. di Cagliari. Fac. di Lettere e di Magistero, 4). Palumbo, 1961 ; 1 vol. in-8°, 99 p. Lire 1.000.

Opuscula Romana, Vol. III, edidit Institutum Romanum Regni Sueciae (Series in-4°, XXI). Lund, C. W. K. Gleerup, 1961 ; 1 vol. in-4°, 200 p., nombreuses fig. dans le texte, L pl. h. t.

HANS PETER KOHNS, *Versorgungskrisen und Hungerrevolten im spätantiken Rom* (*Antiquitas*, Reihe 1, Abhandlungen zur alten Geschichte, herausgegeben unter Mitwirkung von Viktor Burr und Johannes Straub, von Andreas Alföldi. Band 6). Bonn, Rudolf Habelt, 1961 ; 1 vol. in-8°, 240 p., 3 index.

THOMAS W. AFRICA, *Phylarchus and the Spartan Revolution* (*Univ. of Cal. Publ. in History*, Vol. 68). Berkeley and Los Angeles, Univ. of Cal. Press, 1961 ; 1 vol. in-8°, x + 92 p., 1 index.

TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

AUTEURS D'OUVRAGES RECENSÉS

(TABLE ALPHABÉTIQUE)

TABLE ANALYTIQUE
DES MATIÈRES

(HORMIS BIBLIOGRAPHIE)

I. Articles de fond

1° Antiquité grecque et romaine

2° Antiquités nationales

II. Variétés

III. Bibliographie . . . . . 101 et 439

(Voir le détail dans les tables précédentes.)

IV. Planches et figures

2 février 1962.

Le Secrétaire-Gérant : JEAN AUDIAT.



REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome LXIII, 1961, n°s 3-4

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Ekrem Akurgal, *L'art plastique hittite.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 259 à 263, pl. VI à XII.

Présentation de monuments de l'art plastique préhittite et hittite (IIIe et IIe millénaires) provenant des tombes royales d'Alaca Höyük, d'une tombe près d'Ankara, d'une tombe de Tokat (Anatolie centrale) : statuette de cerf en bronze incrusté d'argent ; enseignes de bronze au symbole solaire ; instrument de musique ; vases cannelés en or ; statuettes féminines d'argent et de bronze ; poteries monochromes.

Odette Touchefeu-Meynier, *Ulysse et Circé : notes sur le chant X de l'*Odyssée. — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 264 à 270, pl. XIII à XVII.

Un lécythe à figures noires, inédit, de Tarente et un skyphos béotien inédit de Chicago marquent des jalons dans le développement du thème folklorique, différent du thème homérique, d'Ulysse et Circé.

Henri Metzger, *Un édifice de l'Acropole de Xanthos.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 271 à 275, pl. XVIII et XIX, une figure.

A l'aide de blocs dispersés entre le Musée Britannique et le site de la ville ancienne, il a été possible de reconstituer l'un des édifices de l'Acropole de Xanthos, dont l'aspect extérieur visait à reproduire la maison lycienne en bois. Cet édifice avait probablement une destination cultuelle.

Pierre Fustier, *Notes sur la constitution des voies romaines en Italie.* — III. « *Via Aurelia* » *et son prolongement en Gaule Narbonnaise.* — IV. *Conclusion.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 276 à 290, pl. XX, quatre figures.

La troisième et dernière partie de l'étude entreprise sur la constitution des voies romaines en Italie a pour objet la *Via Aurelia* : cette appellation désignant, par commodité et d'après Strabon, l'ensemble de la voie reliant l'Italie au Rhône, à partir duquel le tracé se continue vers l'Espagne, sous le nom de *Via Domitia*.

L'étude proprement dite porte sur un point de la voie primitive, laquelle s'arrêtait à Pise, puis sur la section, aménagée par Auguste, qui s'étendait, en partie, sur la Gaule Narbonnaise.

L'ensemble établit un lien entre la technique romaine proprement dite et celle qui aurait pu être employée dans la partie de la Gaule la plus anciennement romanisée.

Les différentes sections étudiées reflètent la plus grande variété de moyens. Dans aucune les constructeurs ne semblent s'être soumis à des règles fixes.

Cette constatation, conforme entièrement à celles qui résultent des études précédentes, a conduit à rechercher si de telles règles ont réellement été formulées, ainsi que l'affirme Nicolas Bergier dans son *Histoire des grands chemins de l'empire romain.*

La conclusion est que la théorie que cet auteur a édifiée, par la dialectique, en s'appuyant sur des textes que Vitruve avait consacrés à un objet tout différent, est entièrement artificielle et doit être abandonnée.

Yves Burnand, *Chronologie des épitaphes romaines de Vienne (Isère).* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 291 à 313, pl. XXI à XXV, quatre tableaux.

Sur les 177 épitaphes romaines en provenance de l'agglomération viennoise telle qu'elle se présentait dans l'Antiquité, 154 peuvent être utilisées pour une mise en séries chronologiques. On peut distinguer quatre périodes, de l'époque d'Auguste au début du IVe siècle. De l'une à l'autre la diversité des usages funéraires semble être restée plus grande qu'à Lyon, tant dans la forme des monuments que dans les formules employées; l'usage de l'*ascia* s'affirme au IIIe siècle, mais il est beaucoup moins généralisé qu'à Lyon, puisqu'il n'apparaît que sur la moitié environ des tombes de cette époque.

Antonio García y Bellido, *Un monument funéraire distyle de style syrien à Zalamea, l'ancienne* Iulipa (Baetica). — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 314 à 320, pl. XXVI à XXIX.

Présentation et reconstitution architecturale d'un monument funéraire à deux grandes colonnes incorporé au clocher de l'église de Zalamea (170 km. au Nord de Séville). Son inscription dédicatoire (fin du Ier siècle de notre ère). Sa parenté avec des monuments de la Syrie du Nord. Origine grecque et votive des distyles funéraires syriens. La présence insolite d'un monument de type syrien à Zalamea peut s'expliquer par le nombre d'Orientaux, et notamment de Syriens, venus s'implanter en Bétique et en Lusitanie dès la fin de la République et surtout aux premiers siècles de l'Empire, comme l'atteste l'épigraphie. Rôle possible du père de Trajan, qui fut gouverneur de la Syrie.

Fernand Benoit, *Relations commerciales entre le monde ibéro-punique et le midi de la Gaule, de l'époque archaïque à l'époque romaine.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 321 à 330, pl. XXX et XXXI, une figure.

La découverte dans les gisements archaïques du midi de la Gaule de tessons d'amphores vinaires étrusques et phéniciennes est un fait nouveau dans l'histoire de la « précolonisation ». Les premières, caractéristiques du Sud de l'Étrurie, ont pu être identifiées grâce aux céramiques de *bucchero nero* d'une épave échouée sur la côte d'Antibes; les secondes par leur présence dans les comptoirs phéniciens de Mogador et du Carambolo (Tartessos). Elles sont reconnaissables à la pâte, à l'absence de col bordé d'un ourlet et à la forme des anses attachées au haut de la panse.

Ces deux thalassocraties, liées par des traités de commerce, trouvaient dans les comptoirs indigènes de l'Occident des produits rares, minerais et sel, qui constituaient une monnaie d'échange avec les tribus de la Celtique.

La fondation de la colonie de Marseille par les Phocéens vers 600 et l'implantation des comptoirs ioniens sur le littoral des Alpes aux Pyrénées et à Aléria, en Corse, devaient amener une transformation des relations commerciales entre l'Orient et l'Occident, au bénéfice des Grecs.

Les importations phénico-étrusques cessent vers le milieu du VIe siècle et la victoire d'Aléria, en 535, marque le changement d'orientation de l'expansion étrusque, qui se tourne vers la colonisation de l'Adriatique. Par contre s'accroissent, à l'époque hellénistique et romaine, les importations d'amphores de Grande-Grèce et du Sud de l'Espagne; la plupart de celles-ci paraissent remonter à une période postérieure à la seconde guerre punique. La romanisation de l'Espagne et la sécurité de la mer ont, en effet, pour conséquence une expansion du commerce transméditerranéen, qui ne fera que s'accroître après la destruction de Carthage, qui scelle l'unité méditerranéenne.

Raymond Thouvenot, *Les remparts romains de Coria d'Estramadoure.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 331 à 340, pl. XXXII à XXXVI, trois figures.

La petite ville romaine de Caurium, située sur une colline à quelque distance de la route de Caceres à Ciudad Rodrigo, possède encore une bonne partie de ses remparts romains, remaniés, il est vrai, en partie au Moyen Age. L'enceinte était bâtie sur le modèle de celles de Gaule, avec des murs très épais (4 m. en moyenne) faits pour résister au bélier, des tours rectangulaires très saillantes (3 m.) et très larges (5 m.) séparées par un intervalle moyen de 40 m. Le parement était en *saxum quadratum* enserrant un noyau de blocage. Deux portes ont gardé leur physionomie antique : voûtées en berceau, flanquées de tours ; passage étroit muni de herses et de vantaux. Deux inscriptions ont été retrouvées dans la muraille.

Raymond Lantier, *Art celtique et art ibérique.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 341 à 344.

Au cours du second âge du Fer, dans deux des provinces occidentales de l'Europe, en Gaule et dans la Péninsule Ibérique, on assiste à la formation et au développement de deux arts parallèles, l'art celtique et l'art ibérique, éléments constitutifs de la nouvelle province artistique qui s'étend sur le bassin occidental de la Méditerranée et représente l'apport des Barbares dans le domaine de l'art hellénistique. Les innovations apportées par la Grèce dans les techniques et l'art sont à la source de ces manifestations. Dans la dispersion des composants méditerranéens, deux facteurs principaux ont joué, le commerce et la guerre. Le rôle des mercenaires, Celtes et Ibères, a même peut-être été le plus important. L'art de l'Étrurie, en particulier, a fourni des modèles à l'un et à l'autre groupe. Mais les modalités de l'adaptation ne sont pas les mêmes : l'Olympe du Celte diffère de celui de l'Ibère ; de là une conception différente dans le mode de la représentation figurée. L'art celtique baigne dans une atmosphère de mythes et de magie. L'art ibérique tend vers la figuration naturaliste. Alors que celui-ci est confiné sur son territoire péninsulaire, celui-là s'étend sur une large part de l'Europe continentale et insulaire.

Paul Burguière, *Cyrilliana. Observations sur deux manuscrits parisiens du Lexique de Cyrille.* — *R. É. A.*, LXIII, 1961, 3-4, p. 345 à 361.

Préparant l'édition simultanée de deux manuscrits parents, **s** et **p**, du *Lexique* de Cyrille d'Alexandrie, l'auteur compare leur contenu. La similitude de leurs premières pages pourrait faire illusion : mais il apparaît, à une analyse plus minutieuse, qu'ils ne sauraient reproduire le même archétype, fût-ce à travers des intermédiaires différents. Dès le milieu de la lettre B, le ms. **p** présente avec le *Lexique* de Jean Zonaras des séries de gloses offrant une concordance quasi textuelle et rangées selon l'ordre grammatical propre à Zonaras. Ces séries sont d'ailleurs comme enchâssées dans une tradition proche de celle que reflète **s**. La deuxième partie de l'article, à paraître dans la prochaine livraison de la *R. É. A.*, montrera comment l'originalité de **p** se dégage peu à peu, ce qui permettra des conclusions — au moins provisoires — sur les rapports de ces deux témoins d'une tradition encore insuffisamment connue.

